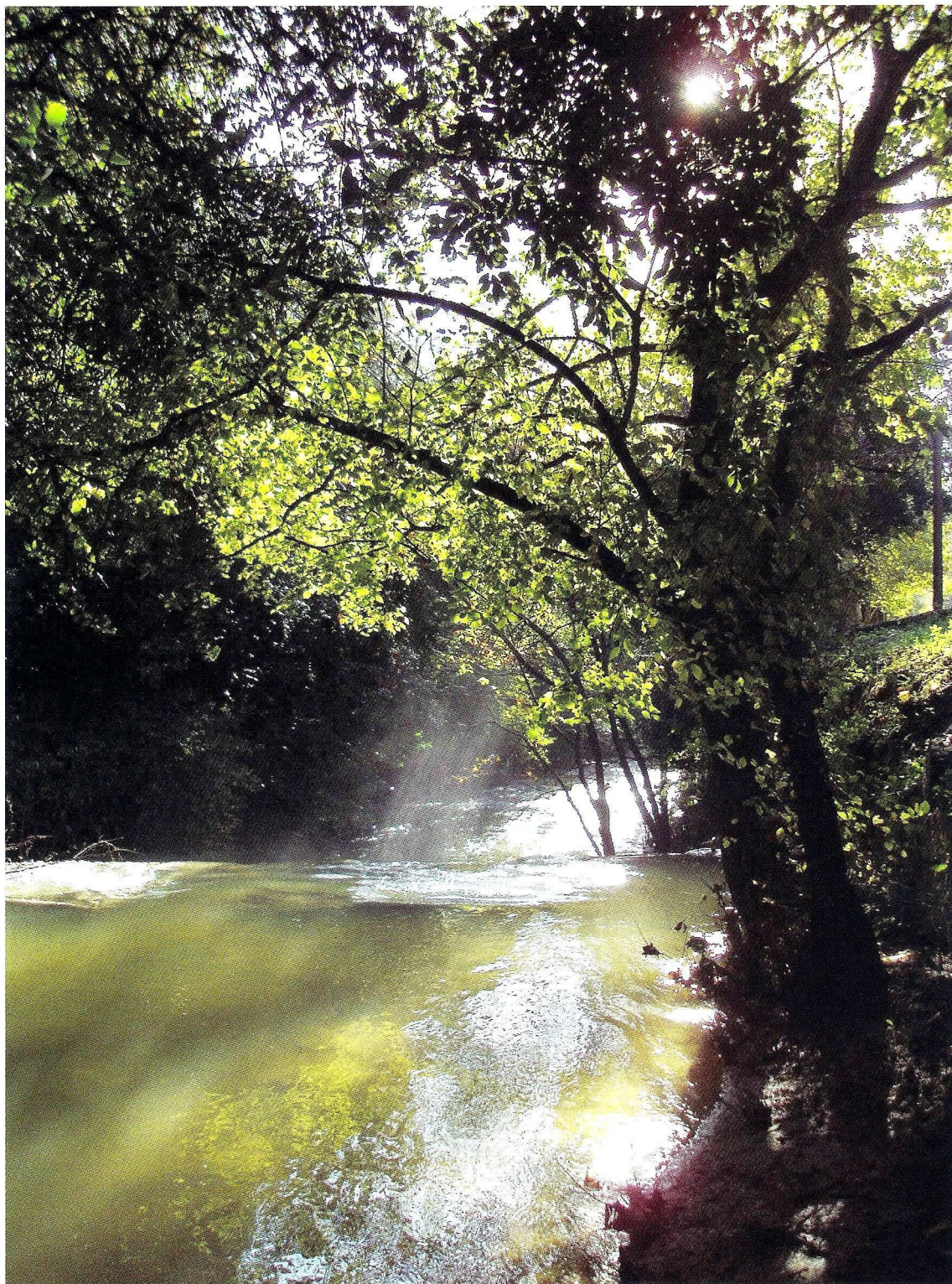


BULLETIN
de
L'ACADÉMIE DU VAR



2012

Bulletin de l'académie du Var

Année 2012

Nouvelle série

Tome XIII

Le Bulletin de l'académie du Var paraît depuis 1833
grâce à une importante participation financière
du Conseil général du Var

Toulon, académie du Var, 2013

Le *Bulletin de l'académie du Var* est publié par :

ACADÉMIE DU VAR
(association loi 1901)

Passage de la Corderie
83000 Toulon — France
Téléphone 04 94 92 62 67
Site Internet : <http://www.academieduvar.org>
Mél. : acadvar@free.fr
Permanence le lundi de 14 h 30 à 16 h 30
Jacques KERIGUY, *président*.
Robert VERSAILLES, *vice-président et secrétaire général*.
Maurice TAXIL, *secrétaire des séances*.
Michel COLAS, *trésorier*.

Rédacteur en chef : André BÉRUTTI

Comité de rédaction : Cristina BARON (commission des beaux-arts), Bernard BRISOU (commission d'histoire et d'archéologie), Yves STALLONI (commission de littérature), Jacques KERIGUY, Jacques LEVOT, Genevière NIHOUL (commission des sciences), Jean PERREAU, conservateur des beaux-arts, Anne SOHIER-MEYRUEIS.

Imprimeur : Imprimerie SIRA, 960 route de Bandol, 83110 Sanary-sur-Mer.

Parution : mai 2013.
Dépôt légal : janvier 2013.

Les opinions émises dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Droits de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

La loi n° 57-298 du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique, article 41 alinéas 2 et 3, n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » ainsi que « les analyses et courtes citations ». L'article 40 alinéa 1^{er} de la même loi prévoit que « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. »

En une de couverture : Le Las à Dardennes. Photo André Bérutti.

© Académie du Var, 2013.

ISSN 1148-7852

SOMMAIRE

L'académie du Var	9

PREMIÈRE PARTIE

DISCOURS DE RÉCEPTION

<i>Le mythe de Robinson</i> . Robert GIANNONI	15

LES HEURES DE L'ACADÉMIE DU VAR

<i>La culture entre tradition et modernité</i> . Pierre GOUTX	27
<i>Philippe 1^{er} « l'Arabe », l'empereur du millénaire de Rome</i> . Gérard DELAFORGE	35
<i>Un romantique au bled : Pétrus Borel, le lycanthrope</i> . Roland BILLAULT	43
<i>Visite littéraire du château</i> . Yves STALLONI	49
<i>Sade. L'oppressant opprimé (L'excès comme seule loi)</i> . Jean-Yves BRY	59
<i>Les pionniers de la construction navale à La Seyne-sur-Mer</i> . Jean-Pierre GUIOL	69
<i>L'émigration des Savoyards en Algérie sous le Second Empire</i> . Jean RENAUD	79

SÉANCES MENSUELLES COMMUNICATIONS

<i>La défense des légations à Pékin par les marins français</i> . Claude ARATA	87
<i>Le thème du travail en littérature</i> . Yves STALLONI	91
<i>De la solitude</i> . Albert HADIDA	95
<i>La société des gens de mer à l'époque de Richelieu</i> . Christiane VILLAIN-GANDOSI	98
<i>L'acupuncture, une arme de la médecine chinoise</i> . Dominique OTTAVI	102
<i>Les rhinogrades, mythe ou réalité ?</i> Patrick BUFFE	105
<i>La procession de saint-Cyprien</i> . Tony MARMOTTANS	109
<i>De vrais poètes : les fantaisistes</i> . Yves VANEL	111
<i>L'autobiographie d'un Français du monde dans la prison de Brignoles</i> . Philippe HAMEAU	116
<i>Au beau temps des colonies : Port-Tarascon</i> . Albert GIRAUD	121
<i>Comment refaire société ?</i> Philippe GRANAROLO	124
<i>La Nouvelle Revue Française (N. R. F.)</i> . Jean PICANO	127
<i>Considérations macroéconomiques élémentaires sur la consommation énergétique : exemple de la France</i> . Jean RENAUD	131
<i>La médecine et les médecins. Signes, diagnostic et traitement</i> . Albert HADIDA	137
<i>Charles Trenet : « Une poésie chantante »</i> . Jocelyne Éléonore MAROT DE LASSAUZAIE	140
<i>Chemin faisant avec Robert Louis Stevenson</i> . André BÉRUTTI	144
<i>Les péripéties d'un grand projet d'infrastructure ferroviaire</i> . Jean-Pierre MALASPINA	148
<i>Les élections présidentielles de la III^e République (1871-1939)</i> . Hubert FRANÇOIS	153
<i>Louis Giraud et la création du canal de Carpentras</i> . Jean-Pierre AUBRY	155
<i>De l'humour et du rire</i> . Albert HADIDA	159
<i>La bataille de Dixmude</i> . Gabriel JAUFFRET	162
<i>L'école de Rochefort</i> . Yves VANEL	165

POÈMES ET CONTES

<i>Le zéjel de saint Valentin.</i> Josette SANCHEZ PANSART.....	168
<i>L'Arbre.</i> Jocelyne Éléonore MAROT DE LASSAUZAIE.....	168
<i>Illusion.</i> Daniel GISSEROT.....	168
<i>Cinq entretiens avec Pétrarque.</i> André UGHETTO.....	169
<i>Quand la terre soliloque.</i> Yves VANEL.....	171
<i>Jeanny.</i> Michel HEGER.....	171
<i>Bacchus lui soufflera la réponse qu'il faut.</i> Jean BRACCO.....	172
<i>Nuit en mer.</i> Any ISSALÈNE.....	172
<i>Quo vadis ?</i> Henri-Maurice STEIL.....	172
<i>Naufrage d'un voilier blanc.</i> Jocelyne Éléonore MAROT DE LASSAUZAIE.....	173
<i>Souvenirs.</i> Daniel GISSEROT.....	173
<i>Ballade pour Manina.</i> Josette SANCHEZ PANSART.....	173
<i>Couleurs fondamentales.</i> Brigitte SABATIER.....	174
<i>L'objectif de Jean-Jacques.</i> André UGHETTO.....	174
<i>L'âne et les machines.</i> Tony MARMOTTANS.....	175
<i>Nouvelle leçon de grammaire.</i> Michel REBECQ.....	176

DEUXIÈME PARTIE

COMMISSION DES SCIENCES

<i>Question d'actualité : Geneviève NIHOUL.....</i>	179
<i>Évolution des prothèses de hanche.</i> Jean-Paul MEYRUEIS.....	181
<i>Les mystères de l'articulation temporo-mandibulaire.</i> Dominique OTTAVI.....	189
<i>Le vol animal.</i> Jean RENAUD.....	193
<i>La longitude ou comment tourner en rond.</i> Philippe DEVERRE.....	198
<i>Les Pôles de compétitivité, outil de développement économique par l'innovation, exemple du Pôle Mer PACA.</i> Guy HERROUIN.....	202
<i>La mathématisation du temps (1/4) : Galilée : un génie bridé.</i> Paul SEBAH.....	206
<i>La mathématisation du temps (2/4) : Isaac Newton.</i> Paul SEBAH.....	208
<i>Questions d'actualité : Anne SOHIER-MEYRUEIS.....</i>	211
<i>Les neutrinos en folie.</i> Claude CESARI.....	215
<i>Le laser mégajoule : un instrument unique en France créé pour remplacer les essais nucléaires dans le Pacifique.</i> Geneviève NIHOUL.....	216
<i>Les pionniers de l'aviation.</i> Jean LE DANTEC.....	219

COMMISSION D'HISTOIRE

Les mouvements de population dans le Var

<i>Le peuplement de Port-la-Montagne.</i> Tony MARMOTTANS.....	223
<i>Les migrations des populations de l'arc alpin.</i> Gabriel JAUFFRET.....	226
<i>Mouvements de populations corses vers Toulon.</i> Évelyne MAUSHART.....	230
<i>Exil et nostalgie : les Italiens en Provence au XX^e siècle.</i> Romain RAINERO.....	240
<i>Newport et les Français.</i> Jean-Marie HUILLE.....	246
<i>Les souterrains du Val-de-Grâce, quatre siècles d'histoire de la France.</i> Patrick BUFTE.....	250
<i>La chapelle de l'hôpital de Saint-Mandrier.</i> Bernard CROS.....	253
<i>La crise de la presse quotidienne.</i> Gabriel JAUFFRET.....	260
<i>Le triste sort du Royal-Louis.</i> Jean-Marie HUILLE.....	262
<i>Évolution de la sociabilité à Toulon de 1870 à 1914.</i> Évelyne MAUSHART.....	266

SÉANCE INTERDISCIPLINAIRE

De l'Histoire au roman

<i>Le roman, quelle histoire !</i> Yves STALLONI	269
<i>Hadrien, un empereur humaniste ?</i> Geneviève NIHOUL	271
<i>Les Mémoires d'Hadrien de Marguerite Yourcenar.</i> Yves STALLONI	276
<i>La Chartreuse de Parme, références historiques.</i> Bernard BRISOU	280
<i>La Chartreuse de Parme : une histoire dans l'Histoire.</i> Rolland BILLAULT	283

JOURNÉE À SOLLIÈS-VILLE

<i>Vérane, chantre de la fantaisie à Solliès-Ville.</i> Jacques KERIGUY	286
<i>Les roses parnassines de Vincent Muselli.</i> Daniel GISSEROT	290
<i>Quand Filippi et Pertus montaient à Solliès-Ville.</i> André BÉRUTTI	293

COMMISSION DES BEAUX-ARTS

<i>Le kitsch ou l'apothéose du mauvais goût.</i> Yves STALLONI	301
<i>Les femmes dans l'art : introduction et 1^{ère} partie</i> <i>(albums des salons au temps de Proust).</i> Monique BOURGUET	306
<i>* La Renaissance carolingienne.</i> Michèle-Ann PILLET	312

SALON D'ART

LXII ^e salon de l'académie du Var	317
Discours du président	317
Discours du conservateur des beaux-arts	318
Discours de Pierre LASSERRE	321
<i>Louis Férec, peintre, vigneron et académicien du Var (1903-1965).</i> Pierre LASSERRE	321
<i>L'imaginaire de jeunes enfants au salon d'art 2012.</i> Monique BROUSSAIS	325

PALMARÈS DES PRIX DE L'ANNÉE 2012

Présentation par Yves STALLONI	331
Remise du prix du concours de poésie. Daniel GISSEROT	333
Remise du prix de l'académie du Var. Yves STALLONI	335

ÉLOGES FUNÈBRES

Gabriel PINELLI, par l'amiral Jean GUILLOU	337
René STREIFF, par Daniel GISSEROT	339
Pierre LAPRAS, par Tony MARMOTTANS	341
Laurent PEDINIELLI, par Bernard BROUSSOLLE	343

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 24 JANVIER 2013

Rapport de situation et d'activités	346
Rapport financier	354

TROISIÈME PARTIE

Conseil d'administration pour l'année 2013	358
Membres actifs résidants	358
Liste générale alphabétique des membres élus	359
Liste détaillée des membres par catégories	361
Sociétés et organismes culturels correspondants de l'académie du Var	371

* Compte tenu de l'intérêt et de l'importance de ses illustrations, ce texte a été déplacé dans les cahiers couleur du Bulletin

L'ACADÉMIE DU VAR

L'académie du Var est, depuis 1992, l'une des trente et une académies de province réunies, sous l'égide des cinq académies de l'Institut de France, au sein de la Conférence nationale des académies des sciences, lettres et arts.

Bref historique

L'académie du Var compte, parmi ses pères spirituels, Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637) qui, par sa correspondance et son savoir universel, gouverna jusqu'en 1637 la république des lettres, sciences, arts, inscriptions, antiquités, médecine, agriculture et jardins, réunis à partir de son cabinet d'Aix-en-Provence et de sa maison natale de Belgentier.

En 1796, il existait à Toulon une Réunion littéraire. Par arrêté du 7 février 1800, l'administration centrale du département du Var créa la Société des sciences, belles-lettres et arts de Toulon, à l'initiative d'officiers de santé de terre et de mer, associés à des professeurs de l'école centrale. L'officier de santé Giraudy en fut le premier président.

Cette société d'émulation se transforma, en 1811, en académie des sciences, belles-lettres et arts de Toulon, dont le premier président fut le médecin de la Marine Hernandez.

Le ministre de l'Intérieur reconnut son existence en 1817, sous le nom de Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var. Ce fut la consécration. En 1868, elle se transforma en Société académique du Var et prit définitivement le nom d'académie du Var en 1878. Elle fut reconnue d'utilité publique par décret du 25 juin 1933.

But statutaire et fonctionnement

« Favoriser par son concours et ses encouragements le développement de la vie littéraire, scientifique et artistique et surtout l'étude des questions pouvant intéresser la région dont le Var fait partie. »

Son siège est situé dans le bâtiment historique de la corderie de l'arsenal, longeant la place d'Armes, à Toulon.

L'académie du Var est pluridisciplinaire et réunit des historiens, des scientifiques, des littéraires, des poètes, des artistes (peintres, sculpteurs, artistes dramatiques et lyriques...).

Elle comprend :

- une commission des sciences ;
- une commission d'histoire et d'archéologie ;
- une commission de littérature, qui organise chaque année un concours international de poésie et un prix de l'académie du Var ;
- une commission des beaux-arts qui organise un Salon annuel.

Outre ses réunions privées, elle donne des conférences publiques mensuelles, les Heures de l'académie du Var, et organise des journées publiques à thème, les colloques, dont les communications font l'objet d'une publication particulière.

L'ADMISSION se fait par élection.

L'académie comprend cinquante fauteuils de membres actifs résidants, des membres d'honneur, des membres émérites, des membres bienfaiteurs (non élus), des membres actifs non résidants, des membres associés et des membres correspondants étrangers, soit un total d'environ deux cent-vingt membres.

LA COTISATION ANNUELLE est fixée à soixante-dix euros pour les membres actifs et les membres associés. Elle est due à partir du 1^{er} janvier et doit être versée avant le 15 avril.

Publications

L'académie du Var publie, grâce au soutien du conseil général du Var, depuis 1833, un bulletin annuel, le *Bulletin de l'académie du Var*, diffusé à cinq cents exemplaires dans les bibliothèques universitaires, scolaires, municipales et académiques du Var, des autres départements et du monde entier. Il est un ambassadeur de la culture varoise.

Sa collection, conservée dans sa bibliothèque, est une source importante de renseignements sur Toulon et le Var. La Bibliothèque nationale de France la conserve sous la cote Z-28584.

La bibliothèque de l'académie possède également les bulletins des principales sociétés académiques françaises, les œuvres de ses membres, soit environ quatre cents livres, et des centaines d'autres ouvrages.

AVIS AUX AUTEURS

Les textes des Heures seront publiés dans la limite de huit pages pour une conférence, ou de dix pages pour un discours de réception suivi d'une réponse, au format du présent *Bulletin*.

Les textes des séances privées et des commissions doivent impérativement être accompagnés d'un résumé d'au maximum neuf mille signes, espaces inclus. S'il n'est pas retenu pour la publication, le texte intégral est conservé dans les archives de l'académie, où il peut être consulté.

Prix décernés par l'académie du Var

L'académie du Var attribue chaque année un prix de poésie et le Prix de l'académie du Var, ouverts à tous les candidats de langue française, quelle que soit leur nationalité.

Les membres de l'académie sont exclus de ces concours.

CONSISTANCE DES ENVOIS

1. Pour le concours de poésie, les candidats enverront un recueil imprimé publié au cours des deux dernières années ou, à défaut, un ensemble de poèmes réunis en recueil et affectés d'un titre général.
2. Pour le Prix de l'académie du Var, les auteurs ou leurs éditeurs enverront deux exemplaires d'un ouvrage traitant totalement ou partiellement du département du Var, publié en langue française au cours des deux années civiles précédant la date d'attribution du prix, et répertorié dans la Bibliographie nationale française.
3. Les textes et ouvrages présentés doivent n'avoir été primés dans aucun autre concours, quelle que soit sa forme.

RÈGLEMENT DES CONCOURS

1. Chacun des concours est doté de prix dont les montants sont fixés tous les ans, et de mentions.
2. Un diplôme de l'académie du Var est délivré aux bénéficiaires de prix et de mentions.

3. Tout lauréat ayant obtenu un premier prix est classé hors concours pour les années à venir, dans la discipline qu'il avait choisie.

4. Les envois, imprimés ou dactylographiés, doivent parvenir en double exemplaire, sous pli non recommandé, avant le 30 mai de l'année du concours, à « académie du Var, passage de la Corderie, 83000 Toulon, France », l'adresse comportant la mention : « Concours de poésie » ou « Prix de l'académie du Var ».

5. Les envois non retenus ne sont pas rendus aux auteurs.

6. Les jurys se réunissent au mois de juin de l'année du concours et tous les candidats sont individuellement informés des résultats. Le palmarès est proclamé au cours d'une séance publique ultérieure et publié dans le *Bulletin de l'académie du Var*, de diffusion internationale.

NOTA. Le règlement complet des prix mentionnés ci-dessus peut être consulté sur le site Internet de l'académie du Var. Toute demande d'envoi de renseignements ou du règlement doit être accompagnée d'une enveloppe timbrée portant l'adresse du demandeur.

SUCCESSION DES PRÉSIDENTES

1800	GIRAUDY, Félix-Honoré, officier de santé, bibliothécaire de l'école centrale.
1811	HERNANDEZ, Joseph-François, médecin de la Marine.
1812	DEMORE, Jean-François, commissaire de la Marine.
1813	CAILLEMER, Charles, commissaire général de police à Toulon.
1814	CAVELLIER, Blaise, commissaire général de la Marine.
1815	ANDRÉ, Jacques, directeur de collège.
1817	FLEURY, Jean-André, médecin de la Marine.
1818	LECLAIR, Joseph-Michel, médecin de la Marine.
1819	DEMORE, Jean-François, second mandat.
1820	AUDIBERT DE RAMATUELLE, Hippolyte, contre-amiral honoraire.
1821	PELLICOT, Sylvestre, médecin de la Marine.
1822	SPER, François, médecin de la Marine.
1823	AUDIBERT DE RAMATUELLE, J., contre-amiral honoraire.
1824	SPER, François, second mandat.
1826	EMERIAU, Maurice-Julien, vice-amiral, pair de France.
1832	DENIS, Alphonse, député du Var, maire de Hyères.
1834	FERRAT, Paul, chirurgien de la Marine puis pharmacien civil.
1835	DENIS, Alphonse, second mandat.
1837	ROCHE, Jean-Pierre-Louis-Aristide, professeur de mathématiques à l'école d'artillerie de marine.
1838	VIENNE, Henri, archiviste de la ville de Toulon.
1843	GRANDJEAN DE FOUCHY, Ange-Jean, capitaine de corvette.
1850	LOETSCHER, Jean-Baptiste, professeur de physique et langues vivantes.
1857	BESSAT, Charles, avocat, docteur en droit.
1859	THOURON, Victor-Quintius, avocat.
1867	RICHARD, Charles, ingénieur de l'École polytechnique, chef de bataillon du Génie.
1869	TEISSIER, Octave, receveur municipal de Toulon.
1870	BILLON, Paul, juge au tribunal civil.

1870 LAMBERT, Gustave, médecin de la Marine.
 1872 TEISSIER, Octave, second mandat.
 1873 L'HÔTE Edmond, receveur principal des Douanes.
 1874 RIMBAUD, Jean-Baptiste-Antoine, commissaire de la Marine.
 1875 NOBLE, Nestor-Zéphyrin-Louis, avocat.
 1876 DOMÉZON, Léopold, capitaine de frégate.
 1877 PITTIE, Francis, colonel.
 1878 RICHARD, Charles, second mandat.
 1880 GIMELLI, Émile, avocat.
 1882 NOBLE, Nestor-Zéphyrin-Louis, second mandat.
 1884 OLLIVIER, Dominique, médecin de la Marine.
 1886 DUPIN DE SAINT-ANDRÉ, Blaise-Victor-Ernest, contre-amiral.
 1887 LAMBERT, Gustave, second mandat.
 1889 BLANC, Auguste-Pascal, capitaine de vaisseau.
 1891 RAT, Gustave, capitaine au long cours, orientaliste.
 1893 BOURRILLY, Louis, inspecteur de l'enseignement primaire.
 1895 REY, Henri, médecin de la Marine.
 1897 BOURRILLY, Louis, second mandat.
 1899 LEJOURDAN, Adolphe-Antoine, avocat.
 1900 ROLAND, Léon, ancien magistrat.
 1901 GISTUCCI, Léon, inspecteur d'académie dans le Var.
 1902 SÉGARD, Charles, médecin de la Marine.
 1903 RIVIÈRE, Jules, architecte.
 1905 PAILHÈS, Eugène-Arthur, capitaine de vaisseau.
 1907 HAGEN, Alfred, médecin colonial.
 1909 RIVIÈRE, Jules, second mandat.
 1910 DRAGEON, Gabriel, vice-consul de Norvège.
 1914 ALLÈGRE, professeur au lycée de Toulon.
 1918 GONDOIN, Jules, préfet.
 1920 CASTAING, Gomer, général de brigade.
 1924 REGNAULT, Jules, médecin de la Marine.
 1927 MOURRON, Edmond, médecin de la Marine.
 1931 RAT, Jean, ingénieur de l'École polytechnique, lieutenant-colonel du Génie.
 1935 RAYMOND, Henri, général de brigade.
 1935 KLEIN, Émile, ingénieur de l'École polytechnique, général de brigade du Génie.
 1938 BAIXE, Gabriel, médecin de la Marine.
 1942 BOUISSON, Émile, chanoine.
 1946 BAIXE, Gabriel, second mandat.
 1950 CLÉMENT, Fernand, médecin, majoral du Félibrige.
 1954 DAVET, René, général de l'Armée de l'air.
 1958 ARDEN, Louis, capitaine de vaisseau.
 1962 TALADOIRE, Barthélemy, de l'École normale supérieure, professeur des universités.
 1966 ROUGETET, Émile, ingénieur météorologue.
 1970 BAIXE, Gabriel, troisième mandat.
 1971 MORAZZANI, André, capitaine de vaisseau.
 1975 COUSOT, Paul, capitaine de vaisseau.
 1977 LUCAS, Fernand, capitaine de vaisseau.
 1977 FERRIER, Jacques, ingénieur de l'École polytechnique, commissaire général de la Marine.
 1981 BESTIEU, René, directeur du Service de santé.
 1983 FOUBERT, Jean, juriste.
 1987 GUILLOU, Jean, vice-amiral d'escadre (c. r.)
 1991 BROUSSOLLE, Bernard, médecin général inspecteur de la Marine (c. r.), maître de recherches.
 1995 NAVARRANNE, Pierre, professeur de médecine (Marine), neuropsychiatre.
 1999 MARMOTTANS, Antoine, anesthésiste-réanimateur des hôpitaux.
 2003 BRISOU, Bernard, médecin général inspecteur (c. r.), de l'Académie de marine.
 2007 MEYRUEIS, Jean-Paul, chirurgien des hôpitaux des armées, professeur.
 2011 MARMOTTANS, Antoine, anesthésiste réanimateur des hôpitaux.
 2012 KERIGUY, Jacques, conservateur général de bibliothèque..

PREMIÈRE PARTIE

Discours de réception

Heures de l'académie du Var

Séances mensuelles

- Communications
- Poèmes et contes

LE MYTHE DE ROBINSON

Robert GIANNONI

Le 18 avril 2012

Après les nombreux examens et concours qui jalonnèrent ma vie d'étudiant, je ne m'attendais pas à subir encore un oral. Certes, je ne cours cette fois aucun risque car, à ma connaissance, personne n'a échoué à cette épreuve rituelle du Discours de réception. Si je suis rassuré, je n'en reste pas moins impressionné par cette académie qui, dans ma jeunesse, m'avait paru inaccessible mais qui est à présent l'un des bonheurs de mon troisième âge.

Comme c'est l'usage, avant de commencer mon discours, je dois adresser des remerciements. Tout d'abord à mes deux parrains qui en 2005 proposèrent ma candidature à vos suffrages : M. André Leroy dont je regrette l'absence et pour qui je ressens une sincère affection, puis M. Philippe Granarolo qui a bien voulu appuyer sa démarche alors que j'étais un inconnu dans ma ville natale. Enfin, cinq ans plus tard, ayant appris par le président Jean-Paul Meyrueis que j'avais été élu au fauteuil 29, c'est à lui et à vous tous, chers collègues, que je dis collectivement merci.

Le fauteuil qui m'échoit a été libéré, à sa demande, par l'ingénieur en chef Raoul Silvestro, qui l'occupait depuis 1988. S'il m'est agréable de succéder à un académicien qui reste parmi nous comme membre émérite, il m'était difficile de parler de quelqu'un dont le profil était si différent du mien. J'ai donc souhaité le rencontrer et, au fil de la conversation, j'ai découvert que nous avions quelques points communs. Tout d'abord une ascendance piémontaise. En effet, son père avait quitté en 1923 l'Arme Royale des carabiniers pour aller vivre en France. Or, en 1856, mon bisaïeul maternel était parti lui aussi de son village du Montferrat pour entrer à l'arsenal de Toulon comme charpentier de marine. Ensuite, nos enfances ont été marquées par la guerre. Comme tant d'autres de notre âge, nous avons souffert des restrictions alimentaires et des bombardements. Que de fois sommes-nous partis, le ventre creux, pour le collège, que de fois avons-nous tremblé en entendant les sirènes annoncer l'arrivée imminente des bombardiers américains ! Mais pour nous faire oublier nos misères il y avait l'étude. Les langues anciennes que je découvrais éblouirent pour moi une évasion et un refuge. Pour lui, orienté précocement vers l'apprentissage, l'horlogerie joua le même rôle. Enfin le bourg d'Ollioules, qui l'avait accueilli après la mort accidentelle de son père, était mon lieu de sortie préféré où nous aurions très bien pu nous croiser.

Son parcours professionnel qui le conduisit de Toulon à Brest, Ruelle, Cherbourg et Paris avant qu'il ne regagne définitivement notre ville en 1974, je le résumerai ainsi :

par son intelligence, sa volonté et sa persévérance, l'apprenti-horloger du centre de formation de Saint-Tropez a franchi toutes les étapes qui l'ont conduit au grade suprême d'Ingénieur en chef des Études et Techniques d'Armement. Raoul Silvestro appartient à une génération où l'ascenseur social jouait encore son rôle pour les plus méritants. Son maître, l'Ingénieur en chef Étienne Colonna, l'avait fait élire à l'académie du Var où il coordonna les travaux de restructuration, d'aménagement et d'ameublement du siège de la Corderie. C'est pourquoi ses collègues ont retenu de lui l'image d'un homme aussi discret qu'efficace et d'une grande courtoisie. J'ai eu la même impression lorsqu'il m'a accueilli dans sa maison d'Ollioules où je lui souhaite de profiter encore longtemps de l'affection de son épouse et de ses nombreux descendants.

En faisant allusion à mon enfance studieuse j'ai effleuré le sujet de ce jour, à savoir le mythe de Robinson. Mais avant de l'aborder, je tiens à rappeler que notre regretté collègue, Pierre Lapras, avait présenté le 7 février 2001 une communication intitulée *À chaque époque, un Robinson*, où il montrait l'évolution du personnage à travers le temps et les modes. Citer son travail en cette occasion solennelle prolongera sa présence parmi nous.

Robinson ! J'entendis pour la première fois ce nom à propos d'un fugueur de dix ans dont l'aventure avait tourné court. De trois ans mon aîné, ce jeune fanfaron m'impressionnait par son assurance. Fils de parents divorcés, il avait été confié à la garde de ses tantes paternelles, toutes trois célibataires, qui l'étouffaient de leurs attentions. Trompant un jour leur vigilance, il prit un train pour Marseille où il comptait se faire engager comme mousse. Mais il n'alla pas plus loin que la gare d'Aubagne où, à la tombée de la nuit, un agent de police le retrouva, accroupi dans un coin de la salle d'attente, apeuré et en larmes. Le lendemain matin deux gendarmes le ramenèrent tout penaud à la maison.

Cette affaire avait mis le quartier de Siblas en émoi. Chacun y allait de son commentaire. En rentrant de l'école je tombai au beau milieu d'une conversation entre ma mère et des voisines dont je saisis seulement une bribe « ... à force de lire *Robinson Crusé...* » Le silence gêné qui avait suivi mon arrivée me fit supposer que le livre en question n'était pas à donner en lecture aux enfants.

C'est en sixième seulement que je lus ce roman qui allait illuminer la fin de mon enfance. Il m'attendait sur un rayon de la modeste armoire aux livres de la

classe. Comment résister à l'appel de ce fruit défendu ? Contre toute attente je fus surpris de découvrir que cet ouvrage n'avait rien de sulfureux, qu'il était pétri de bons principes et qu'il prônait le travail, la persévérance et même la piété. Puis, au fil des pages, le roi de l'aventure m'entraîna dans son fabuleux sillage. Mes devoirs terminés, je revenais à lui, partageant ses craintes et ses espoirs, ses joies et ses souffrances. Le soir venu, je faisais moi aussi le bilan de ma journée et m'endormais sur de sages résolutions.

Au début de mon adolescence, le scoutisme prit le relais du livre. La vie de camp dans la nature faisait de nous des émules de Robinson, abolissant ainsi la frontière entre le monde réel et le monde des livres. Puis le cursus des études classiques exigea bien d'autres lectures, reléguant au second plan les images de ce grand frère qui, avec le temps, peu à peu s'estompèrent.

Trente ans étaient passés lorsque j'appris que l'île de Robinson existait bel et bien et n'était qu'à trois heures de vol de la côte chilienne où les hasards d'une carrière vagabonde venaient de me conduire. Je ressentis une intense émotion quand, dans la lumière ambrée d'une fin de journée de l'été austral, cette île m'apparut à travers les nuages, libérant aussitôt de ma mémoire où ils étaient enfouis, d'exaltants souvenirs. À mon retour de voyage, je voulus tout connaître de ce qui avait été dit et écrit sur *Robinson Crusoe*. Certes, je savais que Daniel Defoe s'était inspiré d'un fait divers qui, à l'époque, avait marqué les esprits, mais j'ignorais comment ce marin écossais qui avait survécu pendant quatre ans à une totale solitude, avait pu devenir un héros de roman puis se transformer en figure mythique. C'est donc l'histoire de ce mythe que je me propose de retracer, de sa naissance à son envol et à son extraordinaire expansion dans le monde.

Une singulière aventure

Alors que les mythes de la Grèce antique étaient des récits fabuleux où des êtres incarnaient « sous une forme symbolique des forces de la nature et des aspects de la condition humaine », les mythes des temps modernes mettent en scène « des personnages qui ont réellement existé ou dont l'existence est admise mais qui ont été par la suite déformés et amplifiés par l'imagination collective. » Cette définition convient parfaitement au mythe de Robinson qui est né d'un enchaînement de circonstances que j'avais déjà évoquées devant vous. Le 22 novembre 1563, le pilote espagnol Juan Fernandez découvrait à cent vingt lieues marines de Valparaiso une île volcanique, vierge de présence humaine mais pourvue de tout ce dont l'homme a besoin pour survivre. Il lui donna le nom de Sainte Cécile qu'on fêtait justement ce jour-là. Elle fut appelée par la suite *Màs a tierra* car, de l'archipel dont elle fait partie, c'est l'île la plus proche du continent sud américain.

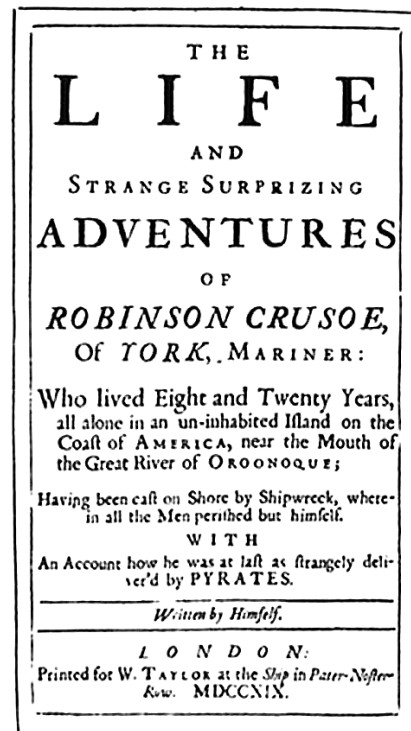
Après avoir relevé sa position, le pilote se promit d'y retourner pour en exploiter les ressources. C'est ce qu'il fit dix ans plus tard avec l'aide de soixante Indiens recrutés au Pérou. Il avait emmené six chèvres et apporté tout un assortiment d'espèces végétales. Après un début prometteur, l'entreprise échoua à cause d'un naufrage où il perdit son navire, son équipage et toute sa cargaison

mais ses efforts ne furent pas vains : les animaux qu'il avait introduits se multiplièrent et les plantes prospérèrent, constituant une réserve de nourriture pour de futurs visiteurs. L'écossais Alexander Selkirk fut de ceux-là. En 1704, ayant eu un grave différend avec son capitaine, il avait demandé à être débarqué sur cette île déserte mais qui, comme je l'avais dit d'entrée de jeu, n'était pas sans ressources. Il y resta jusqu'au mois de février 1709 où l'arrivée providentielle de deux navires anglais mit fin à ses années de solitude. L'endurance physique et les qualités morales dont il avait fait preuve durant ce long séjour, ainsi que son ingéniosité et son habileté manuelle, forcèrent l'admiration des officiers qui l'avaient recueilli. Nous savons aujourd'hui par les récits des navigateurs qui, après Juan Fernandez, sillonnèrent à leur tour cette région océanique, que l'île avait déjà été le refuge de quelques solitaires. En 1624, après une halte de dix jours, six Hollandais de l'équipage de Jacob l'Hermite, lassés de bourlinguer, refusèrent de repartir. En 1680, Barthélemy Sharp, grand écumeur des côtes américaines, fit voile vers ce havre du Pacifique où il arriva le matin de Noël. Le 10 janvier, un guetteur signala un navire espagnol lancé à sa poursuite. Préférant éviter le combat, Sharp leva l'ancre sans attendre le retour d'un Indien Mosquito qui était allé chasser dans les bois. Ce « marin oublié » ne fut secouru qu'en 1686 par Edward Davis qui avait lui aussi recruté à son bord un autre Indien des Caraïbes que l'équipage avait rebaptisé Robin.

Mais si dans le passé d'autres aventuriers s'étaient trouvés dans la même situation que Selkirk, pourquoi ce dernier les a-t-il éclipsés ? C'est parce que lui seul fut capable de raconter son aventure et d'en faire un exemple pour la postérité. La qualité de ses réflexions sur l'épreuve de la solitude, justement soulignée par le commandant anglais qui le sauva, sortait vraiment de l'ordinaire. En effet, loin de se plaindre de son infortune et de récriminer contre le sort, cet homme, absolument isolé de ses semblables, considérait comme un privilège la présence de quelques animaux domestiques qui étaient pour lui des « hôtes que le Ciel lui avait envoyés ». Et quand, à son retour dans le monde civilisé, il évoquait devant ses amis les années qu'il avait dû passer sur l'île, il avait la sagesse de dire : « Je vaudrais aujourd'hui 860 livres mais j'étais plus heureux lorsque je ne possédais pas un liard ».

Dans sa *Croisière autour du monde* qui parut en 1712, son sauveteur Woodes Rogers raconte cette singulière aventure avec tant de fidélité qu'elle semble avoir été dictée par Selkirk en personne. Le récit fourmille de détails qui ne s'inventent pas. En revanche le second officier, Edward Cook, présentait le rescapé sous un tout autre jour : « un matelot dont la seule ambition était de trouver de quoi subvenir à ses besoins et dont les seuls interlocuteurs étaient des chèvres ».

Le 1^{er} décembre 1713, le journal londonien *The Englishman* publia un article de Richard Steele qui, au cours de l'entretien qu'il avait eu avec Selkirk, avait su discerner la portée de ses réflexions et comprendre tout le parti que pourrait en tirer un moraliste. En relatant avec talent cette rencontre, il fit du marin écossais un héros exemplaire. Daniel Defoe n'eut connaissance de ce témoignage élogieux qu'en 1717 et fut particulièrement



sensible à une phrase où Steele imaginait « les diverses révolutions d'humeur qui se firent dans son esprit au cours de sa longue solitude ». Il pensa aussitôt que la description de ces différents états de l'âme humaine pourrait faire l'objet d'un ouvrage sérieux. Mais quelle forme allait-il donner à ce livre, celle d'un apologue, d'un traité didactique ou d'une chronique ?

Les bonnes intentions de Daniel Defoe

À l'approche de la soixantaine, Daniel Defoe jouissait d'une grande notoriété. Il avait à son actif plus de trois cents titres sur les sujets les plus divers, allant de l'actualité sociale et politique aux problèmes d'éthique. Mais il attendait toujours le succès qui le consacrerait définitivement comme écrivain tout en lui assurant une rente, car il était souvent à court d'argent.

Homme protégé, il avait été successivement commerçant, chef d'entreprise, journaliste, conseiller d'un ministre et même confident du roi Guillaume d'Orange. Il avait essuyé deux faillites mais, à chaque fois, il avait rebondi. Avec l'histoire de Selkirk Defoe pensa avoir trouvé enfin un bon sujet. Comment allait-il l'exploiter ? En racontant les faits tels qu'il les avait appris, il courait le risque de se voir démenti par l'homme qui les avait vécus ou d'être accusé de plagiat par les officiers qui les avaient relatés en 1712. Par ailleurs, inventer une histoire aurait été fort critiqué car, à cette époque-là, la fiction n'était pas considérée comme un genre noble dans les milieux littéraires où Defoe ne comptait pas beaucoup d'amis.

Pour sortir de ce dilemme il va recourir au procédé bien connu de l'authentification qui donnera à son histoire toutes les apparences de la vérité. Il prétendra en effet avoir déniché dans un vieux coffre un manuscrit écrit par un certain marin de la ville d'York. Rappelons-en le titre qui est plutôt un résumé : *La Vie et les aventures*

étranges et surprenantes de Robinson Crusoe, marin natif d'York, qui vécut vingt-huit ans tout seul sur une île déserte de la côte de l'Amérique près de l'embouchure du fleuve Orénoque, après avoir été jeté à la côte au cours d'un naufrage dont il fut le seul survivant et ce qui lui advint quand il fut mystérieusement délivré par des pirates. Et sous ce titre figurait la mention *Écrit par lui-même*. Ce n'est donc pas l'histoire de Selkirk qu'il veut présenter aux lecteurs, mais celle d'un autre matelot qui, tout en lui ressemblant, s'est déroulée dans un autre lieu et dans des conditions différentes.

Cela dit, comment ce marin inventé pourra-t-il apparaître comme un être vivant et tout à fait crédible ? L'écrivain s'était alors posé cette question : « Si j'avais moi-même à me trouver dans une situation pareille, que ferais-je ? » Un siècle et demi plus tard Maupassant se demandera à son tour dans la Préface de *Pierre et Jean* : « Si j'étais roi, assassin, voleur, courtisane ou religieuse... que penserais-je ? » Et en entrant ainsi dans la peau de son personnage, qu'il va nourrir de sa vaste expérience, il rompt avec les usages de l'époque et ouvre la voie du roman d'aventure.

Pour mieux cerner la personnalité de Daniel Defoe, je rappellerai brièvement ce que fut son éducation. Il était issu d'une famille protestante qui avait refusé en 1662 de signer « le pacte d'uniformité » proposé par Charles II à la communauté des « dissidents ». Elevé dans l'horreur du péché, il avait été fortement marqué par la Bible et par l'ouvrage de John Bunyan, *Le Progrès du Pèlerin*, livre de propagande puritaine. Comme l'université était interdite aux enfants de ces non-conformistes, le jeune Daniel Foe (la particule fut ajoutée plus tard) avait dû fréquenter l'Académie presbytérienne du Révérend Charles Morton dont l'enseignement pratique privilégiait l'étude des langues vivantes plutôt que celle du latin, l'apprentissage du sermon plutôt que la théologie et



accordait une large place aux sciences naturelles et aux exercices de sténographie. L'un de ses camarades de collège portait un nom dont un jour il se souviendrait : Timoty Cruso.

Quant à son activité professionnelle, elle fut très variée : commerçant aux fortunes diverses, il avait été bonnetier, négociant en vins et tabacs, industriel du lainage, fabriquant de tuiles, passant par des succès et des revers mais sans jamais se résigner à l'échec. Dans un de ses nombreux livres « sérieux » intitulé *Le Parfait commerçant* il le décrit ainsi : « Le commerçant anglais est un phénix qui sans cesse renaît de ses cendres... S'il est sage, il utilise sa propre ruine comme base sur quoi il reconstruira sa fortune. » Parallèlement à ces activités en tous genres, il avait été tenté par la carrière politique où les états de grâce alternèrent avec les heures de disgrâce. « En moins de six mois, écrit-il, j'ai goûté la différence qui existe entre le cabinet d'un roi et une cellule à la prison de Newgate ». Tout ce que la vie lui aura enseigné apparaîtra, plus ou moins transposé, dans le roman.



Que voyons-nous en effet dans la première partie qui raconte essentiellement le séjour insulaire ? Robinson n'y est pas montré comme un aventurier, coureur de bois ou écumeur des mers, mais comme un homme sage, industriel et fort dévot. Il ne cesse de construire des abris, des palissades, des magasins.

Il cultive la terre, fabrique des outils, des meubles et une barque. Il confectionne ses vêtements avec des peaux de chèvres. Il tient même un journal sur lequel, chaque soir, il dresse un bilan de ses activités et se livre à un examen de conscience. Après quoi, il n'oublie pas de remercier la Providence de lui avoir épargné le pire. En effet, sur cet îlot auquel il devait son salut, il est souvent mis à rude épreuve. Les éléments déchaînés jouent contre lui, détruisant ce qu'il avait construit de ses mains et ses premières plantations.

Séismes, inondations, tempêtes, n'arrivent pas à le décourager. Il se remet aussitôt à l'ouvrage avec la même ardeur. Non content d'agir au jour le jour, de pêcher et de chasser pour assurer sa pitance, il sème et plante pour les années futures, il fait des provisions qu'il range dans les niches de sa grotte et qu'il répertorie avec une minutie d'apothicaire. Passe encore d'épargner, mais pour quoi et pour qui cette méticuleuse comptabilité journalière, cette manie des classements que personne ne lui réclame ? Et quand son domaine cultivable ne lui suffira plus, il l'étendra jusqu'à ne plus pouvoir le parcourir en une seule journée de marche. Mais qu'à cela ne tienne, il construira une seconde maison de l'autre côté de l'île pour mieux surveiller ses terres. Et de son belvédère, à la fin d'une rude journée, il pourra contempler avec satisfaction son œuvre de colon.

Quels sont ses états d'âme dans cette solitude ? Il passe de l'enthousiasme à la prostration, de la confiance à la peur panique. Il implore le ciel de mettre fin à son isolement, mais, dans le même temps, il fortifie sa grotte comme s'il redoutait plus encore l'arrivée d'un intrus que de rester tout seul. Ces changements d'humeur et ces



Robinson le soir dans sa Caverne médite sur le bien et le mal de sa situation.

comportements contradictoires reflètent la personnalité complexe de l'auteur qui a connu, sa vie durant, le meilleur et le pire. En fait, si Robinson a voulu prendre la mer, ce n'a jamais été pour fuir la société des hommes qu'il va bien au contraire s'efforcer de reconstituer après le naufrage, avec ses règles, ses horaires et ses rites, tout d'abord en compagnie de quelques animaux, puis avec Vendredi, enfin avec des mutins qui deviendront à son exemple de bons colons.

Les intentions de Defoe sont claires : il entend écrire un ouvrage aussi sérieux que son précédent traité, *L'Instruction des familles*, publié en 1715, mais qui, de plus, devra être plaisant à lire. Ce sera à la fois son autobiographie spirituelle non avouée, un traité de morale et le bréviaire du parfait citoyen anglais, tout à la fois protestant, commerçant et colonisateur, mais en aucune façon un livre destiné aux enfants. James Joyce l'a très bien défini : « Le vrai symbole de la conquête britannique c'est Robinson qui, naufragé sur une île déserte, avec en poche un couteau et une pipe, devient architecte, boulanger, rémouleur, potier, agriculteur, fabricant de parapluies, constructeur naval et ministre du culte. C'est le véritable prototype du colonisateur... »

Mais, entraîné par son histoire, l'auteur de *Robinson* ira, sans s'en apercevoir, bien au-delà de ses intentions. Et, ce que rien ne laissait prévoir, d'une suite de paragraphes écrits à la hâte, parfois décousus, entachés même de quelques contradictions¹, il racontera une incomparable aventure dont le destin va peu à peu lui échapper.

De l'œuvre romanesque au mythe

Le succès de *Robinson Crusoe* fut immédiat. La première édition datée du 25 avril 1719 fut épuisée en trois semaines. L'éditeur Taylor, ne pouvant faire face à la forte demande, dut recourir à plusieurs imprimeurs. La deuxième édition sortit le 12 mai, la troisième le 16 juin, la quatrième le 8 août. Rien d'étonnant si dans son sillage affluent sur le marché des éditions-pirate,

des contrefaçons à prix modique, des versions abrégées, amputées, délestées notamment des digressions morales et religieuses, essentielles pour Defoe mais qui intéressent beaucoup moins le public que l'aventure du héros. L'écrivain ne pouvait guère dénoncer ces pratiques frauduleuses puisqu'il avait caché jusqu'ici qu'il était l'auteur du roman. Le voilà pris à son propre piège et mis dans l'impossibilité de maîtriser une machine qui est en train de s'emballer.

Quelle peut bien être la raison de cet engouement ? On ne saurait l'attribuer au thème qui n'était pas nouveau en littérature. Rappelons que le séjour insulaire est omniprésent dans *l'Odyssée*. Puis Sophocle, dans son *Philoctète*, avait représenté l'archer grec, ami d'Héraclès, souffrant d'une plaie incurable sur l'île de Lemnos où il avait été abandonné par ses compatriotes qui ne vinrent le rechercher qu'au bout de dix années. Le motif réapparaît dans le conte onirique de *Simbad le marin* et, avec des variantes, dans des ouvrages plus récents tels que *Le voyage par terre et par mer* qui parut en 1662 et dont l'auteur, John-Albert de Mandelslo, raconte les tribulations d'un Français qui séjourna vingt mois sur l'île de Bourbon, ou encore celui de l'Anglais Henry Neville qui, en 1668, narre l'expérience d'un Irlandais échoué sur une île déserte, en compagnie de quatre femmes avec lesquelles il prétend fonder une société idéale. Mais cette histoire relève plutôt du roman utopique et ne préfigure pas l'ouvrage de Defoe. En revanche, l'Indien Mosquito oublié dans la forêt de Mâs a tierra et dont Basil Ringrose, en 1685, relate l'aventure dans son *Histoire des flibustiers d'Amérique*, a connu le même sort que le marin Selkirk, le seul et vrai modèle de Robinson.

En réalité, le roman de Defoe plut tout d'abord parce qu'il était écrit dans une langue accessible à un large public et non pas seulement aux lettrés. En outre, il arriva à un moment où le peuple anglais, que l'on sait si actif, lassé de ces ouvrages où il n'était question que de combats chevaleresques et d'amours contrariées mais où personne ne travaillait, venait de découvrir à travers les témoignages des grands navigateurs de nouvelles occasions d'agir et de faire fortune. Les commerçants de la City, mais aussi les commis et les apprentis songeaient à explorer ces territoires prometteurs, encore pour eux inaccessibles. Par l'intuition qu'il eut des aspirations de cette société nouvelle, Daniel Defoe procura à ses contemporains un dépaysement en chambre, tout en « installant le travail au cœur de l'utopie ». Il plut enfin parce que le personnage n'avait rien d'un surhomme : il devait lutter, jour après jour, pour survivre et surmonter toutes sortes d'épreuves dont la pire était la solitude. Le lecteur avait l'impression d'être capable, lui aussi, de faire tout ce que faisait Robinson et pouvait en toutes circonstances s'identifier à lui.

Quand un écrivain à l'affût du succès trouve enfin un filon, il ne peut plus l'abandonner. C'est pourquoi Defoe enchaîne avec un deuxième volume, *Les Nouvelles aventures de Robinson* (1720), où il raconte les voyages d'un négociant qui arrive jusqu'à la muraille de Chine. L'histoire, toujours plaisante, passe pourtant moins bien dans le public. Dans la préface, l'auteur, qui ne signe toujours pas de son nom, proteste contre une édition expurgée du premier ouvrage : « L'abrégé est un scandale



et une coquinerie ridicule puisque, en raccourcissant le livre, on l'a dépouillé de toutes ces réflexions tant pieuses que morales qui ne sont pas seulement la plus grande beauté du volume mais qui ont été calculées pour l'immense profit du lecteur ». Or cet aspect moral que tient à souligner l'auteur n'est pas ce que les lecteurs recherchent. L'année suivante, loin de baisser les bras, l'auteur persiste et signe le troisième de la série, *Les Réflexions sérieuses de Robinson Crusoe* qui, cette fois, n'est plus présenté comme l'histoire véridique du marin d'York mais comme une allégorie de faits réellement vécus par Robinson en personne. Ainsi commence la préface : « Je soussigné, Robinson, en possession de toutes mes facultés, affirme que le fait, malgré son allégorie, est historique. L'on trouve ici la seule fin juste et séante de toute parabole, c'est-à-dire son application à l'avancement moral et religieux ». Même si le mot roman n'est toujours pas prononcé, l'allégorie est pour l'auteur une façon déguisée de dire qu'il a fait œuvre de romancier et que Robinson et lui ne font qu'un. Le voilà enfin sorti de l'impasse. Mais il ne renonce pas à affirmer son souci de progrès moral qui, au fil des ans, n'intéressera plus personne. Dans les nombreuses éditions abrégées, adaptées ou remaniées, *Robinson Crusoe* sera de moins en moins un livre édifiant pour n'être plus qu'un livre d'aventures. Il est vrai que Defoe est plus convaincant dans ce registre que dans celui du prédicant.

La prolifération du mythe et ses métamorphoses

Robinson Crusoe est de plus en plus convoité par les éditeurs et recherché par les bibliophiles. Grâce au progrès de l'instruction, il arrive à toucher de plus jeunes lecteurs. Selon George Borrow il a exercé « sur l'esprit anglais une influence plus forte que celle de n'importe quel autre livre...son contenu est connu même de ceux qui ne savent pas lire ».

La vague déferlante du succès atteint rapidement les côtes européennes, gagne la Hollande puis la France et franchit la frontière du Rhin. Mais l'image que les étrangers se font du personnage diffère d'une nation

à l'autre. Si chaque époque a eu un Robinson, nous pouvons dire aussi que chaque pays a eu le sien. Nous allons nous en tenir, et c'est déjà beaucoup, à la fortune que ce livre a connue en France. La première traduction en français paraît à Amsterdam dès 1720. Ses auteurs, John Van Effren et Thémiseul de Saint-Hyacinthe, ont fait un excellent travail même si, par prudence, l'éditeur avait souhaité que les tirades antipapistes fussent atténuées pour ménager les lecteurs catholiques. Le livre plaît surtout aux snobs anglomanes. Pour les plus raffinés, en revanche, « il sent un peu trop le matelot » et « a été écrit pour la canaille ». Les Français, dans l'ensemble, sont plus sensibles à la morale qui s'en dégage qu'à l'aventure proprement dite et, contrairement à ce qui se passe ailleurs, préfèrent le second volume au premier. Et pourtant les esprits auraient dû être préparés à ce genre de littérature car, outre les ouvrages étrangers déjà cités, d'autres livres en France avaient abordé le thème du séjour insulaire bien avant le roman de Defoe : *Les Voyages fameux du Sieur Vincent Le Blanc, Marseillais*, en 1649, *La Relation de l'Île de Bornéo* de Fontenelle, en 1686, et en 1713 *Les Effets surprenants de la sympathie* de Marivaux où l'on découvre l'aventure d'un voyageur égaré dans une contrée lointaine habitée par de « bons sauvages » qui l'appellent « mon père » et semblent même comprendre ses arguments sur l'existence de Dieu. Toutefois, malgré l'intérêt manifesté à *Robinson Crusoe* par le Président de Brosses, on pensait que ce livre tomberait dans l'oubli avant la fin du siècle.

Or, en 1762, tandis que les éditions françaises commencent à s'espacer, un écrivain qui fait déjà autorité en Europe relance le roman de Defoe. C'est Jean-Jacques Rousseau qui voit dans ce livre « mal connu » le plus heureux traité d'éducation naturelle, infléchissant pour les besoins de sa thèse le sens que l'écrivain anglais avait voulu lui donner. « Ce sera le premier livre que lira mon Emile. Il sera le seul texte auquel tous nos entretiens sur les sciences naturelles ne seront que des commentaires... Robinson seul sur son île, dépourvu de l'assistance de ses semblables et des instruments de tous les arts, pourvoyant cependant à sa subsistance et se procurant même un peu de bien être, voilà un objet intéressant pour tout âge... Débarrassé de tout son fatras, il sera l'avancement et l'instruction d'Emile. Je veux que sa tête lui en tourne, qu'il s'occupe sans cesse de son château, de ses chèvres, de ses plantations... qu'il puisse être Robinson lui-même »². Récupéré par l'auteur de l'*Émile*, *Robinson Crusoe* inspirera la pédagogie moderne, de Johann Pestalozzi à Célestin Freinet.

Plus rien n'arrête désormais le succès de ce livre dont tous les critiques parlent à l'envi : Fréron, Grimm, la Harpe, Rivarol... Chamfort souligne avec pertinence que Robinson « privé de tout et forcé aux plus pénibles travaux... il supporte la vie et goûte même des moments de bonheur. Dans une île enchantée le désœuvrement lui eût rendu l'existence insupportable ». Vient la Révolution qui rend populaire cet écrit « *aux mâles vertus* » que des censeurs zélés s'efforcent de modifier au plus vite. Une version corrigée, datée de l'an III, montre un Vendredi patriote qui, par fidélité à sa terre natale, refuse de partir pour l'Angleterre avec son maître. Quant au « citoyen Crusoe », il troque volontiers son vieux bonnet de poils pour un bonnet phrygien. Puis, lors de la création des

lycées impériaux, Napoléon, conscient du caractère formateur de l'ouvrage, en commande une traduction en latin à l'usage des élèves qui parut en 1809 sous le titre *Fata Robinsonis Crusoei*.

Au début du XIX^e siècle, deux anecdotes témoignent du succès de *Robinson* à différents niveaux de l'échelle sociale. La première concerne Talleyrand qui avait invité à dîner Vivant Denon, directeur général des musées, auteur du célèbre *Voyage dans la basse et haute Egypte*. Le ministre avait recommandé à son épouse Catherine, femme d'une grande beauté mais qui avait, disait-il, « l'esprit d'une rose », de feuilleter à l'avance ce monument de l'édition richement illustré qu'il avait laissé tout exprès sur sa table de travail. Au cours du repas, profitant d'un instant de silence, l'épouse obéissante crut le moment venu de placer quelques mots : « J'ai lu, Monsieur, votre beau livre... j'ai été enchantée par tous ces paysages, cette nature, ces animaux ... mais parlez-moi un peu plus de ce cher Vendredi ! ». Hélas ! La belle Catherine avait pris un ouvrage pour l'autre et choisi, on la comprend, le moins volumineux des deux. Par sa maladresse naturelle ³ nous apprenons qu'un grand homme d'État possédait lui aussi un exemplaire de *Robinson Crusoe*.

La seconde anecdote est relatée par Philarète Chasles ⁴. Elle évoque la dure vie d'un colon des bords de l'Ohio qui puisait des encouragements dans la lecture du roman de Defoe : « Souvent, disait ce solitaire, après avoir été vingt mois sans apercevoir figure humaine, n'ayant pour pain que de la mauvaise orge bouillie ; harcelé par les Indiens et par les animaux des bois ; forcé de lutter pied à pied contre une nature sauvage, je rentrais épuisé et, à la lueur de ma bougie de jonc trempé dans de la graisse de castor, je parcourais ce divin volume ; ce fut, avec ma Bible, ma consolation et mon soutien. Je sentais que tout ce qu'avait fait Crusoe, je pouvais le faire... Je m'endormais paisible et le lendemain, dès quatre heures, après avoir serré ce livre plus précieux que l'or, je me remettais à l'ouvrage et je bénissais Dieu d'avoir donné à un homme tant de puissance sur ses semblables, tant de force consolatrice. » Il est intéressant de voir à travers ces exemples que *Robinson*, moins d'un siècle après sa parution, avait sa place dans la bibliothèque d'un ministre comme dans la chaumière d'un colon d'Amérique.

La diversité des représentations, des interprétations voire des récupérations idéologiques du personnage et de son aventure met en évidence cette plasticité qui caractérise le mythe. Il s'adapte en effet à tous les temps, à tous les pays, à toutes les mentalités. « Il n'est fait, dit Camus, que pour être animé par l'imagination des hommes ». Alors que la critique, unanime, avait vu dans le roman de Defoe l'illustration des qualités de la race britannique mais aussi « l'abrégé de toute l'invention humaine », Karl Marx fut le premier à s'intéresser à l'aspect économique du livre qui résume, à ses yeux, l'histoire de la civilisation, du stade de la cueillette à celui de l'agriculture puis à celui de l'industrie. Récemment des universitaires anglo-américains ont approfondi d'autres aspects de l'œuvre qu'on avait jusqu'ici survolés, à savoir sa forte imprégnation religieuse et l'apologie de la réussite par le travail et par l'argent. Le sociologue

allemand Max Weber écrit à ce sujet que *Robinson Crusoe* est « la clé de l'éthique protestante et de l'esprit du capitalisme réunis. »

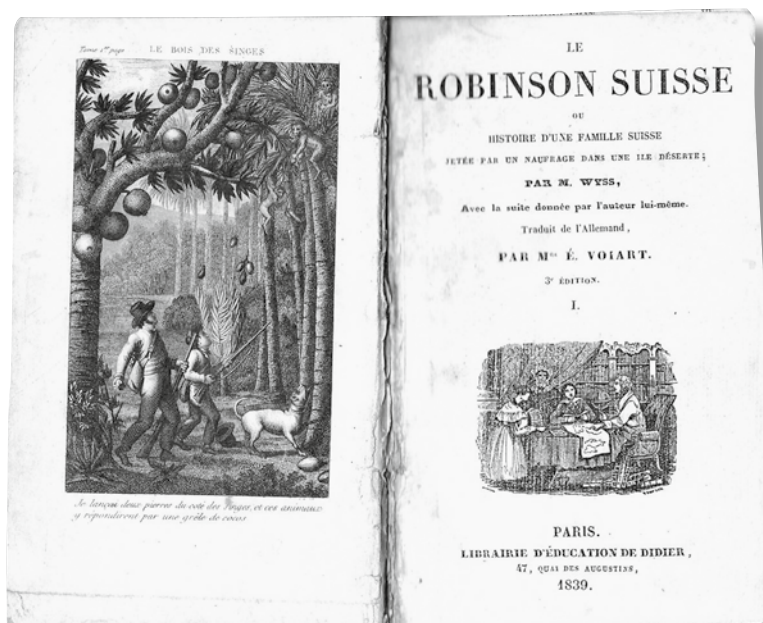
L'impact de Robinson et sa postérité

La postérité de *Robinson Crusoe* est à peine croyable. Dès le milieu du XVIII^e siècle le roman de Defoe avait donné naissance à la « robinsonnade » dont le schéma est simple : un homme échoué sur une île déserte se désespère puis se ressaisit et, grâce à son courage et à son travail opiniâtre, finit par recréer la civilisation dont il avait été coupé accidentellement. A partir de quoi toutes les déclinaisons du thème sont possibles et varient selon le pays, l'époque et l'imagination de l'auteur. Dans son *Dictionnaire du roman* Yves Stalloni consacre à ce sous-genre littéraire une rubrique où l'essentiel est brillamment résumé en deux pages et demie.

Ainsi existe-t-il plusieurs types de robinsonnade : tout d'abord celle de l'homme seul, mais aussi celle d'un groupe comme dans *L'École des Robinsons ou Deux ans de vacances* de Jules Verne, celle d'une famille comme dans *Les Robinsons de terre-ferme* de Mayne Reid ou encore *L'Isle inconnue ou Mémoires du chevalier des Gastines* en quatre volumes (1783-1787) de l'avocat corrézien Guillaume Grivel qui raconte l'histoire d'un couple de fiancés, seuls rescapés d'un naufrage. Durant leur long séjour ils mettront au monde vingt-deux enfants... qu'ils élèveront en s'inspirant des idées de Rousseau. On trouve également des robinsonnades enfantines telles que *Lolotte et Fanfan* de Ducray-Duminil et bien d'autres qui mettent en scène des jeunes filles. En voici quelques titres, *Emma, ou le Robinson des demoiselles*, *La Petite-fille de Robinson*, *Robinson et Robinsonnette*.

La robinsonnade présente aussi une grande diversité géographique qui témoigne d'une autre de ses caractéristiques, à savoir son universalité. On trouve en effet des *Robinson* un peu partout : en Allemagne, en Autriche, au Canada, au Danemark, en Espagne, aux États-Unis, en France, en Finlande, en Islande, en Italie, en Suède et jusque dans l'ancienne Perse. De même, les situations où le protagoniste va vivre son aventure peuvent varier à l'infini : on trouve ainsi un *Robinson des toits*, un *Robinson sous-marin*, un *Robinson des Glaces*, un *Robinson de la forêt russe*... Il en est même qui voyagent à travers le cosmos.

Au total, quelque deux mille robinsonnades qui n'ont gardé de l'original que le cadre mais où le charme du modèle a le plus souvent disparu. Toutefois trois d'entre elles eurent un succès mérité : *Le Nouveau Robinson* de l'Allemand Joachim-Heinrich Campe (1785) qui eut près de deux cents éditions. Il met en scène un directeur d'école vertueux et énergique qui instruit ses élèves par le jeu. Et comme les enfants n'arrivent pas à se lasser de ces exercices ludiques, ils en demandent toujours plus. Boudé par les Anglais, l'ouvrage fut en revanche adopté par les Espagnols qui le jugeaient moins hérétique que l'original. Et dans notre pays, en 1792, l'Assemblée législative décerna à son auteur le titre de citoyen français.



La plus connue des Robinsonnades est *Le Robinson suisse* du Pasteur Johan-Rudolph Wyss. Après un naufrage, une famille entière s'installe dans une île où le père, véritable puits de science, entend tirer parti de la situation pour donner à ses quatre enfants une éducation peu orthodoxe et transformer ce refuge en un petit paradis terrestre. L'été, ils passent tout leur temps sur un baobab, l'hiver dans une grotte. Mais à court d'inspiration, le Pasteur cessa un jour d'écrire. Vingt ans après, en 1813, son fils, universitaire à Berne, décida de publier le manuscrit. La baronne de Montolieu le traduisit en langue française et le fit connaître en 1824 à Paris où il eut soixante éditions. Charles Nodier envisagea de le faire distribuer gratuitement dans toutes les écoles de France.

Mais l'œuvre qui a donné au genre ses lettres de noblesse est sans conteste *L'Île mystérieuse*. Jules Verne qui avait toujours « rêvé à un Robinson magnifique », écrit dans la préface qu'il veut « refaire et dépasser Robinson Crusoé ». Et il y parviendra en donnant à son nouvel ouvrage une dimension philosophique.

De nombreux auteurs ont une dette envers le roman de Defoe qui fut le livre de chevet de Dickens, qui illumina l'enfance de George Sand et celle de Ruskin, qui consola *L'Enfant* de Jules Vallès. Il a laissé des traces dans *L'Île au trésor* de Stevenson et dans *Le Grand Meaulnes* d'Alain-Fournier qui appelait Robinson « le magicien de toute évasion ». Dans ses admirables *Images à Crusoé* (1909) Saint-John Perse, en quelques pages de pure poésie, imagine et fait sienne la nostalgie que dut éprouver Robinson après avoir quitté son île. Dans *Suzanne et le Pacifique* (1921) l'avatar de Robinson est une jeune fille. Giraudoux la fait échouer elle aussi sur un atoll désert où elle découvre parmi les objets abandonnés par un marin un exemplaire du roman de Defoe. Robinson lui apparaît comme un « puritain accablé de raison » dont elle critique la façon d'organiser sa vie de solitaire. Signalons enfin parmi les derniers épigones de Robinson l'étonnant personnage d'un conte d'Italo Calvino, *Le Baron perché*, publié en 1957. Rebelle à l'autorité paternelle, un adolescent se réfugie dans les arbres du domaine familial et ne voudra plus en descendre.

Comme l'avait regretté Pierre Lapras, le mythe a été « totalement dénaturé au cours des quarante dernières années » sous la pression des modes et des idéologies nouvelles où Dieu est absent et tout espoir aussi. Je citerai dans cet esprit deux livres. Dans une robinsonnade tragique écrite en 1954, *Sa Majesté des mouches*, William Golding dénonce le fragile équilibre des sociétés humaines qui risquent à chaque instant de basculer dans l'horreur. Et dans son *Vendredi ou les limbes du Pacifique* (1967) Michel Tournier transforme le mythe en prenant délibérément le contre-pied du modèle : c'est Vendredi qui partira pour le monde civilisé tandis que Robinson choisira de rester sur l'Île de Speranza qui, en dépit de son nom, ne lui laissera espérer qu'une illusoire fusion de l'homme avec la nature.⁵ Mais, que cela plaise ou non, le propre du mythe n'est-il pas de se métamorphoser ?

Dans sa thèse de doctorat publiée en 1924, le professeur Paul Dottin a dressé un répertoire impressionnant de la fortune littéraire de Robinson Crusoé. Au début du XX^e siècle, il avait déjà recensé trois cents éditions anglaises du texte intégral, deux cents imitations, deux cents adaptations mais n'avait pas pu faire le compte des éditions sauvages ni préciser le nombre des traductions en langues étrangères. Même si le sujet ne se prête guère au genre dramatique, l'universitaire a relevé malgré tout au cours des XVIII^e et XIX^e siècles trente deux pièces de théâtre. Dès 1721 un spectacle pour tréteaux ayant trait à l'aventure de Robinson fut donné à la Foire Saint-Germain. Puis c'est une comédie en vers de Romagnesi et Riccoboni qui fut représentée en 1741 au Théâtre italien. Citons encore une pantomime, *Robinson dans son île*, jouée par des enfants de 1772 à 1787 à l'Ambigu-Comique, un mélodrame en trois actes de Pixérécourt, représenté en 1805 à la Porte-Saint-Martin, et même un vaudeville écrit en 1825 par deux maîtres du « boulevard », Gabriel et de Forge, et dont le titre *Robinson cru Zoé* aurait sûrement choqué le puritain Defoe. L'éminent angliciste a déniché un opéra intitulé lui aussi *Robinson Crusoé*, adaptation du mélodrame cité plus haut et dont Puccini composa la musique en 1905. Comment a-t-il pu oublier le charmant opéra de chambre *L'Isola disabitata* que

Haydn avait composé en 1786 sur un livret du poète Metastasio ? Ajoutons à la liste l'opérette de Jacques Offenbach créée en 1867. On lui sait gré d'avoir signalé seize films, au moins dix films parlants dont le plus émouvant est celui de Luis Buñuel. Quant au nombre des éditions complètes du roman de Defoe, le livre le plus diffusé au monde après la Bible, il faudrait aujourd'hui multiplier au moins par dix le chiffre indiqué par Dottin.

Et en dehors de l'aire littéraire et artistique, pourquoi ne pas évoquer ces navigateurs solitaires qui, dans un monde où il ne reste plus d'îles à découvrir, semblent chercher dans les vastes étendues marines de meilleures réponses à leurs attentes. Ne seraient-ils pas les derniers avatars de Robinson ?

Pérennité du mythe

Comment ce mythe a-t-il pu survivre aux changements des mœurs et des goûts qui sont entre temps survenus ? A quoi doit-il cette étonnante pérennité ? Si les mythes perdurent c'est par le pouvoir qu'ils exercent sur chacun de nous. Enracinés dans notre imaginaire, ils résistent aux arguments de la raison. Lors de mon premier séjour sur l'île de Mâs a tierra, j'avais beau me dire que cette terre avait servi de refuge à Alexandre Selkirk et non à Robinson, c'est pourtant Robinson que je guettais au détour d'un sentier, vêtu de peaux de chèvres et coiffé de son ahurissant bonnet. En montant vers le belvédère d'où le marin abandonné pouvait observer les deux versants de l'île, c'est encore Robinson que j'imaginai scrutant à l'horizon l'apparition miraculeuse d'une voile. Pour respecter l'histoire, l'île de Mâs a tierra aurait dû s'appeler *Alexander Selkirk*. Mais les autorités chiliennes en décidèrent autrement en lui donnant le nom de *Robinson Crusoe*.



Si le mythe a la force de supplanter ainsi l'histoire c'est qu'il répond à un besoin profond de la nature humaine. Entre autres, l'aventure de Robinson éveille en chacun de nous d'obscures inquiétudes ayant pour origine les souffrances de nos lointains aïeux qui, dans un environnement hostile, avaient lutté âprement pour survivre. Hanté par ces peurs ancestrales, le lecteur de *Robinson Crusoe* se sent rassuré par ce frère aîné capable de surmonter les plus dures épreuves, et auquel il a besoin de s'identifier. Comme les contes de fée, le mythe de Robinson a lui aussi une vertu libératrice. Ce mythe du solitaire qui, par son travail, construit sur son malheur une superbe réussite, confine avec d'autres

mythes, comme celui de l'Utopie ou celui de l'île virginale où l'être humain rêve de parvenir au bonheur édénique. Pour ma part, en m'envolant vers l'archipel de Juan Fernandez à la fin de l'année 1971, je m'étais demandé si la rencontre avec l'île réelle ne serait pas fatale à la survie du mythe. Or, c'est le contraire qui se produisit. La variété de ses paysages et son riche patrimoine végétal conféraient à l'île réelle que je découvrais pas à pas un charme que n'offre nulle part l'île inventée par Defoe.

Ayant privilégié le récit d'une belle aventure humaine et non le cadre naturel qui en avait été le théâtre, l'écrivain anglais s'était contenté de quelques clichés pour la décrire. En fin de compte, loin d'infirmer le mythe, la splendeur de la réalité venait le confirmer. Oui, sur l'île de Mâs a tierra, tout m'a aidé à revivre mon rêve d'enfant. Ce fut un beau cadeau que m'a donné la vie.

Telle qu'elle apparaît encore trois siècles après le séjour de Selkirk, et pour peu que les hommes sachent la préserver, cette petite île des mers du Sud contribuera à pérenniser le mythe de Robinson auquel d'innombrables lecteurs, nostalgiques de leur enfance, resteront pour longtemps profondément attachés.

Notes

- 1 Un seul exemple : après s'être déshabillé « pour nager jusqu'à l'épave », comment pouvait-il, une fois arrivé sur le pont, « se remplir les poches de biscuits » ?
- 2 Rousseau oublie que l'île imaginée par Defoe n'était pas dénuée de ressources et que Robinson avait trouvé dans l'épave du navire des provisions et des outils.
- 3 Catherine WOILEE, fille d'un officier français installé aux Indes, avait épousé un Anglais d'origine huguenote, George Grand. Après une incartade de la belle, son mari la quitta. Elle mena ensuite la vie d'une femme entretenue jusqu'à ce qu'elle rencontre Talleyrand qui l'épousa civilement en 1801. Elle se présentait en disant : « Je suis d'Inde ». L'un de ses anciens amants lui décocha un trait particulièrement blessant : « C'est la belle et la bête ensemble ».
- 4 Erudit, éveillé d'idées, pionnier des études comparatives, il fut Conservateur de la bibliothèque Mazarine avant d'enseigner la littérature comparée au Collège de France à partir de 1841.
- 5 Excellent germaniste, Michel Tournier ne pouvait ignorer l'existence du roman *Simplicissimus* de Grimmelshausen publié en 1699. Après avoir été jeté sur un îlot au large de Madagascar, le héros de ce récit picaresque refuse de retourner dans le monde civilisé. Donc le choix inattendu du Robinson de Tournier, que la critique avait salué comme une trouvaille de génie, n'était pas vraiment une nouveauté.



Réponse du docteur André BÉRUTTI au discours de réception de Robert GIANNONI

Vous venez, monsieur, par la magie de votre brillant discours, de faire resurgir des souvenirs d'enfance en nous entraînant à votre suite dans les aventures de Robinson Crusoé.

Toutes et tous, nous les avons lues, ces aventures, souvent dans des éditions abrégées destinées à la jeunesse, les filles bénéficiant depuis 1856 de la Bibliothèque rose illustrée de belles gravures, les garçons disposant à partir de 1924 de la Bibliothèque verte plus austère et moins bien illustrée.

Si le personnage de Robinson exerce sur nous une telle fascination, c'est en effet qu'il demeure étroitement lié à ces lectures de notre enfance. « Il n'y a peut-être pas de jours de notre enfance que nous ayons si pleinement vécus, écrivait Marcel Proust (*Journées de lecture*), que ceux que nous avons cru laisser sans les vivre, ceux que nous avons passés avec un livre préféré. »

Mais vous nous avez raconté autre chose que les aventures de Robinson. Vous nous avez plongé au cœur d'un mythe que vous avez qualifié de « singulière aventure », qui est un peu la vôtre, celle de la découverte de l'île par Juan Fernandez, celle du marin Selkirk, celle des robinsonnades, anthroponyme inventé par Karl Marx. Vous nous avez montré que les aventures de Robinson sont autre chose qu'un livre pour la jeunesse, mais un livre que Malraux, et après lui votre camarade d'agrégation, Dominique Fernandez, ont mis sur le même plan que les aventures du « chevalier à la triste figure ». Paul Bourget l'a aussi écrit en 1925 dans la préface du *Voyage du centurion* d'Ernest Psichari : « À quoi tient-elle cette crédibilité qui fait que nous disons couramment « un don Quichotte », « un Robinson ? ».

En 2001 notre regretté collègue Pierre Lapras avait abordé le thème de Robinson, citant saint Augustin : « L'homme ne peut réaliser son humanité qu'au sein de la communauté. », et Rainer Maria Rilke : « Votre solitude vous sera soutien et foyer. C'est d'elle que vous tiendrez tous vos chemins. » Citations en apparence paradoxales qui conduisaient notre ami à conclure : « Le thème de Robinson n'est pas anodin, et touche peut-être à l'essentiel de notre humaine nature ? »

Ces quelques réflexions inspirées par votre propos me conduisent au nom de tous nos collègues à vous remercier chaleureusement pour avoir choisi ce beau sujet pour votre discours de réception.

Vous avez eu la gentillesse de faire de moi en quelque sorte votre troisième parrain en me demandant de faire la traditionnelle réponse, ce qui m'a honoré et touché, mais aussi angoissé, en me donnant le sentiment d'être à cette tribune un intrus, voire un usurpateur. C'est en effet à André Leroy, malheureusement absent, que nous devons votre présence parmi nous. Votre second

parrain, Philippe Granarolo, m'a autorisé à me livrer à « l'exercice agréable et périlleux à la fois », selon les termes du président Marmottans, qu'est la traditionnelle réponse à un discours de réception à l'académie du Var. Il est à mes côtés pour vous accueillir et me soutenir. Je l'en remercie !

C'est ainsi que j'ai l'agréable devoir de parler de vous, au risque de heurter votre discrétion et votre modestie, en exposant devant votre famille, vos amis et vos collègues, et devant un si nombreux public, les étapes d'une vie riche et bien remplie.

Vous êtes né à Toulon en 1929 d'un père corse, employé municipal, trop tôt disparu. Il est permis de se demander si cette insularité paternelle n'a pas été à l'origine de votre goût des îles. Y aurait-il un gène de l'insularité ?

Votre mère adorée, toulonnaise, était la petite-fille d'un charpentier piémontais arrivé à Toulon en 1848 pour devenir charpentier de marine à l'arsenal.

Ainsi vos parents, à eux deux, ont illustré le thème des mouvements de population dans le Var traité lors d'une récente commission d'Histoire.

Toulon, c'était pour vous le quartier de Siblas sur les basses pentes de notre montagne tutélaire.

Avez-vous, dans votre enfance toulonnaise, rêvé d'aventures, avez-vous, comme l'écrivait Théophile Gautier, « bâti sous la table du salon des cabanes avec des bûches » sous le regard bienveillant de votre maman ? Vous avez en tout cas rêvé d'îles, puisque pour l'enfant que vous étiez tous les bateaux qui sous vos yeux quittaient le port avaient pour unique destination une île, l'île natale de votre père.

Vous nous avez raconté votre premier contact, auditif pourrait-on dire, avec Robinson Crusoé à l'âge de sept ans, vous m'avez parlé de votre curiosité, de votre « bougeotte » qui vous conduiront vers des horizons si lointains et si variés.

Pour l'heure vous voilà élève au collège des pères maristes à Toulon. Après le baccalauréat vous partez pour Montpellier où vous préparez le concours d'entrée à l'École normale supérieure. Mais, au milieu de la deuxième année de classe préparatoire, une primo-infection tuberculeuse vous empêche de présenter les épreuves écrites et met fin à vos ambitions d'étudiant.

C'est ce que vous appelez votre première malchance et votre première chance, et vous citez les paroles bienveillantes et encourageantes de votre mère : « Quand le bon Dieu ferme un porte, il ouvre une fenêtre. »

En effet, une convalescence de deux mois dans le Piémont vous fait découvrir l'Italie et vous familiarise avec les lieux de la campagne napoléonienne : Montenotte, Monte-Legino, Dego.

Inscrit à la faculté des lettres de Montpellier vous obtenez la licence de lettres classiques et, dans la foulée, la licence d'italien, puis le C.a.p.e.s où vous sortez Major.

Survient en 1955 une deuxième malchance : vous êtes rappelé en Algérie comme sous-lieutenant. Vous y crapahutez pendant toute une année au bout de laquelle s'ouvre une superbe fenêtre : vous êtes nommé attaché culturel au Palais Farnèse, puis chargé de cours de langue et littérature françaises à l'université de Pise, et enfin professeur associé à l'université de Trieste.

Vous aviez entre-temps été admis au concours d'agrégation d'italien. Vous en avez retenu une si piquante anecdote que je ne peux pas résister au plaisir de la raconter : entrant dans l'amphithéâtre de la Sorbonne où l'appariteur venait de vous conduire pour présenter votre leçon, vous êtes surpris par une salve d'applaudissements. Parmi le public une volée de jolies jeunes filles se lève comme pour faire une haie d'honneur à celui qu'elles attendaient. Qui ? Robert Giannoni ? Non ! Mais un jeune homme beau comme un ange de Botticelli qu'elles accompagnent jusqu'à la sortie et, du coup, vous vous retrouvez dans une salle vide, seul face à vos cinq examinateurs. En fait, ces « charmantes » étaient venues soutenir Dominique Fernandez qui avait tiré au sort la même série que vous et vous avait précédé. Elles ignoraient alors que le charmant Normalien qu'elles admiraient se dirait, un demi-siècle plus tard « premier académicien ouvertement gay » !

Vous, vous aviez épousé une belle ombrienne dont nos saluons la présence. Enseignante pendant sept ans, elle vous donnera deux filles et un fils, brillants tous les trois, et vous suivra dans tous vos postes. Elle est entourée ce soir par Gisèle et Serge. Il manque Ariane.

Surviennent les événements de mai 68 qui vous choquent et vous incitent à renoncer à un poste de maître-assistant à la Sorbonne, après que vous ayez obtenu un doctorat de littérature comparée. Le sentiment d'être inutile dans le climat contestataire du monde universitaire vous pousse à claquer la porte de la Sorbonne et à ouvrir une nouvelle fenêtre. Et quelle fenêtre ! Ouverte sur le large, sur la côte est du Pacifique, au Chili, où vous occupez de 1971 à 1974 le poste de directeur de l'Alliance française. C'est là que se font vos retrouvailles avec Robinson Crusoé et votre premier contact avec son île.

Vous avez connu le Chili d'avant le coup d'État de 1973 puis la dictature militaire de Pinochet, mais vous avez, lors de notre entretien, pudiquement écarté l'évocation de cette douloureuse période.

Vous retrouvez ensuite l'Algérie que vous aviez connue comme rappelé. Vous y êtes pendant cinq années directeur du centre culturel français, chargé de la communication auprès du consulat général de France à Oran.

Une courte période de deux ans vous ramène en France, à Grenoble où vous êtes nommé inspecteur d'académie. Mais cette sacrée « bougeotte » et aussi le goût de l'aventure et de l'action vous conduisent en Nouvelle-Calédonie. Encore une île !

Vous y êtes recteur de la Nouvelle-Calédonie et de ses dépendances. Tout en préparant le projet de l'université du Pacifique, vous faites construire deux lycées et six collèges, un tous les cinquante kilomètres. Vous voilà à présent bâtisseur ! Qui parlait d'inutilité ?

En 1984 vous retournez en métropole pour occuper le poste d'inspecteur d'académie à Dijon, puis à Nice où, à l'heure de la retraite, le maire vous nomme membre du comité de direction du Centre universitaire méditerranéen.

En 1995, une autre fenêtre s'ouvre : vous êtes élu à Menton où vous exercez un mandat de six ans comme maire-adjoint, délégué à la culture et à la coopération transfrontalière.

La famille Giannoni a déménagé dix-sept fois, la dernière vous ayant ramené dans votre ville natale pour notre plus grand bonheur. Vous me disiez que dans chaque nouveau logement vos enfants saluaient le talent de leur maman qui, disaient-ils, « partout reconstruisait la maison ». En arrivant à Toulon, vous continuez à présider à distance la section des Alpes-Maritimes de l'Ordre des Palmes académiques dont vous êtes Commandeur, vous fréquentez la *Dante Alighieri*, dont vous assumez la présidence en 2009 dans des conditions difficiles, vous fréquentez l'académie du Var dont vous devenez membre associé en 2005.

Vous avez présenté de nombreuses communications passionnantes sur des sujets puisés par votre curiosité dans vos voyages et maîtrisés grâce à votre grande culture. L'Italie avec *La Bataille du lac Trasimène*, l'Algérie avec *Baya, le destin d'une femme algérienne*, Le Chili avec *Les premiers visiteurs de l'île de Pâques* puis *Le drame méconnu du peuple pascuan*, *Juan Fernandez, pilote des mers du Sud* et enfin *Claude Gay, un naturaliste varois au Chili*. Cette dernière communication a été choisie pour être présentée par vous sous la coupole de l'Institut en octobre 2011. Vous y avez été brillant, et à travers vous, c'est l'académie du Var qui a été honorée.

Enfin en présentant une « Heure » sur *Le Grand Meaulnes aujourd'hui* vous annonciez ce monde du rêve, et peut-être cette nostalgie de l'enfance et de l'adolescence qui vous ont conduit aujourd'hui à nous parler de Robinson Crusoé. Vous avez d'ailleurs publié en 1972 un ouvrage intitulé *La Fortune littéraire d'Alain-Fournier en Italie*. Ce titre s'ajoute à un *Traité de prononciation française* paru en Italie en 1962, à une large participation à un ouvrage collectif intitulé *Châteaubrillances*, édité pour le centenaire du lycée français de Rome, et à de nombreux articles et recensions dans des revues scientifiques. Je serais incomplet si je n'ajoutais pas que vous êtes Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre national du Mérite et Chevalier du mérite de la République italienne.

C'est cet homme discret et chaleureux, bienveillant et souriant, d'une exquise courtoisie, c'est cet homme d'action, de conviction et de culture que nous accueillons ce soir dans notre compagnie. Oui, monsieur, nous sommes heureux de recevoir celui qui vient de nous sortir du quotidien en nous parlant de Robinson Crusoé.

Vous nous avez opportunément parlé du Genevois Rousseau dont 2012 est le trois-centième anniversaire. Saviez-vous qu'à l'autre extrémité du lac, à Vevey, alors que Jean-Jacques écrivait *L'Émile*, un Émile inconnu de 9 ans rêvait de terres et d'îles lointaines ? Il s'appelait Aimé-Louis-François Dumoulin. Il fera paraître une suite de 150 gravures un peu naïves, destinées à illustrer *Les Aventures de Robinson Crusoé*.

Saviez-vous qu'une des meilleures traductions en français de Robinson a été faite en 1836 par ce Pétrus Borel, le Lycanthrope, dont Roland Billault nous a parlé récemment ? Tout cela vous le savez ! Vous savez tout sur Robinson Crusoé !

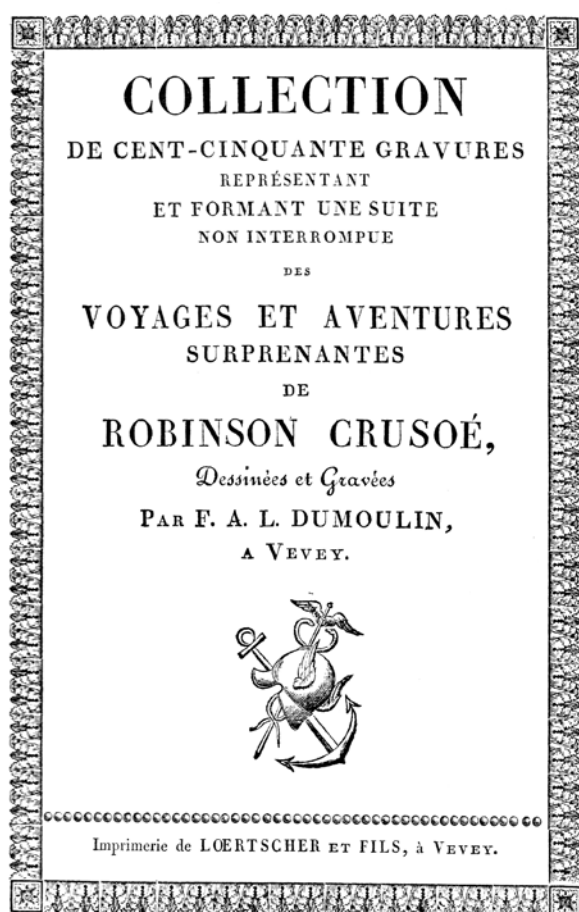
Et voilà que je tombe dans le travers qui rend périlleux l'exercice de la réponse ! Ajouter un complément au discours est conseillé ! Refaire la conférence est déplacé ! Pourtant permettez-moi puisque vous aimez les îles, d'en évoquer trois, presque désertes, plus souvent enfer que paradis.

Clipperton, station météo dans l'océan Indien, fréquenté de 1966 à 1969 par deux médecins de la marine, l'île des Sables où sont abandonnés en 1761 soixante esclaves. Quinze années plus tard le chevalier de Tromelin ne trouvera que sept femmes et un petit garçon. Enfin Juan de Nova dans le canal du Mozambique où, jeune médecin de la marine, j'ai débarqué en 1963, pour donner mes soins à un travailleur, plus esclave qu'ouvrier, blessé en travaillant dans les mines de guano.

C'est vous, Monsieur, qui avez ravivé ce souvenir de jeunesse, comme vous l'avez fait certainement pour d'autres auditeurs de votre beau discours. Vous nous avez beaucoup appris, vous nous avez donné à rêver et à réfléchir sur la condition humaine. Merci ! Très grand merci ! Nous sommes heureux, fiers et honorés de vous confier ce vingt-neuvième fauteuil, et nous souhaitons que vos préoccupations familiales et vos occupations extra-académiques vous permettent de participer encore longtemps aux activités de l'académie du Var dont vous illustrez si bien la devise : « Je rassemble ce qui est épars ».

Cher ami, soyez le bienvenu !

André BÉRUTTI



Robinson et sa Compagnie ayant quitté Tibolsk avec le jeune prince Galibien inconnu, sa petite Caravanne composée de 16 hommes est attaquée par un parti de Tartares Calmouks mais s'étant bien retranchée dans un petit Bois elle les repoussa avec perte.

LE CONCEPT DE CULTURE, ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

Pierre GOUTX

Le 18 janvier 2012

De nos jours, le mot culture fait partie de ce vocabulaire étrange, inquiétant, envahissant qui a introduit une sorte de fonction dévorante dans notre langue et dont la boulimie sémantique est inépuisable et confusionnelle : culture classique, culture moderne, culture artistique, culture industrielle, culture scientifique, politique, agriculture bien sûr.

Dès que l'on a adopté ce vocable à géométrie variable, une dérive vertigineuse a commencé. Ce mot savant, que son usage journalistique a fait entrer dans la langue courante : mot valise, mot écran, peut désigner du même souffle Platon et Coluche, saint Thomas d'Aquin et Yves Montand, Einstein et Françoise Giroud, Michel Ange et Ève Ruggieri. La culture est « sans rivages », selon l'académicien Marc Fumaroli, c'est le tonneau des Danaïdes de l'esprit, elle a atteint, je cite « une plénitude consommatrice qui englobe aussi bien l'industrie de la chaussure (voir l'écomusée de Romans) que les cours de la Bourse et les foires à la ferraille ».

Dans cette acception encyclopédique, culture pourtant n'est pas un mot français, c'est un germanisme mâtiné d'anglicisme. En allemand *Kultur* avec un « K », terme noble et de poids, a désigné depuis le XVIII^e siècle les manifestations diverses et variées de la langue nationale et du génie germanique, disons plutôt prussien ou même bismarckien. Dans le même temps culture a adopté en Français le sens pluriel ethnologique et anthropologique qui va du langage aux outils, des mœurs aux gestes, des coutumes aux rites par lesquels une société humaine se construit et se maintient contre la nature par essence, hostile. Le mot culture devient alors un conglomérat de cultures : culture rock, culture jeune, culture de parti, culture d'entreprise, culture artistique ou technico-scientifique, sans que le dénominateur commun apparaisse, même l'antithèse entre nature hostile et culture d'invention humaine est entièrement perdue de vue.

Mais il n'est pas question ici d'envisager le mot culture dans le sens bismarckien de *Kulturkampf* qui s'opposait en quelque sorte à civilisation par son particularisme. La culture, au sens reconnu chez nous, est une idée socio-ethnologique radicalement différente, contagieuse, cosmopolite, sociale, hospitalière à tous, parce que dépourvue de racines mystérieuses et de dieux indigènes. D'ailleurs, les Allemands ont dans leur langue un autre mot qui voisine mieux avec cet aspect culturel, c'est le mot *Bildung* qui, *stricto sensu*, signifie formation, mise en image, en forme, en épure.

Ces généralités énoncées quant à l'usage abusif du mot culture, venons en au concept culture, à la notion essentielle de porteur contemporain d'une culture héritière du passé, face à notre modernité dévorante : *Qualis !* Quelle est-elle ? Basale mais caduque, donc *a priori* à exclure, pierre d'angle, poutre maîtresse ancestrale à brûler, ou bien socle séculaire, trésor d'expérience humaine à protéger des excès délirants des technico-scientifiques modernes. Il semble donc, pour éviter Babel, que soit venu le temps des définitions précises.

Toutefois, au préalable, faisons le distinguo bien français entre culture individuelle et culture collective. La culture individuelle, c'est pour chacun, la construction personnelle de ses connaissances donnant la culture générale, culture collective, c'est la résultante de l'ensemble des cultures individuelles d'un peuple qui par ce biais fonde une identité culturelle. J'ajoute, pour la culture individuelle, une dimension d'élaboration, de construction continue (*Bildung* se traduisant par éducation) et pour la culture collective, son adéquation à une unité fixatrice d'identités, d'évolution lente et qui relève de l'Histoire, donc beaucoup plus rigide. C'est dans cette dichotomie que les deux significations peuvent s'opposer. La Science, toujours en évolution, n'est pas de ce fait rattachée dans les acceptions populaires au concept de culture individuelle alors qu'elle fait partie intégrante du terme. Sa rigueur, sa rigidité pourront même conduire à des contre-cultures. Par bonheur, l'Histoire et l'Art font se rejoindre les deux concepts, la connaissance des Arts et de l'Histoire nourrissant l'individuel, son intégration *de facto* est obligatoire dans l'entité collective.

Pour en finir, en langue française, depuis 1862, le dictionnaire national Bescherelle fait déjà l'amalgame sous l'appellation bien connue de « culture générale », reprise par le petit Larousse de 1980, qui permet à chacun de militer pour l'un ou l'autre sens, poussant la synonymie jusqu'au mot « civilisation » : appartenance à une même culture. Ce dédale sémantique nous fait obligation de remonter aux sources, à l'origine vraie du mot, c'est à dire à notre langue mère le latin. Culture vient du verbe *colo, colis, colui, cultum, colere* qui veut dire, au sens propre, façon qu'on donne à la terre pour la rendre plus fertile et au sens figuré, soin que l'on prend de l'esprit et des arts.

Cultura, féminin de *culturus*, ancien participe futur disparu des langues, contient une notion d'avenir, de choses qui peuvent arriver, qui sont en instance d'accomplissement. Rappelez vous le classique salut

des gladiateurs à César : *Ave, Morituri te salutant* (*Morituri* : ceux qui vont mourir). L'hébreu lui n'a pas de futur, il a un temps d'inaccompli très voisin, le futur est dans le présent, c'est un présent vers l'avenir. Je suis celui qui suis. D'ailleurs le mot futur, dont nous dissertons, vient de *futurus* qui n'est pas autre chose que le futur du verbe irrégulier *esse* : être ; quoi de plus ontologiquement présent ? Pardon pour ce pédantisme de linguiste, c'est pour mieux démontrer la richesse de notre langue vernaculaire, véhicule essentiel de culture individuelle aussi bien que collective.

Depuis cinq siècles environ, François I^{er} en 1530 établissait le français comme langue officielle, puis au XVII^e siècle, de grands écrivains donnèrent au français classique ses lettres de noblesse. Ainsi se développa la culture française dans l'Europe des Lumières, notamment parce que sa langue était parlée dans plusieurs cours princières. Cette prééminence était due au rayonnement culturel de notre pays et à l'admiration que certains souverains étrangers (Prusse et Russie notamment) portaient à tort ou à raison aux souverains français.

Je ne rejette pas dans l'oubli, ni par manque d'intérêt ce que fut la culture médiévale, tant architecturale qu'écrite, mais elle était réservée à un petit nombre, l'écriture notamment relevant des moines copistes.

Vint alors la Renaissance dont chacun, ici, connaît l'œuvre émancipatrice et l'intérêt dans les domaines de l'esprit et de l'art.

Je voudrais plutôt m'attarder sur ce qui est plus proche de nous et qui influe sur notre quotidien aussi bien dans le domaine matériel intellectuel et même spirituel.

C'est Cicéron lui-même qui, dans les *Tusculanes*, utilise le terme « culture » en l'appliquant à l'être humain. Je cite : « *ut ager quamvis fertilis sine cultura fructuosus esse non potest sic sine doctrina animus cultura antem animi philosophia est* ». Traduction libre : un champ si fertile soit-il ne peut être productif sans culture, il en est de même pour l'humain sans enseignement. Rousseau dans *l'Émile* livre I, lui fait écho : « On façonne les plantes par la culture et les hommes par l'éducation. Si l'homme naissait grand et fort, sa taille et sa force lui seraient inutiles jusqu'à ce qu'il eut appris à s'en servir » et il ajoute déjà cette réflexion écologique : « le pays n'est pas indifférent à la culture des hommes, ils ne sont tout ce qu'ils peuvent être que dans les climats tempérés ». Ces références conjointes veulent bien confirmer que l'humaine condition ressemble à une terre cultivable portant en elle-même de façon permanente et récurrente, des fonctions créatrices, adaptatrices, destructives et régénératrices, toutes facultés rattachables à l'homme et à son égotisme stendhalien. Ainsi donc, comme pour l'agriculture où alternent, labours, semailles, fertilisation, assolement et récolte, nous verrons pour cette matière qu'est l'esprit humain, comment se conjuguent l'éducation, l'instruction, la formation, la spécialisation, l'opinion tout court, cela sur un fond d'hérédité incontournable que l'on voudrait bien contourner hélas ! D'où l'antithèse ethnologique et le conflit Science et Nature ; vaste sujet, vaste programme si nous voulions parcourir le champ

de la culture dans toutes ces options. Telle n'est pas mon intention, rassurez vous.

À partir de quelques exemples choisis qui me paraissent significatifs, je voudrais mettre en exergue les fondamentaux de notre héritage culturel commun occidental, puis entrouvrir dans quelques domaines les portes de l'aventure culturelle moderne dite numérique. C'est Jacqueline de Romilly, académicienne et helléniste, célébrée récemment ici même, qui disait en 1987 « l'important est de faire connaître les expériences passées non pas comme des modèles à imiter mais comme des références pour comprendre le présent ». Je vous propose donc d'évoquer trois références couvrant à peu près 150 ans d'âge, de 1533 à 1662, qui me paraissent devoir toujours s'imposer comme base de la culture française dite classique.

Michel de Montaigne

Montaigne, châtelain périgourdin, bon vivant, auteur des *Essais*, semble mieux que Rabelais assumer la continuité avec la pensée antique. Il lisait Sénèque dans le texte ; enfant, son précepteur allemand ne s'entretenait avec lui qu'en latin. Si vous avez eu la joie de parcourir les *Essais*, vous avez constaté que pas une page n'est exempte de la langue de Rome ; il avait d'ailleurs hésité pour la première édition de son manuscrit entre le latin, le gascon et le français. Cette œuvre qui est avant tout un autoportrait, illustration exacte du « *Ὦνοθι σεαυτον* » socratique poussé jusqu'au tréfonds de lui-même, aboutit finalement à l'interrogation majeure de notre temps : que sais-je ?

Tout notre savoir moderne nous laisserait-il sans certitudes absolues ? Serions-nous toujours des sceptiques en quête d'ataraxie. Dans le livre I chapitre XXV, intitulé *Du pédantisme*, Montaigne donne son secret, certes à partir du douillet confort de la tour d'Eyquem, c'est la phrase basique de notre culture : « Il vaut mieux une tête bien faite qu'une tête bien pleine ». À cette injonction vont faire écho deux autres références avec chacune son importance singulière, la chronologie soutenant la gradation.

René Descartes

Descartes, d'abord représente l'affranchissement de la pensée longtemps prisonnière de formalisme scolastique. En ce début de XVII^e siècle la pensée prend conscience de sa force, de ses lois et de ses besoins. Descartes fut à la fois un mathématicien (inventeur de la géométrie analytique), un physicien et un physiologiste. Cet ensemble en a fait un philosophe de la raison, fondateur de la certitude scientifique, sur une méthode rigoureuse : l'échec des tentatives de Copernic et de Galilée le poussèrent à rompre définitivement avec la tradition en séparant soigneusement le domaine de la religion et celui de la science.

Dans le *Discours de la Méthode*, première partie, il écrit : « Les vérités qui conduisent à la religion sont au dessus de notre intelligence, je n'eusse osé les soumettre à la faiblesse de mes raisonnements ; je pensais qu'il était besoin de quelque extraordinaire assistance du ciel et d'être plus que l'homme ». Descartes entreprit d'édifier

une science nouvelle dont le fondement serait la faculté essentielle de l'être pensant : la Raison. D'où la célèbre formule : « je pense donc je suis ». Toute la philosophie du XVII^e siècle est inspirée du cartésianisme, de Malebranche à Spinoza, et c'est finalement le *Discours de la Méthode* qui détrône le Latin du privilège de traduire la pensée philosophique désormais exprimée en français. Au XVIII^e, l'autorité des Anciens est rejetée en littérature comme celle d'Aristote en philosophie, enfonçant en plus le clou par le libre examen des questions religieuses, si bien que l'on peut dire que le *Discours de la Méthode* a donné pour deux siècles la formule de l'esprit français.

Blaise Pascal

C'est ici que je dois en appeler à mon troisième référent, le plus grand à vrai dire, qui va par sa démarche philosophique, formaliser le dilemme universel de l'esprit humain et ouvrir de ce fait la porte de notre modernité : j'ai nommé Blaise Pascal. Quelle gloire pour le France et l'Europe de compter parmi les siens un génie de cette taille, mort à 39 ans, un quart de siècle avant l'arrivée du quaker W. Penn dans ce qui sera la Pennsylvanie (pardon pour cet orgueil de préséance). En seulement trois décades, il apprit la géométrie, seul et en cachette. Dès l'âge de seize ans, il rédigea un *Essai sur les coniques* dont on prétend que Descartes en conçut de la jalousie.

À 18 ans, il imagina et fit construire une machine arithmétique montrant déjà sa préoccupation des applications pratiques de la science, à laquelle il paraissait devoir consacrer sa vie (travaux sur le vide et la pression atmosphérique), parution en 1654, à 31 ans, de l'ouvrage de *l'Esprit Géométrique*. Survient alors un accident de voiture au pont de Neuilly qui le plonge dans une crise de mysticisme (nuit d'extase du 24 novembre 1654), et détermine son orientation sur Port Royal et le Jansénisme.

Si la foi chrétienne, avec les nuances que l'on sait, constitue la base théologique de la culture de mes trois référents, c'est la distinction pascalienne entre esprit de géométrie et esprit de finesse que je veux développer. Parce qu'il y a dans les fameux feuillets des *Pensées* un ensemble prémonitoire, une matière à affronter au concept moderne de culture, sa nature, son orientation, sa diffusion numérique dans tous ses états.

Vous me pardonnerez une citation un peu longue de Pascal extraite des *Pensées* :

« En l'un, les principes sont palpables, mais éloignés de l'usage commun ; de sorte qu'on a peine à tourner la tête de ce côté-là, manque d'habitude : mais, pour peu qu'on l'y tourne, on voit les principes à plein ; et il faudrait avoir tout à fait l'esprit faux pour mal raisonner sur des principes si gros qu'il est presque impossible qu'ils échappent.

Mais dans l'esprit de finesse, les principes sont dans l'usage commun et devant les yeux de tout le monde. On n'a que faire de tourner la tête, ni de se faire violence ; il n'est question que d'avoir bonne vue, mais il faut l'avoir bonne ; car les principes sont si déliés et en si grand nombre, qu'il est presque impossible qu'il n'en échappe. Or, l'omission d'un principe mène à l'erreur ; ainsi, il faut avoir la vue bien nette pour voir tous les principes, et ensuite l'esprit juste pour ne pas raisonner faussement sur des principes connus.

Tous les géomètres seraient donc fins s'ils avaient la vue bonne, car ils ne raisonnent pas faux sur les principes qu'ils connaissent, et les esprits fins seraient géomètres s'ils pouvaient plier leur vue vers les principes inaccoutumés de géométrie. Ce qui fait donc que certains esprits fins ne sont pas géomètres, c'est qu'ils ne peuvent du tout se tourner vers les principes de géométrie ; mais ce qui fait que des géomètres ne sont pas fins, c'est qu'ils ne voient pas ce qui est devant eux, et qu'étant accoutumés aux principes nets et grossiers de géométrie, et à ne raisonner qu'après avoir bien vu et manié leurs principes, ils se perdent dans les choses de finesse, où les principes ne se laissent pas ainsi manier...

Et ainsi il est rare que les géomètres soient fins et que les fins soient géomètres, à cause que les géomètres veulent traiter géométriquement ces choses fines, et se rendent ridicules... Mais les esprits faux ne sont jamais ni fins ni géomètres »

Pensées (folio B1)

Pascal conduit une analyse comparative de l'un et de l'autre. Il discerne avec finesse ce qui les distingue et déduit géométriquement les conséquences de leurs traits spécifiques. Ce texte donne la mesure d'un esprit lorsqu'en lui sont réunis, comme une grâce, l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse. « Comme une grâce », car l'auteur souligne combien ces deux esprits sont rarement conjoints.

Esprit de géométrie et esprit de finesse

Ainsi donc dans ce passage, voici énoncé le constat et la distinction de deux formes de l'esprit humain : l'esprit de géométrie c'est à dire scientifique pur et l'esprit de finesse c'est à dire celui hérité de la culture gréco-latine qui préside aux humanités dites classiques et aux beaux-arts dans la plus large acception du terme.

Si nous ne connaissions absolument rien de Pascal en dehors de ses écrits scientifiques, nous serions en droit de le regarder comme le premier des positivistes, tant il s'est efforcé méthodiquement de n'enfermer que des faits dans la trame des mots. Il revendique les droits exclusifs de l'expérience et de la raison contre l'autorité soit du pouvoir temporel soit de la tradition. « Le pouvoir des rois, écrit-il à la reine Christine de Suède n'est qu'une image du pouvoir des esprits sur les esprits qui leur sont inférieurs... Ce dernier pouvoir me paraît même d'un ordre d'autant plus élevé que les esprits sont d'un ordre plus élevé que les corps et d'autant plus équitable qu'il ne peut être dépassé et conservé que par le mérite au lieu que l'autre peut l'être par la naissance et par la fortune ». Quant à l'autorité de la tradition, il déclare réserver pour les mystères de la foi que le Saint Esprit nous a révélés, cette soumission qui ne demande aucune preuve sensible ou rationnelle. Si la théologie est immuable dit-il, la physique est soumise à un perpétuel progrès. Les connaissances que nous ont transmises les anciens ont servi de degrés aux nôtres. C'est nous maintenant qui sommes les anciens et si le fait d'Antiquité pouvait être un titre de respect, c'est nous qui serions respectables. Mais non, n'est respectable que la vérité qui n'est ni jeune, ni ancienne, mais éternelle. Éternité, autre mot clé de Pascal, la quête de l'infini. Ce tourment autant que son génie scientifique s'est acquis une gloire éternellement jeune qui le fait vivre encore

parmi nous ; il est de notre époque comme il le fut des précédentes. Il est moderne aujourd'hui comme il le sera demain. Ces rivaux divers dans le domaine des nombres, des formes et des forces, les Descartes, les Newton, les Leibniz, les Fermat, ont en quelque sortes été absorbés par leurs œuvres ; Ce jeune homme qui n'a pas vécu quarante ans, dont les écrits tiendraient en un volume, ce « fou sublime, né un siècle trop tôt », dira Voltaire, a laissé une trace si profonde que nul penseur après lui, enthousiaste ou sarcastique, n'a pu en parler sans passion. On peut dire même que c'est ce côté affectif, ce côté cœur ; sentiment infiltrant sa rigueur scientifique, qui en ont fait le parangon de l'esprit de finesse. L'appel au cœur le fait nôtre, réclament les partisans de l'intuition créatrice. Relisons-le « qu'est-ce la Pensée, qu'elle est sottise, humiliez-vous raison impuissante, taisez-vous nature indocile » ! Voilà Pascal devenu l'ancêtre du pragmatisme de W. James et de Bergson. Quant à Rousseau, lui, il en fait l'apôtre de la liberté puisqu'il a instauré contre la froide raison, l'école du sentiment. Je me permettrai d'ajouter, par conviction personnelle, que c'est sans doute la méditation mathématique qui lui a fait entrevoir l'identité des valeurs esthétiques sous les apparences les plus diverses. Je veux dire, la perception d'une harmonie subtile, des accords subtils entre une pièce de Racine, un ballet de Lulli, un jardin de Le Nôtre : n'est ce pas cela le classicisme récurrent de l'esprit de finesse pascalien ? En somme une sensation soudaine et prégnante, un coup d'œil, un flair valant certitude, à cent lieues de l'esprit raisonneur géométrique.

La culture classique

Nous voici donc arrivés au cœur de mon propos, c'est à dire, à partir de ma trinité de référence, établir un bilan global de ce savoir dont peu ou prou, ici, nous sommes tous issus. Je veux dire la culture classique. Les Humanités depuis la Renaissance, soit environ quatre siècles, ont formé l'élite intellectuelle des nations civilisées. L'Europe intellectuelle, leur doit une grande part du prestige qui a fait de « ce petit cap occidental de l'Asie », comme le disait Senghor, le plus haut lieu de l'Esprit dans l'Histoire du Monde. Depuis quatre siècles philosophes, poètes, prosateurs, artistes parmi les plus grands, sont allés demander à ces disciplines la rigueur et la souplesse de leur intelligence avec cette forme d'élégance qui ajoute au prestige du génie.

Aujourd'hui, nous sommes mis en accusation. Ce qui était vrai hier a-t-il cessé de l'être aujourd'hui ? Les Humanités classiques nous auraient-elles isolés des lois de la vie moderne ? C'est en tout cas le reproche spécifique d'une solennelle gravité que l'on fait, surtout aux Humanités gréco-latines. À vivre dans ces siècles révolus, les jeunes générations prendraient le goût des horizons clos, du ratatiné, du moisi en quelque sorte, ou bien *a contrario*, ces jeunes prendraient l'esprit évaporé d'astrologues ou d'astrophysiciens étrangers à leur temps et à leur terre. En bref, les humanités classiques seraient impropres à former l'homme nouveau appelé à vivre dans un monde lui-même nouveau ; une société mécanisée, industrielle loin de la bucolique virgilienne. Rien à y faire. L'homme avec la fringale d'un nouveau Prométhée s'est rué à la possession du monde par la science. Chacun se sent pris et emporté malgré lui par un tournant accéléré de civilisation.

Avant d'aborder ce tournant essentiel de modernité que sera *in fine* la mutation numérique, je m'aperçois que dans l'immense champ de la culture, je n'ai traité qu'une seule façon de cultiver la matière spirituelle humaine à savoir la langue et la littérature. Reste vierge en effet le carré des beaux-arts, c'est à dire la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique, et l'art de la représentation, qu'elle soit théâtrale ou en image. L'homme cultivateur, l'ouvrier de tous ces chantiers, confronté à ce labeur qui exprime aussi la culture, ne peut avoir ici la place qu'il mérite, en raison même du temps qui m'est imparti.

Cependant, je voudrais dire un mot sur l'École avec un É majuscule qui enseigne notre langue, les langues mortes ou vivantes, mais aussi les chiffres, nous faisant progresser de l'écriture des signes jusqu'à la composition littéraire d'une part, et d'autre part par le nombre pour les scientifiques jusqu'à la numérisation. En introduction, je me suis élevé contre certains abus de langage qui pervertissent le sens des mots, l'École est de ceux-là en prêtant le flanc à la confusion : pour moi, l'École est le lieu d'excellence où des maîtres transmettent à des élèves du savoir, des savoirs porteurs d'une saveur intrinsèque, *Sapere Sapio* « qui a du goût » même racine.

L'École n'a pas pour but d'infuser chez les élèves une nouvelle manière pédagogique de devenir *sapiens*, savant. Ces sortes de « Bourdieuseries » nous ont coûté fort cher ; il suffit de voir les classements internationaux. On ne détruit pas impunément le rapport maître-élève, en substituant deux participes présents égalitaristes : enseignant-étudiant. Curieuse façon me semble-t-il, de maintenir l'autorité de celui qui a la charge d'enseigner ce qu'il sait à celui qui a tout à apprendre. Mais il y a mieux, puisque l'institution de tutelle elle-même ne s'appelle plus Ministère de l'instruction publique, qui seule à mon avis peut être obligatoire, laïque et gratuite. L'Instruction Publique est devenue l'Éducation Nationale ; et depuis un demi-siècle, comme si quelque chose était encore à corriger, on a créé conjointement un Ministère de la Culture... et de la Communication.

Voilà pourquoi, traitant du sujet de la culture, je me suis permis de souligner au passage jusqu'où peut entraîner la dérive du sens des mots. Certes, le Ministère de la Culture auquel on a ajouté non sans arrière pensée le terme Communication a en charge les beaux-arts et par voie de conséquence tout ce qui relève du patrimoine artistique.

Cet aspect de la culture est beaucoup plus marqué en Europe et en Asie qu'en Amérique, notamment aux États-Unis, pour des raisons historiques évidentes. Cependant les USA admirent le patrimoine culturel européen car il s'agit finalement de leurs propres racines culturelles. Ils en témoignent d'ailleurs par une présence bénéfique dans les mécénats, les marchés de l'art sculptural ou pictural, les échanges musicaux notamment des chefs d'orchestre. Ce respect des Américains pour l'histoire, disons monarchique, de la France peut paraître surprenant dès l'abord, mais il révèle un attachement à un patrimoine historique qu'ils n'ont pas. Créditions-les cependant d'une certaine reconnaissance pour le rôle de la France dans la défense de leurs libertés. Par le biais de la notion de patrimoine artistique, nous accédons à un autre champ de culture qui se nourrit du Beau et du

Vrai, de l'Universel. Cette triade que l'on essaye de par le monde de sanctuariser par des classements trans-civilisations arrivera-t-elle à s'imposer ? Le résultat est loin d'être acquis si j'en crois J.F. Mattei dans son livre la *Barbarie Intérieure*.

Selon lui, l'ancienne culture de l'âme, celle de Cicéron que j'ai citée dans les *Tusculanes*, de Montaigne, de Pascal, qui définissait les traits universels de l'honnête homme, a été vidée de sa substance pour se réduire à la culture formelle de cet être nouveau : « l'homme des masses », un type d'homme bâti sur quelques pauvres abstractions qui ne se définit plus à ses propres yeux, par sa pensée, mais par ses appétits indiscernables de ceux des autres « hommes de masses ». Citant Ortega y Gasset, Mattei ajoute : « alors que l'homme de la culture classique, l'homme civilisé, cherche à s'enrôler au service d'une règle qui lui est extérieure, qui lui est supérieure, l'homme des masses se satisfait d'une vie médiocre ou inerte qui, statiquement, le referme sur elle-même, et se condamne à une perpétuelle immanence ». Signe de cette état de « non-être » : le loisir, autrement dit le « divertissement » se substitue à la culture.

La crise de la culture

La crise de la culture, selon Hannah Arendt vient du fait, je cite : « Que ce n'est pas l'intérêt mais le goût qui doit juger de ce que l'on appelle culture ; car la culture, dans tout les sens du terme ne se connaît aucun intérêt, parce qu'elle est de part elle-même, un monde. Le goût *a contrario* suspend la subjectivité du sujet pour permettre à l'homme d'entrer dans le monde commun du sens où il rencontre le goût des autres hommes ».

Antoine Compagnon, dans *Cinq paradoxes de la modernité* décrit comme suit la culture artistique moderne : Superstition du nouveau, religion du futur, manie théoricienne, appel à la culture de masse, passion du reniement. On occulte l'homme, le monde et dieu pour se perdre dans la subjectivité. La modernité n'est autre que la dilatation du sujet. Comme le disait Dali « œuvre minimale, ego maximal » on délaisse le chant du monde dans son enracinement terrestre et son élévation céleste pour « l'effet choc », qui satisfait le seul cerveau reptilien devenu la norme.

Je ne poursuivrai pas la critique de la culture moderne sur tous les terrains, bien que Malraux ait proclamé « tout est culture ». Je suivrai plutôt Pascal dans sa formulation tautologique : « il faut de l'agréable et du réel, mais il faut que cet agréable soit lui-même pris du vrai ». Qu'il s'agisse de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, de la musique, des arts de l'image : écran ou pellicule, la culture doit être « l'excellence des œuvres de l'esprit », puisque toute civilisation, chacune originale s'est donné des critères de beauté, de vérité, de justice, en un mot d'excellence je le répète.

Or que voyons-nous à travers ce que J.F. Mattei appelle « le regard vide sur l'épuisement de la culture européenne » ? L'arrivée d'un pouvoir médiatique venu imposer l'immédiateté de l'actualité, c'est à dire la dictature d'un présent détrônant ainsi la vraie culture, celle qui, selon ma définition liminaire, est un futur en gestation d'avenir.

À la télévision, les acteurs ont succédé aux écrivains, les citoyens ne savent plus lire, les journaux n'ont plus de lecteurs, il y a donc de moins en moins de public pour la culture et les efforts pour créer une culture de masse se révèlent illusion.

Quand on relit quelques versets de *La Bible de Düsseldorf 1919*, on constate combien le programme de destruction de la société traditionnelle se réalise. On voit que l'art « est bien devenu insane, laid, et répugnant ». Le musée de Grenoble arbore fièrement un tableau peint avec les excréments de l'artiste. Ce qui devrait nous rassurer en décryptant le récent livret des spectacles du Théâtre de la ville, à Paris : l'obscénité est devenue chic, le royaume de Sodome n'a plus de frontières. C'est à dire que la culture chrétienne qui a fondé l'Europe est en danger de mort par subversion de sa substance. Or curieusement c'est un pape, Pie II, qui au milieu du XV^e siècle substituait le terme d'Europe à celui de chrétienté, prouvant bien l'identité entre les deux concepts et leurs territoires. C'est ce qu'une majorité de citoyens a voulu ignorer en rejetant le projet de constitution européenne établi par Valéry Giscard d'Estaing. Bien des auteurs ont voulu définir les traits identitaires de l'Europe. Pour le professeur Patocka porte-parole tchèque de la *Charte 77* et aussi Vaclav Havel, le souci de l'âme est la caractéristique essentielle de l'héritage européen. Pour Paul Valéry « l'Europe se ramène à trois influences : Rome, le Christianisme et la Grèce. Être Romain c'est avoir en avant de soi un classicisme et en aval de soi, une barbarie à soumettre ». J'estime que ces deux références me dispensent d'aborder l'art musical et ses mutations depuis l'harmonie grégorienne jusqu'à la musique techno de nos rave-parties.

Permettez-moi de conclure ce chapitre éminemment critique de la crise culturelle dans le domaine des arts par une réflexion d'Hannah Arendt mettant en cause « la confiscation moderne des œuvres culturelles par une société de masse qui les consomme au même titre que des objets d'usage. Le résultat n'est pas une désintégration mais une pourriture. » La culture est abolie par cette société qui confond la culture véritable avec l'industrie des loisirs, en témoigne la mort de l'œuvre artistique incarnée par Piero Manzoni (pardonnez moi le propos scatologique) qui vend au prix de l'or sa *Merda d'Artista* dans des boîtes que l'on s'arrache ; il s'agit donc bien de pourriture.

Or c'est face à cet enlaidissement du monde qu'Heidegger stigmatise en parlant de « dispositif d'arrondissement utilitaire », qu'arrive le processus inédit de numérisation. Le « fonctionnel » et non le beau devient dominant, l'état d'esprit est d'exploiter le monde et non de l'aimer. À vrai dire, convenons-en, l'homme s'est toujours tourné vers le pratique et l'utile, mais cela n'excluait pas une démarche poétique associée.

Alors réapparaît pleinement le dilemme pascalien, esprit de finesse / esprit de géométrie. La notion de culture avec le nombre, le chiffre, entre-t-elle en révolution ou en simple étape évolutive ? Tous les acquêts, au sens juridique du terme, sont-ils à rejeter ? Tous nos moyens classiques d'enseignement, de diffusion, de conservation, d'exaltation, sont-ils obsolètes ou seulement inadaptés pour accéder à cette forme de culture qu'on appelle la

culture de masse ? Y aurait-il confusion entre culture généralisée et culture générale ? Y aurait-il antinomie entre masse citoyenne éduquée et une élite intellectuelle qui ne s'est faite que par la volonté de s'extraire de cette même masse ? En d'autres termes, j'allais dire, faut-il se livrer corps et biens aux nouveaux moyens techniques pour accélérer le temps de l'accès des masses à la culture ? J'insiste non pas sur la spécificité, sur la qualité fondamentale des moyens mais sur l'accélération et la rapidité de leur mise en route. Nous sommes le siècle de l'immédiateté et de la vitesse, certes aurait-on oublié le vieil adage cicéronien *festina lente* hâte-toi lentement. Déjà à cette époque, on redoutait l'exponentiel.

On ne me fera jamais dire cependant que le progrès est haïssable et que le *statu quo* doit être permanent. Toutefois, interprétant en cela Pascal, je redoute la brièveté, la rigueur, la sécheresse du nombre, du chiffre pour traduire un sentiment, une pensée, un affect. La traduction en bits, en chiffres binaires, d'un document d'information, livre, enregistrement sonore, photo ou vidéo, les valorise en offrant un accès simple à notre héritage culturel et scientifique. Mais le livre électronique, la bibliothèque numérique, tous ces engins de communication offerts à tous, d'utilisation facile, à portée de main, faisant corps avec l'individu, nous projette, peu ou prou, dans un autre monde auquel la multitude s'efforcera d'accéder. Ce monde est nourri de l'esprit de géométrie même si l'utilisateur n'en sait rien. À la réflexion, cependant, pour qu'il soit à niveau, il constate qu'il sera préférable que ses études secondaires se soldent par un bac S. Quel service d'orientation consulté oserait vous conseiller pour vous débrouiller dans la vie autre chose que l'orientation scientifique ? Ainsi se pétrissent les esprits qui se détournent de l'affectif, de l'intuitif, du sentiment avec ses nuances d'émotion et ses pulsions. Ne ressentant plus un état d'émotion, de saturation, de stress, que le commerce des humanités classiques aurait pu apporter : ce fameux esprit de finesse, un DRH d'entreprise, un patron, en toute bonne foi, nourri de chiffres, de courbes et d'asymptotes, sera très étonné qu'on lui annonce un certain nombre de suicides parmi son personnel. Lui qui rêvait productivité, rendement, efficacité, tout cela certifié, de toute évidence, par le culte du chiffre, ne sentait pas que ce culte de géomètre détruisait dans son comportement la part d'esprit de finesse pascalien nécessaire à une vraie culture humaine.

Le côté bonhomme de Montaigne, l'honnête homme dont la tête est bien faite plutôt que bien pleine, s'explique à mon avis, par l'alternative pascalienne. Disséquant cette alternative, on en déduit le nécessaire équilibre des deux tendances de l'esprit pour obtenir une harmonie viable et même hautement rentable.

La mutation numérique

L'apparition du document numérique signifie qu'une part importante du savoir humain n'est plus destinée à l'impression, (d'où l'impact en retour sur le livre), mais à la circulation sur un réseau informatique en perpétuel changement. Ajoutons à cela l'Internet : la toile radicalise le numérique, tous les projets se vivent maintenant à l'échelle du Web, donc de la planète. Il devient absolument nécessaire de se familiariser avec

de nouveaux outils et de nouvelles techniques qui impliquent des façons de faire bouleversant des pratiques ancestrales. Facebook et Twitter comptent plus de 500 millions d'utilisateurs par mois. Twitter, comme vous le savez, permet de provoquer des rassemblements et des mouvements de foule instantanés. Je rappelle au passage un autre danger celui d'Internet : le droit à l'oubli n'existe pas, tout ce qu'on y met y perdure.

Mais je ne voudrais pas me laisser aller trop loin, hors du propos fondamental de cet exposé qui concerne essentiellement la culture, son objectif ainsi que les moyens anciens, modernes et ultramodernes d'y parvenir. Il reste évident à l'heure de la société de l'information que la numérisation apparaît à la fois comme un incroyable stimulant et une occasion de réfléchir à la manière dont la culture doit se vivre à l'aube du XXI^e siècle. Les enfants de ce siècle naissent avec une souris entre les mains, ce sont les natifs du numérique, de ce que j'appellerai *l'Homo numéricus*. Cet homme nouveau aura, comme citoyen, l'obligation formelle d'apprendre non seulement le « savoir-lire » de son temps, mais encore, à l'heure de cette société d'information, *l'homo sapiens*, devenu « *homo sapiens* », devra opter pour un concept de culture soit de tradition soit de modernité.

La culture numérique, par son déploiement technique rend partout présente la numérisation de nos tâches et de nos œuvres. Les notions d'interactivité, d'accessibilité, d'ubiquité et de connectivité semblent en être les propriétés les plus reconnues. Pourtant, ce mode d'interprétation du monde fondé sur la cybernétique, ne cesse de rencontrer des objecteurs, particulièrement chez les métaphysiciens. « Nous sommes voyageurs en ce monde », c'est Leibniz dans ses *Discours de métaphysique*. Le numérique devient ainsi l'objet d'un clivage entre deux conceptions de la culture : sociologique et philosophique. Voyons, sans prétendre être exhaustif, les concepts classiques retravaillés par la numérisation. Une conception anthropologique et sociologique qui définit la culture comme « ce fond complexe qui comprend le Savoir, la Croyance, l'Art, la Morale, le Droit, les Coutumes et toutes autres capacités et habitudes acquises par un homme comme membre d'une société ». Dans ce cas, le numérique a bien droit à ce titre de Culture, puisqu'il induit de nouvelles pratiques sociales (le courriel, le « chat », le SMS) de nouvelles habitudes (conduites par GPS), des arts nouveaux, des moyens nouveaux de diffusion de la culture classique, de nouveaux moyens de réalisation de culture émergente comme le cinéma numérique. Elle induit enfin toutes les modalités du partage des savoirs, savoir informatique aussi bien que généraux et, par la collégialité et les réseaux, remet en question le concept singulier d'auteur, ainsi que le fondement de nouveaux rapports humains. Voilà pour l'aspect sociologique.

La conception philosophique dans la lignée d'Aristote de Cicéron, de Herder, estime la culture comme l'éducation de l'homme libre, en gros le *mens sana in corpore sano*, plus les sciences et la religion. Pour les défenseurs de cette vision, le numérique usurpe le titre de Culture, car il n'est qu'un procédé technoscientifique pour gérer nos affaires courantes et nos tâches serviles. Comment parler d'une culture numérique quand on range sous ce vocable des choses aussi hétéroclites qu'un procédé

d'enregistrement du son et de l'image ou d'appareils dérivés (caméra, téléphone, lecteur de CD et autres biens culturels, disques, sites web) produits par ce procédé. Ce n'est pas parce qu'une imprimante est numérique qu'elle devient *ipso facto* « culturelle » alors qu'une machine à écrire mécanique reste dans le matériel de bureau.

La conception philosophique interprète cette numérisation comme un abandon de l'esprit qui ne serait que l'ultime version d'un désenchantement du monde, comme cela s'est vu avec la maîtrise scientifico-technique du monde déjà au XVI^e siècle. Loin de se préoccuper de valeurs, du sens de l'existence, cette technologie ne serait qu'une mise en ordre plus efficace du monde et de sa rentabilisation optimale, même dans le domaine de l'esprit. Loin d'incarner une culture, le numérique en signerait l'arrêt de mort. Pourra-t-il inaugurer une autre spiritualité ou n'est-il pas entrain de fabriquer à partir d'ersatz de cultures les nouveaux standards mondiaux de l'humanité uniformisée. Que peut le recueillement d'un monastère avec son jardin de simples, son labyrinthe, son flambeau immobile dans la nuit, une cloche qui tinte, sereine, face à sa numérisation en 3D, avec design sonore, boutique virtuelle couplée à une agence de voyages, le tout *on line* et *low cost* ? Le développement spirituel comme accomplissement de l'homme selon le modèle antique des arts libéraux peut-il être compatible avec le calcul binaire ? En un mot, les puces en silicium sont-elles la mort de l'âme ?

Nous devons donc parler du numérique comme d'un monde de pensée qui avance sur le monde une thèse : tout ce qui existe est susceptible de relever d'un programme, lui-même susceptible d'être exprimé par un calcul binaire, lui-même susceptible de permettre toutes sortes de simulations et d'actions prédéterminées. Grâce à qui ? Grâce à ces automates modernes qui délivrent de l'information. L'information ne signifie pas ici faire connaître mais faire agir par impression codée d'où l'appellation de « cybernétique ». L'art de gouverner de Platon, réduit à un programme d'actions géré par la cybernétique ! D'où la sévère critique au fond de Heidegger qui parle d'un projet de domination dont je vous livre les griefs principaux 1) la cybernétique rejette la référence au principe de fondement, 2) elle est la victoire de la Méthode sur la Science elle-même. « Si culture numérique il y a, ce n'est pas une culture de l'âme (*Bildung*) mais une culture de souches (*Lüchtung*) produites et sélectionnées en laboratoire », 3) elle porte atteinte à la liberté de l'homme qui exprime seulement les potentialités d'un programme, 4) dans ce monde cybernétique, la culture numérique prend son origine dans la mathématisation du monde et de la technique, dans l'idée que le calcul est l'essence même de la pensée, le terme logiciel impliquant que tout ce qui est pensable est calculable. Ce rappel d'Heidegger qui nous a quitté il y a une trentaine d'années environ nous ramène à mes trois références initiales ; Montaigne, Descartes et Blaise Pascal, c'est à dire à ce noyau dur et rayonnant de la pensée occidentale, en bref au dilemme pascalien, esprit de finesse et esprit de géométrie.

Arrivé à ce terme, je ne me déroberai pas à la nécessaire synthèse finale que suscite mon titre liminaire : quid de la culture entre tradition et modernité ?

Après ce que je viens de dire du numérique, je pense que l'esprit de géométrie, avec la machine à compter de Pascal,

laissait entrevoir la mutation cybernétique actuelle. Il y aura et il y aura plus encore une culture numérique au sens où un *Ars inveniendi* se met en place pour trouver librement une solution nouvelle à un problème nouveau. La numérisation comme technique permettant à tous l'accomplissement d'un style c'est à dire une manière dont la liberté exprime un bel esprit. « Le style c'est l'homme » (c'est Buffon le scientifique qui l'a dit).

Ce que je redoute, c'est dans cet esprit un impérium mathématique desséchant qui réduirait le fameux monopole du cœur. De sorte que, on le sent, je suis un adepte de l'esprit de finesse et il ne faut pas assimiler esprit de géométrie et raison ou esprit de finesse et cœur, car l'intuition intervient aussi bien dans la géométrie que dans la finesse. Pascal appelle cœur la faculté sauvant la raison de son impuissance naturelle. Le cœur est l'organe de la saisie immédiate des principes ; Si l'évidence d'un axiome ne peut être démontrée, c'est qu'elle se sent. Si les principes rendant intelligible une conduite ne sont pas déduits de propositions premières, c'est qu'ils sont immédiatement transparents par une sorte d'induction implicite. Voilà pourquoi Pascal conçoit le cœur comme une sorte d'instinct « Les Principes se sentent, les propositions se concluent » (*Pensées* B.289).

Pour moi, l'esprit de finesse est celui qui correspond le mieux à ma définition liminaire de *Cultura*, féminin de *culturus*, ce temps futur, de chose inachevée, inaccompli qui postule une action permanente d'adaptation, d'enrichissement, donc d'adéquation au temps, la temporalité comportant, par essence la phase modernité. N'est ce pas cela une finalité de la culture ? Et n'est ce pas cela qui me permet de paraphraser la célèbre formule d'Edouard Herriot « la culture c'est ce qui reste » j'ajouterai ... à faire pour ne rien oublier. Vaste programme qui, en donnant du temps au temps, permet de souligner l'existence binaire des *Racines* et des *Ailes* je dirais même la préexistence nécessaire des racines pour nourrir la luxuriance de la canopée moderniste.

Je terminerai donc par un hymne à l'unique source de la culture gréco-latine, terre basale de nos humanités dites classiques. J'éviterai d'abord de confondre deux choses, trop souvent confondues, humanités dites classiques et humanisme tout court. Par humanisme, j'entends un développement intégral de l'homme, une croissance en même temps qu'un affinement harmonieux de toutes les facultés. C'est là l'apport des humanités classiques : fréquentation avec les plus grands maîtres de tous les temps, ceux par qui quelques peuples privilégiés ont touché les sommets de la civilisation. Contact immédiat et prolongé avec la pensée la plus élevée, la plus fine et la plus saine des siècles passés.

Mais il nous faudra aussi, sans doute, compter d'avantage avec l'aspect économique de notre terre, et par conséquent avec le savant, l'ingénieur, les techniciens de tous ordres. Quel objectif plus séduisant pour les générations qui vont suivre y aurait-il, sinon celui de se nourrir de la sagesse antique pour aborder et traiter les problèmes existentiels contemporains sous le triple regard de la Vérité, de la Beauté et de l'Excellence.

Je conclurai donc sur deux mots grecs que je vous livre en manière de devise et de souhait pour l'année nouvelle
Καλος και Αγαθος.

PHILIPPE I^{er} L'ARABE, EMPEREUR DU MILLÉNAIRE DE ROME (244-249 APRÈS J-C)

Gérard DELAFORGE

Le 2 février 2012

Cet empereur romain, dont le principat s'étend de 244 à 249 de notre ère, ne vous est sans doute pas familier. Certainement moins que d'autres, tels Octave Auguste, Caligula, Néron, Trajan, Marc-Aurèle, et même Septime Sévère. Pourquoi donc vous le présenter ? A-t-il mérité cet honneur ? Je pense que oui, bien sûr, et je vais tenter de le justifier devant vous.



Philippe a été maître de l'empire romain à une date importante de son histoire, son millénaire. Si de nos jours, nous comptons les années à partir de la naissance de Jésus-Christ, sous l'empire romain le comput avait pour point de départ le jour de la fondation légendaire de Rome par Romulus, le 21 avril de l'an 753 avant J-C. Par conséquent, celui qui serait empereur en 248 après Jésus-Christ (et pas avant, les Romains étant gens fort superstitieux) pourrait fêter le millénaire de Rome. Philippe fut cet homme.

Philippe, que les chroniqueurs postérieurs ont surnommé l'Arabe, était en outre originaire de Syrie. Vous serez peut-être étonnés d'apprendre que Philippe l'Arabe y est encore grandement à l'honneur de nos jours. Des empereurs romains qui ne soient pas nés à Rome, il y en a eu avant lui, mais ils étaient, au début de l'empire, issus de familles romaines installées en « province ». Trajan (52-117), par exemple, né en Espagne fut de ceux-là. Il y a eu ensuite des empereurs originaires de province et qui n'étaient pas romains d'origine. On peut bien sûr

citer la dynastie des « empereurs syriens », fondée par Septime Sévère (193-211). Ce dernier était né en Afrique, à Leptis Magna (actuelle Libye), et il a fondé une dynastie syrienne par les femmes, qui a donné à Rome plusieurs empereurs : Caracalla (211-217), Geta, Elagabal (218-222), Alexandre Sévère (222-235). Mais le fondateur de cette dynastie, s'il n'était pas romain d'origine, était issu d'une famille romanisée depuis longtemps, qui avait suivi le *cursus honorum* depuis quelques générations, et avait accédé au sénat de Rome. Ce n'était pas le cas de Philippe. On considère généralement qu'il était le fils d'un chef de tribu bédouine du Hauran, un « cheikh » arabe.

Le contexte géopolitique

Revenons à la fin du dernier des Sévères, Alexandre. Ce dernier a dû faire face à l'est à un nouvel adversaire de l'empire romain. En 232, le royaume arsacide des Parthes qui contrôlait la Perse (Iran actuel) avait été renversé par les descendants des anciens Perses, les Sassanides. Les Parthes ont laissé un très mauvais souvenir aux Romains. Ils ont été leurs adversaires dès leur l'arrivée en Syrie, et ce pendant près de trois siècles. Ils ont infligé aux Romains une de leurs défaites les plus mémorables, à Carrhae (située en actuelle Syrie du nord-est), en 53 avant Jésus-Christ. Les Romains, battus, y ont perdu toutes les enseignes de leurs légions engagées dans la bataille. Et après celle-ci, les Parthes ont mis à mort le général romain, Crassus, lieutenant du grand Pompée, en faisant couler dans sa bouche de l'or en fusion, dont ils trouvaient, paraît-il, qu'il était trop avide... La flèche de Parthe, décochée par un cavalier en retraite, est aussi entrée dans le langage courant à Rome.

Les Sassanides remplacent donc les Parthes comme principaux adversaires des Romains à l'est. Ils reprennent la vieille ambition des Perses depuis toujours (rappelez-vous les Achéménides Darius et Xerxès) : contrôler le Moyen-Orient depuis les plateaux iraniens et la Mésopotamie (Irak actuel), en commençant par la Syrie et la Cappadoce. Alexandre Sévère avait mené une campagne incomplète contre ce nouvel ennemi des Romains. Sa mort, en 235, alors qu'il est revenu sur le Rhin combattre des Germains menaçant le *limes*, est provoquée par un mécontentement de l'armée. Commence alors une période d'instabilité pour Rome. Ce sera bientôt ce que les chroniqueurs ultérieurs de l'empire devenu chrétien appelleront « la période des trente tyrans », une sorte d'anarchie militaire.

En 235, l'armée remplace donc au Principat le dernier des Sévères par l'un des siens, Maximin, dit le Thrace (originaire de la Bulgarie actuelle), qui en raison de sa taille et de sa forte stature, est passé rapidement du statut de simple soldat à celui de commandant d'une légion, et plus tard au gouvernement de la province de Mésopotamie. Ce rustre, véritable « paysan du Danube », au sens latin du terme, hait les intellectuels et la noblesse sénatoriale. Il voit des complots contre lui partout et les punit préventivement. En 238, devant cette situation impossible, Maximin doit faire face à une double rébellion.

En Afrique, le 22 mars 238, à Thysdrus (actuelle El Djem, en Tunisie), dans l'amphithéâtre, pendant des jeux du cirque, le peuple se soulève et proclame empereurs le vieux Gordien I^{er} (81 ans) proconsul d'Afrique, ainsi que son fils Gordien II, son légat. Leur « règne » ne durera que vingt deux jours, le temps nécessaire à la III^e Légion Augusta, restée fidèle à Maximin, pour arriver de Lambèse (Numidie, actuelle Algérie) et mater les rebelles. Gordien le fils est tué au combat. Son père se suicide le 12 avril 238 en apprenant la nouvelle. Au même moment, à Rome, le Sénat aussi s'est soulevé et a désigné deux des siens, Balbinus et Pupienus, pour s'opposer à Maximin. Pendant ce temps, Maximin, rassuré sur le sort de l'Afrique, marche depuis le Rhin sur Rome et l'Italie. Il est attardé par le siège de la ville d'Aquilée, ce qui déplaît à ses soldats qui l'assassinent le 24 juin 238. Cela ne profitera pas aux deux empereurs « sénatoriaux ». Ils n'ont pas le soutien du peuple, ni celui de la garde prétorienne, soldats d'élite affectés à la garde des empereurs. Les prétoriens les assassinent à Rome le 29 juillet 238. Rome aura donc son sixième empereur de l'année en la personne de Gordien III, neveu des deux précédents Gordiens, qui avait été élevé au rang de « César » par Balbinus et Pupienus. De *Caesar*, il devient *Imperator* et *Augustus*, à l'âge de 17 ans. Rien ne l'a préparé au principat. Il est une sorte de marionnette entre les mains du préfet du prétoire (chef de la garde impériale en 241), Timésithée, qui lui a fait épouser sa fille, Tranquillina.

Mais à l'est, les Perses Sassanides s'agitent plus que jamais. Comme le souligne André Chastagnol, ces derniers sont dirigés par des souverains nationalistes, fanatiques sur le plan religieux et désireux de reconquérir toutes les régions qui avaient appartenu à Darius huit siècles plus tôt... En 242, Gordien III ouvre le temple de Janus. C'est donc la guerre et l'armée romaine part pour une expédition en Mésopotamie, afin de repousser durablement l'envahisseur sassanide. Antioche, Carrhes et Nisibe sont reconquises. Un triomphe persique est envisagé pour l'empereur.

L'arrivée au pouvoir

Deux ans plus tard, en 244, l'armée romaine, superpuissance de l'époque, avec à sa tête son empereur, Gordien III, est toujours en opération en Orient, embourbée dans des combats en Mésopotamie, l'Irak actuel. C'est alors que l'on apprend la mort de Gordien III, à Cirsesium, sur l'Euphrate. À partir de là, selon les historiens et leur nationalité, les versions divergent.

D'après les Perses, Gordien III est mort au combat, à la tête de ses troupes, dans une bataille contre l'armée perse, remportée par Sapor I^{er} (Shapour), qui commandait en personne l'armée sassanide. Propagande perse ? La question reste posée.

D'après les Romains défavorables à Philippe, le beau-père de l'empereur, Timésithée, est tombé malade (ou a été empoisonné). Après son décès, survenu en 243, Philippe a été nommé préfet du prétoire, par Gordien III lui-même. Il aurait profité de sa position pour saper l'autorité de l'empereur et monter l'armée contre lui. L'armée, ou une partie de celle-ci, aurait déposé Gordien III. Ce dernier aurait été assassiné peu après, toujours dans le camp de base principal de l'armée romaine. Ensuite, comme il fallait bien un chef à tous ces soldats isolés en pays hostile, le préfet du prétoire, Philippe, a été « élu » empereur par les troupes romaines. Cela se passait au début de l'année 244.

Pour les partisans de Philippe, il n'y a eu aucun empoisonnement ni complot dans son avènement à la pourpre impériale. Timésithée est mort de maladie naturelle. Les fièvres sont fréquentes sur les rives du Tigre et de l'Euphrate. Il a bien fallu le remplacer comme préfet du prétoire, et Philippe était le plus compétent. Quand au jeune Gordien (il avait alors 23 ans), on l'a retrouvé mort dans son lit de camp, sous sa tente, un matin. Lui aussi a succombé à un accès de fièvre. Rien que de bien naturel, finalement, dans ces décès, dans des contrées si malsaines pour les occidentaux, pardon, les Romains... Quoi qu'il en soit, dès la nouvelle de la mort de Gordien III connue à Rome, le sénat reconnut Philippe pour prince et lui conféra le titre d'Auguste, et admit, semble-t-il Gordien au rang de *divus*.

Philippe I^{er}

Nous savons relativement peu de choses sur le règne de Philippe l'Arabe. Nos connaissances sur cette période sont en grande partie tributaires d'un ouvrage controversé : *L'Histoire Auguste*, qui traite des empereurs romains aux II^e et III^e siècles. Cette histoire commence par le règne d'Hadrien, en 117 après Jésus-Christ, et s'achève à la mort de Numérien, le fils de Carus, en 285 après Jésus-Christ. Elle a été vraisemblablement écrite par un sympathisant du paganisme dans les toutes dernières années du IV^e siècle, un peu avant l'an 400, à une date où l'empire était devenu chrétien. *L'Histoire Auguste* présente une lacune couvrant les années 244 à 260, de la mort de Gordien III à la capture de Valérien par les Perses. C'est fâcheux pour notre connaissance exacte du règne de Philippe. Peut-être a-t-il été victime du fanatisme religieux d'un chrétien qui aurait fait disparaître son histoire trop proche de celles de deux empereurs persécuteurs de chrétiens que furent Trajan Dèce (249-251) et Valérien (253-260). C'est une des hypothèses avancées par André Chastagnol pour expliquer cette lacune.

Quoi qu'il en soit, lorsqu'il parvient au pouvoir suprême, Philippe l'Arabe est un homme d'âge mûr, que l'on peut estimer entre quarante et cinquante ans. Son nom complet est Marcus Julius Philippus. Né vers la fin du règne de Septime Sévère ou le début de celui de son fils Caracalla, il a accompli toute sa carrière dans l'armée

romaine, d'abord dans l'infanterie légionnaire, puis dans la garde prétorienne, jusqu'à y parvenir au plus haut grade. Philippe est né à Bostra, capitale de la province romaine d'Arabie, dans l'antique Trachonitis de la Bible. En grec Trachonitis signifie « région rocailleuse ». C'est la capitale de l'actuel Hauran, région basaltique située à environ 140 kilomètres au sud de Damas, en Syrie. Cette ville devait sa prospérité dans l'Antiquité au fait qu'elle se trouvait au débouché des caravanes venant d'Arabie. L'empereur Philippe a bien entendu fait tout ce qui était en son pouvoir pour embellir sa ville natale. C'est de son époque que datent la plus grande partie des vestiges romains de Bostra conservés de nos jours. On peut actuellement y voir des maisons d'habitation modernes élevées le long de la voie antique principale. Mais cette ville est surtout fameuse pour son théâtre romain, l'un des mieux conservés, avec celui d'Orange. Bostra était aussi le siège de la legio III Cyrenaica. Bien plus tard, la tradition musulmane assure que c'est dans cette ville que le moine chrétien nestorien Bahira reconnu Mahomet (alors âgé de dix ans) comme étant le prophète attendu.

Qui dit caravane, dit voleurs à proximité. Peut-être pas quarante, comme dans le fameux conte d'Ali Baba, mais les habitants du Hauran antique traînaient derrière eux la réputation peu envieuse, et peut-être pas complètement usurpée, de compter parmi eux nombre de voleurs. Philippe était le fils d'un cheikh, le chef d'une tribu arabe nomade. Il faisait de cette humble origine un complexe d'infériorité, un peu comme Maximin avant lui. Ayant pour lui et sa famille de hautes ambitions (il se serait bien vu en fondateur d'une dynastie), Philippe essaya de rehausser le statut familial, à commencer par celui de son père. Philippe fit donc de ce que l'on pense être la ville natale de ce dernier, Shahba, aussi située dans le sud de la Syrie, à une quarantaine de kilomètres au nord de Bostra, une ville à la romaine, rebaptisée Philippopolis, avec les deux axes classiques, le *cardo* et le *decumanus*, se coupant à angle droit, comme dans un camp militaire romain. Construite avec le basalte local, Philippopolis fut embellie de murailles, de temples, de thermes et d'un aqueduc. Parmi les temples figurait un *Philippeion* consacré à la famille de l'empereur. Philippe avait en effet fait diviniser son père, Julius Marinus. On peut s'en rendre compte sur les rares et seules monnaies frappées à Philippopolis, sur lesquelles on voit le buste de Julius Marinus surmontant une aigle, représentant Zeus, qui conduit jusqu'à l'Olympe l'être humain qui devient un Dieu lors de son apothéose. Cette ville n'était rien avant Philippe, et ne sera plus rien après son règne. Elle est sortie du désert par la seule volonté d'un empereur romain et n'a existé que le temps de son règne, avant de redevenir la modeste Shahba.

Philippe était désormais empereur, reconnu comme tel par ses soldats. Il avait envoyé à Rome des messagers pour informer le sénat du changement intervenu. Mais un empereur romain ne l'était pas encore vraiment tant qu'il n'avait pas fait son entrée dans la Ville, l'*Urbs*, Rome elle-même. Cette cérémonie s'intitulait l'*adventus augusti*, et donnait lieu habituellement à une commémoration monétaire et à des fêtes. Il fallait bien attendre un peu, parce que pour le moment, Philippe était en Mésopotamie avec son armée, en lutte contre les Perses Sassanides. Sans doute peu soucieux de remettre en jeu contre les Perses

son titre tout nouveau d'empereur dans une bataille dont l'issue pouvait paraître incertaine, Philippe préféra traiter avec l'ennemi et obtenir une paix de compromis. Les Romains versèrent 500 000 pièces d'or, cédèrent quelques territoires, promirent le versement de subsides annuels et obtinrent un traité de paix. Moyennant quoi l'armée romaine put retraiter sans crainte d'être attaquée et regagner le territoire de l'Empire. Évidemment, ce traité fut diversement interprété selon les deux camps. Pour les Perses, il s'agissait d'une victoire : les Romains avaient cédé du terrain, et signé une paix au terme de laquelle ils s'engageaient à verser un tribut annuel. Plus tard Shapour, roi des Perses, fera graver dans la pierre un bas-relief le représentant en majesté, sur son cheval, face aux trois empereurs romains qu'il considérait avoir vaincus : Gordien III, Philippe I^{er}, et Valérien. Valérien (253-260) est le seul empereur romain dont on ait la certitude qu'il fut vaincu militairement par les Perses lors d'une bataille à l'issue de laquelle il fut fait prisonnier, puis conduit en captivité en Perse, où il mourut sans que son fils et successeur, Gallien, ait tenté quoi que ce soit pour obtenir sa libération. Philippe, quant à lui, ne considérait pas le traité signé avec les Perses comme humiliant. Selon lui, il n'avait pas acheté la paix, mais au contraire, il l'avait durablement établie. Pour mieux en convaincre les citoyens de l'Empire, Philippe fit émettre une série de monnaies commémorant le courage de l'armée (*virtus exercitus*), le retour de la paix dans l'empire romain (*spes felicitatis orbis*) et enfin la paix solidement établie avec la Perse (*pax fundata cum persis*). En ce temps-là la communication et la propagande impériales se réalisaient essentiellement par la monnaie. Les principaux ateliers frappant les monnaies d'or, d'argent (il ne s'agissait plus des deniers, mais des antoniniens de moins bon aloi) et de bronze étaient situés à Rome et à Antioche. Dans la partie grecque de l'empire, certaines cités bénéficiaient encore du droit d'émission de menues monnaies de bronze, au premier rang desquelles, Alexandrie, l'ancienne métropole ptolémaïque.

Il n'était pas question dans ces ateliers monétaires de gâcher la matière première. Ainsi une monnaie de bas argent, un antoninien, frappé au nom de Philippe, est manifestement gravée à l'effigie de son prédécesseur Gordien III. Pour réaliser un « coin » monétaire d'avvers, on commençait par graver l'effigie du prince, puis la légende en lettres. L'ouvrier qui gravait ce coin d'avvers pour Gordien, n'a sans doute pas voulu perdre ni temps ni matière première lorsqu'il a appris sa substitution par Philippe. Il s'est contenté d'insculper la nouvelle titulature du prince.

Quoi qu'il en soit, Philippe ramena son armée sur le territoire romain sans encombre. Ayant franchi le Bosphore avec elle, il dut cependant livrer bataille, avec succès, en Dacie et en Pannonie contre des Barbares, des Quades et des Carpes qui avaient franchi le *limes* (la frontière de l'empire) en profitant de l'absence prolongée du gros des armées romaines engagées contre les Perses. Philippe fit frapper à cette occasion une monnaie célébrant sa victoire sur les Carpes à la légende *victoria carpica*. Ces Carpes étaient, semble-t-il, une confédération de peuples d'origine germanique.

Le règne

Revenu à Rome dans le courant de l'année 244, Philippe se vit confirmer par le sénat ses titres et prérogatives. Selon ce que l'on peut lire sur les monnaies datées de sa première années de principat, il était *IMP* (imperator), *TRP* (investi de la puissance tribunicienne), *AUGUSTUS* (Auguste), *PM* (*pontifex maximus*, c'est-à-dire chef de la religion romaine) et *PP* (*pater patriæ*, ou père de la patrie, selon la terminologie datant d'Octave Auguste). On ajouta à cette titulature *COS* (consul) en 245.

Certains pensent pouvoir affirmer que la mention *PM* sur ses monnaies, quand elle est située sous le buste d'avert et non pas dans la continuité de la titulature, peut signifier *parthicus maximus* ou plutôt *persicus maximus*. Je ne le pense pas. Cela eût quand même été de la part de Philippe une sérieuse exagération. D'autre part, quand on voulait honorer un empereur, ou un co-empereur, après une brillante victoire militaire, on lui décernait sur les monnaies le titre de *germanicus* (*GERM*, le vainqueur des Germains), *britannicus* (*BRIT*, le vainqueur des Bretons), *dacicus* (*DAC*, le vainqueur des Daces), ou même de *parthicus maximus* (*PART MAX*, le très grand vainqueur des Parthes), mais jamais *G*, ou *B*, ou *D*, ou *PM*. Il existait dans l'épigraphie romaine des conventions dont on ne s'affranchissait jamais. Une mention *PM* dans une titulature a toujours signifié *pontifex maximus*.

Pour ne plus y revenir, signalons que Philippe fut investi une deuxième fois de la puissance tribunicienne en 245, une troisième fois en 246, une quatrième fois en 247, une cinquième fois en 248 et une sixième et dernière fois en 249. De même fut-il consul en 245, une deuxième fois en 247 et une troisième et dernière fois en 248.

Comme signalé antérieurement, son intention était de fonder une dynastie. Philippe était marié à Marcia Otacilia Severa (Otacile Sévère). Ils avaient un fils, nommé lui aussi Philippe, et que l'histoire a retenu sous l'appellation de Philippe II. Afin de pérenniser sa famille à la tête de l'Empire, Philippe I^{er} fit de son épouse une « Augusta », dès 244. Puis il éleva son fils Philippe, qui bénéficiait jusqu'alors du titre de César (*CAESAR*) et de « prince de la jeunesse » (*PRINCIPI IUVENT*, sur les monnaies) à l'Augustat. Cela se fit en 247. Le jeune Philippe devait avoir entre dix et quinze ans. Cela faisait de lui un co-empereur avec son père. Sur les monnaies, Philippe II est désormais *AUG* à partir de 247. Débute alors pour Philippe I^{er} l'Arabe et sa famille une période de tranquillité. Pendant quelques années, de 244 à 247, la situation de l'empire romain semble plus calme.

Quel est le programme politique de l'empereur et quel message veut-il faire passer aux citoyens de l'empire ? Nous avons essentiellement pour le savoir les monnaies, reflets de la propagande impériale et ambassadrices de la pensée impériale, qui circulaient aux quatre coins du monde romain, et même au-delà.

Son intention est simple. Malgré ses origines obscures, Philippe s'inscrit dans la continuité de l'Empire. Il est le digne successeur de ses prédécesseurs. Et pour affirmer haut et fort la noblesse de ses origines (qui ne le sont pas tant que cela...), Philippe va même faire appel à une

iconographie très rare dans la numismatique romaine : il représente sur une monnaie la *NOBILITAS* (noblesse) des deux Augustes.

Par ailleurs, que veut le peuple romain ? Du pain et des jeux. On le contentera sur les deux points. En premier lieu, Philippe assure à Rome sa subsistance. La flotte frumentaire, que l'on appelait la flotte de l'Annone, apportera bien à Ostie les blés d'Afrique et d'Égypte. C'est ce que signifie une déesse aux pieds de laquelle on peut voir un *modius* (sac unitaire de mesure pour la distribution de blé aux Romains) et une proue de navire.

D'ailleurs, on peut compter sur les libéralités des deux princes (le père et le fils) dont les distributions frumentaires (gratuites) seront nombreuses. C'est ce que signifie une monnaie représentant une divinité portant une corne d'abondance et un abaque (servant à la comptabilité des distributions), émise pour la deuxième libéralité. Il en est de même pour une autre monnaie représentant les deux princes assis sur une chaise curule et présidant aux opérations de distribution frumentaire au peuple lors de leur troisième libéralité.

Le peuple ne doit pas se faire de souci. Philippe veille au salut de l'empire. Nous le voyons en 245 assis sur une chaise curule, tenant le sceptre du principat dans la main gauche, et le monde (*Orbis*) dans la main droite. Il contrôle donc l'*Urbs* (Rome) et l'*Orbis* (le monde) selon une formule qui sera reprise plus tard par l'Église.

On peut compter sur lui pour assurer la *tranquillitas* de l'empire, semble signifier une déesse tenant une lance de la main gauche et un capricorne de la main droite, sans doute pour rappeler les temps heureux du début du principat, le capricorne étant l'animal zodiacal représentant Octave Auguste.

D'ailleurs, la roue de la fortune a tourné, et c'est le « retour des jours heureux » : tout au moins c'est ce que proclame une monnaie représentant la fortune assise sur sa célèbre roue, à la légende *FORTUNA REDUX*.

Une autre à la légende *FELICITAS TEMPORUM* assure le peuple romain du bonheur de l'époque, même s'il a de bonnes raisons d'en douter...

L'Empereur assurera la sécurité du monde romain (*SECURIT.ORBIS*) et promet à tous d'agir avec justice et équité (*AEQUITAS*).

Le bonheur des deux Empereurs devait être connu de tous dans l'empire et chacun se devait de faire des vœux dans ce sens : c'est ce que signifie une monnaie à l'inscription *FELICITAS IMPP* dans une couronne de lauriers.

Pour assurer ce vaste programme, l'on pouvait compter sur la bonne santé des deux Augustes (*SALUS AUGG*), pour laquelle il était quand même aussi recommandé de faire des vœux...

De toute façon, l'Empire est placé sous la protection de Jupiter (*IOVI CONSERVATORI*). Et que peut-il arriver de néfaste au « grand pontife », qui remplit scrupuleusement ses devoirs religieux et fait souvent brûler l'encens en qualité de chef de la religion romaine ?

Au besoin, une monnaie de son fils rappelle au peuple la piété des deux Augustes (*PIETAS AUGUSTORUM*), en indiquant tous les instruments utilisés dans la religion romaine « officielle », celle héritée des Étrusques, de leurs auspices, haruspices et augures : *lituus* ou bâton, *simpulum*, canthare, patère, couteau, aspersoir...

S'il le faut, on peut aussi compter sur la piété de l'Augusta (*PIETAS AUGUSTAE*) nous dit une pièce montrant Otacile Sévère, un vase sous un bras, en pleine cérémonie religieuse.

Et en véritable matrone romaine, elle sera tout à fait à même de mener sa maison et d'assurer la concorde entre les deux Augustes (*CONCORDIA AUGG*) nous proclame le revers.

Mais l'Empire romain est à cette époque une dictature militaire. Il est donc prudent de s'assurer du soutien et de la fidélité des légions. Il y a par conséquent un nombre important de monnaies qui exaltent l'armée. Sa fidélité tout d'abord. Il y a ainsi plusieurs revers à la légende *FIDES MILITUM* ou *FIDES EXERCITUS* : la fidélité du soldat ou de l'armée, représentant une déesse tenant dans les mains un emblème de légion (enseigne militaire surmontée d'une aigle), ou une ou plusieurs enseignes dites *signa*, arborant les décorations des troupes ainsi honorées.

Mais l'armée fidèle, ou que l'on espère telle, pourra également compter sur le courage de Philippe : *VIRTUS AUG*, symbolisé par le dieu Mars assis sur une cuirasse et un bouclier, tenant de sa main gauche une lance, et de la droite le rameau d'olivier. C'est sans doute l'image la plus parlante du dicton romain *Si vis pacem, para bellum* (Si tu veux la paix, prépare la guerre).

Un peu plus tard, quand Philippe aura fait de son fils un co-empereur, on invoquera cette fois-ci le courage des Augustes (*VIRTUS AUGG*), en les montrant côte à côte sur leurs destriers, ou en montrant Mars ou un soldat en marche vers le combat.

Le courage de l'armée n'est pas oublié. Avec *VIRTUS EXERCITUS* en légende, il apparaît lui aussi sous forme de soldat ou du dieu Mars, en pied, casqué, portant le bouclier de sa main gauche et le javelot (ou *pilum*) de la main droite.

Dans toute bonne entreprise politique dynastique, il est bon d'exalter le dauphin présumé (si je puis me permettre cet anachronisme). Philippe ne s'en est pas privé. On voit également sur de nombreux revers de monnaies son fils en habit militaire, tenant d'une main une lance et de l'autre le globe symbolisant le monde romain. Il est alors qualifié de *PRINCEPS IUVENTUTIS* (prince de la jeunesse). L'avenir dynastique est ainsi assuré. C'est du moins le message que l'on veut faire passer aux Romains. Pour préciser encore cette propagande, on voit quelquefois le « prince de la jeunesse », suivi d'un citoyen de son âge

Et enfin gage d'avenir assuré, le prince de la jeunesse est quelquefois représenté en empereur victorieux, un captif vaincu et prisonnier assis à ses pieds. Rappelons que Philippe fils n'est âgé que d'une dizaine d'années...

Le but de la manœuvre est de convaincre *Urbi et orbi* que Philippe et son fils, à la tête de l'armée romaine, sont capables d'être victorieux sur tous les fronts où le *limes* (frontière de l'empire, qui sépare Rome des Barbares) pourrait être menacé. Des victoires, réelles ou supposées, de l'Auguste ou des Augustes (*VICTORIA AUG*, ou *VICTORIA AUGG*), il y en a donc aussi très souvent sur les monnaies : en pied, courant à droite (vers l'est) ou à gauche (vers l'ouest), aussi vite que les légions romaines.

Le but ultime est d'assurer, avec le maintien de la dynastie, la *PAX AETERNA*, ou paix éternelle. Vaste programme, non encore atteint de nos jours.

Le millénaire

Mais l'un des événements majeurs du principat de Philippe l'Arabe fut de célébrer en 248 le millénaire de Rome. Cette commémoration fut bien évidemment l'occasion d'organiser des fêtes religieuses, sans doute des parades militaires, et de grandioses jeux du cirque, que les Romains aimaient tant. Il y en avait beaucoup tout au long d'une année ordinaire. Pour célébrer la fondation de Rome, il existait des jeux séculaires, à l'occasion desquels, une fois par siècle donc, on commémorait l'acte fondateur de Romulus. Il y en a donc eu en 148 et en 48 de notre ère. Ces jeux étaient bien évidemment plus solennels. Et on y consacrait pour amuser le peuple, plus d'argent, plus de bêtes sauvages et plus de gladiateurs. Les empereurs romains accordaient beaucoup d'importance à cette célébration. Certains ont été si contrariés d'être au sommet de l'État à un moment où de tels jeux n'étaient pas à célébrer, qu'ils en ont donné quand même. C'est le cas de Domitien, fils cadet de Vespasien et frère de Titus, qui a tenu absolument à organiser des jeux séculaires en 88 de notre ère. C'était quarante ans trop tard, ou soixante ans trop tôt...

Gordien III, lorsqu'il était empereur, et âgé seulement d'une vingtaine d'années, avait raisonnablement pensé que ce serait à lui que reviendrait l'honneur de célébrer les jeux séculaires en 248. Il avait donc fait venir à Rome pour les jeux du cirque un nombre considérable d'animaux exotiques. *L'Histoire Auguste* nous apprend qu'on dénombrait alors à Rome « trente-deux éléphants (dont douze avaient été envoyé par lui-même et dix par Alexandre Sévère), dix élans, dix tigres, soixante lions apprivoisés, trente léopards apprivoisés, dix *belbi* (c'est-à-dire hyènes), mille couples de gladiateurs appartenant à l'Empereur, six hippopotames, un rhinocéros, dix lions sauvages, dix girafes, vingt onagres, quarante chevaux sauvages et d'innombrables spécimens de ce genre d'animaux, de races variées, que Philippe offrit ou fit tuer pour les jeux séculaires. Tous ces animaux, tant apprivoisés que sauvages, Gordien les destinait à son triomphe persique. Mais ce vœu qu'il avait fait en faveur du peuple ne fut pas exaucé, car c'est Philippe qui les exhiba tous lors des jeux séculaires dans les spectacles de l'amphithéâtre et du cirque, lorsqu'il célébra l'an mille de la fondation de Rome au cours de son consulat et de celui de son fils ».

De nombreuses frappes monétaires ont commémoré ce millénaire de Rome. Elles ont toutes pour légende de revers *SAECULARES AUGG* (Les jeux séculaires des

Augustes). En tout premier lieu, le troisième consulat de Philippe père est célébré par un revers d'antoninien sur lequel figure un cippe ou borne miliaire (notre moderne borne kilométrique) portant l'inscription *COS III* (troisième consulat), accompli en 248.

Comme on célébrait la fondation de Rome, il était logique d'émettre une monnaie figurant la louve légendaire allaitant les jumeaux Romulus et Remus. Ainsi fut-il fait.

Une monnaie consacrée à Rome éternelle (*ROMAE AETERNAE*) fut frappée également en 248. La déesse Rome assise sur un bouclier y tient une lance de sa main gauche et brandit une victoire dans sa main droite.

Enfin, un antoninien frappé au nom de Philippe fils représente le soleil éternel, à la couronne radiée et tenant de sa main gauche le fouet lui servant à stimuler les chevaux de son char solaire. Sa légende est *AETERNIT IMPER*, car on est persuadé, bien évidemment, à ce moment-là, que l'empire romain est éternel.

Une autre représentation de ce premier millénaire de Rome, que l'on croyait donc éternelle, apparaît sur un antoninien figurant le temple de la déesse Rome, tel qu'il apparaissait alors sur le forum, sous forme hexastyle avec un fronton triangulaire, et une statue de la déesse au fond du temple. La légende en est *SAECULUM NOVUM*, car on formule des vœux pour le siècle nouveau et le prochain millénaire...

La profusion d'animaux que l'on avait pu voir à Rome, durant ces jeux séculaires, trouva un prolongement dans les émissions monétaires de l'année 248. On peut ainsi voir au revers d'antoniniens frappés cette année-là un lion, une gazelle ou une antilope, un cerf, un hippopotame, une chèvre et même un éléphant sur le dos duquel figure un cornac. On peut d'ailleurs se demander si cet éléphant est là pour les jeux du cirque, ou pour symboliser l'éternité de l'empire romain fêtant son millénaire, avec Philippe en qualité de cornac, c'est-à-dire de guide suprême.

On considère généralement que ces monnaies au « bestiaire » représentent les animaux amenés à Rome pour les jeux qui se sont déroulés lors des festivités du millénaire de la ville. Mais il existe une autre hypothèse qui voudrait voir dans ces représentations animales une vue globale de l'empire et de ses différentes provinces. Selon cette hypothèse, la louve représenterait, bien sûr, la « vieille » Italie ; l'hippopotame l'Égypte, l'antilope l'Afrique sub-saharienne, le cerf, les provinces du nord-ouest, la chèvre les régions balkaniques (on s'attendrait plutôt à la Crète, patrie de la chèvre Amalthée qui nourrit Zeus/Jupiter enfant...), le lion le Moyen-Orient ou l'Arabie (terre natale de Philippe), et sans doute l'éléphant l'Afrique. Cela paraît quand même moins convaincant.

Nous avons passé en revue les principales monnaies de bas argent frappées sous le principat de Philippe à Rome surtout, et secondairement à Antioche. Il nous reste à évoquer quelques émissions dites provinciales. Il s'agissait d'une subsistance des temps où le monde grec était libre, avant la conquête romaine. Ces ateliers monétaires « grecs », qui avaient fait partie des empires Séleucide, Lagide ou Antigonide, avaient encore le droit de frapper de la menue monnaie de bronze, en

légende grecque, initialement à usage local, mais qui étaient reçues et acceptées dans tout l'Empire. L'atelier d'Alexandrie en Égypte était de ceux-là. Il frappait encore des tétradrachmes de bronze, qui n'avaient plus rien à voir avec les belles monnaies frappées du temps des Ptolémées. Elles s'inspiraient néanmoins des croyances locales et il est intéressant de noter au revers d'un buste de Philippe l'Arabe, un Zeus-Amon aux cornes de bélier, à la tête surmontée des cornes de vache entre lesquelles figure le disque solaire, symbole d'Isis. Les antiques croyances du temps des pharaons persistaient donc en ce milieu du troisième siècle de notre ère.

Antioche, qui avait été une ville importante du royaume séleucide, et qui était déjà, ou le sera bientôt, la deuxième ville du monde romain, frappait encore de beaux tétradrachmes d'argent, par décret du Sénat (*SC* pour *senatus consulto*). Y figure au revers, une nouvelle fois, l'aigle impériale. Tout comme à Rome, qui frappe aussi pour la partie orientale de l'empire, avec légende grecque, des tétradrachmes d'argent. Mais, est-ce par dérision vis-à-vis de ces Grecs qu'ils ont toujours un peu méprisés ? Il me semble que le volatile frappé à Rome ressemble beaucoup plus à un maigre poulet plutôt qu'à un superbe aigle, roi des cieux...

Enfin pour en revenir à cette Syrie qui avait vu naître Philippe, je ne puis oublier une monnaie provinciale frappée au nom d'Otacilie Sévère, l'épouse de Philippe et la mère de Philippe II. Celle-ci a pour légende de revers *COL IUL AUG HEL I O M H*, soit *COLONIA JULIA AUGUSTA HELIOPOLITANA JUPITER OPTIMUS MAXIMUS HELIOPOLITANUS* (Colonie Julia Augusta d'Héliopolis, Jupiter le très grand meilleur d'Héliopolis). Elle représente le temple de Jupiter à Héliopolis (Baalbek ou Balbek, Liban actuellement, Syrie dans l'Antiquité). On peut y voir le temple dodécastyle de Jupiter placé sur une éminence, avec un escalier monumental, deux portiques latéraux et au centre un cyprès. Au pied du temple figure un autel posé sur une base. Ce temple est encore visible à Baalbek, avec celui du soleil qui est mieux conservé.

Mais cette histoire devait avoir une fin. Malgré toute la propagande déployée par Philippe, les empereurs, pas plus que les empires, ne sont éternels.

Fin de règne

Dans le courant de l'année 248, il semble qu'une révolte se soit produite en Orient. Philippe avait paraît-il confié le gouvernement de la Syrie à son frère Priscus. Celui-ci s'avéra être un administrateur trop dur. Dans la région, cela mécontenta une légion qui se mutina et éleva son général à l'Augustat, un certain M. Fulvius Rufus Iotapianus (ou Jotapien). Jotapien se prétendait descendant d'Alexandre Sévère, qui avait été empereur vingt cinq années auparavant. Cette révolte aurait concerné une partie de la Cappadoce et de la Syrie au nord d'Antioche, à proximité de l'antique royaume de Commagène. Les monnaies de Jotapien y auraient été frappées à Nicopolis. Mais peu de temps après son élévation au principat, Jotapien fut assassiné par ses propres soldats, qui rentrèrent dans le rang. Cela constituait pour Philippe un premier avertissement.

Au début de l'été 248, c'est sur le Danube que les choses bougèrent. On a vu que les Barbares, Quades et Carpes, franchissaient épisodiquement le *limes* pour des expéditions de pillage. Plusieurs légions s'estimant mal soutenues par le pouvoir central qui était en train de fêter le millénaire de Rome se soulevèrent en Mésie supérieure (actuelle Serbie), à Viminacium. Elles proclamèrent empereur leur commandant, en l'élevant à l'Augustat. Ce dernier s'appelait Tiberius Claudius Marinus Pacatianus (Pacatien). Pacatien frappa monnaie à Viminacium. Suffisamment longtemps pour émettre au début de l'année 249 une monnaie célébrant l'an mille un de Rome...

Philippe riposta à cette rébellion en envoyant depuis Rome son préfet du prétoire (chef de la garde prétorienne), Trajan Dèce (Trajanus Decius), prendre le commandement des légions de Pannonie pour mater les troupes de son compétiteur déclaré. Mais avant l'arrivée de Trajan Dèce, les propres soldats de Pacatien avaient assassiné ce dernier. La révolte de Pacatien, comme celle de Jotapien, avait donc fait long feu. Mais elle devait indirectement provoquer la chute de Philippe. En effet, les légionnaires rebelles qui avaient tout d'abord soutenu Pacatien se tournèrent alors vers Trajan Dèce. Lequel venait de voir son prestige augmenté auprès de ses propres soldats, après une succession de victoires remportées sur des Goths, Germains et autres Carpes qui avaient profité de la situation troublée dans le camp romain pour franchir, une nouvelle fois, le *limes*. En juin ou juillet 249, les anciens soldats de Pacatien forcèrent Trajan Dèce à prendre la pourpre, sous peine de le mettre à mort. Dans de pareilles conditions, on ne refuse pas l'empire... Trajan Dèce était originaire de Budalia, une ville de Mésie inférieure (Bulgarie actuelle). Tôt dans sa carrière, il avait atteint le rang sénatorial, et avait été gouverneur de Mésie inférieure dans les années 234-238. Il envoya des messagers à Rome auprès de Philippe pour tenter de lui expliquer sa situation. Peine perdue. À Rome, l'empereur Philippe rassembla toutes les troupes disponibles autour de lui, et marcha en personne avec son armée vers le nord de l'Italie. Depuis la Mésie supérieure, Trajan Dèce marcha avec ses troupes à travers la Pannonie et envahit le nord de la péninsule italienne. En septembre 249, la bataille décisive entre les deux compétiteurs eut lieu près du lac de Garde, à proximité de Vérone. Philippe et son fils trouvèrent la mort au cours de la bataille, perdue par les soldats de Philippe. On était en 249. Trajan Dèce restait maître incontesté de l'empire romain. Il devait se maintenir au pouvoir suprême de l'empire jusqu'en fin 251, et mourut au combat contre les Goths lors de la bataille d'Abritus. C'était la première fois dans l'histoire de l'empire romain qu'un de ses empereurs trouvait la mort au combat contre des Barbares. Un autre général romain devait lui succéder. Mais Trajan Dèce est sans doute mieux connu dans l'Histoire pour avoir mené une rigoureuse persécution contre les Chrétiens, au cours de laquelle le Pape Fabien perdit la vie.

Tout cela s'est passé il y a bien longtemps. Philippe l'Arabe n'a pas laissé un souvenir impérissable dans l'histoire de Rome. Il inaugure pratiquement la période d'anarchie militaire connue sous le nom d'« Époque des trente tyrans », qui ne se stabilisera durablement qu'à partir de l'empereur Aurélien.

La répétition de l'histoire

Pourquoi me suis-je intéressé à lui ? Au début, c'était sans aucun doute à cause de la coïncidence de son principat avec le millénaire de Rome, et de l'attrait de son riche programme iconographique monétaire animalier. Mais je me suis rendu compte par la suite que cette époque et cet empereur présentaient de singuliers points communs avec la nôtre. L'Histoire ne se représente bien sûr jamais deux fois de la même façon. Mais comment ne pas voir un parallélisme historique avec notre actualité internationale, entre un champion du monde occidental, Rome, menant une guerre au Moyen-Orient, en Mésopotamie (Syrie et Irak actuels) et s'opposant à une Perse (Iran actuel) dirigée par des chefs militaires et religieux nationalistes, « fanatiques » (disait André Chastagnol) et aux visées expansionnistes, maîtrisant à merveille l'art de la propagande ? Cela ne vous rappelle-t-il pas de nos jours la lutte des États-Unis en Irak, et son opposition à l'Iran ? Et le retrait des troupes romaines obtenu en versant des subsides importants, présenté par Philippe comme l'obtention d'une paix éternelle (*Pax fundata cum Persis*) ne ressemble-t-il pas comme deux gouttes d'eau au retrait américain d'Irak, effectif puisqu'il n'y aurait plus rien à faire dans ce pays « stabilisé », après des versements de millions de dollars ? Il n'est pas jusqu'au Président des États-Unis, Barak Obama, avec lequel je ne me sente autorisé à faire un parallélisme avec Philippe l'Arabe. Philippe était Arabe et n'avait jamais été sénateur avant de parvenir au Principat et de se retrouver à la tête de l'empire le plus puissant de son époque. On peut dire qu'il a connu un parcours atypique et improbable. N'en est-il pas de même pour Barack Obama, président du pays le plus puissant de la planète actuellement ? Lui non plus ne semblait pas prédestiné à parvenir à la plus haute marche du pouvoir, n'étant pas « wasp » (White, anglo-saxon, protestant), c'est-à-dire blanc, anglo-saxon et protestant, condition pourtant nécessaire pour être assuré du succès dans son pays.

Quelques traces de Philippe I^{er}

Que reste-t-il de Philippe l'Arabe aujourd'hui ? D'abord ses monnaies. Celles-ci nous permettent de reconstituer l'essentiel de sa vie et de ses actes.

Il nous reste du point de vue archéologique une très belle tête, conservée au musée de Shahba-Philippopolis en Syrie, et un très beau buste en marbre conservé dans les salles romaines du musée du Vatican à Rome. Au Louvre se trouve une statue en pied de son épouse, Otacilie Sévère. Cette statue intéresse l'histoire de Toulon. Elle avait été ramenée au début du XX^e siècle de Tunisie, après avoir été trouvée dans les fouilles françaises de Carthage. Elle se trouvait dans les soutes du cuirassé *Liberté* quand celui-ci explosa dans la rade de Toulon le 25 septembre 1911, il y a cent ans, à cause d'un accident lié à la poudre B. Des fouilles sous-marines de sauvetage alors pratiquées ne permirent de retrouver que le corps de l'impératrice Otacilie, mais pas sa tête. La tête a été trouvée, remontée à l'air libre, nettoyée et expédiée à Paris il y a quelques années, après avoir été séparée pendant plus de quatre vingt ans du corps auquel elle appartenait.

-Au nord-ouest de l'Iran se trouve le bas-relief déjà évoqué par lequel le roi perse sassanide Shapour I^{er} affirme sa puissance et revendique sa victoire sur trois empereurs romains : Gordien III, Philippe l'Arabe et Valérien. Seuls les deux derniers sont représentés sur un bas-relief situé à Naqsh-e Rostam.

La période se prête peu aux voyages touristiques en Syrie et au Liban. Mais les travaux accomplis par Philippe pour Shahba-Philippopolis, ainsi que Bostra, Baalbek et Jerash (antique Gerasa, au nord de la Jordanie, entre Amman et Irbid) peuvent donner un aperçu de l'éclat de la civilisation romaine dans cette partie orientale de l'Empire.

Enfin et surtout, il est un pays qui n'a pas oublié que Philippe fut l'un de ses fils, et qu'il est parvenu à la plus

haute marche de la hiérarchie de l'Empire romain : c'est la Syrie. Le parti Baas au pouvoir actuellement a mis en avant la plupart des gloires nationales sur ses billets de banque. Philippe a été ainsi mis à l'honneur en deux occasions. En 1998, le buste de Philippe l'Arabe figure sur l'avvers du billet de cent livres syriennes, à côté d'une vue du théâtre romain de Bostra.

En 2009, ce même théâtre figure avec une porte de la ville sur l'avvers du nouveau billet de cent livres syriennes. Au revers figure une représentation de Philippe l'Arabe sur une monnaie romaine antique.

Ainsi finissons-nous par la numismatique moderne ce que nous avons commencé par la numismatique antique.



*Les ruines de Shahba
(1928-1930)
Clichés P.M.*



UN ROMANTIQUE AU BLED : PÉTRUS BOREL LE LYCANTHROPE

Roland BILLAULT

Le 21 mars 2012

Nous sommes au début du XIX^e siècle à Paris, dans le quartier de la Montagne Rochechouart. Une horde de jeunes gens braillards, nus sous leurs redingotes béantes, dévalent les petites rues, épouvantant et scandalisant passants et commerçants... Qui sont-ils ? Ce sont des bousingots. Ce nom à la consonance racoleuse est celui d'un chapeau de cuir verni porté par les Romantiques échevelés de la première « mouture » et qui auparavant ornait le chef des marins anglais, « bousin » désignant un cabaret, un mauvais lieu, un tintamarre, toutes notions familières à des matelots en goguette. « Nous avons fait du bousingot » deviendra le cri de victoire des membres du Petit Cénacle Romantique au sortir d'une séance de contestation débraillée. (cf. petite fille !) Ils décideront même de composer collectivement *Les Contes du bousingot* auxquels ne participeront, finalement, que Théophile Gautier et Nerval. Le terme sera aussi appliqué aux étudiants révolutionnaires des années 1830. Pétrus Borel, qui est l'objet de notre étude, habite avec ses amis une maison qu'ils appellent « Le camp des Tartares », il fait partie de ce qu'on appela « Les petits Romantiques », dont le « temple », impasse du Doyenné, était fréquenté par Nerval, Gautier et Aloysius Bertrand, morbides et vampiriques promoteurs de l'humour noir et de l'horreur macabre, de cette « littérature frénétique » chère à Nodier (*La fée aux miettes*). Ce fut aussi la spécialité de Pétrus Borel, d'où ce surnom de « Lycanthrope », « L'homme-Loup », très évocateur de tous ces aspects, qu'il s'attribua.

Et de fait, dans ces temps nouveaux de la littérature, Pétrus Borel fit un moment figure de chef de file et d'inspirateur, agité, ce qui lui valut des démêlés avec la police, avant que sa médiocrité ne l'écartât des rangs prestigieux de la grande armée romantique. Mais faisons plus ample connaissance avec le personnage.

Peut-être descendant d'un Borel, poète médiéval, et d'un Pierre Borel de Castres, médecin sous Louis XIV, Pierre Joseph Borel de Hauterive, dit « Pétrus Borel » était né en 1809, douzième de quatorze enfants émigrés en Suisse, d'un père quincailler ayant combattu à Lyon contre la Convention.

Jeune homme, il apprend l'architecture auprès de deux cabinets. Mais il déteste l'architecture de son temps à laquelle il préfère celle du Moyen-âge. Il aime surtout le mouvement, la couleur, ce qui effraye la clientèle. Il se tourne alors vers le dessin, sous l'influence de Devéria, et vers les lettres. Dormant dans les caves des maisons qu'il construit, il mange rarement à sa faim mais trouve dans les exaltations du Petit Cénacle sa

nourriture spirituelle. Il a des relations amicales avec Hugo et participe à la bataille d'Hernani. Son activité littéraire est hétéroclite, son œuvre, imprégnée, comme le dira Nerval « de l'épanchement du songe dans la vie réelle », et en même temps d'un républicanisme forcené (il s'intitule « Basileophage » « Mangeur de Rois » !) éclate en des titres étranges, dont nous reparlerons, tels que *Rhapsodies* (le mot est à prendre dans son sens homérique), *Champavert* (qui bénéficie du surnom de Lycanthrope), *Madame Putiphar*, *Le Forgeron de Montmirail*, puis, plus tard, *Le Voyageur qui raccommode ses souliers* (il avait aussi écrit une *Étude sur la chaussure chez les Anciens et les Modernes* (!) *Léthargie de la Muse*, *Confidence de la Grande Jeanne* (Bucolique !), tout cela émaillé de latinismes et de néologismes hardis : un gardien ou un concierge est un « phylax », un maître, un « basile », un poète, un « barde », la mort est « la pallide », la jument, une « haquenée » ou un « destrier » etc.

Dans cette perspective extravagante (heureuse transition, comme le disent les journalistes qui n'en ont pas !), il avait même écrit, dix ans avant son départ pour l'Algérie, comme par une sorte de prémonition, l'épithète de « Pétrus Borel le Lycanthrope » dans un journal algérois *Le Moniteur algérien*. On n'échappe pas à son destin...

Sa mort littéraire, en effet, est inéluctable, malgré ce que disent de lui d'éminents confrères comme Théophile Gautier à qui on doit la réhabilitation de Villon, cher à ces Romantiques « noirs », et qui dit de lui : « Il semblait toujours venir du fond du passé », ou Baudelaire qui le nomme « une des étoiles du sombre ciel romantique ».

Champfleury, plus méchamment, l'appelant « le biographe des croque-morts » ! Et, réellement, le Lycanthrope, en proie à la misère, est souvent un loup affamé... Alors ses amis, Gautier, le fidèle, Arsène Houssaye, le promoteur de Baudelaire, qui paye les frais de son départ, et Madame Girardin, qui fera tourner les tables avec Hugo, mais semble n'avoir pas tout prévu (!), s'avisent d'une solution salvatrice : l'Algérie. Le famélique poète, (il dit ne se nourrir que de pommes de terre, avec le luxe d'un peu de sel le dimanche !), « exilé » près d'Épernay puis à Asnières, dans une petite propriété appelée « Le Baisil » (l'aventure ne tient souvent qu'à une consonance !) ne pourrait-il pas trouver à employer son génie en participant au « boum » administratif qui succède à la conquête ? Convaincu, Pétrus Borel rédige une lettre de candidature où il vante ses qualités d'urbaniste et son goût pour la terre, à vrai dire imaginaire, tout en

cachant sa condition de poète, et il reçoit une réponse favorable.

Il arrive à Alger en janvier 1846 après avoir été nommé inspecteur de la colonisation de 2^e classe en décembre 1845. Déjà « à part », et sans doute rendu circonspect par les moqueries assassines de deux journaux parisiens, ce qui l'avait conduit à une affaire de duel heureusement avorté, il fuit les mondanités du Palais du Gouvernement pour fréquenter plutôt la librairie Bastide qui est le cœur intellectuel d'Alger. N'avait-il pas récemment écrit un article sur *Alger et son avenir littéraire*, inspiré par un poème *La Première algérienne* d'un ami influent, Ausone (!) de Chancel, qu'il retrouvera et dont nous aurons à reparler.

Il écrit maintenant pour le journal algérois *L'Akbar* des articles humoristiques, des nécrologies (encore !) et même un compte-rendu d'une représentation de *Ruy Blas* au cours de laquelle, la Reine étant malade, on chante, pour remplacer son texte *La Chanson des pommes de terre* !! D'humeur sombre, il vit retiré dans une maison de la ville haute. Le visage marqué par ses nombreux déboires, le cheveu ras, une barbe qui faisait l'envie de Théophile Gautier, mince, l'allure distinguée, il porte habit noir, manchettes blanches et cravate haute : le bousingot débraillé a fait place à une sorte de pasteur presbytérien, parlant d'une voix grave et sourde qui s'anime parfois sous l'émotion... (Un portrait de lui par Louis Béranger à la manière de Vélasquez). Il entend bien, en tout cas, rompre avec son passé littéraire et écrit à son frère pour lui demander de publier sa disparition dans les milieux de la Capitale : « Dis que je suis mort et enseveli dans les sables » !

On peut d'autant mieux comprendre cette attitude qu'à Alger même un nouveau journal *La France algérienne* (*Horresco referens* : toute allusion... !), ne manque pas de stigmatiser ces nouveaux venus qui ne connaissent rien à la terre africaine... En attendant de la mieux connaître, Pétrus Borel fréquente des poètes archéologues arabisants dont l'un, lieutenant-colonel dans la Garde Nationale d'Alger, se fait un devoir de le « dégrossir ».

Il s'enfonce bientôt, en effet, dans la réalité du bled en ayant pour mission d'inspecter les villages du Sahel récemment fondés. Il est amené en particulier à s'intéresser à un village destiné à des pêcheurs, français ou indigènes, où étaient prévues vingt maisons, un port, un parc à huîtres et une église. Tout y était, sauf l'église non encore construite... Or il y avait là 24 marins bretons. Borel souligna l'inconvénient : « Pas de messe, pas de Bretons ! ». Mais le plus grave tenait à ce que les bénéficiaires d'autres concessions dont il a la charge spéculaient souvent au lieu de respecter leurs engagements, comme cela se produisait déjà pour les fournitures aux armées (Balzac en parle dans son roman *La cousine Bette*). Les difficultés ne manquent donc pas...

L'inspecteur de 2^{ème} classe travaille beaucoup et fait ses rapports, au début, avec concision et clarté, mais déjà dans un style plus fleuri que l'ordinaire platitude administrative, et bientôt, ce qui devait devenir son plus grave défaut, il se laisse aller à des prises à partie

et même à des invectives contre les contrevenants de toutes sortes...

Et sans doute fut-il heureux que Bugeaud le chargeât alors d'une tâche nouvelle : démontrer que la colonisation par des soldats avait plus de chance de réussir qu'avec des civils, ce qui était une conviction du militaire décidé à éviter que les succès de nos armes ne débouchassent sur un ratage administratif.

On peut se demander comment il a pu se faire que l'illustre chef ait recours à un homme de lettres, espèce dont il s'était toujours méfié, et on verra qu'il n'avait pas tort. En attendant, tout à sa nouvelle tâche, l'ancien poète fait une peinture déplorable mais romanesque de la condition du colon civil, soulignant, entre autres handicaps, « le mal du pays, le découragement du premier coup de pioche au pied d'un palmier nain, la menace des maladies. » (Ex : sur 500 habitants du village de Fondouck, 450 succombent en quelques mois !).

Alexis de Tocqueville avait déjà, dans son ouvrage *Travail sur l'Algérie*, avait mis l'accent sur les différences de qualité qui existaient même entre soldats installés et troupes de simple passage : « Les premiers sont ardents, ambitieux, dispos ; ils aiment le pays et se passionnent pour sa conquête. Les autres sont tristes, mornes, malingres, découragés ; ils ne pensent qu'à la France. À vrai dire, les uns font la guerre, les autres la souffrent ». Dans un style théâtral, Pétrus Borel dépeint, pour les déprécier, les colons civils fraîchement débarqués et si vulnérables « ces familles souvent privées de leur chef, trop peu vigoureux, et réduites à une malheureuse femme aux prises avec ses cinq ou six enfants... ». Tout à son idée, il néglige de dire que les soldats installés avaient subi le même sort et que, bien souvent, pour « étoffer » les effectifs, on était obligé d'avoir recours aux « mariages au tambour » imaginés par Bugeaud. Toujours est-il que le Comte Guillot vante la qualité de son engagement et de ses rapports où il signale un style poétique du meilleur effet ! Jusque-là, tout va bien. Borel occupe même ses loisirs à écrire, sur du papier à en-tête de l'Administration, articles et poèmes : il a ce que Molière appelle, par la bouche d'Alceste en conflit avec un rimailleur impénitent « les démangeoisons qui nous prennent d'écrire » ! (« Gratter du papier » ?!), et même sa correspondance officielle sera de plus en plus imprégnée d'emphase poétique.

Survient alors un changement qui va peser lourd dans sa carrière : il est envoyé à Mostaganem pour y séjourner et surveiller les nouvelles communes de Mazagran et La Stidia. Cela coïncide avec un changement aussi dans sa vie privée : il vient d'épouser à Alger où elle habitait, Gabrielle Claye, de 18 ans sa cadette. Il lui dédie un poème composé à Oran où l'on peut lire :

*Le cœur de ton rhapsode
Tant l'absence lui nuit
Vers toi sans cesse rode
Comme un loup dans la nuit*

*C'est toi ma druidesse,
Ma fée aux fortes mains
Ange plein de rudesse,*

*Enfant des temps romains.
Toi, l'âme de mon âme,
Flambeau de la maison,
Vierge, hétéaire, femme,
Honneur de la raison !*

Il semble bien que la jeune épousée ne correspondait pas au type de la frêle et maladive beauté romantique... mais il décide de l'appeler, d'un prénom médiéval, Béatrix ! Il rejoint son poste en emmenant la belle-mère et un beau-frère... Il se plaît au contact de ces populations de pionniers d'origines diverses (La Stidia est peuplée de colons en provenance de Prusse ; ailleurs, ce sont des Parisiens, des Marseillais...), et il décide de s'installer durablement.

La belle-mère a acheté à Mazagran, théâtre d'une héroïque bataille lors de la conquête, un terrain d'un peu plus de trois hectares dont elle fait cession à son gendre et Pétrus Borel fait bâtir à grands frais, dit-il, une « sorte de bordj défensif et pittoresque » auquel il donne le nom de « Castel de Haute Pensée » !

Beaucoup plus terre-à-terre que cette noble dénomination furent, tout de suite, les préoccupations de notre châtelain : en effet, un conflit, pour abus d'autorité, avec le Commissaire Civil, alors que Pétrus Borel entendait ne dépendre que du général Pélissier, coïncida avec une nouvelle orientation de la politique de la deuxième République, hostile au « système Bugeaud », et les inspecteurs de la colonisation furent naturellement considérés comme des soutiens de ce système.

Dans cette perspective, il fut demandé au Gouverneur Général, le général Cavaignac, un rapport sur les activités de ces fonctionnaires, notamment sur le cas Borel, dont aucun rapport, justement, n'était parvenu à ses supérieurs depuis des mois ! Après réception de cette information, le ministre Arago, estimant qu'il n'a pas fait son métier et même que sa fonction est inutile, puisqu'elle ne repose pas sur les connaissances nécessaires en hygiène, agriculture et soins vétérinaires, décide de le licencier avec un mois de solde... Pétrus Borel reçut la décision comme un règlement de comptes frappant les fidèles de Bugeaud, et, surtout comme un mauvais coup émanant du journal *Le National* dont il avait naguère provoqué en duel le directeur qui, maintenant, faisait partie du Gouvernement. Aussi, après avoir commis un poème vengeur que voici :

*Tityre, prends ton mirliton,
Chante l'heureuse Béotie
Chante ce rouge carnaval
Qui vit naître la dynastie
Des rédacteurs du National.*

Après, donc, cette envolée lyrique, il songe surtout à une revanche éclatante en caressant l'idée d'obtenir, grâce à l'appui de son frère à Paris, le poste de sous-préfet de Mostaganem qui vient d'être créé. « Sinon, lui écrit-il, vive la Liberté ! Je ne suis plus Ruy Blas, valet de Don Salluste, je suis redevenu homme, klephte (il adore ce mot !) et je fais mon chemin dans les broussailles ». Mais, bien sûr, il faut faire vivre sa famille... Alors, peu après cette belle déclaration d'indépendance, il se résout

à briguer un poste de commissaire civil à Arzew, près d'Oran. « L'intérêt constant dont toute la population m'a entouré et m'entoure encore dans ma retraite... me pousse à croire que je saurai bien faire dans ce nouveau poste », écrit-il. On est ému par l'ingénuité, la candeur de ce malheureux de nouveau au bord de la misère et le préfet Garbé ainsi que le général Daumas sont émus également ; ils ont pour ami commun avec Borel Ausone de Chancel dont nous avons parlé plus haut et le Lycanthrope aux abois est réintégré dans le corps des Inspecteurs de la Colonisation et nommé à Constantine, puis à Bône, loin, il est vrai, de sa famille et de Haute-Pensée. Aussi trouve-t-il le temps d'écrire : *Le Voyageur qui raccommode ses souliers* date de cette période (1850). Cependant l'éloignement lui pèse et il multiplie les suppliques aux autorités, dans un style à la fois emphatique et cocasse : « Je suis le seul à être attaché à une smalah peu portative (sic !)... Pourquoi serait-ce à moi à briser mes dieux pénates ? ». Il est enfin nommé dans son ancienne résidence où son ami Chancel vient d'être établi comme sous-préfet. Mais il est parti sans remettre ses rapports, tiraillé, dit-il, entre l'autorité civile et la militaire, ce qui était vrai ; mais surtout, trop épris de liberté, il est incapable de fournir à date fixe un travail imposé...

Cependant, et nous abordons là la période la plus étonnante de cette carrière déjà mouvementée, il est nommé dès son arrivée dans la région de Mostaganem, maire du village en cours de création de Blad Touaria, le Gouvernement ayant décidé de favoriser de nouvelles implantations de colons choisis, cette fois en fonction de leurs activités d'origine : il s'agit, en l'occurrence de « paysans habitués aux travaux de la terre » (sic !) originaires du Haut-Rhin, au nombre de 312. Mais les autorités n'avaient pas réalisé qu'il s'agissait de gens dans le dénuement le plus total. Leur installation posait maints problèmes que Pétrus Borel s'attacha à réduire avec une belle opiniâtreté : construction d'un four et d'un fournil, d'écuries, d'un poulailler, d'une école provisoire fréquentée par 80 garçons et filles. La messe était dite dans une pièce de sa propre maison !

Cependant, malgré tous ces efforts, les choses se passaient mal : les pauvres affaires des nouveaux colons étaient restées bloquées à Marseille ou à Oran ; ils n'avaient même pas de vêtements de rechange et, quand le froid arriva, une demande de couvertures, usagées, de l'armée fut refusée au maire, confronté aussi à la disette de ses administrés. Il décida alors de passer outre les mesquineries administratives et fit distribuer à la population du pain et des vivres par le boulanger et l'épicier contre des bons garantis par lui : « Il ne m'est pas possible, dit-il, d'assister à l'inanition d'une population que je dois non seulement diriger mais encore sauver de la misère et de la mort ». Les bons furent remboursés mais cela fut assorti d'une menace de sanctions en cas de récidive ! On comprendra que, dans cette situation, les colons aient eu des velléités de retour en France et Pétrus Borel de découragement... Pour se divertir, au sens presque pascalien du terme, il composa alors son poème *Les confidences de la Grande Jeanne, bucolique*. Comme son village venait d'être rattaché à celui d'Aboukir, il cessa d'être maire mais, en tant qu'Inspecteur, resta en contact avec ses anciens

administrés qui ne cessaient de rendre hommage à son dévouement.

Mais, une fois de plus, l'Administration, qui reconnaissait par ailleurs ses efforts, ne manqua pas de lui reprocher son inexactitude à fournir les pièces et documents demandés et les choses allaient se gâter avec l'arrivée d'un nouveau sous-préfet, le Vicomte Léopold de Gantès, d'une autorité rigide, qui s'appliqua à réduire les prérogatives de Borel, ce qu'il supporta très mal, et laissa son secrétaire, un certain André Quesnel, qui menait un train fastueux suspect, l'accabler de vexations multiples, ce qu'il supporta encore moins. Le bruit courait que le personnage donnait allègrement dans la prévarication et dans la concussion et que son supérieur le sous-préfet n'était pas irréprochable non plus... Pétrus Borel était d'une honnêteté intransigeante et ne supportait pas d'être opprimé par des individus aussi douteux : il fut pris à leur encontre d'une véritable haine. On sent bien ici – et cela va aller en s'intensifiant – la conviction profonde du Poète qui, à l'instar de ses pairs parisiens prestigieux comme Hugo ou Vigny (on pense à Stello), méprise la bassesse tracassière qui l'opprime et se révolte contre l'impunité qui couvre intrigues et malversations au sein de la haute société. Aussi va-t-il supporter de plus en plus mal les rappels motivés de sa hiérarchie. Celle-ci n'admet ni les retards exorbitants de ses rapports ni, peut-être, surtout, les tirades enflammées et ironiques que, tel un Diogène de campagne, il décoche contre les faiblesses ou les contradictions des méthodes de colonisation et d'administration. Le nouveau préfet d'Oran Majorel est, justement, très imbu de la majesté administrative et, à ses yeux, Borel représente le type même du fonctionnaire fantaisiste et trop indépendant. Aussi lui renvoie-t-on systématiquement ses rapports avec prière expresse de les corriger... Quelle humiliation pour le châtelain-poète de Haute Pensée !

De Gantès, contre toute attente, peut-être par crainte, le soutient un peu tout de même : « le surcroît de travail et les réprimandes dues à ses lenteurs ont découragé et aigri cet agent très intelligent et capable de rendre de bons services »... On croirait lire une appréciation de censeur des études et ces jugements accroissent encore la fureur de Borel : une réponse à un nouveau renvoi de ses rapports comporte seize pages ardentes et récalcitrantes à propos d'une petite affaire de dommages causés à des arbres par les colons dont il a la responsabilité et qu'on reproche à son incurie !

« Pensez-vous, répond-il insolemment, qu'ils prendront plus de précautions si leur pic tombe sur un *sumac* ou un *huspentaphylum* ? » ; et comme à cette science visiblement provocatrice il ajoute des formules hyperboliques de politesse et de déférence, le préfet comprend qu'il se paie sa tête ! Convaincu d'être dominé par « une vanité excessive et une tendance fâcheuse à l'agression », notre Inspecteur est en grand danger de révocation, une fois de plus. Mais le général Daumas, qui n'est pas mécontent, comme tout bon militaire, de saper l'autorité des civils, stipule qu'on ne saurait imposer à un homme de terrain les formules rigides du bien-écrire administratif et qu'on ait à ne l'importuner que pour des motifs sérieux ! Se voyant soutenu à Paris, le Lycanthrope, de plus en plus persuadé qu'il

est victime d'une cabale à la sous-préfecture, commet l'erreur de croire qu'il peut dénoncer ce qu'il considère comme des erreurs de conception de la colonie d'Aboukir dont il s'occupe aussi. Il le fait, encore une fois, dans le style érudit qu'il aime tant : « Certains administrés ne viennent pas à résipiscence (!), se plaint-il, la recherche des responsables ressemble à celle de Télémaque sur les traces de son père » et il se demande si la bourgade a été fondée par Romulus et ses bandits ! C'en est trop : de l'avis général, Pétrus Borel n'a plus toutes ses facultés intellectuelles...

Et le malheureux n'est pas au bout de ses peines : le village de Blad Touaria dont il a été maire naguère est resté cher à son cœur et vient de connaître une terrible épidémie de choléra : il part en guerre contre le médecin de la circonscription qui ne résidait pas dans le village même, ce qui impliquait qu'on évacuât les malades sur une mauvaise charrette qui cheminait 4 heures sous le soleil... ce qui les tuait avant qu'on puisse les soigner ! On trouva la sollicitude particulière de Borel pour son village et les accusations contre le docteur également prétentieuses et injustes, et le sous-préfet contre attaqua en lui reprochant de n'avoir pas été auprès de ses anciens administrés en proie à une détresse aussi grande, étant donné qu'il possédait sur place une propriété où il se livrait pendant ce temps avec beaucoup d'ardeur à « l'élévation de nombreux cochons ». C'en était trop pour l'inspecteur Borel qui, prenant connaissance, plusieurs mois après, de cette accusation, s'étrangla littéralement de mépris et de rage. « On a voulu, sans doute, parler d' « élevage », s'exclame-t-il, mais on ne blesse pas ici que la langue française ».

Et il dénonce « le fiel que l'on mêle au pain des fonctionnaires » s'emportant en justifications véhémentes de son absence rappelant qu'il avait laissé sur place, dans le village sinistré, le meilleur de lui-même : sa belle-mère (!), ce qui était vrai. La malheureuse, dont la maison avait été cernée par des centaines de cadavres, en avait perdu la raison... Il avait d'ailleurs lui-même fait une ou deux visites pendant l'épidémie et demandait aux pouvoirs publics de bien vouloir envisager le transfert en hôpital d'aliénés en métropole de ce qu'il avait de plus cher, cette belle-mère martyr, ce qui n'arriva pas.

Vivement désireux de se venger de ce qui, il en était sûr, était une nouvelle machination pour le perdre, Pétrus Borel décide d'accuser à son tour, avec force détails soigneusement amassés, ses persécuteurs de Gantès et Quesnel. Pour ce dernier, par exemple, preuve était faite qu'il avait vendu plusieurs fois la même concession qui, d'ailleurs, ne lui appartenait pas ! Sans attendre les résultats de l'enquête, il adresse à sa hiérarchie une lettre dans laquelle il réclame comme un dû : sa réhabilitation, sa promotion à la 1^{ère} classe, et la Croix de la Légion d'Honneur remise des mains mêmes de Sa Majesté l'Empereur !! En réponse il reçut l'avis que l'enquêteur chargé de son cas allait demander sa révocation... Il riposta par une lettre délirante où on peut lire : « Je crois en Dieu et je suis sûr que vous serez châtié ici-bas... en attendant que vous rendiez compte du sang d'Abel fumant pour la fraude et le dol... On a ouvert contre moi la porte du bestiaire, le *vomitrium*... mais je me défendrai tant qu'il y aura une goutte d'encre à ma plume, une goutte

de sang dans mes veines ». À Paris, d'un trait de plume, justement, le ministre Daumas ordonne : « Terminer cette affaire ». Et Borel est révoqué le 27 août 1855. La Justice lui offrira au moins le bonheur de savoir ses deux persécuteurs punis : de Gantès déplacé, Quesnel condamné à deux ans de prison...

Pétrus Borel le Lycanthrope n'est plus qu'un petit propriétaire retranché dans sa tanière, Don Quichotte dérisoire, et le poème composé alors *Léthargie de la Muse*, témoigne de sa détresse. Les associés arabes qu'il avait pris pour l'aider et lui-même défrichent, sèment, labourent tout autour d'un immense palmier et d'un grand figuier. Il finit ses journées éreinté, auprès de Béatrix « endormie comme une chatte et qui ronfle comme plusieurs mirlitons », mais qui, pendant la journée fréquente les marchés et cuisine avec art des repas d'une frugalité philosophique, ce qui n'arrange pas la belle-mère qui est folle mais qui a gardé un solide appétit ! La maison n'a pas de vitres à toutes ses fenêtres, mais on est chez soi et Borel, apprenant que Th. Gautier habite un cinquième étage, à Paris, s'exclame dans un élan de compassion « Comment ? Ce roi plumigère n'a pas encore de tour ? ! J'ai donc bien fait de me faire klephte ». Il s'est repris à écrire et les clairs de lune qu'il aperçoit de sa fenêtre lui inspirent envolées lyriques ou sarcasmes : « La lune a l'air d'un plat à barbe. Elle bave sur la mer comme un escargot. Je lui retire la considération distinguée avec laquelle j'aurai l'honneur d'être son très humble serviteur lorsqu'elle sera jolie et qu'elle en vaudra la peine » s'exclame-t-il ! Et puis des événements vont survenir : le 21 janvier 1857, la belle-mère, Marie-Antoinette, meurt : « Secouée par un violent coup de tonnerre, nous la vîmes s'éteindre tout à coup » ; et de remarquer que Marie-Antoinette était aussi le prénom de l'épouse de Louis XVI assassiné ce jour-là. Elle sera inhumée au pied du palmier de « Haute-Pensée », « pour qu'elle ne fût pas enterrée avec tous les gueux du quartier, en attendant que je puisse faire construire un caveau pour moi et les miens, car je n'ai pas l'intention de faire cadeau à la France de ma guenille mortelle, puisque je veux être ensépulchré sur

mon rocher, sur une dune étrangère, en pays barbare ». Puis c'est la mort de la jument, ou plutôt de la haquenée (!) de Béatrix : au chagrin décent dû à la belle-mère succède alors une explosion de douleur exprimée en termes d'amour grandiloquents ! Heureusement, la naissance d'un fils, « chef salique d'une dynastie qui prend corps » (!) vient détendre cette atmosphère funèbre. Parmi les prénoms du nouveau-né, dont le premier est Aldéran, celui de Benaouni, en souvenir de l'associé arabe défunt ; Borel songe même à le faire musulman avant de se raviser ! Dès lors, la vie s'écoule paisiblement, agrémentée d'une modeste production poétique : celui qui avait été le second personnage du Cénacle romantique confectionne de petits poèmes pour les trois filles du sous-préfet de Mostaganem. Dans le dernier, il promet « un poème si long, si long, qu'avant de l'achever vous serez dans l'âge où l'on aime »... Il ne l'achèvera pas : l'été 1859 est torride (40° à l'ombre !) ; le 17 juillet, un sirocco brûlant arrive sur la région... Pétrus Borel le Lycanthrope, comme pour défier les éléments, jardine, tête nue ; une insolation le foudroie au pied de son palmier à onze heures du matin...

À Paris où sa fin passa presque inaperçue, le bruit courut qu'il était mort de faim, ce qui lui valut, comme épitaphe, un mot d'Arsène Houssaye : « Le Lycanthrope ne trouva pas au milieu des sables une brebis pour se mettre sous la dent ». Un hommage plus appuyé — et plus mérité — lui fut, tout de même, rendu par Baudelaire qui déclara : « Sans lui, il y aurait une lacune dans le Romantisme ». Et il est bien vrai que Pétrus Borel, par ses emportements, par ses naïvetés, par sa mélancolie foncière et ses détresses spectaculaires, illustre et incarne l'un des aspects fondamentaux de ce mouvement littéraire.

Le caveau familial étant resté à l'état de projet, le Lycanthrope fut enterré au cimetière de Mostaganem, puis quand celui-ci fut désaffecté, comme cela se passe encore aujourd'hui là-bas, jeté à la fosse commune. Mais rien n'empêche de penser que ce Mozart du bled ne fut pas mécontent que sa dépouille fût ainsi soustraite aux formalités administratives qu'il avait tant méprisées...



Le Castel de Haute-Pensée.

LA VISITE DU CHÂTEAU

Yves STALLONI

Le 16 mai 2012

Peut-être aurez-vous espéré, en découvrant le titre de cette « heure » et en pénétrant dans cette salle, bénéficier d'une mémorable « visite du château » assurée par une certaine Victorine qui se taillait un franc succès au moment de faire halte devant la chapelle : « Et maintenant, nous entrons dans la chapelle. Rasée par le Prince Noir, incendiée par les Huguenots, pillée par les Sans-culotte aux révolutions de 89, 30 et 48, la chapelle est entièrement d'époque ! » Malheureusement ce guide réjouissant nous a quittés il y a un peu plus de dix ans, et je n'aurai à vous proposer, en remplacement, qu'un accompagnement bien conventionnel mais plus conforme à la prétendue gravité académique.

En outre, cette « visite » sera purement virtuelle, ne voulant pas se substituer aux rencontres personnelles et physiques avec les châteaux, telles que vous aurez pu et pourrez les réaliser au gré de vos déplacements touristiques. Une virtualité qui passe un peu par l'image, mais surtout par l'écriture, domaine inépuisable où le château bénéficie d'un traitement privilégié.



La Ville en pente (détail). Victor Hugo.

Les occurrences du château en littérature, en tant que simple décor ou élément important de l'intrigue, sont en effet innombrables. Dresser le catalogue exhaustif des œuvres où apparaît un château me semble tout aussi impossible que de faire le recensement de tous les châteaux de France, qu'on compterait par dizaine

de milliers. Mon but ne sera donc pas de donner un panorama complet du château, fût-il simplement littéraire, plutôt de repérer les éléments récurrents qui lui sont attachés et, objectif plus ambitieux, d'essayer de saisir les significations explicites ou secrètes liées à ce lieu.

La visite durera donc une heure et se déroulera en deux étapes : une première qui fera appel à l'observation pour définir à quoi ressemble, dans sa diversité ou ses similitudes, un château littéraire. Une deuxième qui reposera plutôt sur la spéculation et précisera les fonctions, réelles ou supposées, du château, avant de s'interroger sur le sens symbolique que le motif peut recevoir. Passage, en somme, de la carte postale à la radioscopie, de la vision lointaine à l'investigation en profondeur, du visible au mystérieux, de l'évident au crypté.

Apparition du château

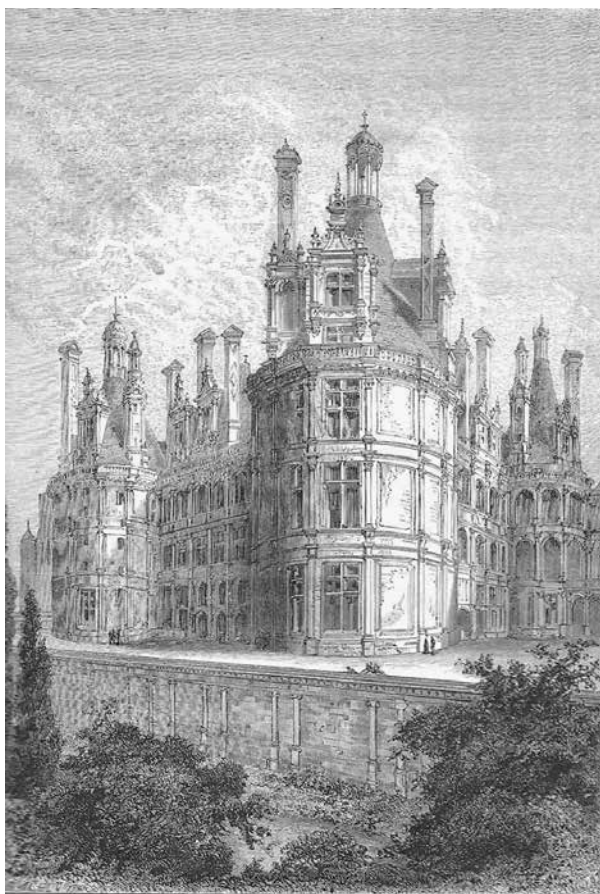
La réalité que recouvre le mot « château » est multiple et mérite quelques distinctions élémentaires. En partant de l'étymologie latine, *castellum*, mot lui-même dérivé de *castrum*, « champ », on conviendra que le château désigne en gros trois types d'habitations.

Une demeure féodale défendue par un système complexe de fortifications, de fossés, de constructions. Il s'agit alors principalement d'un édifice militaire qu'on a pris l'habitude de désigner par le syntagme « château fort », même si le terme fait un peu pléonasme. Ce sens est celui que la langue anglaise donne au mot *castle* ou les Allemands au mot, passé dans notre langue, de *burg*. On parlera encore de « forteresse » (Vaux ou Douaumont) ou de « fort », comme, à Toulon, le Fort-Faron.



Le Fort-Faron à Toulon. Cliché A. B.

Une habitation seigneuriale ou royale. Avec l'évolution des mœurs et quand le besoin de confort l'a emporté sur le souci de sécurité, le château s'est fait plus accueillant, plus recherché, plus décoré. Le terme est resté, mais est entré en concurrence, à partir de la Renaissance, avec celui de « palais », sous l'influence de l'Italie qui imposait alors à l'Europe son modèle de raffinement. On sait que le vocable « palais » est lui-même tiré du latin *palatium*, d'après le mont Palatin sur lequel Auguste avait fait édifier sa demeure. Il nous reste, en ce sens les exemples célèbres du Louvre, de Versailles, Fontainebleau – palais que l'on désigne souvent sous le nom de « châteaux », comme pour les très élégants « châteaux de la Loire ».



Le château de Chambord.

Un lieu de résidence vaste et cossu, grande propriété appartenant à un gentilhomme ou à un riche bourgeois, souvent bâtie à la campagne et répondant parfois au nom de castel, de manoir, de gentilhommière. C'est à ce genre de demeure que rêve Emma Bovary qui a trop lu de romans : « Elle aurait voulu vivre dans quelques vieux manoirs, comme ces châtelaines au long corsage qui, sous le trèfle des ogives, passaient leurs jours, le coude sur la pierre et le menton dans la main, à regarder venir du fond de la campagne un cavalier à plume blanche qui galope sur un cheval noir. » (Flaubert, *Madame Bovary*, I, IV). Nous sommes proches de cette construction que les Italiens appellent « villa », c'est-à-dire une maison de campagne non fortifiée mais d'allure majestueuse.

Cette distinction ternaire manque, on le voit, de pertinence et ne permet pas toujours de distinguer ce qui est château de ce qui ne l'est pas. Ainsi de cette évocation ironique de Théophile Gautier, au début du *Capitaine Fracasse*, quand il décrit longuement la demeure du jeune baron de Sigognac qu'il appelle « Le château de la misère » : « Sur le revers d'une de ces collines décharnées qui bossuent les landes, entre Dax et Mont-de-Marsan, s'élevait, sous le règne de Louis XIII, une de ces gentilhommières si communes en Gascogne et que les villageois décoraient du nom de château. »

Des préoccupations nobiliaires et beaucoup de vanité contribuent à multiplier les châteaux qui ne sont parfois que d'honorables maisons ou fermes, comme certains des quatre « châteaux » que doit traverser la famille Pagnol pour se rendre à la Bastide-Neuve.

Au-delà de ces nuances sémantiques, un certain nombre de constantes se retrouvent autour du motif du château. Le château se définirait à travers quatre caractéristiques :

- il est ancien, car inscrit dans un passé historique, chargé de souvenirs, personnels ou collectifs ; il jouit d'une caution ancestrale, véhicule souvent des valeurs dynastiques ; il est, comme le dit drôlement Victorine, « entièrement d'époque » ;
- il est vaste et étendu : les parties habitables ne sont pas mesurées, elles sont prolongées souvent par des communs ; elles sont entourées de jardins, de terres, de forêts ; le château est souvent un « domaine », ce qui s'applique à la viticulture avec les fameux « châteaux » du bordelais ou d'ailleurs où l'on élève du bon vin ;
- il est signe de puissance et de hiérarchie : sans parler du roi ou du prince, on évoquerait la domination du seigneur à l'époque de la féodalité, du hobereau de province plus tard. Même aujourd'hui, il n'est pas rare d'entendre désigner la résidence du chef de l'État, le palais de l'Élysée, du nom de « château ». Le châtelain suscite des sentiments contradictoires où se lisent, suivant le cas, le respect, la crainte, l'envie, la jalousie, le ressentiment.
- il est, comme toute habitation privative, mais plus qu'elles, un espace fermé, clos, protégé. La fermeture au monde est clairement notifiée par des systèmes de protection, murailles, douves, fossés, pont-levis, position escarpée. Le petit Marcel Pagnol est très sensible à ce sentiment de repli comme le note avec humour sa description : « Bouzigue ouvrit une porte : elle était percée dans un mur de pierres taillées, qui avaient au moins quatre mètres de haut ; la crête en était garnie de tessons tranchants, qui donnaient une fâcheuse idée de la générosité du châtelain. » (*Le Château de ma mère*).

Nous allons maintenant pouvoir progresser dans notre visite, en nous appuyant sur le vaste corpus constitué par la littérature, qui aime à nous fournir des descriptions de châteaux, que ce soit dans son apparence extérieure ou dans son aspect intérieur. Approchons-nous donc de l'édifice, vu d'abord extérieurement.



Le château de Combourg. Gravure du XIX^e siècle.

L'aspect extérieur

La vision externe du château obéit à un certain nombre de stéréotypes.

La position élevée : le château, très souvent, domine, il surplombe une plaine, une vallée, une route. Celui de Silling, où Sade fera se dérouler les orgies des *Cent vingt journées de Sodome*, est situé en haut d'une « montagne presque aussi haute que le mont Saint Bernard et d'un abord infiniment plus difficile [...] ». Il faut près de cinq grosses heures pour parvenir à la cime de la montagne ». Celui d'Udolphe, dans le roman d'Ann Radcliffe intitulé *Les Mystères d'Udolphe*, reprend ce modèle : « ...isolé, vaste et massif, il semblait dominer la contrée. Plus la nuit devenait obscure, plus ses tours élevées paraissaient imposantes. » L'imagination des écrivains se plaît à souligner cette position de « nid d'aigle », dont le modèle archétypique semble être le Montsalvat des chevaliers du Graal, tel qu'il est indiqué dans le *Parsifal* de Wagner ou qu'on a cru le reconnaître dans le Montségur cathare. Fidèle à cette imagerie, Jules Verne, dans *Le Château des Carpathes*, détaille l'allure de son *burg* inquiétant : « Dans l'éclaircie de l'horizon, à un bon mille, mais très amoindri par l'éloignement, se profilaient les formes d'un burg. Cet antique château occupait, sur une croupe isolée du col de Vulkan, la partie supérieure d'un plateau appelé le plateau d'Orgall. [...] de la plate-forme supérieure du donjon, la vue s'étend jusqu'à l'extrême limite des montagnes. »

Julien Gracq montre son onirique « château d'Argol » qui « se dressait à l'extrémité de l'éperon rocheux ». Jusqu'à Céline, en captivité à Sigmaringen qu'il présente ainsi dans *D'un Château l'autre* : « Foutu berceau Hohenzollern ! Pardi ! Perché qu'il était sur son roc ! Traviole ! Biscornu de partout ! [...] tout prêt à basculer à l'eau depuis quatorze siècles. »

La végétation abondante. Dans la description du château, une place importante est réservée à l'environnement végétal qui l'enserme et, en quelque sorte, le dissimule aux regards indiscrets ou malveillants. Là encore, l'exemple des châteaux de la Table ronde (Kerléon, La Roche-aux-Saines, Camelot) sert de référence. La bâtisse est toujours enfouie dans une

épaisse forêt (Brocéliande par exemple), où la fée Viviane ou le roi Arthur situent leur cour. Le château de Gilles de Rais, Tiffauges, qui sert de cadre au roman de Huysmans, *Là-Bas*, apparaît lui aussi au milieu des frondaisons : « Le donjon était encore entouré, du côté de Tiffauges, par un vaste fossé au fond duquel avaient poussé de puissants arbres [...] ; là, les ailes du château escaladé par les viornes aux houppes blanches et par les lierres étaient intactes. » L'âme romantique s'accommodera parfaitement de ce paysage feuillu favorable aux méditations solitaires, comme celle du jeune François-René de Chateaubriand à Combourg : « Les tours d'un château féodal montaient dans les arbres d'une futaie éclairée par le soleil couchant [...]. À droite étaient de longues écuries et un bouquet de marronniers ; à gauche un autre bouquet de marronniers. Au fond de la cour, dont le terrain s'élevait insensiblement, le château se montrait entre deux groupes d'arbres. »



Le jardin du château de la misère.
Le Capitaine Fracasse. Gustave Doré.

Cette végétation est encore plus luxuriante quand le château est délaissé ou abandonné, comme dans le conte de Perrault *La Belle au bois dormant* où le château de la jeune endormie est entouré « d'une grande quantité de grands arbres et de petits, de ronces et d'épines entrelacées les unes dans les autres [...] ; en sorte qu'on ne voyait plus que le haut des tours du château, encore n'était-ce que de loin. » Cette dissimulation au milieu des arbres, ajoute une pointe de mystère, comme c'est encore le cas pour le château de Sigognac au début du *Capitaine Fracasse* ou pour le Malevil de Robert Merle, dans le roman éponyme, décrit à partir d'un authentique château périgourdin : « Malevil est un grand château fort du XIII^e, à demi en ruine, juché à mi-hauteur d'une falaise abrupte qui domine la petite vallée des Rhunes. » Les branches, les buissons donnent au château un aspect inaccessible, inviolé, prisonnier de la nature, faisant corps avec elle, enserré, comme dit Gracq, « par les anneaux d'un serpent pesamment immobile. » Annie Le Brun, dans un essai brillant (*Les Châteaux de la subversion*), signale « cette fameuse hypothèse selon laquelle les Goths cherchèrent dans leurs constructions une réplique de la forêt. »

L'aspect effrayant : conséquence directe de sa position perchée et sertie dans la forêt, le château fait peur, il alimente les pires légendes : « Château fantôme, muet, abandonné, maudit, plein de ressouvenances farouches » écrit Huysmans de Tiffauges. Termes que l'on retrouve sous la plume de Jules Verne à propos du troublant château des Carpathes : « Château abandonné, château hanté, château visionné. Les vives et ardentes imaginations l'ont bientôt peuplé de fantômes [...]. Il n'était pas douteux qu'il abritait des dragons, des fées, des stryges, peut-être aussi quelques revenants de la famille des barons de Gorz. » Dans de nombreux cas (littéraires au moins), le château éveille au tréfonds de la conscience du promeneur de sourdes angoisses. Dans ses cauchemars, Nerval imagine être passé par le « château du diable » ; Meaulnes est saisi d'effroi devant ce qu'il nomme « l'étrange domaine » dont la description n'a pourtant rien d'inquiétant : « longue maison châtelaine aux ailes inégales comme une église. » Le roman d'aventure ou le roman noir exploiteront la veine de l'inquiétude. Walter Scott, Alexandre Dumas, Victor Hugo parsèment leurs œuvres de sinistres donjons et de créneaux menaçants, comme le ténébreux château d'Eppstein dans un roman de Dumas du même titre, ou « la Tourgue lézardée, sabordée, balafrée, démantelé » dont parle Hugo dans *Quatre-vingt-treize*. Le délabrement accentue la frayeur et ouvre à la sombre esthétique de la ruine, selon un principe posé par Hugo lui-même : « La ruine est à l'édifice ce que le fantôme est à l'homme. Pas de plus lugubre vision que la Tourgue. »

Le château d'Otrante, transposition romanesque et gothique de Strawberry Hill, propriété de l'auteur, a été suggéré à Horace Walpole par un château rêvé « rêve très naturel à un esprit rempli comme l'était le mien, de romance gothique » écrit-il dans une lettre. Les châteaux romanesques sont parfois improbables, limniques, irréels, comme celui de Jules Verne : « À en croire divers touristes, le château des Carpathes n'existe que dans l'imagination des gens du comtat. » Le château auquel doit s'adresser l'arpenteur de Kafka, dans le roman intitulé *Le Château*, est, dans un premier

temps, introuvable, privé de lumière, donc de vie. Cet amas de pierres est-il réellement un château ainsi que s'interrogent les habitants : « Si on avait su que c'était un château, on aurait pu croire qu'on avait affaire à une petite ville » ? Même incertitude pour le héros du *Désert des Tartares* de Dino Buzzati, Giovanni Drogo, à la recherche d'un fort militaire où il passera sa vie et qui interroge des passants : « Il n'y a pas de fort par là, dit le charretier. Je n'ai jamais entendu parler de fort par là. » Et un mendiant de rencontre se montre tout aussi évasif : « Quel fort ? Celui-là peut-être ? »

Il semble ainsi que, dès son apparence extérieure, le château doive nous renvoyer à nos incertitudes, parce qu'il appartiendrait au registre de la fantasmagorie, voire de l'obsession. Son allure majestueuse dominatrice, tourmentée ou floue contribue bien souvent à créer une atmosphère d'étrangeté propice au déroulement d'événements inattendus

L'aspect intérieur

Surpassons nos craintes, et pénétrons à l'intérieur du château dont la description est toutefois moins abondante dans les romans. Elle est également plus nuancée, offrant deux images contrastées en fonction de la nature de l'édifice : d'une part, en conformité avec l'image extérieure, un lieu de hantise et de frayeur, d'autre part, quand le château se transforme en palais, un lieu de luxe et de jouissance.

L'inquiétante demeure : le château peut, comme c'est le cas avec l'archétype du château gothique, être un lieu labyrinthique peuplé de créatures inquiétantes. Dans ces romans que l'on a parfois qualifiés de « terrifiants », nous sommes plongés dans des décors imposants où tout est noir, mystérieux, angoissant. Les escaliers ouvrent sur d'insondables abysses ; les souterrains conduisent à des caveaux lugubres ; les salles voûtées abritent un vide vertigineux ; d'interminables galeries mènent par de tortueux replis à des chambres verrouillées et froides. Le château d'Otrante, où Walpole place l'action de son récit, constitue le meilleur exemple : « La partie inférieure du château était ménagée dans un dédale de cloîtres obscurs et il n'était pas facile pour une personne si angoissée de trouver la porte donnant sur la caverne. Des rafales de vent, répercutées en écho dans cet interminable labyrinthe de ténèbres, rompaient seuls de temps à autre l'effroyable silence de ces lieux souterrains en faisant battre et grincer sur leurs gonds les portes qu'Isabelle avait déjà franchies. » Les écrivains romantiques, Balzac, Hugo, Dumas, Nodier, Gautier s'inspireront à leur tour de ce décor étrange et crépusculaire, reconnaissant leur dette envers les maîtres du « roman noir », Ann Radcliffe, Matthew Gregory Lewis, Charles Robert Maturin, ou Horace Walpole déjà cité.

Chateaubriand a-t-il lu leurs œuvres quand, dans ses *Mémoires*, il évoque avec un effroi sans doute exagéré son enfance à Combourg – même si le château familial n'a rien de joyeux : « Dans les diverses parties de l'édifice, des passages et des escaliers secrets, des cachots et des donjons, un labyrinthe de galeries couvertes et découvertes, des souterrains murés dont les ramifications étaient inconnues : partout silence, obscurité et visage de pierre. »

Parfois, ce silence, cette obscurité signalent l'abandon, la dégradation, la ruine prochaine. Le « château de misère » où vit le Sigognac de Gautier n'est qu'un vestige délabré qui transpire la mort : « En ouvrant la porte qui se trouvait au fond de cette dernière chambre, on tombait en pleines ténèbres, on abordait le vide, l'obscur, l'inconnu. » Et le romancier nous parle des odeurs, des bruits et des recoins inquiétants, comme les greniers où « gîtaient, pendant le jour, les hiboux, les chouettes et les choucas avec leurs oreilles de plume, leurs têtes de chat et leurs rondes prunelles phosphorescentes. » La présence du hibou est un véritable cliché, que l'on retrouve dans cet alexandrin du jeune Hugo : « Les hiboux s'effrayaient au fond des vieux manoirs. » (*Odes et Ballades, Les deux archers*).

Même atmosphère désuète et sinistre dans le château d'Argol que Gracq replace, peut-être parodiquement, dans la tradition romantique : « Dans cette salle venaient s'ouvrir des couloirs bas et toujours sinués, coupés d'escaliers et de pentes rapides, pleins de replis et de détours, et qui semblaient parcourir comme des veines l'immense vaisseau du château, qui présentait alors l'image d'un labyrinthe à trois dimensions. » On aura noté la nouvelle mention du mot « labyrinthe ». La structure intérieure du château est faite pour que l'importun, l'étranger ou le héros s'y perde, nouveau Thésée que ne secourt aucune Ariane. C'est l'impression que veut donner Céline, le captif de Sigmaringen, sur le Danube : « Le château vraiment à se perdre ...tous les coins... l'œuvre des siècles d'Hohenzollern... et dans tous les styles [...] ... moi-même d'une porte à l'autre je me paumais... je me fascinai sur les portraits, les tronches de la sacrée famille... si y en avait !... corridors et statues... équestres et gisants... toutes les sauces !... ».

Le luxueux palais : à l'opposé de cette impression froide et hostile, le château peut sécréter une image d'opulence, de raffinement, de luxe, propre à susciter l'envie, le rêve, le désir. Les exotiques palais légués par les contes des *Mille et une nuits* par exemple sont décorés avec une munificence orientale. Le conte de fée européen a su récupérer cette imagerie de la profusion et de la richesse, comme on le voit dans cet extrait de *La Barbe-bleue* de Charles Perrault : « Les voilà aussitôt à parcourir les chambres, les cabinets, les garde-robes, toutes plus belles et plus riches les unes que les autres. Elles montèrent ensuite aux garde-meubles où elles ne pouvaient assez admirer le nombre et la beauté des tapisseries, des lits, des sofas, des cabinets, des guéridons, des tables et des miroirs. »

La littérature féerique n'est pas la seule à exploiter les ressources de la majesté fabuleuse ou de la riche décoration du château princier. Le romantisme voit dans ce décor une promesse d'amour, comme en rêve Gérard de Nerval dans le sonnet *Fantaisie* :

Puis un château de brique à coins de pierre,
Aux vitraux teints de rougeâtres couleurs,
Ceint de grands parcs, avec une rivière
Baignant ses pieds, qui coule entre les fleurs ;
Puis une dame, à sa haute fenêtre,
Blonde aux yeux noirs, en ses habits anciens...

Dans le roman réaliste, l'élégance du château devient le symbole de la réussite sociale et de la supériorité, une marque d'appartenance à l'élite aristocratique. Sa disposition intérieure, son ameublement, sa décoration feront alors l'objet d'évocations précises, comme le fait Flaubert pour le château de *La Vaubyessard* où Emma Bovary prendra la mesure de la médiocrité de sa condition. Ou encore Maupassant, dans *Une Vie*, avec *Les Peuples*, demeure normande où le baron Le Perthuis des Vauds et son épouse accueillent Jeanne, leur fille : « Un immense vestibule séparait en deux la maison et la traversait de part en part, ouvrant ses grandes portes sur les deux faces. Un double escalier semblait enjambrer cette entrée [...]. Au rez-de-chaussée, à droite, on entrait dans le salon démesuré, tendu de tapisserie à feuillage où se promenaient des oiseaux. » Dans ces divers cas, les éléments de confort peuvent tempérer l'impression désagréable laissée par les dimensions imposantes et la disposition labyrinthique.

On voit bien que l'opposition sommaire, et finalement assez artificielle, entre un lieu effrayant et une demeure luxueuse ne tient pas tout à fait. L'endroit peut à la fois inquiéter *activité* séduire, receler un sentiment de mystère, d'étrangeté et dégager une image de richesse, de somptuosité. Cette impression d'ensemble, nuancée et polymorphe, devrait être complétée par d'autres aspects que je me contente de mentionner : les termes techniques qui servent à définir le château et en imposent (tels mâchicoulis, courtine, échauguette, donjon, meurtrière, créneaux, etc.) ; les parties annexes (chapelle, cours, salles spécialisées, caves, cuisines...) ; les jeux d'éclairage (fenêtres, bougies, flambeaux.), les bruits (celui du vent, de l'écho ou des boiseries) ; le personnel du château (domestiques, gardes, prêtres) ; les activités (repas, festivités, spectacles, chasse), etc. Mais aucune visite ne peut épuiser l'abondante matière de ce riche lieu. Surtout si elle reste, ce qui était le cas jusqu'ici, à la surface des choses. Car derrière les apparences, assez aisées à décrire et à répertorier, du château se cachent sans doute des significations secrètes, qui exigent que nous entrons dans ses arcanes profonds, ce que je vous propose de faire maintenant en deux temps, à travers les fonctions du château, puis son sens symbolique.

Le château et ses significations

Les fonctions

À son implantation, à son architecture, à son apparence générale, nous avons déjà pu saisir quelques unes des fonctions du château. J'en retiendrai quatre dont la première est de nature défensive.

La protection : le château, en effet, est d'abord un lieu qui protège, qui met à l'abri, qui préserve des intrusions hostiles. De là ces enceintes, courtines, tourelles, ces pont-levis, ces herses, ces barbacanes, meurtrières, archères, merlons. S'il est difficile d'entrer dans le château, c'est que, une fois à l'intérieur, l'endroit doit être sûr. Les quatre psychopathes imaginés par Sade dans les *Cent vingt journées de Sodome*, ont besoin, pour accomplir leur turpitudes, de la séquestration : « Il fallait pour prévenir les attaques extérieures peu redoutées, et les évasions intérieures qui l'étaient davantage, il fallait,

dis-je, faire murer toutes les portes par lesquelles on pénétrait dans l'intérieur, et s'enfermer absolument dans la place comme dans une citadelle assiégée sans laisser la plus petite issue soit à l'ennemi soit au déserteur. » Cette fonction protectrice est exploitée par Robert Merle dans son roman *Malevil*. Alors que la majeure partie du territoire national a été anéantie par une explosion atomique, la ruine périgourdine, restée debout, préserve de la mort quelques rares habitants réfugiés dans la cave du château. Dans toutes les fictions guerrières, dans tous les romans d'aventure, le château apparaît comme une imprenable citadelle.

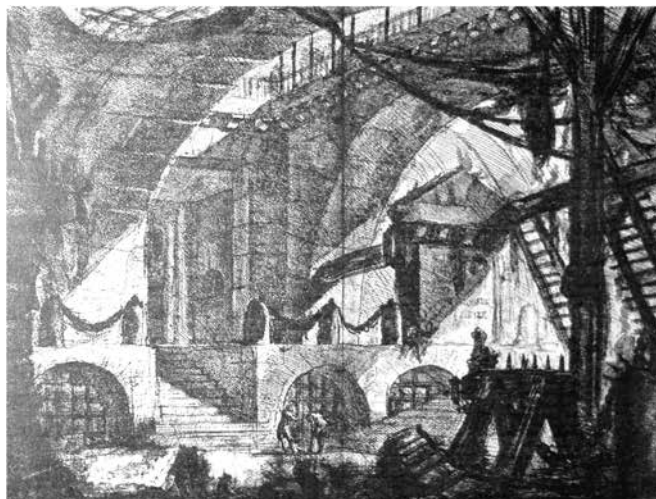
La cachette, le repaire : quand sa fonction militaire est abandonnée, la valeur protectrice du château se maintient en devenant un lieu secret, à l'abri des regards malveillants, le lieu où l'on se retire pour échapper aux turbulences de la vie. Dans ce refuge, cet asile se cache fréquemment un homme solitaire, mi-fou, mi-démon, qui a choisi de refuser le monde. C'est le cas de Manfred, le sombre seigneur d'Otrante ou de l'inquiétant Montoni, dans *Les Mystères d'Udolphe* d'Ann Radcliffe, qui a fait de son château des Apennins un redoutable nid d'aigle d'où il commande à une bande d'aventuriers, ou de maître Gonin, dans un conte fantastique de Nerval, *La Main enchantée*. L'aboutissement est le château magique de Klingsor, imaginé par Wagner au deuxième acte de *Parsifal* où, grâce à son « outillage de sorcellerie et de nécromancie », l'enchanteur fait apparaître la figure de Kundry.

Le stéréotype se modifie quand le château devient l'abri d'actes délictueux, souvent de nature sexuelle. Vathek, le personnage créé par William Beckford, désire agrandir le palais bâti par son père en lui ajoutant « cinq ailes, ou plutôt cinq autres palais, et il destina chacun à la satisfaction d'un de ses sens. » Le château devient lieu de plaisir ou de débauche, comme à Silling où le duc de Blangis et ses amis peuvent se livrer en toute impunité à leur culte du blasphème et de la perversion. Le cruel maréchal Gilles de Rais vu par Huysmans va, à Tiffauges, pouvoir fréquenter les succubes et les incubes, avant de se livrer à des scènes sabbatiques : « Dans ce château où Satan, qui refusait si obstinément de se montrer au Maréchal, allait descendre, s'incarner en lui sans même

qu'il s'en doutât, pour le rouler, vociférant dans les joies du meurtre. » (*Là-Bas*).

La retraite : de manière plus pacifique et plus morale, le château peut être perçu comme simple lieu d'isolement, choisi pour y passer ses vieux jours. L'éloge de la retraite est un motif traditionnel qui s'accompagne du choix d'un endroit privilégié, un manoir, une tour, comme le préconise Montaigne qui souhaite y prendre « de bonne heure congé de la compagnie » et qui conseille : « Dépêtrons-nous de ces violentes prises qui nous engagent ailleurs et nous éloignent de nous. » (*Essais*, I, 36). Dans sa tour, le sage Michel Eyquem peut, ainsi qu'il l'écrit, « être à soi » : « En hiver, j'y suis continuellement : car ma maison est juchée sur un tertre comme dit son nom, et n'a point de pièce plus éventée que celle-ci ; qui me plaît d'être un peu pénible et à l'écart, tant pour le fruit de l'exercice que pour éloigner de moi la presse. C'est là mon siège. » (III, 4). À l'image de Montaigne, les écrivains aiment, au crépuscule de leur vie ou dans les moments de difficulté, se retirer dans un lieu tranquille chargé de réminiscences personnelles. C'est le cas de la Marquise de Sévigné avec le château des Rochers, de Lamartine à Saint-Point, de George Sand à Nohant – qui n'est pas à proprement parler un château –, de Balzac qui, faute de pouvoir s'offrir un château à lui, se retire à Saché, pas très loin de Tours chez des amis, et qui écrit à Zelma Carraud : « Je suis venu me réfugier au fond d'un château comme dans un monastère. » La comparaison n'est pas innocente. Alexandre Dumas se ruina pour se faire construire aux portes de Paris un château qu'il baptisera « Monte-Cristo ». Un roman peu connu de George Sand, *Le Château des désertes*, achevé en 1847, nous raconte la retraite d'un ancien comédien qui a regroupé près de lui une petite communauté dans un château, près de Briançon, où sont glorifiés les mérites de l'activité théâtrale. On trouverait bien d'autres exemples.

La prison : ce lieu de refuge, de repli, devient très vite un lieu de réclusion. C'est là qu'on peut enfermer sans risque un captif dans des cellules secrètes ou dans des souterrains ténébreux. Annie Le Brun n'hésite pas à parler de « décisive équivalence entre prison et asile », le château rejoignant, comme nous l'avons vu, un autre endroit propice aux emprisonnements, le couvent –



Les prisons. Giambattista Piranesi.

dans *La Religieuse* de Diderot ou *Le Moine* de Lewis. Le conte préfère situer les captifs dans le donjon, dans la tour où la malheureuse princesse attend son sauveur. Plus généralement, le roman populaire exploitera le motif du château-prison, l'archétype étant à chercher chez Dumas avec l'exemplaire château d'If où croupira, pendant quatorze ans, le légendaire Edmond Dantès et où mourra le bon abbé Faria (*Le Comte de Monte-Cristo*). Chez le même Dumas, apparaissent bien d'autres châteaux où sont retenues d'innocentes victimes, le château d'Eppstein, déjà cité, celui où est enfermée la célèbre Milady dans *Les Trois mousquetaires*, retenue par son beau-frère qui lui explique : « Vous demeurerez dans ce château : les murailles en sont épaisses, les portes en sont fortes, les barreaux en sont solides ; d'ailleurs votre fenêtre donne à pic sur la mer. » Pensons aussi à la Tour Farnèse où Fabrice del Dongo, le héros de Stendhal, trouvera paradoxalement le bonheur.

La Bastille, Pignerol, Vincennes sont associés à des images de captivité. Et parfois l'insularité s'ajoute à la puissance de la forteresse : Ré, Elbe, Sainte-Hélène, Alcatraz. Il n'est pas de visite de château qui ne s'accompagne d'un passage par les glaciales « oubliettes », rapprochement qui nous autoriserait à suggérer que « cachot » n'est que l'anagramme approximatif de « château ».

Ces diverses fonctions détournent en partie le château de sa destination initiale, qu'elle soit militaire ou résidentielle. Dans la fiction littéraire, le château ne se limite pas à sa vocation première : il est souvent citadelle, lieu clos, étanche, dur, le symétrique en saillie du gouffre. La protection se conjugue à l'oppression, ce qui nous conduit à une lecture plus fantasmatique que descriptive, celle sur laquelle je souhaite terminer.

Le symbolisme du château

La visite prend ici un tour un peu différent, faisant appel à l'imagination et aux pouvoirs de l'allégorie. Dans cette direction, quatre stations baliseront notre itinéraire, correspondant à quatre interprétations ou plutôt quatre hypothèses : le château comme substitut paternel, comme vecteur de transcendance, comme représentation du mal, comme carrefour des désirs.

Un substitut paternel : en tant que lieu d'habitation clos et labyrinthique, le château a pu être assimilé par la psychanalyse à un refuge de nature maternelle, ainsi que le suggère Marie Bonaparte : « Les châteaux, les maisons... toutes les demeures en général [...] sont autant de transferts de la demeure primitive où nous avons tous à l'origine résidé : le corps maternel. » L'idée de défense, de refuge, d'abri plusieurs fois évoquée, corrobore cette représentation. Pourtant l'idée de domination, de puissance, de protection semblerait plutôt renvoyer à une figure d'autorité paternelle. Le nom du château (et parfois du village) sert de patronyme à celui qui l'habite, à moins que ce ne soit l'inverse. Une explication de ce type peut être retenue pour l'étrange roman de Kafka qui a précisément pour titre *Le Château*. Ce que l'arpenteur cherche désespérément à atteindre à travers l'hôte du château, le comte ou l'inaccessible Klammer, c'est une représentation tutélaire. Le château est assimilé à une personne, à un père, et le romancier l'affecte d'une

majuscule : « Lorsque K observait le Château, il lui semblait qu'il contemplait quelqu'un qui se tenait là tranquillement et qui regardait devant lui. » K est l'enfant abandonné, le bâtard, l'étranger. On ne connaît rien de lui ni de sa famille. Son aspiration à s'intégrer au village, et au château avec lequel il se confond, relève d'un désir de se rattacher à un groupe constitué, une famille, de se placer sous l'autorité d'une hiérarchie, sociale et familiale, de trouver un lignage.

La conquête du château, la prise de possession du lieu ou l'entrée dans la place équivaldrait alors à la confirmation du héros dans son statut d'homme adulte. Elle est acte initiatique, adoubement. C'est ce qui arrive à Tristan, l'enfant sans père, qui sera fait chevalier par le roi Marc dans son château de Tintagel avant d'aller combattre le Morholt. Pour Chateaubriand – dont le nom de famille est doublement connoté – le retour au château de famille correspond, comme le propose le titre d'un chapitre des *Mémoires d'Outre-tombe*, au « passage de l'enfant à l'homme. » Ce que confirme le texte : « À peine étais-je revenu de Brest à Combourg, qu'il se fit dans mon existence une révolution ; l'enfant disparut et l'homme se montra avec ses joies qui passent et ses chagrins qui restent. » La chasse, la vie ardente de jeune aristocrate, les tête-à-tête avec Lucile, sa sœur, le sombre magistère du père et l'austère bâtisse qu'est Combourg contribuent à la formation du jeune homme qui reconnaît : « Voilà comment je suis devenu ce que je suis. » Métaphoriquement, le château fait souche, il est fondement dynastique.

Une force spirituelle : l'image du père biologique nous conduit, assez naturellement, à celle du père spirituel, le château se parant alors d'une dimension transcendantale. On sait que Max Brod, l'ami et exécuteur testamentaire de Kafka, a voulu nous imposer une lecture mystique du roman *Le Château*. Il écrit dans sa postface : « On peut dire que ce « château » où K n'obtient pas le droit d'entrer et dont il ne peut même pas approcher comme il faut, est exactement la « grâce » au sens des théologiens, le gouvernement de Dieu qui dirige les destinées humaines. » Interprétation discutable qui néglige certaines ambiguïtés du roman, mais ouvre des pistes intéressantes. Les spécialistes du symbole interprètent le « château blanc » comme celui de la perfection spirituelle. Et l'on peut penser à celui qui sert de cadre au film de Marcel Carné, *Les Visiteurs du soir*, tourné pendant la guerre, d'une blancheur involontaire, dit-on, puisque décoloré accidentellement par la pluie.

La demeure perchée et fermée sera le lieu du recueillement, de la purification, de l'accomplissement. Le Graal mérite d'être enfermé à Montsalvat qu'on a aimé confondre avec Montségur où acceptent de périr les « purs » du catharisme. On se rappelle que Thérèse d'Avila choisit comme titre à son traité mystique *Le Château intérieur*, expression qu'elle justifie ainsi : « J'ai considéré notre âme comme un château, fait d'un seul diamant ou d'un cristal très pur, dans lequel il y a plusieurs appartements, tout comme au ciel il y a diverses demeures. Les uns sont en haut, les autres en bas, d'autres dans les ailes ; enfin, au centre, au milieu de tous, se trouve le principal, où se passent les choses les plus secrètes entre Dieu et l'âme. » Le château serait l'âme, au centre de laquelle

fleurit l'arbre de vie spirituelle « planté dans les eaux vives de la vie qui est Dieu. » Le devoir de l'homme est d'atteindre ce centre, par un cheminement difficile, selon un « chemin de perfection » dit encore Thérèse d'Avila, qui permet de franchir les sept degrés figurant les dépouillements auxquels l'âme doit se soumettre. Marcel Brion a brodé un joli roman autour de ce thème, *Le Château de la princesse Ilse*, où le personnage se confond avec le très irréel château d'ombres qu'elle bâtit en rêve pour donner forme au principe de perfection. « Pour chaque homme, écrit l'auteur, la notion de centre revêt une figure particulière : pour moi, le centre est un château. » Le caractère vertical de l'édifice, élançant vers les hauteurs sublimes et les cieux, lui confère une valeur transcendante que l'on retrouve dans l'iconographie médiévale qui donnait à la Jérusalem Céleste la forme d'un château fort hérissé de tours et de flèches.

La représentation du mal : la lecture symbolique, on le sait, n'est jamais univoque. Et comme nous avons parlé du « château blanc », nous devrions mentionner, en opposition, « le château noir » qui, symétriquement, représentera le mal, l'enfer, le vide de l'âme solitaire. Cette noirceur, qui a déferlé dans le style gothique, renvoie à l'obscurité de la vérité, de la liberté humaine interrogeant vainement le vertige de l'infini pour pénétrer les secrets de l'existence. La créature figurant l'incarnation du mal, Satan, prend plus ou moins secrètement possession de ces lieux tourmentés. Dans les dédales ombreux et les froides courtines errent des âmes solitaires à qui le repos éternel a été refusé et qui se vengent en persécutant les vivants. Le château devient « hanté », le refuge de mauvais esprits, de fantômes malveillants. Chateaubriand lui-même évoque avec complaisance les « voleurs et les spectres » qui rendent Combours effrayant : « Les gens étaient persuadés qu'un certain comte de Combours, à jambe de bois, mort depuis trois siècles, apparaissait à certaines époques et qu'on l'avait rencontré dans le grand escalier de la tourelle ; sa jambe de bois se promenait aussi quelquefois avec un chat noir. »

Jules Verne, situant son histoire en Transylvanie, le pays de Dracula, ne se prive pas de reprendre le mythe dans *Le Château des Carpathes* :

« Les vives et ardentes imaginations l'ont bientôt peuplé de fantômes, les revenants y apparaissent, les esprits y reviennent aux heures de la nuit. » La littérature populaire reprendra la tradition du château hanté, miroir négatif du château merveilleux. Gaston Leroux écrit un *Château noir*, Jean Ray *Le Livre des fantômes*, faisant suite à Stevenson, auteur d'un roman intitulé *Ollala*.

Nous avons déjà eu l'occasion de citer certains « génies du mal », ces créatures faustiennes qui abritent leur goût du sang sous les voûtes de leurs châteaux. Nommons-les à nouveau : Gilles de Rais et sa représentation littéraire, Barbe-Bleue, Macbeth accompagné de sa sinistre épouse dans leur château de Dunsinane, Blangis, le personnage de Sade, à Silling, le Manfred de Walpole, Klingsor, le mauvais magicien de *Parsifal*, le comte Dracula de Bram Stoker ou Rodolphe de Gorz, personnage diabolique et paranoïaque imaginé par Jules Verne, qui finit sa vie et son rêve dans une explosion infernale. Le culte du mal s'est emparé de l'âme oisive et dévoyée de ces nobles fortunés. La richesse va avec la débauche, le stupre avec

le luxe, ce qui donne au motif une signification politique, la revanche de la rotture s'exprimant par la vertu. C'est au moins ce qu'aiment à croire les classes opprimées qui, pour accéder à la liberté (et peut-être à l'égalité), jugent nécessaire de s'emparer ou de détruire le château, lieu de perversion et de domination abusive. À la suite des jacqueries moyenâgeuses, violemment réprimées, la première vraie fête révolutionnaire est la prise de la Bastille, c'est-à-dire la prise de possession collective d'un lieu de pouvoir et d'enfermement, ou encore l'abolition d'un décor fantasmatiquement perçu comme oppressif. Céline lui-même nous suggère l'interprétation : « Vous comprenez tout le Moyen-âge si vous avez vécu à Siegmaringen... l'envie, toute la haine des vilains, tout autour, crevant de toutes les pourritures féminines, froids, fièvres... les gens, les gâtés du château. » La métaphore de la puissance s'est confondue avec celle du satanisme.

Le carrefour des désirs : dans cette haine du château, s'est révélée, en même temps, de la fascination, de « l'envie », nous dit Céline. Ce lieu de pouvoir mais aussi de plaisir, d'élégance et de dépravation, va se placer au carrefour des aspirations secrètes et contradictoires de l'homme. Le voici devenu point focal du désir, ce désir dont parle André Breton dans *L'Amour fou* qu'il découvre au sommet du Pic de Teide à Tenerife : « Le désir, seul ressort du monde, le désir, seule rigueur que l'homme ait à connaître, où puis-je être mieux pour l'adorer qu'à l'intérieur du nuage ? » Dans ce nuage où apparaît, comme irréelle, un étrange bâtiment de pierre : « À flanc d'abîme, construit en pierre philosophale, s'ouvre le château étoilé. »

C'est autour du château que tournent la plupart des tensions du surréalisme car, dit ailleurs Breton, « l'esprit de démoralisation [y] a élu domicile » (*Manifeste du surréalisme*). Il est le site favorable à l'expression des rêves, à la libération de l'imagination. Cette construction réalise le paradoxe d'un lieu de fixation en même temps qu'un lieu de mouvement. Figé dans le temps et dans l'espace, mais rendu infiniment mobile par les forces de l'onirisme. Le jeune Franz, dans le roman de Jules Verne, *Le Château des Carpathes*, veut, dans le *burg* de Transylvanie, aller retrouver Silla la cantatrice, animé par la force supérieure du désir : « Tel Thésée, pour conquérir la fille de Minos, c'était aussi un sentiment intense, irrésistible, qui venait d'attirer le jeune comte à travers les infinis méandres de ce burg. Y trouverait-il le fil d'Ariane qui servait à guider le héros grec ? ».

Cette référence au désir a été retenue comme explication au récit de Kafka par Marthe Robert pour qui « l'obsession du château ne recouvre en fin de compte que le désir sexuel. » (*La Vérité littéraire*, p. 55) L'arpenteur K refuse de prendre en compte les inavouables motivations érotiques, les cachant sous des aspirations plus nobles. Marthe Robert poursuit : « Il est dépendant de la sexualité malsaine qui fait le malheur des habitants du village » et il s'applique « à transformer l'amour en instrument de conquête sociale et à confondre les affaires du sexe avec les intérêts supérieurs de l'Esprit. »

Même quand la pulsion sexuelle est absente, ou maîtrisée, restent les zones troubles du désir, celles

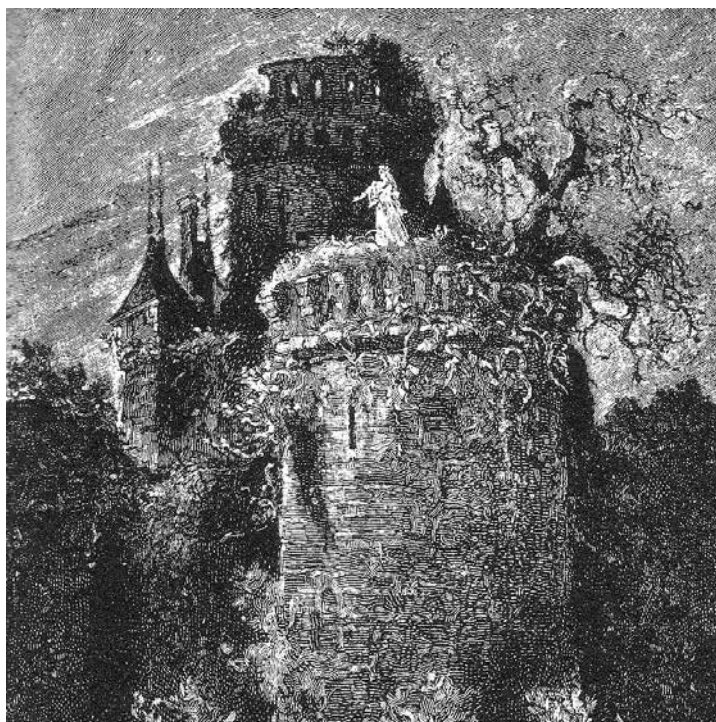
qui nourrissent l'imaginaire, qui permettent l'accès à l'expression poétique, comme le souhaitait Nerval dans *Les Petits châteaux de Bohême* : « Château de cartes, château de Bohême, château en Espagne, telles sont les premières stations à parcourir pour tout poète [...] et peu d'entre nous arrivent à ce fameux château de brique et de pierre, rêvé dans la jeunesse... » Vision romantique que reprend Rimbaud de manière elliptique : « Ô saisons ! Ô châteaux ! » La locution idiomatique « château en Espagne » employée par Nerval, nous renvoie à cette tendance à échafauder des projets chimériques, aussi irréels que les vrais châteaux espagnols qui étaient offerts, bien qu'inaccessibles, aux chevaliers du Moyen-âge, ou celui promis à leur émule grotesque, Sancho Pança par le pathétique Don Quichotte. La Fontaine a fait de Perrette la représentante emblématique de cet abandon aux illusions :

*Quel esprit ne bat la campagne ?
Qui ne fait châteaux en Espagne ?*

La jeune laitière n'est pas la seule à avoir rêvé du prince charmant venu lui offrir, dans sa chaumière, les clés de son palais. La littérature sentimentale du style « Harlequin » entretient ce mythe du mariage princier dans des châteaux plus ou moins prometteurs : *Le Château de l'imposture*, *Un Château pour Carol*, *La Châtelaine de Whitehorn*, *Le Manoir de son enfance*, *Le Manoir des tourments*. Autant de titres qui ressemblent

à des avatars de *Cendrillon* ou de *La Belle au bois dormant*. Dans le même registre, le prolifique Guy des Cars imagine *Le Château de la juive* et Françoise Sagan écrit pour le théâtre *Châteaux en Suède*. Dans cette pièce, portée au cinéma, huit protagonistes, après s'être retrouvé enfermés l'hiver dans un château, vont se déchirer en donnant libre cours à leurs passions et leurs désirs. En Espagne, en Suède, ou dans le roman de gare, nous sommes dans l'univers de l'illusion, du mirage, là où de fragiles constructions de l'esprit, châteaux de cartes ou de sable, tentent de donner forme à l'utopie. La « vie de château » que nous fait miroiter une certaine littérature ou qu'entretient le rêve de la loterie, ne parvient pas à éclipser la trivialité du quotidien.

C'est sur cette référence au château enchanté et métaphorique que s'achève cette visite. Tout n'a pas été montré des replis intimes de cet étonnant édifice, car certaines parties sont de nature privée, fermées au public, d'autres, dissimulées, opaques, obscures, nécessitent de la part de chacun, une exploration patiente et personnelle. Servie par une littérature abondante, l'ombre du château n'a pas fini de nourrir nos fantasmes qu'aucune visite, virtuelle ou même réelle, n'a le pouvoir d'annuler. Avant de nous séparer, nous souhaitons rappeler que les règles de notre compagnie ne nous autorisent pas à accepter les pourboires. Les applaudissements, en revanche, ne sont pas interdits.



Le château des Carpathes.

SADE L'OPPRESSANT OPPRIMÉ (L'EXCÈS COMME SEULE LOI)

Jean-Yves BRY

Le 13 juin 2012

L'exposition « Crimes et châtiments » en 2010 au musée d'Orsay, s'ouvrait sur cette citation de Léon Bloy : « Un homme couvert de crimes est toujours intéressant. C'est une cible pour la miséricorde ». Un peu plus loin se dressait la guillotine, et à l'obscur reposait le moulage en plâtre du crâne de Sade.

Bon résumé d'un marquis, aussi oppressant que ce qu'il fut opprimé, donnant son avis sur les délits et les peines aux législateurs républicains. Le XX^e siècle l'a pris au sérieux, et un arrêt récent de la Cour Européenne des Droits de l'Homme en montre la brûlante actualité.

Sade, l'opprimé

Ayant passé vingt-huit ans de sa vie en prison, et bien d'autres en fuite, Sade s'est toujours senti opprimé, injustement poursuivi et enfermé pour des faits qui n'en valaient pas la peine. Examinons cinq pièces du dispositif d'oppression.

Le poids des familles

Son père, le comte Jean-Baptiste François Joseph de Sade, sorte de Casanova, s'appliquait à séduire des femmes du plus haut rang social, dilapidant la fortune familiale. Il s'est chargé de l'éducation de ce fils, la mère, dame d'accompagnement de la princesse de Condé, étant trop occupée pour cela.

À l'hôtel de Condé, Donatien s'amuse avec le jeune prince, dont le tuteur est le comte de Charolais. Son divertissement favori consistait à tirer sur les ouvriers travaillant sur les toits. Quand il avait réussi son tir, il se rendait auprès du roi pour demander sa grâce. Lassé du manège, Louis XV lui aurait répondu un jour : « Monsieur, la grâce que vous demandez est due à votre rang, mais je l'accorderai plus volontiers encore à celui qui vous en fera autant ». À quatre ans Donatien est confié à son oncle, l'abbé Jacques-François Paul Aldonse de Sade, connu comme auteur des *Mémoires pour la vie de François Pétrarque*. Donatien passe six ans au château de Saumane, modèle

possible des murailles abritant les rituelles voluptés du château de Silling (*Les Cent-vingt journées de Sodome*). L'abbé, ami de Voltaire et de Mme du Châtelet, grand libertin ayant toujours chez lui « un couple de gueuses » comme l'écrira plus tard Donatien, fut pris en 1762 en flagrant délit de débauche à Paris, en compagnie d'une fille publique surnommée Léonore, mais dont l'état-civil était Marie-Françoise Thérèse Dieu. Ce qui fit écrire dans le rapport du commissaire Mutel qu'il a « vu charnellement jusqu'à parfaite copulation » le propre homonyme de son créateur.

À l'automne 1750, le comte de Sade inscrit son fils au collège Louis-le Grand, dirigé par les Jésuites, l'un des mieux fréquentés et des plus chers de Paris. Ce père inquiet, qui fera surveiller Donatien dans les débuts de sa carrière militaire, ne se désole pas tout à fait puisqu'il écrit en 1758 à son sujet : « J'ai quelquefois

vu des amants constants : ils sont d'une tristesse, d'une maussaderie à faire trembler. Si mon fils allait être constant, je serais outré.

J'aimerais autant qu'il fût de l'Académie ». Ne parvenant pas à lui acheter un guidon de gendarmerie, le comte décide de marier au plus vite son fils à une riche héritière.

La belle-famille de Sade appartient à la noblesse de robe. Claude-René Cordier de Launay de Montreuil est président honoraire en la cour des Aides de Paris. Son épouse, Marie-Madeleine Masson de Plissay appartient à une famille anoblie par charge à la fin du XVII^e siècle. Sa maison jouit d'une fortune confortable acquise par le commerce des Indes, et maintenue par des fabriques à Orléans. Au début de cette

union, celle qu'on appelle la Présidente est conquise par ce jeune cavalier au tempérament fougueux, qui va d'abord la flatter. Elle déchantera rapidement de ce gendre pas vraiment idéal. D'abord elle usera de toute son influence et de son argent pour soustraire Donatien à la justice ordinaire, mais changera d'attitude lorsqu'il deviendra l'amant de sa fille cadette, Anne-Prospère, et elle n'aura plus de cesse que de remettre sous les verrous l'incestueux personnage.



Le jeune marquis de Sade vers 1760.
Charles van Loo.

La justice

« L'existence du marquis n'est qu'un long et interminable démêlé avec la loi : l'examiner en détail suffirait à nourrir le programme d'une année d'étude en faculté de droit » prévient François Ost, universitaire et auteur de *Sade et la loi*.

- La justice royale

Sade y a eu affaire en trois occasions, selon une progression que l'on peut qualifier de « dramatique ». Au XVIII^e siècle, la fidélité conjugale paraît aussi ridicule que la constance en amour. Rien d'étonnant au fait que, marié en mai 1763, Sade ait loué en juin une petite maison rue Mouffetard, un appartement à Versailles et une maison meublée à Arcueil, tandis que son épouse l'attend chez ses parents.

Dès le mois d'octobre 1763, il attire rue Mouffetard une jeune prostituée occasionnelle, l'enferme dans une chambre, profère insultes et blasphèmes, oblige Jeanne Testard à fouler aux pieds un christ en ivoire, pendant qu'il se « manualise » sur un autre. Délivrée par la maquerelle qui l'avait conduite là, la victime dépose une plainte devant le commissaire qui avait surpris l'oncle de Sade l'année précédente. Louis XV prend connaissance des rapports de police et fait enfermer le coupable au donjon de Vincennes le 29 octobre 1763. Le père de Sade, ancien ambassadeur du roi, se rend à Fontainebleau pour obtenir la grâce du prisonnier, qui est libéré le 13 novembre, mais assigné à résidence dans une propriété des Montreuil jusqu'au 11 septembre 1764.

Pour cette première alerte, l'arbitraire de la justice royale a préservé le marquis d'un procès à scandale.

Le jour de Pâques 1768 (3 avril), Sade récidive en séquestrant dans sa maison d'Arcueil Rose Keller, qu'il avait abordée Place des Victoires, sortant de l'église des Petits Pères. Après l'avoir enfermée dans une chambre, il l'attache sur un lit et la fouette à plusieurs reprises jusqu'au sang. Selon la victime, il lui aurait ensuite incisé les chairs avec un canif, puis fait couler de la cire fondue sur les plaies, alternant entailles et flagellations jusqu'à ce qu'il trouve, enfin, sa satisfaction sexuelle. Après évasion, la jeune femme fait sa déposition au lieutenant de maréchaussée.



Le château de Pierre-Encize.

Donatien avise ses beaux-parents des faits, et dans la crainte d'un scandale qui ne manquerait pas de rejaillir sur l'honneur de sa fille, la Présidente prend des dispositions énergiques.

D'une part elle obtient une lettre de cachet du roi contre son gendre, pour le mettre à l'abri de la justice ordinaire, le 8 avril 1768. Le 10 le marquis prend la poste pour son lieu de détention, d'abord au château de Saumur, puis le 23 avril à Pierre-Encize, près de Lyon.

D'autre part elle obtient, pratique courante à l'époque, le désistement de Rose Keller, le 7 avril grâce à deux négociateurs de confiance, M^e Sohier, procureur à la cour, et l'abbé Amblet, ancien précepteur de Donatien, contre versement de la somme de 2 400 livres.

Dans les jours qui suivent le Parlement dessaisit la justice locale au profit de la Tournelle, chambre criminelle du Parlement de Paris. Derrière cette décision il faut voir le premier président, Charles-Augustin de Maupeou, qui saisit l'occasion de se venger de son vieil ennemi, M. de Montreuil. La famille de Sade étant lâchée par le pouvoir, et le Parlement trop heureux de jeter un noble en pâture à l'opinion publique, les beaux-parents obtiennent du monarque des lettres d'abolition, qui ont pour effet d'éteindre le crime, de sorte que l'accusé ne puisse être poursuivi après leur entérinement. Transféré à la Conciergerie, Sade fait le 10 juin sa déposition tête nue et à genoux. La Grand Chambre entérine le jour même la décision du souverain. Le prisonnier est ramené à Pierre-Encize, et le 16 novembre 1768, après sept mois de captivité, le marquis remis en liberté sur ordre du roi, est consigné dans son château de La Coste. L'affaire fit grand bruit dans les gazettes imprimées à l'étranger ou dans les « nouvelles à la main » clandestines, la presse nationale ayant reçu interdiction de parler de ce fait divers qui rejaillit sur une famille respectable. La réputation de D.A.F. de Sade est faite, à jamais.

S'ennuyant à La Coste, Sade et son valet Latour vont, fin juin 1772, se distraire à Marseille. Logés à l'hôtel des Treize Cantons (celui où Casanova avait séjourné en 1760), ils recrutent cinq prostituées et une femme de chambre pour une partie fine : flagellations, sodomisation du marquis par son serviteur et peut-être d'une fille. Pour exciter ces dames le marquis distribue des pilules à la cantharide qu'il fait passer pour de simples bonbons à l'anis. Marquis et valet quittent Marseille le lendemain, mais deux des filles sont malades et crient à l'empoisonnement. Après une enquête, assez bâclée, le procureur du roi signe le 4 juillet un décret de prise de corps des fugitifs. Bien que les 8 et 17 août les deux plaignantes aient signé, moyennant argent, leur désistement devant notaire, l'affaire se poursuit. Les accusés sont contumax, c'est-à-dire absents à l'audience du 3 septembre 1772. La sentence tombe : Sade doit avoir la tête tranchée (pour empoisonnement) et son corps brûlé, ses cendres dispersées (pour sodomie). Le 11 septembre le Parlement de Provence, à Aix, confirme et rend exécutoire la décision. Le 12 les deux coupables sont exécutés en effigie sur la place des Prêcheurs. On peut s'étonner de la rapidité de la procédure, et se demander où sont passés les protecteurs habituels du marquis.

Maupéou avait perdu une bataille contre Sade en 1768. Devenu depuis chancelier, avec l'appui de Louis XV il a exilé les magistrats des parlements et confisqué leurs biens. Un édit du 23 février 1771 a supprimé la vénalité des offices et l'hérédité des charges. La justice profondément réformée, les parlements sont reconstitués avec des hommes fidèles au nouveau chancelier, qui avait besoin de montrer que la justice serait désormais inflexible avec les nobles : Sade est le bouc émissaire idéal.

Anne-Prospère de Launay, sœur cadette de Renée-Pélagie, ayant dix ans de moins que Donatien, chanoinesse séculière chez les bénédictines d'Alix près de Lyon, amante du marquis à qui elle a juré dans une lettre du 15 décembre 1769 « de n'être jamais qu'à lui », ne trouve rien de mieux que de le suivre dans un voyage quasi nuptial en Italie, avec étape à Venise. Le marquis est sur un nuage : la chute de l'ange, l'inceste, la profanation, le blasphème et les sacrilèges, c'est le paroxysme des rêves érotiques de Donatien, la préfiguration de Justine sortant du couvent de Penthémont pour être livrée aux plus infâmes souillures. Pour la Présidente c'est un cauchemar. Caché à Chambéry, Sade commet l'erreur de demander de l'aide à sa belle-mère. Elle fait agir le duc d'Aiguillon, ministre des affaires étrangères, auprès de l'ambassadeur du roi de Piémont-Sardaigne, pour en obtenir la mise en détention de cet exilé, afin de le protéger — dit-elle — car s'il revient en France il risque sa tête. Le roi de Sardaigne, acquiesce à la requête, donne l'ordre d'enfermer le marquis de Sade à Miolans, la « Bastille savoyarde », chose faite le 8 décembre 1772.

Bien qu'ayant donné au commandant du fort sa parole d'honneur de ne faire aucune tentative pour s'évader, Sade le fera pourtant dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai 1773. Pendant cinq années de cavale, il se cache à La Coste, y organise des représentations théâtrales, se livre à ses fredaines, fuit en Italie quand on le cherche, et refuse de se constituer prisonnier. Pour voir sa mère mourante, Donatien se rend à Paris. La Présidente veille et le 13 février 1777, l'inspecteur Marais conduit le marquis au donjon de Vincennes.



Le château de Miolans.

Ayant obtenu des « lettres d'ester à droit » pour le relever de la prescription, il est autorisé en juin 1778 à comparaître à Aix pour faire casser le jugement qui le condamnait à mort.

Le 14 juillet le parlement de Provence rend un arrêt définitif, qui ne retient que des faits de « débauche et libertinage outrés » et ordonne que le marquis soit

admonesté « de mettre à l'avenir plus de décence dans sa conduite ». Il se croit libre, ce qui est sans compter sur la ténacité de la Présidente qui a obtenu le 5 juillet une nouvelle lettre de cachet. Il repart pour Paris, et retrouve sa cellule de Vincennes le 7 septembre 1778. L'affaire de Marseille a procuré à Sade des ennuis (poursuites, emprisonnements, frais) pendant près de six ans, mais les douze années supplémentaires de prison après que la décision le condamnant à mort fut cassée ne sont fondées que sur une lettre de cachet obtenue par Mme de Montreuil, pour lui permettre d'essayer de marier sa fille cadette, Anne-Prospère, sans y réussir. Le décès de cette dernière le 13 mai 1781, dont on n'avise pas son ancien amant, n'a pas rendu la liberté au marquis. Il y aurait de quoi faire la Révolution !

- Péripéties révolutionnaires

Transféré à la Bastille en 1784, il crie par une ouverture le 2 juillet 1789 que l'on égorge des prisonniers. Le 4 juillet on l'envoie à l'hospice des religieux de Charenton, dont il est libéré le 2 avril 1790. Avanie supplémentaire : Renée-Pélagie refuse de le recevoir et obtient la séparation de corps le 9 juin 1790.

Sade, inscrit à la section des Piques, y fait du zèle pour qu'on oublie ses origines, son séjour à la Bastille lui servant de caution. Président de la section en 1793, il prononce un Discours aux mânes de Marat et de Le Peletier. Mauvais opportuniste, il ne sent pas le revirement de Robespierre sur la religion, et continue à prôner un athéisme passé de mode.

Il accumule les handicaps : les gazettes ont ressorti les vieux scandales, il est toujours inscrit — à tort — sur une liste d'émigrés à Marseille, on lui attribue la paternité de *Justine* parue en 1790, et qui a fait scandale, et ses deux fils ont émigré. Sur ce dernier point, il fait valoir qu'il ne les a pas élevés, qu'ils ont quitté la France à un moment où lui-même était en prison. Dommage qu'il ait ignoré qu'en 1784 Robespierre avait participé au concours annuel de dissertation de l'Académie de Metz sur la question : « Quelle est l'origine de l'opinion qui étend à tous les individus d'une même famille une partie de la honte attachée aux peines infamantes que subit un coupable ? »

Mis sur la liste des suspects, le ci-devant marquis est enfermé le 5 décembre 1793 à la prison des Madelonnettes, où, faute de place, il est logé dans les commodités de ce couvent désaffecté, qui avant la Révolution abritait des prostituées pénitentes. L'auteur de *Justine* dans un couvent de filles repenties, quelle ironie ! Il est transféré le 13 janvier 1794 à la maison des Carmes, puis le 22 à Saint-Lazare et le 27 mars à la maison de santé de Picpus, dont il sortira le 15 octobre 1794, ayant échappé de peu à la guillotine.

- Consulat et Empire

Autorisé à demeurer chez lui, bien qu'il fût noble, Sade connaît quelques années de répit, essayant en vain de faire jouer ses pièces de théâtre dont il pense qu'elles lui donneront gloire et argent. Par nécessité, il publie de nouveaux ouvrages licencieux (*La Nouvelle Justine*, et en 1799 *l'Histoire de Juliette, ou les prospérités du vice*), sans y mettre son nom, ce qui ne trompe personne. On lui prête, à tort, un libelle (*Zoloé*) qui s'attaque à Joséphine.



Frontispice de *La Nouvelle Justine*.

Sade est encore à contre-courant. Cet aristocrate qui a joué au sans-culotte se voit reprocher aussi bien la corruption des dernières années de la monarchie que l'effroi suscité par la Terreur, tout comme ses mœurs passés et ses écrits pornographiques.

Le Premier Consul, soucieux de respectabilité morale et politique craignant qu'une action judiciaire ne cause du scandale, autorise le préfet de police Dubois à prendre une sanction administrative, un enfermement qui durera du 6 mars 1801 jusqu'à sa mort le 2 décembre 1814. On venait d'inventer un nouveau régime répressif, qui aura beaucoup de succès par la suite et dans de nombreux pays, à savoir la « psychiatisation » des opposants politiques ou de personnes simplement gênantes.



Bonaparte jetant Justine au feu.
Attribué à P. Cousturier..

À Charenton, où il est transféré le 27 avril 1803, le directeur, M. de Coulmier, sympathise avec ce malade bien particulier, l'utilisant pour développer une thérapie par le théâtre qui faisait venir le tout-Paris dans cet asile où Mme Quesnet, sa maîtresse depuis 1790, fut autorisée à séjourner comme pensionnaire libre.

Après cette évocation du parcours pénal du marquis de Sade, on voit que ce personnage hors norme et dérangeant a toujours échappé aux formes régulières de la justice, et sa vie n'a été que lettres de cachet des monarques, loi des suspects de la Terreur, détention administrative sans jugement sous Napoléon, comme si la justice ordinaire ne pouvait s'appliquer à un homme qui ne l'était pas.

L'appareil policier

La police a toujours surveillé les libertins, moyen de calmer d'éventuels adversaires politiques. Lieutenant général de police de Paris, de 1759 à 1774, M. de Sartine a donné des instructions à Marais pour suivre Sade dès 1763. Cet inspecteur, spécialiste en libertinage, a été surnommé « contrôleur des actes à Cythère ». Bien renseigné, il rédige des rapports sur tous les mauvais lieux de Paris, comme l'église des Petits-Pères, proche de la places des Victoires, où Sade a recruté Rose Keller : « On est sûr d'y rencontrer nombre de belles qui font assaut de charmes, et qui sont certainement toutes à louer. Mais sitôt que quelqu'un a mordu à l'hameçon, elles désertent le temple de Dieu pour se livrer entièrement au monde ». Un autre lieutenant général de police, Lenoir, nous apprend qu'en 1726 « Paris comptait plus de vingt mille individus qui offraient des exemples du vice [sodomie] pour lequel Deschauffours montait au bûcher. On voulait un châtiment public ; il tomba, non sur le plus criminel, mais sur le moins protégé des coupables ; c'est la règle [...] ». Fichage permanent, sélection des dossiers à faire paraître au grand jour, la routine en somme, et rien n'a vraiment changé.

Le système carcéral

Ne sachant jamais pour combien de temps il était enfermé, le marquis n'a pas davantage compris les motifs de cette atteinte à sa liberté, sa conduite banale lui paraissant mériter tout au plus une réprimande. Il subit de nombreuses vexations, se plaint qu'on ne lui donne pas de quoi écrire, qu'on lui supprime les promenades pourtant indispensables à sa santé, qui s'est bien dégradée. Son caractère s'aigrit, il se querelle avec les autres prisonniers et les gardiens, se plaint à tous les commandants des lieux où il séjourne, ceux-ci dénonçant à leur tour ce client rétif.

Sa vie sexuelle s'étiolle en simulacres, que lui procure la dévouée Renée-Pélagie. Il se plaint partout du froid et de l'inconfort. Toutefois l'inventaire du mobilier dont il a pu disposer à Miolans et à Vincennes, le fait qu'il ait souvent conservé un valet à son service, prouvent que l'on avait pour lui quelques égards.

L'impécuniosité

Le facteur le plus constant d'oppression de Sade, c'est le manque d'argent. On a dit que son père avait commencé la déconfiture de la fortune familiale ; il avait du mal à payer la pension chez les Jésuites, puis les dettes de jeu du jeune officier, et quand en 1763 il a fallu se rendre à Fontainebleau pour obtenir la grâce de ce fils prodigue,

ce que déplore le plus le père, c'est le prix du voyage, « dix louis, qui auraient pu le faire vivre deux mois ». Les correspondances avec l'avocat Gaufridy, son homme d'affaires en Provence, sont pleines de requêtes, de supplications même pour qu'on lui envoie de l'argent. En 1796, il se résout à vendre La Coste, dont le château a été démoli par les villageois.

En 1799, il est libre, mais sans le sou : « Pour ne pas mourir au coin d'une rue », il se fait héberger par l'hospice de Versailles, avec les malades, les mendiants et les sans abris. Il se vante d'avoir fait jouer son drame *Oxtiern ou les malheurs du libertinage* au petit théâtre du château de Versailles, et d'y avoir eu le plus grand succès. Il ne précise pas que les comédiens sont amateurs, et que les bénéfices habituellement versés au bureau pour les indigents lui ont probablement été donnés à ce titre. À la fin de sa vie, sa pension à Charenton est payée, tant bien que mal, par un de ses fils qui l'a dépouillé de ce qui aurait pu lui revenir de la dot de sa femme.

Sade, l'oppressant

Le sadisme est une déviation de l'instinct sexuel, qui fait dépendre la volupté de la souffrance d'autrui. Ce nom figure dès 1834 dans le *Dictionnaire universel* de Boiste, et à la fin du XIX^e siècle Krafft-Ebing en a fait l'antonyme du masochisme. Voici trois exemples de ce goût de l'oppression.

- Le seigneur féodal

La Coste est le fief du marquis de Sade, dans le plein sens du terme. C'est une terre seigneuriale, peuplée de villageois, sur lesquels il règne en maître, avec les droits féodaux de justice haute, moyenne et basse, droit de péage, pulvérisage¹, pêche et chasse. Son père meurt le 24 janvier 1767. Donatien fait savoir à la communauté villageoise qu'il entend recevoir l'hommage traditionnel dû au nouveau seigneur. Le conseil du village y consent, et prévoit une messe en l'honneur du défunt pour le 9 août. Ce jour-là, par devant M^e Fage, notaire, les deux consuls de La Coste, assistés de quatre délégués désignés à cet effet, « prêtèrent hommage à haut et puissant seigneur Louis Aldonse Donatien marquis de Sade, assis sur un fauteuil, étant à genoux, au-devant de lui, têtes découvertes, sans ceinture ni armes, ayant leurs mains jointes dans celles dudit seigneur marquis, [...] ».

Cette cérémonie ne se pratiquait plus beaucoup en France sous cette forme. On se contentait ordinairement, comme l'avait fait le père de Donatien en 1732, d'établir un acte notarié par lequel on tenait la foi et l'hommage pour acquis. Le marquis faisait preuve d'un attachement poussé au formalisme féodal, ce qui donne à réfléchir sur son prétendu engagement « révolutionnaire » ultérieur.

- Renée-Pélagie de Montreuil

Née le 2 décembre 1741, elle épouse le marquis de Sade le 17 mai 1763. Nous savons déjà que dès le mois suivant il a pris en location divers refuges pour ses turpitudes. La jeune femme attend chez ses parents, ne sachant plus si elle doit redouter davantage les nuits solitaires ou celles où son mari se livre sur elle aux mêmes pratiques qu'à l'extérieur.

Renée-Pélagie fait tout pour adoucir les séjours en prison qui se succèdent, use de toute son influence pour que sa mère, jusqu'à l'affaire de Marseille, contribue à la remise en liberté de ce mari dont elle préfère faciliter les manies érotiques à domicile plutôt que de ne plus le voir. Elle accepte l'idylle avec sa sœur sans manifester de rancœur aux deux amants. Quand Sade en cavale se réfugie à La Coste, elle l'aide à constituer une troupe de jeunes filles et jeunes garçons qui jouent de drôles de pièces au théâtre du château. Elle accepte la présence de Gothon, servante callipyge, possédant selon Donatien « le plus beau cul qui fut échappé des montagnes de Suisse depuis un siècle ». Elle attend quatre ans avant de pouvoir lui rendre visite à Vincennes, continue à le fournir en livres, aliments et accessoires divers, tout en travaillant à la procédure de cassation du jugement de Marseille, et en supportant les récriminations du reclus.

Si on avait un doute sur l'équation sadienne « Envers et contre tout », il suffirait de lire ce passage d'une lettre de Donatien à Mme de Sade, écrite à Vincennes en juillet 1783 : « Je vous baise bien les fesses, et vais, ou le diable m'emporte, me donner un bon coup de poignet en leur honneur ! N'allez pas le dire à la Présidente, au moins, car c'est une bonne janséniste qui n'aime pas qu'on molinise une femme. [...] Mais vous êtes philosophe, vous avez un fort beau contresens, du maniement, de l'étroit dans le contresens [...], ce qui fait que je m'accorde avec vous ». Réfugiée avec sa mère au couvent de Sainte-Aure à la libération de son époux, elle obtient la séparation de corps le 9 juin 1790. De transactions en procès, Sade ne lui versera jamais les sommes dues. Ce personnage de femme harcelée, aimante « envers et contre tout » pendant tant d'années, qui s'enferme à son tour au moment où son mari est enfin libre, a inspiré plusieurs auteurs, dont Yukio Mishima, qui a écrit en 1965 une pièce de théâtre, *Madame de Sade*, dont la version française d'André-Pierre de Mandiargues a été publiée en 1996. Adaptée et mise en scène par Jacques Vincey, la pièce a reçu le Molière des costumes en 2009, et a été jouée au théâtre de Draguignan en 2010.

- Mirabeau, le cousin mal aimé

Mirabeau, convaincu du crime de rapt et séduction, condamné à mort par contumace et exécuté en effigie avait été enfermé à Vincennes le 8 juin 1777, à l'âge de vingt-sept ans. Vague cousin de Sade, il écrit dès 1778 au lieutenant de police Lenoir pour dire tout le mal qu'il pensait du « Marquis de Sade [...] dont les forfaits étonnent les scélérats les plus consommés », ignorant qu'ils sont alors voisins de donjon. Le 28 juin 1780, Sade, dérangé par le bruit que faisait Mirabeau pendant sa promenade, l'apostrophe en termes injurieux, l'accusant d'être le giton du commandant. Sade a poursuivi de sa haine et de son mépris son cousin et confrère en littérature libertine. En témoigne ce passage de *l'Histoire de Juliette* (1799) : « La luxure, fille de l'opulence et de la supériorité, ne peut être traitée que par des gens d'une certaine trempe ... que par des individus enfin qui, caressés d'abord par la nature, le soient aussi bien ensuite par la fortune, pour avoir eux-mêmes essayé ce que nous trace leur pinceau luxurieux ; or, cela devient parfaitement impossible aux polissons qui nous inondent des méprisables brochures dont je parle, parmi lesquelles je n'excepte pas même celle de Mirabeau, qui voulut être

libertin pour être quelque chose, et qui ne sera pourtant rien toute sa vie ».

Après ces trois exemples, l'examen de l'œuvre littéraire de cet homme excessif se limitera à l'approche d'un livre assez bref et emblématique.

La Philosophie dans le boudoir

Présenté comme ouvrage posthume de l'auteur de *Justine*, ce livre a été publié en 1795, avec le sous-titre : *Les instituteurs immoraux. Dialogues destinés à l'éducation des jeunes demoiselles*. Les sept dialogues rédigés entre 1782 et 1789, sont complétés d'un pamphlet rédigé en 1794, intitulé : *Français, encore un effort si vous voulez être républicains*.

Les dialogues racontent l'histoire d'Eugénie, jeune vierge, confiée par son père à des instituteurs libertins, en vue de lui donner des cours d'éducation sexuelle très concrets. À la fin, Eugénie constate les heureux résultats de cette méthode active d'éducation : « Me voilà donc incestueuse, adultère, sodomite, et tout cela pour une jeune fille qui n'est dépucelée que d'aujourd'hui !... Que de progrès mes amis !... avec quelle rapidité je parcours la route du vice. »

Pour ajouter le crime au vice, l'intrigue reposant sur la volonté de se débarrasser de la mère d'Eugénie, Mme de Mistival (sorte de statuette vaudou représentant Mme de Montreuil), Dolmancé (grand ordonnateur de la cérémonie ressemblant fort à Sade) la fait contaminer par son valet Lapierre, qui a « une des plus terribles véroles qu'on ait encore vue dans le monde », et termine l'ouvrage en faisant coudre les lieux de la contamination afin que le venin ne s'échappe pas.

Dans le pamphlet, écrit dans un style ironique, Sade s'adresse aux Français de la réaction thermidorienne, ceux qui préparent les « lois qu'on va promulguer » (Code des délits et des peines du 25 octobre 1795).

Il commence par une attaque en règle de la religion : « La certitude où nous devons être qu'aucun dieu ne s'est mêlé de nous et que, créatures nécessitées de la nature, comme les plantes et les animaux, nous sommes ici parce qu'il était impossible que nous n'y fussions pas, cette certitude sans doute, anéantit comme on le voit [...] tous les délits religieux, tous ceux connus sous les noms vagues et indéfinis d'impiété, de sacrilège, de blasphème, d'athéisme, etc. »

Sade est en complète contradiction avec Robespierre, qui, le 21 novembre 1793 à la tribune des Jacobins, affirme : « Celui qui veut empêcher la messe est plus fanatique que celui qui la dit », trouve que « l'athéisme est aristocratique », et termine sa péroraison de façon surprenante : « Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer ».

Puis Sade étudie les mœurs, « article d'autant plus essentiel que ce sont les mœurs qui vont servir de motifs aux lois qu'on va promulguer ». Cette vision sociologique des lois est assez novatrice. Dans le droit fil de Rousseau (dont on a voulu lui interdire la lecture à Vincennes), « il est fort peu d'actions criminelles dans une société dont la

liberté et l'égalité font les bases, et qu'à bien peser et bien examiner les choses, il n'y a vraiment de criminel que ce que réprouve la loi ; ». C'est le principe de légalité des délits et des peines énoncé à l'article premier du Code de 1795 en ces termes : « Faire ce que défendent, ne pas faire ce qu'ordonnent les lois qui ont pour objet le maintien de l'ordre social et de la tranquillité publique, est un délit ».

Sade étudie ensuite les actions « que l'on était convenu de nommer criminelles » pour les évaluer selon des critères républicains. Il apprécie ainsi les quatre principaux forfaits que nous pouvons commettre envers nos frères.

- La calomnie

Il n'a jamais cru qu'elle fût un mal, car « De deux choses l'une : ou la calomnie porte sur un homme véritablement pervers, ou elle tombe sur un être vertueux. On conviendra que dans le premier cas il devient à peu près indifférent que l'on dise un peu de mal d'un homme connu pour en faire beaucoup ; [...] La calomnie porte-t-elle au contraire sur un homme vertueux ? Qu'il ne s'en alarme pas : qu'il se montre, et tout le venin du calomniateur retombera bientôt sur lui-même ».

- Le vol

Il ne lui paraît guère répréhensible : « À Dieu ne plaise que je veuille attaquer ou détruire le serment du respect de la propriété que vient de proclamer la nation » commence-t-il en faisant allusion à la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789, ou à celle de 1793. Mais, poursuit-il : « J'oserai demander, sans partialité maintenant, si le vol, dont l'effet est d'égaliser les richesses, est un grand mal dans un gouvernement dont le but est l'égalité. Non, sans doute ; car s'il entretient l'égalité d'un côté, de l'autre il rend plus exact à conserver son bien ». La conclusion s'impose : « punissez l'homme assez négligent pour se laisser voler, mais ne prononcez aucune espèce de peine contre celui qui vole ».

- Les crimes moraux

Ils seraient dans la tradition de l'Ancien régime, la prostitution, l'adultère, l'inceste, le viol et la sodomie, tous bien connus du marquis. Sade veut instituer des maisons de débauche dans toutes les villes, sous la protection du gouvernement, pour la satisfaction des libertins, la plus entière subordination étant exigée des « créatures » qui y seront offertes moyennant finance. En conséquence « content d'avoir pu exercer sa petite souveraineté au milieu du harem d'icoglans² ou de sultanes que vos soins et son argent lui soumettent, il sortira satisfait et sans aucun désir de troubler un gouvernement qui lui assure aussi complaisamment tous les moyens de sa concupiscence ».

On permettra aux femmes, qui ont « reçu des penchants bien plus violents que nous aux plaisirs de la luxure » de s'y livrer tant qu'elles voudront dans les maisons destinées à leur libertinage, elles aussi sous la protection du gouvernement. Exit la prostitution.

La répression de l'adultère n'aurait aucun sens, une femme ne pouvant être la propriété exclusive d'un seul homme.

L'inceste n'est pas dangereux, puisqu'il étend les liens des familles et rend par conséquent plus actif l'amour des citoyens pour la patrie.

Le viol est une « action si rare et si difficile à prouver », et qui « fait moins de tort au prochain que le vol », qu'il n'est pas besoin d'insister.

Et la sodomie ? Réponse passionnée de Sade : « Est-il possible d'être assez barbare pour oser condamner à mort un malheureux individu dont tout le crime est de ne pas avoir les mêmes goûts que vous ? », puis plus calme : « La nature ne saurait avoir mis au fluide qui coule dans nos reins une assez grande importance pour se courroucer sur le chemin qu'il nous plaît de faire prendre à cette liqueur ».

- Le meurtre

Sade y pense « abstraction faite du tort que le meurtre cause à celui qui en devient la victime ». Belle ellipse sadienne. Nous sommes loin de la victimologie du XXI^e siècle.

Pour que la suppression volontaire d'un homme puisse outrager la nature, il faudrait que celui-ci soit différent des autres êtres vivants, et que sa disparition cause une perte à la nature. Sade ne voit pas cette différence ni cette perte, et « si l'éternité des êtres est impossible à la nature, leur destruction devient donc l'une de ses lois ». Le meurtre n'est pas contraire aux lois de la politique : « Osons avouer, au contraire, qu'il n'est malheureusement qu'un des plus grands ressorts de la politique ». Plus loin : « Étrange aveuglement de l'homme qui enseigne publiquement l'art de tuer, qui récompense celui qui y réussit le mieux et qui punit celui qui, pour une cause particulière, s'est défait de son ennemi ».

Le meurtre nuit-il à la société ? « Le sot orgueil de l'homme, qui croit que tout est fait pour lui, serait bien étonné, après la destruction totale de l'espèce humaine, s'il voyait que rien ne varie dans la nature et que le cours des astres n'en est seulement pas retardé ».

Un zeste de malthusianisme pour compléter : « Gardez-vous de multiplier par trop un peuple dont chaque être est souverain et soyez bien sûrs que les révolutions ne sont jamais que l'effet d'une population trop nombreuse ». Curieusement le marquis est farouchement abolitionniste en ce qui concerne la peine de mort. Il mettra même en pratique ses théories pour défendre les Montreuil au moment où ils encourent cette peine. Il ne croit pas à son exemplarité, et il est impossible à la loi « froide par elle-même » d'être accessible aux passions qui peuvent légitimer dans l'homme la cruelle action du meurtre. Conclusion : si le meurtre n'est pas un crime, pourquoi faire des lois qui le punissent ? Et s'il en est, un pourquoi le punir par un crime semblable ?

L'héritage

De nombreux écrivains du XIX^e siècle ont lu les ouvrages de Sade. L'œuvre restée interdite jusqu'en 1957, seules des éditions clandestines circulent. Ces livres rangés dans les enfers des bibliothèques auront une influence limitée. Chateaubriand, Lamartine, Baudelaire lui doivent beaucoup, sans trop l'avouer. Pétrus Borel, moins discret, donne à un personnage de *Madame Putiphar* (1839) le même parcours carcéral que celui du marquis. C'est au XX^e siècle que l'auteur Sade est réhabilité, étudié et, comme Éric Marty le montre très bien dans un livre

paru en 2011, « pris au sérieux ». L'une des premières raisons de cette reconnaissance se trouve dans les publications posthumes d'œuvres inédites :

Les Cent Vingt journées de Sodome (achevé en 1785), dont le manuscrit copié par le marquis sur un rouleau de douze mètres de long avait été perdu à son grand désespoir lors de son départ de la Bastille en 1789, a été publié une première fois par un psychiatre allemand en 1904 et par Maurice Heine en 1931. Son premier écrit, *Dialogue entre un prêtre et un moribond*, de 1782, est publié en 1926. Guillaume Apollinaire fait paraître en 1909 une anthologie de textes sadiens modérés tout en déclarant que « cet homme qui parut compter pour rien au XIX^e siècle, pourrait bien dominer le XX^e ».

Cette prophétie se réalisera, grâce, si l'on peut dire, à la brutalité sans exemple et sans bornes que nous avons connue au XX^e siècle. Cette férocité que nous constatons historiquement ressemble à celle de Sade, qui dépasse la violence traditionnelle de la débauche pour en faire un principe d'autonomie individuelle.

Parmi les auteurs français ou étrangers qui ont étudié avec passion l'œuvre et la vie de Sade, on ne retiendra, arbitrairement, que quelques exemples. Les surréalistes s'emparent de Sade comme emblème de leur révolte contre la langue et la société, porte-drapeau de la mise en cause de l'ordre établi. En témoigne le portrait de Man Ray (1938), construisant le visage de Sade avec les pierres de la Bastille, figure mythique du Maître émeutier.

Klossowski procède dans *Sade mon prochain* (1947) à une analyse nouvelle de la Révolution française, insistant sur le rôle essentiel des grands bourgeois et aristocrates libertins, voulant faire admettre que leurs désirs et leurs excès allaient devenir la norme. Dans *La Monnaie vivante* (1970), Klossowski essaie de démontrer la dimension économique et politique de la vie pulsionnelle décrite par Sade. La transaction entre le client et la prostituée se fait de nos jours en argent, mais ce qui s'échange ce sont des corps et des phantasmes.

Blanchot n'a pas manqué de noter avec lucidité et sympathie, le fait que les héros sadiens appartiennent aux deux extrêmes de la société, le plus haut et le plus bas, c'est-à-dire les deux seuls à vouloir vraiment l'anéantissement de la loi : les misérables parce qu'ils sont trop au-dessous des lois pour pouvoir s'y conformer sans périr, les puissants parce qu'ils sont trop au-dessus des lois pour s'y soumettre sans déchoir. Blanchot démontre que le sujet sadien nie l'existence même du crime – le crime n'existe pas – et le met au compte de l'anthropomorphisme de l'homme qui croit à l'homme, et donc au caractère sacré de la vie.

Pour Foucault, dans un premier temps, Sade est celui qui apparaît comme la figure de la pure contestation, mais, dans un second temps, Sade n'est plus qu'un « agent comptable des culs et de leurs équivalents ». Le discours libertin lui apparaît désormais pervers, en ce qu'il ne s'adresse jamais à sa victime comme interlocuteur, mais comme une simple cible. Le véritable interlocuteur étant un autre libertin.

Lacan rapproche la maxime sadienne du droit sans limite à la jouissance que tout sujet peut invoquer à l'égard d'autrui, de la loi morale kantienne au titre d'impératif catégorique. Il remarque que huit ans seulement séparent *La Philosophie dans le boudoir* et la *Critique de la raison pratique* (1788): ce n'est pas une simple coïncidence, mais quelque chose de l'ordre du complément, de la rectification, du dévoilement.

Deleuze fait appel à Sacher-Masoch pour parler de Sade, et évoque l'humour masochiste, qui, aspirant à être dominé, provoque la destruction de toute domination. Pour Lévinas, Job est le frère aîné de Justine. Comme elle, plus il est vertueux, plus il subit de malheurs et souffre davantage.

Philippe Sollers écrit en 1989 une œuvre apocryphe intitulée *Contre l'Être suprême*, se constituant comme une doublure ou une possible réincarnation de Sade. Il dénonce vigoureusement l'impuissance des commentateurs (ou des conférenciers !) à citer Sade « dans le texte », alors qu'ils font l'éloge de l'inconvenance majeure du marquis. Sollers n'a pas cette pudibonderie.

Il ne faudrait pas omettre Adorno qui, dès 1947 aux États-Unis, a fait une assimilation de Sade au fascisme, faisant de lui le chaînon manquant entre Kant et Auschwitz, voie dans laquelle s'est engouffré Pasolini en 1975 pour réaliser *Salo ou les 120 journées de Sodome*, adaptation de l'œuvre de Sade aux derniers sursauts du régime mussolinien.

Sade est d'ailleurs un « bon client » pour le cinéma, notamment sa branche pornographique, qui use et abuse de son nom pour aiguïser l'appétit du spectateur. On se rapportera à l'excellent livre de Jacques Zimmer *Sade et le cinéma* paru en 2010. Le téléfilm de Pierre Blanchot, *Sade en procès* (1999) avec André Dussolier, décrit bien ce passage de l'enfer des bibliothèques du XIX^e siècle au papier bible de l'édition de la Pléiade (1990, 1995, 1998). Ce téléfilm retrace le procès fait à Jean-Jacques Pauvert, au terme duquel la cour d'appel de Paris en 1958 a déclaré que « Sade est un auteur digne de ce nom », ce qui autorisait la publication de ses œuvres cent-quarante-quatre ans après sa mort.

Pour dire un mot, trop rapide, sur le théâtre qui fut une grande ambition pour Sade, il serait hasardeux de dire qu'il fut l'inventeur du psychodrame comme on le répète encore de nos jours. Il n'a jamais écrit ou choisi les pièces représentées à Charenton en fonction de l'aliénation des acteurs. On est donc très loin de ce qu'a imaginé Peter Weiss dans son *Marat-Sade*, drame qui fit scandale à la fin des années soixante, où le rôle de Charlotte Corday était tenu par une catatonique, celui de Jacques Roux par un obsédé sexuel, celui de Marat par un paranoïaque, chaque acteur étant choisi en fonction de sa psychose.

L'actualité de Sade

Arrêt de la Cour Européenne des Droits de l'Homme du 17 février 2005

Au cours d'une enquête en Belgique sur un club sadomasochiste, les policiers et la justice s'intéressèrent à un couple fréquentant l'établissement, le mari magistrat et l'épouse « esclave » occasionnelle au club. Ils s'adonnaient

à domicile, en 1990-1996 au sadomasochisme, puis dans un premier club, puis dans un autre admettant des pratiques plus violentes. Finalement le couple et un ami médecin avaient loué des locaux qu'ils avaient aménagés spécialement pour s'y livrer à des pratiques interdites par le règlement des clubs précédemment fréquentés. Les scènes avaient été enregistrées sur des cassettes vidéo saisies lors de l'instruction. Dans les paragraphes 13, 14 et 15 de l'arrêt on trouve une description précise des coups et blessures infligées par le magistrat et le médecin (âgés d'environ cinquante ans) à la femme d'abord consentante, mais qui criait « pitié », mot du code convenu pour arrêter les mauvais traitements. Les deux hommes fortement alcoolisés n'en tiennent pas compte, la victime perd connaissance, le tout à plusieurs reprises. La gamme des tortures est celle du marquis de Sade : flagellation, coups, introductions diverses, entailles, brûlures à la cire et au fer rouge, coutures, etc. On y ajoute la modernité des chocs électriques. Ces faits n'ont pas laissé de séquelles durables, et la victime n'a pas porté plainte.

Le magistrat a été condamné à un an de prison et à une amende, avec sursis ; par ailleurs il a été radié de la magistrature. Le médecin, moins actif dans les faits, a été condamné à un mois de prison et une amende, avec sursis. Ces condamnations sont devenues définitives à la suite d'un arrêt de la Cour de cassation belge du 25 juin 1998.

Les deux condamnés ont porté l'affaire devant la C.E.D.H. en invoquant, notamment, la violation de l'article 8 de la Convention européenne de droits de l'Homme, ainsi rédigé :

« 1. Toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance.

2. Il ne peut y avoir ingérence d'une autorité publique dans l'exercice de ce droit que pour autant que cette ingérence est prévue par la loi et qu'elle constitue une mesure qui, dans une société démocratique, est nécessaire à la sécurité nationale, à la sûreté publique, au bien-être économique du pays, à la défense de l'ordre et à la prévention des infractions pénales, à la protection de la santé ou de la morale, ou à la protection des droits et libertés d'autrui. » Les requérants prétendaient que les faits invoqués relevaient de leur vie privée, s'étant déroulés dans un endroit privé, en cercle très restreint entre adultes consentants, n'ayant provoqué aucune lésion définitive importante. La circonstance qu'un couple organise sa vie sexuelle de telle sorte qu'une partie de celle-ci se déroule dans le cadre de clubs ne lui enlevait pas son caractère privé. La loi et la justice belges ne pouvaient pas sanctionner des actes relevant de la vie privée.

Les demandes du magistrat et du médecin libertins ont été rejetées aux motifs suivants :

« 83. [...] Le droit d'entretenir des relations sexuelles découle du droit de disposer de son corps, partie intégrante de la notion d'autonomie personnelle. À cet égard, « la faculté pour chacun de mener sa vie comme il l'entend peut également inclure la possibilité de s'adonner à des activités perçues comme étant d'une nature physiquement ou moralement dommageables ou dangereuses pour sa personne. En d'autres termes, la notion d'autonomie personnelle peut s'entendre au sens du droit d'opérer des choix concernant son propre corps » [...].

84. Il en résulte que le droit pénal ne peut, en principe, intervenir dans le domaine des pratiques sexuelles

consenties qui relèvent du libre arbitre des individus. Il faut dès lors qu'il existe des « raisons particulièrement graves » pour que soit justifiée, aux fins de l'article 8 § 2 de la Convention, une ingérence des pouvoirs publics dans le domaine de la sexualité.

85. En l'espèce, en raison de la nature des faits incriminés, l'ingérence que constituent les condamnations prononcées n'apparaît pas disproportionnée. Si une personne peut revendiquer le droit d'exercer des pratiques sexuelles le plus librement possible, une limite qui doit trouver application est celle du respect de la volonté de la « victime » de ces pratiques, dont le propre droit au libre choix quant aux modalités d'exercice de sa sexualité doit aussi être garanti. Ceci implique que les pratiques se déroulent dans des conditions qui permettent un tel respect, ce qui ne fut pas le cas ».

C'est une évolution importante de la jurisprudence de la Cour. Auparavant, on trouvait encore des traces de la théorie selon laquelle la personne humaine, son corps, devaient par principe fondamental, être respectés dans leur intégrité physique et morale. Le consentement d'une victime à de mauvais traitements n'interdisait pas la sanction des comportements qui ne respectaient pas ce principe fondamental.

Dans l'arrêt de 2005, ce qui prévaut, c'est l'autonomie de volonté, critère suprême de la liberté individuelle. Le droit de sanctionner ne sera acquis que dans la mesure où la preuve du non-consentement de la victime sera rapportée. Ce fut le cas en l'espèce, mais il n'y aura pas toujours un enregistrement vidéo de traitements sadiques, et les victimes ne pourront plus se contenter de la preuve médicale des traitements dégradants subis.

Miscellanées sadiennes

- L'inceste n'est toujours pas nommé dans le code pénal français. La dernière loi en la matière date du 8 février 2010. Ce n'est pas la création d'une infraction spécifique, à l'instar de ce qui existe en Allemagne ou en Grande-Bretagne, mais une forme de surqualification d'infractions existantes (viols, agressions ou atteintes sexuelles) lorsqu'elles sont commises au sein de la famille sur la personne d'un mineur. Le mot inceste serait-il encore plus tabou que l'acte ? Ne peut-il y avoir d'inceste entre majeurs ?

- Contamination volontaire :

À la fin de *la Philosophie dans le boudoir*, l'assassinat de Mme de Mistival se fait par transmission volontaire de la vérole. Dans sa communication du 24 février 2009 « Le Sida et les prix Nobel de médecine français 2008 », Bernard Brisou citait le cas de Gaétan Dugas, commissaire de bord sur Air Canada, grand voyageur donc, beau garçon et peu avare de ses charmes. Atteint en juin 1980 du sida et « prévenu des risques qu'il faisait courir à ses partenaires, il ne change en rien ses habitudes jusqu'à sa mort le 30 mars 1984, à l'âge de 32 ans. Ayant des rapports sans protection, il avisait parfois ses contacts, mais seulement après le passage à l'acte, avec une formule sinistre : « J'ai le gay cancer ; je vais mourir ; toi peut-être aussi ».

- Le refus de la contrainte par la loi.

La scène se passe en 2011, dans un stage de récupération de points de permis de conduire. Un psychomotricien

de 40 ans en colère dit : « Moi je suis en révolte contre la loi, je ne supporte pas les règles, je ne comprends pas pourquoi il faut les respecter. Je n'aime pas qu'on m'impose des règles et je ne vois pas pourquoi je ferais confiance à la police ». Le marquis de Sade n'aurait pas supporté les limitations de vitesse.

Conclusion

Sade l'écrit lui-même dans *Justine ou les malheurs de la vertu* :

« [...] Il est [...] un de ces écrivains pervers, dont la corruption est si dangereuse, si active qu'ils n'ont pour but en imprimant leurs affreux systèmes, que d'étendre au-delà de leur vie la somme de leurs crimes ; ils n'en peuvent plus faire, mais leurs maudits écrits en feront commettre, et cette douce idée qu'ils emportent au tombeau les console de l'obligation, où les met la mort de renoncer au mal ».

Bibliographie

- CUGNO Alain, *Le deuil du politique*. Études juin 2011. N° 4146 p 773.
- DELSOL Chantal, *L'âge du renoncement*. Cerf 2011.
- FAUVILLE Henri, *La Coste. Sade en Provence*. Édisud 1984.
- FROBENIUS Nikolay, *Le valet de Sade*. Roman traduit du norvégien par Vincent Fournier. Actes Sud. 1998.
- HAUC Jean-Claude, Ange Goudar. *Un aventurier des Lumières*. Honoré Champion. Paris 2004. Collection des dix-huitièmes siècles.
- JARDIN Raymond, Un drôle de provençal dans la Révolution : le « divin » marquis de Sade. *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Toulon et de sa région* ; n° 112 année 1990 ; p 47.
- LEVER Maurice, *Donatien Alphonse François, marquis de SADE*. Fayard. 1991.
- LEVER Maurice, « *Je jure au marquis de Sade, mon amant, de n'être jamais qu'à lui ...* ». Le livre de poche. La lettre et la plume. Librairie Arthème Fayard. 2005.
- MARTY Éric, *Pourquoi le XX^e siècle a-t-il pris Sade au sérieux ?* Fiction & Cie/Seuil. Paris 2011.
- OST François, *Sade et la loi*. Odile Jacob. Paris. 2005.
- SADE Donatien Alphonse François (marquis de), *Les Crimes de l'amour*. Librairie générale française. 1972.
- Justine ou les malheurs de la vertu*. Librairie générale française. 1973.
- La Philosophie dans le boudoir*. Gallimard Folio. 1976.
- La marquise de Gange*, dans œuvres complètes du Marquis de Sade. Éditions Tête de Feuilles. 1973.
- TOCQUEVILLE Alexis (de), *L'Ancien Régime et la Révolution*. Collection Bouquins. Éditions Robert Laffont. Paris. 1986.
- ZIMMER Jacques, *SADE et le cinéma*. La Musardine. Paris 2010.

Notes

- ¹ En Provence, droit que les seigneurs hauts justiciers ont accoutumé de prendre sur les troupeaux de moutons qui passent dans leurs terres à cause des poussières qu'ils y excitent.
- ² *Littré* : page de grand seigneur.

LES PIONNIERS DE LA CONSTRUCTION NAVALE À LA SEYNE-SUR-MER

Jean-Pierre GUIOL

Le 17 octobre 2012

Mazarin, puis Colbert en 1658 annoncèrent aux jeunes consuls de La Seyne l'affranchissement de leur communauté de la tutelle de Six-Fours. Vauban, s'honorait d'avoir fortifié, selon ses termes, « La plus belle rade de la Méditerranée » aux fins d'en chasser les pirates. Toulon dont les travaux des fortifications se sont achevés en 1686, doit affronter en 1707 le siège établi par une coalition austro-savoyarde sur terre et anglo-hollandaise sur mer.

Pendant ce temps la jeune bourgade de pêcheurs et de charpentiers, à l'abri des forts côtiers, et sous la protection du port du Levant, se développait si vaillamment que le pape Paul V l'érigea en paroisse. En 1686, ses premières armoiries s'inspirèrent du thème évangélique de la multiplication des pains et des poissons, symbole ô combien prophétique de l'avenir providentiel qui lui était destiné ! Sans oublier deux palmes de *sagnos* ce roseau des marécages d'où la jeune communauté aurait tiré son nom,

Il y a aujourd'hui à peine trois siècles que la famille Lombard vint de Six-Fours pour construire à La Seyne barques, goélettes, voiliers, et même certains bateaux destinés à la Marine royale. Des terrains en bordure du littoral furent mis à leur disposition pendant la durée du chantier et, ensuite, utilisés par d'autres artisans. Ils dénommèrent ce site en bout de rade « Lou Radet » ou « Bourradet ».

Pendant un siècle, une centaine de navires de qualité, de trente à cent soixante tonnes, y furent construits, souvent au rythme de deux par an. La corporation des charpentiers de marine se dota alors d'un blason d'Azur au chevron d'Argent où figurent leurs outils : marteau et Hache avec une carène stylisée en pointe. C'est ainsi que débuta la fabuleuse aventure de la construction navale à La Seyne, puis celle de la navigation à moteur qui prit naissance grâce à quatre de nos grands inventeurs français du XVIII^e siècle et à deux pionniers américains

Denis Papin, né à Blois en 1647 et mort à Londres en 1712, physicien, mathématicien et docteur en médecine, inventa, en 1671 la première chaudière appelée « marmite », et ses accessoires. Chassé de France comme protestant, exilé en Allemagne entre 1690 et 1707, il poursuivit ses expériences de navigation sur la Weser malgré l'hostilité des bateliers, puis se réfugia en Angleterre où il publia en 1695 la description de sa machine à vapeur. On perd sa trace vers 1712 !

En France, l'ordonnance du Roi du 25 mars 1765 créait le corps des Ingénieurs constructeurs dont faisait partie Antoine Grognard.

Né à Solliès le Pont en 1727, il fut chargé, en 1773, de la construction de la première forme de radoub de Toulon, creusement que l'absence de marées rendait périlleuse. Il conçut avec succès le prototype d'une cloche à plongeur et refusa de recevoir la prime de un million de francs qui lui était offerte pour avoir réalisé l'ouvrage. Il se contenta du grade d'ingénieur général du corps, créé en sa faveur et dont il fut le premier à recevoir des lettres de noblesse avec pour devise : *mare vidit, fugit*, dont je dois la traduction « la mer vit, s'enfuit », en référence à la cloche à plongeur, à notre consœur de l'académie, madame Jocelyne-Éléonore Marot Delassauzaie. Les tracasseries révolutionnaires abrégèrent les jours de l'inspecteur général.

Le marquis Claude Dorothee de Jouffroy d'Abbans (1751-1832), que le bon peuple appelait « Jouffroy la Pompe » construisit, en 1779 et en 1783, les prototypes d'un navire de 120 tonnes à roues mues par la vapeur, qu'il dénomma *Pyroscaphe*. Cette entreprise dont la maquette est visible au Musée de la Marine lui avait coûté 30 000 livres. Une machine à tiroirs permettait l'action continue de la vapeur sur les 2 roues latérales. Le 15 juillet 1783, à bord de son *Pyroscaphe*, il remonta le courant de Saône à Lyon, pendant un quart d'heure, sans l'aide d'aucune force animale et par le seul effet de la pompe à feu. Protestant, il dut s'expatrier à Londres en abandonnant ses deux prototypes et les constructeurs anglo-saxons prirent sa suite !

Quatre ans plus tard, Robert Fulton, dès son arrivée des États-Unis à Londres en 1787, se fit un devoir de saluer son mérite avec panache. Puis, en 1837, 54 ans après le succès de ses essais sur le Rhône, Arago, secrétaire de l'Académie des sciences, proclama les droits de Jouffroy sur l'invention du *Pyroscaphe* afin qu'il reste pour tous le pionnier incontesté de la navigation à vapeur. La ville de Lyon plaça une plaque gravée commémorant cet exploit sur le chevet sud de la cathédrale Saint-Jean. À cette occasion Frédéric Sauvage exprima maladroitement son amertume : « Il semble que toutes nos inventions aient besoin d'être mises en nourrice en Angleterre ! ».

Pendant la période des blocus et des guerres de la Révolution et de l'Empire, la Marine française, affaiblie, n'avait plus les moyens d'entrer en compétition avec les Anglo-saxons pour la maîtrise des machines à vapeur ! Néanmoins, les vaillants pionniers français prirent plusieurs décennies d'avance sur les autres nations dans le domaine des autres techniques maritimes, préparant la voie à la grande épopée de la construction navale à La Seyne-sur-Mer qui allait suivre. En effet, avant la Révolution, l'activité du site de La Seyne caracolait en

tête des chantiers de notre littoral avec 11 chantiers occupant 300 ouvriers. C'était l'époque où, Claude Joseph Vernet offrait à son roi des œuvres d'une grande précision qui font encore autorité pour situer l'essor maritime de notre proche région.

Joseph Antoine Lombard (1756-1845) le père de la construction navale à La Seyne, dirige la construction exemplaire de 40 navires, soit 7 100 tonnes, contre 30 chez ses concurrents de Marseille et 20 à La Ciotat. Ils vont des barques aux trois-mâts, des voiles latines et des galiotes jusqu'aux bricks de 100 à 200 tonneaux qui sillonnèrent les mers et les océans de la Méditerranée aux Indes et aux Amériques. Antoine Lombard, le concepteur de ces navires, publia entre 1835 et 1845, chez Bellue éditeur à Toulon, deux guides pratiques d'architecture navale, très en avance sur leur époque. Ce sont de véritables traités de conception, construction et dimensionnement empiriques pour *La construction des bateaux à vapeur, à roues, à hélices et en fer*. Ces études proposaient une méthode de calculs de rendement d'une hélice, alors que le brevet d'invention initial de Frédéric Sauvage ne datait que de 1832. Les originaux de ces documents sont conservés aux Archives du Musée de la Marine. Le traité d'architecture navale que Joseph, Antoine, César Mazaudier a édité en 1835, y fait référence : « Nous nous plaisons à reconnaître, écrit-il, que nous devons ces précieux renseignements à Joseph Antoine Lombard, constructeur à La Seyne ». La construction navale seynoise sortait de l'artisanat et de l'empirisme !

À l'époque où les boulets des navires de Nelson viennent de couler ou de mettre hors de combat une grande partie la flotte de l'Empereur, la providence va réunir une pléiade de chercheurs visionnaires, américains et français, dont le génie donnera naissance à la marine moderne.

Robert Fulton, né en 1765 en Pennsylvanie, aux États-Unis, construisit en 1800 le premier sous-marin à hélice et conçut la propulsion des navires à vapeur en 1804. Quatrième de cinq enfants d'un couple miséreux, orphelin de père à 16 ans, son intelligence inventive s'orienta, pour défendre l'Humanité, vers la recherche de moyens de destruction à mettre à la disposition des faibles ! En France, en 1796, il présenta à la commission d'artilleurs et marins du Directoire sa première étude de sous-marin torpille qu'il appela *Torpédo*. Il fut autorisé à faire la démonstration de son engin, qui était de forme oblongue, plein de poudre fine, pourvu d'une batterie à silex, d'un gouvernail à régulateur et d'un mécanisme d'horlogerie. L'expérience parut étrange car le rapport adressé au Directoire conclut à « l'inutilité pratique de l'engin, soulignant, en filigrane, la façon atroce et honteuse de combattre ! »

En 1803, Robert Fulton revint spécialement des États-Unis aux Tuileries, pour présenter au Premier Consul le prototype du *Mute*, bateau à roues intérieures émergeant à peine et blindé d'un cuivre épais. Devant le quai des Bonshommes, il dirigea les essais de ce bateau sur la Seine avec l'aide de J. Constantin Périet. Du fait de sabotages, certains résultats furent déclarés infructueux.

Hélas ! Bonaparte ne donna pas suite et Fulton retourna aux États-Unis, déçu mais non découragé, emportant

dans ses bagages les plans d'une machine anglaise de 18 chevaux qui allait changer le cours de l'Histoire. Grâce aux bateaux à vapeur, aux sous-marins et aux torpilles, Napoléon aurait peut-être pris pied sur l'inaccessible terre des Angles ! Au lieu de cela, ce fut la descente aux enfers depuis Boulogne et Trafalgar jusqu'à Longwood. La France venait de laisser passer l'opportunité de reprendre une réelle supériorité sur l'éternel adversaire britannique, la Royal Navy, car de l'issue de cette rencontre a dépendu le sort de notre pavillon. En effet, dès 1806, bravant les pilotes des petits navires qui harponnaient par jalousie les aubes de ce nouveau rival, Fulton construisit un bateau à aubes, le *Clermont* qui servit au trafic de passagers. Le 17 août 1807, il ouvrit la première ligne commerciale régulière sur l'Hudson entre New-York et Albany. La maîtrise des machines à vapeur ainsi que l'essor de ce type de navigation venaient de passer aux États-Unis.

Edward Church, né à Boston en 1779, épousa une Française et fut très actif sur les chantiers seynois. Admirateur de son ami Fulton dont il était le cadet de 4 ans, entrepreneur hors du commun, il propagea, en France et en Europe, ses inventions à partir de conceptions mises au point par les chantiers seynois. Les formes étaient plus allongées, plus basses sur l'eau et les compartimentages étaient repensés pour s'adapter aux chaudières, aux machines et au combustible. En promoteur avisé, il tint compte du marché de 8 400 000 francs, obtenu le 19 novembre 1846 par le président de la Chambre de commerce de Toulon, Baptistin Auban, pour le curage de la rade de Toulon.

Ces travaux devaient favoriser le site de La Seyne, lui donnant ainsi un avantage sur le port de Marseille. En 1812, forts de cette situation, les Chantiers Lombard, à peine créés en 1810, accueillirent Church pour la construction de son premier navire à vapeur de 30 chevaux, *Le Triton*, navire d'estuaire destiné à son collègue Revben Gant Beasley, consul des États-Unis au Havre, pour assurer la liaison Le Havre-Honfleur. Afin d'assurer le succès de ce prototype, Church fit venir John Ornes et s'associa aux frères Henri et Charles Evans, tous trois ingénieurs anglais ayant une expérience dans la fabrication des coques en fer, des chaudières tubulaires et des machines à vapeur.

Church réalisa, pour Francis Colombus Fenwick, consul des États-Unis à Nantes, un autre navire destiné à la ligne Nantes-Paimpol. Il construisit un troisième bâtiment pour son beau-frère David Tred, consul des États-Unis à Bordeaux. Entre 1811 et 1817, de ce chantier de 200 ouvriers sortirent 22 navires, bricks, goélettes, bombardes, canonnières, jaugeant de 100 à 400 tonneaux, au rythme moyen de 4 par an. En 1829, le succès de ces premiers bateaux à vapeur détermina Church à développer sa coopération avec le constructeur naval seynois, ouvrant la voie à bien d'autres réalisations dont le *Henry IV* et le *Sully*, affectés à la ligne Marseille-Naples.

Bien que ce marché ait été sous le contrôle monopolistique de tenaces et puissantes corporations de bateliers et de coches d'eau, rien ne put entamer la détermination de Church et de son associé Lombard dans leur décision de fonder un nouveau chantier naval aux fins de poursuivre

la construction des « bateaux à feu » pour nos fleuves. Le succès des initiatives commerciales de Church fut au rendez-vous dès 1800 car il créa des sociétés d'exploitation aussitôt rentables grâce à la fiabilité des navires construits aux chantiers de La Seyne.

Le 13 février 1831, le paquebot à roues *Ville de Valence*, 39 mètres, jaugeant 0,65 mètres, construit à La Seyne, fut le premier à assurer la liaison régulière Arles-Marseille, réalisant la remontée en six jours et demi, par le seul moyen de la vapeur, c'est-à-dire sans l'aide de ces chevaux de remonte qui coûtaient 120 000 F par an. Cette mise en service exacerba encore plus les relations avec les rouliers de terre qui louaient ces attelages.

Dès la fin d'année 1831, les chantiers firent 113 000 F de bénéfices. Les affiches publicitaires mentionnaient : « départ de Lyon pour Avignon chaque jeudi et dimanche à 5 heures du matin, durée 1 jour. La qualité de la construction de nos navires permet de leur confier les marchandises les plus précieuses ».

Entre 1830 à 1838 la Compagnie Générale de Navigation, créée par Church, sans concurrence jusqu'au 31 janvier 1838, eut d'urgents besoins de faire construire de nouveaux navires à La Seyne : six paquebots avec machine de 180 chevaux pour son propre armement. Suivirent les mises sur cales des *Rhône*, *Comète*, *Flèche*, pour remplacer progressivement les premiers. Pour faire face à un tel programme, les chantiers Lombard quittèrent en 1836 la Place des Esplanades pour s'installer sur 4 000 mètres carrés de terrains communaux du quartier en forme de « Lune », à l'angle sud-est du port actuel.

Le 31 janvier 1838, le jour même de la fin d'exclusivité de la Compagnie Générale de Navigation, un riche lyonnais, François Mathieu, créa la compagnie concurrente des Aigles qui fit aussitôt construire son premier vapeur, le *Pharamond*, aux chantiers Lombard fils, Mathieu, Evans, Verlaque (1836-1840), en plein essor. Le décès subit, entre 1838 et 1839, des deux frères Charles et Henry Evans assombrirait l'avenir du chantier seynois. Leur caveau funéraire à l'angle nord-ouest du cimetière de La Seyne a été éventré en 1944 par un bombardement. Avec détermination, notre ville revint sur l'avant scène de la construction fluviale en proposant de nombreux services réguliers et expérimentés de bateaux à vapeur.

À côté de cette activité de base et de la construction de plusieurs navires pour la navigation lacustre en Suisse, leur réputation d'excellence auprès des banquiers permit aux chantiers seynois cet élan d'audace et de conquête qui les fit passer du laboratoire fluvial vers la construction des grandes unités de haute mer pour le compte de diverses messageries ou de la Marine de guerre. Et bien que, pendant plus de 20 ans Edward Church et Lombard fils eussent inspiré les performances significatives de 32 navires et donné le jour à des initiatives porteuses d'avenir pour les industries en pleine mutation de notre rade, aucune des artères de la ville de La Seyne n'a jamais porté leurs noms.

De son côté, bien que corsetée dans ses servitudes militaires, la ville de Toulon se dota d'institutions

efficaces, grâce à l'éveil au progrès technique d'une bourgeoisie ambitieuse et d'un prolétariat compétent, et ce malgré un vent de revendications de la part de ce dernier. Sous l'impulsion du prince de Joinville, le port de Toulon devint le fer de lance d'expéditions inédites. En 1830, la campagne d'Alger et ses nombreux prolongements marocains marquent le début de la période où Toulon devint le pôle de développement de l'utilisation de la vapeur pour la Marine nationale. La statue du génie de la navigation de Daumas célèbre cette période. La ville ancienne de Toulon, grâce au Prince Président, ne sera débarrassée qu'en 1852 de la présence intimidante des centaines de gardes-chiourmes et des 3 000 forçats condamnés au bagne pour dix ans.

L'époque contemporaine de notre proche région, se situe entre la chute de Napoléon I^{er} et l'exercice du pouvoir par son neveu, c'est-à-dire de 1815 à 1870. Elle voit entrer en scène Philip Taylor, homme de progrès qui sait s'entourer des meilleurs techniciens du moment et garde des relations avec l'Angleterre pour importer ce qu'il ne peut construire sur place. Né en 1776 à Norwich, en Angleterre, Philip Taylor venait de terminer des études de pharmacie et de médecine lorsqu'il prit un brevet de machine à vapeur horizontale, concurrent de celui de l'ingénieur John Martin Hanchett. En 1837, il eut l'adjudication des machines et des bateaux de la ligne postale du Levant et employa 400 ouvriers, sur une surface d'ateliers de 20 000 mètres carrés, à Menpenti (à situer). Cependant, le manque de place fut un obstacle au développement de ses activités qui étaient en pleine expansion. C'est alors que Noël Verlaque lui suggéra l'idée géniale de transférer leur division de construction navale à La Seyne-sur-Mer tout en développant sur place d'autres activités. En 1845, la Société Lombard fils et associés, proposa l'achat du chantier à Philip Taylor qui, en accord avec le banquier toulonnais Crassous, accepta. En 1846, l'activité reprit avec la cliente doyenne des chantiers seynois : la S.A. des bateaux à vapeur, qui leur commanda un premier navire, le *Languedoc*. Celui-ci porta le numéro 1 d'une série de 1 444 mises à l'eau en 120 ans ! En 1852, Philip Taylor s'installa définitivement à La Seyne où il confirma Noël Verlaque comme ingénieur. Le chantier employait alors de 150 à 200 ouvriers et construisit 30 unités de 50 à 180 chevaux pour divers armements soit une moyenne de 3 navires par an.

Ses réalisations sociales consolidèrent sa réputation d'entrepreneur humain. Il créa en effet des associations de secours aux salariés malades ou accidentés, des aides médicale et financière qui seront conservées par ses successeurs aux Forges et Chantiers de la Méditerranée. Les Toulonnais, toujours aussi nombreux à venir travailler aux chantiers de La Seyne, se rendaient sur les lieux de travail par des *steamboat* ! Le service régulier de la traversée de la rade, à un sou et pour une heure, se faisait sur des bateaux à roues de 123 tonneaux, à coque doublée de zinc, et sans mâture. Les ingénieurs anglais envisageaient d'appeler le premier *Le petit Pharamond*, puis la *Seyne I*, mais il fut aussitôt affublé du sobriquet de *Mourre Nègre*, en raison des visages des chauffeurs noircis par les fumées et les escarbilles. En 1852, vint la *Seyne II*, qui fut aussitôt dénommée *Fasche d'Ore ou Faci d'Or* en rapport avec sa figure de proue.

La première coque métallique qui permît le transport de 350 passagers ne fut lancée qu'en 1888.

Trois inventeurs bénéficièrent de cet environnement propice. Ce furent Fulton, dont il a déjà été question, Sauvage et Paixhans

Frédéric Sauvage, l'inventeur de l'hélice est né à Boulogne-sur-Mer en 1786. Ce modeste employé du port de sa ville natale fut le premier (infortuné certes !) à imaginer le mode de propulsion par une hélice continue. Il l'expérimenta pendant dix ans à partir de l'observation de la godille de son canot qui traçait un huit ! Le constructeur Augustin Normand entreprit alors, avec l'ingénieur anglais Barnes des essais comparatifs de huit formes d'hélices différentes, toutes en pales fractionnées. Sauvage fut ainsi évincé de la concrétisation pratique de son invention. En 1841 le gouvernement français commanda aux chantiers Augustin Normand du Havre, un navire de 120 chevaux, filant 8 nœuds, pour la desserte de la Corse. Ce fut la première reconnaissance de cette hélice que la marine marchande adopta aussitôt. Son inventeur historique, passionné, épuisé, couvert de dettes et blessé par l'indifférence des pouvoirs publics en perdit la raison et fut interné le 8 mai 1843 à l'asile de Picpus où, ironie du sort, les insignes de chevalier de la Légion d'honneur lui furent remis... bien plus tard. La propulsion par hélice était née dans l'ingratitude.

Henri-Joseph Paixhans, polytechnicien, lieutenant, puis général d'artillerie, né à Metz en 1783, héros des campagnes du premier Empire, rêvait de « canons monstres », aux effets dévastateurs et de projectiles explosifs. Il inventa le concept des « canons obusiers » qui portent son nom et esquissa, en 1825, le calcul de l'épaisseur utile des blindages. Il fut raillé par le chœur des routiniers professant que « le canon pouvait ouvrir des brèches assez grandes pour faire passer un carrosse à 4 chevaux ». L'apparition de ces canons entraîna l'abandon rapide des navires à coque en bois et l'avènement des coques en fer qui furent rapidement cuirassées.

Les trois chercheurs que furent Fulton, Sauvage et Paixhans, initiateurs de la marine moderne grâce à Napoléon III, officier d'artillerie de formation, soulignèrent à la suite de l'enlisement de la guerre de Crimée la nécessité d'une complète et urgente rénovation de la flotte. L'intervention personnelle de Napoléon III, convaincu par les théories de Paixhans, imposa dans l'urgence à l'amirauté, et aux chantiers de La Seyne, la construction de batteries flottantes blindées de toute part. L'époque n'était plus à l'élégance des formes, bien que le ministre lui-même hésitât à les présenter aux amiraux chargés de les employer : ce sont ces « monstres hideux » aux aspects sinistres et redoutables mais qui vont renverser le sort des armes, dit-il. Ces mystérieuses caisses de fer, sans équipage visible, avaient les dimensions réduites d'un chaland. Leur puissance de 350 chevaux et leur faible tirant d'eau leur permettaient d'approcher à la vitesse de 2 nœuds, par mer calme, les cibles ennemies qu'elles détruisaient une à une, avec leurs 16 énormes canons de 50, placés dans les sabords du côté assaillant, toutes à l'abri du pont supérieur où il n'y avait âme qui vive. Les manœuvres se pratiquaient

de l'intérieur avec une grande précision. Leurs écailles en fer forgé de 10 centimètres d'épaisseur étaient impénétrables aux boulets tirés à 400 mètres.

Alors que les 26 navires de ligne, non blindés, n'avaient pas réussi à entamer le moindre ouvrage d'importance et que leurs 1 200 canons de gros calibre, tirant de trop loin, étaient tenus à distance respectueuse de la terre par les batteries ennemies, les 3 premières batteries dénommées *Dévastation*, *Lave* et *Tonnant*, firent voler en éclats les forts et les casemates. Le corps expéditionnaire put débarquer et le succès de la campagne de la mer Noire fut attribué à l'efficacité des batteries flottantes victorieuses qui acquirent, du coup, « la beauté de leur laideur ». C'est d'elles que naîtront par la suite ces « navires bardés d'acier », devenus « cuirassés ». Le 31 novembre 1855, à son retour, notre escadre reprit le mouillage en rade de Toulon où elle fut accueillie par un ingénieur de haute qualité, doublé d'un artiste de talent, le sous-directeur des constructions navales, monsieur Dupuy de Lôme. Il déclara que cette expérience allait dans le sens du cuirassement et son génie fit le reste.

Monsieur Raymond, publiciste documenté, relata l'entretien que Dupuy de Lôme eut avec lui : « Tenez Raymond, voici l'étude et le plan d'une frégate que j'ai conçue pour réunir tous les avantages ! » — « Pourquoi ne pas les avoir proposés plus tôt ? » — « Parce qu'on m'aurait pris pour un fou, car quand on a en tête des innovations aussi radicales il faut savoir attendre l'occasion et maintenant l'heure est venue ! »

Suivirent deux années d'intenses expériences sur les plaques de blindage, leur fixation aux coques en bois et des discussions d'état-major sur l'avenir de ce projet révolutionnaire. Dès novembre 1858, commença la construction, à Toulon, de l'engin redoutable sorti de ses cartons, qui marquera le début spectaculaire de la Marine moderne et prit le nom de *Gloire*, première frégate cuirassée de haute mer. Quelle que soit la mauvaise réputation due aux anathèmes lancés par Victor Hugo et confortée par la légende noire du Coup d'État et de l'affairisme, cette page d'histoire du Second Empire fut un témoin de la naissance en France de la grande construction navale à La Seyne-sur-Mer. Car, si on a dit de Napoléon III qu'il fut « le Prométhée des temps modernes », c'est plus particulièrement vrai dans le domaine de l'essor des chantiers seynois où son aide fut providentielle.

La France sortait à peine d'une canicule dramatique qui avait causé plus de 200 000 morts. S'y était ajoutée une maladie de la pomme de terre qui aurait pu entraîner une famine catastrophique. Or, grâce aux applications récentes de la navigation à vapeur et aux chemins de fer, notre peuple eut toujours de quoi manger.

La crise agricole et industrielle avait abouti à la révolution de 1848 et à la réduction brutale de l'activité industrielle en Europe. Les usines Taylor, les chantiers Taylor de La Seyne et ceux de La Ciotat subirent durement le chômage et la baisse des salaires. La corporation dut s'organiser car la période fut particulièrement dure. Les frères Taylor mirent en œuvre des moyens importants pour répondre aux besoins du marché, concurrencer les

chantiers anglais en pleine évolution et prendre la tête de la construction de navires de commerce.

À cette époque, en effet, les concurrents anglais, constructeurs de machines et de chaudières, imposaient leur anthracite comme seul combustible de qualité et le distribuaient dans les escales : ils avaient un monopole. Philip Taylor savait, mieux que quiconque, que les techniques d'outre-manche nécessitaient d'une part des outils et matériels nouveaux, d'autre part de puissants moyens financiers. Ils acquirent l'estime de l'arsenal de Toulon dont ils reçurent la première commande d'avisos. Ils se félicitèrent d'avoir dans leurs cadres des ingénieurs issus du corps du génie maritime. L'évolution des relations entre l'arsenal et les Chantiers, de 1856 à 1900, a fait l'objet d'un mémoire de la thèse de doctorat de monsieur Lucas Martinez, que l'académie du Var couronna de son prix d'histoire en 2006.

Dans ce contexte de conquête et d'affairisme, la Compagnie des services maritimes des Messageries nationales, devenue Messageries impériales le 28 février 1853, s'attacha les services d'Armand Béhic, contrôleur central du ministère de la Marine qui reçut le titre d'inspecteur général. Très influent auprès du ministère de la Marine, il obtint que le meilleur ingénieur de la marine de l'époque, Stanislas Dupuy de Lôme, soit mis à disposition partielle du chantier Benet de La Ciotat, pour la construction de bâtiments nouveaux, à la pointe des techniques de l'époque. La reprise des chantiers Benet par les Messageries impériales supprima un concurrent à Philip Taylor dans son projet de fusionner son entreprise avec celle des chantiers seynois. En 1851, se constitua la Société des Forges et Chantiers du Midi, dont le siège était à Marseille et dont le capital de 5 millions de francs était réparti en 5 000 actions de 1 000 francs. L'événement fut célébré par la création d'un blason.

Le 29 janvier 1853, un décret impérial donna existence légale à cette Société sous le nom de Forges et Chantiers de la Méditerranée. Les frères Taylor cédèrent la totalité des actions de leur établissement à la Société anonyme F.C.M. qui maintiendra la même raison sociale jusqu'à sa dissolution en 1966 avec, au palmarès, 1 444 navires lancés au cours de son siècle d'existence. Philip Taylor, majoritaire, vit ainsi se réaliser son rêve de créer une grande entreprise ; cependant, pour répondre aux impératifs techniques, il était nécessaire d'investir 4 millions de francs supplémentaires dans des machines. Les coûts de production, comme les délais de livraison, furent sous-estimés et le surcoût des devis, ajouté aux agios, affaiblirent la trésorerie. L'emprunt de 2,5 millions lancé par les banques fut insuffisant et le manque de trésorerie ne fut pas comblé par les actionnaires lors d'une nouvelle augmentation de capital. Ayant mis en place tous les moyens techniques pour réussir, la perspective d'un dépôt de bilan fut pour Taylor source d'une grande angoisse.

Depuis le 10 mars 1855, la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée était en liquidation, avec cependant l'autorisation de poursuivre les opérations en cours, sans déposer le bilan. En outre, la Société des Messageries Impériales avait de tels besoins de réparations et de constructions de nouveaux navires qu'après avoir volé au secours de l'entreprise Benet de La

Ciotat, elle fut intéressée par la Société Taylor, dont les équipements modernes répondaient parfaitement aux exigences de leur marché. Une proposition de reprise fut concrétisée. Cette nouvelle filiale des Messageries Impériales prit le nom de Société nouvelle des Forges et Chantiers de la Méditerranée, au capital initial de 5 000 actions de 1 000 francs. Ses statuts furent signés à Paris le 10 mai 1856, en même temps qu'intervenait une augmentation de capital de 6 000 actions de 500 francs, approuvée par décret impérial du 17 juin 1857. Le siège en fut fixé dans les locaux des Messageries Impériales, 28 rue Notre Dame des Victoires. Un nouveau blason fut dessiné qui célébrait cette création. Il reprenait les armoiries des chantiers artisanaux, encadrées par Mercure et Neptune.

Le conseil d'administration fut présidé par Armand Béhic, avec Philip Taylor comme principal actionnaire et Albert Jouët comme secrétaire. La Société héritait d'un personnel de 2 500 personnes dont 1 300 à La Seyne où se poursuivirent les constructions en chantier : 14 bâtiments, soit 2 400 000 francs, dont 7 cargos pour la Norvège, l'Angleterre et la Compagnie Arnaud Thouard ; 6 navires de charge pour le Maroc ; un aviso de 5 000 chevaux et 12 000 tonneaux de jauge.

Sur ces bases solides de la reprise de 1856, la Société Nouvelle des Forges et Chantiers de la Méditerranée ne cessa de progresser pendant un siècle. Les deux fils du fondateur Philip Meadow et Arthur Taylor, firent le projet d'absorber les Chantiers Lombard de la Place de la Lune et de leur donner une extension significative. C'est sous leur impulsion qu'en 1849 le chantier quintupla sa surface, allant jusqu'à 4,5 hectares, en se dotant de deux grandes cales en maçonnerie, l'une de 70 mètres, l'autre de 150 mètres. Une puissante synergie s'installa entre Marseille et les chantiers seynois. Une médaille d'argent, de 41,6 millimètres de diamètre, fut gravée, avec, au recto, 2 écussons sous une couronne entourés de 2 rameaux de « sagnos » et, au verso, une allégorie assise devant le chantier avec un navire en construction.

C'est aux valeureux Taylor et au décret impérial qu'était dû l'ancrage de la grande construction navale, considérée par tous comme une chance pour La Seyne et qui était, sans nul doute, la plus belle des illustrations de la révolution industrielle locale du XIX^e siècle. Leur devoir accompli, les Taylor se retirèrent discrètement, en laissant leur simple patronyme, sans prénom et sans date, à la rue sombre et sans vie qui flanque la façade arrière de la mairie. En dehors de l'affairisme résumé succinctement ci-dessus, l'histoire locale a trouvé un raccourci touchant pour enluminer les préalables à la signature du décret impérial du 21 mai 1856, qui fit des Forges et Chantiers de la Méditerranée cette industrie florissante au capital fabuleux de plusieurs millions de franc-or. Lorsqu'à l'automne 1852, le Prince Président débarqua du *Napoléon* à Toulon, il tint à se rendre à La Seyne pour se recueillir sur les lieux où son oncle avait donné, de vive lutte, l'assaut victorieux qui changea l'Histoire. Il tenait à se pénétrer du mérite des vaillants constructeurs navals. Il prit à cœur de soutenir et d'aider leur ascension tout au long de l'Empire et désigna un de ses amis à la présidence des Forges et Chantiers de la

Méditerranée, y détachant des élites comme membres fondateurs.

Parmi ceux-ci il convient de s'attarder sur trois grands personnages : le, Stanislas Charles Henri Laurent Dupuy de Lôme et Gustave Zédé (1845-1891)

Armand Béhic président fondateur et ami de l'empereur était fils d'un banquier parisien, haut fonctionnaire de l'inspection des finances. En 1844, à 35 ans, il était le secrétaire général du ministère de la Marine et des Colonies, député en 1846 et président des Messageries nationales, puis impériales, dont un navire porte son nom. Il fut enfin ministre du Commerce puis sénateur. Il déploya une activité financière et économique sans précédent et dirigea l'entreprise pendant trente cinq ans jusqu'à son décès. Il plaça sa confiance dans un autodidacte inspiré : Noël Verlaque (1820-1893) qui se vit confier les fonctions d'ingénieur en chef, puis de directeur de l'établissement modernisé, jusqu'en 1872.

Stanislas Charles Henri Laurent Dupuy de Lôme est né en 1816 à Soye, près de Ploemeur dans le Morbihan Il entra à Polytechnique à 19 ans et devint ingénieur du génie maritime en 1837. Il sera l'une des plus hautes personnalités de ce XIX^e siècle triomphant. Innovateur de génie aux qualités exceptionnelles d'organisateur, il fut un acteur de premier plan dans l'essor de la marine à vapeur moderne et le cuirassement des navires de guerre. Sa carrière d'ingénieur constructeur se déroula en deux phases de même durée. Il fut en effet ingénieur de la Marine d'État pendant 23 ans, de 1839 à 1862 ; puis ingénieur civil aux Forges et Chantiers de la Méditerranée pendant 23 ans, de 1862 à 1885.

En 1842, chargé de mission en Angleterre, il remit un rapport sur les critères de construction des navires du futur, en fer et à vapeur, et ceux d'un atelier spécialisé. Celui-ci fut promptement construit, extra muros, au Mourillon, et entra en service en 1845. Le 26 mai 1847, à peine âgé de 31 ans, l'esprit résolument tourné vers le modernisme, il soumet au ministère de la Marine un projet de 3 mâts à coque en bois, de 71 mètres, déplaçant 5 000 tonnes, sa machine développant 900 chevaux qui actionnaient une hélice rapide permettant d'atteindre la vitesse inégalée jusqu'ici de 13 nœuds, soit 23 kilomètres/heure. Mis sur cale le 7 février 1848, avant que les plans des machines ne soient définitivement arrêtés, cet élégant brick-goëlette cuirassé fut lancé le 16 mai 1850. Cette période, fertile en événements politiques, va lui valoir plusieurs noms de baptême successifs : le 24 février, jour de la proclamation de la Seconde République puis, au moment de son lancement il devint la *République* puis le *Président* pour enfin, lors de son entrée en service dans la flotte de guerre, prendre le nom de *Napoléon*. Or, par superstition, Napoléon I^{er} n'avait jamais autorisé qu'un navire portât son nom par crainte, prémonitoire, de le voir capturé par les Anglais ! Sa mise en service, en 1852, est le symbole de la modernisation de notre marine. Il est, en effet, le premier vaisseau de guerre à vapeur à 2 ponts au monde, enlevant ainsi aux Anglais la suprématie maritime tout en nous donnant un avantage matériel et moral considérable.

Le *Napoléon* transportera le Prince Président de Marseille à Toulon, à la vitesse record de 13,86 nœuds, soit 25,7 km/h, ce qu'aucun navire n'avait réussi jusqu'à ! Son premier commandant, le capitaine de vaisseau Dupuy lui trouva d'excellentes qualités nautiques. Il le décrit comme « bien balancé », ardent et virant bien de bord même avec de la mer. Le célèbre buriniste graveur Decaris, grand prix de Rome en 1919 et membre d'honneur de l'académie du Var, a immortalisé cette révolution de la marine en fer.

Si la Marine eut à déboursier 3 800 000 francs, dont 1 100 000 pour la machine et 900 000 pour l'armement, ce brick-goëlette cuirassé de 94 canons la place au premier rang des flottes modernes. Entre 1850 et 1853, l'amirauté prit la décision de faire construire une série de 5 navires analogues. Le prototype fut détruit en 1884. Dès 1858, un nouveau projet de frégate cuirassée de Dupuy de Lôme attira la méfiance des membres de la Commission des travaux car il bousculait par trop les idées en place. Ce projet fut rejeté au prétexte que la jeunesse de l'auteur et son grade d'officier subalterne ne pouvaient garantir une expérience suffisante pour qu'on puisse lui faire confiance et lui déléguer une telle responsabilité. Le Prince de Joinville intervint alors auprès de François-Pierre Guillaume Guizot, président du Conseil des ministres qui assurait alors l'intérim du ministre de la Marine. En quelques jours l'ordre ministériel fut signé. Cette action déterminante fut d'autant plus singulière qu'elle intervint au plus fort de la crise d'hostilité entre les deux hommes. Guizot, qui avait contribué au triomphe de la monarchie bourgeoise de Louis Philippe, allait en 1848, par opposition à toutes sortes de réformes, provoquer la chute de la monarchie de Juillet et l'exil du « roi des barricades », le dernier roi des Français, et de son fils le Prince de Joinville. Ce bref rappel historique a-t-il inspiré Guizot, à qui la marine moderne du XIX^e siècle doit beaucoup, lorsqu'il lança : « Vous voulez du roman, lisez donc de l'Histoire ! ».

La Gloire, prototype de frégate cuirassée 5 700 tonnes et 79 mètres, fut

lancée avec succès à l'arsenal du Mourillon le 24 novembre 1859, à 11 heures, par un temps couvert. Lors de ce lancement, Dupuy de Lôme fut élevé, par le régime impérial, au rang de commandeur de la Légion d'honneur.

Pour résumer la carrière militaire de Dupuy de Lôme, disons qu'il a renouvelé l'art naval avec des navires aussi fortement armés que protégés et des machines à vapeur puissantes qui firent de lui le concepteur du cuirassé moderne, comme le reconnût l'architecte naval Hill : coque en métal ; propulsion à vapeur et à hélice ; armement comportant des obus explosifs. Jusqu'à nos jours, des constructions emblématiques ont porté son nom : en 1890, un croiseur cuirassé de 6 400 T ; en 1923, un sous-marin ; un navire contemporain de détections top secret, sans compter l'amphithéâtre de l'ENSTA et certaines écoles...

En 1854, un premier décret autorisa les officiers de ce corps d'ingénieurs à être détachés dans des entreprises privées, avec un congé sans solde de 1 à 3 ans, tout en conservant leur droit à l'avancement. En 1862, un

deuxième décret supprima ce droit à l'avancement, laissant à l'intéressé la seule possibilité de promotion que lui offrait l'entreprise qui l'employait. Stanislas Dupuy de Lôme fut ainsi autorisé à démissionner de la Marine pour rejoindre son ami Armand Behic que l'Empereur nomma à la fois président des Messageries impériales et président des chantiers de La Seyne et de La Ciotat. Sa carrière d'ingénieur civil fut une chance exceptionnelle pour les Forges et Chantiers de La Méditerranée car ce génie infatigable y déploya ses qualités hors de pair pendant 23 ans, de 1862 à 1885.

Le ministère de 1853 avait inscrit à son programme la transformation des anciens navires mus à la voile, en navires « mixtes », en considérant cette flotte comme de transition non renouvelable. Pour installer les équipements propulsifs nouveaux dans une tranche du navire, Dupuy de Lôme inventa et fit réaliser un dispositif d'allongement de la coque aux chantiers F.C.M. Ce dispositif fut appliqué pour transformer un navire à roues, le *Languedoc*, en bâtiment à hélice. Plus récemment, ce même dispositif fut employé pour transformer des pétroliers tankers en supertankers.

De la *Gloire* en 1859 à la frégate cuirassée *Numencia*, construite en 1864, les progrès techniques apportés en 5 ans furent spectaculaires. Infatigable créateur, il fut à l'origine des flottes des Transports maritimes et des Chargeurs réunis et rédigea en outre de nombreux courriers à l'adresse du corps législatif. Dupuy de Lôme fut nommé directeur en 1866 puis inspecteur général du matériel, chargé de la supervision de la construction navale et de l'entretien de la flotte. Membre de l'Académie des sciences, il était donc membre de l'Institut. Président des F.C.M. en 1869, il entretenait d'étroites relations avec l'arsenal de Toulon et la Marine nationale tout en favorisant l'émancipation des chantiers, indépendance qui se poursuivra tout au long de la III^e République. Lorsqu'il s'était trouvé enfermé dans Paris en 1870, il avait proposé au gouvernement de faire construire un ballon dirigeable pour garder le contact avec la province et il avait procédé aussitôt à des essais, hélas, trop tardifs.

Un des plus célèbres constructeurs anglais, Sir Nathaniel Barnaby, proclamait, en 1904 à la tribune de l'institution of Naval architects : « Par la hardiesse de ses conceptions et l'excellence de ses réalisations, Dupuy de Lôme occupait la première place parmi les ingénieurs navals de son époque ».

L'ingénieur vivait dans une somptueuse villa au Beausset, à l'ouest de Toulon et une statue fut érigée, de son vivant, au centre de la ville de La Ciotat. Ce monument, mis à l'abri pendant la période de l'occupation allemande, a malheureusement disparu depuis lors ! Le 26 juin 1899, la ville de Lorient inaugura le même monument, issu du même moulage, sur le quai du Péristyle. Quatre ans avant la fin de sa présidence des Forges et Chantiers de La Méditerranée, Dupuy de Lôme fit appeler au conseil d'administration son ancien collaborateur, Gustave Zédé qui, directeur des constructions navales de la Marine nationale, avait pris sa retraite l'année précédente. Il lui confia le suivi de leurs projets inachevés.

Le décès prématuré de Dupuy de Lôme le 1^{er} février 1885 à 66 ans des suites d'un cancer, fut ressenti en France comme une lourde perte. Il reçut l'hommage des autorités en l'église de la Madeleine. Sa dépouille mortelle fut transférée au cimetière de Toulon. Il fut inhumé le 4 février au cimetière central de Toulon, dans le caveau de la famille Charbonnier-Sanson, dans la 12^e allée est qui porte son nom et son titre de sénateur inamovible.

Gustave Zédé s'attacha à suivre les projets restés inachevés et adressa à l'Académie des sciences une note datée du 5 avril 1886, dans laquelle il rappelait les idées de son maître avec le commentaire suivant : « Nous allons reprendre l'étude du sous-marin et nous mettrons d'accord les torpilleurs et les cuirassés en les annulant tous les deux ! » Un journaliste de la *Jeune École*, Gabriel Charmes, avança que « la Marine allait être livrée aux infiniment petits, comme la médecine de Monsieur Pasteur », d'autant que le duel « obus/cuirasse » provoquait une surenchère de calibres, de blindages et d'investissements.

En 1886, Zédé présenta directement au ministre de la Marine son projet de « cigare », le *Gymnote*, premier sous-marin opérationnel au monde. De 17,20 m de long sur 1,8 mètre de diamètre, avec un déplacement de 30 tonnes, l'engin atteignait la vitesse de 9 à 10 nœuds. Il était capable de cette performance grâce à un moteur dynamo-électrique de 52 chevaux et une hélice de 1,50 mètre de diamètre. L'énergie électrique provenait des 9 tonnes d'accumulateurs. L'équipage était composé de 5 hommes d'élite : Gustave Zédé, le commandant Krebs, 2 ingénieurs de la Marine et le chef contremaître des Forges et Chantiers de la Méditerranée qui avait dirigé la construction. Le prototype évolua aisément dans toutes les positions, en surface ou en immersion, son rayon d'action étant de l'ordre de 200 kilomètres. Gustave Zédé ne devait pas jouir longtemps de ce succès car, en 1891, il eut la cuisse fracassée par la déflagration d'explosifs et quelques temps après, il succomba, neuf ans après son maître. Avec lui s'éteignait le dernier des pionniers des Forges et Chantiers de la Méditerranée.

La ville de La Seyne n'a malheureusement pas honoré les trois fondateurs que furent Armand Behic, Stanislas Dupuy de Lôme et Gustave Zédé.

Quelques émules ont pris le relais au XX^e siècle.

François Noël Verlaque fils de Pierre Antoine Verlaque, charpentier, et de Madeleine Françoise Flandrin, nés à Six-Fours, était un personnage atypique qui se distinguait par ses connaissances et sa persévérance. Embauché comme charpentier à l'arsenal, il entra à 19 ans aux Chantiers de La Seyne comme dessinateur, au service de monsieur J-A. Lombard fils, puis il fut nommé contremaître avant d'être associé à la direction des Chantiers, de 1836 à 1840.

En 1845, les deux fils Taylor succédèrent à leur père, achetant les chantiers de « La Lune » aux Lombard et, sous la direction technique de Noël Verlaque, entreprirent l'extension du site : en 1850, comblement par des tombereaux de 2 500 m², puis, en 1853, remblaiement

d'une dernière tranche de 3 600 m², portant la surface de l'extension à 12 000 m² (redite !). À l'initiative de ses supérieurs qui lui reconnaissaient des dons de négociateur, il se lança à la conquête de la mairie de La Seyne, dont il fut conseiller municipal entre 1860 et 1865, ainsi que des instances départementales : il sera conseiller général du canton. Pendant l'épidémie de choléra de 1865, où le personnel des chantiers était passé de 2 300 à 740, son comportement fut exemplaire. Pendant la guerre de 1870, il ajoutera à ses fonctions d'importantes responsabilités concernant la défense nationale.

De 1862 à son décès en 1885, Dupuy de Lôme présida aux destinées des Forges et Chantiers de La Méditerranée et, à ce titre, il eut à cœur de recommander, en 1872, l'embauche d'un de ses jeunes cadets, brillant polytechnicien et ingénieur du génie maritime de 34 ans, Amable Lagane. Celui-ci débuta sa carrière sous les ordres de Noël Verlaque. Mais, le 1^{er} janvier 1872, après 34 années de loyaux services, Noël Verlaque, valeureux et génial autodidacte, dut prendre sa retraite à l'âge de 52 ans, pour des raisons d'incompatibilité de méthodes avec son successeur et il céda son poste à cet ingénieur d'exception qu'il avait eu sous ses ordres et qui était parrainé par Dupuy de Lôme. Il fit construire, en plein marécage, une belle résidence de 3 étages, avec de larges baies, appelée pompeusement Le Château, qui devint le Château Verlaque, éveillant bien des jalousies. Cet édifice fut détruit en 1960 pour cause de vétusté. Verlaque se rendit souvent en Égypte où son fils avait une fonction éminente dans les réalisations de phares et balises de Michel Pacha, puis se retira dans sa retraite où il vécut jusqu'à son décès, en 1893. Inhumé au cimetière de La Seyne, la pierre d'élévation de son caveau de famille mentionne avec sobriété qu'il fut « constructeur de navires ». En 1895, la place de La Lune devint la place Noël Verlaque puis fut rebaptisée de nos jours Benoît Frachon, du nom du syndicaliste CGT, transférant le nom du valeureux autodidacte à une courte voie en impasse du flanc sud-est de cette place. Avec son successeur, Amable Lagane, ils furent les seuls à partager le légitime honneur d'avoir laissé leur nom à une artère de la ville.

Antoine Jean Amable Lagane, né le 22 janvier 1838 à Gourdon dans le Lot, était le fils d'un médecin qui fut maire et administrateur éclairé, apprécié pour sa haute intégrité. Il fut attentif à l'intelligence précoce de son fils et à son goût pour les sciences. Entré à polytechnique en 1856, à 18 ans, il en sortit en 1858 et choisit le corps du génie maritime. Ce jeune et talentueux polytechnicien, lauréat de l'école du génie maritime, fut embauché en 1865, à 27 ans, comme ingénieur par la Société des Forges et Chantiers de La Seyne où sa forte personnalité lui valut une fulgurante carrière de 25 ans, de 1875 à 1900.

C'était l'époque où de nombreux paquebots étaient en construction aux Forges et Chantiers de la Méditerranée ainsi que la frégate cuirassée *Numancia* de 96 mètres, 7 200 tonnes, 3 000 chevaux, destinée à la Marine royale espagnole. Il concevait aussi le cuirassé Amiral Duperré, de 98 mètres et 10 000 tonnes. Aucun chantier privé, français ou anglais, n'avait réalisé de navire de guerre aussi important.

Le programme de 1890 fournit aux Chantiers l'occasion de voir encore plus grand. La Marine française, en effet, adopta les techniques des Forges et Chantiers de la Méditerranée pour le cuirassé *Jauréguiberry*, de 108 mètres et 13 880 chevaux. Il fut lancé à La Seyne le 27 octobre 1893, en présence du Président de la République, Sadi Carnot, et de l'Amiral Avellan, commandant l'escadre russe. Un an avant la fin de son règne, le Tsar Alexandre III, empereur de Russie, se rendit à la Seyne. C'était le prélude à l'invitation qui sera faite à monsieur Lagane d'aller à Saint-Petersburg pour conclure les termes de la commande de construction des célèbres fleurons de sa flotte. La parade de la flotte russe en rade fut immortalisée par le tableau du peintre russe Gritchenko représentant le croiseur *Bayan*, long de 135 mètres, de 16 500 chevaux, puissamment armé et filant 21 nœuds, entouré d'une vingtaine d'autres navires de guerre. Le Cuirassé *Cesarevitch*, héros légendaire de la guerre russo-japonaise, fut construit sur les dispositions du *Jauréguiberry*. L'orfèvre-joaillier russe de Saint-Petersbourg, Carl Faberge, créa pour les tsars une série d'œufs de Pâques dont un contient une miniature fidèle du cuirassé en or ciselé sur aigle marine. Comme sous la direction d'Armand Béhic, la diversité et la qualité des constructions, la rapidité de leur exécution firent le succès de la carrière d'Amable Lagane : 215 navires construits dont 12 cuirassés, 22 croiseurs, 33 torpilleurs, 19 canonnières, ainsi qu'un grand nombre de paquebots. Le tableau comparatif des caractéristiques entre les cuirassés *Amiral Duperré* et *Cesarevitch*, montre les progrès accomplis en 30 ans. En 1910, malgré sa robuste constitution, Amable Lagane quitta ce monde. Tous les drapeaux en berne, toutes les classes sociales et partis politiques confondus lui rendirent un émouvant hommage et son nom fut donné à la rue de l'église.

En septembre 1911, la flotte de la Méditerranée à l'ancrage au retour d'une parade en mer, se réveillait à peine lorsqu'une gigantesque explosion détruisit le cuirassé *Liberté*. La poudre B était encore mise en cause. Notre amirauté endeuillée commanda aussitôt aux Forges et Chantiers de La Méditerranée une unité encore plus puissante. Ce sera le cuirassé *Paris*, le plus grand navire lancé aux Forges et Chantiers de La Méditerranée.

Marius Rouvier, Gadzarts de la promotion d'Aix 1892 fut embauché par Antoine Lagane et assumait la responsabilité du bureau d'études durant ses 28 ans de carrière. Il dirigea les études de 60 navires, des paquebots au super-dreadnought *Béarn* qui sera transformé en porte-avions. Il participa aussi à de nombreuses missions d'appréciation à l'étranger. Son décès brutal fut douloureusement ressenti par tous.

Louis Rimbaud succéda à Lagane, et ce serait faire injure à la vérité que d'imaginer un changement brutal dans les méthodes de direction lors de cette succession. Il n'y eut pas, en effet, dans l'histoire des chantiers, deux époques brutalement tranchées : celle du glorieux Lagane, dynamique, avec ses 5 000 ouvriers dont la moitié, en fait, était des manœuvres exécutant des travaux de force, et celle de Rimbaud, prétendue statique. En fait, dès 1903 et avec un sens averti de la nouveauté, Louis Rimbaud modernisa l'équipement des chantiers et poursuivit les grandes transformations nécessaires au maintien au

sommet de la renommée technique des chantiers. De nos jours, on parle de lui en disant volontiers « Le grand Rimbaud ». Les deux vues aériennes des chantiers, prises en 1925 et 1975, montrent la puissante évolution de cette industrie.

Robert Teillard, enfin, né en 1899, entré à l'école Centrale de Paris en 1918, fut un spécialiste incontesté des installations de propulsion : chaudières, turbines, Diesel... Il était considéré comme un des piliers des Chantiers, toutes références confondues. Après une brillante carrière de 40 ans, couronnée par la fonction de directeur technique « Machines », sa grande expérience et son autorité naturelle lui valurent le titre d'ingénieur conseil. Les jeunes ingénieurs bénéficièrent ainsi de ses conseils éclairés jusqu'aux années 70.

Épilogue

Je remercie les descendants de ces personnalités hors du commun d'avoir bien voulu contribuer à évoquer leur carrière car la bibliographie sur le sujet est quasi inexistante. Les notes recueillies au cours de nos entretiens nous les présentent tous comme : motivés par leur attachement aux Chantiers où ils ont fait une longue carrière, pénétrés du sens inné du devoir, sachant prendre des décisions, techniciens avertis passionnés par leur travail et, enfin, chefs de famille exemplaires.

Ils évoquent le temps où la France était le banquier du monde et où son génie maritime rayonnait au-delà de Suez à Panama. À chacune des crises mondiales et des blessures de combats destructeurs, tel le Phénix un sursaut pathétique succédait à l'épreuve. Puis leur avenir s'est assombri et hélas ! Comme pour toutes les entreprises humaines, l'heure du naufrage est venue engloutir à jamais ce patrimoine prestigieux ! Au vu de ces funestes friches, on réalise que l'adversité a été si cruelle que le désarroi s'est emparé de la ville, veuve de ses chantiers, et son cœur hébété a cessé de battre comme après un deuil familial.

Qui ne ressent, aujourd'hui encore, le poids de cette tristesse qui étreint encore notre région ? Sans doute pèse-t-elle un peu plus sur ceux qui, issus de familles seynois bicornaires, en acteurs ou témoins, ont vécu dans le culte de ce passé fabuleux. Aussi, en me retirant, je vous confie un peu comme mon ombre, l'évocation de ces siècles de labeur, de mérite et de fierté dont nous devons garder trace car nos jeunes générations ont besoin de connaître leur passé pour y puiser l'énergie de « leur en avant » dans la pensée de Jean Bodin, philosophe de la Renaissance qui nous a laissé la noble formule qui conclut cet exposé :

« Il n'est de richesses que d'Hommes. »



Vue aérienne des chantiers navals de La Seyne sur Mer. Cliché André Fabre.

L'ÉMIGRATION DES SAVOYARDS EN ALGÉRIE SOUS LE SECOND EMPIRE

Jean RENAUD

Le 9 décembre 2012

Je ne suis pas historien, mais je voudrais vous narrer une aventure banale et tragique, simplement humaine. Une aventure, où l'espoir et les incertitudes se disputent la vie d'êtres emportés par des forces supérieures qui les dépassent. Je souhaiterais surtout essayer d'expliquer comment cette odyssée des Savoyards en Algérie s'intègre dans une longue et tumultueuse histoire. C'est l'histoire de la Méditerranée, cette mer qui bat à une encablure de notre porte, à la fois prometteuse et cruelle... oui, prometteuse et cruelle.

Le 13 juin 1830, l'amiral Duperré a fait rallier ses escadres en face d'Alger. Le lendemain, les troupes du maréchal Bourmont débarqueront à Sidi-Ferruch. Pour les contemporains, cette expédition militaire de grande envergure apparaît surtout comme une opération de police internationale, avec des considérations de politique intérieure qui se révéleront finalement assez secondaires à long terme. Bourmont et Duperré partent-ils à la conquête d'une contrée dont ils savent peu de choses, d'un pays dont le nom n'existe alors pas encore et sera inventé par les Français eux-mêmes ? Certainement pas !

Les escadres de Duperré défilent ce jour-là devant les côtes d'un continent dont même le nom actuel est d'origine incertaine, peut-être romaine, car en Campanie le terme latin *Africus ventus* désignait le « vent pluvieux » en provenance de la région de Carthage. Quant à l'Afrique du Nord, nous devons son nom de Maghreb aux arabes qui l'ont toujours appelé *Jezirat Al-Maghrib*, la « péninsule du couchant ».

D'un point de vue géostratégique, pour employer une terminologie actuelle, on ne soulignera jamais assez que ce qui est en cause ce jour-là, et pour un siècle, c'est d'abord la maîtrise de la Méditerranée. Pendant plus de

deux millénaires, cette matrice de tant de civilisations qui lie trois continents portera le commerce, la langue et la culture, mais aussi la puissance guerrière des peuples qui la bordent ou qui y parviennent, après une si longue marche pour certains. Les Savoyards seront les derniers arrivants en Algérie. Leur histoire est exceptionnelle, car ils vont venir s'établir en Kabylie, c'est-à-dire chez des berbères, qui sont les premiers habitants de cette terre.

Les hommes qui ont peuplé l'Afrique du Nord depuis l'origine de l'histoire interrogent ethnologues et linguistes. Nous appelons l'ensemble des ethnies autochtones d'Afrique du Nord « berbères », à cause des Romains pour qui ils étaient des « barbares », avec moins de connotation péjorative qu'on ne le pense souvent. Dans l'antiquité, suivant les lieux et les époques, ils seront aussi connus sous les noms de Libyens, Maures, Gétules, Garamantes ou encore Numides. Leur présence est attestée dès 1300 avant J.-C. Protégés au sud par les immensités sahariennes, ils sont des sédentaires regroupés en confédérations de tribus qui exploitent la partie septentrionale de l'Afrique du Nord, la plus riche. Depuis le Maroc actuel jusqu'à la Libye, ils se concentrent en général dans des zones montagneuses : Atlas, Rif et région de Figuig au Maroc ; Saoura, Chenoua, Kabylie, Aurès et région de Tlemcen en Algérie ; plus Mزاب et aires de nomadisation Touareg dans le grand sud. Leur dispersion géographique explique qu'ils parlent différentes langues et dialectes. Mais tous sont issus du Berbère ancien ou « Tamazight », langue surtout riche d'une forte tradition orale. Depuis leurs montagnes transformées en forteresses inexpugnables, ils surveillent la mer d'où sont venus tous les envahisseurs, à l'exception notable des Arabes. Ils protègent farouchement leur liberté en s'unissant pour lutter avec détermination contre les conquérants, tous les conquérants, et ils furent nombreux.

Juifs	- 814
Comptoirs Phéniciens	-1250
Fondation	Carthage -814 Rome -753
Carthaginois	-814 à -146
Romains	-25 à +430
Division	Empire +395

Vandales	430 à 533
Byzantins	533 à 647
Arabes	647...
Division Méditerranée	Nord/Sud 647
Espagnols	1503 à 1792
Ottomans	1519 à 1830

Les occupants de la Berbérie.

Viendront s'établir chez les Berbères :

- des collectivités de Juifs, dont la présence en Afrique du Nord remonterait selon la légende au X^e siècle avant l'ère chrétienne et serait attestée dès 814 avant J.-C.
- des Phéniciens qui créeront des échelles sur les côtes d'Afrique du Nord et d'Espagne dès 1250 avant J.-C. et fonderont en 814 avant J.-C. la puissante et influente Carthage.
- Rome, créée à la même époque, s'opposera furieusement à Carthage pour la domination de la Méditerranée et la détruira en 146 avant J.-C. Dans sa remarquable présentation de 2011 sur cette ville, notre collègue Roland Billault nous a opportunément rappelé que son territoire fut colonisé huit fois !
- La puissance romaine s'étendra progressivement sur toute l'Afrique du Nord, en Algérie de 25 avant J.-C à 430 après J.-C. Elle se disloquera pratiquement avec une grande césure de l'histoire : la division de l'Empire Romain décidée par Théodose le Grand en 395.
- Profitant de la déliquescence de l'Empire Romain d'Occident, le Roi vandale Genséric débarquera dans l'ouest de l'Afrique du Nord à partir de l'Espagne en 429. Les Vandales établiront un royaume dans la partie côtière de ces contrées. Il durera un siècle.
- Dans sa tentative désespérée pour restaurer l'Empire Romain, l'empereur byzantin Justinien 1^{er} fait intervenir en 533 ses troupes conduites par Bélisaire qui éliminent les Vandales. Le pouvoir byzantin perdurera en Afrique du Nord pendant un siècle. L'Afrique du Nord centrale et orientale est en majorité chrétienne au cours du VII^e siècle.
- Un événement capital va alors se produire en 647 : les premières incursions arabes dans la région. Elles vont sceller définitivement le destin de ces peuples sous l'étendard de l'Islam. Elles vont aussi consacrer une autre grande césure historique, entre le Nord et le Sud de la Méditerranée.
- En 1492, c'est la *Reconquista* espagnole. L'Espagne est devenue une puissance mondiale qui étend, au XVI^e siècle, son aire d'influence maritime et terrestre en occupant plus ou moins durablement Mers-el-Kebir, Oran (1509), Alger, Dellys, Ténès. Oran sera espagnole pendant trois siècles.
- Un corsaire d'origine turque, Khaïr-ed-Din, connu sous le nom de Barberousse, est devenu bey d'Alger. Il fait acte d'allégeance au Sultan Selim en 1519. La Régence d'Alger est née. La guerre de course effrénée qu'elle mène en Méditerranée va amener des réactions de plus en plus vives de la part des puissances européennes.

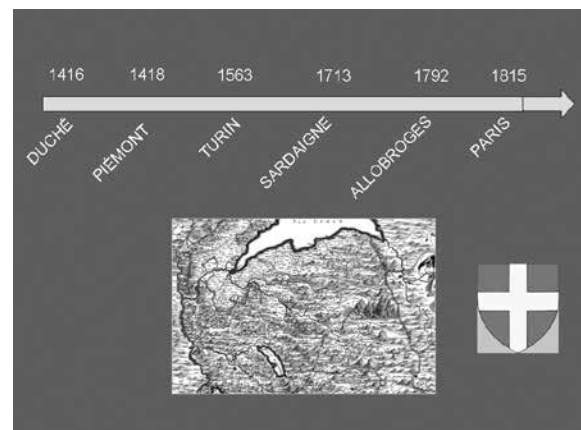
Le 14 juin 1830, Bourmont fait mettre à terre ses troupes sur les plages de Sidi-Ferruch. Aucun contemporain n' imagine alors que les Français seront encore là 132 ans plus tard. La ligne directrice des premiers temps de la présence française dans cette contrée, c'est... qu'il n'y a pas de ligne directrice de la part du pouvoir politique. La France est empêtrée dans sa conquête, dont Bugeaud va constituer, de façon extrêmement schématique, le pivot central. Avant lui se déroule une phase de conquête purement militaire. Les Français tiennent des places côtières et se trouvent obligés d'étendre localement les opérations militaires pour les protéger. La faible autorité ottomane a volé en éclat et les oppositions sont locales et traitées comme des cas d'espèce. À partir de 1832, une figure remarquable, l'Émir Abd-El-Kader, va

tenter de fédérer ces populations sous l'étendard de la religion. Il n'y a dès lors qu'une alternative : l'abandon ou la conquête totale. L'Émir fera sa reddition en 1847. Après Bugeaud, L'Algérie, terre de conquête, devient une terre de peuplement, d'abord français, puis européen.



Le maréchal Bugeaud. Horace Vernet.

Il convient de répondre maintenant à une question qui n'est pas aussi évidente qu'il y paraît : pourquoi des Savoyards ?



La Savoie.

La Savoie va constituer une aire de prospection intéressante pour le peuplement de l'Algérie pour des raisons économiques et politiques. Cette terre est traditionnellement une terre d'émigration, comme tous les pays pauvres, en particulier ceux qui ont une agriculture de montagne. Cette émigration peut être saisonnière, temporaire ou définitive. Cette disposition à l'émigration sera renforcée par des considérations politiques découlant d'une longue évolution historique du Duché. En 1416, Amédée VIII le Pacifique, qui n'est encore que Comte de Savoie, obtient pour ses possessions le statut envié de Duché de l'Empire Romain Germanique, ce qui lui procure une grande autonomie politique. En 1418, il hérite de la province italienne du Piémont. La Savoie devient un État incontournable dans le grand jeu

diplomatique et militaire européen du fait de sa position géostratégique. Malgré les guerres incessantes, la Savoie réussira à se doter d'une armature administrative dont l'Académicien André Chamson a souligné la remarquable précocité. Mais cet État puissant contient en germe, dès sa formation, les conditions de sa longue décadence, car c'est un État disparate. Pour des raisons culturelles, linguistiques et sociologiques, la fusion entre la Savoie appartenant à l'aire française et le Piémont italien ne se fera jamais. La Maison de Savoie va marquer un intérêt grandissant pour les affaires italiennes, qui se concrétisera en 1563, par le départ de la cour de Chambéry pour Turin. Enfin en 1713, Victor Amédée II reçoit la couronne de Sicile qu'il échange en 1720 contre celle de Sardaigne. Les habitants de Chambéry deviennent ainsi des citoyens sardes ! Cet imbroglio dynastique un peu chaotique donnera aux Savoyards le sentiment grandissant qu'ils sont délaissés, quelle que soit la valeur personnelle de certains ducs. La Révolution française aura donc, avec l'aide de la diaspora savoyarde en France, un grand retentissement dans le Duché. Le 29 octobre 1792, une assemblée des représentants communaux, dite des Allobroges, réunie dans la cathédrale de Chambéry, consacrera un « divorce à l'italienne » en votant le rattachement à la France. Malgré les difficultés, la Savoie sera « provisoirement » française de 1792 à 1815 et connaîtra le Consulat et l'Empire. Cette province sera alors rendue, à la Restauration, au Roi de Sardaigne, par le traité de Paris de 1815. Mais deux éléments fondamentaux demeureront au milieu du XIX^e siècle : la Savoie restera un pays pauvre et dans l'orbite française.

Curieusement, la route des Savoyards pour l'Algérie va passer par... Genève ! Genève la hautaine, bourgeoise et calviniste ! En effet, dès 1852, des investisseurs suisses, emmenés par deux banquiers genevois, Paul-Elisée Lullin et le baron François-Auguste Sautter de Beauregard, envisagent de créer une colonie agricole en Algérie. Pendant plus d'une année, ils vont défendre auprès du gouvernement français avec une exquise diplomatie et... un réel acharnement des propositions initialement assez exorbitantes. Lorsqu'ils seront revenus à des positions plus réalistes, l'Empereur se laissera fléchir, peut être en raison de ses idées saint-simoniennes de jeunesse. On déchantera quelques années plus tard sur l'aspect « coopératif » de ces projets. Il n'en reste pas moins vrai que Napoléon III avait aussi une prévention favorable à l'égard des Suisses. Il gardait un relatif bon souvenir de ses années de jeunesse et d'exil passées avec sa mère, la reine Hortense, à Arenenberg au bord du lac de Constance. Et Philippe Seguin de rajouter « cette culture germanique dans laquelle il a baigné fait bon ménage avec cette caractéristique du vrai bonapartisme qu'est l'euro péanité ».

Finalement, l'Empereur signera le décret qui accordait une vaste concession à la Compagnie Genevoise des Colonies Suisses de Sétif, créée le 26 avril 1853. Le démarrage de cette vaste opération fut assez satisfaisant, les premiers colons suisses arrivant en 1853. Mais dès 1855, il devint évident que le nombre de colons suisses était insuffisant. Il fallut étendre les prospections à la Savoie, comme le signalait la Compagnie par une lettre du 14 juillet 1855, adressée à Monsieur le Maréchal Comte Vaillant, Ministre de la guerre.

Les premiers colons savoyards, généralement des paysans misérables, souvent illettrés, partiront en octobre 1855. Une feuille de route leur était distribuée. Elle permet aujourd'hui de suivre les tribulations de ces malheureux durant un voyage qui était pour eux un véritable saut dans l'inconnu. La première épreuve était un voyage à Genève où ils étaient regroupés avec des émigrants suisses. La feuille de route précisait « Vous partirez par la voiture pour Lyon. Vous ferez bien d'emporter des vivres pour passer douze à quinze heures dans la voiture » !

La seconde étape était nettement plus angoissante : il s'agissait de descendre le Rhône en bateau ! *Le Pionnier* a été le premier bateau à vapeur mis en service sur le Rhône en 1829. Il réalise alors en quatre jours la remontée du Rhône sur le trajet Arles-Lyon, habituellement couvert en plus de vingt jours par le halage par des bœufs, des chevaux, et des hommes. Plusieurs compagnies assureront ces transports avec des bateaux de différents types, d'abord en bois puis rapidement avec des coques en fer, et des machines généralement construites au Creusot. De même la descente du Rhône n'était pas sans danger, et le voyage pour Avignon durait un jour ou deux suivant les conditions de navigation. Le voyage fluvial se terminait en Avignon, les bateaux continuant sur Arles.

Les Savoyards étaient alors confrontés à une nouvelle aventure : le voyage Avignon-Marseille en train, dont la feuille de route annonçait triomphalement qu'il se faisait en moins de quatre heures ! Prodige des nouvelles technologies ! Les études sur l'établissement d'une ligne Paris-Lyon-Marseille avaient débuté dans les années 1840. De nombreux projets furent élaborés et plusieurs compagnies formées. Elles seront dissoutes lors de la formation du PLM en avril 1857. Le tronçon Avignon-Tarascon-Arles-Marseille fut concédé par l'État en 1843 à la compagnie « Avignon-Marseille ». La traction des trains de voyageur qu'utilisèrent les savoyards était appelée le « service des grandes roues » et était souvent assurée par des locomotives Stephenson type 111. Une première série de neuf machines avait été commandée en 1846 au grand constructeur anglais. Une seconde série de huit machines identiques aux précédentes fut construite à La Ciotat, sur plans anglais, dans les ateliers Louis Benet.

Lorsqu'ils arrivent à Marseille en 1855, les Savoyards trouvent une ville en pleine transformation. La gare Saint-Charles a été inaugurée quelques années plus tôt sous sa forme définitive. Le Vieux Port est devenu trop exigu pour faire face à l'extension considérable du trafic maritime dès les années 1840. D'immenses travaux sont engagés par l'État. Ils vont hisser Marseille au premier rang des ports français et en faire la porte de notre futur Empire colonial. La construction du bassin de la Joliette, de la digue du large, l'agrandissement du port auxiliaire du Frioul, la construction des bassins du Lazaret et d'Arenc, du bassin Napoléon, le percement de la rue Impériale pour relier l'ancien et le nouveau port, tous ces travaux gigantesques sont lancés ou vigoureusement poursuivis par le gouvernement impérial. Dans son excellente présentation du mois d'octobre 2012, notre collègue Jean-Pierre Guiol nous a montré qu'il en allait de même à La Seyne-sur-Mer. Ces grands travaux témoignent tous de l'activisme constant de l'Empereur pour aménager le

territoire national et faire entrer notre pays dans l'ère industrielle. Cependant, aujourd'hui encore, il n'y a pas à Marseille de rue qui porte le nom de « Napoléon le Grand », pour employer la terminologie de Monsieur Philippe Seguin. Car bien sûr, il y a la grande ombre maléfique de Victor Hugo qui obscurcit cette période de notre histoire. Le chantre officiel de la République ne baptisait-il pas Louis Napoléon « l'enfant du hasard dont le nom est un vol et la naissance un faux ». Et Philippe Seguin d'ajouter « Est-il nécessaire de relever au passage que notre plus grand poète (hélas ! disait Gide) pouvait, à l'occasion, se montrer odieux et même abject ? »

Nos Savoyards n'avaient certes pas ce genre de préoccupations. Après avoir effectué les dernières démarches administratives chez le sous-intendant militaire, ils avaient probablement passé une nuit agitée dans l'attente de leur dernière épreuve : la traversée de la Méditerranée. Le transport maritime entre la France et l'Algérie est alors en pleine mutation sous le triple aspect de l'armement, de l'activité portuaire et de la technologie navale. Les premières années de la conquête, la Marine assure directement ou par affrètement la quasi-totalité des transports militaires et civils, principalement au départ de Toulon, et accessoirement à partir de Marseille et Sète. Dès 1832, la chambre de commerce de Toulon demande au gouvernement de confier par contrat les activités civiles à l'armement civil, la Marine souhaitant de son côté se concentrer sur ses activités purement militaires. L'État désirera conserver au départ de Toulon des missions régaliennes. On y ajoutera par la suite le transport de quelques passagers. L'essentiel de l'activité

commerciale sera alors progressivement effectué par l'armement civil au départ de Marseille, devenue un port moderne et important, relié au reste du pays par le chemin de fer. Des industriels entrepreneurs vont fonder à Marseille de nombreuses compagnies maritimes qui desserviront bientôt Bône, Philippeville, Stora, Alger, Oran, avec des lignes rattachées à destination de la Corse et de la Tunisie. Certaines compagnies perdureront pour donner naissance à des armements prestigieux. Enfin, une révolution technique majeure amène l'introduction progressive de bateaux à vapeur munis de roues puis d'hélices.

Le 8 octobre 1855, nos premiers Savoyards embarquent pour Stora, petite port de l'est algérien, probablement à bord d'une frégate de l'État assurant plusieurs rotations mensuelles pour cette destination. Il s'agissait peut-être d'une frégate à vapeur de 220 cv, comme le *Labrador*, qui avait quitté Marseille le 21 décembre 1852, pour emmener l'Émir Abdelkader et sa famille à Istanbul, après leur élargissement par l'Empereur. Les Savoyards rejoindront Stora dans des conditions moins confortables, après trois jours de mer, entassés dans des dortoirs ou trempés sur le pont. Stora est un petit village de l'est algérien, situé au pied de montagnes tombant dans la mer. Sa rade, déjà utilisée par les Romains, a vu de nombreux pêcheurs européens opérer dans ses eaux avant la présence française, malgré l'insécurité qui régnait sur ces côtes, à l'époque aux mains des Turcs. Pendant plusieurs siècles, des Marseillais et des Génois vinrent y récolter du corail et des éponges, alors que les pêcheurs du golfe de Naples y relâchaient pendant de courtes périodes, et repartaient après avoir salé leurs poissons.

C'est dans ce petit port que nos Savoyards, sans doute un peu groggy par leur voyage, vont faire leurs premiers pas sur la terre d'Afrique. L'armée les prendra en charge en les regroupant avec leurs maigres bagages. Le lendemain, ils vont quitter Stora pour rejoindre Sétif, après six jours de progression sur de mauvaises pistes, faisant généralement étape à El-Arrouch, Constantine, Mila, et Djemila. Des convois sont constitués avec des chariots bâchés tirés par des mulets. On y a installé les familles sur des paillasses. Les bagages suivent sur des prolonges d'artillerie. Des militaires conduisent les chariots, escortés par des cavaliers. La piste suit une ancienne voie romaine. Le premier arrêt s'effectue à El-Arrouch où nos Savoyards sont recueillis dans le poste militaire. Ce centre est situé dans une cuvette. Depuis le mont Toumiette voisin, on peut découvrir, par temps clair, le panorama grandiose de la côte de Philippeville à Djidjelli.

Le deuxième jour, les convois grimpent d'El-Arrouch à Constantine. La route suit encore la voie romaine de Cirta à Stora qui passe par col d'El-Kantour. Avec l'altitude, la température descend. Il fait froid l'hiver à Constantine. Enfin, c'est l'arrivée dans cette grande ville, l'ancienne *Cirta*. La longue histoire de cette ville permet de mieux comprendre bien des aspects de l'évolution politique et sociale de l'Afrique du Nord centrale jusqu'à nos jours.

Nous allons donc nous y attarder quelque peu. Son nom qui vient probablement du phénicien et de l'akkadien signifie « taillé à pic ». Elle constitua toujours pour les berbères un centre important de résistance à tous les envahisseurs. Les rois numides Massinissa et Jugurtha en firent leur capitale au second siècle av. J-C. Après la chute de Carthage en -146 av. J-C, elle va constituer un élément important du dispositif politique, administratif et militaire des Romains en Afrique du Nord. L'empereur Constantin Le Grand reconstruira la ville devenue évêché et la nommera Constantine en 313 après J-C.

Les Berbères du Constantinois s'opposèrent vigoureusement à tous les envahisseurs qui suivirent les Romains. Mais l'événement le plus important aura lieu quatre siècles plus tard. Une femme d'exception, au destin plus ou moins mythique, la Kahina, réussit à fédérer plusieurs tribus berbères des Aurès et à s'opposer à la conquête arabe. Elle écrase les troupes de Hassan Ibn Numan, l'Émir omeyyade de l'Ifriqiya, à la bataille de la Mikiyana près de Tébessa. Elle repousse les armées arabes jusqu'en Tripolitaine. L'Émir portera alors ses efforts sur Carthage qu'il enlève aux byzantins en 698. La destruction de l'exarchat de Carthage marque la fin de la présence romaine et byzantine en Afrique du Nord et la montée de l'Islam au Maghreb. La Kahina est le dernier obstacle qui se dresse désormais devant la marche victorieuse des Arabes vers l'ouest. L'ultime bataille entre la civilisation berbère et les Arabes aura lieu à Tabarqua en 702. Vaincue, la Kahina sera décapitée en un lieu appelé depuis *Bir-al-Kahina* le « puits de la Kahina », et sa tête sera portée à l'Émir. La route de l'Atlantique était ouverte aux Arabes. L'histoire du Maghreb va devenir, pour plus d'un millénaire, une histoire un peu chaotique et très fragmentée. Mais les Berbères feront toujours preuve d'une belle indépendance politique à l'égard de tous les pouvoirs, dans le seul but de protéger leur liberté. Et ce jusqu'à nos jours.

Lors de la conquête de l'Algérie, ils défendront farouchement leurs territoires contre l'extension progressive de la présence française. Mais, comme à leur habitude, ils seront toujours incapables de s'unifier, et resteront prisonniers de leurs rivalités internes, des luttes tribales et de leur méfiance séculaire à l'égard de tout ce qui n'est pas berbère. Ils rejoueront avec les Français l'éternel jeu d'opposition-coopération. Salluste était toujours d'actualité. Même l'Émir Abd-El-Kader, cet Arabe de l'ouest, aura constamment du fil à retordre avec les Berbères du Constantinois, bien qu'il prétendît descendre du Prophète mais aussi de la grande tribu berbère des Banou Ifren. Malgré son aura, sa grande autorité, et sa justice expéditive, les Berbères n'en feront qu'à leur tête. L'historien Pierre Montagnon parle « du bloc kabyle, insensible aux appels et aux menaces. Ces Kabyles-là parlent de régaler l'Émir de couscous noir (la poudre) s'il persiste à vouloir leur réclamer l'impôt » !

Les Français eurent eux aussi à faire donner la poudre pour prendre Constantine. Une première tentative, mal menée par Clauzel à partir de Bône à l'automne 1836, se conclura par un échec sanglant. Elle coûtera son poste à Clauzel. Il sera remplacé par Danrémont qui repartira à l'assaut de Constantine l'année suivante.



La prise de Constantine. Horace Vernet.

L'attaque commence le 1^{er} octobre 1837. Le duc de Nemours, second fils du Roi Louis-Philippe passe la Seybouse à la tête des trois premières brigades. L'armée arrive sous les murs de Constantine le 6. Une brèche est ouverte le 11 octobre. Trois mille cavaliers arabes, les artilleurs turcs décimés à leurs créneaux par l'artillerie française, défendent leur ville avec un grand courage. L'héroïsme n'est pas moins grand dans le camp français. Les combats sont très durs et les pertes importantes. Les officiers supérieurs combattent, l'arme au poing, au milieu de leurs troupes, comme le duc de Nemours avec la légion. Le général Rulhières est blessé, ainsi que le général Perrégaux qui décédera quelques jours après. Le colonel Combes est tué. En se portant aux avant-postes, le commandant en chef, le lieutenant-général Damrémont, Pair de France, Gouverneur Général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique trouve la mort de Turenne. Au milieu de la bataille, Valée, le plus ancien de ses adjoints prend aussitôt le commandement pour l'assaut décisif. Le lendemain, 13 octobre à l'aube, trois vagues françaises sont en place. Turcs et Algériens les attendent derrière les murs. Le lieutenant-colonel Lamoricière qui commande la première charge se dresse, tire son sabre et crie d'une voix forte : « Zouaves à mon commandement !... En avant ! Vive le Roi ». Les troupes

se précipitent dans la brèche derrière lui. La ville tombe. Le bey Hadj Ahmed Ben Mohammed Cherif et son fidèle, le terrible Ben-Aïssa s'enfuient. Ils disparaissent de la scène algérienne. Valée est élevé à la dignité de Maréchal de France et remplace l'infortuné Danrémont comme Gouverneur Général. La France a fait un grand pas dans la conquête complète de l'Algérie.

Nos Savoyards arrivent deux décennies plus tard, dans une cité apaisée et industrielle, fière d'avoir traversé vingt-trois siècles d'histoire. Ils entrevoient la vieille ville, le « Rocher », qui a sûrement pour eux les mystères de l'Orient. Ils vont dormir dans les casernes, au bord des gorges spectaculaires du Rhumel qui partagent la ville en deux.

L'étape suivante, pour Mila, est éprouvante. La route s'élève jusqu'à 1 100 m et longe d'impressionnants ravins. Le froid est plus vif et un vent violent balaye les hauteurs. Les pluies sont fortes et les bâches des chariots protègent mal les familles. Par endroit, la route s'enfonce dans des forêts profondes. Les Savoyards sont terrorisés par les bruits de la forêt qu'ils ne connaissent pas : le « rire » des hyènes et les hurlements des chacals qui s'approchent de la route ; parfois, dans le lointain, le rugissement d'un lion. Il faut dire qu'à cette époque les lions d'Afrique ne sévissaient pas qu'à Tarascon. Leur présence était bien réelle. Les Savoyards parviennent harassés dans la ville de Mila qui a un long passé. Située sur un petit affluent du Rhumel, elle a été l'un des quatre grands *castella* qui assuraient la protection de *Cirta*. Elle a été le siège de deux conciles, le second étant tenu en 416 par Saint Augustin, l'évêque d'Hippone. Pendant la guerre contre les Vandales, elle fut conquise par Bélisaire et Justinien y construisit de grands monuments. Les Savoyards rejoignent le poste militaire. Ils longent un rempart byzantin qui entoure la médina, la vieille ville.

Le lendemain, le convoi repart pour Djemila. La route s'étire dans une région froide et venteuse. Le soir, il arrive dans le village de Djemila. Plus exactement Jamila, la belle en arabe, d'où vient le nom kabyle Gamila. Près du village, s'étendent sans doute les plus belles ruines romaines d'Afrique du Nord avec celles de Timgad. La ville antique porte le nom berbère de Cuicul. Elle a été fondée en 96, probablement par les vétérans de l'empereur Nerva. Ils y avaient été installés pour garder la région et surveiller les tribus belliqueuses de la montagne. Cette zone constituait en effet un carrefour stratégique. Notre collègue Geneviève Nihoul nous a parfaitement décrit l'organisation romaine dans sa remarquable présentation de 2011. La grande route de Constantine à Sétif assurait la communication Est-Ouest entre les provinces de Numidie et de Mauritanie. Elle y croisait une voie Nord-Sud reliant, à travers les montagnes de la Petite Kabylie, le port de Djidjelli à Lambèse, chef-lieu de la province numide. La ville est située à 850 m d'altitude sur un éperon rocheux entouré de profonds ravins, dans un cirque de montagnes décharnées. Tous ceux qui ont vu Djemila ont été saisis par le silence et l'isolement de cette ville du bout du monde. « Mais le vent souffle sur le plateau de Djemila » dit Camus. « Dans cette grande confusion du vent et du soleil qui mêle aux ruines la lumière, quelque chose se forge qui donne à l'homme la mesure de son identité avec la solitude et le silence de la ville morte. »

Le jour suivant, les convois accomplissent leur ultime étape qui les conduit à Sétif. Ils cheminent sur un haut plateau, bordé au nord par la masse imposante des Babors, les premières marches de la Petite Kabylie. Au sud le regard porte au loin, à travers de molles ondulations, jusqu'aux monts du Hodna et au massif des Aurès, au-delà desquels s'étendent les immensités sahariennes. L'hiver, il neige et des vents glacés balaient ces hauts plateaux. L'été y est torride. Ils atteignent enfin Sétif, la grande ville de Petite Kabylie située à 1 100 m d'altitude, ce qui lui vaut son nom de *Sitif al alia*, Sétif la haute. Son nom viendrait du mot berbère *Stif* (terre noire). Les Romains donnèrent le nom de *Sitifis* à la ville qu'ils créèrent là en 57 av. J-C. Jugurtha y livra bataille à Marius. Les Savoyards arrivent enfin dans leur nouveau pays. Ils franchissent les murs de la citadelle par la porte de Djemila. Ils ont quitté la Savoie (un autre monde) il y a une quinzaine de jours (une éternité)... Ils seront à pied d'œuvre le lendemain. Bientôt, les voyages se feront en diligence sur de meilleures routes, dans une région apaisée.

La Compagnie Genevoise des Colonies Suisses de Sétif avait commencé à appliquer dès 1853 les accords qu'elle avait conclus avec le gouvernement français. La compagnie avait reçu une concession globale de 20 000 hectares pris sur des terres domaniales ottomanes. La question de l'appropriation agraire pour l'établissement de lots de colonisation a été, pendant la durée de la présence française, un débat plus politique et social qu'économique. Lors de la conquête, l'Algérie est un immense pays vide : une estimation très vague donne environ 3 millions d'habitants occupant de l'ordre de 400 000 km² (soit l'Algérie septentrionale hors Sahara). 95 % sont des ruraux s'adonnant à une simple agriculture de subsistance. Il n'y a pas de cadastre sous l'administration ottomane, et l'organisation territoriale est souvent basée sur un droit coutumier tribal, assez vague et toujours oral. Les biens de l'État (*azel*) et ceux des grands propriétaires fonciers (*haouch*) sont entre les mains des dignitaires turcs. Au niveau tribal, la propriété peut être collective (*arch*) ou privée (*merk*). Cette dernière demeurant en indivision pour éviter le morcellement. Bien que les concessions fussent établies dans l'immense majorité des cas sur des terres domaniales ottomanes (*azel*), et parfois sur des bien (*habou*) de confréries religieuses qui s'étaient opposées à la France, il y eu très souvent un sentiment de frustration de la part des autochtones. Il est vrai que la structure des organisations tribales fut souvent déstabilisée, notamment par la politique assez spéculative de cantonnement, tendant à sédentariser les tribus.

A contrario, le travail acharné des colons donnera définitivement à l'Algérie ses meilleures terres et exploitations agricoles. La Mitidja, la région agricole exemplaire de l'Algérie du temps de la France, était citée par les spécialistes comme modèle au niveau mondial, au même titre que la Californie. Cependant, elle était, à l'arrivée des colons, une zone de marécages, où les populations étaient décimées par le paludisme. Toutefois, les germes de l'incompréhension mutuelle étaient bien là. Sur cette concession, 10 000 hectares étaient alloués aux colons répartis en dix villages de cinquante maisons construites par la Compagnie, 2 000 hectares affectés aux communaux des villages et 8 000 ha était alloués à

la Compagnie comme rétribution de ses investissements. Chaque famille, qui comportait donc théoriquement 10 personnes, recevait finalement une maison, et un lot de 20 hectares. Mais ces concessions n'étaient pas gratuites. Un capital de 3 000 francs était exigé de chaque colon. Les hauts plateaux algériens constituent les meilleures terres d'Algérie pour la culture des céréales. Du fait du climat, on considère que les rendements céréaliers dans ces régions étaient alors de l'ordre d'un dixième de ceux de la Beauce. Une propriété de 20 hectares sur les hauts-plateaux, correspondait tout simplement à une propriété de deux hectares en Beauce ! Pour faire vivre dix personnes ! On a beaucoup brocardé, un siècle plus tard, « l'Algérie de papa ». Mais on a assez peu parlé de celle de grand-papa. Les Savoyards aussi méritent notre respect...

GLOBAL 20.000 Ha	Compagnie Genevoise	8.000 Ha
	Communaux des villages	2.000 Ha
	Colons (10 villages de 50 feux)	10.000 Ha
FAMILLE	10 personnes	20 Ha

Colonies suisses : Répartition foncière.

Les colons rejoignent leurs villages respectifs avec une petite escorte militaire. Il y a quelques gardes dans chaque village. Les tribus kabyles des montagnes environnantes ont souvent un sentiment belliqueux et sont promptes à s'enflammer. Chaque famille prend possession de sa petite maison. Il s'agit d'édifices standard de trois pièces, très modestes pour abriter une famille de dix personnes ! L'entraide est très forte entre ces pauvres gens perdus dans un nouveau monde totalement inconnu.

L'armée s'est employée à de grands travaux d'infrastructure qui vont bénéficier à toute la région. Le Génie dresse le relevé topographique du territoire, construit des routes carrossables, des rues dans les villages, des ponts, capte les sources, érige des fontaines et des lavoirs, édifie des bâtiments publics, des hôpitaux.

La situation avait été jugée correcte fin 1853, à l'arrivée des premiers Suisses qui avaient trouvé leurs maisons juste terminées. Mais le bilan général commence à se dégrader assez rapidement dès 1854. Le nombre des colons suisses est en baisse. Certains villages ne sont que partiellement occupés et les infrastructures dues par la Compagnie Genevoise prennent du retard ou ne sont plus exécutées. Les émigrants subissent la dureté du pays : hivers rigoureux, invasions de sauterelles, sirocco, mauvaises récoltes. Une épidémie de choléra et de typhoïde aggravée par des inondations fera une centaine de victimes dans la colonie en 1854. Beaucoup de colons sont découragés. Au même moment, la Compagnie Genevoise doit faire face en Suisse à une violente campagne

de presse. On met en doute son action et ses finalités. À partir de ce moment, la Compagnie se verra forcée de se tourner vers la Savoie pour peupler ses villages.

En octobre 1855, nos premiers Savoyards rejoignent donc, en toute innocence, une organisation déstabilisée où le doute s'installe. Ceux d'entre eux qui ont l'habitude des travaux agricoles s'attellent à la tâche avec courage. Les autres, souvent les plus misérables, survivent difficilement. La Compagnie Genevoise leur accorde des prêts. En fait, ces malheureux vont progressivement devenir des métayers de la Compagnie. Certains abandonnent et vont travailler à Sétif comme simples ouvriers, petits artisans ou commerçants.

La Compagnie vend ses propres lots à des propriétaires qui restent en Suisse et les mettent en métayage, de préférence auprès de fermiers kabyles. Les relations avec la population locale se dégradent et la Compagnie, dont la politique n'est pas des plus habiles, met facilement ces maux sur le dos des colons. De nouvelles épidémies apparaissent en 1856 et frappent la colonie de plein fouet. Le cas de la famille Lachenal de Frangy, installée dans le village de Mahouan en octobre 1855 est symbolique. En août 1856, dix mois après son arrivée, le père de famille et sa fille aînée décèdent à quinze jours d'intervalle. La mère de famille, âgée de 40 ans, reste seule sur son lopin de terre avec cinq enfants âgés de 3 à 18 ans ! Il s'agissait de ma trisaïeule pour laquelle les fastes de la vie coloniale s'ouvraient sous de mauvais augures !

La colonie produit surtout du blé dur et de l'orge. Or la fin de la guerre de Crimée en 1856, amène une chute brutale du cours des céréales. De plus le transport des céréales vers Marseille restera toujours coûteux, même après l'ouverture de lignes ferroviaires dans le Constantinois. La colonisation agricole familiale sur de si faibles surfaces s'avère ainsi des plus difficiles. Devant ces échecs patents, l'accord entre le gouvernement français et la Compagnie Genevoise est rompu le 24 avril 1858.

Il est indéniable que la Compagnie privilégia toujours ses intérêts particuliers aux intérêts généraux de la Colonie. A contrario, la Compagnie avait introduit des techniques agricoles modernes qui bénéficieront, sur la longue durée, à toute la région. D'une façon plus générale, les colons européens qui en avaient les moyens introduiront en Algérie dès la fin du XIX^e siècle des techniques inspirées du « dry farming » américain qui amélioreront considérablement la production algérienne et les placeront souvent en avance par rapport aux agriculteurs métropolitains.

PÉRIODE 1853 - 1857	712 SUISSES (VAUDOIS) 343 ALLEMANDS, ITALIENS, ESPAGNOLS TOTAL : 2956 ÉMIGRANTS
1860	RESTE : 368 ÉMIGRANTS

Colonies suisses : bilan migratoire.

De 1853 à 1857, la Compagnie avait réussi à faire venir environ 3 000 émigrants de différentes nationalités. En 1860, il n'en restait plus que 368. Quelques Savoyards resteront sur place comme modestes agriculteurs, comme deux fils de la famille Lachenal. Ils seront toujours dans une situation critique. La Compagnie Genevoise décide alors de réaliser les créances hypothécaires qu'elle avait consenties aux petits colons et les menace d'une expropriation générale. Ces malheureux colons adresseront en juillet 1869 une pétition à l'Empereur pour demander son soutien. D'autres retourneront en France. Mais la plupart des Savoyards et surtout leurs enfants partiront vivre dans les villages nouveaux d'Algérie, où ils deviendront ouvriers, artisans, employés ou petits commerçants. Dans les grandes villes comme Alger ou Constantine, ils viendront grossir le prolétariat européen cosmopolite. Ils y cohabiteront avec les Napolitains, Maltais, Espagnols, Juifs séfarades qui donneront peu à peu un piment si spécial à la rive sud de la Méditerranée.

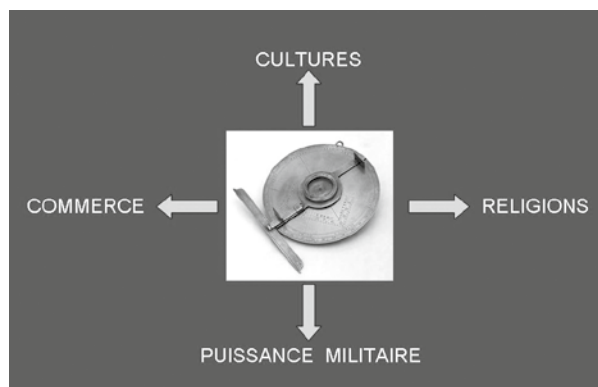
Quant aux contacts locaux avec les populations kabyles ils seront toujours fluctuants et distants. Les Kabyles marqueront une belle indifférence à l'égard de ces « roumis » venus occuper leur pays. Enfin, la question agraire expliquera en partie l'éclosion en Kabylie des dernières révoltes importantes contre les Français qui embraseront la région en 1857 et en 1860. L'Algérie est considérée comme complètement conquise à cette époque. L'historien Pierre Montagnon note ce fait marquant « Pour la première fois de son histoire, elle est unifiée dans sa quasi-intégralité. »

Finalement les Kabyles continueront à faire preuve d'une totale indépendance à l'égard de tous les pouvoirs : avant la France, du temps de la France et même après le départ de la France. Ceux qui ne connaissent pas l'Algérie ne peuvent qu'être surpris par l'affirmation continue d'une telle conscience politique identitaire à travers les âges, avec le rejet sans ambages de tout ce qui n'est pas berbère.

Il est maintenant temps de prendre un peu de recul et de s'interroger sur l'attitude de Napoléon III vis-à-vis de l'Algérie. L'Empereur, qui était un honnête homme, essaya toujours au cours de son règne de mettre en œuvre les idées du Prince Louis-Napoléon, qui étaient, dans bien des cas, très en avance sur son temps. L'analyse qu'en fit Marx, bien que sévère, fut moins expéditive que celle de monsieur Hugo. À propos de l'Algérie, il avait émis, au début de son règne, une opinion très réservée, considérant que ce territoire constituait « un boulet attaché aux pieds de la France ». L'expression sera reprise un siècle plus tard. Puis ses idées sur l'Algérie évolueront, peut être sous l'influence de certains de ses conseillers, comme Ismaël Urbain. L'Empereur effectue alors un premier voyage en Algérie en 1860. Au-delà des décors de carton-pâte des voyages officiels, fut-il saisi, comme tant d'autres, par la beauté sauvage de ce pays ? On a parlé de coup de foudre impérial. Les conceptions de l'Empereur évoluent alors radicalement. Il esquisse, un peu confusément, ce qui peut être considéré comme les prémices de la définition d'une politique arabe de la France. Il déclare en 1865 « ce pays est à la fois un royaume arabe, une colonie européenne et un camp français ». Les rêves de royaume arabe rattaché à la France s'évanouiront à Sedan.

Mais l'Empereur n'en oublie pas pour autant les intérêts de son pays en Méditerranée. Là comme ailleurs, il est un mondialiste avant l'heure. Le point d'orgue des vues impériales en Méditerranée aura lieu en Égypte le 17 novembre 1869. Ce jour-là, l'Impératrice Eugénie représente l'Empereur malade aux cérémonies d'ouverture du canal de Suez, aux côtés du Khédive, de nombreux souverains et... de l'Émir Abd-el-Kader ! Philippe Seguin parle d'un « moment de gloire et d'apogée ». Paul Morand nous rappelle à ce sujet ce que Voltaire écrivait dans *L'Essai sur les mœurs* : « Le voyage de Vasco de Gama au royaume de Calicut, dans les Grandes Indes, par le cap de Bonne-Esperance, fut ce qui transforma le commerce de l'Ancien Monde ». C'est la France qui va redonner un nouveau souffle à la Méditerranée. Pendant un siècle, les navires qui partent pour l'Orient passeront devant la statue de Ferdinand de Lesseps en quittant la Méditerranée, cette mer qui depuis trois millénaires est un des lieux singuliers du monde où l'histoire des peuples semble vouée à la passion et au paroxysme.

Des temps homériques jusqu'à nos jours, quatre points cardinaux bornent en effet son horizon, pour le meilleur et pour le pire : la culture, la puissance militaire, le commerce (on dirait aujourd'hui l'économie) et les religions. Il y a peu d'endroits dans le monde qui possèdent ces quatre points cardinaux.

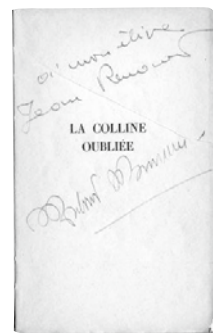


Les quatre points cardinaux de la Méditerranée.

Permettez-moi simplement de conclure sur une touche plus personnelle, empreinte d'interrogations plutôt que de certitudes. Alors, nous dit Saint-Exupéry, « je remontais dans ma mémoire jusqu'à l'enfance, pour retrouver le sentiment d'une protection souveraine. Il n'est point de protection pour les hommes. Une fois homme, on vous laisse aller ». Il y a une soixantaine d'années, j'étais un petit bonhomme qui galopait sous les arcades du Lycée Ben-Aknoun, sur les hauteurs d'Alger, en ployant sous le poids de son Gaffiot et de son Bailly. Nous avons tous rencontré durant notre jeunesse des maîtres d'exception qui nous ont marqué pour la durée de notre vie d'homme.

Je voudrais évoquer avec émotion et non sans colère, deux professeurs de lettres classiques qui furent de ceux-là. L'un était kabyle et chrétien. Cet homme de grande érudition, pénétré de vertus toutes romaines, fut froidement assassiné après l'indépendance de l'Algérie.

L'autre s'appelait Mouloud Mammeri. Il était kabyle et musulman. Écrivain célèbre en Algérie, émigré au Maroc, il revint après l'indépendance enseigner le berbère à l'université d'Alger dans des conditions précaires.



Mouloud Mammeri : premier roman (1952).

La chaire de civilisation berbère créée par la France fut supprimée en 1962, et l'ethnologie et l'anthropologie, considérées comme sciences coloniales, disparurent de l'enseignement universitaire. Icône de l'identité berbère, grand acteur de sa culture, Mouloud Mammeri mourut assez mystérieusement en 1989, une nuit, sur une route de l'ouest Algérien. Plus de deux cents mille Kabyles le portèrent en terre, dans son village de Taourit-Mimoun. Il repose au milieu de ces montagnes d'une farouche beauté, là même où plusieurs générations d'instituteurs, ces enfants de Jules Ferry, ces missionnaires de la République, avaient appris aux petits kabyles une histoire qui débutait par « nos ancêtres les Gaulois... ». Mouloud Mammeri avait été un de leurs élèves, lui qui avouait « avoir lu tout Racine par volupté » et qui expliquait la mystique de l'échec dans son œuvre littéraire par l'héritage de l'enseignement de la littérature grecque. « Je crois assez au pessimisme de notre civilisation » dit Mammeri. « Je les ai traduits avec infiniment de passion, de plaisir tous ces tragiques grecs. Cette conception de la vie, effectivement soumise à la puissance capricieuse, souveraine qui était le destin. J'ai retrouvé dans ce climat quelque chose que je devais déjà posséder ».

Les Savoyards des montagnes des Babors furent eux aussi emportés par un destin souverain. La mer les avait amenés. Elle les a repris. Cette mer, prometteuse et cruelle. Oui, prometteuse et cruelle... Alors, bien sûr, nous avons tous perçu la voix de Valéry, qui avait tant aimé la Méditerranée : « Nous avons entendu parler de mondes disparus tout entier, d'empires coulés à pic avec tous leurs hommes et tous leurs engins, descendus au fond inexorable des siècles. Nous savions bien que toute la terre apparente est faite de cendres. Nous apercevions à travers l'épaisseur de l'histoire, les fantômes d'immenses navires qui furent chargés de richesse et d'esprit. Nous ne pouvions pas les compter. Mais ces naufrages, après tout, n'étaient pas notre affaire... Et nous voyons maintenant que l'abîme de l'histoire est assez grand pour tout le monde ».

SÉANCES MENSUELLES COMMUNICATIONS

SÉANCE MENSUELLE DU 12 JANVIER 2012

LA DÉFENSE DES LÉGATIONS À PÉKIN PAR LES MARINS FRANÇAIS

Claude ARATA

Pékin 1900. Le temps est révolu des grands empereurs Mandchous installés à Pékin depuis le milieu du XVII^e siècle (Pékin, en chinois, Bei Jing - capitale du Nord). Leurs successeurs sont devenus à la longue un peu falots. C'est ainsi que deux siècles plus tard, du temps de Napoléon III, ils ont eu toutes les peines du monde à se débarrasser de la révolte des Taï Ping venus du sud. C'est précisément vers la fin de la rébellion que la cour semble n'avoir d'yeux que pour le choix de concubines impériales. Parmi les élues figure, peut-être contre son gré car elle roucoule alors avec un capitaine mandchou comme elle, une jolie fille qui dominera pendant quelque cinq décennies la Cité Interdite, donc la Chine, dans des conditions surprenantes qui tiennent de circonstances imprévisibles. La jeune Mandchoue portera le nom de Ci Xi, qui signifie, non sans humour, « Tendresse bénie du Ciel ». Elle gouvernera avec *Tson Li Yamen*, ministre des affaires étrangères à sa dévotion, et de très hauts fonctionnaires chinois, mais surtout grâce à son ambition démesurée, une intelligence et un sang-froid hors pair, ainsi qu'un manque de scrupules manifeste, sous le titre d'Impératrice-régente.

Ainsi apparaît-elle dans le flamboyant film hollywoodien de Nicholas Ray tourné en 1963, *Les 55 jours de Pékin* – vous vous souvenez peut-être de Charlton Heston, David Niven et de la sublime Ava Gardner. Ce film retrace surtout la défense de l'ambassade américaine et l'on n'aperçoit un détachement de soldats français qu'à la fin du film. Pourtant les Français, et en particulier les marins, ont joué un rôle très important dans cette guerre particulière, la guerre des Boxers. Je vais donc essayer de vous en retracer l'action.

La situation en Chine en 1900

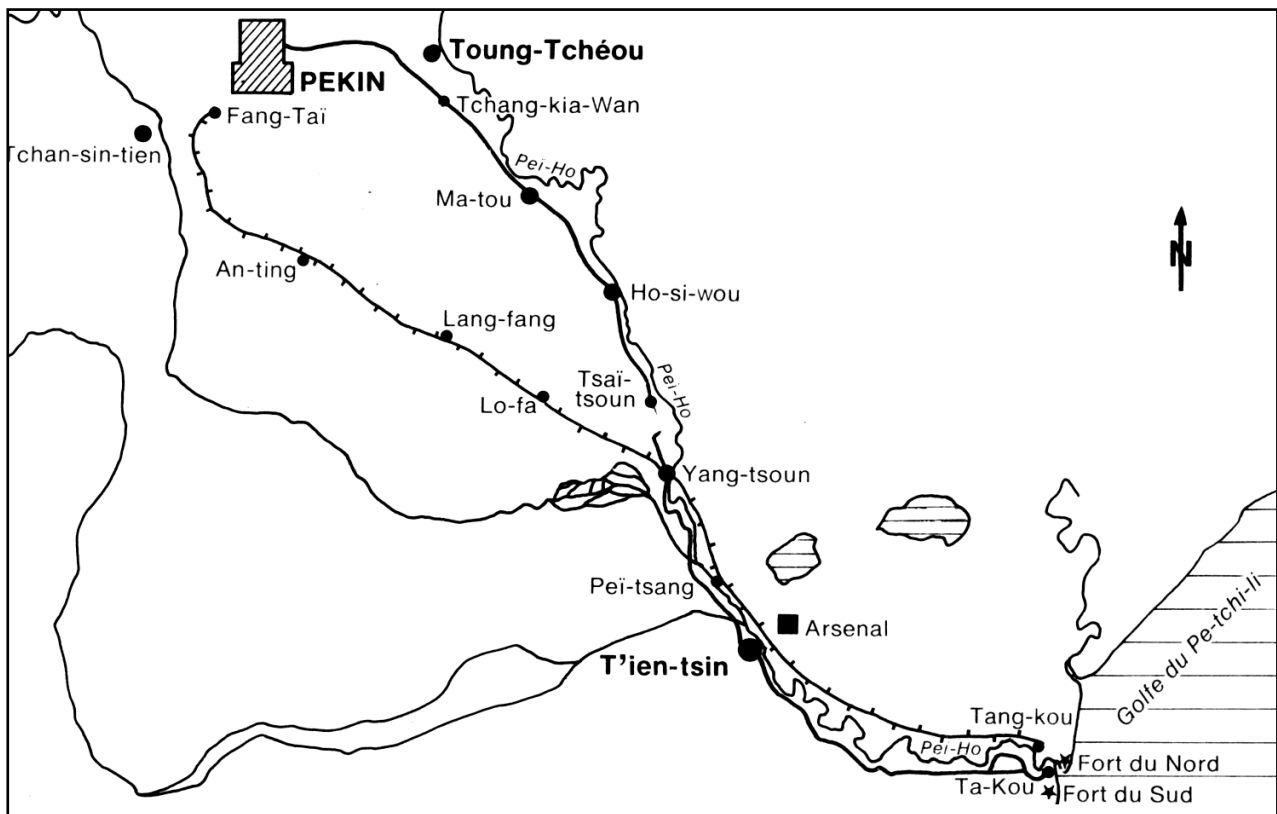
Bien avant la guerre, s'opposaient déjà en Chine deux tendances à vrai dire traditionnelles, celle des conservateurs qui ne voulaient rien changer à l'ordre des choses et celle des réformateurs qui voulaient imiter les étrangers pour moderniser l'empire.



Ces étrangers sont peu nombreux, 12 000 en 1899, mais dotés de statuts très privilégiés, en particulier dans les domaines des douanes et des concessions à bail de terrains, ils jouent un rôle majeur. Les traités de Nankin et Pékin avaient accordé aux Européens la possibilité d'avoir à Pékin des ambassadeurs ou des consuls dans les légations et dans seize ports chinois. La France, qui s'était très tôt tournée vers l'Indochine, s'était impliquée en Chine dans des efforts de christianisation catholique et dans la protection des missions. Il y avait, en 1900, sept cent cinquante missions et six cent mille catholiques chinois.

Cette intrusion des étrangers va provoquer deux réactions nationales, différentes et même opposées dans leurs principes et leur mise en œuvre.

La première réaction est la tentative, en 1898, d'un groupe de réformateurs qui lance une série de réformes destinées à moderniser la Chine à l'exemple du Japon. Menée par l'empereur héritier en personne, Guang Xü, elle est brutalement arrêtée par l'impératrice Ci Xi qui reprend le pouvoir et choisit pour principal collaborateur le prince Tuan, le plus fanatique des réactionnaires et xénophobes. Ce sont « les Cents jours de Pékin ».



La seconde réaction, celle qui nous intéresse ici, est l'insurrection menée contre la domination étrangère par la secte des Boxers. Cette secte avait pour mot de ralliement « Justice et Vérité par le poing », d'où le nom de Boxeurs donnés par les européens ou plus couramment le nom anglais Boxers. C'étaient des fanatiques, portant un turban et une ceinture rouges, qui se prétendaient invulnérables. Leurs tracts disaient « les catholiques et les protestants ont humilié nos dieux et nos sages, abusé nos Empereurs ... quel que soit le village où vous habitez, s'il se trouve des chrétiens chinois débarrassez-vous d'eux sans retard, brûlez leurs églises... ». Dès le mois d'avril 1900, les Boxers vont multiplier leurs attaques et destructions de missions, en particulier dans la province du Shantung qui était sous influence allemande. Celles-ci se propagent rapidement vers la province voisine du Petchili, en remontant du sud vers Tien Tsin et Pékin. Le gouvernement chinois reste alors inactif et apparemment neutre.

La situation s'aggravant, les Français sont les premiers à réagir, en particulier monseigneur Alphonse Favier évêque de Pékin et Stephen Pichon, ministre de France. Le 19 mai, ce dernier s'adresse au *Tson Li Yamen* en réclamant la dissolution du mouvement Boxers. Rien ne se passe et les événements s'accélérent, les ministres des puissances européennes ne se font plus d'illusion. Le 29 mai, ils demandent aux commandants de leurs forces navales en Extrême-Orient de venir les secourir. Après entente commune, chaque nation décide de débarquer cent marins à Takou, dans le golfe du Petchili, pour aller protéger les légations de Pékin.

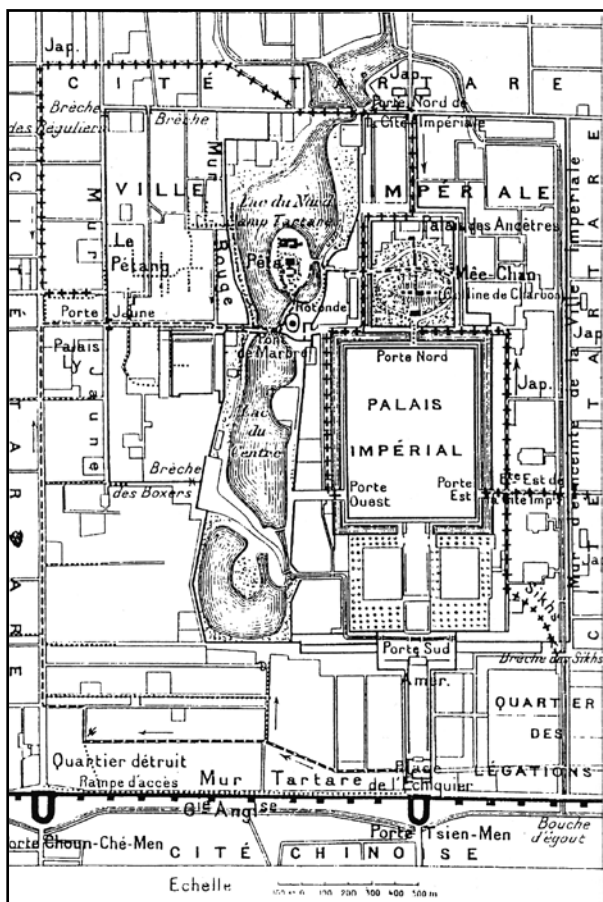
Pour la France, étaient déjà sur place sous le commandement du contre-amiral Courrejolles, le croiseur-

cuirassé de 8 500 tonnes *d'Entrecasteaux* et le croiseur de 4 000 tonnes *Descartes*. Chaque bâtiment fournit cinquante hommes et le lieutenant de vaisseau Eugène Darcy, du *d'Entrecasteaux*, prend le commandement de cette compagnie de débarquement. Son état-major est constitué de l'aspirant Herber, de l'enseigne de vaisseau Douguet et de l'enseigne de vaisseau Paul Henry.

En fait, petite anecdote, le capitaine de vaisseau de Marolles, commandant le *d'Entrecasteaux*, avait initialement désigné pour ce détachement l'aspirant Jean de Pontevès, et non l'enseigne de vaisseau Henry. Ce dernier, « bouleversé » selon ses camarades, estime qu'il a, par son brevet obtenu à l'école des fusiliers, déjà implantée à Lorient, une sorte de droit à marcher avec cette compagnie et demande au lieutenant de vaisseau Darcy également fusilier d'intercéder pour lui auprès du commandant. Ce dernier accepte et Henry, en quittant ses camarades, à ces paroles prémonitoires : « De deux chose l'une, ou il n'y aura rien, et ce sera un voyage d'agrément ; ou il y aura quelque chose, et ce sera terrible : nous n'en reviendrons pas. »

C'est ainsi que quatre cent cinquante marins de huit nations différentes vont, le 31 mai, prendre un train spécial à Tien Tsin et gagner la capitale à travers une foule hostile estimée à soixante mille personnes que contiennent à grand peine six mille réguliers chinois. Ce faible effectif est composé, outre les Français, de matelots russes, anglais, américains, italiens, autrichiens, allemands et japonais. Faible effectif, d'autant plus qu'au passage à Tien Tsin, vingt-cinq marins du *Descartes*, sous les ordres de l'enseigne de vaisseau Douguet, sont restés pour garder le consulat de France. Le lieutenant de vaisseau Darcy arrive donc à Pékin avec seulement soixante quinze hommes.

Quelques points de repère sur Pékin en cette époque. La capitale est composée de deux villes : au sud, la vieille ville chinoise, quasi déserte à l'exception des temples du Ciel et de l'Agriculture et, au nord, la ville Tartare. Cette ville est entourée d'une muraille de vingt mètres d'épaisseur et de seize mètres de hauteur, percée de onze portes dominées par des tours de quatre étages avec meurtrières. Au centre, se trouve la ville impériale, entourée d'un mur de six mètres de hauteur, avec en son milieu le palais impérial souvent appelé Cité interdite. Trois points vont nous intéresser : le quartier des légations au sud-est, la cathédrale de Nan Tang au sud-ouest et le Bei Tang, accolé au nord-ouest de la ville impériale où se trouvent les chrétiens regroupés autour de monseigneur Favier.



- Une phase préliminaire, du 31 mai au 17 juin
- Une phase de combats intenses du 17 juin au 15 juillet
- Une relative accalmie du 17 juillet au 14 août
- La fin des combats et le début de l'occupation

Elle commence, comme nous l'avons vu, avec l'arrivée du lieutenant de vaisseau Darcy et de sa petite équipe. Il va la répartir en trois groupes : trente hommes à la légation de France sous son commandement, trente hommes avec l'enseigne de vaisseau Henry, renforcés par onze Italiens avec l'aspirant Olivieri, au Bei Tang, et provisoirement

Estimant ces effectifs insuffisants, les ministres, et en particulier monsieur Pichon, demandent des renforts aux amiraux des flottes qui ne cessent d'arriver en rade de Takou. Le 5 juin, l'appel est entendu et une colonne de secours d'environ deux mille marins est mise sur pied sous les ordres du vice-amiral Seymour, commandant en chef de l'escadre anglaise, pour rallier Pékin. C'est la fameuse colonne Seymour. Côté français, le contre-amiral Courrejolles charge le capitaine de vaisseau de Marolles, commandant le *d'Entrecasteaux*, de prendre la tête de cent soixante marins avec comme adjoint le lieutenant de vaisseau Ronarc'h (le futur commandant de la brigade des fusiliers marins à Dixmude en 1914) et quatre officiers dont l'aspirant de Pontevès que l'enseigne de vaisseau Henry avait remplacé au premier détachement. Ces troupes se rendent à Tien Tsin, située à cent vingt kilomètres de Pékin, pour embarquer dans cinq convois ferroviaires. Le départ a lieu le 10 juin. Il n'y a plus de liaison télégraphique avec Pékin et la voie de chemin de fer est annoncée coupée. Mais il est décidé de la réparer au fur et à mesure de l'avance sur la capitale pour arriver en fin de journée. Rien ne va se passer comme prévu. Les Boxers sabotent les voies, détruisent les ponts, incendient les gares et harcèlent les troupes. Pendant dix jours la colonne va avancer d'une quarantaine de kilomètres jusqu'à Lan Fang puis reculer, prise en tenaille. L'amiral Seymour, à court de vivres et de munitions, va finir par battre en retraite vers Tien Tsin. Ses attermolements dans l'avancée de ses troupes lui vaudront le surnom de *see no more* (on ne le verra plus)... Ce n'est que le 26 juin qu'une troupe de secours russe d'environ deux mille fantassins viendra les dégager et leur permettre de regagner le quartier des concessions. Sur les deux mille hommes de cette colonne, on comptera soixante dix tués et deux cent sept blessés. Nos cent soixante français auront trois tués et vingt blessés.

Un fait particulier va provoquer un changement de posture du gouvernement chinois. Le 15 juin, les commandants des escadres mouillées au large de Takou se réunissent et décident, sans en référer à leur gouvernement et pour faciliter l'accès des troupes à Tien Tsin, de lancer un ultimatum au vice-roi de la ville et au commandant des forts pour qu'ils se rendent.

Devant leur refus, les forts de Takou sont attaqués et pris le 17 juin, assurant ainsi une base-arrière logistique. La canonnière française *Lion* s'y distingue en faisant sauter la poudrière des forts.

Le *Tson Li Yamen* considère alors que cette occupation équivaut à une déclaration de guerre et, le 19 juin, signifie aux ministres des légations d'avoir à quitter Pékin dans les vingt-quatre heures. Aux ministres qui veulent encore négocier, l'ambassadeur allemand Von Ketteler réplique que « c'est déjà la guerre » et décide d'aller seul voir le *Tson Li Yamen* pour essayer d'éclaircir les choses. Le 20 juin, il est assassiné dès sa sortie par des soldats réguliers chinois. La guerre est maintenant déclarée ; commence ainsi le premier combat d'un siège qui va durer cinquante cinq jours.

Que ce soit aux légations ou au Bei Tang, les marins ont à lutter contre l'incendie, les fusillades, la canonnade et les mines. Les Boxers attaquent en hurlant *shô, shô !* (brûle, brûle !) et *shâ, shâ !* (tue, tue !). Les armées régulières, poussées par le prince Tuan, qui est membre du *Tson Li Yamen*, font alors cause commune avec les Boxers. Au quartier des légations, l'état-major interallié et les familles se réfugient chez les Anglais. La légation de France est menacée sur ses quatre façades et le lieutenant de vaisseau Darcy la défend héroïquement, ayant fort à faire pour contenir les attaques incessantes. Au 30 juin, il y a déjà neuf tués et onze blessés français dont l'aspirant Herber, tué par une balle au front alors qu'il dirigeait le tir du haut d'un toit. Le 13 juillet, les murs sont sapés par une mine et les Chinois envahissent la cour, obligeant les Français à se replier pour les repousser ensuite au corps à corps.

Du 17 juillet au 14 août. L'accalmie

À Tien Tsin, où nous avons laissé le capitaine de vaisseau de Marolles replié avec la colonne Seymour, les combats ont continué. Un corps expéditionnaire de près de dix mille hommes, dont deux mille Français sous les ordres du colonel de Pélaçot, a entrepris de réduire la résistance chinoise. La ville se rendra le 14 juillet. Cette victoire a des répercussions immédiates sur le siège de Pékin. Il s'établit une trêve plus ou moins avouée, entrecoupée de fusillades et d'assauts. Ci Xi, toujours dans son rôle ambigu, va même jusqu'à envoyer quelques vivres et douceurs aux légations.

Au Bei Tang, avec l'enseigne de vaisseau Henry, il n'y aura pas de trêve. Dans ce parallélogramme entourant la cathédrale Saint-Sauveur, sont réfugiés soixante Européens et trois mille Chinois, femmes et enfants. Aucun point n'est fortifié. Henry va, avec ses quarante marins, placer des postes aux endroits les plus menacés et transformer le Bei Tang en forteresse. Les attaques sont incessantes, tirs de mines et de canons. Le 18 juillet une mine fait seize morts et vingt-cinq blessés. Henry, intrépide, est partout, donne l'exemple et n'hésite pas à s'exposer plus que ses hommes pour sauver des situations critiques ou entreprendre des actions offensives. C'est ainsi que le 30 juillet, alors qu'avec deux matelots il est sur un échafaudage établi contre un mur d'enceinte que les Boxers commençaient à escalader, il est touché par deux balles de fusil.



L'enseigne de vaisseau Henry.

Il devait mourir quelques instants plus tard, un mince sourire aux lèvres, assurant les témoins. Il avait rempli sa mission ; il avait vingt-quatre ans. Dans une lettre, peut-être prémonitoire et en forme de testament, adressée à ses parents quelques jours avant, il écrivait : « Si je suis tué, ces derniers mots vous porteront mes derniers adieux... je succombe pour la plus belle des causes, et j'ai fait, je l'espère, tout mon devoir ». Monseigneur Favier écrira à ses parents : « Nous l'avons exposé, pleuré, enseveli ; il était superbe, un rayon du paradis illuminait sa figure, nos chrétiens versaient des larmes et la douleur des marins était navrante... la parole qu'il nous avait dite allait se réaliser : je ne disparaîtrai que lorsque vous n'aurez plus besoin de moi ». Du 30 juillet jusqu'à la délivrance, les attaques vont en effet diminuer.

La fin des combats et le début de l'occupation

Après la prise de Tien Tsin, les renforts arrivent journellement de Takou. Le 3 août, vingt mille hommes, dont mille Français sous les ordres du général Frey, peuvent marcher sur Pékin. Ils vont utiliser les deux rives du Peï Ho. Après la prise de Peï Tsang, Yang Tsoun et Toungh Tchéou, ils arrivent à Pékin le 15 août et vont délivrer les légations et le Bei Tang. On ignore alors que Ci Xi et l'empereur Guang Xü sont partis à l'aube, déguisés en paysans, pour rejoindre Sian Fu, la capitale de la province du Chen Si.

Mission accomplie, nos marins français quittent Pékin le 27 août. Les pertes des alliés aux légations et au Bei Tang pendant ce siège, furent de soixante quatre tués et cent trente trois blessés. Du côté des Français, il y eut seize tués et vingt-sept blessés sur les soixante-dix-huit présents. Côté chinois, l'estimation est de plus d'un millier de morts.

Le 20 septembre, le contre-amiral Courrejolles porte à l'ordre de la division navale l'extrait suivant de la lettre de monsieur Pichon : « Nos marins ont été, au cours des événements tragiques que nous avons traversés, d'une intrépidité et d'un dévouement sans égal. Sous la direction de leurs officiers, dont deux ont été tués, ils ont, on peut le dire, opéré des prodiges de valeur. Chose à peine croyable, surtout lorsqu'on voit l'état des lieux, trente des leurs avec dix Italiens, ont sauvé d'un massacre général, pendant plus de deux mois, une population de trois mille personnes réfugiées au Bei Tang. À la légation

de France, le reste du détachement, soit quarante cinq hommes, a défendu un des postes les plus périlleux, où les Chinois ont donné les plus rudes assauts. J'accomplis un devoir que me dicte la reconnaissance, en rendant ce témoignage de la bravoure de nos marins... ».

Le siège dans les mémoires

La Marine n'a pas oublié nos deux officiers disparus. Un remorqueur, en 1902, et un contre-torpilleur, en 1912, porteront le nom *Aspirant Herber*. L'enseigne de vaisseau Henry, quant à lui, verra son nom porté par quatre bâtiments : un remorqueur en novembre 1900, un contre-torpilleur en 1912, un aviso en 1929 et surtout, en 1962, un aviso-escorte construit à Lorient, qui est resté en service jusqu'en 1994. D'autre part, le 28 septembre 1901, eut lieu, dans le bourg de Plougrescant dans les Côtes-d'Armor, la bénédiction d'un monument élevé à la mémoire de Paul Henry par ses camarades de promotion et par les officiers du *d'Entrecasteaux*.

Nous ne pouvons terminer cette histoire sans évoquer un autre marin français arrivé à Takou en septembre 1900. Il embarque sur le cuirassé *Redoutable* comme premier aide de camp du vice-amiral Pottier, commandant la division navale d'Extrême-Orient. Il s'agit du capitaine de frégate Julien Viaud, plus célèbre sous son nom de plume, Pierre Loti. Son amiral l'envoie en mission à Pékin, le 11 octobre, pour y rencontrer les autorités. Il y arrive après qu'un corps expéditionnaire interallié de plus de cent mille hommes, dont un contingent français de dix-sept mille soldats sous les ordres du général Voyron, continue à ramener l'ordre dans le Petchili et vient d'occuper Pékin. La répression est très dure au début : incendie de villages, massacres, pillage de Pékin et du palais impérial. Loti va rendre compte de ce séjour, et de celui qu'il fera au printemps 1901, dans son journal de voyage qui sera publié, en 1902, sous le titre *Les Derniers jours de Pékin*. Il y décrit avec emphase

ce qu'il voit de Pékin et de la Chine, les combats qui s'y sont déroulés et ses visites de la Cité Interdite. Logé dans un pavillon près du pont de Marbre, il couche dans un des lits de l'impératrice et dérobe : « deux petits souliers de l'impératrice pour les emporter comme part de pillage ». Ils sont toujours dans sa chambre chinoise de Rochefort, trônant parmi d'autres souvenirs de ce mémorable séjour.

De cette guerre des Boxers, de cette lutte contre les « diables étrangers », outre la vaillance de nos marins français, les récits des témoins nous conduisent à plusieurs observations : la très grande valeur au combat de l'armée japonaise, une forme de guerre nouvelle avec des alliés qui coopèrent avec efficacité, la dureté des combats contre une armée chinoise modernisée mais surtout la prise de conscience chez les Occidentaux de la naissance d'un nationalisme chinois. Les longues négociations qui suivirent révèlent l'habileté des Chinois et le peu de cohésion des Alliés dans la recherche d'un accord. Malgré les apparences, l'impératrice Ci Xi a bien tiré son épingle du jeu et, en janvier 1902, elle retrouvera cette Ville Impériale, qui selon Pierre Loti est « un des derniers refuges de l'inconnu et du merveilleux sur terre, un des derniers boulevards des très vieilles humanités, incompréhensibles pour nous et presque un peu fabuleuses ».

Bibliographie

- BOURGERIE R. et LESOUEF P. *La Guerre des Boxers*. Economica, 1998.
BAZIN R. *L'Enseigne de vaisseau Paul Henry*. Mame, 1932.
PONTEVÈS J. de. *Souvenirs de la Colonne Seymour*. Plon, 1903.
MABIRE J. *L'Été rouge de Pékin*. Fayard, 1978.
LOTI P. *Les Derniers jours de Pékin*. Julliard, 1991.

LE THÈME DU TRAVAIL EN LITTÉRATURE

Yves STALLONI

L'activité salariée, souvent contraignante et répétitive mais permettant d'assurer la subsistance de l'homme, et que l'on nomme « travail », n'est pas, autant l'admettre d'emblée, un bon sujet littéraire. Le temps passé aux champs, à l'usine, à l'atelier, au bureau, soit environ 4 000 heures par an à l'époque où Marx écrivait son *Manifeste*, encore près de la moitié aujourd'hui, semble globalement absent de la littérature. Trois explications peuvent être avancées pour expliquer cette absence.

En premier lieu, la personnalité des écrivains. Longtemps, celui qui faisait acte d'écrire était un aristocrate, ou du moins un privilégié qui remplissait ses moments d'oisiveté de distrayantes activités de plume. Larbaud, Proust, Gide, Mauriac fourniraient quelques exemples récents, nous dispensant de remonter à une époque où

l'écrivain était entretenu par de généreux mécènes. On comprend alors qu'il fût difficile à l'homme de lettres de parler dans ses œuvres d'un monde qu'il ne connaissait pas, qu'il côtoyait souvent sans voir. Parfois, quelques écrivains audacieux eurent la curiosité de s'informer, au nom du réalisme ou du pittoresque, sur certaines vies professionnelles. George Sand observa les paysans du Berry, Balzac les imprimeurs parisiens, Zola les mineurs du Nord, mais ces cas exceptionnels ne permettent pas de contester la règle suivant laquelle celui qui écrit n'est pas celui qui travaille, ce dernier n'ayant ni le temps ni les compétences pour se raconter.

Deuxième raison de ce divorce : le travail ne constitue pas une matière romanesque, poétique ou théâtrale. Jusqu'à la Renaissance, seules les activités nobles – la guerre, la

vie de cour, la galanterie – pouvaient faire l'objet d'une œuvre de fiction, chansons de geste, récits de chevalerie, poèmes courtois. L'émergence de la modernité nous a fait verser dans une littérature-loisir remplie de personnages légers, inactifs, de dilettantes aisés, de rentiers, de vacanciers, de marginaux. Quand le milieu choisi par l'œuvre littéraire est celui où des individus travaillent, le déroulement de l'intrigue se situe dans les marges de la vie active. Même si un jeu de connexions peut faire du travail un moteur de l'action, un prétexte aux relations humaines, comme pour le commerçant Octave Mouret chez Zola, le médecin Antoine Thibault pour Martin du Gard, ou le commissaire Maigret chez Simenon. Si, alors, l'activité professionnelle peut orienter la vie psychologique ou sociale du héros, elle n'est pas retenue ni évoquée pour elle-même. Devenu accessoire, le travail assume un rôle décoratif, pittoresque, exotique presque.

La troisième explication découle de la précédente et va justifier le propos qui suit. Quand le monde du travail pénètre la littérature, c'est toujours à partir de personnages au profil particulier. Fidèles à la préférence pour des figures de héros, les auteurs oublient de prendre en compte la dimension économique du métier au profit d'une peinture psycho-sociologique d'où se dégagera une image typée, simplifiée, spectaculaire du travailleur. Plutôt que le travail, activité peu prestigieuse, marquée par son étymologie honteuse (le *tripalium*, lieu de torture) et par la malédiction biblique (« C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain » *Genèse*, 3, 19), la littérature va, quand elle consent à le faire, s'attacher à celui qui l'exerce, le paria qui paie de sa souffrance la faute ontologique. Face à lui apparaîtront, rayonnants, les artistes, les penseurs, les oisifs, nimbés de la sublime auréole du génie pur et désintéressé. Ce n'est plus une absence du thème, c'est son détournement.

Ainsi, parler du travail en littérature revient à commenter quelques exemples particuliers regroupés autour de catégories professionnelles, réduites, le plus souvent, à des stéréotypes conventionnels. Nous en retiendrons trois qui, sans prétendre épuiser le sujet, constitueront peut-être une approche acceptable : le paysan, l'ouvrier, l'employé.

Le paysan

Le paysan est sans doute celui qui, pour des raisons historiques ou esthétiques, reçoit le meilleur traitement littéraire. L'image qui nous est offerte est, suivant le cas, idyllique, dépréciative, compatissante ou nostalgique.

Idyllique, quand le paysan devient le conservateur de précieuses valeurs ancestrales comme la terre, la nature, la famille, la tradition. Face à une civilisation corruptrice, à une vie urbaine malsaine, il est le garant de la permanence et du bonheur simple. La littérature bucolique de l'Antiquité, depuis Théocrite ou Virgile, véhicule ce message sous-jacent jusqu'au chef d'œuvre de Longus, au II^e siècle, *Daphnis et Chloé*. Toutes les pastorales, du Moyen-âge au XVIII^e siècle, de l'*Aminta* du Tasse à l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé, en passant par Ronsard ou Racan et ses *Bergeries*, s'attardent à cette imagerie convenue où bergers et pasteurs filent des amours délicates dans des paysages souriants. Ce

« mythe rose », comme on peut le nommer, réapparaît au XIX^e siècle avec, en particulier, les romans de George Sand : *La Mare au diable*, *Les Maîtres sonneurs*, *Le Meunier d'Angibault*, *François le Champi*. Mistral, dans *Mireille* ou Giono dans sa trilogie virgilienne (*Colline*, *Un de Baumugnes*, *Regain*) et plus encore dans *Que ma joie demeure* acclimatent cette peinture poétique et flatteuse d'un paysan proche de la nature qu'il préserve des miasmes du monde moderne.

Une peinture contestée par une autre tendance, développée déjà par la littérature médiévale, celle du manant, du bouseux, du vilain sans instruction ni savoir-vivre, tel qu'il apparaît dans *Aucassin et Nicolette*, dans le *Roman de Renart*, dans *Pathelin* ou dans les fabliaux. Cette représentation négative se retrouve chez Molière qui met en scène des paysans balourds, souvent bernés, ou chez La Fontaine qui peut toutefois corriger l'épaisseur du paysan, surtout quand celui-ci est originaire du Danube, en lui prêtant un certain bon sens. Moins ambigu est La Bruyère qui propose une vision empathique souvent citée : « L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible ; ils ont comme une voix articulée, et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine, et en effet ils sont des hommes ; ils se retirent la nuit dans des tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines ; ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé. » (*Les Caractères*, XI.) Les écrivains postérieurs se montreront plus sévères, tels Balzac dans *Les Paysans*, Flaubert, Maupassant dans ses romans ou contes comme *Le Petit fût*, qui montrent moins le paysan au travail, que dans sa vie sociale, et surtout Zola, dans *La Terre* (1887) qui contribue à accréditer l'image d'un rustre stupide et borné dont l'imbécillité congénitale se double d'une âpre cupidité.

À mi-chemin des deux excès précédents, se rencontre une peinture plus réaliste qui veut montrer le paysan dans sa vérité, courbé sur le sol, victime des aléas climatiques, de l'exploitation des grands propriétaires ou des progrès de l'industrialisation. Cette vision lucide est inaugurée, au tout début du XX^e siècle, par un livre devenu symbole, évoquant une révolte en Périgord, *Jacquou le croquant* d'Eugène Le Roy. La souffrance paysanne devient alors un sujet porteur, et l'on aime à célébrer l'attachement aux valeurs rurales chez René Bazin (*Le Blé qui se lève*), le courage dans l'effort chez Louis Hémon (*Maria Chapdelaine*) ou Ernest Pérochon (*Nêne*, 1920), le combat avec la nature ou avec les éléments chez Ramuz (*La Grande peur dans la montagne*). On trouve sous la plume de Louis Pergaud (*Les Rustiques*), d'Émile Guillaumin, (*La Vie d'un simple*, 1930) ou d'Henri Pourrat (*L'Homme à la bêche*) ou chez d'autres comme Moselly, Cressot et encore Giono, des descriptions sans complaisance du labour, des bonheurs simples de la vie rurale ou du bouleversement causé par l'arrivée des machines.

Enfin, pour freiner le déclin de la ruralité, est apparue à partir des années 1970 une littérature du « terroir », sorte de mémoire populaire restituant un mode de vie perdu susceptible de plaire aux citadins nostalgiques

et soucieux d'environnement. Alors que le monde de la paysannerie connaît un irréversible déclin, la pensée post-moderne relayée par la sensibilité écologique, entretient ainsi le mythe du « retour à la terre ».

L'ouvrier

D'autant que l'exaltation des vertus paysannes doit faire ressortir, par contraste, les vices réels ou supposés d'une nouvelle classe de travailleurs, le prolétariat urbain. La figure de l'ouvrier, qui se développe avec la naissance de l'industrialisation, vers le début du XIX^e siècle, se réduit, elle aussi, littérairement parlant, à un certain nombre de clichés. Certains sont positifs, comme celui du prolétaire attendrissant, tel le brave menuisier de George Sand dans *Le Compagnon du tour de France*, les pêcheurs de Hugo dans *Les Travailleurs de la mer*, en attendant ceux de Pierre Loti dans *Pêcheurs d'Islande*, la servante Félicité dans *Un Cœur simple* de Flaubert. L'école naturaliste s'attachera de son côté à peindre avec une fidélité teintée de complaisance cette créature moderne et mal connue qu'est l'ouvrier. Les frères Goncourt exploitent la veine dans *Germinie Lacerteux*, histoire d'une domestique, comme le feront Alphonse Daudet dans *Jack*, où le jeune héros est placé en apprentissage chez un forgeron, ou Huysmans dans *Les Sœurs Vatard*, en attendant, au XX^e siècle, Louis Guilloux et son admirable *Sang noir* (1935), Eugène Dabit, auteur de *Hôtel du Nord*, qui deviendra un film à succès, Henry Poulaille pour *Les Damnés de la terre*, Georges Navel dans un remarquable ouvrage autobiographique intitulé *Travaux*, paru en 1945, dans lequel le narrateur est successivement apprenti ajusteur à Lyon, ouvrier chez Citroën à Saint-Ouen, terrassier dans l'arrière-pays niçois, puis journalier aux marais salants de Hyères

Navel reprenait ici une tradition qui a contribué à réhabiliter l'ouvrier, celle de l'écriture. Il se souvenait peut-être d'Agricol Perdiguier, surnommé « Avignonnais la Vertu » auteur des *Mémoires d'un compagnon* publiés en 1854, de Marguerite Audoux racontant sa vie de couturière dans le Paris de la Belle Époque (*Marie-Claire*), de Charles-Louis Philippe, de Pierre Dupont à qui on doit un *Chant des ouvriers* salué par Baudelaire, ou de Charles Poncy, le poète maçon toulonnais, qui, découvrant la littérature dans un exemplaire de *l'Athalie* de Racine, se lance dans l'écriture et deviendra le protégé de George Sand.

Mais l'ouvrier n'est pas toujours aussi bien traité dans les livres. Conformément au rapprochement décrit par Louis Chevalier entre « classes laborieuses » et « classes dangereuses », l'homme qui travaille de ses mains est représenté souvent comme un être bestial, ivrogne, parfois voleur. Balzac, au début de *La Fille aux yeux d'or*, trace un portrait féroce dont voici un extrait : « L'ouvrier, le prolétaire, l'homme qui remue ses pieds, ses mains, sa langue, son dos, son seul bras, ses cinq doigts pour vivre ; et bien, celui-là qui, le premier, devrait économiser le principe de sa vie, il outrepassa ses forces, attela sa femme à quelque machine, use son enfant et le cloue à un rouage. » Eugène Sue affecte son personnage nommé Morel de tares semblables dans *Les Mystères de Paris*. Zola, dont les fictions littéraires marquent l'apothéose de l'ouvrier, sait peindre des travailleurs estimables et

courageux, comme certains mineurs de *Germinal*, mais il peut aussi, dans *l'Assommoir* par exemple, succomber à la mythologie de l'ouvrier brutal et ignare avec la figure du zingueur Coupeau (rendu inapte au travail à la suite de son accident) et de ses camarades de beuverie : Bibi-la-Guillade, Mes Bottes, Bec Salé. Face à ces mauvais ouvriers, apparaît Gervaise, l'estimable blanchisseuse : « Elle avait trié le linge, mis à part les quelques pièces de couleur. Puis après avoir rempli son baquet de quatre seaux d'eau froide, pris au robinet, derrière elle, elle plongeait le tas du linge blanc ; et, relevant sa jupe, la tirant entre ses cuisses, elle entra dans une boîte, posée debout, qui lui arrivait au ventre ». Il faudrait citer aussi *La Bête humaine* et l'étrange relation du cheminot Lantier avec la *Lison*, sa locomotive à vapeur.

L'épisode de la Commune accroîtra la méfiance à l'égard de certains ouvriers perçus, par leur engagement, comme des révolutionnaires ou des anarchistes. Vallès, dont le héros Jacques Vingtras déclare à son père professeur vouloir devenir ouvrier, inaugurerait, dans *L'Insurgé*, dernier volet de la trilogie, une littérature de la révolte qui réapparaît plus tard dans *Les Raisins de la colère* de Steinbeck ou dans des livres plus ou moins familiers, comme *Le Premier Choc* d'André Stil, *Élise ou la vraie vie* de Claire Etcherelli ou *Les Prolos* de Louis Oury. La traditionnelle révolte de l'ouvrier exploité trouve à s'alimenter du développement du travail à la chaîne dont on trouve une trace, parmi divers exemples, dans *Le Voyage au bout de la nuit* de Céline où Bardamu, engagé dans les usines Ford de Détroit, fait l'expérience de la mécanisation : « On en devenait machine aussi soi-même à force et de toute sa viande encore tremblotante dans ce bruit de rage énorme qui vous prenait le dedans et le tour de la tête et plus bas vous agitant les tripes et remontait aux yeux par petits coups précipités, infinis, inlassables. »

Une variante militante nous est offerte avec la figure du « rouge », du communiste, tel qu'il apparaît chez Aragon, dans *Les Communistes*, chez Paul Nizan dans *Le Cheval de Troie* ou chez Roger Vailland dans *325 000 francs* ou dans les témoignages recueillis par Simone Weil dans *La Condition ouvrière*. Ces exemples, pourtant, ne réussissent pas à masquer la progressive disparition de l'ouvrier et du travail manuel de la littérature, effacement qui reproduit les mutations du monde économique et social.

L'employé

Le relais est pris en partie par une troisième figure de travailleur qui fait pendant aux deux précédentes, et que le développement de ce que l'on nomme « le secteur tertiaire » a répandu, au point d'être aujourd'hui dominante, c'est celle de l'employé.

Alors que l'on pourrait attendre que ceux que l'on a nommé « les cols blancs » se tirent dignement de leur représentation littéraire, le résultat est tout autant négatif, sinon plus. Le bureaucrate – le mot est vite devenu péjoratif –, appelé chez Courteline « rond-de-cuir », n'a pas bonne presse. Il est insignifiant, presque anonyme, vivant confiné dans un lieu clos, s'occupant à des activités stériles, penché sur des chiffres ou des lettres, victime d'une hiérarchie oppressive, privé de

responsabilités ou d'initiatives. Cet employé est le plus souvent un médiocre, un timide à la vie étriquée et au physique ingrat. Il ne pense qu'à ne pas trop se fatiguer dans son emploi et gravir les échelons d'une carrière sans risque. Le caricaturiste Daumier nous a laissé du personnage quelques images frappantes, affecté de lunettes et paré des conventionnelles manches de lustrine.

Le personnage apparaît déjà chez Balzac, auteur d'un roman qui a précisément pour titre *Les Employés* où s'affrontent les deux chefs de bureau Rabourdin et Baudoyer. On le retrouve sous le nom d'Akaki Akakiévitch dans *Le Manteau* de Gogol, où il est présenté comme « un fonctionnaire pas bien remarquable » ; ou sous le nom de Bartleby dans la superbe nouvelle de Melville *Le Scribe*, où il affiche une « silhouette lividement nette, pitoyablement respectable, incurablement solitaire » ; ou sous le nom de Folantin dans le livre de Huysmans *À vau-l'eau*, « boiteux, malingre, vieux de quarante ans », enfermé dans « le vide de sa vie murée ».

À leur tour Flaubert ou Maupassant ont montré des employés ridicules et mesquins, métaphores grotesques d'une administration tatillonne et pléthorique, elle-même métaphore de la civilisation urbaine, poussiéreuse, déshumanisée, enfermée dans des tâches répétitives dépourvues de sens, absurdes parfois, comme le traduit Kafka, dans *Le Procès* ou *Le Château* dont les héros, Joseph K et K, se heurtent aux immobilismes d'une machine administrative ou judiciaire obscure. Rimbaud, qui les nomme « Les Assis », en propose une vision poétique qui relève de la charge :

*Ces vieillards ont toujours fait tresse avec leurs sièges,
Sentant les soleils vifs percaliser leur peau,
Ou, les yeux à la vitre où se fanent les neiges,
Tremblant du tremblement douloureux du crapaud.*

Plus près de nous, il faudrait citer la figure mémorable d'Adrien Deume dans *Belle du Seigneur* d'Albert Cohen. Ce « fonctionnaire international » à la SDN, épais et prétentieux, marié à la belle Ariane que va lui ravir Solal, est enfermé dans l'exercice routinier et stupide de son travail de bureau. Ionesco dans son théâtre (*Amédée ou comment s'en débarrasser*, *Rhinocéros*) a brossé une caricature amusante de ces employés fades dont Bérenger est, avant sa révolte, un spécimen représentatif. On peut encore trouver des portraits de ce type, parfois agrémentés d'exotisme, dans *Stupeur et tremblements* d'Amélie Nothomb, chez Michel Houellebecq ou chez Yves Pagès.

Au total les trois catégories majeures de l'univers professionnel, le paysan et l'ouvrier, devenus minoritaires aujourd'hui, et l'employé, dominant à notre époque, ont ceci de commun, c'est d'être victimes d'une représentation littéraire globalement stéréotypée et plutôt défavorable. On verrait, en creusant le sujet, que d'autres corporations, dont il n'a pas été question ici faute de temps, sont l'objet de traitement parfois plus nuancé, comme celle des patrons qui peuvent être montrés acharnés et courageux – ainsi le Birotteau de Balzac –, généreux et bons – tel monsieur Madeleine, alias Jean Valjean dans *Les Misérables* – mais qui apparaissent aussi comme des exploiteurs sans scrupule (chez Zola par exemple). Ou les intellectuels, catégorie floue qui pourrait englober les employés, mais où l'on placerait aussi les cadres, les écrivains, les enseignants, les magistrats, les journalistes, les artistes, les étudiants, vaste confrérie de l'esprit caractérisée par sa complaisance pour la vaine spéculation, sa méconnaissance des réalités du monde, son idéalisme utopique. Ou, mieux lotis, les ingénieurs, héros mythiques de la modernité et du progrès, dont Jules Verne a donné une image particulièrement gratifiante. Ou les médecins, dont a parlé ici avec finesse, il y a quelques années, notre regretté collègue Jean-Max Tixier¹. Ou, pourquoi pas, les militaires, les ecclésiastiques et, même, les exclus du travail, parasites délibérés, oisifs professionnels ou chômeurs occasionnels.

Cette énumération prouverait que, contrairement à notre hypothèse de départ, le travail n'est pas totalement absent de la littérature, ce dont il nous faut bien convenir. À condition de préciser immédiatement que cette présence est rare (alors que le travail occupe l'essentiel de la vie), lacunaire (ne sont présentés que les métiers ou les moments spectaculaires), conventionnelle (limitée à quelques images d'Épinal), parfois idéologique (le labeur de l'homme est le ressort de ses revendications) – rien en somme de très fidèle ou de très complet. On ne doit pas s'en offusquer : la fonction de la littérature est moins de témoigner que d'offrir du rêve ou d'ouvrir à la réflexion. Et la lecture restant une activité de loisir, on devine qu'il est plus plaisant d'y retrouver les cigales que les fourmis.

Notes

- 1 TIXIER, Jean-Max. « Le Roman médical ou médecine et littérature » In : *Bulletin de l'académie du Var*. 2007, p. 159.

DE LA SOLITUDE

Albert HADIDA

La solitude est la situation de quelqu'un qui, momentanément ou non, se trouve séparé de ses semblables. C'est aussi l'état d'une personne qui, intentionnellement ou pas, vit sans la moindre compagnie. C'est enfin l'état d'un individu qui, par manque d'amitié, d'amour ou d'affection, peut se sentir abandonné par la société.

La solitude peut faire suite à une absence, à un deuil ou encore à un célibat, que ce dernier soit délibéré ou pas. « Je me sens seul » peut vouloir dire : « Je suis triste car je n'ai d'importance pour personne » ou encore, « J'ai besoin de contacts, je n'ai personne sur qui m'appuyer, je n'ai pas d'ami, je ne reçois pas le moindre message d'amour et j'en souffre ». Le manque affectif mène le plus souvent à la tristesse, mais parfois aussi à la peur ou à la sensation d'être un étranger. En l'absence de contact affectif, l'enfant demeure un être asocial. C'est le syndrome dit de « l'enfant sauvage »

Les différents aspects de la solitude

La solitude est un état de fait (un choix délibéré ou un fardeau), mais c'est aussi un sentiment. C'est ce qui permet de décrire deux grands types de solitude : la solitude physique et la solitude psychique.

La solitude physique objective

La solitude objective est un fait observable, c'est l'isolement c'est-à-dire la privation de compagnie humaine, la mise hors du circuit social. Cette solitude peut être choisie ou subie, nous y reviendrons.

La solitude psychique subjective

La solitude subjective est un phénomène vécu qui échappe à l'observation. C'est un état d'âme d'ordre émotionnel, source d'angoisse. Il mérite d'être dompté par la conquête de son indépendance morale. Car si nous recherchons un encouragement dans notre entourage, notre existence perd de sa réalité et de sa consistance. C'est ce que j'appelle « vivre par procuration ». C'est là la réelle signification de : « L'enfer, c'est les autres », de Sartre, qui, de ce point de vue, s'est toujours trouvé mal compris. « Je suis intimement convaincu du contraire », lui répond l'abbé Pierre, en ajoutant : « L'enfer, c'est soi-même coupé des autres ».

Au total, l'état d'isolement correspond à la solitude objective, le sentiment de solitude à la solitude subjective. Un état d'isolement n'engendre pas nécessairement un sentiment de solitude. À l'inverse, celui-ci peut naître chez des personnes fort bien entourées. Mais, le plus souvent, l'isolement physique et l'isolement psychique

sont intimement liés. Ce qui nous conduit à envisager d'autres aspects particuliers de la solitude.

Les formes cliniques de la solitude

Les mille et une facettes de la solitude

La solitude peut se qualifier ou se conjuguer de diverses façons.

Selon son humeur, on peut trouver la solitude : accablante, amère, douloureuse, dramatique, effroyable, insupportable, intolérable, pénible, tragique, ou bien chaste, hautaine, orgueilleuse, paisible, sereine.

Cette solitude peut aussi se conjuguer. C'est ainsi que l'on peut : aspirer à la solitude, y prendre goût, la rechercher, en avoir besoin, s'y complaire, savourer un moment de solitude, respecter ou troubler la solitude de son voisin, affronter, supporter la solitude, y être voué, s'y retirer, s'en accommoder, en jouir, briser sa solitude, lutter contre elle, la surmonter, la découvrir, la connaître, être en proie à la solitude, endurer la solitude, y échapper, y être condamné, livré, réduit, en avoir peur, horreur, s'y réfugier, la craindre, la fuir, se sentir envahi par elle, en ressentir cruellement le poids.

Mais même si l'on peut décrire la solitude de mille et une façons, il n'y a guère que deux manières d'y parvenir. La solitude peut être choisie ou subie et, dans les deux cas, peuvent en résulter des effets nuisibles ou salutaires.

Les méfaits de la solitude

La solitude peut détruire. La solitude qui détruit est celle qui se vit dans l'isolement dont l'aboutissant est le silence. C'est également celle qui, étant subie, est génératrice de stress. En voici quelques exemples :

- La solitude en famille par absence de dialogue entre parents, enfants ou conjoint.
- La solitude de l'enfer carcéral dont un aspect particulier est celui de l'être pris en otage dans une geôle lointaine, et qui meurt de solitude et de désespoir.
- La solitude de l'enfer hospitalier où le regard et le sourire d'un proche valent bien des anxiolytiques, et où la main de la fillette tenant celle de l'aïeul mourant vaut toutes les pompes à morphine du monde.

Le cas de la femme seule est un cas particulier. La solitude est alors souvent le fait d'un accident de la vie, faisant que du jour au lendemain, une femme, désormais, vivra seule, désemparée. Alphonse Allais, humoriste de talent, prétendait que l'unique moyen de faire cesser la solitude d'une femme, c'est de la partager avec elle.

Mais la solitude n'est pas toujours malfaisante ; elle peut avoir des aspects positifs.

Les bienfaits de la solitude

La solitude a son utilité lorsqu'elle est librement consentie. C'est une solitude qui construit, menant à la créativité des artistes, des gens de lettres, des chercheurs ou encore des cinéastes. C'est le cas de Jean-Pierre Melville qui avait coutume de s'enfermer dans le sombre silence d'un chalet aux volets clos pour mettre de l'ordre dans ses idées lors de la réalisation d'un film.

Néanmoins, nous ne saurions oublier dans cette affaire que la présence d'autrui nous est indispensable, car elle nous protège autant qu'elle nous menace. « La pire des solitudes, disait Paul Valéry c'est d'être encore là pour les autres quand on n'y est plus pour soi-même. » C'est là tout le sens de l'identité personnelle qui est en nous. Il en résulte tout naturellement qu'en apparence, la solitude possède deux visages.

Les deux visages de la solitude

L'on pourrait en effet opposer deux solitudes : la bonne et la mauvaise. La mauvaise solitude, noire, pesante, où l'on se sent abandonné. La bonne solitude, vraie valeur refuge. Au demeurant, peut-être n'en existe-t-il qu'une seule qui a l'art de changer de visage selon le regard que l'on porte sur elle.

Est-elle une grâce ou une malédiction ? Personnellement, je vote pour la grâce. Pour vivre, il faut avoir été regardé, aimé, porté, ne serait-ce qu'une seule fois. À partir de là, tout est possible, et l'on ne sera plus jamais un enfant perdu. Dès lors, on peut considérer la solitude comme une façon de se préserver. D'ailleurs, dans les sociétés antiques, la solitude était liée à la sagesse, alors qu'aujourd'hui le solitaire ressemblerait plutôt à un marginal.

Mais la plus grande solitude est peut-être celle qui se vit à deux. Deux romancières se sont exprimées à ce sujet. Comme la Suédoise, Hjalmar Soderberg qui écrit : « Je crois à la volupté de la chair et à l'irréparable solitude de l'âme. » Ou la Canadienne Anne Bernard qui affirme : « Faire l'amour, c'est encore le meilleur remède contre la solitude. »

Petite anecdote de famille : Rémi, six ans, à sa mère : « Pourquoi vous disputez-vous ? » Sa mère : « Tu sais, la vie à deux, ce n'est pas toujours facile. » Rémi : « Oh, même la vie à un. »

L'éloge de la solitude

La solitude est un thème rejeté, car on l'associe le plus souvent à la séparation, au deuil, à l'abandon. En réalité, cette solitude peut nous révéler la richesse intérieure qui va nous ouvrir aux autres. Car si la solitude que l'on subit est insupportable, elle peut être profitable, à la condition de la dominer. Être seul est une façon douloureuse, certes, mais utile pour se découvrir. La solitude est perçue comme une épreuve après un deuil ou un abandon venons-nous de dire. L'angoisse nous guette si personne ne nous attend chez nous le soir. La solitude fait peur parce qu'elle s'apparente à l'inconnu. Personne à qui parler, à se confier, à qui demander conseil ou

réclamer soutien. C'est le moment d'une traversée du désert où il faut s'aimer soi-même afin d'aimer l'autre, non pour ce qu'il peut avoir, mais pour ce qu'il est.

Mais rien ne nous empêche de lutter contre elle.

La lutte contre la solitude

La lutte contre la solitude peut se faire par divers moyens.

Assumer sa solitude

Nous avons vu que l'isolement physique et l'isolement psychique sont indissociables. Dans ce cas, il est diverses manières d'assumer sa solitude.

- Porter éternellement le deuil de l'autre. C'est l'attitude négative des personnes âgées qui ont perdu leur conjoint.
- Faire bon usage de la solitude. Il faut apprendre à se délivrer de la hantise de l'autre, afin d'être capable de se satisfaire de soi-même.
- Rompre la solitude. La plupart d'entre nous n'aimant pas se sentir seuls cherchent à rompre cette solitude. Ceux qui manquent d'estime de soi cherchent à prendre au lieu de donner. Les autres savent donner avant de recevoir.

Vaincre la solitude

Nous sommes tous seuls à des degrés divers. Cette solitude sera associée au plaisir ou à la souffrance selon la forme de nos liens à autrui.

Voici quelques suggestions.

- Identifions nos émotions, nos forces et nos faiblesses.
- Faisons le point sur notre entourage.
- Cherchons le fil conducteur de notre vie en respectant l'autre sans cesser d'être nous-mêmes.

La solitude, paradoxe du monde moderne

Le résultat thérapeutique de tous ces efforts est paradoxal. La solitude est l'éclipse des liens avec autrui, l'isolement en est la privation. À l'époque où la communication atteint la perfection, les relations humaines demeurent d'une affligeante pauvreté. Nous pourrions citer le sentiment de solitude qui envahit certains salariés théoriquement entourés au sein d'entreprises immenses. Ils se sentent tellement ballottés, méprisés, dédaignés, dépréciés, humiliés, frustrés, abandonnés qu'ils peuvent en arriver à un ultime geste de désespoir.

Cela prouve bien que la présence de l'autre est indispensable à la vie. On ne saurait imaginer une vie sans des rires partagés, sans la chaleur d'un regard, ou le contact d'une main aimante. Qu'il est doux de savoir que, tout près de vous ou même fort loin, il est quelqu'un qui vous aime et dont vous occupez les pensées.

Conclusion

En guise de conclusion, relevons ce qu'ont pu en dire les écrivains, les musiciens, les religieux, sans oublier certains amateurs de solitudes inaccoutumées.

Par exemple Jacqueline de Romilly, dans *Les Roses de la solitude*, un petit chef d'œuvre de littérature et de sensibilité, le tout empli de tendresse et de poésie,

un écrit naïf où cette académicienne chère à tous les humanistes, s'est tout simplement surpassée.

Ou encore Albert Camus dont la vie et l'œuvre sont emplies de solitude. Dans *l'Exil et le royaume*, il analyse la solitude de l'homme, le tragique de son face-à-face avec la nature, en gardant les yeux ouverts sur la lumière comme sur la mort. Sans entrer dans le détail des six nouvelles qui composent l'ouvrage, retenons-en deux, *La Femme adultère* et *L'Instituteur*. Toutes deux résument le destin de personnages exilés, chacun à sa manière, cherchant à retrouver le royaume perdu de la communion avec soi-même et avec autrui. L'héroïne de la première connaît l'extase en contemplant le désert. Elle trompe froidement son mari avec la beauté fulgurante d'une nuit étoilée dans le Sud marocain. Et c'est, nue dans le désert, qu'elle connaît dans la chaleur du sable une divine nuit d'amour. Quant au personnage de *L'Instituteur*, qui n'a pourtant pas trahi l'Arabe meurtrier, il est suspecté par les autres et condamné à la solitude.

Dans *l'Étranger*, Camus décrit l'absurde, certes, mais aussi la solitude de Meursault face à ses accusateurs. Camus dans sa défense des Pieds-Noirs est lui-même seul face à Sartre et tous les autres qui feignent de ne pas le comprendre. Et, il y a cinquante ans, Jean Vilar écrivait : « Pour bien des comédiens ou gens de théâtre, la disparition de Camus est grave. Elle accentue notre solitude. »

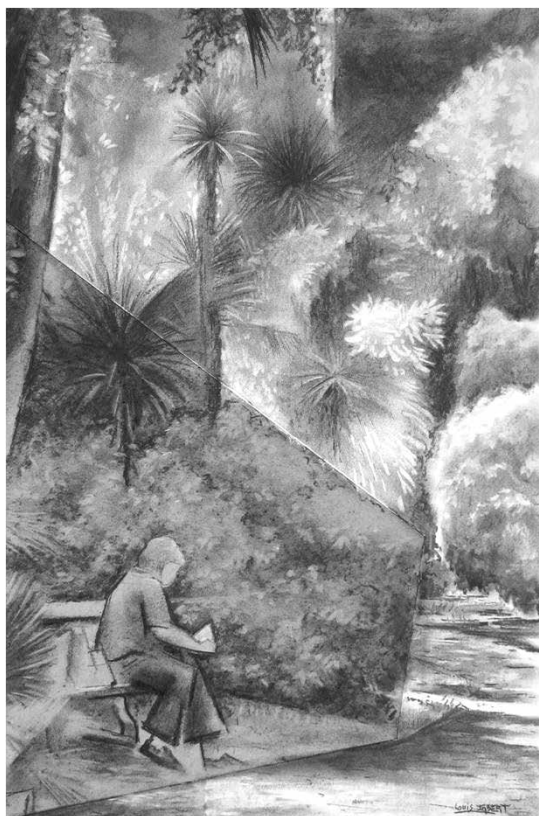
Parmi les musiciens, l'un d'eux tout particulièrement a célébré le thème, c'est Henry Purcell qui a écrit une ode, un hymne, en anglais *an anthem*, intitulé *Ô solitude*, morceau d'une immense beauté. La musique est sublime,

envoûtante au possible, d'une pureté absolue destinée à faire la paix avec soi-même.

Nous pourrions enfin parler de la solitude des ordres contemplatifs, tel celui des Carmélites bien spécifique. Les sœurs du Carmel sont vouées au silence, mais ignorent la beauté des espaces inhabités. Pour elles, leur désert est intérieur. Les Carmélites passent insensiblement de la méditation à la contemplation. La méditation n'est qu'un début, car lorsque la lumière divine envahit l'âme ensevelie par le silence, la voie de l'union leur est ouverte. Quant à la contemplation, elle peut être acquise ou bien infuse, et c'est alors dans le mystère que sera découvert un Dieu au dessein non moins mystérieux.

À côté de cette solitude toute mystique, il en est une qui lui ressemble, et d'un autre ordre, naturel. Cette solitude envahit certains lieux privilégiés, éloignés du monde, où la vie est rare. Ces lieux sont les déserts qui sont tout à la fois déserts, désertiques et désertés. Mais il est bien d'autres sites où la solitude s'allie au silence et, eût dit Pascal, d'un autre ordre, surnaturel. Ainsi la haute montagne, la haute mer à la pureté absolue, mais toutes deux emplies de funestes dangers, les fonds sous-marins au silence impressionnant, les grottes et cavernes à la profondeur saisissante, tous ces lieux sont de véritables parangons de grandeur.

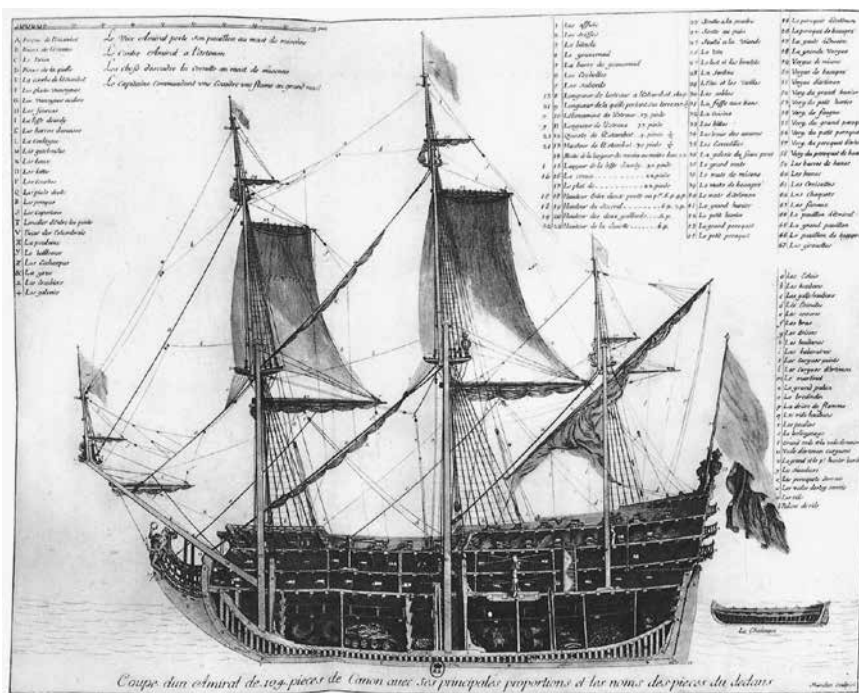
Tous ceux que leurs pas ont conduits en ces endroits sublimes en parlent avec une émotion d'une rare intensité, même s'ils ne s'y aventurent que rarement seuls. Certains en reviennent littéralement ivres de bonheur et de solitude, eux qui, selon le fameux mot de Nietzsche, ne vont plus désormais souffrir que de la multitude.



Un coin de parc. Louis Imbert, gouache.

RICHELIEU, GRAND MAÎTRE DE LA NAVIGATION ET LA SOCIÉTÉ DES GENS DE MER

Christiane VILLAIN-GANDOSI



L'état de la flotte à l'arrivée de Richelieu, grand maître de la navigation

« La navigation depuis longues années délaissée, vaisseau errant, à la merci des vents, n'ayant point de gouvernail, desmaté de tous ses mâts », voilà l'épave lamentable que Richelieu, investi, en octobre 1626, de l'autorité suprême en matière maritime entreprenait de conduire à bon port. Sur les côtes tout est « en voie de ruine », et « le commerce en descheance », écrit Séguiran en 1633. Les causes économiques, politiques de cette situation ont été perçues et analysées par les contemporains ; mais ceux-ci ont été conscients également de facteurs d'ordre plus psychologique : Fournier, dans son *Hydrographie*, en 1643, évoque « le mespris que les Nobles, et personnes riches font du trafic par mer ».

L'ambition de Richelieu est de donner davantage de moyens à la monarchie et d'engager un processus de « royalisation » de la marine, en concentrant toutes les charges féodales et royales entre ses mains. Bien convaincu que « quiconque est maistre de la mer a ung grand pouvoyr sur la terre », Richelieu, « grand maistre de la mer, chef et surintendant général de la navigation et commerce de France » comprit qu'il pourrait ainsi la « brider ». L'édit d'octobre 1626, renouvelé en juin 1629, créé pour la première fois une sorte de « ministère » de la Marine, du Commerce et des Colonies, chargé,

en fait, sinon en droit, de l'administration des ports et des gens de mer, — et c'est le sujet qui nous intéresse plus précisément —, de la police de la navigation, des compagnies de commerce, de la préparation de la guerre, de la sûreté des côtes et de la protection du trafic marchand. Le « Règlement pour la navigation et la sûreté du commerce », élaboré en 1628, publié en 1630, projetait l'entretien de quarante-cinq vaisseaux de guerre, la création d'écoles de canonnières et de pilotes hydrographes. La *Couronne* qu'on mit une dizaine d'années à construire compléta le programme élaboré.

En fait, en 1636, les forces navales du Ponant se composaient de trente-cinq vaisseaux de ligne, douze navires de soutien, trois frégates, six brûlots ; ils étaient dotés d'un millier de canons et de 5 500 hommes d'équipage. Constamment obligée de faire face aux Barbaresques, la flotte du Levant était moins déshéritée, à l'arrivée de Richelieu, que celle du Ponant. Le Cardinal, après avoir parlé d'avoir « toujours en nos ports quarante galères », ne s'occupa d'en porter le nombre à vingt-quatre qu'à la veille de la guerre avec l'Espagne, en 1635. L'année même, il pouvait en mettre en ligne 21, avec 9 755 hommes — dont 3 734 tirant l'épée. À ce chiffre, il faut ajouter une demi-galère, un brigantin subtil, quatre brûlots, quatre felouques ainsi que les vingt compagnies du régiment des galères spécialement créé à la requête du lieutenant-général de Forbin.

Le témoignage des écrits du temps

De ce spectaculaire essor témoignent les écrits du temps. S'il est vrai qu'il faudra attendre les réformes de 1669 et leurs principales conséquences sur le personnel et le matériel de la flotte, pour que la marine tourne définitivement le dos au passé, il n'est pas inutile d'analyser comment les contemporains ont perçu les changements produits au cours de cette étape importante dans l'histoire de la marine.

C'est ce point de vue des contemporains que nous avons choisi d'évoquer pour notre analyse. La description des tâches à bord témoigne de la genèse d'une pensée qui devient plus systémique.

Fournier rappelle — avec un certain contentement — les « lieux principaux où les Français trafiquent par mer ». Cette ouverture du monde, liée nécessairement à l'idée de progrès, de modernité, de rationalisation de la pensée se retrouve donc évoquée dans les premiers traités de navigation, les premiers dictionnaires. On discerne en eux l'image que les hommes se sont fait d'une époque donnée, du monde, d'eux-mêmes, des relations que les mots leur ont permis de nouer. Le père Fournier, dans son *Hydrographie*, entreprend une véritable réhabilitation des gens de mer, — des gens de mer embarqués, « tous ceux qui participent à la conduite d'un navire », « qu'on a grand tort de tenir pour demy barbares », car ils sont chargés, dit-il, de « porter la Foy aux extremités du monde ».

Classification de la société des gens de mer au Ponant et au Levant

Fournier entreprend une classification de cette société des gens de mer — qui apparaîtra donc comme une communauté organisée — pour les marins du Ponant, qui ont sa préférence : son « Nous autres, de l'Océan » est significatif à cet égard. Cette classification débute par l'étude des *Officiers nécessaires à une Armée Navale* qui ont à leur tête le « chef d'esquadre ou Général de la Flotte ». Vient ensuite le *capitaine*. Il doit être « homme d'autorité, de bonne Maison et de grande expérience », mais ajoute-t-il « l'expérience sans doute est préférable à la naissance », témoignant par là de l'éclectisme pratiqué par Richelieu, si l'on en croit ses instructions données au commandeur de La Porte : « Je désire plustost de gros mariniez vaillans, nourris dans l'eau de la mer et la bouteille, que des chevaliers frisés ; car ces gens là servent mieux le Roy ». Sa fonction ne se confond pas en principe avec celle du *maître*. Mais, s'il demeure essentiellement le chef de l'expédition maritime, il joint désormais à cette fonction une responsabilité technique, celle de la manœuvre et de la navigation qui ne lui appartenait pas autrefois. Viennent ensuite les *lieutenants* et *enseignes*. Le *sergent*, le *caporal*, le *capitaine d'armes* et l'*armurier* se succèdent dans cet ordre dans la hiérarchie. *Soldats*, *canonniers*, dont le chef est le « *maistre canonnier* » ou « *connestable* », *fifres* et *trompettes* complètent ce tableau des gens de guerre embarqués.

Parmi les gens du bord qui ne participaient pas habituellement à la manœuvre et à la navigation, ceux que les Espagnols appelaient *officiales de nao* et que

Fournier appelle « Officiers nécessaires dans un Vaisseau pour estre bien policé », figurent l'*aumônier*, l'*écrivain* — qu'on appelle aussi, *commis*, *facteur* ou *agent* — le *chirurgien*, nom que prend le maître barbier à partir de la fin du XVI^e siècle, lorsqu'il abandonne ses fonctions capillaires pour se consacrer uniquement à soigner les blessés et les malades. Il est entouré de « garçons qu'ils nomment *frater* » et d'un « *maistre apotiquaire* ». Le *maistre valet* est chargé de l'achat et de la distribution des vivres. Quant au *cuisinier*, ses fonctions sont évidentes. Fournier fait remarquer que dans les flottes d'Espagne, « chascun est tenu de faire cuire son manger, tellement que quelquefois il se voit plus de quatre-vingt ou cents pots au feu à la fois Les François et Hollandois ne font pas de mesme, car ils ont un cuisinier pour tous, et mangent six ou huit dans un plat ».

Le premier des *Officiers nécessaires à un Vaisseau pour le conduire et gouverner*, c'est le « *Maistre ou Patron* ». Dans ce monde aux frontières professionnelles qui restent encore incertaines, la situation et les fonctions du maître, surtout pour les petits bâtiments armant au commerce, n'étaient pas simples, puisque ce marin était souvent, de façon occasionnelle ou permanente, un armateur et un marchand. Au Levant, le patron est un personnage ambigu qui assume bien des fonctions du maître, sinon toutes. Dans Cleirac, dans Fournier, *maître* et *patron* sont pris comme équivalents, car le maître des navires du Ponant ne se laisse pas davantage enfermer dans une définition étroite.

Les théoriciens de ce début du XVII^e siècle distinguent bien les différentes fonctions du pilote « lamaneurs, locmans ou lomens ». Déjà sous la Renaissance, il pouvait fort bien, comme maître du navire, être lui-même son propre pilote, ou comme pilote, être embarqué, à l'occasion, sur des navires dont il n'était ni l'armateur, ni le maître.

Entre le maître et les compagnons s'interposait le *contre-maître*. Fournier distingue ensuite les « *esquimans* » ou « *maistres de mizaines* ». Cleirac mentionne le *bosseman*, les *quartiers-maîtres* qui portent également le nom de *compagnons de quartiers* ou de *quaterniers*. Viennent ensuite le *calfat* ou *calfateur*, le *charpentier* ou *maistre de hache*, le *tonnelier*, le *trévier*. Il faut faire une distinction entre les *mariniers* « qui entendent l'art de naviguer, et font tout le travail d'en haut » et les *gourmettes* qui « servent à tout le gros travail ». Parmi ces tâches une place est réservée à celle des « *trinquers*, qui ont soin des cordages et voiles quant il faut les raccourtir », de l'*agréeur* qui « est celui qui passe le funin, frappe les poulies, oriente les verges », du *gouverneur* qui « tient à son tour et selon son ordre la barre du gouvernail », du *tanqueur* qui « est celui qui va quérir à bord ou les hardes, ou les personnes pour les mener dans le vaisseau par la planche ». Viennent ensuite les *pages* ou *garçons de navire*, ou *fadarins*, ou *mousses* ou *tabourineurs*. Fournier fait rentrer les *passagers* — ou « pellerins » au Levant — dans la catégorie des gens de mer occasionnels : « ce sont ceux qui payent fret pour le port de leur personne et hardes le passager est obligé d'aider et assister le patron en toutes choses, et ne l'abandonner iusques au terme et lieu convenu ».

La troisième partie des gens de mer comprend tout ce qui concerne la *Bourgeoisie et Auitaillement d'un Vaisseau*. Il faut dire que dans la navigation marchande, le bourgeois du navire ou le maître assumèrent très souvent l'avitaillage eux-mêmes jusqu'au jour où les voyages au long cours et la grande pêche à Terre-Neuve vinrent scinder en deux opérations distinctes l'armement et l'avitaillage du navire hauturier.

L'équipage d'un vaisseau de 600 tonneaux se composait, outre le capitaine et le lieutenant, du maître d'équipage, de quatre pilotes, treize officiers subalternes, seize canonniers et deux cent cinquante matelots. La *Couronne* en 1638 – d'un port de 1 200 tonneaux – embarquait 590 hommes. Au Levant, toutes proportions gardées, le chiffre total des gens de mer embarqués sur les galères est à peu près identique : en 1630, la galère quinqueraime avait 442 hommes à bord, la septirame, 546, la *Réale*, 661.

Après la *Stolonomie*, traité anonyme dédié à Henri II, c'est dans l'ouvrage de Hobier, rédigé en 1622, que l'on relève le plus grand nombre d'informations sur la composition de l'équipage d'une galère. L'état-major comprend le *capitaine*, le *lieutenant* et le *sous-lieutenant*. « Suyvant l'ordre des monstres et payements d'officiers », on aura ensuite l'*aumonier*, l'*escrivain*, aidé d'un *soubs-escrivain* et d'un *major-dome*, le *pilote*. Entre tous les officiers de la galère, il en est un que l'équipage redoute à l'égal d'un démon, *sicut diabolium*, le comite, appelé aussi *nostre homme*. Au comite, seul incombe la responsabilité de la manœuvre, les règlements sévères qui le punissent en cas de négligence, l'arment en retour contre les moindres infractions à la discipline ; il est aidé d'un *soubs-comite*. Puis viennent dans la hiérarchie, le *chirurgien* et l'*apothicaire*, l'*argousin* et le *sous-argousin*. Dans le chapitre réservé à la maistrance sont évoqués le *remoulât*, le *maistre d'hache*, le *calfat*, le *barillar*, le *barberot*, le *mourgon* « qui plonge dans la mer pour chercher ce qui y tombe des galaires ». L'auteur de la *Stolonomie* cite également l'*allier* (sorte de quartier-maître), le *pallolier*, gardien du paillot ou soute à pain, le *proviseur* (qui a la charge des provisions). Les *mariniers* servent à la fois « à la conduite de la galaise, et au combat, lorsqu'il en est besoin » Quant aux *soldats*, commandés par quatre *caporaux*, leur nombre varie de 60 à 80.

Pour Hobier, la chiourme, c'est la « compagnie des forçats ». En fait, à l'époque, de qui étaient composées ces chiourmes ? Théoriquement de quatre éléments : des *buonevoglie*, rameurs volontaires, engagés par une solde (ils deviennent rares à cette époque) ; des forçats ou *forsaires*, condamnés par les tribunaux ; des prisonniers de guerre, assez nombreux au XVI^e siècle (pratiquement des Espagnols), qui ne se rencontrent plus qu'exceptionnellement, à l'époque de Richelieu ; enfin les esclaves qu'on appelle « Turcs » : ce sont soit des Barbaresques pris en course, soit des « infidèles » de Méditerranée orientale, achetés par nos consuls à Malte ou à Pise (Il ne peut, officiellement tout au moins, y avoir de vrais Turcs puisque les Capitulations l'interdisent). Des tentatives ont été faites avec des esclaves achetés sur les côtes d'Afrique, mais ceux-ci ne s'adaptent pas et se laissent mourir. La chiourme est composée d'*espalliers* (au banc des espales). Le long de la course, de part et

d'autre, on dénombre ensuite depuis le *voque-avant*, l'*apostis*, le *tercerot*, le *quarterot*, le *quinterot*, le plus chétif de tous, appelé aussi *cague-rageole*. Quant aux *conilliers*, ce sont les rameurs du dernier banc, banc de la *conille*.

À partir de 1639, on décida d'augmenter les chiourmes pour accroître la vitesse. Au début, on se contenta de serrer davantage les rameurs : cinq par banc, au lieu de quatre sur une galère ordinaire (240 au total) ; sept au lieu de cinq sur la *Réale* (378 au total).

Il est difficile de se représenter l'extrême encombrement que représente tant de monde sur un si petit espace. L'absence de toute hygiène entraînait la prolifération de la vermine et une odeur épouvantable. La vie à bord des bâtiments du Ponant n'est guère plus supportable, dans l'espace confiné, humide et obscur de la batterie ou de l'entrepont, aérés par les écoutilles, sabords presque toujours fermés à la mer. En dehors de quelques vivres frais consommés au début de la traversée, la nourriture était à base de biscuits, de salaisons et de pois chiches. Quant au problème de l'eau, il était aggravé par la durée démesurée des voyages, la vitesse ne dépassant guère cinq nœuds. C'est au cours de ces longues traversées que s'installaient à bord les deux fléaux de la navigation à voile : la dysenterie et le scorbut. Les escales étaient d'ailleurs tout aussi néfastes pour les équipages, en raison des « maladies de la zone torride » ou du « mal de Guinée ».

Les tentatives d'organisation de Richelieu

Quelles vont être les tentatives de Richelieu pour l'organisation du personnel embarqué ? La réalisation de son programme exigeait l'entretien dans le Ponant de 5 500 hommes environ et dans le Levant de près de 15 000 hommes, chiourme comprise. L'idée de Richelieu était de créer un corps permanent d'officiers de marine, dotés d'un statut. En matière d'encadrement, il crée les chefs d'escadre (1626) et les intendants des armées navales (1627). Les premiers ont en charge le commandement militaire des opérations, les seconds la charge financière des escadres. L'ensemble est codifié par le règlement du 29 mars 1631. Ce moment est décisif puisqu'apparaît la distinction entre les militaires d'un côté (chefs d'escadre, capitaines) et les administrateurs civils de l'autre (intendants, commissaires). Pour le commandement militaire, la hiérarchie s'établissait ainsi : porte enseigne ou enseigne, lieutenant de galiote, lieutenant de vaisseau, lieutenant de port, capitaine de patache, capitaine de galiote, capitaine de vaisseau, capitaine de port, sergent de bataille (chef d'état-major), chef d'escadre du Roi et chef des escadres du Roi.

Mais il ne s'agissait en fait que d'emplois et non de grades. Les seuls grades reconnus dans la marine étaient ceux de capitaine et de lieutenant entretenus. L'organisation hiérarchique restera encore confuse : Richelieu n'est pas parvenu à la libérer de son archaïsme. En revanche, un gros effort fut accompli, en ce qui concerne la solde.

Les multiples avantages réservés aux marins du roi eurent d'heureuses répercussions sur le recrutement des cadres ; celui des équipages constituera également l'une des préoccupations majeures du grand maître qui

prescrivit de dresser tous les ans un état des « hommes qui font profession de métier de la mer ». C'était le germe du régime de l'inscription maritime que Colbert devait créer par la suite et qui, rappelons-le, est le seul à légaliser réellement la classe des gens de mer. Mais les mesures prises ne furent pas suffisantes. Les contingents à fournir par les provinces étaient arrêtés en utilisant le procédé de la presse ; l'émigration reprit de plus belle vers la Hollande, l'Angleterre et l'Espagne. Pour alimenter les cadres des deux Marines, il fallait en outre officialiser l'enseignement de l'hydrographie et même le créer de toutes pièces. Richelieu fut le premier à vouloir former des jeunes gens en matière de navigation, en créant la « compagnie » (école) dite des « Gardes du Cardinal », tout d'abord appelée les *Seize gentilshommes* (1626).

Finalement, par le Règlement sur la Marine et le Commerce et le Code Michau (1629), il fut décidé la création de quatre degrés d'enseignement avec des écoles préparatoires, des écoles d'hydrographie, des écoles de canonage et d'une école navale. Mais ces projets ne furent pas mis à exécution. En fait, et c'est une conclusion qui s'impose, les mesures en vigueur durant l'administration de Richelieu n'apportèrent que peu de changements aux usages.

Attitudes mentales des gens de mer

Il est certain que la définition socioprofessionnelle des gens de mer diffère selon les époques. Mais parmi leurs attitudes mentales, certaines connaissent des constantes. Entre tous ces hommes, façonnés par un même genre de vie, dans cet univers carcéral et conventuel, on observe bien des ressemblances, des façons de sentir et de penser qui composent une sorte de mentalité collective. L'une des principales, c'est l'inclination qu'ils ont pour leur métier ; le Père Fournier est le premier à s'en étonner. Il évoque l'agitation « insupportable » des eaux, les famines « si fréquentes que souvent on est contraint de manger les rats et cuirs du Vaisseau », les maladies, l'« horreur des combats de Mer et des tempestes » et pourtant « l'inclination que Dieu a donné pour la marine est si grande que non seulement on s'y plaist, mais de plus on voit journellement qu'un Matelot qui ne fait que revenir d'un voyage où il a souffert toutes ces incommoditez, sera prest de remonter sur Mer dans trois jours après son retour ». On pourrait s'étendre aussi sur ce que Fournier appelle « les vices ordinaires de la Mer » : l'oisiveté, les écarts de langage, l'intempérance, les désordres graves, les vols, etc. Par ailleurs, si l'entraide et l'assistance qui sont devenus la loi internationale et la loi morale de tous les marins s'imposaient avec plus de force, qu'aux gens de mer du Moyen-âge et de la Renaissance, la solidarité qui unissait, contre les étrangers, les compagnons d'un même bord ne suffisait pas à maintenir entre eux une bonne union. Instincts de violence et sens de l'entraide s'affrontaient dans un combat douteux. Devant le danger et devant la mort, les gens de mer partagent avec les autres hommes de l'immensité et du silence – montagnards et gens du désert – des réactions d'une intensité originale. Mais ce sont eux les plus exposés et les plus enclins par conséquent à solliciter le secours des puissances célestes. Pensons aux ex-voto, aux noms de baptême donnés aux navires qui ont, comme les individus, une physionomie morale : les thèmes sacrés, hagiographiques l'emportent-

ils à cette époque sur les thèmes profanes ? Il est certain que le service religieux prit une grande importance à bord : c'était la seule façon de tenir en main les équipages « incivils et brutaux ». Mais une pérennité certaine des attitudes, de l'état d'esprit, des conditions de vie, subsiste avec la période précédente.

La codification des langages maritimes

Le fait vraiment nouveau, c'est que cette société maritime a pensé en termes de systèmes différenciés, avec son souci d'organisation au travers de cette spécificité des fonctions à bord. Mais surtout, elle a désormais codifié son langage, langage spécialisé, s'il en est un. C'est ainsi qu'en 1636, à Paris, parut le premier répertoire de termes maritimes de langue française, *l'Explication des termes de marine employez dans les edicts, ordonnances et reglemens de l'Admirauté*, d'Estienne Cleirac, répertoire de termes répartis par catégories : navigation, météorologie, dangers, naufrages, types et parties du navire, couleurs des pavillons

Le premier répertoire français établi, par ordre alphabétique, occupe les douze premières pages de *l'Hydrographie contenant la théorie et la pratique de toutes les parties de la navigation*, publiée en 1643, par le Père Fournier, de la Compagnie de Jésus, quelques mois après la mort du Cardinal, l'année même de la victoire de Maillé-Brézé sur la flotte espagnole à Carthagène, c'est-à-dire à l'apogée de la puissance navale réalisée par la volonté cardinalice. Son *Invantaire des mots et façons de parler dont on use sur mer* qui précède donc *l'Hydrographie* ne comprend que 361 termes, bien définis, mais ne concernant que le bâtiment et ses manœuvres.

Nous sommes loin des 2 500 entrées que comportera le *Dictionnaire des termes propres de marine* (Paris, 1687), de Desroches. Dans son « Avis au lecteur », celui-ci déclarera qu'il a « comme traduit une langue qui n'a aucun rapport avec la nôtre », sous-entendu avec la langue commune. En tout cas, l'accueil et l'adhésion enthousiastes des gens de mer à la publication du père Fournier, en 1643, sont déjà significatifs. Il faut noter que l'acquisition de cet outillage lexical que cette société maritime a désormais codifié va de pair avec l'introduction des termes de voyage et de relations dans la langue française.

Ce processus de codification du langage va être accéléré lui aussi par l'action de Richelieu. Le langage maritime du Ponant et celui du Levant sont apparus si différents qu'on s'occupa de dresser une sorte de dictionnaire pour que les marins de l'une et l'autre marine puissent se comprendre. Désormais le monde professionnel des gens de mer devenait une communauté discursive organisée autour d'une culture et d'une langue qui lui étaient propres.

Dans le domaine des choses de la mer, la France a là aussi créé les conditions préalables à son renouvellement. Grâce à cette volonté cardinalice, la France a contribué à inventer le modèle d'État-nation, avec ce que cela implique de concentration du pouvoir et de puissance du politique.

L'ACUPUNCTURE, UNE ARME DE LA MÉDECINE CHINOISE TRADITIONNELLE

Dominique C. OTTAVI

Entourées de mystère, colorées d'exotisme, et impossibles à expliquer par notre science, les curieuses techniques thérapeutiques chinoises ne peuvent qu'intriguer tout occidental quelque peu curieux. Aujourd'hui, nous parlerons simplement d'acupuncture, cette technique étonnante qui mérite que je lui consacre, légitimement, les quelques instants qui me sont dévolus. Il se trouve en effet, qu'après avoir reçu une formation privée, j'ai pratiqué l'acupuncture pour traiter certains problèmes en rapport avec la dentisterie et, qu'outrepassant les limites de mon domaine professionnel, il m'est arrivé d'appliquer les principes de la médecine chinoise à quelques uns de mes commensaux atteints de pathologies diverses. Après bien d'autres praticiens, j'ai pu constater que ces méthodes n'étaient pas sans effet...

L'époque

Les balbutiements de cette thérapeutique eurent lieu au cours de la période que l'on qualifie de protohistorique. Les premières tentatives, utilisant des pointes de flèches ou des pierres pointues, semblent dater de moins 3000 à moins 2000 avant Jésus-Christ.

Les sources

Des informations partielles et éparses mais nombreuses sur la Chine antique et sur ses sciences traditionnelles comme la médecine ont été disponibles de tous temps. Les supports de l'écriture archaïque — celle qui, utilisée avant l'introduction du pinceau, rappelle par sa forme, les hiéroglyphes — ont été très divers, comme des os plats, des plaquettes de bambou, des vases de cérémonie en bronze coulé, ou encore une multitude d'ouvrages, recopiés au pinceau, plus ou moins fidèlement, au cours des siècles. Le fameux *Nei Tching Sou Wen*, par exemple, cet ouvrage bien connu sur la physiologie, est donné pour avoir été écrit aux environs de l'an 2500 avant Jésus-Christ.

Mais une difficulté insoupçonnée — qui n'a pas semblé les décourager — a considérablement déformé les traductions des divulgateurs occidentaux : l'impossibilité de traduire fidèlement des concepts totalement étrangers à notre compréhension, et bien souvent inconnus des linguistes chinois consultés, eux-mêmes déconnectés des notions traditionnelles, ou ignorants du sens à donner au vocabulaire utilisé avec une connotation médicale.

Les connaissances que je vous communique aujourd'hui m'ont été transmises par un remarquable sinologue et métaphysicien, qui fut aussi un chaleureux ami : j'ai nommé Jacques-André Lavier, dont je vous ai déjà parlé.

J'ai eu l'honneur et le bonheur de le côtoyer pendant une quinzaine d'années. C'est grâce à son enseignement que je peux aujourd'hui vous parler de « vraie acupuncture ».

L'acupuncture de la tradition

Comme le dit le titre de ma causerie, l'acupuncture n'est pas une science, mais elle est simplement une des techniques de la médecine chinoise, qui, elle, est une discipline d'une extrême complexité, en conformité implacable et cohérente avec la conception taoïste de l'homme-dans-le-monde. En effet, les Chinois considéraient l'être humain comme un organisme parcouru de rythmes, en harmonie constante avec ceux du cosmos, ce qui lui permettait de bénéficier des influx subtils en provenance de son environnement. La maladie pouvait alors se voir comme le résultat d'un dérèglement harmonique ou énergétique, dérèglement qui, en affaiblissant les défenses, donnait la possibilité aux agents pathogènes ou aux influx morbides d'envahir le corps ou d'agir sur lui.

On imagine donc pourquoi le traitement d'un malade ne pouvait pas toujours se limiter à une simple insertion de quelques aiguilles.

En vérité, pour soigner son patient, le médecin chinois disposait de plusieurs moyens, très différents. Voici ce qui était conseillé.

- Dans un premier temps, traiter l'esprit.
- Ensuite, établir un régime alimentaire approprié.
- En troisième lieu, prescrire si nécessaire des médicaments.
- L'acupuncture n'arrivait qu'en quatrième position.
- Enfin, il était parfois indiqué de séparer « le mort du vivant », le « malade du sain », c'est-à-dire de pratiquer la chirurgie.

Reprenons rapidement ces cinq moyens thérapeutiques.

- Le traitement de l'esprit.

Cela consistait, la plupart du temps, à aider le malade à retrouver la santé en lui redonnant la sérénité, et, grâce à ses repères environnementaux, à le remettre en harmonie avec la manifestation. D'autres fois, bien sûr, cette partie de la thérapeutique concernait tout bonnement des troubles psychoaffectifs, qui ne constituaient pas comme aujourd'hui, l'objet d'un traitement spécialisé, mais entraient dans le cadre de la médecine globale de l'être.

- La diététique.

La diététique prescrite était fonction des nombreuses informations, à la fois complexes et précises, données par les pouls, et tenait compte de la qualification des

aliments, classés pour leurs potentialités énergétiques selon la loi des cinq éléments.

- Les médicaments

Il existait de nombreux médicaments d'origine animale, végétale ou minérale, répondant eux aussi à cette loi.

L'acupuncture : nous y reviendrons.

- La chirurgie

Elle permettait l'élimination d'éléments pathologiques comme aujourd'hui, les médecins chinois ayant une bonne connaissance de l'anatomie, et surtout de la physiologie, grâce aux nombreuses dissections *in vivo* qu'ils pratiquaient, aidés des bourreaux, sur les condamnés à mort que la justice mettait généreusement à leur disposition.

Revenons à l'acupuncture elle-même, cette quatrième ressource de la thérapeutique chinoise. Comme on le sait, elle se pratique à l'aide d'aiguilles spéciales, sur des points particuliers, les points d'acupuncture. Ce qui est moins connu, est le fait qu'elle s'accompagne aussi d'autres techniques, parmi lesquelles on trouve le chauffage des points. D'où son nom chinois *tchenn tchiou*, qui cite le fer et le feu.

Les points d'acupuncture

Ce sont des points de concentration d'énergie (au sens chinois du terme), situés sur des lignes d'énergie en rapport avec les fonctions, qui permettent à cette énergie de circuler dans tout le corps. Bien qu'ils soient facilement repérables par la très faible résistance qu'ils opposent au courant électrique, ils ne sont guère reconnus par la science moderne, car ils ne présentent pas de caractéristiques anatomiques particulières.

Seule, la palpation permet de noter qu'ils se trouvent dans des régions anatomiques creuses ou « déprimables », d'où leur nom de trous, *hsué* en chinois. Certains de ces points correspondent d'ailleurs à des zones précises connues et identifiées par les anatomistes occidentaux (points de Hallé, de Dujardin, de Martinet, de Mac Burney...).

L'aiguille d'acupuncture

L'aiguille traditionnelle est faite de deux métaux. Les textes parlent d'un métal blanc, et d'un métal jaune. Parmi les plus couramment employées, il existe une aiguille courte destinée aux points dits superficiels, et une autre plus longue, utilisée sur les points profonds. La première aura une pointe extrêmement effilée pour traverser facilement les téguments, sans provoquer de sensation notable. La seconde, faite pour pénétrer à plusieurs centimètres de profondeur sera très souple (la partie pénétrante n'a que 3 à 5 dixièmes de millimètre de section). Sa pointe sera très modérément émoussée. Ces deux caractéristiques lui permettent de contourner, sans risquer leur transfixion, les éléments profonds comme les vaisseaux ou les nerfs.

Les proportions du manche et de la pointe sont différentes selon le modèle d'aiguille. La courte ayant un manche proportionnellement plus important. Il en existe une, spécialement conçue pour le traitement d'un point de

l'articulation coxo-fémorale, de 12 cm de long, qui doit être enfoncée jusqu'au contact avec la capsule articulaire. Le fil de métal jaune (cuivre) est enroulé comme un solénoïde dextrogyre autour de la partie pénétrante en métal blanc (acier). Ce solénoïde, qui n'est pas sans nous faire penser au petit bonhomme d'Ampère, semble en rapport avec certaines mesures modernes effectuées sur des aiguilles de ce type, disposées dans des conditions semblables à celles qu'elles rencontrent dans leur usage habituel, c'est-à-dire avec la pointe insérée dans un milieu plus chaud que celui qui baigne le manche. Dans ces conditions, on constate un déplacement d'ions négatifs, depuis le manche vers le milieu plus chaud, positif, qui expliquerait peut-être en partie l'action de l'aiguille plantée dans une peau plus chaude que l'air ambiant, ou tout au moins, mettrait en évidence la composante mesurable de cette action.

La tradition veut que pour être efficace, l'aiguille doive répondre à toutes les caractéristiques citées : bimétallisme ainsi réparti, solénoïde dextrogyre, et comporter — pour des raisons liées à une recherche d'harmonisation analogique — une boucle à l'extrémité du manche, comportant la présence des deux métaux.

Comment utiliser les pouvoirs du « fer et du feu » ?

Les médecins proto-Chinois utilisaient déjà un classement des symptômes, selon les deux catégories bien connues suivantes.

- Ceux qui se caractérisent par un excès et qui répondent à la description classique d'un état hyper- : douleur, rougeur, chaleur, spasmes, accélération d'un processus physiologique, autant de caractéristiques *yang*, aux yeux d'un Chinois.

- Ceux qu'une carence pathologique montre sous un aspect hypo-, c'est-à-dire : pâle, froid, atone, ralenti ou figé par la parésie ou la paralysie. Ces derniers, répondent évidemment à une polarité *yin*. Selon la logique propre à cette médecine basée sur l'analogie, les points d'acupuncture en rapport avec la fonction atteinte, devaient donc être traités par des techniques respectant elles aussi cette polarité *yin* ou *yang*. Il fallait, pour un symptôme *yang*, apporter une action *yin*, et inversement, combattre un aspect *yin* à l'aide d'un apport *yang*.

Pour traiter un point en état hyper (donc *yang* et nécessitant un apport de *yin*), l'aiguille chinoise à la pointe de métal blanc (le blanc est une couleur *yin*), utilisée froide (le froid est *yin*), constitue le type même de l'arme « anti-excès ». Après sa mise en place, elle est laissée immobile (l'immobilité est *yin*). Son action prendra un certain temps.

Les points carencés (donc en état *yin*, et nécessitant un apport de *yang*) pourront être traités de deux façons.

Soit en mobilisant l'aiguille une fois enfoncée (la mobilité est *yang*), et en la retirant sans tarder.

Soit en la chauffant à l'aide d'une petite pyramide de feuilles séchées, généralement de l'armoise. C'est un végétal, classé dans l'élément Bois, donc *yang*. Il est enflammé : la chaleur est *yang*.

Cette action de chauffage sera rythmée, c'est-à-dire que la pyramide sera renouvelée un certain nombre de fois (le rythme est *yang*). Il est également possible d'utiliser une boulette enflammée de feuilles séchées tenue dans une précelle, ou une sorte de cigarette de ce même produit,

approchées et éloignées de façon rythmée. Une autre technique est celle dite des « aiguilles chaudes », comme nous le verrons plus loin.

Le geste de l'acupuncteur

Pour poser une aiguille, après avoir identifié et repéré le point à traiter, on doit d'abord le déprimer légèrement avec la pulpe d'un doigt. On plante alors l'aiguille rapidement en la faisant tourner à droite et à gauche entre le pouce et l'index. Il faut également tenir compte de la phase respiratoire du patient et planter l'aiguille pendant l'expiration. La profondeur à atteindre, et l'inclinaison de l'aiguille ont aussi leur importance.

- Pour traiter un excès (hyper-), il faut laisser l'aiguille en place un temps quelquefois très long (de 20 minutes à plusieurs heures), jusqu'à ce que la peau se relâche autour d'elle, ce qui se produira, lorsque les « charges d'énergie » en excès auront disparu de cet endroit. Il faut savoir que le temps ne constituait, pour les Chinois, ni une limitation, ni un investissement. Pendant tout ce temps, elle ne doit pas être mobilisée, car on attend d'elle une action calmante, de type *yin*. Lorsqu'une aiguille de « drainage » de ce type n'a pas fini d'agir, elle semble véritablement collée, et son retrait forcé peut entraîner l'arrachage de petits morceaux de chair, alors qu'une aiguille qui a terminé son action peut même tomber seule, comme si elle était lubrifiée.
- Pour une carence (hypo-), nous avons vu que nous pouvions utiliser soit le chauffage du point sans avoir recours à l'aiguille, soit une aiguille qui doit alors être mobilisée, ce qui d'ailleurs, rend son action parfois fort douloureuse. Une fois insérée jusqu'à la profondeur exigée, il faut la faire tourner violemment dans un sens puis dans l'autre entre le pouce et l'index, et la retirer sans tarder. Elle ne doit pas rester immobile, car on lui demande une action dynamique, de type *yang*.

La technique des « aiguilles chaudes » est utilisée pour le traitement des douleurs de type rhumatismal. L'aiguille une fois en place, son manche se voit entouré d'une boulette de feuilles séchées. Une fois enflammées, ces feuilles transmettent une douce chaleur dans les profondeurs du point.

La boulette est renouvelée plusieurs fois sur la même aiguille dans la même séance, comme pour alterner drainages et apports d'énergie, une alternance exigée par les atteintes de type rhumatismal, aux caractéristiques particulières, bien connues des Chinois. Pour eux, les « rhumatismes » peuvent concerner la plupart des fonctions, et pas seulement les articulations.

Faut-il traiter le trou ?

Si petit soit-il, le trou laissé par l'aiguille dans les téguments doit être traité lui aussi. Certains points doivent saigner, d'autres non.

Points interdits

Il existe des points interdits à la piqûre, d'autres au chauffage. D'autres aux deux. L'action sur les points interdits peut parfois entraîner une lipothymie, ou même la mort, dans certaines conditions. C'est le cas des points en rapport avec le rythme cardio-respiratoire. Les

médecins légistes connaissent d'ailleurs ces points, et ne manquent pas de les examiner en cas de mort suspecte.

Le moment

Enfin, le temps me manque pour parler de l'importance donnée au choix du moment du soin. Même pour de simples poses d'aiguilles, les médecins chinois tenaient compte de l'heure, des positions de certains astres, et aussi de la phase lunaire.

Autres actions sur les points

On pouvait aussi pratiquer d'autres actions sur les points, comme des massages très particuliers, pour remplacer les aiguilles chez les patients pusillanimes et, chez les enfants, des picotements réalisés à l'aide d'un instrument à pointe émoussée.

Stérilisation

Parmi les multiples questions que l'on peut se poser à propos de l'acupuncture, il en est qui concernent les risques de contamination par l'aiguille. Il semblerait que ce problème fut à l'époque minoré par l'usage de l'aiguille traditionnelle. Voici pourquoi : on lit dans les textes anciens que les praticiens tiennent les aiguilles dans leur bouche, avant de les planter. Des expériences faites en Occident complètent celle dont je parle plus haut à propos de déplacement d'ions constatés sur une aiguille conçue selon la tradition. Dans ces expériences, on ensemence des boîtes de Pétri à l'aide d'aiguilles contaminées, dont certaines ont vu leur manche chauffé aux environs de 36°. Au bout du laps de temps habituel, on verra les colonies microbiennes se développer électivement dans les boîtes ensemencées par les aiguilles non chauffées. La température de la bouche transmise au manche serait donc suffisante pour détruire ou chasser une partie des germes présents sur la pointe.

L'anesthésie par acupuncture

L'anesthésie ne semble pas avoir été un but recherché par les médecins antiques du Pays du Milieu. Il faut dire à leur décharge que la douleur ne constituait pas un problème. Déjà, sa composante psychologique — qui, on le sait, constitue la raison principale de la sensation de souffrance — semblait totalement inexistante chez ce peuple. Ici, la douleur, dépersonnalisée et pesée comme un paramètre extérieur, objectivement et sans angoisse, était très bien supportée par des patients sereins. Très utilisée dans la Chine d'aujourd'hui, certainement pour des raisons économiques, elle est obtenue à l'aide d'aiguilles chargées électriquement, une technique qui sort donc du cadre de notre sujet.

Efficacité de l'acupuncture

Tout d'abord, deux questions se posent.

- L'application de l'acupuncture se fait-elle aujourd'hui dans les règles qui la régissaient ?
- Nos organismes, pollués par la civilisation et ses produits, sont-ils toujours autant réceptifs ?

Les traductions approximatives et l'extrême ancienneté de la méthode, expliquent les accommodements illégitimes qu'elle a connus, et qu'elle continue de subir. L'utilisation complémentaire peu orthodoxe, mais

aujourd'hui fort répandue, de l'énergie électrique est un exemple flagrant de la dérive de l'acupuncture moderne.

Au contraire, les textes parlent des pratiques étonnamment efficaces des grands sages — ceux qui officiaient avant l'apparition du corps des médecins — qui réussissaient à guérir, à l'aide d'une seule aiguille posée au bon moment, sur un seul point, bien choisi.

Qu'en est-il aujourd'hui dans la pratique ? L'acupuncture, telle que sommairement décrite ici, est efficace dans le traitement d'une symptomatologie typée, comme celle qui se traduit par une douleur ou une atonie. C'est aussi une bonne thérapeutique fonctionnelle et restauratrice.

Elle peut permettre de belles guérisons, mais d'une façon générale, comme pour toute autre thérapeutique, son action est d'autant plus efficace que la maladie est détectée tôt. Par contre, combinée avec une sérieuse régulation énergétique, dans le cadre plus complexe de la médecine traditionnelle chinoise parfaitement maîtrisée, elle peut constituer — dans certains cas — une alternative à la médecine universitaire classique.

Conclusion

J'ai tenté, en exposant ces quelques notions sur la véritable acupuncture, de montrer qu'elle obéit à des règles précises qui sont le garant de son efficacité. Notons qu'en plus des aspects techniques que nous venons

de voir, elle comporte aussi une face véritablement ésotérique, en accord avec les grands principes de la tradition primordiale.

Mais, même parfaitement appliquée, elle n'est qu'un des moyens d'action de la médecine chinoise traditionnelle. Cette dernière, par contre, ne serait pas aussi simple à expliquer. Elle exigerait déjà — en dehors même de toute tentative de prosélytisme — un long préambule pour tenter de faire accepter aux esprits modernes, cartésiens et scientifiques, une autre forme de pensée, et une conception du monde, de l'être, et de la maladie (et donc de la médecine), extrêmement particulières.

Bibliographie

- LAVIER Jacques-André. *Vade-mecum d'acupuncture symptomatique*. Maloine, 1975.
LAVIER Jacques-André. *Médecine chinoise, médecine totale*. Grasset, 1973.
LAVIER Jacques-André. *Bioénergétique chinoise*. Maloine, 1976.
LAVIER Jacques-André. *L'acupuncture chinoise*. Marabout Service Santé, 1973.
LAVIER Jacques-André. Cours dans le cadre du G.E.R.O.S. 1973 – 1982.
OTTAVI Dominique C. *Les Ciel de l'Homme*. Édition privée, 1996.

LES RHINOGRADÉS, MYTHE OU RÉALITÉ ?

Patrick BUFFE

En 1962, la très sérieuse maison d'édition Masson et Cie, publiait un ouvrage intitulé : *Anatomie et biologie des rhinogrades*, sous la plume du professeur-docteur Harald Stümpke de l'université d'Heidelberg. Cette publication fit l'effet d'une bombe dans les milieux scientifiques car elle traitait d'un sujet extraordinaire : la description d'un nouvel ordre des mammifères, inconnu jusque-là. Ce nouveau taxon était nommé ordre des rhinogrades, autrement appelés, en français les nasins.

L'histoire de cette découverte était narrée dans la première partie de l'ouvrage qui nous révélait que seuls les hasards de la deuxième guerre mondiale avaient conduit à découvrir dans le sud-ouest du Pacifique, un archipel aussi isolé qu'inexploré, regroupant trente sept îles, connues sous le nom d'Îles Hi-Iay. À la faveur du climat tropical, l'isolement de l'archipel depuis le crétacé supérieur avait accéléré la spéciation, permettant l'apparition de nombreuses espèces animales endémiques dont cent trente huit espèces de rhinogrades, regroupées par l'auteur en quinze familles.

Le livre de Stümpke, fort sérieux, sinon sévère, présentait tous les signes d'un ouvrage éminemment

scientifique respectant les règles de la systématique et celles de la bibliographie et exposait avec force détails la phylogénèse, l'embryogénèse, l'anatomie, la biologie et les habitudes de vie de ces animaux. Le trouble fut grand dans le monde des sciences, à la mesure de l'incrédulité soulevée, car si le professeur Stümpke était inconnu de la communauté scientifique, le professeur Gerolf Steiner d'Heidelberg qui avait réalisé les illustrations de cet ouvrage et écrit sa postface était, lui, un scientifique connu et reconnu. Plus étonnant encore, l'édition française était préfacée par le professeur Pierre-Paul Grassé, président de l'Académie des sciences. Enfin, la traduction française de l'original allemand avait été assurée par le professeur Robert Weill que beaucoup d'entre-nous ont connu à la faculté des sciences de Bordeaux, comme un personnage fort sérieux.

La perplexité était grande et il est temps de vous la faire partager en vous présentant quelques uns de ces étonnants rhinogrades.

Les rhinogrades sont de petits animaux au pelage souvent chatoyant, dont les plus petits ont la taille d'une souris et les plus grands celle d'un gros chat. L'ordre des rhinogrades

est morphologiquement caractérisé par la présence d'un appendice nasal particulièrement bien développé et très fortement différencié, le nasarium, qui a des fonctions nombreuses et variées, servant, en particulier, d'organe locomoteur. La différenciation du nasarium porte non seulement sur sa morphologie, mais aussi sur ses structures osseuses et musculaires. Le nerf facial, dévolu à l'innervation motrice de la face, est particulièrement développé chez ces animaux, depuis ses origines nucléaires jusqu'à ses divisions terminales. Il prend chez les rhinogrades le nom de nerf naso-ambulacraire. Les cavités nasales et leurs annexes, c'est-à-dire les sinus, ainsi que les corps caverneux érectiles des cornets nasaux présentent de très importants agrandissements qui s'accompagnent en partie d'un changement de fonction. Il n'est pas jusqu'à l'épithélium cilié qui tapisse ces cavités qui ne voie certaines de ses fonctions profondément modifiées, notamment sa fonction sécrétoire car nous verrons que le mucus nasal possède une grande importance dans l'économie de ces animaux.

La majorité des rhinogrades ne possède qu'un seul nasarium. Cependant une différenciation poussée a donné naissance à un sous-ordre qui se caractérise par la présence de plusieurs nasaria. Ce sous-ordre est ainsi nommé polyrhine par contraste avec celui des monorhines, précédemment évoqué. Selon le nombre des nasaria présents on parlera ainsi de tetra ou d'hexarhinidé tout en notant, enfin, la présence d'une espèce kilorhine.

Le nasarium servant chez tous les rhinogrades, à l'exception du genre ancestral *Archirrhinos*, d'organe de locomotion, les autres membres ont corrélativement perdu cette fonction. On note une atrophie prononcée des membres postérieurs, les membres antérieurs étant transformés en organes préhensiles saisissant les aliments. La queue remplit cependant chez les nasins un rôle de toute première importance. Souvent préhensile, elle est dotée chez certaines espèces d'un dard venimeux. Le mode d'alimentation des nasins est très variable dans les différentes familles ; la majorité des nasins est insectivore, mais il existe chez eux des herbivores, surtout des frugivores et même un genre prédateur carnivore, le *Tyrannonasus imperator*. Il est, bien sûr, tout à fait impensable de vous présenter la totalité des cent trente huit espèces de rhinogrades ; aussi nous bornerons-nous à vous en présenter une dizaine, considérées comme représentatives de leurs quinze familles.

Archirrhinos est une forme archaïque qui marche encore sur ses pattes et ne possède pas de nasarium différencié. Celui-ci ne sert que d'appui à l'animal lorsqu'il avale ses proies. Dès que le nasin a capturé un insecte, il s'aplatit d'un saut rapide sur le nez dont les bords s'étalent et forment une large surface de soutien. La sécrétion d'un mucus nasal très collant assure une solide adhérence au sol. Dès la fin du repas un mouvement de bascule tout aussi rapide dégage la tête, les bords du nez s'enroulent et la chasse continue. Le mode de vie des archirrhiniens est tout à fait comparable, par ailleurs, à celui des musaraignes.

Dulcicauda griseaurella est une espèce sédentaire, solidement enracinée sur son nez qui sécrète un mucus jaune orangé qui en se solidifiant le soulève

progressivement sur une sorte de piédestal en forme de colonne, la *sella*. La queue est abondamment pourvue de glandes cutanées qui produisent une sécrétion collante et de goût fruité. Les insectes sont attirés par l'odeur de cet exsudat et s'y collent en nombre. Les membres antérieurs viennent alors les y saisir et les porter à la bouche. À la saison des amours *Dulcicauda* quitte cependant sa *sella* pour s'accoupler. Ceci est rendu possible par la dissolution des couches superficielles de la *sella* par des enzymes mucolytiques sécrétés au voisinage du disque nasal par les glandes de Pusdiva, mécanisme comparable à celui qui permet à *Archirrhinos* la dissolution du mucus adhésif fixant son nasarium au sol et la reprise de la station quadripodale.

Rhinolimacius conchicauda est un représentant typique des rhinolimacidés, famille qui comporte quatorze espèces. L'animal, au pelage mordoré, présente en outre sur sa face dorsale des écailles kératinisées se poursuivant sur la queue. Vivant sur les rives vaseuses, son nasarium est court et évasé et sa face inférieure est différenciée en une sole de reptation assez voisine de celle du genre Hélix. Ce nasarium résulte d'une différenciation des structures érectiles et contractiles du cornet nasal moyen. Ce mode de locomotion lui assure cependant une vitesse de déplacement appréciable de dix à douze mètres par minute, suffisante pour assurer son économie puisque cet animal se nourrit exclusivement d'escargots endémiques de genre *Enkellela*, nettement plus lents.

Hopsorhinus aureus appartient à la famille des hopsorhinidés autrement appelés saltonases ou nasins sauteurs. Leur nasarium très différencié présente deux articulations le divisant en trois segments. L'extension et la flexion de ces segments permet le saut qui est assuré par les muscles longissimus dorsi et flexor nasipodi, dérivant de la musculature faciale. Grâce à ces structures *Hopsorhinus aureus* est capable d'effectuer des bonds en arrière atteignant environ trois fois la longueur de son corps soit une quarantaine de centimètres. Par ailleurs les membres postérieurs sont atrophiés au point d'avoir presque disparu alors que la queue possède comparativement un important développement. Cette dernière se termine par une pince préhensile provenant de la coalescence de certains poils dont la structure, sur des coupes histologiques fines, rappelle celle des cornes de rhinocéros. C'est à l'aide de cette pince que l'animal saisit les insectes rampants qui constituent l'essentiel de sa nourriture.

Otopteryx volitans est le seul rhinograde volant. Il possède des caractères permettant facilement de l'homologuer à un hopsorhinidé modifié. En effet, son nasarium long et grêle, articulé en trois segments comme celui d'*Aureus* lui permet comme ce dernier d'effectuer des bonds d'une vingtaine de centimètres de haut, à cette différence près qu'arrivé au sommet de ce saut il prend son envol à l'aide du battement de ses oreilles. Ce battement très rapide, comme celui du colibri, se fait sous l'action des muscles auricularis anterior et posterior, particulièrement développés chez ce nasin. On notera l'atrophie concomitante des membres postérieurs et de la queue. L'éthologie d'*Otopteryx* est tout à fait comparable à celle d'*Hopsorhinus Aureus*, dont il est un proche cousin.



Orchidiopsis rapax appartient à la famille des orchidiopsidés ou florinases. C'est un animal arboricole dont le mécanisme de préhension caudal est comparable à celui des hopsorhines. Habituellement, ce nasin repose immobile sur sa queue et, vu de loin, présente ainsi une certaine ressemblance avec une fleur de grandes dimensions. Cette ressemblance tient au fait que les grandes oreilles, la crête cutanée crânienne sagittale et le nasarium aplati sont vivement colorés tandis que le tronc, de couleur verte est d'abord peu apparent. Le mucus nasal sécrété par le nasarium pétaliforme, dégage un parfum de vanille et agit comme un appât odorant pour les insectes dont se nourrit cet animal. Les déplacements éventuels sont lents, à la manière de ceux d'un caméléon, à l'aide des membres antérieurs et de la diplogriffe. Le choix de la dénomination d'*Orchidiopsis* est particulièrement malheureux, aucune orchidée ne se trouvant sur l'archipel. La mimèse de cette espèce se rapporte en effet à *Rochemontia renatella*, espèce appartenant aux renonculacées et non aux orchidacées.



La description de *Nasobema lyricum* nous fait entrer dans celle du sous-ordre des polyrhines. Cette espèce est en effet un quadrinase ou tetrarhinidé qui porte sur sa tête courte et grosse quatre appendices nasaux dépourvus de squelette sur lesquels, comme Morgenstern l'a bien décrit, ils se déplacent. La rigidité de ces nasopodes est assurée par les structures érectiles de l'épithélium nasal, dont la forte turgescence peut donner au nez une raideur considérable, ici comme ailleurs. Les membres pairs sont relativement développés, bien que les membres postérieurs ne soient, chez l'adulte, plus fonctionnels. Les membres antérieurs sont des organes préhenseurs dont la fonction est, efficacement, complétée par celle de la queue, étirée en une sorte de lasso. Cette queue, également érectile grâce à un processus pneumatique qu'il serait trop long de décrire ici, permet à cet animal frugivore de saisir ses aliments à une hauteur assez considérable. Cet animal paisible est, malheureusement pour lui, la proie quasi-exclusive du seul rhinograde carnivore : *Le Tyrannonassus Imperator*. Celui-ci ressemble par son organisation à l'ensemble des nasobémides mais en diffère par deux caractéristiques. Sa queue se termine comme chez les rhinostélidés par une griffe venimeuse d'une part, et d'autre part, les membres postérieurs connaissent un grand développement, fait étonnant chez un rhinograde, mais qui tient au fait qu'eux aussi servent à saisir les proies. On notera, en outre, une denture de type carnassier dont les dents acérées sont adaptées à la dilacération des victimes.

Eledonopsis suavis appartient à la famille des équinasés. Il s'agit là d'une forme assez primitive abstraction faite de sa polyrhinie. Les membres pairs sont à peine réduits et encore aptes à la marche. Cette espèce, assez sédentaire vit dans un terrier qu'elle ne quitte que rarement. De la taille d'une musaraigne, son pelage gris brun tranche sur la couleur des pattes délicatement colorées en rose. Fait remarquable le nasarium se présente sous l'aspect de six formations rubanées qui serpentent à quelque distance. Ces rubans portent sur leur face inférieure deux gouttières étroites et humides auxquelles restent collés de minuscules insectes, en général des podurides et des copéognathes. Ces formations rubanées sont en fait un prolapsus de la partie antérieure des fosses nasales,

comportant un épithélium cilié vibratile et sécrétant, qui assure à la fois la capture des insectes et leur transport vers la bouche. Il est à noter que cet épithélium possède à la fois une sensibilité tactile affinée mais aussi une sensibilité chémoréceptrice dérivant de l'organe voméronasal de Jacobson, présent chez tous les vertébrés.

Corbulonassus longicauda est l'un des plus jolis rhinogrades que nous connaissions. Cette espèce est caractérisée par des nez courts et épatés qui entourent la bouche telle une corolle qui, dès qu'un insecte se pose sur son champ buccal, attirés par l'odeur de petit-lait qui s'en dégage, se rabattent les uns sur les autres et sur la bouche, emprisonnant l'insecte qui est alors dévoré. En dehors de cet extraordinaire nasarium, ces êtres frappent par la rigidité de leur queue qui peut atteindre une longueur de 50 cm et dont l'extrémité est gainée d'un épithélium fortement kératinisé formant une espèce d'étui corné qui s'enfonce dans le sol d'une quinzaine de centimètres. La station érigée est rendue possible par la synostose des vertèbres caudales, haubanées par la dégénérescence fibreuse des muscles ischio-caudal et ilio-caudal.

Nous terminerons cette présentation par celle de *Mamontops Ursulus*, sans doute le plus imposant des Rhinogrades. En effet, dans cette espèce fortement différenciée au plan sexuel, les individus mâles peuvent atteindre 1 mètre 30 de hauteur, alors que les femelles ne dépassent que de peu le mètre. *Mamontops* est strictement herbivore, se nourrissant presque exclusivement d'une composée autochtone *Mamontopsisitos dauciradis*, variété de carotte sauvage. Alors que les femelles et les jeunes mâles ont un pelage uniformément marron, les mâles âgés possèdent une queue gris argenté. En l'agitant devant la horde, ils déterminent celle-ci à les suivre, de même que cette queue séduisante possède pour les femelles nubiles, un fort pouvoir attractif à la saison des amours.

Parvenus au terme de cette brève incursion dans l'univers de ces extraordinaires rhinogrades, il est permis de se poser quelques questions sur la véracité des descriptions données par Harald Stümpke, tant elles paraissent époustoufflantes. Il n'est malheureusement plus possible d'observer les rhinogrades dans leur biotope car l'archipel des îles Hi-Iay a disparu en 1952, victime d'un tsunami et de l'éruption concomitante du volcan Uppamush, encore en activité sur l'île centrale

d'Hiduddify. Cette submersion entraîna en outre la destruction de l'institut Darwin implanté sur cette île et de ses collections, ne nous laissant comme matériel d'étude que l'ouvrage de Stümpke qui périt lui-même dans ce cataclysme avec ses collaborateurs et quelques spécimens naturalisés conservés ici ou là.

Rallions nous donc à l'opinion que le regretté professeur Grassé donne dans sa préface : « Le livre d'Harald Stümpke n'apporte pas que des faits nouveaux, il invite l'homme de science à réfléchir sur les causes profondes qui ont diversifié les êtres, sur le moteur même de l'évolution. La patabiologie s'y montre dans toute sa splendeur ».

Mais pour conclure, biologiste mon ami, ainsi que vous tous, souvenez-vous que les faits les mieux décrits ne sont pas toujours les plus vrais. Ainsi il faut bien l'avouer enfin, l'ouvrage d'Harald Stümpke est le plus étonnant, le plus merveilleux, le plus étourdissant, le plus singulier, le plus extraordinaire et le plus incroyable des canulars scientifiques du XX^e siècle.

Encore vous ais-je épargné, pour ne pas dévoiler trop précipitamment l'imposture, la description de quelques espèces hilarantes comme *Emunctator sorbens* qui pêche avec des filets de morve, l'ancêtre des hopsorhinidés qui se nomme *Phylohopla Bambola*, les mécanismes de la symbiose qui unit *Columnifax lactans* à *Hopsorhinus mercator* et la description de la danse séductrice de ce dernier ou encore *Rhinochilopus musicus* le millenase, nasin au mille nez, ou kilonase qui produit de la musique à l'aide de ses innombrables nasaria.

Cependant quelques trouvailles récentes sont venues semer le trouble dans les esprits. Que penser de ce fossile découvert en 1995 dans les falaises proches du Havre et qui ressemble fort à celui d'un *Otoptérix*, ou encore de cet animal recensé dans les cavernes de Slovaquie en 1999, dont le nasarium et la queue pourvue d'un dard laissent songeur ? La suite des recherches le dira.

Je vous laisse le soin de juger par vous-même au cours de la lecture, que je recommande vivement, de cet ouvrage encore aussi actuel qu'accessible dont le potentiel humoristique explosif naît du contraste violent entre un texte d'un imperturbable sérieux scientifique, comme j'ai tenté de vous le montrer, et les illustrations oniriques qui l'accompagnent.

LA PROCESSION DE SAINT-CYPRIEN

Antoine MARMOTTANS

Saint Cyprien, patron de notre ville, n'est pas un saint légendaire, mais un personnage bien réel de notre histoire, évêque du diocèse de Toulon au VI^e siècle. Ses reliques, vénérées par la population, ont connu bien des vicissitudes avant de reposer aujourd'hui, du moins ce qu'il en subsiste, dans une chapelle latérale de la cathédrale. On peut encore voir dans cette chapelle fermée par une grille ouvragée, d'anciennes châsses, pièces d'orfèvrerie contenant des fragments d'ossements et même un chef que l'on a dit de saint Cyprien, puis de saint Mandrier, une belle statue dorée de saint Cyprien datant de 1852, un majestueux buste de procession en bois polychrome, les statues en pierre de nos trois saints toulonnais, Cyprien, Mandrier et Flavien, de saint Césaire et de saint Honorat. des tableaux relatant les actes de la vie de notre saint évêque. Une rue de Besagne aujourd'hui disparue a porté son nom ainsi que l'enseigne d'une auberge, nom repris pour une rue du quartier neuf de la Visitation. L'église de Saint-Jean du Var, achevée en 1872, lui est consacrée. Les Toulonnais ne l'ont jamais oublié, mais que savons-nous au juste de lui ?

Il est né vers 475 à Marseille, dans une famille noble de la ville, les de Montolieu ou de Montolivet dont le nom s'est perpétué. Son père, Julius, était un savant helléniste et hébraïste. Cyprien, d'une grande piété dès sa jeunesse, se consacra à la théologie et à l'étude des langues anciennes, on peut supposer en Arles, ville phare qui possédait alors plusieurs écoles renommées. C'est là qu'on le retrouve dans l'entourage du futur saint Césaire, ancien moine de Lérins nommé évêque d'Arles en 503. C'est lui qui l'ordonne diacre à cette époque tourmentée de notre histoire, quand les Burgondes, les Wisigoths d'Alaric II, ariens farouches, et les Francs de Clovis, champion du catholicisme, se disputent la Provence.

En 504, Alaric accuse Césaire de pactiser avec les Français et l'exile à Bordeaux. Cyprien n'hésite pas à se rendre à Toulouse défendre la cause de son maître injustement soupçonné. Son éloquence et sa persuasion parviennent à faire fléchir Alaric et permettre à Césaire de reprendre son siège épiscopal. Ce serait, d'après la tradition, au cours de ce séjour à Toulouse que Cyprien aurait converti deux officiers ariens de la garde d'Alaric, rebaptisés Mandrier et Flavien, qui ne le quitteront plus par la suite. Notre collègue Dominique Amann a savamment débattu récemment du problème existentiel de ces deux personnages mythiques. Nous les accepterons, dans notre entretien, en référence à la tradition de nos aïeux.

En 514 ou 516, voilà bientôt mille cinq cents ans, Cyprien est appelé à reprendre en main le diocèse de Toulon, inoccupé depuis vingt ans d'abandon et de dévastations. Césaire, archevêque métropolitain, n'est peut-être

pas étranger à cette élévation opportune. Cyprien est élu évêque par le clergé et les habitants de notre ville, comme le voulait alors l'usage. Il restera vingt-huit ans à son poste, attentif aux intérêts de l'Eglise et des Toulonnais, véritable guide à la fois religieux, civil et politique, laissant le souvenir d'un prélat d'une grande vertu. Il participa aux nombreux conciles qui se tenaient à l'époque, souvent en compagnie de son maître Césaire, un des évêques les plus écoutés de son temps. On retiendra sa présence remarquée au concile d'Orange et de Valence en 529 où ses arguments théologiques contribuèrent à faire condamner le semi-péligianisme, une date importante dans l'histoire de l'Eglise.

Gustave Lambert, dans son *Histoire de Toulon*, se demande si notre évêque Cyprien ne serait pas le premier, au concile d'Orléans en 541, ayant fait suivre son nom de la mention *episcopus ecclesie tolonensis*, alors qu'on trouve avant lui, écrit par d'autres prélats, *ecclesis telonensis*. Il semble toutefois qu'il fallut encore une bonne centaine d'années pour que Telo laisse définitivement place à Tolo, Tholon, plus tard Toulon.

Ses compagnons Mandrier et Flavien l'auraient suivi à Toulon, décidés à mener la vie érémitique sur l'île de Sépet. Peut-être jouèrent-ils aussi un rôle de vigilance pour la sécurité de la ville. Ils auraient été victimes de pirates, des Vandales il se peut, qui les massacrèrent un 19 août nous dit la tradition, sans préciser l'année. Toujours d'après Lambert, cette agression meurtrière pourrait se situer entre 526 et 536. Leurs dépouilles auraient été ensevelies par des pêcheurs compatissants dans une tour antique près du Creux Saint-Georges, appelée à devenir plus tard une chapelle votive. On a retrouvé ses fondations au XIX^e siècle, dans l'ancien jardin botanique de la Marine de Saint-Mandrier.

Saint Césaire mourut en 543, laissant à son fidèle disciple Cyprien sa meilleure ceinture de laine. Celui-ci participa à la rédaction d'un ouvrage fort estimé consacré à la vie du saint archevêque d'Arles. Il le suivit dans la tombe en l'an 545, à l'âge de 72 ans, aimé et respecté par l'ensemble des Toulonnais qui devaient en faire un saint. Notons que le saint Cyprien officiel du calendrier est un Père de l'Eglise, évêque de Carthage, martyrisé en 258.

Saint Cyprien, le nôtre, aurait été inhumé devant le maître-autel de son église. Une question vient à l'esprit, où se trouvait cette église ? Très probablement sur l'emprise ou le voisinage immédiat de la cathédrale actuelle. La première, ou les premières églises de Toulon avant la construction de la cathédrale romane en 1100, nous restent inconnues. Le père Isnard, premier historien de Toulon, situait la modeste église qui la précédait sur l'emplacement de la cour du Chapitre. Si l'on connaît mal l'église de saint Cyprien, on connaît

mieux sa maison longtemps pieusement conservée, qui se trouvait à l'angle de la place à l'Huile et de la rue des Marchands (H. Seillon). On édifia sur ses ruines au XIV^e siècle une chapelle sous le vocable de Notre-Dame de l'Annonciation, démolie en 1540 pour laisser place à trois maisons d'habitation, dont l'une reconstruite sera plus tard occupée par la pharmacie Arnal.

Le 3 octobre 1201, d'après une charte qui devait se révéler apocryphe, un coup de pioche miraculeux dans une vieille muraille mit au jour une caisse renfermant les ossements certifiés des saints Cyprien, Mandrier et Flavien, réunis outre-tombe on ne sait ni pourquoi, ni comment... Dépouillée de son merveilleux, cette découverte ne serait en réalité qu'une translation de reliques effectuée par notre évêque d'alors, Pons Rausin. Mais cette date du 3 octobre marqua les esprits et l'Église en fit la fête officielle du saint et même de la ville dont il était le protecteur.

Les reliques sont exposées, on le sait, à tous les dangers et même à la manie louable des religieux de les changer de place dans des reliquaires toujours plus beaux. Dans la deuxième moitié du XV^e siècle, on transporte celles de Cyprien dans une chapelle nouvellement construite à peu de distance de la cathédrale, séparée d'elle par une ruelle, certains ont prétendu à l'endroit où se trouvait initialement le tombeau du saint évêque. Ce sanctuaire, voué à saint Cyprien, prit en 1614 le nom de chapelle des Saintes-Reliques quand on y ajouta quelques reliques de la Vierge. C'est peut-être à cette date qu'on la surmonta d'un dôme. Incluse dans l'agrandissement de la cathédrale en 1653, ce qui explique la présence insolite d'un dôme excentré par rapport à l'axe de l'édifice, cette chapelle devint chapelle de la Sainte-Vierge, les reliques de saint Cyprien ayant été déménagées sous le maître-autel où elles restèrent jusqu'à la Révolution. Cachées en ville jusqu'à la reprise du culte, elles seront plus tard déposées dans la chapelle latérale où nous les voyons encore.

La fête traditionnelle de la Saint-Cyprien, le 3 octobre, s'accompagnait d'une procession de la châsse et du buste du saint évêque, égayée paraît-il par les bravadeurs toulonnais qui faisaient parler la poudre à cette occasion. Elle fut pérennisée de 1205 à la Révolution, encore en vigueur d'après certains auteurs jusqu'au milieu du XIX^e siècle après la reprise du culte, dans une ambiance plus religieuse que festive. Des Toulonnais amoureux du passé tentèrent de la remettre à l'honneur en 1989.

L'itinéraire de cette procession, toujours la même, correspondait en fait aux limites de la ville médiévale, quand on pouvait faire le tour de Toulon en moins de vingt minutes... Partie de la cathédrale elle remontait, je parle en dénomination moderne, la rue des Boucheries, la rue Baudin, tournait à gauche rue Pelloutier, redescendait par la rue Félix-Pyat et la rue Augustin Daumas jusqu'à la rue des Bonnetières, rejoignait la place à l'Huile et remontait la rue Magnaque jusqu'à rejoindre l'église. La tradition voulait qu'au moment où le buste traversait la place à l'Huile, une de ses joues rougissait en souvenir d'une gifle que le saint évêque avait reçu d'un arien furieux des conversions qu'il accomplissait. Nous nous garderons d'en douter !

Au temps où les Vaudois, que l'on confondait trop souvent avec les Cathares, commençaient à être persécutés au début du XIII^e siècle, un curieux événement rapporté par Laindet de La Londe, se produisit à Toulon lors de la procession de la Saint-Cyprien, le 3 octobre 1207. Passant devant une maison de la ville où se réunissaient ces hérétiques encore appelés « lionnistes » (ce qui se comprend mieux si l'on écrit lyonnistes avec un y en référence aux pauvres de Lyon, autre nom des Vaudois), l'évêque leur ordonna de cesser leurs sermons impies. Comme ils s'y refusaient, le peuple entra dans la maison et les chassa de la ville où ils ne revinrent plus.

Une autre tradition, longtemps respectée semble-t-il, s'attachait à cette procession. Elle provoqua un de ces interminables procès qu'affectionnaient les Toulonnais à la fin du XVII^e siècle. D'après certains procès-verbaux d'origine fort douteuse, deux descendants de la famille de saint Cyprien, les frères Jean et Vincent de Montolieu, avaient offert à la ville en 1201, lors de la translation des reliques du saint évêque, membre de leur famille, trois cents écus d'or pour façonner une châsse d'or et d'argent digne de les abriter et de les exposer à la vénération des fidèles. Depuis l'instauration de la procession en 1205, les Montolieu jouissaient du privilège perpétuel en reconnaissance de cette donation, de marcher seuls en tête du cortège, derrière la châsse de saint Cyprien, un cierge de cire blanche à la main.

La tradition nous apprend d'autre part que le représentant de la famille des Montolieu invité à la procession du 3 octobre et à la grande messe de la Saint-Cyprien, devait être reçu solennellement à la porte de la ville, conduit sous un dais à l'hôtel de ville (le premier n'est pas antérieur à 1470) où il pouvait séjourner trois jours, lui et sa suite, aux frais de la communauté, marcher en tête de la procession, comme nous l'avons dit, devant les magistrats municipaux (les premiers syndics datant de 1367). La ville devait de plus lui fournir chaque année un pourpoint de satin blanc, un haut de chausse écarlate et, bien entendu, le cierge de cire blanche pour la procession. A coup sûr sa présence ne devait pas passer inaperçue et susciter bien des jalousies ! Cette tradition ne serait, sans autres preuves, perpétuée jusqu'à la fin du XVI^e siècle.

On ne parlait sans doute plus des Montolieu quand, en 1679, un certain Louis de Montolieu, capitaine d'une des galères de Sa Majesté, émit la prétention de revendiquer à son profit les honneurs et avantages de sa famille, considérés comme des droits ancestraux imprescriptibles. Devant un accueil plutôt réservé de l'église et des consuls, il en appela au Roi et saisit le Parlement de Provence ce qui allait entraîner vingt ans d'enquêtes et de procédures. Sa justification reposait sur une charte de 1205 en sa possession, rédigée et signée par un tabellion de l'évêque Pons Rausin. On en retrouve une copie dans un dossier des archives communales (FF419) contenant une vingtaine de lettres et mémoires portant sur cette affaire.

Les prétentions de Monsieur de Montolieu, basées sur une tradition révolue et un document douteux, irritèrent vivement nos consuls qui tenaient jalousement à leur préséance dans tout cortège ou toute cérémonie, eux lieutenants du Roi pour les affaires militaires et seigneurs de la Val Dardennes... Le Chapitre ne se

montrait pas, lui non plus, favorable à cette requête, considérant courageusement depuis 1626 toutes les vieilles chartes bourrées d'erreurs et d'invraisemblances concernant les premiers temps légendaires de l'église à Toulon, la fondation de la cathédrale par le comte de Provence Gilbert en 1096 et la découverte des reliques de saint Cyprien en 1201 comme apocryphes ou l'œuvre de faussaires commanditées par des familles nobles soucieuses de dorer le blason de leurs ancêtres.

Si le procès-verbal détenu par Monsieur de Montolieu leur paraissait plus que suspect, les magistrats toulonnais ne pouvaient toutefois nier, comme le confirmait la tradition, la présence pendant des siècles de sa famille à la procession de saint Cyprien. Ils trouvèrent d'autres arguments pour en refuser les conséquences dans un mémoire définitif adressé au Parlement à la fin de l'année 1699, bien que le coriace M. de Montolieu ait fait examiner et traduire son procès-verbal par l'éminent R.P. Laval du Séminaire des Jésuites. Ils objectèrent que des lacunes, mots ou phrases effacés, pouvaient

prêter à confusion. M. de Montauban prétendait que son parchemin avait souffert d'un accident de mer que sa galère avait éprouvé en 1674. Autre objection, la chartre ne montrait aucun sceau de notaire.

On trouvait également surprenant de ne posséder aux archives aucune trace de cette donation de 300 écus d'or, un prix qui leur paraissait excessif pour une chasse, aussi belle soit-elle. M. de Montolieu pouvait-il d'ailleurs prouver sa filiation directe avec les donateurs de 1205 ? Mais la principale raison invoquée tenait à la prescription d'une coutume ayant cessé depuis cent ans, même si M. de Montolieu en donnait l'explication par l'absence de ses ancêtres appelés à l'étranger ou à la mer au service du Roi. Un arrangement à l'amiable intervint entre les deux parties, avec la médiation de l'Intendant de Provence Lebreton, nous n'en connaissons pas les dispositions. M. de Montolieu abandonna ses prétentions obsolètes et nos consuls, revêtus de leur chaperon, purent continuer à conduire seuls en tête la procession de Saint-Cyprien. Leur honneur était sauf !

SÉANCE MENSUELLE DU 15 MARS 2012

DE VRAIS POÈTES : LES FANTAISISTES

Yves VANEL

Les circonstances de la vie et le goût de la poésie ont rapproché Francis Carco, Robert de La Vaissière, Tristan Derème, Jean Pellerin, Jean-Marc Bernard, Léon Vêrane et Philippe Chabaneix. Ainsi est né le groupe des fantaisistes.

En 1910 Vêrane a fondé sa revue *Les Facettes*. Elle retiendra l'attention des milieux littéraires, publiera Derème et Carco qui feront à Vêrane de fréquentes visites en son fief toulonnais.

Ils détestent l'emphase, méprisent le verbiage des faiseurs de manifeste. Ils désirent pratiquer un lyrisme audacieux et lucide. Est-ce une nouvelle école qui naît ? Non, pense Carco, « bien davantage que la doctrine c'est l'amitié qui a présidé à cette naissance ». Et cette amitié se déclinera en poèmes qu'on se dédicace et s'envoie.

Ainsi de Pellerin à Carco :

*Caporal Carco, vous n'étiez
Pas un gradé sévère.
Quand on vous cherchait au quartier
Pour vous offrir un verre.*

*On s'arrêtait soudain, charmé
Vous lisiez du Tailhade
Et du Stéphane Mallarmé
Aux gars de votre escouade.*

Ainsi de Vêrane à Charles d'Éternod, l'un des nombreux fantaisistes édités dans *Les Facettes* :

*Au passé pourquoi revenir ?
Dès mes vingt ans j'étais poète
J'avais la barbe d'un émigré,
Un chapeau pointu, deux levrettes.*

*Idoine à faire retentir
Sonnets vos quadruples sonnettes
Je pensais pouvoir acquérir
Quelque renom sur ma planète*

*Mais les dieux gèrent nos destins !
Je fus rond-de-cuir un matin
Comme tel autre apothicaire.*

*N'importe, quand le boulevard
Voit allumer les réverbères,
D'un blond cognac j'emplis mon verre*

Et sors ma lyre d'un placard.

Ainsi de Chabaneix à Henri Martineau :

*Vers les cyprès de l'Italie
Notre amour s'en allant
Ne fera pas que je t'oublie,
Pointe du Vert Galant
Où sous le feuillage du saule*

*Dans l'onde reflétée
J'ai vu, penché sur son épaule
Mourir un soir d'été.*

Qui sont-ils ces jeunes poètes ? De bons vivants, des gens libres, que la Grande guerre épargnera, à l'exception de Jean-Marc Bernard et de Jean Pellerin. Ils sont beaux, aiment la bonne chère et la dive bouteille. Ils aiment courir le guilledou, se retrouver au Lapin agile, à Montmartre, rue des Saules, ou dans l'atelier d'Olive-Tamari, à Toulon, rue Anatole-France. Ce groupe est très ouvert. Il a l'accueil souriant et l'habitude de ne jamais excommunier personne.

Le poète Henri Martineau, fondateur en 1909 de la revue *Le Divan*, en ouvrit les pages aux fantaisistes. En 1921 il créa à Saint-Germain-des-Prés une librairie dont l'enseigne portera le même nom, Le Divan. Les soirées y seront très fréquentées, comme le seront plus tard celles de la librairie Le Balcon de Chabaneix.

En 1911, le groupe publie à Tarbes *Le Petit cahier*, quatre poèmes signés respectivement par Carco, Derème, Pellerin et Vérane. En 1912, Derème, dans une *Lettre de France*, classe entre L'Abbaye et les néo-classiques, ces poètes qu'il nomme fantaisistes et indépendants, mais plus tard Carco ne retiendra que fantaisistes, auxquels il reconnaît « un souci plus aimable dont le sourire, quelques fois aigu, quelques fois charmant, dissimulerait un très grand trouble ».

Leur rencontre avec Paul-Jean Toulet (1867-1920) est essentielle. Séduits par la virtuosité formelle, l'imagination ludique et la sensibilité voilée d'ironie de ses poèmes, nos jeunes fantaisistes l'adoptent comme chef de file. En 1913 un numéro de *Vers et Prose* leur est consacré. Toulet est le poète des *Contrerimes*. Exemple :

*Toi qu'empourprait l'âtre d'hiver
Comme une rouge nue
Où déjà te dessinait nue
L'arôme de ta chair*

*Ni vous, dont l'image ancienne
Captive encor mon cœur,
Ile voilée, ombres en fleurs,
Nuit océanienne ;*

*Non plus ton parfum, violier
Sous la main qui t'arrose,
Ne valent la brûlante rose
Que midi fait plier.*

Libertinage, sensualité, mais mesure et élégance de la forme, beaucoup d'émotion, de sentiments et d'images. Toulet montre qu'au cœur de la tradition et sans lui être infidèle, tous les renouvellements sont possibles. Une autre forme est privilégiée par ce poète, le *cople*. C'est une alternance de quatrains et de distiques, chacun portant un thème ou une idée.

*Le sable où nos pas ont crié, l'or, ni la gloire,
Qu'importe, et de l'hiver le funèbre décor.
Mais que l'amour demeure, et me sourie encor
Comme une rose rouge à travers l'ombre noire.*

*Quoi, c'est vrai, tu m'aimas, qui de moi fus aimée ?
Amour, divine flamme ; amour ; triste fumée ...*

Il écrivit des dizains et beaucoup d'autres poèmes qu'il rangea sous l'étiquette de *Chansons* comme s'il les trouvait moins bons et indignes d'une forme plus élaborée. Et pourtant il y en a de très connus :

*Dans Arles, où sont les Aliscams,
Quand l'ombre est rouge, sous les roses,
Et clair le temps,*

*Prends garde à la douceur des choses,
Lorsque tu sens battre sans cause
Ton cœur trop lourd ;*

*Et que se taisent les colombes ;
Parle tout bas, si c'est d'amour,
Au bord des tombes.*

Paradoxalement, Il ne voulait voir dans l'art des vers qu'un aimable divertissement. Il trouvait ses vers « assez méchants, ou qui pis est, médiocres » et seul « le succès obtenu par quelques pièces a pu l'engager à en faire d'autres ». Il a publié plusieurs romans (*Monsieur du Paur, homme public, Mon amie Nane, La Jeune fille verte, Comme une fantaisie*) et vécu de piges dans plusieurs revues. Noctambulisme, alcool, et opium auront raison de sa santé. Il meurt en 1920 à Guéthary où il s'était retiré en 1913. Il n'aura passé que quelques années parmi les fantaisistes, juste le temps de leur transmettre son art poétique.

Quel est donc l'art poétique des fantaisistes ? En 1912, dans *Le Cahier des poètes*, Francis Carco affirme « qu'il ne s'agit pas de rejeter le romantisme et le symbolisme, au nom d'une orthodoxie qui, dans *Les Facettes*, définit le fantaisisme comme un souci agréable de liberté spirituelle et sentimentale qui permette de donner au monde des aspects imprévus ». Ce n'est pas une école mais une réaction profonde de la sensibilité contre de vieux clichés et des procédés usés jusqu'à la corde.

Tristan Derème (1889-1941) donnera, dans la préface de *La Verduce dorée*, sa définition de l'art poétique d'un fantaisiste : « Dans ses poèmes, la tristesse et l'affliction les plus douloureuses n'apparaîtront qu'ornées des guirlandes de l'ironie, qui est, on l'a dit, une pudeur, et qui est aussi une rébellion et une revanche. Le choix des mots, les rythmes, la rime, l'assonance – aucune richesse ne doit être négligée – serviront le poète à ce dessein. Il saura, par l'éclat exagéré d'une rime, par la rouerie d'une épithète, ou le jeu trop sensible des allitérations, donner volontairement à sourire des sentiments graves qu'au même instant il chante sans cesser d'être sincère ».

En résumé, le fantaisiste doit être « sentimental sans illusions, amoureux avec sensualité », élégiaque modérément, avide de toute circonstance, l'amitié, l'amour, les rencontres, la bohème et la rêverie, la ville et la campagne, une fantaisie légère avec un rien d'humour. De quoi, en somme, éviter l'éloquence romantique, le vocabulaire décadent, et le didactisme, pour écrire de la poésie claire, sensible et charmeuse.

Aux *Contrerimes* de Toulet, Tristan Derème réplique par la contre-asonance. Le jeu consiste à faire rimer -ame, -ime, -eme, -ome, -ume, ce qui peut s'admettre *de visu*, mais qui phonétiquement ne rime pas.
Extraits :

*Lève le nez, ferme ton livre et ton pupitre.
La flûte de cristal à la bouche du pâtre
Module sous les fleurs nouvelles et les feuilles
Un air grave qui fait rougir les jeunes filles.*

Il unit des éléments contradictoires ; la farce et l'élégie, la cocasserie et l'émotion, la raillerie et l'ingénuité, mais toujours avec du charme. Parfois il oublie la raillerie et l'on se trouve devant du romantisme sentimental :

*J'ai laissé de mon cœur tout le long du chemin
Comme les brebis de la laine
Et j'espérais toujours qu'un tiède lendemain
M'ouvrirait une herbeuse plaine.*

Jean-Marc Bernard (1881-1915)

Après avoir pérégriné en Europe, il se retire dans la maison paternelle, à Saint-Rambert-d'Albon. Accueillante, en pleine nature, elle est idéale pour un poète dont l'inspiration l'inclinait vers l'élégie souriante, mais aussi les chants d'amour et d'amitié, les paysages de la vallée du Rhône. Carco a dit de lui : « Ce qui frappe chez Bernard, c'est son accent dont la sourde gravité déconcerte, tant elle prend de violence, d'intensité, d'ampleur ».

À partir de 1909, il anima une revue poétique, satirique et monarchiste, *Les Guêpes*. Ses amis du groupe fantaisiste et d'autres furent conviés à collaborer et publier. Il publia, de son vivant, de nombreux ouvrages, comme *L'Homme et le Sphinx*, *La Mort de Narcisse*, *le Banquet ridicule*, *Pages politiques des poètes français*, etc. Après sa mort au front, en 1915, *Le Divan* publia ses œuvres en deux volumes. Le poème *De Profundis* lui assura l'immortalité.

*Du plus profond de la tranchée
Nous élevons les mains vers vous
Seigneur ! Ayez pitié de nous
Et de notre âme desséchée.*

*Car, plus encor que notre chair,
Notre âme est lasse et sans courage.
Sur nous s'est abattu l'orage
Des eaux, de la flamme et du fer.*

Jean Pellerin (1885-1921)

Sa poésie paraît plus moderne en ce sens qu'il sait l'extraire des choses quotidiennes.
Exemple, cette strophe toute de fantaisie débridée :

*Paris, milliers de promesses,
Appels de taxis inviteurs,
Aveux de nocturnes prouesses
Dans les corbeilles de facteurs
Milliers de maisons de femmes,
Sarabande d'hommes infâmes,*

*Tournois de mauvaises raisons !
Le ciné donne Forfaiture.
La marchande sur sa voiture,
N'a plus de quatre saisons.*

Malgré les nombreuses influences de ses *alter ego*, sa personnalité reste entière, celle d'un homme crispé, blessé, portant les cicatrices de la guerre.

*J'ai pleuré par les nuits livides
Et de chaudes nuits m'ont pleuré.
J'ai pleuré sur des hommes vides
A jamais d'un nom préféré.
Froides horreurs que rien n'efface !
La terre écarte de sa face
Ses longs cheveux indifférents,
Notre vieux monde persévère.
Douze sous pour un petit verre !
Combien va-t-on payer les grands ?*

Mais en fidèle fantaisiste, quelle que soit son expression, de désespoir ou de tristesse, parlant de l'amour ou de la mort, elle est comme voilée.

*Quand mon fil se cassera sous
Les ongles de la Parque,
Quand ma bouche aura les deux sous
Pour la dernière barque*

*Où serez-vous ? Dans le jardin
Où je devrai descendre ?
Que serez-vous ? Charme, dédain,
Douce chair ou bien cendre ?*

Dans un autre poème :

*Que la folie en ton grelot
Fasse vibrer sa fête.
Mets du jaune dans tes tableaux,
Des plumes sur ta tête.*

*Monte sur le toit du taxi.
Dances-y, retroussée,
Jusqu'à ce qu'enfin ton souci
Roule sur la chaussée.*

Il mourut en 1921 des suites de la guerre. On recueillera ses poèmes épars dans diverses revues.

Francis Carco (1886-1958)

En 1910 il monte à Paris où il devient parisien dans son œuvre et dans sa vie. Il va entrer en bohème comme on entre en religion. Une époque dont il se souviendra avec nostalgie.

*Je me souviens de la bohème,
De mes amours de ce temps-là !
Ô mes amours j'ai trop de peine
Quand refleurissent les lilas ...
Qu'est-ce que c'est que cette antienne ?
Qu'est-ce que c'est que cet air-là ?
Ô mes amours j'ai trop de peine ...
Le temps n'est plus de la bohème.
Au diable soient tous les lilas !
Il pleut dans le petit jour blême.*

*Il pleut, nous n'irons plus au bois.
Toutes les amours sont les mêmes,
Les morts ne les ressuscitent pas.*

Pour lui la ville sera pleine d'ombre et de pluie. « Ton ombre est couleur de la pluie / De mes regrets du temps qui passe » ou bien dans un autre poème. « Où va la pluie, le vent la mène / En tintant sur le toit / Et je me serrais contre toi / Pour te cacher ma peine ».

Son port d'attache est Le Lapin agile, un cabaret-café de Montmartre, où il retrouvait poètes, écrivains et peintres de son temps. Son inspiration fut populaire : les filles, les chalands, la Seine, Paris, l'accordéon, mais aussi les plaintes, l'amour, l'amitié, les vers de circonstance, etc. Comme ses amis, il bannit le verbiage, le clinquant, le faux lyrisme. Il écrira sans emphase, un langage simple, des pièces courtes où domine le décor, la sensation, l'indicible ;



Montmartre, le moulin Radet.

*Sur les quais, le long de la Seine
À Montmartre, près des moulins,
Mes souvenirs entrent en scène ;
Bonjour, Paris des assassins !
Bonjour, Paris des midinettes,
Des filles, des mauvais garçons,
Des clochards et des bals musette !
Si je te dois d'être poète,
C'est sur un air d'accordéon.*

De Nice à Rodez, de Lyon à Grenoble, puis à Paris il aura exploré tous les bas-fonds d'où sortiront des poèmes emplis de pluie, d'ombre, de personnages passés ou présents, « il donne de la qualité à une inspiration populaire, il crée des refrains qui courent de bouche en bouche » selon le mot de Robert Sabatier.

*Au fond de l'impasse,
Un hôtel de passe :*

*Il pleut, c'est minuit.
J'entends sonner l'heure
D'une voix qui pleure
Et le pavé luit.*

Ou bien encore :

*Villon, qu'on chercherait céans,
N'est plus là, ni Verlaine
Dans ce caveau sombre et puant.*

*On y soupire la rengaine,
On y boit comme avant
Entre filous et tire-laine*

*Voici le poète, béant,
Assis près d'Yvelaine
Qui le supporte en maugréant...*

À chaque jour suffit sa peine.

Auprès du grand public il est surtout connu pour ses romans ; *Jésus la Caille, L'homme traqué, La Rue Pigalle, De Montmartre au Quartier latin...*

Robert de La Vaissière (1880-1937)

Quelques mots sur ce poète, né à Aurillac, un homme très discret, qui écrivit une poésie en prose, d'un lyrisme puissant, et qui n'avait de fantaisiste que son appartenance au groupe plus par ses goûts et ses amitiés que par sa production littéraire, trahissant, comme le dit Pierre Moussarie « le tourment d'un homme convaincu que son domaine ne peut être celui de la terre, où il est pourtant condamné à vivre ».

Léon Vérane (1886-1954)

Symboliste à ses débuts, il commença par écrire des sonnets, en y apportant des soins de poète classique. Ensuite il s'abandonna au burlesque.

Extrait :

*S'abreuver au ruisseau et dîner d'un croûton,
Gîter en un logis où sévit la punaise,
Souhaiter l'Aphrodite et baiser la Gothon,
Ne surprendre la nymphe au bois qu'à la cimaise.*

Du burlesque à la fantaisie il n'y a qu'un pas. Il se rapprocha de ses amis. Carco dit de lui « Il y a dans ces vers autre chose qu'un foisonnement de rimes ordinaires, qu'un frémissement de rêveur ébloui par son rêve, mais une nostalgie amère, pareille à celle qui vous saisit quai Cronstadt, lorsqu'aux petits coups haletants des moteurs, les vedettes vendent l'eau marine ». Il dit aussi : « Sous ses airs de bohème, c'est un précieux, un délicat, un homme de goût ». Son univers, c'est le port et les bars de Toulon.

*Parmi les nickels et les glaces
De ce bar où l'alcool est roi,
Pauvre homme, tu caches ta face
Sous la grille de tes dix doigts.*

Une liqueur flambe et rutil

*Dans ton verre et son parfum dur
Évoque de lointaines îles
Incrustant une mer d'azur.*

Ou bien encore dans *Le Diable au bar* :

*Les alcools fleurissaient les verres à facettes
Et le zinc lumineux semblait un reposoir.
Je trouvais au patron une figure honnête,
Un nerf de bœuf était derrière le comptoir [...].*

*Des marins qui n'étaient inscrits sur aucun rôle
Troquaient pour un peu d'or de rares perroquets
Ou les singes pelés juchés sur leur épaule,
Et les barques s'entrechoquaient le long des quais.*

*Alors au ciel monta la lune lente et plate
Qui fait hurler en chœur les déments et les chiens,
Et le Diable, vêtu d'un chandail écarlate,
Pénétra dans le bar et dénombra les siens.*

Philippe Chabaneix (1898-1982)

Très jeune (17 ans) il fonde des revues au lycée de La Rochelle, *L'Effort poétique* et le *Bel espoir*, où publièrent Derème et Carco. Il les retrouvera à Paris en 1920 et dès lors se consacrera à l'amitié et à la poésie. Il crée une librairie, Le Balcon, au 33 rue Mazarine où avec son épouse, une Toulonnaise, il recevra poètes et artistes de tous bords. Ses amis le rejoindront l'été dans sa maison du Revest, Le Cyprès. Sa poésie est régulière, fluide « qui est douceur et charme, langueur et délicatesse » Ainsi ce poème *Amitié, sœur de l'amour* :

*Donne-moi ton regard pareil à cet oiseau
Qui vole dans un ciel triste et couleur de
cendre, Donne-moi ton regard le plus beau, le plus
tendre
Et sans ailes qui va plus vite qu'un oiseau,*

Donne-moi ton regard pareil à cette flamme

*Que nous avons aimée aux sources des amours,
Donne-moi ton regard de pierre et de velours
Pour que de ma langueur naisse encore une flamme.*

Ailleurs avec de la nostalgie :

*Je songe à des oiseaux venus d'Océanie,
À la rose des soirs s'effeuillant sous les flots,
À des peines de cœur, à des nuits d'insomnie,
À de troubles désirs, à d'étranges sanglots.*

*Je songe à tes regards et je songe à l'étoile
Où ta flamme s'inscrit dans son aspect futur.
Un navire vers toi met encore à la voile
Et déjà, bien aimée, il rencontre l'azur.*

Il sera le dernier représentant de l'école fantaisiste.

En forme de conclusion, je citerai quelques fantaisistes, comme Tristan Klingsor, et Jacques Dyssord, que l'on peut considérer tous deux comme des précurseurs, mais aussi Éon, Bizet, Allard, Frêne, Guy-Charles Cros, Feuillade, Houdelot, Laporte, Ormoy, Gazanion, tous ceux-là qui se réunissaient autour d'Henri Martineau, et que d'innombrables néo-classiques rejoindront, pour évoluer ensemble vers le modernisme où se révéleront des poètes comme Gabory, Castagnou, Chalupt, Bernouard, Lochac, Combette et Dehorne.

Sans frontières précises, l'école fantaisiste, peut-être plus proche de la tradition que de l'avant-garde, imprègne le monde poétique et se mêle aux poètes du Renouveau et aux surréalistes, pour se partager les pages des revues à la mode, *L'Oeuf dur*, *La Bouteille à la mer*, *Points et Contrepoints*.

Comme le dit Sabatier : « L'École fantaisiste fut celle de la mélancolie souriante et du rire en pleurs, de la liberté sentimentale et de la rêverie acide ». Une poésie qui donne à tous l'impression de la vivre soi-même et d'être capable d'en écrire. Mais ceci est une autre histoire.



L'AUTOBIOGRAPHIE D'UN FRANÇAIS DU MONDE DANS LA PRISON DE BRIGNOLES

Philippe HAMEAU

L'étude des graffitis de prison, réalisés dans des prisons désaffectées, récemment ou de longue date, ou bien dans des établissements en activité, est un moyen parmi d'autres pour approcher le vécu et le ressenti de la population carcérale. Derrière l'expression récurrente et généralisatrice de « graffitis de prisons », existent une grande diversité d'actes graphiques et une grande variabilité dans leurs motivations. L'analyse des messages muraux et celle de leur localisation précise dans la prison permettent de mieux comprendre l'évolution psychologique de l'individu, sa façon de s'intégrer à son nouveau groupe et à sa nouvelle condition. Il s'agit aussi d'appréhender les tensions qui traversent ce même groupe des détenus qui n'est pas homogène puisque composé d'individus de différentes origines et trajectoires de vie, et enfermés pour des raisons et pour des peines très diverses (Hameau 2011).

Une étude plus spécifique, réalisée dans la prison de Brignoles, est proposée ici. L'établissement est désaffecté depuis la fin de la seconde guerre mondiale et la plupart des graffitis qui y ont été réalisés disparaissent peu à peu du fait de l'extrême délabrement des lieux. Plus de 1 500 graffitis y ont été répertoriés et relevés (Truchi 2004, Candau et Hameau 2004, Hameau, Morel et Truchi 2006). Au nombre de ceux-ci, on note la remarquable décoration de la cellule n°20 par le détenu Raymond Balestra. Celui-ci relate, dans un style particulièrement expressif, divers moments de sa vie et signe son œuvre en y ajoutant « Français du Monde ».

La prison de Brignoles

La prison de Brignoles est située à l'ouest de la ville ancienne de Brignoles, devant la sous-préfecture et non loin de la gare ferroviaire. Elle est construite en 1840, sur le système dit pennsylvanien ou panoptique. En effet, elle est agencée sur le modèle des établissements carcéraux construits dès le début du XIX^e siècle aux USA. L'organisation de l'espace y est telle que d'un même point de vigie, un seul et même gardien peut surveiller l'ensemble des points névralgiques du bâtiment et notamment toutes les portes des cellules. Le principe du panoptisme porte sur le « vu et être vu » pour reprendre la formule de M. Foucauld (1975).

En fait, cette prison remplace celle du palais des Comtes de Provence, devenue obsolète après la Révolution car vétuste et faite pour fonctionner sur le système carcéral ancien : un détenu est enfermé en attente de son jugement, il doit subvenir lui-même à ses besoins

alimentaires et vestimentaires, mais sa peine ne sera pas la détention. Il sera condamné à un châtiment corporel plus ou moins dur ou à travailler au bagne ou aux galères.

Les premiers projets de construction d'une nouvelle prison à Brignoles datent des années 1810. À cette époque, les édiles locaux projettent de réhabiliter le couvent des Cordeliers devenu propriété communale. Ce projet ne verra pas le jour. La prison sera finalement construite un peu plus loin, en même temps que le tribunal et la gendarmerie : métaphore de la Justice entre les deux fléaux de la répression. Toutefois, c'est peut-être en référence au couvent des Cordeliers qu'elle est constituée d'un long vaisseau, façon nef d'église, au plafond peint en bleu, autour duquel sont disposées les cellules.



*L'intérieur de la prison de Brignoles :
la coursive et les cellules.*

En fait, le bâtiment est divisé en deux zones. Les locaux de service et les appartements du personnel administratif occupent la partie en façade. Ils servent de sas en quelque sorte pour l'accès à la partie cellulaire composée de 36 cellules sur trois niveaux autour d'une étroite coursive.

Ces cellules sont identiques : un espace rectangulaire de 10 m² fermé par deux portes en bois et éclairé par une lucarne face à l'entrée. Une tablette, un bat-flanc et un « siège » en grès faisant office de latrine y sont les seuls aménagements. La prison de Brignoles accueille

des hommes et des femmes pour des peines de 18 mois maximum. Le quartier des femmes est en fait une grande pièce au dernier étage des logements des gardiens, en façade. Un dispositif y obstrue en partie les fenêtres. La prison de Brignoles est utilisée de 1840 à 1926. L'établissement est réutilisé de 1940 à 1945. Il accueille alors des détenus de droit commun, puis et surtout des déserteurs, des prisonniers de guerre et, en fin de conflit, des personnes soupçonnées de collaboration.

Les graffitis

L'essentiel des graffitis relevés dans la prison de Brignoles date de la seconde guerre mondiale et a trait au conflit en cours. Les conditions d'incarcération sont différentes des conditions habituelles. Les détenus sont souvent enfermés à plusieurs dans une même cellule. Leur séjour est souvent de courte durée et ils sont transférés dans d'autres établissements voire renvoyés au front. Leurs effets personnels ne leur sont pas toujours retirés. Pendant un temps, la prison est administrée par les Allemands mais aucun graffiti ne fait mention de faits d'intimidation ou d'actes de torture comme cela a été relevé dans les prisons de Grenoble (J.-C. Duclos 2004) ou de Fresnes (travaux de H. Calet 1993).

Quelle que soit l'époque, les graffitis de prison répondent aux mêmes thèmes : l'identité, le temps, l'action, les femmes (pour les prisons d'hommes), la religion. Pour cette raison, ces thèmes sont ceux que les détenus entourent parfois d'un cartouche comme pour leur conférer une importance accrue. Ces thèmes semblent donc ne pas dépendre de la situation politique du moment.

Cependant, l'incarcération en temps de guerre apparaît comme une situation doublement paradoxale. Elle conduit en effet le détenu dans un espace singulier dans le cadre d'un contexte événementiel particulier. De plus, les graffitis de prison sont peut-être, en temps de guerre, une des rares expressions libres puisqu'ils sont réalisés dans un lieu qui soustrait les individus au conflit en cours et que le règlement pénitentiaire ne leur interdit pas la détention d'outils traceurs.

Les invectives n'y sont pas très fréquentes. Elles sont surtout tournées vers les hommes politiques du moment : Pétain, Laval, Mussolini. Généralement, les délateurs sont signalés comme le sont les « balances » aujourd'hui : « un Marseillais vendu par un Italien de Brignoles », « foutu en prison par un lèche-cul de la... », « victime d'un mouchard », etc. L'ennemi allemand y est rarement signalé.

La notion de groupe est très prégnante dans la prison de Brignoles : « cinq hommes », « sept hommes », etc. C'est surtout dans l'expression du temps que cet effet de groupe prend tout son sens. Bien sûr, on compte le temps de façon classique : des faisceaux de traits courts ou l'expression « rentré le... ». On observe surtout de véritables agendas qui y singularisent la durée de l'incarcération. Le temps est alors partagé. Des signes accompagnent la notation des jours et des mentions stipulent l'arrestation ou la libération d'individus différents. Une mention revient sur plusieurs calendriers,

« jour mémorable », qui semble indiquer la libération d'une personne connue. Le partage du temps se transmet même au point qu'on observe des calendriers tracés d'avance et repris par de tiers individus quand leurs auteurs sont élargis, c'est-à-dire libérés.

Le conflit en cours alimente l'imagerie murale : un garde emmitoufflé à la frontière de l'Union soviétique, le contre-torpilleur « le Vauban » (sabordé à Toulon en 1942), un patrouilleur avec sa mitrailleuse, une carte du littoral atlantique de la France avec indication des cours de la Loire et de la Garonne. Sur l'une des cartes, le drapeau français marque la pointe du Finistère tandis qu'un avion survole la presqu'île du Cotentin : sorte de carte de la Liberté espérée ou en cours.

Raymond Balestra

Plus que d'autres détenus, le prisonnier de la cellule n°20, Raymond Balestra, enfermé du 30 juillet au 17 août 1944, exprime le ressenti d'un rural en temps de guerre. La chance a voulu que je puisse interroger son neveu, recueillant ainsi un précieux témoignage sur la vie et l'imaginaire de cet homme, et sur les circonstances de son incarcération.

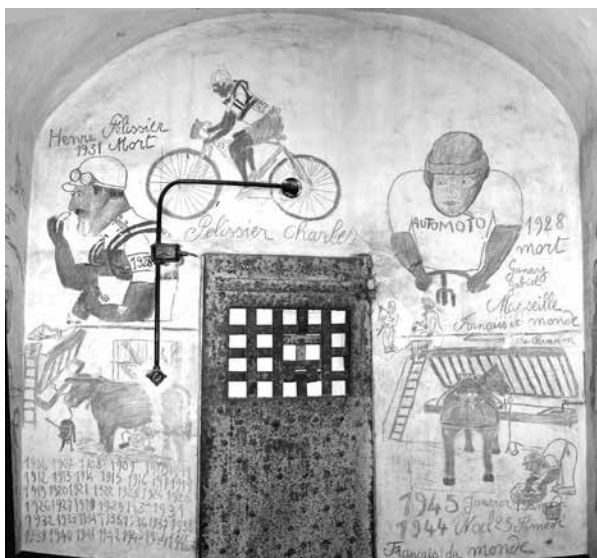
Raymond Balestra est né à Grimaud le 21 juin 1906. Il est l'aîné de quatre enfants, fils d'immigrés italiens venus du Piémont pour une embauche dans les mines de plomb de Cogolin. Il naît sourd-muet, comme on dit à l'époque, apprend à lire et à écrire et développe des dons pour le dessin. Dans son village, il est très simplement surnommé « le Muet ». En dépit de son handicap, sa bonne humeur en fait un compagnon apprécié, partenaire de parties de belote dans les bars italiens. Il mime à l'occasion divers personnages de son entourage : l'allumeur de réverbère demeure un grand classique de son répertoire, paraît-il. Il exerce différents métiers : maçon, mineur, ouvrier agricole et serveur dans un bar. Il pratique la chasse au sanglier, adore les courses cyclistes, pratique le vélo en amateur et suit à moto le Paris-Nice gagné par Henri Lechange en 1930.

Raymond Balestra est un fervent communiste et son neveu relate sa joie bruyante devant les portraits de Staline, de Roosevelt et de Churchill accrochés dans l'un des bistrot de Grimaud en 1945. Pendant la guerre, il participe activement à la résistance et ravitaille en armes et vivres les maquis du massif des Maures. Il est arrêté une première fois, pour vol de pain, et enfermé à la prison de Draguignan. Il est arrêté à nouveau le 30 juillet 1944 par la Gestapo et conduit à la prison de Brignoles. Il est libéré par les troupes américaines le 17 août 1944. Il ne passe finalement que 18 jours dans sa cellule. Marqué par la guerre et par son incarcération, il devient fou et meurt le 14 janvier 1956, à l'âge de 50 ans.

L'iconographie de la cellule n°20

Pendant ce court séjour, Raymond Balestra emplit les murs de sa cellule de personnages et de scènes de la vie quotidienne. Il dessine des scènes de la ferme : un fermier traite une vache, un autre paysan vient de harnacher son mulet. Un homme juché sur un vélo part pour le marché. Deux pigeons surveillent leurs petits

devant l'orifice carrelé du pigeonnier, etc. La colline et la pratique cynégétique sont évoquées : des écureuils courent dans les arbres, un rapace emporte un lapereau, un renard tient le sien dans la gueule. Une harde de sangliers est surveillée et la laie est tuée de deux coups de fusil. Les chasseurs l'emportent, attachée par les pattes à un madrier, tandis qu'un gamin court devant eux et annonce la nouvelle. Plus loin, des chasseurs sont embusqués dans une zone escarpée et traquent des chamois. Plusieurs scènes cyclistes sont présentes : les frères Pélissier, champions cyclistes, posent devant leur vélo.

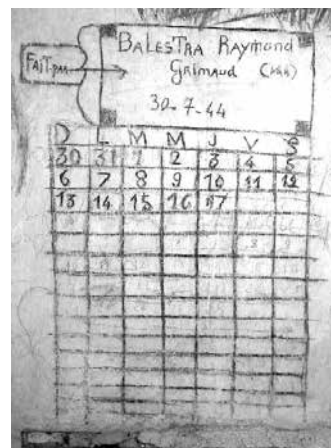


Le mur d'entrée de la cellule : les cyclistes de l'époque et les scènes fermières.

Gabriel Ganay est arqué sur son guidon. Une liste de 21 concurrents est dressée où Raymond Balestra figure en septième position. Le cirque est évoqué : un indien à coiffe emplumée, précédé d'un dindon, tend son arc (sans doute un souvenir du cirque Amar). Il est aussi question de la conscription : deux conscrits chapeautés, enlacés et joyeux, portent une cocarde avec le millésime 1926. Les scènes de bar sont expressives : une rixe oppose deux hommes, l'un à terre, l'autre penché sur lui, les manches retroussées, les poings serrés. Plus loin, verres et bouteilles sont renversés. Une serveuse en tablier et jupe à carreaux porte un plateau. Plusieurs femmes sont dessinées : une jeune dame blonde, habillée d'une longue robe, pose devant un perron. Une danseuse, aux formes visibles sous son costume de mousseline, lève la jambe. La guerre est suggérée à plusieurs reprises : des avions qui larguent leurs bombes, un tank, un chasseur-alpin avec ses décorations. Au-dessus de sa tablette, le détenu a dessiné un grand calendrier. À plusieurs reprises, la mention « fait par Balestra Raymond » est placée sur ou à côté d'une représentation, assortie de l'expression « Français du Monde ». On lit aussi des séries de dates commençant en 1906 et finissant en 1945, la date de naissance de Raymond Balestra dans un angle de la cellule, et même des dates à venir : celles de Noël 1944 et du Premier de l'an 1945. Il semble que le captif a envisagé une longue incarcération. Enfin, deux scènes en vis-à-vis mettent en scène des lapins et un renard.



Un avion larguant ses bombes et les dates du conflit.



Le calendrier placé au-dessus de la tablette.

Au vu des cas de superpositions partielles, les représentations les plus grandes ont été réalisées en premier : les femmes, les scènes fermières, puis les parties de chasse. Les engins de guerre semblent avoir été dessinés en dernier. L'ensemble des figures de la cellule 20 a sans doute été exécuté, globalement, du mur d'entrée vers le mur du fond mais avec de nombreux retours et repentirs. Chaque figure a fait l'objet d'une esquisse à la mine de plomb. Ces contours ont été repassés avec un crayon d'hématite puis l'intérieur des formes a été rempli de pigment brun ou gris.

Il apparaît surtout qu'au terme de la décoration de sa cellule, sans doute faite les trois premiers jours de sa captivité, Raymond Balestra s'est retrouvé au centre de son univers. Les thèmes se répondent en effet d'un mur à l'autre.



L'organisation de l'iconographie : les principaux thèmes :

n°2, 6, 28, 30, 36 et 38 : scènes de la ferme

n°1, 4, 5, 25 et 29 : scènes cyclistes

n°14, 16, 17, 20, 21 et 26 : scènes cynégétiques

n°10, 15, 31 et 32 : représentations féminines

n°12, 19 et 33 : scènes de guerre

n°22, 23, 34 et 35 : métaphore des lapins et du renard

Il s'agit bien d'un récit autobiographique présenté selon un mode d'expression propre à Raymond Balestra. Toutefois, les scènes n'ont pas été juxtaposées selon l'ordre des événements réels qui voudrait que les plus anciens aient été relatés autour de la porte et les plus récents autour de la lucarne.

Un récit autobiographique

La formule « fait par Balestra Raymond », reproduite en plusieurs points de la cellule, assortie du nom de son village d'origine, parfois intégrée aux objets représentés, dissipe toute incertitude quant à l'auteur des dessins. Certaines scènes sont contextualisées : une borne kilométrique indique « Grimaud 4 km » et le cycliste Gabriel Ganay court sur le vélodrome de « Marseille ». Certains éléments peuvent étonner tels les deux conscrits, car de toute évidence, l'incapacité auditive et orale de Balestra l'a empêché d'être « bon » [pour le service] comme il est indiqué sur les cocardes qu'arborent les garçons. Cependant, ce moment de la conscription reste un moment fort de sociabilité villageoise car si l'on est « bon pour le service », on est aussi « bon pour les filles », qu'on a (enfin) le droit d'embrasser et la journée se termine souvent par un banquet de la jeunesse.

Balestra s'est sans doute aussi impliqué dans certaines scènes comme celle d'un homme grimpé sur le toit et en train de regarder l'intérieur de l'étable par la lucarne.

En tout cas, cette scène semble bien correspondre à son tempérament espiègle. Les souvenirs de Raymond Balestra ne sont ni présentés sur la même tonalité, ni conjugués sur le même temps. Certains restituent une gaité ambiante, une certaine convivialité. Il en est aussi de tristes ou qui indisposent.

Raymond Balestra ne se contente pas de narrer les travaux et les jours de son village natal, il se fait aussi le témoin de son temps lorsqu'il représente certains événements, notamment les exploits cyclistes des frères Pélissier. Compétition réelle ou imaginaire, il évoque sa place au milieu des champions, derrière Henri, Francis et Charles Pélissier. Avec un rien de grandiloquence, il qualifie ses idoles de « Champions du Monde » et lui-même de « Français du Monde », expression qui l'extrait de l'anonymat et de sa condition présente, qui le hausse au-dessus de ses concitoyens : comme Socrate qui se déclarait « citoyen du monde ».

Balestra use aussi de différents temps. Il y a des moments longs ou répétitifs : les animaux qui courent dans les pins ou bien les travaux de la ferme. D'autres faits sont ponctuels : la rixe dans le bar, la victoire du cycliste Henri Pélissier, champion du Tour de France en 1923 ou ce retour de battue annoncé à la cantonade par un gamin. Il y a aussi un présent et un futur dans le récit des lapins attrapant un renard.

En effet, sur un mur, un lapin et une lapine en habits d'intérieur surveillent, depuis le pas de leur porte marquée des couleurs des cartes à jouer, le départ pour l'école de leurs deux plus grands enfants. Deux lapereaux accompagnent les écoliers tandis que le reste de la progéniture est attablé. Sur le mur d'en face, les lapins dansent une ronde autour d'un renard pris au piège. Trois lapereaux agitent des fanions au passage d'un lapin-gendarme qui conduit le renard en prison. Une cellule est occupée par un renard immobilisé par un boulet. Par le hublot de celle-ci, on aperçoit des lapins préparant une guillotine.

L'historiette met l'accent sur l'instruction des lapins et sur les conséquences de leur union. Ils sont petits et frêles mais ils sont une vingtaine à avoir triomphé de leur adversaire et à tourner en rond autour de lui. Ils sont également parfaitement organisés avec leur gendarme, leur geôle et leur dispositif d'exécution. Il est difficile de ne pas y voir une représentation métaphorique du conflit en cours et surtout de l'anticipation de sa solution : la victoire de la raison sur la fourberie et la cruauté.

La particularité de Raymond Balestra

Par le ton qu'il emprunte et par sa conclusion, ce petit conte suffirait à nous rendre complice du prisonnier. Celui-ci nous entraîne dans son orbe en multipliant les détails intimistes et en nous présentant avec simplicité un monde qui lui est familier et qui ne nous est pas tout à fait étranger. Bref, il nous incite à l'empathie qui est sans doute la meilleure condition pour que son récit de vie soit accepté de ses observateurs : pour qu'il y ait un « pacte autobiographique » pour reprendre l'expression de Ph. Lejeune (1975). Toutefois, il faut peut-être aussi mettre cette accumulation de thèmes et de détails sur le compte de la surdimutité de Raymond Balestra.

En effet, la connaissance des sourds passe par le regard et leur communication par les gestes. La culture sourde est une culture visuelle. Transmettre des informations consiste à articuler des mains. Les sourds se flattent souvent de disposer d'un grand sens pratique et d'une capacité à décrypter les plus subtils indices visuels.

Ici, les scènes sont dynamiques et les gestuelles sont expressives. L'indien à la parade, avec arc et flèches, lasso et revolver, illustre certainement le mieux un souvenir particulièrement fort pour le sourd-muet de Grimaud : le cirque, un univers où la gestuelle des acteurs, la mimique de leur visage, les postures adoptées, sont particulièrement emphatiques et propres à communiquer avec le public. Les sourds apprécient tout spécialement les performances physiques des comédiens. Raymond Balestra lui-même enregistrait avec finesse les gestes de ses proches et excellait dans la pantomime : gestes amples qu'il a reproduit dans sa cellule.

Bien qu'on puisse le croire desservi par son infirmité, il reproduit donc, avec sensibilité, ce qu'il a perçu de son environnement quotidien. Isolé par sa réclusion, il n'en continue pas moins de faire montre de sa sociabilité en relatant l'admission au service de ses condisciples, la vie familiale et les rassemblements autour de la table, les battues, le café et les parties de cartes qui expriment, par excellence, une convivialité masculine.

Raymond Balestra peuple sa cellule des êtres qu'il a rencontrés et aimés. L'exubérance de sa composition graphique est surtout une façon de lutter contre la dépersonnalisation des rapports humains en milieu carcéral. L'évocation de groupes constitués est peut-être aussi un moyen de rétablir par la pensée l'unité d'un monde déchiré par la guerre. Son autobiographie devient une conduite de compensation en rapport avec la solitude de sa réclusion et avec la situation conflictuelle qui a fait de lui un prisonnier.

Que l'on considère l'écriture, en général, comme un moyen de soulager les transitions difficiles ou bien l'autobiographie comme une expérience seconde, au sens d'un phénomène de reconversion, il est question dans les deux cas de l'engagement d'un processus de résilience par l'acte graphique. Raymond Balestra s'est largement épanché sur les murs et a nuancé ses propos. Son récit tient pour partie du « clivage », au sens que B. Cyrulnik (2003) donne à ce terme : un procédé narratif qui met en opposition des évocations traumatiques et des relations plus positives dans le but de remplacer les premières par les secondes. Ce qui n'empêche pas Raymond Balestra de sombrer dans la folie à la fin de sa vie.

Bibliographie

- Calet H. *Les murs de Fresnes 1945*, Paris, Ed. Viviane Hamy, 1993.
- Cyrulnik B. *Le murmure des fantômes*, Paris, Ed. Odile Jacob, 2003.
- Foucaud M. *Surveiller et punir, Naissance de la Prison*, Paris, Ed. Gallimard, 1975.
- Candau J. et Hameau Ph., « Cicatrices murales, graffiti de prison », *Le Monde Alpin et Rhodanien*, 1^{er}-2^e trim. 2004, 150p.
- Duclos J.-C. « Sur les portes des cellules de la Gestapo de Grenoble », in Candau J. et Hameau Ph. (dir.) « Cicatrices murales, graffiti de prison », *Le Monde Alpin et Rhodanien*, 1^{er}-2^e trim. 2004.
- Hameau Ph., Morel M. et Truchi S. *Les graffiti de l'ombre*, Hyères, Ed. du Lau, 2006.
- Hameau Ph. « Les graffitis de prison », *Bulletin de l'académie du Var*, 2011.
- Lejeune Ph. *Le pacte autobiographique*, Paris, Ed. Seuil, 1975.
- Truchi S. « Temps passé et temps ressenti : les graffiti de l'ancienne prison de Brignoles », in Candau J. et Hameau Ph. (dir.) « Cicatrices murales, graffiti de prison », *Le Monde Alpin et Rhodanien*, 1^{er}-2^e trim. 2004.

AU BEAU TEMPS DES COLONIES : PORT TARASCON

Albert GIRAUD

*Je partirai ! Steamer balançant ta mâture,
Lève l'ancre pour une exotique nature !*

Mallarmé

Veillez attacher vos ceintures, dans quelques instants nous allons atterrir sur Port-Tarascon ! Profitant de notre descente, je vous rappelle les principales caractéristiques de ce morceau de la France d'outre-mer :

Lieu : Nouvelle-Irlande (Océanie)
Statut : Colonie libre
Histoire : Achat par traité avec le roi Négonko 1^{er} (1890)
Économie : agriculture et agroalimentaire ?? – exploitations minières ??
Gouverneur général : Son Excellence M. Tartarin, grand maître de l'Ordre de la Tarasque.
Gouverneur provisoire : M. Gonzague Bompard
Secrétaire général et rédacteur en chef de *La Gazette de Port-Tarascon* : Pascal Testanière dit Pascalon
Chef de la milice : M. Spiridon Excourbaniès
Directeur de la Santé : Dr Tournatoire
Directeur des cultures : M. Fabius Costecalde
Directeur de la justice : M. Cicéron Branquebalme
Grands aumôniers : les RR.PP. Vezole et Bataillet, prémontrés.
Drapeau : une tarasque écartelée sur les couleurs françaises.

(Fiche de renseignements aimablement fournie par M. Alphonse Daudet)

Et pourquoi les Tarasconnais n'auraient-ils pas eux aussi le droit de fonder une colonie, je vous le demande ?... D'apporter à ces lointaines contrées progrès, civilisation et prospérité ? D'y jouir des libertés et des traditions qu'on leur conteste dans leur patrie ?

J'avoue que ce droit est contesté. En cette fin de XIX^e siècle la politique coloniale, ses justifications, ses méthodes, font l'objet de violents débats au Parlement. Qu'on se souvienne des invectives échangées entre Jules Ferry et Georges Clemenceau, l'un favorable l'autre hostile à l'expansion coloniale. Apparemment les Tarasconnais ont choisi leur camp. Car qui n'a rêvé de fonder une colonie sur une île lointaine ? De créer à partir de rien un pays neuf, une société idéale ?

Relisons le début des *Enfants du capitaine Grant*. Grant est un Écossais qui veut se dégager du joug insupportable des Anglais et fonder au loin une Nouvelle Écosse qui deviendra une terre d'asile pour son peuple. Un souhait qui sera réalisé en partie par les colons de *L'Île mystérieuse*, très beau roman de colonisation. Ce rêve s'inscrit parfois dans la réalité, et innombrables sont entre 1850 et 1900 les tentatives de fondation de colonies autonomes outre-mer. Quelques exemples parmi bien d'autres. Antoine de Tounens fonde en Amérique du Sud le royaume d'Araucanie et Patagonie que ses descendants revendiquent encore aujourd'hui. Des socialistes utopiques (Considérant, Cabet) partent aux États-Unis installer au Texas des phalanstères qui veulent préfigurer la société communiste idéale de demain. Un aventurier provençal, Raousset-Boulbon, imagine de créer un état-tampon entre le Mexique et les États-Unis ; oublié ici, il est toujours célèbre outre-Atlantique. Mais la plus importante des colonisations initiées par des Français fut bien sûr celle de l'Algérie. Affaire d'État et non plus de particuliers, elle donna lieu à une abondante littérature coloniale, traitant de ses objectifs et des moyens nécessaires pour en faire une réussite économique et politique.

Et déjà on envisage de faire appel à des villages français tout entiers pour peupler ces terres. Aux yeux de certains, tels Louis de Baudicour, initiateur de la *Société de colonisation bretonne*, ce sont les Bretons qui semblent prédisposés à faire les meilleurs colons, car :
« Le paysan breton, en transposant sur la terre africaine ses habitudes de rude travail et son amour pour le culte catholique, sera un véritable missionnaire de la France. En méritant les sympathies des indigènes, il répandra dans ces contrées l'amour de la mère-patrie, et en même temps il y trouvera l'aisance, car le climat et la terre y offrent une fécondité admirable. »

Dans tous les pays européens, — et pas seulement en France — on incite les familles modestes à tenter l'aventure coloniale. Les motifs les plus nobles s'y mêlent aux plus mercantiles : on peut faire fortune tout en répandant la civilisation, le progrès, la religion, tout en étendant la puissance et le rayonnement du pays... Comment résister à cet appel !

Innombrables furent donc les aventures coloniales de l'époque, réalistes ou chimériques, couronnées de succès ou tragiquement terminées.

Mais l'entreprise de colonisation la plus invraisemblable – et aussi la plus désastreuse – fut l'opération de Port-Breton, capitale d'une future « Nouvelle France ». Pourquoi donc nous arrêter sur celle-là ?

Tout simplement par ce que le roman de *Port-Tarascon* est le décalque exact de l'aventure de Port-Breton. Alphonse Daudet à qui on avait demandé de donner une suite à *Tartarin de Tarascon* et à *Tartarin sur les Alpes*, et qui devait travailler rapidement a utilisé les relations par la presse du retentissant procès qui marqua la fin de l'aventure. Il suffisait de reprendre la trame de l'histoire réelle en lui attribuant un point de départ fictif : le désir des Tarasconnais de fonder une colonie.

Notre propos sera donc de mettre en parallèle l'histoire vraie et les épisodes du roman de Daudet, – le dernier de la trilogie puisque Tartarin mourra au dernier chapitre. Je rappelle les faits.

En 1877 on pouvait lire dans le *Petit Journal* l'annonce suivante : « Colonie libre de Port-Breton, terres à 5 francs l'hectare, fortune rapide et assurée, pour tous renseignements s'adresser à M. le marquis de Rays, consul de Bolivie, château de Quimerc'h à Bannalec, Finistère ».

L'idée était simple et lumineuse à la fois : des investisseurs achetaient les terres, on les faisait exploiter par des colons, et on en partageait les bénéfices. Et de surcroît on étendait la terre française et on évangélisait ces contrées lointaines. Cette terre promise était la Nouvelle-Irlande, partie de l'actuelle Papouasie-Nouvelle-Guinée. Les cartes du temps partageaient cette région par une ligne verticale mentionnant que la partie gauche était la partie néerlandaise. Donc la partie droite, n'appartenant à personne était à qui voulait la prendre. CQFD.

Le marquis de Rays, dans ses tournées de propagande, parlait savamment des richesses de l'île, de son climat idéal, de la fertilité de ses terres. En réalité, il ne connaissait la région que pour avoir lu le rapport du capitaine Duperray qui s'y était arrêté seulement quelques jours au cours de son périple sur *La Coquille* (1822-1825).



Le marquis de Rays.

Revenons aux Tarasconnais.

Pourquoi les Tarasconnais veulent-ils participer, en cette fin de siècle, à l'aventure coloniale ? D'abord le désir de leur grand homme, Tartarin, d'y gagner un destin national, voire impérial. Mais il y a aussi les circonstances politiques.

Tarascon souffre de l'anticléricalisme de la troisième République. On vient d'expulser de l'abbaye de Frigolet les pères prémontrés. Et Tartarin qui avait tenté de soutenir militairement un siège dans le couvent a dû capituler. C'est dur...

Autre mépris des traditions provençales, la République vient d'interdire les courses de taureaux. Décidément il faut partir.

C'est ce que propose un homme providentiel : le duc de Mons, riche homme d'affaires belge, double évident du marquis de Rays. Comme dans Port-Breton, les colons partiront en trois groupes (sur le *Chandernagor*, le *Génil* et l'*India* dans la réalité, sur la *Farandole*, le *Lucifer* et le *Tutu-Panpan* dans le roman). Un gouverneur provisoire de l'île est nommé : Gonzague Bompard, alias le capitaine Rabardy.

Daudet décalque tout : le caractère impossible du capitaine (Scrapouchinat) durant la longue traversée, la surprise qui attend les colons en découvrant l'absence totale d'installations sur l'île où il n'y a ni port, ni habitations, ni routes... Puis les essais d'organisation d'une microsociété coloniale, les vaines tentatives de faire de l'agriculture ou de l'élevage sous un climat désastreux. Sans compter l'accueil des indigènes, décrits comme indolents, en réalité dangereux cruels, et souvent anthropophages. Le père Bataillet, grand aumônier de la colonie, renonce bien vite à ses ardeurs de missionnaire. Enfin c'est un peu tard que les colons se rendent compte qu'aucun titre ne leur assure la propriété des terres. On fait alors, moyennant quelques piastres et un tonneau de tafia, un traité avec un vieil indigène qui se prétend le roi de l'île.



Le duc de Mons.



Pascalon.



Paul Mariéton.

Et, comme dans tout roman colonial, il faut un peu d'érotisme, Daudet va attribuer à Tartarin une idée impériale : celle d'épouser la petite Likiriki, fille du prétendu roi, pour assurer sa dynastie. Napoléon n'est plus très loin... L'épisode est également décalqué de Port-Breton où le gouverneur provisoire vit avec une petite canaque dont il a fait l'emplette dans une tribu voisine.

Mais tandis que les colons essayent de survivre dans des conditions épouvantables, en métropole une presse enthousiaste, — le *Journal de la Nouvelle-France* comme la *Gazette de Port-Tarascon* -, rapporte les succès incessants de la colonisation. Et les souscriptions ne cessent d'affluer, instaurant un incroyable système d'escroquerie en cavalerie. Mieux, le marquis de Rays attribue des titres de noblesse aux souscripteurs les plus généreux, ce que ne manquera pas de faire aussi Tartarin en créant des grands de première et de deuxième classe dans l'Ordre de la Tarasque.

Cela ne peut que mal se terminer. Un vaisseau anglais mouille devant la colonie et sans préavis ouvre le feu sur les baraques du camp. Il faut amener le drapeau, ce que fait une jeune fille courageuse, car tous les Tarasconnais, à commencer par le gouverneur Tartarin sont terrorisés. Tartarin qui s'est rendu noblement aux Anglais, commence à identifier son destin à celui de Napoléon. Mais — tout comme le marquis de Rays — il sera transféré en France pour y être jugé. Rays sera condamné à quatre ans de prison pour escroquerie et infraction aux lois sur l'immigration. Tartarin, sa gloire ternie, ira mourir en exil loin de chez lui... à Beaucaire.

Revenons à notre point de départ. Ce roman grinçant et au fond un peu bâclé, n'est-il qu'un exemple de galéjade inoffensive, de tartarinade ? Mais voyons les choses un peu plus sérieusement. En l'écrivant, Daudet n'aurait-il pas dénigré simultanément la colonisation, la Provence et peut-être la France ?

C'est tout le problème des risques de la dérision et de la caricature : finir par prendre l'image pour la réalité, le stéréotype pour la vérité. Daudet, Provençal caricaturant

les Provençaux n'a-t-il pas commis une mauvaise action ? Je vous demande de bien suivre mon raisonnement. Si Pascalon, le rédacteur de la *Gazette de Port-Tarascon*, c'est la caricature évidente de Paul Mariéton, le rédacteur de la *Revue Félibréenne*, alors... alors Tartarin c'est Mistral, et c'est autrement plus grave.

Et de même, si Tartarin est la caricature du Midi, le méridional ne risque-t-il pas de devenir à son tour une caricature du Français ? Ne croyez pas que j'exagère le risque, et considérez plutôt ce roman édité à Berlin en 1919, *Tartarin am Rhein*. Qui occupe l'Allemagne vaincue ?

C'est le commandant Tartarin. Un Français bedonnant, prétentieux, stupide, malpropre, ivrogne et gros mangeur, amateur de femmes faciles et lâche de surcroît, car il fait faire la guerre par des nègres cruels à qui il livre les femmes allemandes. Ce portrait, c'est celui du Français vu de l'autre côté du Rhin... Alors, ne rions pas trop vite des caricatures, elles peuvent faire beaucoup de mal.



Tartarin am Rhein (1919).

COMMENT REFAIRE SOCIÉTÉ ?

Philippe GRANAROLO

Introduction

« Refaire société ? Parce qu'il n'y en a plus, pourrait-on dire de façon lapidaire » : tels sont les premiers mots de la préface que Pierre Rosanvallon, l'un de nos politologues les plus brillants et les plus prolifiques, consacre au récent petit ouvrage collectif intitulé *Refaire société*¹. Il est vrai que de multiples signes indiquent à chacun d'entre nous que nous « faisons » de moins en moins société. Parmi les signes les plus spectaculaires, l'explosion des banlieues en France à l'automne 2005, ou encore les émeutes de Londres durant l'été 2011. Dans les deux pays, ce sont moins des émeutes telles que nos sociétés les ont connues tout au long de leur histoire qui ont marqué les esprits, qu'une tragique évidence : le « lien social » semble dénoué en profondeur, aussi bien en France où s'est imposée l'idée que le modèle républicain d'intégration ne fonctionnait plus, qu'en Angleterre où la présence parmi les pilleurs de magasins de jeunes cadres ou de jeunes fonctionnaires a rendu manifeste aux Anglais désabusés que leur « vivre ensemble » se délitait. Mais en-deçà du spectaculaire, des signes moins visibles, mais sans doute plus inquiétants encore, sont analysés par nos sociologues et mesurés par toutes les statistiques dont nous disposons.

On nous objectera qu'un tel constat n'est pas nouveau. En 1810, Robert de Lamennais ne s'alarmait-il pas déjà en ces termes : « Il n'y a plus de société » ? Un peu plus tard, Alexis de Tocqueville décrivait une Amérique en laquelle des hommes « semblables et égaux tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs dont ils remplissent leur âme. Chacun d'eux, retiré à l'écart, est comme étranger à la destinée de tous les autres »². Il n'est guère contestable que la dissolution du lien social a partie liée avec l'individualisme qui caractérise nos sociétés modernes, et nous ne pourrions manquer l'occasion de sacrifier un moment de notre exposé à cette thématique bien connue.

Mais la crise que nous vivons n'est-elle que la simple exacerbation d'une involution s'inscrivant dans le temps long de notre histoire, n'est-elle que la suite logique d'un mouvement sans doute irréversible commencé il y a bien longtemps ? Ou faut-il voir dans ce que nous allons à présent dénommer « délitement du lien social » un phénomène nouveau ? N'assistons-nous pas à une crise sans précédent dans toute notre histoire ? Nous ne pourrions risquer une réponse à cette interrogation qu'en nous livrant à une analyse la plus rigoureuse possible de la crise du lien social. Et si nous y parvenons, peut-être pourrions-nous au terme de notre exposé esquisser une réponse à la question « comment ? ».

Communauté et société

Malgré des approches spécifiques et des vocabulaires particuliers qui peuvent égarer le lecteur, la quasi-totalité de nos sociologues ou politologues (plus récemment dénommés « politistes ») se rejoignent depuis plus d'un siècle pour distinguer deux grandes formes de groupes humains : les « communautés » et les « sociétés ».

À l'origine de cette dichotomie, le sociologue allemand Ferdinand Tönnies (1855-1936), dont l'ouvrage majeur *Communauté et société* (*Gemeinschaft und Gesellschaft*)³, publié une première fois en 1887 sans aucun succès, sans doute parce que trop en avance sur son temps, dut attendre sa réédition en 1912 pour être reconnu par ses pairs. Celui qui allait devenir le président de la société allemande de sociologie distinguait dans cet ouvrage décisif une « volonté organique » (« Wesenwille ») de vivre ensemble, volonté spontanée, enracinée dans l'essentiel, et une « volonté réfléchie » (« Kürwille ») liée à une décision rationnelle et à un libre-arbitre. La première est à l'origine des communautés, groupes solides et aptes à traverser le temps. La seconde, fruit de l'individualisme grandissant de l'humanité, voit naître une diversité de pensée et une concurrence économique entre les individus. Tönnies se demande si le mouvement apparemment inexorable qui mène des communautés aux sociétés, qui ne sont rien d'autre que des pseudo-communautés, ne va pas entraîner l'humanité à sa perte. Il nuancera ce pessimisme dans ses derniers écrits.

Sans qu'il soit nécessaire de pousser très loin notre examen sociologique, chacun percevra aisément que la dissolution du lien social à laquelle nous assistons est contemporaine de la bonne santé des communautés. Il est même une réalité contemporain du phénomène « communautariste » régulièrement dénoncé par les tenants de l'idéologie républicaine, lesquels voient dans les communautarismes une menace de mort pour la République. Ce n'est donc pas à une dissolution absolue du lien social que nous assistons, mais à une dissolution du lien « intra-social » contemporain d'un maintien, voire d'un renforcement du lien « intra-communautaire ». La dichotomie de Ferdinand Tönnies m'apparaît donc comme un passage obligé pour échapper à des affirmations dangereusement globalisantes propres à brouiller notre perception de la réalité.

Unité et pluralité

L'importance des phénomènes migratoires, liés à la fois au mouvement planétaire de globalisation économique,

mais aussi, dans les ex-puissances coloniales comme la France, au passé colonialiste de ces puissances, a transformé notre paysage. Pour ne parler que de la France, une France plurielle est désormais la réalité indiscutable avec laquelle chacun doit apprendre à se situer.

Mais est-ce là une réelle nouveauté ? Lisons à ce propos ce qu'en dit l'une de nos plus fines analystes, la politicologue Dominique Schnapper ⁴ : « La France a toujours été plurielle : entre le Nord et le Sud, les femmes et les hommes, les personnes âgées et les jeunes. Mais, dans le passé, on célébrait l'unité par-delà les différences. Aujourd'hui, sous l'influence des valeurs démocratiques, nous voulons consacrer et célébrer les différences. » ⁵.

Sans doute sommes-nous interpellés par des tenues vestimentaires à laquelle nous n'étions guère habitués, sans doute sommes-nous troublés par le fait d'entendre aussi régulièrement des habitants de notre pays s'exprimer dans des langues que nous ne comprenons pas. Mais les collectionneurs de cartes postales pourraient venir nous rappeler que les tenues vestimentaires des ouvriers et des bourgeois de la troisième république étaient au moins aussi différentes les unes des autres que sont différentes aujourd'hui les tenues du Français moyen et de certains immigrés. Et qu'y avait-il de commun entre le parler d'un « chti » du début du XX^e siècle, dont nous ne comprendrions pas un seul mot, et le langage du titi parisien ? Dominique Schnapper a raison : ce n'est pas la pluralité qui est nouvelle, même si la palette de cette diversité a varié ses couleurs, c'est notre regard sur la diversité qui a changé.

Notre République avait pour *credo* une « indifférence aux différences ». Par son éducation universaliste, par sa politique d'intégration, par son droit égalitaire, la République se glorifiait de traiter tous ses membres en posant un voile d'ignorance sur leurs origines ethniques ou sociales, comme sur leurs religions. Beaucoup aujourd'hui ironisent sur ce « creuset républicain », le qualifiant de « roman » qui ne correspondrait que de très loin à la réalité de notre pays. Peut-être ont-ils en partie raison. On ne saurait nier pour autant qu'existait une croyance en l'existence de ce creuset, et une croyance en sa valeur, quelle qu'en soit l'efficacité réelle, qui était presque unanimement partagée. Le lien social n'est pas la paix sociale. La France que nous connaissons est une société moins conflictuelle que dans le passé, une société où les tensions idéologiques en particulier se sont nettement apaisées. Elle n'est pas pour autant une société unie. La France des républiques précédentes pouvait connaître des émeutes, des affrontements de classes bien plus virulents qu'aujourd'hui sans que soit mise en cause son unité.

Pour autant, l'insuffisance du modèle républicain n'a pas attendue le XXI^e siècle pour être remarquée. Citons une fois encore Dominique Schnapper, qui écrit que « c'est Durkheim qui a posé le problème de l'intégration des sociétés modernes dans les termes qui ont été consacrés par les sociologues, à savoir que la seule citoyenneté commune, définie par l'égalité des droits civils, juridiques et politiques, ne suffit pas pour assurer concrètement le lien social » ⁶. Néanmoins,

Durkheim et ses contemporains sont restés prisonniers d'une idéologie de l'intégration qui a pu être efficace en leur temps, mais sur laquelle il serait probablement illusoire de se reposer pour espérer renouer le lien social. Quand les citoyens cessent de répondre « oui » au « plébiscite de tous les jours » en lequel Ernest Renan voyait en 1882, et probablement à juste titre, le ciment de la société républicaine, quand bon nombre d'entre eux, et de façon toujours plus spectaculaire, répondent « non » à ce plébiscite républicain, l'urgence de refaire société s'impose.

À la recherche des coupables

Mais pourquoi ce qui a pu être efficace (même si, comme nous l'avons signalé, l'on a sans doute quelque peu « romancé » cette efficacité) a-t-il cessé de fonctionner ? Chacun part à la recherche des coupables, engoncé dans l'illusion que la désignation d'un bouc émissaire suffira à éradiquer le mal. Trois grands coupables arrivent en tête du hit-parade de la dénonciation : l'immigration, la mondialisation, l'accroissement des inégalités. Arrêtons-nous un instant sur chacun d'entre eux.

Premier coupable désigné : l'immigration. Elle pose sans doute de réels problèmes, nul ne saurait le contester. Mais peut-on pour autant rendre les immigrés responsables du délitement du lien social auquel nous assistons ? Deux éléments au moins nous poussent à contester cette hypothèse. L'un est que la France coloniale a abrité sur son territoire au moins autant (en réalité beaucoup plus) de citoyens d'origine étrangère que la France postcoloniale. Et que l'espoir d'intégrer les habitants des ex-colonies dans le « creuset républicain » faisait alors consensus. L'autre élément nous renvoie à notre propre responsabilité. Si l'intégration fonctionne de moins en moins bien, est-ce dû seulement à la résistance des immigrés à se fondre dans l'unité nationale, ou au doute qui s'est emparé d'un grand nombre d'entre nous sur la valeur même de cette unité. Claude Lévi-Strauss a tenu à rappeler avant de disparaître ce qui aurait dû rester une évidence : « L'identité n'est pas une pathologie ». N'est-ce pas parce que bon nombre de nos intellectuels ont « pathologisé » l'identité, parce qu'ils n'ont eu de cesse de culpabiliser celles et ceux qui continuaient à croire en l'identité française, que l'intégration a peu à peu cessé de fonctionner ? Parce qu'on a grossièrement associé l'idéologie colonialiste aux excès de l'identité, on a rejeté d'un commun mouvement cette idéologie dont on voudrait nous amener à faire repentance, et la croyance en la valeur de notre identité. On ne saurait intégrer des hommes à une unité à laquelle nous avons nous-mêmes cessé de croire.

Second coupable : la mondialisation. D'une part, elle est bien moins nouvelle qu'on ne l'imagine, de nombreux ouvrages historiques récents ayant démontré qu'elle était déjà en œuvre au XIX^e siècle, à la Renaissance, et peut-être même à l'époque romaine. D'autre part, et surtout, ces effets sont multiples et ambivalents. L'ancienne ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Valérie Pécresse, dans une lettre de mission adressée le 5 février 2008 à Michel Wievorka ⁷, qu'elle avait chargé d'un rapport sur la diversité, écrivait : « La mondialisation exerce des effets ambivalents sur

les identités, d'une part en contribuant à la diffusion d'une culture de masse homogénéisante, et d'autre part, à l'inverse, en encourageant la fragmentation des différences, mais aussi leur inventivité ; leur retrait sur elles-mêmes, mais aussi leur dynamisme. » L'analyse est excellente : la mondialisation dissout pour une part les identités dans un magma incolore et uniforme, mais elle réveille aussi les identités et stimule la créativité dont elles sont capables. On ne saurait donc accuser aussi brutalement que le font certains la mondialisation de dissoudre le lien social.

Troisième coupable : l'accroissement des inégalités. Au début de sa préface au petit ouvrage *Refaire société*, Pierre Rosanvallon affirme voir se mettre en place une société proche de celle qu'annonçait en 1845, dans son ouvrage prophétique *Sybil or the Two nations*, Benjamin Disraeli : un monde dans lequel riches et pauvres forment deux nations hostiles, un monde en lequel riches et pauvres sont devenus les « habitants de planètes différentes ». Un peu plus loin dans sa préface, Rosanvallon cite l'économiste Thomas Piketty affirmant que « le rentier et le spéculateur dominant le cadre et l'entrepreneur »⁸. Il est exact que les crises économiques successives que nous avons traversées ont vu apparaître ce qu'un autre auteur du livre *Refaire société*, Robert Castel, nomme avec intelligence un « précaire », forme contemporaine du prolétariat auquel Karl Marx avait consacré ses analyses. Mais peut-on pour autant accuser le développement des inégalités d'être responsable de la dissolution du lien social ? Ce serait oublier un peu vite que des sociétés bien plus inégalitaires que la nôtre ont été profondément unies, que des écarts de revenus considérables n'ont pas empêché les membres de quantité de sociétés d'éprouver un sentiment d'appartenance extrêmement puissant. Que les inégalités économiques accentuent la dissolution du lien social, c'est fort probable ; qu'elles en soient la cause principale m'apparaît tout à fait contestable.

Refaire République ?

Il ne fait guère de doute que le « creuset républicain » a longtemps fonctionné. Chercher à corriger l'« indifférence aux différences » sur laquelle était fondée la République, mettre un terme au dogme de l'égalité de droit entre citoyens pour introduire je ne sais quelle « discrimination positive », serait très probablement un remède pire que le mal. Henri Guaino l'exprime avec force. Un correctif aussi majeur « reviendrait à dire : la République ne marche pas, on va abandonner la République »⁹.

On ne pourra néanmoins faire l'économie d'un « nouveau pacte républicain », ainsi que nous y exhorte Simone Weil : « Sceller un nouveau pacte républicain, plus apte à assurer l'intégration des Français de toutes origines »¹⁰. Mais à l'instant où nous parlons, y a-t-il là autre chose qu'un vœu pieux ? Ou du moins la forme inquiétante d'un cercle vicieux ? Car pour sceller un pacte, il faut être deux. Et si l'intégration ne fonctionne plus, aussi considérables que soient les responsabilités des intégrants (nous les avons évoquées plus haut), la volonté des intégrés est évidemment incontournable. Comment amener ceux

qui répondent « non » au plébiscite de tous les jours à modifier leur réponse ?

C'est moins la liberté ou l'égalité qui ont failli, que le troisième élément de la devise républicaine : la « fraternité ». Ce qui nous amène à recourir une dernière fois à la dichotomie communauté / société. Si, à l'intérieur d'une communauté, la fraternité va de soi, parce qu'elle est essentielle, et que les membres du groupe partagent par définition les valeurs et les croyances qui caractérisent leur groupe d'appartenance, il n'en va pas du tout de même dans une « société ». Comment la « volonté réfléchie » (« *Kürwille* ») de Tönnies peut-elle engendrer un sentiment de fraternité entre les membres qu'elle lie par un pacte raisonné et raisonnable ? Henri Bergson est l'un des rares philosophes à avoir abordé cette délicate question. Dans *Les deux sources de la morale et de la religion*, attribuant à la « démocratie » ce que nous attribuons à la « République », il écrit : « La démocratie est d'essence évangélique, elle a pour moteur l'amour »¹¹. Affirmer que le lien social s'est dissous parce que l'amour a cessé de lier les membres de notre société apparaîtra bien romantique à certains d'entre vous. Et pourtant ! Qui pourrait nier que la dimension majeure de tout sentiment d'appartenance est une dimension affective ? Certainement pas Régis Debray, qui dans sa remarquable *Critique de la Raison Politique*, affirmait il y a maintenant plus de trente ans : « D'où vient le NOUS ? D'une identification commune à un supérieur [] Croire, ça fait du bien. Pourquoi ? Parce que ça permet d'être ensemble ; de se regarder ; de s'aimer »¹². Le lien social ne se renouera pas tant que ne se réveillera pas l'amour d'être ensemble, d'appartenir à la même société, la fierté de cette appartenance commune.

Conclusion

*Pourrons-nous vivre ensemble ?*¹³, se demandait en 1997, dans un excellent ouvrage, Alain Touraine, sans vraiment apporter de réponse à cette interrogation. Mon titre lui aussi, et peut-être me l'avez-vous déjà reproché, était sans doute trompeur. Je n'ai guère indiqué **comment** renouer le lien social largement distendu. Il est vrai que si j'en avais été capable, je ne serais sans doute pas là devant vous, j'aurais proposé ma candidature à la Présidence de la République.

L'amour, bien évidemment, ne se décrète pas. Qui, ou qu'est-ce qui pourra réveiller ce sentiment « d'essence évangélique », pour reprendre les mots de Bergson ? Je l'ignore. Mais cet amour, il se nomme tout aussi bien croyance. Nous vivons, se désolait Friedrich Nietzsche, des « temps de lassitude, souvent de crépuscule, qu'ont désertés la force débordante, la certitude de la vie, la certitude de **l'avenir** »¹⁴. Ces quelques mots de la troisième dissertation de *La Généalogie de la morale* dessinent la limite que nous ne pouvons encore franchir. Mais le même Nietzsche nous répète que le jour succède à la nuit, que la force débordante et la croyance en l'avenir qui lient les uns aux autres les membres d'un groupe humain finissent toujours par renaître. A l'amour et à la croyance en l'avenir, j'ajouterai donc l'espérance comme troisième ingrédient à intégrer aux plats du banquet républicain où nous nous retrouverons un jour.

Notes

- ¹ *Refaire société*, Paris, Le Seuil, collection « La République des idées », 2011.
- ² *De la démocratie en Amérique*, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1992, tome II, p. 614.
- ³ *Gemeinschaft und Gesellschaft / Abhandlung des Communismus und des Socialismus als empirischer Culturformen*, 1887.
- ⁴ Directrice à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Dominique Schnapper, qui est la fille de Raymond Aron, est sans conteste l'une de nos sociologues et politologues les plus brillantes.
- ⁵ Dominique Schnapper (entretien avec), « Identité ou identification nationale ? », *Regards sur l'actualité*, n° 358, février 2010, p. 22.
- ⁶ Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, Paris, Gallimard, 2007, p. 28.
- ⁷ Le rapport de Michel Wieviorka a été publié chez Robert Laffont : *Rapport à la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur la diversité*, Paris, Robert Laffont, 2008.
- ⁸ Cette formule de Thomas Piketty est extraite de son article *On the Long-Run Evolution of Inheritance : France 1820-2050*, École d'Economie de Paris, 2010, que l'on peut consulter sur Internet à l'adresse <http://piketty.pse.ens.fr>
- ⁹ Cité par Réjane Sénac dans son livre *L'invention de la diversité*, Paris, P.U.F., 2012, p. 75.
- ¹⁰ Cité là aussi par Réjane Sénac dans son livre *L'invention de la diversité*, Ibidem, p. 86. Cette formule est extraite d'un rapport du Comité de Réflexion sur le préambule de la Constitution dont Simone Weil a assuré la présidence (rapport publié à La Documentation Française en 2009).
- ¹¹ Bergson, *Les deux sources de la morale et de la religion*, Paris, P.U.F., 1982, p. 299.
- ¹² Régis Debray, *Critique de la Raison Politique*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des Idées, 1981, p. 213-214. L'auteur signalait à la page 187 du même ouvrage : « Nous manquons cruellement d'une connaissance de l'affectivité. Tant que ce vide sera, sinon comblé, du moins camouflé, la science politique restera en enfance, c'est-à-dire frappée d'intellectualisme ».
- ¹³ Alain Touraine, *Pourrons-nous vivre ensemble ? Égaux et différents*, Paris, Fayard, 1997.
- ¹⁴ Friedrich Nietzsche, *La Généalogie de la morale*, in *œuvres philosophiques complètes*, Tome VII, Paris Gallimard, 1971, p. 340.

LA N.R.F.

Jean PICANO

De bons écrivains dans un mouvement qui aurait pu être de Rivière, ce n'est pas du tout monotone. C'est même plus surprenant que les écrivains révolutionnaires ou réactionnaires. Avec eux, on ne sait jamais ce qui va se passer.

Jean Paulhan

L'étude que je vous présente avait été proposée il y a trois ans en 2009 parce que la Nouvelle Revue Française avait cent ans et que l'on était en droit de fêter son anniversaire.

Cette rapide étude ne comportera qu'un aperçu de l'immense revue, mais elle permettra de décrire ce que fut sa fondation, de dire ce qui anima sa vocation et enfin d'évoquer les travaux de trois de ses directeurs : Jacques Rivière, Jean Paulhan et Drieu la Rochelle.

J'ai bien conscience que de nombreux commentaires pourraient s'ajouter à ma brève présentation. Rares, en effet, sont les moments que nous consacrons aux revues littéraires. Notre préférence va aux livres, aux œuvres complètes, aux thèmes des sciences humaines et c'est bien ainsi. Mais enfin une fois n'est pas coutume.

Posons donc cette question abrupte : à quoi sert la N. R. F. ? La Nouvelle Revue française.

Voyons si une revue n'a pas pour but unique la fidélisation de ses lecteurs et sa propre influence.

I – La fondation

La fondation d'une revue étonne toujours ceux qui étudient la littérature. Car enfin, l'essentiel ce sont les livres, leurs parutions, la réception du public. Et même si l'on comprend que les commentaires écrits soient nécessaires pour le développement de la pensée et de l'influence d'un écrivain, tant de journaux, tant de revues existent qu'il y a, semble-t-il, un excès de propos, souvent répétitifs, autour de l'écriture. Au moment de sa parution, la N. R. F. est l'une des 1 278 nouvelles publications périodiques pour la seule année 1908.¹

Au début du XX^e siècle et jusqu'en 1950, on connaît un nombre considérable de revues qui se chargent de ce qu'à cette époque on nommait la critique. Les propos de louange ou les éreintements impitoyables sont réunis dans de nombreux cahiers qui ont plus ou moins d'abonnés. Les revues ne sont pas seulement littéraires mais beaucoup le sont comme *L'Ermitage*, *L'Occident*², *Les Marges*³, *Antée*, *L'Éclair*, *Hélios*, *L'Action française*⁴ et même *Le Canard enchaîné*⁵, la revue européenne⁶ et le Navire d'argen⁷. Ces revues paraissent au gré du temps

qui passe. Dans tous les cas elles occupent le terrain et semblent rendre inutile une *Nouvelle Revue française*.

Son titre ne manque pas d'audace puisque la revue s'affirme comme nouvelle à une époque où le mot « France » avait un poids immense. La revue se disait française et ceci comportait un vrai engagement. Les fondateurs : Jean Schlumberger, Henri Ghéon, André Ruyters, Jacques Copeau et Marcel Drouin sont groupés autour d'André Gide.

Le 15 novembre 1908, Eugène Montfort publie le premier numéro. Mais déjà des désaccords se font jour au sujet d'une critique de Mallarmé et d'un propos favorable à Gabriele d'Annunzio. Le vrai premier numéro paraît le 1^{er} février 1909.

L'installation a duré plusieurs années car il a fallu trouver un lieu, du personnel et surtout des fonds considérables que Gide, Schlumberger et Gaston Gallimard ont bien voulu investir. Il a fallu distribuer la revue dans les librairies de gare qui appartenaient à Hachette, dans les villes de tourisme et sur les paquebots. On vérifia même que les revues soient dans les vitrines des librairies parisiennes.

Enfin, ce ne fut pas facile, il a fallu décider que le mélange littérature et politique ne soit pas admis. Seuls des objectifs littéraires devaient être retenus.

Cette revue qui est aujourd'hui encore vivante est devenue trimestrielle⁸. Si son influence n'est plus ce qu'elle a été, elle tient encore une grande place.

La N. R. F. a été un exemple pour le XX^e siècle, un exemple pour tous ceux qui aiment la littérature.

La longévité d'une revue n'est sans doute pas le critère absolu de sa qualité, c'est pourquoi notre enquête a pour but de découvrir les raisons d'un tel engouement du public pour ce qui aurait pu n'être qu'un accident heureux dans le paysage littéraire de la France.

II - La vocation

Nous serions tenté d'écrire que toutes les revues littéraires ont une unique et commune vocation. Elles doivent faire place à la littérature. Elles ont pour mission de reconnaître les auteurs et de diffuser leurs textes. Les livres qui paraissent sont analysés soit au moyen de notes soit par des études approfondies. Les revues mettent en valeur les beaux textes. Elles annoncent les livres les plus récents.

Leur fonction sociale se double d'une responsabilité éditoriale. C'est ainsi que très tôt, la N. R. F. a été liée à la Maison Gallimard.

Cette revue a été à la fois indépendante car l'esprit ne souffrait aucune censure et en même temps elle mettait en relation les auteurs des textes avec un éditeur intelligent qui avait le sens des affaires : Gaston Gallimard. Grâce à lui, une série d'articles pouvait se transformer en un livre bel et bon.

S'il est difficile de fonder une revue car elle est un ouvrage collectif, il est bien plus délicat de définir sa vocation et de maintenir le cap ainsi fixé au moment de paraître. Certes, on peut se fier à ses fondateurs pour discerner ses futurs développements. Leur idéal est essentiel pour l'avenir de la revue. C'est sans doute le cas pour la N. R. F.

Le refus du numéro dirigé par Montfort est déjà une preuve d'engagement : la N. R. F. ne veut pas faire ce qui se fait ailleurs. Elle se veut nouvelle. Par conséquent, elle veut diffuser les textes des derniers écrivains.

Mais ceci est un premier engagement, ce n'est pas l'expression d'un idéal. Que veut la N. R. F. ? Elle souhaite instaurer l'authenticité, la sincérité, la vérité dans les Lettres. Elle veut fuir tout ce qui est artificiel.

Non seulement il faut produire des notes critiques confiées à des auteurs dont la culture littéraire est sûre, il convient aussi d'amener de nouveaux talents et les convaincre de publier. Il faut leur enseigner l'audace d'écrire.

D'abord, la revue doit diffuser les auteurs confirmés, voire célèbres, comme Gide⁹ et Claudel mais à l'aide d'un esprit de « laboratoire », il faut faire une place aux nouveaux écrivains des générations montantes. Une revue reçoit beaucoup de farfelus et des écrits saugrenus. Parmi eux se trouvent des talents mais quels sont-ils ? Le directeur mal payé¹⁰ de la N. R. F. passe son temps à lire des textes et à recevoir des auteurs qui veulent être publiés alors que leurs textes sont souvent faibles et sans réelle valeur. Par exemple, pour Jean Paulhan publier *Lunes en papier*¹¹ du jeune André Malraux est une juste intuition mais donner jour aux papiers versifiés de Papard, chanteur forain¹² est une faute. La vocation d'une revue suppose aussi au-delà d'une ligne éditoriale, l'approche politique et le respect de l'opinion.

Le XX^e siècle est secoué par des religions séculaires¹³ et la responsabilité des écrivains est souvent mise en cause. Julien Benda dans son essai intitulé *La Trahison des clercs* appelle ceux qui écrivent à surveiller les mots qu'ils emploient et les idées qu'ils diffusent.

Le terrorisme dans les Lettres entraîne des querelles, des ruptures et des épurations. Cette guerre des écrivains risque d'empêcher la revue de poursuivre son chemin littéraire.

III - La revue des trois directeurs

Pour rendre compte de la vie d'une revue, il faut rappeler son histoire telle qu'elle fut dès la première décennie du XX^e siècle.

Gide a quarante ans en 1908¹⁴. Il désire fonder une revue sans pour autant la diriger. Il est l'un des principaux financiers mais le travail administratif est sans attrait pour lui. Ses livres, ses voyages, son domaine de La Roque et en 1906 la Villa Montmorency d'Auteuil¹⁵, sa femme lui procurent assez de soucis sans qu'il doive encore prendre le soin d'assembler des articles et de les lier assez pour qu'ils aient un semblant thématique.

Même s'il est sûr d'avoir à défendre¹⁶ « le classicisme, l'humanisme, l'esprit méditerranéen, équilibre subtil entre la vie et l'art, entre la sagesse et la fantaisie, entre la tradition et l'innovation... », Gide ne veut pas devenir un maître à penser : « Qui veut se promener, qu'il me suive ! Mais vers qui guiderais-je les autres, moi qui ne sais pas où je vais ? », écrit-il en 1898.

Une revue diffuse les messages et l'esprit que définissent ensemble le comité et le directeur. La N. R. F. est célèbre grâce entre autre à trois de ses directeurs : Jacques Rivière, Jean Paulhan et Drieu la Rochelle. Ils ont été responsables de la revue et ils sont considérés comme des exemples différents et opposés de ce que fut l'expression littéraire dans notre Pays.

La direction de Jacques Rivière a commencé en 1919 et s'est interrompue en 1924 à sa mort alors qu'il n'avait que 38 ans.

Si Gaston Gallimard avait nommé ce jeune homme à cette responsabilité c'est parce que son caractère et sa personnalité devaient porter des fruits attendus par les fondateurs. Le fait est que la revue a pris sa forme moderne et les livraisons avaient chacune une partie anthologique et une partie critique. Rivière a su révéler au monde des gloires nouvelles dans le domaine des Lettres. C'est lui qui a donné au public les textes de Marcel Proust. Rivière était bien connu des fondateurs. Avant la Grande Guerre, la revue l'avait remercié pour ses services Il avait obtenu cinquante francs mensuels sur les deniers personnels de Gide¹⁷.

Ses écrits au sujet d'Alain-Fournier avec lequel il était personnellement lié, ses études sur les peintres et les musiciens l'avaient conduit à faire partie du groupe N. R. F. dès 1910.

Après son échec à l'agrégation, Rivière fut recruté en tant que secrétaire en janvier 1912 et le resta pendant toute la direction de Jacques Copeau jusqu'au début de juillet 1913 et au-delà jusqu'au déclenchement des hostilités avec l'Allemagne. La guerre éteint tous les enthousiasmes. Alain-Fournier est mort au combat avec beaucoup d'autres. Rivière mobilisé dut après les batailles se reposer longuement en Suisse.

Le 8 février 1918, à Genève, Rivière donne une conférence au cours de laquelle il se dit prêt à assurer la direction de la revue. Il est démobilisé en 1919 mais Gide, soudain, pense pouvoir diriger lui-même une revue dont il est en quelque sorte copropriétaire. Gaston Gallimard et Paul Claudel¹⁸ prennent parti pour Rivière qui proclame à qui veut l'entendre « ...nous ne serons jamais des doctrinaires ». Le 1^{er} janvier 1919 paraît le premier volume de la N. R. F. dirigée par Rivière.

Bien qu'il n'ait jamais eu pour Gide une admiration inconditionnelle, il reconnaît sa dette : « Je dois à Gide le don ou la manie de l'analyse et de la distinction des points de vue. »¹⁹ Rivière reste opposé au parti de l'intelligence et aux thèses de Maurras dont il est clairement indépendant. Il ne rejoint pas non plus les surréalistes et s'éloigne de Cocteau et Radiguet. Ayant dénoncé le dogmatisme de la révolte et du refus pratiqué

par Aragon, Rivière doit subir l'agression de cet homme violent.

Il est attentif aux découvertes de la psychanalyse. Il laisse s'exprimer cette forme de pensée nouvelle dans la revue. Arrivent aussi de nombreux auteurs comme Montherlant, Mauriac, Bernanos qui sont tous publiés dans la revue.

Paulhan enfin vient en renfort et Rivière ne cache plus son épuisement à la suite de tous ces travaux et de toutes ces querelles ; « C'est effrayant ce que les écrivains sont petits et embêtants » écrit-il à François Mauriac le 6 avril 1923. Le 14 février 1925, Rivière meurt, non d'une typhoïde qui avait été jugulée, mais d'une fatigue mortelle. La place est libre pour la succession. Paulhan arrive à un moment de grande tristesse. La perte de Jacques Rivière donne le sentiment que rien n'est possible après lui. Gaston Gallimard parvient pourtant à installer rue Sébastien-Bottin, au siège de la N. R. F. et aussi des éditions Gallimard, un homme d'expérience dont le savoir faire et le savoir être conviennent à un poste sensible.

Paulhan, grâce à son travail et à son entregent, gouverne ce qui est devenu un monument national qu'on ne désigne plus que par des initiales : N.R.F.

Il fallait dans cette succession reprendre le travail de sourcier que Rivière avait su pratiquer avec un talent inimaginable²⁰. Il fallait aussi tout en reconnaissant à Gide une présence véritable ne pas laisser se développer son influence ni celle toute puissante, financièrement parlant, de Gaston Gallimard.

Très habilement, Paulhan se fait aider par un comité de rédaction. Il prend aussi pour pseudonyme « Jean Guérin » pour la livraison d'articles qui se présentent comme l'expression de la revue elle-même. Au cours de la période précédente, Gide avait utilisé le même subterfuge avec ses *Lettres à Angèle*.

Il revient au directeur d'avoir su recevoir Roger Caillols²¹ et Armand Petitjean lorsqu'ils n'ont l'un et l'autre que 22 ans. La N. R. F. publie *Les Conquérants* en 1928. Les quatre « M » : Maurois, Mauriac, Morand et Montherlant sont, bien entendu, au sommaire de la revue. Les Suisses avec Cingria et les auteurs belges dont Henri Michaux ne sont jamais loin. Léger et Fargue viennent enrichir le groupe d'excellence. Mais si Artaud est le bienvenu, les deux surréalistes : Breton et Aragon (dont la grossièreté dépasse les limites) ne seront nullement appréciés par le nouveau directeur. De beaux coups de publication sont réussis avec l'essai de Julien Benda qui, à soixante ans, en 1927, vend de grandes quantités de livres.

Bien sûr, Paulhan résiste à Jouhandeau toujours prêt à l'injure raciale. Le directeur lui rappelle que « tout homme est une fin en soi, une âme à respecter » et il refuse des contributions qui s'engagent sur un terrain nullement littéraire.

Il impatiente, ce faisant, des gens prêts aux affrontements et qui, déjà, pratiquent la guerre des écrivains. Drieu la Rochelle s'empporte. Il écrit dans son Journal : « Après

le faible Jacques Rivière, Gallimard a mis comme directeur de la revue Jean Paulhan, un petit pion, un petit fonctionnaire pusillanime et sournois oscillant entre le surréalisme hystérique et le rationalisme gaga de la République des professeurs. »

Arrivent alors la défaite et le pangermanisme qui ont failli annihiler la France.

La survenue de la guerre, l'occupation, l'arrivée d'Otto Abetz, ambassadeur du Reich, qui a une connaissance parfaite de Paris et des Lettres françaises, changent soudain la donne.

La Maison Gallimard, nullement appréciée des forces d'occupation, peut être effacée avec la N. R. F. de la scène française et internationale.

Drieu la Rochelle se présente comme celui qui peut sauver la revue s'il en devient le directeur. Otto Abetz le confirme et le fait savoir à qui de droit. Gaston Gallimard et Jean Paulhan confrontés à une situation grave acceptent cette direction pour sauver l'entreprise et son précieux stock de papier. Pierre Hebey écrit : « L'occupant venait d'investir une des places fortes de l'intelligence française ».

Désormais on parlera, dès cette époque, de la « collaboration intellectuelle » et la polémique entre avec fracas. François Mauriac écrit dans son *Cahier noir* : « Après tout, sur la scène demeurée vide, le prince du chiqué et de la boursoufflure, M de Montherlant, presque seul exhibe son numéro. Dans le grand silence d'après le désastre, nous n'entendons plus guère que Matamore qui fait le brave contre Dieu. »²² Drieu fait face comme il peut. Il manque de charisme mais surtout, Gide fait savoir qu'il cesse sa participation. Jean Grenier ne donnera plus rien à la revue.

De nombreux auteurs sont pourtant recrutés. Quelques anciens comme Giono continuent d'écrire. La revue périlclite. Drieu est contraint de démissionner. Cette période laisse le souvenir empoisonné d'une NRB (Nouvelle Revue Boche) ou NRA (Nouvelle Revue allemande). Bref « ce n'est plus qu'un cadavre- et qui pue ».²³ L'épuration fera le reste.

À quoi sert la N. R. F.? Ai-je demandé au début de mon intervention. À publier JMG Le Clezio qui, en 1962 écrivit à Georges Lambrichs, directeur de la Revue. Le jeune Niçois lui envoie le *Procès-Verbal*. « Et Le Clezio, explique Alban Cerisier, restera fidèle à la revue de Paulhan comme de Lambrichs, comme bien des auteurs venus de Minuit puis de Chemin ». ²⁴ Ne serait-ce que pour Le Clezio, dont Jacques Keriguy²⁵, à ma demande, avait étudié l'œuvre avant que l'écrivain ne soit Prix Nobel de Littérature, ne serait-ce que pour lui, la N. R. F. a fait du bon travail pour la littérature.

Elle a su s'éloigner des prétendus honneurs c'est-à-dire de la littérature primée et aussi de la guerre des écrivains qui, passionnés de politique ou happés par les malheurs publics, oublièrent que la littérature consiste d'abord à construire une œuvre, une œuvre individuelle certes, mais aussi une œuvre collective.

La N. R. F., comme notre Compagnie, aurait pu prendre pour devise *sparsa colligo* car « ce qui est épars » a plus de richesse que tous les narcissismes réunis.

Au moment de conclure, je fais devant vous, Monsieur le président, une requête publique pour les programmations à venir. La N. R. F. méritait les propos que vous m'avez autorisé à tenir, mais d'autres revues locales, régionales et nationales pourraient être étudiées, le moment venu, dans le cadre d'un colloque, d'une table ronde, ou autrement, car la forme est toujours à inventer.

Les revues sont de plus en plus numérisées. Elles se donnent à lire sur la Toile où on peut les acheter avec une carte de crédit. L'odeur du papier, les premières de couverture, les tables des matières sont en train de disparaître sous nos yeux. Elles ont accompagné nos vies comme demain les textes reçus sur l'écran et téléchargés accompagneront la vie de nos successeurs.

Elles montrent, s'il en était besoin, une vraie curiosité pour les littératures donc pour la littérature, c'est-à-dire pour l'expression même de la vie et de la liberté.

Bibliographie sommaire

- L'Œil de la N. R. F. « Cent livres pour un siècle — En toutes lettres... Cent ans de littérature à la Nouvelle Revue française », Folio N° 4851 Gallimard 2009.
CERISIER A. *Une Histoire de la N. R. F.* Gallimard, 2009.
FOUCHÉ P. *L'Édition française sous l'Occupation 1949-1944*, BLFC/Imec 2 volumes, Année ?
GALLIMARD G. et PAULHAN J. *Correspondance 1919-1968*, Gallimard. Année ?
HEBEY P. *La Nouvelle Revue française des années sombres*, juin 1940-juin 1941, Gallimard, 1992.
DRIEU LA ROCHELLE P. *Romans, récits, nouvelles*, Pléiade Gallimard, 2012
CARIGUET O. *La Nouvelle Revue rancie*, Magazine littéraire février 2012, p. 516
JOUHANDEAU M. et PAULHAN J. *Correspondance 1921-1968*, Les Cahiers de la N. R. F. 2012
JAUSS H.R. *Pour une esthétique de la réception*, Tel Gallimard, n° 169 1978.

Notes

- ¹ Cf A Cerisier P 23.
- ² D'Adrien Mithouard.
- ³ De Montfort.
- ⁴ La *Revue d'Action française* ou « le petit gris » (à cause de la couleur du papier) est une revue bimensuelle fondée par Henri Vaugeois et Maurice Pujo en 1899. En avril 1908, elle passe sous la direction de Charles Maurras et devient quotidien.
- ⁵ Fondé le 10 septembre 1915 par Maurice et Jeanne Maréchal et H.P. Deyraux-Gassin.
- ⁶ D'André Germain (elle paraît de 1923 à 1930).
- ⁷ Et *Mesures* d'Adrienne Monnier (1892-1955).
- ⁸ Michel Braudeau, son actuel directeur, écrit sur le site de la N. R. F. : « La seule différence importante entre la N. R. F. d'aujourd'hui et celle de 1909 réside dans son rythme de parution. »
- ⁹ Gide a 70 ans en 1939.
- ¹⁰ Rivière a vécu dans une relative pauvreté. Paulhan s'en est tout juste mieux sorti.

- ¹¹ *Lunes en papier* sera ensuite publié en 1921 par les Editions de la Galerie Simon. Le livre sera illustré par Fernand Léger. Il est dédié à Max Jacob.
- ¹² Alban Cerisier p. 358.
- ¹³ Cf Raymond Aron.
- ¹⁴ Il est né en 1869.
- ¹⁵ Gide s'y installe en février 1906.
- ¹⁶ Comme son ami Ghéon cf. p. 33 et 34 d'Alban Cerisier op. cit.
- ¹⁷ P. 186 A Cerisier op. cit.
- ¹⁸ Le 8 mars 1919, Claudel écrit à Rivière qu'il est opposé au « Grand Corrupteur » : « Le nom de Gide signifie pédérastie et anticatholicisme. C'est une enseigne sous laquelle il ne me convient nullement de me ranger. »
- ¹⁹ P. 235 ibidem.
- ²⁰ Certains critiques font observer que néanmoins il avait raté l'édition de Joyce mais il le regrettait.

- ²¹ « Brillant normalien agrégé de grammaire » souligne, admiratif, Alban Cerisier.
- ²² *Le Cahier noir* éditions de Minuit 1943 p. 32.
- ²³ Cf Magazine littéraire février 2012 p. 516. L'article est d'Olivier Cariguet. « En août 1941, la revue *Esprit* plante une banderille en l'appelant dans une coquille volontaire la « R.N.B. », B pour « boche », en réponse à une attaque de Drieu. *Les Lettres françaises* clandestines, en septembre 1942, condamnent la N.R.F. qui « n'est plus qu'un cadavre et qui pue »
- ²⁴ P. 519 A Cerisier op. cit.
- ²⁵ *La Recherche du bonheur*, p. 99 à 146, « JMG Le Clezio : le chercheur d'or », étude de Jacques Keriguy. Éditions du Temps, 2005.

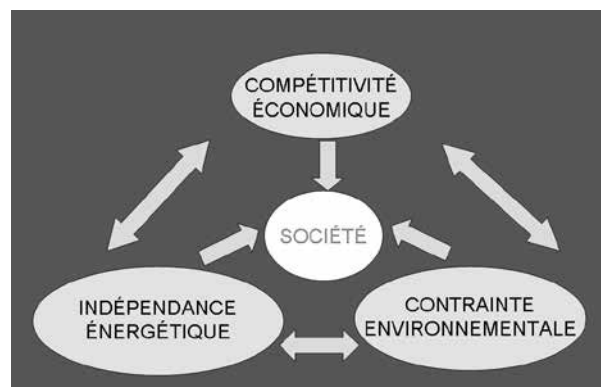
CONSIDÉRATIONS MACROÉCONOMIQUES ÉLÉMENTAIRES SUR LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE : EXEMPLE DE LA FRANCE

Jean RENAUD

L'énergie constitue un élément vital pour le fonctionnement et l'évolution des sociétés modernes. Au niveau mondial, une énergie abondante et peu chère a assuré pour un siècle le développement des sociétés industrielles, à partir de la fin des années 1800. Depuis une vingtaine d'années, nous avons changé complètement de paradigme, avec l'accroissement démographique mondial, la raréfaction de certaines formes d'énergie, l'extraordinaire développement des pays émergents, et les effets de la pression environnementale (que nous ne traiterons pas ici).

Analyser la consommation énergétique, c'est d'abord comprendre que ce sujet doit être remis en perspective et ne peut être isolé que pour des raisons purement didactiques. La chaîne énergétique sera constituée par une énergie dite primaire –du charbon par exemple- qui sera transformée dans une centrale thermique en électricité, transportée par les lignes EDF et distribuée dans les usines et les maisons où elle sera utilisée. La consommation énergétique fait donc partie d'un ensemble complexe, dépendant de nombreux paramètres interdépendants. On comprend immédiatement que le système énergétique global sera très difficile à optimiser.

On peut cependant considérer, de façon très synthétique, qu'il repose sur trois pôles principaux qui en assurent la stabilité :



Problématique de l'énergie et société : les fondamentaux.

- Le premier pôle est constitué par la compétitivité économique, sans laquelle le système énergétique global obère, parfois grandement, la vie économique et sociale d'un pays.
- Le deuxième pôle, la contrainte environnementale, est, par sa jeunesse, source de séduction et d'interrogation. Il est donc l'objet de toutes les complaisances et inconséquences médiatiques qui allient, dans un cocktail explosif, vrais scientifiques et faux prophètes. Disons simplement que le débat public et politique n'est pas à la hauteur des enjeux.

- Le troisième pôle, l'indépendance énergétique, est malheureusement moins prégnant dans le débat public, car il ne paraît pas déterminant dans la résolution des problèmes quotidiens de nos sociétés. Son caractère géostratégique n'en est pas moins clair, la liberté politique d'une nation industrialisée se mesurant souvent au boisseau de son indépendance énergétique.

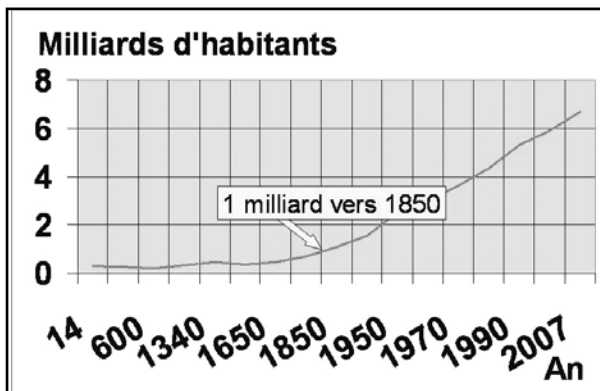
Il convient enfin de noter que ces trois pôles interfèrent entre eux, ce qui crée des tensions internes dans le système énergétique. De plus, les deux pôles de compétitivité économique et d'indépendance énergétique ressortent du domaine national et souvent régional. Par contre le pôle relatif à la contrainte environnementale est, par essence, planétaire. On comprend donc aisément que les négociations internationales dont il est l'objet soient assujetties à des intérêts nationaux divergents. Si nous essayons maintenant de comprendre le fonctionnement du système énergétique mondial, nous voyons apparaître un premier paramètre de base qui n'est pas systématiquement cité, tant il est évident. Ce paramètre, c'est la démographie. Plus on est nombreux, plus on consomme d'énergie ! A l'époque d'Hérodote, qui s'est intéressé à ce sujet, la population mondiale était, pense-t-on, de l'ordre de cent à deux cents millions d'individus. Elle va croître très lentement pendant plus de deux millénaires, pour atteindre un milliard d'individus au milieu du XIX^e siècle. Le taux d'accroissement de la population va alors changer radicalement d'allure, puisque nous allons passer de un à six milliards d'habitants en un siècle et demi.

Les raisons de cette évolution sont connues, bien qu'elles soient déclinées différemment suivant les continents et les pays : intensification de l'agriculture et des échanges restreignant les grandes disettes et leurs effets, amélioration de l'alimentation, des conditions de vie, de travail, de logement, lutte contre les grandes pandémies et surtout extraordinaires progrès de la médecine limitant la mortalité infantile et augmentant l'espérance de vie.

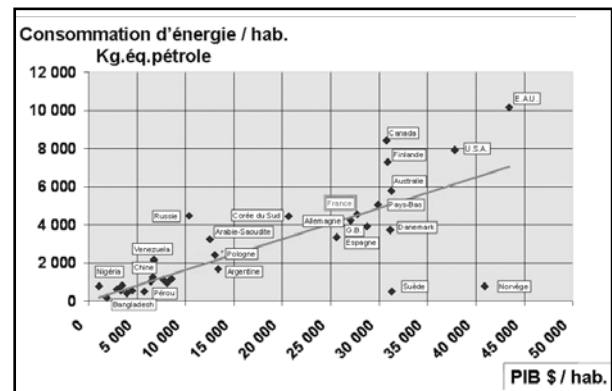
L'étrange et féérique vision de notre planète la nuit depuis un satellite nous dévoile les régions où les hommes vivent en nombre et s'affairent. On distingue

d'abord de vastes territoires où il n'y a personne : la forêt amazonienne, le centre de l'Afrique, les grandes plaines de l'Asie Centrale, l'Australie. Même dans ces régions, nous apercevons les lumières de grandes villes : Rio, Le Caire, Jobourg, Sydney. Mais il y a surtout cet étalage de lumières dans les pays occidentaux et au Japon. Ce phénomène peut-il être expliqué seulement par l'importance des populations (500 millions d'habitants dans l'union européenne, une centaine de millions dans l'est des USA) ? Ou doit-on inclure aussi l'effet des grandes agglomérations comme l'immense conurbation Boston-Philadelphie ? Certainement pas suffisant comme explication, en comparaison de la situation apparente dans le sous-continent indien (1,2 milliard d'habitants qui paraissent presque invisibles !). Redescendons sur terre pour mieux comprendre cette situation. Le spectacle prodigieux d'une nuit à New-York nous laisse pressentir quel en est le prix énergétique ! Quelle est la caractéristique principale de New-York ? C'est une immense ville d'un pays riche. Transportons-nous maintenant aux antipodes. Nous comprenons immédiatement que l'énergie dépensée en une nuit par les New-Yorkais pourrait probablement subvenir aux besoins d'une tribu papoue pendant plusieurs années. Mais ces papous vivent dans des forêts où ils mènent une vie frugale. Nous venons donc de mettre à jour plusieurs éléments qui caractérisent la consommation énergétique : la démographie, l'urbanisation et le niveau économique. Il nous faut maintenant quantifier ce dernier facteur.

Cette quantification sera effectuée par le biais d'un paramètre que les spécialistes appellent « l'intensité énergétique ». Ce paramètre exprime, pour une période et un pays donnés, la consommation énergétique en fonction de la richesse, *per capita*. L'énergie provenant de différentes sources physiques, sera exprimée en une unité commune qui est le kilo d'équivalent pétrole. La richesse est représentée par le PIB du pays étudié, durant la période considérée. Il apparaît clairement que la consommation énergétique croît en fonction de la richesse. On peut ainsi remarquer la faible consommation d'un pays très pauvre comme le Bangladesh, la position très honorable de la France dans l'ensemble européen, et l'extraordinaire gaspillage se produisant aux USA ou aux Émirats Arabes Unis.



Evolution de la population mondiale. (Source : Quid).



Intensité énergétique internationale 2006.

Il faut souligner que l'efficacité énergétique est une sorte de photographie de la consommation à un instant donné, pour ce qui concerne le niveau économique. Il est indispensable de connaître maintenant l'évolution de la consommation énergétique dans le temps sous l'effet des trois facteurs principaux : démographie, urbanisation, état économique.

La consommation énergétique mondiale était de l'ordre de 950 millions de tonnes d'équivalent pétrole en 1900. Durant le premier demi-siècle, elle a augmenté de 120 %. Pendant le second demi-siècle, l'augmentation a été de 280 % ! Ce changement radical correspond à un bouleversement mondial qui ne peut être compris que par l'examen rapide des situations régionales.

Le monde peut être découpé en sept régions qui présentent une certaine cohérence économique, politique et humaine. En 1999, la consommation mondiale totale d'énergie primaire a été de l'ordre de 9 milliards de tonnes d'équivalent pétrole. Pour expliquer sommairement cette répartition géographique, il est nécessaire d'adjoindre plusieurs éléments aux trois paramètres de base que nous venons de spécifier (à savoir la démographie, l'urbanisation et le niveau économique).

Le premier paramètre additionnel est le climat, la vie courante étant plus facile en zone tempérée et demandant moins d'énergie. Le chauffage sera moins important en Grèce qu'en Scandinavie, et la climatisation en France qu'en Arabie Saoudite.

Le second paramètre est la présence locale de sources d'énergie. On gaspille plus facilement ce que l'on possède en abondance, comme le pétrole dans les pays du Golfe. D'où la présence, très intéressante, de pistes de ski à Abu-Dhabi !

Le troisième paramètre additionnel est lié à la nature du développement économique. A égalité de développement, un pays dont la richesse est basée sur des activités tertiaires dépensera moins d'énergie *per capita* qu'un pays possédant une forte industrie lourde. De même, l'agriculture vivrière de taille familiale, dans les pays africains par exemple, requiert peu d'énergie, avec en

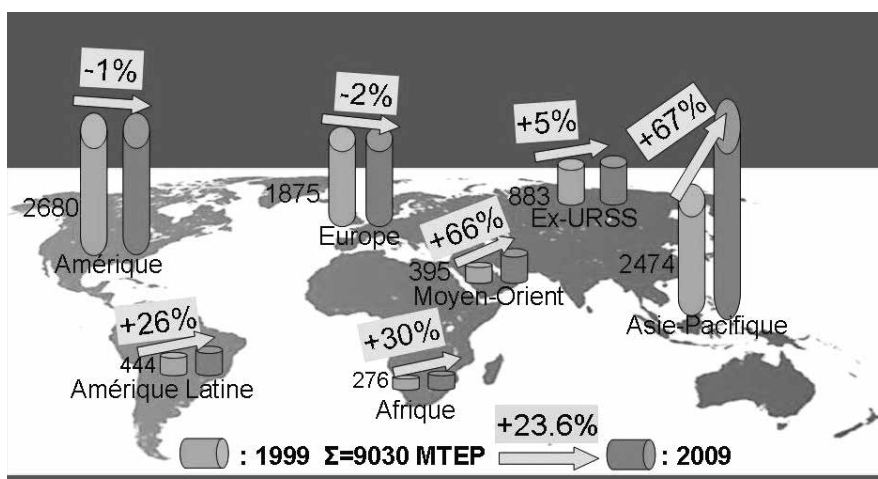
plus des structures territoriales autarciques et donc des transports moins importants.

Le dernier paramètre additionnel est plus difficile à généraliser, car il est relatif à la géopolitique des états, donc à leur histoire, à leurs structures politiques et sociales et à leur façon de gérer l'espace national dans la longue durée. L'exemple presque caricatural est celui des deux ex- superpuissances de la guerre froide.

Les États-Unis constituent depuis un siècle une nation jeune, dynamique, possédant un vaste territoire bien pourvu en ressources naturelles, avec une bonne démographie. On trouve là une agriculture et une industrie puissantes et modernes, et une utilisation systématique, dans tous les domaines, des technologies les plus avancées. On dépense donc sans compter une énergie peu chère, dans tous les secteurs et dans le domaine personnel (vie domestique, transports terrestres et aériens... etc.). Et ce sans beaucoup de considérations écologiques !

De leur côté, la Russie et les pays toujours satellites perpétuent pieusement la gabegie étatique héritée de l'empire soviétique. Étonnant spectacle que celui de cet immense pays, pourvu des plus importantes ressources naturelles de la planète, bénéficiant d'élites scientifiques remarquables et ravalé au rang d'un pays émergent ! Un système centralisé de gestion étatique encore ubuesque et toujours corrompu, des structures industrielles obsolètes expliquent, au delà de la rente gazière, les piètres résultats économiques. Dans le domaine énergétique, se rajoutent les effets des rendements très médiocres des unités de production et de transport de l'énergie et des appareils personnels et industriels consommant cette énergie.

En définitive, le seul élément global à retenir est le suivant : en 1999, la zone Asie-Pacifique, qui comprend entre autres la Chine l'Inde et le Japon a consommé, en énergie primaire, environ 2,5 milliards de tonnes d'équivalent pétrole. Elle talonne donc la zone américaine qui comprend les USA, le Canada et le Mexique et qui a consommé environ 2,7 milliards de tonnes d'équivalent pétrole.



Répartition géographique de la consommation d'énergie primaire
(Source : B. P. statistical review of world energy 2010).

Observons enfin l'évolution temporelle de la consommation énergétique mondiale. En 10 ans, celle-ci a augmenté de près d'un quart et est passée à 11 milliards de tonnes d'équivalent pétrole en 2009. La consommation dans les pays occidentaux a légèrement baissé, sous les effets conjugués, surtout en Europe, d'une situation économique atone, d'une faible démographie et de mesures de limitation des consommations. Mais le fait capital est la première place occupée désormais par la zone Asie-Pacifique, qui consomme maintenant 37 % de l'énergie de la planète. La Chine dépense aujourd'hui plus d'énergie que les USA ! C'est là un indicateur fort d'un bouleversement géostratégique qui va marquer le XXI^e siècle.

Si nous examinons maintenant la situation dans notre pays, nous constatons qu'il n'y a pas d'exception française, du moins dans le domaine de la consommation énergétique ! La population française est passée de 40 à 65 millions depuis 1946. Baby-boom d'après-guerre, amélioration des conditions de vie, politique sociale et familiale généreuse, coup de pouce de l'émigration, expliquent cette situation, très bonne pour un pays européen. Durant la même période, notre pays s'est considérablement enrichi, le PIB passant de 15 à 1 940 milliards d'euros en 60 ans. Cette évolution étant exprimée en euros courants doit être interprétée avec beaucoup de précaution. Cependant, la reconstruction d'après-guerre, les trente glorieuses, puis le ralentissement économique et les crises mondiales récentes, jalonnent une évolution qui reste exceptionnelle dans notre histoire économique moderne.

La conjugaison d'une démographie solide et d'une longue embellie économique explique l'augmentation presque mécanique de notre consommation énergétique passée de 57 à 266 millions de tonnes d'équivalent pétrole en 60 ans. L'amélioration remarquable de notre mode de vie durant cette période a donc pour contrepartie une évolution très défavorable de la consommation énergétique, multipliée par 5 alors que la population n'a crû que de 50 % !

Nous sommes donc, comme tous les habitants des pays développés, un peuple pas assez économe en énergie. C'est pourquoi notre facture énergétique pèse de façon importante sur les comptes nationaux : plusieurs

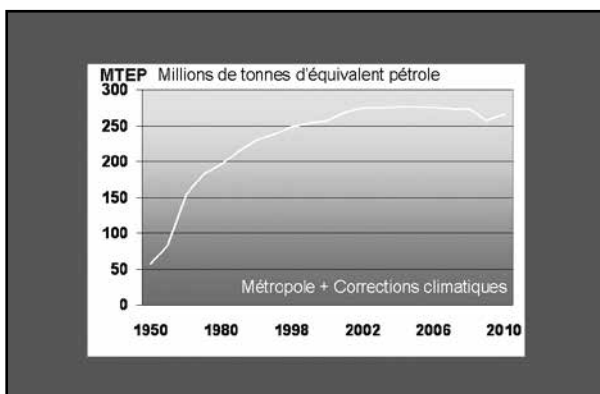
points de PIB. De plus, nous ne possédons pas de sources primaires basiques (charbon, pétrole, gaz). Par conséquent, l'importation de ces matières énergétiques obère aussi notre balance commerciale : depuis 2003, la moitié de la détérioration du solde commercial français s'explique ainsi par l'alourdissement de la facture énergétique.

La détermination de cette facture est complexe, car elle combine la valeur unitaire des différentes sources d'énergie avec leur consommation volumique ou massique : par exemple, prix de la tonne de charbon importé multiplié par le nombre de tonnes de charbon consommé.

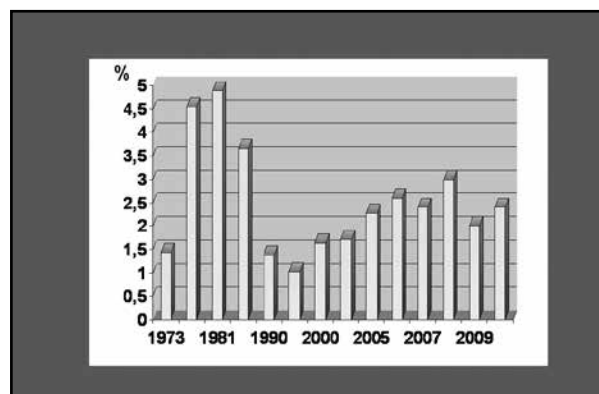
Le pétrole représente environ le tiers de ces énergies primaires. Il a subi ces dernières années de fortes variations sur les marchés internationaux. Il impacte donc fortement notre facture énergétique, surtout dans les périodes de crise comme les chocs pétroliers de 1973 (guerre du Kippour) et de 1979 (guerre Iran-Irak). Il y a cependant une donnée fondamentale mal perçue par le grand public : la prospérité économique des états occidentaux s'est bâtie, au cours du XX^e siècle, sur un pétrole qui est resté remarquablement peu couteux durant une centaine d'années.

La question fondamentale est de déterminer qui dépense cette énergie dans notre pays et comment. La structure sectorielle de notre PIB nous donne une image grossière de notre société, avec une agriculture en voie de quasi disparition, une décroissance industrielle inquiétante et par conséquent une part grandissante du secteur tertiaire.

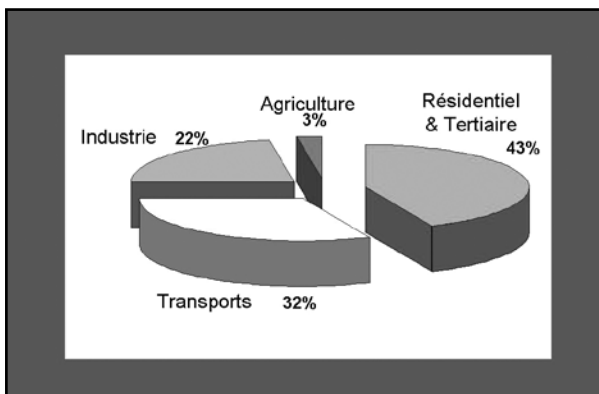
La segmentation de la consommation énergétique finale reflète cette image de notre société, avec une agriculture et une industrie dépensant une énergie quasi-proportionnelle à leur importance économique. L'industrie a fait dans ce domaine des efforts remarquables qui participent à sa compétitivité internationale. Mais nous voyons aussi apparaître, de façon presque étonnante, deux postes primordiaux que nous allons examiner plus particulièrement. Le poste « transports » concerne ceux effectués par tous les moyens dans tous les secteurs. Le poste résidentiel / tertiaire regroupe d'une part nos habitations et d'autre



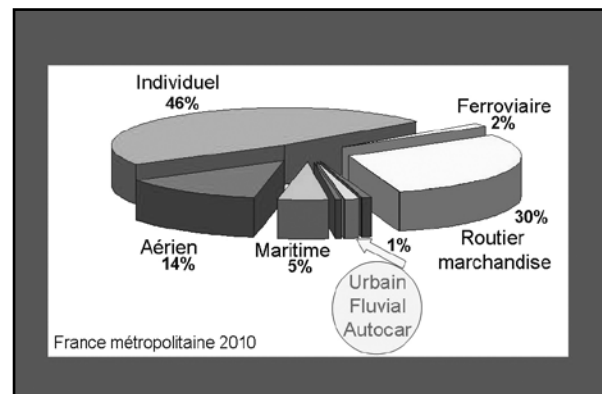
Consommation française d'énergie primaire
(Source : Ministère de l'industrie. Observatoire de l'énergie).



Facture énergétique française en pourcentage du P. I. B.
(Source : Ministère de l'industrie. Observatoire de l'énergie).



Consommation énergétique finale. Segmentation 2010
(Source : Commissariat général au développement durable : Service de l'observation et des statistiques).



Secteur des transports. Consommation d'énergie finale
(Sources : Commissariat général au développement durable : Service de l'observation et des statistiques. (Comité professionnel du pétrole).

part les lieux publics, commerces, activités de services... etc. avec une proportion de consommation de l'ordre de 2/3 pour le résidentiel et de 1/3 pour le tertiaire.

Une analyse plus détaillée permet d'établir une décomposition schématique de la consommation énergétique annuelle d'une personne seule vivant dans un appartement de 100 m² et possédant une voiture moyenne. Pour des raisons de commodité, cette consommation sera exprimée en kWh, en rappelant qu'un fer à repasser, branché pendant 1 heure, consomme une énergie d'environ 2,5 kWh.

Selon les études effectuées par Jean-Marc Jancovici, ingénieur conseil en énergie et environnement, un tel individu aura une consommation moyenne annuelle d'énergie finale de l'ordre de 31 000 kWh.

L'éclairage de sa maison représentant approximativement 1,4 % de la consommation totale de cet individu, le passage aux lampes à basse consommation aura donc un impact national assez réduit. L'électroménager, c'est-à-dire l'ensemble des appareils de cuisine et d'électronique de loisir, équivaut à plus de 8 % du total. L'achat d'un ordinateur et un vol A/R pour New-York représentant 11 et 19 % du total sont plus exceptionnels. L'énergie dépensée par l'agriculture et l'industrie pour remplir le caddy de supermarché est déjà d'un autre ordre : deux fois le vol pour New-York ! Mais les gros postes sont naturellement la voiture (consommant 8 l/100 sur 15 000 km par an) et le chauffage plus l'eau chaude de l'appartement qui correspondent respectivement à 48 et 58 % de la consommation énergétique annuelle de cet individu.

C'est donc tout naturellement sur ce dernier poste, le plus important, que devront porter les efforts primordiaux de réduction. C'est très opportunément le domaine (quasiment le seul domaine) où les économies d'énergie peuvent avoir un impact national substantiel, dans un laps de temps convenable. La raison en est simple : nous possédons les techniques courantes nécessaires pour « isoler » thermiquement les maisons et les immeubles existants : amélioration des chaufferies, traitement

des murs, adaptation des combles, des vitrages, toits « végétalisés »...etc. Ces techniques peuvent être mises en œuvre sans difficultés majeures. Les éléments « de résistance » sont le coût, le retour sur investissement, et, très curieusement le phénomène de rebond (reprise de la consommation dès que les coûts baissent).

Le dernier stade est celui de l'habitation autonome au point de vue énergétique ou même à énergie positive si elle est raccordée au secteur électrique. Il est très probablement nécessaire de procéder à une conception d'ensemble *ab initio*. Les modèles sont connus, même s'ils ne sont pas actuellement optimaux au point de vue scientifique et technologique : orientation des bâtiments, utilisation de matériaux naturels comme le bois, doubles vitrages, climatisation par convection naturelle, pompes à chaleur, panneaux de toit pour la production d'eau chaude et d'électricité photovoltaïque...etc. Le principal handicap technique est lié au rendement insuffisant des panneaux voltaïques actuels. Le frein est constitué actuellement par les coûts d'installation et de maintenance et par les retours effectifs sur investissement. Ce dernier point ne pourra que s'améliorer sur la longue durée, du fait du renchérissement inéluctable du coût de l'énergie « classique ». La nécessaire conception globale de telles habitations implique également une formation spécifique des différents acteurs professionnels. Mais la véritable limitation, rarement indiquée au grand public, est relative au taux de renouvellement du parc immobilier français (qui n'est souvent qu'un taux d'augmentation) : environ 1 à 2 % par an. Il faudra donc au moins un demi-siècle pour s'achever complètement un tel programme national !

Disons pour terminer quelques mots sur le secteur des transports afin de proposer quelques pistes de réflexion sur un sujet suffisamment complexe et important pour mériter un exposé spécifique. L'examen de la consommation globale du secteur des transports, nous éclaire d'abord sur la multiplicité des modes de transport utilisés dans notre pays. Chaque « vecteur » est normalement adapté à des spécifications de mission particulières, caractéristique du mode. Ces différents modes sont en général plus ou moins complémentaires,

et toutes les études prospectives montrent qu'il est impossible d'éliminer un de ces modes sans un bouleversement complet du système global de transport national et même européen. Les solutions éventuelles de substitution, très longues à mettre en œuvre, ont souvent des exigences et des effets induits importants (comme par exemple le ferroutage pour le transport routier des marchandises). Enfin, les modes situés aux deux extrémités de cet éventail présentent des caractéristiques remarquables : le mode ferroviaire, globalement très sobre énergétiquement malgré l'importance de son l'activité, et le mode transport individuel traduisant l'importance excessive de la voiture dans nos sociétés.

Le premier élément de jugement, d'ordre purement technique, porte sur l'examen de la consommation énergétique des différents vecteurs actuels. Les évaluations courantes (Jean-Marc Jancovici, ADEME, Observatoire de l'énergie, industries du transport) permettent de dresser un tableau des consommations moyennes exprimées en gramme d'équivalent pétrole, pour un passager sur un km. L'éventail des consommations est très vaste : vélo (2 g), TGV (6 g), autocar (9 g), train régional (30 g), avion long-courrier (30 g), voiture (38 g), avion court-courrier (40 g). Bien évidemment, les transports collectifs ont un avantage indiscutable sur les transports individuels, avec une mention spéciale pour le transport ferroviaire. L'avion long-courrier, irremplaçable pour les missions qu'il accomplit, présente une dépense énergétique inférieure à celle de la voiture, ce qui est peu connu du public. L'avion court-courrier, le plus gourmand, est naturellement très concurrencé par le TGV. Mais la voiture individuelle apparaît indiscutablement comme le problème central du transport.

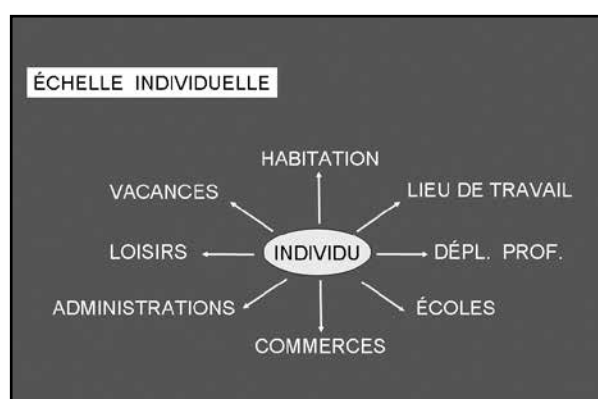
La seconde réflexion est plus générale : avons-nous fait des progrès continus dans le domaine de la consommation

énergétique des vecteurs actuels et existe-il encore des marges d'amélioration ? La réponse est un double oui. Nos voitures consomment deux fois moins d'essence que celles de nos parents. L'Airbus A380 consomme 20 % de kérosène de moins que les avions précédents. Nous pouvons encore améliorer tous ces vecteurs.

La dernière réflexion est plus fondamentale : l'invention géniale d'un nouvel engin de transport pourrait-elle permettre de résoudre globalement les problèmes posés par les transports dans nos sociétés ? L'analyse est délicate, car nous nous heurtons ici à la dualité fondamentale de la prospective industrielle : rupture technologique / rupture d'emploi. Dans le cas qui nous intéresse, la réponse est bien évidemment non, car la fonction transport n'est que la matérialisation d'un concept plus vaste, inhérent à nos sociétés, et qui est le concept de mobilité. Ce concept peut être simplement évoqué à deux échelles.

À l'échelle macroéconomique, le transport assure une fonction de transfert indispensable entre les lieux de production et les lieux de consommation. La révolution industrielle a été possible en Europe au XIX^e siècle car nous possédions les matières premières et les technologies, mais aussi parce que nous avons inventé le train en même temps.

À l'échelle individuelle, le concept de mobilité est inséparable de nos libertés personnelles et collectives. Il se matérialise par la fonction de transport qui constitue l'armature de notre vie privée, professionnelle et sociale. Pour « coller » à nos sociétés, la fonction « transport » doit donc en adopter la métrique : dilatation de l'espace et contraction du temps. Modifier sérieusement les modes de transport impliquera donc des changements sociétaux profonds.



Concept de mobilité et fonction transport.

LA MÉDECINE ET LES MÉDECINS SIGNES, DIAGNOSTIC ET TRAITEMENT

Albert HADIDA

La médecine et les médecins, signes, diagnostic et traitement. Qu'est-ce que cela veut dire ? Qu'avant même de soigner les patients, sans doute faut-il au préalable soigner les médecins.

Nous ne sommes plus tout à fait au temps de Laënnec. Alors de quoi s'agit-il ? Rappelons que le lien unissant le médecin à son patient est la rencontre unique de deux individus où l'un d'eux remet sa vie entre les mains de l'autre pour la seule et bonne raison que ce dernier a appris l'art de guérir.

Le sujet a déjà été abordé à cette tribune avec talent. La discussion fut enflammée. Elle ne fut pas close.

I. Les notions d'ordre général

1. Les principes

Le rôle du médecin tient en trois mots : établir un diagnostic et proposer un traitement tout en se montrant humain, non seulement attentif, mais attentionné. Ecoute, patience, disponibilité, respect de la dignité et du droit à la vérité, tels sont les qualités incontournables du médecin. On pourrait y adjoindre l'application du principe de précaution qui va de soi, mais dont il faut user avec modération.

Revoyons à présent toutes ces notions un peu plus en détail.

2. Les droits et les devoirs de chacun des partenaires

Le médecin a le droit au respect et à la considération de son patient en vertu de quoi il a le devoir absolu d'être disponible et compétent, bon, humain, patient. C'est à lui d'être patient, pas son malade qui est à juste titre impatient d'être soulagé et guéri.

Quant au malade, on attend de lui qu'il soit compréhensif, docile et reconnaissant. En contrepartie, il a le droit de savoir à la vérité.

Ce droit à la vérité n'est pas sans inconvénient si le pronostic est sévère.

Nul ne peut être sûr que l'annonce d'une mauvaise nouvelle soit toujours souhaitable.

Rappelons ici l'antique principe hippocratique du pieux mensonge qui faisait devoir au médecin de ne pas révéler au malade la gravité de son état. Vingt-cinq siècles après Hippocrate, ce principe a vécu, mais il n'est pas enterré. S'il est devenu naturel de parler de cancer, cela n'est pas un hasard si l'on évite de prononcer le terme d'Alzheimer par exemple.

L'aspect procédural des choses est à ne pas méconnaître.

Depuis quelques temps déjà, on observe un nombre croissant de recours en justice, dont la finalité est de mettre un médecin face à ses responsabilités.

En France, ce qui unit le médecin au malade est fondé sur l'estime et la confiance. Lors de la décision d'un acte thérapeutique, seule la loi autorise le médecin à l'accomplir. Mais à cela s'ajoute le consentement libre et éclairé du malade qui donne son aval de plein gré.

Quant aux inquiétudes du patient, elles représentent un autre aspect des choses. À ce propos, Robert Judet, ce maître de l'orthopédie internationale n'avait pas son pareil pour apaiser l'anxiété. Je l'ai entendu dire à une future opérée : il ne faut pas vous inquiéter, je vais m'appliquer, je vous le promets. Langage enfantin très efficace.

À vrai dire, tous les malades sont inquiets, surtout les parents, tout spécialement les mamans. J'ai toujours considéré qu'ayant un enfant malade, une maman qui n'est pas soucieuse n'est pas tout à fait « normale ».

À une maman follement inquiète au chevet de sa fille, superbe prof de gym porteuse d'une fracture de cheville, j'ai dit : « Pourquoi vous inquiéter ainsi ? Votre fille a une fracture de quat'sous. » Elle me répondit : « Il y a quelque temps, mon fils a eu un accident. On l'a gardé à l'hôpital trois jours. Et un soir, à la maison, il s'est endormi à la télé. Et puis il est mort. C'est pourquoi je m'inquiète toujours quand mes enfants sont malades. »

3. Les conditions de l'entrevue

Il convient d'examiner d'abord les partenaires. À ce sujet, de deux choses l'une :

Ils ne se connaissent pas, ils font donc connaissance.

Le malade est un profane face au professionnel, qui lui, sait ou plutôt est censé savoir.

Gare au praticien qui n'est pas connecté à Internet et qui est face à un internaute !

La qualité de la relation marquée par l'estime et la confiance se précise très vite. C'est dans les tout premiers instants que le courant passe ou non.

Malheureusement, parfois, l'abord est chaleureux, mais les connaissances sont minces.

Dans d'autres circonstances, ils se connaissent.

Alors là, tout est différent. Le médecin sera volontiers familier. Il pourra même plaisanter. Le malade est d'emblée rassuré. Sinon, il aurait eu le temps de changer de médecin.

L'atmosphère est un élément clé de la relation.

Celle-ci mérite d'être une ambiance calme, harmonieuse, où le médecin ne se montre jamais pressé, surtout si c'est le cas.

Une circonstance particulière est représentée par l'urgence où tout est difficile. Le patient est un inconnu. La joute oratoire est forcément brève, et pourtant...

Les circonstances mêmes varient selon les cas.

Au cabinet médical ou à domicile, le combat est singulier. En milieu hospitalier, le malade est seul face à une cohorte médicale. C'est surtout là que l'on côtoie des médecins susceptibles de traiter des maladies, mais pas des malades.

Enfin, il n'est pas jusqu'au contexte socioprofessionnel qui peut être déterminant.

Selon les cas, le dialogue varie. Rien n'est plus difficile que de répondre aux questions insidieuses d'un intellectuel. À l'inverse, rien n'est plus facile que de dire à un soudeur dont la fracture tarde à guérir : « Ce n'est pas soudé. » À ce propos, le même Judet dont nous parlions était passé maître dans l'art de parler aux malades. Devant des questions par trop embarrassantes, il s'en tirait d'un : le nécessaire a été fait, habile façon de clore l'entretien.

Au total, la médecine n'est pas un vulgaire bien de consommation et le médecin n'est pas un vulgaire marchand d'ordonnances. Quant au malade, ce n'est pas un usager comme l'on peut tristement l'entendre dire.

Voyons à présent ce que le médecin doit être idéalement.

II. Les divers aspects évolutifs de la relation du médecin à son patient

Deux grands cas de figure :

Premier cas : le patient est une personne qui n'est pas malade ou pas vraiment.

Ces patients fort nombreux sont atteints de ce que j'appelle une psycho-somatose dont les troubles fonctionnels méritent traitement.

Deuxième cas : le patient est une personne qui est malade.

Le médecin est schématiquement face à deux éventualités.

- Le cas n'est pas grave, mais il peut toujours le devenir faute de soins.
- Le cas est grave, pouvant mettre en jeu le pronostic vital comme c'est le cas pour un cancer ou pour le sida, ou bien le pronostic fonctionnel comme pour une paraplégie, une stérilité ou une impuissance.

Dans le cadre de cet exposé, je m'en tiendrai essentiellement au problème du cancer.

C'est là que l'affaire est douloureuse car les jours du malade sont comptés.

1. L'annonce

Jusqu'aux années 60, la médecine française s'en est tenue à Hippocrate. Le médecin mentait soit par omission soit par pitié. Bien sûr, les malades n'étaient pas dupes. Leur inconscient avait compris à leur place. Pensez à ce beau livre d'André Miquel : *Le Fils interrompu* où un père

relate l'histoire de son fils, condamné, à qui l'on cache tout et qui dit un soir à l'infirmière : « Et surtout, il ne faut pas que ma mère sache. » Superbe réplique qui emplit d'émotion.

Et puis l'on s'est inspiré de ce qui se passait aux États-Unis où l'on annonçait froidement la vérité aux cancéreux. Depuis, l'idée est entrée dans les mœurs.

Durant la seconde moitié du XX^e siècle, l'alliance patient médecin est de plus en plus étroite et désormais, le patient a son mot à dire. Ainsi se noue un dialogue où la vérité parfois n'est ni facile ni bonne à dire.

Pour autant, le silence n'est plus de mise et se pose donc la question du moment de l'annonce ainsi que de son contenu et de sa formulation.

a) La relation médecin patient : la rencontre de deux individus

La relation entre le médecin et son malade est un rapport unique entre deux personnes. Elle ne représente une relation ni amicale, ni familiale, ni commerciale. Elle est spéciale et ne ressemble à nulle autre.

C'est la rencontre de deux solitudes :

Solitude du malade, écarté de la vie par son mal, isolé du monde par son angoisse.

Solitude du médecin, seul responsable jusqu'au bout.

Ce rapport est un échange au cours duquel chacun des deux va à la rencontre de l'autre.

Le médecin doit pénétrer l'univers de l'homme qui s'est confié à lui avec tout ce qui l'habite : sa peur ou son mépris de la souffrance et de la mort, sa résignation ou son impatience, sa force d'âme ou sa faiblesse.

De son côté, le malade s'en remet au médecin dont il guette les incertitudes.

b) La loi du 4 mars 2002

Elle oublie cette vieille tradition où le médecin ordonnait et le patient subissait.

Tout repose sur une information de qualité suivie d'un consentement éclairé, nouvelle base du dialogue en question. Ce consentement est un document signé qui ne saurait être en aucune façon une décharge de responsabilité.

Par conséquent, hors consentement, point de soins sauf urgence ou impossibilité.

Le refus de soins devient un droit pour le patient, sauf urgence vitale. En réalité, il ne faudrait point oublier que ce droit a été reconnu de tout temps. Aucun chirurgien, même dans l'Armée, n'a jamais opéré qui que ce soit de force.

Le corps médical se doit de reconnaître la dignité des patients et leur droit à la vérité, si dure soit-elle. La loi du 4 mars 2002 en ce sens n'est en rien novatrice. Mais l'on peut se demander si le droit à la vérité peut et doit s'appliquer à tous les patients et en toutes circonstances. Cette évolution est symbolisée par le libre accès du patient à son dossier médical, liberté bénéfique ou malfaisante selon les cas.

Comment voulez-vous masquer une vérité insoutenable si le malade peut la lire en feuilletant son dossier ?

Il paraît que le moral fait beaucoup dans le chemin de la guérison. Comment voulez-vous remonter le moral de votre patient en lui demandant de supporter l'insupportable ?

Commençons donc par taire la vérité, au moins en partie. C'est ce qui s'appelle un pieux mensonge.

La loi précise enfin que tout individu peut désigner pour l'accompagner une personne de confiance.
En cas d'incapacité du patient à donner son consentement, pas de soins, hors situation urgente, si la personne désignée ou la famille n'a pas été prévenue.

c) Lors de l'annonce d'une maladie grave, deux questions se posent :

- Que sait déjà le patient et qu'a-t-il compris ?

- Le patient désire-t-il connaître la vérité ?

De ce point de vue, il existe deux sortes de malades : ceux qui ne posent aucune question et à qui il faut parler le moins possible et ceux qui se prétendent capables d'assumer la vérité.

Dans ce second groupe, il existe deux sous-groupes : ceux qui n'attendent qu'une chose, c'est d'apprendre que leur cas n'est pas grave et ceux qui sont réellement prêts à assumer qu'ils sont perdus. La distinction entre ces deux types de patients est très difficile.

Si le mensonge peut être générateur d'angoisse, la vérité peut nuire à ceux qui n'ont pas l'âme forte.

Il est des cas où c'est le doute qui tue. Il en est d'autres où c'est le patient qui ne veut pas savoir. Pourquoi ? Par peur de la mort, tout simplement. D'autant que tant que l'on ne sait pas, on espère. Et l'espoir, ça aide à vivre.

Freud ne disait-il pas que l'inconscient se croit immortel ? C'est probablement vrai, sauf de l'inconscient des cancéreux.

Jean Hamburger ne disait-il pas : « La cellule a besoin d'oxygène pour vivre et le malade a besoin d'espoir pour survivre. »

Est-il vraiment indispensable d'informer un cancéreux qu'il vient de développer des métastases osseuses ou cérébrales ? Il a déjà assez de mal à vivre avec son cancer. Le fait de passer sous silence cette complication n'aurait que des avantages. Si on renonce à traiter ces métastases, le malade n'en saura rien. Dans le cas contraire, on prétendra que c'est à titre préventif, au nom du fameux principe de précaution, fort utile en l'occurrence. Ce serait très bon pour le moral.

2. L'évolution

Au total, par l'annonce d'un diagnostic redouté, le dialogue entre le médecin et son patient franchit un tournant après lequel les choses vont évoluer en trois grandes phases.

a) Stade curatif

C'est la phase des traitements lourds : chirurgie radicale, radiothérapie, chimiothérapie pouvant faire espérer une guérison ou une rémission.

b) Stade palliatif

C'est là que le mal reprend ses droits. Le patient relève de soins palliatifs : soins actifs, évolutifs, pratiqués par une équipe pluri professionnelle assistée de la famille qui se doit d'entourer un parent en proie à mille souffrances. J'ai déjà eu l'occasion de dire ici que la main de la fillette tenant la main de l'aïeul mourant vaut toutes les pompes à morphine du monde.

Mais revenons aux soins palliatifs à proprement parler. Ils ont pour objectif de soulager sans marchandage la douleur physique ou psychique, dans le respect de

la dignité du malade. Bref, le but des soins palliatifs est d'atténuer les symptômes de la maladie à défaut de pouvoir agir sur ses causes. Par ailleurs, ils doivent éviter les investigations déraisonnables et s'abstenir de provoquer intentionnellement la mort.

L'expérience montre qu'en ce qui concerne les traitements antalgiques que je me refuse de nommer des « antidouleur » le niveau optimal de la sédation est loin d'être toujours atteint. Je bannis l'expression « antidouleur ». Pourquoi alors ne pas parler d'antitumeur pour des antimitotiques, d'anti-chaud pour des antipyrétiques, d'anti-rougeur pour des anti-inflammatoires ?

Rappelons à ce propos qu'Axel Kahn affirmait bien avant la loi Leonetti que tout médecin qui ne soulage pas le souffrant par tous les moyens, y compris en abrégant ses jours, est un salaud.

Actuellement, il existe des unités spécialisées en soins palliatifs. Mais attention ! Rien ne serait plus nocif que de dire au malade : « Vous allez être transféré dans une unité de soins palliatifs ». Il y verrait là un renoncement de la médecine.

c) Stade terminal

C'est le stade le plus dur où tout espoir de sauver le malade est perdu.

Si le patient est en réanimation, le médecin peut être conduit à prendre des décisions un peu particulières. Il s'agit de la mort médicalement assistée. L'interruption thérapeutique dans les services de réanimation est l'une des causes les plus fréquentes de décès.

La réalité de la réanimation dépasse de très loin la classique relation médecin malade. Le consentement du patient étant en général impossible à obtenir en réanimation, la relation est inégale. De ce fait, le médecin décide en responsabilité.

Mais le risque persiste de réduire le malade à un être purement physique. Ce serait oublier l'identité du patient et sa dignité intrinsèque au sens métaphysique et non pas social du terme.

C'est dire qu'aucune déchéance ne saurait nous rendre indigne.

Mais, quand un être humain n'est plus personne, quand il n'a plus rien, ni raison, ni sentiment, ni sensation, ni conscience, quand il est totalement décérébré, quand il n'est plus qu'un végétal désensibilisé, un authentique déchet, la plus grande charité nous commande de le rendre à son destin de la façon la plus humaine qui soit. Quand par obstination déraisonnable, on fait preuve d'acharnement thérapeutique devant un patient, ce n'est pas sa vie que l'on prolonge, c'est sa mort.

Rappelons le propos du philosophe américain Tristram Engelhardt :

« Il nous faut accepter pour des raisons morales, ce que nous dénonçons pour des raisons morales ».

La société d'aujourd'hui ne peut plus laisser les médecins assumer seuls cette question sans une reconnaissance partagée.

C'est pourquoi je pense que le silence institutionnel est une hypocrisie.

En tout état de cause, la responsabilité médicale conduit à prendre des décisions qui peuvent engager la vie du

patient. Ce privilège n'est accordé par la société à aucune autre profession.

De ce point de vue, la collégialité est une condition impérative dans le processus décisionnel.

Au terme de cette étude, nous dirons un mot sur la spécificité du lien médecin malade qui ne ressemble à aucune autre relation humaine.

III. La spécificité de la relation médecin malade

Celle-ci implique une certaine intimité, impudique, qui dénude le corps tout autant que l'esprit. Cette intimité,

cette impudeur que réclame toute saine médecine donnent à la relation toute sa grandeur.

Nous avons vu que la loi fait au médecin obligation de soins au patient, ce qui est parfaitement contradictoire quand précisément ce dernier se refuse à donner son consentement.

En conclusion

La relation médecin malade, autant dans son aspect oral confidentiel que dans son aspect physique, forcément impudique avons-nous dit, cette relation, dis-je, est le pilier de ce que la rumeur populaire s'obstine à appeler le plus beau métier du monde.

CHARLES TRENET : « UNE POÉSIE CHANTANTE »

Jocelyne-Éléonore MAROT DE LASSAUZAIE

« À Charles Trenet qui a donné la vie à la poésie par sa voix et sa voix à la vie de sa poésie »
(Max Jacob 1943)

Lors de l'Occupation, en 1943, Charles Trenet âgé de trente ans se rend à l'abbaye bénédictine de Saint-Benoît-sur-Loire pour revoir son parrain de cœur, son maître en poésie, cet ami tuteur et fantaisiste qui guida ses dix-huit ans et orienta son destin : Max Jacob. Max Jacob dont l'humeur sombre, canularique ou fantasque lui avait cependant insufflé la conviction d'être dans le vrai quand il avait osé définir la poésie : « L'art de rêver ».

Mais cet après-midi de 1943, si Charles et Max Jacob se remémorent leurs amis communs ou des journées inoubliables de rire, de fantaisie, comme celle de 1938 où Trenet avait composé *La Polka du Roi* pour divertir Max souffrant d'une jambe, c'est cependant l'angoisse qui étreint les deux hommes. Max Jacob, Juif converti depuis sa trentième année par illumination d'une foi révélée dans la lumière du Christ, va être conduit et mourir au camp de Drancy quelques mois plus tard. Le pressentent-ils tous les deux au moment de la séparation, quand Jacob remet à son jeune visiteur *Le cornet à dés* portant la dédicace : « À Charles Trenet qui a donné la vie à la poésie par sa voix et sa voix à la vie de sa poésie » ? Quelque soixante-dix ans plus tard, à la disparition du poète-chanteur-compositeur, cette amicale reconnaissance d'un écrivain surréaliste, détient-elle toujours sa part de vérité ?

C'est l'argument de cette communication rappelant le talent d'un poète occitan qui, sous le déguisement de scène du *Fou chantant*, révélait autant un humour insolite qu'un lyrisme multicolore paré des couleurs du rêve.

Le fou chantant

La silhouette de Charles Trenet en costume, œillet rouge à la boutonnière et chapeau informe qui sert d'auréole à sa tête ronde éclairée par des yeux bleus au bord des orbites, devient la référence du succès le 25 mars 1938 à l'ABC. Les critiques se départagent dans la paronomase « révélation ou révolution ? » Quand, le 19 février 2001, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, s'éteint cet artiste, auteur de plus de mille chansons dont au moins soixante succès internationaux, on adhère à l'étude du personnage présenté dans *La chanson française*¹ où il est précisé combien « Littérairement ses textes savent traduire avec simplicité et fraîcheur une vision surréaliste du monde (...) », lui qui avait « fréquenté Max Jacob et Jean Cocteau ». De même : « (son) humour farfelu, (son) rythme, (ses) jeux de mots, (sa) fantaisie », ont accrédité le surnom de *Fou chantant* qui ne cessa d'accompagner sa carrière alors qu'il avait rêvé être connu sous le pseudonyme Charles Rivière ou Charles Torrent, sans doute par référence au thème itératif de sa poésie : la nature. En réalité, ce surnom de *Fou chantant* fait référence autant à son comportement sur scène qu'au rythme inattendu de sa musique. Et l'origine de ce débordement de vie swinguée s'inscrit dans sa jeunesse narbonnaise.

Une famille recomposée

Fils d'un notaire, violoniste confirmé, et d'une mère pianiste à ses heures qui l'initia au swing, Charles a vécu la séparation de ses parents à l'âge de sept ans. À treize

ans sa facilité à écrire de la poésie sera reconnue par Albert Bausil, poète perpignanais qui lui enseigna les jeux de mots faciles comme celui du titre de son journal *Le Coq catalan* (Coq à talent) et publia ses premiers vers d'adolescent. À quatorze ans, une librairie de Perpignan expose ses aquarelles. À quinze ans il part rejoindre à Berlin sa mère remariée au scénariste réalisateur Benno Vigny qui lui fait rencontrer Fritz Lang et côtoyer le milieu cinématographique. C'est en 1929, à seize ans, qu'il revient en France et s'installe à Paris ayant convaincu son père qu'il est inscrit à l'École des Arts Décoratifs pour étudier le dessin et devenir architecte. Mais, progressivement, ses fréquentations du Bœuf sur le Toit, rue de Penthievre, l'ont ancré dans le choix définitif d'être poète, c'est-à-dire celui qui cultive « l'art de rêver ». Car « L'art de Trenet (...) (c'était) écrire des chansons de qualité (...) assimilant certains procédés d'écriture surréaliste, la fantaisie de Max Jacob (et) une tradition populaire française »²

L'influence du surréalisme

Il est impossible d'oublier que Max Jacob et Charles cultivaient les frasques et les canulars rocambolesques ; que le parolier prenant le pas sur le poète se régalaient de jeux de mots, de situations imprévisibles et d'onomatopées ! Dès 1935, chantée par Fréhel en 1936, *Le fils de la femme poisson* trouble notre réalité par le refrain :

*Je suis le fils de la femme-poisson
Ma tante était femme à barbe,
Mon grand-père était homme tronc,
Mon frère est dompteur de lions
Ah ! Ah !
Et mon cousin tient une maison
De plaisir, près de Tarbes,
Il en a deux près de Toulon,
Où c'qu'on joue de l'accordéon.
Voyez, ils ont tous une belle situation
Mais moi je ne suis que le fils
De la femme poisson (...)*

En 1938, la joyeuse chanson-leitmotiv *Boum* n'hésite pas à accumuler les onomatopées sur deux strophes provocantes et les refrains :

*Boum !
Quand notre cœur fait Boum !
Tout avec lui dit Boum ! (...)
La pendule fait tic tac tic tac
Les oiseaux du lac font pic pic pic pic
Glou glou glou font tous les dindons
Et la jolie cloche ding din don ! (...)*

L'année suivante la très jolie chanson *Il pleut dans ma chambre*, rythmera la pluie par un jeu sautillant d'harmonie imitative :

*(...) le jardin frissonne / Toutes les fleurs ont pleuré
Pour la venue de l'automne / Et pour la fin de l'été
Mais la pluie fredonne / Sur un rythme joyeux
Tip et tap et tip top et tip
Et tip tip et tip
Et tip top et tap*

Voilà ce qu'on entend la nuit / C'est la chanson de la pluie (...)

Trenet chante aussi des situations imprévisibles dues à des retournements imprévus. Véritable saynète humoristique, *J'ai connu de vous* développe le dernier refrain en contraste corrigeant l'égarement de la passion par un humour implacable :

*J'ai connu de vous / De folles caresses,
Des moments très doux / Tous pleins de tendresse.
J'ai connu de vous / Votre corps troublant
Vos yeux de petit loup / Vos jolies dents (...)
Vous voyez, Madame, que l'on n'oublie pas tout :
Moi je pense encore à vous.
(...)
J'ai connu de vous / Les soupes brûlées,
Les ragoûts trop doux / Les tartes salées (...)
J'ai connu de vous / Les assiettes qui volent,
Les soirs de courroux / Quand vous étiez folle
Vous voyez, Madame, que l'on n'oublie pas tout :
Moi, je pense encore à vous.*

Le serpent python dépité, qui date de 1951, n'hésite pas à jouer sur les allitérations et propose même un jeu d'écriture qui rappelle Albert Bausil avec son titre de journal *Le Coq catalan* (Le Coq à talent ?). Trenet décrit son python assez affamé :

*Pour chercher à dévorer
Un beau petit lapin
Ou un nègre fin.
(Aigrefin ?)*

Bien sûr, la rencontre de Trenet et Francis Blanche, en 1941 avec *Sur le Fil* et en 1943 *Débit de l'eau, débit de lait* conjuguera l'astuce verbale et la farce. A l'exemple des surréalistes, le poète devient spectateur « des mesquineries, des absurdités du monde où se déroule l'existence » et « l'humour destructeur des aspects ordinaires de (la vie) dérouté l'esprit par l'inattendu »³. Comme le *Cadavre exquis* devient le jeu favori chez certains surréalistes, la verve poétique de Trenet associe les incohérences et les bizarreries qui ne font que conforter son personnage de Fou chantant. Mais aussi le merveilleux d'une fantasmagorie parfois irrespectueuse qui fait référence au Diable compositeur d'une *Java* en 1955, ou ridiculisé en *Sacré farceur* (1960) ; et dans le *Revenant* (1970) Trenet aperçoit : « Un bien étrange bourgeois (...) Pieds fourchus et front cornu. » Sans oublier les textes : *L'épicière est une sorcière* (1965) et le *Fantôme de la tour Eiffel* (1986). L'influence du surréalisme se retrouve peut-être aussi dans sa vie de troubadour au mieux décrite dans sa chanson *Je chante*, dès 1937, à vingt-quatre ans (puis à quarante-trois ans quand il poétisera ses récitals en évoquant sa vie dans *En tournée*).

*Je chante soir et matin,
Je chante sur mon chemin,
Je chante, je vais de ferme en château
Je chante pour du pain, je chante pour de l'eau (...)*

C'est une bien étrange joie exprimée tout au long des cinq couplets. Sous le rire et l'astuce d'une *ficelle* ne découvre-

t-on pas que le troubadour s'est pendu ? De même il exprime le désir de mourir dans *J'aime une rivière* :

*(...) Elle prendra mon âme
Tout au fond de ses flots gris.
(...) Alors, dans la rivière,
Je dormirai pour toujours
Et sa chanson légère
Mourra comme mon amour (...)*

Et à la fin de la Seconde Guerre mondiale, en 1945, Trenet écrit *La folle complainte* dont le dernier couplet réclame tristement :

*Donnez-moi quatre planches / Pour me faire un cercueil
Il est tombé de la branche / Le gentil écureuil (...)
J'étais seul sur les routes / Sans dire ni oui ni non
Mon âme s'est dissoute / Poussière était mon nom.*

En 1971, vingt-six ans plus tard, Trenet a cinquante-huit ans et nuance sa constance qualificative dans sa chanson *Fidèle* :

*Fidèle, fidèle je suis resté fidèle
A des choses sans importance pour vous
Un soir d'été, le vol d'une hirondelle
Un sourire d'enfant, un rendez-vous (...)*

Puis à l'énumération de sa mémoire du cœur succède une amertume :

*Fidèle, fidèle pourquoi rester fidèle (...)
Quand on sait bien que l'on n'est plus qu'une ombre
Fidèle à d'autres ombres à jamais.*

Les traces d'un désenchantement chez Trenet sont rares car sa qualité première était d'avancer sur une *Route enchantée*, dans toute l'acception du participe adjectivé. Son art s'est construit progressivement en puisant dans la richesse de son imagination des textes dont la valeur eut une audience internationale. Il faut se souvenir qu'il fut en premier un parolier et non un compositeur même s'il avoua ignorer ce qui anticipait dans sa personnelle création, de la musique ou du texte.

Le parolier-poète

Le dictionnaire Bordas de *la Littérature française*⁴ précise : « Auteur compositeur, il a largement contribué, avant et après la Seconde Guerre mondiale à la renaissance de la chanson française (...) il a opéré une véritable revalorisation du texte en lui conférant un caractère poétique. » Il est exact que Charles Trenet a d'abord été auteur avant de composer ses propres musiques. Mais le talent supplémentaire que prouva Trenet fut d'être son propre interprète et de privilégier des thèmes simples — comme le pays et la nature — associés à l'art des images et une prosodie chantante. Qui aurait pu rester insensible, surtout en 1943, à la nostalgie de *Douce France* interpellée : « *Oui je t'aime/ et je te donne ce poème/ oui je t'aime/ Dans la joie ou la douleur (...)* » ? « Charles Trenet trouve les mots qui disent à la fois le *cher pays* particulier (...) de son enfance narbonnaise et le pays rêvé (...) à tel point que *Douce France* devient presque un hymne national »⁵

Le texte est révélateur de l'univers de Trenet : son enfance à Narbonne, ses rêves d'évasion — qu'il réalisera après la guerre avec la conquête de l'Amérique et du Canada — la France dont il dessine les repères précis de ses origines provinciales :

*Mon village
Au clocher aux maisons sages (...)
Mon ciel bleu, mon horizon
Ma grande route et ma rivière
Ma prairie et ma maison. (1943)*

Cet amour d'un paysage authentique — campagne ou petit port méditerranéen — se retrouve dans son texte titré *La jolie Sardane* (1952)

*Amis, c'est la fête à Collioure / On a pavoisé le vieux port
Et devant la mer qui l'entoure / Voici l'éternel clocher d'or
Sur les galets, vertes et roses / Les barques aux tendres couleurs
Commencent la métamorphose / De leurs voiles changées en fleurs (...)*

La carte de ses racines natales a des ramifications, dans nombre de ses poèmes chantés, avec une nature qui l'accompagne depuis ses *Jeunes années*. C'est ainsi que l'on découvre les Pyrénées :

*Mes jeunes années courent dans la montagne
Courent dans les sentiers pleins d'oiseaux et de fleurs
Et les Pyrénées chantent au vent d'Espagne
Chantent la mélodie qui berça mon cœur.
Chantent les souvenirs de ma tendre enfance
Chantent tous les beaux jours à jamais enfuis
Et comme les bergers des montagnes de France
Chantent la nostalgie de mon beau pays. (1949)*

De même est-on sensible à la nature familière que sa poésie va révéler avec les références à des oiseaux et surtout les hirondelles qui traversent ses textes : *Ah dis, bonjour ! Y'a d'la joie* ou *Fidèle*. La poésie chantante des *Jardins du mois de mai* adopte un style épistolaire où l'hypallage de *l'Hirondelle bleue* développe une atmosphère sereine malgré la séparation :

*Chérie, comme il fait doux. Le vent s'est endormi.
Déjà la brume vient danser après la pluie.
Une hirondelle bleue écrit des mots d'amour
Dans le ciel et je pense aux beaux jours... (1939)*

Trenet avait alors vingt-six ans. Cinquante-trois ans plus tard, à soixante-dix-neuf ans, il écrit *En souvenir de toi* (1992)

*En souvenir de toi tendrement je fredonne
Cette chanson d'amour dont le refrain si doux
Nous parlait du printemps, à présent c'est l'automne
Je me souviens de toi, je me souviens de nous.*

L'un de ses poèmes *Le Peintre perdu* (1993) associe l'art pictural et la création poétique dans une fusion qui engloutit le créateur dans son œuvre ou par son œuvre :

*Un peintre arrive / Dans un décor,
Fait d'une rive / Et d'arbres d'or.
Puis il installe / Son chevalet,
Dans les pétales / De bleus bleuets (...)
La couleur glisse / Le tableau part,
Feu d'artifice / De toutes parts (...)
Oui, la rivière / Coule à plein flot,
A sa manière / Dans le tableau (...)
Alors, l'artiste / Trouve que c'est bon
Et ne résiste / A faire un bond (...)
Mais il se noie !
Voyez, il coule / Meurt tout au fond
Et l'eau sans houle / Devient plafond.*

*Cela nous prouve
Qu'avec lenteur
L'œuvre recouvre
Son créateur.*

La rhétorique de Trenet s'exprime dans des symboles qui tissent la trame de chaque existence mais qu'il regroupe pour peindre un paysage : la nuit, la lune, les bois, les oiseaux — les chemins par exemple (*Ah dis bonjour !* 1939) :

*Cueille la fleur, la plus belle / Chante une chanson nouvelle
Et va-t'en courir sur les chemins
Qui sont de la nature les lignes de la main.*

L'âge influençait peu sa création. Pierre Barouh, compositeur et personnage aux multiples talents, parlait d'une « Éléance espiègle »⁵ Dix ans plus tôt Trenet s'était engagé dans un « absolu rêvé », à une époque où sa carrière subissait une éclipse due à la mode yé-yé. Il avait écrit un charmant poème intitulé *Il faut garder la poésie* : « Quand c'est elle que l'on aime le plus ».

Il était le premier placé dans cette quête d'une pérennité poétique, lui qui avait immortalisé les poètes chanteurs dans son texte *L'âme des poètes*, devenu un adjectif de temps favorable à la célébrité :

*Longtemps, longtemps, longtemps
Après que les poètes ont disparu
Leur âme légère court encore dans les rues. (1951)*

Certains textes de Trenet restent ancrés dans la mémoire populaire comme *Le jardin extraordinaire*, qui lui a été inspiré lors d'un passage à Stockholm, de nuit, dans un parc public. Dans ces mêmes années 50 *A la porte du garage* et *Nationale 7* furent des réussites ainsi que *Le piano de la plage*, aux variations allitératives, qui « Ne joue qu'en fa qu'en fatigué (...) Qu'en sol en solitude »... Le souffle poétique qui emporta au plus loin les rêves de Charles Trenet est celui de *La Mer*. Texte écrit en 1942, cette chanson a eu plus de quatre mille versions recensées. Revivifiés, les moutons de la mer vont métamorphoser celle-ci en « Bergère d'azur ». Toute la description est nuancée de tons irisés qui portent le regard vers des lointains, en réalité ceux de l'étang de Thau. C'est dans le train qui le conduisait de Sète à Montpellier que ce poème lui est venu, ainsi que la ligne mélodique, en contemplant le paysage défilant par la fenêtre du wagon. En tout, quatre strophes-couplets et un triomphe planétaire !

*La mer
Au ciel d'été confond / Ses blancs moutons
Avec les anges si purs
La mer
Bergère d'azur
Infinie (...)
A bercé mon cœur
Pour la vie.*

« Les musicologues qui ont étudié par le détail la construction du thème qui ne cesse de prendre de l'ampleur, de la première à la dernière note [...] la considèrent comme la première *chanson cantique* de l'histoire moderne »⁶. Alors, la mélodie l'emporterait-elle sur la poésie ? Ou bien la poésie, chantante en elle-même, favoriserait-elle la ligne mélodique lui apportant cette ampleur de motet ?

Le fait que Trenet ait été « l'un des premiers à mettre Verlaine en musique, avec *Chanson d'automne*, (révèle) qu'il fait partie des fondateurs d'une forme typique de la chanson littéraire à l'époque moderne : le poème pris dans la tradition lyrique pour être mis en musique »⁵ Le thème de l'eau et plus particulièrement des flots marins, avait déjà favorisé l'inspiration de Charles Trenet. Voici un texte de 1938, dont le sujet est un voyage en train, intitulé *En quittant une ville, j'entends*, qui présente, semble-t-il, dans le refrain, une description identique de paysage marin :

*J'entends la voix des flots enchanteurs
Qui font au fond de mon cœur
Des sérénades
J'entends le triste appel des bateaux
Et la chanson des oiseaux
Sur l'esplanade
Voici le ciel peuplé / De ses moutons blancs
Voici la mer troublée / Spectacle troublant...*

Onze ans après la révélation de *La Mer*, en 1953, Trenet écrivit un poème moins connu : *Quand un bateau blanc*, qui associe la réalité au rêve, toujours dans un décor marin :

*Quand un bateau blanc vogue sur la mer
Ou qu'il fait semblant de voler en l'air
Quand un oiseau bleu au ciel se confond
Quand au fond des cieux chante un ange blond
Alors je souris de tant de merveilles
Qui charment l'esprit, les yeux, les oreilles,
Et je remercie la belle saison
D'être poésie, lumière et chansons.*

Dans *Les Nouvelles littéraires* de 1965, le journaliste, écrivain, poète proche des surréalistes, Gaston Bonheur, précisait que Charles Trenet « n'a pas accédé à la poésie par la chanson (...) (mais) a fait don à la chanson de sa poésie »

Sur la fin de son parcours jalonné de joies, réussites et aussi de contrariétés, médisances, toujours estompées par sa philosophie du bonheur qui se gagne par la gentillesse ou l'indifférence, Trenet fut choisi pour la première édition du *Printemps des Poètes*. Il dédia alors à cette heureuse initiative un poème en alexandrins :

Les Poètes descendent dans la rue, enregistré en studio en mars 99 :

*Enfin, enfin, on aime les poètes !
Leur printemps éternel méritait cette fête
Pour leur dire merci de nous avoir prouvé
Qu'un songe est réussi quand il est bien rêvé. (...)
Les poètes, en cœur, vont chanter dans la rue (...)
Les poètes, heureux s'éloignent dans la rue.*

Conclusion

Le poète, Charles Trenet, s'est « éloigné dans la rue » menant au monde des souvenirs favorisés ou contrariés par Hadès. Il côtoya les Surréalistes, ancrant son inspiration dans la complémentarité d'un lyrisme provincial et d'un humour bon enfant. Ce qui ne dévalue pas son talent mais en élargit au contraire la reconnaissance. De fait, troubadour heureux et conscient de l'être, sa réussite fut annoncée dès ses premiers succès à l'ABC, avant la guerre, par un admirateur discret venu l'écouter et lui demander un autographe dans sa loge : Jules Supervielle !

Le jeune Fou chantant, émerveillé, montra sur sa table de maquillage le recueil poétique de son visiteur inattendu : *Les Amis inconnus* que Supervielle accepta de dédicacer en écrivant :

« A Charles Trenet, ou la poésie entrant au music-hall »
Que dire de plus vrai ?

Notes

- ¹ VERNILLAT & CHARPENTREAU. La chanson française, PUF 1983
- ² AUTRAND MICHEL. La littérature en France de 1945 à 1981, Bordas, 2003
- ³ DUPLESSIS YVONNE. Le surréalisme, PUF
- ⁴ LEMAÎTRE HENRI. La littérature française, Bordas
- ⁵ CANTALOUBE-FERRIEU L. et BAROUH P. « Boris Vian » Revue Europe, 1996
- ⁶ PESSIS J. Trenet. Le philosophe du bonheur, L'archipel, 2011

SÉANCE MENSUELLE DU 11 OCTOBRE 2012

CHEMIN FAISANT AVEC ROBERT LOUIS STEVENSON

André BÉRUTTI

À la mémoire de Bernard Lalanne-Berdouticq, membre associé

Robert Louis Stevenson et Jacques Lacarrière ont marché sur les chemins à un siècle d'intervalle et méritent bien le titre d'écrivains marcheurs. Les écrivains qui se sont livrés à la marche, tels Rousseau, Thoreau, Stevenson, Segalen, Lacarrière, ne nous parlent pas de leurs pieds « ampoulés », de leurs mollets durcis ni de leurs tendons tendus, bref des petites misères qui accablent les marcheurs. Tout au plus Segalen, en bon marcheur et bon médecin, propose-t-il la prévention de ces misères en vantant dans *Équipées* les mérites de la sandale et en donnant des conseils sur le choix et l'usage du bâton : « Le bâton doit être haut, léger et nerveux. Non pas souple comme un arc, mais sec et rigide... La sandale est pour la plante et tout le poids du corps, l'auxiliaire que le bâton fait à la paume et au balancé des reins. C'est la seule chaussure du marcheur en terrain libre. C'est le résumé de la chaussure. »

Et lorsque Lacarrière parle du pied c'est sur le mode humoristique : « C'est avec ça que nous marchons depuis l'aube des temps hominiens et que nous arpentons la terre. Ça, c'est-à-dire une cheville (avec un tendon dit

d'Achille, mais avait-il un nom avant Homère ?), un cou (de pied), une plante, des doigts, le tout soutenu, charpenté par l'astragale, le calcaneum, le tarse, le cunéiforme etc. L'étymologie a beau être fautive, j'aime à me dire que dans astragale il y a astre plutôt que gale, que phalanges évoquent la poussière des armées romaines marchant à travers la Gaule, cunéiforme les tablettes de cire exhumées du sable du Moyen-Orient et tarse la ville d'Asie Mineure où naquit saint Paul. »

Un écrivain marcheur parle de son cheminement intellectuel et mental plus que de son cheminement spatial : « Je ne puis méditer qu'en marchant ; sitôt que je m'arrête, je ne pense plus, et ma tête ne va qu'avec mes pieds » écrivait Rousseau dans les Confessions. L'écrivain marcheur décrit avec talent les beautés de la nature, la joie des rencontres.

Ainsi Stevenson s'est astreint tous les jours à tenir un journal de son voyage, couvrant d'une fine écriture soignée le recto des pages bleues d'un cahier d'écolier. Le verso était réservé à des notations, des calculs,

à la transcription de poèmes et de chansons, ou à la conversion en pieds des altitudes exprimés en mètres sur ses cartes. S'il confiait à ce cahier son épuisement après des étapes particulièrement éprouvantes, son essoufflement de phtisique, rien de cela n'apparaît dans le *Voyage* qui veut montrer un marcheur gai, optimiste et confiant.

Dès le début de son séjour au Monastier, Stevenson complétait son *Journal de route* par des dessins de paysages et de personnages. Jacques Lacarrière notait sur une carte ses rencontres et se disait « oiseleur du temps » en citant Stevenson : le véritable voyageur « ne saurait se déplacer avec profit s'il n'a pas acquis d'abord une véritable liberté intérieure. Il doit savoir se rendre disponible à tout ce qui l'entoure, devenir un roseau ouvert à tous les vents ». C'est animé de cet esprit qu'au mois d'août 1971 il part de Saverne dans les Vosges pour parcourir mille kilomètres et gagner en cinq mois les Corbières à Leucate.

Robert Louis Stevenson a le même état d'esprit lorsque le 22 septembre 1878 il quitte le Monastier-sur-Gazeille. Après 12 jours de marche il arrive à Saint-Jean-du-Gard le 3 octobre ayant parcouru 120 km au minimum, si l'on excepte les erreurs de parcours qui l'ont parfois conduit à tourner. Seul le dernier tiers du voyage et du livre concernait l'essentiel, les Cévennes, mais pour Stevenson le point de départ se situe aussi dans les Cévennes, erreur induite par les cartes du XIX^e siècle où le nom de la région s'étend obliquement du Larzac presque jusqu'aux monts du Velay et du Vivarais.

C'est ce chemin que j'ai effectué en 2005 et en 2011, emportant dans mon sac comme viatique *Voyage avec un âne dans les Cévennes*, dont la première édition est parue en 1879, ornée d'un frontispice résumant les grands moments du voyage et glorifiant Modestine. Je vous propose de parcourir livre et chemin « à sauts et à gambades » comme l'écrivait Montaigne dans *Les Essais* à propos de l'allure poétique

La première des cinq parties du *Voyage* comprend trois chapitres qui en disent long sur les difficultés de Stevenson et de Modestine. Il n'y a en effet aucun point commun entre monter fièrement un âne placide et faire avancer sur des chemins difficiles une ânesse surchargée et mal bâchée. En usant du bâton et en bon disciple de Henry-David Thoreau, Stevenson aurait dû se souvenir que l'auteur de *Walden* et de *Désobéissance civique* avait en 1837, refusé d'appliquer aux enfants des châtements corporels et démissionné de l'enseignement.

Le bourriquet, la charge et le bât décrit une « chétive ânesse, pas beaucoup plus grosse qu'un chien, de la couleur d'une souris, avec un regard plein de bonté... ». La charge est aussi imprévue qu'impressionnante. Jugez-en : un revolver, une lampe à alcool, et une poêle, une lanterne et quelques chandelles, un couteau de poche et une grande gourde en peau. Je passe sur les deux costumes et quelques livres pour retenir « un gigot froid, une bouteille de Beaujolais et une provision importante de pain ». Entre un ballot lourd et informe et le dos de Modestine, un bât mal adapté, mal sanglé. Catastrophique !

L'ânier expérimenté, deuxième chapitre, relate le départ et raconte les misères de l'ânier, les souffrances de l'ânesse et les quolibets des habitants du Monastier, et des paysans rencontrés.

Lorsque Stevenson donne pour titre au troisième chapitre *J'ai un aiguillon*, il semble triompher, mais ses ennuis ne sont pas terminés...

Inutile de préciser que notre voyage s'est fait sans âne. Cependant la présence de Modestine inséparable de celle de Louis m'a semblé hanter les chemins durant ces onze jours de marche. Nous avons préféré suivre GR 70 plutôt que de suivre le conseil de Giono dans *Les Grands Chemins* : « Une route sait généralement ce qu'elle fait ; il n'y a qu'à la suivre. » Grâce au balisage rouge et blanc nous avons été à l'abri des hésitations, des erreurs et des errances de Stevenson.

Il était arrivé au Monastier-sur-Gazeille dans le courant du mois d'août 1878, avec l'intention d'entreprendre un voyage à pied. Il avait vingt-huit ans et n'était l'auteur que d'un essai intitulé *Roads* paru en 1873 et de la relation d'un voyage en canot sur les rivières du nord de la France. Selon Francis Lacassin, « ce jeune Écossais calviniste, natif d'Édimbourg, compense le handicap d'une santé fragile par de joyeuses dissipations ». Il essaya « l'opium, le vin et tout ce qui est fatal à l'âme et au corps ». Cette vie dissipée prend brutalement fin en 1876.

Lors d'un séjour en France Louis rencontre près de Barbizon, Fanny, américaine de dix ans son aînée, épouse délaissée de Sam Osbourne, et mère de deux enfants, Belle et Lloyd. Entre Louis et Fanny c'est le coup de foudre ! Fanny est retournée en Californie et Louis est seul en France, son pays d'élection où il a fait plusieurs séjours. Il prépare son voyage, fait confectionner un sac de couchage en toile de bâche verte doublée de mouton bleu. Ce vaste sac servira au transport de son matériel, ses victuailles et ses livres, et au bivouac ses deux places lui donneront l'impression que Fanny est là, tout près de lui.

Ce n'est peut-être pas par hasard si Stevenson a choisi Le Monastier pour préparer son voyage. Arrivé au Puy, il tenait un fil conducteur littéraire grâce à sa connaissance des romans de George Sand qui, vingt ans auparavant, avait fait un séjour à Lantriac pour se documenter sur la région et son patois avant d'écrire *Le Marquis de Villemer*.

Il est par contre certain que le calviniste a choisi l'itinéraire le conduisant vers le pays des Camisards, ces hommes farouches qui pour garder leur liberté de conscience, grâce à leur connaissance du pays, leur foi et leur détermination, ont tenu en échec de 1702 à 1705 les armées de Louis XIV. Stevenson avait emporté les deux tomes de chacun 500 pages de l'*Histoire des pasteurs du désert* par Napoléon Peyrat, ce qui éclaire la motivation de son voyage. Du Pont-de-Montvert où est née la révolte jusqu'à Saint-Jean-du-Gard il va s'immerger dans l'histoire des Camisards, la rapprochant de celle des *Convenantaires* écossais du XVII^e siècle, presbytériens opposés aux épiscopalistes, qui le hante depuis sa jeunesse.



*Du Monastier à Saint-Jean-du-Gard.
In Journal de route en Cévennes (3).*

Voici le départ : « C'était dimanche. Les champs et les montagnes étaient tous déserts dans la clarté du soleil, et, tandis qu'au bas de la côte nous traversions Saint-Martin-de-Fugères, l'église débordait de fidèles. »

Stevenson ajoute « La vue de la contrée au repos fait du bien à l'âme. Il y a quelque chose de meilleur que la musique dans le vaste silence insolite... ». Notons que Stevenson passe sous silence la beauté de l'église, comme il l'a fait pour l'abbatiale Saint-Chaffre au Monastier, la cathédrale du Puy où il est arrivé en train, et comme il le fera durant tout son voyage pour les édifices catholiques qui jalonnent le chemin. Contrairement au jeune presbytérien qui se prétend affranchi de la religion de ses pairs et n'a pourtant d'yeux que pour ce qui est protestant, nous avons admiré églises et chapelles parsemant le trajet.

Poursuivons : « Dans cet agréable état d'esprit je descendis la colline, jusqu'à l'endroit où est situé Goudet, à la pointe verdoyante d'une vallée, en face du château de Beaufort sur une butte rocheuse et du cours d'eau limpide comme cristal, qui meurt dans un étang les séparant... On peut l'entendre qui sinue parmi les pierres, aimable jouvenceau de fleuve qu'il semble absurde d'appeler la Loire. » Ensuite Stevenson se perd, n'obtient aucun renseignement de « deux êtres qui avançaient au milieu des galets », erre, alors que « le banc intermédiaire des coteaux avait sombré entier dans un marécage d'ombre ».

Bientôt il se trouve sur une route en vue d'un village. Il ne bivouaquera pas comme prévu au bord du lac du Bouchet, mais il passera la nuit dans une auberge qui était « des moins prétentieuses qu'il ait jamais visitées ». Il y vit l'expérience des gîtes que nous connaissons : « Le dortoir était meublé de deux lits. J'en obtins un et

je dois dire que je fus un peu ahuri de trouver un jeune homme et sa femme et leur gosse en train de monter dans l'autre... En vérité la situation était plus ennuyeuse pour moi que pour le couple... C'est au gentleman seul à rougir. » « J'étais debout à l'aube et dépêchai ma toilette d'une manière honteuse afin de laisser le champ libre à madame la femme du tonnelier. »

Une longue étape de 25 kilomètres conduit le voyageur vers la jolie ville de Pradelles, la porte du Gévaudan, « le pays de la toujours mémorable Bête, le Napoléon Bonaparte des loups », écrit Stevenson. Pas un mot de la ville médiévale, ni de l'épisode peu glorieux pour les huguenots survenu le 10 mars 1588 en pleine guerre de religion. À une porte de la ville, une troupe de huguenots qui voulait s'emparer de la cité est mise en déroute par les défenseurs et Jeanne de la Verdette qui du haut de l'escalier dominant la porte jette une pierre sur la tête du capitaine Jacques de Chambaud.

C'est ensuite la descente vers la vallée de l'Allier. « Des deux côtés de la route, écrit Stevenson, dans de vastes champs poussiéreux, des fermiers s'activaient en vue du prochain printemps. Tous les cinquante mètres, un attelage de bœufs lourds, aux fanons pendants, tirait patiemment une charrue. » Et plus loin « tandis que je continuais à descendre, les hautes terres du Gévaudan ne cessaient de monter devant moi dans le ciel. »

Une fois l'Allier traversé à Langogne, le duo entreprend la montée sur les coteaux. Destination Cheylard-l'Évêque à l'orée de la forêt de Mercoire, petite localité que l'on pouvait atteindre en une heure et demie avait-on dit à Stevenson parti au début de l'après-midi du 24 septembre. Hélas, c'était sans compter avec la pluie, le brouillard et un « dédale intermittent de pistes ». La nuit tombe, Modestine s'affole, lui s'enfonce dans une tourbière, avise deux fillettes, « péronnelles effrontées et sournoises. L'une lui tire la langue, l'autre lui dit de suivre les vaches ». Remarque du malheureux voyageur : « La Bête du Gévaudan a dévoré environ une centaine d'enfants de ce canton. Elle commençait à me devenir sympathique. » Il atteint le hameau de Fouzilhic où un vieil homme le met sur le bon chemin, il se perd de nouveau, veut revenir sur ses pas, croit reconnaître les fenêtres éclairées de Fouzilhic. C'est Fouzilhic. On lui entrouvre une porte. Un paysan simule la peur de la Bête. Finalement il doit se résoudre à bivouaquer à l'abri d'un bois. Au XXI^e siècle le hameau est plus accueillant !

« À parler franc, Cheylard ne méritait qu'à peine toute cette recherche. Quelques issues accidentées de village, sans rues définies, mais une suite de placettes où s'entassaient des bûches et des fagots, une croix avec des inscriptions, une chapelle à Notre-Dame-de-Toutes-Grâces au faîte d'une butte. » Nous avons pu admirer la minuscule église et ses vitraux modernes avant de quitter ce village « sis au bord d'une rivière murmurante des montagnes, dans un renfoncement de vallée aride » écrit Stevenson. Il écrit plus loin « mon chemin traversait une des contrées les plus misérables du monde. C'était en quelque sorte en dessous même des Highlands d'Écosse, en pire... Une route et quelques clôtures rompaient l'immensité uniforme ». Nous avons vu le même pays, mais avec un regard différent !

En descendant vers Luc qui « n'offre aux regards ni beauté ni trait notable, sinon l'antique château qui le surplombe avec ses cinquante quintaux de Madone tout battant neufs », Stevenson livre au lecteur sa conception du voyage : « Je voyage non pour aller quelque part, mais pour marcher. Je voyage pour le plaisir de voyager ». En cela il s'oppose à Jean-Jacques Rousseau qui écrit dans *Les Confessions* : « Faire route à pied par beau temps, dans un beau pays, sans être pressé, et avoir pour terme de ma course un objet agréable : voilà de toutes les manières de vivre celle qui est la plus à mon goût. »

Au quatrième jour une incursion en Vivarais conduit le voyageur vers ce qu'il appelle une « étrange destination : le couvent des trappistes de Notre-Dame-des-Neiges ». Étrange en vérité ce détour, pour un protestant dont le but jamais avoué était pourtant de découvrir les lieux où était née la révolte des Camisards ! Il rencontre le père Apollinaire et parle longuement avec lui jusqu'à ce que le trappiste bavard s'écrie : « je ne dois plus parler, je ne dois plus parler ! ». Le père Michel fait les honneurs du monastère au voyageur que l'on avait pris pour un colporteur, et le frère Ambroise le conduit dans une des cellules réservées aux retraitants. Parmi eux un curé de village et un militaire retraité gâchent un peu le court séjour de Stevenson en tentant de le convertir.

Le monastère de Notre-Dame-des-Neiges détruit par un incendie et reconstruit en 1912, garde le souvenir vivace du séjour de Frère Marie- Albéric (Charles de Foucauld) arrivé en janvier 1890 et parti six mois plus tard vers la Syrie retrouver le père Polycarpe Marthoud.

Retour en Haut-Gévaudan pour atteindre au soleil couchant Chasseradès, minuscule village blotti autour de son église et de son couvent. Ce soir-là la compagnie réunie dans la cuisine de l'auberge « décida, écrit Stevenson, de l'avenir de la France au dessus d'un vin chaud ». Ces hommes intelligents et de conversation agréable étaient des ouvriers employés aux études topographiques pour les voies ferrées qui quelques années plus tard emprunteront le viaduc de Mirandol.

Après Le Bleymard Stevenson entreprend en début d'après-midi la première partie de l'ascension du Mont Lozère : « Je pris à droite une piste sous les pins jusqu'à un vallon de sol herbeux où un ruisseau qui se déversait comme une gouttière entre quelques pierres me fit office de fontaine ». Il décrit sa « nuit dans la pineraie » et pense à Fanny : « vivre à la belle étoile avec la femme que l'on aime est de toutes les vies la plus totale et la plus libre ». Au lever du soleil, prêt à partir, se sentant débiteur de la généreuse nature, il abandonne sur le sol quelques pièces.

Au sortir de la pinède le pic de Finiels, point culminant du Mont Lozère s'offre aux yeux du marcheur guidé par des pierres dressées dont certaines portent une croix à huit pointes rappelant qu'en 1166 le seigneur du Tournel remit toutes ses possessions du mont Lozère à l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Stevenson écrit « Derrière s'étendait la région septentrionale des hauts plateaux que ma route m'avait fait traverser, peuplé par une race triste et sans bois, sans beaucoup de noblesse dans les contours des monts, simplement célèbres dans

le passé par de petits loups féroces. » « Mais devant moi à demi voilé par une brume ensoleillée s'étalait un nouveau Gévaudan, plantureux, pittoresque, illustré par des événements pathétiques ». « Ce sont les Cévennes par excellence : les Cévennes des Cévennes ». C'est là, à 1 699 mètres d'altitude que le calviniste commence à évoquer la révolte des Camisards : « il y a 180 ans, les Camisards tenaient un poste, là même sur le mont Lozère où je suis ».

La descente vers Pont-de-Montvert se fait par « une sorte de piste qui dévale en spirale une pente à se rompre le cou, tournant comme un tire-bouchon ». Une des premières choses rencontrées à Pont-de-Montvert, si je me souviens bien, fut le temple protestant. »

Vous ne vous souvenez pas bien, mon cher Louis ! C'est l'église que l'on voit en premier ! Et aussi le pont sur le Tarn et sa tour d'octroi !

C'est au pied de l'église qu'au soir du 24 juillet 1702 un groupe de protestants déterminés réclament « de la part de Dieu » la libération de leurs frères retenus prisonniers par l'abbé du Chayla. La porte est défoncée, quelques prisonniers s'échappent, la maison est mise à feu, l'abbé saute sur la rive du Tarn, est conduit sur le pont et périt sous les 52 coups de faux et de sabres des Camisards conduits par Esprit Séguier. Le meneur rapidement capturé et jugé aura la main meurtrière coupée, puis sera brûlé vif sur le lieu de son crime. La guerre des Camisards a commencé ! Elle ne prendra fin qu'en 1787 avec la signature de « l'édit de tolérance par Louis XVI. Il faudra encore attendre 40 ans avant qu'un lieu de culte protestant ne soit construit du côté opposé à l'église, au bout d'une ruelle où poussent les roses trémières.

Stevenson descend à l'Hôtel des Cévennes où trône encore le portrait de Clarisse qui avait alors seize ans. « Et Clarisse ? Que dire de Clarisse ? Elle servait à table avec une lourdeur impavide et nonchalante qui avait quelque chose de bovin. Ses immenses yeux grisâtres étaient noyés de langueur amoureuse. Ses traits, quoique un peu empâtés, étaient d'un dessin original et fin... Il semblait déplorable de voir un aussi excellent modèle abandonné aux admirations locales et à des façons de penser locales. » « Avant de partir, j'assurai Clarisse de mon admiration sincère », poursuit le séducteur impénitent. Fanny est bien loin ! Il poursuit : « Elle but mes paroles comme du petit lait, sans gêne ni surprise, en me regardant tout bonnement et fixement de ses yeux immenses. »

Stevenson poursuit son voyage par une route neuve qui va le conduire à Florac par la vallée du Tarn. Le GR 70 qui ne connaît ni la facilité ni la ligne droite ne daigne pas nous proposer la route, que nous aurions refusée, et nous conduit sur un rude chemin caladé dominant le village étiré le long du Tarn et de son affluent, le Rieumalet qui sépare l'église du temple.

« Florac est renommée, selon Stevenson, pour ses jolies femmes et comme l'une des deux capitales, l'autre étant Alais, du pays des Camisards. ». Depuis son arrivée dans ce qu'il appelle les Cévennes des Cévennes, Louis trouve les femmes belles et ne perd aucune occasion de parler des Camisards. Il reçoit la visite d'un pasteur

protestant, Cyprien Vier, « un homme jeune, intelligent et passionné ». Il est chez lui !

Poursuivons avec Louis une route qui à partir de Florac nous est commune : « Nous parvînmes enfin sur une large chaussée blanche au silencieux tapis de poussière ». Cette chaussée fait partie du réseau des chemins royaux percés à la fin du XVII^e siècle au lendemain de la révocation de l'édit de Nantes pour y faire circuler troupes et canons destinés à mater les huguenots cévenols. Après Saint-Germain-de-Calberte la dernière étape nous a conduits à Saint-Jean-du-Gard, terme pour nous d'une belle randonnée, et pour Stevenson d'un voyage initiatique dont il a ramené un livre cordial, plein d'humour et de confiance dans la vie.

Hélas Modestine, épuisée est déclarée inapte à voyager. *Adieu Modestine* est le titre du dernier chapitre dans lequel Louis rend hommage au courage de sa compagne, et regrette presque les mauvais traitements qu'il lui a infligés. En bon Écossais, après la vente, il remarque : « Le gain pécuniaire n'était pas évident, mais j'avais, par ce marché, acquis ma liberté. »

Toujours en quête de liberté Robert Louis Stevenson fera d'autres voyages, lointains, vers le soleil, le plus loin possible des brumes de son Écosse natale accompagné de Fanny épousée en 1880 et de ses enfants, pour poser définitivement son sac aux Samoa en 1890.

C'est là qu'en 1894, une hémorragie cérébrale l'emporte à l'âge de 44 ans. Tusitala, en samoan « celui qui raconte des histoires », rejoint au bout du chemin le poète marcheur qui l'a

précédé de trois années, « l'homme aux semelles de vent », « le passant considérable », celui qui écrivait à son ami Paul Demeny « Je ne suis qu'un piéton, rien de plus ».

Ouvrages consultés

- 1 *Œuvres de R. L. Stevenson*
- 2 *Voyage avec un âne dans les Cévennes*. 10/18.
- 3 *Journal de route en Cévennes*. Privat. 2002
- Sur R. L. Stevenson
- 4 POINDRON Éric. *Belles étoiles*. Flammarion. 2001
- 5 *Le Chemin de Stevenson. GR 70. Topoguide*. Fédération française de la randonnée pédestre. 2002
- 6 LAPIERRE Alexandra. *Fanny Stevenson*. Robert Laffont. 1993
- Sur la marche
- 7 BAROZZI Jacques. *Le goût de la marche*. Mercure de France. 2008
- 8 BOYER Marc. *Histoire de l'invention du tourisme*. XVI^e-XIX^e siècles. L'aube. 2000
- 9 FISSET Émeric. *L'ivresse de la marche*. Transboréal. 2012
- 10 GROS Frédéric. *Petite bibliothèque du marcheur*. Flammarion. 2011
- 11 JOURDAN Michel et VIGNE Jacques. *Marcher, méditer*. Albin Michel. 1998
- 12 LACARRIÈRE Jacques. *Chemin Faisant*. Fayard. 1997
- 13 MICHEL Franck. *Voyage au bout de la route*. L'Aube. 2004
- 14 PACCALET Yves. *Le Bonheur en marchant*. J. C. Lattès. 2000
- 15 SOLNIT Rebecca. *L'Art de marcher*. Actes sud. 2002
- 16 TESSON Sylvain. *Petit traité sur l'immensité du monde*. Équateurs. 2005

DE LA LGV CÔTE D'AZUR À LA LIGNE NOUVELLE SUD EUROPE MEDITERRANÉE : les péripéties d'un grand projet d'infrastructure ferroviaire

Jean-Pierre MALASPINA

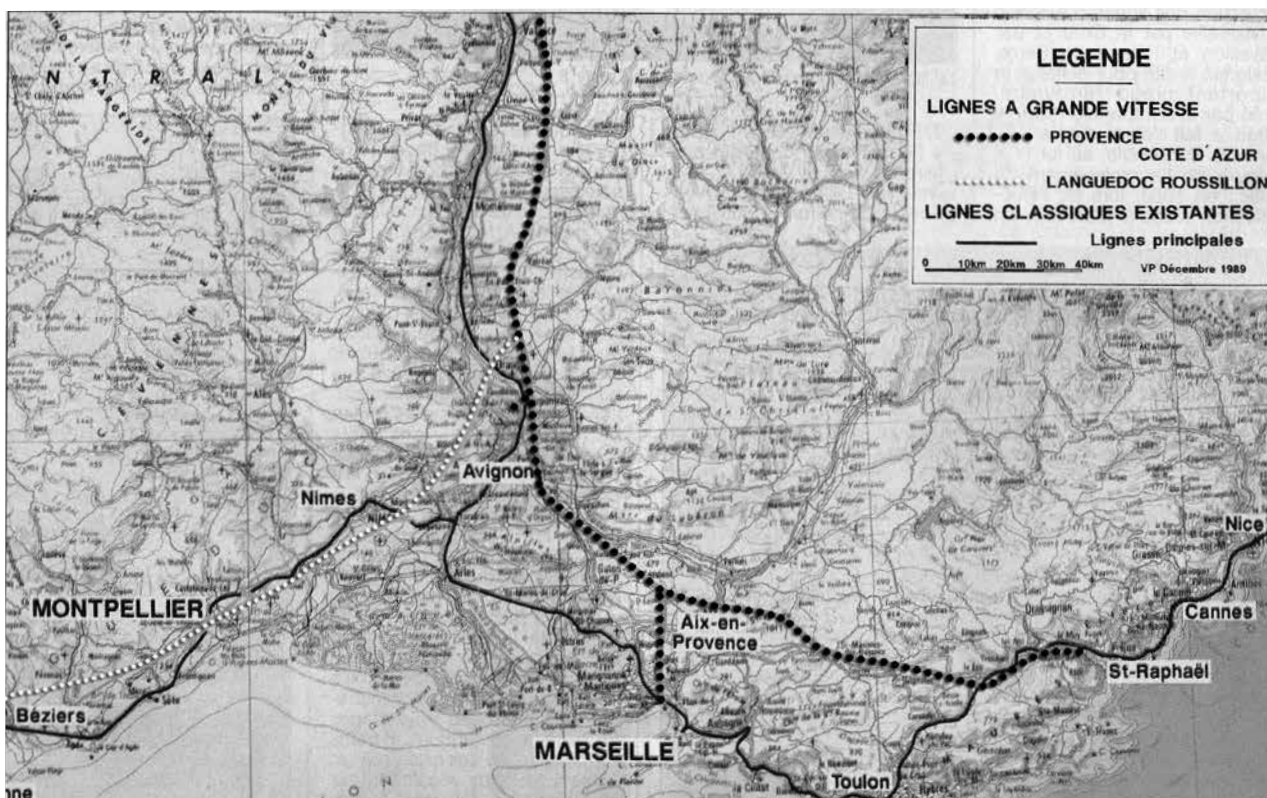
Il y a plus de 30 ans, le 27 septembre 1981, avait lieu la mise en service commerciale du premier tronçon de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) sud-est, permettant d'abaisser de plus de deux heures le temps de parcours entre Paris et Lyon pour les Trains à Grande Vitesse (TGV) circulant alors à 260 km/h sur cette ligne.

L'année suivante certains de ces TGV atteignaient Marseille en circulant sur la ligne PLM au sud de Lyon, mais il faudra attendre le 3 juin 1984 pour que deux TGV Paris-Marseille soient prolongés jusqu'à Toulon (en 5 h 44), puis avril 1987 pour qu'ils circulent jusqu'à Nice.

Cette première LGV, longue de 409 km, allait être un grand succès technique et commercial, si bien que son investissement de 2,15 milliards d'euros sera amorti en 11 ans seulement. D'où la décision rapide de créer rapidement un réseau de LGV sur les axes les plus fréquentés au départ de Paris.

Le premier projet de TGV Côte d'Azur

C'est dans cette optique que le Conseil des ministres du 31 janvier 1989 décidait de lancer les « études de tracé et des conditions de réalisation des prolongements du TGV Sud-est vers Marseille, l'Italie et l'Espagne ».



Les projets en 1989.

Ces prolongements, d'une longueur de 250 km, faisaient partie du schéma directeur national des LGV et s'intégraient dans deux grands axes à vocation européenne :

- nord-sud reliant le Benelux et l'Allemagne au sud de la France ;
- l'arc méditerranéen reliant l'Espagne à l'Italie.

Le projet initial de LGV Méditerranée comportait trois volets distincts :

- la LGV Provence, de Valence à Marseille ;
- la LGV Côte-d'Azur — celle qui nous intéresse — d'Aix en Provence à Fréjus ;
- la LGV Languedoc-Roussillon, d'Avignon à Montpellier puis l'Espagne.

Les prévisions de trafic faisaient état d'une forte hausse, tant pour la branche PACA (47 %) que pour la branche Languedoc-Roussillon (65 %).

Dès le début de l'année suivante, en janvier 1990, la SNCF en dévoilait le tracé. Les deux branches Provence Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon se séparaient au nord-est d'Orange, avec un triangle de raccordement se situant près de Cavaillon, et la bifurcation de la branche Côte d'Azur se situait à la hauteur d'Aix en Provence (voir fig. 1).

À noter que, dans ce premier projet, Toulon n'était pas desservi par cette LGV et Marseille ne se situait pas sur l'Arc Méditerranéen Barcelone-Gênes.

Aussitôt, sous l'égide de plusieurs groupements associatifs, dont « Très Grande Vigilance » et la Coordination Associative Régionale de Défense de l'Environnement (CARDE), s'organisait une opposition virulente à ce projet — de type NIMBY (NIMBY =

acronyme signifiant Not In My Back Yard, c'est à dire « Pas dans mon arrière cour »), chacun souhaitant voir la ligne passer... chez les autres.

Le 14 juillet 1990 elle était relayée par le Président de la République François Mitterrand lui-même, qui suggérait une modification de tracé « pour aider ceux qui se battent pour la sauvegarde de la Nature », mettant en avant le thème porteur de l'environnement.

La SNCF se voyait donc contrainte de modifier le projet et, dès le 2 août 1990, le Ministre des transports de l'époque, Michel Delebarre, nommait Max Querrien, maire socialiste de Paimpol et conseiller d'État, à la tête d'une mission ayant pour objectif de trouver le plus large consensus possible.

Début 1991, le nouveau ministre des transports, Louis Besson, présentait les résultats du rapport de la mission Querrien. Celui-ci proposait deux tracés dans la Drôme, un tracé médian et un tracé ouest, avec huit variantes possibles. Après un bilan sur l'impact environnemental et sur le bâti, c'est le tracé ouest par la plaine de Marsanne qui était finalement retenu, avec toutefois quelques rectifications.

Les manifestations ne cessant pas, la SNCF nommait comme directeur du projet Pierre Izard, polytechnicien de 35 ans et ingénieur des Ponts et Chaussées, afin de mener un « dialogue constructif avec les associations et élus locaux ».

Pourtant, face à cette vague de contestations, la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT), ainsi que certains écologistes

prenaient la défense du projet, en soulignant que la nouvelle ligne provoquerait moins de nuisances pour l'environnement que les voies routières construites dans le sud de la France et qui n'avaient curieusement pas rencontré la même opposition. De même, 66 % des provençaux se prononçaient pour la LGV, selon un sondage réalisé par la SOFRES.

Devant les blocages persistants, un troisième Ministre des transports nommé entre-temps, Jean-Louis Bianco, annonçait le 14 mai 1992 la création d'un Collège des experts du TGV-Méditerranée, assisté d'un Comité de suivi composé d'élus et de représentants des associations. Dirigé par Claude Quin, ancien directeur de la RATP, ce collège de huit experts indépendants comprenait un toulonnais, Jean-Paul Ferrier, professeur de géographie à l'Université de Provence.

Dans leurs conclusions, ces experts validaient la plupart des orientations de la mission Querrien, mais ils préconisaient une meilleure indemnisation des riverains, une gare TGV intermodale à Marseille-Marignane, et la possibilité de rejoindre la Côte-d'Azur via Marseille et Toulon, au lieu de se débrancher à Aix et de passer par le Moyen-Var.

L'année suivante, suite aux élections législatives de mars 1993, intervenait un changement de majorité et le 23 septembre suivant un comité interministériel, réuni par le nouveau premier Ministre Édouard Balladur, donnait son accord à la réalisation du TGV Méditerranée. Après le lancement le 8 octobre 1993 de la procédure de déclaration d'utilité publique dans les 106 communes concernées par le tracé de base, le décret déclarant le projet d'utilité publique était finalement publié au Journal Officiel du 2 juin 1994, mais avec les nombreuses modifications décidées et la nécessité de réaliser plusieurs ouvrages d'art coûteux, le taux de rentabilité de la ligne était passé de 12 % à 6,4 % !

Afin de le faire remonter à 8 %, seuil admissible pour la SNCF, l'État apportait une contribution de 10 % sur les 24,2 milliards de francs du chantier, et la construction des tronçons Nîmes — Montpellier et Aix-en-Provence — Fréjus était « différée ». *Fin du premier acte.*

À signaler qu'en 1997, en application de la Directive Transport Ferroviaire de la Commission Européenne, le parlement français séparait de la SNCF Réseau Ferré de France (RFF) et c'est ce nouvel Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) qui reprenait à la SNCF, outre son importante dette (20,5 milliards d'euros à l'époque), la maîtrise d'ouvrage de l'entretien et de la construction des lignes ferroviaires, en particulier à grande vitesse.

La LGV Méditerranée a donc été la dernière ligne nouvelle à avoir été réalisée avec une maîtrise d'ouvrage (déléguée à partir de 1997) et une maîtrise d'œuvre de la SNCF.

Le projet de LGV PACA

C'est à l'occasion de l'inauguration de la LGV Méditerranée Valence-Marseille par le Président

de la République Jacques Chirac, le 7 juin 2001, que ressurgissait dans les discours le projet de prolongement de cette ligne vers la Côte-d'Azur. Mais il fallait attendre trois ans de plus pour que la Direction Régionale PACA de Réseau Ferré de France se voie chargée de piloter le projet de création de la nouvelle Ligne à Grande Vitesse Provence-Alpes-Côte d'Azur (LGV PACA).

Ses objectifs affichés étaient de désenclaver la région et d'accroître ses capacités ferroviaires, en créant une nouvelle liaison ferroviaire à grande vitesse entre Marseille, Toulon et Nice, partie intégrante de l'Arc Méditerranéen (voir fig. 2), tout en modernisant les lignes existantes.

Début 2005 RFF dévoilait trois grandes familles de tracés :

- à un axe : Marseille, Toulon et Nice en chapelet ;
- à deux axes, Aix - Toulon Nord-Nice ;
- à trois axes, Toulon étant desservie en antenne

Entre le 21 février et le 8 juillet 2005, ce projet LGV PACA faisait l'objet d'un débat public, comme c'était le cas pour tout projet important d'aménagement du territoire depuis la loi du 2 février 1995, dite Loi Barnier, sur le renforcement de la protection de l'environnement. En mars trois réunions de lancement animées avaient lieu à Marseille, Toulon et Nice, suivies de très nombreuses réunions thématiques et de proximité. Au total 6 339 personnes ont participé aux réunions, 9 550 documents ont été envoyés, 1 163 questions posées et 55 cahiers d'acteurs publiés.

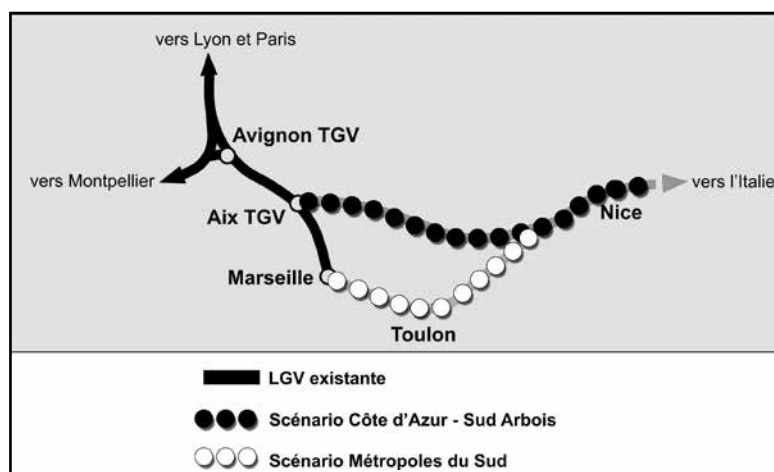
Fin 2005, le conseil d'administration de RFF prenait acte des conclusions du Débat Public et décidait de mener des études complémentaires sur 14 scénarios.

Début 2008, à la suite de ces dernières, deux projets de tracé étaient proposés par RFF :

- un tracé direct baptisé « Côte d'Azur-Sud Arbois » (CDA-SA), estimé à 8 milliards d'euros, identique au projet de 1990 et qui longeait donc l'autoroute A8, évitant l'agglomération toulonnaise ;
- un tracé baptisé « Métropoles du Sud » (MDS), plus coûteux (11 milliards d'euros), qui desservait Marseille, Toulon et Nice en enfilade sur un seul axe. L'emplacement de la nouvelle gare TGV de l'agglomération toulonnaise était prévu dans la plaine de Cuers.

S'engageait alors une course de lenteur et un florilège de déclarations contradictoires des élus et des décideurs, coïncés qu'ils étaient entre l'intérêt de leur collectivité, le désir de ne pas mécontenter les opposants au projet qui manifestaient bruyamment, avec défilés de tracteurs et rassemblements de protestation (en particulier dans le sillon permien), sans oublier les arrières pensées politiciennes et électoralistes.

Aucun consensus ne se dégageant, Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire, Dominique Bussereau, secrétaire d'État chargé des Transports, et Hubert Falco, secrétaire d'État chargé de l'Aménagement du Territoire, réunissaient



L'arc méditerranéen Barcelone - Marseille - Gênes

le 11 février 2009 les élus de la région PACA pour étudier les conditions de poursuite du projet LGV. Ils ne parvenaient pas à trouver un accord. Prenant acte de l'échec de sa réunion, Jean-Louis Borloo décidait de confier seize jours plus tard à Yves Cousquer, Ingénieur général des Ponts et Chaussées, la mission d'identifier les points d'accord et d'analyser les divergences des parties prenantes. Il formait un secrétariat permanent de 15 membres, représentant tous les décideurs et co-financeurs potentiels du projet.

La mission Cousquer remettait son rapport le 29 juin 2009. Il préconisait la constitution d'un système ferroviaire global performant dans la Région PACA en prenant en compte les engagements du Grenelle de l'Environnement et en intégrant les conditions du développement à grande échelle et à long terme (jusqu'en 2040) du transport ferroviaire régional. La LGV n'était plus qu'un élément parmi d'autres de ce système ferroviaire, au même titre que les TER, dont le développement était jugé indispensable. Le coût des infrastructures à l'horizon 2040 se montait à 15 milliards d'Euros (10 MM€ pour la LGV et 5 MM€ pour le réseau existant). Suivant immédiatement ses conclusions, le gouvernement, par la voix de J. L. Borloo, tranchait :

- « Le scénario Métropoles du Sud desservant les métropoles d'Aix-en-Provence, Marseille, Toulon et Nice est le mieux adapté... et doit être retenu ». « Ce projet est un projet majeur qui doit participer à la constitution de l'arc méditerranéen Barcelone-Marseille-Gênes »
- « La LGV-Paca s'inscrira dans un projet d'amélioration globale de la desserte ferroviaire des trois métropoles de la région que sont Marseille, Toulon et Nice, comprenant... le développement des services TER intra-régionaux »
- « ... le tracé empruntera les lignes ou emprises existantes. À défaut les solutions d'enfouissement seront massivement privilégiées pour protéger les riverains, la biodiversité, les espaces remarquables ainsi que les exploitations agricoles et viticoles... »
- « Des études complémentaires seront engagées pour préciser les enjeux et les conditions de réalisation d'un prolongement vers l'Italie »

Le conseil d'administration de RFF décidait donc le 16 juillet 2009 de réaliser les études préalables à l'enquête

d'utilité publique, avec pour objectif le lancement effectif du projet avant 2020. Pour le financement de ces études, une Convention de Partenariat d'un montant de 86 M€ (dont 4,8 M€ pour le CG du Var et autant pour TPM), était signée entre l'État et les collectivités territoriales concernées réunies au sein d'un Comité de Pilotage (COPIL). Parallèlement à ce processus d'études, RFF s'engageait à mener, dans un souci d'ouverture, de dialogue et de transparence, une concertation approfondie avec l'ensemble des acteurs intéressés au projet afin d'accompagner sa mise au point jusqu'à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, ce qui aboutissait fin 2010 à la rédaction d'une Charte de la Concertation.

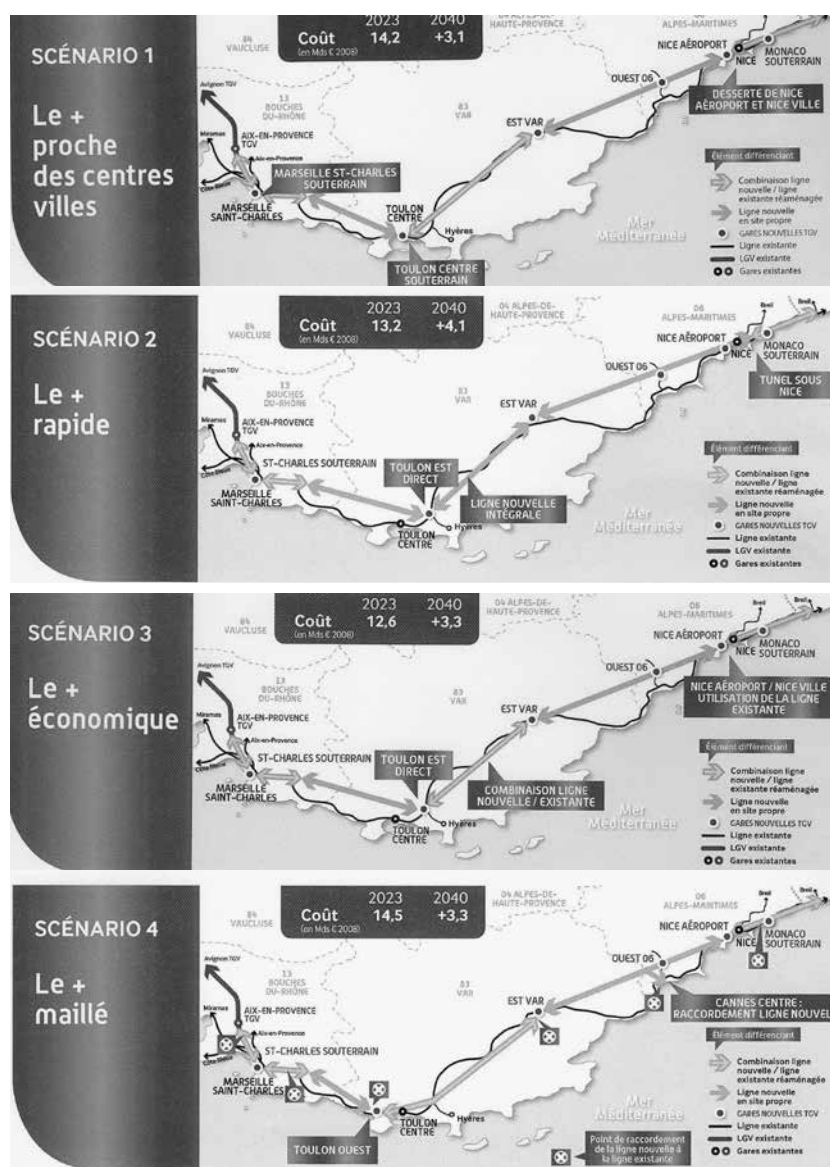
Quatre scénarios, retenus par le COPIL du 11 juillet 2011, étaient donc présentés à cette concertation du 15 septembre au 15 décembre 2011.

La contestation, qui s'était plus ou moins limitée à l'est de Toulon, gagnait l'ensemble du département lorsqu'étaient dévoilés en octobre 2011 les différents fuseaux de passage de la LGV, dont le fameux fuseau C5 traversant le vignoble de Bandol en longeant l'autoroute A50. On assistait donc, vingt ans après, à un *remake* des manifestations de 1990 contre la LGV Méditerranée, allant même jusqu'à la séquestration des responsables de RFF au cours d'une réunion dans l'est Var. Voyant l'ampleur de la contestation, le Préfet du Var décidait de suspendre la concertation le 25 novembre, en déclarant : « Concertation ne rime pas avec obstruction, c'est la raison pour laquelle je prends la décision de l'arrêt de la concertation dans le Var ». *Fin du deuxième acte.*

Le Grand Projet Ferroviaire Sud Europe Méditerranée

Devant l'ampleur de la contestation, la réunion suivante du COPIL, le 22 décembre 2011, aboutissait à de nouvelles orientations :

- les aménagements sur la ligne existante réclamés par les opposants sont certes nécessaires, mais ils ne seront pas suffisants ;
- la réalisation d'une nouvelle infrastructure indépendante est indispensable pour constituer le système ferroviaire



Les quatre scénarios soumis à la concertation.

performant (LGV + TER) dont a besoin la Région pour ses déplacements ;

- la grande vitesse ne doit plus être une fin en soi sur cette nouvelle ligne, on n'a pas besoin de TGV roulant à 350 km/h dans la région ;
- les aménagements spécifiques aux TER demeurent intégrés au projet ;
- des études pour une éventuelle adaptation de la nouvelle ligne au fret ferroviaire devront être menées.

Enfin la dénomination LGV PACA, devenue un repoussoir, était abandonnée : il fallait désormais parler de Ligne Nouvelle Provence Alpes Côte d'Azur, Grand Projet Ferroviaire Sud Europe Méditerranée, que RFF comparait à un *Thalys** du sud de l'Europe.

La période électorale du premier semestre 2012 allait calmer quelque peu les esprits, mais le nouveau Ministre des Transports issu de la majorité de gauche, Frédéric Cuvillier, jetait un sérieux froid en juillet en affirmant que le Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT), prévu par la loi Grenelle 1 pour moderniser

et entretenir les infrastructures existantes tout en développant de nouvelles installations, devait être revu. Il constatait en effet que l'état des finances publiques ne permettait pas de budgétiser les 245 milliards d'euros sur 25 ans nécessaires pour lancer ces dizaines de projets. Ce sera la tâche d'une Commission mise en place par le Ministre le 17 octobre dernier, et qui a pour mission de « hiérarchiser les projets », en particulier ceux des nouvelles LGV, « de préciser leur rentabilité ainsi que leur faisabilité financière » avant la fin du 1^{er} trimestre 2013. Notre nouveau Grand Projet Ferroviaire Sud Europe Méditerranée semble un des plus menacés, étant donné son coût et l'absence de consensus dont il fait l'objet dans la Région. S'avérera-t-il mort-né, repoussant une nouvelle fois aux calendes grecques la réalisation d'une infrastructure ferroviaire nouvelle qui serait pourtant bien utile pour soulager l'actuelle ligne littorale mise en service il y a plus de 150 ans par la compagnie PLM ? L'avenir nous le dira.

* *Thalys* : Train à grande vitesse reliant Paris à Bruxelles, Amsterdam et Cologne.

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DE LA III^e RÉPUBLIQUE (1871-1939) OU SEIZE ÉLECTIONS POUR QUATORZE PRÉSIDENTS

Hubert FRANÇOIS

Depuis 1965, les Français élisent le Président de la République au suffrage universel et ils viennent, cette année, d'exercer ce droit. Toutefois à l'époque de nos parents et grands-parents, il y a quelques décennies, les électeurs, uniquement masculins, n'étaient pas directement concernés par la désignation du chef de l'État.

De 1871 à 1939, seize élections interviendront. Même si elles ne furent pas entourées de l'effervescence et de la médiatisation de celles de la V^e République, elles n'en réserveront pas moins leur lot de surprises, d'intrigues, voire au début, d'improvisations.

La 1^{re} République, proclamée le 21 septembre 1792, n'eut jamais de président à sa tête. La seconde, née de la Révolution de février 1848 influencée, à l'image du député Alexis de Tocqueville, par l'exemple des États-Unis d'Amérique, décida de l'élection d'un président au suffrage universel. On connaît la suite : l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte, le coup d'État de 1851, le second empire et la défaite de Sedan. La III^e République, née de l'émeute parisienne du 4 septembre 1870, ne songea pas, à ses débuts, à se doter d'un président et ce n'est que le 17 février 1871, que l'Assemblée Nationale désignera, sans autre concurrent Adolphe Thiers, comme chef du pouvoir exécutif, titre transformé en celui de Président de la République, le 31 août 1871, ce qu'apprécie fort l'intéressé qui ne cessait de répéter « Chef, c'est un qualificatif de cuisinier ». À la fois chef de l'État, chef de gouvernement et député, ce président ne peut avoir qu'une existence transitoire, car la majorité de l'Assemblée Nationale attend le retour d'un roi. Mais, en raison de la présence de deux prétendants, une solution rapide du problème n'est pas en vue.

Adolphe Thiers, malgré ses antécédents de service auprès du roi Louis-Philippe, est devenu républicain, aussi n'apparaît-il plus comme l'homme adéquat pour gérer cette situation d'attente. Mis en minorité le 24 mai 1873, il démissionne. — Première démission d'un président, elle sera suivie de cinq autres.

L'Assemblée le remplace immédiatement par Patrice de Mac Mahon, maréchal de France et royaliste qui recueille, sans concurrent, trois cent quatre-vingt-dix voix sur sept cent vingt et un. Toujours sans solution proche de la question royale, la durée du mandat de Mac Mahon est fixée, en 1874, à sept ans. Les lois constitutionnelles qui manquaient à la France depuis 1870 sont ensuite votées de janvier à juillet 1875, dont le célèbre amendement

Wallon, à une voix de majorité (trois cent cinquante-trois contre trois cent cinquante-deux) qui dit que le Président de la République est élu par les députés et sénateurs réunis en congrès. Le souvenir de décembre 1851 a rejeté aux oubliettes et pour longtemps, une élection au suffrage universel. Par ailleurs, Wallon a repris le septennat accordé à Mac Mahon, en faisant une règle qui traversera les III^e, IV^e et V^e républiques, jusqu'au premier mandat de Jacques Chirac. Après 1875, Mac Mahon reste président mais isolé, car la Chambre des Députés, malgré une dissolution et le Sénat, sont devenus majoritairement républicains, il démissionne, le 30 janvier 1879. On pense alors le remplacer par Léon Gambetta, chef efficace des républicains mais l'intéressé n'est pas sans ignorer qu'il n'a pas que des amis dans son camp, pousse la candidature d'Armand Dufaure, dernier chef du gouvernement de Mac Mahon qui pourrait ensuite le choisir pour le remplacer. En vain, car Dufaure se dérobe en raison de son âge. Aussi va-t-on élire le jurassien Jules Grévy, président de la Chambre des Députés qui obtient cinq cent soixante-trois voix sur sept cent treize, le général Chanzy, candidat de droite en recueillant quatre-vingt-dix-neuf. À noter qu'en 1848, Grévy s'était signalé par son opposition à la fonction de Président de la République. L'élection a eu lieu au palais de Versailles, les suivantes y auront également lieu.

Fin 1885, au terme de son mandat Jules Grévy, laisse entendre qu'il se verrait bien réélu, appréciant beaucoup les avantages matériels de la charge, réussissant à mettre de côté la moitié de sa dotation financière. Nul n'ose faire acte de candidature et le 28 décembre 1885, il est réélu sans concurrent avec quatre cent cinquante-sept voix sur cinq cent quatre-vingt-neuf voix, les opposants s'abstenant ou votant nul. En novembre 1887, un chansonnier parisien obtient un grand succès avec un morceau dont le refrain est : « Ah quel malheur d'avoir un gendre ». Ce gendre, Daniel Wilson, est celui de Grévy le quel, utilisant sa situation, a trafiqué l'attribution de rubans ou de rosettes de la Légion d'Honneur. Le Président est contraint, non sans résistance de sa part, à la démission le 2 décembre 1887. Pour l'élection de son successeur, les députés et sénateurs se réclamant de l'étiquette républicaine, inaugurent alors la pratique d'une réunion préparatoire qui ne peut départager Jules Ferry, objet d'une sérieuse animosité de certains, en raison de sa politique coloniale et Charles de Freycinet. Georges Clémenceau, député du Var, avance alors la candidature d'un troisième homme, Sadi Carnot. « Il n'est pas très fort mais il a un nom républicain » déclare-t-il, ce que certains auteurs ont transformé injustement

en « je vote pour le plus bête. » Sadi Carnot qui était quand même un ancien élève de l'École Polytechnique, sera élu au deuxième tour avec six cent seize voix. Quoique non candidat, le général Saussier recueille cent quatre-vingt-quatre voix des diverses droites. La mort brutale, le 25 juin 1894, du président Carnot, poignardé à Lyon par un anarchiste, premier chef d'État français assassiné depuis Henri IV en 1610, bouleverse la France. À Versailles, la réunion préparatoire voit très vite une majorité se former sur le nom du jeune président de la Chambre, Jean Casimir-Perier. Il sera élu au premier tour avec quatre cent cinquante et une voix sur huit cent cinquante et une mais sur sa gauche, le radical Henri Brisson s'est démarqué et a obtenu cent quatre vingt-quinze voix, la droite en recueillant moins de cent.

Jean Casimir-Perier, choisi comme défenseur de l'ordre social, est propriétaire de la Compagnie des Mines d'Auzin et à ce titre, une cible privilégiée pour les attaques de l'extrême gauche. Il ne l'accepte pas et préfère se retirer le 16 janvier 1895. La candidature du chef du gouvernement Charles Dupuy, semble s'imposer mais certains vont alors lui reprocher son laxisme, en face des attaques dirigées contre Casimir-Perier. La réunion préparatoire lui préfère d'ailleurs deux de ses ministres, René Waldeck-Rousseau et Félix Faure, sans les départager.

Grande surprise, au premier tour, recueillant les voix de la droite, le radical Henri Brisson arrive en tête avec trois cent trente-huit voix devant Félix Faure, deux cent quarante-quatre et Waldeck-Rousseau qui se désiste ! Au deuxième tour, Félix Faure l'emporte mais avec seulement soixante-neuf voix d'avance. Le 16 février 1899, le Président décède au palais de l'Élysée, dans des circonstances qu'il n'est pas dans mon sujet de détailler aujourd'hui. Je citerai cependant, la réaction de Charles Dupuy, encore chef du gouvernement et qui l'était déjà au moment de l'assassinat de Carnot : « Nom de Dieu c'est le second qui me claque dans la main. » Les groupes républicains se mettent alors d'accord sur le nom du président du Sénat, Émile Loubet, ouvrant la voie à l'élection, par la suite d'autres présidents de cette assemblée. Élu au premier tour à la majorité absolue, Loubet mènera son septennat à son terme et ne se représentera pas. Les deux présidents, du Sénat, Armand Fallières et de la Chambre des députés, Doumer, sont candidats. On assiste alors à un regroupement de la gauche avec le centre gauche autour de Fallières, soutenu par Clemenceau et du centre droit avec la droite autour de Doumer. Le premier l'emporte avec quatre cent quarante-neuf voix contre trois cent soixante et onze. En février 1906, on assiste pour la première fois à une transmission régulière de pouvoirs.

Début 1913 Armand Fallières n'aspire qu'à regagner son Lot-et-Garonne, une certaine agitation naît autour de sa succession. Raymond Poincaré, chef du gouvernement, est candidat mais on lui reproche son autoritarisme et aussi d'être marié avec une femme divorcée ! On lui oppose un ancien homme d'affaires riche, affable et inoffensif Jules Pams. Au troisième tour de la réunion préparatoire, Pams devance Poincaré, mais ce dernier refuse de se retirer et il est élu au deuxième tour, le 17 janvier 1913, avec quatre cent quatre vingt trois voix

contre deux cent quatre-vingt-seize à Pams et soixante-neuf à un nouveau venu, un candidat socialiste. La presse rapporte que ce jour-là, les gendarmes ont interpellé un candidat inattendu, un certain Raymond Bayle qui haranguait la foule place du Château. Raymond Poincaré, président de la Grande Guerre, fait connaître en 1919, qu'il ne renouvellera pas son mandat. Pour les Français, son successeur ne peut être que le « Père de la Victoire » Georges Clemenceau mais ce ne sont pas eux qui votent.

Dans les coulisses, un parti des « contre » s'organise, l'un des arguments étant l'âge et l'athéisme de l'intéressé, laissant entrevoir la perspective de « superbes obsèques civiles » murmure-t-on et au traditionnel scrutin préparatoire, Clemenceau n'arrive qu'en deuxième position, dix-neuf voix derrière Paul Deschanel, président de la Chambre des Députés. Clemenceau interdit formellement de présenter sa candidature et le 17 janvier 1920, Deschanel obtient un score record de sept cent trente-quatre voix sur huit cent quatre-vingt. Le soir, lorsque Paul Deschanel se présentera pour saluer Clemenceau au ministère de la guerre, où il travaillait depuis 1917, l'huissier de service recevra la consigne suivante : « Dites à ce monsieur que je ne suis pas là. » Le nouveau président ne bénéficiera pas longtemps de son succès. Brusquement touché par les effets du « syndrome d'Elpénor », il démissionne le 21 septembre 1920. Sans grande discussion, on se tourne alors vers le Chef du Gouvernement Alexandre Millerand, élu au premier tour, face à un candidat socialiste et à un député charentais, au nom évocateur, Gustave Hennessy qui obtiendra quinze voix. En 1924, le président Millerand rompt avec l'attitude de tous ses prédécesseurs, sauf Mac Mahon. Il soutient un camp contre un autre lors des élections législatives ; malheureusement, c'est l'autre — la gauche — qui l'emporte et le contraint à la démission.

La nouvelle majorité soutient le mathématicien Paul Painlevé pour la succession mais les sénateurs avancent, à nouveau, le nom de leur président, Gaston Doumergue, bien que devancé lors de la réunion préparatoire, il l'emporte avec plus de deux cents voix d'avance. Premier chef d'état d'origine protestante depuis Henri IV.

Doumergue ne se représente pas en 1931. Aristide Briand, prix Nobel de la Paix, paraît un successeur probable, mais à la suite de tergiversations de sa part, il se voit opposer à nouveau, le président du Sénat, Paul Doumer, élu au deuxième tour le 13 mai 1931. Le 7 mai 1932, le président Doumer tombe sous les quatre balles du revolver de l'aventurier russe Gorguloff. Pour lui succéder, une majorité se forme à nouveau autour du président du Sénat, Albert Lebrun, élu au premier tour. À noter, pour la première fois, la présence d'un candidat communiste, Marcel Cachin. En avril 1939, en raison de la situation internationale, le chef du gouvernement, Édouard Daladier, réussit à convaincre le président Lebrun de se représenter, le second donc après Grévy. Réélu au premier tour, Lebrun comme Grévy n'attendra pas la fin de son second mandat. Le 10 juillet 1940, l'assemblée nationale par cinq cent neuf voix contre quatre-vingts accorde tout pouvoir au maréchal Pétain qui, dès le 11 juillet déclare assumer les fonctions de chef de l'État.

Il n'y a plus de place pour le président Lebrun qui se retire mais ne démissionne pas. Aussi en 1945, écrira-t-il au général De Gaulle, chef du gouvernement provisoire, pour rappeler que son septennat n'était pas terminé. On ne lui répondra pas.

Dire que ces seize élections ont passionné les foules serait exagéré mais elles ont toujours intéressé. Les titres et articles des journaux de 1871 à 1939 que j'ai pu consulter le prouvent. À Versailles, la tenue du congrès attirait, non seulement le « tout Paris » mondain et artistique mais beaucoup de curieux. Des trains spéciaux étaient mis en place dans les trois gares, des Invalides, de Montparnasse et de Saint-Lazare. L'un d'entre eux était réservé au corps diplomatique. L'heureux élu, souvent immédiatement investi en cas de démission ou de décès de son prédécesseur, regagnait la capitale escorté par la cavalerie et les badauds se pressaient sur le trajet.

En conclusion, on peut constater que l'élection a porté à la magistrature suprême de la troisième République, des hommes de valeur et d'expérience, dont trois membres de l'Académie Française, six avocats, deux anciens élèves de l'École Polytechnique ou des acteurs de la vie économique et aussi, un exemple certain de réussite sociale en la personne de Paul Doumer. Petit-fils d'un paysan analphabète, fils d'un cheminot poseur de rail, apprenti fondeur à quatorze ans, bachelier grâce aux cours du soir de la Ville de Paris, répétiteur de mathématiques pour pouvoir mener des études de droit, la destinée lui sera, par contre très cruelle, puisqu'après avoir perdu ses trois fils et son gendre, à la Grande Guerre, il sera assassiné moins d'un an après son élection.

SÉANCE MENSUELLE DU 15 NOVEMBRE 2012

LOUIS GIRAUD (1805-1883) ET LE CANAL DE CARPENTRAS

Jean-Pierre AUBRY

Louis Giraud est né en 1805 à Pernes, qui ne devint Pernes-les-Fontaines qu'en 1936, dans une famille d'origine comtadine, ancienne noblesse de robe, notaires établis dans le Comtat depuis le XV^e siècle et donc très au fait des problèmes de la région. Il fut lui-même notaire à Pernes à partir de 1831 ; il devint maire en 1833 pour plusieurs mandats et fut conseiller général en 1846. L'essentiel de son œuvre sera la réalisation du canal de Carpentras qui transformera la plaine de Cavaillon en un verger luxuriant. Cette œuvre est toujours saluée et reconnue de nos jours, et le bicentenaire de la naissance de Louis Giraud a donné lieu en 2005 à une grande fête à Pernes-les-Fontaines.

Ce travail de Louis Giraud n'est pas le fruit du hasard ; nous verrons donc d'abord que ce projet fut longtemps remis en raison de difficultés diverses malgré les besoins en eau. Ensuite, pourquoi et comment a pu se réaliser cet énorme chantier et, enfin, en conclusion, l'importance du canal de nos jours et la modernité du projet.



Des projets et des échecs

Depuis le Moyen-âge, de nombreux projets ont échoué devant des difficultés de différents ordres.

D'une part les terres du Comtat couvertes de garrigue peu productive, balayées par le vent et asséchées par le soleil n'étaient pas propices à la culture. D'autre part, la Durance, torrent impétueux, limoneux difficilement praticable était de ce fait inutilisée. Très vite son eau a intéressé les riverains pour faire fonctionner les moulins, avant que ne vienne l'idée de l'utiliser pour arroser les terres.

Au Moyen-âge, on commence à pratiquer des saignées pour irriguer de part et d'autre de la Durance, mais ces travaux restent très ponctuels.

C'est en 1171 que le premier canal, le canal de Saint-Julien, qui va de la Durance à Cavaillon, est creusé dans le seul but de faire tourner le moulin de l'évêque de Cavaillon. C'est le plus ancien canal d'irrigation dérivé de la Durance. Il est encore en activité. Sa gestion était

faite au départ par des religieux. Dès 1235 ce canal est utilisé pour l'arrosage de Cavaillon. En 1229 sont creusés d'autres petits canaux et la Durançole, ou canal de l'Hôpital, qui se dirige vers Avignon.

Mais c'est vraiment en 1551, que naît le projet non abouti d'un grand canal dérivant les eaux de la Durance afin d'irriguer le Comtat Venaissin. Ce projet est approuvé par le Légat du Pape à Avignon mais les guerres de religion renvoient à plus tard la réalisation du canal qui verra le jour en 1857.

On sait qu'au XVIII^e siècle le canal du Languedoc est très prospère. Il apparaît alors un nouveau projet, le projet d'Allemand, celui d'un canal qui irait de Donzère à Marseille avec liaison à Avignon. La papauté s'y oppose, craignant la disparition du Comtat au profit de la France. Le projet du grand canal échoue en 1730, mais on voit en 1766 la création plus modeste, mais couronnée de succès, du canal de Cabedan vers Cavaillon puis, en 1769, du canal d'arrosage sur le Haut-Comtat, à Mérindol ; c'est la réalisation partielle du projet Brun.

La demande était forte mais en dehors de ces quelques réalisations, aucun dossier, jusqu'au XIX^e siècle, ne réussissait à s'imposer en raison de nombreuses rivalités ou oppositions.

Mais d'où venaient ces difficultés ?

Les problèmes ont varié mais sont, comme toujours, d'ordre financier bien sûr mais aussi et surtout d'ordre politique, liés à la situation très particulière du Comtat Venaissin qui n'est devenu français qu'en 1793.

On constate très vite que ce projet est onéreux ; un devis, sans doute sous-estimé, établi au XVIII^e siècle par un ingénieur pour la construction d'un canal uniquement d'arrosage, se monte à 612 000 livres. L'idée de souscription auprès des grands seigneurs échoue : ils avaient pensé que l'affaire serait très rapidement rentable sur cinq ans, mais ils s'aperçurent que l'hypothèse était irréaliste ; ce constat fut rapidement confirmé par l'exemple du canal des Deux-Mers dont la réalisation a coûté beaucoup plus cher que prévu. Il faut attendre 1826 et l'idée nouvelle d'une association de propriétaires pour avancer le projet.

Le financement du projet fut donc un handicap important mais les difficultés sont venues surtout de rivalités entre la famille d'Oppède, les seigneurs locaux, des propriétaires qui possédaient des domaines plus ou moins vastes, les évêques de Cavaillon, le légat du Pape en Avignon et le roi de France. Chacun avait son mot à dire et agissait en fonction de ses intérêts du moment ; ces rivalités vont durer jusqu'à la Révolution

Sur place, la famille d'Oppède et les seigneurs locaux étaient favorables depuis le départ à toute réalisation qui mettrait en valeur leurs terres mais ils désiraient garder leurs privilèges pour contrôler le canal d'irrigation et de navigation, en opposition avec les souscripteurs éventuels.

Des propriétaires de la rive droite, dont les terres étaient, en raison du relief, au-dessus du niveau du futur canal

n'étaient pas favorables, se sentant lésés. Il existait aussi une réticence des mouliniers et des petits industriels dont les usines fonctionnaient grâce à l'eau de la Durance et qui avaient peur de ne plus avoir assez de débit. Par ailleurs, depuis 1274, le Comtat appartient au pape. Les évêques et la Papauté craignaient de perdre, à cause de ces différents projets, la souveraineté sur le Comtat ; ils ne voulaient pas voir le pouvoir royal français augmenter sur leurs terres et avaient peur aussi de mécontenter certains Avignonnais.

Le pouvoir royal français n'était pas défavorable mais son accord était indispensable car les eaux de la Durance étaient françaises depuis sa source à Montgenèvre, et l'État français pouvait prétendre être indemnisé. Devant un projet qui lui paraissait hasardeux, il a préféré placer son argent dans le canal de Picardie en 1730.

La situation politique a aussi joué un rôle : les guerres de religion, la Révolution, ont été parfois un frein à des moments clés.

Voilà, rapidement présentées, les forces en présence. On retiendra de toute cette période préparatoire que le désir de réaliser et les idées ne manquent pas mais que rien ne se passe jusqu'en 1849.

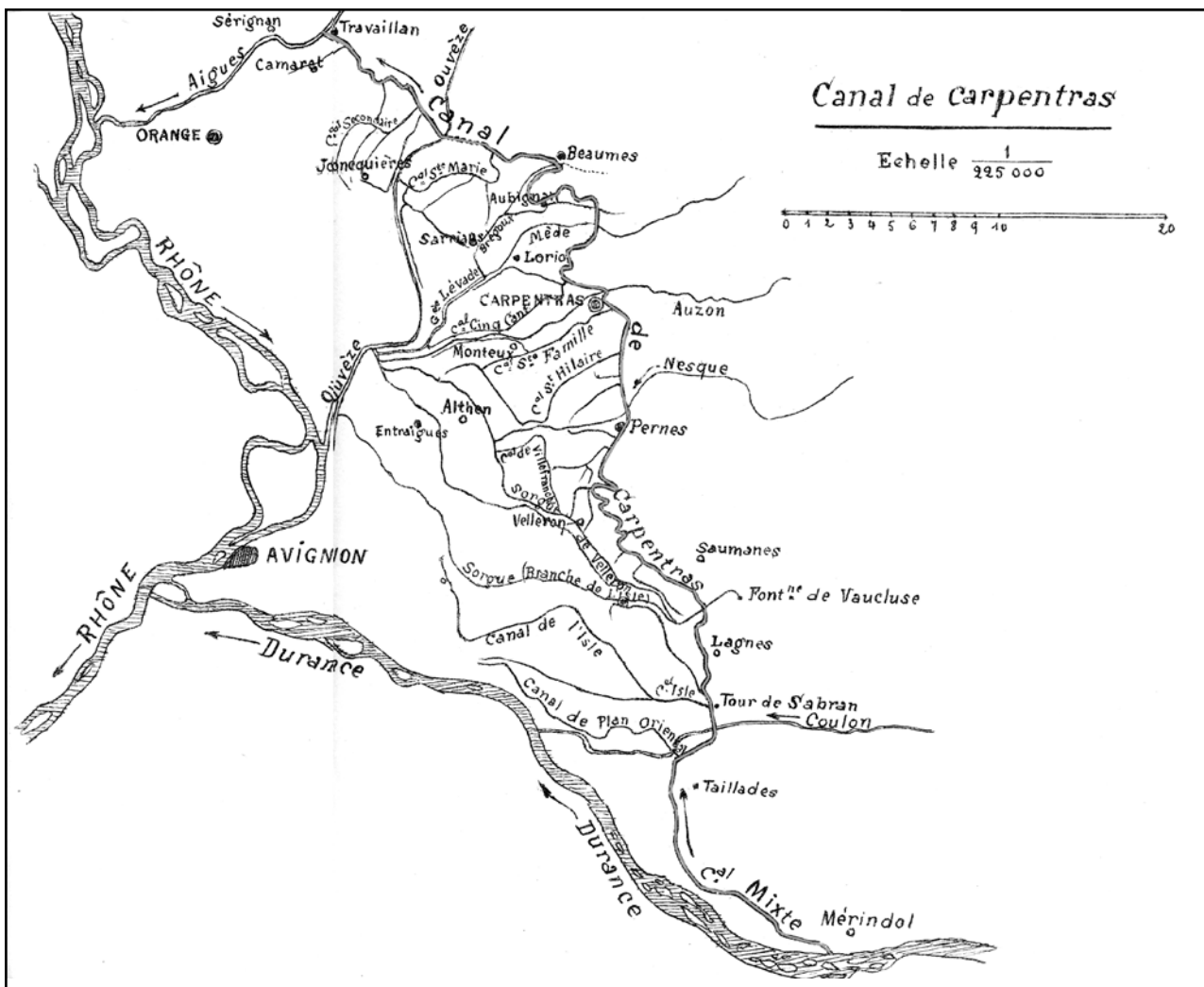
La réalisation

Au XIX^e siècle les conflits entre les papes et la France n'existent plus puisque le Comtat est désormais français et que le département du Vaucluse a été créé en 1793. Des conditions nouvelles vont donc faire évoluer positivement le projet malgré, encore, des difficultés. Je rappelle que « Vaucluse » signifie *Vallis Clausa*, « la vallée close » chère à Pétrarque à Fontaine-de-Vaucluse.

À la Révolution, les seigneurs sont remplacés par une foule de petits propriétaires et d'agriculteurs qui ont acheté des parcelles des anciens fiefs. Ces nouveaux propriétaires sont animés par la même envie de faire fructifier leurs biens. Ainsi naît en 1826 l'idée d'un groupement de propriétaires qui désiraient être irrigués, chacun finançant une partie du coût total proportionnellement à la surface de ses terres irrigables par le canal. Cette idée se concrétise en 1849 avec la création d'une association provisoire en attendant la constitution en 1853 d'un syndicat chargé de creuser et entretenir le canal : ce syndicat dont Louis Giraud a été le premier directeur existe toujours.

Donc Louis Giraud prend les choses en main ; il est maire de Pernes en 1833 puis conseiller général de 1846 à 1870 ; il va diriger les travaux qui débutent en 1853, et à ce titre il est appelé le « père du canal ».

Le premier grand problème à résoudre est celui du financement. Louis Giraud ouvre des souscriptions qui s'avèrent insuffisantes et, en 1851, obtient du département du Vaucluse une imposition exceptionnelle de deux centimes pour « la modernisation des canaux d'irrigation agricole » jusqu'à 26 000 hectares. L'État doit payer un tiers du total. Louis Giraud va souvent à Paris, sans doute appuyé dans ce projet par son frère Charles, ministre. Malgré des difficultés financières, des



paysans mécontents, des avaries, des procès, un coût de 4 700 000 francs or et un surcoût énorme d'environ 1 million de francs or, le canal verra enfin le jour. Le coût en euros est de 62 322 000, si l'on considère que 20 francs or valent 265 euros pour 6 gr d'or pur.

Ce fut ensuite le temps de la réalisation. Le tracé du canal a été établi en fonction de deux critères : seules vont être irriguées les communes qui ont réuni assez de fonds pour payer les frais de construction ; elles sont d'ailleurs remerciées sur une plaque placée en 2005 sur le monument commémoratif ; d'autre part, en raison du système d'irrigation gravitaire, le canal doit suivre les courbes de niveau, ce qui explique ses nombreux méandres. Le préfet de Vaucluse autorise les propriétaires à détourner de la Durance 6 000 litres par seconde et c'est le projet des ingénieurs Conte et Perrier qui est retenu. La prise d'eau dans la Durance se fait à Méridol.

L'ouvrage est au départ « canal commun » sur 23 km avec les canaux de l'Isle, de Saint-Julien et de Cabedan ; puis à partir de la Tour de Sabran, à Lagnes, il devient canal de Carpentras long de 69 km (auxquels s'ajoutent les 700 km de canaux secondaires et tertiaires). De Méridol il va jusqu'à la rivière de l'Aygue à Vieux-Travaillan au nord d'Orange, rivière qui se jette ensuite dans le Rhône. Le canal fonctionne comme un réseau fluvial inversé, c'est-à-dire que l'eau s'écoulant dans le canal principal

se subdivise en canaux secondaires. Afin d'irriguer le maximum de terres le canal est aménagé le plus haut possible tout le long de son trajet, son écoulement est gravitaire avec une pente de 25 cm par kilomètre ; le dénivelé total entre la Durance et l'Aygue est de 16,25 m. Au départ, seule la rive gauche est irriguée, la rive droite s'élevant trop rapidement vers les monts du Vaucluse et le mont Ventoux.

Les ouvrages sont nombreux.

- Neuf ponts aqueduc dont deux principaux, en l'état d'origine et inscrits sur la liste des Monuments Historiques.

L'aqueduc de Galas dont la construction a duré trois ans ; il mesure 159,20 m de long, 24,50 m de haut ; il est composé de treize arches de neuf mètres d'ouverture chacune ; il enjambe la Sorgue et les accès à Fontaine-de-Vaucluse.

L'aqueduc des cinq cantons, 265 m de long et onze mètres de haut, à Carpentras en direction de Loriol.

Citons d'autres ouvrages moins prestigieux, parfois réparés, comme celui de Robion, au-dessus du Coulon et celui de Sabran, au-dessus d'une route à grande circulation.

- Six siphons comme le siphon de Pernes ou Carpentras
- Quatre passages souterrains ; celui de Baumes-de-Venise mesure cinquante mètres de long, celui de Pernes 148 m, celui de Carpentras 451 m et celui de Sarrians 1 130 m.

- Cent cinquante ponts, en pierre, comme à Robion ou à Vieux- Travaillan, ou en fer comme à Pernes. Il y a aussi de nombreuses vannes, appelées martelières.

L'inauguration

Projet mûri pendant quatre siècles, le canal fut inauguré le 12 juillet 1857 par l'Impératrice Eugénie. Des fêtes grandioses furent organisées à l'aqueduc de Galas. *L'Illustration* du 25 juillet 1857 raconte cette fête : portique monumental au Vallon de Vaucluse, avant dernière arcade transformée en chapelle ; l'évêque d'Avignon a célébré une messe au son de la musique militaire puis le cortège est monté au-dessus de l'aqueduc en chantant *Asperge me* pour bénir le canal.

Les travaux n'étaient pas totalement terminés, la situation financière restait délicate et Louis Giraud a dû encore déployer beaucoup d'énergie. En 1860 l'Empereur Napoléon III visite la région et le fait chevalier de Légion d'Honneur. Il ne quitte son poste de directeur du syndicat qu'en 1869 lorsque l'existence du canal lui semble assurée et il continue à suivre de près le Canal puisqu'il devient directeur du syndicat mixte en 1875. Le canal a complètement changé la vie économique de la région qui devient prospère.

Quelle est la situation actuelle ?

Le canal coule toujours selon le tracé initial et le syndicat mixte existe toujours et gère le canal sous l'autorité du préfet.

Les taxes ont perçues par le Trésor Public et sont utilisées pour le fonctionnement du canal. Le canal s'est modernisé avec la mise sous pression par exemple et il s'est adapté aux nouvelles demandes de l'agriculture mais aussi, grâce à un aménagement de ses statuts en 2004, il peut satisfaire des usagers autres que les agriculteurs propriétaires. Actuellement, l'eau du canal est aussi utilisée par les communes pour les espaces verts, par les particuliers pour l'arrosage ou les piscines, économisant ainsi l'eau potable. Le barrage de Serre-Ponçon garantit la régulation et l'alimentation en eau.

Cette longue histoire du Canal, qui finit bien après quatre siècles tout de même, n'est pas sans nous faire penser à d'autres grands travaux actuels d'autoroutes, LGV ou canaux de navigation comme la liaison Rhin-Rhône qui connaissent eux aussi leurs problèmes de financement et d'opposition locale.

En tous cas, Louis Giraud est toujours le héros local ; il suffit d'aller à Pernes pour s'en convaincre.

Approche bibliographique

CAILLET Robert, *Le Canal de Carpentras, contribution à l'histoire du Comtat Venaissin (1521-1925)*, Carpentras, Imprimerie Batailler, 1925.

L'Illustration du 25 juillet 1857.

1805-2005 – *Louis Giraud*, textes et dessins Pierre Borel, édité par la mairie de Pernes-les-Fontaines avec l'aide du Conseil Général de Vaucluse et du Conseil Régional de PACA.



Mémorial pour Louis Giraud, Pernes-les-Fontaines

DE L'HUMOUR ET DU RIRE

Albert HADIDA

Le rire traduit un sentiment de gaieté dû à quelque chose de comique.

L'humour est une forme d'esprit qui présente un fait réel de façon plaisante et insolite.

L'histoire naturelle du rire

Chez le tout petit, le rire est un comportement inné provoqué par la surprise : l'enfant a peur d'un masque, mais il se met à rire s'il reconnaît sa mère.

Lorsque l'enfant fait semblant de dormir, réalité et simulation se dédoublent. Mais dès qu'il ouvre les yeux, l'enfant prouve qu'il en saisit la différence en riant.

Plus tard, l'enfant fera mieux. En témoigne l'histoire de Bruno :

C'est l'heure de se coucher. Bruno embrasse tout le monde, puis embrasse une chaise, une table, une porte. Voyant qu'il fait rire, il continue en embrassant le mur du couloir jusqu'à sa chambre.

Mais ce que l'enfant préfère, c'est l'autorisation de proférer des injures sous couvert de plaisanterie.

Les procédés de fabrication du rire

Les circonstances d'apparition

L'on peut être amené à rire dans toutes sortes de circonstances :

En privé, mais il est rare de rire seul.

En société, le locuteur rira davantage que son public.

Au théâtre, tout est dans le ton. Un banal : « T'en es sûr ? » peut faire éclater une salle entière.

À ce propos, savez-vous comment les enfants savent qu'il y a des invités à la maison ?

C'est quand ils entendent leur mère rire des plaisanteries de leur père !

Les mécanismes d'apparition

Il est des cas où il est bien difficile de répondre.

Un enfant laisse rouler un jouet sous un meuble. Regard dépité vers les parents. Rire de ces derniers. À cause du contraste soudain entre la joie et le dépit.

Le rire peut s'expliquer par une réplique inattendue :

Dans La Cantatrice chauve, un personnage laisse tomber gravement : « Ma femme est l'intelligence même. Elle est même plus intelligente que moi. En tout cas, elle est beaucoup plus féminine. »

Mais nous ne rirons pas moins du prévisible. Souvenez-vous de Laurel et Hardy. On les voit marcher le long d'une citerne. Rien ne se passe. Mais l'on rit d'avance car la baignade est garantie.

Les sources profondes du rire

Elles sont au nombre de trois :

1) Le comique des formes et des mouvements

Bergson a édicté un certain nombre de lois de fabrication du comique qui sont les suivantes :

- 1^{re} loi : tout effet est comique si sa cause est naturelle. Exemple du sujet qui trébuche et tombe.
- 2^e loi : est comique toute anomalie contrefaite. C'est Charlot et sa démarche, c'est Fernand Raynaud et son imper.
- 3^e loi : est comique toute personne prise pour une chose. Exemple : Monsieur Perrichon comptant sa femme parmi ses bagages.
- 4^e loi : toute attitude est risible si elle évoque une mécanique. C'est encore la démarche en canard de Charlot,

Conclusion de Bergson : le comique, c'est du mécanique plaqué sur du vivant. Ainsi :

Dans l'immobilité, nous rirons d'un visage figé. C'était l'art de Buster Keaton, de Charlot impavide dans des situations affreuses où il esquisse un rire forcé d'une fraction de seconde.

Décidément, les comiques d'aujourd'hui ont dû lire Bergson sans nous le dire. Ils se nomment :

- Charlie Chaplin qui se surpasse dans *Les Temps modernes*,
- Laurel et Hardy : le sourire niais de Stan Laurel et le rictus vaniteux d'Oliver Hardy sont inoubliables.
- Louis de Funès, le pantin mécanique par excellence.
- Bourvil, incarnant l'humour bouffon d'un paysan endimanché.

Les deux compères hilares, c'est du Bergson à l'état pur.

2) Le comique de situation et le comique de mots

Leurs procédés de fabrication sont multiples :

La répétition :

Exemple : vous restez longtemps sans voir un ami. Vous le croisez dans la rue. Longue causette. Vous le rencontrez de nouveau le soir même : vous riez.

S'en rapproche une autre mécanique qu'est la répétition d'un mot : et Tartuffe ?

L'inversion :

– Mon ami, à la bourse, on gagne un jour et on perd le lendemain.

– Qu'à cela ne tienne, je ne jouerai qu'un jour sur deux !

L'absurde :

Je ne travaille jamais entre les repas dira un certain paresseux.

L'absurde peut être plus subtil, comme en témoigne cette histoire de deux psychiatres qui se croisent. L'un dit : « Bonjour », puis ajoute : « Je crois que j'ai trop

parlé. » L'autre de penser : « Qu'est-ce qu'il a bien pu vouloir dire ? »

Le jeu d'un double sens :

Ce peut être l'usage du passage du sens propre au sens figuré.

- Le serveur : Alors Monsieur, comment avez-vous trouvé votre steak ?
- Le client : Par hasard, sous une frite.

3) Le comique de caractères

Pour être comique, un caractère doit :

- Paraître asocial : Alceste en est le prototype.
- Il doit nous laisser un instant insensible, juste le temps de rire.

De tous les défauts risibles, la vanité arrive en tête, parce qu'elle est une admiration de soi fondée sur l'admiration que l'on croit inspirer aux autres.

Le seul remède contre la vanité, c'est le rire et la seule faute qui soit risible, c'est la vanité, disait Bergson.

Un autre aspect ayant trait au comique de caractère est fondé sur l'absurde.

Un scaphandrier en plongée reçoit cet ordre : « Remontez vite, on coule. » L'ordre est sensé, mais ce va-et-vient absurde, ce scaphandrier qui ne remonte que pour couler alors qu'il est déjà au fond de l'eau... Le piège est dans ce « on » qui a la malice d'englober des éléments distincts.

L'interview de Marc Twain est tout aussi démonstrative.

- Avez-vous un frère ?
- Oui, c'était Bill !
- Il est donc mort ?
- Nous n'avons jamais su. C'est un mystère. Nous étions jumeaux. On nous baigna dans le même baquet. L'un de nous s'y noya, on ne sut jamais lequel. Les uns pensent que c'était Bill, les autres que c'était moi.
- Etrange, mais vous, qu'en pensez-vous ?
- Je vais vous dire. L'un de nous avait un énorme grain de beauté et celui-là, c'était moi. Or c'est cet enfant là qui s'est noyé...

L'absurdité vient du fait que Marc Twain déclare être un des jumeaux tout en s'exprimant comme s'il était un tiers.

Les formes cliniques du comique

Maintenant que nous avons fait connaissance avec le rire, sans doute faut-il à présent identifier les divers aspects du comique. Nous en retiendrons trois.

1) La farce

Une farce n'est rien d'autre qu'un mauvais tour joué à un sot. Ajoutez-y quelques bastonnades, tromperies et le succès est assuré.

2) La satire

Le genre satirique est une des bases du comique, soit grâce au fond critique (relisez tout Molière), soit grâce au ton moqueur de l'auteur. Exemple, Alphonse Allais :

Un mari quelque peu volage

Le lendemain de son mariage

Tua sa femme à son réveil

Moralité : La nuit porte conseil.

Ce dernier genre qu'est la satire est rempli d'humour mêlé d'ironie. Ces deux aspects méritent qu'on s'y attarde un peu.

3) L'humour

D'abord, peut-on le définir ? Et où se situent les frontières qui séparent l'humour de la satire et de l'ironie ?

Lorsque l'humour dénonce la réalité, l'ironie entre en scène, l'humour n'étant qu'un abandon apparent du sérieux. L'ironie pouvant se résumer en une parole moqueuse signifiant le contraire de ce qui est dit.

C'est bien là que se différencient l'humour et l'ironie.

L'ironie énonce ce qui devrait être en feignant de croire que c'est ce qui est. « C'est bien, dit le père à son fils qui rapporte un carnet épouvantable. »

L'humour énonce ce qui est en feignant de croire que c'est ce qui devrait être, le tout sur un air détaché. Commentaire devant un Picasso : « Il n'a pas mis l'œil sur la bonne cuisse. »

Mais il est des cas limites. En voici deux :

- Un patron convoque un collaborateur : « Mon cher ami, je ne sais pas comment nous pourrions faire marcher l'entreprise sans vous, mais nous avons bien l'intention d'essayer. » Humour ou ironie ?
- Qu'est-ce qu'un gentleman pour un Anglais ? C'est celui qui ne blesse jamais les sentiments d'autrui sans le faire exprès. Humour ou ironie ?

L'humour est un phénomène à la fois affectif et intellectuel.

Mais l'auteur et le lecteur ne sont pas toujours sur la même longueur d'ondes.

Aux États-Unis, Raymond Vilain, plasticien de renom réalise des brûlures expérimentales chez le chien quand l'*Animal's Protective Society* s'en mêle. Que faites-vous à ces malheureux animaux ? Oh, simplement quelques hot-dog !

C'est ainsi que l'humour joue avec les idées, les mots et surtout avec son public. C'est un état d'esprit qui s'impose à l'humoriste comme un second personnage fantaisiste personnifiant la dérision. Exemple :

- « Les temps sont durs. J'ai dû licencier cinquante pour cent de mon personnel. »
- « Mais c'est considérable. »
- « Oui, j'avais deux employées, je n'en ai plus qu'une. »

Le cas de l'humour noir est un cas particulier. En voici deux :

- Anglais : Une duchesse menace plaisamment Churchill : « Si j'étais votre épouse, je mettrais de l'arsenic dans votre thé. » Et lui : « Si j'étais votre époux, je le boirais. »
- Juif : Une lointaine descendante de Moïse, très émotive et cardiaque de surcroît perd son mari. « Je me charge de la nouvelle dit un ami » :
 - Je suis bien chez Madame veuve une telle ?
 - Ah non, vous devez faire erreur.
 - Combien vous pariez ?

Au total, qu'est-ce que l'humour ? C'est donc l'agent double du sérieux.

L'humour consiste à désamorcer le sérieux par un autre sérieux. Il y a là un décalage qui est source d'humour. La dérision fera rire, bien sûr, mais l'humour n'est pas fatalement comique. Faire apparaître un personnage en marge de la réalité est à la fois comique et tragique. Or, du rire aux pleurs, il n'y a qu'un pas. Tous les auteurs le savent bien qui émaillent leurs pièces de moments risibles quand la tension psychologique est trop forte. Les deux maîtres en la matière se nomment Molière et Charlie Chaplin. Tout a été dit sur le premier. Quant à Charlot, il est un acteur plein de tendresse qui a vu ses parents dans la misère, d'où la misère de ses personnages.

Dès lors, derrière le détachement de l'humoriste se profile le tragique de la vie : c'est l'éternel paradoxe du clown triste. À un patient dépressif, son médecin conseille de se changer les idées. Pour rire, allez donc voir Debureau lui dit-il. « Je suis Debureau, Docteur ».

Portée philosophique du rire

De tous temps, les philosophes ont cherché les causes du rire dans leur propre domaine plutôt que dans son objet. Pour Aristote, esthète avant tout, l'art du mot d'esprit est une forme d'insolence raffinée.

Pour Bergson, tout rire est social, car l'homme ne rit que de l'homme ou de ce qui ressemble à un homme.

Pour Freud, l'inconscient s'exprime aussi bien dans le rêve que dans l'humour : la plaisanterie aide à masquer la vérité tout en l'affirmant.

Peut-être l'humour et le rire n'ont-ils rien de drôle... Mais rire de ce qui n'est pas drôle appartient autant à l'humour qu'à l'absurde.

Encore une fois, du rire aux pleurs, il n'y a qu'un pas. Au demeurant, il est fort étonnant que l'on rie. Le rire traduit les révoltes superficielles, tout comme les vagues luttent à la surface des mers tandis que les eaux profondes demeurent figées.

C'est des vagues que naît l'écume fugitive. Le rire est cette écume qui pétille. Le philosophe qui se hasarde à en goûter risque d'y trouver parfois une certaine amertume.

Mais pour clore mon propos sur une note gaie, voici deux messages personnels.

Le premier relate le procès-verbal d'un fait divers au sein d'une entreprise. « Un ingénieur a marché sur la queue du chat, le chat l'a mordu. »

Compte-rendu du chef de section :

Un ingénieur a marché sur la queue du chat, le chat l'a mordu. Conclusion : l'ingénieur souffre et il ne peut plus marcher.

Rapport du chef de section au chef de département

Un con d'ingénieur a marché sur la queue d'un brave chat. Le chat l'a mordu et il a eu raison. L'ingénieur souffre, c'est bien fait pour ses pieds. Il ne peut plus marcher, c'est une bonne raison de le foutre à la porte.

Rapport du chef de département au chef de division

D'après le chef de section, nous avons un ingénieur qui est con et qui a marché sur la queue d'un brave chat qui l'avait mordu. D'après le chef de section, c'est le chat

qui avait raison. Même si on est mordu, ce n'est pas une raison pour marcher sur la queue des autres. Nous envisageons de mettre cet ingénieur à la porte.

Rapport du chef de division au directeur des études

D'après le chef de département, le chef de section est devenu con parce qu'un ingénieur ne pouvait plus marcher à la suite d'une altercation avec un chat. Le chef de section indique que c'est le chat qui avait raison puisque c'est l'ingénieur qui a bravé le chat en lui mordant la queue. Le chef de département veut mettre l'ingénieur à la porte. A la réflexion, cette décision pourrait déboucher sur un procès et ce serait folie dans le contexte social actuel. Le mieux serait de mettre le chef de section à la porte.

Rapport du directeur des études au P.D.G.

Un chef de département est devenu fou parce que son chef de section a écrasé la queue d'un ingénieur qui avait mordu son chat. Le chef de section prétend que c'est le chat qui a raison. De toute évidence, ce chef de section est con et le chef de division envisage de le mettre à la porte. Toutefois, les cons n'ont jamais entravé la bonne marche de l'entreprise. C'est pourquoi, il est préférable de nous séparer du chef de département.

Rapport du P.D.G. au conseil d'administration

Un directeur des études me signale qu'un chat est à l'origine de troubles graves au sein de l'entreprise. Les chefs de section deviennent de plus en plus cons, car ils se mordent la queue en marchant, et veulent avoir raison des chefs de département qui sont devenus fous.

Le chef de division a écrasé un ingénieur et le directeur des études traumatisé prétend que seuls les cons sont capables de maintenir la bonne marche de l'entreprise. Nous envisageons de le mettre à la porte.

Le second message concerne un problème de physique à un examen : montrez comment on peut connaître la hauteur d'un building à l'aide d'un baromètre ?

Un étudiant fit la réponse suivante : on monte sur le toit avec le baromètre auquel on attache une corde. On le laisse glisser jusqu'au sol, on remonte le tout et on mesure la longueur de la corde qui donne la hauteur du building.

La réponse lui ayant valu zéro, l'étudiant proposa quatre autres solutions :

1. On place le baromètre sur le toit. On le laisse tomber en mesurant le temps de chute. Avec la formule $1/2 gt^2$, on trouve la hauteur en question.
2. On place le baromètre au soleil. On calcule sa hauteur, celle de son ombre et celle de l'ombre du building. Par un simple calcul de proportions, on trouve la hauteur demandée.
3. On monte les étages avec le baromètre dont on marque la longueur sur le mur. En comptant les traits, on a la hauteur en longueurs de baromètre.
4. Mais le plus simple est probablement de descendre au sous-sol et de dire au concierge : « J'ai pour vous un superbe baromètre si vous me dites combien mesure le building ».

L'étudiant en question s'appelait Niels Bohr, prix Nobel de physique en 1922.

DIXMUDE LE VERDUN DES FUSILIERS MARINS

Gabriel JAUFFRET

Après l'invasion de la Belgique et la bataille de la Marne, les armées allemandes tentent de tourner les lignes alliées pour s'emparer de Dunkerque et Calais ports stratégiques assurant la liaison entre l'Angleterre et la France. C'est la fameuse course à la mer. Pour contenir la poussée ennemie, les forces alliées décident de stabiliser le front occidental sur la rive droite de l'Yser. C'est dans ce contexte que va se dérouler la bataille de Dixmude où vont s'illustrer la brigade de fusiliers marins de l'amiral Ronarc'h.

La loi du 8 août 1913 permettant de verser dans l'armée de terre les inscrits maritimes trop nombreux pour les besoins de la marine, la mise sur pied de deux régiments de fusiliers marins, d'un état major et d'une compagnie de mitrailleuses furent décidés. Ils constituèrent une brigade dont l'amiral Ronarc'h prit le commandement le 22 août 1914. L'arrondissement de Brest fournissait 5 216 hommes, Rochefort 1 540, Toulon 2 515. Le contingent toulonnais était constitué d'inscrits maritimes et de réservistes relevant des quartiers de Port-Vendres, de Narbonne, d'Agde, de Sète, de Martigues, de Marseille, de La Ciotat, de Toulon, de Saint-Tropez, de Cannes, d'Antibes, de Nice. Même s'ils provenaient des dépôts de Rochefort et de Toulon de 80 à 90 % d'entre eux étaient Bretons et appartenaient à toutes les spécialités de la marine. La spécialité de fusilier marin était la moins représentée : 1 449 hommes. Sur 250 marins sans spécialité, 75 n'avaient jamais tiré un coup de fusil.

Incorporée à l'Armée de Paris la brigade de fusiliers marins est chargée du service de la place et doit prêter main-forte à la police pour le maintien de l'ordre dans la capitale. Les Parisiens qui n'ont pas oublié le rôle héroïque des fusiliers et canonniers marins durant la guerre de 1870 réservent un accueil chaleureux à la brigade des fusiliers marins cantonnés dans des écoles et au Grand Palais. L'extrême jeunesse des fusiliers marins, certains ont tout juste plus de seize ans, surprend les parisiens qui les surnomment les « demoiselles aux pompons rouges ».

L'amiral Ronarc'h

Son commandant, l'amiral Ronarc'h compte parmi les officiers les plus brillants de sa génération. Originaire de Quimper il entre à l'École Navale alors qu'il n'a que quinze ans et demi. Lieutenant de vaisseau il participe

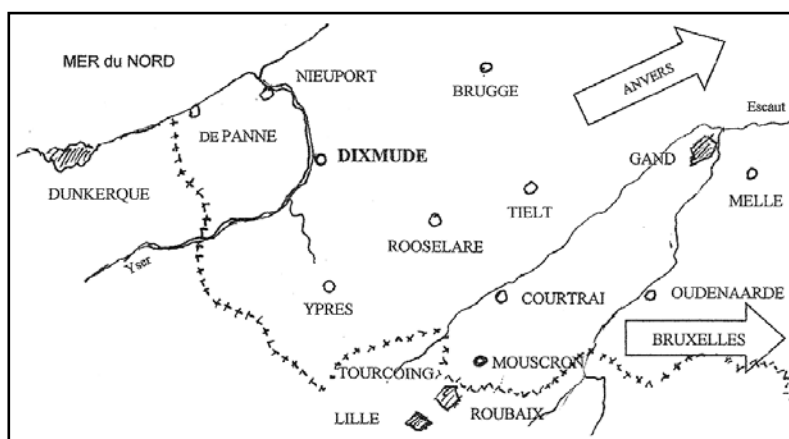
à la campagne de Chine en 1900 et se distingue comme commandant en second du détachement français engagés contre les Boxers. À 42 ans il est le plus jeune capitaine de vaisseau de la marine et après avoir accédé aux plus hautes responsabilités il quittera le service actif en 1920 comme chef d'état-major général de la marine. Le Goffic auteur d'un ouvrage consacré à la brigade des fusiliers marins dira de lui : « Il portait l'opiniâtreté bretonne dans toute sa force, mais une opiniâtreté calme, réfléchie, extrêmement sobre de manifestation extérieure, apte à tirer parti de tous les talents. » Son, neveu Pierre Ronarc'h, formé aux plus anciennes traditions maritimes alors affecté comme enseigne à l'état-major de son oncle, capitaine de vaisseau le 19 juin 1940 sauvera dans des conditions héroïques le *Jean Bart*.



Le 30 août la brigade des fusiliers marins mise en alerte reçoit cartouches et vivres de réserve. Le 2 septembre une compagnie du 1^{er} régiment soutient un bref engagement avec un parti uhlan, mais le gros de la brigade reste dans les limites du camp retranché de Paris où elle participe à des exercices, à la garde des ponts et à la mise en état de défense de petites villes à la périphérie de la capitale. Les officiers, tous les témoignages concordent, ont le plus grand mal à tempérer l'impatience croissante de leurs hommes qui entendent monter en ligne au plus vite. Le bruit de la bataille vient jusqu'à eux. Les Allemands violant la neutralité de la Belgique ont forcé le camp retranché de Liège et avancent à marche forcée vers la Sambre et l'Escaut, la ligne de bataille se rapproche de Paris. L'armée allemande qui tente d'envelopper l'armée française franchit la Marne. Joffre décide de mettre fin à la retraite et la bataille de la Marne débute le 6 septembre pour d'achever sur une éclatante victoire le 12 septembre. La brigade des fusiliers marins toujours l'arme au pied frémit lors de l'appel du généralissime : « L'heure est venue d'avancer coûte que coûte et de se faire tuer sur place plutôt que de se rendre. »

La solidarité fraternelle du combat

Le 20 septembre les fusiliers marins endossent la tenue du fantassin et le 7 octobre, la brigade embarque dans les gares de Saint-Denis, d'Épinay, de Villetaneuse à destination de Dunkerque, puis fait mouvement sur Gand et sur le village de Melle. Le 8 octobre elle reçoit pour mission de recueillir l'armée belge qui bat en retraite talonnée par les troupes allemandes, et de tenir deux



jours sur ses positions. Les 9 et 10 octobre elle repousse dix attaques allemandes puis reçoit l'ordre de décrocher, relevée par des troupes anglaises qui ont ordre de se replier à leur tour deux heures plus tard. Le 12 octobre la brigade de fusiliers marins arrive à Thielt après avoir parcouru 55 kilomètres en 20 heures. Un officier des équipages témoignera en ces termes de cette retraite épuisante où les fusiliers marins vont déployer des prodiges d'énergie : « À certains moments quand le sommeil s'emparait d'eux trop fortement ils se donnaient le bras, balançant comme des hommes ivres et ils dormaient d'un sommeil lourd de bête épuisée. C'était pour eux la cinquième nuit blanche. Les officiers à commencer par l'amiral marchaient en tête. » « Jamais aucune époque ne vit solidarité plus étroite entre chefs et soldats unis par la fraternelle solidarité du combat » écrira Georges Le Bail.

Le 15 octobre la brigade de fusiliers marins arrive à Dixmude, petite ville belge située dans les Flandres à 17 kilomètres de la mer du Nord sur la rive droite de l'Yser dont le général Foch veut faire le point d'ancrage d'une ligne défensive s'appuyant sur la barrière naturelle formée par le fleuve afin d'interdire aux Allemands l'accès à la mer. C'est la fameuse course à la mer qui aura pour incidence de fixer le front jusqu'à la fin des hostilités. Les instructions données à l'amiral Ronarc'h sont d'une terrible clarté : « Dans les circonstances où nous sommes, la tactique que vous avez à pratiquer ne comporte pas d'idée de manœuvre, mais simplement et au plus haut point, l'idée de résistance où vous êtes. Quand à la conduite à tenir elle consiste à arrêter net l'ennemi ». L'amiral Ronarc'h disposera pour mener à bien sa mission non seulement de sa brigade qui a déjà fait ses preuves mais aussi de 5 000 soldats belges aux ordres du colonel Meiser, de remarquables soldats prêts à tous les sacrifices. À ces forces s'ajoutent deux régiments de territoriaux, trois bataillons de tirailleurs sénégalais, et deux régiments de goumiers commandés par le colonel Du Jonchay qui a à ses côtés le petit-fils d'Abd El Kader. La position de ces deux régiments est telle qu'ils ne joueront qu'un rôle secondaire dans la bataille. L'amiral Ronarc'h dispose aussi de deux compagnies de mitrailleuses, mais est pratiquement dépourvu d'artillerie.

Un radeau de misère

Le 16 octobre les Allemands lancent une vigoureuse offensive sur Dixmude. Leur pression est d'autant plus vive qu'ils disposent maintenant des troupes jusque là

engagées devant Anvers qui vient de tomber. La presse allemande ne fait pas mystère des intentions du Kaiser. Prendre Calais c'est viser l'Angleterre au cœur, c'est couper les lignes de communications de l'armée anglaise avec la France. Un déluge de feu s'abat sur les lignes françaises, obus de gros calibre 150, 210, 280, 420. Dès lors le combat va se poursuivre nuit et jour avec une terrible intensité. À partir du 24 octobre les Allemands tentent de s'infiltrer dans Dixmude. Les fusiliers marins tiennent bon et se cramponnent à leurs positions « Comme ils eussent fait sur leur navire » dira Georges Le Bail. Le 27 octobre, décision aussi courageuse que désespérée les Belges ouvrent les écluses de Nieuport. A la marée haute la mer remonte dans l'Yser et inonde progressivement le champ de bataille, le camp retranché de la brigade des fusiliers marins. Une action désespérée qui constitue un terrible handicap pour les défenseurs de Dixmude qui se cramponnent à leur radeau de misère, mais qui contraint les Allemands à ne plus pouvoir se déplacer que sur les routes et les remblais de chemin de fer.

L'abordage

Le 1^{er} novembre les Allemands repassaient l'Yser en abandonnant leur matériel lourd, mais Dixmude demeurait une tête de pont isolée sur le fleuve qu'ils entendaient conserver coûte que coûte. Le 6 novembre l'artillerie belge ou du moins le peu qui en restait est anéantie. Dirigés par avions et ballons d'observation les tirs allemands d'une redoutable précision s'abattent sur les positions françaises et belges. Un officier marinier consignera dans ses carnets de route que sur un espace de 400 mètres, qu'il avait compté les impacts de 4 000 obus. Le 10 novembre la situation devient intenable, les lignes françaises sont enfoncées. Les Allemands tentent de prendre la brigade des fusiliers marins à revers. Les défenseurs de Dixmude se battent à un contre dix. Les corps à corps se généralisent. Charles le Goffic aujourd'hui décrié par bien des historiens qui lui reprochent son emphase décrira en ces termes l'ultime phase des combats : « On se fusille à bout portant, on s'égorge à la baïonnette, au couteau, on se bat à coups de crosse, et quand les crosses étant rompues à force de cogner, on avait encore ses pieds et ses poings, sa tête, ses dents. À trois heures de l'après-midi la moitié de nos hommes étaient hors de combat, tués, blessés, ou prisonniers ». « Ce n'est plus la charge, c'est l'abordage comme aux temps héroïques. Le premier qui saute sur le pont ennemi, sabre aux dents, pistolet aux poings est le chef de bordée » écrira Marguerite Beaulieu

pourtant connu pour sa modération de ton. À 16 h 30 les compagnies de la brigade menacées d'encerclement, l'amiral Ronarc'h faisait sauter les ponts et décidait de battre retraite. Contraints d'abandonner ses blessés les plus graves qui n'auraient pas supporté le transport, ses morts qui n'avaient pu être ensevelis, ses rescapés forcent les lignes ennemies au prix de lourdes pertes. Dixmude était abandonnée mais l'avance allemande était définitivement stoppée et le front de l'Yser se maintiendra quasiment inchangé jusqu'à la fin de la guerre. Des défenseurs de Dixmude qui avaient tenu en échec trois corps allemands (plus de 30 000 hommes) il ne restait que 500 fusiliers marins, 200 soldats belges, 200 tirailleurs sénégalais, les autres ayant été tués ou évacués les pieds gelés, et les rescapés des 87^e et 89^e régiments de territoriaux. On avait demandé à la brigade de fusiliers marins de tenir quatre jours elle avait tenu 24 jours. Elle avait perdu 75 % de ses effectifs, 80 % de ses officiers, 3 000 morts, blessés ou prisonniers, mais après avoir sauvé l'armée belge elle avait stoppé l'armée allemande. Tombés entre les mains des Allemands les ports de Dunkerque et de Calais auraient donné à l'ennemi les clefs de la Manche et de la mer du Nord. Le 16 novembre la brigade des fusiliers marins était relevée. Ses rescapés regroupés à Dunkerque seront affectés au secteur de Nieuport durant plusieurs mois, l'armée belge tenant le front de Dixmude.

La dissolution de la brigade

Le 4 novembre devant la commission parlementaire de la marine, l'amiral Lacaze ministre de la marine avait annoncé à la surprise générale que la guerre maritime jusque là guerre d'escadre avait pris une tournure inattendue avec les sous-marins allemands et qu'il fallait désormais faire appel à la « poussière navale de surface » pour contenir leur menace. Des torpilleurs, des canonnières, des chalutiers armés, des vedettes seront mis en chantier immédiatement ou acquis dans les pays neutres conformément au nouveau programme ministériel. De ce fait la marine se voyait contrainte de récupérer ses effectifs pour armer ces unités ce qui conduisait à la dissolution de la brigade des fusiliers marins en novembre 1915. Le ministre devait partiellement revenir sur sa décision et maintenir un bataillon de fusiliers marins constitué à partir de volontaires de la brigade, 850 hommes. Il

devait s'illustrer au cours de nombreuses batailles aux côtés de l'armée de terre au moulin de Laffaux, aux Dardanelles et en Serbie. L'exploit de la brigade eut un grand retentissement en France.

Le 11 janvier 1915 le président de la république Raymond Poincaré remettait solennellement à l'amiral Ronarc'h le drapeau des fusiliers marins décoré de la légion d'honneur en 1919. Les fusiliers marins se virent attribuer le droit au port de la fourragère rouge. Fidèle à ses traditions la marine a donné le nom de Dixmude à plusieurs de ses unités, un navire auxiliaire affecté à l'assistance aux voiliers morutiers sur les bancs de Terre-Neuve, un dirigeable foudroyé dans le ciel sicilien en 1923 dont le souvenir perdure dans toutes nos mémoires, un porte avions. Aujourd'hui le nom de la petite ville des Flandres où s'illustra la brigade Ronarc'h est porté par un superbe bâtiment de projection et de commandement basé à Toulon où il relève de la Force d'Action Navale. Nous ne pouvons oublier que de nombreux marins toulonnais affectés à la brigade des fusiliers marins trouvèrent une mort héroïque à Dixmude, et que le docteur Gabriel Baixe qui fut à trois reprises président de l'académie du Var y servit comme médecin.

Sur les lieux mêmes du champ de bataille la Belgique a fait élever un monument à la gloire des fusiliers marins. Il porte gravé dans la pierre l'ordre du jour du 24 octobre du général Durbal et de l'amiral Ronarc'h :

« Il va de notre honneur d'aider les Belges dans cette tâche jusqu'à l'extrême limite de nos moyens. En conséquence le passage de Dixmude devra être tenu par vous tant qu'il restera un fusilier marin. »

Bibliographie

- BROISE P. *De Dixmude à Laffaux 1914-1918*. ouvrage publié sur souscription.
 LE BAIL Georges. *La brigade des Jean Le Gouin*. Département du Finistère premier éditeur. 1917
 PRIEUR Claude. *De Dixmude à Nieuport. Journal de campagne d'un officier de fusiliers marins octobre 1914 mai 1915*, Perrin, 1916.
Magazine de la Grande Guerre, 2 juillet 2001, *Les fusiliers marins à Dixmude*.



L'ÉCOLE DE ROCHEFORT

Yves VANEL

Nous sommes en 1941, la France est coupée en deux ; au nord de la Loire, elle souffre sous la botte allemande ; au sud elle est entre les mains du régime de Vichy. Comme le reste de la population, le poète souffre de cette situation et peut-être même plus que les autres car sa sensibilité est plus vive et parce qu'en temps de régime totalitaire les poètes sont éminemment suspects. Certains s'exilent, d'autres se taisent ou entrent en résistance, soit pour lutter avec leur plume, comme Aragon ou Éluard, soit pour combattre, comme René Char. Beaucoup d'autres sont isolés, dispersés par la débâcle, ou déjà prisonniers.

Mais rien n'est jamais totalement perdu et les contes de fée peuvent fleurir même au cœur des années les plus sombres. Il était dans un tout petit village de l'Anjou, Rochefort sur Loire, un jeune homme de 29 ans, Jean Bouhier et son épouse Colette qui tiennent une pharmacie. Le pharmacien est aussi poète et a déjà publié deux œuvres. Le couple héberge un ami, le peintre Pierre Pénon. Ils parlent de peinture, poésie, littérature et philosophie. Il leur vint à l'idée de créer un espace de rencontre qu'ils appelèrent « L'école de Rochefort ». Pour annoncer *urbi et orbi* leur trouvaille, ils envoient un communiqué à la presse locale qui n'hésite pas à relayer l'information et précise que l'École allait publier des *Cahiers* dont chacun serait consacré à un poète.

Et les poètes vont venir, qui avaient lu ou entendu l'appel. Bouhier reprit contact avec René Guy Cadou, qui à son tour alerta ses amis, dont Michel Manoll. Ils s'étaient connus à Nantes où le premier était étudiant, le second libraire et poète. Ensuite ce furent Béalu, Bérumont, Rousselot. D'emblée, ce groupe décide de dresser des barrières à leurs activités sous forme d'un triple refus ; « refus de la Révolution nationale, refus de la collaboration, et refus d'une poésie éloquente aussi bien que d'une poésie trop abstraite. » Dès lors la pharmacie va devenir le point de rencontre d'une dizaine de poètes démobilisés ou désœuvrés et d'une cinquantaine de correspondants.

Ces jeunes poètes, entre vingt et trente ans, ont pour la plupart l'ouest en commun, des origines rurales, l'éducation laïque, des envies de révolte, une manière de penser l'avenir en ce temps de terreur où la poésie pouvait devenir refuge. Certains connaissant Reverdy et Max Jacob, leurs premiers maîtres.

Retour en arrière, en 1936. En juin de cette année, Max Jacob revenu de Paris, s'installe définitivement à Saint-Benoît-sur-Loire. Il réunit autour de lui quelques poètes des alentours qui le connaissaient et l'admiraient et qui deviendront ceux de l'École de Rochefort. Max Jacob les engage à se rencontrer, se parler, se connaître. Plus âgé qu'eux, il se veut être leur mentor, leur maître, car il se dit bon pédagogue. Il élabore une poétique à leur usage, qu'il

formalise dans « *Conseil à un jeune poète* ». Exemple de ces conseils : « Une œuvre d'art vaut par elle-même et non par les confrontations qu'on peut faire avec la réalité. / C'est au moment où l'on triche pour le beau qu'on est artiste. / L'art est peut-être la cristallisation du vrai, mais la poésie comme la musique, est au-dessus de l'Art. / Le propre du lyrisme est l'inconscience, mais une inconscience surveillée. »

Son importance pédagogique dans la formation esthétique de ces jeunes poètes sera telle que Marcel Béalu se demandera : « si ce n'est pas École de Max Jacob qu'il eût fallu appeler la prétendue École de Rochefort. » En fait, on verra que non, car Max Jacob ne cherchait pas à être un maître imposant sa loi et sa méthode, mais au contraire un découvreur de talent, un éveillé cherchant à persuader chaque élève de sa nature de poète. Il s'agit, selon son expression « D'être né, et rien ne remplacera cette naissance, aucune pédagogie ne fabriquera un poète qui ne l'est déjà. » Le travail, la curiosité, la fréquentation des poètes et l'exercice d'un métier pour rester au contact du monde, sont autant de consignes qu'il donne à ses élèves. La discipline intérieure, la croyance en l'intuition plutôt qu'en l'inspiration sacrée, la douleur, instrument de conscience devenant nécessité poétique, doivent lui permettre de trouver sa voie unique.

Pour Max Jacob, la recherche d'une nouvelle esthétique en cette époque troublée passe par le reniement de l'esthétique cubiste, la sienne dans le *Cornet à dés* ou *le Laboratoire Central*, et le rejet également de toute intention intellectuelle. Les fondateurs de l'École de Rochefort sauront s'en souvenir quand ils poseront les bases de leur propre esthétique. Ainsi, dans *Position poétique de l'École de Rochefort*, Jean Bouhier trace des lignes directrices ; « Élever la poésie au niveau d'une morale, en faire une réponse à la médiocrité et à la cruauté du temps. Notre époque est peut-être la première où l'on ait compris ce sens infini de la poésie, son sens vital, sa nécessité de liberté et surtout son véritable caractère révolutionnaire en ce qu'il recherche la libération de la pensée, l'insurrection contre les voies de l'erreur. » Le texte n'avait rien d'un manifeste, il laissait à chacun sa liberté d'écriture. Dans *Anthologie des poètes de Rochefort*, Jean Bouhier témoigne de ce temps : « En 1941 nous étions de jeunes hommes encore inexpérimentés mais en pleine force. Nous avions d'abord le désir de vivre alors que la mort rôdait autour de nous. Déjà nous étions ouvertement menacés de la prison ou du peloton d'exécution. Nous avions de la générosité en même temps qu'une intransigeance. Nous n'acceptons pas au plus profond de nous-mêmes un pouvoir servile. Les interdits se multipliaient, il était fatal que nous devenions des révoltés, que nous soyons des hommes du refus. La poésie était notre raison de vivre. » Cette jeune école, même si Cadou a dit qu'elle n'en était pas une, mais plutôt « une cour de récréation où les

professeurs ont autant à apprendre que les élèves », attirera et fascinera de jeunes poètes, peu ou pas connus, épris de liberté et ravis d'être publiés dans *les Cahiers* qui paraîtront jusqu'en 1944 sur un rythme soutenu, Jean Bouhier passant outre au rationnement du papier et à la censure, un sacré courage et une chance inouïe sous l'occupation. Cette même année 44 a vu la Gestapo arrêter Max Jacob, à la sortie de l'église de Saint-Benoît où il venait de servir la messe Il connaîtra la prison d'Orléans, puis son transfert à Drancy où malgré les interventions de Cocteau et de Guitry, il mourra deux semaines plus tard d'une broncho-pneumonie.

La Libération viendra et avec elle le départ des poètes, la plupart vers Paris ; Bouhier pour ouvrir une officine de pharmacien, Manoll, Bérumont, Rousselot, et Béalu pour y vivre de leur plume, mais la poésie ne nourrit pas son homme qui doit recourir à des activités annexes. Seul Cadou restera au pays, nommé instituteur à Louisfert.

L'aventure continuera à Paris avec ceux qui y sont montés et les parisiens qui les rejoindront. Les poètes se réunissaient chaque mercredi au restaurant de La Coupole. Il en sera ainsi jusqu'aux années 60 où le retrait de Jean Bouhier sonnera le glas des « Amis de Rochefort ». L'esprit de l'Ecole subsistera, se retrouvant en 1964 dans le manifeste « *Poésie pour vivre – Manifeste de l'homme ordinaire* » de Jean Breton et Serge Brindeau.

Ainsi vécut cette École de Rochefort, durant une vingtaine d'années, pendant lesquelles ce groupe deviendra le plus important par le nombre et la variété de ses auteurs. En réaction à la « poésie nationale et traditionnelle » prônée par le Gouvernement de Vichy, elle se voulait inscrite dans une démarche de liberté d'expression individuelle, d'humanisme proche de la nature, d'un rejet du surréalisme et de ses excès (Cadou parlera de « sur-romantisme pour qualifier sa poésie »). Jean Bouhier, écrira « Les poètes de Rochefort voulaient dire leur poèmes à la face du monde, les mêler aux rythmes de la nature, au bruit des arbres, de l'eau, les mêler à la vie ».

Disons quelques mots de ces poètes fondateurs.

Jean Bouhier : 1912 à La Roche-sur-Yon, 1999 à Six-Fours-les-Plages où il s'est retiré, sans cesser d'écrire jusqu'à la fin de sa vie. En plus d'être poète il fut journaliste et maire d'une commune du Loiret. Sa poésie s'organise autour des grands thèmes éternels : l'amitié, l'amour, la mer, la mort et, bien-sûr, la vie.
« Porter haut la rage de vivre » dit-il.

Ou encore :

*vivre avec la vitesse
avec l'air des poumons, avec le cœur qui bat
avec la sueur collée aux rides du visage
avec le tremblement de l'ultime fatigue*

Certains de ses poèmes portent la trace amère des années de guerre et d'occupation.

*Il faudrait des forêts pour pendre les coupables :
Des palines pour les morts
Des mers pour les vivants*

*Des mers où les bateaux porteraient les vivants
Échappés aux bourreaux arrachés aux supplices*

*... Il aurait fallu des villes, des pays
Pour enfermer tous ceux qui suppliciaient les autres
Alors on les a tués sur place, face au mur
Sans pitié comme on tue un serpent du talon.*

Michel Manoll : 1911-1984. Journaliste, homme de radio, poète, lyrique, élégiaque, de la souffrance, de la solitude. Mais les amis sont là, dont le plus proche, René Guy Cadou auquel il adresse ce poème :

*Il n'est que d'entrouvrir la porte d'une auberge
Pour retrouver dans la fraîcheur du souvenir
Quelqu'un qui te ressemble. Il a quitté la berge
Avec, entre ses mains, ce qu'il a pu cueillir
Des baies, d'or, de genêts, de duvets, de saphirs,
Avec, dans le regard, ce qui peut réunir
Deux enfants égarés dans un désert de neige.*

Pour illustrer « ce lyrique, cet effusif, poète de la crucifixion » disait Rousselot, lisons ces quelques vers :

*Tu peux marcher sans but dans les rues de la ville
Aux façades de brume, aux murs fantomatiques
Quel résidu plus vain qu'une flaque d'embruns
Aurais-tu rapporté des périls et des risques
Encourus pour franchir tant de nuits infertiles ?*

Luc Bérumont : 1915 en Charente-1984) fut directeur de revues, chroniqueur à la radio et la télévision, romancier, et critique littéraire au *Figaro-magazine*. « Poète de plein air et de belle humeur, proche des chansonniers. » comme l'écrit Pierre de Boisdeffre.

Extrait de *Noël*

*Madame à minuit, croyez-vous qu'on veille ?
Madame à minuit, croyez-vous qu'on rit ?
le vent de l'hiver me corne aux oreilles
terre de Noël, si blanche et pareille.
Si pauvre, si vieille et si dure aussi.
Au fond de la nuit, les fermes sommeillent
Cadenas tirés sur la fleur du vin
Mais la fleur du feu y fermente et veille
Comme le soleil au creux des moulins
Aux ruisseaux gelés la pierre est à fendre
Par temps de froidure, il n'est plus de fous,
L'heure de minuit, cette heure où l'on chante
Piquera mon cœur bien mieux que le houx*

Autre extrait

*Je te confonds avec la fièvre sourde
Que l'automne incertain ronfle au basson des bois
Je te sens palpiter dans le flan roux des bêtes
Je te prends piétinant l'eau des mares secrètes
Je t'attends en forçant le réduit des halliers
Je suis le prisonnier des fanes et des feuilles
Comme de longs cheveux que tu répands en moi.*

Jean Rousselot (27 octobre 1913 à Poitiers, 24 mai 2004) : également critique et romancier adepte d'un humanisme simple et direct, « à hauteur d'homme »

comme il l'a dit lui-même. Il ressentait « un immense besoin d'adhérer, de participer, de rompre le cercle infernal de l'isolement. »

Extrait de *Le jeu et la chandelle* :

*Tout est risque, fors Dieu, la mort et le silence !
Risque le moindre pas que l'on fait dans le songe !
Risque, le plus petit rameau qui se balance !
Risque, la liberté, l'amour et le mensonge ! ...*

*Tout est risque à celui qui jamais ne refuse
Le défi du langage, enfant de son désir ...*

*Mais ce risque allègrement couru
De mourir de silence ou de dévergondage,
De coups d'épingle ou de martèlement bourru,
Ah, laissez-moi l'aimer, et toujours davantage.*

Pour Rousselot la poésie n'est pas un genre littéraire mais une fonction, une manière d'être et de résister, une transcendance intérieure où « le poète attend son poème. »

*Il n'y avait que le silence
Derrière chaque mot volé
La route expirait dans les pierres
Entre les murs écroulés.*

*Et pourtant le dernier poète
Tendait l'oreille vers la mer
Et cherchait encore à saisir
L'insaisissable oiseau de la parole.*

Marcel Béalu (30 octobre 1908 à Selles-sur-Cher, 19 juin 1993 Paris) : « Grand extracteur de symboles et de fantastique » selon Robert Sabatier. Je dirais un chapelier (« ne quitte jamais les chapeaux » lui écrivit Max Jacob) mais doublé d'un poète aussi profond en vers qu'en prose. Installé à Paris il ouvre une bouquinerie rue de Vaugirard à l'enseigne du *Pont traversé*. On trouve dans sa poésie humour, amour, actualité, de l'insolite, du grinçant.

*Celle que j'aime habite un miroir
Comment pourrais-je la rejoindre
Dans ce fracas d'astres glacés
Moi qui n'ai pas trop de silence
Pour ne ressembler qu'à moi-même.*

René Guy Cadou

On peut dire de lui ce qu'en a dit Rousselot : « C'est l'originalité d'une voix franche et drue, tendre et fraternelle, précocement mûre, dont la révélation fut et demeure l'un des événements majeurs de l'histoire poétique du milieu de ce siècle. » Instituteur de village en village, il eut une vie difficile éclairée par la poésie, l'amitié, l'amour, une poésie en liberté qui s'accompagne de la foi, foi en Dieu, foi en l'univers, en l'homme simple, en la jeunesse du monde. Il s'expliqua souvent sa poétique dans des aphorismes, par exemple : « la poésie n'est rien que ce grand élan qui nous transporte vers les choses usuelles – usuelles comme le ciel qui nous déborde. » ou encore « le style n'est pas l'outil du forgeron mais l'âme de la forge. » un autre encore « Le poète sera toujours cet égaré sublime qui porte en lui-même sa bergerie ».

Il est né en 1920 à Sainte-Reine-de-Bretagne. Il mourut en 1951 à Louisfert, emporté par la maladie, lui qui avait écrit dans *L'Alphabet de la mort* :

*Ô mort parle plus bas on pourrait nous entendre.
Approche-toi encore et parle avec les doigts
Le geste que tu fais dénoue les liens de cendres
Et ces larmes qui font la force de ma voix.*

*Je te reconnais bien, c'est ton même langage
Les mains que tu croisais sur le front de mon père
Pour toi j'ai délaissé les riches équipages
Et les grands chemins bleus sur le versant des mers.*

Malgré sa courte vie, son œuvre est importante, en voici deux extraits :

*Pourquoi n'allez-vous pas à Paris ?
— Mais l'odeur des lys ! Mais l'odeur des lys !*

*— Les rives de la Seine ont aussi leurs fleuristes
— Mais pas assez tristes oh pas assez tristes !*

*Je suis malade du vert des feuilles et de chevaux
De servantes bousculées dans les remises du château*

*— Mais les rues de Paris ont aussi leurs servantes
— Que le diable tente ! Que le diable tente*

Un extrait de son poème le plus célèbre *Hélène ou le règne végétal*.

*Je t'attendais ainsi que l'on attend les navires
Dans les années de sécheresse quand le blé
Ne monte pas plus haut qu'une oreille dans l'herbe
Qui écoute apeurée la grande voix du temps.*

*Je t'attendais et tous les quais toutes les routes
Ont retenti du pas brûlant qui s'en allait
Vers toi que je portais déjà sur mes épaules
Comme une douce pluie qui ne sèche jamais ...*

*Et pourtant c'était toi dans le clair de ma vie
Ce grand tapage matinal qui m'éveillait
Tous mes oiseaux tous mes vaisseaux tous mes pays
Ces astres ces millions d'astres qui se levaient ...*

*Telle tu m'apparais que mon amour figure
Un arbre descendu dans le chaud de l'été
Comme une tentation adorable qui dure
Le temps d'une seconde et d'une éternité.*

Ainsi sommes-nous avec tous ces poètes de l'École de Rochefort au cœur même de la poésie sans froideur académique ni excès surréalistes, à la croisée de la nature et du monde, au mitan du bon sens, de la clarté sémantique, sans intellectualisme, de la vie réelle, de la quotidienneté, et de la pensée universelle. Des poètes qui auront fait honneur à l'humanité par leur culot, pour ne pas dire l'audace, face à la barbarie de l'occupation. Manifestement des poètes qui méritent d'être lus, autant que leurs pairs, aux noms plus prestigieux. C'est aussi une nécessité vitale pour la survie de la poésie, cet art primitif que nous ont transmis nos plus lointains ancêtres et que nous avons le devoir de léguer à nos descendants.

SÉANCES MENSUELLES POÈMES ET CONTES

** Le zéjel de Saint Valentin*

Lorsque Saint Valentin s'approche,
L'herbe reverdit sous la roche,
Émoi naissant, première approche
D'un printemps toujours en éveil !

Une fraîche brise mutine
Trouble l'amoureux qui piétine,
Tenant la rose qu'il destine
À son aimée, ô seul soleil !

L'aimable saint sur nous promène
Ses yeux rieurs et se démène
Pour que Cupidon lui ramène
Ses flèches au reflet vermeil.

Et leurs blessures, si précises,
Apprendront d'étranges délices
Aux amants, des heures exquises
Le jour, et des nuits sans sommeil.

Alors l'Amour dans la campagne
Bâtit des châteaux en Espagne,
Mêlant au pétillant champagne
Son suc, à nul autre pareil !

Josette SANCHEZ PANSART

*Le zéjel, zadjal ou zajal en Al-Andalus (l'Andalousie au temps des Arabes), forme poétique particulièrement adaptée à la musique, s'exprime alors exclusivement en Arabe dialectal. Le zéjel atteint son apogée aux XI^e et XII^e siècles avec Ibn Quzman, poète andalou originaire de Cordoue qui l'utilise pour ses panégyriques mais également pour chanter la nature, le vin, et surtout l'amour.

L'Arbre

Je suis arbre et me dresse au ciel de l'espérance,
J'épanouis mon feuillage en printemps virginal,
Je rougis car l'automne emporte ma souffrance
D'avoir perdu l'été pour le froid hivernal

Considérez mon tronc : c'est un fût d'importance !
Il s'élève ou se courbe en salut amical ;
Chacune de mes branches offre dans leur mouvance
Un ciel entrelacé d'azur subliminal.

Je regarde le soir engourdi par le rêve,
Je chante en mille voix ce monde qui s'achève
Car l'oiseau que j'abrite égrène mon message :

« Si l'homme reste sourd aux accents d'infortune,
Méprise la nature et toujours l'importune
La fin de l'univers sera notre partage ».

Jocelyne-Eléonore MAROT de LASSAUZAIE

Illusion

Le carrousel tournait lorsqu'elle vint s'asseoir,
Un bouquet blanc perdu sur sa robe légère ;
On cueillait, dans l'air chaud, des odeurs de fougère
Qui semblaient s'envoler d'un immense encensoir.

La dernière lueur prisonnière du soir
Donnait à son visage une joie étrangère ;
Tout à coup, je compris sa beauté passagère :
Lorsque le jour revient, c'est qu'il vous dit bonsoir.

Oh, j'aimerais courir au milieu du manège,
Atteindre cette nuit les splendeurs de sa neige :
Le coursier qui m'attend a mis un voile d'or.

Nous quitterons le monde en franchissant la dune
Et je serai guidé par les yeux de son corps...
Las ! Je ne vois plus rien devant moi que la lune !

Daniel GISSEROT

Cinq entretiens avec Pétrarque

André UGHETTO

Objet de chacun des actes et extrait de l'acte V

Mise en situation

Cette pièce, que j'ai écrite entre novembre 2010 et avril 2011, procède du désir de faire découvrir la *vraie* vie du grand poète italo-provençal déformée dans notre mémoire collective par tant de légendes ! Les dialogues imaginés entre Pétrarque et certains membres de sa famille – Gherardo son frère, Francesca sa fille, et son gendre Francescuol, époux de cette dernière – ou avec tels éminents personnages comme Boccace, Cola di Rienzo, le pape Clément VI, l'empereur Charles IV (du Saint Empire romain germanique), ne sont sans doute que plausibles mais ils s'appuient sur des témoignages historiquement avérés et sur la correspondance de Pétrarque, ainsi que sur le reste de son œuvre.

Acte I

La scène est à Naples, où le roi Robert d'Anjou (« Robert le Sage ») a reçu le poète pour voir s'il serait digne d'être couronné de laurier, le 8 avril 1341, au titre de « meilleur poète et historien » de son temps sur la colline du Capitole à Rome. Au terme de trois journées d'« examen » public où le roi a pu juger de la valeur de l'impétrant, les deux hommes se séparent.

Acte II

La scène est à Vacluse. Ce deuxième entretien met en scène Philippe de Cabassole, évêque de Cavaillon et possesseur du château dominant le site de la fontaine de Vacluse. Philippe de Cabassole a été un des plus chers amis de Pétrarque en Provence, lorsque celui-ci venait se reposer sur les bords de la Sorgue des intrigues de cour pontificale d'Avignon, qu'il jugeait corrompue. La fontaine de Vacluse a été pour le poète un lieu d'inspiration : c'était son *Hélicon* provençal, écrivait-il dans ses lettres.

Acte III

Pétrarque rend visite à Gherardo, son frère cadet, devenu moine à la Chartreuse de Montrieux, dans l'arrière-pays toulonnais. Les souvenirs affluent, d'enfance et d'adolescence partagée, d'une ascension du mont Ventoux (devenue célèbre). La radicalité du choix de Gherardo incite son aîné à approuver le révolutionnaire romain Cola di Rienzo, qui tente d'arracher son pouvoir à la famille Colonna, protectrice du poète.

Acte IV

Voici le moment « politique » de la pièce. Pétrarque, retournant à Rome à l'occasion d'un jubilé, rencontre à Florence Boccace, son meilleur ami en Italie, mais aussi un rival littéraire. Puis il retrouve à Avignon Cola di Rienzo, retenu contre son gré au palais des Papes. Il demande au

pape Clément VI la grâce du prisonnier et plaide pour le retour du pape à Rome. En désespoir de cause, pour que l'Italie retrouve un semblant d'unité, il s'adressera un peu plus tard – et sans plus de succès – à l'empereur du Saint Empire romain germanique Charles IV.

Acte V

La scène est à Arquà, un village des collines euganéennes, au voisinage de la ville de Padoue, dans la demeure finale de Pétrarque vieillissant.

Le Récitant annonce :

« Amis qui avez découvert, si vous l'ignoriez, la constante passion politique de Pétrarque, vous savez bien aussi que son œuvre s'est imposée par la *basse continue* de son chant d'amour pour Laure. En juin 1370, la scène est au village d'Arquà, dans la maison que Francesco da Carrara, seigneur de Padoue, a offerte au poète. Sa fille et son gendre l'accueillent au retour du voyage qui aurait dû le conduire à Rome auprès du pape Urbain V, lequel s'était résolu, du moins pour quelques mois, à rétablir dans la Ville éternelle le siège de la papauté, sous les injonctions de la mystique Catherine de Sienne autant que pour honorer les conseils « politiques » du poète. Un grave malaise a obligé Pétrarque à rebrousser chemin depuis la ville de Ferrare.

Francesca monologue comme devant un miroir, face aux spectateurs

*Mon père, mon père je tremble.
En quelle auberge s'achèvera ta chevauchée
commencée sous la brume
qui monnayait l'or du matin
aux travailleurs des champs, levés à l'aube,
et aux gardes armés dont la relève tarde ?*

*Mon père, avec effort j'efface
le souvenir du cauchemar
où je t'ai vu agonisant.
Le temps coule à l'envers, se rapprochant du terme...
Combien de jours encore à être
avec ma vigilance un bâton de vieillesse ?*

*J'ai crainte que tel soir s'éteigne ton regard
sans que j'aie pu te murmurer le moindre adieu.
Pourrai-je de ton corps prendre soin si ton âme
accidentellement entame autre voyage ?
Oui, l'on m'a prévenue : tu as fait demi-tour,
tu t'es senti si mal que tu as renoncé
à rejoindre ce pape à moitié convaincu
de rétablir à Rome le siège de l'Eglise.
Comme on souffle des braises sur le feu,
tu as eu grand désir d'en activer le vœu.
Mais voici que soudain ta volonté se brise
On t'a donné pour mort, tu reviens à la vie
et nous fais le devoir de t'accueillir chez toi.*

*En l'au-delà qui t'attendrait ? Laure ou ma mère,
à qui tu n'as donné ni ton nom ni ta foi ?
Laure au nimbe de mots participe à ta gloire,
moi qui suis de ton sang je ne puis que prier,
l'espérance agrippée au décompte des jours,
comme jadis lorsque ton écuelle
restait propre à ta place où maman la tenait,
mais tu nous pourvoyais de ce qu'il faut pour vivre
et un respect clouait notre bouche plaintive.*

*Lorsqu' en Provence tu revins pour quelques mois
à peine avais-je pu rencontrer mon grand frère
qu'il fut, le malheureux, fait chanoine à Vérone.
De six ans mon aîné, à quinze ans le voici
requis de transporter trop lourd fardeau pour lui.
Puis à Milan il reparut tout égaré :
perdu son bénéfice, on le soupçonne
d'avoir alimenté le feu d'une révolte.
Tu le renvoies en Avignon puis tu m'appelles ;
retournant avec moi, il voulut te servir,
tu acceptes son zèle et entretemps j'épouse
Francescuol da Brossano...*

A cet instant surgit le mari de Francesca. Elle le voit dans son « miroir » et sans se retourner poursuit :

*Dieu me le garde !
Ô Francescuol, j'allais me racontant
la vie avec mon père.*

Francescuol da Brossano

*Je t'entends répéter
de bien amers reproches...*

Francesca

*Non, tu sais le regret
qui me fait parler seule : n'avoir su m'opposer
au vœu de Giovanni de prouver son courage
à Père ainsi qu'à nous qui voulions l'emmener.
Dans Milan qu'il aimait faire souche et famille
était aussi son but. Quelle pitié : mourir
sans laisser trace et surtout loin des siens,
tandis que nous fuyions vers Padoue épargnée,
et que la peste agitait son puissant fléau
dessus la Lombardie, comme treize ans plus tôt
elle avait tourmenté notre ciel de Provence !*

Francescuol da Brossano s'approchant de son épouse

*Ton père heureusement sait avoir des amis.
Venise devenue notre refuge ultime,
J'ai pensé mais à tort qu'on pourrait y rester.
Tout a changé le jour où il s'est cru moqué...*

Francesca

*Il a suffi de quatre jeunes partisans
d'Averroès le malmenant dans leurs libelles...*

Francescuol da Brossano

Et Venise cessa pour lui d'être habitable.

Francesca

*Tu connais moins que moi sa peur irraisonnée
de la tranquillité que pourtant il recherche
pourvu que de ses livres il soit bien entouré.*

Francescuol da Brossano

*Ici dans cet Arquà perché sur sa colline
il pourra s'apaiser, méditer à loisir,
je lui recopierai les œuvres qu'il voudra.*

Francesca

*Et proche de Padoue, pas plus loin que n'était
Vaucluse d'Avignon, ce village saura
le retenir sans l'enfermer — ce qu'il déteste ! —*

Francescuol da Brossano

Ecoute. Le voici qui arrive...

Francescuol se dirige vers la porte. Francesca joint ses mains comme pour remercier le Seigneur.

Dans la scène suivante, Pétrarque, éprouvé par son malaise qui lui a fait voir la mort de près, se montre beaucoup plus affectueux avec sa fille et son gendre que ne le donnait à penser le monologue de Francesca, plein de reproches indirects. Le poète demande à se retirer seul dans sa « librairie » (pour user du mot dont Montaigne se sert parlant de sa bibliothèque). Il y révise ses poèmes et s'endort à la tâche. Dans le rêve que le sommeil lui apporte, son égérie, la belle Laure (on ne la voit pas mais elle parle) lui annonce qu'il sera célèbre non à cause de ses œuvres latines pour lesquelles il s'est tant dépensé, mais par le succès de sa poésie en langue vernaculaire, dans l'italien toscan de l'époque, qui deviendra langue nationale à cause des trois grands auteurs qui l'ont d'abord pratiquée, avant lui, Dante, et en même temps que lui, Boccace avec la prose du *Décameron*.

Quand la terre soliloque

Terrien, si tu passes par ici
Sur mon beau corps de reine des planètes,
C'est qu'un fabuleux hasard eut souci
De l'alchimie au fond des éprouvettes.
Un peu d'elle, et de lui, du sel d'amour,
Un rien de magie et tu vis le jour.
Est-ce que je gagne au change, ô pauvre
Que je suis ! Après l'ère des géants,
J'ai vu venir l'homme aux parcours sanglants.
L'oiseau m'en rapporte un écho qui blesse

J'ai traversé les siècles et les nuits,
Des milliards d'ans, partis, noyés dans l'ombre
De soleils éteints, d'insondables puits,
De mers de corail d'étoiles sans nombre.
On peut toujours cependant m'admirer,
Me croire si douce et riche à pleurer.
N'as-tu jamais pensé, triste vampire,
A la beauté fragile de mon sein.
Ta bouche est vorace et ne laisse rien,
Nulle grappe pour la soif et le rire.

Sais-tu, j'ai des aubes couleur de vent,
Des blés profus courant mes vastes plaines,
Des boutons d'or aux mains, et s'élevant
Le panache de mes ardeurs soudaines.
Nul ailleurs, nul autre monde ne peut
T'offrir la terre et l'eau, l'air et le feu.
Mais toi, par ton méprisable délire,
Voici mes fleuves rois empoisonnés,
Mes terroirs gras et féconds, bétonnés.
Désastre. Oh ! Comment ne pas te maudire ?

Ami, faisons la paix, bois ce nectar,
Cette eau qui verse sa vie en nos veines,
Mords ces fruits juteux, prends ta juste part,
Sur des rameaux enserrant mes fontaines.
Nous irons loin sans hâte et sans souffrir.
Nous saurons tout oser, même mourir.
Sois tendre et tisse-moi de la dentelle,
Prodigue-moi pain miel félicité,
Tu seras mon amant, et ma fierté.
J'aurai pour toi des chants de tourterelle.

Encore un pas, veux-tu, vers la raison,
Ce pilote égaré de ton navire.
Il ne voit ni récifs, ni l'horizon
Et t'échoue au port esbroufant du pire.
En son palais la sirène a chanté.
Dans ses filets l'homme-enfant s'est jeté.
Demain et combien de siècles encore
Je brillerai d'un charme à vénérer.
Sur ce vaisseau qu'il faudrait mieux barrer
Nous pourrions vivre une splendide aurore.

Ainsi je rêve à l'improbable espoir.
Déjà, la faux de la mort frappe et ronge,
Ma pauvre chair que vient ravir le soir
Et ta voix mielleuse et fourbe est mensonge.
Croissez dépits, illusions, regrets,
L'homme a pour moi trop d'étranges projets.
Nous courons vers l'enfer, mais quels voyages !
Des clairs-obscurs, des feux atomisant,
Des larmes de lave, et du sang... du sang,
Et le diable présentant ses hommages.

Yves VANEL

Poème à Jeanny

J'aime tes cheveux blonds ondulant comme blés
Tes yeux bleus et profonds, c'est la mer en été
Ta peau chaude et bronzée a la douceur du miel
Elle est le sable chaud, les dunes au soleil

Mon désir est la mer qui écume et qui chante
Et déferle vers toi ses vagues impatientes
C'est la blanche manade au galop de Camargue
C'est le taureau fiévreux qui piétine et qui nargue

J'aime ton cœur qui bat tout autant que le mien
Le souffle qui me manque et se rattrape au tien
Et le temps qui s'arrête, et nos deux corps figés
L'extase d'un instant, le sang désagrégé

Et j'aime ta langueur des matins fatigués
La paresse des yeux, tes cheveux dérangés
Et l'odeur du café, la moitié d'un sourire
Un clin d'œil amusé, un si gentil soupir

Jeanny !

Michel HEGER

Bacchus lui soufflera la réponse qu'il faut

Coude sur le comptoir, il est vraiment à l'aise ;
On peut bien espérer vainement qu'il se taise.
Il va parler de tout, sans avoir peur de rien,
Nous laissant entrevoir une âme d'historien.
Il traite le problème avec une arrogance
Que doit lui conférer la rondeur de sa panse.
On tentera parfois de le prendre en défaut :
Bacchus lui soufflera la réponse qu'il faut.
Ce stratège du sport et de la politique
Bien sûr, de cent métiers connaîtra la pratique :
Il a le verbe haut mais, sans être devin,
On constate qu'il est inspiré par le vin.
Il faiblit semble-t-il, évoquez la belote,
La pétanque ou les jeux, il reprend sa parlotte.
Enumérant ses prix, très imaginatif,
Tartarin se découvre un esprit inventif.
Que l'on vienne à citer un valeureux bouliste,
Il saura, par hasard, le trouver sur la liste
De ces perdants nombreux qu'il a déjà vaincus,
Dans des affrontements qu'il n'a jamais vécus.
Il jure que c'est vrai, sur l'honneur il l'affirme,
L'on doute avec raison, il insiste et confirme.
Il donne des détails, il s'en fait un régal,
En un pareil moment, il n'a pas son égal.
Les naïfs ahuris ouvrent grand leurs oreilles,
Au récit du hâbleur qui fait monts et merveilles.
Les connaisseurs sans tact, un moment amusés,
Détournent leurs regards en gens désabusés.

Le philtre qu'on lui sert, c'est certain, l'encourage
À pouvoir exister, enfin pour l'entourage.
Il pense être quelqu'un d'écouté, d'important,
Ce n'est vraiment, hélas, que pour ce court instant.
Dès qu'il sort de ce bar, son destin le désigne
À devenir encore, il faut qu'il s'y résigne,
Cet être sans éclat que la vie a maté,
Un homme sans espoir, qu'on appelle « un raté »,

Jean BRACCO

Nuit en mer...

Au creux d'un long sillon où dansent les étoiles,
Quand l'onde en perles d'eau vient iriser son flanc,
Sans bruit, notre bateau, fier comme un cygne blanc,
Glisse majestueux sous l'aile de ses voiles...

De ces peintres naïfs, le ciel calque les toiles,
La mer étend ses flots en un désert troublant
Et mon être enivré s'abandonne en tremblant
A l'appel d'un amour qu'enfin tu lui dévoiles...

Vibrant en harmonie avec l'immensité,
Nous échangeons l'espoir pour la félicité
Dans l'accomplissement de notre rêverie

Et pour qu'en ton regard s'imprime le décor,
Ouvrant pour nous l'écrin de son orfèvrerie,
La nuit sème en tes yeux mille paillettes d'or.

Quo vadis

Ô ne pourrai-je retenir
Le lien ténu filant ma vie
Qui du passé vers l'avenir
Fuit sans souci de mon envie ?
Pourquoi donc le « bel aujourd'hui »
À peine éclos doit disparaître
Cédant le passage, après lui,
Au lendemain et son mal être ?
Pourtant l'on voit chaque printemps
Mars porteur de fleurs en promesse
Bouter au loin tous les autans
Sous les assauts de sa grand-messe !
Ailleurs, hélas, hormis mon cœur !
Sans parfums ni douce brise,
N'y reste alors, âpre rancœur,
Qu'un regret avant qu'il se brise...
Puis, ce que le sort ourdira
Quand un jour, au cadran céleste,
Notre parcours aboutira
Où va de nous... Ce qu'il en reste...

Henri-Maurice STEIL

Any ISSALÈNE

Nauffrage d'un voilier blanc

Un liseré d'azur souligne l'horizon
Quand un soupir d'été a frôlé sa voilure
Alors sa coque glisse en douce flottaison
Le voilier s'est inscrit au ciel telle une épure.

Sa proue s'est élancée à la crête des vagues
Ses voiles ont amorcé une courbe houleuse
L'essor est insensé, le bouscule, il divague
Cueillant sur les embruns une envolée trompeuse.

Il déchiquette l'air, se parfume au vent
Il dénude les corps d'éphémères sirènes
Mais la force des flots le roule et le ramène
Aux confins ténébreux d'un plaisir indécent.

Un liseré obscur referme l'horizon
Quand un souffle mortel a brisé sa mâture
Alors sa coque plie et ploie en flottaison
... Le voilier s'est inscrit au ciel en meurtrissures.

Jocelyne-Eléonore MAROT DE LASSAUZAIE

Souvenirs

Reviens ! O mon passé de figures encloses
Plus encor que des yeux retenant la beauté,
Et laisse doucement ta morte humanité
Insuffler de la vie à l'image des choses.

Toi qui parais parfois à ton balcon de roses
Comme affleure un nuage à l'appel de l'été,
Un sanglot serait-il l'unique vérité
D'une âme presque nue à l'heure où tu la poses ?

A deux, nous quitterons les souvenirs anciens :
Ton visage sans bruit ne connaît plus les siens
Et l'abysse est un havre au sourire de l'autre.

Oh ! ne plus cheminer dans les jardins lointains,
Et surtout ne pas dire une autre patenôtre
Puisque, dans ton adieu, tu me joins les deux mains !

Daniel GISSEROT

« La pensée d'un homme
est avant tout sa nostalgie »
Le mythe de Sisyphe, Albert CAMUS

Ballade pour Manina

Manina vient de loin
Et ne peut l'oublier...
Tous les marins du port
Voudraient la faire danser !
Manina vient de loin
Et ne peut l'oublier.

Son père a la valise
Où dorment son enfance,
Ses amis, son pays
Et ses rêves de France...
Manina vient de loin
Et ne peut l'oublier.

Sa mère au cinéma
L'emmène comme avant,
Mais s'endort, fatiguée,
Sur tant d'incertitudes...
Manina vient de loin
Et ne peut l'oublier.

« Clochers et minarets,
Où sont vos voix profondes ? »
Le ciel a disparu
Et son bleu paradis !
Manina vient de loin
Et ne peut l'oublier.

Perdus les horizons
Infinis et changeants,
Perdus les cœurs aimants
Lorsqu'ils lui disaient « tu ».
Manina vient de loin
Et ne peut l'oublier.

« Que de mer, que de sable,
Que de haine et d'amour,
Ô Maghreb endormi,
Me séparent de toi ! »
Manina vient de loin
Et ne peut l'oublier.

Que de sommets menteurs,
Que d'oasis-mirages,
Que de sang, que de pleurs...
Et la fin du voyage !
Manina vient de loin
Et ne peut l'oublier.

Manina de jeunesse,
Manina de tristesse,
Tous les marins du port
Voudraient la faire danser !
Mais...Manina vient de loin
Et ne peut l'oublier...

Josette SANCHEZ PANSART

Couleurs fondamentales

Banlieue de l'élégante Stockholm
Immeubles alignés
Rouges jaunes rouges jaunes
Je vais dans la rue sage
Linéaire sans fin
Son mouvement uniforme
Cadence mes pas
Des figures géométriques et translucides
Rehaussent et aèrent le ciel gris
Je retrouve un état neutre lisse
Où nulle blessure ne filtre
Comme dans un film
Les séquences ordonnées
S'affichent au fur et à mesure
Vélos voitures passants défilent
A la même heure tous en ordre
Chaque jour
Les mêmes carrés de pelouses tondues
Tout est ordre et régularité
Tes silences
Me livrent tes secrets
L'Elégante
Ta nature sauvage et froide
Masque ta douceur de vivre
Et tes sourires de fête
Ancrée sur ton archipel d'îles
Tu vis
Conviviale et solidaire de ton peuple
Et de ses accueillis
Je t'invite à lever l'ancre
Et mettre le cap au Sud

Asri notre guide d'Alger
Patiente depuis des heures
Devant les grilles brûlantes
De la gare maritime
Sa voix usée et fatiguée
Garde un timbre chantant
Et enthousiaste
Aux couleurs chaudes
Et hospitalières de son pays
Cet hiver son cœur trop sensible
A décidé de fuir vers la lumière

Il reste les fleurs de jasmin
Enivrantes et pures
Les roses jaunes du matin
Perlées de larmes douces-amères
Les citrons confits
Aux saveurs sucrées-salées
Le rouge passion
Palpitant
Identique au vin de la terre
Racé
Balancelle euphorisante
Au-dessus de nos vies bousculées

Frère inconnu ou connu

Demeure notre guide
Et cet élan de vie
Partagé entre tous les pays

Brigitte SABATIER

L'objectif de Jean-Jacques

À Jean-Jacques Molinengo, pour ses images

Lorsque le strass s'éteint dont s'habillait la nuit,
que le fleuve soleil remet en mouvement
les aubes de l'action dans le moulin du rêve,
tu viens dans le jour neuf à pas précautionneux
relever l'inscription des nocturnes dépôts
que la vague a versés à la banque des plages.

Toutes les transactions, par flux et par reflux,
eurent lieu dans le temps de ton sommeil léger,
ô méditant qui vas cherchant la clef de l'être –
quête insensée où s'outrepasse le sensible – :
est-elle en l'infini d'extrême petitesse
ou détenue par le cosmique illimité ?

Or te voici scrutant le clair écran du sable
capturant en pixels ses quartz et ses micas.
Le Hasard – un des noms du *désordre quantique*
lorsqu'une onde est en grain de matière changée -
sur l'humide tableau fait glisser des images
qui s'effacent suivant les nouveaux arrivages.

Dans la mobilité de leur dessins friables
contemple les essais de formes innombrables
que la Nature fait confirmant Empédocle :
« De l'Un sort le Multiple et du Multiple l'Un ».
Nous fûmes ce poisson que la mer a pétri
Suivant le gabarit de l'ancêtre archaïque.

C'est un nuage aussi d'errantes particules
qui se décline en chromatismes incertains.
Je te loue de vouloir fixer le transitoire,
par de l'instantané instaurer le durable,
détournant à *La Pointe Rouge* sur sa rive
le ressac du cliché de la vie fugitive.

André UGHETTO

L'âne et la machine

La planète entrainait en ébullition... Des cortèges de chômeurs sillonnaient les rues, exigeant du travail pour nourrir leurs familles. L'âne rouge en les regardant à la télé, se demandait si tous ces pauvres gens ne revendiquaient pas l'impossible. À son humble avis d'âne bête, la mécanisation à outrance de notre économie lui paraissait la cause majeure de cette crise du travail, aggravée par le nombre toujours croissant de travailleurs.

Son grand-père lui racontait qu'au temps où le moteur remplaça la traction animale, on ne sut que faire des chevaux et des mulets devenus inutiles. Alors on stoppa leur reproduction dans les élevages. Grand-père âne rouge perdit ainsi les agréables relations qu'il entretenait avec des juments mulassières. Comme cette méthode radicale était inapplicable au genre humain, l'équation travail en baisse et travailleurs en hausse lui semblait insoluble.

Entêté comme tous les ânes, le nôtre voulut défendre son point de vue lors d'un grand colloque sur le chômage. Il y rencontra des sociologues désabusés, des économistes dissimulateurs, des ingénieurs forcenés, des politiciens embarrassés, de redoutables spécialistes du rendement et de la rentabilité, des mondialistes délirants. On le mit au fond de la salle à côté d'autres contestataires, le syndicat des poinçonneurs retraités, le club des anciens visseurs de boulons, l'amicale des distributeurs de tickets, le groupement des garçons pompistes licenciés et quelques adeptes naïfs du retour à la brouette.

Le moment venu, l'âne rouge eut l'audace de monter à la tribune pour réclamer un coup de frein à toutes les faucheuses de travail alors qu'au même instant,

dans l'inconscience générale, on décorait l'inventeur d'une machine pouvant remplacer dix hommes dans une exploitation agricole. L'âne rouge avait des lettres. Il osa parler de l'empereur Vespasien qui récompensa l'auteur d'un système capable de suppléer les bras des ouvriers pour transporter de lourdes charges, tout en refusant de l'utiliser. « Il faut, disait-il, que le pauvre vive et travaille. » Les auditeurs sourirent de la bonté de l'empereur, plus connu pour son impôt sur les pissottières et se moquèrent d'un âne qui raisonnait en bête. Certains voyaient dans sa robe rouge les signes évidents d'un dangereux anarchiste.

Des rapporteurs en cravate prirent le relais en s'aidant d'ordinateurs pour affirmer qu'il y avait bien d'autres causes au chômage, que les machines n'y étaient pas pour grand chose, compte tenu qu'il fallait les fabriquer, les faire fonctionner et les réparer, voire les épousseter, qu'on trouverait à terme d'autres emplois inconnus à ce jour, grâce aux machines, et qu'on n'arrêterait jamais les progrès de l'automatisation.

On conseilla poliment à notre animal de taire son braiement et de rester à l'écart avec son bonnet d'âne sur la tête. L'âne rouge préféra quitter la salle sans éclat, satisfait d'avoir mis ses sabots dans le plat. De retour dans son Lubéron natal, il préparerait en secret les plans d'une machine à rassurer tous ceux qui se posent des questions sur l'avenir du travail dans nos sociétés modernes. Elle nécessiterait, paraît-il, de se bander les yeux avant de la mettre en marche.

Tony MARMOTTANS



Dessin de Monique Malfré-Bérutti

Nouvelle leçon de grammaire

(Nouvelle Fantaisie rimée)

Est-ce un admirateur de Vercingétorix
Ou d'un autre gaulois appelé Ambiorix,
Qui, tous deux, s'opposant à l'invasion romaine,
Parurent à ses yeux de si grands capitaines ?

Eblouis par la gloire,
Riant comme des fous,
Pour fêter leurs victoires,
Buvant comme des trous,

Ces ancêtres arvernes étaient de vrais phénix
En voyant les Romains tomber sur leur coccyx
Ou s'enfuir en prenant leurs jambes à leur cou.
Ils s'en réjouissaient en poussant des « youyous ».

Mais leur admirateur,
A la plume prolige,
Glorifiant ces vainqueurs,
Avait une idée fixe :

Pourquoi les grammairiens, constatant leurs prouesses,
Avaient-ils décidé qu'à tous les mots en « ou »,
Pour les mettre au pluriel, on adjoindrait une « esse »
Lorsque c'est un « X » qui finit leur nom à tous.

Pour sortir de l'impasse,
Où il se sent perdu,
Il se met donc en chasse,
Afin d'être entendu

Par un très vieux sorcier, encore plus laid qu'un pou,
Voulant qu'on le salue, en ployant le genou,
Prédisant l'avenir au travers d'un caillou
Sous l'œil éberlué de son très vieux hibou :

« Vous aurez la venue,
Sous un beau tamarix
D'une belle inconnue,
-Nous la nommerons « X »-

Portant sur ses atours un bien joli bijou
Que l'on aura taillé dans le plus bel onyx
Et dont, d'un doigt distrait, elle fera joujou,
Et que son amoureux appellera : « Mon chou »

Alors, dans un éclair,
Notre homme a deviné
Que, sans en avoir l'air,
On l'avait amené

Par des voies détournées, et plus ou moins obliques,
A découvrir sept mots se terminant par « ou »,
Et qu'avec la caution de ce chiffre biblique,
On leur mettrait un « X », envers et contre tout.

Et c'est avec fracas
Et d'une plume alerte
Que l'homme s'engouffra
Dans cette découverte.
S'avisant que ces mots faisaient douze syllabes,
Qu'un bel alexandrin en formerait un tout,
Il se mit à crier, en pensant au vieux crabe :
« Chou, pou, hibou, joujou, bijou, genou, caillou ».

Cette énumération
Lui paraissant énorme
Il amorça l'action
D'en modifier la forme.

Et pour donner du corps à cette réaction,
Modifiant les facteurs où ils étaient commis,
Il les assujettit à une progression,
Où il appliquerait la raison un demi :

Chou, pou, hibou, bijou,
Genou, caillou, joujou.
Mais c'était trop encore,
Il faut qu'il l'améliore.

Ces sept mots révélés dans un heureux présage,
Et dont il espérait faire le meilleur usage,
Pour ce pluriel en « X » dont il était si fier,
Il les assemblerait sous la raison : un tiers,

Trouvant au bout :
Chou, pou, bijou,
Hibou, joujou,
Genou, caillou.

Mais voulant que ces mots aient leur magnificence,
Les isolant chacun dans leur pleine puissance,
Il invoqua les djinns, réveillés par Hugo,
Qui, dans un chœur bruyant, hurlèrent tout de go :

Chou ! Pou !
Hibou !
Bijou !
Joujou !
Genou !
Caillou !

Mais ces efforts immenses
Pour briser les tabous,
L'avaient, à l'évidence,
Mis sens dessus dessous.

C'est cet homme épuisé, prêt à franchir le Styx
Avec sept mots en « ou », multipliés par « X »,
Qui, pour leur appliquer ces lois mathématiques,
Avait dû fréquenter l'École Polytechnique.

Michel REBECQ

DEUXIÈME PARTIE

Travaux des commissions spécialisées

Séance interdisciplinaire

Salon d'art

Palmarès des prix de l'année 2012

Éloges funèbres

Assemblée générale ordinaire du 2 février 2013

COMMISSION DES SCIENCES

Responsable : Geneviève NIHOUL

SÉANCE MENSUELLE DU 7 FÉVRIER 2012

LES PROJETS *FLAGSHIPS*

N'ayant pas de sujet d'actualité à traiter en cette séance, je voudrais vous parler d'un projet ambitieux que l'Europe est en train de finaliser, dans la plus grande indifférence des médias. Il s'agit d'une compétition originale, dont la récompense est un milliard d'euros. Cette compétition a été lancée par la commissaire européenne en charge de la société numérique, Neelie Kroes qui affirme : « l'Europe abrite quelques uns parmi les leaders de la recherche dans le domaine fascinant et hautement inspirant des technologies émergentes du Futur » et elle conclut : « les finalistes de la compétition planteront les graines de l'innovation de demain ».

Les projets, appelés *flagships* ou vaisseau amiral, métaphore qui devrait plaire aux nombreux marins de notre académie, devront avoir un certain nombre de caractéristiques : ils devront être ambitieux, fédérateurs, avoir une longue durée (dix ans au moins), et enfin ils doivent se proposer de résoudre des problèmes scientifiques importants débouchant sur des applications dans la vie future de notre planète. Ils sont définis comme des initiatives européennes de recherche interdisciplinaire à grande échelle, dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Les *flagships* utiliseront des appels d'offre compétitifs pour la genèse d'idées et de projets. Cependant, ils représentent beaucoup plus qu'un ensemble de projets autour d'un même problème car ils contribuent à la création de synergies et de complémentarités. Différents sujets peuvent exiger des infrastructures communes, des centres localisés, ou encore un réseau d'organismes de recherche. Ceci peut être réalisé en utilisant différents modèles d'organisation.

Le financement est à la hauteur de ces ambitions : un milliard d'euros est prévu sur une période de dix ans, soit la coquette somme de cent millions d'euros par an. C'est la première fois que des sommes aussi importantes sont prévues sur une aussi longue durée, ce qui permet enfin de faire des projets à long terme qui ne doivent pas être rentables à court terme. Ce dernier point est important si on veut pouvoir prendre des risques en recherche.

Le calendrier a jusqu'à présent été parfaitement respecté : vingt trois projets avaient été déposés en décembre 2010 et six d'entre eux ont été sélectionnés en mai 2011. Pour aider les collaborations retenues à finaliser leurs projets et à obtenir des résultats préliminaires, chaque groupe a reçu un million et demi d'euros. Les projets définitifs seront déposés dans deux mois.

Après des évaluations diverses, scientifiques mais aussi politiques, un (ou deux au maximum) *flagship* sera sélectionné avant la fin de l'année 2012 de façon à permettre à ce vaisseau de hisser la voile en 2013.

Les six projets retenus couvrent des domaines allant de la science des matériaux à la sociologie en passant par la médecine. Il me paraît intéressant de les détailler, brièvement, car ils représentent un peu le futur qui se prépare sinon pour nous, du moins pour nos enfants et surtout nos petits-enfants.

Le projet Graphène

Il concerne ce matériau, découvert il y a une dizaine d'années, qui est composé d'atomes de carbone structurés dans un plan : c'est donc un matériau bidimensionnel, contrairement aux matériaux ordinaires qui sont tridimensionnels. Il a des propriétés mécaniques, électroniques et magnétiques originales et l'on est maintenant capable de le fabriquer sans trop de problème ; enfin, disons plutôt que les problèmes sont en voie de résolution !

Actuellement, le graphène commence à remplacer le silicium, dans des transistors par exemple ; sa minceur permet de diminuer encore l'encombrement de ces composants et d'augmenter la vitesse de fonctionnement des appareils les utilisant. Le projet est donc indispensable pour toutes les applications futures de l'électronique, et en particulier pour les autres projets présentés !

Le projet Anges gardiens

Ces anges gardiens sont tout simplement des puces électroniques, mais appartenant au futur. Ces anges gardiens seront dispersés dans nos vêtements, sur notre peau ou même dans notre corps, en tous les cas ils seront invisibles et non gênants. Ils sauront étudier les fonctions vitales du corps, traiter les données mesurées et les communiquer. Une première difficulté à résoudre est qu'ils ne devront nécessiter aucun apport d'énergie. Ils en consommeront donc peu et utiliseront de nouvelles sources d'énergie comme les mouvements de notre corps, les variations de température etc. Ces anges gardiens étudieront aussi les facteurs environnementaux de façon à déceler les risques éventuels pour les humains. L'idée est de minimiser les risques de santé bien sûr, mais aussi de comportement dangereux : conduite en état d'ivresse,

état de stress pouvant engendrer des erreurs fatales ou encore d'autres types de risques.

Les promoteurs du projet sont conscients que l'ombre de *Big Brother* plane sur leurs anges gardiens et ont prévu un volet d'étude social afin de déterminer les limites légales qui devront être respectées.

Le projet RobotCom

Il concerne les Compagnons Robotisés des Citoyens et part du constat que dans quarante ans, trente trois pour cent des Européens auront plus de soixante ans. Il s'agit donc de créer des machines ressemblant le plus possible aux humains afin d'aider ceux-ci à vivre confortablement. Les robots que veulent créer les partenaires de ce projet auront, non seulement des capacités mécaniques perfectionnées leur permettant de répondre à toutes les tâches classiques, mais ils seront aussi doués de qualités perceptives, cognitives et émotionnelles. Ils seront suffisamment conscients du monde physique et social qui les entoure et seront capables de répondre à toutes les sollicitations de leur environnement. On ose espérer que les chercheurs concernés ont tous relu les nouvelles d'Asimov sur la question !

Les connaissances exigées pour mener à bien ce projet sont évidemment pluridisciplinaires : il faudra comprendre comment fonctionne un corps humain, incluant son cerveau et son esprit. Le but, ambitieux, est de relier des disciplines scientifiques diverses (électronique, mécanique, biologie) à l'ingénierie et aux sciences de la société.

Le projet Human Brain Project (HBP)

Encore plus ambitieux il concerne le cerveau humain : il s'agit d'arriver à simuler complètement le fonctionnement de cet organe. Ce projet part d'un constat évident : nous vivons plus longtemps et, si la médecine arrive à soigner relativement bien nos corps, par contre le nombre des maladies mentales et psychiatriques augmente. On estime à deux milliards le nombre de personnes affectées par des maladies cérébrales dans le monde. Les chercheurs de HBP vont donc tenter de modéliser le cerveau. La modélisation d'un seul neurone mobilise déjà toutes les capacités d'un ordinateur portable : le cerveau humain comprend plus de cent milliards de neurones. On imagine sans peine les problèmes que rencontrent les participants de HBP ! Pour le moment, ils ont réussi à modéliser une colonne néocorticale de rat qui comprend environ dix mille neurones reliés par quelques dizaines de millions de synapses.

Le but est, évidemment, d'observer et de comprendre le fonctionnement du cerveau. Ceci devrait permettre de trouver les causes des maladies cérébrales et d'envisager donc des thérapies nouvelles. Soulignons que les conséquences, considérables, de ce projet ne seront pas seulement médicales : pour les informaticiens, et depuis longtemps, le cerveau est un ordinateur infiniment plus puissant que tout ce que nous avons fabriqué jusqu'à présent. La compréhension de son fonctionnement permettrait de construire des ordinateurs « neuromorphiques ».

Le projet ITFoM

Ce projet, proche de la médecine pourrait être traduit par le « Futur de la Médecine grâce aux Techniques de l'Information ». Il s'agit ici de construire un patient virtuel qui intégrerait toutes les données concernant un malade. On sait actuellement analyser un individu par de nombreuses méthodes allant des examens radiologiques et des analyses de sang ou d'urine jusqu'au séquençage de son génome. Ce patient virtuel permettrait à un médecin de tester en quelque sorte les risques et les bénéfices d'un traitement, les possibilités de régime, de rééducation etc. Cette expérimentation serait faite, en quelques secondes sur le patient virtuel et non sur le patient réel. Les traitements sur le patient réel seraient donc plus efficaces et les effets secondaires réduits.

Un tel projet aurait été inenvisageable il y a quelques années. Mais les progrès de l'informatique, de la génétique et des analyses sont tels que ce patient virtuel a de bonnes chances d'exister : il constituera alors une aide à la décision pour les médecins, aide qui devrait permettre des avancées considérables dans la guérison des patients... réels.

Le projet FuturICT

Il constitue une sorte de mariage futuriste entre la sociologie et les technologies de l'information et de la communication. La dernière crise, commencée en 2008 et qui a tant coûté à l'économie mondiale, a montré à quel point les événements du monde entier étaient devenus connectés entre eux, phénomène que nous qualifions de globalisation. Le problème est que personne ne comprend vraiment comment les événements s'enchaînent.

L'idée est donc d'analyser toutes les données disponibles à l'échelle de la terre entière afin de créer un modèle de fonctionnement planétaire, modèle qui devrait permettre de comprendre les lois cachées du comportement des sociétés humaines. Ces modèles devraient alors servir à prédire les événements importants qui risquent de se produire, comme, bien sûr, les changements des marchés économiques. Ils pourraient aussi nous aider à réagir efficacement face aux inévitables problèmes. Le projet fera appel à des compétences fort diverses : si la base sera une informatique extrêmement sophistiquée, la récolte et l'analyse des données de base, l'élaboration des modèles et l'analyse de leurs résultats nécessiteront des spécialistes des questions sociales bien évidemment, mais aussi environnementales, financières, démographiques, sanitaires etc.

Ces questions relèvent plutôt du futur que du présent mais, ne nous y trompons pas, ce futur n'est pas si lointain. Un de ces projets sera sélectionné d'ici la fin de cette année. Un nouvel appel d'offres pourra être lancé dans deux ans si les résultats du premier appel sont bons : au vu de la qualité scientifique des projets proposés, cette éventualité semble probable. De toute façon, les projets non sélectionnés ne disparaîtront pas. Tous les participants ont déjà prévu de continuer leurs recherches, avec moins de moyens et donc plus lentement certes, mais avec autant d'enthousiasme et de créativité.

ÉVOLUTION DES PROTHÈSES DE HANCHE

Jean-Paul MEYRUEIS

Le remplacement des organes, des articulations, ou des membres, par une prothèse, a toujours été un rêve de l'humanité.

Écoutons Ovide et les vers 410 à 415 du livre 6 des *Métamorphoses* : « Tantale servit aux Dieux les membres de son fils Pelops. Les Dieux indignés ressuscitèrent Pelops. Une épaule déjà mangée par Déméter fut remplacée par une articulation d'ivoire »

Mais tout ceci n'était qu'un rêve. Souvenez-vous ... dans notre jeunesse les personnes âgées qui se cassaient le col du fémur mouraient dans la majorité des cas et le nombre de boiteux dans les rues était très élevé. Tout a changé progressivement depuis cinquante ans.

Pour comprendre cette évolution reprenons les choses au début.



Radiographie de l'articulation de la hanche.

L'articulation de la hanche (coxo-fémorale) unit l'os iliaque (bassin) à l'extrémité supérieure du fémur (os de la cuisse).

La partie articulaire du bassin est une cavité hémisphérique qui porte le nom de cotyle. L'extrémité supérieure du fémur présente une tête, grossièrement sphérique, articulée avec le cotyle et reliée au reste du fémur par une zone fragilisée chez les personnes âgées du fait de la raréfaction osseuse, le col du fémur.

Du fait de son excentration par rapport au centre de gravité du corps, l'articulation de la hanche supporte à chaque pas et lorsque le sujet monte un escalier, des charges considérables qui vont jusqu'à 4 fois le poids du corps, 7 fois même lorsqu'il se lève d'un siège.

La prothèse de hanche a révolutionné le traitement de nombreuses affections :

- Les fractures du col du fémur : environ 80 000 par an en France dont environ la moitié traitées maintenant par prothèses.

Jusque vers les années 1960 la consolidation exigeait 3 mois de repos au lit. Cette longue immobilisation provoquait des complications très graves : escarres, infections urinaires et pulmonaires qui étaient responsables d'un très grand nombre de décès.

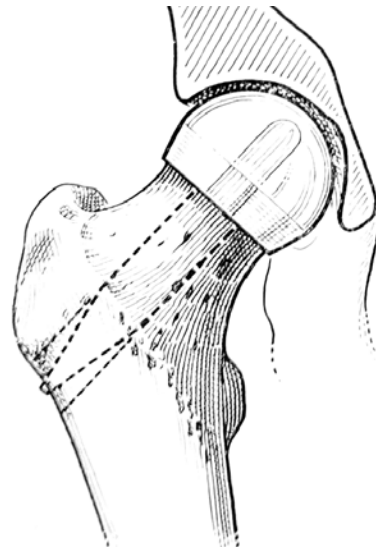
- L'usure et la déformation articulaire par arthrose (coxarthrose), polyarthrite rhumatoïde, ou ostéonécrose. Les patients dont la hanche était atteinte par une de ces pathologies étaient autrefois voués aux douleurs, aux cannes et à une impotence progressive et définitive.

En 2007, 790 000 prothèses de hanche ont été posées en Europe et 142 000 en France.

Il existe différents types de prothèses de hanche :

Les prothèses céphaliques tout d'abord

On désigne sous ce nom celles qui remplacent seulement la tête et le col du fémur.



Prothèse de Judet (1946).

En 1946 Robert Judet en France et Austin Moore aux USA imaginèrent les premières prothèses céphaliques. Leur but était de permettre de lever très rapidement et de faire marcher immédiatement les personnes âgées victimes d'une fracture du col du fémur, évitant ainsi les complications dues au repos forcé au lit. La prothèse de Judet était en acrylique et s'usait très rapidement.



Prothèse de Moore (radiographie).

Elle a été très vite abandonnée au profit de la prothèse de Moore en acier. L'inconvénient principal de celle-ci et de ses dérivées est qu'elle frotte directement sur le cartilage du cotyle et use celui-ci progressivement. Cela entraîne des douleurs et au bout de quelques années une tendance à la pénétration progressive de la tête de la prothèse dans le bassin.

L'utilisation des prothèses céphaliques doit donc être réservée au sujet très âgé, marchant peu, et dont l'espérance de vie est limitée.

Pour limiter l'usure du cotyle provoquée par le frottement des prothèses céphaliques, de nouvelles prothèses dites intermédiaires ont été mises au point. La première fut celle de Christiansen. Le principe est de créer une articulation intra prothétique entre la tête et la queue. Lors des mouvements, la tête de la prothèse ne bouge pratiquement pas dans le cotyle ce qui limite l'usure du cartilage. La mobilité se produit essentiellement dans l'articulation de la prothèse.



Prothèse de Christiansen.

D'autres prothèses intermédiaires plus modernes permettent de régler la longueur du membre et de diminuer le risque de luxation de la prothèse par tension musculaire insuffisante.

Le dernier avantage de ce type de prothèse est qu'en cas d'usure du cotyle, malgré la prévention de celle-ci par la double rotation, la prothèse intermédiaire peut être transformée en prothèse totale sans enlever la partie fémorale déjà en place.

Les prothèses céphaliques et les prothèses intermédiaires sont destinées au traitement des fractures du col du fémur chez le sujet âgé.



Prothèse intermédiaire avec possibilité de réglage de la longueur du membre.

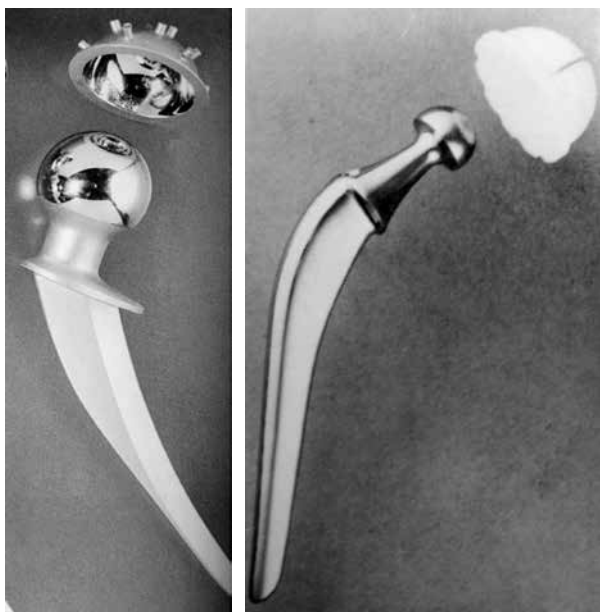
Les prothèses totales

Elles remplacent à la fois l'extrémité supérieure du fémur par une prothèse fémorale et le cotyle c'est-à-dire la cavité correspondante du bassin par une prothèse cotyloïdienne.

Elles sont donc destinées au traitement des affections qui touchent les deux surfaces articulaires (coxarthrose, polyarthrite rhumatoïde). On les utilise également volontiers pour le traitement des fractures du col du fémur chez le sujet encore jeune, afin d'éviter le risque d'usure du cartilage du cotyle.

Elles sont apparues dans les années 1960 en Grande-Bretagne, grâce à Mac Kee et à John Charnley.





Prothèse de Mac Kee

Prothèse de Charnley

Depuis cette date des centaines de modèles différents ont été conçus et utilisés.

La prothèse fémorale

La **queue** est fixée dans le fémur. Elle comporte dans de nombreux cas une collerette qui vient s'appuyer sur la coupe osseuse du fémur.

La **tête** était initialement fixe sur le col. C'est toujours le cas pour la prothèse de Charnley et la prothèse de Charnley-Kerboul. Tête, col et queue sont d'une seule pièce.

Le plus souvent, à l'heure actuelle, la tête sphérique est amovible. Elle se fixe sur le col au cours de l'intervention par un cône morse. Dans ce cas elle existe en plusieurs tailles d'enfoncement sur le col ce qui permet de régler la tension musculaire et la longueur du membre.

Le diamètre de la tête est variable. L'expérience a montré que les grosses têtes provoquent une usure et

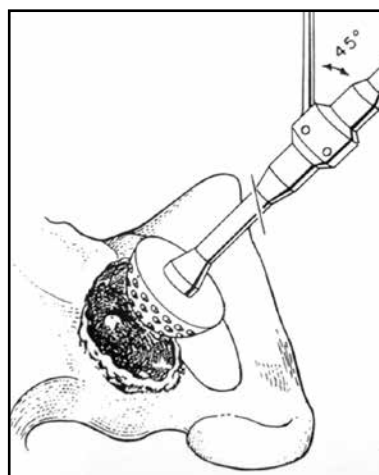
un descellement plus rapide du cotyle prothétique. Elles ont été abandonnées.

Les petites têtes semblent se luxer plus facilement, bien que les statistiques à ce sujet soient discordantes.

Le diamètre de 28 mm semble à l'heure actuelle le plus utilisé car il réalise un bon compromis entre usure et risque de luxation.

Le **col** est conique. Dans certaines prothèses récentes il est mobile, ce qui permet de faire varier sa direction et sa longueur.

Le cotyle prothétique

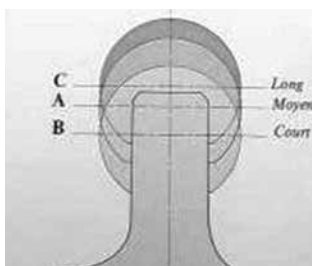


Fraisage du cotyle osseux.

Il est encastré dans le cotyle osseux (c'est à dire la cavité du bassin qui s'articulait avec la tête du fémur) après ablation du cartilage restant et avivement osseux. Ce cotyle prothétique comporte une cavité qui s'articule avec la tête de la prothèse fémorale.

Prothèse fémorale et cotyle prothétique existent en de nombreuses tailles, ce qui permet de choisir les plus adaptées à la morphologie de chaque opéré.

Dans quelques cas exceptionnels de malformation congénitale la prothèse peut être réalisée sur mesure, après détermination par scanner des dimensions nécessaires.



Tête amovible.



Prothèse cotyloïdienne.

Prothèse fémorale à cône morse.

Comment ces prothèses sont-elles fixées dans l'os ?

Les premières prothèses furent posées sans fixation particulière, par simple encastrement. Si cela était envisageable pour les prothèses céphaliques que la queue stabilisait plus ou moins bien, il n'était pas question d'envisager un cotyle prothétique sans un procédé efficace de fixation.

C'est l'introduction par J. Charnley du méthacrylate de méthyle comme ciment qui a permis le développement des prothèses totales de hanche.

Le ciment est introduit à l'état pâteux et se solidifie en une dizaine de minutes.

La pose d'une prothèse de hanche nécessite un matériel ancillaire volumineux. Il faut en effet de nombreuses râpes adaptées aux diverses tailles de prothèses.

Pendant 15 ans environ ce mode de fixation fut le seul utilisé. Mais l'expérience a montré qu'une douzaine d'années après la mise en place de ces prothèses cimentées, le nombre de défaillances de la fixation, c'est à dire de descellements, augmente assez rapidement.

Les études de contraintes se sont donc multipliées pour essayer de mettre au point de nouvelles techniques de fixation.

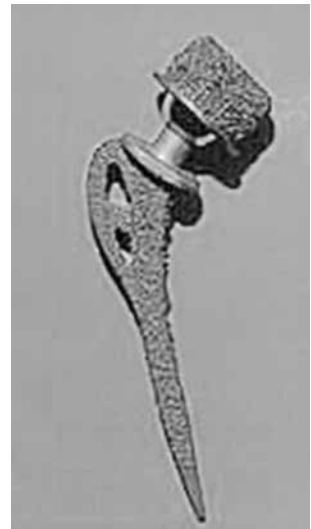
Nous avons réalisé avec mon équipe de Sainte-Anne une étude expérimentale très simple de la résistance des scellements en faisant varier de nombreux paramètres. Le résultat a été sans appel : pour améliorer la longévité et la résistance du ciment de fixation des prothèses il faut l'armer comme on arme le béton et le ciment.

C'est ainsi que nous avons mis au point une armature métallique vissée pour renforcer le ciment du cotyle. Nous en avons implanté environ 200 avec satisfaction puis nous avons suivi la tendance générale et nous sommes passés aux prothèses sans ciment. Un recul de 10 à 15 ans permet cependant d'affirmer que cette technique entraîne une amélioration indiscutable des résultats des cotyles cimentés.



Armature cotyloïdienne élastique.

C'est encore Robert Judet qui proposa en 1972 la première véritable prothèse sans ciment. Les deux parties de sa prothèse étaient recouvertes d'un métal poreux dans lequel l'os repoussait. Différentes surfaces permettant la repousse directe de l'os ont été utilisées, telles que des billes ou des fibres métalliques. Les ruptures par corrosion et la difficulté des reprises firent abandonner la méthode.



Prothèse sans ciment de Robert Judet.

Un **vissage direct** de la prothèse que cela soit au niveau du cotyle ou du fémur a été choisi par certaines équipes chirurgicales.

Mais l'expérience montra qu'au bout de quelques années les cotyles avaient tendance à se dévisser. Au niveau du fémur le vissage direct de la queue entraîne une déminéralisation importante de l'os voisin.



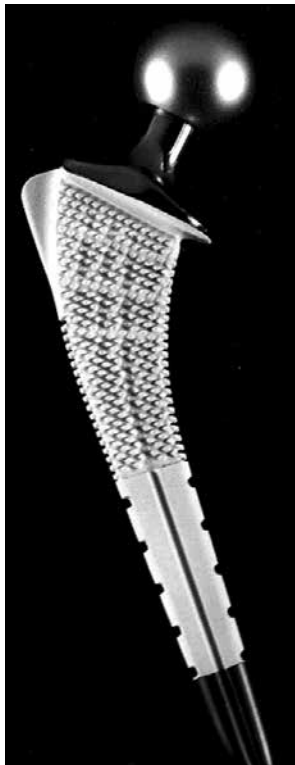
Prothèse vissée de G. Bousquet.

En 1985 W. Harris mit au point un cotyle prothétique sans ciment, recouvert de fibres de titane et fixé par des vis, ou dans certains cas par simple encastrement en force. Ce cotyle a été très largement utilisé. Avec un recul de 15 ans il donnait de meilleurs résultats que tous les cotyles cimentés.



Prothèse cotyloïdienne de Harris.

Le principe des **revêtements de surface ostéoconducteurs** des prothèses est apparu en



Prothèse (Circé) recouverte d'hydroxyapatite.

1986. On projette (par une torche à plasma) une fine couche (150 microns en moyenne) d'hydroxyapatite qui vient se fixer à la surface des prothèses. L'hydroxyapatite est un composant minéral de l'os qui peut être fabriqué chimiquement. L'os voisin identifie l'hydroxyapatite comme un de ses propres constituants. Les cellules osseuses se trompent, prennent la prothèse pour de l'os et repoussent rapidement sur le revêtement et donc sur la prothèse recouverte d'aspérités.

Avec un recul qui atteint maintenant 25 ans les revêtements ostéoconducteurs apparaissent comme le meilleur procédé de fixation des prothèses

de hanche, aussi bien au niveau du fémur, qu'au niveau du cotyle.

Pour celui-ci nous utilisons, lorsque j'ai cessé mon activité, une coquille métallique en titane, fixée par encastrement modéré ainsi que par des vis, et comportant un revêtement ostéoconducteur. Cette technique semble s'être généralisée. Avec les revêtements d'hydroxyapatite la fixation à long terme des implants à l'os semble presque résolue.

Les matériaux utilisés pour la fabrication des prothèses de hanche jouent un rôle fondamental.

Comme président de la commission de normalisation de l'AFNOR pour les implants orthopédiques, puis de la normalisation internationale ISO pour l'ostéosynthèse j'ai été très impliqué dans l'élaboration des normes qui régissent la conception, la fabrication et le contrôle de ces matériels. Je ne connais rien de plus aride que leur lecture !

Les premières prothèses utilisées étaient en acier inoxydable austénitique 316 L (NF ISO 5832-1). Ce matériau est encore utilisé pour certaines prothèses.

On lui a souvent préféré les alliages en cobalt-chrome forgé (MP35 N) NF ISO 5832 -6) qui sont beaucoup plus résistants au frottement et qui, de ce fait, produisent moins de débris d'usure toujours mal tolérés et responsables principaux des descellements. Mais ces débris contiennent du cobalt et du chrome très toxiques.

Depuis une vingtaine d'années les alliages de titane Ti 6AL4V (NF ISO -5832 -3) sont volontiers utilisés. Ces alliages sont particulièrement intéressants pour les prothèses sans ciment en raison :

- de leur élasticité plus élevée que celle des autres alliages utilisés et plus proche de l'élasticité de l'os
- mais aussi de leur parfaite tolérance biologique.

Si la fixation à long terme des implants dans l'os semble à l'heure actuelle presque résolue il n'en est pas de même du **choix des surfaces frottantes**. Une des deux premières prothèses, la prothèse de Mac Kee, faisait frotter une grosse tête en acier sur un cotyle en acier. Les débris d'usure produits entraînaient une énorme réaction des macrophages, les cellules chargées d'éliminer les déchets et furent responsables de très nombreux descellements. La prothèse fut abandonnée.



Prothèse cotyloïdienne : coque vissée en alliage de titane et insert en polyéthylène (Neptune).

C'est Charnley qui trouva la solution. Elle est encore très fréquemment utilisée à l'heure actuelle. Il fit frotter une tête métallique sur un cotyle en polyéthylène.

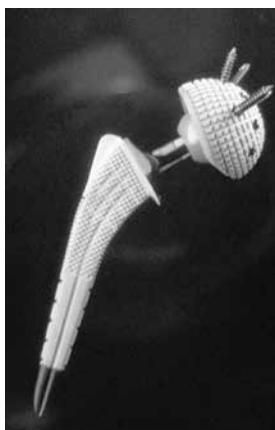


Prothèse totale de Charnley.

Il y a une trentaine d'années Boutin fut le premier à utiliser une tête en céramique d'alumine et un cotyle en polyéthylène. Cette solution s'avéra en pratique extrêmement satisfaisante car le frottement céramique polyéthylène est excellent et produit moins de débris. La céramique de zircone a été utilisée puis interdite en 2001, en raison d'un pourcentage plus élevé d'éclatements.



Prothèse cimentée alumine-polyéthylène.



Prothèse dernière génération recouverte d'hydroxyapatite, tête en alumine.

Avec les prothèses revêtues d'hydroxyapatite, la tête en alumine frottant sur du polyéthylène un problème demeure : les conséquences du frottement. En effet les dernières statistiques montrent que le polyéthylène coincé entre la tête prothétique et la coquille métallique a tendance à fluer et à s'user plus vite, libérant encore des débris à l'origine de complications locales après 15 ou 20 ans. La recherche de nouveaux couples de frottement est donc la préoccupation actuelle.

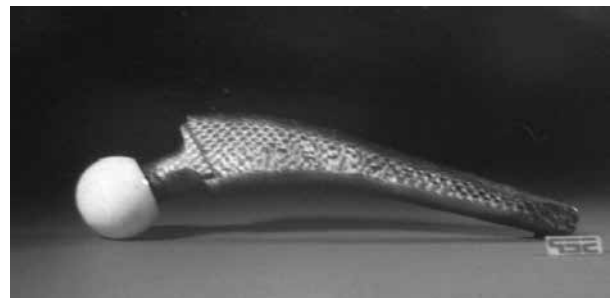
Certaines équipes utilisent un cotyle dont la surface de frottement contre la tête en céramique est elle-même en céramique. La diminution des débris est certaine mais au prix d'une plus grande fragilité et d'un nombre non négligeable de ruptures.

Utilisant de nouvelles techniques de polissage des chirurgiens suisses et allemands ont mis au point pour le cotyle, une coque en alliage de chrome-cobalt encastrée dans un cotyle en polyéthylène. Le frottement est donc métal contre métal.

Les premiers résultats cliniques ont été satisfaisants mais le taux de cobalt dans le sang relevé chez les opérés et dont je soulignais déjà il y a plus de dix ans le caractère inquiétant, vient d'entraîner le retrait du marché de ces implants pour un des fabricants.

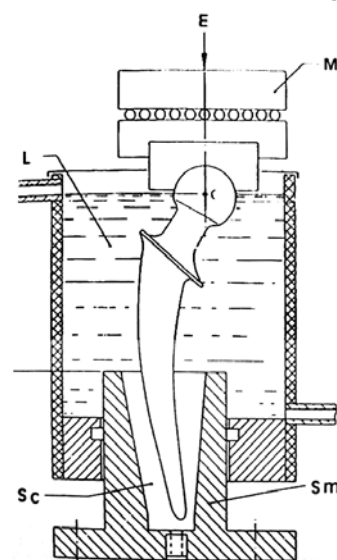
Le problème du choix des surfaces frottantes n'est donc pas encore résolu.

Depuis l'apparition des prothèses **les tentatives malheureuses** ont été nombreuses. En voici une : en 1980 j'ai présidé un groupe de travail comportant des services d'orthopédie de quelques CHU (Lyon, Bordeaux et Naples... Nous avions en charge la mise au point et l'expérimentation de prothèses en carbone-carbone. Nous attendions beaucoup de l'élasticité du matériau, assez proche de celle de l'os. Ce fut malheureusement un échec car le fabricant n'a pas réussi à maîtriser la reproductibilité des caractéristiques mécaniques.



Prototype de prothèse en carbone-carbone.

La mise sur le marché des prothèses de hanche nécessite la conformité à un grand nombre de Normes



portant sur les matériaux utilisés, les caractéristiques mécaniques et les essais cliniques. Elles ont été initialement soumises à la complexe homologation qui a été remplacée par le marquage CE, certification par un organisme européen, indépendant, rigoureux et spécialisé.

Protocole d'essai mécanique.

La mise en place d'une prothèse de hanche est **actuellement un acte courant**, bien codifié, qui dure en moyenne entre une heure trente et deux heures trente suivant les difficultés rencontrées.

Avant l'intervention un bilan complet est indispensable.

Il est très important de traiter d'abord tout foyer infectieux (dentaire, sinusites, infection urinaire etc.). En effet les microbes présents dans l'organisme sont susceptibles de venir se fixer sur la prothèse et de provoquer une infection.

L'hospitalisation dure en moyenne une dizaine de jours, souvent suivie d'un séjour d'environ trois semaines en centre de rééducation. Ce séjour en centre n'est pas rigoureusement obligatoire et la rééducation peut éventuellement être faite à domicile avec un kinésithérapeute.

La marche est reprise progressivement à partir du troisième ou quatrième jour, avec l'aide de deux cannes anglaises qui seront abandonnées progressivement. Tout travail de rééducation avec des poids doit impérativement être interdit car il provoque souvent des douleurs, des contractures et des tendinites. L'opéré doit conserver au moins une canne tant qu'il a tendance à boiter. S'il ne respecte pas cette précaution il s'expose à des complications comme des lombalgies ou une névralgie sciatique. Les cannes sont habituellement abandonnées entre la fin du premier et la fin du deuxième mois après l'opération. Certains patients conservent une canne quelques semaines de plus lorsqu'ils sortent de leur domicile.

Un traitement médical systématique suit l'intervention : antibiotiques pendant quelques jours et anticoagulants pendant une quarantaine de jours.

Le travail peut en général être repris 2 à 3 mois après l'intervention

Les résultats sont en général excellents. La marche redevient normale. Un certain nombre de **complications** sont cependant possibles comme dans tout acte chirurgical :

L'infection est une complication redoutable, heureusement devenue rare avec les interventions dans des salles à flux laminaire. Sa fréquence est maintenant au-dessous de 1 % dans pratiquement toutes les statistiques. Elle nécessite une nouvelle opération de nettoyage de la prothèse ou même de changement de celle-ci et une longue antibiothérapie.

La luxation, c'est-à-dire le déboîtement de la tête de la prothèse hors du cotyle prothétique, survient essentiellement dans les trois mois suivant l'opération. Sa fréquence varie de 2 à 4 % des cas. Elle nécessite une nouvelle anesthésie pour remettre en place la prothèse et parfois une nouvelle opération en cas de récurrence.



Luxation de prothèse totale.

Des butées sont parfois utilisées pour diminuer le risque de luxation. Elles ne suffisent pas à les éliminer complètement.

La modification de longueur du membre opéré, en général un allongement, est une plainte fréquente dans les suites opératoires. Elle correspond le plus souvent à la disparition de l'usure à laquelle le patient s'était habitué. Les contractures musculaires aggravent cette sensation. Une talonnette dans la chaussure opposée fera disparaître les troubles. Elle pourra très souvent être enlevée secondairement par retour du bassin à sa position d'équilibre.

Le descellement, c'est-à-dire la mobilisation progressive de la prothèse par faillite de la fixation, menace l'évolution à long terme des prothèses en particulier cimentées. Des douleurs à la marche puis même en se tournant dans le lit font leur apparition. Le taux de descellement varie avec le type de prothèse, les équipes chirurgicales et les statistiques. Avec 10 ans de recul le pourcentage de descellements varie de 2 à 11 %. Il augmente ensuite avec le temps.

La durée de vie moyenne d'une prothèse cimentée de hanche varie de 10 à 20 ans. Nous ignorons ce que sera la survie moyenne des prothèses sans ciment de la nouvelle génération avec hydroxyapatite puisqu'elles n'ont que 25 ans de recul pour les plus anciennes. Mais l'examen des radiographies de ces prothèses fait penser qu'elles dureront probablement plus longtemps.

Une bonne partie des opérés oublient complètement leur hanche opérée et n'ont plus aucune douleur. Une autre partie ressent quelques douleurs légères intermittentes et peu gênantes. Ce sont souvent des douleurs venues d'ailleurs, en particulier de la colonne vertébrale. Environ 10 % des opérés conservent des douleurs invalidantes et difficiles à expliquer. Ces douleurs sont le plus souvent dues à des problèmes vertébraux avec douleurs irradiées vers la hanche et la cuisse.

Des complications plus générales sont susceptibles de survenir dans les suites : phlébites, embolies pulmonaire... La fréquence de ces complications a beaucoup diminué mais il faut se souvenir qu'il n'y a pas de chirurgie et en particulier de chirurgie importante sans risques.

Pratiquement toutes les occupations peuvent être reprises après mise en place d'une prothèse de hanche.

Un certain nombre de **précautions** sont cependant indispensables et les conseils suivants peuvent être donnés aux porteurs de prothèses :

- Evitez de vous asseoir sur un siège bas car des forces très élevées s'exerceront sur la prothèse lorsque vous relèverez. Ces forces auront tendance à luxer la prothèse. Aidez-vous systématiquement des mains en prenant appui sur les bras du fauteuil ou sur les bords du siège.
- Lorsque vous sortez d'un véhicule joignez vos genoux et pivotez sur vos fesses pour sortir les deux membres inférieurs ensemble. Faites de même pour entrer.
- Installez des barres d'appui dans vos toilettes, votre douche et au-dessus de votre baignoire.
- Prévenez votre dentiste et les médecins que vous consultez de la présence de votre prothèse car une antibiothérapie sera souhaitable lors de toute infection, afin d'éviter sa propagation à l'articulation.
- Ne vous laissez pas faire d'injection intramusculaire dans la fesse du côté de la prothèse car un risque d'infection est toujours possible.
- Pas d'ultrasons sur la région de la prothèse. Celle-ci ne vibre pas à la même fréquence que les tissus qui l'entourent. On utilise parfois des appareils à ultrasons en cours d'intervention pour descendre le ciment. Prévenez le kinésithérapeute et le radiologue (évitée les échographies de la région sauf nécessité absolue)
- Si vous devez subir une coronarographie demandez au radiologue d'introduire le cathéter par l'autre côté et demandez une antibiothérapie.

Une prothèse de hanche doit être **contrôlée régulièrement** par le chirurgien qui l'a mise en place ou par un autre chirurgien orthopédiste. L'apparition progressive d'un descellement peut amener celui-ci à proposer une opération rapidement, avant qu'il existe de gros dégâts osseux difficiles à réparer. Un contrôle annuel paraît une sage précaution.

Quel est le traitement des prothèses descellées ?

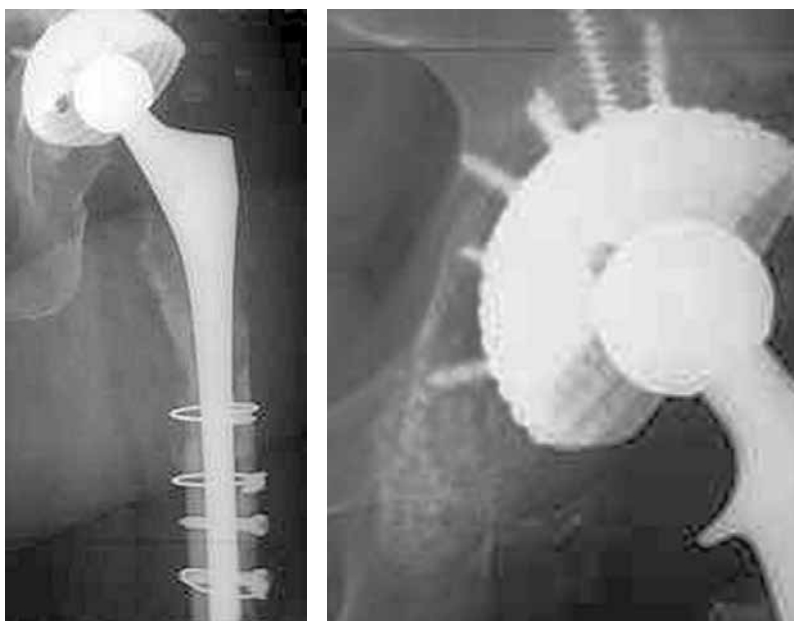
Il est pratiquement toujours possible de les traiter par une nouvelle opération. Cette intervention sera plus longue, plus difficile que la première. Ce sont des opérations qui durent souvent de 3 à 5 heures. Le risque de complications au cours de l'intervention et dans ses suites est plus élevé.

Il ne faut pas attendre que l'os qui supporte la prothèse soit largement détruit pour réopérer, car les difficultés au cours de l'opération seront d'autant plus grandes que la destruction osseuse sera plus importante.

Il existe des prothèses fémorales spéciales pour ces reprises. Ces prothèses sont en général plus longues et comportent à leur partie basse des orifices qui permettent de visser la prothèse dans l'os pour la stabiliser pendant la repousse osseuse.

Au niveau du cotyle on utilise des cotyles de grande taille, appuyés sur des greffes osseuses parfois remplacées par des substituts osseux. Il faut parfois utiliser des armatures métalliques.

En dépit de ces complications possibles à long terme **les prothèses de hanche constituent un progrès considérable** qui sauve chaque année en France des dizaines de milliers de personnes âgées et permet à environ cent mille patients de remarcher normalement et sans douleur au lieu d'être progressivement cloués dans un fauteuil par des douleurs invalidantes comme ils l'étaient encore dans notre jeunesse.



Reprises complexes avec greffes osseuses, prothèses spéciales et substituts osseux.

LES MYSTÈRES DE L'ARTICULATION TEMPORO-MANDIBULAIRE

Dominique C. OTTAVI

L'articulation temporo-mandibulaire a longtemps constitué un important champ de recherches pour les physiologistes, les thérapeutes, ou plus généralement, les odontologistes, tant sa dynamique est difficile à appréhender, à enregistrer, à corriger, et à reproduire, et tant sa pathologie est variée.

Je me propose de vous décrire brièvement cette articulation si particulière, puis de vous expliquer les rapports dynamiques et pathologiques qu'elle tisse avec l'engrènement des dents lors de la fermeture de la bouche.

Nous parlerons enfin des techniques qui permettent le rétablissement d'une fonction normale.

Anatomie

L'articulation temporo-mandibulaire est particulière à plus d'un titre. C'est une articulation double, ou plutôt dédoublée (diarthrose). Ses deux parties travaillent ensemble, mais pas forcément symétriquement, comme nous le verrons. Chacun de ses côtés comprend une cavité articulaire très ouverte, dans laquelle se meut le condyle.

Elle a pour voisines des structures variées.

- Certaines sont constituées par des gros vaisseaux et des nerfs importants (artère carotide, artère maxillaire, confluent veineux et jugulaire, nerfs cervicaux, nerf phrénique, nerf facial, nerf temporo-mandibulaire, nerf auriculo-temporal, etc.).
- D'autres, comme les structures de la colonne cervicale, et en particulier les apophyses transverses de l'atlas sont situées à une quinzaine de millimètres seulement de la capsule articulaire de l'articulation temporo-mandibulaire ;
- Les éléments de l'oreille moyenne et de l'oreille interne sont également très proches.
- Les muscles et les ligaments de la région sont souvent communs à plusieurs structures ou fonctions (cou, vertèbres, port de tête, posture).

Nous verrons plus loin comment ces organes voisins sont susceptibles de refléter à leur manière, le malaise d'une articulation temporo-mandibulaire malmenée.

Symptomatologie d'origine mécanique de l'articulation temporo-mandibulaire

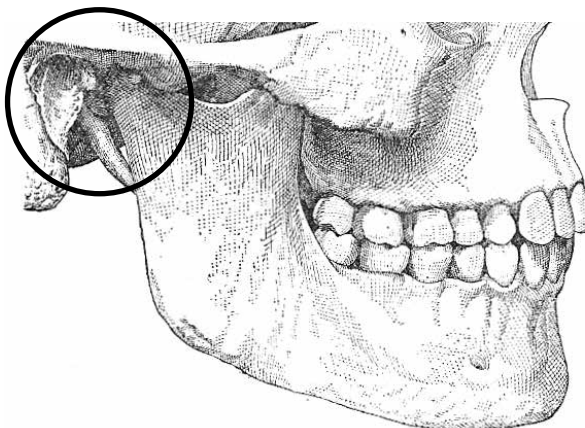
On a regroupé la plupart de ces symptômes sous le vocable de « syndrome algo-dysfonctionnel de l'appareil manducateur », ou S.A.D.A.M.

Si nous nous limitons aux troubles d'origine mécanique, c'est parce qu'ils sont les plus fréquents. Par opposition, les lésions traumatiques par accident comme les fractures, les atteintes rhumatismales, infectieuses ou tumorales, n'offrent pas tellement de différences avec les mêmes atteintes qui se situeraient dans d'autres parties du corps. Les symptômes liés à un de ces problèmes mécaniques sont d'une grande variété.

- Douleurs spontanées ou provoquées par la fonction, dans l'articulation, dans les muscles masticateurs, les dents, la face.
 - Grincements de dents diurnes ou nocturnes, toujours involontaires (bruxisme). Les grincements nocturnes sont parfois si puissants qu'ils provoquent un bruit de portail rouillé et peuvent entraîner la fracture des reliefs dentaires.
 - Craquements, ou d'autres bruits divers pendant la fonction.
 - Impotence fonctionnelle d'importance variée.
 - Céphalées.
 - Spasmes plus ou moins douloureux des muscles de la mastication, ou des muscles voisins, fatigue musculaire, crampes.
 - Modifications posturales (tenue de la tête, courbures vertébrales).
 - Douleurs dans l'oreille, acouphènes, et autres troubles de l'audition.
 - Vertiges.
 - La dépression a également été citée.
- Nous ne tarderons pas à comprendre la genèse de la plupart de ces troubles.

Physiologie et dynamique de l'articulation temporo-mandibulaire

Les fonctions de l'articulation temporo-mandibulaire sont multiples. Elle joue un rôle dans la mastication, la déglutition, la phonation et le chant.



Une notion importante tient en la laxité particulière de cette articulation. Permise par la morphologie des cavités articulaires, et exigée par la mastication, elle permet à la mandibule d'« aller chercher » le bol alimentaire pour mieux l'écraser, ou de déformer la cavité buccale pour moduler les sons.

En ce qui concerne la mastication, nous savons que l'homme, par sa qualité d'omnivore, se rapproche d'une part des herbivores qui broient leurs aliments fibreux en déplaçant leur mandibule dans un plan horizontal. Il imite d'autre part les carnivores lorsqu'il écrase ou déchiquette des aliments par des mouvements plus verticaux. La combinaison de ces mouvements se traduit par des trajectoires de la mandibule dans plusieurs plans. C'est une des caractéristiques de la dynamique de notre mandibule, qui est permise par — ou qui explique — la morphologie particulière de l'articulation temporo-mandibulaire.

Pour réaliser cette tâche, c'est au condyle, la partie mâle de la charnière, de suivre des trajectoires particulières. Pendant le mouvement le plus simple, celui d'ouverture et de fermeture de la mandibule, le trajet du condyle est déjà fort complexe. La mâchoire ne se contente pas d'une simple ouverture autour d'un axe de rotation, comme le fait le couvercle d'un coffret, ou la porte sur ses gonds. Cela commence par un très court mouvement de rotation, aussitôt suivi par un glissement d'arrière en avant, au cours duquel le condyle suit le contour osseux du plafond de la cavité articulaire. Ce mouvement va jusqu'à une limite proche de la luxation, puisqu'à l'ouverture maximale, le condyle atteint l'éminence articulaire. Des ligaments et des muscles contrôlent et limitent les déplacements du condyle, donc de la mandibule. D'autres ligaments freinent les déplacements du disque articulaire.

Mais la plupart du temps, la mandibule est immobile. Sa position de repos correspond à un relâchement des muscles masticatoires, qui entraîne une légère béance

entre les arcades dentaires. Lorsque les arcades se rapprochent l'une de l'autre, sous l'effet de la contraction des muscles élévateurs, jusqu'à ce que les dents se rencontrent, et engrènent les reliefs des unes avec les fosses des antagonistes, on parle alors d'occlusion, dans le sens dynamique du terme, ou de fermeture occlusale, l'occlusion désignant alors la position statique de fermeture. Cet engrènement nécessite un effort, et à ce moment, le condyle atteint une position très légèrement différente de celle qu'il occupait au repos, lorsque les dents étaient légèrement écartées. Cette position « dents serrées » induit une tension au niveau des éléments péri-articulaires, dont les muscles eux-mêmes, et une sensation de pression dans les dents. Une tension qui ne peut être maintenue très longtemps d'ailleurs.

On peut donc dire qu'il y a une relation entre l'engrènement dentaire et la position des condyles. Et si cet engrènement est anormal, ou perturbé, des répercussions se feront au niveau de l'articulation temporo-mandibulaire, car la trajectoire de la mandibule et/ou la position terminale des condyles seront modifiées.

Pathologie

La répétition constante des contraintes éventuelles pourra entraîner l'apparition des symptômes décrits. Ceci est d'une extrême importance pour expliquer cette partie de la pathologie de l'articulation temporo-mandibulaire. Parmi les multiples causes mécaniques possibles en voici quelques unes.

Un contact gênant la fermeture

Imaginons, par exemple, un contact prématuré, anormal, entre deux dents antagonistes, cas relativement fréquent. Cela peut se produire par exemple sur une obturation ou une prothèse nouvelle, ou bien à la suite d'un déplacement progressif d'une ou plusieurs dents après des extractions non remplacées. La mandibule, ne pouvant rester suspendue, arrêtée, en cours de

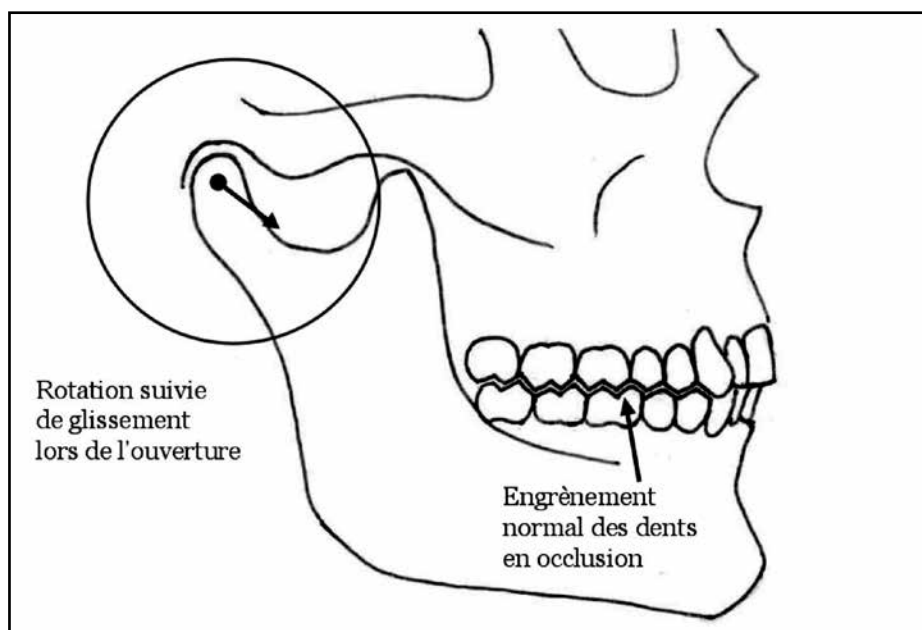


Schéma de l'articulation temporo-mandibulaire montrant l'inter-relation entre l'engrènement dentaire et la position du condyle.

fermeture, ce contact prématuré va être contourné par un glissement de la mandibule qui cherche une position moins traumatisante, moins déséquilibrée, une position qui comporterait un contact inter-arcades mieux réparti.

Mais cela conduira à une position finale anormale du condyle, et soumettra l'articulation temporo-mandibulaire et son environnement à des tensions anormales. On peut penser que cet engrènement serré étant passager, il n'aura aucune conséquence néfaste, compte tenu de la souplesse des ligaments articulaires, car on ne reste jamais bien longtemps les dents serrées.

Mais ce mouvement de fermeture se produit de façon répétitive chez les personnes sujettes au stress qui serrent les dents inutilement, ou bien encore de façon tout à fait normale lors de la déglutition. Et la déglutition de la salive et des aliments se produit plusieurs centaines de fois par vingt-quatre heures, jusqu'à plus de mille fois chez des sujets nerveux. Ce qui provoque autant de microtraumatismes dans la sphère articulaire.

Une gêne dans les mouvements de latéralité

Ces mouvements de latéralité ont lieu lorsqu'on déplace la mandibule à droite ou à gauche. Soit pendant la mastication, soit sans nécessité, comme dans le cas du bruxisme.

Ce mouvement, appelé aussi « disclusion latérale », est normalement guidé et limité par le cheminement de la pointe de la canine inférieure sur la face interne de la canine supérieure. Pour supporter cet effort, la canine supérieure comporte un renforcement osseux au niveau de sa racine, la bosse canine.

Mais ce n'est pas toujours le cas. Et si des surfaces dentaires autres que celles des canines entrent en contact au cours de cette disclusion, nous nous trouvons encore une fois devant une situation pathogène. Notons que dans tous les cas de disclusion latérale l'un des condyles se déplace vers l'avant, tandis que l'autre recule.

Une disclusion anormale répétée pourra déclencher ou entretenir le bruxisme chez des sujets soumis au stress, mais aussi provoquer de microtraumatismes aux dents qui se heurtent à la place des canines, car leur morphologie n'est pas prévue pour supporter des forces latérales. Ainsi, la répétition infinie et inutile de telles trajectoires deviendra vite agressive pour l'articulation temporo-mandibulaire. Nous reparlerons plus loin des problèmes spécifiques aux grandes reconstitutions prothétiques.

Autres symptômes régionaux

Ils s'expliquent par le voisinage de l'articulation temporo-mandibulaire avec des organes qui peuvent entrer en souffrance. L'organe de l'ouïe peut présenter des acouphènes en rapport avec l'oreille moyenne, ou des vertiges (oreille interne). Les éléments osseux, musculaires, ligamentaires, nerveux, circulatoires, situés dans l'entourage immédiat de l'articulation temporo-mandibulaire, peuvent être à l'origine de spasmes, de raideurs, de douleurs, d'impotence.

En ce qui concerne les muscles, il est connu aujourd'hui que la déglutition, ou la fermeture de la mandibule qui l'accompagne, sollicitent, non seulement les muscles de la mastication, mais aussi de nombreux muscles voisins : ceux du plancher de la bouche et de la langue, bien sûr, mais aussi les muscles posturaux du cou, de la nuque, de la colonne vertébrale. On a avancé le chiffre d'une cinquantaine de muscles concernés, en comptant les dix-sept muscles de la langue. La participation de ces muscles est mise en évidence par la difficulté, ou l'impossibilité de mastiquer, puis de déglutir, en maintenant l'occiput fermement appuyé à une paroi.

Ce rapide tour d'horizon nous permet de conclure, en résumant quelque peu, que le SADAM est le résultat d'une dysfonction occlusale.

Diagnostic

Trouver l'origine du trouble de l'articulation temporo-mandibulaire revient donc le plus souvent à mettre en lumière le défaut d'occlusion responsable. Après l'interrogatoire du patient, après un examen clinique et radiographique soigneux pour éliminer d'autres pathologies, on procédera à la recherche de la cause de la dysfonction occlusale. Il est intéressant de noter que l'importance volumétrique de la gêne occlusale recherchée est sans commune mesure avec le niveau des conséquences pathologiques : un défaut infime sur une dent sera aussi traumatogène pour l'articulation temporo-mandibulaire qu'une malposition dentaire importante ou qu'un gros décalage dans une prothèse totale, par exemple.

La mise en évidence de cette cause est souvent difficile, mais très importante pour parvenir à dépasser un simple traitement symptomatique qui consiste à prescrire des anti-inflammatoires, des antalgiques, des anxiolytiques ou des relaxants musculaires, parmi lesquels on peut classer la gouttière de relaxation articulaire.

Voyons les différents cas qui peuvent se rencontrer. Ils peuvent être d'origine naturelle, ou le résultat d'interventions.

S'agit-il d'une prématurité ?

Bien que cela semble curieux, un contact prématuré devient rapidement difficile à découvrir, car l'organisme du patient, fatigué de subir le choc de la prématurité, puis le glissement de la mandibule vers la position la moins mauvaise, décide bientôt de prendre un raccourci et de fermer directement dans cette position finale, en évitant le défaut. Le praticien sera trompé par cette modification acquise de la trajectoire.

Cas d'une disclusion anormale

C'est souvent le cas le plus facile à mettre en évidence.

Défauts dans le plan d'occlusion, la hauteur d'occlusion

Ils peuvent survenir dans les grandes reconstitutions prothétiques, concernant une moitié ou plus, d'une arcade, lorsque ce n'est pas une prothèse totale. Il peut

y avoir eu une erreur du praticien commise lors de l'enregistrement de l'occlusion, justement à cause de la laxité de l'articulation temporo-mandibulaire, et des adaptations successives de l'organisme à la disparition de dents, et/ou à leurs remplacements successifs. Dans les grandes prothèses, il arrive parfois que la hauteur d'occlusion n'ait pas été correctement évaluée. D'autres fois, le plan d'occlusion est incliné d'avant en arrière ou latéralement par rapport à la normale.

On imagine volontiers qu'ici encore, les petits papiers bleus ou rouges que l'on fait mordre au patient ne seront d'aucune utilité : si défaut il y a, la mandibule s'est reprogrammée pour le compenser au prix d'une adaptation de l'articulation temporo-mandibulaire, adaptation qui se fera payer. Le papier bleu en bouche, le patient ira mordre directement comme il en a l'habitude, laissant le praticien dans l'embarras, car la laxité de l'articulation a permis un ajustement de l'engrènement des dents. Des techniques sophistiquées, qui consistent à enregistrer les composantes morphologiques et dynamiques du patient afin de tenter de retrouver la « vraie » dynamique manducatrice, ne donnent pas toujours de bons résultats malgré la complexité de leur mise en œuvre.

Une nouvelle méthode diagnostique : la kinésiologie appliquée

La kinésiologie appliquée a été mise au point par un certain Dr Goodheart, en 1964. Dans le monde dentaire, elle a été remise au goût du jour grâce à des praticiens comme Meersman en Italie, suivi par Louis Nahmani en France. Il ne faut pas la confondre avec ses avatars sectaires qui font aujourd'hui la fortune des gourous et des charlatans de toutes sortes. C'est simplement un moyen de diagnostic qui utilise les répercussions des contractions musculaires sur la charpente osseuse, ou d'autres interrelations physiologiques. En art dentaire, elle est utilisée pour l'étude et le diagnostic du fonctionnement des muscles de la mandibule et de la langue, et les conséquences de ce fonctionnement sur le reste de l'organisme.

Le décodage des rapports entre les différents éléments fonctionnels en présence se fait par l'utilisation d'un « langage corporel » particulier. En ce qui concerne le diagnostic des troubles occlusaux, et le contrôle de leur correction, on se servira d'un test de résistance musculaire, effectué bouche ouverte, puis dents serrées, en appuyant sur le bras tendu du patient. En cas d'occlusion anormale, lors du test effectué dents serrées, la résistance du bras s'effondrera, alors qu'elle était presque impossible à vaincre lorsque le test avait lieu avec la bouche ouverte.

Cette méthode, bien appliquée, donne toute satisfaction, et permet non seulement de révéler un défaut de l'occlusion, mais aussi de le localiser et

d'évaluer l'épaisseur d'une gouttière provisoire de déprogrammation en glissant entre les arcades du patient des épaisseurs incrémentielles de languettes de bristol, à droite ou à gauche, selon les variations du test de résistance musculaire.

Elle permet aussi de suivre avec précision les résultats du traitement et de rectifier progressivement, les paramètres de l'occlusion. Une rectification d'abord provisoire, par meulage des éminences inopportunes ou par adjonction de résine sur les surfaces occlusales des dents sera suivie d'une réhabilitation définitive lorsque la normalité sera retrouvée. Dans les cas d'édentation relativement importante cette méthode permet le contrôle de l'enregistrement dimensionnel et dynamique. Exécutée *a priori*, elle aide à la création et l'installation de prothèses non traumatisantes et dénuées d'effets iatrogènes.

Deux cas cliniques

Dans le cadre de la pathologie de l'articulation temporo-mandibulaire, la posture de l'individu et les courbures de la colonne vertébrale sont parfois concernées. J'ai connu le cas d'une patiente atteinte d'une cyphose (déviation à convexité postérieure de la colonne vertébrale) importante qui s'accroissait avec les années. Après de longues séances de kinésithérapie exhaustive de type Mézières, qu'un médecin lui avait conseillées pour tenter d'endiguer cette aggravation, la cyphose avait quelque peu régressé. Par contre, la diminution de sa courbure dorsale s'était accompagnée d'une modification très importante de son occlusion dentaire. Lorsqu'elle voulait serrer les dents, seules les quatre molaires les plus postérieures se rencontraient ! La béance antérieure atteignait plus d'un demi-centimètre, et son faciès en était sérieusement modifié. Ne parlons pas des difficultés de mastication et de déglutition.

Une autre de mes patientes, souffrant de vertige paroxystique bénin, s'est retrouvée exactement dans la même situation après avoir subi une manœuvre de Hallpike un peu trop brutale, qui l'avait laissée impotente, avec le cou raide et douloureux, pendant de longues semaines.

Dans les deux cas les rapports occlusaux se sont rétablis après des mois. Dans le premier cas, le retour à la normale de l'occlusion s'est accompagné de la récurrence totale de la courbure vertébrale.

Conclusion

J'espère ne pas vous avoir lassés avec tous ces détails spécifiques à la fonction manducatrice. Mais je pense que les problèmes soulevés par les troubles de l'articulation temporo-mandibulaire, encore mal connus, et la plupart du temps mal soignés parce que mal diagnostiqués, méritaient bien ces quelques minutes d'attention.

LE VOL ANIMAL

Jean RENAUD

Nous consacrerons cet article essentiellement à l'examen des caractéristiques aérodynamiques des oiseaux qui possèdent les propriétés les plus générales, et qui ont servi d'exemple, et parfois, de modèle lors de la naissance de l'aviation. Les autres animaux volants, chauves-souris et surtout insectes, présentent des spécificités aérodynamiques plus particulières, d'une très grande complexité.

Au cours de l'évolution des vertébrés, la faculté de voler a nécessité des adaptations anatomiques, physiologiques et comportementales. Certaines espèces d'oiseaux n'ont pu voler que lorsque toutes les caractéristiques, dont les ailes sont l'aboutissement, ont été réunies. Mais la présence des ailes n'est pas suffisante pour donner à l'oiseau la faculté de voler.

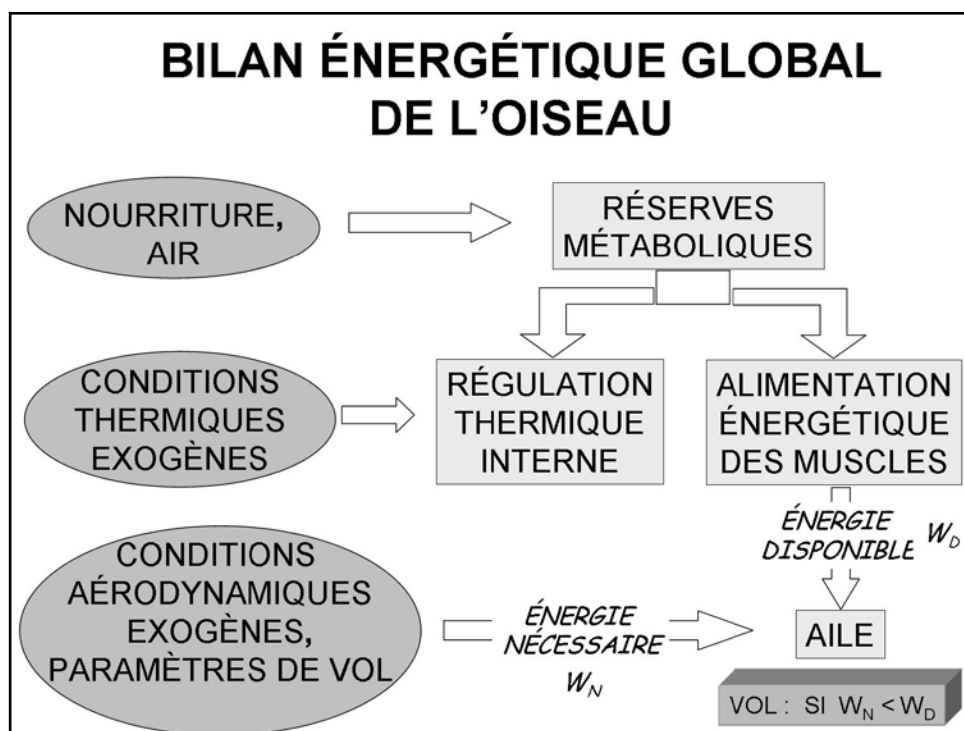
Quelles que soient les conditions de vol, les oiseaux doivent faire de très gros efforts au cours d'un vol battu (c'est-à-dire par aile battante). Il est donc approprié de représenter un oiseau en vol sous la forme d'un système thermodynamique soumis à des conditions exogènes déterminées.

L'oiseau pourra voler dans les meilleures conditions, en maximisant le niveau d'énergie disponible W_D . Quant à l'énergie W_N nécessaire pour accomplir un vol, elle dépend des éléments ambiants (altitude, pression, température) ainsi que des paramètres aéromécaniques

caractérisant ce vol (trajectoire, vitesse, accélération). Le vol est possible si à tout instant $W_N < W_D$.

Ces considérations énergétiques globales vont conduire à une première sélection liée à des effets de taille, en examinant l'évolution de W_D et de W_N en fonction de la masse de l'oiseau. Pour utiliser correctement l'énergie disponible, l'oiseau doit posséder des muscles alaires puissants. Or, si l'on considère les proportions d'un oiseau, la puissance musculaire est proportionnelle à la section droite des muscles alaires et varie donc comme le carré des dimensions, alors que la masse varie comme le cube des dimensions. L'examen global de l'énergie disponible et de son utilisation favorise donc les petites espèces d'oiseaux. D'autre part, l'énergie nécessaire au vol battu est très variable, car elle dépend des caractéristiques de l'aile et des conditions de vol. Mais en règle générale, elle croît avec la masse plus vite que l'énergie disponible. Ces deux paramètres d'énergie disponible et d'énergie nécessaire favorisent donc les petites espèces d'oiseaux. Un moineau s'envole avec beaucoup plus de facilité qu'un canard. La masse maximale possible se situe aux alentours de 15 kg (le cygne) à 20 kg (le condor des Andes). C'est sans doute pour cette raison que les très gros oiseaux (autruche, émeu, casoar) sont devenus incapables de voler.

L'aile de l'oiseau constitue un système d'une très grande complexité. Elle doit assurer, comme le rotor



de l'hélicoptère, à la fois les fonctions primaires de sustentation et de propulsion. La compréhension d'un mode de fonctionnement aussi sophistiqué présente donc de grandes difficultés. D'autre part, l'oiseau doit dépenser beaucoup d'énergie lors d'un vol battu. Il a en outre une perception très fine de l'aérodynamique ambiante. Il alternera donc des phases de vol battu et de vol plané pendant lesquelles il se reposera. Enfin, les spécificités aérodynamiques sont d'abord dues au fait que les caractéristiques fonctionnelles d'une aile dépendent de l'espèce. Un moineau ne vole pas comme un aigle. De plus, pour une espèce donnée, ces spécificités aérodynamiques dépendent de la phase de vol. L'aigle vole différemment lorsqu'il prend son envol, plane ou fonde sur une proie, car son aile s'adaptera à ces différentes situations.

L'architecture de l'aile est remarquablement bien adaptée à la diversité des situations aérodynamiques auxquelles elle est soumise. Les principaux os sont creux et remplis d'air alimenté par les poumons. Ils sont assemblés suivant une architecture semblable à celle d'un bras humain avec des articulations correspondant chez l'homme à l'épaule, au coude, au poignet et aux doigts. Les efforts importants nécessités par le vol battu sont encaissés par le bréchet dont la solidité favorise l'ancrage des muscles alaires sur cet os. En définitive, l'aile concilie légèreté et résistance aux efforts tout en assurant un grand nombre de degrés de liberté. Les plumes implantées sur toute l'envergure de l'aile permettront alors à l'oiseau d'ajuster la forme de l'aile pour assurer, à chaque instant, un optimum aérodynamique.

Pour le vol plané, cette optimisation aérodynamique sera obtenue par une adaptation continue de la géométrie globale et locale de l'aile. Pour le vol battu, il faudra rajouter les paramètres liés à la cinématique du battement, soit principalement amplitude et fréquence. On pourrait penser intuitivement que la fréquence du battement des ailes de tous les animaux volants dépend de leur taille. Une appréhension globale et très simplifiée de ce phénomène peut être donnée par le théorème des quantités de mouvement (seconde loi de Newton). D'après ce théorème, la création d'une force aérodynamique sur une aile est liée à la génération d'une quantité de mouvement entre l'écoulement amont et l'écoulement aval par rapport à l'aile. Il y a donc une accélération de l'écoulement au niveau de l'aile, obtenue par la création d'une vitesse additionnelle, appelée la vitesse induite.

Plus généralement, nous voyons que l'apparition d'une force aérodynamique sur une aile est liée à la création d'une vitesse induite au droit de cette aile. En réalité, cette vitesse induite n'est pas constante. Elle varie selon la position considérée dans l'écoulement et avec le temps. Il s'agit donc d'un champ vectoriel spatio-temporel très difficile à calculer ou à mesurer expérimentalement.

Lorsque l'écoulement amont (le vent) ainsi que la géométrie d'une aile et sa position par rapport à l'écoulement amont varient rapidement avec le temps, ces mouvements relatifs introduisent des modifications profondes dans les caractéristiques aérodynamiques de l'aile. On parle alors « d'aérodynamique instationnaire ». Le formalisme théorique et les résultats expérimentaux

diffèrent fondamentalement de ceux obtenus en aérodynamique dite « stationnaire » (cas d'une aile d'avion en mouvement uniforme dans une atmosphère calme par exemple).

L'architecture de l'aile permet à l'oiseau d'exécuter simultanément plusieurs mouvements élémentaires dont les effets aéromécaniques seront donc couplés. Dans un but de simplification, nous les décrirons un par un.

Le premier mouvement est le plus évident car il est le plus visible : c'est le battement vertical. L'anatomie de l'oiseau lui permet d'effectuer ce mouvement en faisant osciller son aile autour d'un axe virtuel de battement parallèle à son corps, éventuellement avec de grandes amplitudes. Le plan de battement est ainsi perpendiculaire au corps de l'oiseau. Mais l'oiseau a la possibilité de modifier la direction des axes virtuels de battement par rapport à son corps. Il en résultera une inclinaison du plan de battement vers la tête ou la queue de l'oiseau. De plus, l'oiseau peut découpler les mouvements et la mise en forme géométrique de l'aile gauche et de l'aile droite, ce qui est une situation très originale par rapport à l'avion. En effet, sur un avion, les processus entre l'aile gauche et l'aile droite possèdent un caractère de symétrie (descente des volets par exemple), ou d'antisymétrie (braquage des ailerons). Mais l'asymétrie ne correspond qu'à une situation dégradée (comme la perte d'une motorisation pour un multi-moteur). Cette faculté permet à l'oiseau d'avoir une très bonne manœuvrabilité transversale. Ainsi, pour effectuer un brusque virage à gauche, l'oiseau augmentera très rapidement l'incidence et donc la portance sur l'aile droite ce qui provoquera un rapide roulis à gauche. Cette aptitude a également une grande influence sur la stabilité en lacet. Pour éviter un éventuel dérapage, l'oiseau va développer une poussée différentielle sur les ailes. Contrairement à l'avion, l'oiseau n'a donc pas besoin d'un empennage vertical pour assurer cette fonction.

Ce mouvement de battement qui peut s'effectuer dans différents plans et indépendamment pour chaque aile n'est pas un battement rigide. La souplesse de la structure, les différents degrés de liberté existant entre ses divers éléments, les possibilités d'orientation des plumes concourent à la création d'un battement souple suivant l'envergure de l'aile. Pour un oiseau donné, la forme générale de l'aile suivant l'envergure sera différente au cours du cycle de battement. Forme et mouvement dépendent aussi de la phase de vol. L'aile sera ainsi assez plate lorsque l'oiseau diminue la traînée ou aura une forme très concave lors du développement d'une forte portance.

Si, schématiquement, le battement souple permet de définir la forme de l'aile le long de l'envergure au cours du mouvement, le vrillage caractérise la position de l'aile par rapport à l'écoulement amont, donc dans une direction approximativement normale à l'envergure. La loi de vrillage adoptée en suivant l'envergure permet donc, à un instant donné, d'augmenter ou de diminuer l'incidence et donc la portance locale.

Considérons maintenant le long de l'envergure des sections perpendiculaires à cette envergure (donc grosso-modo parallèles à la vitesse amont). L'oiseau

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

	PONCTUEL	LUTTE A / A	ATTAQUE A / S A / M	PROJECTION ECONOMIQUE
OISEAUX	COLIBRI ALOUETTE	HIRONDELLES MARTINETS	AIGLES FOUS	GRUES OIES
AERONEFS	HELICO	CHASSEUR	BOMBARDIER	PLANEUR
SPECIFS	STATIONNAIRE	MANIABILITÉ	PIQUÉ	RAYON D'ACTION

possède la faculté supplémentaire de modifier la forme de l'aile dans chaque section, et donc les caractéristiques aérodynamiques locales (portance et trainée). La position globale de l'aile et les déformations locales dans chaque section évoluent très rapidement dans le temps. On parle alors de vrillage dynamique, permettant une optimisation aérodynamique quasi-continue durant le vol plané ou battu.

Par ailleurs, l'oiseau peut déployer son aile de façon différente par rapport à son corps pour modifier la vitesse ou la stabilité le long de sa trajectoire. Lorsque l'aile est perpendiculaire au corps, l'angle de flèche ϕ est nul, l'envergure et donc la surface de l'aile sont maximales. La charge alaire (poids/surface de l'aile) est minimale. Une telle configuration d'aile assure une bonne stabilité en roulis à faible vitesse. Elle est associée à un déploiement des plumes caudales pour le contrôle en tangage. Un faucon adoptera une telle configuration arrivé à faible vitesse au sommet de sa course, pour assurer la bonne trajectoire de descente et plonger sur sa proie. Ensuite il repliera vers l'arrière ses ailes et ses plumes caudales pour atteindre une grande vitesse le long de la trajectoire choisie, tout en ayant une grande manœuvrabilité.

Si l'aile joue le rôle principal dans le vol de l'oiseau, on voit que son action sera coordonnée à celles des autres surfaces dites « aérodynamiques » car soumises aux forces aérodynamiques, comme la queue. L'oiseau améliorera ses performances, comme l'augmentation de la vitesse, ou la diminution de la consommation énergétique. Mais il lui faudra également optimiser ses qualités de vol en assurant un moyen terme entre stabilité et manœuvrabilité. En vol rapide l'aigle diminue sa trainée et replie ses plumes caudales en allongeant ses pattes contre son corps. Il rapproche les plumes d'extrémité des ailes (les rémiges primaires) qui jouent alors le même rôle que les « winglets », petites surfaces situées à l'extrémité de l'aile des gros porteurs Airbus et destinées à diminuer la trainée de l'aile.

Par contre, à faible vitesse, l'écartement des rémiges primaires améliore la manœuvrabilité et permet à l'aile de fonctionner à haute incidence, par exemple en fin d'atterrissage. Le déploiement des plumes caudales permet de contrôler le tangage ainsi que les effets du déplacement longitudinal du centre de gravité dû à la « sortie du train ».

En définitive, lors d'un vol battu réel, la conjugaison de ces différents mouvements élémentaires se traduit par un bilan d'une grande complexité. En règle générale l'oiseau dépense beaucoup d'énergie en abaissant puissamment son aile vers l'avant. L'ensemble de l'aile assure alors la portance pendant que le pivotement de l'extrémité de l'aile vers l'avant produit la propulsion. Lors de la remontée, l'oiseau diminue l'incidence et la surface de l'aile pour minimiser la trainée, fusse au prix d'une faible force aérodynamique de sustentation et de propulsion.

Cette mécanique complexe constitue le fondement aérodynamique du vol de tous les oiseaux. Elle sera déclinée suivant différentes missions-type dont on peut établir les spécifications techniques principales. On peut également instaurer un parallèle entre des oiseaux et des aéronefs accomplissant le même type de mission.

La mission « ponctuel » est principalement relative au vol stationnaire, c'est-à-dire sustentation sans vol d'avancement, vol qui peut être exécuté par l'hélicoptère ou le colibri.

La lutte air-air correspond aux chasseurs et à des oiseaux comme l'hirondelle et met en exergue la maniabilité. L'attaque air-sol ou air-mer se rapporte aux anciens bombardiers sans missiles et dépend des caractéristiques de piqué. Ce type de mission est exécuté par exemple par les aigles ou les fous de Bassan.

Enfin la projection économique s'applique au planeur et illustre sa capacité à allier grand rayon d'action et

très faible dépense énergétique. Elle est aussi le fait des oiseaux migrateurs comme les grues et les oies. Pour la mission « ponctuel » la première caractéristique technique est l'utilisation d'un dispositif unique pour assurer la double fonction de sustentation et de propulsion, les ailes pour l'oiseau et le rotor principal pour l'hélicoptère. La seconde est la faiblesse des masses. Nous avons vu que de façon générale les petits oiseaux étaient favorisés sous l'aspect énergétique. Mais ceci est encore plus vrai pour le vol stationnaire ou à faible vitesse d'avancement qui nécessite beaucoup d'énergie. Le colibri, qui se nourrit en butinant des fleurs sera obligatoirement un petit oiseau, la masse maximale admissible pour le vol stationnaire étant de l'ordre de 20g. De même il faut beaucoup plus d'énergie pour faire décoller verticalement un hélicoptère de 10t qu'un avion de 10t sur une piste. D'autre part, lors d'un cycle de battement, l'aile du colibri décrit un « huit » grâce à l'anatomie particulière de l'articulation de l'épaule. Il en va de même pour l'hélicoptère. En effet les pales sont attachées à une pièce centrale, le moyeu, qui procure trois degrés de liberté aux pales, dont une variation de l'angle d'incidence au cours d'un cycle dès que l'hélicoptère avance ou manœuvre. Ces variations rapides d'incidence sur l'aile du colibri ou la pale d'hélicoptère induisent des effets d'aérodynamique dite « instationnaire » sans lesquels le vol et les manœuvres à faible vitesse seraient plus difficiles. Enfin, il existe à l'aval de l'aile du colibri ou du rotor de l'hélicoptère une structure tourbillonnaire hélicoïdale caractéristique du vol avec des « voilures tournantes ».

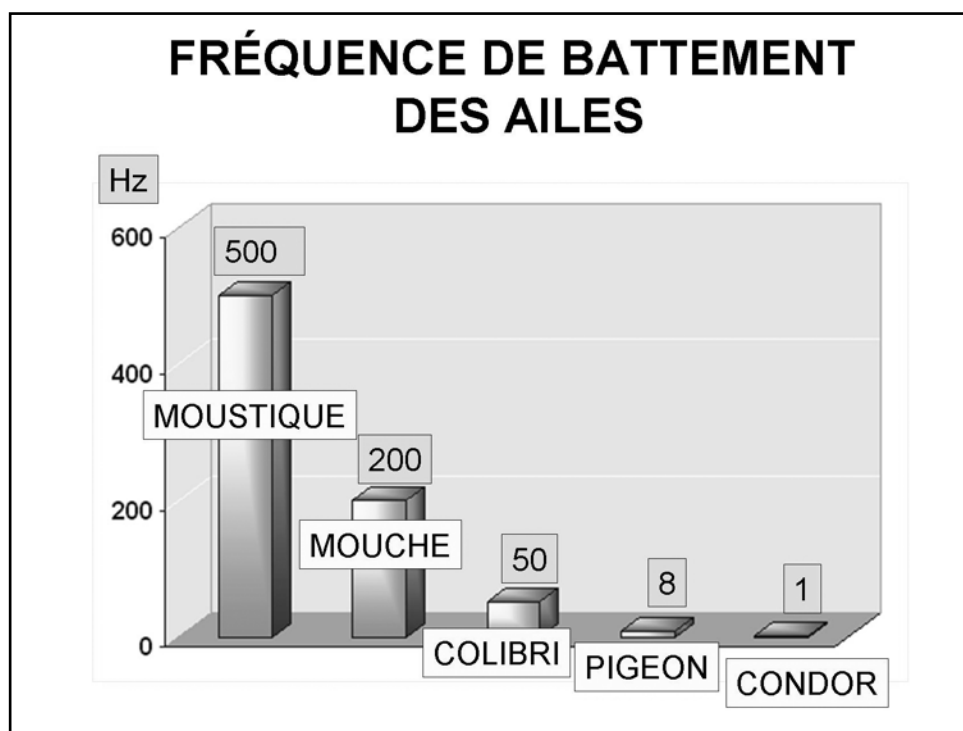
La lutte air-air met en exergue la maniabilité, c'est-à-dire la capacité de changer rapidement de direction. Elle concerne des oiseaux, comme l'hirondelle qui gobe des insectes en volant, ou les anciens chasseurs subsoniques qui n'étaient pas munis de missile. Oiseaux et chasseurs possèdent de bonnes réserves de puissance pour atteindre de grandes vitesses de façon transitoire. L'aile de l'hirondelle, avec une forme en plan elliptique

qui minimise la trainée, pourrait avoir servi de modèle à celle du chasseur Spitfire de la Bataille d'Angleterre.

Les oiseaux migrateurs et les planeurs partagent enfin une caractéristique opérationnelle déterminante : l'utilisation continue des ascendances et des différents courants atmosphériques. Ils pourront ainsi parcourir de grandes distances avec un très faible coût énergétique. Ces mouvements atmosphériques seront utilisés avec efficacité grâce à des spécificités techniques communes : faible trainée globale grâce à un bon profilage du corps de l'oiseau et du fuselage de l'avion, et à une aile assez fine de grande envergure. L'allongement de l'aile (rapport entre l'envergure et la corde) est important, ce qui diminue également la trainée de l'aile. Enfin la forme de cette aile permet à l'écoulement de rester laminaire sur une grande partie du trajet parcouru par l'air au contact de l'aile entre sa partie avant (le bord d'attaque) et sa partie arrière (le bord de fuite), ce qui réduit également la trainée de l'aile.

Examinons enfin différentes configurations aérodynamiques correspondant aux phases successives de vol des oiseaux. Lors du décollage, les plumes situées au bord d'attaque de l'aile (c'est à dire à l'avant) jouent le même rôle qu'un bec à fente au bord d'attaque de l'aile d'un avion. C'est en particulier le cas de l'alula, constituée de quelques plumes asymétriques susceptibles de s'élever légèrement au-dessus du bord d'attaque de l'aile. Ces plumes constituent un dispositif hypersustentateur qui permet à l'aile de fonctionner à haute incidence sans décrocher. Elles agissent en faisant passer de l'air de la partie inférieure (l'intrados) sur la partie supérieure (l'extrados) ce qui empêche le décollement de la couche limite extrados, c'est-à-dire une séparation de l'écoulement depuis la paroi.

Pour un vol de croisière, l'oiseau associera la constitution, avant le départ, de réserves énergétiques importantes, avec l'utilisation intensive des courants



atmosphériques, et la réduction de la trainée globale. Il pourra alors accomplir des vols sur des distances incroyables. La barge rousse peut ainsi traverser le Pacifique sans escale !

Les procédures d'atterrissage d'un Airbus sont assez semblables à celles adoptées par les grands oiseaux ! L'approche doit s'effectuer avec une diminution de la vitesse. Pour l'oiseau, la réduction de la « motorisation » est obtenue par un vol plané ou des battements d'aile très lents. Le contrôle en roulis permet d'assurer l'alignement sur l'axe de la piste. Il est assuré par l'oiseau par plusieurs moyens dont l'écartement des rémiges primaires qui procure également une petite hypersustentation compensant la décroissance de la vitesse. Sur un avion, le contrôle en tangage par l'empennage horizontal permet de maintenir l'assiette, c'est-à-dire le fait que l'avion pique plus ou moins du nez. Ce contrôle est assuré par l'oiseau grâce à l'écartement des plumes caudales. On sera ainsi assuré d'un touché au bon endroit sur l'axe de la piste. Lorsque la vitesse a assez diminué, on peut sortir le train. L'oiseau abaisse ses pattes. Il en résulte une forte augmentation de la trainée et donc une chute de la vitesse. Pour éviter une perte brutale de portance (le décrochage de l'aile) il faut sortir complètement les volets de bord de fuite sur l'aile de l'avion. L'oiseau assure cette fonction en abaissant fortement l'arrière de son aile ce qui procure une importante cambrure générale de l'aile, génératrice de grande portance à faible vitesse. Enfin, sur l'avion, l'ouverture des bords de bord d'attaque permet à l'aile de fonctionner à grande incidence avant le toucher. Cette fonction est assurée par l'oiseau grâce à l'alula de l'aile.

Enfin, les oiseaux migrateurs accomplissent une grande partie de leur long et périlleux voyage en volant en formation. Cette procédure opérationnelle est génératrice d'économie d'énergie. Il existe en effet à l'extrémité de l'aile d'un avion ou d'un oiseau un tourbillon dit marginal. Celui-ci est généré par un contournement de l'air à l'extrémité de l'aile depuis la partie inférieure (l'intrados) où il existe une surpression, vers la partie supérieure (l'extrados), où il existe une dépression. Un oiseau, s'il se place judicieusement, peut donc bénéficier

de la partie ascendante du tourbillon émis par l'oiseau qui le précède, ce qui va lui procurer gratuitement une portance additionnelle. Le gain énergétique global peut atteindre 30 %. Naturellement cette procédure de groupe nécessite de changer régulièrement l'oiseau de tête.

Les oiseaux nous ont intrigués et souvent émerveillés depuis l'aube des temps. Aujourd'hui, l'aéronautique est un des domaines qui dispose des technologies les plus avancées. Nous pouvons donc nous poser légitimement une question fondamentale : avons-nous encore un enseignement à tirer du vol des oiseaux et plus généralement du vol animal ?

Depuis une vingtaine d'années, l'étude théorique des écoulements aérodynamiques est une tendance lourde de la recherche fondamentale dans ce domaine. Le vol des oiseaux nous suggère que cette voie de recherche est bonne, mais qu'elle doit se concentrer sur l'aérodynamique instationnaire et sur son couplage avec les structures souples. D'autre part, les avions et les hélicoptères modernes sont dotés de systèmes sophistiqués, et d'unités informatiques puissantes. Dans le même temps, l'automatique et la robotique ont fait de très gros progrès. L'ensemble constitue la base du CAG, le Contrôle Automatique Généralisé. On peut donc penser que l'on installera à court/moyen terme sur les ailes des avions et les pales des hélicoptères des dispositifs automatiques nouveaux destinés à augmenter les performances, réduire la consommation énergétique, amoindrir les vibrations, enfin amenuiser le niveau acoustique à la source. À long terme, et même à très long terme, on peut penser à l'installation, sur les fuselages les ailes et les pales, de matériaux souples à mémoire de forme, ou de revêtements, permettant, par leurs déformations contrôlées automatiquement, d'améliorer les performances générales des aéronefs.

Mais la véritable innovation se produira probablement dans la décennie qui vient dans le domaine des drones, avec l'apparition de micro-drones ayant la taille et le mode de vol d'un gros insecte. Les applications, surtout dans le domaine militaire, constitueront une révolution technique et opérationnelle de première importance.



Héron blanc et corbeau en vol. Shibata Zeshin (1807-1891)

LA LONGITUDE COMMENT SAVOIR TOURNER EN ROND

Philippe DEVERRE

La terre est ronde ! Cela nous semble évident et pourtant pendant longtemps l'Homme a considéré cela comme une absurdité. Comment les habitants des antipodes auraient-ils pu marcher la tête en bas ?

Donc la terre est ronde... en simplifiant. Souvenons-nous du discours de réception de notre collègue François Goudard : *La Terre citron ou orange ?*. Notre terre est enflée à l'équateur et aplatie aux pôles. Pour mes propos d'aujourd'hui nous allons simplifier et la considérer comme une sphère parfaite.

Comment se déplacer sur cette boule et savoir où l'on est ? L'homme a toujours eu envie de bouger, d'aller à la découverte... mais il voulait pouvoir retourner chez lui, raconter ce qu'il avait vu et permettre à d'autres de retrouver ses découvertes.

Sur terre ou en restant en vue de la terre peu de problème. Il existe presque partout des points de repère, des sommets visibles de loin. On peut réaliser des plans par triangulation. Depuis la plus haute antiquité existent des représentations de la surface de la Terre. Les Égyptiens avaient des géomètres excellents capables de repiquer les terrains après les crues du Nil.

Dès le II^e siècle après Jésus-Christ, Ptolémée fit une synthèse de toutes les terres connues, essentiellement celles du bassin méditerranéen, et obtint une carte qui fut reconstituée au XV^e siècle. Elle est très étirée en horizontal. Déjà l'imprécision en longitude est flagrante. Au milieu du XVIII^e siècle, grâce à César François Cassini, la carte de France était remarquable. Par contre la carte du monde était pleine de trous, de *terrae incognitae* et d'énormes erreurs de position.

Alors ? Comment savoir où l'on est sur cette surface sphérique sans repère qu'est la haute mer ?

Une surface se définit par deux dimensions. La terre offre une référence utilisée depuis la nuit des temps : son axe de rotation... qui, à échelle humaine... est stable.

Cet axe permet de définir les pôles et aussi, à mi-distance des pôles, l'équateur par rapport auquel on définit une première dimension : la latitude. Depuis des millénaires les hommes ont constaté que l'étoile polaire en un lieu donné était toujours à la même hauteur (à un degré près) et que cette hauteur croissait ou décroissait quand on allait vers le nord ou vers le sud. De là à mesurer cette hauteur il n'y avait qu'un pas qui fut vite franchi.

Un peu plus élaborée, l'utilisation de la hauteur du soleil quand il passe au méridien. Il faut des tables donnant, jour par jour, sa hauteur par rapport à l'équateur. On

peut alors déduire de la mesure, la latitude du lieu. Les déplacements à latitude constante furent pendant très longtemps utilisés par les navigateurs, en particulier dans les passages délicats où étaient définis des chenaux sans danger à latitude donnée. On peut même déduire de la mesure de la latitude la circonférence terrestre. C'est ce que fit Ératosthène deux siècles avant Jésus-Christ. Constatant que lors du solstice d'été le soleil était

à la verticale à Assouan, il mesura au même moment la hauteur de l'astre à Alexandrie. Connaissant la distance entre ces deux villes et la différence de latitude correspondant à la différence des hauteurs il en déduisit la circonférence terrestre.

N'en disons pas plus sur la latitude qui indique la position nord-sud, et venons-en à la position est-ouest. Et là point de repère, si ce n'est le soleil qui comme une horloge tourne en rond au dessus des têtes en scandant l'écoulement du temps. On peut définir et mesurer l'heure au moyen d'un cadran solaire. Les Grecs dès le IV^e siècle avant notre ère dominaient parfaitement la technique du cadran solaire. Mais l'heure qu'il indique est strictement locale. L'observation du seul soleil ne permet pas de connaître la position en est-ouest, c'est-à-dire de connaître sa longitude. La différence de longitude entre deux points de même latitude exprime le décalage horaire de passage du soleil au méridien. La longitude est un problème de temps. Si l'on connaît



l'heure de référence, c'est-à-dire l'heure solaire d'un point déterminé, par exemple l'observatoire de Paris... ou celui de Greenwich ! ... Par différence entre l'heure locale et l'heure de référence on connaît la longitude du lieu exprimée en heure et sachant que le tour de terre, 360°, correspond à 24 heures on peut exprimer sa longitude en degré sachant que le soleil se déplace ainsi de 15° en une heure.

On connaît sans difficulté l'heure locale, ne serait-ce que par le passage du soleil au méridien. En beaucoup d'endroits on informait l'environnement qu'il était midi en tirant un coup de canon, déclenché le plus souvent par une lentille optique bien calée sur l'axe du méridien qui focalisait les rayons solaires et mettait le feu à la poudre. La conservation du temps pendant vingt-quatre heures était confiée à divers instruments : cadrans solaires pendant le jour, sablier, clepsydes. Pas trop de problème d'imprécision puisque tous les jours on recalait le temps à midi.

Pour connaître la longitude il ne reste plus alors qu'à connaître localement l'heure de référence et c'est ce dont nous allons parler maintenant.

Comment connaître le temps de référence ? On se cale au départ et on essaye ensuite d'en entretenir la mémoire au moyen, par exemple, d'un sablier bien étalonné. Malheureusement l'accumulation des imprécisions, en particulier au moment du retournement du sablier entraîne une connaissance du temps de référence très aléatoire. Pendant longtemps cette mise en mémoire du temps de référence fut confiée à l'estime. On calculait le chemin parcouru en fonction du cap et de la vitesse mesurée avec un loch et un sablier. Un sablier plus gros scindait la journée en étant retourné toutes les demi-heures ou toutes les heures. Le trajet est-ouest ainsi obtenu était transformé en décalage horaire avec l'heure de référence. Les erreurs étaient énormes. Rappelons que Christophe Colomb a trouvé ce qu'il croyait être le Japon à environ le quart de la distance réelle.

Pour minimiser autant que faire se peut les erreurs mais aussi simplifier les calculs, le premier méridien de référence a été fixé à l'île de Fer, point le plus à l'ouest des îles Canaries à partir duquel on entrait dans l'inconnu. Le « méridien de l'île de Fer » sera officiellement abandonné en 1792 au profit du méridien de Paris, puis de celui de Greenwich en 1884.

En matière de méridien de référence, permettez-moi d'évoquer les facéties du méridien 180° opposé au méridien de Greenwich, dit l'antiméridien, celui où l'on ne sait plus très bien quel jour l'on est : le lendemain ou la veille. Pour ne pas avoir pris en compte ce méridien particulier Philéas Fogg croyait avoir perdu son pari de tour du monde en 80 jours alors qu'il l'avait gagné. Dernièrement, il y a quelques mois, les îles Tonga ont décidé de déplacer légèrement l'antiméridien, gagnant ainsi 24 heures sur le cours du temps ce qui leur permet maintenant d'ouvrir leur Bourse et leurs maisons de commerce deux heures avant l'Australie alors que jusque-là elles avaient 22 heures de retard.

Mais revenons au méridien origine et essayons de nous placer par rapport à lui. Pour éviter de tourner en rond sans savoir où l'on est, deux solutions existent :

- Emporter avec soi un garde-temps conservant le temps de référence, l'heure du méridien origine.
- Déterminer l'heure de référence par son décalage avec l'heure locale au moyen d'observations astronomiques ou autres.

Conservé la mémoire de l'heure de référence pendant les voyages, les navigateurs en ont rêvé longtemps. Gemma le Frison écrit vers 1540 « on commence à utiliser de petites horloges qu'on appelle montres... » mais leur mécanique ne supporte pas les mouvements de plateforme et leur variation les rendent totalement inutilisables à bord des navires ». Ce n'est que dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle que furent construites les premières montres marines suffisamment précises pour donner des résultats meilleurs que les cent autres méthodes.

Dès le XVI^e siècle on crut pouvoir affirmer une relation entre la position géographique et l'orientation tant horizontale que verticale de l'aiguille aimantée. On peut citer en 1603 le mémoire du sieur Guillaume le Nautonnier, au nom prédestiné, *Mécométrie de l'aimant ou comment mesurer les longitudes au moyen de l'aimant*. En réalité c'était un recueil de déclinaison magnétique en fonction des lieux déjà positionnés, permettant de confirmer la position de lieux déjà connus et non pas de déterminer celle de nouveaux lieux.

Pour obtenir une horloge de référence on pensa à regarder dans le ciel en y cherchant des coïncidences d'astres dont la position est calculable à l'avance :

- L'observation des éclipses de lune et de soleil indiquées dans les recueils astronomiques. Mais ce phénomène trop peu fréquent n'était utilisable qu'à terre pour préciser la longitude du lieu. Peiresc en 1635 coordonne l'observation d'une éclipse de lune par des observateurs répartis tout le long de la Méditerranée. Ce fut la première mesure précise de l'étendue en longitude de cette mer qui s'avéra être plus courte de près de mille kilomètres que ce que l'on croyait jusque-là.
- L'observation des occultations d'étoile par la lune. Mais la lune est « lunatique » et de plus l'observation de ces phénomènes n'était guère facile avec les lunettes de l'époque et les mouvements du navire.
- L'utilisation de l'éclairement et de l'obscurcissement des taches de la lune durant les progrès de la lunaison.
- L'observation des éclipses des quatre satellites de Jupiter, que Galilée avait découverts, en 1610. Ces éclipses se produisent plusieurs fois par jour. L'observation du mouvement d'une tache de Jupiter dont on avait reconnu qu'elle achevait son tour en neuf heures peut aussi être utilisée. Là aussi les lunettes utilisables à bord des navires ne permettaient pas d'observer les satellites même par un observateur installé dans une « chaise marine ».

Un phénomène céleste a été utilisé dès que les appareils de mesure et les éphémérides l'ont permis. Il s'agit de ce que l'on appelle la mesure des distances lunaires. La lune se déplace relativement vite dans le champ des étoiles. Elle en fait le tour en moyenne en 27 jours 1/3. Dès le XV^e siècle on a commencé à envisager d'utiliser la position

de la lune dans le ciel comme une horloge, la lune étant la petite aiguille et le fond du ciel le cadran.

En ne s'intéressant qu'aux astres proches du plan de l'écliptique et en mesurant l'écart angulaire entre un astre et la lune on peut en déduire « l'heure de référence » à condition de posséder des tables de la lune.

Cette méthode séduisante se heurte à quatre difficultés : la précision de l'instrument de mesure, la lenteur de déplacement de la lune par rapport aux autres astres, la difficulté de prévoir la position d'un astre par trop lunatique et enfin la mauvaise connaissance des données de parallaxe et de réfraction.

- Les instruments d'observation utilisables en mer comme l'astrolabe puis l'octant donnaient des résultats trop imprécis. Il fallut attendre le sextant (1720) et le cercle de réflexion (1772) pour atteindre la précision de la minute d'angle.
- L'imprécision de la mesure est multipliée par 27 par le rapport entre le « jour lunaire », c'est-à-dire le temps que la lune met à retrouver la même place par rapport aux étoiles, un peu plus de 27 jours, et le « jour terrestre » de 24 h.
- Lunatique, ce n'est pas pour rien que l'on utilise ce mot pour parler de quelque chose de difficilement prévisible. Il a fallu attendre Newton en 1687 pour avoir les premières tables lunaires utilisables permettant de réduire l'erreur sur la longitude de 6° à 2° (222 km). C'était encore excessif. Vint alors Halley, l'inventeur de la comète qui porte son nom, dont les travaux permirent d'obtenir vers 1750 des tables avec une erreur finale d'une minute et demie de longitude (environ 2 500 m à l'équateur) en postulant que le cycle de 18 ans et 10 jours des éclipses était valable pour les variations lunatiques.
- Enfin les calculs de parallaxe nécessitent de bien connaître les dimensions de la Terre. Quant à la réfraction il y avait encore beaucoup de progrès à faire pour la connaître à mieux qu'une minute d'angle.

À force d'amélioration des instruments, de précision dans les éphémérides de la lune et de mise à la disposition des marins d'outils commodes de calculs les résultats obtenus avec la méthode des distances lunaires étaient en 1760 presque satisfaisants. En ce qui concerne les calculs il faut bien voir que les sinus, cosinus et autres tangentes... apparaissent pour la première fois dans un texte sanscrit du VII^e siècle avant Jésus-Christ, mais ne furent utilisés en occident qu'à partir du XV^e siècle. Quant aux logarithmes qui mirent les calculs à la portée de tous... ou presque... il fallut attendre Neper qui publia la première table en 1624.

La campagne de la *Flore*, dont le commandant en second Jean-Charles de Borda assure le suivi scientifique, démontre en 1771 la validité de la mesure des longitudes par les distances lunaires. Mais cette campagne confirma surtout l'avènement des chronomètres de marine dont les premiers exemplaires français avaient été embarqués. Ce fut à la fois l'apogée des distances lunaires mais en même temps leur chant du cygne. Les navires de commerce continuèrent à naviguer avec cette méthode jusqu'à la fin du XIX^e siècle car les chronomètres marine coûtaient très

cher et les marins se contentaient de la précision lunaire qui rendait simplement les atterrissages plus délicats. Mais venons-en à l'avènement des chronomètres de marine.

Le XIII^e siècle voit apparaître les premières horloges à poids sur les clochers et les façades des maisons. En 1326 Richard Walingfort crée la première horloge à rouage. Mais pendant encore quatre siècles ces horloges, le plus souvent à balancier, sont strictement inutilisables à bord des navires. Au milieu du XVII^e siècle Huygens met au point l'échappement actif qui donne une petite impulsion à chaque battement permettant d'entretenir d'une manière régulière le mouvement. Le même Huygens mit au point un régulateur spiral très peu sensible aux mouvements de plateforme.

La création en 1675 de l'observatoire de Greenwich fut une étape importante pour la recherche d'une solution à ce difficile problème de la mesure de la longitude. Un prix fut institué par le Parlement britannique en 1715 offrant une récompense de 20 000 livres à qui trouverait le moyen de calculer les longitudes à mieux d'un demi-degré en quarante-deux jours de mer avec la traversée de l'Atlantique... ce qui fait tout de même une imprécision de quelques 50 km ! La guerre fait rage entre les astronomes, qui espèrent toujours en les distances lunaires, et les horlogers. L'un de ces derniers, John Harrison fabrique le premier chronomètre marin de précision.

En 1759 ce nouveau chronomètre appelé *sea-watch* se décale seulement de 39 secondes, soit une quinzaine de kilomètres, sur le trajet aller et retour de la Barbade. Simultanément deux français Pierre Le Roy et Ferdinand Berthoud fabriquent, sans se concerter, en 1763 et 1764 deux « montres à longitude » de précision égale à celle de Harrison. Deux campagnes d'évaluation en 1771-1772 par la *Flore* chez les Français et le *Résolution* chez les Anglais prouvent que le problème de la Longitude est définitivement résolu.

L'utilisation des montres de marine à bord des voyages d'exploration maritime devient alors systématique. Cette navigation « à la montre » permet de clarifier la position de nombreuses îles reportées par les navigateurs précédents à des positions plus qu'approximatives en longitude avec de nombreux doublons.

La généralisation des montres marine change complètement les méthodes de détermination de la position. À midi on continue à « faire la méridienne » permettant d'obtenir facilement la latitude. Par contre au crépuscule et à l'aube avec les étoiles, à tout moment de la journée avec le soleil on trace des droites de hauteur dont les intersections forment un polygone que l'on souhaite petit et dont le centre est adopté comme position.

Tout est en place pour que le globe terrestre soit enfin paré des terres émergentes correctement placées en longitudes. C'est le fait des grands navigateurs de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, Cook, Bougainville et La Pérouse, pour ne citer que ces trois là, les plus célèbres.

Très en retard sur les Anglais, le Bureau des longitudes français n'est créé que le 7 messidor an III (25 juin 1795). L'objectif est de reprendre « la maîtrise des mers aux Anglais » grâce à l'amélioration de la détermination des longitudes en mer. La mission fixée à cet organisme est de résoudre les problèmes astronomiques que pose la détermination de la longitude. Il est en outre chargé de la rédaction de *Connaissance des Temps*, publication annuelle contenant des tables astronomiques. Il a sous sa responsabilité l'Observatoire de Paris, celui de l'École Militaire et tous les instruments d'astronomie qui appartiennent à la Nation. Les premiers membres, au nombre de dix, sont les géomètres Lagrange et Laplace, les astronomes Lalande, Delambre, Méchain et Cassini, les navigateurs Bougainville et Borda, le géographe Buache et l'artiste Caroché fabricant d'instruments scientifiques.

Pendant un siècle et demi la navigation à voile puis pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle la navigation à vapeur, se firent au sextant et au chronomètre pour les plus riches mais encore avec les distances lunaires pour les pauvres.

La nouvelle révolution fut l'avènement au début du XX^e siècle de la radiotélégraphie. L'heure de référence, celle de Greenwich fut diffusée par radio avec des « tops horaires ». Nous sommes plusieurs en ce lieu à avoir écouté dans un bruit de fond crachotant ces « tops » qui permettaient, non pas de recalcr les montres, mais d'en mesurer le décalage et la variation depuis le dernier « top », ce qui permettait d'avoir l'heure à mieux que la seconde près, et donc de déterminer la longitude à un quart de minute d'angle, soit 460 mètres ! Cela fonctionna jusqu'à ce que, dans les années 1970, commencent à

tourner en rond au dessus de nos têtes les satellites de navigation dont l'achèvement actuel est le système GPS, et bientôt Galileo, qui donne aux différents mobiles leur position à mieux que 10 mètres près.

Avec les satellites de positionnement se termine la course en rond autour de la Terre à la recherche de la longitude. Latitude et longitude ne sont plus des coordonnées de nature différente, l'une se rapportant à l'axe de rotation de la Terre, l'autre flottante dont chacun pouvait s'approprier la référence et dont l'expression était toute relative. Cette révolution tombe bien car près des pôles, où naviguent de nombreux aviateurs et quelques marins, la notion de longitude ne veut plus dire grand-chose et il convient de se placer sur un plan tangent à la Terre.

Nous sommes passés de la trigonométrie stellaire à l'algèbre du plan. On se positionne dorénavant en « x, y », le x et le y étant strictement de même nature. Bien sûr on peut continuer à appeler le y longitude mais qui s'intéresse encore à savoir que nous sommes en ce lieu en 05°53 de longitude est par rapport à Greenwich ou, restons français, en 03°33 de longitude est par rapport au méridien de Paris ?

Le problème est devenu strictement celui du temps. Comment concilier le temps astronomique dit TU, Temps Universel, ex GMT, basé sur le déplacement des astres en particulier du soleil et le temps atomique basé sur les horloges au césium ? On a beau avoir inventé le TUC... Temps Universel Compensé... dont il faut régulièrement ramener l'aiguille sur la seconde exacte... Tout ceci joue sur les positions d'une manière quasiment nanoscopique et n'a plus rien à voir avec notre bonne sphère céleste.



Le chronomètre marin de John Harrison.

LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ, OUTIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PAR L'INNOVATION - EXEMPLE DU PÔLE MER PACA

Guy HERROUIN

Introduction

L'actualité politique et économique a mis, ces derniers mois, le projecteur sur l'enjeu de la compétitivité de la France. Celle-ci est évidemment primordiale et revêt de nombreux aspects. On se limitera aux pôles de compétitivité, qui comme on le verra, ont été décidés et mis en œuvre dans l'objectif de concourir à l'amélioration de la compétitivité industrielle française. Je m'appuierai souvent sur les exemples des 9 pôles de compétitivité de la région Provence Alpes Côte d'Azur, créés en juin 2005, en particulier sur le Pôle Mer de cette région, dont j'ai été membre fondateur en 2005 en tant que directeur de l'Ifremer et représentant de la recherche marine et que je continue, 7 ans après, à accompagner.

Les pôles de compétitivité ont un double objectif :

- le développement économique par l'innovation
- l'aménagement territorial.

Diagnostic ayant présidé à la naissance des pôles de compétitivité

Il est clair que le diagnostic, maintenant largement partagé, du manque de compétitivité industrielle de la France, n'est pas nouveau. De nombreuses études ont été menées et des actions ont été entreprises progressivement par l'État dans l'objectif de remédier à cette lacune importante. La France a montré dans le passé une réelle capacité de prendre une place de leader international sur des filières que chacun connaît : l'aéronautique, le spatial, le nucléaire, l'ingénierie pétrolière et gazière, l'agro-alimentaire, le traitement de l'eau, les télécommunications, l'armement, le ferroviaire rapide, etc. Ces filières ont souvent été construites dans les années 60, sous la présidence du Général de Gaulle. Sous l'impulsion de l'État, des investissements très lourds ont été consacrés à ces filières et des organismes de recherche ont été créés tels que le CEA, l'INRA, l'IFP, l'ONERA, le CNES, le CNET, l'INRIA, le BRGM, l'IFREMER, etc. Des sociétés étatiques ont été créées, et ont évolué en grands groupes internationaux.

Il y eut quelques échecs dont le plus important est sans doute le Plan Calcul de triste mémoire. Il est maintenant évident avec du recul que la France n'a pas mesuré les changements internationaux intervenus dans les années 80 puis 90 et a oscillé au gré des sensibilités politiques entre le dirigisme de l'État et le libéralisme. Le premier l'a d'ailleurs largement emporté. Malheureusement dans le même temps les moyens que l'État consacrait aux filières industrielles diminuaient considérablement. On a coutume de dire depuis des années que l'État est pauvre en réalité les budgets ont été mis sur d'autres

priorités. De plus le tissu de PME ne s'est pas assez renforcé. Surtout il n'y a pas suffisamment de « grandes PME », les ETI (Etablissement de Taille Intermédiaire), à la différence notable de l'Allemagne. Or on sait que le dynamisme économique c'est-à-dire la croissance et l'emploi sont très liés à l'exportation de ces ETI plutôt qu'aux grands groupes.

De nombreux rapports d'experts et de parlementaires ont traité de cette situation et proposé des solutions.

Le rapport de Christian Blanc en 2004

Dans le contexte de cette communication il faut bien sûr citer le rapport *Pour un écosystème de la croissance*, remis au Premier ministre par Christian Blanc en mai 2004. Ce rapport a entraîné la décision de créer les pôles de compétitivité. Rappelons, à ce propos, que Christian Blanc, a eu une carrière riche : haut fonctionnaire, chef d'entreprise et homme politique, ainsi en 1988, il négocie les accords de Matignon en Nouvelle-Calédonie en tant que chef de la « Mission du dialogue » au moment des événements d'Ouvéa, il a été président de la RATP et d'Air France, et enfin secrétaire d'État chargé du Développement du Grand Paris.

Revenons au rapport dont on ne reprendra que les éléments qui concernent les pôles de compétitivité. Constatant que la France souffre de handicaps économiques et sociaux qui ne lui permettent pas d'avoir un niveau de croissance économique suffisant, ce rapport donne la priorité à la compétitivité des territoires. Il suggère à cet effet de redonner une dynamique à la croissance autour des trois acteurs que sont l'universitaire, l'entrepreneur et le chercheur et émet des propositions telles que la dévolution aux conseils régionaux d'un certain nombre de compétences (gestion de la totalité des aides aux PME, soutien à l'innovation et à la recherche...), la refondation des universités ou encore le financement accru du système de recherche.

Une idée centrale, en s'appuyant sur des exemples étrangers des *clusters*, notion sur laquelle nous allons revenir, est exprimée ainsi dans ce rapport :

« Entre recherche publique et entreprises, la créativité vient de la circulation fréquente et répétée des hommes qui diffuse les savoirs tacites : le produit nouveau viendra de la rencontre entre un thésard et un processus industriel, entre un capital-risqueur et un chercheur, entre un laboratoire et un marché »

« Dans la proximité, la relation précède l'idée. C'est la relation informelle qui suscite la créativité par des échanges entre les domaines scientifiques et économiques, le concret et l'abstrait, d'où l'importance

des réseaux du territoire et de son organisation pour l'économie de la connaissance »

L'exemple des clusters étrangers

Il paraît essentiel à ce stade de décrire le phénomène de développement des *clusters* tels qu'il s'est produit dans le monde et notamment aux États-Unis après la guerre. Michael Porter, professeur de l'université de Harvard mondialement connu, notamment pour ses travaux sur la stratégie d'entreprise, a mené des recherches intensives sur le sujet. De nombreux pays ont mis en place des programmes de développement des *clusters*, avec des résultats souvent spectaculaires.

On aurait pu penser que le formidable développement des moyens de communication depuis plus d'un siècle, en abolissant les distances, sonnerait le glas de tels modes d'organisation. Les entreprises, capables de travailler en temps réel avec leurs équipes basées à Sydney, Tokyo, Londres ou Buenos Aires, auraient été capables de s'affranchir des liens de proximité existant dans ces agglomérations industrielles. Mais la réalité du développement économique aujourd'hui contredit radicalement cette idée. Le modèle des *clusters*, que Michael Porter définit comme « un groupe d'entreprises et d'institutions partageant un même domaine de compétences, proches géographiquement, reliées entre elles et complémentaires », se trouve en fait au cœur du développement économique.

La croissance des États-Unis, dans la seconde moitié du XX^e siècle, ne peut s'expliquer qu'en prenant en compte les liens de proximité entre personnes, entreprises, universités et centres de recherche. Cette proximité est non seulement géographique, mais aussi culturelle. Les personnes qui travaillent dans ces institutions se retrouvent, discutent, se comprennent et sont capables d'entreprendre ensemble, permettant ainsi le développement des pôles. L'exemple de la Silicon Valley est une excellente illustration des dynamiques à l'œuvre dans le développement des clusters.

La technopole est devenue le principal support de la politique de développement d'un territoire à partir de l'innovation. La technopole a pour objet de faciliter la fertilisation croisée entre les acteurs : création d'activités innovantes, animation et mise en réseau des compétences, promotion du territoire. Un excellent exemple proche de chez nous est la grande technopole de Sophia Antipolis créée, en 1968, par le sénateur Pierre Laffitte.

Création des pôles de compétitivité

Suite au rapport de Christian Blanc le gouvernement lance, le 2 décembre 2004, le premier appel à la candidature des pôles pour renforcer la compétitivité des entreprises, développer l'emploi sur des marchés porteurs et conforter les territoires. Cet appel, clos seulement 3 mois plus tard, fin février 2005, a donné lieu à une forte mobilisation des territoires, des entreprises et des laboratoires.

On se souvient effectivement d'une période d'un grand dynamisme dans notre région pour répondre à cet appel à candidature en particulier dans le domaine de la mer.

On avait alors tous conscience que ces pôles seraient un jalon structurant et qu'en être absent serait très pénalisant pour l'avenir de nos territoires. D'ailleurs, nombre de régions opposées politiquement au pouvoir central, après avoir hésité dans un premier temps, se sont ralliées à cette initiative de l'État. Pour répondre en 2005 il fallait réaliser une analyse objective des forces des territoires sur 3 axes : les sociétés, la recherche, la formation. De plus il était nécessaire de justifier la légitimité, par comparaison avec d'autres régions, de se positionner en leader en s'appuyant sur les acquis obtenus.

Un autre aspect déterminant a été le choix des domaines. Il y a eu 2 options différentes :

- Soit on s'appuyait des technologies clés, par exemple les nanotechnologies, les sciences de l'information, la chimie,...
- Soit on couvrait un domaine tel que la ville du futur, l'énergie, la mer,...

Enfin il fallait se situer au plan international, par ce que l'on nomme maintenant du *benchmarking*. Les meilleures candidatures se sont fondées évidemment sur les travaux de fonds réalisés antérieurement. Pour le pôle Mer, l'association Toulon Var Technologies, crée il y a plus de 20 ans avait réuni déjà de nombreux acteurs autour de la robotique sous-marine et de l'environnement. Mais en région PACA il est apparu une difficulté due à la grande richesse des thèmes et des technologies. On sait que cette région est classée 3^{ème} après l'Île de France et Rhône Alpes. Cette richesse est évidemment source de dispersion comme on le voit malheureusement souvent.

La carte des pôles de compétitivité

En juillet 2005 les résultats sont publiés.

71 des 105 dossiers présentés ont été retenus. On sait qu'il y a eu de forts débats avant d'aboutir à ce résultat, entre deux options : sélectionner un petit nombre de pôles qui seraient fortement soutenus ou bien reconnaître la richesse des territoires en retenant beaucoup de pôles. C'est finalement cette deuxième position qui a prévalu. Cependant il y a eu 2 catégories de pôles :

- Les pôles mondiaux et à vocation mondiale 15 devenus plus tard 18 : « le club des 18 », dont les pôles mer PACA et Bretagne.
- Les pôles nationaux

La carte des pôles montre la géographie de ces pôles et leurs domaines.

On note :

- Les grandes zones de recherche et développement : le Bassin parisien, Rhône-Alpes, La Provence, et dans un second rang : Midi Pyrénées, le Nord, la Bretagne, l'Alsace et la Lorraine.
- Les grands domaines sont les technologies de l'information et de la communication, les nano et micro technologies, l'aérospatial, la mer, les biotechnologies et l'agro-alimentaire, la santé, l'eau, l'énergie,
- Les pôles en PACA sont nombreux comme on l'a déjà vu : d'abord les 2 pôles mondiaux : Solutions Communicantes Sécurisées (centré sur Sophia et Le Rousset), Mer dont le siège est à La Seyne, ensuite les 7 pôles nationaux : Risques, Capénergies, Pegase,

Optitec, Eurobiomed, Parfum-Aromes-Sauteurs-Saveurs (centré sur Grasse), Fruits et Légumes (centré sur Avignon). Enfin il y a de plus 2 pôles dont le siège est en Languedoc Roussillon avec une représentation en PACA : le pôle Eau (de Montpellier) et Trimatec (de Pont Saint Esprit sur les solutions Eco technologiques) sont représentées en PACA.

Un mot sur les 2 pôles Mer coordonnés Bretagne et PACA :

Ces pôles ont les mêmes axes stratégiques :

- Sureté & Sécurité Maritime
- Développement Durable c'est-à-dire : les énergies, le transport maritime, les ports, l'environnement les ressources marines

La gouvernance

Les pôles sont des associations, soit créées spécifiquement, soit utilisant une association qui existait précédemment, comme c'est le cas du Pôle Mer PACA dont l'association mère est Toulon Var Technologies.

Chaque pôle est dirigé par un conseil d'administration. Les administrateurs sont élus parmi les membres adhérents du pôle par collège : grands groupes, PME, recherche et formation. Participent aussi au conseil d'administration des représentants de l'État en région (en particulier de l'Industrie), des collectivités territoriales. Le président est un industriel, un vice-président est un dirigeant de PME, un autre représente la recherche. Pour donner l'exemple du pôle Mer PACA : le président est le directeur de l'établissement DCNS de Toulon, les vices présidents sont le PDG d'une société de Sophia Antipolis et le directeur de l'Ifremer. En tout il y a une vingtaine d'administrateurs. Ce conseil d'administration se réunit chaque mois. Les membres des pôles sont des sociétés (grands groupes et PME), des laboratoires de recherche, des organismes de formation. Les grands pôles rassemblent plus de 300 membres. Ainsi les 2 pôles Mer ont chacun plus de 300 membres. Ce nombre est croissant depuis l'origine à cause du nombre des PME qui adhèrent de plus en plus au pôle. Sur ces 300 membres il y a plus de 200 entreprises totalisant 25 000 emplois, 80 laboratoires de recherche et/ou centres de formation.

Le pôle organise des réunions par thème dans le but de favoriser les rapprochements et de faire émerger des projets.

On sait qu'en France les chercheurs publics coopèrent moins que dans de nombreux pays avec les entreprises, bien qu'auparavant de nombreux chercheurs coopéraient déjà avec les entreprises. Nos collègues de l'Université de Sud Toulon Var le savent bien. Il faut aussi se souvenir de nombreuses initiatives qui ont favorisé les coopérations entre ces deux mondes, telles les lois Claude Allègre.

Une attention particulière a été entreprise aussi vers les PME pour stimuler leurs innovations et pour favoriser des synergies avec les laboratoires et les grands groupes. Les pôles ont permis de faire émerger de nombreux projets à tel point que l'on a souvent dit que le cœur des pôles était « l'usine à projets »

L'équipe du pôle

Les travaux du pôle sont réalisés par une équipe dite d'animation composés de personnes recrutées pour ces tâches ou mises à disposition par des membres et complétée par des experts consultants. L'importance de cette équipe dépend beaucoup de l'importance du pôle. Les grands pôles ont une équipe d'une douzaine de personnes à temps plein voire plus.

Les budgets de fonctionnement des pôles sont financés en partie par l'État, en partie par les collectivités, en partie par les cotisations des membres et des prestations payantes fournies par le pôle. Pour donner une idée le Pôle Mer a un budget de fonctionnement annuel d'environ 2 M€. L'État souhaite que progressivement la moitié de ce budget vienne du privé. Toute cette organisation est évidemment au service de l'innovation. Cela signifie que les projets sont proposés par les membres, l'équipe du pôle aide à construire les projets et à trouver les bons guichets de financement. Quand la proposition paraît complète celle-ci est présentée au conseil d'administration du pôle pour lui attribuer un label. En général si la proposition a été bien préparée ce label est donné. Celui-ci est souvent nécessaire pour que le projet soit financé.

Des exemples de projets du pôle Mer PACA

Parmi les nombreux projets voici quelques exemples afin d'illustrer la diversité des sujets :

- Eoliennes flottantes à axe vertical
- Surveillance étendue et complexe de la côte jusqu'à 200 milles nautiques
- Système de surveillance écologique des vertébrés marins sur champ éolien
- Développement de cultures de micro-algues en milieu salé pour la production de bioénergies et de bioproduits
- Service d'information de la qualité des eaux à partir de données satellitaires
- Centre d'Expertise et d'Essais Mer Profonde Abysses au large de l'île du Levant
- Systèmes de surveillance de la qualité de l'environnement marin et de la biodiversité
- Ports du futur, propres, économes, intelligents, sûrs
- Traitement et valorisation des sédiments de dragage
- Observations et mesures à la mer : développement de nouveaux capteurs
- Restauration et suivi de biodiversité par Capture et Culture de Post-larves

Le financement des projets

Le financement des projets de recherche et développement est le cœur de la politique des pôles de compétitivité. L'État soutient l'effort de recherche et de développement déployé au sein des pôles de compétitivité au travers de plusieurs fonds :

- Le fonds unique interministériel (FUI) dédié à la politique des pôles de compétitivité et du programme d'investissements d'avenir.
- L'Agence nationale de la recherche (ANR)
- OSEO pour le financement des projets menés par des PME

- La Caisse des dépôts et consignations (CDC) pour des projets de plates-formes d'innovation ;
Les collectivités territoriales, surtout les régions, cofinancent les projets sélectionnés au niveau national et organisent des appels à projets spécifiques sur leur territoire.

Au niveau national depuis 2005, 1 042 projets collaboratifs de recherche et développement ont bénéficié d'un financement public de 1,7 milliards d'€ dont plus de 1,25 milliards d'€ dans le cadre du fonds unique interministériel (FUI). Ces projets impliquent près de 15 000 chercheurs.

Les pôles de compétitivité ont permis de faire converger les stratégies d'acteurs, publics et privés, au sein de filières stratégiques. Pour les seuls pôles mondiaux ceux-ci sont ainsi à l'origine de milliers d'emplois directs et de plus d'un millier d'innovations. Ces résultats ont été atteints avec une aide publique soutenue par une levée d'investissements privés trois fois supérieure, soit près de 5,7 milliards € qui ont été investis dans les projets labellisés par les pôles de compétitivité en 4 ans. Au-delà des chiffres, les pôles de compétitivité ont surtout permis de bâtir de véritables « écosystèmes innovants », économes, agiles, rapides et créatifs. Un formidable socle de confiance s'est ainsi forgé à travers des projets collaboratifs. Cette « intelligence collective » est un actif à préserver au service de la croissance de l'Industrie française et notamment de ses PME.

Pour le pôle Mer PACA, depuis 2006 :
170 projets ont été labellisés, 140 ont été financés représentant un budget total de 350 M€ dont environ 130 M€ de financement public. On voit l'effet de levier important puisque les investissements privés sont environ deux fois supérieurs au financement public.

Les investissements d'avenir

Le Grand Emprunt baptisé ensuite les Investissements d'Avenir,...) a accéléré les politiques publiques de soutien à l'innovation. Doté de la somme considérable de 30 milliards d'euros, il a été l'occasion d'une très forte mobilisation des pôles de compétitivité. Il est certain que le succès des multiples instruments de ce programme, Instituts de Recherche Technologique, Instituts d'excellence en matière d'énergies décarbonées (IEED), Laboratoires d'Excellence, etc. est dû en grande partie à l'implication des pôles de compétitivité qui ont mobilisé tous leurs membres.

Rappel de quelques chiffres :

- 30 milliards € dont 22 milliards € engagés à mi-2012
- Programme lancé en 2010
- Les pôles avec leurs membres ont été très actifs en répondant sur plusieurs appels à projet, par exemple pour le pôle mer :
- Le centre d'expérimentation en mer profonde, Abysssea, au large de l'île du Levant, la plateforme de traitement des sédiments de dragage,...
- Les Instituts d'excellence : Energies Marines, les Micro algues,... plus de 50 M€ sur 10 ans...

- Le laboratoire d'excellence OTMed « Objectif Terre : Bassin Méditerranéen » de l'université de Marseille qui associe un laboratoire de l'université de Toulon.

Conclusion

Après six ans d'activité il est possible de faire un bilan à titre personnel. A mon sens les acquis sont les suivants :

- Les pôles de compétitivité ont rassemblé des acteurs différents, publics et privés, au sein de filières stratégiques où l'innovation. Ils ont permis de créer des milliers d'emplois directs, de développer des milliers d'innovations (services, produits, procédés) ainsi que de multiplier par plus de 2 fois les subventions publiques grâce à l'effet levier des investissements privés.
- Les PME participent de façon très dynamique aux projets collaboratifs des pôles, coopèrent avec les laboratoires publics les plus prestigieux, sont accompagnées à l'international. On peut espérer qu'avec le temps des PME deviennent des ETI.
- Au sein des pôles Mer et dans le cadre de leur coopération avec d'autres pôles de nouvelles filières à fort potentiel de développement sont en cours de construction. On peut citer les énergies renouvelables marines, les biotechnologies dont les micro algues, les « villes intelligentes côtières », le « navire du futur », le génie écologique,...
- Au moment où l'Europe ressent plus qu'auparavant la nécessité de la croissance et l'amélioration de la compétitivité des entreprises en particulier des PME, les pôles sont des outils sur lesquels on peut bâtir une stratégie d'innovation.
- L'autre objectif qui a été moins développé, l'aménagement des territoires, est plus complexe à analyser. Il y a d'ailleurs actuellement un débat qui n'est pas encore arbitré :

Doit-on « territorialiser » les pôles ?

La France n'a pas encore intégré complètement la régionalisation comme d'autres pays l'ont fait mais avec beaucoup plus de temps. La question est complexe. Il est évident que la région est un espace adapté pour des échanges fructueux. Par contre nos régions sont relativement petites par rapport à leurs homologues étrangers.

Par ailleurs l'État a fait réaliser, en 2012, un audit, de l'ensemble des pôles. C'est le deuxième puisqu'un premier avait été réalisé en 2009 après la première phase. Les conclusions de l'évaluation révèlent des résultats positifs générés par les dynamiques de coopération développées par les pôles de compétitivité en faveur de leurs membres. La majorité des entreprises membres des pôles déclarent avoir augmenté leurs investissements et effectifs en R&D depuis leur adhésion.

Références

BLANC Christian. Pour un écosystème de la croissance, rapport au Premier ministre. Date de remise : mai 2004. Réf. : 044000181
<http://www.industrie.gouv.fr/poles-competitivite/>
<http://www.polemerpaca.com>

LA MATHÉMATISATION DU TEMPS (1/4)

GALILÉE : UN GÉNIE BRIDÉ

Paul SEBAH

Le temps est un mystère. Lorsque Jean d'Ormesson nous dit que « le temps est de l'éternité dégradée », nous ne sommes guère avancés. Il nous dit aussi que « l'espace est le domaine où se développe notre puissance ; le temps est celui de notre impuissance ». Et pourtant depuis les Chaldéens à Babylone, et sans doute bien avant, les hommes ont tenté de l'appréhender, sans aucun succès. Et voilà qu'au XVII^e siècle, à l'aube de l'esprit scientifique moderne, des chercheurs ont, sans préjugés, ni complexes, décidés de l'apprivoiser. Nous allons voir en 4 épisodes comment s'est déroulée cette aventure.

Plusieurs savants du XVII^e siècle ont contribué à fonder les bases de la recherche scientifique : Francis Bacon, Chancelier Anglais, l'Allemand Kepler, le Français Descartes et l'Italien Galilée qui a su le mieux se dégager de l'emprise des Scolastiques.

Contexte historique

Galilée est né à Pise en 1564. La chrétienté est profondément divisée. Le système héliocentrique de Copernic a été publié en 1543.

Le Concile de Trente qui a lancé la Contre-réforme s'achève en 1563. Les autorités religieuses catholiques reprennent l'initiative sur le plan spirituel et temporel.

Galilée s'inscrit à la faculté de Médecine de Pise en 1581, mais il se passionne pour les Mathématiques. A cette époque celles-ci étaient mal et peu enseignées. Il lit Archimède en qui il voit la synthèse parfaite de l'esprit à la fois mathématique et expérimental.

Malgré le bouillonnement des idées nouvelles, la faculté continuait avec les concepts d'Aristote et le système de Ptolémée.

Sa vie à Padoue (1592-1610)

Il obtint en 1592 une chaire Mathématiques à Padoue qui dépendait de la République de Venise, qui lui assure une totale liberté de pensée. Il est célèbre à l'Arsenal de Venise, car il a amélioré les avirons et résolu des problèmes d'irrigation. Il s'est aussi penché sur la mesure des températures, et la mesure du temps. Deux problèmes très difficiles.

Il cherche à comprendre les phénomènes naturels ou artificiels, non pour spéculer, mais pour résoudre des problèmes, pour maîtriser la nature. Il s'intéresse au mécanisme, au comment, mais ni au pourquoi (les causes), ni au pour...quoi (les buts). Il s'attache à trouver des lois reliant les effets quantifiés, mesurés.



Il préconise l'utilisation des mathématiques qui, avec la logique permet de s'assurer de la validité des raisonnements, et dont l'enchaînement des calculs permet de traduire les lois de la nature en un langage compréhensible. L'idée paraissait audacieuse à ses contemporains, car à cette époque les mathématiques sortant d'un oubli de 1 000 ans en Occident étaient peu développées, et on pensait qu'elles n'avaient pas suffisamment de moyens pour traduire toutes les richesses et les nuances de la nature. Pour Galilée les mathématiques sont plus qu'un outil technique : c'est la clé nécessaire à la compréhension de la nature. Pour lui « La nature est écrite en langage mathématique ».

En ce début du XVII^e siècle, la mathématisation de l'espace a beaucoup progressé, notamment grâce à

Descartes qui a popularisé une nouvelle façon de faire de la Géométrie à l'aide d'équations de courbes. Mais la difficulté de mesurer le temps était un obstacle à la mathématisation du temps.

Galilée commence par mesurer des durées avec les battements du pouls, ou avec des mesures de musique (il jouait du luth), ou des oscillations d'une pendule. C'était peu précis, alors pour améliorer la précision, il mesure l'écoulement d'un liquide en le pesant. Les poids des liquides recueillis sont proportionnels aux durées des écoulements. Il obtient ainsi des rapports de durées, ce qui lui suffit. La précision dépend du manipulateur du robinet.

La chute des corps

Vers 1604 il s'attaque au mouvement sans se préoccuper de sa cause rompant ainsi avec l'enseignement d'Aristote. Galilée part d'une idée qui se révélera très féconde : « Le mouvement est relatif ». Une caisse chargée sur un bateau à Venise pour la transporter jusqu'à Alep, sera en mouvement pour son armateur resté à quai et sera au repos pour le matelot du bord. Mouvement et repos

sont équivalents, cela dépend du point de vue où l'on se place, (du référentiel).

Galilée va plus loin. Dans la cale d'un bateau en mouvement uniforme, les poissons dans un bocal se meuvent comme si le bateau était immobile. Pour eux, le mouvement du bateau est « comme nul ». Galilée donne la définition : « Par mouvement uniforme j'entends celui où les espaces parcourus par un mobile en des temps égaux quelconques sont égaux entre eux ». Galilée n'a pas la notion moderne de vitesse instantanée, mais grâce à l'adjectif 'quelconques', il a la bonne définition d'un mouvement à vitesse constante. Ainsi le mouvement uniforme est comme le repos : il n'a pas besoin de moteur pour perdurer. Nous sommes proches du principe d'inertie, d'autant plus que Galilée ajoute : « Un degré de vitesse une fois communiqué à un mobile s'imprimera de façon indélébile [...] pourvu que soient supprimées les causes extérieures d'accélération ou de ralentissement ». C'est le cas des poissons dans le bocal, en langage moderne c'est la composition des mouvements. Galilée a mis en place les bases d'une science nouvelle, qui s'appellera la Cinématique.

Toutefois Galilée est encore imprégné de l'enseignement aristotélicien : il considère le mouvement circulaire uniforme des planètes dans le ciel, « comme nul ».

En observant la chute d'un corps, Galilée constate qu'Aristote s'est trompé. L'accélération n'est pas un bref processus transitoire depuis repos jusqu'à une vitesse constante, mais que le mouvement de chute reste accéléré. Il lui fallait quantifier pour trouver la loi de la chute des corps. A cette époque on ne s'autorisait pas à diviser une longueur par une durée (pour obtenir une vitesse moyenne), Galilée utilise des rapports de longueurs, des rapports de durées. Le procédé des proportions était utilisé depuis Pythagore.

Voyons ses recherches qui se sont déroulées de 1604 à 1609. Il pense d'abord que la vitesse du mobile est proportionnelle au chemin parcouru, ce qui est faux. (Dans ce cas la loi de chute serait exponentielle). En utilisant des plans inclinés pour ralentir la chute, et en mesurant les longueurs parcourues dans des intervalles de temps égaux, il trouve qu'elles sont proportionnelles à 1, 3, 5, 7,... En supposant que la longueur parcourue jusqu'à l'instant n est proportionnelle à n^2 , on obtient bien la suite des nombres impairs. Mais Galilée n'a pas nos moyens actuels de démontrer, à partir de là, que la distance parcourue est proportionnelle à t^2 ; il souhaite une démonstration, car l'expérimentation le laisse insatisfait compte tenu de l'imprécision de la mesure du temps et de la résistance de l'air dont il est conscient. Sa difficulté réside dans l'absence de définition mathématique de la vitesse. Aussi grâce à une pirouette il publie en 1609 la loi exacte de la chute des corps. Le temps est alors devenu, discrètement, une variable comme les longueurs.

Les observations astronomiques

En 1609, il améliore une lunette faite d'un tube et d'une lentille, en plaçant un oculaire que les verriers de Murano confectionnent pour lui. Il arrive en quelques mois à un

grossissement de 20. Il se lance dans l'observation du ciel, il s'émerveille de découvrir des milliers d'étoiles et de voir les planètes grossies : Vénus a des phases comme la lune, donc elle tourne autour du soleil. Tout cela concorde avec le système héliocentrique de Copernic. Il observe 4 satellites de Jupiter, que, dans son livre en latin *Le messager des étoiles*, il baptise « planètes Médicéennes » en hommage au Grand-Duc de Toscane. En 1610 il s'installe à Florence, comme 1^{er} Mathématicien du Grand-Duc. Hélas celui-ci n'a pas la puissance de Venise pour s'opposer au Pape. Les Princes sont sensibles au rapport de forces.

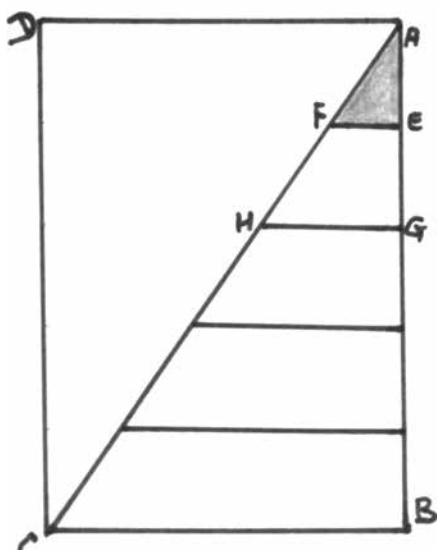
Lors de la controverse des corps flottants, Galilée montre, avec quelques expériences, les erreurs d'Aristote. Son ironie féroce et ses talents de polémiste lui procurent de nombreux ennemis à Rome. En 1616 le cardinal Bellarmine le met en garde et lui interdit de professer les thèses de Copernic. En 1623 après l'élection du Pape Urbain VIII, il publie *Il Saggiatore* en Italien, où il reprend ses écrits sur les tâches solaires et les comètes. Il y développe ses conceptions sur la méthode scientifique à la fois mathématique et expérimentale.



Le procès

A la demande du Pape, il met 6 ans à écrire *Le Dialogue sur les deux plus grands systèmes du monde* où il présente les thèses de Ptolémée et de Copernic. Galilée accepte toutes les corrections demandées par la censure. Le livre paraît en 1632 à Florence, mais le Saint Office l'interdit, et Galilée est convoqué à Rome. Arguant sa maladie, il retarde son voyage, et en 1633 Galilée est condamné à la prison à vie et doit abjurer publiquement ses « erreurs ».

Autorisé à se retirer dans sa maison d'Arcetri, il peut recevoir des visites mais en présence d'un Père Inquisiteur, et poursuivre ses travaux avec l'aide d'un de ses anciens élèves, le Père Castelli. Il écrit



Discours et démonstrations mathématiques relatives à deux nouvelles sciences où il reprend ses études sur le mouvement avec des compléments et la correction d'erreurs antérieures. Le livre paraît à Leyde en 1638. Galilée rendit l'âme à son créateur le 8 janvier 1642. Newton est né le 25 décembre de la même année. Le Vatican interdit au Gand Duc de construire un mausolée à la mémoire de Galilée, l'oraison funèbre fut même soumise à la censure. Ce n'est qu'en 1737, soit 95 ans après sa mort, que le monument de Galilée fut érigé en l'église Santa Croce à Florence, et encore l'épithaphe fut, elle aussi, soumise à la censure.

Dernier ouvrage

Reclus à Arcetri, Galilée reprend les notes sur le mouvement qu'il avait gardées pendant 25 ans et donne

une démonstration de la loi de la chute des corps, en utilisant la méthode des indivisibles. Il savait que l'accélération est constante, et donc que le « degré de vitesse » est proportionnel au temps écoulé. Il considère « un agrégat de toutes les vitesses » :

A, E,... B sont les instants ; EF représente la vitesse à la date E. La distance parcourue est l'aire du triangle ABC, par analogie avec la vitesse constante AD où l'aire du rectangle ABCD est la distance parcourue. C'est la méthode de Cavalieri. Le calcul intégral est sous-jacent. En utilisant les expériences faites à Padoue et la composition des vitesses, il montre que le boulet lancé par un canon décrit une parabole.

Conclusion

Galilée continuateur d'Archimède et d'Euclide a fondé la méthode scientifique moderne et changer la vision du monde. Visionnaire, il a expliqué que la rationalité scientifique et la métaphysique religieuse ne doivent pas interférer entre elles dans l'intérêt même de la science et de la religion.

Enfin en 1979, Jean-Paul II reconnaissait que Galilée « avait souffert de la part d'hommes et d'organismes de l'Église ». En octobre 1992 un rapport officiel reconnaissait les erreurs de l'Église, et rendait justice à la vision de Galilée. Sans être une réhabilitation, c'était « une purification de la mémoire », selon les paroles du Cardinal Poupard.

Notes

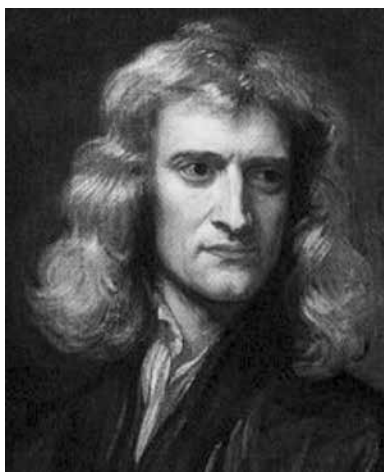
- ¹ D'après ses notes, conservées aux archives, et les lettres qu'il a écrites.

LA MATHÉMATISATION DU TEMPS (2/4) NEWTON : UN GÉNIE INFRÉQUENTABLE

Paul SEBAH

Nous allons voir comment Newton a continué l'œuvre initiée par Galilée.

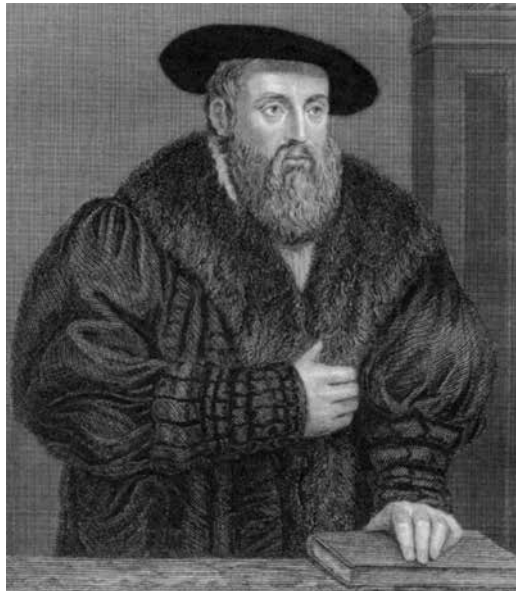
Newton est né le 25 décembre 1642 (calendrier julien) dans le Lincolnshire, trois mois après la mort de son père. Son destin était de devenir fermier, mais s'apercevant de ses dons exceptionnels, sa famille lui fit continuer ses études. A 18 ans il est admis au *Trinity College* de Cambridge. Avid de savoirs, il étudie les mathématiques, l'optique, l'astronomie en lisant Euclide, Descartes, Kepler, Galilée,...mais il s'intéresse aussi à l'alchimie et à la théologie.



En 1665 une épidémie de peste à Londres le contraint à retourner dans son village natal. C'est pendant ces deux années de retraite qu'il put concevoir les prémisses de son œuvre en mathématiques, en optique et en astronomie. Ses carnets de notes témoignent de la richesse de son intuition, et de la rigueur avec laquelle il élaborait ses théories. L'année 1666 fut pour lui *annus mirabilis* comme il l'écrira plus tard.

En étudiant la lumière du soleil à l'aide de prismes, il comprit que la lumière blanche est composée de couleurs différentes.

En mathématiques il étudie les fonctions dérivables à partir des tangentes, et pose les premiers éléments du calcul différentiel, par la « méthode des fluxions », les infiniment petits. Il ne publia que plus tard ses découvertes, après les avoir mises au point, et encore le fit-il avec parcimonie, et parfois d'une manière volontairement obscure, car il ne souhaitait pas répondre « aux petits mathématiciens qui le critiquaient ».



Johannes Kepler

Astronomie théorique

Galilée avait dépassé la simple contemplation de la Nature. Il avait lancé la mathématisation des phénomènes naturels où le temps intervient. Les observations et mesures étaient difficiles, et il n'existait pas de théorie capable de les relier entre elles. Galilée avait prouvé que les corps tombant dans le vide chutaient à la même vitesse. Aucune expérience ne pouvait alors être mise en œuvre et Descartes pensait que c'était faux. Certaines idées de Descartes étaient bloquantes, en particulier il avait chassé la notion de force, pour la remplacer par des tourbillons incessants.

D'autre part, Kepler avait publié trois lois du mouvement des planètes, lois empiriques issues des observations de Tycho-Brahé. Par mysticisme Kepler voulait montrer que les orbites, témoignant de la perfection de l'Univers, étaient des cercles. Mais les observations l'ont conduit à s'apercevoir que les planètes décrivent des ellipses dont le soleil est un foyer. Bien que déçu, Kepler fit davantage confiance aux mesures qu'à son intuition mystique.

La 2^e loi s'énonce ainsi : « La vitesse aréolaire du segment [Soleil-Planète] est constante ». C'est-à-dire que les aires décrites par ce segment dans des intervalles de temps égaux sont égales.

La 3^e loi dit que le cube du demi grand axe de l'orbite est proportionnel au carré de la période de révolution de la planète. Les 2^e et 3^e lois font explicitement intervenir le temps. Voilà les connaissances dont disposait Newton.

Newton a rendu hommage à ces prédécesseurs en écrivant : « Si j'ai vu plus loin que les autres, c'est parce que j'ai été porté par des épaules de géants ». Il publia ses résultats en 1687 dans son fameux ouvrage *Philosophiæ Naturalis Principia Mathematica*, mais les éléments fondamentaux se trouvent dans les carnets qu'il a écrits en 1666.

La gravitation universelle

Newton pose l'existence d'un espace absolu dans lequel on peut placer un repère cartésien : la position d'un point est repérable par ses coordonnées. Il pose aussi l'existence d'un temps absolu. A cette époque, espace et temps absolus étaient nécessaires à la mathématisation des mouvements.

1^{er} loi de Newton ou Principe d'inertie : « Tout corps persévère dans l'état de repos ou de mouvement rectiligne uniforme dans lequel il se trouve, à moins qu'une force n'agisse sur lui, et ne le contraigne à changer d'état ». Nous savons maintenant que cette loi n'est vraie que dans un « bon » référentiel galiléen, c'est-à-dire un repère en mouvement rectiligne uniforme par rapport à l'espace absolu. On pressent les cas que n'avait pas envisagés Newton.

2^e loi : Newton définit la quantité de mouvement par mv (m =masse constante, v la vitesse instantanée) et donne « le principe fondamental de la dynamique » $\Delta(mv) = F \cdot \Delta t$ (accroissements infiniment petits), et donc $F = m \cdot \Gamma$ (Γ =l'accélération).

On passe ainsi de la description des mouvements qui est la cinématique à la dynamique qui étudie les mouvements à partir de leurs causes.

3^e loi : Loi des actions réciproques (action-réaction) « Tout corps A exerçant une force sur le corps B, subit une force d'intensité égale mais des sens opposée exercée par B ».

La pesanteur sur la Terre lui donne à penser que les corps s'attirent (la pomme de Newton). Il démontra qu'une force d'attraction des planètes par le soleil, inversement proportionnelle au carré de la distance redonne les lois de Kepler. Enfin une mesure plus précise du méridien terrestre publiée en 1671 par Picard, (et donc du rayon terrestre), corroborait ses premiers calculs de gravitation universelle, (ce qui explique son retard). Il put donc publier une loi, non seulement valable sur la Terre, mais valable dans l'Univers : G est une des quatre constantes universelles, indépendantes du temps et de la position. Cette constante G permet de penser (avec c , la célérité de la lumière) notre rapport avec l'infiniment grand.

Newton n'a fait aucune hypothèse sur la nature de cette attraction à distance. En faisant comme si elle existait, elle expliquait les mouvements des planètes. Ses calculs l'ont amené à intégrer des équations différentielles dont la variable est le temps, donc à trouver des primitives. Dans certains cas il a utilisé une notion qu'il avait mise au point et étudiée : les séries infinies.

Après la publication des *Principia* il connut une célébrité mondiale et fut couvert d'honneurs : en 1699 il est admis

à la *Royal Society* dont il devint le Président en 1703. Il fut anobli par la Reine en 1705. Son caractère sournois et rancunier se révéla pleinement lors de sa controverse avec Leibniz que Newton accusait d'avoir plagié sa théorie des fluxions. Il est vrai que Newton avait inventé le calcul différentiel avant l'Allemand, mais il ne l'avait pas publié. Aujourd'hui tous les scientifiques s'accordent pour dire que Leibniz a inventé sa théorie sans connaître les travaux de Newton. Dans les procès qu'il intenta, Newton n'hésita à recourir à des faux témoignages, et à la mort de Leibniz, il déclara « se réjouir d'avoir brisé le cœur de Leibniz ».

Newton est mort en 1727, et de nos jours des médecins, ayant lu ses carnets de laboratoire où il notait tout, pensent qu'il est mort d'un empoisonnement au plomb dû à ses expériences d'alchimie.

La mécanique newtonienne qui a connu d'éclatants succès au XIX^e siècle, est toujours d'actualité. Mais dans une extraordinaire préscience, il comprit les lacunes de sa théorie de la gravitation : « L'admirable uniformité du système planétaire force à y reconnaître les effets d'un choix ». C'était, pour lui le choix de Dieu, Créateur de l'Univers, mais il ajoutait qu'une « intervention divine serait nécessaire pour réparer le système en raison de la lente croissance de son instabilité ». Cette instabilité fut expliquée plus tard par Henri Poincaré.



Tycho Brahé.



Gottfried Wilhelm.



Henri Poincaré.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

LE PRIX NOBEL DE MÉDECINE 2012

Anne SOHIER-MEYRUEIS

Le prix Nobel de physiologie et de médecine 2012 a été attribué lundi 8 octobre, conjointement, au britannique Sir John B. Gurdon et au japonais Shinya Yamanaka, pour avoir découvert que les cellules spécialisées d'un organisme adulte pouvaient être reprogrammées afin de revenir pluripotentes comme le sont **les cellules souches** de l'embryon.

Les deux hommes ont travaillé séparément. John B. Gurdon du Gurdon Institute de l'université de Cambridge **est l'auteur du concept**. Le Japonais Shinya Yamanaka de l'université de Kyoto **est l'inventeur de la méthode**.

Les cellules souches

Un organisme adulte est constitué par environ 10^{14} milliards de cellules correspondant à plusieurs centaines de types de cellules spécialisées qui diffèrent par leur structure et leur fonction.

Ces milliards de cellules proviennent de la division d'une cellule unique, la cellule-œuf. L'œuf est **une cellule souche totipotente**, c'est-à-dire qu'elle a le pouvoir de donner par prolifération et spécialisation un organisme entier.

La totipotence persiste jusqu'au stade embryonnaire à 8 cellules qui résultent de 3 premières divisions de l'œuf. Une cellule totipotente isolée peut donner un individu complet ; les vrais jumeaux qui sont des clones naturels, proviennent de la séparation de l'embryon en deux à un stade précoce du développement.

Au fur et à mesure que l'embryon s'organise, les cellules perdent une partie de leurs possibilités. Elles deviennent alors **des cellules souches embryonnaires pluripotentes (ES)** qui ne peuvent plus former un individu complet mais peuvent donner tous les types de cellules.

À cause de leur pluripotence, les cellules ES présentent un intérêt immense pour la médecine. C'est sur les cellules d'embryons de quelques jours provenant de fécondations médicalement assistées que travaillent un certain nombre de laboratoires. La polémique est vive entre ceux qui pensent qu'il s'agit déjà d'un être humain et ceux qui considèrent qu'il s'agit seulement d'un petit amas de cellules...

Le développement embryonnaire continuant, des organes se forment et l'éventail des possibilités diminue encore.

Les cellules multipotentes ne fourniront plus qu'un nombre limité de types cellulaires.

La lignée hématopoïétique constitue un exemple classique. Un seul type de cellules souches présentes de la moelle rouge des os produit les 8 sortes de cellules spécialisées du sang.

Les cellules multipotentes fonctionnent en permanence. Rappelons que les globules rouges n'ont qu'une durée de vie de 120 jours...

Les cellules souches unipotentes ne donnent qu'une sorte de cellule. Ainsi la peau se renouvelle en permanence par la multiplication des cellules souches qui constituent la couche basale de l'épiderme.

Lorsqu'un organisme est achevé, dans tous ses tissus persistent encore des cellules souches qui assureront le remodelage, la réparation de l'usure naturelle ou des lésions accidentelles (ce que les chirurgiens appellent « perte de substance »).

Travaillant sur la consolidation osseuse, nous avons pu démontrer que lors d'une fracture, l'os nouveau qui vient combler le « trou » se reconstitue à partir de cellules souches venant de la moelle voisine et non à partir du périoste comme on l'a cru longtemps.

Tous les tissus possèdent des cellules souches sauf le myocarde et le pancréas endocrine ; le cœur est irréparable !

En conclusion :

Quel que soit leur niveau de différenciation, **toutes les cellules souches** ont la propriété de se **diviser et de se spécialiser**.

D'un point de vue génétique, chaque cellule de l'organisme reçoit par reproduction conforme la totalité de l'ADN et donc du programme génétique présent dans l'œuf. Au fur et à mesure de la mise en place des tissus l'expression des gènes se modifie et les cellules spécialisées n'exécutent plus qu'une partie du programme. C'est ce qu'on appelle **différenciation cellulaire**.

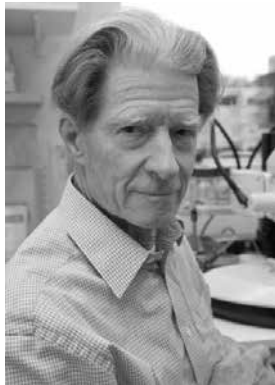
Les cellules perdent ces propriétés de division et de spécialisation lorsqu'elles deviennent des cellules différenciées fonctionnelles.

Tel était le dogme de la biologie ... jusqu'aux travaux de nos deux prix Nobel.

Sir John B. Gurdon

John Gurdon semble être arrivé à la biologie à la suite d'une série de malentendus. Né en 1933 dans un petit

village du sud de l'Angleterre, il était fasciné par les sciences naturelles.



Son père envisageait pour lui une carrière dans l'armée mais il fut déclaré inapte au service. À 15 ans il rêve toujours de faire de la biologie mais son professeur le déclare inapte aux sciences. Il étudie alors la littérature à Eton puis à Oxford avant de revenir à ses premières amours, la zoologie, dont il est diplômé. Il passe deux ans au California Institute of Technology où il travaille au laboratoire de génétique avant de revenir à Oxford comme chargé d'enseignement.

Membre de prestigieuses sociétés savantes, il enseignera la biologie cellulaire à Cambridge dont il est professeur émérite.

Dans le cadre de son doctorat, il réussit une première étonnante. Travaillant sur les batraciens Xénope, il implante un noyau de cellule adulte différenciée de têtard dans un ovule anucléé ; l'œuf artificiel ainsi créé se développe et il obtient quelques petits têtards.

Ses travaux sont contestés car c'était une découverte révolutionnaire ; elle prouvait que le noyau d'une cellule adulte différenciée contient toujours l'ensemble des informations nécessaires pour obtenir tous les types de cellules.

En 1970, il recommencera l'expérience et obtiendra les mêmes résultats.

Son travail aura deux conséquences :

- Il a ouvert la voie au clonage par transfert nucléaire qui a été réalisé pour la première fois avec la Dolly, la célèbre brebis.

Un noyau extrait d'une cellule spécialisée de glande mammaire de brebis adulte A est introduit dans un ovocyte anucléé provenant d'une brebis B. Réimplanté dans la brebis C, cet œuf artificiel s'est développé et a donné Dolly. Ce type de clonage n'a pas d'avenir. Sur 277 cellules œuf artificielles, un seul s'est développé ... On a dit que Dolly était une copie conforme de sa mère, mais c'est faux, car si une part importante du patrimoine génétique vient bien du noyau, les mitochondries présentes dans le cytoplasme de l'ovule contiennent également de l'ADN qui s'exprime.

Enfin, la pauvre Dolly a dû être euthanasiée à l'âge de 7 ans car elle avait l'âge génétique de ses mères et souffrait d'une arthrose et de problèmes respiratoires liés à l'âge.

- D'un point de vue fondamental, les travaux de Gurdon ont fait faire un bond à la biologie en détruisant le dogme de l'irréversibilité de la différenciation cellulaire : **une cellule différenciée peut être reprogrammée.**

Shinya Yamanaka

Shinya Yamanaka est né à Osaka en 1962. Il a 29 ans de moins que Gurdon et pendant ces 29 ans la biologie est passée du stade cellulaire au stade moléculaire.



En 1987, il obtient le master en médecine à l'université de Kobe puis un doctorat à l'université d'Osaka. De 1993 à 1996, en période post-doctorale, il travaille à l'institut Gladstone aux USA avant de rentrer au Japon. Il dirige un laboratoire à l'université de Tokyo.

En 2006, il produit des **cellules pluripotentes induites (iPS)** à partir de cellules de la partie profonde de la peau, les fibroblastes. Un brevet est déposé pour protéger la découverte.

En 2007 il produit des cellules IPS à partir de fibroblastes humaines.

À 50 ans, ce père de deux filles médecins, rugbyman et judoka, excentrique et plein d'idées, a derrière lui un parcours scientifique exceptionnel.

Yamanaka débuta sa carrière comme chirurgien orthopédiste avant de se lancer dans la recherche sur l'artériosclérose. Il découvre alors le génie génétique avec les souris « knock out » qui sont des animaux génétiquement modifiés, des OGM dont on a transformé l'ADN afin d'étudier les effets sur l'organisme de l'inactivation de un ou plusieurs gènes.

Rappelons que l'ADN est une longue molécule présente dans chacune de nos cellules. Elle est une sorte de livre écrit avec 4 lettres A T C et G. Les gènes sont des portions d'ADN (les mots du livre). Les gènes sont des recettes permettant à la cellule de fabriquer telle ou telle substance.

Le génie génétique est de l'ingénierie moléculaire. Pour travailler sur l'ADN, les généticiens disposent d'une boîte à outils moléculaires de plus en plus complète. Ils ont des ciseaux qui coupent l'ADN, de la colle qui soude les morceaux, des sondes qui permettent de repérer les gènes et divers procédés qui permettent d'introduire de nouveaux gènes dans une cellule pour obtenir un OGM. Alors qu'il travaillait sur les souris Knock-out, Yamanaka eut une idée. « Comme l'utilisation des cellules d'embryon humains était interdite, j'ai décidé de chercher une méthode pour produire de cellules semblables à celles de l'embryon ».

Parmi les 24 gènes connus qui s'expriment dans les cellules souches de la souris, il en sélectionne 4 ; il pense que parmi eux se trouve le gène maître du destin cellulaire. Pour trouver le ou les bons gènes, il a procédé de façon systématique en les intégrant, seuls ou associés,

dans les noyaux de cellules de peau de souris adultes avec l'espoir de les reprogrammer. Et cela marche.

Les fibroblastes spécialisés de la peau intègrent les gènes et redeviennent cellules souches comparables à celles de l'embryon. On les appelle cellules iPS : cellules souches pluripotentes induites.

A partir de ces cellules iPS, Yamanaka obtiendra des cellules hautement spécialisées : des neurones et des cellules cardiaques.

Les travaux de Yamanaka confirment à l'échelle moléculaire la découverte que Gurdon avait faite à l'échelle cellulaire : une cellule spécialisée **peut être reprogrammée en cellule-souche pluripotente fonctionnelle**.

Importance de la découverte

L'importance scientifique et les perspectives qu'ouvrent ces découvertes leur ont valu le prix Nobel de médecine en 2012 avant même que les résultats thérapeutiques ne soient acquis.

Les cellules iPS humaines sont des **cellules à tout faire qui représentent une source illimitée de tissus et de cellules spécialisées** ; quelques mois suffisent pour obtenir en culture plusieurs milliards de cellules reprogrammées. Des banques de cellules iPS permettraient :

- de réaliser des greffes afin de réparer les tissus ou les organes accidentellement lésés ;
- de développer des thérapies cellulaires dans les maladies dégénératives lorsqu'une population cellulaire est défaillante : Alzheimer, Parkinson, ostéoarthrite etc.

L'obstacle immunologique est contourné puisque la cellule initiale appartient au malade lui-même ; l'utilisation d'immunosuppresseur est donc inutile ce

qui n'est pas le cas avec les cellules souches humaines provenant d'embryons non utilisés lors de procréations médicalement assistées.

Certains laboratoires français travaillent sur ce type de cellules et, comme nous l'avons souligné, leur activité a fait l'objet de controverses à caractère éthique. La loi de 2004 sur la bioéthique interdit la recherche sur les embryons tout en autorisant « quelques dérogations » ; cette loi a été assouplie en 2009. Les adversaires se sont saisi des travaux de Yamanaka pour demander l'interdiction totale des travaux sur les cellules souches embryonnaires au motif que les cellules iPS pouvaient les remplacer. Le Vatican salua la découverte du Japonais.

Cependant les cellules embryonnaires naturelles restent le standard de référence pour les chercheurs ; il est indispensable de comparer les résultats obtenus par les cellules iPS reprogrammées et les cellules souches naturelles.

Des questions de sécurité d'emploi concernant les cellules iPS restent également posées.

Yamanaka continue ses recherches dans son laboratoire de l'université de Tokyo. Il est entouré de jeunes collaborateurs auxquels il laisse beaucoup de liberté. Il organise dans son institut des rencontres de vulgarisation destinées au public. On ne peut que regretter que de telles initiatives ne se développent pas en France.

Bibliographie

La Recherche, n° 416 de février 2008. Sophia Publications. Paris.



LE PRIX NOBEL DE CHIMIE

2012

Anne SOHIER-MEYRUEIS

Deux médecins américains, Robert Lefkowitz et Brian Kobilka ont reçu mercredi 10 octobre 2012 le prix Nobel de chimie pour leur « **Étude des récepteurs RCPG couplés aux protéines G** ».

Sous cette formulation barbare se cachent les structures par lesquelles les cellules sont sensibles à leur environnement.

Pour prendre un exemple évocateur : pensez au caramel, à son aspect lisse et à sa couleur dorée, à son arôme particulier, à son goût sucré qui peut provoquer plaisir ou dégoût... Voir, sentir, goûter et apprécier sont autant de sensations simples dont les travaux des deux Nobel expliquent les mécanismes chimiques au niveau des cellules concernées.

Structure de la membrane plasmique

Rappelons d'abord que les cellules sont limitées par une membrane plasmique souple, qui constitue l'interface entre le cytoplasme et le milieu extérieur. C'est au niveau de la membrane que se font les échanges. C'est aussi la membrane qui reçoit les messages venant de l'extérieur.

Au microscope électronique, la membrane présente deux feuillets sombres encadrant un feuillet clair. Cet aspect rend compte de la structure moléculaire : la membrane est faite de deux couches de molécules lipidiques en contact par leurs acides gras. Dans cette bicouche sont enchâssées de grosses molécules de protéines. L'ensemble est mobile on parle de structure en « mosaïque fluide ».

Parmi les protéines, certaines sont traversées par un canal et servent en quelque sorte de « portes » à la cellule. C'est à travers elles que certaines substances transitent dans les deux sens à travers la membrane.

Les protéines RCPG transmembranaires ne sont parcourues par aucun flux de matière. Ce sont des récepteurs sensibles à toutes sortes de stimuli : stimuli venant de l'extérieur comme la lumière ou les odeurs et stimuli internes comme les hormones ou les neurotransmetteurs.

Elles sont couplées à des protéines G plaquées contre la face interne de la membrane.

Fonctionnement du système G (RCPG)

Lorsqu'un messager se fixe sur son récepteur RCPG qui est une sorte d'antenne réceptrice, il en modifie la forme ce qui provoque une liaison avec la protéine G qui déclenche dans le cytoplasme une cascade de réaction complexes. Il existe environ 1 000 types de protéines RCPG essentielles au fonctionnement de toutes les cellules. Elles sont des interrupteurs et des minuteurs qui règlent les voies de l'information.

Importance des récepteurs de membrane

On connaît le rôle des RCPG dans certaines maladies. Ainsi dans le cas du choléra, le vibron sécrète une toxine qui bloque les protéines G de certaines cellules de l'intestin. Les cascades de réactions normales sont perturbées et les cellules rejettent de l'eau et des électrolytes : diarrhées mortelles.

On a découvert que des RGPG anormaux auraient un rôle dans les diabètes de type 2, la calvitie ou les tumeurs corticosurrénales.

On recherche leur rôle dans le déclenchement de certains cancers, des insuffisances cardiaques et des maladies neurodégénératives ou psychiatriques.

50 % des médicaments ciblent les RGPG. La connaissance des récepteurs permettrait à terme de faire diminuer l'empirisme en pharmacologie et trouver les molécules parfaitement adaptés à chaque pathologie.

Les lauréats

Les travaux sur la protéine G avaient déjà été couronnés par un Nobel en 1994. Ceux sur les protéines RCPG l'ont été cette année.

- **Robert Lefkowitz** est âgé de 69 ans. Professeur de médecine et de biochimie, il travaille à l'institut médical Howard Hughes près de Washington et à l'institut de Duke en Caroline du Nord. « Il a commencé à utiliser la radioactivité en 1968 afin de localiser les récepteurs des cellules. Son équipe est parvenue à extraire le récepteur de sa cachette dans la paroi de la cellule et elle est parvenue à une compréhension initiale de la façon dont elle fonctionne » a expliqué l'académie.

- **Brian Kobilka** est né en 1955. Il est professeur de médecine et de physiologie moléculaire et cellulaire à l'université de Stanford. Il a été post-doctorant dans l'équipe de Lefkowitz. Il a isolé le gène qui gouverne le récepteur bêta-adrénergétique hépatique dans le génome humain. Puis « En 2011 Kobilka a réussi une nouvelle percée : lui et son équipe ont pris une image du récepteur bêta-adrénergétique au moment où il est activé par une hormone et envoie un signal vers la cellule. » Selon l'Académie « cette image est une œuvre d'art moléculaire ». Je n'ai malheureusement pas trouvé le document ; j'aurais aimé le voir et vous le montrer.

Bibliographie

Pour la Science, N° 179 de septembre 1992. Éditions Belin.

LES NEUTRINOS EN FOLIE

Claude CESARI

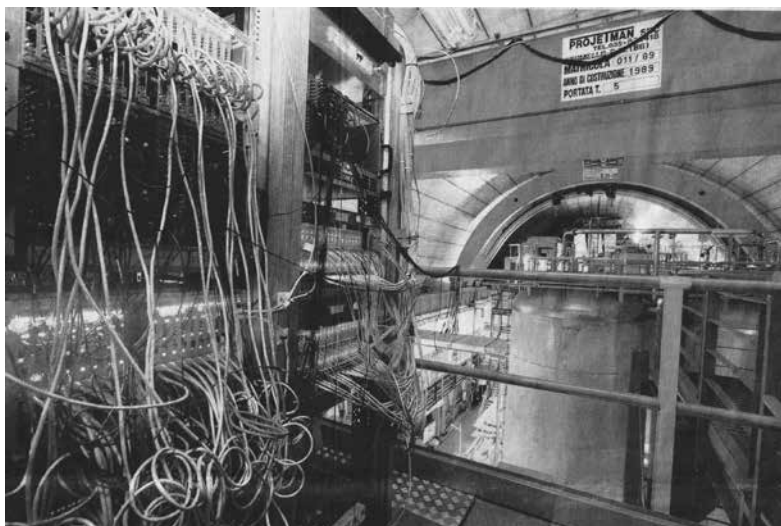
Le 23 septembre 2011, un séisme de forte intensité atteint l'ensemble de la communauté internationale des physiciens. Son épicentre est situé dans le grand amphithéâtre du CERN à Genève où est livrée cette information stupéfiante bientôt relayée par les médias : des particules fondamentales très légères mais de masse non nulle dépassent de 7,4 km/s la vitesse de la lumière, vitesse qui, dans la théorie de la relativité est une limite supérieure impossible à franchir. À cette annonce, Albert Einstein s'est probablement retourné dans sa tombe ; personnellement et plus modestement, j'ai été très troublé, ayant enseigné la théorie du maître pendant une bonne dizaine d'année, dans divers cycles universitaires.

De quoi s'agit-il plus précisément ? L'expérience est, dans son principe, d'une grande simplicité : les particules sont des neutrinos dont vous avez déjà entendu parler dans le cadre de l'expérience Antares menée au large de Toulon ; mais ici ils sont créés dans le synchrotron du CERN et émis vers le laboratoire du Gran Sasso selon une trajectoire rectiligne de 730 km qui traverse l'écorce terrestre et non pas un tunnel comme l'a affirmé un peu vite madame la ministre de la recherche scientifique en Italie. Il faut vous rappeler en effet que les Neutrinos n'interagissent pas avec la matière, qu'ils peuvent donc traverser en ligne droite, sans être ralentis ; ils sont identifiés à leur arrivée par le détecteur « OPERA » ; la mesure de l'intervalle de temps entre l'impulsion de départ et celle d'arrivée fournit, la valeur de la vitesse compte tenu de la distance parcourue. Un satellite artificiel génère par l'intermédiaire d'une horloge atomique, les tops de synchronisation permettant la mesure du temps de parcours. Après plusieurs mois de vérifications par différentes équipes étrangères au laboratoire, il apparaît que les particules arrivent bien 60 milliardièmes de seconde plus tôt que prévu : l'excès de vitesse de 7,4 km/s est confirmé. La faute peut paraître

bénigne compte tenu de la valeur élevée de la vitesse limite imposée par la théorie, 300 000 km/s. Il n'en est rien : en effet, à partir d'un principe d'invariance simple, Einstein a complètement remanié les notions d'espace et de temps, et en a déduit l'existence de cette vitesse limite pour la masse, l'énergie et plus généralement l'information. Toutes les expériences réalisées depuis ont confirmé ce modèle. C'est une vraie révolution par rapport à la mécanique classique qui n'excluait pas la possibilité d'une vitesse infinie. Le résultat que nous venons de décrire sur les neutrinos, conduit donc à un vrai bouleversement pour la physique. On peut remarquer qu'une autre limite existe en physique, celle du zéro absolu, moins 273 degrés Celsius, qui est aussi une limite infranchissable pour les températures.

Telle était donc la situation au début 2012, mais en février de la même année, nouveau scoop : le responsable des mesures annonce finalement deux erreurs grossières dans l'expérience ; une ligne de fibre optique qui transmet les tops de synchronisation jusqu'au détecteur a été mal branchée de sorte que le signal optoélectronique est défectueux. D'autre part la fréquence de l'horloge de synchronisation dérive ; le résultat global de ces deux anomalies correspond précisément à une avance pour les neutrinos d'environ 60 ns. Six mois après leur coup de folie, les neutrinos rentrent dans l'ordre, se déplacent bien à la vitesse de la lumière et Einstein peut se rendormir en paix.

On ne peut pas s'empêcher d'être frappé par la disproportion entre la banalité des erreurs expérimentales et l'ampleur de l'effet d'annonce provoqué par ce pseudo événement scientifique. Il serait intéressant de réfléchir sur ce type de péripétie de la science moderne qui ne représente pas un cas isolé, mais ceci pourrait peut être faire l'objet d'une autre communication.



*Détecteur OPERA (Hall C)
au laboratoire souterrain
de Gran Sasso en Italie*

LE LASER MÉGAJoule : UN INSTRUMENT UNIQUE EN FRANCE CRÉÉ POUR REMPLACER LES ESSAIS NUCLÉAIRES DANS LE PACIFIQUE

Geneviève NIHOIUL

Le laser Mégajoule doit permettre d'étudier les phénomènes de fusion nucléaire et, ultimement, de produire de l'énergie. Il est en construction près de Bordeaux dans un centre du CEA et devrait être opérationnel en 2014. Il est bien connu que la production d'énergie nucléaire peut se faire de deux façons, les deux résultant de la formule bien connue $E = mc^2$. La fission consiste à casser un noyau lourd, de l'uranium 235 par exemple, en deux noyaux plus légers : ce procédé est utilisé dans les centrales nucléaires fournissant de l'énergie et dans les bombes dites A dont les premiers prototypes furent largués sur Hiroshima et Nagasaki. L'autre procédé, appelé fusion, va produire un noyau plus lourd à partir de noyaux très légers : c'est le procédé qui est à l'œuvre dans les étoiles pour fournir leur intense rayonnement. Le problème n'est pas si simple que ce schéma peut le laisser penser. En particulier, il faut arriver à vaincre la répulsion électrique qui s'exerce entre deux noyaux, tous les deux chargés positivement, et qui devient très forte lorsque les noyaux sont très rapprochés. Pour arriver à les faire arriver au contact, il faut leur donner une grande énergie cinétique c'est-à-dire une température élevée. Rappelons-nous que le soleil a une température de quelques millions de degrés, ce qui correspond à une énorme énergie cinétique des particules qui le composent. Il faut donc être capable de donner ce genre d'énergie à une petite quantité de noyaux très légers, c'est-à-dire concentrer une forte quantité d'énergie dans un très petit espace, même sur une durée très courte. Le laser est un des rares instruments qui peut répondre à ce genre de demande. C'est donc pour cette raison qu'a été créé le Laser dit Mégajoule. Rappelons que la fusion est aussi utilisée pour les bombes puissantes appelées communément bombes H. Nous ne savons pas encore l'utiliser pour des applications pacifiques mais les recherches se poursuivent activement. Pour expliquer l'intérêt du problème, rappelons les échelles d'énergie : actuellement l'énergie que nous consommons est produite soit par des réactions chimiques de combustion utilisant le bois, le charbon ou le pétrole soit par des réactions nucléaires de fission. Pour une même masse de combustible, les réactions nucléaires produisent 5 millions de fois plus d'énergie ! La fusion sera encore un peu plus rentable : mais surtout, les matériaux de base les plus couramment utilisés, deutérium et tritium, se trouvent soit dans l'eau de mer soit se fabriquent à partir du lithium, matériau assez courant. J'emprunte à un de mes collègues bordelais la diapositive suivante qui vous montrent que trois grandes bouteilles d'eau de mer et quelques galets contenant un peu de lithium suffisent à une famille pendant un an. Si vous ajoutez

que la fusion ne produit que peu de déchets nucléaires, vous comprendrez que les recherches sur la fusion soient développées avec des moyens importants.

Il a été compris dès les années 1960 que l'utilisation des lasers de puissance pouvait permettre de reproduire, pendant des durées très courtes, les conditions de densité, de pression et de température existant dans les étoiles et dans les explosions nucléaires des bombes H. Pour ce faire, il faut évidemment fournir de l'énergie, en quantité considérable, pour faire marcher les lasers. Il est espéré que l'énergie produite par la fusion nucléaire deviendra supérieure à celle nécessitée pour la produire !

Ces considérations très généralistes ne doivent néanmoins pas cacher que le Laser Mégajoule est principalement une des composantes du programme appelé « Simulation » de la Direction des Applications Militaires. Pourquoi ce programme ? Après une dernière campagne dans le Pacifique en 1996, la France a décidé d'arrêter définitivement ses essais d'armes nucléaires : s'est alors posé le problème de garantir, autrement que par des essais réels, la fiabilité, la sûreté et les performances des têtes nucléaires à venir qui contiendront des bombes H. Les possibilités de calcul sur ordinateurs sont devenues suffisantes pour qu'on puisse envisager des essais virtuels. Le programme Simulation a été mis en chantier à cet effet : il vise à reproduire par le calcul les différentes phases de fonctionnement d'une arme nucléaire pour garantir ses performances sans essais nucléaires nouveaux.

Les modèles numériques sont élaborés à partir des bases de la physique. Néanmoins, tout modèle numérique reproduisant le fonctionnement des armes nucléaires doit pouvoir être validé par des résultats expérimentaux. C'est ainsi que la mise en œuvre du programme Simulation repose non seulement sur des supercalculateurs (l'ordinateur Tera100, opérationnel depuis juillet 2010, en est au Pétaflops, c'est-à-dire qu'il réalise un million de milliards d'opérations par seconde) mais aussi sur des grands ensembles expérimentaux. Le premier, déjà opérationnel, permet de tester la partie non nucléaire des armes nucléaires : AIRIX (Accélérateur à induction pour la radiographie et l'imagerie X) permet d'étudier l'évolution de matériaux en mouvement très rapide (quelques kilomètres par seconde), de densité très élevée. Il sera remplacé par l'installation franco-britannique EPURE qui devrait être opérationnelle courant 2014. Encore une fois, ces appareils ne testent que la partie non nucléaire de l'arme et il reste bien sûr à valider la

partie nucléaire des armes actuellement utilisées : il faut donc trouver un procédé pour réaliser sur terre ce que le soleil et les bombes dites H font, mais un procédé qui le fasse d'une façon maîtrisée. Avant d'aborder le dispositif expérimental proprement dit, signalons que les divers dispositifs expérimentaux du programme Simulation sont ou seront ouverts à la communauté scientifique européenne, pour 30 % du temps de fonctionnement, conformément à la politique d'ouverture approuvée par le ministre de la Défense il y a dix ans. Cette ouverture correspond bien sûr à une rentabilisation accrue d'appareils coûtant très cher ; mais elle permet aussi une évaluation scientifique extérieure des performances de ces appareils, évaluation indispensable à la crédibilité scientifique de la DAM et donc à celle de la force de dissuasion française en l'absence d'essais nucléaires. Enfin il faut savoir que des projets de laser analogues au LMJ existent aux États-Unis et au Japon : le National Ignition Facility (NIF) est situé en Californie et est devenu opérationnel en 2009. Le Fast Ignition Reactor EXperiment (FIREX) programme est réalisé dans le cadre d'instituts spécialisés de l'université d'Osaka et est moins avancé que le projet américain.

Arrivons-en à la description du dispositif retenu : le laser est un instrument d'optique qui permet de fournir un faisceau de lumière quasiment parallèle et de longueur d'onde donnée. On sait maintenant faire des lasers dont le faisceau transporte une grande énergie mais certainement pas une énergie suffisante pour déclencher une réaction de fusion. Donc le laser mégajoule comprendra, en fait, jusqu'à deux cent quarante lasers. Faisons tout de suite remarquer que le nom de Mégajoule est très porteur d'un point de vue médiatique mais signifie peu de chose en réalité : un mégajoule représente une quantité d'énergie assez faible. Un petit radiateur électrique, d'un kilowatt par exemple, fonctionnant pendant une heure aura fourni une énergie de 3,6 MJ. Ce qui est important, c'est que les deux cent quarante faisceaux de lasers, grâce à leur cohérence temporelle, délivreront cette énergie pendant une durée de l'ordre de la nanoseconde, c'est-à-dire un milliardième de seconde et non une heure. De plus, cette énergie sera concentrée sur une cible dont les dimensions sont de l'ordre du millimètre. On a donc, pour une courte durée, une concentration exceptionnelle d'énergie dont on espère qu'elle sera suffisante pour initialiser une réaction de fusion dans la cible.

Une description succincte du laser mégajoule peut se diviser en deux parties : la première parlera de l'optique qui va permettre de produire des faisceaux de grande puissance et de les guider vers un hall d'expériences. La seconde décrira la cible de matière sur laquelle on va focaliser ces faisceaux afin de produire des réactions de fusion.

Commençons par les lasers. Comment va-t-on donner une puissance pareille au faisceau laser ? Les nombreux lasers sont regroupés par chaîne de huit lasers : un prototype d'une chaîne a été construit qui fonctionne dans le cadre du programme Ligne d'Intégration Laser (LIL). Ce prototype fonctionne depuis 2002 et a permis d'optimiser les paramètres de l'ensemble de la chaîne laser et de valider donc tous les choix technologiques. La ligne comprend non seulement huit faisceaux lasers

couplés mais encore une petite chambre d'expériences ce qui a permis également de mettre au point les premières mesures pour les expériences de fusion dans la chambre du LMJ. Actuellement le LIL est le plus puissant laser d'Europe et le restera jusqu'à l'entrée en service du laser Mégajoule. Il est utilisé non seulement pour mettre au point le LMJ mais aussi pour des expériences de physique : citons par exemple une expérience d'astrophysique sur les jets de plasma que l'on voit ici.

À quoi ressemble une chaîne laser ? Les différents éléments nécessaires à l'obtention d'un faisceau utilisable sont :

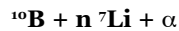
- a) la source : c'est un laser de très faible puissance, couplé à un dispositif de pré-amplification. Ceci permet d'obtenir un faisceau d'un demi-joule et d'une longueur d'onde $1,05\mu\text{m}$ c'est-à-dire dans le proche infrarouge.
- b) les amplificateurs : les faisceaux sont alors considérablement amplifiés grâce à plusieurs passages à travers des verres au néodyme préalablement chargés. Pour éviter un parcours trop long, le faisceau fait plusieurs allers-retours afin de repasser dans les mêmes verres au néodyme. Les faisceaux laser, ayant alors l'énergie désirée, sont envoyés dans le hall d'expériences où ils vont être focalisés afin d'obtenir une section de $0,6\text{ mm}$ par $1,2\text{ mm}$.
- c) le convertisseur de fréquences : leur fréquence, qui était dans l'infrarouge, va également être modifiée pour obtenir une longueur d'onde dans l'ultra-violet, de 351 nm , afin de favoriser les interactions entre le faisceau laser et la matière.



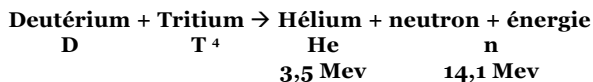
Fig. 1

Les faisceaux sont alors envoyés dans une chambre d'expériences qui contient la cible. L'ensemble des lasers est hébergé dans quatre grands halls de 100 mètres sur 30 et l'ensemble est assez impressionnant formant un grand bâtiment de 300 mètres de long, 100 mètres de large et 50 mètres de hauteur (fig. 1). Je vous épargnerai les 300 tonnes de verre, les deux tonnes de monocristal des optiques ou autres nombres énormes ainsi que les dispositifs permettant de fournir l'énergie électrique nécessaire pour faire fonctionner cette immense machinerie. Les faisceaux rentrent donc dans le hall d'expériences que l'on voit sur la figure 1 au centre des halls laser : celui-ci a 60 mètres de diamètre et 40 mètres de haut et accueillera la cible nucléaire qui est située dans une chambre d'expériences destinée à protéger la cible ... et également à protéger l'extérieur de radiations lors des expériences de fusion. Cette chambre est une sphère de 10 mètres de diamètre : sa paroi est

constituée d'aluminium (sur une épaisseur de 10cm) et de béton boré (sur une épaisseur de 40 cm). Le bore est utilisé car un des isotopes du bore, le ^{10}B est un bon absorbeur des neutrons qui seraient produits lors d'une réaction de fusion :



Enfin, cette sphère est percée de nombreuses ouvertures où seront placés tous les appareils destinés à mesurer les paramètres de l'expérience afin de faire un diagnostic. Au centre de la chambre on peut positionner la cible. Celle-ci est composée de noyaux capables de provoquer une réaction de fusion, c'est-à-dire des noyaux légers. Plusieurs schémas de réaction sont possibles et ont effectivement lieu dans les étoiles comme notre soleil. Parmi les réactions de fusion possibles, la réaction entre deutérium et tritium a été choisie comme la plus facile à mettre en œuvre dans ces conditions. Le deutérium et le tritium sont deux isotopes de l'hydrogène c'est-à-dire qu'ils ont tous les deux un seul proton mais ont de plus un neutron pour le deutérium ou deux pour le tritium. Lorsqu'une réaction de fusion se produit, le noyau résultant est l'hélium 4 et un neutron très énergétique est éjecté.



Faire une cible avec ces deux éléments est néanmoins difficile car, dans les conditions normales de température et de pression, ce sont des gaz : leur densité est donc très petite et la probabilité de rencontre de deux noyaux faible. On va donc les solidifier ce qui implique de descendre la cible à une température basse de l'ordre de -260°C : cela ne simplifie pas les détails techniques !

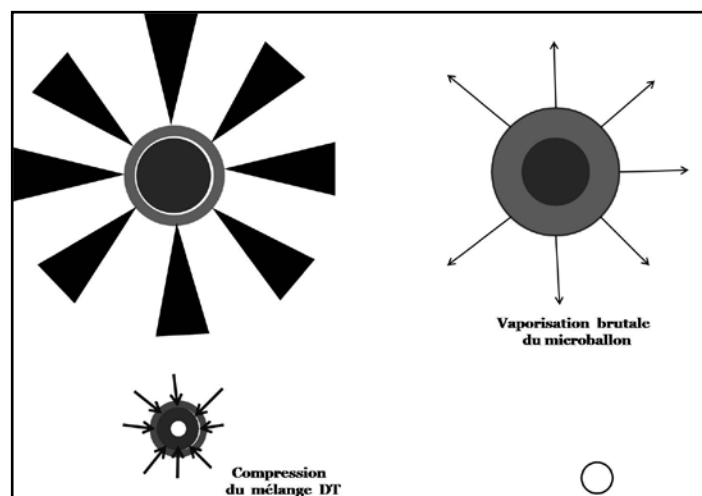
Pour produire des réactions de fusion à partir d'un mélange DT contenu dans un microballon, il faut, en un temps très bref, comprimer ce mélange jusqu'à une densité de quelques centaines de grammes par centimètre cube, et le chauffer à une température de

10 millions de degrés. On va utiliser une méthode dite fusion par confinement inertiel (FCI) par opposition au projet ITER à Cadarache qui utilise un confinement magnétique (FCM).

Si le second est relativement facile à comprendre – les particules sont gardées dans la chambre par des champs magnétiques – le premier est plus difficile à expliquer. On va utiliser le principe de l'action et de la réaction : (voir fig. 2) quand la cible dans son microballon est irradiée par rayonnement laser, l'énergie apportée va provoquer une vaporisation très rapide de la partie externe du microballon qui enveloppe la cible : par réaction, la cible va se contracter, comprimant fortement le mélange deutérium-tritium contenu à l'intérieur. Cette compression violente entraîne un échauffement important du centre de la cible où de grandes températures seront atteintes et où des réactions de fusion peuvent se déclencher. Ces réactions entraîneront un dégagement d'énergie qui devrait permettre l'élévation de température du reste du mélange deutérium-tritium et provoquer la fusion de l'ensemble de la cible. En fait, différentes variantes de ce scénario sont prévues mais nous n'entrerons pas dans les détails.

On espère ainsi reproduire les conditions thermodynamiques qui existent lors du fonctionnement d'une arme nucléaire et pouvoir vérifier les paramètres introduits dans les programmes de simulation... ainsi que la pertinence de ceux-ci !

L'ensemble de ces appareils qui composent le laser Mégajoule forme donc un dispositif dont le fonctionnement est extrêmement pointu. Il est développé par de nombreux scientifiques, tant militaires que civils, et a donné un grand essor à la recherche dans ce domaine et aux collaborations entre le monde académique et les ingénieurs du CEA. Il nous reste à lui souhaiter une prompte mise en route et, surtout, de nombreux résultats.



LES PIONNIERS DE L'AVIATION

Jean LE DANTEC



Le planeur de Lilienthal

De tout temps les hommes ont rêvé de voler comme les oiseaux. Quelques uns ont essayé, une voilure accrochée à leurs bras, et se sont lancés dans le vide en battant des ailes, comme le marquis Boyvin de Bacqueville qui, en 1742, parie de traverser la Seine, et au bout de deux cents mètres s'abat épuisé sur un bateau lavoir. L'idée qu'il faut battre des ailes pour voler persistera jusqu'en 1870 puisque Pénaud et Tatin ont encore réalisé des maquettes à ailes battantes avant de renoncer. Et pourtant dès 1855 les frères Du Temple, tous deux officiers de marine, prouvent que le vol est possible avec une aile fixe à condition de disposer d'une force de traction. Ils font voler une maquette propulsée par une hélice et un moteur d'horlogerie qui décolle et vole jusqu'à l'arrêt du moteur. En 1857 Félix Du Temple dépose un brevet pour un avion de 17 mètres propulsé par un moteur à vapeur de 6 CV, puissance nettement insuffisante : l'avion ne volera jamais.

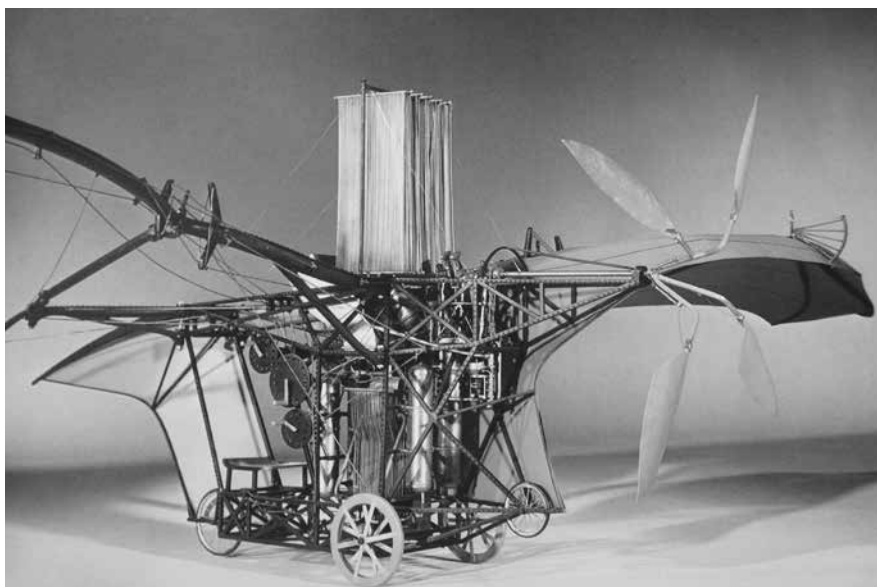
Les pionniers de l'aérodynamique

Alphonse Pénaud, né en 1850, déclaré inapte médical lors de son admission à l'École navale se révèle un véritable génie scientifique ; il aborde tous les domaines de l'aéronautique, l'aérodynamique, la résistance des matériaux, la mécanique des fluides. À partir de 1870, il expérimente des maquettes motorisées qui volent une cinquantaine de mètres et lui permettent d'établir des relations entre vitesse, surface et puissance. Il pose le premier les équations du vol et mesure la résistance des corps fuselés dans la chapelle du Val de Grâce. Il publie ses résultats et collabore à la revue *L'Aéronaute*. En 1876 il dépose un brevet pour un monoplane amphibie en forme d'aile volante, de conception très moderne. Ce projet très complet comporte de nombreux dispositifs qui ne seront

réalisés que bien plus tard, comme les commandes de vol électriques et les gouvernes compensées. Son sponsor, Giffard, partisan du dirigeable, refuse son projet ; Pénaud lui expédie ses plans dans un petit cercueil et se suicide à l'âge de 30 ans.

Le plus célèbre de ces chercheurs est l'ingénieur allemand Otto Lilienthal qui de 1860 à 1896 expérimente une quinzaine de planeurs de dix à vingt m², au cours de plus de deux mille vols. Ses modèles évoluent de l'aile simple au biplan avec empennage. L'aile accrochée à ses épaules, il décolle en dévalant une butte, il évolue par balancement du corps. Il fait progresser la théorie par des essais de résistance de l'air en manège, il démontre la portance de l'extrados et il établit une polaire de l'aile, base de l'aérodynamique, c'est à dire une relation entre le coefficient de portance C_z et de traînée C_x , en fonction de l'incidence. Il publie ses résultats en 1889, dans un livre *Le vol de l'oiseau, base de l'art du vol* largement diffusé qui fait autorité. En 1896, il se tue en vol sur son biplan, déséquilibré par une rafale.

Le moins connu, un ingénieur américain d'origine française, Octave Chanute, né à Paris en 1832, fils d'un professeur au Collège de France, mérite d'être cité pour ses publications. Après avoir lu les articles de Pénaud dans la revue *L'Aéronaute*, il s'intéresse à l'aviation, rassemble une documentation qu'il diffuse en 1894 dans *Progress in flying machines*. Totalement désintéressé, il aide les chercheurs de ses conseils et joue un rôle de coordination entre les européens Ferber et Santos Dumont, et les américains Wright. En 1896, associé à trois jeunes ingénieurs, il construit plusieurs planeurs qui volent jusqu'à cent mètres de distance. Il vient en France en 1903 pour présenter ses travaux et rencontre Ferber. Il décède en 1910.



L'Éole de Clément Ader

Les vols en planeur

Sir Georges Cayley a réussi un vol en 1804 ; cet exploit a été oublié et révélé plus tard par Pénaud.

En France, c'est un marin Jean Marie Le Bris qui vole le premier en 1856. Il trouve une méthode originale pour obtenir la vitesse de décollage : son planeur est posé sur une charrette lancée au galop, face au vent, sur la plage de Tréfeuntec. Par prudence il relie son engin à la charrette par un filin qui fouette et happe au passage le conducteur qui s'élève dans les airs. Le pilote réussit à poser sans dommage son passager involontaire et son appareil. Ne trouvant plus de conducteur pour un nouvel essai, (rien d'étonnant !), il s'élance d'une falaise et c'est le crash. Il reprendra ses essais en 1868 à Brest avec l'aide de la Marine sur un planeur sans pilote. Au deuxième essai, l'appareil mal lancé, déséquilibré ne peut pas être rattrapé. C'est la fin de l'expérience.

De 1856 à 1890 se multiplient les tentatives de vol sur planeur. Les pilotes comme Le Tur, Mouillard, Biot, Goupil, limitent leur ambition au seul planeur, compte tenu des difficultés pour avionner un moteur à vapeur. Plus tard, les constructeurs d'avions commencent par réaliser des planeurs sur lesquels ils s'entraînent au pilotage avant d'apprendre à utiliser et à maîtriser la puissance du moteur. Avant qu'un standard ne se dégage, les premières formes sont très variables selon l'imagination des constructeurs, de la simple aile volante au monoplane soutenu par câbles ou au biplane à la structure plus rigide. Malgré l'intérêt de l'empennage certains de ces planeurs n'en sont pas équipés. L'aile reste pendant longtemps un profil mince en toile tendue sur une structure tubulaire à forte courbure, à l'imitation des ailes d'oiseaux.

Un problème se pose, celui du lancement pour obtenir la vitesse de sustentation. Diverses méthodes sont utilisées : dévaler une butte par Lillienthal et Wright, sauter d'un échafaudage par Ferber, ou d'un ballon par

Le Tur et Santos Dumont, être catapulté par Lengley, ou tracté, solution moderne. Personne n'a réutilisé la charrette !

Les vols motorisés

Clément Ader est le premier à avoir réussi un vol motorisé. Né en 1841, il décide en 1886 de construire un avion équipé d'un moteur à vapeur. L'aile à forte courbure est ramifiée comme une aile de chauve souris, avec une structure légère en bois creux et tubes d'acier extra-fins recouverts de pongé de soie. Elle est accrochée au sommet d'une nacelle rectangulaire qui supporte la chaudière à brûleur à alcool, le moteur à vapeur et à l'arrière le pilote ; elle est surmontée du condenseur. Le moteur de 20 CV entraîne une hélice à quatre pales en prise directe. L'envergure est de quatorze mètres.

Le 18 octobre 1890, Clément Ader essaie son appareil sur une piste de deux cent mètres aménagée dans le parc du château d'Armanville. L'*Éole* décolle sur une cinquantaine de mètres, Ader coupe la vapeur pour ne pas dépasser le bout de piste. Il a bien réalisé le premier vol d'avion de l'histoire mais cet événement, rapidement couvert par le secret militaire, n'a pas un grand retentissement.

Soutenu par M. Freycinet, ministre de la guerre, Ader s'engage à construire un avion capable d'emporter deux passagers. L'essai en vol est prévu le 14 octobre 1897, à Satory, sur une piste circulaire de quatre cent mètres, choix curieux qui va s'avérer dangereux. L'avion décolle avec un vent de trois-quarts arrière, choix encore plus curieux, roule cent cinquante mètres et, vent de travers sort de la piste pour se crasher à deux cent mètres, sans que le vol soit prouvé. Après six mois de réparations, à cours de crédits, il abandonne.

La découverte en 1892 du moteur à explosion, fournit à l'aviation un mode de propulsion nettement mieux adapté. Les premiers moteurs pour automobiles, en

fonte avec des volants d'inertie, sont trop lourds pour la puissance fournie, mais les constructeurs lancent très rapidement des moteurs allégés pour l'aviation et les progrès sont fulgurants. En 1906 le moteur Antoinette de Levavasseur, à carter en aluminium et huit cylindres en V, équipe la majorité des avions.

Le premier vol reconnu, treize ans après celui de Clément Ader, est celui des frères Wright, Wilbur et Orville, en décembre 1903 aux États-Unis. Informés des essais de Lilienthal, ils s'intéressent aux publications aéronautiques. Loin de l'Europe, ils mènent leurs essais dans un certain isolement qui les conduit à utiliser toute la gamme des expériences : maquettes, soufflerie, vols en planeur. Ils doivent construire un moteur de quatre cylindres et 12 CV pour équiper leur premier avion, le *Flyer* N°1. C'est un biplan de 47 m² avec, comme les planeurs précédents, un double plan fixe à l'avant qui protège le pilote, une commande de gauchissement de l'extrémité de l'aile. La gouverne de direction et les deux hélices sont à l'arrière. Les frères Wright cumulent les incidents : tempête sur le hangar, perte d'une hélice, crique sur l'arbre porte-hélice le 28 novembre 1903. Ils craignent d'être distancés par Lengley, mais, le 8 décembre, le plan fixe arrière de l'avion de Lengley se replie au catapultage et l'appareil tombe dans le Potomac. Les Wright restent seuls en lice.

Le dimanche 13 décembre 1903 le *Flyer* est prêt : il est posé pour le décollage sur un chariot monoroue et descend d'une butte sur un rail en bois de 18 m, face au vent qui doit souffler à plus de 30 km/h, pour permettre de décoller. Wilbur est aux commandes, il décolle s'élève à cinq mètres, cabre trop tôt et se pose trente-deux mètres plus loin. Contrairement aux apparences, c'est un succès qui prouve que la puissance du moteur est suffisante : les essais peuvent continuer. Le jeudi 17 décembre, par un vent très fort de 43 km/h, Orville décolle à six mètres du bout du rail, pique du nez mais ne se pose qu'à trente six mètres. Au quatrième essai Wilbur parcourt 259 m en 59 secondes, mais casse l'avion. Ils construisent deux autres avions, les proposent au gouvernement américain qui les refuse par deux fois. Ils dissimulent leurs avions pour ne pas être copiés et ne veulent pas en vendre un à la France pour sept cent mille francs. Plus tard ils feront des tournées de démonstration en Europe, en particulier au Mans et à Pau, et se lanceront dans la construction.

Pendant ce temps en Europe, la compétition est rude pour réaliser le premier vol et gagner la coupe Archdeacon, assortie d'une forte prime. Les mieux placés semblent être le capitaine Ferber, Trojan Vuia et Santos Dumont.

Le capitaine Ferdinand Ferber, polytechnicien, né en 1862, inspiré par Lilienthal s'intéresse à l'aéronautique à titre militaire à partir de 1898. Il essaye plusieurs planeurs en se lançant d'un échafaudage et vole sur quinze mètres en 1901. Il teste son premier avion pendu sous une grue, utilise une caméra et des appareils photos pour analyser les vols. Il calcule et fait fabriquer des hélices métalliques qui seront adoptées par tous. Ferber construit plusieurs avions, avec des moteurs disponibles de 6 et 12 CV. Le 27 mai 1905, sur l'appareil N°6 bis, il réussit le premier vol plané motorisé stable, avec le moteur de 6 CV qui soutient l'avion, sans fournir

la puissance nécessaire au décollage. Pour son avion N°8 il commande sur son argent personnel, un moteur Levavasseur de 25 CV adapté à ses hélices. L'appareil, sorti du hangar destiné à abriter le dirigeable *Patrie*, est détruit par une tempête en 1906 ; réparé il vole en 1908. Trop tard : Santos Dumont a déjà réussi. Le 22 septembre 1909, en roulant au sol sur un avion Voisin, il capote et se tue. Il a joué un rôle essentiel comme conseiller technique et promoteur de l'aviation en France par des séries de conférences.

Trojan Vuia né en 1872 en Roumanie, vient à Paris en 1902 pour participer à l'essor de l'aviation. Il fait breveter un moteur en Grande-Bretagne en 1904. Son avion *Trojan Vuia N°1* est prêt en décembre 1905. Doté d'une aile articulée mais sans queue, il est propulsé par un moteur à vapeur alimenté en CO₂ liquide de trois minutes d'autonomie. Le 18 mars 1906 sur la route de Montesson, il accélère sur cinquante mètres, décolle de un mètre et parcourt douze mètres ; le moteur bloque et l'avion heurte un arbre. Les 12 et 19 août 1906 à Issy-les-Moulineaux, l'appareil vole vingt-cinq mètres à deux mètres d'altitude, en présence d'ouvriers et d'amis, mais ce vol n'est pas homologué. Ce vol est souvent considéré comme ayant le premier ayant décollé du sol sans aide, ce qui n'était pas le cas des Wright.

Le premier vol homologué est celui de Santos Dumont, brésilien né en 1873. Il fabrique des dirigeables avant de s'intéresser aux avions et de construire le N°14 bis, biplan à moteur Antoinette de 25 CV situé à l'arrière avec une hélice propulsive. Les gouvernes sont loin à l'avant en caisson, comme sur le *Flyer* des Wright, disposition inverse de ce qui est devenu classique. Après s'être entraîné sans succès sous le ballon N°14 (d'où le N°14 bis), puis en glissant le long d'un câble, il réalise une série de petits sauts. Le 23 octobre 1906 à Bagatelle, il vole sur soixante mètres. Impatient, il convoque pour le 12 novembre 1906 la commission de l'Aéroclub de France qui homologue son vol de deux cent vingt mètres vingt et une seconde. Il remporte la coupe Archdeacon si convoitée et acquiert une grande notoriété médiatique. Il vend des monoplans en kits baptisés *Demoiselles*. Choqué par l'emploi des avions pendant la guerre, il retourne au Brésil et, atteint de sclérose en plaque en 1928, il se suicide en 1932.

Gabriel Voisin construit deux hydroplaneurs, dont un avec Blériot, remorqués sur la Seine et le lac d'Enghein. Ils volent trois cent mètres et permettent la mesure exacte de la puissance nécessaire au décollage. Le premier coule le 18 juillet 1905 après un amerrissage brutal, le second capote le pilote et est sauvé de justesse. En 1906, Gabriel Voisin crée son atelier avec son frère Charles ; ils fabriquent des avions pour Henri Fabre, Delagrangé et Henri Farman, et les essaient pour pouvoir les vendre.

Henri Farman, britannique né à Paris en 1874, champion cycliste et coureur automobile, propriétaire d'un garage, achète un avion Voisin mais n'en obtient que des petits sauts. Un jour en lâchant sa commande de profondeur il constate que l'avion décolle tout seul à 50 km/h au lieu des 35 habituels mais qu'il est stable et maniable ; il a trouvé la bonne méthode de décollage en évitant de cabrer trop vite. Il collectionne les records : le kilomètre

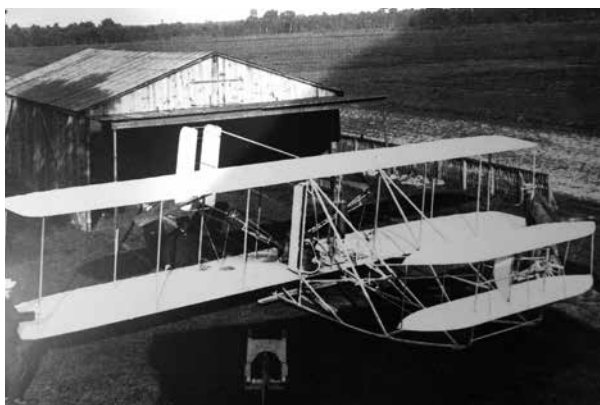
en circuit fermé et le vol de ville à ville de 27 km en 1908, l'épreuve de distance de 180 km en 1909, le record de durée de 8 h en 1910. Il fonde une entreprise de construction en 1919 et une compagnie de transport en 1924.

Louis Blériot, né en 1872, est diplômé de l'École Centrale. Conseillé par le capitaine Ferber, il coopère avec Gabriel Voisin. Il crée son atelier à Neuilly, alors qu'on vient de prouver que les ailes épaisses ont des qualités aérodynamiques supérieures aux profils minces. Il opte donc pour des monoplans dont la rigidité des ailes est assurée par un longeron et des nervures, modèle de la construction moderne. Il expérimente une série de prototypes et de dispositifs stabilisateurs. Il collectionne les accidents et a la réputation d'un casseur de bois.

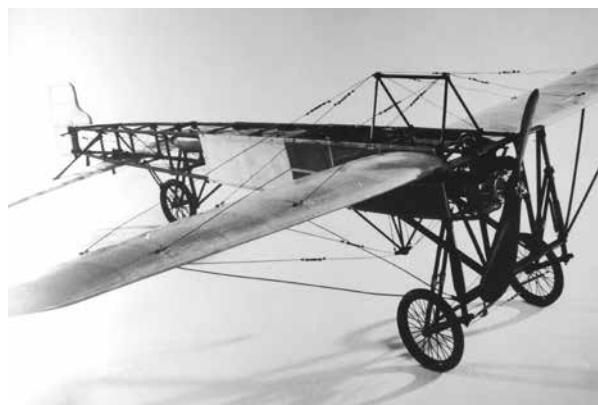
À court d'argent après avoir dilapidé la dot de sa femme, Blériot en est à l'avion N°12 quand Latham échoue le 19

juillet 1909 dans la traversée de la Manche à cause de l'arrêt du moteur à dix-huit kilomètres de la côte. Malgré une brûlure due à un pot d'échappement, qui l'oblige à marcher avec des béquilles, il décide de se lancer avec le N°11 mieux adapté. Le 21 juillet 1909, l'avion est en place à Calais par un temps épouvantable. Le 25 à 2 heures du matin profitant d'une éclaircie, il fait un vol d'essai puis décolle pour l'Angleterre au lever du soleil, condition imposée pour gagner le prix Ruinart. Il atterrit à proximité du château de Douvres à 5h 12, attendu par le journaliste Fontaine qui agite un drapeau tricolore.

Avec la traversée de la Manche se termine la période des sauts de puce sur des avions bricolés, la guerre de 1914-1918 sera l'occasion d'un prodigieux développement de l'aviation.



L'avion des frères Wright.



L'avion de Charles-Alphonse Pénard.



L'avion de Louis Blériot.

COMMISSION D'HISTOIRE

Responsable : Bernard BRISOU

SÉANCE DU 30 MARS 2012

Les mouvements de population dans le Var

LE PEUPLEMENT DE PORT-LA-MONTAGNE

Antoine MARMOTTANS

En préambule aux mouvements migratoires qui sont venus au XIX^e siècle bouleverser durablement la population toulonnaise, j'ai cru bon de rappeler la manière stupéfiante dont se repeupla notre ville exsangue après le désastre de 1793. Ce sujet, bien étudié par les historiens, ouvre d'intéressantes perspectives pour mieux comprendre les derniers soubresauts quelque peu paradoxaux de la décennie révolutionnaire dans notre ville. Il reste évident toutefois que, pour le plus grand nombre de Toulonnais d'aujourd'hui, le drame de l'épuration sanglante de 1793-94 et le départ mythique de l'expédition d'Égypte en 1798 éclipsent la période obscure où s'accomplit la résurrection de Toulon après la fuite éperdue d'une bonne partie de ses habitants. Mais revenons un instant sur le passé.

Deux grandes catastrophes démographiques ont frappé les Toulonnais au cours de leur histoire, l'épidémie de peste de 1721 et les conséquences funestes du siège de 1793. Par deux fois, à soixante-dix ans d'intervalle, Toulon a perdu plus de la moitié de sa population, mais dans un contexte différent, tout comme le renouvellement qui s'ensuivit.

Les relevés précis des victimes de la peste permettent d'évaluer à près de 60 % la perte de la population en 1721. De 26 000 habitants, elle passe à quelque 10 500, avec des conséquences désastreuses pour la vie économique de la cité, même si d'autres causes de récession interviennent. La remontée fut lente, environ trente ans, pour retrouver un équilibre démographique, en dépit d'une augmentation considérable des remariages entre veufs et veuves et d'une courbe ascendante de la natalité. Cette frénésie reproductrice selon l'adage croissez et multipliez, est signalée par tous les auteurs contemporains. Ils y ajoutent volontiers une pointe de libertinage, n'étant peut-être qu'une astuce de Dame Nature pour combler les vides.

La saignée de 1793 sera beaucoup plus tragique et brutale puisqu'elle s'effectua en quelques heures... De 25 000 habitants au début du siège, sans compter un afflux de réfugiés politiques, notre ville se retrouve réduite à 7 000 personnes ou guère plus, car les chiffres concernant les émigrés, les fuyards et les victimes de l'épuration sont variables suivant leur provenance. On pourrait raisonnablement retenir le nombre approximatif de 10 000 émigrés et d'un millier de victimes révolutionnaires. Ce dépeuplement concerne en majorité les gens de la marine, les notables, les bourgeois, certains négociants ou artisans compromis dans l'épisode anglo-royaliste, alors que la peste avait ravagé toutes les classes de la société.

La ville où les premières colonnes républicaines de l'adjudant-général Cervoni pénètrent au petit matin du 19 décembre 93 était dans un grand désordre résultant de la fuite précipitée de ceux qui se savaient condamnés, mais elle n'avait pratiquement pas souffert des combats, excepté l'arsenal incendié par les Anglais avant leur départ. Toutefois 500 maisons étaient abandonnées, ouvertes aux quatre vents et aux pillages.

Comment Toulon devenu Port-de-la-Montagne par une double astuce de la Convention, réduit au tiers de ses habitants, menacé par la disette, toutes ses structures administratives et économiques détruites, son arsenal dévasté, comment cette ville qualifiée d'infâme par les vainqueurs, parvint-elle en une seule année à se trouver ressuscitée ? Nous le devons à la volonté du Comité de Salut Public et à la poigne des représentants en mission de la Convention, désireux de garder Toulon intact pour en faire un grand arsenal de la République, plutôt que de le sacrifier à la vindicte révolutionnaire. Le phénix figurant sur le sceau de Port-la-Montagne n'est pas aussi symbolique qu'il y paraît, mais bien une réalité historique.

Dans un premier temps, passée la cruelle répression menée par Barras et Fréron, les rues et la darse sont nettoyées, le mobilier et les maisons abandonnées des émigrés inventoriés pour être vendus comme biens nationaux. Six mois après l'exode la ville commence à se repeupler. Fin septembre 94 elle a déjà doublé (15 000 habitants), 19 000 fin décembre, pour atteindre 20 000 en mai 1795, quand la ville a repris son nom. Mais quels étaient ces nouveaux Toulonnais qu'il conviendrait d'appeler des Port-Montagnards, même si le mot n'a jamais existé ?

D'abord ce noyau de petites gens qui sont restés indifférents durant le siège, trop occupés à assurer le pain quotidien de leurs familles, puis ceux qui n'ont pas émigré, s'estimant peu concernés ou attendant stoïquement leur sort. Dressés contre eux, il y a les patriotes opprimés par les Sectionnaires, sortis de prison ivres de vengeance, tous ceux qui s'étaient égayés dans la campagne avant la grande bataille par peur des bombardements et qui renaissent chez eux protégés leurs biens. Et puis, surtout, l'afflux massif d'une population venue de tout le territoire national et qui sera finalement à elle seule l'image du nouveau Toulon.

Le Comité de Salut Public décidé à reprendre et intensifier l'activité du port militaire et de reconstruire une flotte, avait grand besoin de marins et d'ouvriers. Les années 1794 et 1795 verront les effectifs du personnel de l'arsenal portés à des chiffres exceptionnels, jusqu'à plus de 10 000, sans compter un millier de bagnards. On récupère le long de la côte tous les marins disponibles, mais avec réticence semble-t-il, leur fidélité républicaine restant suspecte et le désir secret des Conventionnels étant de remplacer les équipages provençaux par des Ponentais. On préfère réquisitionner les marins de la Loire et de la Gironde. Les ouvriers sont soit requis sur le territoire national, soit des volontaires. La reprise de notre ville par les armées de la Convention eut un grand retentissement en France. Partout des fêtes, des défilés, des plantations d'arbres de la liberté, des spectacles, des chansons ont célébré cette victoire. Un afflux de population se porta sur Toulon devenu Port-la-Montagne, sachant que tout y était à refaire et qu'une ville abandonnée offrait des possibilités de travail et d'enrichissement. Un esprit de pionniers avec pour certains l'idée de profiter d'une situation trouble propice aux rapines. Cette nouvelle société qui s'installe, jeune, ardente, patriote, pétrie d'idées révolutionnaires avancées, n'est pas sans présenter une certaine indiscipline qu'il faudra museler. Toulon, ville cosmopolite et véritable colonie jacobine, sera plus tard qualifiée de nid de brigands, de terroristes ou de horde sauvage, mais il ne faut sans doute pas généraliser.

Comme le soulignent nos historiens modernes, les registres des mariages pendant les premières années de cette nouvelle ère républicaine toulonnaise témoignent bien de cet apport extérieur. En l'an III (fin 94-95), sur 600 mariages relevés à l'état-civil, les hommes nés à Toulon n'en représentent que 15 %, tandis que 50 % proviennent de communes étrangères à la Provence. J'ai consulté par curiosité une centaine de mariages célébrés en vendémiaire et brumaire an III, c'est-à-dire septembre et octobre 1794. Les pourcentages mentionnés

ci-dessus sont vérifiables, toutes les régions de France représentées, et même un charpentier natif de Saint-Pierre-et-Miquelon ! Entre vingt et trente ans, ils sont cordiers, calfats ou canonniers aussi bien qu'agents administratifs ou officiers de marine venus se fixer à Port-la-Montagne et épouser des Toulonnaises. On cite volontiers le cas de Jacques Letuaire, ouvrier coutelier venu de l'Ardèche en 1794, marié en 98 et père de l'illustre dessinateur.

Tous ces nouveaux arrivants, il importait de les loger, de les nourrir et de les faire travailler avec efficacité. La ville était toujours sous contrôle militaire, dotée d'une commission municipale sous tutelle, dirigée en fait par les tout puissants Représentants en mission de la Convention, des hommes déterminés qui entreprirent de régénérer Toulon. Saliceti, Buonarroti, Ricord et Jeanbon Saint-André à partir de juillet 1794 sont les responsables de cette remontée spectaculaire et de l'établissement à Toulon d'une colonie de patriotes, pour le meilleur et pour le pire en considérant la suite des événements.

Né en 1749 à Montauban dans une famille protestante aisée de négociants, André Jeanbon fit des études de navigation à Bordeaux et obtint en 1766 un brevet de capitaine au long cours. Après six ans de mer et d'infortune, il change de cap, s'inscrit en 1772 au séminaire calviniste de Lausanne et devient pasteur, exerçant d'abord à Castres, puis à Montauban, sa ville natale, passant pour un homme juste, rigoureux et bon organisateur. Il est élu député à la Convention en 1792, responsable des affaires maritimes dans cette assemblée où il côtoie les grands tribuns et se fait connaître. Devenu membre du Comité de Salut Public de l'An II, celui de Robespierre et de Saint-Just, il est un des principaux dirigeants de l'État. Il effectue une mission à Brest pour régénérer la marine, puis à Toulon pour les mêmes raisons, peu avant la chute des Montagnards. Il y reste sept mois, échappe à la répression thermidorienne, continue sa carrière comme haut fonctionnaire sous le Directoire et le Consulat, meurt à Mayence en 1813, baron d'Empire et préfet d'un nouveau département.

Le fameux décret du 4 nivôse prévoyait de raser la ville par représailles. Déjà Fréron, dans sa fureur meurtrière et dévastatrice, avait requis 12 000 maçons des environs pour accomplir cette besogne déconcertante. Heureusement il n'en fut rien par la volonté de la Convention et les plans d'une future base navale de Port-la-Montagne resteront dans les tiroirs. On préfère garder les maisons intactes pour loger les nouveaux arrivants, se contentant d'en abattre symboliquement quatre appartenant à des émigrés notoires. Même la maison de l'amiral Trogoff est épargnée parce qu'il n'en était pas propriétaire. Dix autres maisons sont réquisitionnées pour les besoins de la place. En revanche, on commence à détruire quatre îlots d'habitation à l'angle nord-ouest de la darse pour y construire de grandes cales couvertes qui ne verront jamais la fin des travaux.

Le ravitaillement d'une population croissante, en dépit de l'étatisation des subsistances, des réquisitions et de la loi du maximum, se compliquait chez nous par la priorité de nourrir d'abord les marins et les ouvriers de l'arsenal. Ces ouvriers vont se retrouver en fait enrégimentés, logés,

nourris, vêtus et chaussés grâce aux approvisionnements de la marine, dans un esprit collectiviste indéniable. Les civils vont connaître de dures restrictions, cartes de pain et de viande, pénurie des objets de première nécessité. Le marché noir induit par les navires génois qui viennent vendre leur cargaison de blé au prix fort, va de pair avec le débarquement clandestin de gens suspects, émigrés imprudents, spéculateurs et aventuriers. Cette misère ambiante de Port-la-Montagne contraste avec la réussite de ses entreprises pour régénérer l'arsenal et la marine.

L'objectif ambitieux du Comité de Salut Public était de faire de Toulon l'arsenal vengeur de la République contre les Anglais. Le potentiel de guerre de l'arsenal n'avait pas été totalement détruit par les Coalisés. Une quinzaine de gros vaisseaux étaient indemnes. Doubler ce chiffre en quelques mois par de nouvelles constructions navales ne paraissait pas une tâche impossible aux Conventionnels, si des milliers d'ouvriers y travaillaient nuit et jour

Mais ces effectifs disparates, jeunes et turbulents, nécessitaient un encadrement rigoureux et une discipline de fer. Dès février 94, Saliceti et Buonarroti mettent en place un règlement draconien des ouvriers. Jeanbon Saint-André veillera par la suite à son application stricte par de multiples arrêtés. Six mois après la chute de Toulon, la nouvelle flotte républicaine pouvait se mesurer aux Anglais dans des conditions honorables, sous le commandement de l'amiral Martin qu'avait détaché de Brest à Toulon Jeanbon Saint-André.

La réorganisation de toutes les administrations civiles fut mise en œuvre pour garantir la sécurité de la ville. Un comité de surveillance recense tous les habitants et s'assure de leur fidélité. Tous les citoyens et citoyennes doivent se procurer une carte de sûreté mentionnant leur identité et leur profession. Jeanbon Saint-André ne cesse de prendre des mesures coercitives contre la foule des étrangers indésirables venus à Toulon sans y avoir été appelés, renforce la surveillance aux portes de la ville, contrôle les auberges et les cabarets, expulse les femmes qui ne peuvent prouver mariage ou profession avouable.

Est-ce à dire que tous ces gens vivaient à la spartiate sans autre plaisir que celui du devoir accompli envers la Nation ? Sûrement pas... D'autres fêtes, celles du nouveau

calendrier républicain, étaient venues remplacer les anciennes et la jeunesse ne se privait pas de chanter et de danser le *Ça-Ira* au Port-de-la-Montagne ! Le port de la cocarde tricolore était obligatoire, comme le tutoiement, chacun se devait d'assister aux cérémonies du culte de l'Être Suprême institué par Robespierre, sous peine de sanctions. Jeanbon Saint-André, que l'on imagine peu enclin à la fête, préside pourtant le 20 décembre 1794 une fastueuse reconstitution historique de la reprise de Toulon.

Les sept mois que passa Jeanbon Saint-André à Port-la-Montagne se situent paradoxalement après le 9 thermidor. Alors que le vent tourne à l'apaisement, que les émigrés commencent à rentrer et la Provence réactionnaire à s'agiter, Toulon reste un solide bastion du jacobinisme, sentinelle attardée de la Révolution. Une situation en rapport avec l'état d'esprit de sa nouvelle population, héritière des sans-culottes et des Montagnards déchus.

Au mois de mai 1795 (prairial an III), redoutant le retour des émigrés et un changement de politique de la Convention thermidorienne, entraînés par d'anciens jacobins de 1792, cinq mille émeutiers en armes, ouvriers et marins, marchent sur Marseille où les royalistes menacent leurs camarades patriotes. Ils sont arrêtés et dispersés par les troupes gouvernementales sur les pentes du Camp. Voici Toulon occupé une deuxième fois par une armée républicaine, mais ce ne sont ni les mêmes troupes, ni les mêmes Toulonnais qu'en 1793. Curieuse destinée que celle de notre ville !

Bibliographie

- HENRY D. M. J. *Histoire de Toulon de 1789 au Consulat*. Toulon, 1855
Histoire de Toulon. Sous la direction de M. Agulhon (La Révolution par M. Vovelle) Privat, 1988
CROOK Malcolm. *Journées révolutionnaires à Toulon*. Chambon, 1988
TOULON 1789-1799 CRDP-CDDP du Var, Service éducatif des archives (Antoine Tramoni) 1988



LES MIGRATIONS DES POPULATIONS DE L'ARC ALPIN

Gabriel JAUFFRET

En 1883 Béranger Féraud assurait : « La Provence est un pays consommateur de populations ». Exacte à condition de l'appliquer à la basse Provence, cette constatation ne saurait toutefois valoir pour les départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes. Quant aux grands flux migratoires connus au fil des siècles par la basse Provence ils ont été de toute évidence liés à sa situation climatique, à la fertilité d'une bonne partie de ses terres, à sa vocation maritime. La plupart de ces déplacements de populations temporaires ou définitifs connus par notre région ne dépassèrent pas les limites du territoire français à l'exception des départements des Alpes françaises et des départements littoraux marqués par l'aventure maritime et coloniale de notre pays. Il fallut attendre le XIX^e siècle pour que les flux migratoires venus de l'étranger s'organisent véritablement et connaissent un volume grandissant, encore qu'il faille faire exception pour quelques opérations de repeuplements ponctuelles liées aux guerres, aux épidémies ou à la spécificité d'un savoir faire. C'est ainsi qu'au XV^e siècle les autorités firent appel aux mineurs allemands pour conforter l'exploitation des mines de plomb argentifères du massif des Maures et qu'en 1443 Bargemon passait une convention avec un maître tisseur de Noghera en Italie pour qu'il y exerce son art dans la commune et tire partie des cocons de vers à soie produits dans la région. De 1721 à 1750 le rayonnement de Toulon s'affirme, l'activité de son port entraîne l'arrivée de populations étrangères à notre département, au point que durant cette période 53 % des hommes qui y sont recensés sont nés hors de la ville.

L'ouverture des grands chantiers, la préparation des grandes expéditions militaires déterminent l'arrivée d'une main d'œuvre qualifiée étrangère au département recrutée parfois à l'étranger. En 1830 Toulon devient la plaque tournante de l'engagement de la France en Algérie. La préparation de l'expédition voit affluer des centaines de travailleurs venus de la France entière. Au début du XIX^e siècle les Toulonnais sont attirés vers l'Algérie, 550 d'entre eux demandent à bénéficier d'un passage gratuit pour s'y rendre. Vingt familles toulonnaises fondent le village de colonisation d'Ain Sultan sur la route de Médéa.

Le passage de la voile à la vapeur entraîne un nouveau flux migratoire en direction de Toulon, la navigation à vapeur exigeant le recours à de nouveaux corps de métier peu représentés dans le Var, chaudronniers, mécaniciens, tôliers. De 1840 à 1847 moins du tiers des nouvelles recrues de l'arsenal est d'origine toulonnaise. Entre 1827 et 1850 la proportion de travailleurs appartenant aux métiers du fer à l'arsenal de Toulon passe de 7 à 37 %. Le recours aux chaudronniers venus du Cantal à l'origine du développement local de la métallurgie s'avérant insuffisant

il est fait appel aux métallurgistes du Creusot, du nord et de l'est de la France, de Caen, de Vierzon.

Le phénomène affecte aussi la ville de La Seyne où la construction navale mécanique supprime la construction navale traditionnelle. Ses chantiers lancent leur premier bâtiment en fer à aubes et en 1847 emploient 450 métallurgistes. En 1855 naissent les Forges et Chantiers de la Méditerranée qui en 1857 compteront plus de 2 000 ouvriers. L'industrialisation de l'aire toulonnaise entraînait un solde démographique positif puisque le plus souvent les migrations temporaires se transformèrent en installations définitives.

La Marine sera aussi à l'origine d'un flux migratoire considérable. Le vivier des inscrits maritimes et les engagements s'avérant insuffisants pour la constitution de ses équipages, et les désertions se multipliant, sous l'ancien régime et l'Empire la marine dut recruter dans la France intérieure et même à l'étranger. Les Alpes françaises lui fournirent quantité de recrues et entre les deux dernières guerres le quartier maître chauffeur mécanicien gavot- terme familier utilisé pour désigner les habitants des Alpes- sera très largement représenté sur les bâtiments de l'escadre de la Méditerranée.

Les basses Alpes

Migrations vers la basse Provence

Les flux migratoires venus des Alpes françaises vers la basse Provence qui connaîtront leur apogée aux XVIII^e et XIX^e siècles avaient débuté dans les temps les plus anciens. Au XIV^e siècle un premier mouvement de Bas-Alpins en direction du Var se dessine alors qu'à l'élevage de subsistance s'ajoute une surcharge pastorale liée au développement des grands troupeaux propriété de riches seigneurs et de l'Église. Les malheureux gavots en seront réduits à abandonner leurs parcours séculaires souvent au terme d'arguties coutumières avancées sans fondement juridique, la force primant sur le droit. Bon nombre d'entre eux trouveront leur survie en venant garder les troupeaux de moutons durant la période hivernale entre Toulon et Fréjus.

La situation économique du département des Alpes-de-Haute-Provence qui ne cessa de s'aggraver au fil du temps ne put qu'encourager les Bas-Alpins à aller chercher leur pain sur des terres plus hospitalières. En 1698 une enquête d'affouage — droit donné aux habitants pour procéder à une coupe de bois — décrit la situation dramatique des habitants de Châteauneuf-lès-Moustiers dont les terres ravagées par l'érosion ne sont plus que roches nues. En 1774 les experts venus d'Aix pour les contrats

d'affouage de Thorame-Haute constataient : « Il n'est d'autre industrie en ce pays que d'aller servir en basse Provence ». Le 10 mai 1793 Barras et Fréron en mission à Embrun écrivent à la Convention : « Au nom de la patrie et de l'humanité venez au secours des départements des Basses-Alpes et des Hautes-Alpes. Il y a quatre ans qu'ils n'ont pas eu de récolte ». 1846 et 1847 sont de nouvelles années de disette et de misère. La lente migration des gavots se poursuit vers le sud. Le 2 novembre 1852 le juge de paix de Moustiers dans une lettre adressée au préfet des Basses-Alpes s'interroge sur la participation électorale à la veille du second plébiscite qui ratifiera les 21 et 22 novembre la restauration de l'Empire. Il l'estimera faible, bon nombre des habitants de son canton l'ayant quitté pour aller travailler la terre en basse Provence. C'est à partir de cette époque que les gavots désertèrent de plus en plus nombreux leur pays pour s'installer définitivement sur des terres d'un meilleur rapport que leurs montagnes. Ces flux migratoires d'une ampleur jamais connue auparavant sont incontestablement liés au développement de l'agriculture en basse Provence, de ses ports et de son tissu industriel. L'arrivée de la voie ferrée à Toulon en 1859, à Fréjus en 1863, l'essor des cultures florale, fruitière et maraîchère exigeant une main d'œuvre abondante, l'âge d'or de la sériciculture et de l'industrie du liège seront autant de facteurs favorables aux migrations de populations. En 1850, le Var non comprise l'agglomération toulonnaise comptait 300 000 habitants, un chiffre traduisant une augmentation de 14 % par rapport à 1821. Et s'il est vrai que cette expansion démographique est liée à l'excédent des naissances sur les décès elle le doit pour une bonne part à l'immigration des gavots venus des Alpes françaises, l'afflux des Piémontais, des Sardes et des Génois n'en étant qu'à son début. Le département des Alpes-de-Haute-Provence est alors un réservoir quasi inépuisable en hommes qu'il ne peut nourrir, d'autant plus qu'à la fin du XVIII^e siècle la surpopulation commencera à sévir. À l'origine de cette situation la rigueur de ses hivers, la médiocrité des terres arrachées à la montagne, les abus forcenés et multiséculaires du déboisement liés à la surcharge pastorale, aux défrichements abusifs. Raymond Collier, ancien directeur des archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, décrit en ces termes le département à cette époque : « Un désert, un chaos de montagnes rasées, tondues, écorchées, dont les muscles avaient même été grattés jusqu'à l'os, où les torrents se livraient à un fantastique travail de démolition, entraînant de monstrueux charriages de rocs et de pierres nues ». L'établissement de périmètres de reboisement favorisant la restauration des sols contribuera aux déplacements de populations même s'il fut accompagné de dédommagements. C'est ainsi qu'en 1905 de nombreux habitants des cantons de Digne et de la Javie, notamment les villageois de Mariaud et de Bedeuin s'établirent dans le constantinois dans les villages de colonisation de Gambetta et de Rognia.

Migrations lointaines. Les Barcelonnètes

L'émigration des habitants de Barcelonnette, les « Barcelonnètes » au Mexique fut une véritable épopée. En 1821 Arnaud, artisan à Jausiers, victime du machinisme ferme sa petite fabrique de soierie et décide de s'installer au Mexique avec la ferme volonté

de retourner dans son village natal fortune faite. Arnaud dès son arrivée au Mexique qui vient d'accéder à l'indépendance constate que la place des Espagnols est à prendre dans le commerce de détail et décide de faire négoce de toiles et de textiles. En 1845 deux de ses employés qui l'avaient suivi dans son aventure rentrent à Barcelonnette fortune faite avec 250 000 francs or. La nouvelle de leur succès se répand dans la vallée de l'Ubaye où désormais le Mexique apparaît comme un nouvel Eldorado. À la fin du XIX^e siècle près de la moitié des jeunes hommes des cantons de Barcelonnette et de Saint-Paul sont installés au Mexique. La guerre de Sécession (1861-1865) entraîne une hausse sensible du coton. Les « Barcelonnètes » en disposent de stocks considérables, ce qui confortera leurs affaires. L'intervention française au Mexique qu'ils réprouvent leur vaudra une nouvelle clientèle argentée. En 1870 changement de cap : les « Barcelonnètes » dans un bel élan patriotique rompent avec les importateurs allemands et s'orientent vers le commerce de gros et l'importation. En 1884 ils fondent une chambre de commerce française, en 1886 ils possèdent plus de 110 enseignes, en 1889 ils sont à l'origine de l'industrie textile du Mexique et en 1895 ils achètent une banque. En 1905 4 500 habitants originaires de Barcelonnette et des villages environnants sont installés au Mexique. En 1910 la puissance des « Barcelonnètes » qui ont fondé collèges et lycées et possèdent plus de 130 établissements est à son apogée. En 1914 leur colonie compte 4 300 personnes. 1 239 hommes en âge de porter les armes rejoindront la mère patrie. Parmi eux une figure emblématique Anselme Charpenel né le 26 juin 1892 dans une famille de quinze enfants à Certamussat, village aujourd'hui disparu. En 1910 il quitte son village pour le Mexique. En 1914 il joue des poings pour embarquer plus vite pour la France, s'illustre à Verdun, gazé, titulaire de la croix de guerre il refusera tout titre et pension de réforme, et en 1919 rejoint le Mexique. 225 Barcelonnètes tomberont pour la France, la plupart dans les rangs des chasseurs alpins.

Au cours des années 1930 le Mexique se fermant aux étrangers afin de protéger sa main d'œuvre les « Barcelonnètes » se déploient dans le secteur des assurances. Au cours de la seconde guerre mondiale, leurs entreprises fortement « mexicanisées » connaîtront un nouvel essor puis entrèrent en récession. Cette belle aventure trouvera sa fin dans les années 1960. Estimé entre 20 000 et 50 000 personnes le nombre des descendants des « Barcelonnètes » établis aujourd'hui au Mexique dépasse très largement le nombre des habitants de la vallée de l'Ubaye (7 500 personnes). Des liens très étroits perdurent entre Barcelonnette et le Mexique et le maire de Mexico Marcelo Ebrard trouve ses racines familiales dans la vallée de l'Ubaye.

Moins connue est l'immigration des « Barcelonnètes » en Louisiane. Le souvenir de cette véritable épopée a été ranimé par l'association culturelle *Sabença de la Valeia* (Connaissance de la vallée) à l'origine de multiples communications et ouvrages consacrés à la vallée de l'Ubaye, au musée de la vallée dont nous tenons à remercier la conservatrice, Mme Hélène Homps, pour les concours qu'elle a bien voulu nous apporter. Les descendants de ces agriculteurs de la haute vallée convertis sur les bords du Mississippi à la culture du coton,

de la canne à sucre et du riz sont aujourd'hui plusieurs milliers et ont donné leurs noms à plusieurs villes.

Les migrations saisonnières

L'expatriation hivernale des Bas-Alpins, sous doute occultée dans notre mémoire collective par le souvenir du ramoneur savoyard, connut son véritable essor au XVIII^e siècle. Dès les premiers froids qui interdisent tout travail dans les champs, la balle au dos les colporteurs bas-alpins qui ont quitté leurs villages parcourent les routes de Bourgogne, du Limousin mais aussi des Flandres, du Luxembourg et même de la lointaine Hollande où au gré de leurs déplacements ils vendent montres, almanachs et pacotille. Raymond Collier déjà cité signale que certains d'entre eux feront souche à Dijon, à Bruges, à Amsterdam où leurs descendants sont aujourd'hui d'importants négociants. Cette expatriation hivernale connaît aussi une autre version très originale, celle des colporteurs droguistes. À la belle saison leurs épouses participent à la cueillette des simples, qu'après distillation ils iront commercialiser en Languedoc, en Auvergne et même en Bourgogne.

À ces migrations lointaines et hivernales s'ajoutent d'autres expatriations elles aussi liées au rythme des saisons. Leurs maigres champs emblavés, chassés par les premières neiges et les rigueurs de l'hiver qui s'annonce, c'est un véritable flot de Bas-Alpins qui dévale vers la basse Provence. Dès 1374 c'est un mouvement de transhumance véritablement attesté qui s'établit entre Soleihas, Seillans et Toulon, mais il semble en fait beaucoup plus ancien. Les hommes valides de Soleihas avant de rallier Toulon empruntent toujours le même parcours qui passe par le Logis du Pin, Comps, Le Muy. Un voyage qui durera trois jours. Leur force, leur robustesse sont appréciées à Toulon où existe une puissante corporation de « portefaix à bled ». L'un d'entre eux, Marc Bertrand dit Marquetas, connu pour sa force prodigieuse — il s'est illustré notamment au Muy en hissant sur son épaule une cloche au plus haut d'une église — servira de modèle au sculpteur Pierre Puget (1622-1694) pour la réalisation des Atlantes qui supportent le balcon de la mairie d'honneur de Toulon. En 1994 la ville de Toulon donnera son nom à une de ses artères.

En 1760 la migration saisonnière à Toulon des habitants de Soleihas se confirme. Sur les 147 « portefaix à bled » dénombrés dans la ville, 15 sont originaires de la sénéchaussée de Castellane dont relève Soleihas. À Thorame-Haute en 1774 la plupart des familles ferment leurs maisons et vont chercher leur pain en basse Provence laissant derrière elles curé, infirmes et vieillards. Les hommes exercent les métiers de maçons, de laboureurs, de bergers dans la plaine de la Crau, à Cogolin, à Fréjus où ils veillent sur les troupeaux rentrés d'estive, s'emploient à l'arrachage des racines de garance, un labeur épuisant. Les femmes ramassent les sarments, les châtaignes, les glands pour nourrir les porcs. Les plus pauvres en sont réduites à la mendicité.

Témoin attentif de son temps Pierre Letuaire (1798-1880) a croqué les « Gavouas », les gavots venus exercer à Toulon leurs petits métiers. Il signalait leur honnêteté rigoureuse, le pittoresque de leur tenue qui leur valait les moqueries et les farces cruelles des chenapans. Les colporteurs avaient leur quartier général au bord du trottoir de la

cathédrale où ils vendaient des ustensiles en bois, des estampes coloriées, des images pieuses. À ces colporteurs s'ajoutaient, venus de leurs montagnes, les aiguiseurs reconnaissables à leur tablier de cuir, les marchands de fromage, les castreurs de porcs qui s'annonçaient en jouant de la flûte, les savetiers et les cordonniers.

Ce n'est que la moisson achevée en basse Provence que ces gavots reprenaient le chemin de leurs villages pour y faire leur propre moisson plus tardive que dans la plaine. Dans la deuxième quinzaine de juin ils avaient été rejoints par des milliers de Bas-Alpins venus se louer pour la moisson en basse Provence. Une véritable déferlante forte de 15 000 à 20 000 personnes qui entraînait sur son passage des centaines de villageois du haut Var et concernait 350 communes des pré-Alpes. Un monde coloré, bruyant qui de déplaçait de nuit et dont Frédéric Mistral conservera un souvenir ébloui. Les gavots se louaient par *souco*, unité de travail composée de deux moissonneurs et d'une lieuse, une femme payée à un tarif très bas ou à défaut un enfant tout juste âgé de dix ans.

Le développement du machiniste agricole, l'arrivée des premiers d'ouvriers italiens, 945 en 1851, 2 000 en 1871, 3 300 en 1901, les premiers conflits sociaux survenus en 1904 annonceront le terme de cette grande migration séculaire qui trouvera sa fin en 1925. Une fin expliquée aussi par la dépopulation du département des Alpes-de-Haute-Provence. En 1830 il comptait 159 000 habitants, 115 000 en 1901. L'évaluation du nombre de gavots qui s'établirent dans le Var reste difficile à établir, les statistiques portant le plus souvent sur les départs et non sur les retours au pays. Il semble toutefois que l'installation des Bas-Alpins dans le Var ait procédé d'une sorte de progression géographique nord-sud, leur dernière étape sur le littoral et en zone urbaine n'intervenant que dans un second temps. Ce phénomène s'explique par la volonté des migrants de ne pas se perdre dans la grande ville et de trouver leur place dans des villages en cours d'urbanisation où ils espèrent rencontrer la sociabilité du haut pays qu'ils ont été contraints de quitter. C'est sans doute ce qui explique leurs étapes à Draguignan pour ses fonderies, à Collobrières, à La Garde-Freinet capitales de l'industrie du liège, à Salernes pour ses fabriques de tomettes, à Varages pour ses fabriques de faïence, à Barjols pour ses tanneries.

Le département des Hautes-Alpes

Migrations lointaines

Le département des Hautes-Alpes a connu les migrations de ses populations, saisonnières ou lointaines, très rarement définitives avant le XIX^e siècle mais d'un volume important. La réforme de l'édit de Nantes devait entraîner une migration spécifique. Plus d'un millier de Haut-Alpins souvent originaires du Queyras acquis au protestantisme devaient s'établir définitivement en Prusse, en Hollande et au Wurtemberg.

Migrations saisonnières

Le nombre de migrants était estimé au XIX^e siècle à quelque 4 300 par an issus pour moitié du Briançonnais

et pour tiers du Gapençais. Ce sont des raisons quasiment identiques à celles du département des Alpes-de-Haute-Provence qui sont à l'origine de ces mouvements de populations vécus comme une nécessité séculaire. La nature y est ingrate et hostile, les hivers commencent en octobre pour ne finir qu'en avril si ce n'est au mois de mai. Au XVII^e siècle ce sont les trois quarts des habitants et leurs troupeaux qui quittent les villages les plus exposés pour gagner le sud et la plaine. L'Oisans est ravagé par les inondations. En 1806 c'est tout un hameau qui est emporté sur le territoire de Villa-d'Arène. Les routes y sont dans un tel état que les échanges commerciaux sont difficiles, réduits à l'essentiel. En 1879 il fallait encore 16 heures pour aller en diligence de Grenoble à Briançon, le même temps que pour aller en train de Paris à Marseille. Autres facteurs expliquant les migrations, l'accroissement de la population entre 1821 et 1840, les difficultés de l'élevage souvent compromis par les reboisements massifs entrepris sous le second empire. La montagne pastorale utile qui s'élève jusqu'à 3 000 mètres d'altitude couvre 92 000 hectares répartis dans le Dévoluy et l'Embrunais. Elle voit affluer l'été des milliers de moutons, la montagne de Devoluy recevant à elle seule de 45 000 à 50 000 moutons, certains pâturages tentant de nourrir trois fois plus de moutons qu'ils ne le pouvaient. Les terres sont piétinées, les plantes mangées jusqu'à la racine. Dès 1842 le conseil général des Hautes-Alpes demande l'interdiction de défricher les terrains en pente, de réduire les pâturages et d'engager de grandes opérations de reboisement. Il ne sera pas entendu puisqu'en 1846 le préfet constatait avec amertume que le reboisement n'avait fait aucun progrès significatif. Tous les mémorialistes de l'époque s'accordent pour voir dans les chèvres « un torrent dévastateur qui porte la mort dans la campagne ». Les tentatives faites pour réduire leur nombre seront vaines car elles sont essentielles à l'économie domestique. En 1839 on en dénombrait dans le seul Briançonnais près de 1 500.

Au lendemain de la révolution de 1848 le gouvernement instaurait une commission d'enquête chargée d'évaluer la situation économique du département des Hautes-Alpes. Sur 24 cantons seuls 7 possédaient quelque industrie et en 1855 86 % de la population relevait du monde agricole. Dès les premiers frimas instituteurs, peigneurs de chanvre, aiguiseurs, cordonniers, tailleurs, teinturiers, taillandiers prenaient le chemin de la basse Provence plus clémente, du Languedoc, de Paris, du Jura, de l'Orléanais pour louer leurs services. Les colporteurs iront en Auvergne, et jusque dans les Flandres françaises et les grands ports du nord. Comme dans les Alpes-de-Haute-Provence les femmes procèdent l'été à la récolte des simples qui une fois séchées seront vendues jusqu'en Auvergne sous le nom de « thé de Suisse » par des colporteurs droguistes. Leur absence est d'environ six mois. Les moins fortunés les porte-balles se déplacent le plus souvent à pied leur lourde hotte d'osier chargée de pacotille sur le dos. Les plus nantis possèdent une carriole tirée par un mulet. Les plus hardis d'entre eux sont originaires de l'Oisans. Connus sous le nom de colporteurs fleuristes, leur absence se prolonge souvent plus d'un an. Ils font négoce de bulbes de fleurs, d'oignons, de graines achetés dans la région du Val-de-Loire, qu'ils vont revendre dans toute l'Europe et même

dans les pays d'Amérique du Sud, embarquant avec leurs marchandises sur trains et bateaux.

Au XIX^e siècle les instituteurs qui participent à ce flux migratoire sont au nombre de 700. Un chiffre étonnant qui atteste de la pénétration de l'éducation dans les Alpes françaises, fort ancienne mais aussi confortée par la Réforme qui a propagé la Bible et les ouvrages religieux en français. Les instituteurs se louaient à l'automne. À leur chapeau une plume pour ceux qui savaient enseigner l'écriture, la lecture et le calcul, deux pour ceux capables d'enseigner aussi le latin.

Au printemps ces expatriés rejoignaient leurs villages. Les habitants du canton de Briançon et de l'arrondissement d'Embrun donneront souvent une extension, à leur commerce en Espagne, au Portugal et même au Mexique et en Californie. En 1858 le nombre d'habitants de la région d'Embrun émigrant en Australie sera suffisamment important pour qu'il soit signalé au préfet de Gap.

Migrations internes

Il convient également de signaler une forme de migration interne au département des Hautes-Alpes qui perdurera jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Au début de l'hiver les derniers porte-balles desservait encore les villages les plus enclavés, livrant à leur pratique épingles, lunettes, montres, almanachs, des livres comme *Les Prédications de Nostradamus*, *La Clef de songes*, *Le Médecin des pauvres*, des coupons de tissus, des onguents pour soigner les animaux. La plupart de ces immigrés rejoignaient leur village natal après avoir acquis une certaine aisance. Ces migrations ont conforté l'économie régionale et permis aux départements les plus déshérités d'attendre des jours meilleurs. Elles ont été à l'origine de la propagation des idées nouvelles notamment en milieu rural comme on le constatera par exemple lors des événements de 1851.

Dans les colporteurs un de nos plus illustres folkloristes, Van Gennep, ne voyait-il pas les ancêtres des diffuseurs de presse, des bibliothèques populaires et des services d'information ?

Les déportations

On ne peut bien entendu assimiler à un flux migratoire la déportation à Cayenne ou en Algérie des opposants au coup d'État du 2 décembre 1851, mais elle fut d'une telle importance et appliquée avec une telle rigueur qu'elle ne peut être passée sous silence. Les départements provençaux les plus affectés furent les départements des Alpes-de-Haute-Provence (1 000 déportations) et du Var (790 déportations). Peu de déportés en Algérie, la République revenue, semblent s'être fixés sur leur terre d'exil, à l'exception de très rares « transportés rémunérés ». Ce ne fut pas le cas de quelques opposants au coup d'État qui parvinrent à s'enfuir aux États-Unis et qui s'y établirent.

Quant à la prétendue fondation de La-Seyne-sur-Mer par des Bas-Alpins chassés de la région de Seyne-les-Alpes au XV^e siècle, elle semble procéder plus de l'imagination féconde d'historiographes bas-alpins que de la réalité.

LES MOUVEMENTS DE LA POPULATION CORSE VERS TOULON DE L'INTÉGRATION À L'ASSIMILATION

Évelyne MAUSHART

La position de Toulon en Méditerranée et sa configuration géologique lui donnent une importance stratégique tout à fait particulière. L'arsenal, après sa création par Henri IV au XVI^e siècle, est devenu centre de construction et d'entretien des navires de guerre et d'infrastructures. Depuis, l'histoire de Toulon est inséparable de celle de son arsenal, colonne vertébrale de l'identité toulonnaise.

	Population municipale	Population légale
1872	53 606	69 127
1876	53 640	70 509
1881	57 696	70 103
1886	57 635	70 122
1891	64 027	77 747
1896	64 027	95 275
1901	83 142	101 602
1906	91 971	103 543
1911	93 234	103 543

Évolution de la population de Toulon.

L'évolution de la Marine entre 1870 et 1914 provoque un rapide essor de la population qui passe de 70 000 à 110 000 habitants. Durant cette période, la Marine se transforme, passant de la voile à la vapeur, poursuivant l'évolution technologique amorcée sous le Second Empire. Puis la France amplifie sa politique d'expansion coloniale, utilisant Toulon comme base de départ des expéditions outre-mer.

Tous ces changements nécessitent un personnel ouvrier important pour accomplir les nouvelles tâches, attirant les populations étrangères et extra-toulonnaises. Ils viennent des régions de montagnes des Alpes du Sud, françaises et italiennes, de la Corse et dans une moindre mesure du reste de la France. Nous évoquerons ici la migration permanente, celle motivée par la recherche du travail et plus spécifiquement celle des Corses, et non pas la migration temporaire que constitue le tourisme.

Pourquoi les Corses traversent-ils la Méditerranée ? Comment parviennent-ils à s'intégrer dans la population toulonnaise ? Peut-on affirmer qu'ils réussissent à s'assimiler au début du XX^e siècle ?

Les raisons de l'immigration corse à Toulon de 1870 à 1914

L'immigration corse peut s'analyser à partir des recensements de 1876, 1881 et 1886, et des listes électorales de 1911 qui portent mention du lieu de naissance des électeurs. À partir de ces documents, nous constatons que Toulon est nourrie par une immigration à la fois extrarégionale et étrangère.

Nous allons tout d'abord porter un rapide regard sur les différents types d'immigration dans le Var et à Toulon pour situer la place des Corses dans la région et dans notre ville.

C'est une immigration qui touche l'ensemble de la Provence alors que la ville persiste dans un déficit naturel, car la natalité, bien qu'élevée, est compensée par une mortalité tout aussi élevée. Selon les quartiers, la mortalité infantile varie du simple au triple. Sans ces apports extérieurs, Toulon n'aurait pas manqué de végéter. Ces immigrations viennent à point pour gonfler les effectifs locaux. Elles sont indispensables pour la réalisation des travaux d'agrandissement de la ville et de l'arsenal. C'est ainsi que Toulon, deuxième ville de la région, est passée de 60 000 habitants en 1850 à 110 000 en 1914. Une des causes de l'accroissement de la population municipale s'explique aussi, sans doute, par le phylloxéra qui, en dépeuplant les campagnes, pousse vers Toulon les bras sans travail.

Les étrangers

	Italiens	Autres
1876	5 117	348
1881	5 720	348
1886	5 674	420
1901	8 523	443

Les étrangers à Toulon.

Les étrangers qui viennent s'implanter dans notre région sont en très grande majorité les Italiens (95 %). En 1851, ils étaient déjà 63 307 en Provence, chiffre qui

a quadruplé en trente ans et passe à 261 568 en 1886. Dans le Var, ils représentent 5,4 % de la population, soit 16 000 personnes. Pour Toulon, les chiffres sont tout aussi élevés. En 1901, on en recense 8 523.

Les étrangers en 1901	
Anglais	10
Américains	9
Allemands	49
Autrichiens	9
Belges	41
Hollandais	4
Italiens	8 523
Espagnols	191
Portugais	
Suisses	94
Russes	8
Suédois	
Autres (Turcs, Egyptiens, Bavaois, Indiens, Irlandais, Monégasques, Arméniens, Chiliens, Sénégalais, Syriens, etc...	28
Total autres étrangers	
TOTAL	8 966

La population étrangère en 1901.

La catégorie « autres » est constituée par les Anglais, les Américains, les Allemands, les Autrichiens, les Hollandais, les Russes, et bien d'autres. Ainsi, les Italiens constituent la part majoritaire. C'est un fait avéré non seulement à Toulon, mais aussi dans la région (Marseille étant le premier lieu de destination de ces immigrants en Provence), et même en France. On entre ici dans le cadre de l'immigration des populations ouvrières. Nous vivons dans une région cosmopolite, où des milliers d'immigrants s'installent ou séjournent. Ces migrations constituent le peuplement de la Provence, terre ouverte à tous les échanges.

L'apport provincial

Après les étrangers, penchons-nous sur l'apport provincial, qui est également significatif. Toulon, en raison de la présence de la Marine et de l'arsenal, compte également d'importantes communautés d'origine hexagonale. À partir des recensements de 1901, on peut se faire une opinion sur la question.

Nés à Toulon		31 125
Nés hors Toulon		46 634
Total		77 759
Nés dans le département	11 395	
Nés dans un autre département	28 492	
Nés en Algérie	859	
Nés à l'étranger	5 888	
	46 634	

Dénombrement 1891.

Parmi les 46 634 nés hors de Toulon, tous les départements de France sont représentés. Les plus significatifs sont (par ordre alphabétique) :

Les Basses-Alpes	avec 968 habitants
Les Alpes-Maritimes	avec 1 198 habitants
Les Bouches-du-Rhône	avec 2 476 habitants
La Corse	avec 3 471 habitants
Les Côtes du Nord	avec 1 041 habitants
Le Finistère	avec 2 345 habitants
Le Morbihan	avec 994 habitants

Nous avons donc confirmation que ce ne sont pas les Toulonnais qui permettent à la population de croître. Ils sont en effet minoritaires. Ce sont généralement les jeunes gens qui quittent leurs montagnes pour trouver un emploi à Toulon. Souvent les cadets et les puînés de familles nombreuses, ceux qui n'héritent pas de la terre du père.

Les Corses

Comme nous venons de le voir, ce sont bien eux qui sont les plus nombreux. La Corse est devenue un département français en 1769 et comme dans tous les autres départements français, les populations se déplacent. Nous nous attacherons à montrer les raisons de cette émigration après la défaite de Sedan et l'intégration dans la population toulonnaise.

	1 891	%
France	45 210	
Bouches-du-Rhône	25 504	
Var	3 969	
Alpes Maritimes	2 192	
Vaucluse	1 141	
Hérault	859	
Gard	742	
	34 407	76,10

Population corse en Provence en 1891.

Les recensements nous ont permis de réaliser le tableau ci-dessus, mettant en évidence la venue de 34 407 Corses dans les six départements méditerranéens, soit 76,1 % de l'immigration des Corses en France. En 1891, ils étaient près de 4 000 dans le Var, essentiellement à Toulon. Ils s'installent donc dans les régions les plus proches de leur île. Les Bouches-du-Rhône d'abord, puis le Var en second. Ils y trouvent une similitude de race, de langue, de mœurs et surtout de climat, tout ce qui pouvait faciliter leur adaptation.

Une conjoncture économique difficile

Pourquoi les Corses quittent-ils leur île ? Nous allons voir que l'arrivée de cette population est favorisée non seulement par la proximité, mais aussi par la conjoncture économique du pays, la pauvreté, cause analogue à celle de l'émigration italienne.

Sans remonter aux origines de la formation de la population corse, qui a vu défiler les Étrusques, les Carthaginois, les Phocéens, les Syracusiens et les Romains, rappelons que les Sarrasins ont occupé l'île durant 300 ans avant que les Génois en deviennent propriétaire au Moyen-âge jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. Ces derniers en font cadeau à la France par le traité de Versailles en 1768. Pascal Paoli, général de la Nation, resté célèbre dans la mémoire des Corses, tenta de s'opposer par la force à ce changement de légitimité, mais ses troupes perdent la bataille de Ponte Novo (Ponte Novu en corse) en 1769, et la Corse passe sous administration militaire française. En 1789, l'Assemblée nationale décrète que « la Corse fait partie de la France ». Cependant, il a fallu attendre longtemps pour qu'elle soit véritablement considérée comme française dans les esprits. La Provence elle-même, au milieu du XIX^e siècle, apparaissait comme une terre exotique car elle n'était pas la France pour quelqu'un qui venait de l'extérieur. En effet, on n'y parlait pas français. De plus, par le caractère violent et « barbare » des habitants, elle était aussi inquiétante. Cette opinion touchait également les Corses, venant d'un « pays presque sauvage » (AMT L 239, cité par Antoine Tramoni).

Cette représentation d'une Provence différente s'atténue au cours du XIX^e siècle. Elle se pacifie et devient moins inquiétante ; l'image de l'exotisme disparaît et, au cours du XX^e siècle, elle paraît apaisée.

L'analyse des tableaux statistiques des archives municipales et départementales a été faite par plusieurs chercheurs, notamment Fernand Nicolas, Marie-Françoise Pereira et Antoine Tramoni. Tous sont unanimes pour affirmer que l'immigration des Corses a commencé dès le rattachement de la Corse à la France. Mais elle est trop peu importante pour que l'on fasse l'étude ici. Une seconde vague apparaît dans le courant du Second empire, toujours de manière épisodique. Ce n'est qu'au début de la troisième République que les chiffres sont suffisamment significatifs pour que l'on puisse tenter d'en faire une analyse. Nous commencerons donc notre analyse en 1872, date du grand départ vers Toulon. Les Corses viennent chercher du travail à Toulon. Ils ne gardent pas rancune à la ville d'où sont parties les expéditions qui ont pris

possession de leur île et qui a emprisonné nombre de leurs compatriotes qui se sont battus contre les Français après la défaite de Ponte Novo.

Toulon était bien placée du fait des liaisons maritimes à vapeur avec le continent. Traverser la Méditerranée pour parvenir sur les côtes françaises était facilité par la liaison Corse-continent assurée par la compagnie maritime toulonnaise Gérard et fils avant l'Empire, puis la compagnie marseillaise Fraissinet de 1873 à 1948. C'est grâce au maire Fouroux, en 1889, que cette compagnie fait passer son courrier par Toulon avant d'aller en Corse.

D'où viennent-ils ?

1861 : 9 villages et villes corses : 46 % venant de la Balagne et 38 % de la région de Bastia

1872 : 27 villages et villes corses : principalement la région de Bastia et la région de Balagne

1881 : 57 villages et villes corses : Ajaccio et Balagne

1890 : 85 villages et villes corses : 72 % Bastia, Corte, Balagne, et 24 % Ajaccio et Sartène.

Seules quelques régions de Corse expatrient leur population. On connaît l'origine géographique des immigrés grâce aux registres de l'arsenal. En 1890, par exemple, 32,5 % des Corses viennent de la région bastiaise, 25 % de Corte, 25 % d'Ajaccio, 12,5 % de Balagne et 2,5 % de Sartène.

Ces chiffres montrent l'évolution qui s'est produite depuis les années 60 :

En 1861, 46 % venaient de la Balagne et 38 % de la région de Bastia,

En 1872, la région de Bastia arrive en tête,

En 1881, Ajaccio commence à envoyer des populations,

En 1890, c'est Sartène qui se rajoute.

Ce sont principalement les zones de forte densité, atteintes par le surpeuplement et la crise économique, qui envoient les plus forts contingents de Corses à Toulon.

Sur les 3 969 Corses installés dans le département du Var, 3 471 sont domiciliés à Toulon.

Pourquoi viennent-ils ?

La Corse est pauvre non seulement en cultures, mais aussi en industrie, et l'augmentation de sa population pose un problème pour le bien-vivre. La Corse connaît, tout au long du XIX^e siècle, une grave crise économique qui affecte toute l'agriculture. Les emblavures sont en recul du fait de l'arrivée des farines du continent, l'arbre à pain (le châtaigner) n'est plus utilisé pour faire de la farine mais uniquement pour y tailler des planches.

La culture spéculative est également en crise. En Balagne, la vigne et l'olivier sont moins cultivés. Un autre élément est à prendre en considération, l'archaïsme des structures : petite propriété, parcellisation excessive de la propriété et baisse record de la valeur locative des biens fonciers. Cette crise économique affecte par répercussion le commerce et l'artisanat.

Parallèlement à cette crise agricole, la Corse connaît de grandes difficultés dans le domaine de l'industrie. D'une part les Corses n'ont pas su tirer parti de la révolution industrielle née de la vapeur, d'autre part ils n'ont pas su investir de capitaux dans ce secteur. L'État n'ayant pas apporté son aide au développement de la Corse, pays presque sauvage, les paysans, touchés par la crise agricole, ont dû s'expatrier pour trouver du travail dans les grandes villes de la côte de Provence. *Le Petit Bastiais* déplore dès 1888 que les Corses vont « chercher au loin de quoi vivre car ils ne trouvent pas sur le sol natal les moyens suffisants d'existence ».

Marseille et Toulon deviennent terre d'accueil pour cette population désireuse de trouver un emploi. L'évolution technologique née sous l'Empire à Toulon prend une extension croissante après la guerre de 1870, offrant du travail à une main d'œuvre trop nombreuse pour les seuls Toulonnais et où les Italiens et les Corses vont profiter de la situation.

Cette crise structurelle n'est pas spécifique à la Corse, la France entière est touchée par ces difficultés. L'arrivée à Toulon de cette population est à relier à l'exode rural dont la Provence est déjà coutumière depuis la moitié du XIX^e siècle et vient bien à propos pour participer au développement de la ville.

L'intégration des Corses dans la population toulonnaise

Les Corses s'intègrent aisément à la population toulonnaise grâce à leur culture commune, latine, et leur civilisation chrétienne. Le travail, les unions matrimoniales et la participation à la vie politique, sociale et associative, sont des facteurs d'intégration solides, menant progressivement à leur assimilation.

Intégration par le travail

Les Corses postulent, dès le Second Empire, pour des emplois civils ou militaires qui leur offrent une sécurité de l'emploi. On les retrouve majoritairement dans l'arsenal, mais ils cherchent également des emplois dans l'armée, la Marine et l'administration.

En 1891, l'arsenal, occupant une superficie de 151 hectares, la ville seulement 87 hectares. L'institution étatique fait vivre 24 094 personnes, soit le tiers de la population de Toulon et la Marine, avec 13 850 unités, touche 20 % de la population. Soit au total 55 % de la population pour l'arsenal et la Marine réunis. En 1891, on constate que 50 % des Corses immigrés travaillent à l'arsenal, 30 % sont dans la Marine et 7 % sont employés dans les Douanes. Soit 87 % dans des métiers offrant une sécurité à cette population en quête de stabilité. Ces Corses sont placés sous la haute autorité du préfet maritime, qu'ils soient personnels officier et assimilé, ou personnel n'ayant pas rang d'officier.

Les Corses sont venus à Toulon attirés par le développement de l'arsenal et la perspective des emplois qu'il offre. La Marine, sous l'Empire, est passée de la voile à la vapeur. Elle construit des cuirassés, ce qui offre toute une variété de spécialités nouvelles desquelles

les Corses sauront tirer parti. L'arsenal est demandeur d'une importante main d'œuvre non spécialisée, fournie jusqu'en 1873 par le bagne, et qu'il a fallu remplacer par des salariés après le départ du dernier bagnard le 23 décembre 1873.

L'arsenal offre le plus d'emplois aux Corses. Les effectifs sont importants, non seulement pour les tâches courantes liées à la révolution technologique, mais aussi à cause des guerres ponctuelles : 1854 la guerre de Crimée, 1860 la guerre d'Italie, 1870-71 la guerre contre la Prusse. Ensuite les chiffres augmentent régulièrement jusqu'à atteindre 10 000 salariés, en comptant les cadres.

1853	5 000
1854	6 470
1858	4 500
1860	6 032
1861	5 500
1870	6 980
1872	5 052
1881	6 443
1899	8 553
1914	9 757

Moyenne annuelle des effectifs des ouvriers de l'arsenal.

L'arsenal occupe en juillet 1870, 5 485 ouvriers dans les divers corps d'État, en mars 1871, 10 980. La ville a été prospère pendant la guerre et la paix ramène un reflux à 5 052 en 1872. Les progrès reprennent ensuite : 6 443 en 1881, 8 553 en 1899 (quelque 10 000 salariés en comptant les cadres).

C'est dans ce contexte que les Corses trouvent leur place. L'arsenal, avec son expansion constante, a besoin de bras en grand nombre. Le développement de la Marine offre également des perspectives d'emploi.

Pour 1890, Fernand Nicolas répartit les Corses dans les affectations suivantes à partir de 164 cas :

		%
Arsenal	85	51,8
Marine	49	29,9
Divers	30	18,3
Total	164	100

Métiers exercés par les Corses.

Les nouveaux ouvriers recrutés depuis les progrès techniques, les serruriers, forgerons, chaudronniers, appelés pour former des métallurgistes et des mécaniciens, amènent un esprit nouveau¹. Les Corses occupent généralement des emplois d'ouvriers. Sur les

85 personnes employées, seuls 15 sont des journaliers, les autres ont un emploi fixe, dans un grand éventail de professions, leur offrant des emplois dans de nombreux ateliers et corps de métier.

Arsenal de la Marine, effectif du personnel ouvrier :	
Direction des constructions navales :	4 182
Direction des mouvements du port :	540
Direction des travaux hydrauliques :	180
Direction d'artillerie :	553
Service des approvisionnements :	150
Service des vivres :	250
Total :	5 855

Arsenal de la Marine, effectif du personnel ouvrier en 1878 ².

La position des ouvriers de l'arsenal est plutôt misérable. Les Corses, comme les autres salariés de l'arsenal, se trouvent confrontés à des difficultés matérielles en raison des salaires jugés insuffisants qui ne répondent pas aux nécessités de la vie « On y gagne à peine de quoi nourrir sa famille »³. Le salaire moyen des journaliers est de 2,73 F par jour. L'ouvrier éprouve de ce fait des difficultés pour vivre et pour élever sa famille. La cherté des loyers n'arrange pas les choses. Le conseil municipal tout entier émet lui-même des vœux en faveur du relèvement du minimum des salaires ouvriers du personnel des arsenaux à 3 F. De plus, la journée de travail est longue et difficile : les ouvriers manuels, « ceux qui triment et fatiguent réellement, donnent plus de 9 heures par jour à l'État, alors que les ouvriers de plume ne lui accordent pas, en moyenne, plus de sept heures » (*Le Petit Var* en 1899).

Victor Hugo, en 1881, s'extasiait sur les mérites des ouvriers de l'arsenal : « Les vaillants et braves ouvriers de Toulon méritent notre encouragement et notre appui. Ils glorifient le travail et ils prouvent que le Travailleur est le Citoyen. Je suis profondément leur ami » (*Almanach de Toulon*).

Les Corses trouvent également des emplois dans les ateliers privés, notamment ceux de Pons Peyruc, installés sur le port de Toulon, rue de la République, la plus grosse entreprise de l'aire toulonnaise après l'arsenal et les chantiers de la Seyne, emploient 130 ouvriers en 1874. Les fonderies Bouisson et Sagnes au Pont-du-Las font travailler 20 et 25 ouvriers chacune.

Prosper Rossi affirme que les ouvriers de l'arsenal sont des travailleurs chanceux. En effet, certains sont contents de travailler à l'arsenal, car « l'avenir y est assuré »⁴. L'arsenal est une industrie au service de l'État. Y travailler assure la sécurité financière et matérielle. Une fois parvenu à la titularisation de sa fonction, l'ouvrier de l'arsenal dispose d'une sécurité d'emploi qui lui permet d'assurer un revenu à sa famille

jusqu'à l'âge de la retraite. Il constate que la part de chacun a évolué depuis les années 1860 : l'arsenal est en augmentation constante alors que la Marine et les métiers divers sont en diminution. En 1860, l'arsenal ne regroupait que 16,6 % de Corses alors que la Marine en comptait 41,7 %. La tendance s'inverse avec les années et l'accroissement des tâches au sein de l'arsenal.

À l'arsenal, ils sont marins d'État ou pompiers de Marine, quelques-uns marins vétérans, ces employés de l'arsenal qui sont passés à la Marine. Pas de grade élevé, seulement des quartiers-maîtres ou des seconds maîtres. On ne compte que deux lieutenants et un sergent du 4^e régiment d'Infanterie de Marine.

Dans la partie « divers », plusieurs métiers sont concernés. On y trouve des Corses employés dans les douanes, l'armée (notamment la 61^e de ligne), le commerce et une multitude de petits métiers comme la menuiserie, la confiserie, un marchand de vin, deux représentants de commerce, etc. Il y a une certaine différence avec la main d'œuvre italienne qui, elle, cherche plutôt des emplois dans l'agriculture, l'artisanat ou l'industrie. Le Corse fuit les métiers l'agriculture qui l'ont contraint à quitter son pays d'origine.

Le commerce et l'industrie, contrairement à ce qui se passe pour les Italiens, sont des professions qui ne les attirent pas. Les Italiens s'emploient également dans le bâtiment et les travaux publics, que les Corses ignorent volontiers. Après avoir quitté leur campagne, les insulaires ne sont pas non plus attirés par l'agriculture à Toulon. Nombreux sont les emplois que les Italiens exercent à Toulon et que les Corses boudent. Ce sont des professions se rapportant aux petits métiers (porteurs de charbon, cireurs, charretiers, cordonniers), ou aux commerces (porteurs de pain, boulangers, garçons limonadiers, garçons d'hôtel, petits commerçants), mais aussi à ceux se rapportant au bâtiment (manœuvres, terrassiers).

Les Corses cherchent essentiellement des emplois pouvant assurer la sécurité dans leur vie familiale. Une fois bien installés professionnellement, ils cherchent à s'intégrer à la population par le biais de la voie associative, la politique ou...

Intégration par la vie associative

Les Corses à Toulon, une fois stabilisés par un emploi permanent et un logement, éprouvent le désir de s'intégrer dans la vie associative de la ville, dans des cercles, des sociétés culturelles et des sociétés de secours mutuel existant à Toulon, avant de créer leurs propres organisations regroupant uniquement des Corses. Entre 1870 et 1914, ils manifestent une très grande vitalité. En parcourant les statuts de ces organisations aux archives départementales, j'ai retrouvé des noms corses dans ces groupements. Mais seules les sociétés de secours mutuel ont fait l'objet de créations purement corses.

Les sociétés musicales

Sociétés chorales	Nombre	Arrêté	Adresse
Orphéon Pifard	50	1821	Rue Pomme de Pin
Orphéon National	23	1.1.1874	Rue de Lorgues
Orphéon du Mourillon	47	20.3.1895	Rue Muiron
L'Orphéon mourillonais	47	20.3.1895	Montée Lamalgue
L'Écho du Faron	28	4.5.1899	La Loubière
L'Écho Méditerranéen	22	28.8.1900	Cours Lafayette
L'Écho du Littoral	33	9.6.1900	Le Mourillon
Orphéon de Saint-Louis	28	12.3.1901	4 rue du Canon

Sociétés chorales incorporant des Corses.

La préfecture du Var enregistre les statuts de 68 sociétés musicales entre 1870 et 1914, qu'elles soient orphéoniques ou philharmoniques. Leur objectif est de « se grouper pour rompre la monotonie des jours tous pareils dans un même endroit, l'espoir d'amuser ses compatriotes, parfois une question politique, souvent une rivalité de clocher... »⁵. Ces sociétés musicales connaissent une

impulsion déterminante dès les années 1830, après la création du premier orphéon. Un orphéon se compose de chœurs d'ouvriers et d'enfants, uniquement des hommes, les jeunes filles étant cantonnées à chanter dans les chorales paroissiales⁶. Sur les vingt et une sociétés chorales évoluant entre 1870 et 1914, seules huit ont inclus dans leurs rangs des hommes de naissance corse.

Sociétés instrumentales	Nombre	Arrêté	Adresse
Le Progrès musical	39	1872	
Société philharmonique L'Avenir toulonnais	28	25.4.1874	Saint-Roch
La Toulonnaise	28	21.8.1869	Vieux Théâtre
L'Harmonie	83	1871	12 rue Molière
Société philharmonique de l'Union musicale	19?	21.3.1873	
La Jeanne d'Arc	37	8.2.1876	35 rue Lamalgue
L'avenir Les touristes toulonnais	24	15.7.1879	12 rue Molière
Cercle lyrique	25	25.4.1884	Pont-du-Las
Chambre musicale de Toulon	52	5.11.1886	Dissoute le 16.9.88
Société des artistes musiciens de Toulon	32	19.7.1889	Musée
Société musicale l'Avenir de Saint Roch			
Société musicale studiantina toulonnaise	22	30.3.1893	44 rue Lafayette
Société musicale les fanfares du Las	25	6.10.1897	Pont-du-Las
Fanfare le rallye toulonnais	23	17.8.1898	
Société des Artistes Musiciens de Toulon	38	1.6.1898	
L'harmonie mourillonaise	30	7.3.1901	boulevard de Bazeilles

Sociétés instrumentales incorporant des Corses.

À Toulon, le premier orchestre d'harmonie est constitué en 1869. Quarante-sept sociétés instrumentales évoluent à Toulon entre 1870 et 1914, seize contiennent des noms à consonance corse parmi leurs membres. La moyenne d'âge des membres des sociétés instrumentales est plus élevée que celle des sociétés chorales. Elles sont animées par des professionnels de la musique,

civils ou militaires, et se donnent pour objectif de travailler tous les répertoires musicaux. Distinctes des chambrées populaires décrites par Maurice Agulhon, les sociétés musicales s'en rapprochent cependant par leur composition masculine⁷. Une société musicale est apparentée, par sa structure, aux cercles de la première moitié du XIX^e siècle, à savoir « une association

d'hommes organisés pour pratiquer en commun une activité désintéressée (non lucrative), ou même pour vivre en commun la non-activité ou loisir »⁸. Elle s'en différencie cependant dans sa composition regroupant des membres de la classe populaire, alors que les cercles recrutent dans la classe moyenne.

La musique n'est pas la seule activité à laquelle peuvent s'adonner les Corses à Toulon. Les sociétés sportives proposent des activités accessibles à toutes les catégories sociales dont le développement est cependant plus tardif que celui des sociétés musicales. Les archives font état de 73 sociétés sportives pour la période de 1870 à 1914. Mais en réalité, leur nombre est bien plus important.

Les sociétés sportives

Statuts	Titre	Fonction	Adresse
Août 1867	Les Touristes toulonnais		
1883	La Société de Gymnastique et de Marche	Gymnastique	
1891	Pro Patria	Gymnastique	
	Société La Revanche	Gymnastique	
1894	Le Vélo Sport Toulonnais	Cyclisme	
1895	Le Cyclo club Toulonnais	Cyclisme	
3.6.1899	Société les Joyeux Boulomanes		
6.9.1899	Cercle La Pédale toulonnaise	Cyclisme	
12.12.1899	Les Excursionnistes toulonnais		
1904	La Pédale du Las	Cyclisme	Pont-du-Las
	Sporting vélo de St-Jean-du- Var	Cyclisme	St-Jean-du-Var
	L'Amicale de Saint-Roch	Gymnastique	Saint-Roch
1912	L'Étoile du Faron		Saint-Roch

Sociétés sportives incorporant des Corses.

Un peu après le début de la troisième République, des sociétés sportives se développent dans un cadre juridique matérialisé par des statuts types et une organisation de l'espace social de leur action. L'extraordinaire développement du mouvement sportif à Toulon jusqu'à la veille de la Grande Guerre est bien connu grâce aux travaux de Jean-Claude Gauguain qui en a recensé 275 à Toulon⁹.

La plupart de ces sociétés interdisaient l'accès des étrangers « sous prétexte que la gymnastique est une œuvre de relèvement nationale ». (PV 28.4.1895 : *Le Vélo Club du Var*). Ce n'est qu'au début du siècle que les clubs ouvrent leurs portes aux Italiens. Ainsi, ce sont bien des noms corses que l'on retrouve dans les statuts, et non italiens.

Après 1900, le vélo se démocratise et d'autres sociétés sont fondées dans différents quartiers périphériques, au Pont-du-Las et à Saint-Jean-du-Var. *La Pédale du Las* (1904) organise chaque année la classique Toulon-Aubagne-Toulon et le *Sporting Vélo de Saint-Jean-du-Var* des manifestations plus familiales. En 1913, le *Sporting Vélo Club* organise une épreuve qui perdure jusqu'à nos jours, « Le Grand Critérium du Var ». La vélocipédie se développe à partir du XX^e siècle et se maintient, tout comme « l'excursionnisme ».

Il n'existe aucune société sportive corse ni à Toulon, ni dans le Var. En revanche, les jeunes ouvriers corses ont largement peuplé les sociétés de gymnastique (Pro Patria, Revanche, Fédérale, etc.).

L'ascension	1844
SSM de bienfaisance sainte Magdelaine	1854
SSM des Dames de la Bienfaisance	1888
SSM Œuvres de la soupe populaire	1895
SSM l'Alliance fraternelle de Toulon	1895
SSM l'Amicale	1896
SSM L'avenir social	1898
SSM l'Internationale	1904
SSM Université populaire l'Emancipation	1904

*Sociétés de secours mutuels
incorporant des Corses.*

Les sociétés de secours mutuel

Les Corses, désireux de venir en aide à leurs compatriotes frappés par la maladie ou le chômage intègrent ces sociétés pour leur venir en aide.

SSM l'Insulaire	1897	Maladie et retraite
L'Alliance Clavaise	1901	Maladie
La Bastiaise	1905	Maladie

Sociétés de secours mutuels Corses.

Quelques unes sont des créations purement corses afin de ne venir en aide qu'à leurs compatriotes et perpétuer le souvenir de la communauté de leurs origines. Ces créations sont un des deux éléments qui marquent un retard à l'assimilation des Corses à Toulon. L'autre élément est constitué par la presse corse.

Les journaux

Toulon, avant la guerre, avait sa presse corse. Un premier journal, *L'Écho de la Corse*, journal indépendant hebdomadaire, politique et littéraire, paraît le 5 octobre 1901. Le second, *L'Insulaire*, organe de défense des intérêts corses, paraît en décembre 1908 jusqu'en 1910. Ils sont tous les deux rédigés en français, non en corse.

Les cercles politiques

Sur les quatre-vingt-huit cercles politiques créés à Toulon en quarante-quatre ans, nous constatons que les Corses, malgré la sensibilité bonapartiste de quelques uns (visible particulièrement au moment de l'agitation boulangiste et de la poussée nationaliste lors de l'affaire Dreyfus), s'orientent généralement à gauche dans les cercles radicaux et socialistes. Contrairement aux véritables étrangers, ils bénéficiaient du droit de vote.

Cercles politiques	Nbre de membres	Arrêté d'autorisation
de l'Union	106	3 janvier 1862
Cercle de l'Univers		1865
Cercle de la Libre pensée	50	27 février 1877
de la Fraternité	21	21 octobre 1889
de l'Avant-garde radicale	21	1 ^{er} mars 1890
cercle national	24	18 juin 1890
du Quatre Septembre	21	7 mars 1892
de l'Alliance socialiste	21	14 9bre 1892
La réconciliation		1893
de l'Égalité sociale	21	8 août 1896
les Droits de l'homme	21	16 8bre 1896

Cercles politiques incorporant des Corses.

Les cercles de quartiers

Nous retrouvons également des insulaires dans les cercles de quartiers, prenant ainsi part aux activités de leur lieu d'habitation. Sur les 22 cercles établis à Toulon entre 1870 et 1814, trois intègrent des Corses. Un cercle militaire (sur les six existants) et un cercle catholique (sur les six) accueillent des Corses.

Cercles des quartiers		
Nom	Nombre d'adhérents	Arrêté d'autorisation
L'Union du Pont du Las	20	20 février 1891
L'Union de Claret	29	24 8bre 1894
L'union des maisons neuves	30	1 ^{er} novembre 1894
Cercles de la Marine		
Nom des cercles	Nombre d'adhérents	Arrêté d'autorisation
Anciens sous-officiers et caporaux de terre et de mer	22	30 juin 1893
Cercles catholiques		
Nom des cercles	Nombre d'adhérents	Arrêté d'autorisation
Cercle catholique	80	15 mai 1874

En revanche, nous ne retrouvons aucun nom corse dans les cinq cercles de l'enseignement, dans les neuf de l'industrie et du commerce, ni dans les cercles boulangers, bouchers et cultivateurs. Cette participation aux cercles et associations démontre une intégration rapide qui va les mener à l'assimilation.

L'assimilation des Corses dans la population toulonnaise

Longtemps les Corses constituaient un groupe ethnique soudé, replié sur leur propre communauté, que ce soit par la langue, le mariage ou leur appartenance socioprofessionnelle. Longtemps on se mariait à l'intérieur du groupe pour la majorité, voire même à l'intérieur du même groupe villageois. Dès la Belle Époque, on peut constater une augmentation des mariages mixtes (dans lesquels les deux conjoints n'ont pas la même origine)

L'école est également un puissant facteur d'assimilation. Les Corses fréquentent les écoles publiques de leur quartier. Ils n'ont pas créé d'école spécifique pour leur communauté.

Certains Corses intègrent la municipalité : Sabatica Honoré, en 1872, Giafferi, en 1881, Sietti Jean-Baptiste, en 1884, Bianchieri, en 1891 ou Mancini, un

autre professeur au lycée de Toulon, en 1891 sur la liste Richard.

Il en est qui deviennent professeurs à Toulon, ou entrent en politique. Le cas de Nicolas Nicolaï est caractéristique. Professeur au lycée, il est élu au conseil municipal en 1884, dans la municipalité Dutasta, sur la liste de l'Union Radicale. Il devient quatrième adjoint en 1885, puis 2^e adjoint en 1888 dans la municipalité Fouroux.

Ainsi, grâce au travail, grâce à certaines formes de sociabilité de loisir, grâce à la politisation des immigrés, grâce à l'école, grâce aussi à la langue (le provençal), l'assimilation est en bonne voie.

Intégration par la participation à la vie politique

Nous pouvons constater que les Corses, malgré la sensibilité bonapartiste naturelle, visible particulièrement au moment de l'agitation boulangiste et de la poussée nationaliste lors de l'affaire Dreyfus, s'orientent plus à gauche dans ces cercles radicaux et socialistes. Cette participation aux cercles et associations démontre une intégration rapide, d'autant plus que contrairement aux étrangers, ils bénéficiaient du droit de vote.

Les faubourgs de Saint-Jean-du-Var, du Pont-du-Las, font apparaître des votes massivement « rouges ». Ce radicalisme se constate également lors des élections municipales, d'abord timidement en 1865, où l'opposition entre au conseil avec sept membres (dont Bézard, Daumas, Nestor Noble), puis de façon plus massive lors du renouvellement de décembre 1867–janvier 1868.

Les immigrés vivent en bonne intelligence avec les autochtones. Les rapports de police ne signalent pas de faits de violence dans cette population. Les Corses ne subissent pas de xénophobie, comme les Italiens (PV 12 décembre 1901 « Les ouvriers français »). Leur volonté d'intégration passe aussi par la paix sociale.

Ségrégation dans les quartiers anciens de la ville et maintien des conditions précaires

Malgré toutes ces avancées, la condition précaire de nombreux Corses perdure plusieurs décennies. Ils rencontrent de réelles difficultés à quitter les quartiers pauvres pour s'installer dans la haute ville. Comme nous l'avons vu, ce sont les plus pauvres qui quittent la Corse, comme les Italiens. S'ils sont déjà mariés, les femmes et les enfants viennent avec eux. Ils ont voulu échapper à la pauvreté sur leur île, mais leur situation d'infortune les contraint à s'établir dans les quartiers les plus modestes de Toulon. Là ils découvrent la vie misérable des quartiers vétustes et leurs taudis. La ville connaît plusieurs de ces quartiers.

À Toulon, le Boulevard de Strasbourg constitue une limite sociale qui sépare la basse ville de la ville nouvelle. À Besagne, déformation du quartier *Bisogno* à Gênes, où de nombreux Italiens s'étaient déjà installés, on compte 129 Corses dans la rue Pomme de Pin et 73 sur le Cours Lafayette.

Aux deux extrémités du boulevard de Strasbourg, des faubourgs ouvriers mordent sur les terres maraîchères (Pont-du-Las et Saint-Jean-du-Var). Le premier est l'un des faubourgs les plus pauvres de Toulon, où la rue Navarin est synonyme de misère. « Un bidonville avant la lettre » disait Maurice Agulhon. On y recense 102 Corses.

Le second, Saint-Jean-du-Var, est habité majoritairement par des ouvriers de l'arsenal. L'individu, avec ou sans sa famille, rencontre les mêmes difficultés que les étrangers. Il est déraciné, exilé, ne connaît personne. Ils ont donc tendance à se rapprocher des compatriotes amis ou parents déjà installés.

Enfin au Mourillon les Corses forment une véritable colonie rue Lamalgue. En 1911, on en dénombre au moins 250.

Cette concentration ouvrière, dans ces trois faubourgs, n'est pas sans rapport avec l'extension du radicalisme après 1870, à laquelle participent dans une certaine mesure les Corses.

Un autre élément marque la difficulté des Corses à intégrer la population toulonnaise, c'est la presse corse. *L'Écho de la Corse*, journal indépendant hebdomadaire, politique et littéraire, est le premier qui paraît le 5 octobre 1901. Sa taille correspondait aux autres journaux de l'époque (54 x 39 cm), il est édité à Toulon et comme nombre de journaux du XIX^e siècle, il reste peu d'exemplaires aux archives (un seul aux Archives nationales). L'autre journal, *L'Insulaire*, organe de défense des intérêts corses, est un hebdomadaire politique, littéraire, théâtral. Très irrégulier, il paraît pour la première fois en décembre 1908 et est lui aussi édité à Toulon jusqu'au 7 mai 1910. Ces publications accompagnent les publications des autres populations immigrées, les Bretons qui ont leur journal à Toulon qu'en 1928 (*L'Ami breton*) et les Italiens qui ont créé deux journaux : *Concordia*, journal franco-italien, politique, satirique et humoristique, créé le 22 juillet 1899, et *La Lanterna*, en 1932, *periodico anarchico*, dont le texte est en italien et qui cesse de paraître en janvier 1933.

Conclusion

Cette immigration touche l'ensemble de la Provence, alors que la ville persiste dans le déficit naturel, car la natalité, bien qu'élevée, est compensée par une mortalité tout aussi élevée. Selon les quartiers, la mortalité infantile varie du simple au triple. Sans ces apports extérieurs, Toulon n'aurait pas manqué de végéter. Ces immigrations viennent à point pour gonfler les effectifs locaux. Une des causes de l'accroissement de la population municipale s'explique aussi, sans doute, par le phylloxéra qui, en dépeuplant les campagnes, pousse vers Toulon les bras sans travail.

Les immigrés corses vivent en bonne intelligence avec les locaux. Les rapports de police ne signalent pas de faits de violence dans cette population. Les Corses ne subissent pas de xénophobie, comme les Italiens. Leur volonté d'intégration passe aussi par la paix sociale.

L'afflux d'immigrés apparaît moins comme un mal en lui-même que comme l'indice d'un autre mal plus grave, le déclin démographique de la France. Palliatif plutôt que panacée, l'immigration, en encourageant l'évolution du mouvement naturel, eut en définitive des effets salutaires.

Sources et Bibliographie

Archives départementales

Sous-série 17 K 1-13 : affaires concernant les cercles.
Sous-série 8 M : Police administrative :
8 M 15 : épreuves sportives.
8 M 16 : associations, cercles, casinos ;

Archives municipales de Toulon

Série D : Administration générale de la commune :
1 D I : conseil municipal, délibérations, 1816 à 1944 ;
2 D : Actes de l'administration municipale (arrêtés municipaux 1815 à 1954).
Série F : Population et statistiques :
1 F 3 : mouvements de population 1861 à 1906.
Série L : Finances communales :
1 L 16 à 1 L 25 : Budget communal, 1872 à 1914.
Série R : Enseignement, action culturelle, sports et tourisme

Archives de la Société des Amis du Vieux Toulon

- Fonds Ferdinand JOSEPH, ingénieur principal des travaux hydrauliques, né le 23 août 1855, mort le 25 janvier 1942
- Fonds Louis HENSELING, journaliste.

Ouvrages à caractère de sources et bibliographie

CARTIER Dr A. *L'hygiène à Toulon*, Toulon, A. Isnard et cie éditeurs, 1894, 233 p.
CONSTANT É. *Le département du Var durant le Second Empire et les débuts de la Troisième République*, thèse de doctorat, Université d'Aix-en-Provence, 1971, 1595 p.
DOMINIQUE A. *Le Choléra à Toulon. Étude historique, statistique et comparative des épisodes de 1835, 1849, 1854, 1865 et 1884*. Éd. Isnard, Toulon, 1884, 160 p.
GAUGAIN J. -C. *Jeux, gymnastique et sports dans le Var, 1860-1940*, L'Harmattan Inc., Paris, 1999, 402 p.

HENSELING L. « Toulon au bon vieux temps », *Bulletin des Amis du Vieux Toulon*, 1928, pp. 53-78.

NICOLAS M. -F. La migration de masse des Corses à Toulon, fin XIX^e début XX^e siècle, mémoire de DEA, Université de Nice, 1993, 74 p.

ROSSI P. *Mes souvenirs, Toulon*, volume 2 : 1852-1866, Imp. Marseillaise, 1889, 230 p. ; volume 3 : 1869-1871, Imp. Marseillaise, 1891, 225 p. ; volume 4 : 1871-1884, Imp. Régionale, 1897, 230 p.

TRAMONI A. Notes pour une histoire de l'installation des Corses à Toulon, *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Toulon et de sa Région*, n° 112, 1990, pp. 71-87.

Louis Henseling « Le ventre de Toulon il y a 100 ans »

La Presse toulonnaise

1880 - *Petit Var (Le)*, journal politique quotidien, Toulon, du 22 septembre 1880 à 1940.

1888 - *Fanion (Le)*, journal mensuel, Toulon, Pro-Patria, de janvier 1888 à décembre 1888

1910 - *Vie sportive (La)*, bihebdomadaire, Toulon, de 1910 à 1929.

Notes

- ¹ *Le Petit Var*, 7 août 1899, « Revendications des ouvriers des arsenaux de la Marine », p. 1.
- ² *Almanach de Toulon pour 1878*.
- ³ *La Sentinelle du Midi*, 8 décembre 1889, « Chronique maritime », p. 2.
- ⁴ Agulhon (Maurice), *Histoire de Toulon*, op. cit., p. 296.
- ⁵ *L'Orphéon*, mai 1921.
- ⁶ Pernon (Gérard), *Dictionnaire de la Musique*, Rennes, Ouest-France, 1998, p. 215 : « L'orphéon désigne une société chorale masculine avant de prendre le sens de fanfare ».
- ⁷ Agulhon (Maurice), *La République au village*, op. cit.
- ⁸ Agulhon (Maurice), *Le cercle dans la France bourgeoise, 1810-1848, étude d'une mutation de sociabilité*, A. Colin, Paris, 1977, p. 17.
- ⁹ Gaugain (Jean-Claude), « La naissance du mouvement associatif sportif à Toulon, (163-1914) », in *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Toulon et de sa Région*, 1995, p. 173.



La nouvelle ligne du courrier Toulon-Corse.

EXIL ET NOSTALGIE : LES ITALIENS EN FRANCE AU XX^e SIÈCLE

Romain H. RAINERO

Les problèmes que posent la présence en France durant le XX^e siècle, d'une immigration de grande importance d'Italiens ne peuvent pas être affrontés en examinant seulement leur nombre, leurs périodes ou leurs qualités. En effet, ces Italiens, qui choisirent la France en abandonnant leur pays, ne furent pas seulement une force de travail ou un problème administratif. Ils furent aussi des éléments de réflexion dans un creuset de race, de coutumes et de pensées qui devait alimenter, voire enrichir de l'intérieur la situation française. Il y a donc lieu de réfléchir sur ces nouveaux venus, selon le rythme de leur arrivée.

L'arrivée des Italiens en France se fit selon au moins trois vagues chronologiques, qui donnèrent à leur présence des caractères très différents et ces périodes de leur exil vers le pays voisin, la France, sont importantes car elles furent à l'origine même de leur choix, de leur nature et de leurs réactions.

La première vague se situe dans la période qui précéda la première guerre mondiale, entre les dernières décennies du XIX^e siècle et 1914. Le courant migratoire fut surtout provoqué par le fait économique. C'est une émigration qui ressemble plus à une fuite désordonnée des crises générales de l'Italie à peine unifiée, qu'à un vrai choix. Les Italiens, surtout les plus démunis, s'en vont pour trouver du travail ou, mieux encore, pour survivre. Les voies sont simples et leur accueil en France est favorisé par le fait que la France est proche et qu'ils l'ont fréquentée, en saisonniers, depuis bien longtemps. En outre, ils savent qu'ils sont reconnus, comme travailleurs dévoués et appréciés, comme travailleurs tranquilles. Les quantités officielles sont élevées : entre 1876 et 1918, ce sont 1 236 211 Italiens à être inscrits dans les mairies françaises. Sur une émigration totale des Italiens dans le monde de 13 486 831, le pourcentage semble modeste d'environ 0,91 %, mais il ne l'est point car, en réalité les chiffres réels de ces présences sont bien plus élevés car ils ne comprennent pas bon nombre d'émigrés qui sont de passage, ou politiques « clandestins », ou travailleurs saisonniers, qui, après plusieurs va et vient, s'établissent en France, tout en restant enregistrés encore, comme immigrants saisonniers, donc non compris parmi les résidents.

Dans une deuxième période de l'après grande guerre, celle des années 1919-1927, les émigrés italiens qui arrivent en France sont 1 082 813. Leur objectif est toujours le travail que l'Italie ne leur offre point. Après ces dates et dans l'entre deux guerres, 1928-1939, l'option semble délaisser un peu les aspects économiques, pour ceux politiques et idéologiques. Les Italiens continuent à émigrer en France, surtout

pour trouver les voies d'une liberté mise en cause par la dictature fasciste, sans délaisser, dans une deuxième instance, la recherche d'un travail que l'Italie leur refusait.

Enfin, dans la dernière période, d'après 1946, l'arrivée en France de migrants italiens est due, à nouveau, à des causes économiques pour fuir une Italie vaincue et détruite d'un après guerre dominé par une lente reconstruction dans un cadre de défaite politique et économique générale. Les chiffres officiels des présences des Italiens en France sont loin de représenter une réalité qui, outre les clandestins, ou les émigrés de passage, ou les frontaliers, ne compte que les immigrés inscrits comme tels, dans les documents des autorités françaises. Un autre élément « administratif », qui engendre une confusion ultérieure, est constitué par les progrès réalisés par les municipalités françaises en matière de naturalisation des Italiens. Ce « progrès » sera plus tard à l'origine des évolutions négatives des présences italiennes en France.

En Italie, l'histoire de cette émigration, malgré son importance sociale et économique pour la nation, a seulement été évoquée par des bribes de citations dans l'histoire « nationale » de l'Italie, et ceci, malgré le fait qu'en grande partie, cet exode que l'on pourrait qualifier de « biblique », a touché des millions d'Italiens. Les calculs les plus récents parlent de 26 millions d'émigrés italiens dans le monde, des origines jusqu'en 1954. Leur histoire est l'exil de ces imposantes masses de pauvres qui, chassés par la misère, jusqu'à la moitié du XX^e siècle, allèrent vers une utopie, prometteuse et souriante, vers un peu tous les pays, et surtout vers la France, proche et lointaine, demandeuse de ces bras auxquels elle pouvait confier les destinées de sa propre économie et de son propre futur.

Aujourd'hui, après plus d'un siècle, on s'interroge encore pour savoir ce que fut l'histoire intime de ces événements qui n'eurent que peu de narrateurs à la première personne. Et pour cause ! En effet, la plupart des acteurs des premières vagues, était des illettrés, obsédés par des nécessités bien plus vitales et urgentes que le récit de leurs vicissitudes collectives, et ils n'ont laissé que très peu de documents écrits. Seuls restent, à la fois fondus dans la masse, et isolés, quelques uns de leurs descendants. Ceux-là, dans le meilleur des cas, ne connaissent la véritable histoire de l'émigration que par le biais de modestes récits familiaux voués à un inexorable oubli. Mais on ne peut pas, on ne pourra jamais, réduire à la seule valeur affective et familiale ces récits qui doivent devenir les éléments emblématiques d'une véritable saga collective.

Il semble urgent, et donc nécessaire, d'effectuer une difficile synthèse de ces témoignages et de ces statistiques, tant françaises qu'italiennes, qui, pour être valides, n'en ont pas moins connu le destin amer de n'être ni complets, ni toujours fiables. Sans vouloir oublier l'aspect administratif de ces déplacements de population, ni occulter le cortège de souffrance qui accompagna cette vague de migration, nous voulons réserver une attention spéciale, à un élément, jusqu'à présent oublié, qui a trait à la nostalgie de ces exilés. Avec respect pour ces sentiments, l'on doit rappeler le désarroi qui, surtout dans les premiers temps, affligea ces hommes et ces femmes en exil, et leur provoqua des crises de nostalgie. Mais, dans ce chaos des souvenirs oubliés, les émigrés, malgré leur désarroi, ont la fidélité de la mémoire de leur origine et de leur errance, car la nostalgie a toujours été présente dans leur exil. Dans notre attention, nous devons également dépasser le problème soulevé par quelques témoins à propos de la « fidélité » à la mémoire, à la patrie d'origine que les Italiens, en général, ont eu et qu'ils ont encore aujourd'hui. Apparemment le concept de patrie, et celui de nostalgie, sont toujours complémentaires, mais, dans le cas des Italiens, ce sont des éléments difficiles à distinguer ou à banaliser à travers les statistiques des naturalisations.

La nostalgie, car c'est de cela que nous voulons parler, en tant que culte de la mémoire et des lieux d'origine de chacun, et non pas comme un monument romain, grandiose et menaçant, ainsi que le voulaient les fascistes, demeure intacte chez tous. Elle s'exprime, en fonction des lieux et de la capacité « technique » de chacun, en un culte vivace et personnel du souvenir. L'émigrant se souvenait des siens, de sa famille, de son groupe d'amis, de son village, de sa cuisine, de ses fêtes, de ses saints tutélaires et des airs des cantiques qui leur étaient consacrés, de l'église et du cimetière. Ce double sentiment de la dévotion et du souvenir, nous le voyons s'exprimer au travers de nombreux témoignages qui, s'ils n'atteignent pas toujours une expression poétique, telle qu'elle se définit classiquement, n'en sont pas moins de véritables moments de poésie. L'image, l'évocation et la vie des personnes aimées laissées derrière soi, tout comme les images religieuses et les photographies, apparaissent comme très profondément enracinés dans le quotidien dans sa dimension élémentaire.

Il est indéniable que la nostalgie et le culte de la mémoire sont des éléments que l'on peut retrouver auprès de toutes les émigrations, mais pour les Italiens émigrés en France, la situation nous semble bien différente de celle des autres immigrés étrangers. En effet, tous les immigrés non italiens en France, ressentaient la double nostalgie d'une Patrie lointaine et de la famille laissée dans leur pays d'origine, et le culte de cette nostalgie se réalisait par la langue unitaire. Pour les Italiens, il est évident et bien prouvé que le souvenir de la famille laissée à leur départ, est un élément constant de pensée et de nostalgie. Mais là où la question italienne se pose, c'est surtout pour le premier aspect : la Patrie. On doit noter à cet égard, que le sens de Patrie n'apparaît point dans les positions psychologiques des émigrés italiens : la Patrie, en évidence l'Italie dans son expression nationale, ne fait jamais partie de leurs propos. Et ceci fit l'objet des offensives du fascisme auprès des émigrés pour tenter de

redorer le blason de la « Patrie », soit par l'exaltation de la Nation Italienne, soit par la doctrine du « retour », qui aurait couronné l'évidente nostalgie des émigrés. Pour le retour, les thèses fascistes se heurtèrent à un refus de l'écrasante majorité des Italiens de France, désormais bien insérés dans la communauté française. Les résultats chiffrés de l'application de l'opération « Ciano », de juillet 1940 à septembre 1943, nous prouvent que le « retour » ne pouvait pas se réaliser par une réalité : la nostalgie devait rester une opération psychologique et non pas une réalité partagée.

Quant à la « Patrie », il s'agissait d'un concept flou et équivoque : tel le cavapietre (tailleur de pierre), Canova, héros du film Toni de Jean Renoir (1934) qui s'écriait à cet égard : « Mon pays, c'est celui qui me fait bouffer ! ». L'appartenance à une « Patrie » italienne, qui devait correspondre à l'Italie entière, manque totalement aux Italiens de France ; pour tous, la Patrie c'est seulement le village abandonné, c'est la petite région qu'on a laissée qui sont les éléments d'une pensée d'amour et de retour mental. Les angoisses « nationales » ne les touchent point. Leurs origines régionales priment sur tout autre sentiment, car on se sent piémontais, calabrais, sicilien ou vénitien, mais pas du tout « italien ». Le refus de s'identifier à une référence « nationale » est clair auprès de tous les immigrés italiens, en France et ailleurs. On arrive même à nourrir une rivalité, voire une haine, envers les autres régionaux italiens ; c'est surtout le cas entre les gens du Nord envers les gens du Sud. Toute solidarité semble exclue. Et cette situation n'est pas seulement le résultat inévitable d'une unification nationale trop récente, qui remonte seulement à 1870, mais à un fait indéniable, voire à un analphabétisme qui règne parmi la plupart des Italiens, en Italie et en dehors de l'Italie. La langue « nationale » est étrangère à leur quotidienneté, car les rapports entre émigrés « italiens » s'établissent seulement par le biais des langues locales. Je dis bien « langues locales », et non pas dialectes, car il est désormais hors de discussion, que l'on doit reconnaître noblesse et valeur de « langue » aux différents parlers locaux, que le fascisme combattait en tant que détestables « dialectes ». Chaque langue locale de la péninsule italienne est tombée, après l'unification politique, au rang de « dialecte », en faveur de la langue toscane, l'italien, qui devient langue nationale, tout en conservant l'Italie des « langues-dialectes » minoritaires. Le truchement des institutions scolaires manque, car la scolarité est défectueuse et la vie des villes, des villages et des campagnes se déroule par le biais du langage traditionnel, c'est à dire de la langue locale, que l'on appelle désormais « dialecte », que les autorités politiques centrales de l'Italie tentèrent, en vain de contrecarrer par des moyens même autoritaires.

Le fait est que, dans l'entre deux guerres, les Italiens se servent toujours de leurs langues-dialectes, en ayant recours à l'italien seulement pour les aspects officiels de leurs activités. Ces constatations ne peuvent pas être considérées comme étrangères à notre sujet, car dans l'exil en France la résurgence de la langue-dialecte devient un élément important de cohésion, de souvenir et de nostalgie. Ainsi ceux que la police française, dans un langage administratif banal et erroné, est obligée de considérer comme « Piémontais »

ou comme « Napolitains », ne sont jamais considérés comme Italiens, et surtout les émigrés « piémontais » ou « napolitains », ne se considèrent jamais comme Italiens. La différence est tellement évidente que même les organes français de contrôle se doivent d'introduire une variante de l'origine nationale des nouveaux venus, entre les gens du Nord et les gens du Sud. Mais eux, les nouveaux venus, se moquent de cette double attribution et se cantonnent dans leurs vraies origines. Ainsi nous pouvons constater la naissance de groupes régionaux-nationaux d'émigrés, qui se donnent des structures de souvenir et de célébration, qui sont ancrées à leur patrimoine local de langue et de tradition. Et ces groupes, ces « amicales », sont farouchement éloignés de toute empreinte nationale qui se réfère à l'Italie-nation. Chaque groupe possède sa propre structure, ses propres fêtes et ses propres sièges. Entre un groupement régional et un autre groupement, il n'y a aucun contact ; quelquefois, les animosités traditionnelles entre les uns et les autres se trouvent transférées en France, et bien vives. Les gens du Nord contre ceux du Sud, les gens des îles contre ceux du continent. Malgré les efforts fascistes, il n'existe pas de solidarité « nationale » évidente, car les contacts, quand ils adviennent passent par d'autres cheminements que la solidarité nationale. La langue des dialogues entre ces communautés n'est, ni le dialecte, ni l'italien, mais le français. Les dialectes entre eux ne peuvent pas communiquer, car les uns ne comprennent pas le dialecte de l'autre, dialectes qui pourtant, aux yeux des autorités françaises passent tous comme « italiens ». Très souvent, le moyen de communication s'établira plus tard, par le biais des enfants des différentes régions italiennes, des enfants, qui, allant tous à l'école française, apprennent la langue et serviront souvent d'interprètes entre les « vieux parents » qui s'expriment encore dans leurs dialectes. Et naturellement, en évoquant cette situation qui s'est répétée à l'infini, le doute nous prend, et, avec Marianne Skinner, la question que l'on se pose est d'envergure : les Italiens en France, une minorité bien intégrée ou une identité écrasée ? La réponse nous semble incertaine, et donc, le problème reste sans solution¹.

Le drame de cette division dans l'émigration italienne réside dans le fait que l'exil, ressenti par tous les immigrés, ne provoque pas une expression unique, mais une multiplication de réactions, contradictoires, qu'en vain, on est tenté de comprendre. Le cas de la langue est important et, en règle générale, les autorités fascistes l'avaient bien compris au point qu'ils tentèrent la carte de l'intégration « nationale ». Mais malgré ces efforts et les violences qui en dérivèrent, la longue parenthèse du fascisme au pouvoir ne pourra rien contre cette situation. En effet parler à ces émigrés de « patrie » et vouloir exprimer par là une unique référence, celle d'Italiens à l'étranger, ne peut signifier grand chose pour eux. Et l'ensemble des avatars mussoliniens, tel la civilisation de Rome, ou l'Empire, ou la *mare nostrum*, ou le mythe de la louve romaine, ne susciteront aucune émotion dans leur grande majorité. Et ceci explique aussi les faillites de la « politique de défense patriotique » que le régime fasciste engagea, en dépit d'une réalité bien différente. Vouloir réunir en un seul « faisceau » les Siciliens et les Piémontais, ou les Vénitiens et les Calabrais, fut la vraie faillite du message fasciste de la « patrie ». Avec toutes leurs différences, le souvenir, ou mieux, la nostalgie,

n'apparaît point comme un privilège des quelques éléments de cette émigration, de ceux qui savent lire et écrire en italien et qui, grâce à ces connaissances réussirent à donner à leurs sentiments la valeur d'un témoignage écrit, permanent et quelquefois poétique. Même le souvenir oral reste valable dans la tradition du souvenir et dans le culte des origines.

Selon leurs origines et leurs motivations d'exil, les Italiens qui se réfugièrent en France, vécurent leur présence soit dans le désir d'y rester en permanence, soit dans l'espoir d'un prochain retour au pays. Dans les deux cas, les témoignages de ceux qui ont écrit sur leur exil, manifestent une nostalgie constante, car souvent il s'agissait d'un refuge précaire que la guerre de 1940 devait mettre durement à l'épreuve. Mais, en dehors de ces analyses touchant à ses origines et à ses qualités, il est difficile de donner à l'émigrant de cette époque des caractères indiscutables, aussi parce qu'eux-mêmes ne connaissent pas bien les raisons de leurs choix. Il s'agit davantage de quelqu'un qui part presque à l'aventure, ou d'un travailleur qui cherche un emploi, dont la condition d'homme se révèle parmi les plus tristes et les moins bien connues. C'est ainsi qu'il est malaisé d'avoir des certitudes sur sa condition, son métier, ses intentions : il va et vient, de part et d'autre des Alpes, et s'arrête plus volontiers en Provence, mais il ne se prive pas d'aller ailleurs ou de s'en retourner.

Quelquefois la référence de l'émigré à ses propres origines se perd, presque sans motif apparent, si non à cause du temps, dans les méandres d'un trop long séjour en dehors de son propre cadre d'origine. Et alors, pour plusieurs, c'est le désarroi d'une nostalgie qui a perdu sa mémoire ; une mémoire qui commence à faire défaut et qui fait dire à la grand-mère d'un témoin, une vieille émigrée qui « conserve, avec tendresse, les paroles des chansons qu'elle chantonne en préparant les tagliatelle pour les jeunes » : « désormais je ne suis d'aucune part » et lorsque je lui demande de me raconter la vie de nos parents et de nos aïeux piémontais, elle égrène les noms écrits avec soin dans un cahier qu'elle met à jour à chaque mort et à chaque naissance »². Les émotions dominent les souvenirs : « le sang se gelait dans mes veines en voyant s'éloigner le profil du pays, au fond de la route, qui encore nous y reliait, comme un cordon ombilical... ». Tels les « bohémiens », les Italiens erraient, mais le rappel aux origines était là, présent, tous les jours, à tout moment. Pour le reste, le flou domine le souvenir. Ainsi le souvenir s'estompe et l'exil se transforme en stade permanent où reconnaître et cultiver ses propres origines devient presque impossible, car la longue permanence, ailleurs, ne fait que confondre et troubler toute référence d'antan.

Toutefois, c'est le souvenir qui hante toute la cohorte des premiers venus, et leurs récits, lorsqu'ils évoquent leur passé, sont pleins de nostalgie. C'est cela que nous retiendrons, comme la clef de voûte de cette « continuité » idéale entre les deux qualités des émigrés, les lettrés et les analphabètes, et que nous devons nous attacher à mettre en relief, tant par le recours à la tradition et aux souvenirs, que par le biais de citations de tous horizons. Pour cela, nous avons consulté de nombreuses archives, et nous devons aussi faire appel aux témoignages exploitables des protagonistes italiens de l'émigration, aux fonds français,

officiels ou privés, aux notes diplomatiques et consulaires italiennes, aux statistiques officielles ou confidentielles, aux conclusions des travaux universitaires français et italiens et, enfin, au souvenir-roman historique. Tout cela vise, par le biais d'une démarche globale, à donner à ce panorama, qui doit offrir aussi bien des documents que des fragments d'études ou de mémoires, la valeur d'un véritable et homogène recueil d'archives. Mémoire et dévotion qui proviennent de l'amour porté à sa famille aimée et lointaine, mémoire et souvenir qui deviennent vite nostalgie, puis cause même de la nostalgie. Cette littérature de l'émigration aborde souvent le thème de l'Italie laissée derrière soi, quelquefois aussi le problème de la patrie. Ce dernier deviendra un thème-clef tout comme il sera un élément récurrent de la politique fasciste vis à vis de l'émigration. Il deviendra aussi un lieu de nostalgie profonde, comme dans *Les Hirondelles*, le roman inédit, écrit en 1923 par Luigi Campolongo. Un autre ouvrage du même auteur, *Vita d'esilio*, édité en 1902, qui, à partir de Marseille, offre une très touchante évocation de tout ce que l'émigrant a laissé derrière lui et qu'il n'est pas certain de retrouver. Si l'on veut, enfin, avoir une vue assez large de ce pathos, qu'il suffise de citer Edmondo de Amicis, l'écrivain qui a peut-être senti et célébré, mieux que tous les autres, le drame des émigrants. La délicatesse avec laquelle il fixe le moment de la séparation décrit bien les sentiments que tous les émigrants ressentaient au moment de s'en aller vers des horizons inconnus et toujours incertains, vers la France ou vers les Amériques, là où l'éloignement se fait tout autant sentir par les kilomètres que par la disparition de paysages autrefois familiers :

*... Avec les yeux fermés, avec les joues creuses,
Haves, en un geste affligé et
Soutenant les femmes harassées et blafardes,
Ils vont, ignorants de tout, là où la faim les porte
Vers des terres où d'autres gens sont morts ;
Comme l'aveugle, misérable et vagabond,
Erre de porte en porte,
Ils vont ainsi de monde en monde.*

*Et chacun, peut-être, libérant un cri,
S'il le pouvait, retournerait sur le rivage,
S'en reviendrait mourir sur ses montagnes natales,
Dans le triste nid,
Là où pleurent ses anciens miséreux....*

Et le poète ne peut que former, pour eux, les vœux les plus sincères :

*... Adieu frères, adieu masse souffrante !
Que le ciel vous soit miséricordieux et clémente la mer,
Puisse le soleil éclairer votre voyage de misère ;
Adieu pauvres gens
Faites la paix entre vous et donnez vous du courage,
Resserrez le lien des amitiés fraternelles,
Protégez du froid les petits enfants,
Partagez les richesses, l'argent, le pain,
Unis et groupés, défiez
La fureur des catastrophes humaines...³*

Il ne manque pas de poèmes qui confirment, par leur expression, l'essentiel de la condition d'émigrant sur une terre inconnue ou presque. Une poésie, adressée à

l'émigrant en partance par celui qui reste, nous semble particulièrement digne d'intérêt et apte à exprimer ce drame qu'est l'abandon de sa terre natale :

*... Tu nous laisses,
Comme un oiseau qui cherche une maison,
Sur la terre amère
De l'émigration.
Tu es parti, emportant avec toi
Un grand désir de retour ;
Tu vas parler
Des idiomes que tu comprends mal,
Tu vas manger le sable de l'exil.
Lorsque la nostalgie
Te tourmentera le soir
Regarde le ciel,
Et tu verras briller
Notre amitié...⁴*

Ce court poème résume efficacement le drame et la souffrance d'aller vivre sur une terre nouvelle et amère, où l'on n'a pas de racines et où l'on ne peut pas se faire comprendre dans sa langue maternelle. L'invitation à regarder vers le ciel est très belle, car regarder vers le ciel, ou dans l'éclat d'une étoile, c'est voir aussi resplendir une amitié ancienne et permanente qui est au cœur de la nostalgie.

Dans l'ensemble des témoignages, la fidélité au souvenir des origines est très forte. Cela contribuera à provoquer, au sein de la première génération d'émigrants, des troubles qui n'affligeront guère les générations suivantes, qui ne s'en iront point à la recherche d'une patrie imaginaire, que leurs origines mêlées contribueront à leur rendre floue. Un chercheur français d'origine italienne, Jean Charles Vegliante, a bien évoqué ce problème que l'on nomme le plus souvent assimilation ou double appartenance. Les enfants considèrent la France, leur nouvelle patrie, leur patrie d'adoption, comme leur pays d'origine, ils en parlent parfaitement la langue et ils en ont entièrement assimilé ses coutumes. De l'Italie, évoquée le plus souvent, à travers les événements personnels et familiaux, ils ne conservent qu'un souvenir, certes affectueux, mais toujours vague et lointain.

On ne doit pas croire que tous ces émigrés italiens n'aient laissé aucune trace de cet exode. Les qualités de ces messages sont variées et il en existe même de culturellement élevés ou d'une tristesse inouïe. Certains se sont même fait les interprètes des sentiments de tous ceux qui ne savaient pas écrire, et donc décrire, leur tragédie personnelle et qui, la gorge serrée, abandonnaient leur maison, leur village, pour des destinations ignorées qu'une langue étrangère rendait encore plus inconnues et hostiles. Nostalgie et mémoire, voilà les deux sentiments qui paraissent dominer la scène intime des émigrants. Une fois le dos tourné à l'Italie, la mémoire assaille l'émigrant et la nostalgie recouvre tout. Cela devient, ensuite, un thème récurrent de pensée et de discussion.

Mais, il y a un pas que l'on ne saurait franchir. Ici, il n'est pas question de patrie au sens de nation, comme il n'est pas question, non plus, d'avoir de l'émotion pour cette Italie qui, pour la plupart, s'était montré marâtre et peu

dispensatrice d'avenir et de travail. Ici, il est question de la nostalgie de sa « petite patrie », des amis du village, du dialecte que l'on n'entend plus, que l'on ne parle plus, de la cuisine que l'on ne fait plus et du paysage ami que l'on ne côtoie plus. N'oublions pas que c'est ainsi seulement que l'on peut comprendre les sentiments de révolte et de rage qui mettent en main la dernière pierre lancée contre la « patrie ». C'est ainsi seulement que l'on peut aussi comprendre les mots de blasphème d'un poète « maudit », Berto Barbarani, véritable cri de douleur des grandes masses soumises à l'incertitude du besoin de travailler et de la nécessité de survivre :

*... Crevée la vache qui donnait le fromage,
morte la femme en mettant au monde un fils,
les traites impayées chez le notaire,
un soir tu te trouveras à l'auberge
et d'un grand coup de poing tu frapperas la table
tu blasphèmeras « Putain d'Italie » !
on s'en va !...⁵*

C'est le cri de protestation d'un poète de Vérone. Mais son contenu, la valeur de l'image qu'elle transmet, sont emblématiques d'une situation qui frappait tous les émigrants. Que ce soit du Piémont, comme de la Vénétie, du Nord comme du Sud, les émigrants étaient partis en maudissant, non pas leur village, mais bien leur patrie théorique, cette Italie officielle, lointaine et sourde à leur appel à l'aide. Pour l'émigrant, la Patrie (avec une majuscule) demeurait un concept étranger et, le plus souvent, hostile. Dans le premier numéro d'un journal de l'émigration, L'Emigrato, paru à Marseille le 15 janvier 1899, l'émigrant rédacteur se montre assailli par une foule de sentiments qui, certes, laissent bien peu de place à l'amour de la Patrie : il quitte son pays « La gorge serrée, les larmes aux yeux, la malédiction au fond du cœur... ». Le dur chemin de l'exil s'accompagne de la nostalgie pour les lieux que l'on laisse souvent à jamais. Ce cri de douleur n'est pas un patrimoine exclusif des « pauvres », les nantis en sont, eux aussi, investis. Et un poète bien connu, Giuseppe Ungaretti pourra écrire :

« ... Le poète d'aujourd'hui cherchera donc de mettre en contact des images lointaines. Et cela aussi parce que, dans un pays qui a eu une telle émigration, celui-ci, ⁶ n'ailleurs, peut avoir la nostalgie des climats absents... »⁶.

Les émigrés de la période fasciste, les émigrés politiques sont en général des intellectuels qui savent très bien se servir de la plume en prose ou en poésie pour exprimer les sentiments qui sont les leurs, mais aussi ceux de la majorité des émigrés italiens, souvent privés de l'habile recours à l'écriture. Et parmi ces émigrés politiques, citons un homme politique important de l'antifascisme militant, Enrico Terracini, qui souligne le désespoir des émigrants qui, malgré tout, réussissaient à manger, car « ... il sera dur de savoir que, pendant que, chez nous, on ne mange pas, et que la pluie dévale des toits en ruines, d'autres mangent, d'autres ont une maison. Alors, notre bouchée nous paraîtra plus amère, alors nous n'aurons plus faim ; nous penserons aux nôtres qui sont restés là-bas ; aux frères, aux enfants, aux femmes humbles et fières, qui, plus que notre aide, attendent notre retour autour de la table vide... »

Le cadre est émouvant, mais la triste réalité s'impose, et l'émigrant reste muet, en voyant l'inéluctable destin de ceux qui, parmi les Italiens, doivent partir et qui prennent, génération après génération, le chemin de l'exil.

Ainsi une foule immense de travailleurs est partie, en privant la patrie de ses forces matérielles, et en s'éloignant de la participation morale au destin national, que certains voulaient grand, sinon véritablement impérial. Dans ce cas, également la classe dirigeante, les riches, les autorités, qui les avaient vus partir ne s'étaient, ni sentis concernés par leur tragédie, ni préoccupés de trouver des remèdes à leurs situations. En règle générale, leurs sentiments étaient doubles et contradictoires : d'un côté cet exode les préoccupait, inquiets qu'ils étaient, de voir grimper le prix de la main d'œuvre en conséquence de la diminution de l'offre. D'autre part, ils étaient plutôt satisfaits de voir diminuer la pression due au mécontentement des pauvres car, de leur point de vue, l'émigration était une soupape de sécurité sociale et politique. Et, dans la période fasciste, on ne manquait point de souligner une signification inverse à la haine de la patrie pour déboucher sur le culte du retour et de la patrie :

« ... Dans le marasme des premières années qui suivirent l'unité, il semblait qu'ils (les pauvres) s'étaient finalement résignés à cette condition, grise et inerte. Mais, Dieu ayant voulu que croisse la famille, nous n'avons plus eu assez, pas même pour survivre. Et commença l'émigration et, avec l'émigration, la nécessité de forger un autre rêve impérial. En fait, cette émigration est devenue l'élément dialectique, le plus efficace, pour élaborer la pensée nationaliste... »⁷.

Il nous a semblé utile de donner cette citation afin de mieux fixer la distance qui existait entre la réalité de l'exode et les chimères idéologiques d'une certaine classe dirigeante à propos du « potentiel national » des Italiens hors d'Italie. Durant peu de temps, avec Mussolini en personne, ce sera le fascisme qui tentera, en vain, de jouer la carte de l'émigration dans le cadre de sa politique de revendications.

Mais, revenons à la nostalgie. Parmi de nombreux témoignages nous citerons encore celui d'un intellectuel engagé dans la lutte politique, Luigi Campolongo, qui nous a laissé une émouvante évocation, que peu connaissent, de la fuite de l'émigrant vers la France. Ce témoignage se réfère à une période tardive de l'émigration, celle du début du fascisme, vers 1923, pendant laquelle l'incertitude politique venait se rajouter à la crise économique et sociale précédente :

« ... Le train s'approchait de Cannes... Les voyageurs regardaient les maisons, les jardins, les vergers avec des yeux écarquillés. Ces vergers, ces jardins, ces maisons n'étaient pas ceux de leur pays... Et l'émigrant... rêvassait : « L'Italie est là-bas... ». Ils imaginèrent, peut-être, au gré de leur fantaisie, une femme vêtue d'un drapeau, l'épée à la main, avec deux ou trois tours sur la tête, en suspens au dessus d'un écu frappé d'une croix... Ce n'est qu'ainsi, pour un instant, que l'image de la patrie lointaine s'imposa, sans rire et sans pleurs, sans joie et sans regrets, sur cette masse obscure, troublée, triste et dolente... »⁸.

Quelle amertume dans cette exclamation, que de rancœur envers cette patrie qui chasse ses enfants. Ce n'est pas le sentiment de la patrie, mais la douleur rageuse contre cet inévitable et inexorable arrachement à sa terre. Pour les Français c'est la confusion. Dans cette masse qui arrive ils ne voient pas de différence, ce qui achève de laisser l'émigrant encore plus désorienté, noyé dans un flot inconnu et hostile. Les émigrants ne savaient que faire, que penser...

Et il ne faut pas croire que l'émotion ait pu varier en fonction de la période pendant laquelle a eu lieu le départ, ni, que cela soit valable seulement pour les acteurs de la première vague, celle qui commença le mouvement d'émigration. Parfois, bien qu'ayant assimilé la langue et les mœurs de leur nouveau pays, même les fils de ceux-ci rappelaient la patrie perdue. Et, même dans le cas d'un réfugié politique, la nostalgie tenaillait l'émigrant qui abandonnait sa terre. C. Agnese, fils de réfugié politique de la fin des années trente, ne parvient pas à oublier la tristesse de l'émigration et l'exprime dans la langue qui est devenue la sienne. Ces états d'âme proprement italiens, exprimés en vers français, sont la preuve d'une assimilation qui n'a rien ôté du sentiment envers une patrie lointaine et, peut-être, inconnue. Ces vers, qui reprennent de très anciens thèmes de nostalgie, disent :

*Tout près de la mer bleue, chez mes parents Ligures,
Par montagnes et vallées, bruisantes d'oliviers
Le torrent cristallin raconte en ses murmures
De très vieux souvenirs que roulent les graviers.*

*Les libertés n'étaient que choses dérisoires.
Fidèle à ses idées, mon père fit le choix.*

*Et nous voici partis émigrants vers la France,
Mon père, ce paria qui fut montré du doigt,
Trouva dans ce pays de nouvelles espérances,
Foi dans la nation qui nous donna un toit⁹.*

La nostalgie crée quelquefois des situations impensables, telle la nostalgie de ces Napolitains (francisés), émigrés en Algérie, qui après la fugue (la deuxième) de 1962, se trouvent en pleine « double » nostalgie pour « l'Algérie Française » et pour leur lieu d'origine, l'île de Procida. Les observations de François Succoi nous semblent à cet égard intéressantes (après une journée de rencontre de ces italo-franco-algériens à La Ciotat) :

« Le souvenir me réchauffe ; j'ai la preuve évidente que l'esprit de nos aïeux existe encore et qu'il se transmet sans des graves variantes... Mais jusqu'à quand ?... »¹⁰. Dans ce cas, la nostalgie est confuse, et ses références incertaines, mais elle existe, malgré tout.

Malgré sa réussite par l'émigration, celui qui a abandonné sa terre ou sa région, depuis tant d'années, est pris par le désir du retour. L'intégration se fait, mais elle pose d'énormes problèmes psychologiques. Après toutes ces aventures, le désir d'un impossible retour se fait impérieux, et cet espoir se manifeste, peut être, alors que l'on a oublié l'italien, la langue, mais pas son dialecte, ni sa région.

De nouveau, la référence, c'est la langue-dialecte et le recours à elle est l'élément constant de nostalgie, qui s'ajoute à la cuisine, aux fêtes et aux saints privilégiés. La nostalgie afflige les « vieux », ceux qui sont partis, les premiers, frayer le chemin des autres, de la famille, des habitants du village qui sont arrivés après. Pour les jeunes, qui souvent sont nés en France, la nostalgie est seulement une référence lointaine de leurs propres origines et dont les parents parlent avec émotion. Désormais, l'exil-refuge a marqué un temps révolu ; et dans cette évolution et dans cette adaptation, pour les jeunes générations, désormais devenus, selon la coutume administrative, Français « d'origine italienne », ou même Français de « lointaine origine italienne », le souvenir s'estompe. Malgré les silences de la famille dans sa totalité, pour les « anciens », pour ceux qui ont vécu, de près, les tragédies de l'exil, le recours à la mémoire, reste constant. D'un côté, le dernier désir, c'est d'être enterré « là-bas », dans le cimetière du village, même si personne, ou presque personne, ne se souvient plus de lui. L'autre aspect c'est la hantise permanente du souvenir : une nostalgie douce et tenace ; entre les deux appartenances, l'italienne et la française ; l'équilibre ne semble se faire en parité, qu'en milieu irrationnel, entre le jour et la nuit¹¹. Et l'observation d'un émigré italien, devenu désormais français, nous semble, à cet égard, concluante :

« Pour moi surtout, la France est devenue ma femme, alors que l'Italie reste ma maîtresse. La France, c'est le pays où j'ai vécu, grandi, où j'ai tout connu ; l'Italie, c'est ce brin de nostalgie que tous les hommes ont dans la tête et c'était aussi la maison de mon père et de ma mère. Voir notre rivière, les amis, ceux qui ont bien connu mes parents, c'est tout ça, la nuit ; mais aujourd'hui, mon pays, c'est la France. De cela, je suis certain... ».

Notes

- ¹ Voir Marianne Skinner, Les Italiens en France : minorité bien intégrée ou identité écrasée ?, Paris, CIRCE, 1989.
- ² Mireille Kuttel, La Pérégrine, trad. it. Come sa di sale, Cavallermaggiore, Gribaudo, 1992, p. 72 et 83.
- ³ G. De Amicis, Poesie, Milano, 1880, p. 41.
- ⁴ Franco Vergerio, L'émigrant, poésie citée par Andrée Progon, président de l'Association « L'Italie à Toulouse », dans La trace, 11 – 12 mai 1999, p. 131.
- ⁵ Berto Barbarani, I va in merica, tiré du récit I pidocchi (Les poux-Les émigrants) Canzoniere veronese, Milan, 1901.
- ⁶ Giuseppe Ungaretti, Poesia e civiltà, 1933, cité par Jean Charles Vegliante, Le poète émigré. Notes sur Giuseppe Ungaretti, in « Gli italiani all'estero », n. 2, 1988, p. 9.
- ⁷ Paola Maria Arcari, Le elaborazione della dottrina nazionale fra l'unità e l'intervento (1870-1914), Florence, Marzocco, 1934, vol. I, p. 171.
- ⁸ Luigi Campolongo, Esuli a Marsiglia, tiré du roman inédit Le rondini, 1923, in Gli italiani all'estero, n° 2, 1988, p. 83.
- ⁹ C. Agnese, Expatriés, in « Chroniques de Haute Provence », 1998, n. 335-336, p. 116.
- ¹⁰ François Succoi, Mers-el-Kebir, Procida come amore, La Ciotat, et Naples, 1986, p. 151.
- ¹¹ Une analyse ponctuelle sur une émigration importante, celle des piémontais a été faite dans mon livre Les Piémontais en Provence, Nice, Serre, 1998.

NEWPORT ET LES FRANÇAIS

Jean-Marie HUILLE

Newport est une ville très connue aux États-Unis, notamment en raison de la place qu'elle occupe dans l'Histoire américaine. Elle est beaucoup moins connue en France. Et pourtant, elle a sa place aussi dans notre Histoire.

Newport de sa fondation à l'arrivée des Français (1639-1780)

À vrai dire, le premier lien que nous avons avec Newport est fort ténu. François 1^{er} avait chargé en 1524 le navigateur italien Verazzano de reconnaître la côte de l'Amérique du Nord. Par la relation qu'il a laissée, nous savons qu'il a pénétré dans la Baie de Narragansett. Peut-être à cause de la belle luminosité de cet endroit, il compara à Rhodes la grande île qu'il y trouva et que les Indiens nommaient Aquidneck.

En 1637, le pasteur Roger Williams, chassé de Boston par les puritains, créa une colonie sur le site futur de Providence. Se souvenant de la suggestion de Verazzano, il la baptisa *Colony of Providence and Rhode Island Plantations*. Peu après, d'autres dissidents, également de Boston, fondèrent Newport. L'usage se prit de désigner sous le seul nom de Rhode-Island à la fois l'île d'Aquidneck et la région autour de la baie.

Newport prospéra et se distingua par sa tolérance religieuse, son attachement à la liberté, sa capacité d'entreprise. Newport se lança dans le commerce du sucre et du rhum, le trafic des esclaves, la pêche à la baleine, la construction navale, devenant l'un des grands ports américains avec Boston, New-York, Philadelphie et Charleston.

Mais, à partir de 1765, de vives tensions apparurent entre les colons et les autorités britanniques pour des raisons fiscales et bien d'autres raisons. Les incidents se multiplièrent. Fer de lance de la Révolution américaine, la colonie de Rhode-Island dénonça en 1775 son allégeance à la Couronne britannique, plus d'un an avant la déclaration d'indépendance des colonies britanniques d'Amérique du Nord.

Une guerre commençait. À la fin de 1775, l'armée anglaise occupa Newport. Elle pilla et ravagea pendant près de quatre ans, quittant le Rhode-Island en 1779 pour se replier sur New-York qui fut jusqu'au bout le pivot de leur résistance.

À l'annonce du succès américain à Saratoga en octobre 1777, le gouvernement de Louis XVI, jusqu'ici dans l'expectative, sut qu'il devait prendre parti. L'Angleterre ne disposait d'aucun allié en Europe. L'heure de la

revanche sur le traité de Paris de 1763 sonnait-elle ? Malgré l'avis de plusieurs de ses ministres, le Roi décida le 6 décembre 1777 de soutenir les *insurgents*. Le 6 février suivant, était signé un traité d'amitié et de commerce avec les représentants américains. C'était la rupture avec le Royaume Uni. La France voulait intervenir vite. Une escadre de douze vaisseaux et cinq frégates quitta Toulon le 13 avril. La mission du vice-amiral d'Estaing était vague. Il mettrait à terre quelques troupes pour instruire les milices et libérerait le littoral américain de la présence anglaise. Il n'avait ni cartes, ni officiers connaissant les eaux américaines, ni informations sur la situation là-bas.

La traversée fut très lente (85 jours). À deux jours près, d'Estaing manqua de surprendre la petite escadre anglaise qui bloquait Philadelphie dans la rivière Delaware. Elle était partie se réfugier à New-York. La suivant jusque-là, d'Estaing n'osa pas entrer en rade. Il se décida à soutenir l'opération engagée par les milices du général Sullivan contre les Anglais retranchés à Newport. Dès l'arrivée des Français au large, les Anglais sabordèrent les cinq frégates et la corvette qu'ils avaient. Avec raison, car l'escadre française força sans délai l'entrée de la baie de Narragansett et mouilla devant Newport. Une première apparition des Français, hélas, bien fugitive car, dès le lendemain, treize vaisseaux anglais sortis de New York se présentaient à leur tour au large. Risquant d'être pris entre deux feux, d'Estaing força à nouveau les passes pour aller se mesurer aux Anglais.

Les flottes allaient s'affronter quand une violente tempête se leva, dispersant et maltraitant les vaisseaux. Des deux côtés, les navires furent plus soucieux de se maintenir à flot que de se battre. Les Français se regroupèrent pour gagner Boston, libre des Anglais, afin de réparer. Ils y furent mal reçus. Il y eut des émeutes, un officier français fut tué. Les Bostonnais, dignes enfants des Puritains, étalaient leur vieille haine des Papistes. Mais ils ne refusaient pas de faire des affaires : les Français purent réparer leurs navires et se ravitailler, puis, la saison s'avancant, ils appareillèrent pour les Antilles. Pendant ce temps, malgré l'absence des Français, le général Sullivan avait donné l'assaut à Newport avec ses miliciens. Repoussé, il maudit publiquement les Français qui l'avaient trahi par un coup « à la française ».

L'année suivante, l'escadre française mena une guerre active aux Antilles. Sur le chemin du retour en France, d'Estaing entreprit une opération improvisée contre Savannah en Géorgie. Ce fut un échec.

Le bilan d'une intervention à dominante navale était décevant. La fourniture de subsides et de matériels

militaires ne suffisait pas. Les Américains s'épuisaient et Washington piétinait devant New-York sans avoir les moyens d'un siège en règle. Il envoya en France le Marquis de Lafayette, son aide de camp, pour appeler à l'aide. Que faire ? Intervenir à terre soulevait bien des problèmes. Comment soutenir un corps expéditionnaire si loin de France et accepter de le placer sous les ordres d'Américains, militaires d'occasion ? Quel serait l'accueil d'un pays à la fois antiroyaliste, antipapiste et antimilitariste pour qui une armée de métier était un instrument de la tyrannie. Le gouvernement français répondit avec soin à ces préoccupations. Il désigna deux solides officiers généraux, le chef d'escadre d'Arsac de Ternay, chevalier de Malte, et le maréchal de camp comte de Rochambeau.



Portrait du général comte de Rochambeau.

Eux-mêmes choisirent leurs officiers. Une division de 6 000 hommes fut formée et bien équipée. Une seconde division suivrait si tout allait bien. Des instructions très fermes furent données : la discipline devrait être parfaite, les Français serviraient en corps constitués et ne seraient subordonnés qu'au « généralissime » George Washington. Celui-ci en fut informé par Lafayette, revenu de France sur la frégate *Hermione*.

Le 2 mai 1780, l'escadre de Ternay, forte de huit vaisseaux, trois frégates, et vingt-trois transports, quittait Brest pour rallier Newport : ce port, libéré des Anglais, paraissait une base d'opérations bien située pour intervenir contre New-York et protéger la Nouvelle-Angleterre. La traversée fut longue (70 jours). Au sud des Bermudes, on rencontra une division anglaise de cinq vaisseaux qu'on engagea avec ardeur, et l'un d'eux allait être pris quand Ternay arrêta le combat, inquiet pour son convoi et pour ses équipages car le scorbut se manifestait en raison de la durée de la traversée et de l'encombrement des navires.

Le 11 juillet, la flotte arriva à Newport, à la grande joie des soldats qui aperçurent une terre verdoyante, puis deux drapeaux blancs aux fleurs de lys que Lafayette, détaché par Washington, avait fait arborer.

Les Français à Newport (1780-1782)

Les Français furent bien accueillis par les patriotes de la ville et des environs qui n'auraient plus à craindre un retour des Anglais. Les troupes s'installèrent dans un

camp hors de la ville et l'on transporta les nombreux malades (400 de la Terre, 1 500 de la Marine) dans des hôpitaux.

Dès leur arrivée, Rochambeau et Ternay firent édifier de nouvelles batteries à l'entrée de la rade, fortifier des points stratégiques, ouvrir des routes dans l'île. Lafayette fit venir 4 000 miliciens pour participer à ces travaux et à la défense. En effet les Anglais préparaient une attaque de Newport par mer. Faisant diversion, Washington attaqua plusieurs positions anglaises autour de New-York, ce qui conduisit les Anglais à renoncer à l'emploi de troupes contre Newport. Ils se limitèrent à paraître le 21 juillet avec onze vaisseaux devant l'entrée de la rade. L'excellent accueil reçu et l'action du commandement américain furent un soulagement. Les piètres résultats de l'amiral d'Estaing étaient oubliés et l'état d'esprit des Américains avait évolué. Ils convenaient que seule une armée régulière pouvait obtenir des résultats décisifs. Eux qui s'attendaient à voir arriver des petits marquis à perruque poudrée, furent étonnés par Ternay et Rochambeau. Selon un historien, « les Américains trouvaient quelque chose de rassurant dans le caractère grave et sérieux des deux hommes ». Ils admiraient la discipline régnant à bord et à terre. Les Français devaient d'abord se loger. Rochambeau obtint des autorités locales de réparer les maisons abandonnées, le plus souvent abimées par les occupants anglais, pour loger les soldats pendant l'hiver. Il obtint aussi que chaque famille logeât des officiers. Les marins, restés sur leurs navires, furent plus malheureux, se chauffant tant bien que mal grâce à des bailles cimentées servant de braseros.

Une nouvelle vie sociale anima Newport. Dans une histoire de la ville, il est dit : « Le comportement civilisé et correct des Français (dont beaucoup étaient des membres de la noblesse) était en contraste marqué avec la brutalité de l'occupation britannique ». Officiers français et familles américaines se reçurent beaucoup. La troupe se comporta très bien. Les soldats français invitèrent les miliciens américains dans leur camp et partagèrent leurs ressources. Ils apportèrent leur aide aux travaux agricoles dans les environs. Pas de vol, pas de rixe, quelques duels, quelques mariages plus ou moins clandestins, bref il y eut peu à sévir. La désertion, plaie des armées de l'Ancien Régime, fut assez rare dans la troupe, plus importante chez les marins. On ménagea les susceptibilités américaines : c'est ainsi que les offices religieux ne se célébraient que dans l'enceinte du camp français.

Découvrant les Français, les Américains perdaient leurs préjugés. Les Français, apprenant à les connaître, étaient surpris par l'absence de la noblesse, la simplicité des manières, la pureté de leurs mœurs malgré la liberté laissée aux jeunes filles de flirter et de se marier selon leurs sentiments. Ce long séjour à Newport permit aux deux nations de s'apprécier et d'entreprendre ensemble une lutte décisive. L'exemple américain frappa les officiers français au point de faire accepter par beaucoup, plus tard, la Révolution française à ses débuts.

Un aspect de la vie américaine irrita. Si les vivres étaient de bonne qualité, tout était fort cher et devait être payé *cash* et en or. L'âpreté au gain des fournisseurs choquait et finirait bientôt par poser des problèmes. De plus, un

rude hiver s'annonçait et l'inaction pesait déjà sur le moral.

Pourquoi cette inaction ? Les deux chefs, sans nouvelle de France depuis avril et sans renfort, étaient dans une vive inquiétude. Le 20 septembre 1780, ils rencontrèrent Washington à Hartford, à mi-chemin des QG respectifs. Les nouvelles étaient mauvaises dans le Sud et les forces navales anglaises venaient d'être renforcées. Rochambeau et Ternay confirmèrent la nécessité, avant toute offensive, de renforcer la composante navale et de recevoir la seconde division promise. Washington, qui avait demandé aux Français d'agir dès leur arrivée, approuva cette posture défensive. Il fut décidé d'envoyer en France le vicomte de Rochambeau, fils et aide-de-camp du général français, pour hâter les choses. Il partit sur la frégate *L'Amazon* commandée par La Pérouse. Heureusement, les Anglais ne bougeaient pas, mais continuaient à se montrer menaçants en surveillant la baie de Narragansett.

Le 15 décembre, l'amiral de Ternay, toujours angoissé par l'absence de renforts, mourut de fièvre putride (typhoïde). Il n'avait que 57 ans. Le plus ancien des capitaines de vaisseau, des Touches, chevalier de Malte lui aussi, prit la suite. Alors que La Pérouse revenait de France avec les fonds demandés, il fit sortir en février le vaisseau *L'Éveill* et deux frégates vers la Virginie pour mettre fin aux incursions anglaises dans la baie de la Chesapeake. Ce fut un succès avec la capture du vaisseau anglais de 50 canons *Romulus* et de navires de commerce.

Dans la foulée, on entreprit avec les Américains de chasser de Virginie les Anglais. L'opération réunissait toute l'escadre et 1 200 hommes des troupes. Washington vint à Newport les voir partir. Mais le 16 mars, à l'entrée de la Chesapeake, on se heurta à une escadre anglaise aussi forte qui l'avait prise de vitesse. Après un dur combat, il fallut se retirer.

Enfin, le 10 mai, le fils Rochambeau revenait de France avec le chef d'escadre de Barras Saint-Laurent. Outre des renforts limités, à défaut de 2^e division, il annonçait que le lieutenant général de Grasse avait quitté la France pour les Antilles avec une forte escadre. Il avait ordre d'aider le corps expéditionnaire et de dégager l'escadre de Barras dans l'été.

Le 21 mai, 3^e rencontre avec Washington. Ce fut à Wethersfield, près de Hartford. Il fut décidé que le corps français rejoindrait les Américains devant New-York et qu'on déciderait alors, soit d'attaquer New-York, soit d'agir dans le Sud. Ainsi, la division Rochambeau allait quitter Newport où resterait l'escadre de Barras avec l'arrière-garde.

Rochambeau savait que le Congrès américain avait lancé un appel pressant à de Grasse. Il lui écrivit par la frégate *La Concorde*, lui donnant rendez-vous dans la Chesapeake où l'escadre de Barras le rejoindrait. Il demandait le renfort des troupes et une aide financière. Avec un remarquable esprit de décision, de Grasse, malgré les aléas, accepta et répondit sur le champ par la même frégate.

Le 9 juin, alors qu'un convoi amenait à Boston les renforts annoncés, la majeure partie de la division quitta

Newport après les adieux émus des représentants de la ville, résumés par cette phrase : « Vous avez vécu parmi nous, non pas comme des alliés, mais comme des frères ». Au pas lent des quelque 800 bœufs qui traînaient canons et chariots, les soldats de Rochambeau entamèrent leur longue marche. Devant New-York, ils multiplièrent reconnaissances et escarmouches. Mais Washington doutait que les forces réunies puissent l'emporter. Informé de la situation en Virginie et de la décision de de Grasse, il se rangea à l'avis de Rochambeau de porter son effort dans le Sud. La marche reprit pour atteindre le fond de la Chesapeake d'où des bateaux iront jusqu'à Yorktown porter nos soldats. L'escadre, restée avec les dernières troupes et le matériel lourd, quitta Newport en août et entra dans la Chesapeake juste avant que de Grasse repousse victorieusement la flotte anglaise le 5 septembre 1781.

Newport de 1782 à nos jours

Les Français ne reverront pas Newport après la victoire de Yorktown. La guerre traîna encore un an. La division Rochambeau put enfin quitter l'Amérique du Nord vers les Antilles, puis la mère-patrie.

La paix fut décevante pour la France. Elle le fut aussi pour Newport à qui la présence française n'avait valu qu'une éclaircie temporaire. Les dégâts causés par la guerre n'étaient pas tous effacés, de nombreux habitants étaient partis et le commerce s'était déplacé vers Providence. De plus, la reprise économique fut entravée par la *quasi-war* avec la France du Directoire (1797-1800), puis par une vraie guerre avec l'Angleterre (1812-1813). Comble de malheur, une terrible tornade, conjuguée à une forte marée, inonda Newport en 1815. L'activité s'étiola sans remède.

La destinée d'une ville n'est jamais écrite d'avance. On vit revenir les *summer visitors*, ces riches propriétaires des États du Sud qui, autrefois, venaient l'été se rafraîchir à Newport. Le mouvement prit de l'ampleur dans les années 1830. Des hôtels furent construits, des liaisons par ferry-boats organisées. Puis les visiteurs se firent bâtir des *cottages* sur les hauteurs entourant la ville. Newport devint vite la *Queen of resorts* (la Reine des stations balnéaires), un lieu huppé où les plus riches familles du pays se donnaient rendez-vous. Des milliardaires édifièrent des *mansions*, en fait de véritables châteaux. C'est à Newport que fut inventé le tourisme balnéaire, valant à la ville un véritable *gilded age* (âge d'or).

Pendant la Guerre de Sécession, la Navy y transféra pour un temps l'Académie navale d'Annapolis, menacée par les Sudistes. Elle y est restée de diverses façons, y créant notamment le *Naval War College*.

De nos jours, le tourisme domine toujours, tout en gardant un certain caractère élitiste, et le yachting y est roi. Certes, les Français n'ont plus joué aucun rôle dans son destin. Mais la ville a fait valoir sa place dans l'histoire des États-Unis et elle a prit soin de ne pas briser le miroir de l'ancien temps. Aussi la Société d'Histoire de Newport s'emploie à garder le souvenir des Français. Le 13 juillet 1980, on a célébré avec faste le deuxième centenaire de leur venue. Nos frégates *Suffren* et *Aconit* y étaient.



La manœuvre vers Yorktown.

Visitant Newport récemment, j'ai rencontré les deux grands acteurs du séjour des Français. D'abord M. de Rochambeau, debout au milieu de King's Park, un bras tendu pour montrer à ses troupes le chemin de la victoire. La statue est posée au ras de l'herbe, comme prête à s'animer.

L'autre est M. de Ternay. Dans le cimetière de la vénérable Trinity Church (1725), sa tombe n'a plus la pierre en marbre noir que Louis XVI avait prescrit de poser. Celle-ci, mise à l'abri au fond de l'église contre un mur, impressionne par ses dimensions et par une longue épitaphe latine qui relate en lettres d'or les hauts faits de l'amiral.

Dans l'église vide, je parlai à une sorte de bedeau. Petit-fils d'un Canadien-français, il me dit quelques mots hésitants dans un français qu'il n'avait plus parlé depuis l'enfance. Il me parut alors que ce vieil habitant

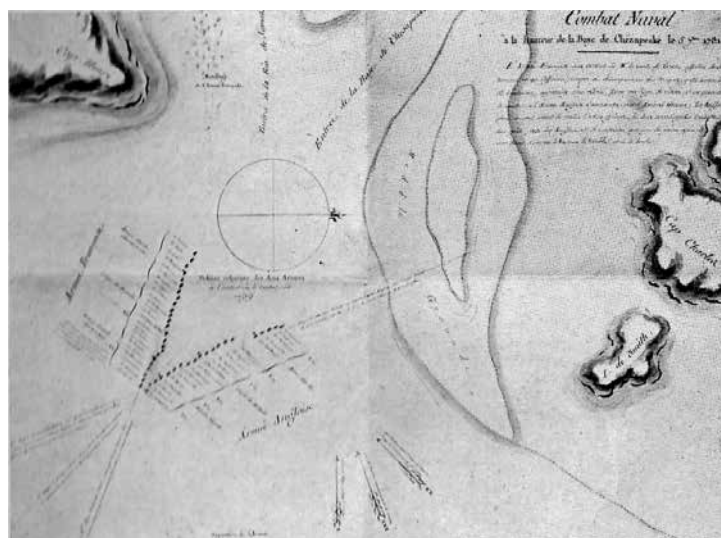
de Newport faisait le lien avec les Français du XVIII^e siècle qui ont vécu sur le sol américain une aventure inoubliable.

Références

- La bibliographie de la guerre d'Indépendance américaine est abondante. Voir sur le site de la Société des Cincinnati de France une bibliographie comportant plus de 600 entrées. Ne sont cités ici que quelques titres aisément consultables.
- BALCH Thomas. *Les Français en Amérique du Nord pendant la guerre de l'Indépendance américaine*. A. Sauton, Paris, 1872. (À lire sur le site gallica.bnf.fr).
- CARON François, capitaine de vaisseau. *La victoire volée — Bataille de la Chesapeake*. Service Historique de la Marine, Vincennes, 1989. pp. 337-398
- FORRAY Gilbert, général d'armée. *La route de Yorktown*. Ed. Chiron, Paris, 2003 (roman historique remarquablement documenté).
- JENKINS H.E. *Histoire de la Marine française*. Albin Michel, Paris, 1977. pp. 177-184 et 196-204.
- KENNET L. « L'expédition Rochambeau-Ternay ». *Revue Historique des Armées*, Vincennes, 1976, n° 4, p. 87.
- LACOUR-GAYET Georges. *La Marine militaire de la France sous le règne de Louis XVI*. Champion, Paris, 1905.



Rochambeau à Newport.



Plan de la bataille navale de Chesapeake (S.H.M.).

LES SOUTERRAINS DU VAL-DE-GRÂCE

Patrick BUFFE

« Les souterrains du Val-de-Grâce, dédale aux arrêtes rocheuses déchiquetées accrochant la lumière et aux zones d'ombre menaçantes, ont conservé leur antique caractère. Vides aux ciels irréguliers, galeries tortueuses et enchevêtrées, ronds-points imprévus ornés de rustiques bancs de pierre, vastes salles soutenues par des piliers à bras ou par de larges piliers tournés, tout ici, concourt à donner une impression d'inconnu et de mystère ».

Ainsi s'exprime René Suttel, fin connaisseur du sous-sol parisien, dans son célèbre ouvrage *Catacombes et carrières de Paris*, au sujet des souterrains qui parcourent le sous-sol de l'Abbaye Royale du Val-de-Grâce, en soulignant leur singularité en regard de tous ceux, bien plus étendus, qui minent les profondeurs de notre capitale. Chacun connaît l'Abbaye Royale du Val-de-Grâce qui expose sa splendeur sur la pente sud de la montagne Sainte-Geneviève. Mais si une jeunesse turbulente proclamait en 1968 que, sous les pavés du quartier Latin il y avait la plage, certains savent que sous ceux que l'on foule au Val-de-Grâce s'étend un vaste univers de silence et d'ombre que je vais tenter, un instant, d'éclairer.

L'on sait bien que le sous-sol de Paris est troué comme un vaste gruyère. Ce que l'on sait moins c'est que les innombrables galeries qui le parcourent sont de caractère très différent. Les souterrains du Val-de-Grâce sont les vestiges de carrières de calcaire et seulement de carrières, percées dans le flanc sud-est de la Montagne Sainte-Geneviève, en bordure de la rivière Bièvre et exploitées du III^e au XIII^e siècle de notre ère. Parmi les galeries qui parcourent le sous-sol Parisien ces carrières sont situées très profondément. Bien au dessous des égouts ou des galeries du métro, elles ne sont jamais situées à moins de vingt mètres de la surface du sol. Ces vestiges des carrières antiques s'étendent, sous Paris, sur plus de deux cent cinquante kilomètres de longueur. À côté des carrières de gypse et de craie qui occupent plutôt le nord et l'ouest Parisien, les carrières de calcaire occupent en majeure partie le sud de Paris constituant ce que l'on appelle le grand réseau sud. Au sein de ce réseau qui s'étend sous les 5^e, 6^e, 13^e, 14^e, et 15^e arrondissements, la part relevant du cinquième arrondissement et qui occupe le sous-sol du Val-de-Grâce ne représente que huit kilomètres sur les cent que déploie le grand réseau sud. Sur un plan de ce réseau, les souterrains du Val-de-Grâce apparaissent comme un diverticule qui s'arrête brutalement au nord. Ceci mérite quelque explication :

Les galeries de carrière suivent la couche de calcaire lutécien exploitable. Le pendage, c'est-à-dire la pente naturelle de cette couche s'enfonce régulièrement vers le nord-est. Cependant, la Montagne Sainte-Geneviève développe sa hauteur par un épaississement de la

couche de marne alors que les couches de calcaire s'approfondissent, elles. L'exploitation s'arrête donc lorsque la galerie de carrière, plus ou moins horizontale s'enfonce dans la marne. L'on ne peut plus alors, suivre la pente du calcaire, sauf à interdire le transport des pierres extraites à cause de la forte déclivité des galeries d'extraction. L'exploitation de ce calcaire commença au III^e siècle de notre ère par des carrières à ciel ouvert sur la rive ouest de la Bièvre, ce qui permettait le transport des pierres extraites par voie fluviale.

C'est ainsi que les pierres qui servirent à la construction du forum, des thermes et des arènes de Lutèce furent transportées par des barges jusqu'à la rive gauche de la Seine, en contrebas du Paris Gallo-Romain qui occupait alors cette rive sud devenue depuis la rive gauche. Cependant la hauteur du front de taille et l'importance des déblais à évacuer obligèrent bientôt à s'enfoncer sous terre en substituant à une exploitation à ciel ouvert une exploitation souterraine en galerie. Il fut ainsi ouvert sur le flanc sud-est de la montagne Sainte-Geneviève des bouches de cavage, ce qui désigne en fait dans le langage des carriers, l'entrée de galeries souterraines. Dans le souci de préserver le plafond de ces galeries d'un effondrement, les carriers ménageaient des piliers de soutènement autour desquels on tournait d'où leur nom de piliers tournés particulièrement, sinon seulement bien conservés sous le Val-de-Grâce, qui est la partie la plus ancienne des carrières de Paris.

C'est de cette manière que furent extraites bien des pierres ayant servi à la construction du Paris médiéval, dont celles de Notre-Dame, qui parvenaient à ses pieds par la Bièvre puis par la Seine en même temps que le calcaire plus grossier extrait à Charenton arrivait par la même voie. On reconnaît, en passant la main sur les pierres de cette cathédrale la finesse du calcaire provenant du Val-de-Grâce, le célèbre « Franc liais », comparée à la rugosité de celui qui vient de Charenton, réservé au gros-œuvre. La statuaire de Notre-Dame est d'ailleurs taillée dans le calcaire du Val-de-Grâce, comme l'énigmatique « Philosophie » qui orne son portail central. Mais en s'enfonçant sous la montagne, on s'éloignait fort de l'entrée des bouches de cavage, imposant un transport par roulage, long et difficile. Vint donc l'époque des puits d'extraction et des palans connus sous le nom de roues des carrières, treuils humains fort efficaces mais terriblement meurtriers pour les hommes qui les mouvaient.

L'exploitation des carrières du Val-de-Grâce s'arrêta définitivement à la fin du XIII^e siècle. Quelques longues années allaient s'écouler dans un oubli complet. Cependant en 1645, Anne d'Autriche, fidèle au vœu qu'elle avait formulé d'élever un temple magnifique à la gloire de Dieu si celui-ci lui faisait la grâce de lui donner

un héritier, entreprit l'édification de l'Abbaye Royale du Val-de-Grâce. Elle en confia la réalisation à François Mansart, l'architecte le plus célèbre de son temps. Malheureusement, en sondant le sous-sol, Mansart s'aperçut que celui-ci était presque totalement évidé et en fort mauvais état. Par une triste ironie le nouveau couvent aurait pu reprendre son nom précédent de Val profond. Les travaux de consolidation qu'il entreprit alors, furent gigantesques et engloutirent, c'est le cas de le dire, en un an, la somme de 275 000 livres, dépense qui parût excessive au chancelier Tuboeuf qui contrôlait les travaux, ce qui l'amena à congédier Mansart. L'architecte Jacques Lemercier succéda à Mansart et profitant du grand-œuvre effectué par son prédécesseur mena à bien la suite des travaux. Il reste cependant des travaux préliminaires de Mansart des vestiges qui surprennent par leur ampleur et leur diversité, murs de soutènement, piliers maçonnés et surtout des dizaines d'arcs soigneusement appareillés dont la célèbre « arche perdue » qui marque l'entrée du réseau du Val-de-Grâce, en venant du sud. On lui doit aussi l'existence de deux escaliers toujours visibles et classés à l'inventaire des monuments historiques : l'escalier Mansart qui aboutit dans la cour du Val-de-Grâce et celui des jardins qui s'ouvre à l'est du choeur des moniales. Vestige plus curieux, on trouve sous le pavillon de la Reine un édifice circulaire maçonné au centre d'une salle et percé par une porte en arc qui donne accès à la base d'un conduit provenant des appartements de la Reine et connu sous le nom de « Trou de service » de Madame la Reine. On aura compris qu'il s'agissait là de l'évacuation des latrines royales. On accédait donc facilement à ces souterrains depuis les appartements royaux. La discrétion de ces sombres et silencieuses salles ne pouvait qu'avoir un vif pouvoir d'attraction pour les conspirateurs, nombreux en ces temps troublés, qui gravitaient dans l'entourage de la Reine. Mais le Cardinal de Richelieu veillait et savait faire fouiller au moment opportun les dessous du Val-de-Grâce. Le marquis de Cinq Mars et son complice de Thou en firent la cruelle expérience et l'affaire finit comme on le sait par leur exécution. Plus grave fut l'affaire de la correspondance secrète que la Reine Anne entretenait avec son frère Philippe IV, Roi d'Espagne. Cette affaire était d'une extrême gravité et c'est le Chancelier de France Pierre Séguier en personne qui mena la perquisition des appartements royaux et de ses sous-sols. On fouilla, on trouva, on fit des remontrances et l'on pardonna à la Reine. Vers la fin de ce siècle, un Prince de sang royal, Philippe Duc d'Orléans, frère du Roi défrayait la chronique ainsi que nous en rend compte le Duc de Saint Simon dans ses mémoires :

« La curiosité d'esprit de M. le duc d'Orléans jointe à une fausse idée de fermeté et de courage l'avait occupé de bonne heure à chercher à voir le diable et à pouvoir le faire parler. Il n'oubliait rien, jusqu'aux plus folles lectures pour se persuader qu'il n'y a point de Dieu et il croyait le diable jusqu'à espérer de le voir et de l'entretenir ». On rapporte que Monsieur se rendait parfois dans les souterrains du Val-de-Grâce pour assister à des séances d'invocation diabolique. Il n'était pas le seul car en cette époque de superstition, l'industrie coupable des montreurs de diable connaissait un vif succès. Quelques escrocs inventifs organisaient, contre finance, de telles

séances où l'on dupait les gogos à l'aide d'une mise en scène élaborée. Ainsi les archives du Châtelet conservent la trace d'un certain sieur César qui fut embastillé pour ce motif et qui finit ses jours dans un cul de basse fosse, conforme à ses goûts pour les souterrains.

Il convient de rappeler que ces lieux n'attiraient pas que d'aimables escrocs mais aussi d'authentiques brigands qui, la nuit tombée prenaient possession de ces souterrains. Une ruine nommée château du Val-vert ou Vauvert, très proche du Val-de-Grâce, donnait lieu, dans ses souterrains à une intense activité nocturne dont la lueur des feux et les vociférations qui les accompagnaient étaient soupçonnées par les crédules voisins d'être d'origine diabolique. Il nous reste de ces activités quelques traces dans l'expression : « Aller au diable Vauvert » et dans le nom de la rue où se tenaient ces bacchanales, la rue d'Enfer.

Cependant les immenses vides laissés sous Paris sans entretien aucun ne pouvaient à la longue qu'entraîner quelque accident. C'est ainsi que dans la nuit du 17 décembre 1774 se produisit rue d'Enfer, justement, un impressionnant effondrement de carrière qui engloutit sur plusieurs centaines de mètres les habitations en surface. La population et les autorités prirent alors conscience du risque sommeillant sous leurs pieds. Les conclusions des études commandées par le conseil du Roi sur l'état du sous-sol furent si alarmantes qu'il fut décidé de créer une administration chargée de la surveillance et de la consolidation des anciennes carrières. L'Inspection générale des carrières vit donc le jour le 4 avril 1777 par décret royal. Charles-Axel Guillaumot, architecte du Roi fut placé à la tête de cette administration, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1807. Durant ces trente années il mena, malgré la tourmente révolutionnaire un gigantesque et remarquable travail, répondant à un véritable plan d'urbanisme souterrain. On doit ainsi à Guillaumot ce remarquable réseau de galeries d'inspection, bordées de hagues soigneusement appareillées et soutenues par des piliers maçonnés ou par des piliers à bras formés de moellons empilés. Ces travaux sont signalés par des plaques émaillées, autrefois fort nombreuses mais hélas, fort recherchées par les collectionneurs.

La tourmente révolutionnaire va passer sur ces souterrains sans événement notable si l'on excepte la célèbre mésaventure de Nicolas Aspaïrt, concierge du Val-de-Grâce. Plus friand de boissons sapides que de sang aristocratique, il se glisse, en novembre 1793 dans les souterrains du Val-de-Grâce, dont il détient les clés avec l'ambition de rejoindre par cette voie discrète les caves du couvent des Chartreux où sont entreposées les bouteilles d'une célèbre liqueur homonyme. Mais il ne connaît pas bien le chemin et se perd, fatalement, dans le dédale. Les ouvriers de l'Inspection des carrières découvriront son corps, 11 ans après en 1804. Son squelette fut identifié grâce aux trousseaux de clés qu'il portait encore à ce qui restait de sa ceinture. Il fut inhumé sur place et plus tard un cénotaphe, encore visible, fut érigé dans la galerie où il perdit la vie, alors qu'il se trouvait, par une triste ironie du sort à quelques mètres de son but et d'un escalier de sortie.

Le XIX^e siècle s'écoula sans que de bien grands événements historiques n'affectent les dessous du Val-de-Grâce. On s'y perd encore beaucoup, ce dont les gazettes rendent fidèlement compte. Les plaisantins y côtoient les bandits, en particulier les bandes de contrebandiers des barrières d'octroi. C'est dans la littérature que les souterrains de Paris font une entrée fracassante en ce siècle, sous la plume d'Alexandre Dumas dans *Les Mohicans de Paris*, de Victor Hugo dans *Les Misérables* et de Gérard de Nerval dans *Le Monstre vert* pour ne citer que les plus célèbres, sans oublier les nombreux autres auteurs, moins connus, mais néanmoins aussi prolifiques. Le Paris de la surface découvre avec un ravissement horrifié les entrailles dont il est issu et y enfouit avec soulagement son inconscient et ses fantasmes. Les souterrains de Paris deviennent ainsi la face sombre de la ville lumière. Quelques découvertes viennent cependant émailler la chronique des souterrains du Val-de-Grâce. Certaines sont tragiques mais d'autres sont plus curieuses. Ainsi en 1896, l'on découvre un puits, traversant les carrières et entièrement rempli par des centaines de crânes de chats. En examinant soigneusement le plan des carrières on s'aperçut que ce puits s'ouvrait, jadis, dans la cour d'un restaurant renommé pour ses gibelottes.

L'approche du premier conflit mondial attire de nouveau une attention concrète sur les souterrains et il est envisagé d'aménager certains d'entr'eux en abris ou en postes de commandements. Mais les souterrains du Val-de-Grâce se prêtent mal à ces aménagements qui se feront, de manière très limitée dans d'autres secteurs du réseau souterrain. En revanche, l'éloignement des souterrains du Val-de-Grâce du reste du réseau sud et leur difficulté d'accès continuent à éveiller l'intérêt des conspirateurs, comme aux temps passés de la monarchie. A la fin des années trente les membres de l'OSARN, alias : « La Cagoule », organisation terroriste fascisante, fortement structurée sous la direction d'Eugène Deloncle établit un inventaire soigneux des souterrains de Paris afin de les utiliser comme lieux de réunion ou de stockage d'armes, mais surtout dans le but d'accéder par cette voie aux bâtiments où siège le pouvoir. Les plans commentés délivrés aux conjurés ont été conservés et chaque salle répertoriée est affectée d'une lettre de l'alphabet. La salle « Z » située sous le Val-de-Grâce est ainsi la plus lointaine et la dernière des salles inventoriées de ce réseau. Cette conspiration fit long feu, comme on le sait. Cette salle « Z » a conservé, encore aujourd'hui, ce nom. Elle est tout à fait remarquable car elle est la plus vaste de tout le réseau sud et l'une des dernières à conserver ses piliers tournés à côté des imposants renforts maçonnés par Mansart. L'occupant Allemand s'intéressa peu aux souterrains, même après qu'il eut occupé l'Hôpital militaire du Val-de-Grâce, sauf pour en interdire totalement l'accès, y compris au service des carrières.

Il n'en fut pas de même pour le gouvernement de Vichy. Pierre Laval, ancien président du conseil, fit aménager à partir de 1941, avec l'autorisation d'Otto Abetz, un très vaste abri, doté de tout le confort possible à la lisière nord du Val-de-Grâce. Cet abri dit : abri des Feuillantines ou abri Laval, fut achevé en 1944. Il était destiné à mettre à couvert les membres du gouvernement, mais il n'a, en fait, jamais été utilisé, sauf pour de sombres activités d'épuration lors de la libération de Paris. Ses vestiges sont cependant toujours visibles, en particulier la salle dite électrogène, située sous les jardins du Val-de-Grâce et où l'on avait installé l'alimentation électrique de cet abri.

Depuis cette époque la grande histoire a déserté ces souterrains, laissant la place à la petite histoire et à bien des anecdotes amusantes ou à d'autres qui le sont moins et dont l'exposé serait, sans doute trop long. Aujourd'hui le sous-sol du Val-de-Grâce n'est plus guère fréquenté que par trois sortes de personnes : les inspecteurs des carrières qui poursuivent leur tâche, les policiers appartenant à l'équipe de recherche et d'intervention dans les carrières (l'ERIC), chargés de la surveillance et de nombreux jeunes gens plus ou moins bien intentionnés, surnommés « cataphiles », pourchassés par les précédents.

Après avoir été très fréquenté il y a vingt ans, en particulier la salle « Z » qui permettait des rassemblements aussi festifs qu'interdits, le réseau du Val-de-Grâce fut progressivement déserté car son accès devint fort difficile. Un des travaux principaux de l'Inspection des carrières consiste, en effet, à fermer systématiquement et de manière très efficace, tous les accès au grand réseau sud et obstruant, en outre, de nombreuses galeries par des injections de bentonite ou des maçonneries épaisses en béton armé. Sur les trois cents accès qui existaient au début du XX^e siècle, il n'en persiste aujourd'hui, qu'une trentaine, soigneusement surveillés et défendus. L'escalier Mansart et celui du jardin sont toujours fonctionnels, mais les visiteurs clandestins ne peuvent plus accéder à ce réseau que par d'étroites chatières qu'ils ont eux même creusées mais que l'Inspection des carrières obstrue de nouveau avec une régularité égale à l'obstination de leurs créateurs.

De la légende à l'Histoire, de l'anecdote au fait divers, de la comédie au drame, tout se retrouve dans les vestiges de ce monde méconnu qui serpente sous Paris. Malheureusement et sauf événement extraordinaire, l'histoire des souterrains du Val-de-Grâce va s'arrêter ici, car ce réseau a fini par être rendu totalement inaccessible par l'Inspection des carrières. Désormais, seules les lampes et les bruits des pas des inspecteurs de ces carrières, troubleront, de temps en temps, l'obscurité et le silence de ces lieux à jamais enfouis.

LA CHAPELLE DE SAINT-MANDRIER

Bernard CROS

L'aire toulonnaise est parfois dépeinte comme relativement pauvre en éléments d'architecture majeure ancienne. Les raisons en sont multiples ; liées d'une part au rôle de la cité dans l'organisation provinciale d'Ancien Régime et d'autre part à son statut socio-économique dans la même période. Parfois mise en cause de ce point de vue, la présence ancestrale de la Marine autour de la rade de Toulon a toutefois favorisé l'expression d'une architecture en rapport avec l'importance stratégique et symbolique du port du Levant. Le patrimoine portuaire et fortifié y est donc omniprésent, quoique souvent méconnu car traditionnellement tenu éloigné des yeux du public. Ce patrimoine compte quelques œuvres inattendues. Dans la verdure de la colline de Saint-Mandrier, la chapelle de la marine, dédiée à Saint Louis, ou dite des Mécaniciens, n'est pas le moindre bijou d'art.

La double vocation religieuse et hospitalière de la presqu'île de Saint-Mandrier est ancienne et durable. L'existence d'un prieuré est attestée depuis l'an Mil au moins. Probablement a-t-il subi quelques modifications lorsque Vincent Courdouan le représente au crayon gouaché à la fin du XIX^e siècle. Le crayon rigoureux des ingénieurs chargés des relevés préparatoires au plan-relief de Toulon en l'An V nous permet d'appréhender plus exactement les dispositions de ce prieuré.

À côté des soins de l'âme, le soin des corps. Commerçant largement avec les rivages méditerranéens, le port de Toulon est une porte ouverte aux contagions de toutes sortes. Pour tenir tout risque à distance respectueuse, un nouveau lazaret est construit en 1657 dans « l'isle de Sépet », c'est-à-dire notre actuel Saint-Mandrier.

Pour ses propres besoins, la marine de guerre entreprend en 1669 la construction de l'infirmerie royale Saint-Louis, selon le projet du chevalier de Clerville, commissaire général des fortifications¹. Enclos de murs, l'établissement sanitaire de la marine est formé de deux bâtiments en équerre et de plain pied. De facture simple, pour ne pas dire minimaliste, les bâtiments alignent sur une façade une grande salle commune pour les malades. L'autre façade est divisée en une série de locaux pour les personnels et le service.

En 1818, l'établissement² souffre d'une vétusté préoccupante ; mauvaise aération, présence d'humidité, mauvais état de la toiture. Devant le faible intérêt d'une réhabilitation onéreuse et peu efficace, l'intendant Lareinty suggère de reconstruire complètement l'hôpital, en y affectant les forçats du bagne. Le projet est rédigé par l'ingénieur des Travaux maritimes Antoine Raucourt. Affecté à la direction des travaux maritimes de Toulon depuis le début de 1818, Raucourt est un homme jeune, âgé de 29 ans. Admis à Polytechnique en 1809, il poursuit ses études à l'École des Ponts et Chaussées. Homme

d'une grande humanité, Raucourt s'illustrera après son départ de Toulon en 1821, comme ingénieur détaché auprès du Tsar. À Sébastopol, il travaillera pour la marine impériale, en faisant réaliser des ouvrages d'art par des forçats.

Les travaux de construction du nouvel hôpital débutent vers la mi-1819. Pour que les travaux soient assurés de bout en bout par les forçats, peu formés aux métiers du bâtiment, Raucourt a conçu tous les détails d'exécution de façon à y appliquer aisément les condamnés. Au plus fort des travaux, à l'automne 1821, ce sont sept cent forçats qui sont présents à Saint-Mandrier.

Raucourt conçoit le nouvel hôpital sur un espace libéré de toute contrainte après démolition de l'existant. Entre mer et colline, il tire une esplanade sur laquelle prendront place les trois bâtiments de l'hôpital pavillonnaire. Ces bâtiments à la sobriété néo-classique entoureront une cour plantée d'arbres. Raucourt applique les préceptes de Jean Nicolas Durand, son professeur d'architecture à Polytechnique : « loin de chercher à en rendre l'aspect affligeant par sa pauvreté, son dénuement, par la raison que cet édifice est destiné à recevoir de pauvres malades, l'architecte digne de ce titre, considérant qu'un tel édifice a pour objet le soulagement de l'humanité souffrante, s'attacherait au contraire à le traiter avec toute la dignité et même tout l'agrément dont il serait susceptible ». Raucourt étant appelé à d'autres fonctions à l'automne 1820, sa suite est prise par l'ingénieur Honoré Bernard, qui fut son ancien à l'X et à l'École des Ponts. Promis à un destin brillant au sein des Travaux maritimes, Bernard inscrira durablement sa marque dans la pierre mandréenne. Arrêtons-nous un instant sur l'ingénieur trentenaire qui arrive à Toulon en novembre 1820. Né en 1789 à Saint-Benoît-du-Sault (Indre), Honoré Bernard entre à l'école Polytechnique en 1808, puis à l'École des Ponts et chaussées en 1810. Après avoir servi à Flessingue et dans le Doubs, il est affecté à Toulon sur sa demande. Son fort caractère n'est pas étranger à cette mutation, comme le résume son précédent chef de service à Besançon : « Ce jeune ingénieur a de l'esprit et des talents, mais il ne fait que ce qu'il veut et pas toujours ce qu'il devrait faire ; la moindre représentation à ce sujet lui donne une humeur insupportable ». Il conclut néanmoins, avec *fair play* que Bernard « peut être un collaborateur agréable à tout autre ingénieur en chef que moi » ... Tout comme Raucourt il a eu Durand comme professeur à Polytechnique, tandis qu'à l'école des Ponts, c'est Charles François Mandar qui a complété sa formation en architecture.

Durand disait à ses disciples que « les architectes ne sont pas les seuls qui aient à construire des édifices ; les ingénieurs éprouvent fréquemment cette obligation ; on pourrait même ajouter qu'au temps présent les ingénieurs ont plus d'occasion d'exécuter de grandes

entreprises que les architectes proprement dits ». Le premier XIX^e siècle, celui qui prélude à la Révolution industrielle et voit en quelque sorte le « triomphe » des ingénieurs des Ponts et chaussées, sera en effet fortement marqué par cette « architecture des ingénieurs », mise en œuvre par les services de l'État.

Lors de l'établissement du projet général de l'hôpital, aucun lieu de culte n'était prévu. En novembre 1824, Honoré Bernard, probablement sollicité par l'aumônier de l'hôpital, rédige de son propre chef un projet de chapelle. La taille de l'hôpital, susceptible de recevoir cinq cents patients, et éloigné de la ville de Toulon, lui semble justifier une telle construction. Il prévoit de placer l'édifice à l'entrée de l'hôpital, de façon à être en vue depuis les différents bâtiments tout en étant accessible aux habitants des environs. Pour respecter les principes de composition générale du plan de masse, Bernard prévoit de placer un bâtiment à usage de corps de garde symétriquement à la chapelle par rapport à l'axe principal d'entrée, comme présenté sur une esquisse, établie faute des plans présentés par Honoré Bernard. Le dessin daté du 24 mars 1825 correspond peut-être à ce projet, cela reste toutefois à confirmer.

Il privilégie cette implantation à l'entrée, par rapport à celle située à l'intersection des axes de la cour. Cette implantation centrale paraît séduisante à première vue. Renforçant le caractère du symbole religieux, elle correspond très précisément au plan de composition envisagé par Raucourt pour la construction d'un bain neuf à Castignieu. Mais dans le cas d'espèce, cela présenterait des inconvénients fonctionnels et esthétiques. Placée au centre de la cour, la chapelle serait, certes, à portée directe et immédiate des salles de malades et des galeries des convalescents. Mais elle pourrait voir son service perturbé par la proximité de certains malades peu enclins au service religieux. Par ailleurs, les dimensions de la chapelle, conçue pour recevoir les trois cents fidèles que demande l'aumônier, remettraient en cause l'harmonie des proportions de la cour et des façades des bâtiments. *A contrario*, si la chapelle est conçue de façon à s'intégrer harmonieusement dans son environnement bâti, « l'aspect en sera grêle et sans rapport avec le caractère grave des bâtiments de

l'hôpital. Ce sera une véritable lanterne où l'aumônier et le sacristain pourront seuls pénétrer », selon les propres termes de Bernard. À travers cette démarche, l'ingénieur démontre qu'un plan de masse harmonieux ne peut voir sa composition aisément remise en cause par l'adjonction inopinée d'un élément non prévu *ab initio*. Bernard se trouve, toutes proportions gardées, confronté au même problème que Pierre Puget pour la conception de la chapelle de la *Vieille Charité* à Marseille.

L'ingénieur envisage ensuite de placer la chapelle au milieu du bâtiment placé au sud de la cour, ce qui lui assignerait une place de choix au centre symbolique de l'hôpital. Bernard renonce à cette option, car cette partie du bâtiment doit être réservée à la cage d'escalier, qui prend ainsi une dimension monumentale.

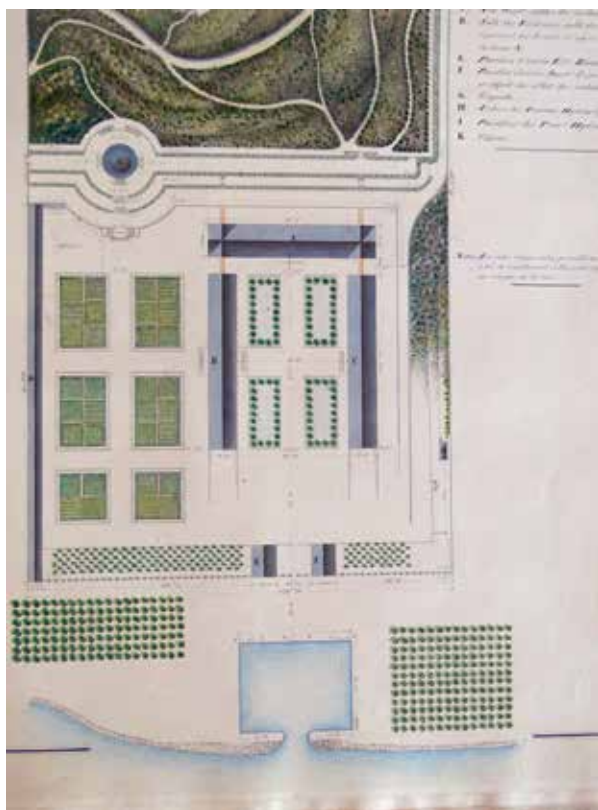
Examiné à l'échelon central du ministère de la marine par une commission présidée par l'inspecteur général des Travaux maritimes Sganzin, le projet n'est pas approuvé en l'État. Il est notamment considéré que la chapelle et le corps de garde peuvent difficilement être placés en position de symétrie esthétique. La trop grande disparité de leurs fonctions s'y oppose nettement. L'accès des habitants à la chapelle ne paraît par ailleurs pas justifié. Car la population locale n'a pas à être mêlée avec les patients d'un hôpital militaire.

C'est en juillet 1825 que Bernard présente un nouveau projet, tenant compte des exigences formulées. Devant l'impossibilité d'implanter la chapelle dans un des axes principaux de l'établissement, il prend le parti de « se retirer dans le jardin paysager où, suivant l'usage, on ne doit introduire aucune apparence de symétrie ». Du fait du relief qui s'élève au sud de l'hôpital (donc en haut du plan), la chapelle sera implantée sur une terrasse placée à hauteur d'étage du bâtiment sud, ce qui atténuera les différences de proportions. Excentré par rapport à l'ensemble des bâtiments hospitaliers, l'édifice religieux trouve sa propre justification au sein d'un espace paysager, qu'il étage sur la pente de la colline et face à la rade : « L'édifice lui-même forme point de vue à l'extrémité de la salle principale du jardin potager, qui le découvre pleinement d'une grande partie de la rade », ainsi que le précise Bernard. Ce choix concilie finalement



La chapelle de Saint-Mandrier dans son cadre de verdure, vers 1840. Photo Bernard Cros, collection particulière.

les règles de la composition et le bon fonctionnement de l'hôpital. Il donne à l'aménagement un aspect paysager que ne renierait pas Durand, qui prônait d'offrir aux malades un environnement fait d'agrément afin d'augmenter leurs chances de guérison. Enfin, il perpétue d'une certaine manière l'esprit des « fabriques » dont le goût du XVIII^e siècle peuplait les parcs des grandes demeures.



Plan de masse de l'hôpital de Saint-Mandrier vers 1840.
Photo Bernard Cros, collection particulière.

La chapelle ayant trouvé sa place dans le plan de masse, Bernard doit donner les éléments détaillés de sa conception. Celle-ci sera néo-classique, conformément à la formation qu'il a reçue. A-t-il fait le voyage en Italie ? C'est vraisemblable, à en croire certains biographes. En tout cas, que ce soit sur le papier ou bien *de visu*, l'ingénieur est inspiré par les rotondes telles que le *Temple de Vesta* à Tivoli. Issu du même moule, Raucourt avait envisagé la même architecture religieuse dans son projet de bain pour Castignean. Les justifications architecturales fournies par Bernard sont au nombre de quatre :

- à périmètre égal, un cercle offre plus de surface qu'un carré³,
- l'aspect du monument circulaire est peu modifié selon l'angle sous lequel on le regarde,
- du point de vue mécanique, la voûte et les colonnes du péristyle assurent une meilleure diffusion et reprise des poussées,
- le péristyle forme une galerie préservée des ardeurs du soleil provençal.

Comme pour l'hôpital, les travaux seront confiés aux forçats. Bernard est confiant dans leurs capacités à réaliser un tel ouvrage d'art⁴ : « Les chapiteaux des colonnes corinthiennes seront bien sculptés par nos ouvriers condamnés qui ont acquis assez d'habileté pour exécuter les ouvrages les plus délicats ». Au moment où Bernard rédige le projet définitif de la chapelle, 150 carriers et 120 tailleurs de pierre s'activent en effet pour les Travaux maritimes.

La date précise de commencement des travaux demeure toujours bien à l'abri dans les archives. Mais l'on sait qu'en 1835, à une époque où la chapelle était très probablement en construction, ce sont 80 forçats qui sont employés dans la presqu'île. Au printemps 1835, le commissaire du bain signale même que tous les tailleurs de pierres sont nécessaires à la direction des



La rotonde du parc Monceau par Claude Nicolas Ledoux. Photo Emeric 84.

Travaux maritimes pour ses travaux. Mais ne précise pas lesquels...

Le monument qu'ils édifient est un hommage véritable et scrupuleux à l'architecture antique. S'inscrivant de fait dans la typologie initiée par la *tholos* des Grecs, la rotonde emprunte peu ou prou la physionomie des temples de Vesta à Rome et à Tivoli. Empruntant ce même chemin, Honoré Bernard ne suit pas les proportions romaines de Vitruve dont le modèle a été repris en 1502 par Bramante dans le *Tempietto de San Pietro in Montorio* à Rome, et que le goût de la fin du XVIII^e siècle a magnifiquement perpétué sous le crayon de Ledoux à la barrière de Monceau à Paris.

Honoré Bernard a pris le parti de remonter aux sources grecques de l'Antiquité. Sa formation néo-classique lui fait emprunter la voie déjà suivie par Hubert Robert lorsqu'il composa dans les années 1785 le parc du château de Méréville pour le marquis de Laborde. Est-ce sur le *Temple de la piété filiale* imaginé par Robert et sculpté par Mézières que souffle l'esprit qui inspirera Bernard quarante ans plus tard⁵ ?



Le temple de la Piété filiale, parc de Jeurre. Photo J. Thurion.

Visitons maintenant la chapelle.

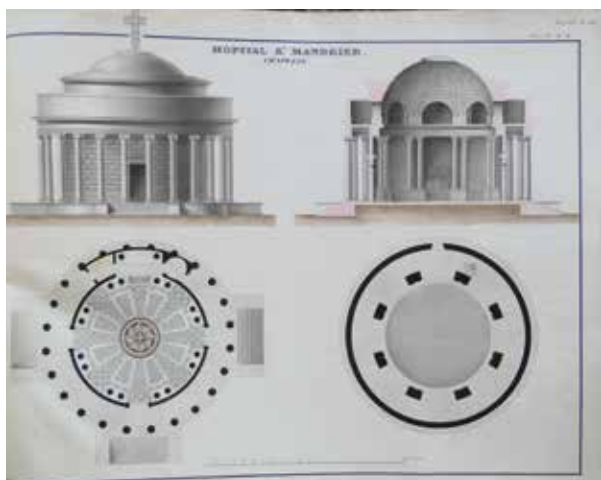
Nous ne nous attarderons pas sur le tracé régulateur de l'ouvrage, au risque de nous priver de sa visite intérieure. Deux planches suffiront à mettre en évidence quelques-uns de ses principes.

Le cœur de l'ouvrage –au sens propre comme au figuré– est la *cella*, le sanctuaire proprement dit. De plan circulaire, elle est prolongée par une excroissance qui forme le chœur où l'autel prend place. La chapelle est couronnée d'une coupole qui donne de l'ampleur à la *cella* sans en modifier l'emprise au sol. L'ouverture qui est en son sommet dispense une lumière douce. Le symbole de la communication avec le Ciel est ici évident. Le péristyle forme la galerie de communication et de protection solaire déjà évoquée tout à l'heure. Enfin, le caisson qui couronne le péristyle offre en étage une galerie de circulation.



La chapelle, bel exemple de rotonde péripstère. Photo BC.

Les vingt-quatre colonnes ioniques de la galerie sont strictement conformes aux proportions données par Vignole. Les forçats qui ont taillé ces colonnes avaient-ils conscience de perpétuer l'hommage fait à Diane dans l'Antiquité ? Hommage également rendu à la femme, dont plusieurs attributs de l'élégance sont autant de références architecturales. Ainsi du socle de la colonne dorique, dont on dit qu'il symbolise les chausses féminines. Ainsi du chapiteau, dont les volutes figurent les boucles de la chevelure. L'eussent-ils su que leur ardeur en aurait certainement été décuplée !



Plans, coupes, élévations de la chapelle vers 1840.

Photo BC, collection particulière.



Le socle du monument, le dallage de la galerie, les colonnes ioniques sont en pierre froide de Cassis ou de Tourris. Une grande partie provient de la démolition d'anciens quais de l'arsenal.

Le mur de la *cella* est tout de grand appareil ; son parement lisse est remarquablement traité en bossages à bords adoucis. Trois portes donnent accès au sanctuaire, encadrées de chambranles ouvragés et décorées de motifs sculptés.



Le sanctuaire entouré de ses colonnes corinthiennes.
Photo BC.

À l'intérieur, l'harmonie le dispute à la sérénité et au recueillement. Seize colonnes accouplées sur piédestal supportent la corniche périphérique. Leur élégant fût cannelé est sommé d'un chapiteau corinthien. Références féminines à nouveau, selon la tradition grecque. Les cannelures évoquent les plis des robes. Le chapiteau à feuilles d'acanthé, si l'on en croit la mythologie, évoque la mémoire d'une jeune corinthienne décédée avant ses noces. Sa nourrice déposa sur sa tombe un panier contenant quelques vases qu'elle avait aimés. Pour les protéger, elle couvrit le panier d'une tuile. Le hasard avait placé le panier sur une racine d'acanthé. Lorsque les feuilles vinrent à pousser, elles s'élevèrent le long du panier et se recourbèrent en rencontrant la tuile. Le fameux sculpteur Callimaque, passant près du lieu, en fut inspiré et imita ces formes dans les colonnes qu'il fit à Corinthe. L'ordre corinthien était né.



Galerie d'étage. Photo BC.

Comme bien souvent, c'est en gardant le nez en l'air que l'on apprécie les détails les plus remarquables de l'édifice.

Au-dessus des colonnes, l'entablement décline tout le vocabulaire de l'ordre corinthien⁶. L'architrave et la frise sont séparées comme il se doit par une gueule droite finement sculptée. Sous sa doucine, la corniche est joliment rythmée par les modillons et les motifs floraux, sous lesquels les oves s'alignent en une belle guirlande, soulignée par les innombrables denticules.

Les caissons sculptés entre les colonnes sont d'une délicatesse toute classique. C'est au-dessus de l'autel que le raffinement atteint son summum.

Une couronne de douze étoiles souligne l'alpha et l'oméga entremêlés au centre de symboles ailés et de rayons lumineux. La composition est habilement encadrée de deux anges dont les visages sont comme nimbés par le plumage de leurs ailes. Il y a très probablement là un des plus somptueux décors qui soient dans un édifice bâti spécialement pour la Marine.

La galerie d'étage pourrait évoquer un déambulatoire. Ce n'est manifestement pas son rôle, puisque son accès se fait via un étroit escalier à vis. Néanmoins, tel un cheminement discret, elle offre un point de vue exceptionnel sur tous les détails de la coupole. Les huit arches qui la supportent révèlent leurs décors de frises et palmes sculptés en haut-relief. La coupole multiplie les caissons aujourd'hui dépourvus de leurs rosaces de pierre.

De la galerie, le regard qui plonge vers le sol fait découvrir l'élégance du dallage. Les éléments de pierre calcaire et de marbre polychrome sont disposés selon



Détail de l'entablement corinthien et de la coupole.
Photo BC.



Les caissons surplombant l'autel. Photo BC.



Détail d'un caisson de l'autel ; l'Alpha et l'Oméga. Photo BC.

des combinaisons de panneaux radioconcentriques. Le centre du sanctuaire est décoré par une croix trilobée encadrée par une sorte de rose des vents.

Quel était l'état d'esprit des condamnés qui firent patiemment surgir de la pierre une telle œuvre d'art ? La presque île de Saint-Mandrier constitua dans l'histoire des travaux forcés à Toulon un des plus importants chantiers. Honoré Bernard en écrit, en 1825, que « c'est là principalement qu'on enseigne aux condamnés des métiers de toute espèce. Ils profitent avec zèle de l'instruction qu'on leur donne, car ils sentent qu'à leur rentrée dans le monde ils trouveront des puissantes ressources dans les talents qu'ils auront acquis ». Vision idyllique d'un homme croyant en la richesse de l'humanité, ou bien illusions d'un jeune ingénieur tout à la réalisation de son œuvre ? Il faudrait arriver à cerner l'identité et la réalité des forçats qui ont ici joué de la pointe, du pied-de-biche, du ciseau à grain d'orge ou à bout rond, de la gradine, ou encore de la gouge, de la polka, de la boucharde ou autre chemin de fer. Autant d'outils dont seuls de bons tailleurs de pierre savent user pour nous offrir un tel monument.

Faute de connaître avec précision la chronologie de la construction, nous savons que les travaux se terminèrent à l'été 1840. L'autel de marbre blanc est revêtu de sa pierre sacrée par un monsieur Mazzachi de Toulon. Il est surmonté d'un tableau représentant le *Baptême de Saint Mandrier* exécuté par Victor de Clinchamp en 1837. La cloche est fondue à Toulon par un sieur Maurel, habitant rue des Bonnetières.

Les clefs de l'édifice sont remises par les Travaux maritimes à monsieur Roustan, commis de la marine, le 17 septembre 1840.



Le baptême de Saint Mandrier, peint par Clinchamp. Photo BC.



La couverture provisoire de la chapelle attend son remplacement par une restauration prochaine. Photo BC.

Il n'est pas question, au terme de cet exposé, de raconter la longue vie de la chapelle Saint-Louis. Je conclurai simplement en disant que ses jours actuels sont mouvementés. Elle est ébranlée par une explosion en août 1944, dont les traces sont gravées durablement dans la pierre. Inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1990, elle bénéficie d'une

campagne de confortement à la même époque. Mais sa mauvaise étanchéité lui occasionne bien des déboires. Depuis plus de dix ans sa toiture est protégée d'une bâche provisoire. Les chutes de fragments de matériaux ont même contraint à en interdire l'accès au public et à y suspendre l'exercice du culte.

Les études pour sa restauration et sa mise en valeur ont été conduites par le Service d'infrastructure de la défense, malgré un contexte budgétaire peu favorable. La ténacité du service et l'engagement particulièrement actif du commandant du Centre d'instruction navale sont en passe d'être récompensés. Le projet technique a été rédigé par un architecte du patrimoine. Le financement étant à l'heure actuelle inscrit au programme 2012, on peut espérer voir le chantier de restauration s'emparer « sous peu » de ce monument exceptionnel.

Au moment de conclure cette communication, je tiens à remercier tout particulièrement le capitaine de vaisseau Jean-François Pelliard, commandant le CIN pour les facilités sans limite qu'il m'a accordées durant la préparation de ce travail.

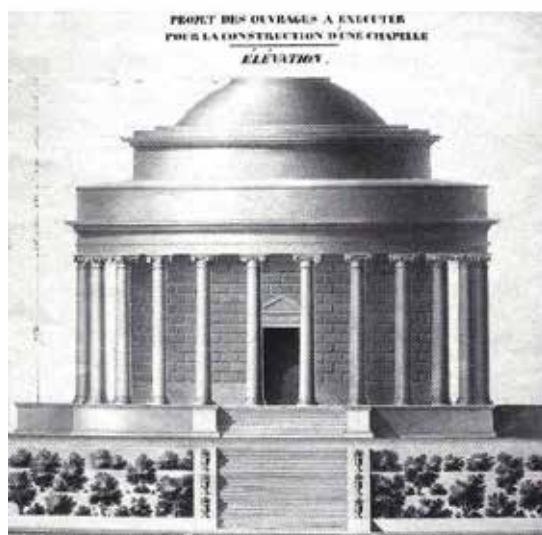
Sources

Service historique de la défense, Vincennes, Fonds Marine, sous-série DD² Travaux hydrauliques et bâtiments civils.
Service historique de la défense, antenne marine de Toulon, sous-séries 1K et 2K²

BELIDOR, Bernard Forest (de). *La science des ingénieurs dans la conduite des travaux de fortification et d'architecture civile*. Paris : Jombert, 1729.
DURAND, Jean-Louis. *Précis des leçons d'architecture données à l'École royale polytechnique*. Paris : veuve Durand, 1840.
PERRAULT, Claude. *Les dix livres d'architecture de Vitruve, corrigés et traduits nouvellement en français*. Paris : Coignard, 1673.
PICON, Antoine, YVON Michel. *L'ingénieur artiste*. Paris : Presses de l'école nationale des ponts et chaussées, 1989.

Notes

- ¹ Rondement menée, cette opération a été provoquée par le retour massif de la flotte et des troupes françaises après le désastreux siège de Candie.
- ² Il offre une capacité théorique de 253 lits.
- ³ Le rapport est de $4/\pi$, soit 1,27
- ⁴ A l'époque, la direction des Travaux maritimes est un important employeur de forçats. Leur effectif sur les chantiers oscille entre 900 et 1 600 hommes, avec une moyenne supérieure à 1 000.
- ⁵ A l'époque même où notre ingénieur toulonnais dessine le projet de la chapelle, un architecte nantais, Mathurin Crucy fait bâtir une fabrique dans le style du temple de Vesta à Clisson dans la propriété Lemot. Crucy a néanmoins pris quelques libertés dans le choix de ses proportions...
- ⁶ Une pièce d'archive capitale, retrouvée après la présentation de la communication, révèle qu'en avril 1828 le directeur des Travaux maritimes a sollicité la mutation temporaire d'un sculpteur des Constructions navales, Antoine Taradel, car les chapiteaux corinthiens ne pouvaient être finis que par un sculpteur de métier.



Projet de chapelle de l'hôpital de Saint-Mandrier. Bernard, 1825 S.H.D. Toulon.

LA CRISE DE LA PRESSE QUOTIDIENNE

Gabriel JAUFFRET

La presse écrite quotidienne serait-elle arrivée à un tournant de son histoire ? Tout porte à le croire, l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle agence de l'ONU installée à Genève allant jusqu'à programmer sa disparition à l'horizon 2040. La crise de la presse quotidienne s'est ouverte dans les années 1970 pour des raisons structurelles et s'est aggravée au fil du temps avec la privatisation des chaînes de télévision et leur développement, l'émergence de nouveaux moyens de communication.

L'horizon de la presse écrite quotidienne est bien sombre. Les 600 millions d'euros débloqués par l'État en 2010 n'ont pas suffi aux entreprises de presse pour retrouver l'équilibre de leurs comptes. La presse écrite quotidienne connaît une érosion continue de sa diffusion depuis 1945. Cette année-là on dénombrait 26 quotidiens nationaux tirant plus de quatre millions d'exemplaires chaque jour. En 2010 ils n'étaient plus que dix pour un tirage quotidien de 1,8 millions d'exemplaires. En 65 ans leur tirage accusait une chute de 65 %.

L'âge d'or de la presse

L'âge d'or de la presse écrite quotidienne appartient désormais au passé. Dans les années 1880 on ne comptait pas moins de 65 quotidiens parisiens tirant plus de 3 millions d'exemplaires. En 1914 *Le Petit Parisien*, *Le Petit Journal* connaissaient souvent des tirages souvent supérieurs au million d'exemplaires. La presse quotidienne française s'affirmait comme la première d'Europe avec dix millions d'exemplaires vendus, la seconde du monde derrière celle des États-Unis. *Le Petit Parisien* s'affichait comme le premier quotidien de la planète avec une diffusion de 1 300 000 exemplaires et, toujours en 1914, on dénombrait 80 titres à Paris et 240 en province. Décrite pour le fameux bourrage de crâne, et sa vénalité durant la Grande Guerre la presse écrite connaissait une stagnation de sa diffusion et la disparition de certains de ses titres liée à la défiance de son lectorat. Les quotidiens politiques étaient les plus touchés, les quotidiens régionaux confortant leur position. En 1938 pour la première fois le tirage des quotidiens régionaux rejoignait celui des quotidiens nationaux.

À la suite de la seconde guerre mondiale, la presse quotidienne connaissait une grande période de turpitude. 188 quotidiens sur les 206 paraissant en 1939 étaient frappés d'interdiction. La période immédiate qui suivait la Libération était pourtant propice à la presse écrite quotidienne. 28 quotidiens parisiens imprimaient 6 millions d'exemplaires, 175 quotidiens

régionaux tiraient plus de 9 millions d'exemplaires. Une embellie de très courte durée puisque dès 1947 la presse parisienne ne tirait plus que 3,4 millions d'exemplaires. Seule la presse régionale s'affirmait avec sept millions de journaux. La plupart des journaux d'information comme *France Soir*, *Le Parisien Libéré*, *Le Figaro*, *Le Monde*, équilibrent leur budget, bénéficiant d'une manne publicitaire que ne leur dispute pas encore la télévision, et d'un préjugé favorable car ils échappent au contrôle de l'État. La presse écrite quotidienne entre 1953 et 1969 connaissait une période relativement faste. Alors qu'en 1953, tous titres confondus, elle affichait dix millions d'exemplaires elle portera son tirage à treize millions en 1969. L'année suivante elle est affectée par une crise qui se prolonge aujourd'hui, la presse quotidienne régionale parvenant toutefois à maintenir son tirage aux alentours de huit millions d'exemplaires. Cette crise est liée à des facteurs d'ordre structurel et aux nouveaux modes de communication qui vont bouleverser l'espace médiatique. Le premier facteur de cette crise est lié à ses conditions d'impression et de distribution dictées par une organisation corporatiste qui fait que le seul élément maîtrisé par les patrons de presse reste la hausse des prix des titres qui font fuir les lecteurs.

La crise

À cet égard la crise connue par *Le Parisien Libéré* a valeur d'exemple. Durant près de deux ans, de mars 1975 à août 1977, elle opposera un patron déterminé Emilien Amaury à la Fédération Française des Travailleurs du Livre. Marquée par de multiples incidents, elle révèle au grand jour l'intransigeance des travailleurs du Livre. Au nom d'une égalité de principe ils entendent demeurer les garants de conditions identiques pour l'ensemble des titres : impression, diffusion, salaires. Ce principe malthusien affectera à des degrés différents l'ensemble de la presse quotidienne française. Il aura de graves incidences en freinant la modernisation des imprimeries, l'évolution des circuits de distribution des journaux qui ne suivent pas les mutations démographiques connues par notre pays. Le développement des chaînes de radio et surtout de télévision va capter une bonne partie de la manne publicitaire qui permettait aux journaux de maintenir leur équilibre financier. En 1969 les recettes publicitaires représentaient 66 % du chiffre d'affaires du *Monde*, 81 % de celui du *Figaro*. La presse provinciale devait longtemps bénéficier de la publicité de proximité, mais aujourd'hui elle est contrainte de la partager.

En 2000 les journaux gratuits faisaient leur apparition. À cette date on estimait à deux millions le nombre de journaux gratuits distribués dans les grandes métropoles

françaises. Eux aussi mordent à pleine dents dans une manne publicitaire, réduite du fait de la crise. Aujourd'hui la percée numérique a atteint de plein fouet la presse écrite et permet la diffusion massive de l'information en dehors des canaux traditionnels. En 2011 on dénombrait 156 millions de blogs. Un chiffre certainement dépassé aujourd'hui. Alors que les patrons de presse se battent pour réduire les coûts de production, augmenter le nombre de points de vente, développer avec retard il est vrai les versions multimédias, le modèle sur lequel la presse écrite française avait bâti sa fortune et sa notoriété s'effondre. Alliances, regroupements, plans sociaux, attestent du malaise connu par la presse écrite. Deux chiffres seulement. En 1975 on comptait 175 quotidiens régionaux. On en compte aujourd'hui une soixantaine et le phénomène de concentration est loin d'être achevé.

Autre facteur, et il n'est pas le moindre, la perte de confiance du lectorat dans les journalistes. Depuis 1987 le baromètre réalisé par TNS SOFRES pour *La Croix* atteste de la défiance croissante des lecteurs pour la presse écrite accusée le plus souvent de vénalité, de complaisance envers le monde politique, de rechercher le spectaculaire au détriment de l'essentiel. Selon le baromètre réalisé par la commission européenne publié les 10 et 11 septembre 2012 par le journal *Le Monde* la télévision reste toujours en tête des pratiques médiatiques. Viennent ensuite dans l'ordre la presse écrite et la radio. L'utilisation d'internet, des réseaux sociaux et des blogs est grandissante. 60 % des Français accordent leur confiance à la radio, 53 % à la télévision, et 51 % seulement à la presse écrite. Autre mal insidieux dont souffre la presse écrite les animateurs ou humoristes de plus en plus nombreux qui interviennent sur les chaînes de télévision et de radio et tendent à se substituer aux éditorialistes, aux communicants qui cherchent à s'identifier aux journalistes pour donner plus de crédit à leurs messages. François L'Yvonnet n'a pas hésité à qualifier ces humoristes d'imposteurs, les accusant de transformer le rire en devoir, d'encenser partout les vertus de l'impertinence, de faire oublier le besoin essentiel de pertinence et de confondre l'impertinence et la soumission.

Un grand naufrage

2012 à vu la disparition du site internet de *France Soir* qui quelques mois plus tôt avait disparu des kiosques. *France Soir* qui tirait près de deux millions d'exemplaires à la fin du règne de Pierre Lazareff avait perdu 79 % de ses lecteurs entre 1988 et 2004. Hersant qui l'avait racheté en 1976 ne parvenait pas à relever le titre qui était racheté en 2000 par Alexandre Pougatchev, fils d'un milliardaire russe considéré comme le banquier de Poutine. L'engagement d'une centaine de journalistes, une intense campagne publicitaire, l'installation du titre dans des locaux fastueux ne devaient pas lui permettre de retrouver son fabuleux tirage et Pougatchev en fut réduit rapidement à renoncer à son projet après des pertes considérables. Le naufrage de *France Soir* à valeur d'exemple car sa disparition est bel et bien liée à l'émergence de nouveaux moyens de communication entraînant la perte du contrôle de l'information par les journalistes.

Notre région n'a pas échappé bien entendu au malaise actuel. Elle aussi allait connaître le redoutable phénomène de concentration des titres lié aux circonstances économiques du moment : effondrement de la publicité, augmentation des coûts de fabrication, baisse sensible du lectorat. En 1976 on dénombrait dans notre département sept quotidiens. Aujourd'hui on n'en compte plus que trois et encore convient-il de préciser que *Var-Matin*, dont le sort est incertain, a perdu son indépendance éditoriale étant devenu une édition départementale du groupe *Nice Matin*. *La Provence* est née après bien des tribulations de la fusion contre nature du *Méridional-La France* qui se réclamait de la démocratie chrétienne et du *Provençal* du parti socialiste. La disparition en 1970 du *Méridional-La France* fut en fait un véritable séisme régional qui annonçait le temps de la fusion des titres et le retrait programmé des grands patrons de presse remplacés par de grands groupes financiers voués à l'obligation de résultat. Dans l'indifférence quasi générale elle s'accompagna du licenciement de 800 salariés dont 80 journalistes professionnels et de 407 ouvriers et techniciens du livre. Le phénomène de concentration des titres qui semble ne pas avoir connu ses dernières limites s'est accompagné de la banalisation de l'information, de la perte d'identité des titres et de la multiplication des pages communes et des éditoriaux identiques dans les journaux d'un même groupe.

Dans ce contexte de crise dominé par des conditions économiques sévères, une désaffection croissante du lectorat, peut être convient-il de rappeler que notre société est devenue une société marchande qui fait fi de nos valeurs traditionnelles ramenées à l'aune de la rentabilité. Alors que 33 % des français interrogés assurent ne lire un quotidien qu'une fois par mois nous ne pouvons que partager l'heureuse formule de l'UNESCO qui voit dans l'information un véritable bien social et les journalistes les sentinelles de la démocratie. Un point de vue que nous ne pouvons que partager mais qui suppose que les journalistes ne soient ni pompiers et encore moins pyromanes, qu'ils soient les témoins réalistes et honnêtes des métamorphoses de notre société sans catastrophisme racoleur, sans exaltation béate.

Un bulletin de victoire

Alors, condamnée la presse écrite ? Peut-être pas si les titres savent intégrer à temps nouvelles formules et dérivés informatiques. Dans le contexte morose que nous avons évoqué, un bulletin de victoire qui laisse entendre que la presse écrite a peut être encore devant elle des perspectives d'avenir. Ce bulletin de victoire est à porter au crédit du grand journal régional *Ouest-France* qui aujourd'hui s'affiche comme le premier quotidien français, le premier titre francophone avec un tirage quotidien de 900 000 exemplaires et de plus d'un million comme ce fut le cas lors des dernières élections présidentielles. Avec cinquante éditions *Ouest-France* qui occupe cette place de leader depuis 1960 doit sa prospérité à une ligne éditoriale rigoureuse, à ses dérivés numériques et à l'apport d'un bureau d'études intégré, cas unique dans la presse française. Son site internet a progressé de 25 % en un an et au mois d'avril 2012 a reçu 12,5 millions de visiteurs.

Autre aventure positive celle connue par *Le Monde* en passe de conforter ses finances grâce à son édition du weekend qui regroupe un magazine et trois suppléments.

En tout état de cause le support papier semble bien menacé. Les patrons de presse se sont réveillés trop tard, et n'ont pas pris la mesure de la progression d'internet. Bon nombre d'entre eux envisagent non sans réticence le moment pas très lointain où le numérique plus ludique l'emportera sur le papier. Une révolution qui se précise même si à ce jour 99 % des quotidiens français restent fidèles au papier, le numérique étant considéré comme un dérivé. Une situation qui pourrait évoluer très vite comme on le voit aux États-Unis où *Newsweek* qui a perdu plus de la moitié de ses lecteurs espère retrouver grâce au numérique dès 2013 ses 1 500 000 lecteurs de jadis, en Espagne où *El País* va connaître une

transformation radicale sur internet, en France où *Sud-Ouest* est à la veille de s'engager dans cette voie au prix hélas d'un douloureux plan social.

Bibliographie

CHARON Jean-Marie. *La presse quotidienne*, La Découverte, 2007.
MEZZASALMA Philippe. *La presse de la Gazette à internet*, Bibliothèque Nationale de France, 2012.
VAUTRAVERS et MATTALIA Alex. *Des journaux et des hommes*. Constant, Imprimerie Barthelemy, Avignon, 1994.
La Presse Française. Annuaire 1884, E. MERMET éditeur
Archives de l'auteur.

LE TRISTE SORT DU ROYAL LOUIS

Jean-Marie HUILLE

Le capitaine de vaisseau comte Louis-Joseph Beauissier de Lisle s'était fait de la réputation par les combats qu'il avait livrés au cours de la guerre alors en cours, celle qu'on appellerait plus tard la Guerre de Sept Ans. Ayant commencé sa carrière comme novice, ce pur Toulonnais n'était pas passé par la Compagnie des Gardes pour entrer dans le Grand Corps, mais, selon l'historien Étienne Taillemite, « ses brillantes qualités de manœuvrier et de combattant audacieux » l'avaient servi alors que bien des chefs, pourtant si fiers d'eux-mêmes, avaient lamentablement failli. C'est pour cela que lui, qui n'était pas officier général, avait été désigné en 1761 pour commander la partie navale d'une importante opération amphibie montée contre le Brésil, la plus belle colonie d'un Portugal entièrement inféodé aux Anglais. Le projet avait tourné court avec les préliminaires de paix signés le 3 novembre 1762. Au lieu d'une campagne de guerre qui pouvait être glorieuse, il commanderait la petite flotte

destinée à faire passer aux Antilles, dès la paix signée, de nouvelles autorités et il ferait hisser le pavillon du Roi sur les îles que les Anglais rendraient.

Ainsi M. Beauissier de Lisle prit-il à Brest le commandement du *Royal Louis* sur lequel il arbora son guidon de Chef de division. En janvier 1763, il fit une première sortie à la mer avec ce grand et magnifique vaisseau tout neuf. Avec ses trois ponts pouvant porter jusqu'à 116 canons, c'était le plus imposant des vaisseaux du Roi, même si, pour cette mission, il ne sera armé qu'en flûte (¹). Le lendemain, il rendait compte au Ministre : « Hier, le 27, j'appareillai le *Royal Louis*. Il a assez bien porté la toile et s'est très bien comporté, gouvernant comme un poisson et virant très bien de bord, il a enfin obéi à tout ce qu'on peut désirer d'un vaisseau ». Quelques jours plus tard, le traité de paix était signé. Il fallut trois mois pour armer les navires



Les axes à l'arrière et à l'avant du modèle du Royal Louis.



Route du Royal Louis dans les Caraïbes.

de la division, embarquer les approvisionnements, deux bataillons et des passagers avec leurs bagages. Enfin le 27 avril, on mit à la voile avec l'espérance d'une calme traversée.

Hélas, dès le lendemain, alors qu'on était encore dans l'Iroise, le second, l'air soucieux, prévint le commandant : « Monsieur, le navire fait de l'eau. Un pouce et demi à l'heure, c'est peu mais cela m'inquiète ». Beaussier fut surpris. Le *Royal Louis* était resté sur rade avant d'appareiller et l'on avait rien constaté. Il crut devoir rassurer son second : « Vous le savez. Tous les vaisseaux neufs, quel que soit le soin mis à les calfater, font un peu d'eau. Celui-ci peut-être un peu plus que les autres, mais je ne doute pas de la qualité du travail de l'arsenal... »

Le Commandant se voulait réconfortant, mais, au fond de la cale, dans la « sentine », l'eau montait toujours. Après dix jours, on en était à six pouces par heure. Il fallait pomper pendant une demi-heure toutes les deux heures ⁽²⁾. La troupe embarquée fut appelée à l'aide pour actionner les pompes. Quatorze hommes étaient attelés à la brinqueballe (le levier d'une pompe) par un martinet avec autant de brins. À chaque mouvement, la pompe rejetait une « bâtonnée » d'eau (de 50 à 100 litres). Le danger ne se faisait pas trop pressant et la traversée se poursuivait dans de bonnes conditions. Le 12 juin, après 46 jours de navigation, la division arriva au mouillage de Sainte-Lucie. L'eau ne montait plus dans les fonds que de trois pouces. C'était encore trop, mais l'entrée d'eau se réduisait. La division rallia la Martinique. Brusquement, au mouillage devant le Fort Saint-Louis, par mer calme, les choses se gâtèrent. L'eau montait de 15 à 16 pouces par heure dans les fonds et il fallut

pomper presque sans discontinuer. L'alarme était sérieuse. Pendant que les autres bâtiments de la division reprenaient possession de la Guadeloupe, le *Royal Louis* fit route directe vers sa dernière étape, le Cap Français, où il arrivait le 20 juillet. Saint-Domingue n'avait pas été occupé par les Anglais et n'avait subi aucun dommage. Mais sa modeste capitale n'était pas un arsenal, à peine un port. Beaussier se vit pris au piège, loin de tout secours. Il rendit compte à Versailles en ces termes : « C'est un vaisseau très mal lié. Il travaille beaucoup lors du mauvais temps par sa grande longueur... ». Il est vrai que le *Royal Louis* était un géant. Sa longueur de 61,75 mètres, comme ses autres dimensions, excédait celles de tous les vaisseaux du Roi. Mais où était la voie d'eau ? Il ne servait à rien de gémir en maudissant le mauvais sort. *Hic et nunc*, il fallait agir. On déchargea le *Royal Louis* de tout ce qui pouvait l'être, artillerie et approvisionnements, un pénible labeur sous les tropiques. Après quoi, on lui donna de la bande pour examiner les parties hautes des œuvres vives, mais en vain. Le calfatage était sain, aucun défaut n'apparaissait. Il en était de même à l'intérieur de la coque. Des plongeurs vérifièrent à tâtons la partie inférieure de la coque sans trouver d'anomalies ni d'apparence de voie d'eau. Et ensuite ? Examiner la coque jusqu'à la quille et reprendre le calfatage ? Cela ne pouvait se faire loin d'un arsenal qu'en « abattant en carène ». Beaussier frémit en imaginant une telle opération, lourde, longue et périlleuse. La coque risquait, si elle n'était pas parfaitement appuyée sur la grève choisie, de subir des déformations irréparables qui rendraient le bâtiment impropre à toute navigation et conduiraient à sa condamnation. Outre-mer, on abattait couramment des petits navires sur la première plage venue, voire des frégates, mais jamais de vaisseau. En supposant l'opération réalisable, caréner au Cap Français

où tout était hors de prix, occasionnerait au Trésor royal épuisé par une guerre longue, des dépenses imprévues et importantes. Le ministre lui en tiendrait rigueur. Ce serait aussi prolonger la campagne et imposer à l'équipage des travaux exténuants en pays tropical car il ne fallait pas compter sur la main d'œuvre locale.

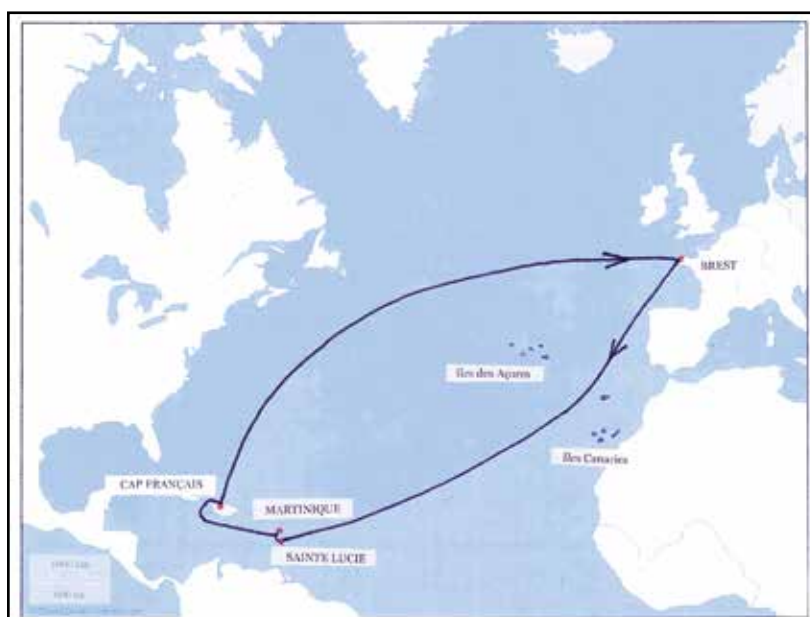
Alors, entreprendre la traversée de retour avec un vaisseau dans cet état ? Les pompes franchissaient l'entrée d'eau sans peine excessive, mais que se passerait-il quand le navire, après avoir quitté le calme du mouillage, aurait à affronter une mer formée ? Si la coque travaillait à l'excès, ce serait vite la catastrophe. Beaussier était seul devant ce dilemme. Il avait pris avis de ses officiers et des maîtres charpentier et calfat, recevant des opinions contradictoires. Il ne leur en voulait pas de ne pouvoir l'aider. Il se souvint alors de la remarque d'un officier selon qui il n'existait à proximité du Cap Français aucune plage suffisamment abritée ayant la pente et la dimension requises pour abattre en carène un aussi grand vaisseau. Il n'avait pas encore pris en compte cet aspect du problème. Il lui parut déterminant. Le retour en France s'imposait donc. Il naviguerait de conserve avec les autres navires de la division afin de recevoir leur aide et, dans le pire des cas, sauver tout son monde.

Le 15 août 1763, le *Royal Louis*, après avoir embarqué son artillerie et des vivres, appareilla avec le vaisseau *Le Minotaure*. Les autres navires de la division rejoindraient à la mer. Beaussier s'était senti libéré dès qu'il eut pris sa décision, mais l'angoisse le saisit quand il vit disparaître au couchant les montagnes de Saint-Domingue. Il prenait un bien grand risque en décidant de se mesurer aux éléments. Ce serait dur. Il songea à la fatigue de son équipage qui faisait aller les pompes sans le renfort des soldats. Dieu merci, la division était de nouveau au complet, ce qui le rassura. Pour peu de temps car rien ne s'arrangeait : dans les fonds, l'eau montait de douze pouces, puis de quatorze. Sur un signal, la division mit en panne et Beaussier réunit ses capitaines en Conseil. La

majorité fut d'avis de retourner au Cap Français puisqu'il en était encore temps. Pour caréner ? Certainement pas ! En un éclair, Beaussier revit ses combats : chaque fois qu'il avait été libre de ses décisions, il avait résisté, persévéré, gagné alors que tant d'autres avaient amené leur pavillon après avoir tiré une seule bordée. « Pour l'honneur », disaient-ils, alors qu'ils l'avaient déjà perdu. Lui n'avait jamais capitulé, il n'allait pas le faire aujourd'hui alors que son vaisseau était encore dans ses lignes d'eau. Il se défendrait. Il remercia le Conseil de son avis et annonça qu'il ne le suivrait pas tout de suite.

À bord, on reprenait les vieux procédés : on déversait à l'avant des étoupes hachées mêlées de sciure de bois pour les engager sous la coque et réduire, sinon colmater, les voies d'eau. En effet, le niveau dans la cale ne progressa plus que de 8 à 9 pouces. La division reprit sa route. Hélas, le 5 septembre, vingt jours après le départ du Cap Français, la montée de l'eau s'accrut. Le lendemain, le vent avait forcé, la mer était grosse et le niveau montait de 20 pouces. Dans la nuit, ce fut peut-être 60 ou 70 pouces, on ne savait plus : les six pompes étaient en action et ne pouvaient être arrêtées pour mesurer. Le bâtiment roulait et fatiguait beaucoup dans la houle. La route fut changée, ce qui, joint au mauvais temps, dispersa la division. Au matin du 11 septembre, la mer était vide autour du *Royal Louis*. Ce fut la consternation...

Beaussier avait la gorge nouée : si son vaisseau sombrait, seule une petite partie des quelque mille personnes qu'il avait à bord pourrait être sauvée et l'état de la mer ferait des embarcations de bien précaires refuges ⁽³⁾. Refusant l'épouvante, il se reprit et fit front. Il rassembla ses officiers pour leur dire : « Messieurs, nous nous sauverons avec le *Royal Louis* ou nous périrons avec lui. Haut les cœurs ! ». Aux principaux de l'équipage venus lui exprimer leur angoisse, il tint le même langage. Les officiers donnèrent l'exemple d'un dévouement sans limite et l'équipage celui d'une bonne volonté digne d'éloge. Pas une plainte, pas un murmure. Un tel



Tracé des routes prévues pour l'exécution de la mission du *Royal Louis*.

moral méritait d'être soutenu : la ration fut améliorée et de l'eau-de-vie donnée au personnel de quart de nuit. Au déjeuner, tous eurent de la « machemourre » avec du lard ⁽⁴⁾. Quant aux passagers embarqués au Cap Français, l'aumônier les avait rassemblés pour prier le Ciel d'épargner le navire et eux avec lui.

On fit tout pour sauver le *Royal Louis*. Seize bailles furent préparées, pleines de fils de caret et d'étoupe trempée dans du goudron et du suif, qu'on tenta ensuite de plaquer sur la coque à l'aide de toiles. À chaque fois, il fallait mettre en panne, en hâte pour ne pas perdre trop de temps. Si l'entrée d'eau se réduisait un peu, l'équipage était à bout de force et le rendement des pompes s'en ressentait. Tiendrait-on encore ? L'espoir revint pourtant. Chaque jour, on gagnait dans l'Est. Au 50^e jour de mer, les côtes de France se dessinèrent dans le lointain. Miracle, ce même jour, les navires de la division rallièrent. Le lendemain 4 octobre 1763, tous mouillaient devant Brest. La ténacité de leur chef avait eu raison du mauvais sort qui s'était acharné sur son vaisseau.

J'ai découvert aux Archives Nationales, dans le fonds ancien de la Marine, le rapport que M. Beaussier adressa au Ministre (le Duc de Choiseul) au terme de son angoissante campagne ⁽⁵⁾. Sans se plaindre, sans mettre en cause quiconque, sans faire valoir comment il avait réussi à sauver son navire, il décrivait simplement ce qui s'était passé en louant hautement le comportement de ses subordonnés, sans oublier personne. En effet, à la fin du rapport, il y avait ce paragraphe surprenant : « Je ne dois point vous laisser ignorer, Monseigneur, que MM. Kerdisien, commissaire de l'escadre, et Sourdeval, écrivain, se sont proposés dès l'instant de la séparation de soulager les officiers dans les travaux qu'occasionnait la voie d'eau, ce que j'ai accepté avec d'autant plus de plaisir qu'ils se multipliaient à chaque instant. Depuis ce temps, ils ont fait exactement le quart. Permettez, Monseigneur, que je demande vos bontés pour eux. Quant à moi et aux officiers de la marine, nous sommes faits pour prévenir aux différents accidents qui arrivent à la mer ».

Il fallait des circonstances extraordinaires pour voir des « officiers civils » sur la dunette, veillant à la marche d'un vaisseau ⁽⁶⁾. Je n'ai jamais ouï dire que le fait ait eu un précédent ou qu'il se soit renouvelé. J'imaginai M. Beaussier satisfait d'avoir fini de dicter ce rapport. En cette journée grise, il apercevait le château de Brest devant lequel le *Royal Louis* était mouillé avant d'entrer en Penfeld pour désarmer. Il était heureux d'avoir conduit sa division à bon port et d'avoir ramené ce vaisseau qui avait transformé en cauchemar cette campagne. Triste aussi car celle-ci était sans doute la dernière pour lui. La paix durerait assez pour le priver de commandement dans le grade de chef d'escadre que le Ministre lui avait promis. Trois jours après, le vaisseau, allégé de ses munitions, fut pris en remorque

par ses embarcations et celles du capitaine du port et mis dans l'un des bassins de Pontaniou, afin de savoir ce qui avait failli causer sa perte. On ne trouva rien de bien précis. Les Anglais affirment encore aujourd'hui que les vaisseaux français, plus longs que les leurs, étaient moins endurants en raison de la relative faiblesse de leur structure. Le jugement de Beaussier rejette le leur.

Commencée sous des auspices aussi peu favorables, la carrière de ce superbe navire fut décevante. Il resta désarmé car, la paix régnant, les quelques opérations entreprises contre les Barbaresques ne nécessitaient pas l'emploi d'un vaisseau de cette force. Expertisée en 1771, on trouva sa coque largement atteinte par la pourriture. Aucune des propositions formulées alors, y compris celle de le « raser » en deux-ponts, ne fut retenue et il fut démoli après avoir bien peu servi. Quant à M. Beaussier de l'Isle, il mourut quelques mois après avoir été fait chef d'escadre.

Aujourd'hui, si vous entrez dans la grande galerie du Musée de la Marine à Paris, vous verrez dans l'espace où sont réunis les tableaux des Ports de France de Joseph Vernet un grand modèle du *Royal Louis* ⁽⁷⁾. Il s'agit d'un modèle d'instruction, pourvu à l'avant et à l'arrière d'un axe qui, posé sur des supports, permettait de l'incliner pour montrer la carène ou intervenir dans le gréement. Vous saurez qu'il représente beaucoup plus qu'un exemple de la construction navale.

Notes

- ¹ Avec seulement 64 canons et un équipage réduit pour faire de la place.
- ² Jean BOUDRIOT « Le vaisseau de 74 canons », tome 2, p. 145, Edition ANCRE, Paris 1977. Dans cette véritable somme de la construction navale en bois, sont décrits la structure et le fonctionnement des pompes d'épuisement.
- ³ Beaussier se souvenait du vaisseau « Le Bourbon ». En 1741, rentrant des Antilles, il perdait dans la brume l'escadre dont il faisait partie. Malmené par une forte mer, se « déliant » et faisant eau de toute part, il coula à la vue du cap Finistère (Espagne). Sur un effectif de 551 hommes, il y eut 34 survivants.
- ⁴ La machemourre était faite de biscuits de mer réduits en miettes.
- ⁵ Archives anciennes de la Marine, série B4, volume 106.
- ⁶ Les Commissaires et les Écrivains étaient des « officiers civils », réunis sous l'appellation familière de « la Plume », par opposition aux Officiers de marine qui étaient des « officiers militaires » désignés collectivement comme « l'Épée ».
- ⁷ Jean BOUDRIOT « Les Royal Louis », revue Neptunia, 1974, n° 113, p. 17. Il décrit les six vaisseaux de ce nom qui servirent entre 1667 et 1825 et authentifie le modèle construit dans les années 1770 d'après les plans du 4^e dont il est parlé ici.

NAISSANCE DE LA SOCIABILITÉ TOULONNAISE AU DÉBUT DE LA III^e RÉPUBLIQUE

Évelyne MAUSHART

La population de Toulon se situe, en 1870, en treizième position, avec 70 000 habitants. Cette « ville du bout du monde » s'inscrit dans un espace mouvementé sur le plan politique et sur le plan culturel, dans une région qui anticipe le mouvement national à l'image de Lyon et Marseille...

La tradition républicaine à Toulon est forte et a des origines anciennes. La radicalisation se voit déjà sous la Révolution Française mais le premier élément fondateur de cette tradition se constate en 1848, aux élections de février, qui placent Toulon et l'ensemble de la Provence en terre républicaine. Le second élément fondateur est la résistance au coup d'État de 1851. L'action des républicains se voit dans les cercles et les associations. Répression, chasse aux Rouges, expulsions, internements, exécutions. De ces procès naît le proscrit de 1851, nouveau héros républicain. La politique républicaine avancée de la première moitié de la Troisième République a fait d'une culture élitiste une culture qui s'ouvre à la masse, une culture démocratique, populaire. Cette généralisation a pour objectif d'asseoir solidement la République et ses valeurs démocratiques afin d'éviter tout retour à un pouvoir autoritaire.

La nouvelle catégorie sociale émergeant de ces changements se donne pour objectif de faire descendre la République dans les masses, en agissant dans les cercles et les sociétés. La Troisième République marque à Toulon un important essor de sociabilité. Maurice Agulhon a souligné l'importance des groupements de l'élite intellectuelle et artistique dans des sociétés et cercles bourgeois dès les premières décennies du XIX^e siècle. Ils perdurent tout au long de cette période. Parallèlement à la culture de l'élite, une culture populaire se développe. Tous profitent des diverses libertés désormais garanties par la loi (presse, les associations, etc.) pour accélérer le mouvement de démocratisation.

La sociabilité représente non seulement l'aptitude d'un groupe de personnes à vivre en société, mais aussi et surtout son désir de se constituer un groupe social autonome et pénétrer les autres réseaux sociaux existants. L'étude du réseau des relations sociales établies au sein de ces groupes permet de déterminer une cohérence idéologique, culturelle, politique ou religieuse. Cette sociabilité constitue un phénomène récent ; les mouvements associatifs furent autorisés pour la première fois par la Constitution de 1791, pour une courte période puisque celle de 1795 les interdit à nouveau. Il faut attendre 1810, et l'article 291 du Code pénal, pour voir le statut de l'association pour plus d'un siècle. La Deuxième République autorisa également la création de cercles et de chambrées, mais à partir

de 1851, ces dernières furent interdites car étaient considérées comme étant « un foyer de désordre » et le lieu de réunion des « anarchistes ».

Il faut attendre la loi du 30 juin 1881 pour voir la liberté de réunion rétablie, puis la loi du 21 mars 1884 accordant la liberté aux syndicats professionnels pour que leur personnalité juridique soit établie. Enfin, la loi du 1^{er} juillet 1901, rédigée par Waldeck-Rousseau, donne aux associations un statut définitif et durable.

C'est dans ce contexte que nous allons étudier le fonctionnement de ces regroupements, leurs objectifs, leurs difficultés, leur insertion dans la ville et leur niveau social sur une période relativement courte, entre 1870 et 1914. Deux sociétés toulonnaises sont très anciennes : l'académie du Var et la Franc-maçonnerie œuvrent pour l'installation de la Troisième République à Toulon.

La Société académique

Toulon n'est pas la première ville à avoir pris modèle sur l'Académie Française fondée par Richelieu en 1635. Après un premier échec en 1668, peu après que l'article 298 de la Constitution du 22 août 1795 ait rétabli les académies de province, des chirurgiens de la Marine créent une académie dont les statuts sont déposés en 1800 pour une Société des Sciences, Belles lettres et arts de Toulon. Elle ne prend réellement son essor que le 24 janvier 1811, d'abord sous le nom d'Académie de Toulon, puis de Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du département du Var le 2 octobre 1817. Enfin, elle est réorganisée le 29 août 1867 sous le titre de Société académique du Var, pour prendre en 1878 le nom que nous lui connaissons encore aujourd'hui d'académie du Var.

Les travaux de l'académie sont de trois ordres : la production d'un bulletin, l'aménagement d'expositions des beaux-arts et l'organisation de concours de littérature et de poésie. L'exposition des beaux-arts lors du concours régional d'agriculture de 1873 a marqué les esprits pour une longue période. Souvent fervents républicains, ces officiers de Marine ouvrirent leurs rangs à l'élite civile. Les membres, par leurs travaux, ont l'ambition de participer à l'élévation du niveau culturel de la ville. Les statuts précisent que la société est « destinée à favoriser, par son concours, le développement de la vie littéraire, scientifique et artistique, et surtout l'étude des questions pouvant intéresser la région dont le Var fait partie ». Les membres actifs se partagent en trois catégories : Marine et Guerre, petite bourgeoisie, et artistes. La plupart d'entre eux, souvent acquis aux idées nouvelles (philosophiques, dont le saint-simonisme, urbanistiques, éducatives), ont des idées avancées, et

c'est en cela qu'ils aident à l'installation de la Troisième République, alors que d'autres sont plutôt conservateurs. La Société académique obtient des autorités locale et nationale des aides matérielles et financières.

L'Orient toulonnais, un creuset social et politique

Une autre société est marquée par sa création ancienne et sa longévité. La franc-maçonnerie est une institution philanthropique et une société de pensée dont les membres œuvrent pour le perfectionnement intellectuel et social de l'humanité. Si au XVIII^e siècle les loges provençales regroupaient une grande partie de l'aristocratie locale, à la fin siècle suivant, la franc-maçonnerie constitue un creuset social qui recrute dans des catégories les plus variées de la population.

Peu après l'arrivée de la maçonnerie en France (rappelons que La Franc-maçonnerie spéculative est née en Angleterre le 24 juin 1717), une douzaine de loges se constituèrent à Toulon, issues du Grand Orient de France et de la MLEM (Mère Loge Écossaise de Marseille). La Révolution française marqua une rupture dans la maçonnerie, provoquant la fermeture de toutes les loges, à Toulon comme ailleurs. Une seconde vie maçonnique vit le jour à Toulon sous le Directoire.

À partir de 1830, lorsque les idées nouvelles apparurent sous la forme d'utopies sociales, les maçons s'orientèrent à gauche à l'image des saint-simoniens, revendiquant les mêmes idées égalitaires, autour du chirurgien Antoine-Michel Blache, (arrière grand oncle de Noël Blache) et de Fulcran Suchet. C'est à ce moment que fut créée la loge La Réunion, née de la transformation de la loge des Élèves de Mars et de Neptune créée en 1816. Ce changement de dénomination marquait l'importance de l'élément civil de la nouvelle formation.

Le mode de recrutement des membres accentue désormais son caractère démocratique. La composition sociale des ateliers s'est modifiée sous l'Empire avec l'augmentation des civils, évolution qui se poursuit durant la Troisième République où les francs-maçons recrutent davantage dans les classes moyennes, les « couches nouvelles » évoquées par Gambetta, particulièrement attachée aux principes de la Révolution française et à l'anticléricalisme.

La loge recrute des personnes ayant déjà une position sociale ou culturelle dans la ville. L'élément politique tient une place importante. Tous les maires du début de la République adhèrent à la loge La Réunion. Noël Blache, Vincent Allègre, Henri Dutasta. Seul Alphonse Fouroux était déjà membre de La Réunion depuis mai 1867 lorsqu'il est élu maire en 1888. La moitié des membres du conseil municipal appartient à La Réunion. Pourtant, ce n'est pas leur appartenance à la franc-maçonnerie qui leur a permis de devenir membre du conseil ; ils sont souvent déjà impliqués dans la vie municipale lorsqu'ils sont sollicités par la maçonnerie. Maçonnerie et République ont lié leur destin au cours du XIX^e siècle, œuvrant pour l'installation d'une République démocratique et sociale.

La sociabilité populaire au service de la démocratie

À l'image de la sociabilité bourgeoise, la classe populaire se regroupe en organisations de forme similaire, donnant naissance à d'autres types de sociétés.

Le premier orphéon prit naissance à Toulon en 1821 sous la dénomination d'Orphéon Piffard, suivant d'un an seulement le mouvement créé à Paris par Wilhem. Vingt et une sociétés chorales évoluant entre 1870 et 1914. Les sociétés instrumentales accusent un développement plus tardif. Les philharmonies sont créées en France dès 1830 (Lille, Roubaix, puis la Seyne-sur-Mer en 1869) mais furent plus nombreuses. Quarante-sept sociétés instrumentales évoluent à Toulon entre 1870 et 1914. Elles sont souvent animées par des professionnels de la musique, civils ou militaires. Ces sociétés constituent des écoles où se forme le goût de la jeunesse, mais aussi servent à former l'opinion : « L'opinion se forme grâce à la critique littéraire, théâtrale, musicale, grâce aux salons, aux cercles de lecture, aux conférences, à la circulation des lettres » (Françoise Mélonio).

Les sociétés sportives se développent également, tardivement à Toulon, à partir de 1869. Si l'Empire n'y était pas favorable, la Troisième République les autorisa largement et vit dans ce moyen l'opportunité de développer l'émancipation des hommes et des femmes en vue d'un meilleur apprentissage de la démocratie. Depuis la loi Falloux, la gymnastique est classée, comme la musique, dans les matières facultatives de l'instruction primaire. Elle est devenue obligatoire dans les lycées impériaux et collèges communaux par décret impérial du 3 février 1869 et en 1880 obligatoire « dans tous les établissements d'instruction publique de garçons dépendant de l'État, des départements et des communes » (loi du 27 janvier 1880). Deux ans plus tard, Jules Ferry organise les bataillons scolaires dans les écoles (6 juillet 1882) dans le but d'entretenir la ferveur patriotique.

Plusieurs formes de sociétés voient le jour : « l'excursionnisme » (sous l'égide de Louis Henseling en 1900), la vélocipédie (dont la société la plus représentative est le Sporting Vélo Club qui organise en 1913 une épreuve qui perdure jusqu'à nos jours, « Le Grand Critérium du Var », et bien sûr les sociétés « conscriptives », dans lesquelles nous retrouvons des personnalités investies dans la vie culturelle toulonnaise, notamment l'instituteur Eugène Destéfanis, les avocats Victor Pietra et Noël Blache.

Le déterminisme sportif oscille entre une vocation hygiénique qui met en avant les bienfaits des exercices physiques pour favoriser le développement corporel des enfants, une vocation sociale de formation du futur soldat, et une vocation éducative pour favoriser le développement de la personnalité.

Comment fonctionnent ces sociétés ?

La ville n'a jamais eu de « politique culturelle » au sens moderne du mot avant le début de la République. Mais elle accueille favorablement le développement de cette nouvelle sociabilité, non seulement pour les bénéfices commerciaux que peuvent rapporter les manifestations

dans la ville, mais aussi parce que cette nouvelle forme de rassemblement entre au service d'une nouvelle « liturgie », notamment les municipalités radicales. Les sociétés musicales se donnent en représentation au Jardin de la ville ou sur la place d'Armes, mais aussi dans des communes environnantes, voire dans toute la France afin d'organiser de grands rassemblements festifs. Les membres de ces sociétés se réunissent généralement dans une salle particulière d'un café ou dans l'arrière boutique d'une échoppe et s'installent dans tous les quartiers de Toulon et dans les faubourgs. La prolifération de ces sociétés est significative de besoins nouveaux par la population.

D'autres organisations constituent un vivier important, non seulement au niveau culturel, mais aussi politique. Elles se répartissent en cercles et en sociétés.

Une nouvelle génération de cercles et de sociétés

La création des cercles est massive chez la petite bourgeoisie, le groupe social qui émerge depuis la fin de l'Empire. Les cercles politiques sont les plus nombreux (98), dont l'existence est justifiée par les mouvances de l'installation de la République. Henri Dutasta donne le signal de départ en 1872 avec le Cercle du Mourillon. Les substantifs des cercles marquent leur appartenance au Var républicain (Union républicaine, Avant-garde républicaine, Cercle du Quatre-Septembre), voire rouge (Cercle de la Montagne, Cercle de la Convention, Cercle de la Fédération). Ils sont souvent éphémères, ne vivant que pendant les campagnes électorales.

Les cultivateurs n'ont qu'un seul cercle, en rapport avec la proportion de la population, 3 %, tout comme l'armée, les bouchers et les mécaniciens. L'enseignement en a cinq. Ces cercles s'installent dans tous les quartiers de la ville et des faubourgs. Comme les sociétés musicales, leur siège est installé dans les cafés de la ville.

Les cercles artistiques et littéraires constituent une catégorie à part dont la vie est plus durable et l'influence déterminante dans ces domaines.

Plusieurs organisations artistiques se donnent pour but de développer les arts et les lettres. Leur influence entraîne un certain dynamisme dans ces domaines. Le cercle le plus important est le *Cercle National Artistique*, dont l'origine remonte à 1843, présidé par Richard Andrieu (publiciste et écrivain). Nous y retrouvons des personnalités locales : les avocats Victor Pietra (1885) et Laurent Germain (1885-1888), Roux (1888), négociant, de nouveau Laurent Germain de 1888 à 1893, Rossi, sculpteur-marbrier. Les fêtes artistiques et mondaines trouvent en lui un précieux auxiliaire. Il édite, à partir de 1888, un périodique intitulé *Revue du cercle national artistique*.

Deux ans après l'Exposition universelle de 1900, un groupe d'artistes toulonnais, sous la direction de l'industriel Jacques Boyer, décide d'organiser une société, qui prend le nom de Société des Amis des Arts, dans le but de réaliser des expositions de peinture. À côté de ces cénacles artistiques, Toulon voit naître plusieurs cercles littéraires. Un premier cénacle, Le Bohème, situé rue du Canon, regroupe quelques

passionnés de littérature. Fernand Hauser, un jeune poète de 17 ans, Jacques Molay et François Armagnin, font partie de la jeunesse cultivée de Toulon. Un autre cénacle est à l'origine de la naissance d'une feuille littéraire, en 1895, *La Cheminée*, due au publiciste Louis Henseling.

Plusieurs sociétés à vocation d'études et de recherches sont créées à Toulon. En 1880, la Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation du Var, Six ans plus tard, la Société de Géographie de Toulon, et en 1909, une Société d'Histoire Naturelle. Enfin, en 1912 naît la Société des Amis du Vieux Toulon et de sa Région, fondée par l'architecte François Roustan dans le but « de rechercher, d'étudier et de présenter au public tous les documents, livres, tableaux et objets divers concernant l'histoire de Toulon et de sa région ». Ces cénacles littéraires et artistiques participent activement au développement culturel de la ville qui les encourage par un soutien financier.

Conclusion

Le rythme des créations de ces sociétés est un premier indicateur de vitalité, de même que la variété des disciplines abordées, musique, sport, agriculture, histoire, géographie, beaux-arts, médecine, au total près d'une quinzaine de groupements érudits et une centaine de sociétés. L'ampleur du recrutement témoigne aussi de leur succès. On remarque la présence de toutes les catégories sociales. Cette sociabilité, savante et populaire, constitue un élément décisif de diffusion culturelle.

Les membres de ces Sociétés jouent un grand rôle dans le milieu culturel toulonnais, non seulement par leurs travaux, mais aussi par leur appartenance à d'autres sociétés locales ou dans des fonctions administratives au sein de conseils d'administration de divers établissements : chambre de commerce, conseil d'administration du musée et de la bibliothèque. On retrouve les personnalités locales déjà investies dans d'autres organisations, dont les avocats Nestor Noble, et Victor Pietra, participant globalement à la formation d'un esprit nouveau.

Sources et bibliographie

- AGULHON Maurice, *Le cercle dans la France bourgeoise, 1810-1848, étude d'une mutation de sociabilité*, A. Colin, Paris, 1977.
- ANDRAU Coralie, *Histoire de La Réunion, Loge toulonnaise du Grand Orient de France de 1893 à 1911*, mémoire de maîtrise, Aix, 1997.
- GAUGAIN Jean-Claude, *Jeux, gymnastique et sports dans le Var, 1860-1940*, L'Harmattan Inc., Paris, 1999, 402 p.
- GUILLON Jean-Marie, PALLADINO Alain, ROUGE Robert, *Syndicalisme et coopération agricoles dans le Var de 1884 à 1939*, Mémoire de Maîtrise, Aix-en-Provence, 1970.
- GUMPOVICK Philippe, *Les travaux d'Orphée. Deux siècles de pratique musicale amateur en France (1820-2000)*, Paris, Aubier, 2001.
- DUTASTA Henri, *Rapport de la commission de l'Instruction primaire*, Toulon, typographie Robert, Toulon, 1872.
- Règlement de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Toulon*, Toulon, Imprimerie Alexandre Curet, 1811.
- VEIRA Guillaume, *Les sociétés musicales à Marseille*, mémoire de maîtrise d'Histoire, Université de Provence, direction Jean-Marie Guillon, 2000.

SÉANCE INTERDISCIPLINAIRE

Responsables : Bernard BRISOU, Yves STALLONI

SÉANCE DU 26 MARS 2012

DE L'HISTOIRE AU ROMAN LE ROMAN, QUELLE HISTOIRE !

Yves STALLONI

Le hasard du vocabulaire – mais les mots sont-ils l'objet du hasard ? – fait que la langue française utilise le même terme, *histoire*, pour désigner un récit, une fiction à coloration littéraire, proche du conte, de la légende ou de la fable, et une plongée dans le passé soucieuse d'accéder à un savoir scientifique et d'alimenter, avec rigueur et fiabilité, la mémoire des hommes. Pour différencier les deux, on recourt parfois à un subterfuge typographique : l'*histoire* avec une minuscule, c'est l'anecdote, la relation fictive, l'historiette ; l'*Histoire* avec un grand H couvre ce qui relève d'une démarche érudite, s'appuyant sur des documents ou des témoignages. Parfois, pourtant, les deux se rencontrent et se contaminent pour constituer un hybride qu'on nomme « petite histoire » et dans laquelle les anecdotes rejoignent, envahissent ou supplantent les événements ayant marqué l'évolution de l'humanité. On sait bien, ici, en quelle suspicion doit être tenue cette bâtarde, indigne des recherches académiques.

Il faut accorder plus de considération à une autre rencontre entre ces deux univers, lexicalement confondus mais sémantiquement éloignés, celle qui a produit le *roman historique*. L'assortiment a quelque chose de surprenant, voire d'oxymorique, sauf à comprendre qu'il tente de concilier les conventions narratives de la fiction et les rigueurs de l'investigation savante sur le passé. Ou, pour employer une heureuse formule de Marguerite Yourcenar qui résume assez bien le dilemme du genre : « Un pied dans l'érudition, l'autre dans la magie. »¹

L'idée de s'emparer d'événements historiques pour en faire des récits destinés autant à divertir qu'à instruire, est ancienne. Elle remonte à l'Antiquité, où l'histoire se mêle à la légende, mais l'inverse aussi, si l'on en croit l'académicien Pierre Nora qui dit d'Hérodote qu'il fut « à la fois le père de l'enquête historique et le roi des affabulateurs². » au Moyen-âge avec les fameuses Chansons de geste, un peu au XVII^e siècle avec, par exemple, *La Princesse de Clèves*. Mais ce type de roman s'impose et se développe surtout dans le premier tiers du XIX^e siècle grâce à l'apport du célèbre romancier écossais, Walter Scott, véritable codificateur du genre.

Derrière lui, la génération romantique va s'emparer du modèle, et, tour à tour, Balzac, Hugo, Mérimée, Vigny, Gautier et surtout Alexandre Dumas vont puiser dans la grande histoire les sujets de leurs fictions. Sans toujours faire preuve d'un grand discernement si l'on en croit encore Marguerite Yourcenar qui écrivait « Le roman historique de 1830 verse, il est vrai, dans le mélo et le feuilleton de cape et d'épée. » Ce ne sont pas les lecteurs des *Trois mousquetaires* qui nous démentiront. Et vous aurez noté que je n'ai pas cité Stendhal qui sans doute échappe au reproche.

Si la réussite de ce mariage est contestable, c'est qu'il se bâtit sur des bases incertaines. La première difficulté tient à l'art délicat qui consiste à mettre en équilibre la part documentaire – qui atteste le sérieux de l'entreprise – et la part de l'imaginaire – indissociable de tout roman. Ou encore, pour citer un raccourci de Daniel Madalénat : « Le choc de deux vérités, celle des faits, celle de l'art. »³ Le romancier doit se montrer scrupuleux sur la question du respect des faits (à moins de verser dans la fantaisie, comme le fait souvent Dumas), mais peut se permettre des libertés au sujet des caractères, des intentions, de la morale. Le conflit entre le vrai et le faux est particulièrement perceptible (et parfois gênant) dans le mélange opéré entre personnages historiques et personnages inventés.

Une autre question régulièrement posée à propos de l'utilisation de l'histoire dans le roman, est celle de savoir de quelle histoire il s'agit. Se limiter à reprendre la biographie des rois et des grands revient à réduire la part de l'imaginaire, à prendre le risque de l'hagiographie (ou du réquisitoire), à soumettre les acteurs de l'histoire à une lecture psychologique déplacée, incongrue ou anachronique. S'attacher aux exclus, aux personnages anonymes, aux oubliés conduit à modifier la perspective historique elle-même (à des fins idéologiques parfois), à glorifier des figures mythiques, exemplaires, mais totalement fictives. S'emparant d'un sujet emprunté à l'histoire, les auteurs se croient tenus de donner leur interprétation du passé, de délivrer un message, de réécrire l'histoire, en somme, ce qui outrepassa la mission traditionnelle du romancier.

Enfin, le roman historique ne peut négliger – même dans sa version la plus rigoureuse comme *Salammô*, *Mémoires d'Hadrien* ou *Les Rois Maudits*, dont l'auteur, Maurice Druon assurait : « Je n'avance aucun fait, je n'indique aucun lieu dont je ne sois pas quasi certain. [...] Mes personnages se trouvent toujours à l'endroit exact attesté par les sources documentaires⁴ » – ne peut négliger donc les règles esthétiques de la narration : composition captivante, manichéisme psychologique, recherche d'effets, dramatisation, recours à la couleur locale... Pour des auteurs peu regardants sur les moyens de plaire, la tentation est grande de sacrifier au goût du mélodrame, habilement camouflé sous les oripeaux de l'histoire. Le roman historique est prédisposé à devenir, au prix de quelques arrangements avec les faits, un roman populaire ou même un roman-feuilleton – ce que furent, à partir de 1844, les grands livres de Dumas.

La manière d'échapper, aux pièges du genre est peut-être, comme le fait Aragon dans *La Semaine sainte*, de refuser les étiquettes et les contraintes qui vont avec. « Ceci n'est pas un roman historique, écrit-il dans son Avant-propos. Toute ressemblance avec des personnages ayant vécu, toute similitude de noms, de lieux, de détails, ne peut être l'effet que d'une pure coïncidence, et l'auteur en décline la responsabilité au nom des droits imprescriptibles de l'imagination. » Ce qui ne l'empêche pas de raconter un épisode de 1815 qui fait intervenir Napoléon et Louis XVIII. Ou encore, autre solution, on peut imaginer de réinventer l'histoire, comme le fait Julien Gracq qui renonce à recomposer un passé réel, suivi en cela par Jean d'Ormesson dont *La Gloire de l'empire*, qui reconstruit, sur des modèles réels, un empire imaginaire, tente ainsi, comme l'écrit un commentateur, de « mettre l'histoire en roman, de proposer un archétype imaginaire de l'Histoire universelle. »⁵

Notre intention aujourd'hui ne sera pas d'envisager les diverses problématiques liées à l'accouplement contre nature entre l'histoire et le roman. Nous avons souhaité, plutôt que de réfléchir théoriquement à la question, vérifier sur pièces, à travers deux exemples,

assez lointains l'un de l'autre, dans lesquels le roman se nourrit de l'histoire. D'une part *Les Mémoires d'Hadrien*, livre de Marguerite Yourcenar paru en 1951, qui nous transporte dans la Rome – et la romanité – des I^{er} et II^e siècles de notre ère. D'autre part le roman de Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, publié en 1839, qui se déroule en Italie à l'époque napoléonienne. Nous avons souhaité aussi, faire se croiser deux approches différentes : d'un côté celle de l'historien, qui se réclame de l'Histoire à majuscule, avec ses exigences et sa préoccupation scientifique ; d'un autre côté celle du « littéraire », même si je n'aime guère ce terme qui ne signifie rien, disons de celui plus habitué à voyager dans l'imagination des romanciers et des poètes. Ce qui explique que la séance d'aujourd'hui relève de deux commissions, qui ont d'ailleurs bien des choses en commun, la commission d'histoire et celle de littérature.

Deux romans, deux commissions, deux empires – romain et napoléonien – mais quatre voix, afin de confronter les points de vue. À l'issue des communications, peut-être serons-vous tentés de confirmer si, comme l'assurait un récent numéro de la revue *Le Débat*, « la frontière progressivement tracée au XIX^e siècle entre histoire et littérature est redevenue à la fois poreuse et mouvante⁶. »

Notes

- ¹ Marguerite Yourcenar, Carnets de notes de « Mémoires d'Hadrien »
- ² Pierre Nora, in *Le Débat*, « L'histoire saisie par la fiction », mai-août 2011.
- ³ Couty, de Beaumarchais, Rey, Dictionnaire des littératures de langue française, Bordas.
- ⁴ Maurice Druon, cité dans *Le Figaro*, du mercredi 21 août 2011, « Maurice Druon, le romancier et l'histoire », p. 22.
- ⁵ Michel Raimond, *Le Roman*, Armand Colin « Cours », 2002.
- ⁶ Gérard Gengembre, *Le Débat*, op. cit.



Marguerite Yourcenar, D.R.



Gravure anonyme d'après un portrait de Stendhal par Södermark

HADRIEN, UN EMPEREUR HUMANISTE ?

Geneviève NIHOUL

Au II^e siècle, les réformes militaires, juridiques et économiques de l'empereur Hadrien ont façonné un nouvel empire et les monuments qu'il bâtit ont marqué un tournant dans l'architecture romaine. Je voudrais relater ce que nous savons sur Hadrien, d'après les sources que nous avons. Quelles sont ces sources ?

Il semble qu'Hadrien ait écrit une autobiographie, sous la forme de lettres adressées à son successeur Antonin, mais il n'en subsiste qu'un très petit fragment qui dit : « je me sens obligé de t'écrire ce qui suit non comme quelqu'un qui invente subtilement un récit contraire à la vérité mais plutôt en faisant un rapport simple et précis des faits eux-mêmes ».

Dion Cassius, qui écrivit au III^e siècle nous fournit des informations, bien que le livre 69, qui concerne Hadrien, ne nous soit parvenu que dans une version abrégée. L'autre source est l'*Histoire Auguste*, dont nous ne connaissons pas l'auteur : elle a été écrite au IV^e siècle, et s'appuie sur un texte du III^e siècle. La partie concernant Hadrien semble, de plus, avoir puisé dans l'autobiographie de l'empereur car il est souvent écrit : « comme il le rappelle lui-même dans l'histoire de sa vie ».

De nombreuses lettres, privées ou administratives, ont également été retrouvées. Enfin, des informations précieuses proviennent des inscriptions, souvent très détaillées, qui ont été retrouvées dans tout l'Empire, ainsi que des pièces de monnaie. L'archéologie est ici d'un grand secours pour l'historien.

Hadrien est un exemple de la nouvelle élite qui émerge à la fin du premier siècle de notre ère : après la dynastie Julio-Claudienne, romaine, et la dynastie flavienne, issue de l'Italie rurale, le Sénat a nommé un des siens, Nerva, qui, pour obtenir le soutien de l'armée, a adopté un général respecté, Trajan. Celui-ci est d'origine espagnole, et sa nomination reflète l'importance des Espagnols à Rome. L'Espagne, romanisée dès le II^e siècle avant notre ère, a profité de la provincialisation progressive du Sénat. Trajan, à son tour, va favoriser ses compatriotes. Parmi ceux-ci se trouve Hadrien, le fils d'un de ses cousins germains.

L'arrivée au pouvoir d'Hadrien

Nous savons peu de choses sur l'enfance d'Hadrien : il est né en 76 sous le règne de Vespasien et l'*Histoire Auguste* situe sa naissance à Rome, ce qui est vraisem-

blable, son père, Aelius Hadrianus Afer, étant sénateur et donc tenu de résider souvent dans la Ville. La famille des Aelii est riche et issue de la Bétique, l'actuelle Andalousie : ses ancêtres lointains sont venus de la ville italienne d'Hadria, sur l'Adriatique, à la fin de la seconde guerre punique, lorsque Scipion a installé ses vétérans en

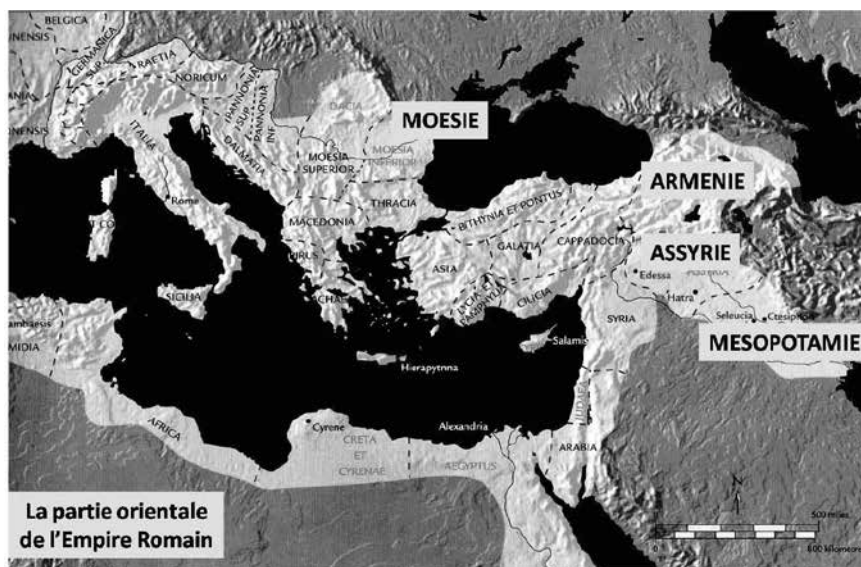
Espagne. Afer est originaire de la ville d'Italica, comme Trajan, et sa femme vient d'une riche famille de Gadès, l'actuelle Cadix. Le pays d'Hadrien est donc la Bétique, où il semble être revenu assez jeune. Nous savons que son père Afer est mort en 85 et que deux de ses compatriotes d'Italica ont été nommés tuteurs du jeune garçon : Trajan, le cousin germain d'Afer, alors un général de l'empereur Domitien, et Attianus qui suivra l'ascension de son pupille. La seule mention de l'enfance d'Hadrien est dans l'*Histoire Auguste* « Mais sa passion pour la chasse lui attira quelques reproches, et le fit même rappeler par Trajan, qui en prit soin comme de son fils ». Hadrien suivit alors la carrière habituelle pour un jeune homme de son milieu. Le seul fait marquant est

que Trajan lui fit faire deux tribunats militaires durant les années 95 et 96 alors que la coutume était de n'en faire qu'un. Cela fit connaître Hadrien des légions.

En 97, l'empereur Nerva adopta Trajan et le désigna comme son successeur. Hadrien fut chargé d'aller porter les félicitations des légions au nouveau César qui se trouvait en Germanie : Trajan le garda avec lui et le nomma, pour la troisième fois, tribun d'une légion en Germanie supérieure. À partir de cette année, Hadrien fut toujours aux côtés de Trajan, devenu empereur en 98, sauf pendant une courte période où il semble avoir été en disgrâce, pour une affaire de mœurs d'après l'*Histoire Auguste*. Peu après, en 100, il épousa la petite nièce de Trajan, Vibia Sabina, ce qui le rapprocha encore de l'empereur qui n'avait pas d'enfant.

En 101, Trajan partit conquérir la Dacie, l'actuelle Roumanie. Durant les deux guerres qui furent nécessaires pour réduire les Daces, l'*Histoire Auguste* nous dit qu'Hadrien « le suivit à la guerre contre les Daces, pendant laquelle il avoue que, pour flatter les goûts du prince, en feignant de les partager, il s'adonna au vin ». Il fut d'abord membre de l'état-major de Trajan puis commandant d'une légion. Toujours d'après l'*Histoire Auguste* : « Hadrien se signala dans cette guerre par un grand nombre d'actions d'éclat, dont l'empereur le récompensa en lui donnant le diamant qu'il avait lui-même reçu de Nerva ; présent





qui lui fit espérer de succéder à ce prince. » À la fin de la seconde guerre dacique, il était gouverneur de la Pannonie, la province voisine, d'où il devait contenir les Barbares qui auraient pu profiter de la guerre dacique pour contourner les Romains.

Trajan rêvait encore de conquêtes : il décida d'engager une campagne contre les Parthes, ennemis depuis longtemps des Romains. En 114, malgré les offres de pourparlers des Parthes, il annexe l'Arménie, conquiert l'Assyrie puis la Mésopotamie. En 116, il atteint le golfe persique et d'après Dion Cassius : « Il dit, à la vue d'un vaisseau cinglant pour l'Inde : « Je ne manquerais pas d'aller chez les Indiens, si j'étais encore jeune »... Il vantait le bonheur d'Alexandre. »

Mais la campagne parthe tourna au désastre et Hadrien, qui avait été nommé gouverneur de la Syrie, province de base pour l'armée, organisa la retraite. De plus, une rébellion avait commencé en Dacie ; plus grave, les Juifs de la diaspora avaient massacré tous les Romains et les Grecs de Cyrénaïque, tuant 220 000 personnes d'après Dion Cassius ; leur insurrection avait gagné l'Égypte, où ils avaient défait une légion romaine, puis Chypre où les massacres se répétaient. Leur mouvement était rejoint par tous les mécontents des provinces nouvellement conquises. Trajan dut envoyer des troupes en Égypte et en Cyrénaïque. Mais, déjà malade, il décida de rentrer à Rome. Il laissa l'armée à la charge d'Hadrien. Trajan mourut en Asie Mineure, le 8 août 117. Officiellement, sur son lit de mort, il adopta Hadrien, ce que l'impératrice Plotine rapporta au Sénat dans la lettre annonçant la mort de Trajan. Mais plusieurs versions furent colportées : les uns dirent que l'annonce de la mort de Trajan fut retardée afin que l'adoption d'Hadrien fût d'abord annoncée. *L'Histoire Auguste* rapporte même : « Il en est enfin qui prétendent que l'adoption d'Hadrien fut l'œuvre de la faction de Plotine, laquelle, aussitôt après la mort de Trajan, lui substitua un imposteur qui parla, d'une voix mourante, au nom de ce prince. »

L'armée, elle, n'hésita pas : elle acclama Hadrien comme *imperator*, trois jours après la mort de Trajan et c'est ce jour qu'Hadrien choisira comme *dies imperii*. La situation, catastrophique, exigeait un chef et Hadrien

avait fait ses preuves. Celui-ci ne perdit pas de temps et ordonna l'évacuation immédiate des nouvelles provinces conquises, mais non pacifiées, par Trajan. La frontière orientale de l'empire revint donc sur l'Euphrate. Puis, Hadrien renvoya toutes les légions que Trajan avait retirées du Danube et de Dacie où les Daces et les Sarmates s'étaient soulevés. La situation devait être grave car il partit lui-même. Là aussi, il décida de se retirer du delta du Danube, réduisant considérablement la province de Moesie Inférieure.

La situation politique d'Hadrien était difficile : pour le Sénat et le peuple romain, loin des théâtres d'opération, Trajan n'avait connu que des victoires, glorifiées entre autres par des pièces de monnaie, montrant Trajan avec à ses pieds l'Arménie et les fleuves Tigre et Euphrate. Hadrien ne pouvait remettre en cause les actions de son prédécesseur : sa propre légitimité nécessitait de glorifier Trajan qui l'avait choisi comme successeur. Néanmoins, il avait dû abandonner une part importante des dernières conquêtes de Trajan : la suite montra qu'il avait eu raison. Ayant pacifié l'Orient il put, enfin, regagner Rome, onze mois après son élévation au titre d'empereur. Là, il célébra la déification de Trajan et offrit des jeux en son honneur.

Malgré une forte propagande Hadrien dut faire face à quelques oppositions : sa nomination avait évidemment fait des envieux car l'attitude de Trajan avait laissé la porte ouverte à de nombreuses ambitions. L'arrivée d'Hadrien à Rome fut précédée par l'exécution de quatre sénateurs, collaborateurs proches de Trajan, accusés d'un vague complot. Cette action, qu'Hadrien nia toujours avoir ordonnée, fut probablement l'œuvre du préfet des prétoriens, l'ancien tuteur d'Hadrien, Attianus. Mais les relations entre Hadrien et le Sénat devinrent difficiles : par la suite, Hadrien évitait les conflits avec les sénateurs, mais sa politique novatrice lui aliéna définitivement cette respectable assemblée.

Le peuple aussi eut besoin d'être rallié : un des premiers gestes du nouvel empereur fut de remettre toutes les dettes envers l'État et de brûler les tablettes sur lesquelles étaient écrites les créances. Dans l'ensemble, le nouvel Empereur fut bien accepté, ce qui semble prouver qu'il

était vraiment le successeur naturel de Trajan. Devenu empereur, Hadrien va travailler à un but : assurer à un Empire, devenu très grand, une cohésion interne et une organisation forte afin d'assurer sa prospérité dans la paix. Cela entraînera un profond remaniement de l'existant. D'une part, Hadrien, par goût autant que par nécessité, va effectuer de nombreux voyages qui lui permettront d'étudier *de visu* les problèmes de l'Empire et de réformer *in situ* l'armée ; d'autre part, il réorganisera l'administration civile.

Sa politique militaire et extérieure

Le but d'Hadrien était de conserver l'empire en paix avec ses voisins : pour cela, il garda une armée forte et la rénova de façon à l'adapter aux temps nouveaux. Peut-être le plus beau compliment que lui fait Dion Cassius, qui en est plutôt avare, est d'écrire : « Durant tout son règne, il apporta tant de soin à tout ce qui se rapporte aux exercices et à la discipline militaires, qu'aujourd'hui encore les règlements faits alors par lui sont une loi dans l'armée. Aussi fut-il, la plus grande partie de son règne, en paix avec les peuples étrangers »

Son travail auprès des légions fut incessant : au cours de ses voyages, il inspecta continûment toutes les garnisons, et, toujours d'après Dion Cassius, « Afin que sa vue servît d'exemple, [...] toujours il allait à pied ou à cheval, sans jamais être monté en litière ou en char [...] Il veilla très soigneusement à la discipline militaire, de façon que les soldats n'abusassent pas de leurs forces, soit pour désobéir, soit pour opprimer les faibles ». L'armée lui servit aussi d'instrument d'intégration des provinces dans l'empire. Du temps d'Auguste 64 % des légionnaires étaient des Italiens ; sous Hadrien, 1 % des légionnaires venaient d'Italie. L'armée eut un recrutement de plus en plus régional, ce qui ne sera pas sans conséquence aux siècles suivants. Mais ce recrutement était moins coûteux et enracinait les légions dans leurs provinces, même si, en cas de nécessité, elles étaient très mobiles.

Une conséquence de la politique stabilisatrice et non expansionniste d'Hadrien fut la création d'un *limes* important afin de séparer les régions civilisées des Barbares incultes et dangereux. Mais, comme les Barbares constituaient un marché intéressant, ce fut aussi une zone d'échanges entre Barbares et Romains, zone qui



Le fort d'Housesteads au milieu du mur d'Hadrien.

contribua à étendre la civilisation romaine. Le plus célèbre exemple est la construction du mur encore connu de nos jours comme « le mur d'Hadrien ». L'emprise romaine en Angleterre restait encore assez incertaine bien que les historiens romains soient fort discrets sur ce point. Hadrien se rendit en Bretagne en 122. Il décida de construire un mur continu au Nord de l'Angleterre afin de séparer durablement les régions civilisées des Barbares Calédoniens. Le mur, qui relie l'estuaire de la Tyne au Firth de Solway, fut construit par les légions de 122 à 127. Il avait une longueur de 117 km avec, tous les miles romains (soit 1,6 km), un petit fort et une porte.

De grands forts servirent de résidence aux légions. Ce mur demeurera un rempart du monde romain en Bretagne jusqu'au début du V^e siècle, lorsque les légions abandonnèrent la Bretagne. Cette armée puissante va lui permettre de rester en paix avec ses voisins, en particulier en Orient où il fera très souvent précéder des actions diplomatiques par quelques déplacements de légions : cela suffira souvent. L'image d'un Hadrien pacifiste a des limites : il ne tolérera aucune rébellion à l'intérieur de l'Empire et se montrera, là aussi, le garant de la paix civile, souvent par la force. La révolte la plus violente fut celle des Juifs en 132 qui prit les Romains par surprise. Hadrien avait décidé de reconstruire Jérusalem prise et détruite par Titus en 71. Très logiquement, il envisagea également de construire un temple pour Jupiter, à côté du site de l'ancien Temple des Juifs. La réaction fut violente. Les deux légions romaines présentes en Judée furent anéanties et les légions voisines envoyées en renfort de Syrie et d'Égypte furent à leur tour battues par les rebelles. Ceux-ci occupèrent la Judée, frappèrent monnaie et leur chef, Simon Bar Kokhba, s'intitula Prince d'Israël. Pour venir à bout de la rébellion, il fallut qu'Hadrien envoyât en Judée un de ses meilleurs généraux, Julius Severus, qui était alors gouverneur de la Bretagne. D'après Dion Cassius : « Cent quatre-vingt mille hommes furent tués dans les incursions et dans les batailles (on ne saurait calculer le nombre de ceux qui périrent par la faim et par le feu, en sorte que la Judée presque entière ne fut plus qu'un désert) » et il conclut sur un discret « Les Romains aussi éprouvèrent de grosses pertes dans cette guerre. »

La répression ne fut terminée qu'à la fin de l'année 135. Le nom même de Judée disparut et la province s'appellera désormais Palestine. Les principaux officiers romains reçurent les *ornamenta triumphalia*, seule occasion de tout le règne d'Hadrien où ces équivalents du triomphe furent décernés. Cet aspect militaire d'Hadrien est très bien mis en valeur dans son iconographie : il fut le premier empereur à se faire représenter comme le dieu Mars. On a retrouvé de nombreuses statues d'Hadrien en général romain, comme sur la figure 7, où il écrase un rebelle d'un pied ferme : de telles statues rassuraient les populations qui avaient eu à souffrir des différentes rébellions.

Ses réformes administratives, économiques et judiciaires

Parlons maintenant de l'organisation interne de l'Empire. Durant tout son règne, Hadrien s'appuya sur l'ordre équestre : le nombre des chevaliers augmenta considérablement et toute l'administration, à Rome ou

dans les provinces, reposa sur eux. Hadrien se méfiait des sénateurs. Les chevaliers étaient plus dynamiques, plus nombreux, puisque l'empereur en nommait aisément, et dévoués à l'empereur dont beaucoup tenaient leur emploi. Deux filières pouvaient mener à cette classe : la première permettait à un fils de chevalier, après trois années de service militaire, d'accéder, s'il en avait les capacités, à des emplois dans l'administration. La seconde filière, militaire, permettait à de simples soldats d'accéder à l'ordre équestre s'ils s'en montraient dignes. Hadrien rajouta une troisième filière, entièrement civile celle-là : cette dissociation entre le cursus militaire et le cursus civil, qui rompait avec la vieille tradition romaine, mettra cinquante ans à s'imposer. Toujours pour uniformiser l'empire, il divisa l'Italie, qui dépendait directement du Sénat, en quatre circonscriptions, qu'il n'osa pas appeler « provinces », mais qu'il confia à des anciens consuls : cette mesure, pourtant nécessaire, suscita tellement la fureur du Sénat que le successeur d'Hadrien, Antonin, rapportera cette division avant qu'elle ne soit à nouveau adoptée, définitivement cette fois, par Marc-Aurèle.

La gestion financière sous Hadrien fut rigoureuse et mesurée, ce qui assainit les finances de l'État après les dépenses inconsidérées de Trajan : les impôts furent désormais perçus par des fonctionnaires de l'État et non plus affermés comme précédemment. Dans toutes les provinces de nombreux travaux publics furent exécutés, aqueducs en particulier, mais aussi basiliques, forums, temples etc. Enfin, partout, l'empereur encouragea la mise en valeur des terres incultes : citons, par exemple, le développement de la culture de l'olivier en province d'Afrique sur des terres qui étaient impropres à la culture du blé. Parallèlement, il réforma l'exploitation des mines et des domaines agricoles impériaux par des lois qui permirent une meilleure exploitation tout en protégeant les petits propriétaires des abus des procurateurs.

Dans le domaine juridique, son règne fut surtout marqué par la création de l'Édit perpétuel. Jusque-là, les magistrats romains faisaient connaître, lors de leur entrée en fonction, les critères suivant lesquels ils entendaient juger les questions relevant de leurs compétences : sachant qu'ils étaient nommés pour un an et que le magistrat suivant changeait, en général, les règles du jeu, il existait une certaine confusion bien que des principes généraux se soient peu à peu dégagés. Hadrien chargea Salvius Julianus de rassembler ces édits en un document clair qui servirait de base pour tous les magistrats de l'empire. Ce document fut appelé l'Édit perpétuel et constitua la base du droit romain. Il est perdu mais beaucoup d'extraits ont survécu dans le code de Justinien.

Cet Édit perpétuel retira beaucoup d'initiative aux magistrats et institua une législation impériale qui se révéla sous Hadrien plus humaine et plus équitable que celle des empereurs précédents. Signalons enfin que les juristes prirent, à cette époque, une importance grandissante : ils firent désormais partie du conseil du

prince ce qui leur permit d'intervenir de plus en plus dans les décisions.

Son héritage culturel

Hadrien a souvent été présenté comme un philosophe éclairé : sa complexité a frappé les historiens.

Se basant sur une statue où l'empereur apparaît, barbu et drapé dans un vêtement grec, ce qui est unique pour un empereur romain, il a souvent été qualifié de philosophe. Or, cette statue d'Hadrien, que l'on trouve dans tous les manuels d'histoire, s'est révélée récemment être un faux, dû à une reconstruction hâtive et maladroite

d'archéologues de la fin du XIX^e siècle. Que reste-t-il alors ? Un empereur très cultivé et intéressé par le monde grec : mais les historiens antiques sont féroces avec lui. Qu'on en juge : d'après l'*Histoire Auguste* « Il écrivait avec beaucoup de facilité en prose et en vers, et il avait de grands talents dans tous les arts ; mais il se croyait encore plus habile que tous ceux qui les enseignaient... Et il ajoute, après avoir cité les seuls vers que nous connaissions d'Hadrien : « Il en faisait aussi en grec, qui ne valaient pas beaucoup mieux que ceux-là. »

Par contre, un domaine dans lequel il nous reste des témoignages incontestables du génie d'Hadrien est l'architecture. Hadrien fut un grand bâtisseur dans tout l'Empire. Je ne parlerai que de l'Italie : à Rome même, il suivit la tradition de Trajan mais s'en démarqua par le style.

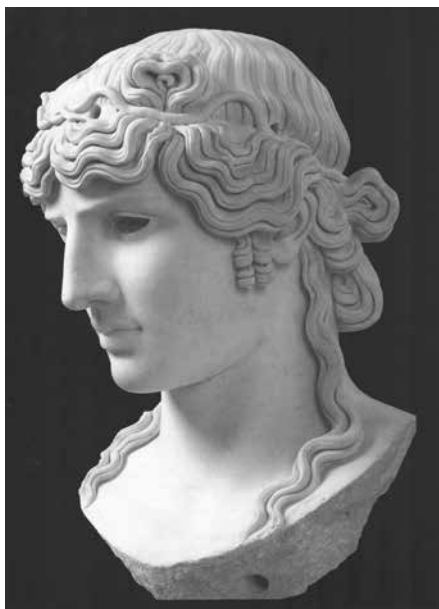
On voit ici, en rouge, les monuments construits par Hadrien : le plus novateur est sans conteste le Panthéon qui nous est parvenu presque intact. Hadrien n'était pas un architecte, mais il avait de grandes connaissances : il utilisa les possibilités offertes par l'invention d'une sorte de béton (*opus caementicium*) pour faire des dômes, structures nouvelles à l'époque mais promises à un bel avenir. Sa construction d'un immense temple dédié à Venus et Rome a aussi frappé les esprits. Son mausolée, enfin, lui a également survécu, transformé au cours des ans pour devenir la forteresse papale de Saint-Ange. Mais sa réalisation la plus connue actuellement reste sa villa à Tibur dont la construction dura presque vingt ans. Le site est toujours fouillé, mais on a déjà dégagé plus de 900 pièces ; l'ensemble devait occuper une surface de 120 hectares. Il semble qu'Hadrien ait voulu reconstituer dans sa villa toutes les possibilités architecturales de l'Empire et le résultat est un vaste panorama d'architecture, du plus classique au plus inattendu. La villa fut décorée avec des œuvres d'art, elles aussi venant de tout l'Empire avec de nombreuses copies de statues grecques, classiques plutôt qu'hellénistiques.

Antinoüs

Il faut enfin parler d'Antinoüs. Qu'Hadrien ait été homosexuel n'a rien d'étonnant : c'était une pratique courante à Rome, et il n'est pas besoin d'aller chercher le panhellénisme d'Hadrien pour le justifier.



Nous ne savons que très peu de choses d'Antinoüs : ce n'est qu'en 130 qu'un poème de Pankrates, un Grec d'Alexandrie, parle d'Antinoüs comme un compagnon très proche d'Hadrien au cours d'une chasse au lion. Il existe aussi un bas-relief représentant une chasse au sanglier où Hadrien est accompagné par un jeune homme ressemblant fortement à Antinoüs.



Nous savons qu'après la chasse décrite par Pankrates, il accompagna la cour lors de la remontée du Nil en 130 et se noya. La cause de sa mort resta un mystère : Dion Cassius nous dit « Hadrien recourait à la divination et à des pratiques magiques de toute sorte », suggérant qu'Hadrien avait incité Antinoüs à se suicider : « il avait en effet besoin, pour ses pratiques, de quelqu'un qui consentît à donner sa vie ». Et il ajoute : « Aussi, soit en souvenir de son amour, soit en récompense de sa mort volontaire, honora-t-il Antinoüs ». Hadrien commença par créer une ville à l'endroit où son favori était mort puis il encouragea les populations locales à rendre un culte à Antinoüs comme incarnation d'Osiris. D'Égypte, ce culte se répandit en Grèce et dans tout le monde grec où Antinoüs fut assimilé à Dionysos. D'innombrables statues d'Antinoüs furent sculptées, en particulier pour la villa de Tibur où un temple d'Antinoüs a été récemment découvert. Le culte d'Antinoüs survécut largement à Hadrien.

Fin du règne d'Hadrien

Lorsque Hadrien regagna Rome au début de l'année 136, après la révolte juive, il était épuisé et en très mauvaise santé. Contrairement à Trajan, il décida d'assurer sa succession : il n'avait pas d'enfants mais il avait encore son beau-frère, Servianus, et le petit-fils de celui-ci qui était un jeune homme prometteur. Néanmoins, à la surprise générale et pour des raisons qui restent inconnues, il décida d'adopter Lucius Ceionius Commodus, qui était peu connu sinon pour sa beauté et sa vie dissolue. Cette adoption reste tellement mystérieuse que l'historien Jérôme Carcopino a essayé, sans succès, de démontrer que Ceionus était un enfant illégitime

d'Hadrien ! Mais ce fils adoptif mourut le 1^{er} janvier 138, probablement de tuberculose. Quelques mois avant, Servianus et son petit-fils semblaient avoir tenté un coup d'État et avaient été exécutés. Hadrien sentait que la mort était proche : en février 138, il régla sa succession en adoptant un de ses proches conseillers, Titus Aurelius Antoninus, un patricien dont la famille venait de Nîmes. Le même jour, Antonin dut adopter le fils survivant de Ceionus et surtout Marcus Annii Verus : c'était un jeune homme d'à peine dix-sept ans, petit-fils d'un des amis espagnols d'Hadrien. Hadrien avait remarqué les promesses intellectuelles du jeune Marcus qu'il appelait affectueusement « *Verissimus* ». La succession était donc réglée pour deux générations et l'excellence des règnes d'Antonin puis de Marc-Aurèle montre que les choix d'Hadrien avaient été bons. Quelques mois après ces adoptions, Hadrien mourut en juillet 138. Antonin lui succéda et dut négocier avec le Sénat pour obtenir la déification d'Hadrien : le Sénat n'avait pas oublié ses griefs, nombreux, contre Hadrien et avait décidé de prendre une revanche posthume. Antonin finit par avoir gain de cause et put célébrer l'apothéose de son prédécesseur commémorée, comme il était d'usage, par des pièces d'or et la construction d'un temple pour le nouveau dieu.

Les historiens antiques, des sénateurs, n'ont pas été tendres avec Hadrien même s'ils lui reconnaissent d'avoir été un bon empereur. « Sévère et joyeux, plaisant et grave, pudique et dissolu, avare et libéral, dissimulé, clément, cruel, il fut toujours et en tout dissemblable à lui-même. » nous dit *l'Histoire Auguste*. Dion Cassius est moins dur : « On le blâmait sans doute de bien des choses, de sa rigoureuse exactitude, de ses recherches inutiles et de sa curiosité superflue ; mais il corrigeait ces défauts et les compensait par sa vigilance, par sa prévoyance, par sa magnificence et par son habileté, et aussi parce qu'il n'excita aucune guerre et apaisa les guerres commencées ; parce qu'il ne dépouilla personne injustement de ses biens »

Hadrien reste la plus riche et complexe personnalité de son siècle : grand organisateur et administrateur, excellent militaire mais aussi esthète et artiste, impitoyable pour des raisons d'État, il est un des grands empereurs romains. Il laissa à son successeur un Empire stable, pacifié, rénové et prospère, ce qui n'est pas un mince titre de gloire.

Bibliographie

- PETIT Paul. *Histoire générale de l'Empire romain*, tome 1, le Haut-Empire Éditions du Seuil, coll. « Points Histoire », 1978
- OPPER Thorsten. *Hadrian, Empire and Conflict*. The British Museum Press, 2008
- BAUDEMONT Théophile. *Traduction de l'Histoire Auguste*, édition Nisard 1845, disponible sur le site : www.mediterranees.net/histoire_romaine/empereurs_2siecle/Histoire_Auguste
- GROS Étienne et BOISSÉE V. *Traduction des œuvres de Dion Cassius*, édition Firmin-Didot, 1845 à 1870, disponible sur le site www.mediterranees.net/histoire_romaine/dion/

MARGUERITE YOURCENAR ET LES MÉMOIRES D'HADRIEN

Yves STALLONI

En 1951, il y a un peu plus de soixante ans, paraît un livre d'un auteur quasi inconnu qui retient l'attention parce qu'il est écrit d'une plume totalement originale, loin des courants et des modes. Il est signé d'une femme, Marguerite Yourcenar, dont on apprendra que le nom est l'anagramme de son vrai patronyme, Crayencour. Elle approche la cinquantaine, puisqu'elle est née en 1903, elle vit aux États-Unis, dans une île du Maine, Monts Déserts, où elle partage avec une amie une maison de bois nommée *Petite Plaisance*. Les connaisseurs se souviennent qu'elle a déjà publié divers ouvrages originaux et remarquablement écrits comme *Alexis ou le traité du vain combat* et *Le Coup de grâce*. Le nouveau livre, intitulé *Mémoires d'Hadrien*, se propose de ressusciter un empereur du II^e siècle de notre ère en lui donnant la parole dans des pseudo-mémoires, que quelques lecteurs distraits croiront vrais. On ne sait pas encore que le livre va apporter une gloire internationale à l'auteur qui sera successivement élue à l'Académie de Belgique, car bien que française, elle est née à Bruxelles, puis, évènement mémorable, deviendra la première femme à entrer à l'Académie française où elle est reçue le 21 janvier 1981, en présence du Président de la république Valéry Giscard d'Estaing.

Le livre d'une vie

Ce roman qui va faire date, Marguerite Yourcenar le porte en elle depuis longtemps. Son premier intérêt a porté en fait sur Antinoüs, le protégé de l'empereur, sur lequel elle a rédigé, vers sa seizième année, un texte qu'elle a détruit. Puis, au milieu années 20, elle décide de déplacer son sujet en abandonnant l'éphèbe aimé de l'empereur pour s'attacher à Hadrien lui-même. D'autant qu'elle a accompli, en 1924, une visite de la fameuse Villa Hadriana, à Tivoli, l'ancienne Tibur, près de Rome, découverte qui fut pour elle un éblouissement comme elle en convient dans *Les Yeux ouverts* : « Pour moi, c'est la villa Adriana qui a été le point de départ, l'étincelle, quand je l'ai visité à l'âge de vingt ans »¹. Le manuscrit, là encore, a disparu, mais entre 1934 et 1937 elle reprend le projet, et rédige de nouvelles pages qu'elle abandonne à nouveau. La vie s'écoule, d'autres livres paraissent et, alors qu'elle se trouve dans sa maison de Monts Déserts en Amérique du Nord, elle reçoit de France, en 1949, une malle qu'elle avait entreposée à Lausanne dans laquelle elle retrouve une première ébauche du livre qu'elle souhaitait écrire sur l'empereur Hadrien et qu'elle avait délaissé depuis plus de dix ans. La maturation a eu lieu, le moment se prête à la reprise ainsi qu'elle le déclare : « Il est des livres qu'on ne doit pas oser avant d'avoir dépassé quarante ans [...] Il m'a fallu ces années pour apprendre à calculer exactement les distances entre l'empereur et moi. »²

Si Hadrien la fascine depuis si longtemps, c'est qu'il est à ses yeux un personnage particulier en ceci qu'il assure le relais entre le rayonnement grec et l'empire romain et qu'elle est sensible à sa stature de chef d'État, comme elle l'explique à Mathieu Galey : « Je ne connais pas d'homme politique grec comparable à lui³. ». Cette admiration tient à ses qualités politiques mais également humaines et artistiques. Elle aurait pu, à son sujet, écrire un roman, car l'époque privilégie ce genre : « Le roman dévore aujourd'hui toutes les formes ; on est à peu près forcé aujourd'hui d'en passer par lui. Cette étude sur la destinée d'un homme qui s'est nommé Hadrien eût été une tragédie au XVII^e siècle ; c'eût été un essai à l'époque de la Renaissance⁴. » Elle choisit une autre forme et s'explique aussi sur les raisons qui l'ont fait refuser l'hypothèse du faux journal intime : « Ceux qui auraient préféré un Journal d'Hadrien à des Mémoires d'Hadrien oublient que l'homme d'action tient rarement un journal. »⁵

Quant à l'emploi de la première personne, elle le justifie ainsi : « Si j'ai choisi d'écrire ces *Mémoires d'Hadrien* à la première personne, c'est pour me passer le plus possible de tout intermédiaire, fût-ce de moi-même »⁶. En fait il ne s'agit pas de vrais mémoires, car il nous manque le récit des grands événements de la vie (naissance, enfance, mariage...), récit de vie remplacé par une méditation sur la vie. La qualité d'empereur du personnage n'est qu'à peine abordée et une phrase qu'elle met dans la bouche d'Hadrien l'explique : « Il me semble à peine essentiel, au moment où j'écris ceci, d'avoir été empereur ». On est loin de Chateaubriand ou de Charles de Gaulle rédigeant leurs mémoires.

Le genre « mémoires » est donc traité de manière particulière, voire subverti, puisque le livre se présente pratiquement sous la forme d'une longue *lettre* adressée au jeune Marc Aurèle, le successeur d'Hadrien. Ce qui place le texte dans une triple contrainte de lecture : la règle de sincérité (« J'y ai menti le moins possible », p. 29) ; la portée testamentaire (c'est une lettre d'empereur à empereur, avec passage de témoin politique, ce qu'on voit bien dans les dernières pages) ; la complicité avec le destinataire, rappelé à plusieurs reprises par des apostrophes, des interpellations du style : « ne t'y trompe pas » (p. 12), « ta jeune austérité » (p. 18), « tes dix-sept ans » (p. 29). Mais c'est aussi un gigantesque monologue, aucune autre parole n'intervenant dans le texte qui nous fait songer au grand monologue de Clémence dans *La Chute* de Camus. Pas de présent dans cette parole, tout se fait dans un passé rétrospectif, avec de multiples retours en arrière et la perspective de l'échéance finale avec cette phrase, l'unique rescapée du manuscrit de 1934 : « Je commence à apercevoir le profil de ma mort. » Et, à la

dernière ligne : « Tâchons d'entrer dans la mort les yeux ouverts. » (p. 316).

La forme littéraire

e n'ai pas l'intention de résumer en détail l'ouvrage, mais je souhaite rappeler son découpage en six parties, qui fait penser à un portique ou à un morceau de rhétorique de la vieille éloquence. Avec des titres latins.

Chapitre I : ANIMULA VAGULA BLANDULA que l'on peut traduire par « petite âme, âme tendre et flottante » ; ce sont les premiers vers d'un court poème attribué à Hadrien, placé en exergue du roman et repris à la fin. Il s'agit d'une sorte d'introduction d'une vingtaine de pages chargée d'annoncer le projet en évoquant la mort prochaine mais en revenant surtout sur la vie écoulée.

Chapitre II : VARIUS MULTIPLEX MULTIFORMIS (« varié, multiple et multiforme ») Cette devise met l'accent sur la plasticité de l'être, sa malléabilité, sa capacité de s'adapter aux diverses situations, politiques ou personnelles, son agilité aussi dans les exercices physiques et intellectuels. La qualité première d'Hadrien est d'être souple, façon de progresser vers les sommets. Nous avons là le récit de sa vocation, de sa formation, de ses origines, dont celle du grand-père espagnol ; cette partie s'arrête au moment de l'adoption par Trajan.

Chapitre III : TELLUS STABILITA (« terre stabilisée », ou plutôt « équilibre rendu au monde ») : moment du règne conduit avec ordre et mesure ; l'Empire retrouve son équilibre et sa fermeté au point d'imaginer qu'il sera éternel. Époque des conquêtes, des projets, de la diplomatie, des réalisations d'Hadrien le bâtisseur. Nous sommes au centre du roman, au point d'équilibre de la vie de l'empereur.

Chapitre IV : SAECULUM AUREUM (« siècle d'or ») : on abandonne en partie la description historique pour évoquer la rencontre avec le sublime Antinoüs, le jeune Grec. L'aventure commence en Arcadie, se déroule comme un rêve : « Tout bonheur est un chef d'œuvre » (p. 238), et conduit Hadrien à réfléchir sur lui-même, comme le prouve la formule : « Favoriser le sens du divin dans l'homme sans pourtant y sacrifier l'humain » (p. 240). Elle s'achève avec la mort du jeune garçon, et une descente au royaume des ombres, selon les rites solaires.

Chapitre V : DISCIPLINA AUGUSTA (« les problèmes de l'empereur ») : nous sommes à l'automne de la vie. Nous sont décrits les actes destinés à régler pour toujours la marche de Rome et du monde. Pour oublier son chagrin, Hadrien s'étourdit dans l'action qui, progressivement, le dégoûte. Il découvre les limites de son pouvoir à propos des affaires juives, il s'interroge sur le destin quand, atteint par la maladie, il songe à se choisir un successeur.

Chapitre VI : PATIENTIA (« faire face ») sera l'épilogue qui prépare la sortie au moment de la mort. Ainsi, entre les deux parties extrêmes, le « récit intérieur » s'articule sur quatre « devises » typiquement hadriennes, dont les trois dernières figurent au revers de pièces de monnaie de son règne. Une construction

très classique, avec phase ascendante, apogée et déclin, que Marguerite Yourcenar commentera ainsi dans *Les Yeux ouverts* : « Une espèce de construction pyramidale : la vaste montée vers la possession de soi et celle du pouvoir ; les années d'équilibre suivies de l'enivrement [...], puis l'effondrement ; et de nouveau la reconstruction à ras de terre des dernières années. » Tout est tendu vers l'harmonie, l'équilibre, mots clés de l'existence d'Hadrien ; de là ce déroulement linéaire composé de séquences autonomes plus ou moins longues séparées par des blancs. Avec la perspective éclairante, présente dans tout le livre, de la mort.

La dimension historique

Un faux roman historique

Marguerite Yourcenar a toujours considéré son livre comme un roman, et, dans cette optique, celui-ci pourrait prendre place dans la catégorie des romans historiques, ceux de Walter Scott, de Dumas, de Vigny, de Hugo mais aussi du Flaubert de *Salammbo*, dont le nom revient deux fois dans les *Carnets de notes*. La romancière se montre toutefois critique envers ce type de romans auquel elle reproche une minutie érudite qui encombre le récit et finit par étouffer la vraisemblance. Un appendice d'un intérêt capital qu'elle appelle *Carnets de notes de Mémoires d'Hadrien*, nous expose ses attentes et ses objectifs. Elle souhaite ainsi l'apparition d'un roman historique qui refuserait le décoratif, les détails pittoresques, les « scènes de genre », l'exotisme facile. Elle écrit : « De notre temps, le roman historique [...] ne peut être que plongé dans un temps retrouvé, prise de possession du monde intérieur. »⁷ Et en fait nous ne sommes pas, à proprement parler, avec *Mémoires d'Hadrien*, dans un roman historique, la volonté de reconstitution étant largement secondaire par rapport à la méditation, à l'accumulation de signes et de symboles. Même si l'auteur a accumulé une abondante documentation en vue de l'écriture de son livre. À la suite du texte, elle fait d'ailleurs figurer une « note » dans laquelle elle nous indique, sur une douzaine de pages, la nature de ses sources, aboutissant à une bibliographie commentée quasi exhaustive pour l'époque sur le sujet.

Regards sur la vie d'Hadrien

Le roman s'affranchit de l'ordre linéaire de la chronologie et ne prétend pas raconter la vie d'Hadrien. Toutefois, un certain nombre de renseignements nous sont fournis et, malgré les brouillages et le caractère allusif du récit, des événements précis peuvent être dégagés, surtout à partir du deuxième chapitre, nous fournissant une proche familiarité avec l'empereur et confirmant la lecture historique. Je m'en tiendrai à quelques exemples.

Chapitre II : Naissance de Publius Aelius Hadrianus à Italica en Bétique (près de Séville) : « La fiction officielle veut qu'un empereur romain naisse à Rome, mais c'est à Italica que je suis né ; c'est à ce pays sec et pourtant fertile que j'ai superposé plus tard tant de régions du monde. » (p. 43) Trois ans plus tard (en 79) c'est l'avènement de Titus et l'éruption du Vésuve qui détruit Herculaneum et Pompéi. En 95, Hadrien devient tribun militaire (p. 49)

et l'année suivante il assiste à l'assassinat de Domitien qui a succédé à son frère Titus. Après le court règne de Nerva, Trajan est nommé empereur en 98 : « Il avait appris son avènement avec une aisance admirable.(...) Il restait ce qu'il avait toujours été, et qu'il allait être jusqu'à sa mort, un chef d'armée... » (p. 61). En 102 c'est l'expédition contre les Daces, puis le mariage d'Hadrien avec Vibia Sabina (Sabine), petite-nièce de Trajan : « Ce mariage, tempéré par une absence presque continuelle, a été pour moi, par la suite, une telle source d'irritations et d'ennuis que j'ai peine à me rappeler qu'il fut un triomphe pour un ambitieux de vingt-huit ans. » (p. 71). Après la seconde guerre dacique qui « dura onze mois, et fut atroce » (p. 82) il est nommé gouverneur de Pannonie, puis consul chargé de rédiger les discours impériaux. En 111-112 il se rend à Athènes qui lui révèle l'hellénisme, puis en Orient, à Antioche, pour une expédition contre les Parthes. En 117, Trajan lui confie la Syrie et, à sa mort, Hadrien est proclamé empereur.

Chapitre III : Aussitôt élu, Hadrien rend hommage à Trajan en faisant construire un forum, puis commence les travaux de la Villa de Tibur (Tivoli) ; en 122 c'est la construction du « Mur d'Hadrien » pour contenir les Calédoniens (p. 152) et l'année suivante la « paix orientale » avec le roi parthe Osroès (p. 155-157)

Chapitre IV : en 125, nouveau voyage en Grèce, moment de la rencontre, en Bythinie, avec Antinoüs. Il se rend à Delphes, est initié aux mystères d'Éleusis (p. 161), se lie avec Hérode Atticus et Arrien de Nicomédie. L'année suivante il inaugure le Panthéon de Rome reconstruit après trois ans de travaux (p. 183). En 130, voyage en Palestine, en Égypte puis mort d'Antinoüs par noyade et funérailles pharaoniques (229)

Chapitre V : nouveau séjour en Grèce, avec l'inauguration du temple de Zeus Olympien à Athènes (p. 243) ; 132-134 : révolte en Judée, destruction de Jérusalem dont n'est sauvé que « le mur des lamentations » ; déportation des Juifs (p. 252-259) : « Cette guerre de Judée était un de mes échecs. » C'est le moment de l'achèvement de la Villa Hadriana (p. 271-272), puis la construction du mausolée (le futur Château Saint-Ange) par l'architecte Decrianus (p. 246). En 136, adoption de Lucius Ceionius qui prend le nom *Ælius César* et doit succéder à l'empereur. Mort de Sabine, complot de Servianus le mari de sa sœur Domitia Paulina (p. 278-280). 138, mort de *Ælius*, adoption d'Aurelius Antoninus (âgé de 52 ans) qui lui-même adoptera Marcus Annius Verus, le futur Marc Aurèle âgé de 17 ans.

Chapitre VI : p. 138 : rapport d'Arrien sur la situation de l'empire ; le 10 juillet mort d'Hadrien à Baies (près de Naples) ; commence le règne d'Antonin et 22 ans de « paix romaine » ; 161, à la mort d'Antonin, Marc Aurèle accède au pouvoir qu'il exerce seul à partir de 169 ; son fils, Commode, le dernier des « Antonins », lui succède en 180, avant d'être assassiné en 192 ; Septime Sévère accède au pouvoir.

La galerie de portraits

Comme tout roman historique, *Mémoires d'Hadrien* fait intervenir deux types de personnages, les réels,

empruntés à l'histoire, et les personnages inventés ou arrangés pour les besoins du livre. Je n'ai pas le temps de détailler, mais on peut dire que les personnages se divisent en quatre groupes :

- La famille d'Hadrien : Pauline (Domitia Paulina), sa sœur et son mari Servianus, Marullinus son grand-père, Sabine son épouse, Matidie sa belle-mère, Attianus son tuteur ;
- Son entourage immédiat : Hermogène, le médecin, Phlégon, le secrétaire d'Hadrien, Diotime, Euphorion.
- Ses amis fidèles : Lucius Céionius (appelé *Ælius César*) qui fut l'amant d'Hadrien et mourut de phthisie, Marcius Turbo, Arrien, Plotine, la femme de Trajan.
- Ses adversaires : Lusius Qiétus, Servianus, mari de Pauline, « l'antique beau-frère ».

N'apparaissent pratiquement pas dans l'action, même s'ils sont souvent cités, Antinoüs, Antonin, Marc Aurèle. Marguerite Yourcenar s'explique sur l'authenticité des personnages dans ses *Carnets de notes*. Je ne cite qu'un court passage : « Le personnage de Marullinus est historique, mais sa caractéristique principale, le don divinatoire, est empruntée à un oncle et non au grand-père d'Hadrien. ». Et, plus loin : « ...Tous les détails concernant Attianus son exacts, (...) La femme d'Arrien est un personnage historique. »⁸

Réflexion sur l'histoire

Ce qui nous amène à évoquer l'autre intérêt du roman, la réflexion sur l'histoire et sa pratique, notamment en faisant intervenir des témoins visuels. Par exemple Suétone, protégé par Hadrien, qui reçoit le poste de « curateur des archives », « Ce qui lui permet d'accéder aux documents secrets dont il avait besoin pour ses biographies des Césars » (p. 139), même si plus loin l'empereur se montre sévère à l'égard du biographe. Ailleurs, il est question des autres historiens, Pline, Tacite : « Je n'ai jamais beaucoup goûté l'affabilité empesé de Pline ; et la sublime roideur de Tacite me paraissait enfermer une vue du monde de républicains réactionnaires » (p. 71). Pline est encore cité ailleurs pour son voyage en Bithynie et son « incurable optimisme », et on lui oppose « l'intelligence sereine, l'honnêteté parfaite » de Xénophon (p. 177). Hadrien rencontre aussi Plutarque : « À Chéronée, où j'étais allé m'attendrir sur les antiques couples d'amis du bataillon sacré, [...] je fus deux jours l'hôte de Plutarque. » (p. 87).

Il y a enfin le personnage de Flavius Arrianus ou Arrien de Nicomédie, émule de Xénophon, qui recueillera les pensées d'Épictète pour en faire les *Entretiens avec Épictète* ; je cite pp. 176-177 : « Il s'était donné pour tâche de recueillir et de transcrire mot pour mot les derniers propos du vieux philosophe malade. » La lettre d'Arrien, à la fin du livre (p. 295-296) fonctionne un peu comme le résumé de l'histoire de l'œuvre de l'empereur, forme de miroir, d'effet de mise en abyme. Le rapport d'Arrien est toutefois plus celui d'un historiographe que d'un historien, trop flatteur pour abuser l'empereur qui note : « Il me renvoie une image de ma vie telle que j'aurais voulu qu'elle fût. » (p. 297) Suit une longue réflexion qui met en doute la capacité de l'histoire à proposer une restitution fidèle. Celle-ci est vouée, comme il a été dit, à trahir certaines vérités, à déformer, à transformer. Les mémoires apocryphes, comme ceux que nous

lisons, sont finalement préférables, et il faut traiter l'histoire avec beaucoup de prudence, en se gardant de la simple chronologie autant que des interprétations tendancieuses.

Conclusion : **la portée politique et philosophique**

On aura compris que *Mémoires d'Hadrien* ne se contente pas d'être un roman historique. Le livre contient également une leçon politique et philosophique dont il faudrait, pour terminer dire un mot. Par exemple, en matière politique : accepter le pouvoir si on souhaite le réformer car ce n'est pas par l'abstention qu'on fera évoluer les choses ; se conformer à l'attente de ses concitoyens, remplir son rôle, revêtir le masque attendu, accepter de porter la barbe à la grecque, donner l'image de quelqu'un de désintéressé, être habile sans trop le montrer, être « multiple par calcul, ondoyant par jeu » (p. 72) ; savoir accepter certaines cruautés, notamment quand il s'agit d'éliminer des rivaux : « Tout passage d'un règne à l'autre entraîne des opérations de nettoyage. » (p. 115) ; tenter d'éviter la guerre, de préserver la paix : « Par goût et par politique, je me suis toujours opposé au parti de la guerre » ; refuser d'être ce qu'a été Trajan, « un chef d'armée » (p. 61), un « empereur soldat » ; écarter toute tentation de dictature au profit d'un gouvernement qui respecte les institutions, récuse la personnalisation du pouvoir et les discours démagogiques ; faire preuve de sagesse en limitant l'esclavage ou en proposant des mesures pour l'humaniser, en respectant le rôle des femmes et en refusant les mariages forcés, en rééquilibrant la richesse, en ménageant la paysannerie, souvent accablée de taxes, en refusant les intermédiaires et les parasites, en limitant l'inflation Enfin, le bon chef sera celui qui sait se rendre disponible, s'entoure de fonctionnaires capables de se substituer à lui ; qui ne se fixe pas à Rome mais visite les provinces, parce que « Rome n'est plus dans Rome » ; qui sait stabiliser les frontières (en construisant le fameux mur de 117 km et une douzaine de forteresses) ; qui se fait un bâtisseur, se montre sensible aux arts et capable d'embellir la cité par de judicieux travaux d'urbanisme.

Au total se dessine dans le livre l'image d'un despote éclairé avant la lettre, qui allie le sens de l'organisation au goût de la paix, à l'attachement aux arts, à la tolérance. Ce que nous révèle Hadrien dans ces faux mémoires, c'est un visage double, à la Janus, puisqu'on le sent écartelé entre l'action et la réflexion, entre sa nature d'artiste et son désir d'être un Homme d'État. Son but est d'apprivoiser la politique, de la rendre au citoyen, de lui conférer une dimension humaniste qui permet de réformer sans tourner le dos à la tradition, de développer le pays sans agresser les voisins et en respectant un ordre pacifique, de gouverner la nation sans humilier le Sénat et sans mépriser le peuple. Tout cela correspond à un idéal politique moderne qui fait d'Hadrien un précurseur en matière de sagesse, un modèle, mais aussi un cas isolé, car ses idéaux ne sont pas toujours compatibles avec les exigences de la direction d'un pays. Inévitablement, la réflexion politique débouche sur une méditation morale et philosophique. L'empereur, comme tous les chefs, est un homme seul, il doit acclimater cette solitude, d'où ce rêve de la villa parfaite, à Tibur, à

l'écart de la capitale. Cette solitude s'accorde à son projet de mieux se connaître comme il est dit aux premières pages : « J'ai formé le projet de te raconter ma vie [...]. Je compte sur cet examen des faits pour me définir pour me juger peut-être, ou du moins pour me mieux connaître avant de mourir. » Car il lui faut aussi « apprivoiser la mort ». Hadrien a grandi au milieu de gens qu'il a vu disparaître prématurément ou de façon brutale. Dès le début il sait qu'il est malade ou qu'il peut succomber sous le poignard d'un régicide. La vieillesse le guette : « Je n'en suis pas moins arrivé à l'âge où la vie, pour chaque homme est une défaite acceptée. » (p. 12) L'étude de la pensée stoïcienne doit le préparer à l'échéance, lui éviter de verser dans la lâcheté ou la dépression, c'est pourquoi il charge son médecin d'une mission délicate : « Me marquer à l'encre rouge, sur la poitrine, la place du cœur » (p. 99), et la question du suicide revient de manière récurrente, notamment à propos d'Antinoüs dont la mort volontaire paraît inexplicable et constitue la première rencontre véritable d'Hadrien avec la mort.

Nous touchons au message essentiel du roman, le regard porté sur la condition de l'homme : le respect de la dignité humaine, malgré le maintien de la servitude : « Je doute que toute la philosophie du monde parvienne à supprimer l'esclavage : on en changera tout au plus le nom. » (p. 129) ; la difficulté de se connaître ; les limites des progrès de l'homme ; l'amour général de l'humanité : « Je suis comme nos sculpteurs : l'humain me satisfait. » (p. 145) ; le mélange de confiance en l'humanité et de foi dans le divin qui lui permet d'affronter les épreuves et d'atteindre une sagesse faite de détachement de sérénité.

Historiquement, le portrait n'est peut-être pas totalement juste ou conforme à la vérité. Mais nous avons vu que là n'est pas l'intention de l'auteur. Ce qu'elle souhaite, en peignant cet empereur et le saisissant au plus près de ce que lui donnent les documents, c'est montrer un homme, une personnalité en proie à ses contradictions, ses difficultés, ses faiblesses et ses grandeurs. « Je me suis plu à faire et à refaire le portrait d'un homme presque sage » écrit-elle⁹. Et elle ajoute cette phrase assez curieuse : « Tout homme qui a vécu l'aventure humaine est moi.¹⁰ » Hadrien est la métaphore de l'humanité glorieuse et souffrante, à l'image de ce que déclarait Montaigne s'inspirant des anciens : « Chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition. » (*Essais*, III, 2).

Notes

- ¹ Les Yeux ouverts, Entretiens avec Mathieu Galey, Livre de poche, p. 143.
- ² Carnets de notes des Mémoires d'Hadrien, Folio, Gallimard, p. 323.
- ³ Les Yeux ouverts, op. cit. p. 129.
- ⁴ Carnets de notes, op. cit. p. 340.
- ⁵ Ibid. p. 339.
- ⁶ Ibid. p. 330.
- ⁷ Carnets de notes, p. 331.
- ⁸ Carnets de notes, op. cit. p. 321.
- ⁹ Carnets de note, op. cit. p. 342.
- ¹⁰ Ibid.

LA CHARTREUSE DE PARME : RÉFÉRENCES HISTORIQUES

Bernard BRISOU

Les révolutions populaires, comme certaines catastrophes nationales, sont bien souvent récupérées. Les uns sèment du jasmin que d'autres récolteront : après un grand désordre, réorganiser le pays devient une nécessité. Dans ce domaine, la Révolution française de 1789 peut servir de référence. En effet, depuis cette époque et pendant une grande partie du XIX^e siècle, il en fut ainsi chez nous, qui sommes passés de Républiques éphémères à des pouvoirs plus ou moins absolus, avant que ne se mette en place une gouvernance démocratique.

1789 marque en effet, le basculement fondamental d'un Ancien Régime devenu insupportable, vers une République des Droits de l'Homme. Se précise alors le concept de Nation qui transforme nos rapports avec les autres peuples européens. Les conflits vont changer de nature. Le roi décidait d'entrer en guerre, la noblesse le suivait et le petit peuple servait de chair à canon. Dorénavant, le peuple souverain engage l'ensemble de ses forces vives, inaugurant ce que David Bell appelle la « Guerre Totale ». Ces conflits d'un type nouveau annoncent les horreurs qui culmineront au XX^e siècle avec la Grande guerre et la Drôle de guerre.

Or, après le cahot engendré par la grande Révolution, l'histoire d'une telle confiscation par un militaire qui se fait empereur, peut être considérée comme les fils de chaine de la superbe toile romanesque de *La Chartreuse de Parme*. Les fils de trame, à leur tour, sont à chercher dans un passé plus ancien, dans une histoire plus gaillarde, celle de la famille des Farnèse et des papes à concubines du XVII^e siècle.

En 1790, la Révolution est en marche et le trône de Louis XVI vacille. L'Europe suit avec appréhension le sort réservé à notre roi, tandis que les révolutionnaires s'interrogent sur les intentions des monarques. Ils redoutent d'autant plus une intervention de leur part que Marie-Antoinette est la fille de François I^{er}, empereur de la puissante Autriche. Le 15 mai, à l'extrémité ouest du Jardin des Tuileries, le manège, très inconfortable malgré les aménagements consentis, accueille les 1 200 députés de l'Assemblée constituante. Les clercs et les nobles sont groupés sur la droite, le Tiers-État est entassé sur la gauche. Ils se sont réunis ce samedi matin pour débattre de la paix et de la guerre : vaste programme ! Prenant la parole, Robespierre s'exclame : « Si vous manifestez aux nations des principes bien différents de ceux qui ont fait le malheur des peuples, la nation française, contente d'être libre, ne veut s'engager dans aucune guerre et veut vivre avec toutes les nations dans cette fraternité qu'avait commandée la nature ». Quelques jours plus tard, Mirabeau, dans un discours enflammé autant qu'improvisé, gagne si bien l'opinion que l'Assemblée déclare la paix. Cependant la nation n'est jamais assez

prudente et, dès le 4 août, les premiers bataillons de volontaires sont levés qui viennent compléter la garde nationale instituée le 13 juillet de l'année précédente. Il est bien clair que la France ne fera la guerre que contrainte et forcée.

Plus d'un an plus tard, le 4 septembre 1791, paraît la première Constitution et, son travail accompli, l'Assemblée constituante fait place, le 1^{er} octobre, à l'Assemblée législative. Détail qui a son importance, les anciens députés ne peuvent pas se représenter et la nouvelle Chambre est nourrie de sang neuf. Le ciel paraissait serein, lorsque, devant les menaces de plus en plus précises, la famille royale tente d'émigrer. La dramatique fuite se conclut à Varennes et sonne le glas de la royauté. Impatients depuis le début des débats parlementaires, les esprits missionnaires de la Législative prennent le dessus. Déjà, le 5 février, Pierre Victor Malouet, ce modéré qui prêchait la paix, a ces paroles prémonitoires d'une nouvelle manière de considérer l'avenir : « Il y a eu, dit-il, dans cette Révolution un caractère qui n'appartient à aucune autre. C'est d'en généraliser les principes, de les rendre applicables à tous les peuples, à tous les pays, à tous les gouvernements. C'est un véritable esprit de conquête, ou plutôt d'apostolat ». Suivant cet acte de foi, un vent nouveau souffle au Manège durant l'hiver 1791-1792 : une véritable croisade est lancée dont le but avoué est la libération des peuples peinant sous le joug des tyrans. Pas de paix avant d'avoir réussi, si besoin au son du canon et à la force des baïonnettes.

Malgré une armée hétéroclite, mal préparée et sans discipline, la nation, le 20 avril 1792, ose déclarer la guerre à l'Autriche. Le 11 juillet, la Patrie est déclarée en danger et le 20 septembre, c'est le miracle du moulin de Valmy : Charles François Dumouriez entre en scène qui remporte une seconde victoire à Jemmapes et invente une nouvelle figure, celle du « général politique ». Il incarne alors la dissolution des frontières entre la chose politique et la chose militaire, caractéristique de la guerre totale. Le lendemain de Valmy la monarchie est abolie et la France devient une République, une et indivisible : « la République ou la mort ». L'an I commence le 22 septembre 1792.

La France compte alors 28 millions d'habitants, chiffre considérable pour l'Europe du moment. Le 23 août 1793, la Convention ordonne la levée en masse, elle en a les moyens : « Dès ce moment jusqu'à celui où les ennemis auront été chassés du territoire de la République, tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées ». Il s'agit bien de tous les Français, comme l'ajoute Bertrand Barère, du Comité de salut public :

« Les jeunes gens iront au combat ; les hommes mariés forgeront les armes et transporteront les subsistances ; les femmes feront des tentes et serviront dans les hôpitaux ; les enfants mettront le vieux linge en charpie ; les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, prêcher la haine des rois et l'unité de la République ». La guerre totale, nous y sommes bien, dont les acteurs seront chantés par Victor Hugo :

La Révolution leur criait :

— Volontaires,

Mourez pour délivrer tous les peuples vos frères !

Contents, ils disaient oui.

— Allez, mes vieux soldats, mes généraux imberbes !

Et l'on voyait marcher ces va-nu-pieds superbes

Sur le monde ébloui !

Survient alors l'homme providentiel, celui qui aura la capacité de remettre les choses à l'endroit. Ayant refusé de prêter la main au génocide vendéen, acteur éminent de la reprise de Toulon aux mains des contre-révolutionnaires, un tout jeune général d'artillerie se prête au mitraillage de la foule royaliste devant l'église Saint-Roch à Paris. La République cherchait un sabre, le voici. À la fin de l'été 1795 et grâce à son protecteur Paul Barras, Bonaparte reçoit le commandement de l'armée d'Italie. L'aigle va révéler la puissance de son vol.

Parti le 27 mars 1796 à la tête d'une armée de 40 000 hommes, Bonaparte traverse la frontière, franchit les Apennins puis, rompant avec le classicisme routinier de la guerre en dentelles, invente l'offensive éclair. Violant les règles en vigueur, accélérant les déplacements de ses divisions qu'il concentre au bon endroit au bon moment, il coupe en deux les armées autrichiennes et piémontaises qu'il écrase séparément.

La Chartreuse de Parme commence ainsi : « Le 15 mai 1796, le général Bonaparte fit son entrée dans Milan à la tête de cette jeune armée qui venait de passer le pont de Lodi, et d'apprendre au monde qu'après tant de siècles César et Alexandre avaient un successeur ». Le 20 mai, Bonaparte harangue ses troupes en ces termes : « Soldats, vous vous êtes précipités comme un torrent du haut de l'Apennin, vous avez culbuté, dispersé, éparpillé tout ce qui s'opposait à votre marche... Nous avons encore des marches forcées à faire, des ennemis à soumettre, des lauriers à cueillir, des injures à venger ». Au soir de sa vie, Napoléon dira à Montholon : « Ce n'est que le soir de Lodi que je me suis cru un homme supérieur et que m'est venue l'ambition d'exécuter les grandes choses qui, jusque-là, occupaient ma pensée comme un rêve fantasmagique ».

Castiglione, Arcole, Rivoli, Mantoue, ces victoires conduisent au traité de Campoformio, le 17 octobre 1797. L'Autriche conserve la Vénétie mais la France réalise son vieux rêve : « elle avait reconquis ses limites naturelles » écrira Napoléon dans ses *Mémoires*. En outre, l'ennemi reconnaît les nouvelles républiques sœurs, la ligurienne née le 14 juin et la cisalpine le 9 juillet, dont les administrations sont calquées sur celle de la République française. Le 15 février 1798, c'est au tour de la République romaine de voir le jour et, le 21 avril, apparaît la République helvétique. En 1799, le royaume de Naples devient la République parthénopéenne. En principe, l'Italie du nord est « libre », ce qui chauffe une

certaine jeunesse dont Bonaparte devient l'idole. Fabrice del Dongo est de ceux-là. Sans l'explosion de la presse périodique pendant la Révolution et le génie de Napoléon Bonaparte dans l'orchestration et la manipulation de ce que nous appelons aujourd'hui les médias, son succès aurait été inconcevable : le *Courrier de l'Armée d'Italie*, que suivra celui de la campagne d'Égypte, en témoigne. À son retour d'Afrique et le coup d'État du dix-huit-Brumaire (9 novembre 1799) réussi, le Premier Consul doit à nouveau « libérer » l'Italie, réinvestie par les troupes autrichiennes pendant son absence. Le célèbre Grand-Saint-Bernard franchi, Marengo sonne la victoire retrouvée le 14 juin 1800, que va concrétiser le traité de Lunéville. En janvier 1802, la République cisalpine est transformée en République italienne qui, à son tour, deviendra le royaume d'Italie en 1805. Après s'être fait un nom, Bonaparte grave son prénom dans la mémoire universelle : en 1804, il se fait empereur le 18 mai et pose une couronne sur sa tête le 2 décembre. Napoléon déclare : « Le temps de la Révolution est fini ». Commencée en 1802, la troisième symphonie de Beethoven porte cette dédicace : *Sinfonia Grande-Eroïca-per festeggiare il sovvenire di un grand uomo*. Le compositeur, l'ayant terminée au début de 1804, en déchire la dédicace en apprenant le sacre de l'empereur. Il ne sera pas le seul à s'élever contre la voracité insatiable de l'Aigle que l'on compare bientôt à un ogre. En effet, en 1812, à l'apogée de son expansion, l'Empire compte 130 départements, dont 15 sur le territoire italien. Ainsi, le décret du 24 mai 1808 avait-il organisé Parme et la Toscane en 4 départements : Arno, Méditerranée, Ombre et Taro. Malgré « un sentiment de véritable estime et de profonde admiration » que la reine Marie-Caroline de Naples lui voue, elle n'en qualifie pas moins l'empereur d'« Attila » et de « fléau de l'Italie ». Elle aurait pu cependant reconnaître que le Premier Consul, puis l'Empereur, venait de doter la France d'un Code civil, d'un Institut, d'une École polytechnique, de lycées et que sais-je encore.

Malheureusement, l'air des sommets tourne trop souvent la tête à celui qui se croit devenu irrésistible. Voulant, avant l'heure, faire l'unité de l'Europe en étendant son empire, Napoléon se risque jusqu'à Moscou et signe ainsi sa perte. Henri Beyle a vécu cette triste épopée dont Hugo brossera le sublime tableau :

*Il neigeait, il neigeait toujours ! La froide bise
Sifflait ; sur le verglas, dans des lieux inconnus,
On n'avait pas de pain et l'on allait pieds nus.*

Le 26 novembre 1812, à grandes pertes, la Bérézina est franchie grâce au sacrifice des pontonniers du général Jean-Baptiste Eblé. 1813 égrène les défaites, la France est envahie et, le 20 avril 1814 à Fontainebleau, Napoléon fait ses adieux. Exilé sur l'île d'Elbe, qu'il réorganise et enrichit, l'Aigle bientôt s'ébroue, prêt à prendre un nouvel envol. Il débarque de l'*Inconstant* à Golfe-Juan le 1^{er} mars 1815. Renaît alors dans le cœur des Français le culte qu'ils portaient à celui qui leur avait donné l'espoir en les couvrant de gloire : les jours sombres sont oubliés. Mais l'Europe est lasse. Elle se ligue une nouvelle fois contre une Grande Armée partiellement et à grand peine reconstituée. Le rêve impérial dura Cent Jours. Il pleuvait à Valmy, il pleut à torrent ce 18 juin 1815 sur



Bonaparte examinant le fort de Bard, gravure par Denon.

la plaine de Waterloo. Malgré l'héroïsme de la vieille Garde, une débâcle indescriptible survient dans la nuit. Âgé seulement de 17 ans, Fabrice del Dongo, dont c'est le baptême du feu, vit intensément ces moments, aboutissement d'un rêve qui le hantait. C'est la fin. Ayant abdicé une seconde fois, l'empereur aux ailes brisées arrive le 16 octobre, à bord du *Bellerophon*, sur l'île lointaine qu'il ne quittera pas de son vivant : Sainte-Hélène.

L'Autriche a repris le contrôle de l'Italie, mais une graine vivace de liberté y a germé, qui va donner naissance à une opposition libérale que nourrit un idéal romantique. L'académie du Var n'a pas manqué de célébrer ce *Risorgimento*, à l'occasion de l'un de ses colloques. Le poète Ferrante Palla, républicain et farouche adversaire du Prince de Parme, représente, dans le roman de Stendhal, cette soif de liberté, lui qui se fait complice actif, lorsque Fabrice del Dongo s'évade de la haute et redoutable tour Farnèse.

Nous voici donc dans cette belle ville de Parme, centre névralgique du roman. Stendhal avait découvert, vers 1833 dans les archives italiennes, des manuscrits dont la lecture produisit chez lui un véritable coup de foudre. Ces grimoires vont être la source de quelques nouvelles mais surtout, représentent les fils de trame de *La Chartreuse*, formant ainsi, avec les fils de chaîne de l'épopée napoléonienne, la toile servant de support à la broderie romanesque. Cette *Origine delle grandezze della famiglia Farnese* raconte la jeunesse d'un libertin oisif et luxurieux devenu, en son âge mûr, un brillant homme de cour qui avait l'art de dissimuler son passé avec hypocrisie et duplicité. Stendhal s'est donc intéressé à ce manuscrit pour son caractère sulfureux, notant même, à la première page de la copie qu'il en avait faite : « C'est par une ou plusieurs [catins], que la plupart des grandes familles de la noblesse ont fait fortune ».

Formé d'une vaste portion du duché de Milan, au sud du Pô, le duché de Parme a une histoire fort mouvementée. En effet, ce territoire fut convoité tout au long du XVI^e siècle par la papauté, par Charles-Quint et par les Français. En 1492, le cardinal Rodrigue Borgia devient souverain pontife sous le nom d'Alexandre VI. Il a comme maîtresses Giulia la Bella et Vendozza Farnèse, respectivement sœur et tante du jeune Alexandre Farnèse. Menant la vie d'un seigneur de la Renaissance, Alexandre ne songe aucunement à la prêtrise. Cependant, alors qu'il n'appartient pas encore à l'Église, il est nommé par le pape cardinal-diacre puis évêque de Corneto et Montefiascone, certainement grâce à l'influence charmante de ses deux protectrices. Jules II, successeur d'Alexandre VI après le pontificat de Pie III, lui confie l'évêché de Parme en 1509 et Clément VII, bâtard de Julien de Médicis, le nomme à la tête de celui d'Ostie. À cette époque, le cardinal Farnèse, homme déjà comblé, a eu quatre enfants naturels de Silvia Ruffini, veuve de Giovanni Battista Crispo. De leurs trois fils, les deux aînés, Pier Luigi et Paolo, ont été légitimés par Jules II, et leur fille Costanza bénéficiera des largesses de son père. Certainement conscient des enjeux et soucieux de sa carrière, le cardinal change peu à peu de comportement et reçoit les ordres majeurs en 1513. Il ne célèbre sa première messe après son ordination que le jour de Noël 1519, ce qui semble bien tardif. Dès ce moment, Alexandre Farnèse se comporte si bien qu'au décès de Clément VII, il est élu pape, à l'unanimité le 13 octobre 1534, au cours d'un des plus brefs conclaves de l'histoire : il n'aura duré que deux jours. Âgé de 67 ans, il choisit le nom de Paul III. Le népotisme étant une tradition, il nomme cardinaux deux de ses petits-fils, le fils de Pier Luigi, Alexandre Farnèse qui n'a que quatorze ans et le fils de sa fille Constance, Guidascanio Sforza. Il ira jusqu'à donner à son fils aîné, en 1545, le duché de Parme et Plaisance, pourtant territoire d'État. À la fin

du XVII^e siècle, la cour de Parme, sous l'influence des Farnèse, est l'une des plus brillantes d'Europe et Stendhal s'en fait l'écho dans son roman. Cette épopée, riche en rebondissements, se termine en 1731, lorsqu'Antoine Farnèse meurt sans laisser d'héritier ; avec lui s'éteint la lignée des Farnèse. Par bonheur, nous sommes restés, de ces époques de débauche ecclésiastique, des récits conservés dans les archives italiennes, qui firent, pour notre plus grand plaisir, les délices de Stendhal.

Sautant des siècles et, pour finir, l'histoire nous fait un clin d'œil en nous révélant que l'article 5 du traité de Fontainebleau, établi le 11 avril 1814, stipule que « Les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla appartiendront en toute propriété et souveraineté à sa Majesté l'Impératrice Marie-Louise d'Autriche », seconde épouse de Napoléon I^{er}. Elle gouverna si bien son domaine, de 1814 à 1847, que ses sujets l'appelèrent la « bonne duchesse » de Parme.

Au professeur de littérature de nous guider maintenant pour nous faire découvrir quelques uns des secrets de la sublime broderie qui mêle ses fils chatoyants à la toile historique de *La Chartreuse de Parme*.

Bibliographie succincte

- Bell (David A.) : *La première guerre totale, l'Europe de Napoléon et la naissance de la guerre moderne*, Champ Vallon, traduction française 2010.
- Beyle (Henri) dit Stendhal : *La Chartreuse de Parme*, édition de Mariella Di Maio, Gallimard, Paris, 2003.
- Fierro (Alfred), Palluel-Guillard (André), Tulard (Jean) : *Histoire et dictionnaire du Consulat et de l'Empire*, Bouquins, Robert Laffont, Paris, 1995.
- Jourdan (Annie), *La Révolution, une exception française ?*, Flammarion, Paris, 2004.
- Lentz (Thierry) : *Mémoires de Napoléon, La campagne d'Italie*, Tallandier, Paris, 2010.
- Lentz (Thierry) : *Mémoires de Napoléon, L'île d'Elbe et les Cent-Jours*, Tallandier, Paris, 2011.
- Luz (Pierre de) : *Histoire des papes*, Albin Michel, 1960, Paris.
- Tulard (Jean), Fayard (Jean-François), Fierro (Alfred) : *Histoire et dictionnaire de la Révolution française, 1789-1799*, Robert Laffont, Paris, 1987-1998.
- Valode (Philippe) : *Histoire secrète de la Révolution française*, Alphonse, Paris, 2010.
- Villepin (Dominique de) : *Le soleil noir de la puissance, 1796-1807*, Perrin, Paris, 2007.
- Waresquiel (Emmanuel de) : *Cent Jours, la tentation de l'impossible, mars-juillet 1815*, Fayard, Paris, 2008.

LA CHARTREUSE DE PARME : UNE HISTOIRE DANS L'HISTOIRE

Roland BILLAULT

« Qu'importe qu'on viole l'Histoire, pourvu qu'on lui fasse de beaux enfants ! » s'exclamait Alexandre Dumas.

Dans cette optique, on peut affirmer que l'enfant *Chartreuse* est une magnifique créature engendrée dans l'enthousiasme et parée de tous les charmes, alors même que l'on pouvait craindre les inconvénients propres aux prématurés, quand on pense à la rapidité exceptionnelle de sa conception, souvent critiquée par les spécialistes de la gynécologie littéraire. On peut même affirmer, eu égard à la désinvolture chronologique dont fait preuve Stendhal, que cet enfant n'a pas d'âge précis et ferait presque penser à ce petit dieu étrusque au corps de bébé et à la tête de vieillard, à la fois plein de juvénile naïveté et de sage expérience. *La Chartreuse*, en effet, est un amalgame étonnant d'ardeurs espiègles et de péripéties sérieuses, d'amours enfantines et de déchirements funestes tandis que les époques, les faits, les personnages sont soit réels, soit seulement vraisemblables ou encore totalement fantaisistes et abracadabrants, au point de donner ici ou là au lecteur l'impression de n'être pas pris au sérieux... Mais pouvait-on s'attendre à autre chose, au fond, de la part d'un auteur facétieux et protéiforme avec ses 171 pseudonymes sur fond d'aventures amoureuses et d'inquiétudes policières (Stendhal avait craint d'être

démasqué comme espion à Milan !) bien romanesques elles aussi.

Mais fantaisie et désinvolture ne vont jamais tout à fait chez Stendhal jusqu'au viol de l'Histoire : il procède plutôt par glissements, transpositions malicieusement anachroniques, sous-entendus partisans ou charges véhémentes ayant pour cibles, à travers l'évocation de faits historiques lointains, une actualité souvent brûlante. Le miracle accompli par Stendhal dans *La Chartreuse*, c'est d'avoir ainsi dégagé, à coups de clichés, de caricatures et d'anecdotes pétillantes, réelles ou non, une sorte d'universalité historique et cela à partir d'un petit État quasi imaginaire, microbe dynastique flottant dans une humanité tantôt parfumée et poudrée, tantôt nauséabonde et grimaçante, principauté d'opérette où évoluent fantoches surannés, ecclésiastiques d'un autre âge et ministres de contes de fées.

Et pourtant, cela commence, par une date précise, un épisode historique connu et par la mention du héros par excellence, Bonaparte : « Le 15 mai 1796, le général Bonaparte fit son entrée dans Milan.... », Milan, ville adorée par Stendhal et à laquelle il pensait, sans doute, quand il disait : « La vraie patrie est celle où l'on rencontre le plus de gens qui vous ressemblent ».

Napoléon Bonaparte est omniprésent dans *La Chartreuse* et correspond bien à l'image qu'en offre Musset : « Un seul homme était en vie alors en Europe ; le reste des êtres tâchait de se remplir les poumons de l'air qu'il avait respiré » !

Cette présence napoléonienne, le lecteur la trouve d'emblée dans la référence à la bataille de Waterloo dont la description par le jeune Fabrice est célébrissime : l'admiration rêveuse et enchantée (au sens le plus littéral du terme) de notre héros prend place, on s'en souvient, dans une description désespérément réductrice de la vraie bataille ramenée ici à la vision d'un lopin de terre labourée par la mitraille... Nous sommes loin des tableaux de David ou de Gros et des grandes méditations des Chateaubriand et autres Hugo ! C'est que Stendhal a choisi d'abord de camper le jeune héros de son roman dans son individualité originale tout en mettant tout de suite l'accent sur des détails historiques vrais, vécus, vécus par lui, l'auteur présent, rappelons-le, à Essling, à Wagram, en Espagne et lors de la terrible campagne de Russie. Nous avons là le cas rare d'un romancier qui travaille *in situ* et *in vivo*.

Participent à cette impression les admirables croquis, à grands coups de crayon des généraux aux noms légendaires galopant entre deux bosquets, des chevaux éventrés, des soldats errants livrés à eux-mêmes et désignés seulement, comme dans *Candide*, par la couleur de leurs uniformes...

On entend le langage rude et tendre à la fois de la vivandière, de l'aubergiste ou d'un capitaine isolé rameutant ses troupes ainsi que les pensées formulées souvent à haute voix de notre jeune « blanc-bec » qui évoque encore irrésistiblement le Voltaire de *Candide*, jusques et y compris dans le langage, avec l'emploi quasi voluptueux de termes tels que « coquins, faquins, drôles, canaille », etc. pour stigmatiser les êtres pusillanimes (Stendhal adore ce mot porteur de tout le mépris du monde) ou les gens de basse classe qu'il déteste aussi avec féroce. Au cours de cet épisode fameux, Fabrice, et nous avec lui, se familiarise avec les noms des régiments, les descriptions détaillées des armements et prend une leçon d'histoire militaire qui vient compléter ce que la figure de l'Empereur avait déjà imprimé en lui : en effet, dès l'enfance, il a appris à lire à l'aide des légendes des estampes représentant les batailles de Napoléon, les récits de sa tante ont fait vagabonder ses rêveries dans ces pages d'histoire glorieuses, et, par contraste, la mesquinerie de la soumission de son père et de son frère à l'Autriche, attitude historiquement avérée dans l'Italie asservie de cette époque, a renforcé son admiration pour le libérateur des peuples. Il n'est pas jusqu'au personnage du comte ministre Mosca qui ne le fascine, plus tard, en raison de sa participation à la guerre d'Espagne, et Stendhal a bien soin de le placer au-dessus des lâches et des traîtres qui constituent l'entourage d'Ernest-Ranuce IV, Prince de Parme. Dans la suite du roman, Fabrice menacé par le régime aura pour escorte de sécurité une dizaine d'anciens soldats de la Grande Armée, et même son prestige de coadjuteur sera rehaussé par le bruit qui court qu'il aurait été capitaine au service de l'Empereur... certains allant même jusqu'à colonel !

Si l'on ajoute à cela, au hasard des chapitres, les références au contentieux qui opposa Napoléon à Pie VII ou, plus subtilement, parmi les nombreuses critiques de l'Ancien Régime, celle qui consiste à en faire le responsable, dans son obscurantisme haineux, de l'ignorance culturelle et historique de Fabrice lui-même, par opposition au libéralisme et à l'ouverture d'esprit des libérateurs de peuples, on aura sans doute à peu près fait le tour des références historiques au Grand Homme et à son rayonnement, en précisant bien à quel point toutes ces évocations, toutes ces louanges imprègnent et « habillent » en quelque sorte peu à peu le héros d'un vêtement qui devient comme une seconde peau. Fabrice sera décidément « impérial », à tous les sens du terme, parce que l'ombre de l'Aigle est constamment présente à ses côtés.

Mais la texture historique de *La Chartreuse* ne s'arrête pas là.

En effet, nous sommes dans une cour princière de roman, certes, mais on y vit selon une étiquette qui rappelle celle des cours européennes réelles, passées ou présentes : le monarque joue la comédie comme Louis XIV (sans doute moins bien !), les allusions à Bayard, à Marie de Médicis, à Casanova, à Fouché, à Cambacérès, à Talleyrand ou au Prince Eugène servent de points d'appui à des jugements et à des comparaisons sans concessions. Les péripéties frontalières avec l'Autriche nous sont détaillées minutieusement et le vent de liberté et de fronde qui s'était levé dans l'Italie asservie est évoqué avec une grande vérité.

Quant à la présence d'Alexandre Farnèse dont la biographie, rappelons-le, est une des sources principales de *La Chartreuse*, elle plane à travers tout le roman, comme la chronique de Varchi avait nourri, sous la plume de Musset, l'essentiel de la pièce de *Lorenzaccio*. Dans cette dérisoire cour de Parme où grouillent et rampent courtisans pliés en deux, Machiavels au petit pied, prélats mielleux, chasseurs de primes et de têtes courant après le cliquetis de médailles de pacotille ou de dérisoires quartiers de noblesse (nous retrouvons là le Voltaire de *Candide*), le Fiscal Rassi (on songe aux Racuit et Rabouilli que Courteline mettra en scène !), emporte largement la palme de l'infamie et, donc de l'incommensurable mépris de l'auteur. On ne peut pas ne pas voir dans tous ces passages la conviction de Stendhal que ce sont les mauvais serviteurs qui font les mauvais maîtres, comme l'avaient déjà montré nos grands classiques, et la nostalgie de la figure du « despote éclairé » cher au XVII^e siècle. Et lorsque l'envie bien légitime prend notre héros de fuir tout cela aux Amériques, nous nous embarquerions avec lui ! Mais il en est dissuadé par une violente diatribe contre « le dollar-roi » qui y sévit, touche de modernité inattendue qui montre que Stendhal avait déjà tout compris et, d'ailleurs, il revient sans cesse, tout au long du roman, avec amertume et acrimonie, sur la toute-puissance de l'argent et aussi sur l'impunité qu'il procure à l'aristocratie. Cependant, malgré sa fortune et son rang, pris en quelque sorte au piège de ce microcosme, Fabrice, impliqué dans un homicide, n'aura pendant une bonne partie du roman que le choix entre la valise ou le cercueil ! Car sur les sujets de ce petit État plane en permanence l'ombre de la prison

dont on ne ressort que les pieds devant après avoir été empoisonné... Et là encore l'Histoire est bien présente : sont ainsi désignées en effet à notre répulsion les prisons de la Terreur, l'enfer des galères, les cachots remplis par le bon plaisir des monarques absolus, les exils et autres ostracismes, et offertes à notre compassion les victimes célèbres de l'oppression comme Silvio Pellico qui avait attiré toutes les sympathies des libéraux. Stendhal s'en donne à cœur-joie de détailler les aspects terrifiants de cette imaginaire tour Farnèse qui est, sous sa plume, une sorte de compromis-pastiche plus vrai que nature des « plombs » de Venise, du château Saint-Ange et de la sinistre prison du Spielberg, forteresse du roi Ottokar en partie détruite par Napoléon, peut-être aussi du Mont-Saint-Michel, et là nous sommes en pleine actualité, puisque ce dernier servit de prison d'État à la monarchie de Juillet et fut appelé à cette occasion « le Spielberg français ». Mais ce sinistre labyrinthe qui fait penser aux compositions de Piranèse ou aux descriptions de Borgès ne parvient pourtant pas à emprisonner l'Amour qui va éclore comme une fragile petite fleur sur un rempart rouillé pour prendre la force immortelle qui, depuis Tristan et Yseult, reste le symbole de la passion vraie (il y a d'ailleurs, dans *La Chartreuse*, maintes ressemblances avec l'admirable aventure médiévale, comme, aussi, avec les subtilités de la jalousie proustienne). Fabrice, qui n'a encore jamais connu l'Amour, en trouve la clé dans la plus redoutable des prisons.... Au lieu d'aller pleurer romantiquement sur un rocher, il escaladera des murailles !

Nous voilà ainsi naturellement arrivés au « chapitre des femmes », pour parler comme La Bruyère, puisque ce sont elles qui organisent l'évasion du héros. Et, là aussi, l'Histoire nous adresse des signes évidents.

L'une des héroïnes du roman, Clélia, attire déjà notre attention : n'est-elle pas, en effet, le double moderne de l'admirable jeune fille romaine, du temps des rois, qui, livrée en otage, selon la coutume d'alors, au roi Porsenna qui assiégeait Rome, trouva le moyen de s'enfuir en franchissant le Tibre avec un cheval ? Rendue à son « propriétaire », elle obtint de lui sa liberté et celle de plusieurs compagnes, ce qui lui valut d'avoir sa statue sur la Voie Sacrée. La ressemblance, au moins au plan de la hardiesse et de l'esprit de sacrifice nous paraît digne d'être signalée. Mais c'est surtout derrière la Sansévérina, tout droit sortie d'un tableau du Corrège, que nous semblent se profiler de grandes figures féminines comme celles, au XVII^e siècle, de la duchesse de Chevreuse ou de la duchesse de Longueville, ces deux fortes têtes de la Fronde, impétueuses et passionnées et qu'on retrouvera plus tard sous les traits de l'indomptable mademoiselle de Saint-Yves dans *L'Ingénu* de Voltaire. La Sansévérina a le panache des grandes dames des siècles passés.

Avec le comte Mosca, elle forme le couple de grande allure qui émerge des mesquineries de basse-cour et incarne une sorte d'idéal politique et social comme pouvait en rêver Stendhal dans une Italie, ou dans une France, selon son cœur. De même peut-on penser que l'amour désespéré de ce pauvre illuminé de Ferrante Palla pour la duchesse sous-entend peut-être un idéal d'abolition des « fractures sociales » pour parler comme nos politiciens, tandis que la figure de ce complotier peut nous rappeler la sympathie de Stendhal pour la machination du général Mallet dont certains membres avaient compté parmi ses amis. Quant à la succession quasi automatique, malgré l'émeute, dépeinte presque avec dérision, d'Ernest V à son défunt père, elle nous fait penser à l'échec de la révolution de 1830 et de ses aspirations, inscrit en filigrane également dans l'admirable *Lorenzaccio*.

Mais il y a d'autres domaines dans lesquels Stendhal règle ses comptes avec la société de son temps, comme on peut le voir au travers des nombreuses charges contre ce clergé mondain, intrigant et cauteleux, coupable de contrecarrer l'Amour, qu'il oppose avec tant de conviction et de tendresse au bon abbé Blanès, qui a l'immense mérite de préférer l'observation des astres à celle des turpitudes de cours et remplace, en quelque sorte, le père odieux et le curé oppressif que Stendhal a connus dans sa jeunesse, comme il remplace, dans le roman, la famille défaillante de Fabrice.

Alors peut-être est-il opportun de rappeler, au terme de cette courte étude, d'une œuvre où le romanesque le plus débridé côtoie sans cesse, nous l'avons vu, l'Histoire la plus authentique, à quel point l'aspect autobiographique est intimement imbriqué dans l'ouvrage à ces deux éléments. Mais, comme pour les références historiques, il doit être déchiffré comme un palimpseste : « Il faut, nous dit Stendhal, que celui qui conte soit la glace qu'on met sur une gravure : on voit tout à travers et on ne la voit pas », mais l'auteur est bien là, dans sa vérité et dans sa complexité, détenteur, comme un critique a pu le dire, de l'art du « mentir vrai ». *La Chartreuse* n'est pas seulement un roman, pas seulement un « roman-historique », c'est une confession déguisée des espérances déçues, noyée dans l'Histoire, elle-même fardée et dont il faut trouver les clés. Ce jeune héros à la grande âme qui connaît des « élévations de bonheur sublime » (c'est l'expression de Stendhal), c'est Henri Beyle, « le gros consul », ivre de rêves d'amour déçus et de succès politique et social avortés et qui les a transposés dans un personnage qui, certes, n'aurait pas d'épaisseur sans les événements historiques, lointains ou récents, dans lesquels il évolue, mais qui les dépasse et les surplombe de toutes les folies de sa juvénile invincibilité.

JOURNÉE À SOLLIÈS-VILLE

« AU SOMMET DU CÔTEAU QUE LE PIN ESCALADE »

Vérane et ses amis à Solliès-Ville

Cette manifestation organisée le 13 octobre 2012 par l'académie du Var, la municipalité de Solliès-Ville, les Amis de Léon Vérane et les Amis de Jean Aicard, a permis de rendre hommage aux poètes, écrivains et artistes fervents admirateurs de ce village haut perché qui, par ses maisons blotties autour de son clocher, ses rues pentues et la colline avoisinante ont été source d'inspiration.

De nombreux participants ont visité ces lieux commentés et agrémentés de poèmes lus ou chantés. L'exposition organisée au *Moulin d'Oli* et consacrée aux œuvres des amis de Léon Vérane ayant fréquenté le village a fait découvrir des facettes originales et talentueuses de chacun d'entre eux.

Un repas convivial, partagé dans la pure tradition des agapes qui se déroulaient au Tournebride, s'est déroulé dans le bâtiment Saint-Roch, un lieu chargé d'histoire.

Trois communications précédées par un pêle-mêle de souvenirs et d'anecdotes recueillies par Monique Broussais ont clôturé cette journée suivie par un nombreux public :

- *Léon Vérane chante de la fantaisie à Solliès-Ville* par Jacques Keriguy
- *Les roses parnassines de Vincent Muselli* par Daniel Gisserot
- *c248* par André Bérutti

VÉRANE, CHANTRE DE LA FANTAISIE À SOLLIÈS-VILLE

Jacques KERIGUY

La personnalité de Léon Vérane se trouve au centre de cette manifestation. Par son charisme, son talent, par sa générosité, aussi, celui qui est considéré comme le poète toulonnais par excellence a exercé une influence qui a largement dépassé les limites de sa région natale, notamment par sa participation au mouvement qualifié de fantaisiste.

Mon propos est de situer dans le contexte poétique du siècle naissant ce mouvement, difficile à caractériser, en vérité, car peu structuré : sa nomenclature même, qui a subi hésitations et variations suivant les sources, en fait une sorte de nébuleuse aux frontières mal définies. Pour la postérité, cependant, l'école regroupe huit poètes, même si nombreux ont été les auteurs restés sur son seuil, malgré leurs réelles affinités avec les idéaux proposés. Vérane était l'un d'eux.

En 1907, sont nommés répétiteurs au lycée d'Agén Francis Carcopino, qui, le succès venu, se fera appeler

Carco, et Robert de La Vaissière, qui entrera en littérature sous le nom de Claudien. De ce dernier, « les gilets à fleurs, la barbe rousse, les espadrilles et l'humeur satanique firent aussitôt pencher la balance du côté de l'irrévérence, du désordre et du bon plaisir », dira Carco. Tous deux sont frappés par les talents manifestés par un de leurs élèves, Tristan Derème. Le groupe est né, du moins virtuellement, car il ne s'est pas encore doté d'un soubassement théorique.

Carco part faire son service militaire à Lyon où il rencontre Jean Pellerin et Jean-Marc Bernard. C'est à ce moment, en 1910 que Carco engage une correspondance avec Léon Vérane, jeune poète toulonnais qui vient de publier pour les auteurs qu'il estime, pour ses propres œuvres aussi, avant qu'elles ne soient rassemblées dans des recueils, le premier numéro de sa revue *Les Facettes*. Cette revue deviendra un creuset où s'élaborera la sensibilité fantaisiste. Tristan Derème se souvient : « Il s'agit d'une petite troupe de poètes qui aiment...

les mêmes Muses ou, du moins, les mêmes sourires et les mêmes larmes des Muses, et ces poètes étaient liés par l'amitié... Nous étions cinq amis... nous avions vingt ans, nous étions fort peu parisiens, et j'avouerai même que nous étions provinciaux... Nous voulions chanter. » Bref, une connivence s'affirme sur la nature de la poésie plus qu'un accord véritablement artistique. Ces poètes aiment les formes courtes et raffinées ; ils recherchent la clarté de l'expression, la précision du vers, même s'ils affectionnent le poème en prose. Ils avouent leur attachement à un classicisme rénové et excluent les excès du romantisme autant que les excès de la modernité naissante ; surtout ils pratiquent l'ironie souriante, voire la moquerie alliée à une grande tendresse.

Quelques mots sur le contexte. Les années 1908-1910 marquent un renouveau dans la poésie française. La génération émergente prend ses distances par rapport au symbolisme sans nécessairement le renier, mais cherche ses points d'ancrage ailleurs. Certains optent pour un retour au classicisme, se proclament néoclassiques dans le sillage de Charles Maurras ; d'autres, comme Gide et l'équipe de la NRF, recrutent des adeptes d'un « classicisme moderne » : Valéry, Fargue, Claudel ; Jules Romains rêve d'une poésie en accord avec le monde contemporain, l'unanimité.

C'est dans ce bouillonnement que se constitue le groupe des fantaisistes. On peut s'interroger : quel lien rassemble ces poètes, très différents dans leurs ambitions et leur inspiration, qui, pour certains, ne se sont jamais rencontrés ? L'unité, si elle existe, est fondée sur une complicité allusive, une appartenance méridionale revendiquée, même si plusieurs d'entre ces poètes tentèrent par la suite de se fixer à Paris pour y trouver une consécration que la province leur refusait. Une même sensibilité, une même idée de la vie les réunit aussi, fondée sur l'amitié, un épicurisme souriant, la bonne chère et les joies toutes simples de la vie quotidienne. En revanche, une ironie désenchantée masque chez eux les désagréments de l'existence : ils laissent traîner un regard désabusé sur la vanité des choses de ce monde. La dérision, prioritairement exercée à l'égard d'eux-mêmes, la pudeur dans l'expression des sentiments, sont leurs refuges. Carco se laisse enfermer dans « un langoureux tourment », Vérane a « abdiqué » son rêve et, de toute façon, affirme Bernard, « se lamenter est vain ». « Ainsi tout bonheur est une ombre, et le plaisir aussi une ombre ; et même les songes, qui sont le meilleur de la vie », ajoute Derème.

Il fallait un mot pour caractériser le mouvement : ce fut l'adjectif *fantaisiste*, choisi par Derème dans son *Esquisse de la poésie française actuelle* publiée en Grande-Bretagne en août 1912 dans la revue *Rhythm*. Carco reprend le mot et parle des « fantaisistes, qui, sous les dehors d'une ironie amusée, discrète et nonchalante, préparent un large retour à l'instinct de vivre et de créer. » (*Cahier des poètes*, 1.)

Le groupe est composé, outre de Carco, Derème et Claudien, le plus marginal, sans doute, fasciné par Rimbaud et les premières manifestations du surréalisme naissant, de Jean Pellerin, Jean-Marc Bernard, demeuré très maurassien, et de Vérane. Carco va rallier quelques

années plus tard, en 1917, le dernier membre, Philippe Chabaneix.

Il fallait, sinon un chef, du moins un modèle, pour conduire le mouvement. Ce fut Paul-Jean Toulet ; né en 1867, ce poète jouissait d'une reconnaissance que ses collègues n'avaient pas encore. Derème, pour sa part, s'emploie à théoriser la notion de fantaisie. Ainsi, dans *Les Facettes*, en mai 1913 : « Faut-il définir la fantaisie et avancer qu'elle est une manière de douce indépendance et parfois comme un air mélancolique que voile un sourire ambigu ? Non pas une indépendance qui veuille tout démolir pour tout reconstruire, qui proclame la nécessité de je ne sais quelle barbarie et qui s'exprime dans une langue sauvage, dure, raboteuse ; mais un souci agréable de liberté individuelle et sentimentale qui permette de donner au monde des aspects imprévus. » Plus loin : « Singulière destinée des poètes fantaisistes ! Ils vivaient éloignés et ignorés les uns des autres... ; ils composaient de courts poèmes et élaboraient, dans le silence et la méditation, au même instant et sans s'être donné le mot, une conception de la poésie qui n'est pas dépourvue d'unité. A force de jeter à la mer leurs légers et tendres bouquets, ils ont fini par déterminer une délicate mais décisive ondulation sur la nappe du golfe. »

Carco, devenu Parisien en 1910, s'impose comme porte-parole et animateur du groupe. Il va aussi effriter l'unité du mouvement en donnant au mot fantaisie une définition large, qui inclut par exemple, Vincent Muselli, dont la fantaisie a sans doute pénétré les vers. Enrôlement forcé ? Muselli, comme d'autres, se montrait rebelle à toute affiliation. Il partageait sans doute les convictions et les idéaux de ses amis Carco et Vérane, mais jamais n'a accepté de se rallier à une école, quelle qu'elle fût.

La guerre va démanteler le groupe. Jean-Marc Bernard, le premier, tombe sous un obus en juillet 1915, Pellerin, blessé, se traîne jusqu'en 1921, Toulet meurt en 1920. Carco, emporté par le succès de *Jésus-la-Caille* en 1914, abandonne peu à peu la poésie pour se consacrer au roman. Mais les années 20 demeurent fécondes : Toulet publie *Les Contrerimes* en 1921. *Verdure dorée*, l'œuvre maîtresse de Derème sort en 1922, la même année que *La Bohème et mon cœur* de Carco. En 1923 paraissent *Le Bouquet inutile* de Jean Pellerin, Claudien réunit ses poèmes en 1925 sous le titre de *Labyrinthes*. C'est aussi une époque active pour Vérane (*Le Livre des passe-temps*, 1930) et Chabaneix (*Le Bouquet d'Ophélie*, 1928).

Les spécialistes (Michel Décaudin) considèrent que la production de l'Ecole fantaisiste est comprise entre 1911 et 1925, même si Chabaneix, continue à publier jusqu'à sa mort, survenue en 1982. De fait, les liens entre les survivants se distendent. Les goûts changent. Dada paraît, le surréalisme prend son irrésistible essor. Valéry impose la poésie pure, la notion même de fantaisie est renouvelée par des créateurs comme Cocteau ou Max Jacob.

Alors disparaît cette école littéraire qui chanta l'honneur et l'amitié, ne prit rien au sérieux hors la mission du poète et se mit en quête du vers parfait et musical.

Je voudrais maintenant présenter le poète qui a inspiré cette manifestation, Léon Vérane. Imaginez-le un instant : il est grand ; il est beau, très beau ; il a l'allure d'un seigneur sarrasin avec son port altier, sa cravate bouffante et sa barbe d'airain soignée, lissée, dissimulant une fine bouche qui, dès qu'elle s'éloigne du verre où elle a cueilli voluptueusement le vin, se plaît à réciter des vers, dont une voix sonore souligne le rythme. Entre 1920 et 1940, on le reconnaît immédiatement, épicurien déterminé, grand amoureux des belles filles qui racolent dans la basse ville, mais aussi promeneur infatigable des collines, grand amateur de gibier et de champignons.

Vérane est né à Toulon, le 21 décembre 1886. Son père, commis de marine, a une passion unique mais dévorante : la chasse ; sa mère est couturière. Tôt attiré par les livres, l'enfant éprouve un amour exclusif pour la poésie. A l'issue de son adolescence, il acquiert une certitude : il est poète et rejette toute contrainte pour se consacrer à sa passion.

Il s'intéresse aux Burlesques, ces poètes du XVII^e siècle dont les œuvres célèbrent l'amitié, les plaisirs de la table et du lit. Il commence à écrire.

Il entre en 1904 à la mairie de Toulon en qualité de commis. Il finira inspecteur des bibliothèques populaires. Il a, dit-on, l'habitude de déposer son feutre sur le portemanteau de son bureau afin d'attester sa présence, puis il disparaît, avec la bienveillante complicité du maire Escartefigue. Dès la nuit tombée, il arpente les quais et déploie son imagination face aux grands navires immobiles. Elle l'emporte vers les paysages dont l'exotisme le séduit. Sans être jamais allé plus loin que les monts de Toulon, hormis ses séjours parisiens et quelques voyages obligés, peu appréciés, Vérane n'a aucune peine à évoquer les attraits brûlants des îles et des contrées lointaines au nom merveilleux : le cap de Bonne-Espérance, les Antilles, Zanzibar, Valparaíso. Il se sent frère des compagnons de la flibuste.

Car il a toujours résisté à l'appel des sirènes : plus que ces lieux qu'il évoque souvent, Toulon, avec ses ruelles et ses bouges se présente à lui comme une véritable source d'exotisme. Il lui suffit de se plonger dans ce vivier inépuisable de passions éphémères, de s'imprégner de ces récits mille fois répétés, avivés par les violents alcools, pour que ses vers portent le parfum troublant de l'aventure lointaine.

En 1910, il crée *Les Facettes*. Voici l'un des derniers fascicules de cette revue, daté de 1946, qui montre combien était large le recrutement des auteurs.

Ses premiers ouvrages, *La Flûte des satyres et des bergers* (1910), *Terre de songe* (1911), *Dans le jardin des lys et des verveines rouges* (1912) sont inspirés d'un symbolisme un peu suranné. Ils nous mènent dans de somptueux décors peuplés d'enchanteurs, de pages et de princesses. Le Moyen Âge, fascine Vérane ; les audaces littéraires de la Renaissance aussi l'éblouissent. Ces poèmes savants ont d'évidentes qualités formelles mais ne révèlent ni les mouvements de son imaginaire de leur auteur, ni les tourments qui l'assaillent. Vérane se cherche.

La chaude amitié de ses proches va l'aider à s'extraire de ces influences. Au lendemain de la première guerre mondiale, une société bigarrée se retrouve régulièrement dans l'atelier d'Olive-Tamari, sur la Place d'Armes : on y boit, on y mange, on y trouve à toute heure une inépuisable hospitalité. On y parle, aussi, de peinture, de poésie, de sculpture, de politique, bref, de tout et de rien ; c'est, dit Charles Lévy, « à la fois un foyer d'art, un relais gastronomique et un refuge contre l'ennui ». Les visiteurs se nomment Decaris, José Mange, Eugène Baboulène, Salvado, Simon Segal et, bien sûr, Vérane. Les rejoignent des médecins, des journalistes, des comédiens, des joueurs de pétanque. A la belle saison, « descendent » de la capitale Paul Valéry, Georges Bernanos, Paul Mac Orlan, Luc Estang, Paul Morand, Raimu, bien sûr, et beaucoup d'autres.

Que cherche Vérane dans l'engourdissement que procurent les vins généreux et les conquêtes faciles ? L'oubli ? Un remède à la mélancolie ? Car il est visible que ce jouisseur impénitent, intensément épris de beauté charnelle et de plaisir de vivre, a le cœur rongé par l'inquiétude. Ayant depuis toujours évalué la fugacité des bonheurs humains, Vérane porte en son âme une amère mélancolie. Voici ce qu'il écrit à Carco en 1928 : « J'ai raté ma vie. J'aurais pu, à Paris, tout comme d'autres, faire mon trou, être de ceux qui comptent. Et, dans mon village, je ne suis qu'un plaisant épicurien, un ventre, un tube digestif gastronome, un éleveur de lévriers. » Pourquoi ce sentiment d'échec ?

De tous les fantaisistes, il est le plus bohème, mais aussi celui qui sait le mieux garder, sur ses regrets et ses tourments, le masque de l'ironie. Il déteste l'emphase et méprise le verbiage des faiseurs de manifestes : il a le souci de la perfection joint au sens du mystère et sa délicate dérision paraît n'être souvent que la voile sous lequel se cache la pudeur.

Laissons passer quelques années. 1921. A l'occasion d'un voyage à Paris, rencontre avec celui qui deviendra son confident le plus attentif, Vincent Muselli.

1924 : son père, qui, parlant de son fils, disait avec mépris : « Monsieur mon fils, ce marchand d'almanachs... », meurt et lui laisse quelques sous. Vérane paie les dettes entraînées par la publication des *Facettes* et achète le Tournebride à Solliès-Ville, où l'odeur de daube imprègne les murs blanchis à la chaux sur lesquels, en guise de paiement, les invités déposent sonnets et quatrains. Il disperse avec une généreuse obstination ce qui reste de l'héritage. Il régale ses amis, promène ses chiens dans les collines, chasse, pêche, cueille les champignons.

1924. Il publie chez Garnier *Le Promenoir des amis*. La maturité est atteinte : *Bars*, son chef-d'œuvre, paraît dans les *Facettes* ressuscitées. Suivent *Le Livre des passe-temps* en 1930, *Le Livre d'Hélène*, en 1931, *Les Etoiles noires*, en 1932, *Imageries toulonnaises*, en 1941. Sa langue est le français, mais il a aussi composé quelques poèmes en provençal. Le nombre inhabituel de ratures montre qu'il était peu familiarisé avec cette langue.

Jusqu'à sa mort, dans la nuit du 9 au 10 novembre 1954, il écrit : *La Fête s'éloigne, La calanque au soleil, Le Tribut d'encens, Le Luthier des équipages, Avec un bilboquet*, toutes ces œuvres sont marquées par le désenchantement : la mort de Marie, sa femme si dévouée en 1941 ; l'éviction par les vichyssois de la mairie de Toulon ; l'infinie tristesse d'un exil parisien où, pendant quatre ans, il accumule les déboires. Il revient à Toulon, mais la déception est amère : Toulon, meurtrie par la guerre, n'est plus Toulon. Vérane ne reconnaît pas la ville de sa jeunesse.

Le passé a fui ; il ne le retrouvera plus ; il le sait ; il en est désespéré. Ses dernières années sont adoucies par la présence de Marcelle, qu'il épouse le 6 décembre 1951. Marcelle est la compagne tendre et dévouée qui sera la fervente gardienne de sa mémoire.

Les dernières révèlent cette profonde gravité que l'accablement rend à la fois plus dense et plus sereine. Élégant, il reste, et séduisant, mais l'angoisse jaillit sous l'ironie :

*Tu ne sais rien. La vie est un profond mystère
Où chaque homme accomplit ce que veut son destin.*

*Marche les yeux bandés. Une ombre tutélaire,
Poète, te conduit. Attends tout de demain.*

*C'est avec des mots vains que l'on parle sur terre
A des mortels sans nom promptement oublieux,*

Mais c'est avec des chants que l'on s'adresse aux dieux.

Car Vérane continue de sourire. Le plaisir s'échappe, le temps fuit, vient la maladie, la douleur ronge son corps, l'inquiétude écorche son âme, mais, fidèle à son choix, il continue de trouver la vie aimable. L'époque, pourtant, est lourde de menaces : les écrivains mettent leur plume au service des idéologies, la perspective d'une guerre inexorable inspire un noir pessimisme. A l'instar de la société toulonnaise qui ignore ces menaces, Vérane se réfugie dans un hédonisme insouciant. Mais si, comme à l'accoutumée, il masque ses sentiments, il les suggère :

*Ils m'ont dit ivrogne, ils m'ont dit cynique
Ils m'ont dit menteur, ils m'ont dit sceptique ;
J'ai gardé mon masque et tu ma rancœur
Nul d'entre eux n'a su que j'avais un cœur.*

*Ni cœur de héros ni cœur d'un apôtre,
Mais un pauvre cœur pas comme les autres
Prompt à l'amitié, fidèle au malheur
Lourd de sa pitié, saoul de sa ferveur.*

(Avec un bilboquet)

Cette désinvolture, cette pudique réserve devant les émotions faciles, sont les traits les plus caractéristiques de la discrétion fantaisiste. Mais la modération ne s'applique qu'à la douleur. L'expression de joie, en revanche, est, à l'inverse, fort appuyée. C'est sans retenue qu'il célèbre le « carpe diem ». Voici un texte jamais publié, dont je ne suis pas sûr que son destinataire, le fidèle ami Vincent Muselli, ait eu la possibilité de le lire, qui traduit cet état d'esprit auquel on réduit souvent Vérane. Autre exemple, bien connu, de son ironie grinçante : au médecin qui lui fait une ponction, il dit : « Jésus changeait l'eau en pinard, moi c'est le contraire... Finir noyé dans de la flotte, quelle misère ! »

Vérane était ainsi, futile jouisseur, par réaction contre une tristesse implacable. Il a aimé le vin, l'amour, la beauté des gens et des choses ; il a écarté la pensée de la mort et ne s'est guère occupé de l'au-delà : « Je pleure et je bois. »

Voici un extrait des *Elégies de minuit*, un sonnet qui, je crois, résume les angoisses de Vérane en même temps que son altière sérénité :

*Mes jours sont sur leur fin, ma vie est à son terme ;
Je crois avoir conduit ma barque jusqu'au port
Avec un esprit droit, avec un dessein ferme.
Qu'en de justes plateaux soit pesé mon effort !*

*Devant que sur mes pas le vantail se referme
De la porte pesante ouverte sur la mort,
Il m'est donné de voir qu'aux sillons le grain d'or.
Le grain que j'ai semé, songeant aux épis d'or.*

*Comme d'autres rendront l'araire ou la faucille,
Je rends la plume et le vélin où l'encre brille,
Humbles outils par quoi j'ai connu quelque honneur.*

*Seigneur, voici la nuit qui sera sans aurore :
Poète, je fus pauvre et de probe labeur,
Accordez-moi la palme et le laurier sonore.*

Celui-ci lui fut accordé. Ses amis ont veillé à planter un laurier sur sa tombe. Le vent qui souffle sur le cimetière, au pied des ruines du château de Palamède de Forbin, seigneur de Solliès, agite doucement son feuillage. Sur la terre où repose cet incorrigible mais séduisant bohème est posé un bouquet de bruyère, la fleur qu'il aimait tant, cueilli par sa femme Marcelle.

LES ROSES PARNASSINES DE VINCENT MUSELLI

Daniel GISSEROT

*Dans le rouge décor de ce couchant morbide
Nous dresserons l'autel des fortes voluptés,
Et sur le tabernacle où brûle un feu lucide,
J'apporterai pour toi mon cœur ensanglanté...*

Vision double et déjà moderne d'une poésie connectant la sensualité à une couleur du couchant. Les voluptés vivantes et rouges de Muselli oseraient-elles, en leur succédant, égaler les fleurs fiévreuses et dangereuses de Baudelaire, les fleurs de ces soirs lourds et noirs où « montaient des serpents » ?

Parler ainsi de Vincent Muselli, évoquer un poète dont on ne sait à peu près rien, un poète à la liberté farouche habitant un logis où personne n'allait, c'est à coup sûr réappeler une âme vouée à la beauté, c'est aussi interroger une richesse aujourd'hui introuvable ; c'est pourtant cette richesse qui me fait, à ce pupitre, éprouver mon insuffisance.

Je vous demande bien évidemment de pardonner cette insuffisance mais aussi d'excuser ce rêve : c'était un soir de l'hiver 1946, j'étais à Solliès-Ville, plus exactement au Tournebride si joliment rebaptisé auberge des Micocouliers avec deux ou trois amis. Serrés près des chenets, le cœur froid, nous écoutions le souffle exalté du mistral. Soudain Muselli apparut, le visage masqué par un cache-nez rouge. Je me souviens qu'il était vêtu d'un élégant manteau de drap posé en cape, qu'il s'empara d'un crayon sur le comptoir acajou et que, d'une belle écriture haute et bouclée, en bousculant le vers comme le peintre force la couleur, il écrivit ces cinq lignes sur le mur blanc :

*Laisse les sots, Vérane, enfler leurs vains succès !
Car ta route déjà t'ouvre le double mont
Voici que le laurier déjà sourd à ton front
Et qu'ayant d'un beau sang abreuvé les épines
Le temps vient de cueillir les roses parnassines.*

Ces quelques alexandrins hâtivement gravés et cette étonnante dernière rime, excessive comme son destinataire, étaient un clin d'œil à l'ami Vérane, un Vérane pathétique, alors exilé et seul, contraint, écrivait-il, de « promener dans Paris une maigreur d'asperge » puis, comme si Muselli avait fixé l'éphémère et écrit pour lui-même, nous le vîmes poser sur sa belle crinière noire sa toque d'astrakan et, la canne à pommeau d'argent sous le bras, rejoindre les collines, enveloppé de son manteau et de notre admiration. Muselli, tel l'oiseau à l'aile mobile, s'effaçait ; il s'effaçait comme il le faisait devant les journalistes, les photographes et la foule, il s'effaçait aussi rapidement qu'il était venu, comme si la poésie intouchable devait abandonner le poète, comme si le poète ne pouvait se trouver là où est sa poésie.

« Le temps vient de cueillir les roses parnassines », car Vincent Muselli est poète, un poète de Paris, un poète éloigné des grandes figures un peu sacrées mais un poète au « beau sang » et aux « vertus de surprise » semblables à son irruption en l'auberge de Solliès, un poète qui aimait le vagabondage, la bonne chère et Bacchus, un poète qui, l'été à Toulon, profitait plus que largement de la table du peintre Olive Tamari ouverte aux amis de Vérane, un poète qui dansa sa vie et chanta sa mort mais dont les vers ne peuvent qu'affleurer l'âme par les quelques trésors qu'il a tenu à laisser.

Vincent Muselli est né à Argentan, petite bourgade médiévale promue sous-préfecture de l'Orne ; il y est né le 22 mai 1879 d'un père corse qui y tenait garnison et d'une mère sarthoise d'origine rurale. Son enfance à Oisseau-le-Petit, le poète provençal Émile Ripert, dans *Le Train bleu* (1929) nous la fait entrevoir dans ce joli quatrain :

*Vous étiez cet enfant alors qui muse et lit
Des livres dont plus tard rien ne peut le distraire,
Et, tandis que mourrait le beau soir funéraire,
Déjà vous vous sentiez poète Muselli.*

L'enfant, déjà fantaisiste, répondra au félibre en décrivant les pommiers heureux et les étangs morts sous les lents crépuscules du pays d'Argentan :

*Te souvient-il de ces vergers heureux et du souci
De notre cœur, te souvient-il des guêpes et des roses,
Te souvient-il de ce mourir voluptueux des choses
Au crépuscule, et cet étang !*

Vincent fait des études très gréco-latines chez les jésuites du Mans et rejoint la faculté de droit et lettres de Paris. Le Quartier latin connaît tout de suite ses vers ! Après la Sorbonne, il s'installe rue Legendre dans le quartier des Batignolles où il professe dans une école privée. Très vite, et sans qu'il y ait blessure, le jeune enseignant d'un établissement qui ronronne renonce pour vêtir le manteau du poète : la vraie vie est en marche, une vie au milieu de la joyeuse bande des poètes et poétereaux de Saint-Sulpice, une vie d'apparence vagabonde, parfois indigente, discrètement soutenue par son père, le vieux commandant Muselli, par également l'accueil de quelques personnes mais le fier, un peu parasite et tonitruant errant de tous les trottoirs de Paris se fait, grâce à la vivacité d'un verbe inextinguible, de nombreux et inattendus amis : le président du conseil Caillaux, les peintres Derain et Capon et, au sein de la cohorte poétique du siècle nouveau, Apollinaire qui, comme lui, collabore à la revue *Les Marges*. Il publie à 35 ans son premier recueil *Les Travaux et les jeux* juste

avant que n'éclate la Grande guerre, une guerre qu'il traverse en réformé comme il traversera en aristocrate un symbolisme à son déclin et tous les orages surréels de la poésie nouvelle.

C'est assez tard que Muselli se rapproche, par l'amitié et la sensibilité, d'une « école fantaisiste » devenue parisienne : en 1907, la « petite école » ne dépassait pas six amis de province, six « copains » qui avaient tout juste vingt ans. La revue *Les Facettes* fondée par Vérane, représentait seule cette neuve poésie qui mêlait un zeste de mélancolie à un rien d'humour, mais Toulet, le « prince » béarno-parisien des boulevards de la rive droite, surgit en 1912 (on surgit beaucoup chez les fantaisistes !), un Toulet qui se met naturellement à la tête de la petite pléiade ! *Les Facettes* ne sont plus désormais l'unique organe de la sensibilité fantaisiste : les amis du groupe possèdent à Paris un autre média, *Le Divan*, *Le Divan* et... les très fréquentées soirées du Divan, le mouvement qui se garde bien de prendre l'étiquette d'école ne cesse alors de grandir : ce sont ce mouvement prolongeant la trace des *Stances romanes* de Moréas et de Du Plessys et cet univers épris d'esthétique néoclassique qui vont faire de Muselli un proche des fantaisistes et un « presque frère » de Vérane, Vérane à qui Muselli, dans les *Facettes* du Printemps 1932, dédie à nouveau ce quatrain :

*Ils sont à toi ces biens, qu'héritier, tu recueilles ;
Mais le mérite seul donne un juste renom :
Le Printemps que les tiens t'ont légué dans leur nom,
Vérane, par ta lyre a connu d'autres feuilles ! »*

Mais Muselli a aussi un nom habité par les Muses ! Les autres feuilles seront *Les Masques* en 1919, les *Sonnets à Philis* en 1930, les *Strophes de Contre-Fortune* en 1931, les *Sonnets moraux* en 1934. Paris lui rend hommage en 1932 en lui décernant le très convoité grand prix Petit-Didier de la Maison de Poésie. Les *Ballades de Contradiction*, les *Épigrammes*, les *Chansons* et la série des *Poèmes* seront composées sous l'occupation. Les *Convives* et les *Douze Pas des Muses* voient le jour après la guerre. *La Barque allait* est son dernier recueil publié en 1954.

Mais, loin de ces datations, j'aimerais poser le regard sur ce que j'appellerais « l'exigeante montée du chant musellien » : les stances alexandrines des *Travaux et des jeux* révèlent dès 1914, outre la perfection quasi malherbienne de la forme, une des clefs de cette exigence. Cette clef n'est pas une recherche mallarméenne du son ; elle est simplement, comme ici, un contrôle de la juste montée de la musique verbale du poème

*Ne prends point de souci des arbres et des roses,
Qu'importe à notre amour notre indigne trépas,
Va ! Notre cœur échappe au désastre des choses,
Lui qui sent venir l'ombre et qui ne tremble pas !*

Ces vers effectivement ne pèsent nullement sur les décombres et les pénombres adorés du poète ! Vers cependant d'orgueil et de désenchantement où le cœur de Muselli ressuscite la résignation d'un Vigny ; mais pourquoi s'attarder sur de « fiers aïeux » alors que déjà nous est offerte l'autre clef de la montée, celle, et elle ne

cessera de grandir chez le poète, d'une élévation quasi théologique de la pensée.

Une élévation qui se précise dans *Les Masques*, des masques à l'interprétation lumineuse, comme ici dans le poème *Les Chiffonniers* où l'optique enferme une lumière baudelairienne :

*Je comprends quels soucis plissent vos fronts
moroses
Lorsqu'au petit matin vous rentrez lentement
Portant sur votre dos la ruine des choses.*

Le devoir moral, matin à matin, pour le *Chiffonnier* Sisyphe de porter sur son dos le socle rocheux des choses se retrouve dans *Plus tard*, poème où, dans une vision de décrépitude sombre, Muselli entend frémir les murs et le toit de sa maison d'Oiseau-le-Petit :

*Plus tard, nous laisserons aux choses dédaignées
La poussière et l'oubli faire un linceul profond,
Se disjoindre les murs, et pendre du plafond
Le ventre lourd et mou des frêles araignées.*

Oui plus tard, car dès maintenant le mandarin Muselli comprend que le *linceul des choses* peut être le passeur de l'étincelle poétique : il lui suffira, pour transmettre la flamme, de sceller les pans de mur d'une poésie délaissée qu'il maîtrise admirablement et d'y apposer, pour un chant nouveau, les trop rares épaves de toutes les stances oubliées.

Mais, dans l'instant, le jeune Muselli s'éloigne de son épouse Jeanne, de Jeanne et de son fils et quête, non pas le dieu à venir, mais quelques persuasives consolations :

*Si tant on aime que de loin...
et le bon endroit c'est l'envers !*

Une volupté où balance le désir mais qui sait garder sens dans ces *Strophes de Contre-Fortune* où la beauté charnelle ne se sépare pas d'une grecque beauté :

*Quand tu jaillis et te cambre
Hors du beau linge écumant,
Il n'est geste, en quelque chambre,
À mieux ravir un amant.
N'est-ce ainsi que, primitive,
Jadis enchantait la rive,
Une autre déesse aussi,
Qui, de l'onde, au loin, venue,
Parut, pour l'humain souci,
Svelte, éblouissante et nue !*

Comme on est loin des « filles aux cheveux rouges et en vert peignoir » humées par Vérane sur l'obscur pavé des quais de Toulon ! On croise aussi, dans les *Épigrammes*, des invitations à l'amour qui sont d'authentiques retours à Ronsard :

*Combien de fois j'ai bravé vos courroux,
Combien de fois bravé vos regards sombres,
Mais, en marchant, Madame, auprès de vous,
Combien de fois j'ai mêlé nos deux ombres !*

Oui, combien de fois Muselli mêla les deux ombres, lui qui, dans *Poèmes et Chansons*, écrit que l'instant est déjà un temps d'éternité :

*Tu n'es que présence
Ineffablement,
Rien qu'un élément
Et rien qu'une essence...
Instant ne fuis pas
Qu'Amour te retienne !
Sans avoir été
Celui qui contienne
Une éternité !*

Une éternité qui, hélas, ne sera plus captive de l'instant quand sa grande aile est soumise au vertige, un vertige qui va lui abîmer l'âme ! Je cite :

*Mais ces oiseaux qui volaient haut dans le soir,
En chantant malgré le vent et malgré l'ombre,
Disaient-ils point, ah, si fiers en ce décombre !
L'inexorable dureté de l'espoir.*

Car Muselli, l'oiseau puissant en plein vol, l'oiseau prédateur des décombres et des jeux d'amour et qui souhaite maintenant voler au-dessus de l'azur, n'aperçoit, au-dessus de tout et dans le concert universel, ni douceur de l'ange ni nouvelle imagination du monde mais, invaincues, les peurs du vent, des formes et de l'ombre :

*Angoisses, sous quel signe ! Errantes aux couloirs,
Purs êtres de raison, enfants des conjectures,
Formes, que voulez-vous ? Que voulez-vous figures ?
Ombres, et vous, muets habitants des miroirs !*

Loin de ces dépassements, il abonde aussi chez Muselli de géniales friandises : des friandises et de l'humour mais nulle guimauve, nulle eau de rose dans cet exquis poème sur les épiceries :

*Le soleil meurt, son sang ruisselle aux devantures
Et la boutique immense est comme un reposoir
Où sont, par le patron, rangés sur le comptoir
Comme des cœurs de feu, les bols de confiture.*

*Et pour mieux célébrer la chute du soleil
L'épicier triomphal qui descend de son trône,
Porte dans ses bras lourds un bocal d'huile jaune
Comme un calice d'or colossal et vermeil.*

Dans les *Sonnets moraux*, et comme si Muselli avait flairé l'erreur esthétique, le joli sang des confitures quitte définitivement les devantures. Le Muselli parfaitement lettré s'empare désormais du rituel assez retourné mais toujours ensanglanté des mythes antiques ; dans l'image réfléchissante des enfers, il devient Orphée, un Orphée à l'habit de mage qui va le conduire au Christ :

*Le connais-tu, l'enfer, celui-là d'être seul !
Ce vide, cette angoisse et les peurs toujours prêtes !
Mage qui conduisait les forêts et les bêtes,
Tu te sauves, hagard, ivre encor du linceul.*

Ce sonnet plutôt antiquaille n'était-il pas une faute ? Un sonnet, même admirable de musicalité, peut-il

faire chanter Orphée qui est le chant lui-même ? Se souvenait-t-il, Muselli, que quelques vingt-sept ans plus tôt, Debussy qui était son ami, avait en 1907, et pour la même raison, refusé à Segalen de mettre en musique *Orphée Roi*... ?

Mais très heureusement pour nous, il est un Muselli beaucoup plus familier, un Muselli qui sait s'échapper de l'ornière gréco-latine, un Muselli enfin enchanteur où l'on entend, dans un de ses poèmes les plus connus, l'eau apollinarienne du pont Mirabeau et la chanson toujours inépuisée du vieux Villon :

*Qu'as-tu fait des jours les plus beaux,
Mouton, qu'as-tu fait de ta laine !
Qu'a-t-il fait ce cœur en lambeaux :
A tels roseaux pleure ma peine !
Où vont la source et la semaine,
Amour, Hélène et leurs appas ?
Une heure encore et la dernière,
Plaisirs qui ne viendrez pas,
Au fil de l'an fuit la rivière !*

Poésie de la source et de l'écoulement de l'amour : la fantaisie laisse cependant à mi-voix transsuder sa tristesse, comme si, par les trous de la chair, s'envolait un léger et déjà mortel accord, un accord dont La Vaissière et plus tard Celan sauront se vêtir aux abords et au cœur même des eaux creuses et lentes du pont Mirabeau.

Pleure aussi ce chant de *Décembre*, poème où un Muselli aux abois, condamné par le froid à empiler les papiers-journaux sous la veste, entend grandir l'hallali :

*Voici qu'un deuil nouveau couvre le voisinage
Déjà l'eau des étangs gèle dans les roseaux
Et déjà les chemins sont pleins de ton carnage...*

Muselli désormais ne réveille plus les voisins en chantant, verre en main, les vêpres à minuit : elle monte en effet l'heure où celui qui riait d'avoir « trop à faire de vivre » espère plus qu'il n'entend l'ultime coup d'osselets lancé sur le dernier chemin, mais il a confiance :

*Tu renaîtras, fine et frêle,
Et biche, au bois, je te vois :
Tantôt haute sous la branche,
Ou reposant d'une hanche
Si dédaigneuse !...*

Malgré tout, dans l'épaisseur du bois, la biche quémendera, au « noir passage », une sorte d'allègement :

*Je voudrais être le sage
dont est fixé le destin
qui, gagnant le vrai jardin
par le ténébreux passage,
de soi-même et du péché
est à jamais détaché.*

Le vagabond supérieur s'en vient désormais vers le Dieu qui l'appelle comme, avant lui, l'avaient fait certains « vilains bonshommes ». Comme Germain Nouveau sur la dalle de l'église d'Aix, comme Rimbaud désarticulé sur son drap d'hôpital à Marseille qui sentait « revenir

l'odeur puissante de l'encens » et de la même façon que Verlaine vu par Claudel au fond de Notre-Dame, Muselli se met à genoux : il s'agenouille parce que l'esthétique et le débordement de mythologie font glisser son chant du ton de la lyre à celui d'instant de plus en plus incantés par le Verbe, comme ce poème littéralement dicté par les anges :

*Et malheur à l'homme vain,
À l'homme au cœur triste et sombre
Qui, pour apaiser sa faim,
Privé du Vin et du Pain,
Ne se nourrira que d'ombre !*

Une ombre qui, dans la dernière station du dernier recueil, devient chrétienne :

*Et déjà c'est la montée / La Croix déjà sur l'enfant...
L'archangélique langage / Force déjà les Enfers*

Muselli gagne « le vrai jardin » à Clichy le 28 juin 1956 :

*Au jardin reflétant la clarté qui l'arrose
Et tissant mon linceul de soie et de soleil,
Mourir sous la caresse éclatante des roses !*

« Mourir sous la caresse éclatante des roses », mourir, oui, mais ne plus méconnaître un poète dont la culture universelle était la marque de fabrique, un poète contrasté et libre à la poésie au charme simple alliant la fantaisie aux beautés poétiques du passé. « Pas un poème de lui ne périra » écrira dans son dernier livre Frédéric Lefèvre, le cofondateur en 1922 des très célèbres *Nouvelles Littéraires*. Comme on aimerait donc aujourd'hui, être loin de l'indifférence un peu dédaigneuse d'une poésie trop rapidement rangée dans le mode encombré des néoclassiques ! Car le soin de la forme et la maîtrise d'un éventail allant du lied à l'épigramme n'augurent pas d'une vieille pensée, et c'est précisément parce qu'elle suce au lait de mille sources que la poésie musellienne possède ce charme autre et si particulier, ce charme neuf et classique, et qui, à l'oreille, ressemble à une parure indivisible. Oui tu n'es déjà plus, Vincent, cet orfèvre du vers français admiré des spécialistes et ignoré de la foule et comme ton métaphysique orgueil a eu raison d'attendre ! On parle de toi, Vincent, maintenant que ta fantaisie habite nos cœurs : ton nom de sang et d'étang, de soleil et d'abeille, d'ombre et de décombres ne se perd plus dans le lac sans fond de la mémoire, mais, comme d'habitude, tu n'es plus où tu étais Vincent mais, maintenant, tu es toujours où nous sommes. Oui tout le nerf de ton génie est bien aujourd'hui ici au Tournebride, dans le riche et recueilli fumet des roses parnassines.

QUAND FILIPPI ET PERTUS MONTAIENT À SOLLIÈS-VILLE

André BÉRUTTI

Succédant à Daniel Gisserot qui avec son talent de poète vient d'évoquer Vincent Muselli, je ne peux que placer quelques mots sur des images pour aller à la rencontre de deux amis, faiseurs d'images, comme les poètes sont des faiseurs de rimes. Ces deux amis, imagiers, Filippi et Pertus étaient des familiers de Solliès-Ville, et l'un des deux avait tissé des liens d'amitié avec celui qui est au centre de la rencontre d'aujourd'hui. Nous en avons quelques témoignages.



André Filippi, huile, Henri Pertus.

Lorsqu'en 1942 Vérane offrit à Pertus un exemplaire du *Livre des passe-temps* il lui fit ce bel envoi autographe : « Pour Henri Pertus, poète par les pinceaux et sa vision harmonieuse de la légende et de la vie. Bien cordialement. »

Les deux poètes se rencontrèrent encore lorsque Vérane dédia à Pertus les vers intitulés *Estampes et chroniques* évoquant la légende de saint Hubert : *Le cerf portait, héraldique, dans ses ramures, la Croix*. Pas de croix pour le cerf de Pertus poursuivi par les chasseurs sonnant de l'olifant, mais de belles ailes bleues de papillon. Humour et poésie ont fait alliance pour nous offrir ce cerf volant prêt à décoller, qui fait l'admiration de la bouscatière, et l'étonnement des trois chèvres qui l'accompagnaient.



Autoportrait, Henri Pertus.

Et puisque des chèvres sont apparues, imaginons encore une rencontre entre Vérane et Pertus devant cette gravure qui aurait pu servir de modèle au poète dans son *Petit bestiaire* :



*Les spires de ma corne et
ma barbe sauvage
Confèrent à mon ombre
un aspect satanique,
On me voue au sabat, on
me traite de bique
Et je donne mon lait
pour faire des fromages.*

Enfin lorsqu'en 1952
Pertus fit le portrait de
Vérane, celui-ci n'était
plus « le beau Léon »
paré de sa barbe d'émir,

les yeux brillants guettant une proie féminine que nous a décrit Jacques Keriguy. Le modèle est devenu un petit monsieur glabre, amaigri, affaibli, l'œil terne derrière de grosses lunettes rondes à la Marcel Achard. Vérane allait mourir deux ans plus tard et peu avant sa mort, lors de leur dernière rencontre, Vérane lança au peintre : « Pertus, la cirrhose m'emporte ! ». Il fut accompagné dans le petit cimetière de Solliès-Ville par ce que Patrick Lorenzini appelle « toute la vieille garde moccote descendue de ses ateliers et de ses bastides. » Pertus était là, aux côtés de Baboulène, Échevin, Tamari, Salvado. André Filippi n'est pas cité ! Était-il là en cet après-midi du 12 novembre 1954 ? Était-il un ami de Léon Vérane, répugnait-il comme lui à franchir la grille du camposanto, tant il « redoutait les étrangers morts » comme l'écrit aussi Patrick Lorenzini ?



Et pourtant André Filippi était devenu solliès-villain lorsque, grâce à des amis, il avait pu pendant la guerre s'installer dans le village rue Marseillaise après la destruction de son appartement toulonnais de l'avenue Vauban. Familier du village depuis les années trente, ami des habitants, amoureux de la campagne environnante, il voulut faire partager à son ami Henri Pertus les beautés de Villo.

Un jour en effet Filippi dit à Pertus : « Il faut que je vous mène à Solliès-Ville. C'est un village qui n'est pas banal. » Cela devait se passer au début des années 30, Pertus ayant quitté en 1932 son village de Marguerittes près de Nîmes pour s'installer à Toulon.



Pertus émerveillé raconte : « Par une belle matinée de mai nous voici montant sous un soleil flambant neuf une route tapissée de pourpre et d'or par les valérianes et les genêts. Au fur et à mesure la plaine s'étendait, étincelante et, à l'horizon, les Maures dessinaient plus précises leurs silhouettes bleues. Tout à coup au détour d'un chemin se dresse le clocher de l'église couronné de fer forgé et sous lui, l'épaulant en surplomb sur le vide, les toitures de tuiles roses et les murs ocrés des maisons. » Pertus décrit un tableau de Pertus. Il vient de découvrir nos paysages et nos villages ! Filippi avait découvert tout cela bien plus tôt, paysages, villages, personnages, aussi, qui lui servaient de modèles pour les santons de ses crèches.



J'aime imaginer les deux compères en ce jour de mai, l'ainé, Filippi l'agnostique refusant de modeler un curé pour ses crèches, et Pertus, tertiaire franciscain animé d'une foi profonde. Ils grimpent, éblouis par tant de beauté, sur ce chemin qu'ils ont emprunté à La Farlède. Évoquent-ils le concours de crèches organisé par *L'Escolo de la targo*, qui en 1932 a valu à Pertus le premier prix, et l'a fait rapidement connaître des Toulonnais ? Font-ils des croquis, silencieux, béats, ravis, comme *Lou ravi* de la crèche ? Nul ne pourra répondre à ces questions, mais ce jour-là, est certainement née entre les deux artistes une amitié, une complicité, une connivence qui vont durer près de trente années.

Les deux amis ne seront séparés que par les années de guerre, Filippi restant perché à Vilo, au pied du Matheron, Pertus se réfugiant dans le Vaucluse, près d'Apt, à Saint-Martin-de-Castillon, village perché face au bleu Lubéron, berceau de la famille Fulconis dont lui et Paule son épouse sont des descendants.



En 1935 Filippi, graveur sur bois et Pertus qui pratique aussi la pointe sèche créent le salon de la gravure originale toulonnaise patronnée par la Société des amis du vieux Toulon. L'exposition et les suivantes se sont tenues pendant plusieurs années dans la vaste église du couvent des Minimes, près de la porte d'Italie. Pertus,

à la fin de sa vie, a confié à un journaliste « En 1935, avec Filippi l'artiste, nous avons organisé un Salon des Imagiers provençaux » où nous voulions reprendre la tradition des artistes toulonnais dans la lignée des Courdouan, Letuaire, Mange... »



L'année suivante le propos est élargi pour donner naissance au salon des imagiers provençaux. Bien entendu Solliès-Ville figure sur les programmes, en arrière plan du *tambourinaire* qui annonce l'évènement. Le 5 décembre 1936 dans *L'hebdomadaire Je dis tout* Louis Henseling écrivait : Cela se passait ce dernier dimanche, aux alentours de dix heures et une foule de choix se pressait sous les voûtes à la haute ogive de l'antique sanctuaire toulonnais, tapissé de drapeaux, d'étendards et de bannières, décoré de vieilles peintures et orné de débris d'antiques sculptures ; en avant de tout cela, des tréteaux portaient l'étalage chatoyant des œuvres exposées : images, bois, dessins, eaux-fortes etc. « André Filippi, l'un des artistes les plus originaux, les plus personnels de cette phalange, l'imagier par excellence, dont les bois gravés en couleur sont un régal pour les amateurs, expose de curieuses fontaines, de pittoresques chapelles, de vieilles rues, des arbres de chez nous ; tout le séduit et lui fournit matière à belles œuvres... Citons un autre imagier, Henri Pertus, avec ses farandoleurs ».





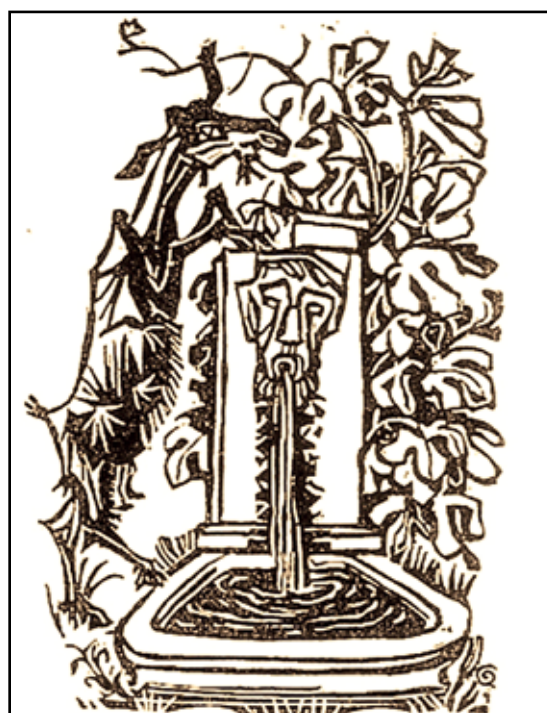
Lorsque Filippi montre ses tambourinaires devant Solliès-Ville, ou devant une nativité, Pertus les montre donnant une aubade à deux belles Arlésiennes. Ils sont désormais indissociables l'un de l'autre, et aussi du paysage artistique toulonnais, du folklore et de la maintenance des traditions provençales. Ainsi lorsque Pertus fait le portrait d'Élie Bachas, *Capoulié* de *L'Escolo de la targo*, Filippi réalise son exlibris sur lequel on retrouve le tambourinaire et un arrière-plan qui rappelle une aquarelle de Pertus.

surmontée de son clocher orné d'un beau campanile en fer forgé, motif récurrent, ensoleillé, une ou deux fois, ou sous des nuages, souvent en contreplongée, ce qui le rend encore plus majestueux, ou encore encadré dans une belle porte dont la facture est proche de celle d'une porte d'Apt gravée par Pertus.



Pour revenir à Solliès-Ville, lorsqu'en 1936 Paul Maurel écrit l'histoire du village dont il sera maire de 1944 à 1959, il fait appel à Filippi pour l'illustrer de bois gravés. Selon son habitude l'artiste réalise une gouache à partir de laquelle est fait le bois gravé montrant le clocher entre deux soleils, symboles du village, puisqu'il arrive qu'on le voie se coucher deux fois de part et d'autre du sommet du Matheron.

Au pied du clocher, la terrasse de la maison de Jean Aicard évoque l'origine du nom de Solliès, un solarium, l'endroit où le poète se soleillait ! Poursuivant la visite du village Filippi nous montre l'église Saint-Michel



Et que dire de la fontaine des mascarons sur la placette Léon Vèrane ? Comment ne pas en rapprocher celle imaginée par Pertus ? Le mascaron, c'est lui. La chèvre, capricieuse et diabolique, qu'il aimait et redoutait, est en train de dévorer à belles dents les feuilles du figuier, et ce figuier c'est sa vie ! C'est dans cette histoire de Solliès-Ville qu'apparaît le village encadré d'un double tronc d'olivier symbolique dessinant un cœur et témoignant de l'amour de Filippi pour la Provence et de son amour pour le village.



Poursuivant son exploration romancée du petit peuple de Solliès-Ville, Paul Maurel fait appel en 1937 pour illustrer *Loyse* aux deux compères graveurs, qui montrent à quatre mains la vie du village... et ne signent pas leurs gravures, nous soumettant une petite énigme : qui a gravé quoi ? Filippi ou Pertus ? Pour ma part je trouve quelque ressemblance entre l'illustration par Pertus des paysans à la table de Saint François dans les *Poèmes franciscains* de René Jouveau et la représentation de la cérémonie des apôtres qui se tient à Solliès-Ville trois fois par an, les 30 novembre, 24 et 26 décembre.

C'est au pied de Villo que se fait le ramassage des olives. Le doute persiste, même s'il existe quelques similitudes avec une carte postale extraite d'une série réalisée par Pertus pour illustrer les villages et les villes de Provence et les activités de leurs habitants. Peu importe ! C'est l'un ou l'autre des deux amis qui a une fois de plus voulu glorifier le village !



Ce petit jeu des ressemblances et des parallèles pourrait se poursuivre longtemps : les bugadières devant le lavoir de Solliès-Ville, bugadières des champs, ne sont-elles pas comparables aux bugadières des villes devant la fontaine Saint-Vincent à Toulon. Il règne devant les lavoirs une ambiance de labeur et de convivialité, et l'on pourrait imaginer que pendant ce temps les hommes



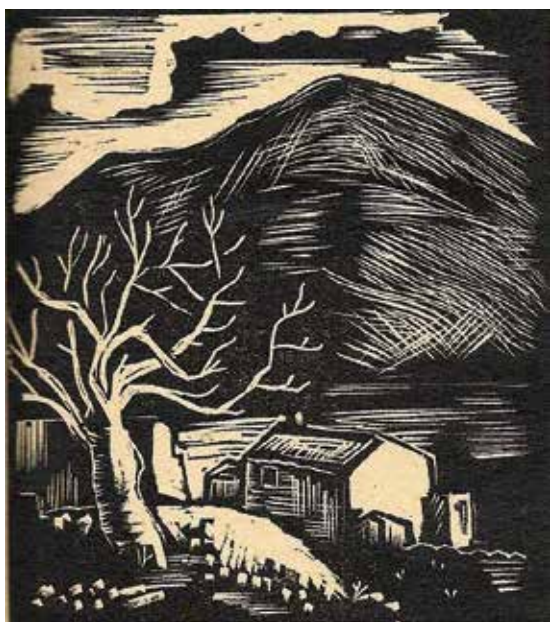
jouent aux boules, à la longue pour Filippi, à la pétanque pour Pertus.

En 1937, toujours, André et Henri illustrent de gravures six chansons provençales dans un très beau recueil intitulé *Lou Cansounié de le targo*.

Solliès-Ville y est représenté en majesté vu à travers une arcade devant laquelle madame Filippi tient dans ses bras le fils unique du couple

En 1938, les deux amis sont de nouveau sollicités, pour illustrer *La Mort de Gautier*. Le hameau qui a donné son nom au roman de Paul Maurel inspire à Pertus un bois gravé restituant l'ambiance sinistre du récit, alors que Filippi a ramené de son excursion une belle gouache. Le massif du Siou-Blanc et le Grand-Cap dominant les quelques maisons du hameau, sous un ciel léger de printemps pour Filippi, sous de lourds nuages d'hiver pour Pertus.





Filippi montre la maison de Jean Aicard au pied du clocher, et une autre version de « Solliès-Ville je t'aime » à laquelle manque, transperçant le cœur, la flèche décochée par Cupidon illustrant un recueil de poèmes de Maurice Plazy.



Filippi a illustré bien d'autres ouvrages, figurant en tête des célèbres *Zig-zags dans le Var* dont il était le maître-imagier, et lorsqu'il s'agit de décrire un village provençal et la célébration du félibrige dans *Maître Cocagne, enfant de Toulon*, c'est une vue de Solliès-Ville qui orne le chapitre intitulé *Félibrée*. Il a le village dans le cœur et dans la tête au point d'illustrer d'une vue de Solliès la couverture d'une courte nouvelle de Gabriel Trotobas en langue provençale dont je vous traduis le titre : *Une élection à Villecroze*.

Imagiers, Filippi et Pertus l'étaient et ils se rencontraient dans la gravure, la gouache ou la sérigraphie, traitant le même sujet aussi brillamment l'un que l'autre avec des techniques et des styles différents, par exemple lorsqu'il s'agit d'annoncer l'hiver : un exlibris gravé sur bois par Filippi montre une belle cheminée devant laquelle une chaise attend la grand-mère emmitouflée que Pertus installe avec son tricot. Dans une sérigraphie figurant le

feu ou l'hiver, il montre à l'opposé une belle jeune fille peu et court vêtue s'offrant aux flammes.



L'hiver, c'est pour les Provençaux la période calendaire, qui commence le 4 décembre et se termine à la Chandeleur, période durant laquelle tous vivent dans l'ambiance de la crèche animée par les santons, domaine dans lequel Filippi a excellé, exerçant une autre forme d'imagerie. Il se disait imagier santonnier, et il l'était avec talent, aussi bien dans les gouaches et les bois gravés colorés que dans la réalisation de ses petites figurines en terre.



On dit que le premier santon modelé par Filippi fut *lou pastre d'aout de vilo*, le berger de Solliès-Ville, son ami, Saturnin Fabre, barbu, lourd, massif, toujours accompagné de son chien noir, que l'on voit sous le village.



Le berger que montre Pertus a quelque ressemblance sous le village perché des Baux-de-Provence.

Poursuivons ce rapprochement entre les œuvres des deux imagiers : le chasseur de Filippi semble poser devant son village alors qu'il rentre à la nuit, à moins qu'il ne se dirige vers l'étable où l'âne et le bœuf réchauffent l'enfant Jésus. Il a dans la main gauche « une belle lièvre » et dans la main droite un volatile blanc indéterminé. Une poule ? Accident de chasse !!! Les chasseurs de Pertus rentrent tôt à la ferme, peut-être « bredouilles », mais quelle belle promenade dans ce paysage enchanteur barré par les lignes du Luberon !



Tiens ! Le lièvre a changé de main : le voila fermement tenu par Margarido, dont les traits sont encore ceux de madame Filippi, portant sur la tête un panier contenant une autre offrande, une belle poule blanche. Dans la cohorte des personnages de la crèche, voici le meunier



sur son âne quittant Solliès-Ville par un chemin qui pourrait être celui que les deux amis ont emprunté dans l'autre sens le jour où Filippi a invité Pertus à découvrir son village.

Sur un chemin semblable, entre des champs d'oliviers, s'avance un couple de paysans portant les offrandes, la porteuse d'une tresse d'ail et, d'une courge, accompagnée du pâtre portant un agneau. Notons que lorsque c'est le paysan qui se charge du transport de la courge, il a recours à une brouette. La courge doit être plus grosse... La porteuse de courge de Filippi est bien ronde, dodue, comme le sont tous ses santons. Pour Pertus, qui a montré dans toute son œuvre son goût pour les jeunes femmes pulpeuses, elle est mince, presque maigre comme

le deviennent dans ses peintures les femmes âgées. Elle s'avance lentement, guidée par l'étoile du berger, éclairée par le fanal qu'elle tient dans sa main gauche.

On a en effet retrouvé dans les cartons laissés par Pertus à sa fille Sabine et à son gendre Gaston Malherbe des gouaches destinées à être des modèles de santons : socle vert, contours simplifiés, comme nous venons de le voir pour la porteuse de courge. Ici, c'est l'aveugle



accompagné de son jeune guide, par Filippi et par Pertus. Et lorsque Pertus représente sur une de ses cartes la foire aux santons, ce sont bien entendu des santons de Filippi que la marchande présente aux enfants dont les yeux brillent.

Enfin le soir de Noël étant arrivé, guidés dans la nuit par la même étoile, les deux amis se retrouvent devant



l'étable largement ouverte aux visiteurs descendus des collines, illuminée par l'évènement, au pied de Solliès-Ville pour Filippi, de Saint-Martin-de-Castillon pour Pertus. Filippi avait dessiné et colorié dans un catalogue la centaine de santons, villages, oratoires, chapelles, qu'il modelait le plus souvent chez lui, sur le marbre de sa commode, ayant rapidement quitté son atelier de la rue Peiresc à Toulon. Ses motifs, il les trouvait autour de lui, ici à Solliès-Ville, à Seillans-la-cascade, comme Pertus les trouvait aussi dans notre région ou dans son cher village du Vaucluse. Leur atelier c'était la nature devant laquelle ils avaient la même humilité, Filippi ayant fait sienne la devise de Mistral : « Sois humble avec les humbles, et plus fier que les fiers ».

Ce long compagnonnage a pris fin à la mort d'André Filippi le 14 avril 1962. « Le petit monde des santons est en deuil » écrivit Pertus à la mort de son complice et il ajouta : « et moi j'ai perdu un vieil ami, un ami fidèle avec qui, pendant plus de vingt cinq ans nous avons lutté pour la gloire de l'imagerie provençale ». André Filippi, imagier-santonnier, repose au pied du Matheron dans le petit cimetière de Solliès-Ville en bonne compagnie, celle du peintre Laurent Mattio celle du poète Léon Vérane



et celle de Paul Maurel, chantre de Vilo. Son ami Henri Pertus a quitté ce monde en 1988 Il repose à Saint-Martin-de-Castillon face au Luberon qui l'a tant inspiré.

Les deux amis sont réunis dans un portrait de Filippi gravé par Pertus, et l'on pourrait appliquer à Filippi ce que Max-Philippe Delavouet, a écrit de son ami Pertus : « Pertus était un imagier et je vois là la marque de son authenticité. Ils étaient imagiers aussi nos aïeux éternellement jeunes de Saint-Trophime et de Saint-Gilles, et tous nos vieux cousins d'Italie qui faisaient pour leur joie comme pour la nôtre la menue miniature et la fresque largement épandue ». Je suis certain que si le poète avait connu Filippi et son œuvre il les aurait englobés dans le même jugement !



André Filippi, bois gravé, Henri Pertus.

COMMISSION DES BEAUX-ARTS

Responsable : Cristina BARON

SÉANCE DU 24 JANVIER 2012

LE KITSCH, OU L'APOTHÉOSE DU MAUVAIS GOÛT

Yves STALLONI

Je vous avoue avoir un peu de gêne en abordant ici un tel sujet précédé, qui plus est, d'un tel titre. En effet, j'ai conscience que dans cette commission des beaux-arts, on débat, et il y a tout lieu de s'en féliciter, autour des grands chefs-d'œuvre de l'art, des créations prestigieuses qui suscitent l'admiration parce qu'elles célèbrent le beau. Ma communication, vous l'aurez constaté à son intitulé, a du mal à entrer dans ce cadre, et encore me suis-je arrêté à la notion, assez subjective, de « mauvais goût », alors que j'aurais pu carrément utiliser un terme légitimement banni en ces lieux, celui de « laid ».

Car le kitsch, dont il va être question, semble avoir pour caractéristique d'abolir la distinction, pourtant en théorie évidente, entre le beau et le laid. Ce n'est pas encore là une définition, à peine une façon d'introduire les problématiques : comment prendre au sérieux un style qui semble être la négation du style ? Comment décrire une manière qui contourne, voire bafoue, les principes traditionnels, qui, depuis les Grecs, la Renaissance, Kant, Hegel et Panofsky définissent l'art : l'équilibre, l'harmonie, l'élégance, l'émotion ? Comment justifier la récupération actuelle, par certains courants artistiques contemporains, de ce qui se présente comme un défi à la beauté et, parfois, au simple bon sens ? J'amorcerai quelques réponses en trois temps : une réflexion lexicale et historique sur le kitsch, une tentative de typologie du phénomène, une description de ses domaines d'application.

Aux sources du kitsch

Plutôt que de commencer par une définition précise, au demeurant assez difficile, du kitsch, je préfère, pour délimiter le sujet, m'intéresser au mot et au contexte historique de son apparition.

Le mot « kitsch », absent de tous les dictionnaires français jusqu'aux années 1980, y compris du *Grand dictionnaire Robert*, est un mot allemand intraduisible dont l'apparition remonterait à l'année 1860 à Munich. Il est issu du mot *kitschen* qui signifie à peu près « bâcler », « bricoler ». Son composé *verkitschen* a pour sens

« tromper sur la marchandise », « rouler », « abuser », « proposer du toc, de la camelote ». Le mot « kitsch » peut être substantif ou adjectif. Il s'applique à certaines œuvres, situations ou objets (« Ce décor, ce paysage, ce cendrier font un peu kitsch ») aussi bien qu'aux sentiments que suscitent ces mêmes éléments.

On voit donc que géographiquement le kitsch possède une zone d'élection, l'Europe centrale, la Bavière, l'ancien empire austro-hongrois. Même si son influence s'est étendue jusqu'en Belgique et en France puis dans les pays d'Europe du sud, puis en Amérique, à Chicago et en Californie. Historiquement, le kitsch est un produit de l'ère industrielle, celle qui correspond au règne de Napoléon III en France, de Guillaume I^{er} de l'autre côté du Rhin. Cette nouvelle société se caractérise par l'affluence, sinon l'abondance, et marque l'avènement d'une classe dominante, la bourgeoisie. Celle-ci impose un nouveau style de vie reposant sur trois critères essentiels : l'ostentation, l'entassement et la frivolité. Le désir de paraître fonde une pseudo-culture de l'artifice où le kitsch trouve un parfait terrain d'épanouissement. Le symbole kitsch de cette période est le « grand magasin », véritable métaphore de l'abondance, qui supprime dans ce domaine le « passage », et dont l'exemple archétypique nous est fourni par le Bon Marché, fondé par Aristide Boucicaut en 1852, et raconté par Zola dans *Au Bonheur des dames*. Le processus se confirmera au XX^e siècle avec la montée de la *lower middle class* qui récupère et imite les modes de fonctionnement de la bourgeoisie dominante. La démocratisation des institutions aboutit à une société de masse et, l'expression s'impose à partir des années 1950, une société de consommation. La frénésie d'achat est favorisée par la baisse du coût des produits de consommation, le développement de la grande distribution et l'invention de la vente par correspondance. Les foyers modernes, soucieux de nourrir leur imaginaire et d'exhiber une apparente promotion sociale, accumulent les objets, d'autant plus nombreux qu'ils sont peu chers, donc accessibles. Ce « marché des choses inutiles » dont parle Jean Duvignaud¹, est celui où s'approvisionnent les jeunes cadres qu'on voit apparaître dans le roman de Georges Perec, *Les Choses*. On aura

compris, à ces remarques, que le kitsch est un sous-produit du libéralisme, en même temps qu'il coïncide avec l'apparition du postmodernisme dont l'ascension peut être fixée aux années 1970. Je n'ai malheureusement pas le temps de développer ces divers points.

Esthétiquement, le phénomène kitsch s'alimentera du courant baroque ou rococo et surtout de certaines tendances artistiques apparues à partir de 1850 : le post-romantisme, l'art « pompier », le décadentisme, la peinture ultra figurative, puis, vers la fin du siècle, le Modern Style avec ses variantes ou ses cousinages que sont le *Jugend Stil*, l'École de Nancy. Des noms comme Gallé, Guimard, Gaudi, Mucha, Horta, Tiffany, Beardsley, Van de Velde, Eckmann illustrent ce courant. Le XX^e siècle va accroître les conquêtes du kitsch puisque ce siècle, si l'on en croit Yves Michaud, « nous aura appris [...] que tout est art et rien n'est art². » Dada, puis les surréalistes, et Marcel Duchamp en particulier avec ses *ready made*, mais aussi Max Ernst ou Man Ray cultiveront la transgression en réfutant l'idée d'un art sublime empreint de transcendance, préparant le terrain au radicalisme empirique des mouvements à venir comme le *pop art*, au début des années 50, dont le représentant le plus célèbre fut Andy Warhol. Suivront d'autres avant-gardes plus ou moins iconoclastes qui nous mènent aux productions contemporaines d'un Jeff Koons, d'un Martin Parr, de Pierre et Gille ou des Japonais Takashi Murakami ou Makiko Azakami sur lesquels j'aurai à revenir.

Typologie du kitsch

Nous avons commencé à parler du kitsch, à évoquer l'origine étymologique du mot et sa signification, le contexte historico-géographique de son apparition sans réellement avoir expliqué ou décrit ce que recouvre le terme. Pour y parvenir, je propose de dresser une « typologie du kitsch », en retenant quelques unes de ses caractéristiques, parfois complémentaires, parfois contradictoires, pas toujours réunies toutes ensemble dans une manifestation kitsch. J'en proposerai sept.

Le règne du faux

Le mot allemand d'où est issu le terme met l'accent sur l'idée de tromperie, ou du moins d'artifice, d'inauthenticité, de jeu sur l'apparence. Le kitsch relève du paraître, de l'imitation bon marché, de la surenchère voyante qui, en grossissant les effets, fait oublier au contraire la facticité. Dans le kitsch, l'esthétique se sépare de l'éthique. L'émotion l'emporte sur la pensée. Il est le lieu des formes vides, creuses, privées de divin. Le kitsch joue sur le registre du spectacle, qu'il accentue et dont il cultive le sens du simulacre. Au théâtre, art de l'illusion, il est perceptible quand les acteurs « surjouent », comme dans la comédie de boulevard, où quand ils jouent à jouer, dans les situations de travestissement par exemple. La tricherie kitsch est poussée à son comble dans l'opérette (de Franz Lehar à Francis Lopez ou Vincent Scotto) qui exhibe des décors de carton-pâte, des costumes tape-à-l'œil, un exotisme de pacotille (à Vienne, à Mexico ou à Marseille), des refrains d'une mièvrerie assumée, des situations d'une totale invraisemblance, des jeux de mots dignes de l'Almanach Vermot, immortelle bible

du kitsch. La version noble du théâtre chanté, qu'on appelle l'opéra, n'échappe pas elle-même à la tentation kitsch comme le prouveraient les turqueries de Mozart ou de Rossini, les espagnolades de Bizet, les japonaiseries ou les chinoïseries de Puccini, autant de concessions voyantes à des modes, rendues acceptables par la beauté de la musique et la sublimité des voix.

L'excès des moyens

Le kitsch en rajoute ; il s'épanouit dans la pléthore, la saturation, l'excès. Il pourrait prendre pour devise la formule américaine : « *A little too much is just enough for me* ». Il fait dans le trop. Ou encore, pour parler moderne, il est « trop », « *too much* ». Il se situe ainsi à l'opposé des règles de mesure et d'économie de l'art classique. *Nihil nimis*, « rien de trop » disaient les anciens, dont Cicéron, se référant à une sentence inscrite au fronton du temple de Delphes. À l'inverse, le kitsch proclame un idéal de l'excès : jamais trop. Ce goût de la surcharge peut se manifester en architecture, comme on le vérifie avec les fameux châteaux de Bavière rêvés par Louis II qu'Abraham Moles appelle « le Roi du Kitsch »³. L'un des principes du kitsch est l'accumulation, l'entassement, qui tend à associer des éléments disparates de façon à constituer une culture mosaïque où l'on trouve « de tout un peu », cet hétéroclite débouchant sur ce que Moles nomme un « totalitarisme sensoriel »⁴. Et le sociologue cite comme exemple des « bouteilles de liqueur ornées de paillettes d'or et à musique », « le biscuit additionnant la banane, le sucre, le chocolat et les couleurs de l'arc-en-ciel »⁵. On pourrait encore évoquer le parc de loisir où les attractions les plus hétérogènes cohabitent sans souci de justification. Ce mélange des genres, cette incohérence acceptée fait que le kitsch, comme en conviennent plusieurs commentateurs, est « une absence de style ». Car la multiplication aboutit à la perte d'identité.

La suprématie du petit

Le cumulatif, dans l'objet kitsch, s'accompagne de la réduction. Importance par le nombre, insignifiance par le format. Le kitsch veut être à échelle humaine, d'où la nécessité de proposer des productions minorées. Le chef d'œuvre a quelque chose d'effrayant, d'insupportable. Le génie est subversif. La beauté est une catastrophe, disaient les surréalistes qui la voulaient « convulsive » ; et Rilke assure que le beau est « le commencement du terrible »⁶. Comment vivre au quotidien avec un tableau de Rembrandt ou de Cézanne sous les yeux ? Le kitsch nous épargne cette souffrance en nous proposant des succédanés, des modèles *light*. Plutôt que la démesure oppressive d'une Tour Eiffel, d'un Arc de Triomphe, d'une Pyramide de Gizeh, la ville de Las Vegas vous offre ces divers monuments ramenés à une échelle acceptable et réunis dans un espace facile à parcourir. Accessibles à chacun, ils scintillent en plus de mille feux. On parlerait, avec Moles de « principe de médiocrité », c'est-à-dire, par la limitation des ambitions, de volonté de parler au plus grand nombre, à la grande masse.

La promotion de la douceur

Pour ne pas heurter ce plus grand nombre, le kitsch évitera le violent, l'agressif, lui préférant le caressant,

l'aimable, le sirupeux éventuellement. D'où la préférence pour les lignes courbes, les volutes que l'on retrouve dans les entrées de métro dues à Henri Guimard et plus généralement dans les verreries de l'École de Nancy. Ces contours décoratifs ont valu parfois à l'école appelée Modern Style, le nom imagé de « Style nouille ». L'ornementation, souvent de nature florale, plus rarement animale, se fait envahissante, éclipsant le sujet pour suggérer le mouvement, la légèreté, qui contraste avec la saturation des surfaces. Même souci de délicatesse dans le choix des matières ou des couleurs : on privilégiera les teintes pâles, estompées, les tons glissés, les pastels harmonieux, les accords parfaits. Nous sommes au royaume de l'élégance, de la parade voyante où triomphe « l'insoutenable légèreté de l'être », ce titre de Kundera rappelant l'intérêt de l'écrivain tchèque pour les diverses manifestations du kitsch, lui qui déclarait dans une conférence prononcée à Jérusalem en 1985 : « Le mot kitsch désigne l'attitude de celui qui veut plaire à tout prix et au plus grand nombre. »⁷

La promesse de bonheur

Dans l'univers du kitsch, tout se passe bien, le malheur est absent, l'euphorie souriante domine. À l'intérieur de la villa « Sam'suffit » règne un sentimentalisme sucré qui prodigue une conscience heureuse. *Gemütlich*, disent les Allemands, mot qu'on traduirait par « agréable », « confortable ». On se souvient des cartes postales de nos grands-mères, où apparaissaient des jeunes femmes extatiques (car rêvant sans doute au fiancé idéal), des enfants blonds, joufflus et souriants, jouant avec innocence. Le monde extérieur, avec ses catastrophes, ses guerres, ses drames de toutes sortes a disparu au profit d'un espace protégé, baignant dans « une ambiance d'aimable fantaisie »⁸ où les gens s'aiment, sans arrière-pensée. Le modèle de cette utopie fusionnelle où l'on ne compte que des amis, pourrait être *Disneyland* et les divers parcs d'attractions inspirés par le célèbre dessinateur américain. Le parc est ce lieu idéal d'où le négatif est évacué, où tout est fait pour rendre heureux, pour assurer l'amusement, la distraction. Cette cité merveilleuse est un monde à part, coupé de l'Histoire, qu'elle ignore, du temps, qui est comme suspendu (sauf s'il s'agit de réhabiliter un passé mythique). Décor anachronique et en simulacre pour une journée atemporelle, an-historique, a-spatiale.

L'alibi de la fonctionnalité

Une des façons de définir l'art est de le priver de toute fonctionnalité : l'art ne sert à rien. Je ne vais pas entrer dans ce débat qui nous entraînerait trop loin, mais me limiter au kitsch qui se démarque de cette position car, tout en proclamant son droit à la gratuité, il voudrait exprimer une prétention fonctionnelle. L'objet kitsch aspire à combiner l'esthétique et l'utile. Par exemple le kitsch religieux, celui de l'art sulpicien, celui des lieux de pèlerinage, Lourdes ou Fatima, des images pieuses, doit susciter en même temps qu'une émotion esthétique, un émoi spirituel. Le kitsch exotique stimule le goût d'un ailleurs ; le kitsch sexuel donne une coloration érotique à divers objets (une femme nue au revers d'une cravate, un étui à cigares aux formes suggestives) ; dans ce dernier cas, on gagne sur les deux tableaux : on démystifie la

sexualité par le biais de l'humour, mais on ajoute aussi un piment coquin à l'objet. Une autre façon de jouer avec la fonctionnalité est de la détourner, en enrobant l'objet utilitaire d'un attirail esthétisant ou l'inverse : un claron en forme de lampe, un taille-crayon en forme de canon, un cendrier en forme de cuvette de W.C., une horloge en forme de moulin à vent, une chope de bière qui devient porte-crayon, un stylo profilé en fusée, etc. Traitée avec sérieux, cette position nous conduit à la pratique du *design*, encore nommé en français « esthétique industrielle », qui consiste à habiller de façon élégante les composantes fonctionnelles de la vie courante.

La règle d'inadéquation

Naguère le dessinateur Sempé publia un recueil qu'il avait nommé *Un léger décalage*. L'expression pourrait servir à caractériser le kitsch qui souvent vise à côté de l'effet recherché. L'objet kitsch, ainsi que le suggéraient déjà certaines caractéristiques précédentes, est « inadéquat » ; il marque un écart par rapport à la norme car il est trop ceci ou trop cela, ou inversement pas assez ceci ou pas assez cela. Surdimensionné ou sous dimensionné. Surreprésenté ou sous-représenté. Un Sphinx en modèle réduit, un nain de quelques centimètres pour décorer le jardin, un Taj Mahal en allumettes, ou un homard doré géant, une voiture multicolore. En cela, il contient en lui un élément de différenciation, une dimension qui le désigne à l'attention du connaisseur, comme le fait l'ironie, perceptible des seuls initiés. Car dans certains cas le kitsch se veut reconnaissable, avoue sa « kitschitude » et s'adresse ainsi au second degré. Cette autodérision joue alors comme une stratégie de légitimation : en affichant ses excès, il crée une connivence avec le spectateur qui cesse de le regarder avec condescendance ou mépris.

Les domaines du kitsch

Les analyses et les exemples qui précèdent ont montré qu'on aurait tort de limiter la présence du kitsch aux arts plastiques et, plus spécifiquement, à la peinture. Nous en trouvons la trace dans divers domaines de la culture et de la vie quotidienne. C'est le cas par exemple en littérature, où le kitsch se manifeste dans le choix des genres, des thèmes et des formes. Une bonne illustration serait fournie par le roman sentimental qui peut dériver vers le roman dit « à l'eau de rose » ou « pour femmes de chambre » ou « de gare ». Dans les années 1900, un auteur comme Gyp (de son vrai nom Sybille de Mirabeau) a su exploiter la veine avec *Le Mariage de Chiffon* ou *L'Amoureux de Line*. Après elle, le relais fut pris par des romanciers encore plus conformistes et mièvres tels Max du Veuzit ou Delly. Plus près de nous, on citerait la Britannique Barbara Cartland, les Français Guy des Cars ou Paul-Loup Sulitzer qui nous racontent des *love story* où une jeune héroïne, après avoir traversé des épreuves redoutables, trouve le bonheur en épousant un brillant chirurgien ou un riche chevalier d'industrie. La recette, très rentable, a été reprise par des éditeurs avisés qui ont créé des collections sur mesure aux titres suggestifs : *Aventures et passions*, *Amours et destins*, *Duo*, sans oublier la plus célèbre, *Harlequin*, dont les ventes sont vertigineuses. L'écriture de ces romans confectionnés industriellement est lisse, composée d'une

succession de clichés, de phrases convenues, d'épithètes stéréotypées. Le même esprit se retrouve dans le roman-photo, aujourd'hui en perte de vitesse, qui envahit la France de l'après-guerre dans des périodiques féminins du style *Nous Deux*, créé en 1947, puis *Confidences*, *Boléro*, *Intimité*. Cette littérature kitsch, comme toute sous-culture de masse, parvient à créer un modèle imaginaire, déréalisé, idyllique et mystificateur.

Le cas de la musique, qui a été évoqué rapidement, mérite d'être repris. Comme il existe des « romans de gare », il peut exister une « musique d'aéroport », diffusée en boucle et en sourdine dans les lieux publics. La musique devient également kitsch quand elle s'échappe d'un coffret à musique au moment de son ouverture, ou quand elle fait office de sonnerie pour un téléphone portable, ou quand elle sert à faire patienter un correspondant au bout du fil. Certains musiciens, parfois fort honorables, ont été victimes de ce type de détournement, Vivaldi et ses *Quatre saisons*, Mozart et sa *Petite musique de nuit*, Beethoven et sa *Lettre à Élise*, Bizet et son *Toréador*. Mais on peut ajouter Franz Lehár ou Wagner, Tchaïkovski ou Ravel dont quelques mélodies sont devenues « musique d'entretien », comme les appelle Abraham Moles⁹. Dans un registre inférieur, la chanson populaire offre aussi quelques chefs d'œuvre kitsch, chansons véristes, comiques ou sentimentales interprétées, pour se limiter à un passé plus ou moins lointain, par Damia, Fréhel, Ouvrard, Jacques Lantier, Julio Iglesias ou Mireille Mathieu. En attendant le kitsch *grunge* de Madonna et Lady Gaga.

L'architecture est également un domaine où le kitsch trouve un terrain d'expression privilégié. La source serait à chercher dans des constructions que l'on pourrait, rétrospectivement, qualifier de kitsch, en raison de leur surcharge, de leur surenchère décorative, comme le baroque, qu'il soit espagnol, portugais, italien ou bavarois, ou le rococo, et encore tous les maniérismes qui préparent les explosions délirantes plus récentes comme les constructions d'Antonio Gaudí ou de son pathétique disciple, le facteur Cheval. Mais le style Art déco ou néo-classique (avec Ricardo Bofill) s'en rapprochent parfois. Le kitsch apparaît encore au cinéma avec certaines comédies populaires, ou des films d'horreur, inspirés par *Dracula* par exemple et imprégnés de l'esprit *gore*. Dans les « western-spaghetti », les péplums de Cinecittà, les productions prolifiques de Bollywood. La télévision n'y échappe pas dans les séries hyper-codifiées (dont *Dallas* reste le modèle inégalé), dans les vidéo-clips ou dans des émissions de variétés à paillettes, dans la « télé-réalité » ou dans des jeux débiles d'où toute pensée est absente. Reste le kitsch de la vie quotidienne, celui, par exemple, qui concerne l'univers du tourisme, friand, dans le discours de ses catalogues ou de ses guides, de descriptions lyriques à base de stéréotypes, amateur de souvenirs recherchés du style coucou suisse, thermomètre en Arc de Triomphe, tire-bouchon en Tour de Pise, tablier décoré d'une Joconde, presse-papier porte-photo, moutardier en Parthénon, sans oublier l'irrésistible Mont Saint-Michel en boule-de-neige, le principe de la boule-de-neige pouvant bien constituer une quintessence de l'esprit kitsch, concurrencé seulement par le nain de jardin. Kitsch de la publicité aussi, avec les affiches d'autrefois, le nègre hilare de Banania, l'image de « la Vache qui rit » due à Benjamin Rabier,

les peintres de Ripolin, ou, dans la publicité animée de la télévision, ces lapins en peluche jouant des cymbales pour illustrer la durée d'emploi de certaines piles ; ces bébés nageant sous l'eau en un improbable ballet dans le but de vanter les mérites d'une eau en bouteille. Kitsch du *gadget*, mot américain dérivé du français « gâchette » et signifiant « article ingénieux », qui s'applique à des objets souffrant d'une pathologie de la fonctionnalité par leur prétention (usurpée) à être utile, et si possible par plusieurs voies. Carelman, dans son fameux *Catalogue des objets introuvables*, en a proposé une savoureuse parodie. Kitsch religieux, images pieuses, objets de cultes ou, exemple kitschissime, *ex-voto* réunis au fond des églises, souvent touchants et parfois remarquables.

Ces manifestations frelatées, populaires, parfois vulgaires ne prêtent pas vraiment à conséquence car elles avouent, par leurs excès, leur absence de prétention artistique. En revanche, un courant esthétique est apparu depuis une trentaine d'années qui, dans la lignée des surréalistes et du *pop art*, a voulu réhabiliter les objets du quotidien, des articles d'électroménager, des bibelots de bazar, des figures de la culture populaire (Popeye, Hulk, Michaël Jackson), ceci afin de leur donner une nouvelle dignité, de les hisser au rang d'œuvres d'art. Le meilleur représentant de ce néo-kitsch pour collectionneurs fortunés, est indiscutablement l'Américain Jeff Koons qui a gagné sa légitimité, en décorant, en 2008, à la demande du ministère français de la Culture, le prestigieux château de Versailles. J'emprunte mon commentaire à Valéry Arrault pour qui cette récupération « montre bien que tout peut désormais entrer dans les consécration qu'ils instituent, l'insignifiant, le futile, l'amusant, le vil et l'obscène, le tout concourant maintenant à égalité avec le noble, le majestueux, l'exceptionnel...¹⁰ » Et elle ajoute : « N'importe quel genre, n'importe quelle technique et n'importe quelle mentalité peuvent être assurément annexés et prétendre à une contemplation esthétique. » Et pourquoi un lapin d'aluminium peint en rouge placé devant un des plus beaux palais de Venise, ne pourrait-il pas rivaliser avec le David de Michel-Ange ? Quelle différence entre cette effigie de chien haute de douze mètres, décorée de fleurs à l'entrée du musée Guggenheim de Bilbao et *Le Penseur* de Rodin ? Il ne m'appartient pas de répondre, ni de trancher, seulement de montrer comment le kitsch, considéré généralement comme une négation de l'art en raison de son désir de flatter les masses et d'exhiber sa facticité, peut, par un effet de mode, et sous l'impulsion de spéculateurs avisés, reconquérir le territoire artistique. Jeff Koons, icône du post-modernisme, est kitsch en cela qu'il n'a pas un style, mais les a tous, qu'il a aboli la distinction traditionnelle entre le Beau et le Laid, qu'il cultive, dans ses installations, l'hybride et le nomadisme, cherchant surtout, en brouillant les catégories, à surprendre le non-initié. Derrière lui, ses émules japonais Takushi Murakami ou Makiko Azakami, ou le couple d'artistes français signant Pierre et Gilles, qui vont parfois chercher leur inspiration en Inde, comme il arrivait de le faire avec humour au regretté artiste toulonnais Giacobazzi, ou le photographe Martin Parr, confirment la consécration esthétique d'un kitsch qui n'ose pas toujours dire son nom. Nous entrons là dans un autre vaste débat, celui des choix de l'art contemporain.

Conclusion

J'aimerais terminer ce parcours que je sais trop rapide et incomplet, en revenant sur une question que je n'ai fait qu'effleurer ici ou là, c'est celle de la réception du kitsch. Comme le faisait remarquer Hermann Broch, dans sa conférence sur le sujet, « bien moins rarement qu'on le pense on est très favorablement disposé à l'égard du kitsch. »¹¹ Le public se montre en effet d'une bienveillance étonnante face au phénomène. L'explication pourrait nous être suggérée par quelques phrases de Rimbaud faisant, au début de son poème « L'Alchimie du verbe », l'apologie de la niaiserie artistique : « J'aimais les peintures idiotes, dessus de portes, décors toiles, saltimbanques, enseignes, enluminures populaires ; la littérature démodée, latin d'église, livres érotiques sans orthographe, romans de nos aïeuls, contes de fées, petits livres de l'enfance, opéras vieux, refrains niais, rythmes naïfs »¹². Il entre dans cette admiration une pointe de snobisme, celui du refus des valeurs consacrées qui va de pair avec la réhabilitation des œuvres mineures. André Breton, autre rebelle de la littérature, avouait, lui, son goût pour les spectacles imbéciles acceptant, dans *Nadja*, de « confesser (s)on faible pour les films français les plus complètement idiots »¹³ ou vantant le « jeu dérisoire des acteurs » du Théâtre moderne ou du Théâtre des Deux-Masques.

Nous tenons là une des clés de la pérennité et de la quasi universalité du kitsch. Moins que les inconditionnels du genre, les responsables du succès durable du kitsch en sont ses détracteurs. La mode kitsch, en effet, a ceci de particulier qu'elle est le goût de l'autre. Celui qui la décèle, souvent, ne la prend pas au sérieux et refuse de la revendiquer pour son propre compte. Les exubérances du kitsch provoquent en même temps la moquerie – « comment peut-on apprécier des horreurs pareilles ? » – et une forme d'indulgence résignée – « un tel égarement esthétique a quelque chose d'attendrissant. » Il y a ceux, la masse inculte, qui aiment le kitsch pour ce qu'il est,

une hyper-décoration simpliste d'accès facile ; et il y a ceux, l'élite distinguée (le mot est à prendre au sens de la « distinction » décrite par Bourdieu¹⁴), qui aiment le kitsch pour ce qu'il pensent y voir, au mieux, une transgression des codes de l'art, au pire, une corruption de la beauté, une caricature esthétique dont il convient de se démarquer. Pour ceux-là, le style kitsch, l'attitude kitsch ne méritent d'être considérés qu'au second degré, avec une discrète ironie, comme témoignage d'une déviance vulgaire du goût. Certains artistes eux-mêmes, peuvent aussi, en cultivant ce fameux second degré, jouer délibérément à pasticher la coloration kitsch. Au risque de mériter l'étiquette de provocateurs, voire d'imposteurs, ou de défenseurs du « mauvais goût ». Mais encore faut-il, pour s'aventurer sur ce terrain, avoir clarifié ce que l'on entend par « bon goût ».

Notes

- ¹ Jean Duvignaud, « Le marché des choses inutiles », dans *Le Kitsch*, sous la direction de Gillo Dorfles, édition Complexe, 1978.
- ² Yves Michaud, *L'Artiste et les commissaires*, J. Chambon, 1989.
- ³ Abraham Moles, *Psychologie du Kitsch. L'art du bonheur*, Gonthier-Denoël, 1971, p. 85.
- ⁴ Ibid. p. 75.
- ⁵ Ibid. p. 64.
- ⁶ R.- M. Rilke, *Elégie à Duino*, première élégie.
- ⁷ Cité par Valérie Arrault, *L'Empire du kitsch*, Klincksieck, 2010, p. 10.
- ⁸ Valérie Arrault, op. cit., p. 206.
- ⁹ Abraham Moles, op. cit. p. 114.
- ¹⁰ Valérie Arrault, op. cit. p. 137.
- ¹¹ Hermann Broch, *Quelques remarques à propos du kitsch*, éditions Allia, 2001, p. 36.
- ¹² Rimbaud, *Illuminations*.
- ¹³ André Breton, *Nadja*, Gallimard-Folio, p. 40.
- ¹⁴ Voir Pierre Bourdieu, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Minuit, 1979.



Programme du Casino de Toulon, années 30, Musée du Vieux Toulon.

A propos de l'exposition
Femmes peintres et salons au temps de Proust,
de Madeleine Lemaire à Berthe Morisot

L'ÉVOLUTION DU STATUT DE LA FEMME
ARTISTE PEINTRE EN FRANCE
JUSQU'AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

Monique BOURGUET



Madeleine Lemaire. *Five o'clock dans le salon des dames.*

En 2010 à Paris, au musée Marmottan s'est déroulée une exposition limitée dans le genre et dans le temps : la peinture des femmes, issues des élites aristocratiques et bourgeoises, dans la France de la Belle Époque.

À l'origine des recherches sur ce thème de la peinture féminine il faut citer une autre exposition présentée en 1976 à Los Angeles par Ann Harris et Linda Nochlin, et intitulée *Femmes peintres, de 1550 à 1950*. Elle rassemblait quelques cent cinquante œuvres réalisées par 86 femmes de différents pays, sur une période de quatre siècles. Par cette initiative novatrice elle a donné le coup d'envoi à d'autres recherches et expositions.

Dans ce musée Marmottan, particulièrement riche en œuvres de Berthe Morisot, occasion d'une exposition en 1997, le directeur Jacques Taddei a voulu replacer l'œuvre de cette artiste dans son contexte socio-culturel. Il ne s'agissait pas de présenter de la grande peinture mais plutôt de faire revivre une époque dans une perspective plus sociologique que picturale, à partir d'œuvres peu

connues, provenant souvent de collections privées. La fascination exercée par les salons parisiens sur Marcel Proust en a été le fil conducteur.

L'évocation du contenu de cette exposition est l'occasion de retracer de façon rapide l'évolution du statut de la femme artiste-peintre jusqu'au début du XX^e siècle. On dénombre 212 artistes françaises de 1400 à 1800, sur 500 femmes artistes répertoriées, selon Ann Harris et Linda Nochlin.

L'évolution du statut de la femme artiste-peintre

Au Moyen-âge, le travail sur les enluminures, à l'origine de la peinture, pouvait être fait par les religieuses auxquelles étaient associées les jeunes filles éduquées dans les couvents, issues le plus souvent de familles nobles ou bourgeoises et instruites. Leurs œuvres restent anonymes, à quelques exceptions près.

Cette implication féminine dans l'art pictural a été fortement encouragée après la publication du *Livre du Courtisan* de l'italien Baltasar Castiglione. Ce premier manuel de savoir-vivre met l'accent sur l'idée que les femmes devaient bénéficier d'une éducation artistique portant sur la peinture et le dessin. Imprimé pour la première fois en 1528, il fut diffusé dans de nombreuses éditions notamment françaises.

Les femmes peintres étaient souvent des filles ou des femmes d'artistes. Elles étaient formées par leur père ou leur mari mais ne pouvaient étudier le nu, donc l'anatomie, ce qui les excluait de la peinture de grand genre (histoire, thèmes religieux et mythologiques) et les limitait le plus souvent aux portraits et aux natures-mortes.

Quant à leur formation, si l'Académie royale de peinture et de sculpture leur est ouverte dès le début, les fluctuations ultérieures montrent bien toute l'ambiguïté de la place des femmes dans ce cénacle. En 1682, sept femmes y sont admises mais elles sont exclues de l'accès aux cours dispensés par l'Académie ainsi que des fonctions administratives. En 1706, un décret en bloque l'accès. L'Académie reste un bastion masculin qui s'ouvre, malgré tout à partir de 1757 à quatre femmes, chiffre qui fut choisi comme limitation.



Louise Élisabeth Vigée-Lebrun.
Autoportrait dit au ruban cerise.

En 1783 Madame Vigée-Lebrun, portraitiste de la reine Marie-Antoinette est admise à l'Académie, ainsi qu'Adélaïde Labille-Guiard. Cette dernière propose, avec succès, de n'y admettre les femmes qu'avec le titre honorifique de « conseillères » et non celui « d'agrées » mais de leur permettre d'exposer au Salon : l'Académie se ferme alors aux femmes mais le Salon s'ouvre à elles. Pour rappel, le terme de Salon (avec un S majuscule) désignait les expositions périodiques organisées depuis 1667 par l'Académie dans le salon carré du Louvre, pour présenter les œuvres de ses artistes vivants ou agrées par elle. Une autre institution rivale de l'Académie royale, l'académie de Saint-Luc, admettait aussi les femmes, mais plus facilement.

En province, les académies étaient plus libérales envers les femmes mais leurs travaux restaient trop souvent ceux d'artistes amateurs.

À partir du milieu du XVIII^e siècle, ces femmes peintres commencent pour certaines à pouvoir vivre de leur art en donnant des leçons de dessin ou en enseignant dans les écoles religieuses où les jeunes filles apprenaient à peindre et à dessiner.

La Révolution française n'a pas profité aux femmes artistes, malgré la tentative de Condorcet d'introduire le principe d'égalité dans tous les domaines : vote des femmes, accès à toutes les professions, et à toutes les formes d'instruction. En 1791, Olympe de Gouges dans sa *Déclaration des droits de la femme*, reprend l'idée d'égalité dans tous les domaines. Toutefois, les femmes furent vite exclues non seulement du droit de vote mais aussi de la Société populaire et républicaine des arts fondée en 1793. Lors de la discussion au sujet de leur admission, on blâma beaucoup la citoyenne Lebrun (Vigée) qui avait été imitée par une horde de femmes qui « voulaient s'occuper de peinture alors qu'elles n'auraient dû s'occuper qu'à broder les ceinturons et les capes des officiers de police ».

Au cours de cette période révolutionnaire le Salon, jusque-là réservé aux seuls Académiciens, a été ouvert à tous mais une sélection était opérée par un jury, formé par des membres de l'Académie, peu enclins aux innovations. En 1863, la création officielle par Napoléon III du Salon des refusés marque la fin du monopole de l'Académie et ouvre la voie au pluralisme : il n'y eu plus un Salon mais des salons, officiels ou marginaux.

Les préjugés quant à la capacité de création et le rôle artistique des femmes persistent au XIX^e siècle durant lequel les femmes sont exclues des institutions régissant la profession. Elles ne sont pas admises à l'École des beaux-arts, qui a repris les fonctions pédagogiques de l'Académie royale de peinture réorganisée au sein de l'Institut de France, créé en 1795. De plus, les commandes officielles les concernant sont rares.

À la fin du XIX^e, le peintre symboliste Gustave Moreau parle ainsi de sa collègue Marie Bashkirtseff : « L'intrusion sérieuse de la femme dans l'art serait un désastre sans remède. Que deviendra-t-on quand des êtres dont l'esprit est si positif et terre à terre que l'esprit de la femme, quand des êtres aussi dépourvus du véritable don imaginatif, viendront apporter leur horrible jugeote artistique avec prétentions justifiées à l'appui ?... » Si ce jugement lapidaire est à relativiser en raison de la personnalité de Gustave Moreau, pour l'opinion commune la femme artiste va rester longtemps une catégorie à part, limitée dans ses sujets, dans ses moyens de production et dans ses ambitions : « aux hommes le génie, aux femmes le bon goût ».

Sous le Second Empire et les débuts de la Troisième République, divers changements s'opèrent dans l'éducation et les pratiques artistiques, et en conséquence, dans la qualité des œuvres reconnues officiellement. D'abord, les femmes peuvent se former dans les divers ateliers parisiens comme l'académie Julian, ou l'atelier de Léon Cogniet et de Charles Chaplin, deux ateliers

importants pour la formation féminine, comme l'a montré Michaël Vottero en 2009. Ensuite, les Salons et les expositions universelles auxquels elles peuvent accéder permettent leur reconnaissance artistique. Quelquefois une récompense officielle peut suivre, puisque certaines sont décorés de la légion d'honneur ; la première, Rosa Bonheur, en 1865 ; suivront Madeleine Lemaire en 1900, Louise Breslau en 1901, Louise Abbéma en 1906.

En 1881, la création de l'Union des femmes peintres et sculpteurs leur donne du poids et les rend solidaires. Enfin, en 1896 les femmes peuvent entrer à l'École des beaux-arts à Paris et en 1903 concourir pour le Grand Prix de Rome, ce qui leur permet de suivre le cursus habituel donnant accès aux commandes et aux achats. Dans le milieu particulier des élites aristocratiques et bourgeoises, s'opère un changement, celui du passage de la maîtresse de maison, « décoratrice », à celui de l'artiste, éventuellement décorée. Et ceci se fait par l'intermédiaire des salons où on parle d'art et où les femmes-peintres exposent leurs propres œuvres, premier lieu de communication. Ensuite, les ateliers, véritables lieux de travail, vont prendre le relai des salons, permettant à la femme artiste d'assumer sa vocation.

Avant de donner la synthèse de cette exposition, il faut remarquer qu'il s'agit d'une étude portant exclusivement sur les élites de la haute société parisienne. Il existe d'autres salons moins prestigieux étudiés par exemple par Anne Martin-Fugier dans son ouvrage, *Les Salons de la III^e République*, publié en 2003.

L'étude de cette « mondanité féconde », selon les propres termes du commissaire d'exposition, a été faite à propos de quatre grands salons et de cinq femmes peintres.

Les salons

En ce qui concerne les salons, lieux d'émulation artistique, il en a été choisi trois à l'origine de l'inspiration de Proust.

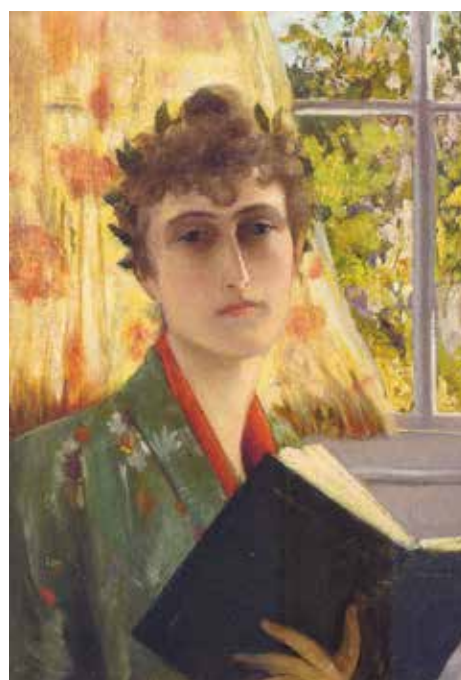
Le salon de la princesse Mathilde (1820-1904)



Edouard Dubufe.
Portrait de la princesse Mathilde. 1861.

Fille de Jérôme Bonaparte et de Catherine de Wurtemberg, d'abord fiancée à son cousin, le futur Napoléon III, elle avait épousé le comte Anatole Demidoff dont elle divorce rapidement et s'installe à Paris rejoignant son ancien ami, le comte de Nieuwerkerke, personnage politique important. Mécène et artiste, ses origines et l'éclectisme de sa culture lui permettaient de recevoir rue de Courcelles avec un raffinement extrême des hommes politiques (Viollet-Le-Duc), des hommes de lettres, des artistes plasticiens (Delacroix, Schaeffer, Jérôme, Carpeaux), des musiciens (Fauré, Liszt, Gounod, Offenbach, Berlioz, Saint-Saëns).

Son rôle de pivot de la vie parisienne reprend après la chute de l'Empire et un bref exil en Belgique. Son salon devient le lieu de refuge de toute la noblesse d'Empire, fascinant Proust qui en devient un habitué et qui lui a consacré un article dans *Le Figaro* du 25 février 1903, intitulé « Un Salon historique ».



Winaretta Singer.
Autoportrait. 1885.

Le salon de la princesse Edmond de Polignac (1865-1943)

Winnaretta Singer, héritière de l'entreprise américaine de machines à coudre, s'était mariée en 1892 avec le prince Edmond de Polignac, après l'annulation d'un premier mariage. Dans leur hôtel de l'avenue Henri Martin, où se mêlaient grande aristocratie parisienne, artistes et musiciens, c'était la musique d'avant-garde qui dominait lors des soirées prestigieuses et des bals costumés dont la mode commence sous le Second Empire. Parmi les fidèles, Reynaldo Hahn, Kurt Weill ou Igor Markevitch. Grâce à sa fortune, elle pouvait jouer le rôle de mécène, soutenant les artistes et les musiciens par ses commandes faites notamment à Gabriel Fauré, Emmanuel Chabrier, Maurice Ravel, Emmanuel de Falla et autres. Femme de goût et collectionneuse, elle appréciait déjà la peinture des impressionnistes peu prisée en France et peu achetée. À propos de sa passion

pour les collections et de son mariage avec le Prince, Proust raconte l'anecdote suivante : alors qu'ils ne se connaissaient pas encore, ils se seraient disputé lors d'une vente aux enchères *Champs de tulipes près de Harlem*, « le plus beau tableau de Claude Monet », selon Proust. Il fut acquis finalement par Winnaretta, au grand dam du Prince courroucé qui retrouvera, après son mariage, cette œuvre impressionniste, manifestation de la modernité de l'époque. Dans l'article du 6 septembre 1903 du *Figaro*, intitulé « Le Salon de la princesse Edmond de Polignac », d'où est tirée cette anecdote, Proust évoque aussi l'élégance des personnages rencontrés, telle la comtesse Greffulhe : « c'est la plus belle femme d'Europe... celle de la beauté reine... splendide et riieuse... pareille à un grand oiseau d'or qui guette au loin sa proie... »

Le salon de Marguerite de Saint-Marceaux

On peut opposer ce salon qui se veut plus intellectuel aux deux précédents mondains par excellence. D'origine bourgeoise, Marguerite Jourdain a tenu salon pendant plus de cinquante ans. Son journal rédigé de 1894 à 1927 témoigne de son prestige et on peut en lire des extraits dans un dossier publié par le musée d'Orsay, *Une Famille d'artistes en 1900, Les Saint-Marceaux*. Son éducation artistique et musicale et son mariage avec le peintre Eugène Baugnies lui permettaient d'évoluer avec aisance dans le milieu artistique. Devenue veuve, elle se remaria en 1892 avec René de Saint-Marceaux, sculpteur au talent reconnu. Dans le salon de Meg se côtoyaient artistes et musiciens d'avant-garde comme Ravel, Debussy, Chausson, Poulenc, et on ne se voulait pas mondain. Colette évoque « la liberté surveillée de ce salon, où chacun était libre d'écouter de la musique, de lire, ou de discuter sans déranger les autres invités ». Simplicité vestimentaire et conversations non futiles étaient imposées : il fallait venir en tenue de travail puisque chaque invité était supposé passer ses journées

à produire quelque œuvre d'art, et la conversation devait porter sur des sujets artistiques. Proust s'est inspiré de ce salon pour camper le personnage de Madame Verdurin, copié aussi sur la personnalité de Madame Lemaire.

Les peintres

À côté de maîtresses de maison accomplies, d'autres femmes peuvent tout en tenant salon, s'impliquer personnellement dans la vie artistique.

Mathilde Herbelin (1820-1904)

Femme de salon, mais aussi peintre, elle peut être considérée comme la meilleure miniaturiste du milieu du XIX^e siècle. Elle exposa au Salon avec succès pendant près de quarante ans obtenant en autres, en 1848 et en 1853, la Médaille de première classe. Tous les grands personnages posent pour elle, notamment l'Impératrice Eugénie et le prince impérial, ou Delacroix, son grand ami auquel elle acheta en 1853 une œuvre majeure, les *Pèlerins d'Emmaüs* qu'elle vendit en 1903 au Brooklyn Museum de New-York. Son salon accueillait toute l'intelligentsia du Second Empire. Un de ses pastels représente Suzanne, la fille de sa nièce, Madeleine Lemaire. Cette « Suzette » fut une grande amie de Proust, avec lequel elle établit une correspondance épistolaire, malheureusement brûlée sur ses ordres après sa mort. De nombreux portraits d'elle l'immortalisent, notamment un des plus beaux pastels de Manet.

Madeleine Lemaire (1845-1928)

Elle a été particulièrement bien traitée dans cette exposition, grâce à la participation d'un fin connaisseur de son œuvre, Bernard Grassin-Champernaud. Originaire des Arcs-sur-Argens mais installée à Paris dès l'âge de 12 ans, Jeanne Madeleine Coll s'était formée dans l'atelier



Paul César Helleu.
*Portrait de la comtesse
Greffulhe. 1891.*



Jacques Émile Blanche.
Marguerite de Saint-Marceaux.



Jeanne Mathilde Herbelin.
Portrait de Suzanne Lemaire à 18 ans.

de Chaplin, tout en profitant des relations mondaines de Mathilde Herbelin. En 1865, elle s'était mariée avec le peintre Casimir Lemaire. Grâce aux relations d'Alexandre Dumas fils rencontré en 1870, elle pouvait animer l'un des salons les plus brillants et influents de Paris. Sa peinture est le témoignage du Paris de la Belle Époque : réceptions (*Avant le bal*), opéra (*Une loge à l'Opéra*) sont au centre de la vie mondaine ainsi que le théâtre (*Portrait de Réjane*). Un des représentants par excellence de cette vie parisienne des élites, Robert de Montesquiou, l'avait surnommée « l'impératrice des roses ». Proust, un de ses fidèles, appelait son salon « l'atelier aux roses ». En effet, elle peignait le matin et recevait dans son atelier de la rue Monceau en fin d'après-midi. Les nombreuses aquarelles de sa production justifient ces appellations.

Membre de la Société des aquarellistes français depuis sa création en 1886, elle a participé à de nombreuses expositions, montrant ainsi ses talents d'aquarelliste et de pastelliste. Elle était l'initiatrice de grandes soirées musicales, théâtrales, ou des bals costumés. En 1900, elle a reçu la médaille d'argent à l'Exposition universelle pour l'ensemble de son œuvre. En 1924, elle peut écrire : « ...Je suis hélas la doyenne des femmes peintres... je suis sur la brèche depuis cinquante ans, j'ouvre ma cinquantième exposition... Je n'ai jamais rien demandé, l'État ne m'a jamais acheté un tableau, j'ai bien travaillé toute ma vie ».

Terminons cet album par quelques autres femmes peintres de l'époque. La peinture féminine se dégage progressivement des domaines traditionnels dans lesquels ces artistes restaient cantonnées le plus souvent : miniatures, paysages, peinture animale et florale. Les scènes de genre et les portraits l'emportent dans leurs productions et en même temps s'offrent à elles les nouvelles techniques picturales utilisées par le groupe des impressionnistes dont Berthe Morisot fera partie.



Madeleine Lemaire. *Panier de roses*. Vers 1874. Aquarelle.

Rosa Bonheur (1822-1899)

Née à Bordeaux en 1822, cette autodidacte a appris son métier auprès de son père et de Léon Cogniet et devient la spécialiste des représentations animalières.

D'autres sujets l'ont inspirée : *Le Gros Chêne* la situe aussi dans un domaine plus innovant. Il a été donné en 1901 à l'État par son amie, Anna Klumpke, peintre américaine, rencontrée à l'académie Julian, et auteur de sa biographie. Rosa vivait avec elle depuis 1859 au château de By, en Seine-et-Marne, devenu depuis musée Rosa Bonheur. Le musée d'Orsay possède aussi *Le Labourage nivernais*, une commande de l'État qui a obtenu la médaille d'or au salon de 1848. Elle devient célèbre hors de France, en Angleterre et aux États-Unis, faisant figure également de féministe.



Rosa Bonheur. *Le gros chêne*. Aquarelle.

Louise Abbéma (1853-1927)

Peintre graveur et sculpteur, elle affectionne les sujets foraux et les portraits, par exemple celui de son amie intime Sarah Bernard.

Louise Catherine Breslau (1856-1927)

Celle que Montesquiou appelait « maître femme » et que Rodin nommait « maîtresse d'art » a été bien oubliée et ne sort de son purgatoire qu'en 2001, à l'occasion d'une exposition au musée de Lausanne. Née à Munich, venue à Paris en 1876 pour sa formation artistique, elle a fréquenté l'incontournable académie Julian. Dès sa participation au Salon de 1879, elle est remarquée par la critique, appréciée de plus en plus et sollicitée par de nombreuses commandes. C'est le cas par exemple du portrait en pied de l'américaine Madeleine Cartwright, représentée dans son intérieur japonisant et qui n'a rien à envier aux grands portraitistes comme Whistler.

Encouragée par Degas, elle devient une grande pastelliste de portrait, remarquable non seulement par sa technique mais aussi par l'intelligence des « caractères ». En 1928 elle a fait l'objet d'une première exposition rétrospective, où furent réunies 195 œuvres, dont certaines se rapprochent des impressionnistes, témoignant d'un art féminin engagé dans une recherche novatrice.

Avec Berthe Morisot (1841-1895), cette recherche novatrice prend tout son sens. Femme de salon et femme-peintre, elle est la première femme au sein du groupe des *Indépendants*, à l'origine des expositions impressionnistes. Connue sous son propre nom et non sous celui d'Eugène Manet son mari, elle est en avance sur son époque. Elle constitue un exemple important dans cette exposition du musée Marmottan mais elle mérite une étude à la hauteur de l'artiste, ce qui pourrait être l'objet d'une communication.



Louise Breslau. *Portrait de Madeleine Cartwright*. 1887.



Berthe Morisot. *Femme à l'éventail*.

LA RENAISSANCE CAROLINGIENNE

Michèle-Ann PILLET

Longtemps perçu comme une ère de ténèbres, le Moyen-âge fut redécouvert au XIX^e siècle. Peu à peu, le gothique se distingua du roman et chaque étape laissa entrevoir l'originalité et la diversité des âges précédents. Dans cette remontée du temps, la Renaissance carolingienne est un faisceau lumineux né d'un retour délibéré vers l'Antiquité et la tradition gréco-latine. Cette démarche soutint l'établissement de rapports privilégiés entre le Ciel et la Terre. En inaugurant une série de réformes de la langue, de l'écriture, du droit et de la vie spirituelle et religieuse, elle imprima un élan vivace à la pensée médiévale.

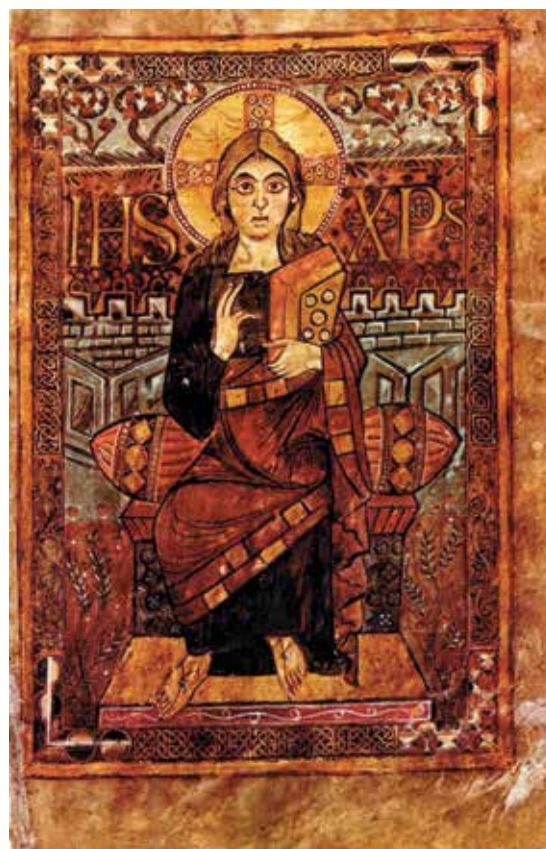
Le mot « renaissance » évoque toujours la renaissance du *Quattrocento* qui fut également un retour délibéré vers l'Antiquité et la tradition gréco-latine. Mais, la démarche de cette renaissance humaniste marquait une rupture avec la pensée médiévale. Le mot « gothique » entaché du mépris que les Italiens avaient pour les Goths, envahisseurs de Rome, s'appliquait à tout ce qui était médiéval. Par un glissement sémantique tout aussi fâcheux, le mot « barbare » qui qualifiait au départ tout ce qui n'était pas romain devint synonyme de « sauvage ».

Quand Odoacre détrône Romulus Augustule signant ainsi, en 476, la chute de l'Empire romain, la civilisation antique offrait déjà un visage fort différent dû à l'essor du christianisme. Toléré par Constantin en 314, il était devenu religion officielle de l'Empire sous Théodose et la mort de ce dernier en 395 marqua définitivement la rupture politique entre l'Orient grec et l'Occident latin. Rome, désormais chrétienne, offrait ses structures à la nouvelle religion. L'architecture adaptait la basilique civile antique aux usages liturgiques, édifiait des monuments de plan centré inspiré du Panthéon. Le vocabulaire et les techniques de la plastique romaine étaient utilisés pour des représentations chrétiennes en peinture, en mosaïque et en sculpture.

L'année 406 vit le début des grandes invasions. À la fin du V^e siècle, des royaumes barbares s'étaient établis. Les Ostrogoths en Italie, les Wisigoths en Espagne, les Francs et les Burgondes en Gaule. Peu à peu, au cours des trois siècles suivants, une fusion s'opère entre la survivance de l'héritage antique et les usages des barbares dont la culture est essentiellement orale. Ils excellent dans le travail du métal et des pierres et dans l'orfèvrerie cloisonnée. Rebelles à toute représentation humaine, ils pratiquent un art ornemental, abstrait ou zoomorphe. L'osmose entre ces deux univers juxtaposés, barbare et romain, va se faire par le biais de l'évangélisation qui touche également le monde insulaire extrême occidental, fortement ancré dans un fonds celtique très

ancien. Paradoxalement, c'est de l'Irlande dont l'apôtre fut Saint Patrick (389-460) que partira le formidable élan missionnaire qui s'étendra au continent. Les Francs furent les premiers à se convertir à la foi catholique à la suite de leur chef Clovis en 496. Reccared, roi Wisigoth, de convertit en 587, puis le clergé arien et l'ensemble du peuple goth déjà sensibilisé au christianisme par la voie de l'arianisme, négation de la divinité du Christ.

La page de l'évangélaire commandé par Charlemagne au scribe Godescalc pour son épouse Hildegarde, marque la première apparition dans l'art carolingien du motif de « la fontaine de vie », cher aux chrétiens d'Orient. La page voisine annonce la naissance du Christ qui est la véritable source de vie. Le cerf représente l'âme qui a soif de Dieu et les paons, l'éternité. L'art est un langage élaboré possédant une grammaire, un vocabulaire et une histoire.



Christ en gloire, page de l'Évangile de Godescalc, 781/783,
Aix-la-Chapelle.

En effet ce Christ en gloire éclaire ce que fut la Renaissance carolingienne : une re-visitation de l'Antiquité enrichie de l'héritage barbare dans un esprit chrétien. Le livre est à l'honneur pour la diffusion de la foi et du savoir. Le Christ illustre un retour aux modèles de la fin de l'Antiquité, offerts par les peintures, les mosaïques ou les ivoires. Il rappelle également la prestigieuse présence byzantine à Ravenne au VI^e siècle sous Justinien (482-565), après la mort de Théodoric (454-526), roi ostrogoth successeur d'Odoacre. Son visage nuancé par un jeu d'ombre et de lumière offre une rondeur ferme et juvénile. La vision claire et assurée de son message est traduite par ses yeux grand-ouverts. Son trône, les végétaux, l'architecture suggèrent une profondeur de l'espace et un regain d'intérêt pour l'art illusionniste. Mais, les entrelacs qui encadrent de dynamisme l'hiératisme de son maintien laissent entrevoir la fusion avec une tradition insulaire.

Au VII^e siècle, en Grande-Bretagne et en Irlande, la culture cléricale fondée sur le livre trouve son originalité en décorant l'écrit. En effet, fondateur de monastères, Benoît Biscop (630-690) avait acquis lors de ses voyages en Italie, une partie de la grande bibliothèque de Cassiodore (490-580), préfet du prétoire et historiographe de Théodoric qui avait su s'entourer de poètes latins. Retiré dans le monastère de Vivarium où les ateliers copiaient inlassablement les manuscrits antiques, Cassiodore fit la somme de connaissances religieuses et profanes dans *Les Institutions*. Ainsi, ces divers écrits furent une source d'inspiration pour les insulaires.



Esdras travaillant à la nouvelle rédaction de la Bible, page du *Codex Aminiatus*.

D'abord, le but fut de copier les modèles romains et paléochrétiens comme en témoigne cette page du *Codex Aminiatus* que voulait offrir au pape le moine Benoît Biscop. Originaire de Northumbria, il avait séjourné aux îles de Lérins.



Page de l'*Évangile de Lindisfarne*, début VIII^e siècle.

Mais, la création reprend toujours ses droits. Esdras, restaurateur de la loi de Moïse à Jérusalem après l'exil à Babylone, sert de modèle à cette page de l'*Évangile de Lindisfarne Saint Matthieu*, île du Nord-ouest de l'Angleterre, grand foyer de civilisation chrétienne anglo-saxonne grâce au monastère fondé en 635 par Saint Aidan, moine scot. Le style extrêmement tonique offre l'évangéliste surmonté de son symbole soufflant l'inspiration de l'Esprit Saint, réminiscence grecque de la muse du poète. Le rideau, signe de théophanie, laisse apparaître la tête de Saint Jérôme (347-420), auteur de la *Vulgate*, traduction en latin de la bible hébraïque.



Livre de Kells, Incipit de l'évangile selon Marc.

Les pages du *Livre de Kells*, monastère fondé au VI^e siècle et situé au nord de Dublin, révèlent que les Irlandais affirmaient leur personnalité en préférant, pour la louange, la richesse décorative à l'art de l'illusion. La géométrie inventive remplace l'illusionnisme. La ligne l'emporte sur le volume. La mobilité des artistes irlandais contribua à la diffusion de cette tradition stylistique de la grande époque de l'enluminure insulaire commencée à la fin du VII^e siècle, avec le *Livre de Durrow*, monastère fondé par Saint Colomba (540-615).

Dans un style semi illusionniste le scriptorium de Cantorbéry produit le *Codex Aureus* écrit sur un fond pourpre à l'encre d'or. Le drapé est moins schématisé que celui de Saint Matthieu et les trois nuances de bleu de l'arrière plan suggèrent la profondeur. Ce codex eut une grande influence sur l'enluminure carolingienne.

La variété de styles dans l'interprétation de l'Antiquité et de sa fusion avec d'autres traditions caractérise l'art du manuscrit enluminé. Le talent des scribes et des enlumineurs s'exerçait à la Cour et dans les *scriptoria*. Ces écoles situées à différents endroits dépendaient du mécénat impérial. Elles étaient dirigées par des proches de Charlemagne (742-814) ou de ses successeurs, Louis le Pieux (778-840) et Charles le Chauve (823-877). Le style classique, soucieux de réalisme visuel, prévaut à l'école du Palais tout en offrant une originalité d'exécution.

Le style de l'école de Reims dépendante d'Ebbon (775-851), frère de lait de Louis le Pieux, demeure classique mais évolue de l'illusionnisme vers l'expressionnisme : l'inspiration de l'Esprit Saint provoque chez l'évangéliste une vibrante émotion traduite par l'enroulement fébrile des plis de sa tunique.



Saint Marc, page de l'Évangélaire d'Ebbon, Hautvillers, 2^e quart du IX^e siècle.

La rencontre du sacré suscite la même turbulence dans le *Psautier d'Utrecht*. Ce style perdurera encore au XI^e siècle. Au scriptorium de Tours, on doit entre autres la *Bible de Moutiers Granval*, celle de Vivien et celle de Lothaire. La place majeure du manuscrit enluminé dans la production artistique carolingienne relève de la volonté de l'Empereur et s'inscrit dans sa politique culturelle. Tout comme certains rois barbares s'étaient entourés de grands lettrés, Charlemagne avait réuni autour de lui des passionnés d'écrits classiques et paléochrétiens, tels Alcuin (735-804), d'origine anglo-saxonne, qui avait été maître de l'école épiscopale d'York, Angilbert (745-814), élève d'Alcuin, Théodulfe (750-821), Wisigoth originaire de Septimanie et évêque d'Orléans, pour ne citer qu'eux.



Les Pléiades, page du *Manuscrit des Aratea*, codex enluminé carolingien contenant les chapitres d'astronomie des *Phainomena* d'Aratos de Soles (310-245 av. J.-C.) consacrés aux constellations.

L'académie palatine avait pour vocation de mettre le sérieux de l'étude des arts libéraux et la lecture des textes anciens au service de la sauvegarde de la pureté doctrinale de l'Église et de développer et d'étendre à l'ensemble de l'Empire le modèle clérical d'école déjà présent au VII^e siècle, à petite échelle, dans les îles britanniques, en Espagne, en Bavière et en Gaule. En 789, Charlemagne dans l'*Admonitio generalis* exhorte chaque évêché, chaque monastère à enseigner les psaumes, les notes musicales, le chant, le comput qui permet d'établir le calendrier des fêtes mobiles, la grammaire. Ce texte a pour objectif premier l'éducation des clercs et des moines qui à leur tour pourront enseigner aux enfants dans des écoles presbytérales. Ces écoles doivent également offrir un enseignement à tous ceux qui le souhaitent. L'enseignement, tributaire de la lecture passa par la réforme de l'écriture qui gagnait en clarté avec la minuscule caroline que les *scriptoria* de Gaule avaient mise à l'honneur.

Pépin le Bref s'était attaché à unifier la liturgie et Charlemagne s'employa à continuer cette Œuvre. Alcuin fut chargé de corriger les livres catholiques et de réviser le sacramentaire, le livre du célébrant, sur le modèle romain tout en y ajoutant quelques usages francs. Puis, Charlemagne trouvant souhaitable pour les clercs de disposer d'exemples de sermons, il confia le soin de rassembler les textes qui devaient former l'homiliaire à Paul Diacre (720-799), prêtre, historien et poète lombard.

Les manuscrits enluminés avaient souvent un plat de reliure en ivoire. Ce travail de l'ivoire nous renseigne sur la plastique carolingienne d'une part, la décoration architecturale réalisée en stuc ayant malheureusement disparu et d'autre part permet de faire le parallèle avec les différentes écoles d'enluminure. Les ivoiriers carolingiens procédèrent comme les enlumineurs, en s'inspirant des modèles de l'Antiquité classique ou du Bas-Empire.



David choisissant ses scribes et jouant de la harpe, plaques de reliure en ivoire, entre 783 et 795.

Ainsi, contemporain de l'évangélaire de Godescalc, le plat de reliure du psautier non décoré de Dagulf, scribe franc, est composé de deux plaques d'ivoire. L'une représente David choisissant ses scribes pour la rédaction des psaumes et jouant de la harpe, l'autre décrit Saint Jérôme. Les visages aux formes rondes et juvéniles, les cheveux flous et bouclés, s'apparentent aux modèles utilisés pour l'*Évangélaire de Godescalc*. Le thème de David, récurrent dans l'iconographie carolingienne, est le symbole de l'idéologie impériale.

En effet, l'unité des Francs réalisée par Clovis (466-511) s'était peu à peu fissurée. La monarchie mérovingienne n'arrivait plus à s'imposer car la notion d'État de droit n'existait pas encore. Une autre forme de pouvoir avait vu le jour, celui des maires du palais, donnant naissance à la dynastie des Pippinides, riches propriétaires terriens. Pépin de Herstal (635-714) s'impose. Son fils, Charles

Martel (688-741), devient le héros de la chrétienté en arrêtant les Arabes à Poitiers. Pépin le Bref (715-768), son fils, avec hardiesse et l'autorisation du pape, dépose le dernier roi mérovingien Childéric III et se fait élire roi des Francs par une assemblée des Grands, fondant ainsi la dynastie des Carolingiens.

Renouant avec la tradition hébraïque, en 751, à Soissons en présence des évêques francs, Pépin reçoit « l'onction du Seigneur », avec l'accord du pape Zacharie, des mains de Saint Boniface (672-754), évêque de Mayence, né en Angleterre et grand missionnaire de la Germanie. Ainsi, la notion d'état de droit s'appuie sur le pouvoir spirituel.

En 754, le pape Étienne renouvelle à Saint-Denis le sacre de Pépin le Bref qui lui donne alors son appui contre les Lombards. Les territoires regagnés forment les États pontificaux. Une lettre du pape Paul I^{er}, frère du pape Étienne, destinée à Pépin contient cette citation d'un psaume : « J'ai trouvé en David mon serviteur que j'ai oint de l'huile Sainte ».

En l'an 800, le jour de Noël, le pape couronne Charlemagne empereur et le peuple de Rome l'acclame : « À Charles Auguste, couronné par Dieu, grand et pacifique empereur des Romains, vie et victoire ». Clovis avait aussi choisi la date du 25 décembre pour être baptisé à Soissons par saint Rémi. Mais tandis que les rois mérovingiens demeuraient laïcs et établissaient leur pouvoir sur la possession de territoires, le roi carolingien peut prétendre à un pouvoir donné par Dieu et en se plaçant dans la lignée du roi biblique David, il devient un roi sacerdotal investi d'une mission divine.

Charlemagne poursuit la politique d'unification politique de l'Europe occidentale inaugurée par son père et le pape. Le royaume franc, le plus important dès le V^e siècle, s'étendit avec harmonie. La Renaissance carolingienne fut une alliance réussie entre le temporel et le spirituel grâce à la personnalité exceptionnelle et attachante de Charlemagne.

Charlemagne menait une vie nomade, suivant la tradition barbare, tout au long du début de son règne commencé en 768, se déplaçant avec sa cour de villa en villa, n'imaginant guère la nécessité de se fixer à un endroit précis. Et puis un jour, il décida de créer une capitale où un palais s'articulerait autour d'un monument principal, la chapelle. Il s'y établirait avec sa cour, ses archives, sa bibliothèque. Ce désir de se fixer révélait-il aussi celui de rivaliser avec Rome ou Byzance ? Il ne choisit pas Herstal, domaine de ses aïeux mais Aix pour la qualité de ses eaux thermales nous rapporte Eginhard (775-840), son biographe. L'architecte Eudes de Metz connaissait le plan centré et les tribunes de Saint-Vital à Ravenne mais la chapelle d'Aix relève plus d'une interprétation du modèle que d'une copie servile. La construction du palais débutée en 790 s'acheva en 805. Une lettre du pape Adrien III autorisa Charlemagne à prendre des colonnes de marbre et des mosaïques à Ravenne et à Rome. La chapelle fut consacrée en 805 le jour de l'Épiphanie en présence du pape Léon III. Le plan de la chapelle d'Aix se lit ainsi : un octogone dans un polygone de seize côtés, une élévation à deux étages avec tribunes et coupole.

Le chœur et l'abside ont perdu en ampleur ce que les tribunes ont gagné en épanouissement.

Les baies sont séparées avec finesse de façon inédite. Les balustrades des tribunes sont ornées de dessins purement géométriques ou se réfèrent à des modèles classiques. Au premier étage, la cour prenait place dans les tribunes entourant le trône de Charlemagne. Ce trône se voulait la réplique de celui du roi Salomon.

La grande coupole octogonale, construite comme une voûte d'arêtes est contrebutée par des voûtes en berceau rampant qui couvrent les tribunes. Elles sont portées par des arcs en plein cintre. Les bas côtés sont voûtés d'arêtes, avec alternance de sections rectangulaires et triangulaires. Cette savante étude de voûtement a offert à l'ensemble un grand équilibre et pendant plus de deux siècles, il fut l'espace couvert en pierre le plus élevé et le plus ample au nord des Alpes. Du palais qui comportait quatre parties principales, seule la chapelle a survécu. Elle demeure le symbole de l'Empire.

Le plan centré d'inspiration antique se retrouve à Germigny-des-Prés, oratoire privé de Théodulfe. La porte triomphale de l'abbaye de Lorsch se présente comme un arc de triomphe antique. Des colonnes ponctuent les séparations. Le parement polychrome, jeu de carrés, de cercles et de losanges relève de l'appareil décoratif romain alors que les arcs en mitre évoquent une tradition barbare.

Centula et Saint-Gall se situent dans la mouvance d'Aix-la-Chapelle par son idéologie civilisatrice et témoignent du dynamisme architectural monastique. Deux grandes innovations caractérisent l'architecture carolingienne : la bipolarité et la crypte. Les vastes églises, construites

sur le modèle des basiliques romaines, vont se doter à l'est d'un puissant chevet de maçonnerie qui remplace l'abside en hémicycle antique et à l'ouest d'un second ensemble identique. La basilique a donc deux chevets symétriques et chacun abrite un chœur. Cette bipolarité reflète l'introduction de la liturgie romaine liée aux basiliques occidentées et la fidélité à la tradition franque de prier vers le soleil levant, l'orient. L'autre innovation est la crypte non souterraine. C'est un édifice voûté sous l'autel. Pour accéder à l'autel on gravit quelques marches. Cette crypte nouvelle correspondait au développement du culte des reliques.

L'ampleur de la production architecturale carolingienne, de l'avènement de Charlemagne en 768 à la mort de son petit-fils Lothaire en 855, est mise en évidence par les chiffres avancés lors de l'exposition Charlemagne à Aix-la-Chapelle en 1965 : 27 cathédrales, dont 10 sous Charlemagne, 100 palais royaux dont 65 sous Charlemagne, 417 établissements monastiques dont 232 sous Charlemagne.

La réflexion des architectes carolingiens sur les problèmes de voûtement anticipe l'art roman tout comme sainte Foy, cette statue des trésors de Conques. Son histoire sera ma conclusion. Sous Charles le Chauve, les reliques de cette jeune martyre d'Agen sont dérobées par un moine de Conques. La tête en or est une œuvre antique de remploi. Le corps de bois et les parcelles d'or de son vêtement sont carolingiens mais le trône, les orfrois de filigranes enrichis de pierreries de toutes origines sont postérieures au miracle de Gubert l'Illuminé qui en 985 avait retrouvé la vue grâce à elle. Annonçant les majestés romanes, Sainte Foy cristallise la Renaissance carolingienne : un merveilleux joyau d'humanisme antique, serti de talents barbares et celtiques, avec le ciel en filigrane.



Livre de Kells, monogramme de l'Incarnation.

LXII^e SALON DE L'ACADÉMIE DU VAR

Vernissage le 3 avril 2012

Toutes les œuvres exposées sont visibles sur le site de l'académie du Var : <http://www.academieduvar.org>

Le 62^e Salon d'Art de l'académie du Var s'est tenu dans la grande salle d'exposition de la maison communale Gérard-Philippe à La Garde du mercredi 4 avril au mercredi 11 avril 2012, de 10h00 à 19h00.

Deux invités, Xavier Étienne, peintre figuratif, ancien chef décorateur de l'Opéra de Toulon et Fernando Galvez, peintre abstrait, professeur à l'École supérieure d'art de T.P.M., ont exposé leurs œuvres aux côtés de vingt membres de l'académie du Var. Un hommage a été rendu au peintre Marie Astoin, doyenne des artistes de l'académie disparue en 2011, et au peintre Louis Ferec, un des fondateurs de La Palette Toulonnaise, membre de l'académie du Var de 1941 à 1965.

Au total, il y avait 218 peintures, dessins, sculptures, photographies et tapisseries. Environ 800 visiteurs dont 170 élèves de classes maternelles et primaires, ont visité ce Salon d'art. Une rencontre du public avec les exposants le jeudi 5 avril de 19h00 à 21h00 a attiré une trentaine de personnes.

Le vernissage a eu lieu mardi 3 avril à 18h30 en présence du maire de La Garde, de plusieurs de ses adjoints et conseillers, ainsi que de nombreux élus de l'agglomération Toulon Provence Méditerranée. Environ 300 personnes étaient présentes.

Discours du président

Voici cette salle Gérard-Philippe devenue, grâce à votre obligeance, Monsieur le Maire, pour quelques jours galerie. L'exposition qui y est présentée au début de chaque printemps revêt, n'en doutez pas, une importance particulière pour notre compagnie. Elle nous permet de rendre un juste hommage aux artistes qui ont rejoint l'académie et à ceux que cette institution souhaite honorer.

L'ensemble qui est proposé au regard du visiteur est hétérogène, certes, c'est-à-dire ouvert aux multiples recherches, explorations, agitations créatrices picturales et plastiques qu'engendre le mouvement. Les organisateurs l'ont agencé comme on réunit les pièces d'un puzzle. Voyez cette alchimie de couleurs, de styles, de matières ; elle n'écarte aucune forme, elle n'impose aucun thème, aucun mode d'expression : seule compte l'idée de mettre en valeur la singularité des personnalités et la variété de leur inspiration.

Hétérogène, oui, il l'est, ce salon, bien sûr, comment en serait-il autrement, mais les expositions qui se sont succédé depuis tant d'années ont rassemblé des œuvres qui, s'ajoutant à chaque édition, forment un ensemble

rare et irremplaçable. Le commissaire général Langlois, dans l'ouvrage qu'il a consacré aux artistes de l'académie, le montre de façon éclatante.

Nous sommes fiers de constater que le ciment de l'amitié et les liens qui naissent de l'estime réciproque favorisent cette énergie créatrice et éloignent les polémiques stériles sur les styles et les genres : participer à tout ce qui permet de construire, de servir l'art et les artistes est le seul objectif que nous poursuivons. Pour le mener à bien, nous avons besoin de cette rencontre avec le public, avec les amateurs d'art, avec les collectionneurs, bref, avec tous ceux que la création passionne. L'hospitalité que vous nous accordez, Monsieur le Maire, nous offre cette occasion, et nous vous en sommes reconnaissants.

Elle nous offre aussi cette année – devrais-je dire surtout ? – la possibilité d'accueillir des enfants lors de visites organisées par leurs enseignants. Ces rencontres apporteront aux exposants une immense satisfaction. Une culture de masse vorace, jamais assouvie, tarit aujourd'hui les formes d'expression traditionnelles de l'art. La norme pour beaucoup de ces enfants, est, je crains, de se réfugier dans le registre de l'individualisme qui cultive l'autonomie de jugement et d'action et pousse à la satisfaction du plaisir immédiat. Le contraire de ce que nous proposons. Pourrons-nous détacher ces enfants de leurs préoccupations présentes et les tourner vers des valeurs qui sont celles de leur avenir ? Pourrons-nous faire évoluer leur regard, leur expliquer que l'art n'est pas chose grave, du moins pas forcément, et qu'un artiste peut travailler lui aussi dans le plaisir ? Saurons-nous leur donner le moyen d'annexer l'oeuvre d'autrui sans la réduire, de se l'approprier tout en respectant son altérité ? C'est un beau défi qui permettra au salon de l'académie de rester un salon jeune, de demeurer un salon vivant. Pour cela aussi, il convient de vous remercier, Monsieur le Maire.

Chaque salon est, pour nous, l'occasion de rendre hommage à un artiste qui a démontré ses capacités à élaborer dans la durée une œuvre exigeante, complexe, marquée par une constante évolution.

Cette année, nous avons souhaité rendre hommage à Marie Astoin, disparue le 10 avril 2011. Sa mère, élève de Nardi, et son père encouragèrent très tôt sa vocation pour la peinture. Les années passées à Nice immédiatement avant la guerre lui apportent ses premières émotions artistiques. Paris l'attire ; elle entre à l'académie Paul Colin en 1949 et entreprend une formation sérieuse. Elle séjourne en Italie, revient à Paris, est employée successivement à la Bibliothèque nationale, puis aux éditions Gallimard, et consacre ses loisirs à peindre.



Marie Astoin. *Bouquet de fleurs*. 73 cm x 54 cm, collection Estade.

Elle fréquente l'académie Julian et expose à la galerie Soulages. Son retour à Toulon date de 1975. Elle peint des paysages, puis, sous l'influence de Pierre Pallut, dont elle fréquente l'atelier, des natures mortes et des portraits. Elle expose dans différentes galeries toulonnaises et, depuis 1990, dans les galeries Estades, à Toulon, Lyon et Paris. J'ajoute qu'elle est entrée à l'académie du Var en 1984 en tant que membre associé.

Faute de disposer de la compétence et du vocabulaire nécessaires, j'emprunte à l'ouvrage rédigé par notre collègue Michèle-Ann Pillet les mots qui définissent le travail de Marie Astoin. « L'artiste a créé une œuvre dotée d'une vie propre qui s'affirme au fil des huiles, des gouaches, des croquis, des études de mouvement, des dessins... Une symbiose fluide, une passion paisible et pure comme du cristal. » Plus loin : « La peinture de Marie conte l'humanité dans sa dignité. »

De fait, je me suis demandé pourquoi m'attirent pareillement ces toiles. La vivacité des couleurs ? Oui, mais parce que jamais elles ne blessent l'œil et ne deviennent écran infranchissable. La nervosité des vibrations qui les font tressailler ? Sans doute, mais parce que les lignes de force, fermes et conquérantes, insufflent une vie communicative à des objets, à des personnages en pleine fête.

Voilà pourquoi Marie Astoin s'est imposée comme l'un des chefs de file incontesté de L'École provençale. Voilà

pourquoi l'académie est heureuse de pouvoir lui rendre cet hommage, avec les moyens que vous lui offrez, Monsieur le Maire.

Discours du conservateur des beaux-arts

L'académie du Var a une conception très précise de ce que doit être son Salon d'art annuel. L'art étant synonyme de liberté, liberté de ressentir, d'exprimer, de juger, de créer, la production artistique ne peut être enfermée dans des règles contraignantes. D'où la grande diversité des œuvres proposées dans ce 62^e Salon d'art, 218 exactement, qui ne manqueront pas de vous surprendre et parfois de vous interpeller. L'éclectisme de cette exposition répond à la devise de l'académie du Var *Sparsa colligo*, je rassemble ce qui est éparé.

Pour répondre aux questions légitimes que certains d'entre vous ne manqueront pas de se poser devant certaines formes d'expression qui peuvent sembler déroutantes, une rencontre avec les exposants est prévue après demain, jeudi 5 avril, à partir de 19h. Il s'agit là d'un moment privilégié car la plupart des artistes préfèrent l'intimité de leur atelier aux manifestations publiques. Profitez de cette rencontre pour leur poser toutes les questions qui vous viendront à l'esprit.

C'est d'ailleurs ce qu'ils feront avec le jeune public qui nous fera l'honneur de venir découvrir cette exposition



Xavier Etienne. *Marine dans l'atelier*. Huile sur toile 73 cm x 54 cm.

jeudi et vendredi dans le cadre d'activités scolaires comme l'a annoncé notre président.

Cette année, deux invités nous font l'honneur d'accrocher leurs œuvres aux côtés de celles des membres de l'académie.

Xavier Etienne, ancien chef décorateur de l'Opéra de Toulon est un peintre figuratif doué d'une grande sensibilité qui enveloppe de poésie les thèmes les plus banals. Depuis quelque temps, l'épuration de sa peinture le conduit lentement mais sûrement à une représentation en volume proche de l'abstraction mais non encore totalement détachée des formes de la nature. Natif de Toulon, Xavier Étienne a étudié à l'école des beaux-arts de Toulon, puis à Dieulefit dans la Drôme, les techniques du dessin, de la peinture et de la poterie. Depuis 1958, il a exposé un peu partout en Provence et il a reçu de nombreux prix. Entre autres, le premier prix à la biennale du Revest en 1975, le premier prix de la ville de Gémenos en 1981, le premier prix de la ville de Château-Arnoux en 1986.

Fernando Galvez, est professeur à l'École supérieure d'art de l'agglomération de communes T.P.M. C'est un peintre abstrait travaillant dans des grands formats lui permettant de s'exprimer avec fougue, sans contrainte, souvent dans une pâte épaisse hautement colorée. Fernando Galvez est né à Paris où il a fait ses études à l'école nationale supérieure des beaux-arts. Il a réalisé ensuite de vastes fresques murales de plusieurs centaines de mètres carrés tout en participant à l'exécution de décors de théâtre notamment pour le théâtre des Champs Elysées et la Comédie Française. Depuis 1990, il vit à Toulon et il enseigne à l'école supérieure d'art

de l'agglomération de communes Toulon Provence Méditerranée depuis presque vingt ans. Ayant renoncé à la décoration, il se consacre désormais totalement à la création picturale dans son vaste atelier toulonnais. Fernando Galvez a exposé à la Villa Tamaris, au palais des festivals à Cannes, à la galerie municipale d'art contemporain à Toulon, à la Maison du cygne à Six-Fours, à la Galerie Cravero au Pradet, aux Comonis au Revest...

Les vingt membres de l'académie du Var qui exposent cette année sont par ordre alphabétique :

Le graveur Robert Agussan, invité de notre Salon d'art en 2008 et animateur d'un atelier de gravure à Toulon, justement nommé *Encre d'Art*, le peintre figuratif Christian Baud, chef décorateur de l'opéra et invité du dernier Salon d'art, la photographe bien connue Pascale Delplanque, passionnée par la mer et le patrimoine maritime, l'amiral Montpellier, ou plutôt le peintre Jean Dubrusk, peintre figuratif, homme de passion qui sut mener à bien ses deux vocations, la marine et la peinture, Roger Escoffier, ancien professeur, poète et peintre qui malheureusement ne peut plus se déplacer, Gérard Fagard, ancien professeur et peintre bien connu en France par ses nombreuses expositions de peintures baignées du soleil de Provence, Jacques Guyomar, navigateur, architecte, photographe et peintre abstrait qui s'exprime souvent sur des voiles comme celles qui décorèrent cette salle en 2009, Charles-Noël Hardy, ancien préfet du Var qui peut maintenant s'adonner entièrement à sa passion de jeunesse, la peinture, en épurant avec obstination les formes de la nature, l'amiral Michel Heger, écrivain, poète, chanteur et photographe, aussi doué dans tous ces domaines, Claude



Fernando Galvez. *Sans titre 4*. Technique mixte sur toile 186 cm x 200 cm.

Heinemann, peintre et enseignant installé à Regusse, capable de transposer avec bonheur ses visions de la Provence, Louis Imbert, peintre et enseignant, auteur de belles tapisseries à l'aiguille, de gouaches lumineuses, excellent dessinateur et illustrateur, Yves de Kermel, photographe fidèle à la technique du tirage argentique, ce qui lui permet de personnaliser ses œuvres régulièrement exposées dans la région, la lissière Andrea Kertes, invitée du dernier Salon d'art, dont les tapisseries colorées au format étroit et vertical racontent des histoires se déroulant comme une bobine de film, Monique Malfré, artiste à la facture très personnelle, dont la peinture méditerranéenne, colorée, lumineuse, sensible et sincère, orne régulièrement les cimaises de nos Salons d'art, Jean-Paul Meyrueis, peintre passionné par la Provence et sa lumière si particulière qui emparadise tout ce qu'elle touche comme le disait Frédéric Mistral, Dominique Ottavi, dessinateur, et aussi sculpteur sur plâtre et métal, dont l'inventivité et l'audace dans l'emploi des diverses matières surprend chaque année, la gardéenne Monica Périn, peintre officiel de la marine américaine qui fut notre invitée en 2010, et dont les aquarelles rencontrent un grand succès, Michèle-Ann Pillet, peintre de visions oniriques, fantastiques et intimistes dans un coloris original, Anne Sohler-Meyrueis, peintre de paysages, de marines et de fleurs, sachant exprimer avec bonheur dans ses toiles la passion pour la nature à laquelle elle a consacré l'essentiel de sa vie et le peintre abstrait Henri Yéru, à la renommée internationale, puisqu'il a représenté la France à la Biennale de Venise en 1980, et qui prépare en ce moment une importante exposition estivale au musée d'art de Toulon.

Ce 62^e Salon d'art de l'académie du Var sera ouvert au public de 10h00 à 19h00 tous les jours jusqu'au mercredi 11 avril inclus, sauf dimanche et lundi de Pâques.

Tous ceux qui utilisent internet pourront bientôt retrouver en image sur le site de l'académie du Var l'ensemble des œuvres présentées, comme ils peuvent voir dès à présent celles des Salons d'art précédents.

Je tiens à remercier l'équipe qui s'est dépensée sans compter pour l'organisation de cette exposition, André Bérutti, Michel Colas, Gérard Fagard, Jacques Guyomar, Dominique Ottavi, et surtout mon adjoint Louis Imbert, au dévouement sans limite, qui sait toujours mener à bien, avec efficacité et rapidité, les nombreuses tâches inhérentes à ce genre de manifestation.

Je remercie également le personnel des services culturel et communication de la ville de La Garde ainsi que le responsable de cette salle et toute son équipe, pour leur disponibilité et leur aide.

Pour terminer, je signale la parution du dernier ouvrage édité par l'académie du Var, *Deux siècles de beaux-arts à l'académie du Var*, rédigé par le commissaire général Langlois, mon prédécesseur dans les fonctions de conservateur de notre académie. Fruit d'un long et minutieux travail de recherches, essentiellement à partir de nos archives, cet ouvrage permet de redécouvrir les artistes et historiens de l'art élus depuis la création de l'académie du Var qui ont animé le monde des arts de notre département.

Discours du commissaire général Pierre Lasserre

À l'occasion de ce 62^e Salon d'art, c'est un hommage particulier qu'il a été décidé de rendre à notre collègue Louis Férec, peintre, vigneron et académicien du Var, qui a disparu en 1965.

Louis Férec est né à Brest en 1903 dans une famille de marins. En 1920, sitôt son baccalauréat acquis, il s'inscrit à l'École nationale des beaux-arts de Paris, où il suit notamment l'enseignement de Lucien Simon. En 1923, il devance l'appel sous les drapeaux et souscrit un engagement volontaire de 5 ans dans la Marine Nationale. Il quitte la Marine Nationale en 1929 et épouse une varoise, Marie-Louise Clément. Il se fixera définitivement dans notre département.

À partir de 1930, Louis Férec va se vouer avec une passion jamais démentie à la Provence et mènera, jusqu'à sa mort en 1965, une double, puis une triple vie professionnelle : - d'abord celle d'artiste peintre. Installé dans son atelier du Champ de Mars à Toulon qu'il ne quittera qu'en 1955, il travaille dans d'excellentes conditions et expose régulièrement ses œuvres. Il obtient le Prix de la ville de Toulon en 1938.

- ensuite celle de vigneron. Sa femme ayant hérité d'un domaine viticole à La Cadière-d'Azur, il prend la direction de cette petite exploitation qu'il baptise Lafran-Veyrolles et travaille activement, avec six autres « pionniers », à obtenir la création de l'appellation d'origine contrôlée Bandol en 1941.

- enfin celle d'administrateur de l'école des beaux-arts de Toulon où il occupe les fonctions de censeur à partir de 1937 et où il dispensera un cours de lithographie.

Louis Férec est mort en 1965, à l'âge de 62 ans.

Il laisse une œuvre picturale très intéressante, qui aurait certainement été plus importante s'il avait pu se consacrer à temps plein à son art, ce qui n'a été possible qu'à de rares moments dans sa vie. Peintre figuratif, il excellait dans les marines et les paysages de Provence, au point d'être désigné par un critique d'art comme « le chantre des oliviers et des ciels de Provence ».

Voici une sélection de dix toiles de Louis Férec, qui se veulent représentatives de l'œuvre de cet académicien du Var, artiste peintre attachant et chantre passionné de la campagne et des rivages de Provence.

On pourra ainsi découvrir la longue évolution qui fut celle du peintre vers un art dépouillé, sobre et clair. Trois marines, dont un tableau qui a déjà été exposé au Salon d'art de l'académie du Var de 1958 complètent cette sélection et témoignent de la facture puissante et originale du peintre dans son évocation de la mer et des navires.

Puissent les visiteurs du salon découvrir avec plaisir et intérêt les œuvres de Louis Férec. Que sa fille, madame Claude-Marie Jouve, soit remerciée d'avoir bien voulu nous confier une sélection des tableaux de son père le temps du 62^e Salon d'art, rendant ainsi possible l'hommage de l'académie du Var.

LOUIS FÉREC, PEINTRE, VIGNERON ET ACADÉMICIEN DU VAR

Discours de Pierre LASSERRE

Louis-François Férec est né à Brest le 30 août 1903, de Jules-Marie Férec et de Marie-Louise Guillou, son épouse. Il n'avait que deux ans lorsqu'il perdit son père qui servait dans la Marine nationale.



Louis Férec dans les années 60. Cliché R. Théret.

Pour le jeune Louis-François issu d'une famille bretonne du littoral l'appel du large s'est fait sentir très jeune car, dès l'enfance, il a exprimé le souhait de se présenter, le moment venu, au concours de l'École navale. Et, de fait, la formation que le jeune Louis-François a suivie aurait pu le conduire vers cette école. C'est ainsi qu'il commence ses études secondaires au lycée de Brest, puis, sa mère s'étant installée à Paris, il est inscrit successivement aux lycées Lakanal à Sceaux et Henri IV à Paris, lycée où il obtient le baccalauréat « mathématiques élémentaires » en 1920 à l'âge de dix-sept ans.

Cette même année la disparition de sa mère le laisse désemparé et privé d'un soutien tant affectif que financier. Il décide alors de s'inscrire, contre toute attente, à l'École nationale des beaux-arts de Paris où il suit l'enseignement de Lucien Simon et de J-L Le Normand.

Nous n'avons que peu d'éléments sur cette période de sa vie, sinon qu'il a participé à la restauration des fresques du château de Polignac à Reims et qu'en 1922, ayant exposé au salon des Indépendants, une de ses toiles fut

acquise par le musée national du Luxembourg. Il n'a alors que 19 ans !

Son goût de la mer et des voyages ainsi que la nécessité dans laquelle il se trouve de gagner sa vie, le conduisent à devancer l'appel et à souscrire le 11 janvier 1923 un engagement volontaire dans la Marine nationale en qualité de matelot fourrier.

Il va naviguer pendant cinq ans, sur le cuirassé *Provence* – déjà la Provence se manifestait dans sa vie – et sur le contre-torpilleur *Bison*.

Il quittera le service actif le 11 janvier 1929, ayant terminé son engagement avec le grade de second maître.

Pendant toute cette période, il ne cessa de peindre ou de dessiner des croquis d'étude.

Il est certain que les plus belles de ses marines ont été inspirées par sa vie de marin embarqué sur les vaisseaux de la Marine nationale. Comme pour Joseph Conrad dont les années de mer de sa jeunesse expliquent l'œuvre romanesque, les années de navigation de Louis Férec ont été une des sources d'inspiration de son œuvre picturale, mais elle n'a pas été la seule, comme nous allons le voir.

Cette même année 1929, en avril, il épouse Mademoiselle Marie-Louise Clément, qui travaille à la Banque de France de Toulon.

Son passage dans la Marine nationale fixa donc sur nos rivages ce Breton de naissance qui a trouvé en Provence, outre la compagne de sa vie, une terre d'inspiration pour sa sensibilité d'artiste, lui permettant d'associer l'âme de la Bretagne qu'il portait en lui avec celle de la Provence qu'il venait de découvrir avec éblouissement. Monsieur Paul-David, chargé de répondre au discours de réception de Louis Férec à l'académie du Var en 1949, ne s'y était pas trompé en lui disant : « Comme Gauguin, vous avez trouvé hors de votre contrée natale un climat favorable à votre sensibilité d'artiste. »

Et effectivement, c'est avec une passion jamais démentie que Louis Férec se voue à la terre de Provence en y puisant son inspiration de peintre mais également en devenant vigneron sur le domaine dont sa femme, Marie-Louise, devait hériter de ses parents sur la commune de la Cadière d'Azur.

Artiste peintre et vigneron

C'est ainsi que, dès le début des années trente, Louis Férec mena une double vie professionnelle, celle d'artiste peintre et celle de vigneron.

Installé dans son atelier du Champ de Mars à Toulon, qu'il ne quittera qu'en 1955, Louis-François peut peindre dans d'excellentes conditions. C'est une période d'intense activité picturale qui a permis à l'artiste de se faire connaître et de vendre une grande partie de ses toiles.

Dès 1929, il expose régulièrement ses œuvres, comme en témoigne le catalogue de l'exposition qu'il a organisée à la Maison des arts de Marseille en octobre 1929.

Par ailleurs, il participe à de nombreux salons dans la région. De cette période datent des toiles qui ont été saluées par la presse locale : « paysages captés sur les pentes du Mont Faron, paysages de bord de mer, plein soleil à Carqueiranne, effet gris au Pin de Galle »...

En 1932, il crée avec quelques amis une société d'artistes peintres « La Palette Toulonnaise » dont le siège se

trouvait au quai Cronstadt puis au *Petit Marseillais*, place d'Armes. Il en fût l'unique président jusqu'en 1937. Enfin, consécration importante, il obtint le prix de la ville de Toulon en 1938.

Mais depuis 1933, son activité ne se limite plus à la peinture. Sa femme Marie-Louise ayant en effet hérité du domaine viticole de ses parents situé sur la route de l'argile entre La Cadière d'Azur et le Plan du Castelet, Louis Férec sent les promesses que recèle ce microclimat de l'ouest varois et se verrait volontiers à l'origine de la production d'un grand vin. Le voici donc également vigneron.

Lui que rien ne disposait à cette vie s'initie bien vite à la culture de la vigne et aux secrets de la vinification, mettant au service des vins de Bandol le même enthousiasme que celui qui l'anime dans sa peinture.

Il fut ainsi un des sept vignerons et experts qui ont réussi à obtenir la création de l'appellation d'origine contrôlée Bandol en 1941. C'est également lui qui a dressé la première carte à l'échelle de l'appellation et qui donnera avec malice au domaine familial un nom qui ne s'oublie pas : Lafran-Veyrolles (Lafran étant le nom du propriétaire en 1620, Veyrolles le quartier où est situé le domaine).

Ce nom fut parfois difficile à porter, au moins pour ses proches qui voyaient naître certains sourires à son énoncé et qui auraient volontiers escamoté « Veyrolles » pour ne laisser que « Lafran » !

Aujourd'hui, le nom de Lafran-Veyrolles est parfaitement connu dans le monde du vin et se situe parmi les domaines de l'appellation Bandol les plus prisés et parmi ceux qui sont régulièrement primés dans les concours agricoles nationaux et internationaux.

L'école des beaux-arts de Toulon

Comme s'il ne suffisait pas à Louis Férec d'être artiste peintre et vigneron, le voici qui rejoint l'école des beaux-arts de Toulon en 1937 où il lui est proposé un emploi stable, celui de censeur, fonction à laquelle s'adjoindra bientôt l'enseignement de la lithographie.

Louis Férec accepta volontiers cette offre qui lui permettait de retrouver le milieu artistique qu'il affectionnait, tout en exerçant un emploi salarié, bienvenu compte tenu de ses obligations familiales, sa famille s'étant agrandie avec la naissance de sa fille Claude-Marie.

Il enseignera à l'école des beaux-arts de Toulon et y occupera les fonctions de censeur pendant près de 28 ans, jusqu'à sa mort en 1965. Il fut même directeur intérimaire de l'école pendant vingt-deux mois, entre le départ de Monsieur Barbaroux et la prise de fonction de Monsieur Fely-Moutet.

Pendant toutes ces années, Louis Férec, en collaboration avec ses directeurs successifs, Messieurs Barbaroux, Fely-Moutet et Olive Tamari, s'est employé à faire reconnaître l'excellence de l'enseignement toulonnais qu'il souhaitait voir sanctionné par un diplôme de portée nationale. Là encore, il s'est montré visionnaire, car ce vœu s'est aujourd'hui réalisé puisque l'actuelle École supérieure d'arts de Toulon Provence Méditerranée est pleinement habilitée à délivrer des diplômes nationaux.

Une triple vie professionnelle

Ainsi, dès la fin des années trente, ce n'est donc plus une double mais une triple vie professionnelle que devra assumer Louis Férec jusqu'à son décès en 1965.

Pendant près de trente ans, il se livrera avec un entrain remarquable à ses trois métiers qu'il saura mener de front. Le peintre, le vigneron et le professeur administrateur de l'École des beaux-arts de Toulon, loin de se contredire, se rejoindront dans une même passion : celle de créer sans relâche.

Les récompenses et témoignages émailleront la dernière partie de sa vie et on ne peut les énumérer tous. Citons la mention honorable à la biennale internationale de Menton pour laquelle il fut sélectionné en 1951 et l'admission dans notre académie, en qualité de membre associé en 1941 et enfin de membre actif résidant en 1949. Il y fut reçu par Monsieur Paul-Marie David, traita dans son discours de réception du peintre Gauguin et se montra toujours très fidèle à l'académie dont il était par ailleurs un membre actif dans le comité des beaux-arts. Louis Férec mourut jeune, en pleine activité, le 20 septembre 1965, à l'âge de 62 ans.

Il laisse une œuvre picturale très intéressante, qui aurait certainement été plus importante s'il avait pu se consacrer à temps plein à son art, ce qui n'a été possible qu'à de rares moments dans sa vie.

Quel regard pouvons-nous poser sur son œuvre ?

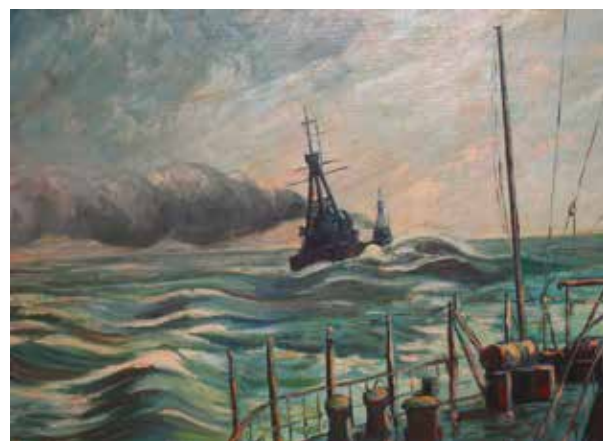
Par formation autant que par tournure d'esprit, Louis Férec procédait d'un classicisme pictural dont il ne s'est jamais départi. Peintre figuratif, il excellait dans la nature morte et surtout dans les marines et les paysages. Il peignait avec bonheur la campagne de sa Provence d'adoption, ses vignes, ses cyprès, et surtout ses oliviers, dont il savait si bien rendre la teinte verte très particulière, si douce et si nuancée.

« S'il me fallait caractériser en quelques simples mots le talent de Louis Férec, je ne saurais mieux trouver que cet alexandrin : Chantre des oliviers et des ciels de Provence » écrivait un critique d'art dans un article consacré au peintre en 1953.

Puissantes, voire même inspirées, telles sont à côté des paysages provençaux, les marines de Louis Férec dans lesquelles toute la force des flots de l'Atlantique transparait, marquant sans ambages que le peintre de la Provence a ressenti ses premières émotions d'enfance en contemplant la Mer d'Iroise et que cette empreinte ne l'a jamais quitté.



Le Port marchand de Toulon. Huile sur toile.



Le retour de l'escadre. Huile sur panneau.



Le Plan du Castelet. Huile sur panneau.



Tartane mise sous voile. Huile sur toile.

Si les thèmes d'élection de Louis Férec ont peu varié au fil du temps, ses techniques picturales et sa perception du monde ont, elles, profondément évolué. À l'origine, sa facture est vigoureuse, voire robuste. Comme l'écrit un journaliste de *La Revue Moderne* en 1927 « Louis Férec, on le sent, est un observateur attentif de la nature qui sait traduire dans un langage pictural dont on ne saurait nier ni la clarté ni la robustesse, les sites les plus pittoresques et les effets les plus caractéristiques ».

Peu à peu, de l'étude minutieuse, Louis Férec passe résolument à la simplification de sa peinture en plans colorés aux teintes presque plates. Cet art dépouillé, sobre et clair, a pu être qualifié par la critique de « jansénisme pictural ».



*Campagne au déclin du jour et colline dans la brume.
Huile sur bois.*

Enfin, on ne peut évoquer l'œuvre de Louis Férec sans souligner que ce peintre était également un dessinateur dont le trait précis et ferme s'adaptait parfaitement au travail lithographique.

Voici, succinctement brossées, la vie et l'œuvre d'un académicien du Var original, qui fut tout à la fois au cours de sa vie un des initiateurs de l'appellation d'origine contrôlée Bandol, le créateur du Domaine Lafran-Veyrolles, un promoteur enthousiaste de l'École des beaux-arts de Toulon, enfin un artiste peintre attachant, chanteur passionné de la campagne et des rivages de Provence.

Un dernier mot en guise de conclusion : Louis Férec aimait à peindre des paysages presque toujours traversés par un chemin. Sans doute faut-il y voir le symbole inconscient du cheminement qui fut toujours le sien vers quelque terre promise. Aujourd'hui nous pouvons affirmer qu'il avait trouvé la sienne et que celle-ci était notre beau département du Var.



Lithographie de l'album dédié par l'école des beaux-arts de Toulon au poète Léon Verrane.

L'IMAGINAIRE DE JEUNES ENFANTS AU SALON D'ART 2012

Monique BROUSSAIS

Les adultes se sentent souvent maladroits pour parler d'art aux jeunes enfants. À tort. Il n'y a pas d'âge pour leur parler d'art. Les plus petits sont souvent les plus réceptifs car ils sont capables de rapprochements visuels stupéfiants. Ils n'ont pas encore tous les codes de reconnaissance qu'on va peu à peu leur imposer. La spontanéité et le regard que les plus jeunes posent sur les oeuvres les aident souvent à en deviner l'essentiel. Les enfants n'ont pas de préjugés donc une ouverture d'esprit supérieure à la nôtre. Demandez à un enfant d'école maternelle de dessiner le crocodile qu'ils ont rencontré dans un conte. Il le fera sans aucun complexe, ne regardera pas sur son voisin alors que dès que l'enfant entre à la « grande école », il sera aussitôt conditionné. Il sait qu'il faut appliquer des consignes strictes donc il sollicitera une aide, demandera un modèle et copiera sur son voisin afin d'être le plus proche de la réalité mais surtout afin de faire bien.

La peinture fait partie du monde des petits qui dessinent beaucoup. Il est donc essentiel dès la petite enfance, de les sensibiliser à l'art. À l'école maternelle, les enseignants se servent très souvent d'images reproduisant des d'oeuvres d'art. Les regarder, les manipuler, les copier : tout ceci ouvre des pistes pédagogiques qui amènent peu à peu les enfants à construire leurs compétences culturelles. Ils comprennent souvent très bien la logique des images et ce qui compte c'est qu'ils se familiarisent avec les oeuvres. Nous pouvons constater que contrairement aux adultes, l'art abstrait les intrigue certes, mais ne les déroute pas.

Durant le Salon d'art de l'académie du Var, nous avons reçu 170 enfants répartis en sept classes : six classes d'école maternelle et une classe de cours préparatoire. Jean Perreau et Louis Imbert, les dévoués responsables

du Salon pensaient recevoir un public scolaire plus âgé. Très volontiers, nous nous sommes proposée pour accompagner les visites surtout afin d'utiliser un langage adapté à ce jeune public.

Nous avons évité de discourir de manière trop théorique devant un tableau, de sacraliser une oeuvre ou un artiste, ou encore de donner un jugement personnel. Nous avons écouté les réactions des enfants, valorisé leur point de vue, fait confiance à leurs jugements et surtout laissé parler leur imagination... Cette faculté permet de se représenter les objets par la pensée, de créer des images. L'imaginaire est donc le contenu de ce qui est produit par cette fonction.

L'enfant de 3 à 6 ans se construit un univers où se mêlent réalité et imaginaire, et où se côtoient des personnages de toutes sortes, créés à partir de ses expériences réelles, de ses rêves et de ses désirs. C'est l'âge de la pensée magique qui peut par exemple transformer une simple forêt en un lieu peuplé de monstres ou de fées.

Nous avons donc laissé ces enfants libres de leurs mouvements car l'ambiance et les consignes données par les enseignants (faire silence, ne pas toucher, regarder avec les yeux) pouvaient rendre l'exposition intimidante. Créer un contexte décontracté pour favoriser la contemplation est une nécessité. Par exemple, regarder un tableau en position allongée risque de surprendre (N° 2 enfant allongé) Cette position favorite chez les jeunes enfants doit forcément changer la vision des choses ! Ils ont aussi besoin de toucher afin de s'appropriier les images, ce que nous avons autorisé pour les oeuvres sous vitre ou les tapisseries.



Nous voulons vous faire partager, avec tout ce petit monde, une visite originale dans ce musée éphémère. Nous voulons aussi vous livrer les réflexions qui nous ont touchés, qui nous ont émus par leurs interprétations spontanées, rafraîchissantes et qui parfois nous ont fait sourire.

Mais surtout, que chacun d'entre vous essaye de retrouver, pendant quelques instants, son âme et son regard d'enfant.

L'Assiette aux huîtres (Louis Férec)



– Ce sont des fleurs.

– Croyez-vous que ce sont des fleurs ?

Après un moment de surprise et de silence car tout le monde avait vu des fleurs :

– Non, moi, je sais que ce sont des huîtres.

Cette réponse solitaire confirme qu'un tel plat ne fait pas partie de la gastronomie enfantine.

Les Naiades (Gérard Fagard)



Un groupe de 3 à 4 ans voit que des dames se baignent dans l'eau. Le vocabulaire est adapté : elles se baignent. Le bain est encore un moment qui fait partie du quotidien des jeunes enfants alors que les 4 à 5 ans voient des dames ou des sirènes qui se lavent et qui se rincent. On se rend compte qu'on donne déjà aux enfants une certaine autonomie. Ils commencent à faire leur toilette seuls : ils savent se laver et se rincer.

Les 5 à 6 ans évoquent de nouveau des baigneuses. Ils savent déjà qu'il faut s'exprimer avec un vocabulaire qui traduit le mieux possible la réalité.

La nudité ne les choque pas. Aucun n'en parle. Les parents du XXI^e siècle, contrairement aux nôtres, ne cachent plus grand-chose à leurs enfants. Il ne reste guère de tabou. Par contre, on ne peut pas se laver dans de l'eau où il y a des poissons rouges.



Les Oiseaux heureux dans leur volière (Gérard Fagard)

Quant aux oiseaux, ils sont contents, ils jouent dans la mare, contrairement au titre de l'œuvre donné par l'artiste : les enfants éliminent les barreaux.

Les Piétas d'après Michel-Ange (Christian Baud)



Les enfants ne reconnaissent pas le personnage.

– C'est une dame.

Seulement une petite fille dira :

– C'est la femme de Joseph.

Ce n'est pas la première fois que nous constatons qu'actuellement, très peu d'enfants reçoivent une éducation religieuse catholique.

Aucun d'entre eux ne voit les larmes, par contre, ils remarquent que le même personnage est représenté sous différentes couleurs.

Rêveries et Flamboyant au tipanier (Jean Dubrusk)

Les enfants se sont regroupés spontanément au pied de ces tableaux aux couleurs intenses qui interpellent. De nombreuses remarques ont jailli.



Pour *Rêveries*, les plus petits déclarent naturellement sans émotion :

– La dame est morte.

– Pourquoi dites-vous qu'elle est morte ?

– Parce qu'elle est tombée de moto.

L'imaginaire fera apparaître un casque sous la main droite de la dame, un guidon à ses pieds et la moto couchée à sa gauche.

Les plus grands verront une dame qui dort sans plus de détails.

Avant 5 ans, l'enfant fait deux catégories bien distinctes. Ce qui est vivant bouge et se nourrit, ce qui est mort est immobile, silencieux et insensible. Ces deux catégories opposées vont s'enrichir par d'autres notions que l'enfant découvrira peu à peu.



Le Flamboyant qui ne fait pas partie de la nature environnante est une grande fleur. Il faudra aider l'observation pour qu'un arbre apparaisse. Comme l'adulte observateur, l'enfant n'accapare que quelques éléments et ignore les autres.

Les œuvres de Charles Noël Hardy



Les enfants pensent que le monsieur a oublié les cadres et ne voient dans ses tableaux que des triangles. Ils reconnaissent seulement les formes géométriques auxquelles ils sont sensibilisés très tôt à l'école.

Structure (Anne Sohier)



Ils se sont spontanément dirigés vers ce tableau délaissant les fleurs voisines. Les fleurs, ils connaissent et

peuvent les rencontrer plus souvent alors que ce tableau les intrigue.

Ils y découvrent une pauvre maison cassée.

- Elle était trop vieille et on a jeté des pierres dessus.
- C'est un grand vent qui l'a cassée.
- C'est peut être une grosse vague qui l'a emportée.

Les images de catastrophes qui ne sont pas épargnées au jeune public par le biais de médias, alimentent et concrétisent leur imaginaire.

Tapisseries de haute lisse (Andrea Kertès)

Tous reconnaissent des tapis faits avec de la laine.

Les premiers qui interprètent avec facilité et sans complexe les taches de couleurs, reçoivent l'assentiment de tous les autres qui ne les contredisent pas et voient la même chose : un perroquet, une souris, une baleine, un hélicoptère.

Le Troupeau de chèvres (Claude Heinemann)



Le mot « renne » est immédiatement prononcé. On y voit même le traîneau du Père Noël. La magie s'opère, les enfants se rapprochent du tableau. On a l'impression qu'ils voudraient y retrouver le personnage mythique qui les enchante et nourrit leur imaginaire.

Portrait (Monique Malfré)



Le relief de la peinture, visible sur ce tableau intrigue les enfants.

- Tu as vu la peinture. Elle est pas plate.

Notre explication de l'emploi de la peinture au couteau les incite à retrouver cette technique dans les autres tableaux.

Il est évident que la présence d'artistes a permis aux enfants une découverte et un échange plus intéressants et beaucoup plus enrichissants.

Tout d'abord, ils ont été heureux de reconnaître l'auteur qui figure en photo sur la fiche descriptive et le désignent du doigt :

– C'est lui le monsieur du tableau.

Ils n'hésitent pas à poser des questions. Celle qui revient le plus souvent est « Monsieur, comment tu as fait ? »

La difficulté pour l'auteur consiste à répondre aux demandes en termes à leur portée, très simples mais précis.

Les Carènes (Jacques Guyomar).

Il a été très difficile pour les enfants de reconnaître des photos. L'explication de Jacques a été écoutée avec attention et surprise.

Rappelons que ces photos sont le résultat d'agrandissements de taches de peinture recueillis sur les coques de bateau en carénage. Le mot coque est inconnu, par contre le gallinacé leur est familier. Il a fallu tout simplement parler de photos faites sur des bateaux en réparation. Ce qui fera remarquer, sur un autre tableau un peu plus loin, un réparateur de bateau dans le *Port du Balaguier* (Jean Dubrusk).

Revenons aux photos qui ont été toutes détaillées par ce jeune public. Le nom qu'ils ont trouvé avec spontanéité pour chacune d'entre elles a fait le régal de leur auteur.

-Une mer calme

-Une mer en colère

-Un bateau qui passe sur la mer.

-Une planète.

-La météo.

Les sculptures de Dominique Ottavi

La terre est un matériau qu'on emploie à l'école. On sait que les statues peuvent se casser.



Le Chat intrigue

– Il a un cou trop long et ses poils sont en ficelle.

Dominique explique qu'en réalité il s'agit de fil de fer très fin.

– Alors, tu l'as collé ?



La Femme assise est prise pour un canapé

Aucun ne voit les cheveux de fil de fer. Il faut diriger l'observation.



Le Masque est reconnu

– Il est en terre blanche.

Observant sa grande bouche ouverte, beaucoup d'enfants à leur tour ouvrent grand la leur. On a pu profiter de cette expression pour faire émettre des sons : une leçon improvisée sur les

phonèmes.

On s'approche de la tête en bois sur socle.

– C'est un totem.

Plus près, on se rend compte qu'elle est indépendante de son socle. Ce sera donc :

– Une tête en arbre.

Dominique explique sa création. Les mots inconnus : ciseau, marteau, éclats sont très bien perçus.

– Pourquoi tu n'as pas fait des bras ?

– Je n'avais que ce morceau d'arbre.

– Tu aurais pu coller des branches.

Deux jolis mots d'enfants à la question : Qu'est ce qu'on voit ?

– C'est un tonton !

– C'est ce monsieur-là...

Le petit doigt désigne Louis Imbert.



Les Coins du Parc (Louis Imbert)

L'artiste présent a tout de suite été reconnu par les enfants.

– Monsieur, tu as fait ça avec du crayon à papier ?

– Non, c'est avec les poils de sa barbe.

Louis a expliqué que ses dessins étaient réalisés avec du fusain gommé. Cette expression difficile a été définie à partir du bois devenu charbon.

Grâce au dessin réalisé par Louis à l'aide des outils cités, les enfants ont pu mieux comprendre la technique.



Dans *Un coin du parc* observé avec attention, les réflexions ont été nombreuses :

Le lieu et le personnage assis sur le banc sont rassurants, l'ambiance est sereine :

– C'est La Castille, parce qu'il y a la forêt, le chemin, le banc, la rivière.

Mais la grande forêt sombre et la solitude du personnage ont fait dire plusieurs fois :

– C'est une grande forêt où il y a le loup et le Petit chaperon rouge.

Chez l'enfant, le loup symbolise ses propres peurs. La peur de la séparation -de ses parents- mais aussi la peur de l'inconnu (peurs liées à l'acquisition de l'autonomie), la peur du noir, et de l'insécurité. Le loup est aussi assimilé à la forêt qui n'est pas colorée dans ce dessin. C'est donc une forêt où l'on peut se perdre...

Les œuvres figurant sur l'affiche



Les grands panneaux de Fernando Galvez les impressionnent.

Souvenez vous combien les pièces de votre maison vous paraissaient si grandes, les buffets et les armoires si hautes.

- C'est un grand monsieur qui a fait la peinture avec des grands pinceaux.
- Et puis il est monté sur une chaise.
- Non, sur une grande échelle.
- Dans notre classe elle est petite.

Ils ont fait le lien avec l'affiche que la maîtresse a mise au mur de la classe.



Nous en avons profité pour rechercher la seconde œuvre de Xavier Etienne trouvée très rapidement.

– Il y a un bureau avec des bateaux dans un aquarium. Et pourquoi pas !!! Nous connaissons bien de nostalgiques loups de mer qui, avec minutie, enferment la maquette de leur bateau dans des bouteilles !

Bien que le Salon d'art ait fermé ses portes, il restait encore à vivre une expérience.

Les élèves du cours élémentaire de Solliès-Ville, au dernier moment, n'ont pu venir au Salon. Je suis donc allée à la rencontre de ces enfants et leur maîtresse, fort déçus par ce contretemps.

Nous avons tout d'abord discuté sur ce que pouvait être une exposition d'art, cherché les divers outils permettant de réaliser des œuvres que nous avons défini à partir de superbes reproductions préparées par l'enseignante.



Puis, j'ai présenté des morceaux de tableaux de la fiche pédagogique prévue au Salon que j'avais collés sur une 1/2 feuille de dessin.

Nous n'avons fait aucun commentaire sur leur éventuelle représentation mais sur ce que nous ne pouvions penser des couleurs et outils utilisés.

4 morceaux de tableaux donc 4 groupes. Chaque enfant a pu travailler sur un dessin en suivant cette consigne : « Je termine cette œuvre et je lui donne un titre. »

Dans un silence étonnant chacun a imaginé et créé...

Les résultats vont vous surprendre sachant que ce sont des enfants de 7-8 ans. Voici quelques unes de ces œuvres enfantines. Chacune à sa manière contient un message. Notre habitude de décrypter les dessins d'enfants nous a fait découvrir leurs problèmes, leurs souffrances mais aussi leurs joies et leur bonheur. Le temps est hélas trop court pour détailler tout cela mais soyez attentifs aux titres... Vous comprendrez certainement combien il serait intéressant de pouvoir en discuter avec notre collègue Boris Cyrulnik !!

Le Masque (Dominique Ottavi)



Un carrelage, des oiseaux en cage, une petite voleuse en prison et un berceau vide en colère.

Le Coin du parc (Louis Imbert)



La nature triste, le temps des villageois, la partie de pêche, un pays de verdure.

Le Fort de l'Éguillette (Monique Malfré)



Paysage, la mer et le ciel, ma belle mer, le soleil se lève.

Piéta (Christian Baud)



Fleurs du printemps, le jardin de la nuit, un buisson de fleurs séchées, le monsieur prisonnier qui pense à dehors.

Les responsables du Salon, Jean Perreau, Louis Imbert, Dominique Ottavi ont accepté avec beaucoup de gentillesse les consignes directives et exigeantes que je leur ai imposées pour le confort de nos petits visiteurs. Je voudrais aussi que les collègues artistes qui ne voient pas leurs œuvres figurer dans ce commentaire sachent qu'elles ont été toutes observées par les enfants.

PALMARÈS DES PRIX DE L'ANNÉE 2012

Présentation Yves STALLONI, coordonnateur des prix

ÉLOGE DU DISCOURS

Yves STALLONI

Assurer le rôle de coordonnateur des prix littéraires qu'a coutume de distribuer chaque année l'académie du Var ne serait pas une tâche insurmontable si elle se limitait à lire les ouvrages en compétition – et à les faire lire à quelques collègues motivés –, à échanger diverses correspondances avec les éditeurs et les auteurs, puis à choisir et à informer l'heureux lauréat de la récompense qui lui échoit. Peu de servitudes en somme, pour beaucoup d'actions agréables. Mais cette fonction que j'ai, un peu imprudemment, accepté d'accomplir cette année, succédant, ce qui accroît la difficulté, à notre président actuel, Jacques Keriguy, fin lecteur et virtuose de l'écriture, cette fonction donc, comporte un volet supplémentaire qui la rend périlleuse pour le titulaire et redoutable pour ses auditeurs, c'est le rite du discours. Mon prédécesseur, implicitement, mesurait la complexité quand, dans son introduction de 2011, il rappelait que « Si le responsable des prix de l'académie, par tradition, prononce chaque année une sorte d'éditorial introductif, il lui faut se renouveler, ce qui n'est pas facile, et élire un thème qui, outre sa relation avec la nature de la cérémonie, concerne les préoccupations de notre compagnie ». En citant Jacques Keriguy, je lui rends hommage pour avoir œuvré pendant cinq années à ce poste, et je m'abrite derrière ses propres précautions oratoires pour excuser les insuffisances de mon propre discours.

Puisque discours nous devons avoir, et que c'est précisément de ce thème que j'entends parler. D'une manière générale, il paraît admis que la pratique académique doit être indissociable de l'art du discours. Tous les académiciens, depuis les vrais, les grands, ceux qui portent l'épée, se vêtent d'un habit chamarré, se coiffent d'un bicornes et siègent quai-Conti sous la Coupole, jusqu'aux plus modestes, les obscurs qui travaillent dans l'ombre pour alimenter en communications ces espaces de réflexion et de culture que sont les trente et une académies de province, tous semblent tenus d'être, comme le disait Claude Hagège dans un autre contexte, des « hommes de paroles ». La formule, j'en ai bien conscience, a quelque chose d'ambigu. Mais cette ambiguïté, loin de desservir mon propos, va le nourrir. « L'homme de parole » (parole écrit alors sans « s ») est investi d'une qualité morale, il est celui qui honore ses engagements, qui « tient parole », qui se montre loyal et sûr. Il y a du sacré dans cette parole, comme le confirme l'étymologie qui invite à

rapprocher la *parola* de la *parabola*, cette comparaison narrative qui caractérise la parole divine. Alfred de Vigny tenait à rappeler cette valeur supérieure dans un passage de *Servitude et grandeur militaire* (III, X) : « Donner sa parole d'honneur. Voilà que la parole humaine cesse d'être l'expression des idées seulement, elle devient la parole par excellence, la parole sacrée entre toutes les paroles, comme si elle était née avec le premier mot qu'ait dit la langue de l'homme ; et comme si, après elle, il n'y avait plus un mot digne d'être prononcé. »¹

Certes tous nos collègues académiciens, aussi diserts et éloquents soient-ils, ne sont pas forcément habités d'une force spirituelle comparable à celle du Christ répandant son message par des voies allégoriques. Mais il y a chez eux (ou il devrait y avoir) un respect du verbe, une droiture de jugement, une rigueur de la pensée qui confèrent à leurs interventions orales profondeur, gravité et rayonnement. En les écoutant, leurs confrères académiciens, transformés momentanément en disciples, aspirent à les suivre et à diffuser, après eux, la « bonne parole ». Cette description, j'en conviens, correspond à un idéal pas toujours atteint, même des plus inspirés parmi nous. La parole parfois perd de son magnétisme, et plutôt qu'entraîner les foules, elle aurait tendance à les endormir. L'homme de parole n'est pas toujours thaumaturge.

Mais il est alors « homme de paroles » — avec un s à « paroles » cette fois. Je n'entends pas l'expression au sens que lui donnait Claude Hagège qui désignait ainsi le polyglotte. L'« homme de paroles », dans mon esprit, c'est l'homme qui fait profession de parler. Le philosophe Lucien Jerphagnon, récemment disparu, évoquait, assez négativement d'ailleurs, l'*Homo loquax*, « l'« homme intelligent » habile à parler de tout avec vraisemblance »². C'est-à-dire un adepte du discours, un professionnel du langage parlé, un transmetteur, par le biais des mots, d'une pensée. Cette acception se mêle à la précédente, car en disant les choses, il leur donne corps. Une question classique débattue au cours de philosophie en classe de terminale, est celle de savoir si la pensée peut exister sans les mots. La controverse serait sans doute animée si nous la lancions, alors que la réponse est aisée : les idées, pour se former et se répandre, ont besoin d'être formalisées par le langage. Ce que Rivarol résumait dans un brillant raccourci : « Le signe féconde l'idée ». Et il ajoutait : « L'homme qui parle est donc l'homme qui pense tout

haut. » ³ Si l'affirmation devait être acceptée, nous devrions conclure que les académiciens, impénitents parleurs, sont gens qui pensent beaucoup. Attestant par l'usage du discours non un prurit oratoire, mais une simple disposition à faire fonctionner leur esprit. Ce qui serait une première justification du discours.

Mais pas la seule, puisque le goût de la tribune peut être aussi, comme le suggère Romain Rolland, signe de « francité », d'appartenance à un modèle de civilisation. J'emprunte à l'auteur de *Jean-Christophe*, ce beau livre passé de mode, cette phrase : « Bourgeois ou peuple, tout Français est gros mangeur de paroles autant que de pain. Mais tous ne mangent pas le même pain. Il y a une parole de luxe pour les palais délicats, et une plus nourrissante pour les gueules affamées. » ⁴ Dans les lieux académiques, selon toute vraisemblance, on ne mourra jamais de faim. Mais on y préfère la brioche souple ou les élégantes viennoiseries, aux tartines grossièrement taillées dans une miche ou un bâtard. Ajoutons que si la consommation de pain est en recul, à l'Académie comme dans les endroits privilégiés, celle de la parole semble toujours bien s'y porter.

Ce qui me conduit à cette autre proposition : le discours académique est composé à partir d'une parole distinguée, « de luxe » comme l'écrivait Romain Rolland, une parole choisie, endimanchée, raffinée parfois. La grossièreté, le blasphème, la rudesse ou la verveur en sont bannis. Quitte à paraître vain, comme le dit un personnage de Balzac d'un tribun prétentieux : « Il est creux, il est sonore, c'est plutôt un artiste qu'un orateur. » ⁵ Le discours académique, sans être bourratif doit être roboratif. S'adressant à des « palais délicats », ceux de distingués collègues, il doit flatter les papilles et combler les gourmets. En associant le sel du verbe et la saveur de l'idée. Mais toujours dans la limite de l'acceptable. *Nihil nimis*, « Rien de trop », comme disaient les Anciens. Ne pas sacrifier le sens à la forme, ainsi qu'y invitait un sage oriental, Lao-Tseu, quand il déclarait : « Les vraies paroles ne sont point belles. Les belles paroles ne sont point vraies. » ⁶ Ce chiasme (discutable) devrait encourager tout conférencier à mesurer ses effets et à cultiver la sobriété – ce qu'a du mal à faire celui qui s'exprime devant vous.

Sans excès rhétorique et sans pauvreté exagérée, le discours académique, c'est son ultime et principale qualité, a vocation à fédérer. Il réunit autour d'une parole acceptée une assemblée de pairs. Le plus souvent d'ailleurs – nous risquons de le vérifier aujourd'hui – un discours appelle un autre discours, illustrant la boutade d'Alphonse Karr : « Les auditoires ne se composent pas de gens qui écoutent, mais de gens qui attendent leur tour pour parler. » ⁷ Plus sérieusement, le discours, dans le milieu qui est le nôtre, est un substitut savant de la conversation. J'ai été amené naguère, à l'occasion de mon propre discours de réception, à opposer l'exercice du discours et l'usage de la conversation. Je m'appliquai alors à souligner les différences : le discours réclame de l'organisation, du savoir, de l'érudition ; la conversation sera plus légère, plus improvisée, plus primesautière. Le premier est un acte solitaire et d'autorité, le tribun voulant plus ou moins consciemment imposer sa parole

au public ; le deuxième est collectif, interactif, le causeur aimant à partager, à séduire, à se rapprocher de l'autre. J'aurais tendance aujourd'hui, après dix années de fréquentation académique, à revenir sur cette antinomie. Pour les membres de notre compagnie, le discours a valeur de ciment, d'élément fusionnel, comme a pu l'être la conversation en son âge d'or, les XVII^e et XVIII^e siècles. Quand notre président ouvre une Assemblée générale, un colloque, voire une séance mensuelle par une allocution, fût-elle brève, il donne de la solennité au moment en même temps qu'il rassemble, dans une sorte d'approbation tacite, les sensibilités diverses qui l'écoutent. Sans le savoir (ou en le sachant), il illustre la belle devise de notre Académie « *Sparsa colligo* », « Je rassemble ce qui est épars ».

Cette règle n'est pas absolue. Il est des discours qui divisent, ceux du dictateur, de l'idéologue fanatique. En revanche, dans des assemblées choisies, composées de membres cooptés, comme la nôtre, le discours rapproche. Qu'on l'apprecie ou non, il est un moment propitiatoire, on l'écoute en silence, on communie fraternellement dans cette parole distribuée avec générosité. Là encore, je décris un idéal, je caresse peut-être un rêve puisque, pendant le discours, il y a ceux qui somnolent, qui consultent leur messagerie, qui rédigent leur courrier ou croquent au fusain le portrait de l'orateur. Cet orateur lui-même peut être défaillant ou perçu de façon grotesque comme le suggère Pascal quand il décrit l'effet, sur un auditeur sérieux, de l'imagination, cette force trompeuse : « Que le prédicateur vienne à paraître, que la nature lui ait donné une voix enrouée et un tour de visage bizarre, que son barbier l'ait mal rasé, si le hasard l'a encore barbouillé de surcroît, quelque grandes vérités qu'il annonce, je parie la perte de la gravité de notre sénateur. » ⁸ L'élément perturbateur peut être aussi assuré par une photographie incongrue. Mais ces cas particuliers de ratage oratoire ne suffisent pas à invalider mon hypothèse. Celle d'un discours rassembleur, comme le sont toutes les « traditions », pour reprendre un mot figurant dans le propos introductif de Jacques Keriguy.

Ainsi, aujourd'hui encore, la tradition sera respectée. Avec un effet ouroboros, puisqu'elle a donné naissance à un discours sur le discours. Il faut dire que nous sommes en automne, presque en hiver, et que le temps maussade n'invite guère à des évasions bucoliques semblables à celle du célèbre sous-préfet d'Alphonse Daudet, illustre Académicien français. On se souvient que ce grave fonctionnaire, quittant son cabinet de travail pour les champs, fut troublé par les charmes du printemps et délaissa son pensum administratif pour se laisser aller, suprême incongruité, à écrire ... des vers. Alors que pour l'université, rhétorique et poétique sont irrémédiablement incompatibles. Précepte inconnu chez nous, dans la mesure où l'un de nos prix récompense une œuvre poétique et qu'il est d'usage, dans nos séances mensuelles, de donner la parole aux poètes, scellant encore une fois l'union de toutes les formes de paroles.

Vous aurais-je convaincus, cher collègues, du mérite, voire de la nécessité du discours dans notre compagnie ? Je peux le penser si j'en juge à la patiente attention que vous m'avez accordée – mais il est vrai que vous n'aviez pas vraiment le choix. Toutefois, si, grâce à mon éloge,

la tradition du discours est maintenue, je risque d'en être la première victime puisqu'il m'appartiendra, en cas de reconduction dans mes fonctions, de renouveler l'expérience l'année prochaine. Peut-être aurais-je mieux fait, pour m'éviter de futurs tracassés, de choisir comme sujet d'aujourd'hui : « Pour la fin des discours académiques ». Mais il est trop tard pour changer.

Notes

- ¹ Alfred de Vigny, *Servitude et grandeur militaire*, III, X.
- ² *Connais-toi toi-même*, Albin Michel, 2005, 278.
- ³ Rivarol, *Littérature*, I.
- ⁴ Romain Rolland, Jean-Christophe, « Buisson ardent », I.
- ⁵ Balzac, *Comédiens sans le savoir*.
- ⁶ Lao Tseu, *La Voie et la vertu*, Le Seuil.
- ⁷ Alphonse Karr, *Une poignée de vérité*.
- ⁸ Pascal, *Pensées*, 82.

Remise du prix du concours de poésie

Daniel GISSEROT, président du jury de poésie

Il est devenu habituel, en ces quelques mots demandés par la tradition d'un concours, d'évoquer l'un des événements poétiques de l'année et d'oser, dans la simplicité bien sûr, une liaison avec l'image donnée par ce concours : je souhaiterais donc, en ces temps de médiatisation écologique mais surtout parce que, pour la première fois en France, son journal de sept mille pages, traduit de l'américain par Thierry Gillybœuf, paraît en édition complète chez Finitude, évoquer aujourd'hui l'image poétique de l'œuvre de Henry David Thoreau : Thoreau est un écrivain-poète du milieu du XIX^e siècle dont la famille est originaire d'Écosse et de France : il est né en 1817 à Concord, une petite ville de l'État du Massachusetts où son père tenait une fabrique de crayons et où lui-même travaillera. Il mourra, dans cette même bourgade, de tuberculose en 1862 : célibataire, il avait 44 ans. En cet instant offert aux poètes, j'aimerais ce matin parler de sa poésie, en particulier de la magistrale poésie de « *Walden* », son œuvre majeure publiée en 1854 : je ne m'attarderai par contre pas sur l'autre facette de l'écrivain, celle du sujet rebelle, apôtre de la « non violence », défenseur de l'abolitionnisme et auteur de *La Désobéissance civile* : je tairai donc l'inspirateur de Gandhi, de Martin Luther King et des mouvements parisiens de mai 1968 pour discourir seulement de la pensée poétique d'Henry David Thoreau, une pensée puissante et originale sur l'homme et son milieu, une pensée qui, avant de gagner la planète, naîtra au fond des bois. Thoreau rédige son premier poème à dix ans, poème qu'il intitule prophétiquement « *Les Saisons* ». Très vite et avant tout, il se considère comme poète : « ma vie, dit-il, a été le poème que j'aurais voulu écrire » : ma vie : il aurait pu également dire ma ville : à Concord, ville plus que modeste et d'apparence campagnarde, ville que Thoreau adore et qu'il appelle « ma petite patrie », vit aussi, en symbiose et à côté de lui, quelques célébrités des lettres : en premier, son ami et mentor le grand Ralph Waldo Emerson, poète panthéiste, fondateur à Concord de la fameuse école transcendentaliste ; vit également à



Concord le poète rousseauiste William Ellery Channing, l'un des maîtres de Thoreau au temps où il étudiait à Harvard ; séjourne aussi dans la petite ville Nathaniel Hawthorne, célèbre nouvelliste et romancier dont la très solitaire épouse est une adepte du transcendentalisme. Thoreau est un passionné du travail manuel et un grand amateur de marches pédestres : il ira, en forçant quelque peu le symbole, jusqu'à quitter sa ville de Concord le 4 juillet 1845, date anniversaire de la déclaration des droits de l'homme, pour vivre deux années au fond des bois, dans une cabane en pin qu'il édifie lui-même, à deux kilomètres de la ville, sur les bords du lac Walden : c'est Emerson qui lui prête le terrain : au sein de la nature sauvage, le poète-homme des bois cultive, pour vivre, un champ de deux acres et demi de haricots et surtout médite de manière très transcendante puisqu'il souhaite, dit-il, « rejoindre l'être profond des choses et y accorder sa conscience » : le poète-naturaliste, ainsi le nomme Channing, note la couleur des nuages, la teinte des arbres et, aussi beau, dit-il, que celui des diamants, le « miroitement des fleurs et des étangs » ; en réalité, Thoreau qui se décrit comme un voyageur « immobile » cherche d'avantage à entendre les pulsations de la nature qu'à en percevoir véritablement les secrets : il s'agit avant tout pour lui, mais sans s'éloigner du monde, de se dissoudre dans la nature, une nature sauvage et régénératrice, une nature qui va l'emmener à comprendre les règles de toute vie sociale : pour le faire, il s'immerge avec délice dans tout ce qui l'entoure : il laisse dériver sa barque dans la brume qui vient, il écoute « les aiguilles de pin se dilater » pour, écrit-il, « lui témoigner de la sympathie » ; il sent la force du vent et la densité des feuilles, il observe le chant et la parure des oiseaux, le bourdonnement des insectes et le labeur sans fin des germinations ; il constate l'épanouissement inlassable des fleurs et l'étonnant combat des fourmis qu'il compare à des « guerriers antiques » ; il veut être « l'esprit qui vole avec l'hirondelle, la lumière qui dialogue avec la brume, la sève qui élève et mûrit l'arbre ». Il accorde également une grande importance à la musique : il note qu'il y a

« de la musique dans chaque son » et constate que « le son d'une cloche est transformé par son passage dans les feuilles » : le poète qui se sent pousser les ailes du philosophe souhaite ainsi, par la contemplation solitaire mais également au fil de rencontres avec de simples bûcherons, secoueurs d'esclaves en fuite réfugiés dans les bois, donner une réponse aux tourments qui se profilent au sein d'une jeune Amérique préoccupée par les conséquences d'un rapide développement industriel et économique : oui, ce qui fascine dans l'aventure, j'allais dire sociétale, de l'auteur de *Walden*, c'est cette volonté qu'a Henry David Thoreau d'interroger poétiquement encore et toujours l'essence même de la nature.

Écoutons-le se dissoudre et pénétrer les pores entrouverts de celle-ci : « J'aimerais tant m'étendre sur le bord du chemin/ Pour dégeler goutte à goutte comme la neige qui fond/ Qu'âme et corps mêlés aux flots/ Je puisse moi aussi couler par les pores de la nature. Je me dissous dans la brume ensoleillée, j'imagine que je suis amphibie et que je nage avec la tanche et la brème dans tous les étangs et les ruisseaux du voisinage ou que je sommeille avec le majestueux brochet sous les nénuphars de notre rivière, dans les nefs et les galeries sinueuses que forment leurs tiges ». Au sein de cette fusion avec la sève de la nature, entendons-le s'émerveiller encore : « Pour des oreilles attentives, quelle harpe splendide est le monde ! L'homme absorbé croit qu'au delà du chant du grillon rien ne peut être perçu mais il existe une mélodie immortelle qui peut saisir le matin, à midi, la nuit, les oreilles qui savent ouïr et parfois tantôt un homme, tantôt un autre l'entend, parce qu'il a des oreilles faites pour la musique ; vers ce chant, la spirée et la Reine des prés se tendent : elles sont peintes si merveilleusement parce qu'elles plongent dans la couche la plus profonde de cette harmonie ».

Si Thoreau s'inocule dans la nature et participe aux « festivités » de la sève qui coule dans ses veines, c'est parce que, affirme l'ancien indiscipliné étudiant d'Harvard, « toute l'intelligence d'une université est incapable de produire un vers harmonieux » : l'un des maîtres de cette université qui deviendra l'inconditionnel ami de Thoreau était pourtant le grand Channing, un Channing qui, finalement, fut séduit et même ébloui par l'impressionnante et quasiment folle détermination de Thoreau : « Ne serait-ce pas, dit Thoreau, un véritable luxe de rester plongé jusqu'au menton dans un marais isolé pendant toute une journée d'été, à respirer la chèvrefeuille et les airelles en fleur, bercé par les mélodies des moucherons et des moustiques : je ferais douze heures de conversation familière avec la grenouille tachetée ».

Pour vivre ce luxe et apprendre ce que la nature a poétiquement à enseigner, pour gagner ce réel voilé inatteignable par les sciences, il faut à Thoreau avant tout être seul : « Je n'ai jamais, dit Thoreau, trouvé de compagnon aussi compagnon que la solitude » ; il lui faut aussi rejoindre les bois pour aller aux sollicitations du terrain et de ses rencontres : « Je gagnais les bois de *Walden*, dit-il, parce que je voulais vivre suivant mûre réflexion, n'affronter que les actes essentiels de la vie et voir si je ne pouvais apprendre ce qu'elle avait à enseigner : non pas, quand je viendrai à mourir,

découvrir que je n'avais pas vécu ». Rejoindre les bois mais demeurer aux frontières de *Concord* pour, au cœur de l'humanisme sauvage, ne pas quitter les livres et les hommes. Il lui est également impératif de savoir respecter le temps : « En tuant le temps, écrit Thoreau, on blesse l'éternité ». « Ce qu'il faut, dit-il, c'est vivre abondamment, sucer toute la moelle de la vie pour mettre en déroute tout ce qui n'est pas la vie » : oui, dans les bois et sur l'étang de *Walden*, il lui faut vivre toutes les « festivités » pour poétiser, poétiser pour rejoindre l'être profond des choses et y accorder sa conscience, poétiser pour se métamorphoser, poétiser pour, dans « l'absorbement » et la conscience retrouvée du rythme des éléments naturels, faire toucher à l'homme une autre éthique : une éthique environnementale et puritaine qui pourrait se résumer à cette phrase particulièrement Thoreauvienne : « Vraiment, voir le soleil se lever et disparaître tous les jours, nous rattacher ainsi à un fait universel, voilà qui nous conserve à jamais sain » : c'est cette éthique de vie façonnée dans les bois et cet humanisme presque de cosmos, c'est cette poésie d'invention à l'écriture méta-textuelle qui feront bientôt comprendre à Thoreau les caractéristiques et les fonctions de ce qu'il dénommera « la masse et la foule » et le conduira, chiffres économiques à l'appui, à la critique de l'évolution sociétale de la civilisation et à la notion nouvelle d'idée collective : on saisit peut-être mieux ici pourquoi Thoreau, avant d'être étiqueté comme le pionnier du mouvement écologique actuel, fut d'abord considéré comme le père de l'écologie littéraire, lui, le poète naturaliste qui disait que le lac est « l'œil de la terre où le spectateur, en y plongeant le sien, sonde la profondeur de sa propre nature ».

Mes chers collègues, existe-t-il, au sein des textes livrés à notre concours, non pas une poésie naturaliste mettant en abyme une réflexion sur la société mais une musique analogue à celle que Thoreau cherchait à entendre et à suivre sur les rives de l'étang de *Walden*, une musique semblable, poétisait-il, au « chant des harpes éoliennes sous les voûtes lointaines des hautes régions de l'air » ? Si nous n'avons rencontré le moindre germe d'une désobéissance civile, nous avons effectivement perçu, au centre de quelques poèmes, « la voix du vent et des ruisseaux » tant chantée par Thoreau : c'est cette voix du vent et des ruisseaux que nous avons voulu célébrer et récompenser aujourd'hui avec vous.

Le prix du recueil a été décerné, à l'unanimité du jury, à Madame Colette Gibelin, varoise de Camps-la-Source pour son recueil intitulé *Comme un chant de fontaine*, recueil de poésie libre édité aux Éditions Alain Benoit-Rochefort du Gard. Madame Gibelin nous fait le grand plaisir d'être aujourd'hui parmi nous : elle va bientôt se présenter à vous et lire un de ses poèmes.

Le jury a par ailleurs remarqué le recueil de Monsieur Pierre Tomeï de Saint-Raphaël intitulé *La vie en chantant*, recueil paru aux éditions Le Roseau-Tours ».

Je voudrais enfin remercier chaleureusement les membres du jury de notre concours : l'écrivain-poète André Ughetto, le médecin-poète Yves Vanel et la poétesse académicienne Any Issalène : c'est leur vigilance sans faille qui a permis, malgré des difficultés et le départ

tant regretté de Jean-Max Tixier, la pérennité, après son installation en 2009, du grand prix du Recueil. Permettez-moi aussi de souhaiter que le chant de la poésie soit toujours accueilli et goûté sous ces voûtes,

un chant qui est un risque et qui ne s'élève pas dans les académies analogues à la nôtre mais qui depuis toujours est écouté ici, grâce à vous mes chers confrères et à votre croyance en une idée de la poésie à défendre.

Prix du recueil : Mme Colette Gibelin

*Une musique de mémoire
enveloppe l'espace
La nuit est végétale
Le bruissement des plantes
efface les couleurs,
délivre le hasard*

*Peu à peu,
dans le jardin qui retient son souffle,
les odeurs de la vie
bousculent l'insupportable*

*Automne admirable et trompeur
Fête folle des couleurs
Comme si la terre était pétrie de joie et d'or*

*Les oiseaux s'en vont vers ailleurs
Ils ont bien tord
Le monde est superbe et fragile
Cette beauté qui s'éparpille
me fait un peu peur
Le ciel est un palais de mille fleurs*

*Il faut aimer chaque seconde
Vivre est miracle provisoire,
emporté par le vent*

*Irisations
La surface de l'eau tremble à peine
L'air a la douceur du rêve
C'est un peu comme si l'on pouvait encore
aimer sans combattre, vivre sans déchirures*

Remise du Prix de l'académie du Var

Yves STALLONI

Le prix de prose de l'académie du Var pour l'année 2012 a été décerné à Daniel Gonzalès pour *Le Temps des cigales*, paru aux éditions De Borée. Il ne s'agit pas là d'une révolution, mais d'une innovation, car ce prix, depuis qu'a été instaurée la nouvelle formule d'attribution, n'avait jamais jusqu'alors récompensé une fiction, un roman. Le roman, genre attrape-tout, genre hégémonique aussi, le plus fêté par les médias, le plus couronné par les prix, mais aussi, paradoxalement, le plus difficile à s'imposer quand il est écrit par un auteur peu connu, car le grand public, qui se précipite sur les livres dont on parle, néglige souvent les autres, le roman fait donc son entrée dans notre palmarès.

Pour caractériser le livre primé, je dirai, pour faire rapide, qu'il se situe au croisement de trois tendances abondamment illustrées par le genre : roman populaire, roman historique et roman du terroir. L'étiquette « populaire » ne doit pas être prise ici en mauvaise part et l'auteur, Daniel Gonzalès, qui nous fait l'amitié de sa présence, ne s'en offusquera sans doute pas. Un roman populaire est d'abord destiné au « peuple » terme un peu désuet dans le parler actuel et également connoté idéologiquement. Nous dirions plutôt aujourd'hui qu'il s'adresse à un très large public, de tous horizons, pas spécialement lettré mais sensible aux belles histoires. Ce type de roman a connu son heure de gloire dans les années qui vont du premier tiers du XIX^e siècle à 1900,

alimentant, dans la presse, le sacro-saint rendez-vous littéraire du feuilleton. Indiscutablement, *Le Temps des cigales* appartient à cette famille, car ses personnages sont issus du peuple, ils sont ouvriers, paysans, artisans parfois. À commencer par Nans, le héros principal, dont le prénom sonne comme un hommage discret à Thyde Monnier, née à Marseille, mais inspirée par le Var et créatrice du célèbre Nans le berger. Notre Nans est donc un enfant du peuple, un enfant illégitime élevé par une mère pauvre et obligé de quitter l'école pour travailler sur un chantier naval. Il est peu instruit, mais on dit de lui : « C'est un brave garçon. Il est dégourdi, il ira loin ! ». Prophétie que le récit va plaisamment illustrer. Un récit plein d'intrigues et de rebondissements à partir d'un ressort narratif assez classique, celui des amours contrariées. D'où découleront de multiples conséquences, comme l'adultère, la bâtardise, la rivalité, la recherche des ascendants. Le canevas permet d'innombrables variations entre le moment où le jeune Nans rencontre la jolie Laure – un autre prénom aux connotations provençales évoquant un poète toscan de la Renaissance venu découvrir l'amour près de la Fontaine-de-Vaucluse – et l'épilogue où s'éclaircit le mystère d'une attirance mutuelle... que je me garderai bien de dévoiler.

Cette intrigue personnelle, humaine, sentimentale et populaire se déroule sur un arrière-plan historique. Nous sommes vers le milieu du XIX^e siècle en Provence, à un

moment et en un lieu où l'équilibre politico-économique vacille. À la Seyne, décor essentiel de l'action, c'est le début des constructions métalliques dans le chantier naval. Cette activité prospère nécessite une main d'œuvre abondante, celle des gens de la campagne qui abandonnent leurs terres, celle des étrangers, notamment des Piémontais qui fuient la misère, celle des enfants que les familles n'ont pas les moyens de garder à l'école. Mais deux événements plus graves et plus décisifs vont marquer l'époque. Le premier est celui de la révolte des ouvriers contre le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte en décembre 1851. Zola, déjà, s'était emparé de l'épisode dans l'admirable roman intitulé *La Fortune des Rougon*, premier volume de la saga des Rougon-Macquart. Dans son sillage, Daniel Gonzalès nous montre l'éveil de la conscience politique chez ces gens du peuple épris de liberté et de justice, instinctivement attachés aux valeurs démocratiques et opposés à l'arbitraire. Les plus irréductibles – dont Nans – seront arrêtés, enfermés dans les cachots du fort Lamalgue, puis déportés vers la lointaine Algérie, fraîchement conquise. Et puis, une dizaine d'années plus tard, l'autre épreuve sera l'épidémie de choléra qui décime la ville en ressuscitant le souvenir des vieilles calamités ancestrales. Le modèle n'est plus Zola cette fois, mais le Giono du *Hussard sur le toit* qui lui aussi raconte la terrible manifestation du mal, physique et métaphysique, dans une Provence d'autrefois.

Les noms de Giono, de Zola ou de Thyde Monnier ont en commun de nous ramener précisément à la Provence qui constitue un élément important de ce « roman du terroir ». L'appellation, convenons-en, est un peu galvaudée, après avoir été particulièrement à la mode à une époque pas très lointaine. Mais ce type de roman, qu'on a encore appelé « régionaliste », a toujours du succès et les éditions de Borée s'en sont fait une spécialité. Cet ancrage dans une région, en l'occurrence, la Provence et dans un département, le Var, est en même temps, ne l'oublions pas, une condition de sélection, puisque la finalité de notre prix de prose est de récompenser une œuvre qui célèbre notre ville ou notre département. Le roman de Daniel Gonzalès répond parfaitement à cette exigence, peut-être un peu trop pourrait-on dire. Car il est difficile, quand on souhaite restituer une couleur locale, d'échapper au pittoresque facile, aux clichés convenus, aux accessoires d'un exotisme de pacotille. *Le Temps des cigales* annonce la couleur dès le titre, un titre qui aurait pu être, avec plus de pertinence, « les gobies bleus », mais l'éditeur a peut-être reculé devant un terme connu des seuls spécialistes. La « provençalité » se révèle aussi par le nom des personnages : nous avons vu Nans et Laure, nous avons également le Papé et Maméto, Reïmoulou, Bouffaréou, Main de Pati, Manon et Fine. Et puis par des mots que seuls les gens du midi peuvent comprendre, *escagasser*, *maufétan*, *capélan*, *caramentran*, *bouléguer*, *bazarette*, *bugadières* ; et les expressions de la même veine : *Fan de pétan*, *Qué mé dis*, *Sian bien mounta*, *Testard come un aï*, etc. Peut-être pourra-t-on regretter un peu de complaisance dans le principe, mais celui-ci est en même temps une règle du genre, et le lecteur parisien trouvera du charme à ce parler qui sent bon la garrigue et le soleil. Ce qui me conduit à évoquer les paysages : ceux de la Seyne et de ses jeunes chantiers, porteurs de travail mais aussi de mort,

la rue Calade, le quartier des Carvalhouns, la chapelle des Pénitents-Blancs, la campagne environnante, les rivages de Tamaris où le héros va pêcher, avec les forts Caire, Éguillette, Balaguier. Ceux de Toulon aussi, le Mourillon, le Champ de Bataille (ancien nom de la place d'Armes), le quartier Claret, les pierres du Faron et la grande jetée qui est en train d'être construite. Ce territoire est le nôtre, et de « territoire » à « terroir », il n'y a qu'une syllabe de différence.

Roman du terroir donc, roman de l'histoire, roman populaire aussi, mais au total roman du cœur, de l'émotion, de la sincérité, ces sentiments qui semblent indéfectiblement attachés à la personnalité de l'auteur, Daniel Gonzalès, sur lequel j'aimerais conclure. Notre lauréat ne plonge pas lui-même ses lointaines racines dans notre région ou notre département. Son nom révèle une origine autre, du sud, certes, mais pas franchement varoise, cette Espagne que son aïeul a quittée en 1911. Cependant, les hasards de la vie l'ont fait naître en Provence, à La Seyne, alors que son grand-père, s'il ne s'était pas fait dépouiller de ses économies, aurait dû faire souche en Argentine. L'acculturation a fait de ce Provençal d'adoption un témoin privilégié, capable de parler de sa ville mieux qu'un Seynois « de souche » — expression que je répugne à utiliser car elle donne toujours l'impression de chercher à exclure. La vraie patrie est celle où l'on se reconnaît, où l'on a ses amis, dont on partage les joies et les souffrances. Daniel Gonzalès a lu, travaillé, s'est documenté au service historique de la Marine, au musée du Vieux Toulon ; mais il a surtout regardé, observé, écouté les vrais gens de La Seyne, les anciens des Chantiers, les descendants des immigrés piémontais. Il a mis un peu, dans son livre, de sa mémoire familiale, du côté de son père comme de sa mère, originaire de la région de Cuers ; il y a mis de son expérience professionnelle à la DCN, qui le conduisit de longues années du côté de Missiessy ; il y a mis surtout de ses propres épreuves, un dramatique accident de moto, la perte de son emploi, le vide de son existence que l'écriture viendra providentiellement combler. On le devine, autant qu'avec l'encre et avec l'esprit, ce livre est écrit avec le cœur, avec la même générosité qui a conduit Daniel Gonzalès à prêter bénévolement sa plume à une jeune handicapée pour décrire son combat dans un livre. Notre Académie, Monsieur, a vocation, par son prix, à récompenser un talent littéraire. En vous distinguant elle a obéi à sa mission première, mais elle a, en outre, et comme involontairement, soutenu un homme dans la diversité de ses dimensions et pour qui l'écriture, loin d'être un passe-temps d'esthète, est une nécessité en même temps qu'un accomplissement.

Au nom de notre président, au nom de tous nos collègues académiciens, en mon nom propre je vous prie d'accepter, Monsieur, l'expression de nos félicitations, de nos encouragements à continuer dans la voie littéraire et de nos espoirs de vous voir un jour prochain rejoindre notre compagnie. Ainsi le « temps des cigales », fait théoriquement d'insouciance et de plaisir, vous aura conduit, de façon improbable, au « pays des fourmis », celui des laborieux académiciens varois œuvrant pour la diffusion de la culture et du savoir.

ÉLOGES FUNÈBRES

Gabriel PINELLI

Le colonel Gabriel Pinelli, inconnu de certains d'entre vous, nous a quittés en novembre dernier. Ses obsèques religieuses et la dispersion de ses cendres au large du port du Mourillon se sont déroulées dans l'intimité familiale, étendue à l'amiral Pierre Brun et à son épouse ainsi qu'à moi-même. Les deux cérémonies se sont déroulées sans discours, sans fanion ni drapeau, empreintes de la simplicité et de l'humilité de ce soldat colonial « au cœur de marin » qui n'aimait guère qu'on fit parade de ses talents et de ses qualités.

Aimable prélude à une vie fertile en diversité, en pittoresque, aventure et épreuves, Gabriel débarque au Tonkin en 1925, à l'âge de deux ans, dans les bagages de son père officier d'artillerie coloniale.

Le 8 novembre 1942, jour de l'intervention américaine à Casablanca, le voici, ce cher Gabriel, qui, bravade ou bravoure juvénile, dévale de la ville, mêlé à d'autres jeunes gens brancardiers-postulants – dont notre confrère André Leroy – qui dévale jusqu'aux coupées du cuirassé *Jean-Bart* déjà touché et celles, toute voisines, mais déjà immergées du paquebot *Porthos*, arrivé la veille de Dakar et qui vient de chavirer contre le quai dès le premier bombardement aéronaval.

Adieu le lycée. Gabriel s'engage au régiment d'artillerie coloniale du Maroc qui sera plus tard, via la Corse, l'île d'Elbe et l'Italie, incorporé à la 9^{ème} DIC, (division d'infanterie coloniale), laquelle prendra part à la libération, par l'est, de Toulon, canonnera Malbousquet depuis le Fort Lamalgue, assistera à la reddition de Saint-Mandrier et poursuivra la campagne outre-Rhin.

L'armistice venu, Gabriel, encore brigadier, choisit la carrière militaire. Voici quelques-unes des étapes principales de sa vie de sous-officier puis officier d'artillerie coloniale ou de marine, comme on dit aujourd'hui :

Haïphong, du débarquement de vive force. Il est mis à terre avec sa section par l'avis *Commandant Dominé* à bord duquel il revient, mission accomplie, plus tôt que prévu, avec deux balles récoltées en portant secours à un soldat blessé.

L'Oubangui Chari, deux ans plus tard, où entre autres occupations de la pleine brousse, il accouchera lui-même son épouse de leur troisième enfant, Patrick..., de manière fort impromptue et quasi-experte. Née vous-

même dans le sérail, chère madame, vous avez ajouté il y a quelques jours que « c'était ça la coloniale ».

Le Tonkin encore, rizières et pilotage du biplace dit d'observation aérienne. Légion d'Honneur.

Mazagan, où le lieutenant Pinelli, commandant d'armes, rentre définitivement nos couleurs.

Dakar et Allemagne, séjours apaisants.

Toulouse, où l'attend le troisième bureau du colonel Bigeard. Deux années musclées et colorées, béret rouge à quarante ans. Noblesse oblige.

Les Îles Comores en qualité de commandant supérieur. L'ordre y est assuré par un contingent de légionnaires. Et en fin ou presque de carrière, le Liban.

Attaché de défense, il s'en donne à cœur joie, jusqu'à faire connaissance avec le terrorisme, un canon de pistolet sur la tempe. Voilà, mon colonel, où mènent le goût de l'aventure et le mépris du danger.

En 1980, officier de Légion d'Honneur, quatre citations, il est admis à la retraite non sans une certaine amertume, discrète de sa part et non sans résurgence. Il s'installe à Toulon : nous voici voisins.

Il consacre les premiers mois de liberté à sa passion favorite, la voile et reprend ses pinceaux, longtemps abandonnés. Il s'inscrit alors au cours libre de peinture de l'école des beaux-arts de Toulon sous l'égide du professeur Palmieri.

Dans son remarquable ouvrage qui sort de presse « Deux siècles de beaux-arts à l'académie du Var », notre confrère le commissaire-général Claude Langlois nous rappelle que Pinelli exposa en 1991 et 1992 à notre Salon deux huiles intitulées *Marché à Haïphong* et *Sur les quais de Haïphong*.

Autre histoire de quai. C'est aux beaux-arts que Gabriel découvre, oui, découvre que le 8 novembre 1942 il a frôlé, sur les quais de Casablanca, tout au bout du Môle du Commerce, entre *Jean-Bart* et *Porthos*, un garçonnet de huit ans, nommé Pierre Brun, fils de colonial lui aussi, et qui vient de débarquer paisiblement avec sa maman du paquebot quelques minutes avant le bombardement !

Permettez-moi, en passant, de relever l'étrange concentration, en ces moments-là à Casablanca, de six futurs académiciens du Var : le trio Pinelli, Leroy, Brun sur leur mouchoir de poche, et l'autre trio, de la *Jeanne-d'Arc* 1937-1938 : l'ingénieur hydrographe Lacombe, l'enseigne de vaisseau Cliquot dans les environs du point Zéro, et votre serviteur, en fâcheuse position à une encablure et sur l'avant de l'étrave du *Jean-Bart*.

Terminé pour la digression. Et nous revoici au calme Toulon de la voile et de la peinture des années 80.

Bref, le vétéran toulonnais Pinelli cultive ses relations avec les anciens de la 8^{ème} DIC et de la coloniale. Par exemple c'est lui qui organise en septembre 1985 les cérémonies d'inauguration, à la porte Malbousquet, d'une plaque commémorant la prise du fort du même nom à laquelle il a participé en août 1944. C'est aussi un peu grâce à lui que le V^e dépôt des équipages, dont le nom, assez banal et vieillot déplaît à son commandant, le capitaine de vaisseau Pierre Brun, sera rebaptisé en plus pimpant « Centre Malbousquet ».

Un beau jour de 90, je propose au colonel Pinelli d'entrer à l'Académie. Sans grande préparation académique, il succède en sa charge de secrétaire général à Emmanuel Carli, trop pris par ses activités hors-Corderie. Emmanuel, Gabriel, deux prénoms bibliques d'égale fortitude.

Pinelli, qui reste en place jusqu'à la fin de la présidence Broussolle, se révèle aux yeux de tous un parfait collaborateur, travailleur hors-pair, patient et pragmatique. Il mène sa barque en douceur avec des moyens matériels de bord minuscules ; nous ne disposons alors que d'une lanterne magique capricieuse et d'une photocopieuse réformée et sauvée de la casse par l'industriel Carli. Gabriel n'a d'autre ambition que l'excellence du travail bien fait dans la transparence et la convivialité de la chère Corderie.

Il trouve le temps qu'il faut pour nous faire part de ses souvenirs. Il nous présente les sultans batailleurs de Ceylan, les Îles Éparses de l'océan indien dont « pas un Français sur mille ne connaît l'existence » ! Il participe à trois reprises dans la journée à notre table ronde « Regards sur les Croisades » dont le coordinateur, le futur président Navarranne, présentant les orateurs, dit de notre ami que « baroudeur sur tous les théâtres d'opérations d'Europe et d'outre-mer pendant un demi-siècle, il est aussi historien et secrétaire de notre commission d'histoire ».

Mais restera surtout en notre patrimoine son superbe discours de réception de 1991 consacré à la « Tradition coloniale à Toulon et dans le Var ». Vaste et passionnant sujet, et remarquable présentation de Toulon à Fréjus. Il ne manque pas l'occasion de rendre hommage au colonel Nardi qui lui confie le fauteuil numéro 9, et lui lance fièrement qu'ils ont été tous deux « lieutenants d'artillerie comme Bonaparte. »

Autodidacte cultivé, Gabriel était féru d'histoire, à l'ombre de son grand ami le professeur Yves Saint-Martin. Aucun chercheur en histoire coloniale contemporaine ne frappait en vain avenue de la Mitre. Il nous aurait encore beaucoup conté si la fatigue, la maladie, les maladies, ne l'avaient continûment touché depuis voici une quinzaine d'années.

Ceux qui ont suivi Gabriel au cours de cette période marquée par quelque quatorze opérations, dont une bonne moitié qualifiées « lourdes », peuvent témoigner qu'il a vécu là, sans jamais se plaindre, au moins en leur présence, des années d'agonie, adoucies par les médecins, la dévotion de tous les instants de son épouse et la tendresse des siens ...

Pierre Brun, qui a collaboré à cet éloge, allait lui aussi, le voir, l'entendre, lui parler à chaque visite de l'académie à laquelle il restait fort attaché ; Gabriel considérait que c'était un grand honneur d'avoir été des nôtres. Il se régala à la lecture du *Bulletin* et la relecture de celui de 1991, le nôtre, orné de grandes signatures et d'illustrations choisies par le commissaire général de la marine Pierre de Saint-Stéban.

La privation, il y a quelques années, de l'usage de ses jambes lui fut très amère, mais compensée, apparemment, par une prédilection, en son fauteuil de mutilé, pour la méditation. Un jour, il profita d'un long silence de notre dialogue en tête à tête pour prononcer d'une bonne voix ces mots inattendus : « Vous savez, je me suis mis en règle depuis un bon bout de temps. Amiral vous pouvez être tranquille à mon sujet. » Je m'abstins d'enchaîner ; je ne lui avais rien demandé !

Il avait pris l'habitude sur le tard d'accueillir ses très rares visiteurs par un cours élaboré de géopolitique ou de géostratégie qu'il débitait d'un trait. Il avait sélectionné ses journalistes et vécu jusqu'à la dernière perte de conscience, l'œil et l'oreille rivés à son écran de télévision.

Étonnant Gabriel, sans peur et sans reproche !

Jean GUILLOU

René STREIFF

Il existe une magie et parfois une puissance de certains lieux : il y a aussi une habitation de ces lieux : plus que la salle Mozart, c'est la Corderie qui conservera sous ses voûtes, sur ses rampes et jusqu'à la hauteur de son vieux et curieusement étroit pupitre d'exposé, les vers de René Streiff : je ne voudrais donc pas que la Tristesse, cette « Reine aux voiles d'airain du pays taciturne » décrite avec maniérisme par Henri de Régnier, allonge son ombre voilée jusque dans cette salle. Oui, chers amis qui avaient si bien connu le professeur Streiff, j'aimerais vraiment que, sur vos fauteuils, ne se lève maintenant le vide soudain de l'absence : car c'est bien vous et les quelques minutes d'intériorité que je sollicite en vous qui vont faire que la voix d'hier de René Streiff résonne aujourd'hui en ces murs. Nous savons en effet qu'aucun mot, qu'aucun éloge, fut-il funèbre, n'a le pouvoir, même de manière furtive, d'approcher les vérités non pas du moi humain mais du poète.

J'ai eu la chance de connaître René Streiff assez longtemps avant ses dernières années toulonnaises où il vivait comme horizon et avec une haute harmonie la tombée de sa nuit. Il conservait malgré tout le désir de faire vibrer jusqu'à l'impossible la corde du poème. Je me remémore, en particulier, ce jour heureux qui s'achevait : j'arpentais avec lui l'enchantement de son joli jardin de Beau-Vallon et je remarquais qu'il conservait un goût de l'azur, un azur caressé de tourterelles, un goût aussi du parfum et de la rougeur des roses. Oui, ce jardin embaumé et tout en profondeur était indubitablement une terre échangée de ses mots. Je me ressouviens aussi de cette soirée de poésie de 2004, toujours sur sa belle hauteur de Châteauvallon, cette soirée où il se demandait si la poésie contemporaine était encore la Poésie et je devinais, alors qu'il voyait que les jeux étaient faits, comme une sorte de nostalgie et même de hurlement de ne pas vivre dans les siècles où la poésie ne vieillissait pas. Je devinais, car sa courtoisie et son optimisme lui interdisaient d'imaginer la poésie du pire, une poésie qui après la rime perdrait la raison : je me souviens alors de son vers :

Mais au bout de la nuit le soleil se lèvera demain
Le poète René Streiff savait que la nuit porte en elle la promesse d'une aube.

René Streiff est né le 8 mai 1919 à Gesvres en Mayenne. L'école primaire de Ravigny, le lycée d'Alençon et la Faculté des Lettres de Caen (où l'enseignant de géographie qui sera son ami était Louis Poirier alias Julien Gracq) font de lui un poète et un professeur certifié d'histoire et de géographie. Suivent sur une terre normande gorgée d'époques tumultueuses presque quarante ans d'enseignement : en premier lieu, comme professeur au lycée Malherbe de Caen où il fonde un groupe d'équipes d'urgence de la Croix Rouge, qui se

distingue bientôt dans les combats de libération du Calvados. La Normandie d'amour du jeune professeur, encore chef scout, devient en effet une Normandie des batailles, une Normandie où René Streiff écrit dans la lueur des tirs :

*Oui, je suis du Pays qui vit,
sous un déluge
De bombes et d'obus,
de flammes et de sang,
Les Alliés bouter,
hors de leur fier refuge,
Les Nazis abhorrés et leur chef
rugissant !*

*Derrière l'horizon s'enfle
la canonnade !
Ses sinistres éclairs griffent
la nuit d'été.
Caen brûle et disparaît
dans l'affreuse tornade !
Au fond des cœurs, pourtant,
chante la Liberté !*

Pour que, sur son bocage de sève et de vent, chante cette liberté, René Streiff se fait combattant : dans la passion et la foi, il gagne la Résistance et, au sein de la Compagnie Scamaroni, il participe à la

libération des chers bosquets et des courtes prairies aux pommiers lourds, toutes chez lui ceinturées d'enfance. J'aimerais ici évoquer la présence à ses côtés de Jean-Pierre Duprey, un autre jeune poète alors âgé de quatorze ans, qui se tenait lui aussi aux avant-postes puisque, les mots à la main et déjà les yeux dans le rêve, il refusait de gagner les nuits sans jour des caves écrasées de Caen pour poétiser seul dans sa chambre.

La guerre achevée, René Streiff est nommé professeur au lycée Fontenelle de Rouen, Rouen, la ville de Corneille. De 1951 à 1981 il est le vice-chancelier, j'allais dire perpétuel, de la Société des Écrivains Normands. Mais il garde en lui comme une blessure et il ne cessera de chanter l'éclat d'un sol saigné de souffrances :

*Jeune enseignant plein d'avenir,
Poète à la muse racée,
Mendiant qu'on voulut bannir,
Enfant brisé sur la chaussée,
Vous voilà tous, foule angoissée,
Scrutant au delà des rocs nus,
L'immensité morne et glacée...
Que sont mes amis devenus ?*

Les peurs et les grandes pitiés de la guerre n'en finiraient donc pas à Rouen ! Il est vrai que les Frères prêcheurs et la foule frissonnaient déjà sur la place où Jeanne, chef de guerre, était brûlée ; il est vrai aussi que ces quelques vers réalistes de René Streiff semblent avoir six cents ans :

*Hélas, Voici des fers, tes pleurs, les trahisons,
Un jugement sans foi, puis l'ultime épopée :
Ce glas du vieux marché... le ciel par les tisons !*

René Streiff prend sa retraite à Toulon en 1981 : élu, l'année même, membre associé de l'académie du Var, il devient en 1991 membre actif résidant et il prend en 1996 la présidence de la commission de Poésie. L'intitulé de son discours de réception au fauteuil n° 28 célèbre le point d'ancrage provençal : *La poésie d'Oc, des troubadours au félibrige*. René Streiff signe là son désamarrage mais il n'y aura pas, chez le poète normand qui entrevoyait l'éternité comme une verte clairière, de parler d'Oc et d'occitane métamorphose.

Hélène Streiff était sa reine, sa calliope et sa reine, une reine, Madame, que j'ai le plaisir de saluer ici, une reine qui, pour notre bonheur à nous, lui fit quitter le pays natal :

*O merveilleux Amour empreint de douce paix Pour
elle, j'ai quitté ma chère Normandie :
Oui, je suis du pays où l'herbe pousse drue
À l'ombre des pommiers, par les fleurs, enneigés...*

La Normandie aux froids pommiers et aux pluies d'été est sans retour, mais René Streiff livré au soleil éternise les traces d'une vie sur l'herbe drue. Dans une sorte de ronde, il compose d'émouvants sonnets à tant de paysages et de visages qui peu à peu s'effacent, comme ce sonnet à une mère qu'il perd à l'âge de dix neuf ans :

*Parant notre regard d'un bonheur triomphant
Je sais un mot bien doux que toute femme envie
C'est bien le tien, Maman, qu'on chérit pour la vie
Le premier prononcé par mes lèvres d'enfant...*

Et ce quatrain au père disparu, l'instituteur de Ravigny :

*Lorsque je fréquentais l'humble école primaire
Tu m'appris l'alphabet, les nombres décimaux,
Mais à chaque feuillet je comprenais aussi
Que je te devais tout puisque tu fus mon père...*

Cet envol aussi vers l'internat du lycée d'Alençon :

*On brusqua le départ qui se fit sans entrain
Puis un arbre masqua l'école du village,
Juste après le tournant que franchit l'attelage
Pour nous mener au bourg prendre le premier
train...*

Eloigné de ces territoires de l'enfance où, sur la route d'Alençon, on croit entendre caracoler la carriole du grand Meaulnes, René Streiff, le méditerranéen devenu, chante désormais le pays des midis purs :

*Quel joli petit bourg que celui d'Esparron,
Qui domine un grand lac aux berges escarpées,
Dont le mouvant miroir lèche chaque éperon,
Bousculant des genêts les folles équipées....*

Et au sud du grand lac inattendu, voici cette jolie stance d'une crique aperçue de Provence, baignée de vent, de bateaux et de mer :

*La mer règne partout, la calanque regorge
De voiliers, de pointus, sous un ciel nonchalant...
Sur l'horizon de feu s'inverse le mistral :
Il bouscule les flots d'un souffle magistral
Couvrant d'un voile noir le vaillant Bec de l'Aigle...*

Oui, René Streiff savait regarder tout autour et s'amuser, comme ici, des gens et de la vie :

*Sous le platane ombreux se boivent les pastis,
Quand chante l'accent d'ail, quand règne la faconde,
On suit avec humour la boule vagabonde
Qui divague là-bas dans les myosotis !*

Mais parfois, le soleil se fait vieillissant et le pays de Provence moins heureux et René Streiff, de sa colline, lance alors l'envoi d'une âme :

*Seigneur, face au lucre sordide,
qui dévore le monde entier,
Garde dans leur cadre splendide,
Les pinèdes du Croupatier !*

Bientôt l'ardeur des chants sur le jardin de Méditerranée se fait moins forte : le poète René Streiff dit que désormais

Ses pas sur le gravier dispersent les palombes.

Rejoint par la maladie, il me confie en 2006 sa succession à la présidence du jury de poésie et il se sent contraint de passer en 2010 à l'honorariat.

Vous l'avez remarqué, chers amis, il n'y a pas dans la poésie de René Streiff de formes d'expression à la modernité délibérément sauvage, il n'existe pas chez lui de phrases fracassées ou qui s'égarent. Par contre René Streiff croit en la réaction du langage, en sa capacité de trouver le beau par la transparence du sens mais également, comme le susurrerait le très hautain Segalen, par le « silence intérieur du mot ». Il transsude en effet dans la poésie de René Streiff, dans sa vue pourtant forte du réel, une entrevision du dedans des choses capable de le conduire au dedans de l'être. N'atteint-il pas les abîmes de « l'enfant-soldat » lorsqu'il écrit dans ce poème du *Jardin de mes songes* ?

*Tu ne connaîtras pas les rides d'une mère,
Un foyer plein d'amour, l'émoi d'un fiancé !
Tu marches sans espoir sur cette route amère
À quoi bon l'avenir pour qui fuit son passé ? »*

René Streiff a été honoré en 1954 du prix Sobrier-Arnould de l'Académie française. Il a reçu la médaille d'or de la Renaissance des arts et des lettres et celle de l'académie des poètes classiques. Il a écrit de multiples recueils : *Au fil de ma fantaisie, Au printemps de ma vie, Des fleurs et des rêves, Quelques fleurs pour une gerbe, Un bouquet pour Hélène, Toutes les routes du monde me ramènent en Provence*. Je me souviens qu'il était particulièrement heureux du livre qu'il me dédicaca sur sa *Bataille de Caen* ainsi que du recueil *Sur le seuil de*

notre hiver qu'il dédia, lors du jubilé de la libération de la ville, à ses deux sœur et frère de révolte : Odette Duchez, déportée résistante et veuve de celui qui fit passer aux Alliés les plans du Mur de l'Atlantique et Julien Gracq photographié par René Streiff, lors d'une visite qu'il fit chez lui en 1994 dans sa retraite de Saint-Florent-le-Vieil. Il participa à de nombreuses anthologies françaises et étrangères. Il donna des conférences à sujet poétique au Sénat, à la Société des poètes français et ici même, chacun se souvient de celles faites avec vous, Hélène, au Cercle naval.

René Streiff était titulaire de la médaille militaire, de la médaille de la résistance et de la croix de guerre 1939-1945. Il était Officier des Palmes Académiques et décoré de la médaille de vermeil avec palme de la Croix- Rouge-Française.

René Streiff a régné presque trois décennies sous les voûtes poétiques de notre académie : précis et lucide, il était aussi patient de caractère et jamais, si j'excepte ses ires en vers sur nos villes au béton innombrable et sur les feux parcourant nos collines, je ne l'ai vu, dans ce lieu, gagné par la lassitude ou même la nostalgie. René Streiff parlait de poésie à la première personne : la vie, la mort, la grâce des prairies, la ténacité du vent, les amis devenus, il les chantait à la première personne. Lui qui croyait si fort en la forme métaphorique de la poésie classique comme un refuge face aux agressions d'un temps où nos regards s'épuisent et où les rapides dévorent les lents, n'est-il pas, avant tout, l'un de ces conscients qui guideront demain les inconscients ?

Daniel GISSEROT

Pierre LAPRAS

Le Docteur Pierre Lapras, membre titulaire de l'académie du Var, nous a quittés au mois de février dernier après une maladie contraignante. Nous lui rendons hommage aujourd'hui avec émotion, en présence de son épouse, Madame Simone Lapras, membre associé de notre compagnie, de sa famille et de proches amis.

La peine que nous partageons avec vous, je la ressens d'autant plus vivement qu'avec son départ, ce sont, pour moi, des pages de souvenirs en commun qui se tournent sans rémission. J'ai connu Pierre Lapras voilà près de soixante-cinq ans, dans des circonstances que l'on n'oublie pas. Camarade de mon épouse, il figurait en effet dans le cortège des garçons et des demoiselles d'honneur de mon mariage...

Nous avions à l'époque une idée très approximative de l'académie du Var, à nos yeux un cercle de personnalités chenuées de la ville présidé par le docteur Gabriel Baixe. Qui nous aurait dit alors que nous nous retrouverions un jour sur les bancs rembourrés de la Corderie et que je parrainerais mon ami Lapras aux côtés du regretté maître Gilbert Guiraud ?

Pierre Lapras, né à Lyon en 1928, arriva dans notre ville à l'âge de neuf ans pour ne plus en partir. Sa famille paternelle comptait dans ses rangs, de père en fils et d'oncles en neveux, des générations de pharmaciens. Tel son père qui vint peu avant la guerre, en 1937, s'établir à Toulon dans un quartier populaire et y prospérer. Cependant les Lapras toulonnais garderont toujours

de fidèles attaches avec leur parenté lyonnaise et Pierre entretenait des liens étroits avec deux de ses cousins, éminents chirurgiens, l'un d'eux, membre de l'académie de Lyon ayant écrit une remarquable vie de saint Antoine, publiée dans *Akados* en 2007.

Voici Pierre Lapras naturalisé Toulonnais à part entière dès son enfance. On avait alors le choix pour de bonnes études classiques entre le lycée et les maristes. Les parents Lapras choisirent les maristes et leur fils y resta jusqu'à son premier bac inclus, nouant des relations de camaraderie avec de futurs membres de notre compagnie comme l'ingénieur général Talbottier ou notre ami Michel Rebecq. Il passa son deuxième bac, cette fois au lycée, dans la classe d'un remarquable professeur de philosophie, monsieur Giraud, maître à penser de générations de jeunes Toulonnais auxquels il inculqua des principes d'humanisme irremplaçables.



Il choisit la médecine, s'inscrit à la Faculté de Marseille, passe l'externat des hôpitaux, puis il a la malchance de contracter au service des contagieux une affection l'amenant à suspendre momentanément ses études et séjourner dans une maison de cure à la montagne. Revenu guéri, il opte pour l'ophtalmologie. En 1956 il passe tout à la fois son certificat de spécialité, sa thèse de docteur en médecine et obtient même un diplôme de médecin de la marine marchande.

Entretemps, en 1953, Monette et Pierre ont été unis par le maire de Solliès-Ville, Paul Maurel, bien connu pour ses ouvrages sur l'histoire de Solliès et celle de Toulon. Pierre et Monette auront quatre enfants, trois filles et un garçon, qui croîtront et multiplieront, venant animer leur belle propriété du vieux chemin des Pomets.

Il ouvre en 1957 à Toulon, rue Picot, un cabinet d'ophtalmologie où il exercera jusqu'en 1994, appartenant à cette génération pionnière d'après guerre qui vit se renouveler la médecine et la chirurgie, en particulier celle des yeux. Il garde des liens avec les hôpitaux de Marseille comme attaché de consultations dans le service du professeur Jayle, devient membre de plusieurs sociétés d'ophtalmologie. Il participe à la vie médico-sociale de notre ville comme expert auprès des tribunaux et médecin assermenté du Var, il gère la clinique Notre-Dame de 1986 à 1994.

Dès sa retraite, il va s'investir avec cœur dans la lutte contre la drogue et la toxicomanie pour limiter les ravages de cette plaie de la société et venir en aide à ceux qui tentent d'en réchapper. En 1995 il est membre d'une commission interministérielle de réflexion sur la lutte contre la toxicomanie. En 1996, il est chargé de mission pour la réinsertion des toxicomanes dans la région Ile-de-France. En 1997 il représente la Mairie de Paris à la conférence des villes européennes contre la drogue. Il préside à Toulon, à partir de cette date, une association pour la prévention, les soins et la réinsertion des toxicomanes.

Pierre Lapras est aussi un homme de culture, passionné de musique (il présida l'association des concerts classiques de Toulon au début des années 80), d'art dramatique, de peinture où ses goûts rejoignent ceux de son épouse, guide et conférencière d'art de nos musées, de notre patrimoine. À ce titre il est chargé de mission en 1997 par le ministre de la culture pour l'inventaire et la protection du patrimoine artistique et historique de France.

C'est en 1999 qu'il rejoint notre académie, élu membre associé, après une vie déjà bien remplie. Il a 70 ans, reconnu par ses pairs, chevalier de la Légion d'Honneur et de l'ordre des Arts et des Lettres, désireux de continuer à donner de lui-même et de servir. Il se retrouve chez nous comme dans une grande famille, connaissant déjà beaucoup de nos membres qu'il estime et qui l'estiment eux aussi. Il se met au travail, assiste régulièrement à nos séances et à nos manifestations, écoute, apprend, participe aux discussions, communique aux autres son savoir et ses réflexions d'homme expérimenté. Il conçoit bientôt un véritable attachement à notre compagnie qui le lui rend bien.

Le voici élu membre actif résidant en 2003, siégeant au fauteuil 24 qu'a laissé vacant cet homme d'exception que fut le docteur Perruchio, fauteuil occupé dans le passé par d'autres personnalités comme le peintre Eisenschitz, le commandant Houot et l'érudit Jean-Marie Priou, réunissant à eux trois la diversification de notre académie.

Sa contribution à nos travaux, sous forme de conférences et de communications, se monte à une quinzaine d'interventions en douze ans de présence, ce qui pourrait servir d'exemple. Ses prises de parole concernent les pôles d'intérêt qui l'ont passionné toute sa vie. Dès son arrivée en 2000, il brosse devant nous un tableau magistral de la toxicomanie, de son histoire, de la lutte contre la drogue et de ses résultats. Dans un registre plus pittoresque, il nous parlera de l'absinthe, cette addiction de la Belle Epoque qui inspira les peintres et les poètes, en fait la seule qui fut éradiquée...

Sa carrière d'ophtalmologiste nous a valu deux communications savantes, l'une sur la perception des couleurs, l'autre sur les indications du laser en chirurgie oculaire. Son discours de réception en 2004 auquel j'eus le plaisir de répondre, intitulé « Regards sur l'œil », reste un modèle d'anthologie. Notre collègue nous offrait un éblouissant festival sur l'œil dans tous ses états, la vision, le regard et son langage, allant de la science à la mythologie, de la médecine à la poésie, la littérature et la peinture. Un discours que je vous engage à lire ou relire, où l'on ne peut s'empêcher d'admirer l'érudition de notre collègue, magicien de l'œil.

Autre regard que nous a laissé Pierre Lapras, celui qu'il portait sur de grands écrivains comme Corneille ou Victor Hugo, sur le moraliste roumain Cioran qu'il aimait citer dans ses propos, le thème de Robinson depuis le livre-culte de Daniel Defoe. Enfin en 2009 (sa dernière communication), il reprend en médecin et en humaniste ses réflexions de 2003 sur les problèmes éthiques soulevés par la recherche biomédicale.

Souhaitant servir davantage notre Compagnie, il a partagé pendant dix ans nos conseils d'administration, toujours assidu, longtemps responsable du poste difficile de la communication avec la presse locale. On écoutait toujours avec attention ses interventions, appréciant son calme rassurant, ses jugements teintés d'humour. Il assista à nos conseils tant que ses forces le lui permirent, balayant d'un revers de manche la maladie quand elle devenait trop exigeante, l'acceptant avec le sourire, nous donnant une belle leçon de courage et de sérénité.

J'aimerais au terme de cet hommage fraternel rendu à notre ami Pierre Lapras, ajouter à tout ce qu'il a pu nous apporter, la clairvoyance dont il fit preuve en parrainant trois de nos plus brillants collègues, Jean Perreau, Jean-Yves Bry et Roland Billault, assurant la réponse de l'académie à leurs discours de réception. Il avait compris que la moisson serait bonne...

Nous renouvelons à son épouse Monette l'expression de notre vive affection, en souhaitant qu'elle continue par ses communications appréciées de tous à porter bien haut leur nom. Pierre Lapras restera cher à nos cœurs et présent dans nos mémoires.

Antoine MARMOTTANS

Laurent PEDINIELLI

Le professeur Pedinielli nous a quittés le 24 février 2012 à l'âge de 89 ans.

Il était né le 20 février 1923 à Sartène en Corse du Sud, issu d'une des plus vieilles familles corses. Son Père était un ancien officier des affaires indigènes au Maroc, et sa mère institutrice. Son Père avait combattu pendant la guerre du Rif sous les ordres du général Lyautey. Une grave blessure, en combattant, l'obligea à quitter la carrière militaire à laquelle il était très attaché, et il devint percepteur. Il reprit du service pendant la résistance en Corse en 1942. Quel père modèle a-t-il été pour son fils Laurent, qui le rejoignit dans le maquis comme on le verra par la suite ?

Laurent Pedinielli était entré à l'académie du Var en 1972, comme membre associé. Membre actif en 1976, il devint membre émérite en 2004; son état de santé ne lui permettait plus de participer aux activités de notre compagnie depuis quelques années, et malheureusement peu d'entre nous ont eu la chance de le rencontrer

Permettez-moi de rappeler d'abord sa carrière médicale, car il fut un chirurgien unanimement connu et apprécié à Toulon où il s'était installé.

Après des études primaires à Sartène, il partit, muni d'une bourse d'études, faire ses classes secondaires au lycée Fesch à Ajaccio. Fait rare, il obtint le prix d'excellence chaque année avec la mention très bien au bac. À seize ans il prit ses premières inscriptions à la faculté de médecine de Marseille, attiré par la carrière médicale qu'il considéra toujours comme un sacerdoce.

Externe puis interne des hôpitaux de Marseille, prosecteur d'anatomie, il devint chef de clinique en 1951, avec deux maîtres de chirurgie viscérale de réputation internationale, les professeurs Fiolle et de Vernejoul. En 1952, il quitta alors Marseille pour Toulon. Chirurgien libéral, il entra à la clinique Malartic.

En 1964 il devint après concours, chef des services de chirurgie dans le vieil hôpital de Toulon avenue Foch avant que ne soit construit l'hôpital de Font-pré, où il fut praticien hospitalier à temps plein. Il se dévoua sans compter à ses malades tant hospitaliers que privés. Il continua parallèlement sa carrière universitaire à la Faculté de Marseille où il a été chargé de cours en 1968, puis Professeur associé. Sa spécialité était la chirurgie digestive. Il fit près de 175 communications dans sa spécialité, il mit au point des techniques d'intervention personnelles qui ont été retenues par ses pairs. Président de la Société de Chirurgie de Marseille, ainsi que de la Section Française de l'Union Médicale de la Méditerranée latine, il fut également membre de plusieurs

autres sociétés médicales. L'une en particulier lui tint beaucoup à cœur : les Confrontations radio-anatomocliniques de Vaugirard à Paris organisée par son maître le professeur Roux, Corse lui-même, mais d'Ajaccio. Il s'y rendit très longtemps, tous les deuxièmes lundis de chaque mois. Ceci lui permettait de confronter son expérience, ses cas cliniques et leur traitement avec ses collègues parisiens. Enfin l'Académie Nationale de Chirurgie l'accueillit dans son sein en 1971, au titre de Membre Associé National. Elle tint, par la voix du professeur Vayre à lui rendre un très bel hommage funèbre au mois de mai dernier, prouvant, l'estime dans laquelle elle le tenait.

Il fut aussi un des membres fondateurs de la SOMEPHAR (Société Médicale et Pharmaceutique des Hôpitaux civils et militaires de Toulon où nombre d'entre nous le rencontrons.

Le professeur Laurent Pedinielli était très attaché à son île Corse qui l'a vu naître. Il a toujours tenu à la faire mieux connaître par ses écrits et ses conférences. Son livre principal *Corse, ton identité historique* en rassemble une grande quantité. Je voudrais en

évoquer quelques uns. Ce livre est un peu son testament qu'il nous a légué. Plusieurs conférences concernent les mégalithes très nombreux sur toute la terre corse, en particulier près de Sartène. Il s'était fait archéologue pour les mieux connaître. Il fit de très nombreuses conférences à l'académie du Var dès son élection comme membre associé puis comme membre actif résidant : trois « Heures » de l'académie du Var, en 1975, 1976 et 1977, puis après avoir pris sa retraite il en fit d'autres en 1993 et 1994. L'une concerne la bataille d'Aléria en 538 avant Jésus-Christ entre les Étrusques alliés des Carthaginois, et d'autre part les Phocéens établis à Aléria. Elle prouve l'importance stratégique de la Corse en Méditerranée. Les Phocéens battus quittèrent Aléria et la Corse et s'installèrent à Massilia qui resta la seule métropole.

Il nous parla plusieurs fois de patriotes corses qui « ne cessèrent de se déchirer malheureusement par une haine tenace à l'échelle européenne », écrit-il : Pascal Paoli, Pozzo di Borgo et Bonaparte, trois familles ou plutôt trois clans qui ne pouvaient pas se voir. Tous étaient très liés au début, mais les deux premiers livrèrent la Corse aux Anglais, Bonaparte se rallia aux Français et faisait figure de révolutionnaire. Pozzo di Borgo, devenu diplomate européen avec l'Autriche et la Russie, s'opposa pendant 20 ans à Napoléon. Il est même possible qu'il suggéra aux Anglais d'envoyer Napoléon le plus loin possible. Napoléon avant son exil chercha à faire arrêter Pozzo di Borgo. Et Laurent, en bon patriote, se prit à penser que si les trois personnages, au lieu de s'opposer avaient uni leurs efforts, on aurait pu connaître une Europe qui aurait été française.



Plusieurs conférences de Laurent Pedinielli ont été consacrées à Napoléon. En médecin il s'intéressa beaucoup aux maladies de l'Empereur, et surtout aux lésions à l'origine de sa mort, mais aussi à sa famille. Une « Heure » de l'Académie a été consacrée à Jean Nicolas Corvisart ; né en 1755, il fut le promoteur de la médecine clinique et fut le premier médecin de Napoléon.

Je ne voudrais pas oublier une communication sur la Bataille du Monte Cassino, dont il fut un des combattants comme nous le verrons. Il reprit une conférence qu'il avait faite dans l'abbaye reconstruite en 1987, devant les plus hautes autorités.

Je voudrais maintenant évoquer ses hauts faits militaires, qui l'ont beaucoup marqué tout au long de sa vie. Jeune étudiant en médecine et externe des Hôpitaux à Marseille, en 1943 il prit place à bord d'un petit navire pour gagner la Corse et s'engager dans la Résistance, il devint l'agent P1 dans le réseau Fred Scaramoni dirigé par son père. Après la libération de la Corse, il rejoignit Alger en septembre 1943. Il s'engagea comme médecin auxiliaire dans l'Armée du Général Juin. Il y retrouva des médecins d'active et de réserve formés à la Faculté de Médecine d'Alger, mais aussi des jeunes médecins et étudiants en médecine de la Faculté de Marseille, évadés de France par l'Espagne. Il avait alors 20 ans.

Après une formation très rapide de médecin combattant, il rejoignit le Groupement des Tabors Marocains où il a été affecté à une compagnie muletière de ramassage des blessés. L'armée Juin débarqua en Italie à Naples et remonta vers le nord ; le 15 mars, ils arrivèrent au pied du Mont Cassin assiégé, défendu courageusement par des parachutistes allemands sous un déluge de feu des bombardiers américains. Le monastère bénédictin du Monte Cassino sera entièrement détruit. L'armée française et ses tabors marocains montèrent à l'assaut. Les combats furent très meurtriers. On compta 6 700 morts et 23 000 blessés. Pedinielli fut lui-même blessé à un genou par un éclat d'obus, et il fut opéré sur place par un chirurgien de la Faculté d'Alger, le professeur Bourgeon, alors médecin capitaine. Puis ce fut, après l'arrivée de renforts la montée vers Rome en passant par la bataille du Garigliano, et enfin Rome, où Pedinielli fut parmi les premiers à entrer.

La première armée française sous le commandement du général de Lattre de Tassigny fut embarquée sur des navires pour le débarquement en Provence le 15 août 1944, à Cavalaire. Ce fut ensuite la remontée dans la vallée du Rhône, la Bourgogne, l'Alsace, le franchissement du Rhin par le pont de Kehl, la Forêt Noire, le Wurtemberg avec Stuttgart, l'Autriche par le lac de Constance. Vers Lind, ils passèrent par le camp de Mauthausen où ils trouvèrent les déportés abandonnés, sans vivres. Le camp de Mauthausen fut l'un des plus grands d'Allemagne, l'un des plus durs, les déportés étaient employés dans les mines et les usines d'armement. Il sera libéré parmi les derniers, Puis, c'est le Tyrol, et après la jonction avec la 2^e DB, la remontée sur Berchtesgaden et le nid d'aigle de Hitler. Laurent Pedinielli a été dans la lutte avec les goudiers du 4^e marocain. Les combats ont été très meurtriers. Les Allemands résistèrent. Les pertes furent très importantes. Comment voulez vous que le

jeune médecin auxiliaire de 23 ans Pedinielli ne soit pas marqué à vie par cette expérience ?

Nous pouvons citer les médailles qui vinrent récompenser sa bravoure : la Croix de Guerre avec palme et quatre citations, après la médaille des engagés volontaires, la médaille de la France libre. Il a été décoré de la croix de la Légion d'honneur à titre militaire. Il sera promu officier dans l'ordre de la Légion d'Honneur en 1973 et commandeur dans l'ordre du Mérite national en 1995.

Après l'armistice, il fut démobilisé et rejoignit la faculté de Médecine de Marseille pour continuer ses études. Mais il fit des périodes de réserves qui l'amènèrent au grade de médecin-capitaine en 1957. Il resta très attaché à toutes les associations d'Anciens Combattants. Il leur fit plusieurs conférences, en particulier celle que nous avons déjà évoqué *La bataille de Cassino, fallait-il bombarder le monastère ?*, mais aussi *Les Médecins combattants de l'Armée d'Afrique*.

Il s'impliqua beaucoup dans la vie locale ; il fut ainsi président du comité de coordination des Groupements Corses de Toulon et du Var, président du Rotary de Toulon et La Seyne, membre de l'Office HLM de Toulon.

Voyons sa culture artistique. Très cultivé, le Professeur Pedinielli s'intéressa beaucoup à la peinture et à la sculpture. Il allait visiter partout dans le monde les musées, en particulier en Italie. Il avait été séduit par Piero Della Francesca, Le Caravage, Botticelli, Michel-Ange. Il fit plusieurs conférences sur ces artistes Il nous fit aussi une très belle communication sur le poète José-Maria de Hérédia, d'origine cubaine, membre de l'Académie Française, Le professeur Pedinielli, s'intéressant à tout lors de ses nombreux voyages à l'étranger, avait curieusement rencontré lors d'un voyage à Cuba, un homonyme, poète aussi mais ne s'exprimant qu'en espagnol.

Je voudrais évoquer aussi sa vie familiale. Il s'est marié en 1952 avec Jacqueline Santoni, et eut trois enfants, une fille Dominique, et deux fils, Jean et Laurent. Deux drames survinrent : le décès de son épouse, d'une maladie incurable en 1972, et de son fils Laurent, décédé subitement en 1988 à 18 ans. Il ne s'en remettra jamais. Il a eu la chance dans sa vieillesse de rencontrer une compagne admirable, Madame Françoise Gras qui l'accompagna pendant dix-huit ans jusqu'à sa disparition au début de cette année.

Les enfants du professeur Laurent Pedinielli, son fils Jean (son épouse Emmanuelle et leur fille Laurence), sa fille Dominique, ainsi que sa compagne, Madame Françoise Gras, sont ici devant nous. Je voudrais leur transmettre de la part de l'académie du Var et de moi-même toutes nos condoléances attristées, mais aussi leur dire que l'académie du Var est honorée d'avoir eu parmi ses membres une personnalité d'un aussi haut niveau intellectuel et moral

Bernard BROUSSOLLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 24 janvier 2013

Discours d'ouverture

Jacques KERIGUY, président de l'académie du Var

Je voudrais tout d'abord vous remercier de montrer, par votre présence, l'attachement que vous portez à notre compagnie. Nous allons ensemble tout au long de cette matinée faire le point sur notre activité durant l'année qui vient de s'achever sans masquer les difficultés que nous rencontrons, mais, à l'inverse, en faisant apparaître les espérances que nous inspire l'avenir, car il y en a, n'en doutez pas. Ce sera le rôle du secrétaire général dont le *rapport sur la situation de l'académie et ses activités* sera enrichi de l'expérience que l'exercice de cette difficile fonction lui a apportée.

Pour introduire son propos, il me semble nécessaire de faire quelques remarques liminaires. Voilà un an exactement que vous m'avez confié la présidence de notre compagnie. Un an, c'est le temps qu'il faut pour prendre la mesure des problèmes que rencontre une institution comme la nôtre ; un an, c'est le moment où alternent découragement devant l'ampleur de la tâche et satisfaction quand une difficulté est résolue, quand naît un projet nouveau. Un obstacle, précisément, et non des moindres, vient d'être franchi : l'adoption et l'application des nouveaux statuts qui vous ont été présentés et que vous avez adoptés lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en novembre 2010. Toutes et tous, vous avez reçu ces statuts, accompagnés du règlement intérieur qui les complète, et avez pu en prendre connaissance. Il faut insister sur ce point : la

mise à jour des textes qui régissent notre compagnie était une nécessité tant étaient archaïques et obsolètes les précédents. L'académie a besoin d'inscrire son action dans la société qui l'entoure, à moins de rester « coincée dans la bulle du temps », selon l'expression de l'historien des académies, Denis Roche. Pour ce faire, elle doit disposer d'outils adaptés. Notre collègue Jean-Yves-Bry, qui, avec le président Meyrueis et le commissaire Huille, a été l'artisan de ce renouveau, commentera et explicitera ces statuts immédiatement après l'intervention du secrétaire général et en précisera la portée.

Puis interviendra le trésorier, qui présentera le rapport financier. Je me permettrai de reprendre alors la parole pour tenter, à la lumière des données factuelles et des analyses qui auront été apportées, de poser les bases d'une réflexion que ne manquera pas de mener le conseil d'administration et que chacun de vous est invité à enrichir par ses remarques, ses critiques et ses suggestions.

Enfin, pendant les opérations électorales, le président honoraire Meyrueis parlera de la Conférence nationale des académies, dont notre académie organisera la réunion en septembre 2016.

Bien entendu, tous les intervenants se tiendront à votre disposition pour répondre aux questions que vous leur poserez.

Rapport de situation et d'activités pour l'année 2012

Robert VERSAILLES, secrétaire général

Commençons en disant qu'en 2012 l'académie du Var n'a pas connu de crise et qu'elle a continué de produire à un rythme comparable à celui des années précédentes. C'est ce que nous allons voir en entrant dans le détail des activités de l'année qui vient de se terminer.

Les biens produits en 2012 ont été au nombre de quatre :

- le *Bulletin* de l'année 2011,
- un ouvrage biographique sur les artistes de l'académie du Var intitulé *Deux siècles de beaux-arts à l'académie du Var 1810-2010*,
- un ouvrage sur l'opéra de Toulon *Du grand Théâtre à l'Opéra de Toulon* aux Éditions Privat,
- les actes du colloque *Modernisme de J. J. Rousseau*.

Les services produits en 2012 se décomposent ainsi :

- neuf « Heures de l'académie du Var » (contre 8 en 2011), dont un seul discours de réception avec réponse (comme en 2011),
- trois participations à des manifestations extérieures en partenariat avec d'autres organismes ou institutions, (le musée Jean Aicard-Paulin Bertrand à La Garde, le conseil général du Var, les municipalités de Toulon et Solliès-Ville, l'université du Sud-Toulon-Var),
- neuf séances mensuelles (comme en 2011),
- huit séances de commissions (contre 9 en 2011), une séance ayant du être annulée avec faible préavis pour indisponibilité d'un des principaux intervenants,
- un colloque (contre 2 en 2011),
- une séance d'ouverture des Journées du Patrimoine à l'Opéra de Toulon,
- un salon d'art comme tous les ans, qui comme les années précédentes s'est tenu dans la grande salle d'exposition de la maison communale Gérard-Philippe à La Garde.

Il n'y a pas eu en 2012 de séances classées « hors catégorie » (contre 2 en 2011), celles-ci ayant été compensées par davantage de participations à des manifestations extérieures que l'année précédente. On le voit, une activité en 2012 comparable à première vue à celle de 2011, du moins en volume.

Ces 31 manifestations (contre 35 en 2011) représentent 58 heures de conférences ou communications, 160 interventions diverses exécutées par 88 intervenants différents, pour un public total d'un peu plus de trois mille personnes, salon d'art compris. Ces chiffres sont, il est vrai, un peu inférieurs à ceux de l'année précédente, et cela s'explique par un colloque de moins qu'en 2011, le report d'une séance de commission pour cas de force majeure signalé plus haut, et l'absence de séances classées « hors catégorie » qui avaient eu en 2011 un caractère exceptionnel. Sur les 88 intervenants, 35 étaient des membres titulaires. En nombre d'interventions sur l'année Tony Marmottans, de nouveau, comme en 2011, a été l'orateur le plus productif avec 9 interventions dans l'année.

Environ 21 % des conférences ou communications prononcées se sont rapportées au Var ou à la Région PACA et parfois à la Méditerranée.

Le Salon d'art, quant à lui, a reçu environ 800 visiteurs.

En ce qui concerne le site internet, le nombre des visiteurs s'est stabilisé autour de 8 000 visiteurs par an, soit près de 900 visiteurs par mois ouvrable. Ces chiffres ne sont naturellement pas comparables avec ceux obtenus par tel organisme spécialisé dans les ventes en ligne, mais ils sont toutefois satisfaisants. L'intérêt de la possibilité de consulter en ligne une base de données « œuvres » a été confirmé. Cette base de données qui porte sur l'ensemble de la production de l'académie du Var depuis 1879 est très utilisée. Je rappelle qu'elle permet de répondre sur le champ à bon nombre de questions posées par les visiteurs parmi lesquels de nombreux visiteurs extérieurs. Elle donne aussi des éléments de réponse à nos intervenants en leur permettant, à l'aide de mots-clés, de savoir si tel ou tel sujet a déjà été traité, de savoir comment et par qui il a été traité, et aussi dans de nombreux cas d'en retrouver le texte quand celui-ci existe.

Il manque encore à cet inventaire la production des affiches de toutes ces manifestations et les envois de programmes aux membres et invités, sans parler de l'activité administrative interne, l'archivage et la numérisation des données, et cette année, des premiers travaux effectués dans le cadre d'un projet de rénovation des locaux de la Corderie. Ces derniers ont naturellement démarré par une étude approfondie des besoins exécutée par Michel Colas et Bernard Cros.

Il faut enfin citer les travaux liés à la mise en place des nouveaux statuts et règlement intérieur après leur approbation par le ministère de l'Intérieur et la publication de l'arrêté correspondant au *Journal officiel* de la République. Ces travaux ont pris du temps et ont eu un coût, nécessaire mais néanmoins non négligeable.

MOUVEMENTS ET EFFECTIFS

L'année en 2012 a été marquée par la joie d'accueillir de nouveaux membres, mais aussi par la tristesse de la disparition de onze d'entre eux (par ordre alphabétique):

- Paul Bois, membre actif-résident
- Pierre Cluzel, membre associé
- Émilien Constant, membre associé
- Louis Julien, membre associé
- Bernard Lalanne, membre associé
- Pierre Lapras, membre actif-résident
- Geneviève Le Bellegou-Béghin, membre associé
- Constantin Lougovoy, membre associé
- Laurent Pédinielli, membre émérite
- Raoul Silvestro, membre émérite
- Georges Souville, membre actif non résident.

En leur mémoire, je vous propose d'interrompre la lecture de ce rapport et de nous lever pour une minute de recueillement et de pensées pour leurs proches.

Les nouveaux statuts nous ont fait très récemment mettre en place une nouvelle catégorisation des membres de l'académie. Ce sont les nouvelles appellations que je vais utiliser désormais dans ce qui suit du présent rapport.

Douze nouveaux membres associés ont été élus : Magali Bérenger, Jean-Michel Bossini, Fabienne Chauveau, Jean-Pierre Dubois, Gérard Garcia, Georges Girard, Colette Gluck, Patrice Guerquin, Brigitte Sabatier, Ingrid Tedeschi, Huguette Thelot, Jacqueline Viollet,

Quatre membres associés ont été élus comme membres titulaires : Cristina Baron, Monique Bourguet, Patrick Buffe et Gilbert Buti.

Le Conseil d'administration a nommé deux membres correspondants domiciliés en France : Émilie Beck-Saïello et Jean-Roger Soubiran.

En tenant compte de diverses démissions ou radiations enregistrées ou prononcées par le conseil d'administration, l'académie du Var comptait au 1^{er} janvier 2013 200 membres (dont 31 femmes, alors qu'elles n'étaient que vingt-neuf en 2010) se répartissant en 7 membres d'honneur, 13 membres émérites, 50 membres titulaires, 31 membres correspondants dont 13 domiciliés à l'Étranger, 99 membres associés (dont 20 femmes).

Je pense qu'il serait légitime et utile que le conseil d'administration étudie l'opportunité d'augmenter le nombre des membres d'honneur en demandant à quelques personnages officiels importants en poste à Toulon ou dans le département de nous rejoindre es-fonction. Si ces personnalités répondaient favorablement à la sollicitation, ce serait certainement un honneur pour notre académie de les compter parmi nous.

OUVRAGES ET PUBLICATIONS DES MEMBRES

Nous avons reçu en 2012 à la Corderie 18 ouvrages publiés dans l'année par nos collègues (présentés dans l'ordre alphabétique des noms d'auteur):

- *Les ingénieurs de l'infrastructure militaire*. Bernard Cros
- *Les textes fondateurs de la culture occidentale*. P. Granarolo co-auteur
- *Études nietzschéennes – tome 2 : Nietzsche et le temps*. Philippe Granarolo
- *Galerie Cravéro mai 2012*. Louis Imbert
- *Du Grand-Théâtre à l'Opéra de Toulon*. Ouvrage réalisé sous la direction de Jacques Keriguy avec, entre autres, la collaboration de Dominique Amann, Monique Bourguet, Michel Colas, Monique Dautemer, Tony Marmottans, Evelyne Maushart, Jean Perreau et Ingrid Tedeschi
- *Carrefour des incertitudes*. Jocelyne-Eléonore Marot de Lassauzaie
- *Les dentelles de la Mémoire* de Jocelyne-Eléonore Marot de Lassauzaie
- *Les couleurs de l'Atlas*. Dominique Ottavi
- *Les Français au Brésil*. Lucien Provencal et Vasco Mariz

- *Le serment de Koufra-Regards italiens sur la campagne saharienne de Leclerc*. Romain Rainero
- *365 expressions mythologiques et bibliques*. Yves Stalloni et Paul Desalman
- *Pièges*. François Trucy
- *Fernandel, le rire aux larmes*. André Ughetto
- *Sur les marches du temps*. Yves Vanel
- *Le chemin de lumière*. Éliane Zunino-Gérard

BULLETIN 2011

Le *Bulletin 2011*, sous la même présentation que celui de l'année 2010 a été diffusé dès juin 2012, ce qui confirme un progrès important dans la date de publication grâce au travail acharné en ce sens d'André Bérutti et son équipe. Ceux qui n'auraient pas encore ce *Bulletin* peuvent venir le prendre à la Corderie lors des permanences du lundi après-midi.

TITRES, DISTINCTIONS ET NOMINATIONS

Notre collègue Jean-Paul Forêt, membre associé, a été honoré par la minéralogie internationale, qui a admis un minéral nouveau au monde, découvert à la mine de cap Garonne du Pradet. Il s'agit d'un arséniate de cuivre et d'alumine auquel le directeur du musée de Melbourne (Australie) a donné le nom de *Forêtite*. L'échantillon qui contenait ce minéral et a permis cette découverte était en dépôt au musée de Melbourne depuis la fin du XIX^e siècle.

MANIFESTATIONS ET SORTIES DE L'ANNÉE 2011

L'académie du Var, en partenariat avec la municipalité de Toulon et l'université du Sud-Toulon-Var a participé le Samedi 2 juin 2012 au colloque *Jean Aicard et la Grèce antique* qui s'est tenu au musée Jean Aicard-Paulin Bertrand à La Garde. Les intervenants membres de notre académie dans ce colloque ont été Michèle Gorenc, Dominique Amann, Hubert François et Philippe Granarolo. Les différents sujets traités ont été les suivants

- *La poésie des Poèmes de Provence*. Michèle Gorenc
- *L'inspiration grecque dans l'œuvre poétique de Jean Aicard*. Dominique Amann
- *Jean Aicard et la Vénus de Milo*. Hubert François
- *Jean Aicard... aux Jeux Olympiques !* Dominique Amann
- *Une philosophie du sport et de sa civilisation*. Philippe Granarolo

Le 2 septembre, en partenariat avec le conseil général du Var, Tony Marmottans a prononcé une conférence à l'abbaye de La Celle sous le titre *Folklore et légendes de l'eau dans le Var*.

Le 14 septembre à l'Opéra de Toulon, ce sont huit cent personnes environ qui ont assisté à la présentation audiovisuelle *Du Grand-Théâtre à l'Opéra de Toulon 1862-2012* à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de l'Opéra et en préambule aux journées du Patrimoine 2012. Le sénateur-maire, Monsieur Hubert Falco, a de nouveau montré dans son allocution introductive l'intérêt qu'il portait à cette manifestation annuelle, qui est devenue un rendez-vous habituel.

Les 3, 4 et 5 octobre, 10 membres de l'académie du Var ont participé à la réunion de la Conférence Nationale des Académies (C.N.A) organisée cette année par l'académie nationale des Sciences, Belles-lettres et Arts de Bordeaux sur le thème *Les défis du XXI^e siècle : comment Bordeaux et l'Aquitaine s'y préparent.*

Le 13 octobre, l'académie, en partenariat avec la municipalité de Solliès-Ville a participé à une journée sur le thème « Ils ont aimé Solliès-Ville », pour la visite d'une exposition et les communications suivantes :

- *Présentation des intervenants, souvenirs et anecdotes* par Monique Broussais
- *Léon Vérane chantre de la fantaisie à Solliès-Ville* par Jacques Keriguy
- *Les roses parnassines de Vincent Muselli* par Daniel Gisserot
- *Quand Filippi et Pertus montaient à Solliès-Ville* par André Bérutti

Une sortie à Menton a été organisée pour 50 personnes le 6 décembre par Yves Stalloni et Robert Giannoni, déplacement en bus et déjeuner au Lycée hôtelier de la ville. Son but était de faire découvrir aux membres de l'académie du Var le récent musée Cocteau et les autres traces du passage du poète et artiste dans cette très belle ville. Grâce à Robert Giannoni, ancien membre de l'équipe municipale de la ville, l'accueil réservé aux voyageurs a été partout particulièrement chaleureux.

REMISE DES PRIX

Yves Stalloni a pour la première fois organisé cette cérémonie annuelle qui s'est déroulée le 11 décembre au musée de la Marine devant une cinquantaine de personnes. Yves Stalloni l'a initialisée par un remarquable *Éloge du discours*.

La lauréate du Prix de Poésie a été Madame Colette Gibelin pour son recueil intitulé *Comme un chant de fontaine* chez AB Édition et présenté par Daniel Gisserot. Le Prix de l'académie du Var a été remis à Monsieur Daniel Gonzalès pour son ouvrage *Le temps des cigales* chez De Borée Éditions, ouvrage présenté par Yves Stalloni.

COLLOQUE

Contrairement à 2011 et 2010, un seul colloque d'une journée entière a eu lieu en 2012. *Modernité de Rousseau* en a été le sujet. Ce colloque, organisé par Yves Stalloni, a eu un grand succès auprès du public. Il n'a pas donné lieu à la publication d'un ouvrage chez un éditeur, mais il a été accompagné par la publication interne à l'académie d'un fascicule rassemblant les textes des différentes interventions. Il est juste de signaler à nouveau comme l'année dernière en 2011 le travail considérable de recherche pour la mise au point des exposés de ce colloque et des illustrations qui les accompagnaient.

SALON D'ART

Le 62^e salon d'Art de l'académie, qui s'est tenu du 4 au 11 avril 2012 à La Garde dans la grande salle d'exposition de la maison communale Gérard-Philipe, a été une

grande réussite et la collaboration avec les services de la ville parfaite. Y étaient exposés 218 peintures, dessins, sculptures, photographies et tapisseries. Un hommage a été rendu aux peintres de l'académie du Var aujourd'hui disparus Marie Astoin et Louis Ferec. Les 22 exposants, parmi lesquels deux invités extérieurs, ont reçu la visite d'environ 800 personnes, dont 7 classes de Maternelle et de Primaire ; 300 personnes ont assisté au vernissage. La visite des classes maternelles a été un véritable succès et a fait l'objet au mois de juin en séance mensuelle d'un compte-rendu spécifique par Monique Broussais qui avait assuré l'accueil et l'accompagnement en sachant utiliser un langage adapté à ce jeune public. Le maire de La Garde a d'ores et déjà indiqué qu'il recevrait notre salon d'Art 2013 et les suivants aussi longtemps qu'il sera en fonction.

COMMISSIONS

2012 a vu la tenue de neuf séances de commission : 3,5 de la commission d'Histoire, 3 de la commission des Sciences, 1,5 de la commission de Littérature dont, il est vrai une pouvant compter double ou triple sous forme de colloque d'une journée entière, et 1 de la commission des Beaux-arts. Les « ,5 » utilisés ci-dessus correspondent à la tenue d'une séance commune Histoire-Littérature. Il y avait eu onze séances de commission en 2010 et également 9 en 2011. En tout, les quatre commissions ont produit un total de 41 communications sur l'année 2012 (contre seulement 31 en 2011 et 38 en 2010).

Actuellement, le rythme adopté pour les séances de commission est d'une séance par « mois ouvrable », c'est-à-dire de 9 séances en principe par an, ce qui nous fait une moyenne de 2,25 séances par commission et par an. Revenant à des nombres entiers, cela nous fait actuellement un rythme de 2 séances dans l'année pour 3 sur 4 des commissions existantes et une commission qui est à 3 séances dans l'année. Si le conseil d'administration souhaitait un jour augmenter en volume les activités de notre académie, il pourrait se donner, entre autres, l'objectif de donner à chacune des 4 commissions existantes la possibilité d'avoir 3 séances chacune par an, ce qui nous mènerait à adopter un rythme d'une séance de commission toutes les 3 semaines ouvrables... ceci sous réserve que l'offre de communications dans chaque commission suive, sous réserve aussi que l'on sache mettre en face de ce nouveau besoin les réservations de locaux suffisantes à obtenir au mois de juin de chaque année (Musée de la Marine ou salle Mozart).

Le musée de la Marine convient particulièrement bien pour la tenue de ces séances de commission. Nos rapports avec madame Cristina Baron, conservateur, sont excellents et l'accueil dont nous sommes l'objet a toujours été à la fois chaleureux et irréprochable.

Les séances de commission spécialisée sont assez fréquemment construites sur des thèmes particuliers, à l'initiative des responsables de commission.

LES HEURES ET DISCOURS DE RÉCEPTION

Comme tous les ans, neuf conférences publiques ont eu lieu en 2012, comme en 2010, pour huit en 2011. Sur les

neuf conférences prononcées, une seule était un discours de réception, celle de Robert Giannoni sous le titre *Le Mythe de Robinson*, discours auquel la réponse a été donnée par André Bérutti. Les huit autres conférences (Heures), ont chacune été présentées par le président ou un des présidents honoraires comme décidé en 2010. Elles ont été signalées dans les différentes brochures existant en ville. Ces conférences constituent donc, avec la manifestation à l'Opéra, la vitrine de notre académie et nous devons continuer à nous appliquer à les rendre attrayantes. Aucune des Heures ne s'est poursuivie en 2012 sous forme de réunion privée à la Corderie, même si la chose reste parfaitement possible et admise.

Bien que respecté en 2010, 2011 et 2012, l'usage désormais établi selon lequel une Heure doit être présentée au public par le président ou un président honoraire est certainement très contraignant pour les possibles présentateurs. Il deviendra peut-être nécessaire de chercher à assouplir cette règle. Par ailleurs, il a été nécessaire en 2012 de rappeler aux conférenciers qu'ils devaient présenter leur texte au présentateur avec une dizaine de semaines d'avance, de manière à laisser à celui-ci le temps légitime et suffisant pour travailler à son tour. Les temps de parole ont été respectés dans le cadre des Heures en 2012.

Les propositions de sujets pour des Heures sont nombreuses, au point qu'à la fin de 2012, les Heures étaient déjà programmées jusqu'en janvier 2014 inclus et que trois autres propositions restent encore à valider par le conseil d'administration avant d'être à leur tour programmées pour trois mois supplémentaires. Le conseil d'administration a pris en 2012 la décision de ne pas entrer en programmation les Heures avec plus d'un an d'avance, ce qui n'empêche pas d'enregistrer les propositions sans les dater immédiatement.

L'abondance de propositions est un élément de satisfaction car elle est synonyme de dynamisme. Mais le conseil d'administration, au moment où il valide les propositions, devra continuer de vérifier qu'aucune d'entre elles ne consiste pour l'intervenant à vouloir contourner la règle de la limitation du temps de parole de 20 minutes fixée pour les communications en séance mensuelle, et celle de 30 minutes fixée en général pour les commissions. Le souhait de l'intervenant de disposer de 50 minutes au lieu de 20 ne saurait être pour les Heures une garantie de qualité, et risque de priver les séances mensuelles ou les commissions de sujets pour lesquelles elles auraient été un cadre tout à fait satisfaisant et suffisant.

SÉANCES MENSUELLES

Comme en 2011 et en 2010, il y a eu neuf séances mensuelles dans l'année. Toutes ces séances du jeudi ont eu lieu à la salle Mozart. Aucune difficulté n'a été rencontrée pour trouver intervenants et sujets. La seule difficulté rencontrée de temps à autre est celle du dépassement du temps de parole théoriquement fixé à 20 minutes (plus 10 minutes pour les questions). Tout dépassement du temps de parole est en effet susceptible de déséquilibrer la séance, d'empiéter sur le temps de parole des autres intervenants, de diminuer

ou supprimer le temps pourtant indispensable à des questions, tout en conduisant en butée sur l'heure de fin de mise à disposition de la salle. Les intervenants qui dépassent significativement leur temps de parole sont pratiquement toujours des personnes qui n'utilisent pas de texte comme support de leur intervention. Fin 2012, le président a été chargé par le conseil d'administration d'imposer en séance mensuelle le respect du temps de parole pour les communications. Il est donc probable que tout abus entraînera désormais la fin prématurée de la communication concernée.

Ces neuf séances mensuelles ont permis sur l'année la lecture de seize poèmes ou contes et vingt-huit communications parmi lesquelles huit ont porté sur des sujets historiques, six sur des sujets littéraires, cinq seulement sur des sujets scientifiques ou médicaux et neuf sur des questions diverses relatives à notre époque (Sociologie, Administration, Économie, Droit etc.). Quantitativement, l'activité en séances mensuelles a donc été identique à celle de 2011, mais elle a été plus équilibrée en 2012 qu'en 2011 entre ces quatre catégories, alors que l'Histoire avait été le domaine dominant pendant les séances mensuelles de l'année précédente. Les séances mensuelles n'ont pas été des séances à thème pour leurs communications, mais in fine, on peut dire que cela a procuré à l'ensemble de la production de l'académie du Var une diversité souhaitable et plaisante autant sur la forme que sur le fond.

SÉANCES « HORS CATÉGORIE »

Ces séances sont ainsi qualifiées car elles ne sont pas des séances mensuelles, ni des séances de commissions spécialisées, ni des Heures, ni des colloques. Leur nombre par an doit rester limité. Il y en avait eu deux en 2011, mais il n'y en a eu aucune en 2012, même si cela reste pour l'avenir un possible cadre d'expression, sous réserve naturellement de disposer d'un local.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 2 février 2011 a eu lieu l'assemblée générale, comportant le rapport moral présenté par le secrétaire général Robert Versailles et le rapport financier présenté par Michel Colas, trésorier. Ces deux rapports ont été approuvés à l'unanimité.

Les membres titulaires ont ensuite voté pour réélire au conseil d'administration Claude Arata, Jean Perreau et Michel Colas en fin de mandat, et élire Yves Stalloni. Le conseil d'administration a ensuite élu son bureau, la présidence étant assurée par Jacques Keriguy, le secrétariat général et la vice-présidence par Robert Versailles et les fonctions de trésorier par Michel Colas.

À noter qu'en raison de la mise en place des nouveaux statuts, tous les membres de l'actuel conseil d'administration sont aujourd'hui réputés sortants. Un nouveau conseil d'administration va être élu dans quelques instants pour un mandat de deux ans. Il devrait comprendre 14 membres titulaires élus et 5 membres de droit, présidents honoraires.

Nouveaux statuts et règlement intérieur

La mise en place des nouveaux statuts et règlement intérieur au cours du 4^{ème} trimestre 2012 a été un gros travail. Il y a en effet une grosse différence entre l'arrivée de textes nouveaux et la mise en application précise de chacune des dispositions qu'ils contiennent. Un comité de pilotage a été créé sur décision du conseil d'administration, constitué en particulier des personnes qui avaient contribué à la rédaction initiale, puis participé aux explications et argumentations qu'il a fallu donner à Paris au ministère de l'Intérieur avant envoi au conseil d'État. Ce comité de pilotage a fait un excellent travail. Qu'il en soit ici chaleureusement remercié. Jean-Yves Bry viendra dans quelques instants commenter les principales nouvelles mesures contenues dans ces nouveaux statuts et règlement intérieur datés du 30 août 2012 que nous avons votés en novembre 2010.

Recrutement

Comme toute organisation, l'académie du Var doit en permanence avoir le souci du renouvellement de ses effectifs. En ce qui concerne notre compagnie, il s'agit surtout d'accepter en son sein de nouveaux membres associés. Il appartient donc à chacun de nous, de rechercher dans son entourage, parmi ses voisins, collègues professionnels, parents ou amis, de possibles candidats pour entrer sur élection dans notre académie comme membres associés. Le profil type recherché, vous le savez ou vous vous en doutez, est le suivant :

- avant tout, être intéressé par nos activités, c'est une véritable nécessité,
- être de bon niveau soit sur un plan général, soit dans un domaine particulier de manière à satisfaire du mieux possible à notre devise *Sparsa colligo* (Je rassemble ce qui est épars)
- avoir une disponibilité qui permette d'assister à un nombre raisonnable de nos activités, sinon à toutes. De ce point de vue, le (la) jeune retraité(e) (60-65 ans) ou le (la) prochainement jeune retraité(e) est la personne idéale : encore jeune et active pour encore un bon nombre d'années, elle a du temps devant elle pour véritablement intégrer notre institution. Mais il est des professions libérales qui permettent une gestion souple du temps personnel et qui sont donc naturellement parfaitement compatibles avec un recrutement comme membre associé. Il est bien entendu qu'il faut mettre dans ce que je viens de dire beaucoup de souplesse. Il va de soi que chaque candidature mérite pour elle-même un examen particulier.

Je renouvelle donc mon appel : nous comptons sur vous, chers collègues, pour nous présenter des nouvelles candidatures de membres associés en 2013. Ce serait une erreur, à mon avis, de penser qu'une telle recherche serait réservée aux seuls membres titulaires, membres du conseil d'administration de surcroît. On observe en effet qu'il n'arrive jamais que des membres associés nous présentent de futurs candidats désireux de rejoindre notre compagnie. La recherche de nouveaux membres serait sans nul doute plus fructueuse si les membres associés y participaient. Il est vrai que seuls les membres titulaires peuvent parrainer une candidature. Mais si des membres associés viennent nous présenter de nouveaux

candidats, il sera très facile de trouver des parrains titulaires désireux de pousser la candidature proposée, pour peu qu'elle soit convaincante.

Suivi des séances en 2012

Un effort a été engagé sur l'année, grâce à Anne Sohier-Meyrueis, pour examiner à nouveau la question du suivi à nos différentes activités et de la présence des membres de l'académie et du public. Je souligne que ce suivi est nécessaire, et je ne comprends pas la mauvaise humeur de certains et les remarques désagréables face à cet effort. Si on ne consent pas ce type d'effort, on ne pourra jamais savoir où nous en sommes. Tout le monde comprendra que le but n'est pas vraiment de savoir si M. X ou Mme Y assiste régulièrement à nos travaux. Le but est surtout de savoir quelles conclusions peuvent être tirées des résultats observés, catégorie par catégorie, public compris, et type d'activité par type d'activité.

Il est intéressant de savoir où nous en sommes, car nous observons pour 2012 des tendances inquiétantes, déjà perceptibles l'année dernière : par exemple baisse anormale du taux de fréquentation des membres associés et baisse sensible du taux de fréquentation du public heureusement rattrapés par une relative stabilité du taux de fréquentation des membres titulaires.

L'analyse d'Anne Sohier-Meyrueis, objective et précise, doit à présent certainement être suivie, pour ne pas rester vaine, d'une recherche des causes possibles. Ces causes sont peut-être nombreuses, chacune d'elles contribuant un peu au résultat d'ensemble en se cumulant les unes aux autres. Je pourrais ici instinctivement en citer une bonne dizaine, mais il faudrait les valider pour que cela présente de l'intérêt. Il faut notamment rechercher les causes probables du désintérêt des membres associés. Sur ce dernier point, il y a probablement quelque chose que nous ne faisons pas bien vis-à-vis des membres associés à l'académie du Var. Une fois la recherche des causes bien avancée, nous pourrions chercher à mettre en place des solutions.

Enfin, comme je l'ai fait l'année dernière, je remarque à nouveau que la tradition selon laquelle un membre s'excuse de devoir être absent à une séance mensuelle, est en train de se perdre. C'est regrettable, c'était une bonne tradition vers laquelle il serait souhaitable de revenir.

BULLETIN

Mise en ligne des Bulletins

Comme annoncé l'année dernière, un nouveau contrat pour la numérisation de nos bulletins de 1931 à 2005 a été passé depuis plus d'une année avec la BNF. Cette numérisation doit reprendre prochainement, mais les choses n'ont à ce jour pas avancé. Le but poursuivi est que tous les Bulletins de notre académie depuis 1879 deviennent bientôt accessibles à partir de notre site internet, comme c'est déjà le cas de 1879 à 1930 inclus et de 2006 à 2011. Ultérieurement, nous demanderons à la BNF de procéder au scanning des Bulletins de 1830 à 1878, de manière à ce que la totalité depuis le tout premier en 1830 puisse être accessible en ligne.

Rédaction du Bulletin

En 2012 la responsabilité de la rédaction du Bulletin, qui est, je le souligne, une très lourde charge, a encore été confiée à André Bérutti. Il convient de préciser que la plupart des documents adressés au responsable nécessitent encore de sa part plusieurs heures de travail de correction et de mise en forme, la plupart des auteurs ne tenant pas compte des consignes jointes systématiquement lors de la demande d'envoi.

Un comité de rédaction est composé des responsables des quatre commissions et de quatre membres reconnus pour leurs compétences. Ce comité est responsable de la qualité du *Bulletin*, et à ce titre a la possibilité de demander aux auteurs toute modification qu'il peut juger indispensable. Il a aussi la possibilité de refuser une publication s'il s'avère qu'il ne s'agit pas d'une contribution originale (même si elle a été acceptée pour une présentation orale).

Après mise en forme par le responsable, chaque texte est adressé à un lecteur « référent » du comité de rédaction pour une nouvelle lecture, et un jugement sur la qualité de l'envoi. Le comité de rédaction se réunit régulièrement pour recueillir les avis spécialisés et les éventuelles suggestions ou modifications qui seront soumises aux auteurs. Ces dispositions ont donné toute satisfaction.

Adressage des Bulletins

Sous l'impulsion d'André Bérutti, une démarche a été engagée pour revisiter la liste des destinataires du bulletin, essentiellement dans le but de diminuer les frais d'expédition. Le *Bulletin* 2011 ne dépassant le kilo que de quelques grammes, les frais d'envoi ont été réduits. 240 envois ont été maintenus après retrait de 68 destinataires (essentiellement des bibliothèques universitaires dont 35 à l'étranger hors zone Méditerranée et Amérique du Nord). Par ailleurs, sur les 122 fiches demandant aux destinataires s'ils souhaitaient continuer à recevoir le Bulletin, nous avons reçu 39 réponses positives, ce qui a permis d'éliminer 83 envois. L'effort de mise à jour de la liste des destinataires pourra donc être poursuivi, facilité notamment par l'action de mise en ligne sur internet des bulletins décrite plus haut.

INVITÉS EXTÉRIEURS

Nous tenons très régulièrement informées de nos activités 358 personnes que nous appelons « invités extérieurs », conformément à ce que chacune de ces personnes nous a demandé de faire un jour. Parmi ces 358 personnes, 130 n'ont pas de messagerie électronique, ce qui impose l'envoi d'un courrier postal, très cher en affranchissement. Le temps est sans doute venu de rafraîchir cette liste des invités extérieurs selon, par exemple, la méthode employée il y a deux ans pour le *Bulletin*, méthode qui a consisté à demander à chaque destinataire de confirmer son souhait de continuer à recevoir l'information.

LA CONFÉRENCE NATIONALE DES ACADÉMIES

Depuis près de six ans le président honoraire Jean-Paul Meyrueis a assisté pour notre compagnie à toutes les réunions de la conférence nationale des académies

(CNA). Il a ainsi tissé des liens d'amitié avec les responsables d'un bon nombre de ces académies et du bureau de la conférence. Il y a quatre ans il a renouvelé l'invitation lancée par le président Brisou et obtenu que l'organisation du congrès 2016 de la conférence nationale soit confiée à l'académie du Var.

En octobre 2016 nous recevrons donc à Toulon les 30 académies regroupées avec la nôtre sous l'égide de l'Institut, soit au minimum de 250 à 300 collègues (sur les 1400 que regroupe la CNA).

Il y a deux ans le conseil d'administration a confié à Jean-Paul Meyrueis la responsabilité de la préparation de ce congrès. Un groupe s'est déjà mis au travail. Les choses avancent normalement. Notre académie devra désigner officiellement, au plus tard en octobre 2014, celui d'entre nous qui entrera au bureau de la CNA comme vice-président puis comme président de 2016 à 2018.

Évolution de la CNA

Cette évolution se manifeste par la création d'un nouveau site internet CNA et celle d'un groupe spécifique de télécommunications, le réseau *RENATER*.

Le site internet de la CNA

L'académie du Var a accepté de prendre la responsabilité de la création du site internet de la CNA et Jean-Paul Meyrueis est en train de le bâtir suivant un cahier des charges qu'il avait proposé au bureau de la CNA et qui a été approuvé. Je lui donnerai un coup de main dans la mesure de mes compétences et disponibilités.

Les objectifs, concernant ce site sont à ce jour :

- d'accéder directement aux sites des différentes académies ;
- de faciliter les travaux inter académiques ;
- de diffuser les informations concernant la CNA ;
- de créer des banques de données inter académiques etc.

Le réseau RENATER

La CNA fait maintenant partie du groupe *RENATER* qui est un *réseau national de télécommunication pour la technologie, l'enseignement et la recherche*. Ce réseau, basé sur la mise en œuvre de fibres optiques à très haut débit, est capable de véhiculer de très gros fichiers en des temps très courts. *RENATER* est un groupement d'intérêt public dont font partie le CNRS, le CNES, l'INRA, l'INSERM etc.

RENATER ne véhicule que le trafic engendré par les activités de recherche et d'éducation.

La CNA a maintenant un *groupe spécifique réservé* dans le groupe *RENATER*. L'adhésion à ce groupe est réservée aux membres titulaires de nos académies. Cette adhésion est individuelle et volontaire. Elle est ensuite validée par notre collègue de Montpellier Jean-Paul Legros, responsable du groupe qui vérifie simplement que le candidat est bien membre titulaire d'une académie de la conférence. En pratique tout se résume pour l'utilisateur à une adresse mail : cna@groupe.renater.fr. Tout message envoyé à ce destinataire par un adhérent est immédiatement diffusé à l'ensemble des inscrits soit, dans le meilleur des cas aux 1400 académiciens que représentent nos 31 académies. Attention ! *RENATER*

n'est pas fait pour échanger des vœux ou pour annoncer des conférences personnelles.

C'est un outil qui va permettre de diffuser des informations générales sur les académies (sous la responsabilité de chacune d'entre elles). C'est un outil destiné à constituer des groupes de travail inter-académiques qui pourront ensuite publier le résultat de leurs travaux sur le site de la CNA, ou ailleurs. C'est un outil qui va permettre de lancer des débats à l'échelon national. Les perspectives sont séduisantes.

Jean-Paul Meyrueis pourra vous en parler plus longuement dans un instant pendant le dépouillement du vote et vous trouverez sous peu d'autres précisions sur le site internet de l'académie du Var.

REMARQUES ET CONCLUSION

On le voit, l'activité soutenue que l'académie du Var a été capable de déployer à nouveau en 2012 et l'activité qu'elle envisage pour le futur suffisent à montrer sa vigueur et sa bonne santé. Comme toutes les organisations, notre compagnie peut naturellement encore s'améliorer, c'est une évidence pour toute organisation, mais les résultats sont bien là et nos points forts demeurent.

Je continuerai, quant à moi, à servir l'administration de l'académie en assurant quelque temps encore le suivi de son site internet tout en prenant rang dans les files d'attente d'intervenants, mais mon mandat de deux années comme vice-président et secrétaire général est sur le point de prendre fin avec l'élection dans quelques instants d'un nouveau conseil d'administration, dans le respect des nouveaux statuts. C'est chaleureusement que je souhaite à ce nouveau conseil d'administration et à son président « bon vent et bonne mer » comme ont l'habitude de le dire mes camarades marins qui savent d'expérience qu'on ne peut pas agir contre la mer et que leur métier consiste justement à savoir comment faire avec.

Avoir été secrétaire général pendant deux années est une expérience que je ne regrette pas, car elle m'a permis, en brûlant les étapes, d'acquérir en peu de temps une très solide connaissance de la maison. Aussi vais-je laisser ici modestement derrière moi les quelques réflexions personnelles suivantes, qui n'engagent naturellement que moi.

Notre devise *Sparsa colligo* est une des meilleures que je connaisse et, chose remarquable, nous l'appliquons de fait à la lettre. Elle est au fond de l'âme de notre association et il faut bien veiller à ce que cela reste ainsi. Elle veut dire bien sûr que nous avons opté pour la diversité, mais elle implique que, comme tout être vivant, nous devons avoir en permanence le souci de notre renouvellement. Il faut tout renouveler tout le temps, car c'est bien connu l'immobilisme porte en lui de très sérieux risques, malheureusement souvent irréversibles.

Or, j'observe que des spécialités importantes du monde moderne ne sont pas, totalement ou presque, représentées : par exemple, nous n'avons certainement

pas assez d'ingénieurs parmi nous, ce qui est fort regrettable en 2013, alors que curieusement nous avons notamment comme voisins tout proches dans la base navale de nombreux ingénieurs de l'armement souvent même polytechniciens devenant des Toulonnais convaincus pour leur retraite. Nous n'avons pas assez de juristes, et pas assez non plus d'économistes. Et comme le Var est le département le plus militarisé de France, et Toulon la ville la plus « navalisée » non seulement de France mais aussi d'Europe, il ne faudrait pas que le nombre des anciens militaires vienne à décroître dans notre compagnie. La Littérature, les Beaux-arts et l'Histoire sont des volets très importants de notre activité et doivent bien entendu le rester, mais nous avons aussi besoin en 2013 et plus tard, à mon avis, de plus de Sciences, de Technologie, de Droit et d'Économie. Pourquoi ne pas envisager, par exemple, la création d'une commission supplémentaire expressément mandatée pour traiter de ces sujets du monde technique moderne ?

Deuxième réflexion : parler de renouvellement me porte à faire l'éloge d'une catégorie parfaitement identifiée dans l'académie, celle des membres émérites. Je m'explique. Être membre émérite est une position confortable, tout à fait honorable et respectée par tous car, tout le monde le sait, accessible exclusivement aux anciens membres titulaires. Mais cette catégorie permet aussi, par son existence même, le bon fonctionnement de notre compagnie, le renouvellement des conseils d'administration successifs étant alors assuré à partir d'un vivier suffisant de membres titulaires potentiellement actifs. Si un jour, par exemple dans 2 ans, le vivier de membres titulaires possibles pour assurer le renouvellement du conseil d'administration devenait insuffisant, le bon fonctionnement de l'académie serait, à n'en pas douter, gravement atteint.

À mon avis, disposer d'un fauteuil ne saurait donc être une fin en soi, et le concept du fauteuil à vie n'a pas de sens. En effet, j'ai la conviction qu'un membre titulaire doit être actif, non seulement sur un plan intellectuel et comme intervenant, mais aussi pour participer à la bonne marche de l'entreprise. Un jour vient forcément pour chacun de nous où l'activité cesse, ne serait-ce que par la simple perte de l'envie d'agir. Ce jour-là, forcément très différent d'un individu à l'autre, et ce n'est donc certainement pas une question d'âge, l'intéressé, et lui seul, est en position de libérer son fauteuil en devenant membre émérite pour pouvoir provoquer derrière lui l'élection d'un nouveau membre titulaire.

C'est une histoire de « gagnant/gagnant » : l'académie est gagnante car elle peut alors sans trop de difficultés élire les membres de ses conseils d'administration successifs sans avoir à résoudre dans l'urgence et le désordre des situations de blocage, l'intéressé est gagnant car il atteint une position confortable qui lui permet de choisir, quand il estime le moment venu, la bonne mesure d'activité qui lui convient.

Troisième réflexion : le conseil d'administration a pris l'habitude de se réunir dix fois par an. Ces réunions sont lourdes à préparer et lourdes à exploiter. Par ailleurs, les ordres du jour de ces réunions me paraissent inutilement chargés. Ce serait une excellente chose, à mon avis, que

le conseil d'administration ne se réunisse, sauf situation exceptionnelle à traiter d'urgence, que six fois dans l'année, comme les nouveaux statuts annoncent que c'est possible. Une telle mesure serait avantageusement simplificatrice et conduirait forcément à davantage de synthèse et de retenue dans les ordres du jour à traiter et dans les débats.

Enfin, je veux souligner de nouveau cette année l'intense activité et l'immense dévouement de certains parmi nous sans lesquels l'activité 2012 n'aurait tout simplement pas été possible. Je ne les citerai pas car nous savons tous qui ils sont, bien que, le plus souvent, ils travaillent dans l'ombre et la discrétion, souvent sur des chantiers fastidieux et/ou urgents d'ailleurs à peu près totalement méconnus et insoupçonnés de la multitude. Il leur

arrive même, à ces personnes plus que méritantes, d'être confrontées à une mauvaise humeur gratuite et un peu facile de la part de certains. Que ces personnes soient ici chaleureusement remerciées ; je les admire pour leur aptitude à prendre des initiatives appropriées, leur disponibilité et leur capacité d'adaptation rapide. Réalisons bien, et c'est très important, que si leur nombre venait un jour à diminuer, nous serions face à une très sérieuse difficulté. En effet, une académie comme la nôtre ne peut certainement pas tourner toute seule face à un volume de travail qui ne cesse de croître, peut-être conséquence étonnante, directe ou induite, mais bien réelle, de toujours plus d'informatique. Une académie comme la nôtre a en permanence besoin de bonnes volontés et même parfois de bras, c'est clairement le destin de toutes les associations.

Rapport financier pour l'année 2012

Michel COLAS, trésorier

1. Contrôle des comptes

Le contrôle des comptes de l'année 2012 a été effectué, le 21 janvier 2013, par monsieur le contrôleur général Yves Artru, mandaté par le président de l'Académie pour exercer les fonctions dévolues au commissaire aux comptes. Les vérifications auxquelles il a procédé n'ont fait apparaître aucune anomalie.

2. Résultats comptables

Compte de résultat

CHARGES	2011	2012
Frais généraux	5 513,92	7 433,57
Loyer, assurances et nettoyage	3 665,61	3 962,62
Impression et diffusion du bulletin	13 492,36	13 260,15
Publications	14 656,09	5 975,36
Prix de l'académie du Var	1 750,00	1 545,00
Achat de matériel	72,43	574,27
Frais de réception et déplacement	385,86	139,80
Frais financiers	27,24	41,70
TOTAL DES CHARGES	39 563,51	32 932,47

PRODUITS	2011	2012
Cotisations et droit de chancellerie	10 710,00	11 070,00
Ventes de publications	10 660,55	3 610,50
Subvention du Département	11 200,00	10 000,00
Subvention de la ville de Toulon	11 000,00	12 000,00
Subvention communauté TPM	1 500,00	1 500,00
Subvention ministère de la culture	10 000,00	5 000,00
Produits financiers	12,50	26,49
Produits exceptionnels	436,05	713,50
Produits sur exercice antérieur	403,91	720,95
TOTAL PRODUITS	55 923,01	44 641,44

Bilan

ACTIF	2011	2012
Compte courant	5 273,52	11 625,52
Compte livret CNE	28 638,35	47 042,26
Compte titres	38 333,83	26 472,25
TOTAUX	72 245,70	85 140,03

PASSIF	2010	2011
Report à nouveau	55 835,06	72 194,56
Résultat 2012		11 708,97
Résultat 2011	16 359,50	
Dettes	51,14	1 236,50
TOTAUX	72 245,70	85 140,03

3. Commentaires

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 11 708,97 euros.

Une réserve de 15 250 euros est maintenue sur l'actif pour réaliser des travaux d'entretien au siège de l'académie dans les locaux de la Corderie (7 500 euros), et pour participer au financement des journées des académies qui auront lieu à Toulon en 2016 (7 750 euros).

Ce bénéfice a été obtenu principalement grâce à l'octroi d'une importante subvention du ministère de la culture (5 000 euros), dont le renouvellement ne sera pas nécessairement assuré, et, à la maîtrise des dépenses courantes. En 2012, les subventions accordées et reçues se montent au total à 28 500 euros contre 33 700 euros en 2011.

Les ressources propres de l'académie (cotisations et ventes d'ouvrages) représentent environ 33 % des produits courants, pourcentage sensiblement du même niveau que les années précédentes.

Au bilan, avec la réserve de 15 250 euros mentionnées ci-dessus, l'actif s'élève à 85 140,03 euros, ce qui correspond à environ deux années de charges satisfaisant ainsi largement l'objectif recommandé aux associations reconnues d'utilité publique.

4. Budget prévisionnel pour l'année 2013

Le budget prévisionnel pour l'année 2013 a été adopté par le conseil d'administration du 17 septembre 2012.

DÉPENSES	en €
Frais généraux	11 000
Impression <i>Bulletin</i>	12 000
Frais d'envoi <i>Bulletin</i>	2 000
Impression des actes du colloque	10 450
Prix de l'académie du Var	1 500
Vidéo et « divers » Opéra	700
Travaux siège de l'académie	1 300
Frais financiers	50
TOTAL	39 000

RECETTES	en €
Cotisations, frais de chancellerie et dons	11 000
Ventes de publications	5 500
Subventions	
Département	10 000
Ville de Toulon	11 000
TPM	1 500
TOTAL	39 000

Conclusion

Jacques KERIGUY

Je remercie le secrétaire général et le trésorier d'avoir présenté de façon complète et objective la situation dans laquelle se trouve notre institution. Ils ont cité des faits ; il convient maintenant d'interpréter les données qu'ils nous ont tous deux apportées et de poursuivre l'analyse déjà bien engagée par leurs soins.

La situation dans laquelle nous nous trouvons n'inspire pas de craintes immédiates, mais l'académie, si elle peut à juste titre revendiquer quelques succès, ne saurait s'emmurer dans une autosatisfaction stérile. Des périls pèsent sur elle qui, si l'on n'y prend garde, risquent d'entraver sa progression. Le secrétaire général et le trésorier en ont cité quelques-uns.

Ils sont financiers, c'est vrai : nous subissons, comme toutes les associations, les conséquences de la crise économique qui, malheureusement, menace de limiter les subventions que les collectivités locales nous destinaient jusqu'à ce jour. Certaines de nos actions en seront peut-être compromises. Comment faire ? Réduire notre activité ? Ce serait dommage. Augmenter la cotisation de nos membres ? Je souhaiterais vraiment éviter cette solution, le taux actuel étant, pour certains, déjà pesant. Trouver d'autres sources de financement ? Mais lesquelles ? Il faut y penser. Ce qui est sûr, c'est que nous devons lutter pour obtenir les moyens nécessaires à notre activité.

Se pose aussi le problème des lieux susceptibles d'accueillir nos manifestations. Depuis que la Corderie nous est interdite pour des raisons de sécurité, nous sommes en situation de dépendance. La ville de Toulon nous donne accès à la salle Mozart, le musée de la Marine, ouvre ses portes à nos commissions. Nous leur en sommes reconnaissants, mais notre position est fragile : si leur générosité est aujourd'hui sans faille, qu'en sera-t-il demain, quand un usage autre, peut-être, sera attribué à ces locaux ?

Autre source d'inquiétude : il devient de plus en plus difficile de faire naître des vocations associatives, d'où les difficultés de recrutement soulignées il y a quelques instants et les problèmes rencontrés pour assurer la gestion et l'administration de l'académie. Comment faire en sorte que, sinon toutes les disciplines, du moins celles qui correspondent aux activités menées dans notre région soient représentées ? Comment placer au cœur de nos préoccupations le principe de pluridisciplinarité ou, si vous préférez, de transversalité ? Comment obtenir que chacun apporte une contribution créative à la collectivité que nous formons ? C'est une vraie question : timidité ou indifférence, trop de membres restent dans l'ombre et plusieurs ne font jamais entendre leur voix lors de nos séances. C'est un phénomène de société, il est vrai, et de nombreuses associations font un constat semblable :

l'épanouissement personnel s'accommode mal d'un engagement collectif trop lourd. Cependant, il convient de le rappeler, une association comme la nôtre est l'affaire de tous. Elle ne peut fonctionner que grâce aux contributions de l'ensemble de ses membres. N'hésitez pas donc pas à nous solliciter ; faites-nous part de vos suggestions, de vos commentaires ; n'hésitez pas non plus à avoir une attitude active dans le fonctionnement de l'académie, si vos loisirs vous le permettent ou si votre intérêt vous conduit à accorder une attention particulière à un projet, à une action présente ou à venir. Par avance, je vous en remercie. Sur la suggestion d'une de nos collègues, nous allons mettre en place une cellule qui accueillera les membres associés, les informera et les guidera dans les démarches qu'ils souhaitent entreprendre.

Ces difficultés surviennent, on l'a vu, à un moment où nous avons contracté un engagement vis-à-vis de la Conférence nationale des académies auquel nous ne pouvons nous soustraire. L'enjeu est d'importance : 31 académies membres de la CNA, toutes placées sous la tutelle de l'Institut de France, seront représentées. Lourde et flatteuse responsabilité au demeurant, autorisée par la confiance que nous accordent les administrateurs de la CNA. Nous devons faire tout notre possible pour en être dignes.

L'académie poursuit donc son évolution, comme elle a su le faire tout au long de son existence passée, comme elle le fera longtemps encore, je l'espère. Elle préserve l'acquis, qu'elle se garde d'assimiler, par un glissement phonétique facile, à un académisme pour beaucoup synonyme de conformisme ou d'immobilisme, mais elle s'efforce de s'adapter à un contexte social par définition évolutif. En cela, elle applique le souhait que le Commissaire général Ferrier, président dont l'autorité a marqué durablement notre compagnie, exprimait en 1978 : « Car c'est bien beau de durer. Mais pas dans le coma ou la décrépitude. Pour vivre avec son temps, il faut renouveler constamment ses cellules. » Trente-cinq ans après sa rédaction, restons fidèle à cette injonction : sans renier les actions que nous avons menées, sans leur substituer des actions radicalement différentes, reconsidérons périodiquement nos missions afin de mettre en évidence l'évolution que veut suivre l'académie. Les spécialistes de la gestion et de la communication utilisent une formule qui résume leur questionnement : « Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ? ». Appréciable concision, teintée d'une métaphysique de café du commerce, certes, que l'on pourrait exprimer de façon moins laconique : « quelles sont aujourd'hui nos valeurs issues d'un passé riche et prestigieux, que nous avons pour devoir de préserver et de vivifier, quels sont nos ressources, nos objectifs en fonction de l'actualité de la société dans laquelle nous sommes insérés ? »

Au moment où va intervenir un renouvellement du conseil d'administration et du bureau, il me paraissait souhaitable de vous faire part de ces réflexions.

Pour terminer mon propos, je voudrais dire combien nous sommes redevables au Conseil général, à la communauté d'agglomération Toulon-Provence-Méditerranée et à la ville de Toulon, qui met à notre disposition cette salle Mozart.

À leur qualité de membres de notre académie, Jean-Marie Charriez et Colette Gluck ajoutent celle d'élus de la ville de Toulon. Je me permets de leur demander de transmettre nos remerciements à tous ceux qui, au sein de la municipalité, nous apportent leur soutien. Je ne puis oublier Philippe Gavotto, gardien vigilant de cette salle Mozart, dont nous apprécions tout au long de l'année la patience et le dévouement, ni M. Brunel, qui reçoit toujours avec bienveillance nos demandes.

La ville de La Garde accueille notre salon d'art dans des conditions vraiment exceptionnelles. J'exprime notre reconnaissance à son maire, Jean-Louis Masson, et à son adjoint, Philippe Granarolo.

Le trésorier nous l'a dit il y a quelques instants, notre collègue le sénateur François Trucy a veillé cette année encore à ce que nous recevions une subvention fort bien venue dans le contexte actuel. Qu'il en soit remercié.

Les membres du conseil d'administration, qui ont apprécié la qualité et l'importance du travail qu'ils ont mené à l'occasion de la manifestation que nous avons présentée le 14 septembre dernier à l'opéra pour commémorer le 150^{ème} anniversaire de cet établissement, m'ont chargé remettre à nos jeunes collègues Fabienne Chauveau et Yves Borrini la médaille de l'académie. C'est avec un grand plaisir que je m'acquitte de cette tâche. S'ils veulent bien me rejoindre sur cette scène.

Un autre événement mérite d'être mentionné : notre collègue Jean Joubert, doyen de notre compagnie, et par

la date de son admission, 1963, et par celle à laquelle lui fut attribué un fauteuil, 1966 et fête cinquante années de présence à l'académie : ce sont des noces d'or qu'il convient de célébrer. Cinquante années marquées par vingt-huit communications, sur l'archéologie, bien sûr, qui a été sa vocation et a occupé une grande partie de sa carrière de conservateur des Bâtiments de France, mais aussi sur des sujets divers, parfois inattendus, comme la pêche au saumon ou la naissance de la Sécurité sociale, qui révèlent sa solide formation juridique, couronnée par un doctorat, et montrent son extraordinaire curiosité et la variété de ses centres d'intérêt.

M. Joubert a souhaité devenir membre émérite à compter du 1^{er} janvier de cette année. Il continuera de participer à nos activités, bien entendu. Je voudrais seulement aujourd'hui lui dire notre joie à tous de célébrer son cinquantenaire académique.

M. Joubert, cher collègue, je forme le vœu, la période s'y prête, n'est-ce pas, pour que vous restiez longtemps encore dans une académie que la qualité de vos travaux, votre personnalité faite de simplicité et de rigueur, ont pendant un demi-siècle honorée.

Tout au long de ces deux dernières années, vous avez régulièrement entendu le secrétaire général Robert Versailles rendre compte, comme il l'a fait ce matin, de l'activité de notre compagnie. Cette activité, il l'a ordonnée avec une précision que nous avons tous appréciée. Attentif à tous les événements qui ont marqué la vie de notre institution, il nous a offert son temps, son énergie et son talent d'organisateur. De plus, il a chaque jour enrichi notre site, qui, je le sais, est un modèle pour de nombreuses académies. Au moment où il quitte ses fonctions de secrétaire général, je voudrais lui dire que l'académie doit beaucoup à sa rigueur et à son engagement. Je me réjouis qu'il accepte de garder la responsabilité du site et attends avec impatience les communications que sa nouvelle condition va enfin lui donner le temps de préparer pour notre plus grand plaisir.

TROISIÈME PARTIE

Liste détaillée des membres
de l'académie du Var
et des organismes destinataires
du *Bulletin*

CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2013

MEMBRES

MEMBRES DE DROIT : les présidents honoraires Bernard BRISOU, Bernard BROUSSOLLE, Jean GUILLOU, Antoine MARMOTTANS, Jean-Paul MEYRUEIS et Pierre NAVARRANNE.

MEMBRES ÉLUS : Claude ARATA, Cristina BARON, André BÉRUTTI, Gilbert BUTI, Michel COLAS, Bernard CROS, Philippe DEVERRE, Daniel GISSEROT, Jacques KERIGUY, Jacques LEVOT, Geneviève NIHOUL, Jean PERREAU, Yves STALLONI, Maurice TAXI.

BUREAU STATUTAIRE

Président : Jacques KERIGUY.

Vice-président et secrétaire général : Jacques LE VOT.

Secrétaire des séances : Maurice TAXIL.

Trésorier : Michel COLAS.

DÉLÉGATIONS

Secrétaire général adjoint chargé des élections et de la logistique : Bernard CROS.

Bibliothécaire-archiviste, chargé des relations avec la Défense : Claude ARATA.

Conservateur des beaux-arts, responsable du salon : Jean PERREAU.

Relations avec les autres académies et avec la C.N.A. : Jean-Paul MEYRUEIS.

Rédacteur du Bulletin et relations avec la presse : André BÉRUTTI.

Prix de l'Académie : Daniel GISSEROT.

Informatique : Philippe DEVERRE.

Moyens audiovisuels : Maurice TAXIL.

COMMISSIONS SPÉCIALISÉES

Histoire : Gilbert BUTI.

Sciences : Geneviève NIHOUL.

Littérature : Yves STALLONI - Adjoint (poésie) : Daniel GISSEROT.

Beaux-arts : Cristina BARON.

MEMBRES ACTIFS RÉSIDENTS (dans l'ordre des numéros de fauteuil au 1^{er} janvier 2013)

1	KERIGUY, Jacques	18	SOHIER-MEYRUEIS, Anne	35	GISSEROT, Daniel
2	ROUBERT, Pierre	19	JAUFFRET, Gabriel	36	GERVAIS, Henri-Pierre
3	LACROIX, Armand	20	Vacant	37	ANDRÉANI, Isabelle
4	DEVERRE, Philippe	21	PERREAU, Jean	38	GRANAROLO, Philippe
5	MARBLÉ, Georges	22	BÉRUTTI, André	39	HUILLE, Jean-Marie
6	LE VOT, Jacques	23	GOUTX, Pierre	40	PICANO, Jean
7	JOUBERT JEAN	24	BARON, Cristina	41	MAROT DE LASSAUZAIE, Eléonore
8	PROSPERINI, Christian	25	BRISOU, Bernard	42	VERSAILLES, Robert
9	STALLONI, Yves	26	BRUN, Pierre	43	ARATA, Claude
10	BUTI Gilbert	27	ISSALÈNE Any	44	NAVARRANNE Pierre
11	MAZÔ, Nicole	28	IMBERT, LOUIS	45	BARJON, Philippe
12	GOUDARD, François	29	GIANNONI, Roberto	46	HERROUIN, Guy
13	CROS, Bernard	30	AMANN, Dominique	47	BROUSSOLLE, Bernard
14	COLAS, Michel	31	NIHOUL, Geneviève	48	TAXIL, Maurice
15	ARTRU, Yves	32	PROVENÇAL, Lucien	49	VACANT
16	MARMOTTANS, Antoine	33	BRY, Jean-Yves	50	BROUSSAIS, Monique
17	MEYRUEIS, Jean-Paul	34	BILLAULT, Roland		

LISTE GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES ÉLUS au 1^{er} janvier 2013

Les caractères romains désignent les membres actifs résidants (sans astérisque), les membres actifs non résidants (un astérisque), les membres d'honneur ou émérites (deux astérisques), et les caractères italiques, les membres associés (sans astérisque) ou les correspondants étrangers (un astérisque). L'année d'admission dans la catégorie est rappelée en tête de chaque nom pour faciliter les entrées dans les tables détaillées par catégorie.

1992	<i>Agulhon, M.*</i>	2004	Colas, M.
2011	<i>Agussan, R.</i>	2001	<i>Creissel, L.</i>
2010	<i>Allen-Perin, M.</i>	2008	Cros, B.
2003	Amann, D.	2011	<i>Cunin J.</i>
1985	<i>Amelinckx, F.*</i>	2006	<i>Cyrulnik, B.</i>
1978	Andréani, I.	2002	<i>Damgaard, F. *</i>
1971	Antier, J.-J.	2006	<i>Dautemer M.</i>
2007	<i>Antolini, A.</i>	1996	<i>Delaforge, G.</i>
2001	Arata, C.	2009	<i>Delplanque P.</i>
2003	Artru, Y.	1972	<i>Dessane, S.</i>
1993	<i>Aubry, J-P.</i>	2002	Deverre, P.
1992	<i>Azéma-Audoin, M.</i>	2012	<i>Dubois J.P.</i>
2003	<i>Babeix, C.</i>	2004	<i>Dussert-Vidalet, R.</i>
2004	Barjon, P.	2009	Emorine D. *
2012	Baron, C.	1970	<i>Escoffier, R.</i>
2011	<i>Baud, C.</i>	1995	<i>Fagard, G.</i>
2012	<i>Beck-Saïello E.*</i>	1972	<i>Fave-Faber, F.</i>
2007	<i>Béneventi, R.</i>	1975	<i>Ferlay</i>
2012	<i>Bérenger, M.</i>	2002	<i>Ferrier, H.-C. *</i>
2006	Bérutti A.	1996	<i>Forêt, J.-P.</i>
2005	<i>Bévérini J.-N.*</i>	1972	<i>François, A.</i>
2007	Billault, R.	2002	<i>François, H.</i>
1997	<i>Bitossi, A.</i>	2010	<i>Gachot, G.</i>
1988	<i>Blot, C. *</i>	1987	<i>Galfré, Ch. *</i>
2010	<i>Bonnet, C.H.</i>	2002	Gao Xing Jan *
2008	Borrély, A. *	2012	<i>Garcia, G.</i>
2010	<i>Borrini, Y.</i>	2001	<i>Georgelin, Y. *</i>
2012	<i>Bossini, J.M.</i>	2003	Gervais, H.-P.
1994	<i>Bots, J.-A.-W *</i>	2010	Giannoni R.
1999	<i>Boulenger, J.-M.-H.</i>	2008	<i>Giraud A. *</i>
2006	<i>Bourguet M.</i>	2012	<i>Girard G.</i>
2010	<i>Boyer, J.P.</i>	2004	Gisserot, D.
1997	<i>Bracco, J.</i>	2012	<i>Gluck, C.</i>
1999	<i>Brichon, G.</i>	1999	<i>Gorenc, M.</i>
1994	Brisou, B.	2009	Goudard, F.
2003	Broussais, M.	1996	Goutx, P.
1989	Broussolle, B.	2002	Granarolo, P.
2000	<i>Brüe, R.</i>	2011	Guillou, J. *
2001	Brun, P.	2008	Guiol, J.-P.*
2006	Bry, J.-Y.	2012	<i>Guerquin P.</i>
2006	<i>Buffe P.</i>	2002	<i>Guittard, G.-H.</i>
2012	Buti, G.	2010	<i>Guyomar, J.</i>
1985	<i>Castel, J.-G. *</i>	1995	<i>Habi, T. *</i>
2007	<i>Cesari, C.</i>	2007	<i>Hadida, A.</i>
2001	<i>Chailleux, L.-C.</i>	2009	<i>Hameau Ph.</i>
2006	<i>Charriez J.M.</i>	2003	<i>Hardy, C.-N.</i>
2012	<i>Chauveau F.</i>	1990	<i>Hattendorf, J.-B. *</i>
2009	<i>Codou Y. *</i>	2003	<i>Hautcœur, J.-L. *</i>

- 1984 *Hautot, A. **
 2006 *Hazard C.*
 2004 *Heger, M.*
 2003 *Heinemann, C.*
 2010 *Herrouin, G.*
 2006 *Hogart A.*
 1999 *Huille, J.-M.*
 2010 *Imbert, L.*
 1983 *Issalène, A.*
 1985 *Jaffé, D. **
 2003 *Jan, P.-A.*
 2004 *Jauffret, G.*
 1991 *Jean, M. **
 1966 *Joubert, J.*
 2003 *Keriguy, J.*
 2005 *Kermel, Y. de*
 2011 *Kertès, A.*
 2005 *Lachard, J.*
 2000 *Lacroix, A.*
 1990 *Lagarde, G.*
 2005 *Langlois, C. **
 1990 *Lanxade, J. **
 2008 *Lapras S.*
 2006 *Lasserre, P.*
 2010 *Le Dantec, J.*
 2008 *Ledoyer, G.**
 2005 *Lefroid, L. **
 2011 *Le Goff, P.*
 2010 *Léonide, J*
 2010 *Le Poitevin, A.*
 2012 *Leroy, A. **
 2011 *Le Vot, J.*
 2002 *Lumley, H. de **
 1990 *MacMahan, I. **
 1996 *Magnan de Bornier, J.*
 2011 *Malaspina, J.P.*
 2009 *Malfre-Bérutti M.*
 2001 *Marblé, G.*
 1993 *Marmottans, A.*
 2003 *Marot de Lassauzaie J.-É.*
 2011 *Masson, J.L.*
 1990 *Matanga, D. **
 2004 *Mathey, J.-M.*
 2005 *Maushart E.*
 1995 *Mazô, N.*
 2003 *Meyrueis, J.-P.*
 2009 *Michéo J.L.*
 1995 *Miège J.L. **
 2002 *Monaque, R.*
 2007 *Montpellier, J.*
 2007 *Moustiers, P. **
 1990 *Navarranne, P.*
 1988 *Neiryneck, J. **
 2007 *Nihoul, G.*
 2002 *Ottavi, D.*
 2005 *Paecht, A.*
 2005 *Perreau, J.*
 1989 *Picano, J.-P.*
 2008 *Pillet M.A.*
 2005 *Prosperini, C.*
 2005 *Provençal, L.*
 1998 *Rainero, R.-H. **
 1991 *Rebecq, M.*
 2009 *Renaud, J.*
 1990 *Ribot, H.*
 1987 *Rizza, C. **
 2011 *Robillard, S. **
 1990 *Rodger, N.-A.-M **
 1990 *Roubert, P.*
 2012 *Sabatier B.*
 1987 *Saint-Martin, Y. **
 2004 *Saint-Stéban, P. de **
 1991 *Salini, S.*
 1998 *Samb, D. **
 2003 *Sanchez-Pansart, J.*
 2008 *Sebah P.*
 2007 *Sohier-Meyrueis, A.*
 2011 *Solignac, T.*
 2012 *Soubiran J.R.*
 2003 *Stalloni, Y.*
 2002 *Steil, M.*
 2008 *Taxil, M.*
 2012 *Tedeschi I.*
 2012 *Thelot H.*
 1973 *Tiscornia, H.*
 2006 *Tobazéon R.*
 1994 *Trình Xuan Thuan **
 2008 *Trucy Fr.*
 2007 *Ughetto, A.*
 2003 *Vanel, Y.*
 1987 *Vergé-Franceschi, M. **
 2005 *Vernet J.L.*
 2002 *Vernier, O.*
 2010 *Versailles R.*
 2002 *Vignal, A.*
 2012 *Viollet H.*
 1998 *Villain-Gandossi, Ch. **
 2011 *Yeru, H.*
 1999 *Zunino-Gérard, E. **

LISTE DÉTAILLÉE DES MEMBRES PAR CATÉGORIES (à jour au 1^{er} janvier 2013)

MEMBRES D'HONNEUR

1992

Maurice AGULHON, professeur émérite au Collège de France, agrégé de l'Université, docteur es lettres.

2002

GAO XING JIAN, prix Nobel de littérature.
Henry DE LUMLEY, professeur de paléontologie humaine.

M. Laurent CAYREL, préfet du Var
Vice-amiral d'escadre Yann TAINGUY, préfet Maritime de la Région Méditerranée
M. Horace LANFRANCHI, président du conseil général du Var
M. Hubert FALCO, sénateur-maire de Toulon

MEMBRES ÉMÉRITES

1991

Maurice JEAN, ancien directeur honoraire de collège, président honoraire de la société des Amis du Vieux-Toulon.

Le Val d'Azur, 213 rue François-Paul,
83160 La Valette-du-Var.
Tél. 04 94 23 68 83.

Membre actif résidant en 1987.

2004

Pierre de SAINT-STEBAN, commissaire général de 1^{re} classe de la Marine (2S).

729 avenue Général-Weygand,
83220 Le Pradet.
Tél. 04 94 75 93 61.

Membre actif résidant en 1981.

Yves SAINT-MARTIN, docteur ès lettres, agrégé de l'université (histoire), ancien professeur au Prytanée militaire.

Résidence ORPEA, 53 boulevard Pompidou,
Beaulieu, 14000 Caen

Membre actif résidant en 1987.

Charles GALFRÉ, rédacteur en chef de *Var-Matin-République*.

Le Sampolo II, rue Victor-Reymoneng,
83200 Toulon.
Tél. 04 94 89 34 8

Membre actif résidant en 1987.

2005

Claude LANGLOIS, commissaire général de première classe de la Marine (2S).

Les Ibis, 57 avenue Édouard Le Bellegou,
83000 Toulon.

Tél. 04 94 36 05 69.

Membre associé en 1989,

Membre actif résidant en 1991.

Louis LEFROID, docteur en économie, administration des entreprises, écrivain.

87 rue Coulmier, 83200 Toulon.

Tél. 04 94 92 72 20.

Membre actif non résidant en 1998.

2007

Pierre MOUSTIERS, cinéaste, écrivain.

92 Av. Jean-Baptiste Ivaldi, 83500 La Seyne

Tél. 04 94 36 29 36.

Mél. pierremoustiers@wanadoo.fr

Membre actif résidant en 1977.

2008

Georges LEDOYER, colonel de l'Armée de l'air (H).

57 Boulevard Blanchi, 83200 Toulon.

Tél. 04 94 92 82 71.

Membre actif résidant en 1988

Jean-Pierre GUIOL, ingénieur des Arts et Métiers (Aix-en-Provence).

La Tourelle, 95 boulevard des Hironnelles,
83150 Bandol.

Tél. 04 94 32 31 02.

Mél. jean-pierre.guiol@wanadoo.fr

Membre actif résidant en 2000.

André BORRÉLY, prêtre orthodoxe, théologie, ancien professeur certifié de philosophie de l'enseignement public.

Le Mas de Pépiole,
83140 Six-Fours-les-Plages.
Tél. 04 94 63 01 24.

Mél. p.andre.borrely@wanadoo.fr

Membre actif résidant en 1989

2011

Serge ROBILLARD, agrégé de l'Université (Allemand).

7 rue d'Antrechaus, 83000 Toulon.

Tél. 04 94 62 68 94.

Membre actif résidant en 1998.

Jean GUILLOU, vice-amiral d'escadre (2S),

Président honoraire.

La Chersonèse d'Or, avenue Lieutaud
prolongée, La Mitre, 83000 Toulon.

Tél. 04 94 41 55 32.

Membre actif résidant en 1979

2012

André Leroy, ancien administrateur de l'INSEE.
304 avenue de la République, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 24 24 45.
Membre actif-résidant en 1988.

MEMBRES TITULAIRES

1966

Jean JOUBERT, docteur en droit, ancien conservateur régional des Bâtiments de France.
La Tour d'ivoire, place Horace-Cristol,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 03 32 69.
Membre associé en 1963.

1978

Isabelle ANDRÉANI, de l'Opéra, professeur d'art lyrique.
Le Médicis, rue Édouard-Latil,
83000 Toulon.
Tél. 06 30 04 48 93.
Membre associé en 1974.

1983

Any ISSALÈNE, poétesse.
128 avenue de la République, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 92 76 03.
Membre associé en 1972.

1989

Bernard BROUSSOLLE, médecin général inspecteur (2S),
Président honoraire.
Villa La Chanterelle,
847 littoral Frédéric-Mistral,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 42 62 84.
Mél. bernard.broussolle@wanadoo.fr
Membre associé en 1985.
Jean-Pierre PICANO, docteur ès lettres.
18 Hameau de Faveyrolles, 83190 Ollioules.
Tél. 04 94 62 13 56.
Mél. jean.picano@orange.fr
Membre associé en 1982.

1990

Pierre ROUBERT, ancien directeur de groupe scolaire ;
histoire, littérature.
92 boulevard Maréchal-Joffre,
83100 Toulon.
Tél. 04 94 36 28 01.
Membre associé en 1987.
Pierre NAVARRANNE, ancien professeur de médecine
(Marine), neuropsychiatre.
Président honoraire
La Coustourelle, 29 chemin de Saint-Marc,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 41 47 67.
Membre associé en 1988.

1993

Antoine MARMOTTANS, ancien anesthésiste-réanimateur
des hôpitaux, vice-président de la société des Amis du
Vieux-Toulon. Président honoraire.
Le Nautique, 35 rue Suffren, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 41 22 06.
Membre associé en 1992.

1994

Bernard BRISOU, médecin général inspecteur (2S)
membre de l'Académie de marine.
Président honoraire.
Bételgeuse 1, 413 avenue Jacques-Cartier,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 42 18 68.
Mél. : brisou.bernard@wanadoo.fr
Membre actif non résidant en 1983.

1995

Nicole MAZÔ, docteur en histoire.
1397 B Vieux-Chemin-de-Sainte-Musse,
83100 Toulon.
Tél. 04 94 20 63 21.
Mél. ndarne@yahoo.fr
Membre associé en 1990.

1996

Pierre GOUTX, ancien chirurgien orthopédiste,
ancien conseiller général du Var.
93 boulevard Toucas, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 36 03 12.
Membre associé en 1991.

1999

Jean-Marie HUILLE, commissaire général de la Marine
(2S)
Bételgeuse 3, 413 avenue Jacques-Cartier,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 41 25 92.
Mél. jmlhuile@gmail.com
Membre associé en 1992.

2000

Armand LACROIX, ancien des FFL, numismate.
Villa Clair Logis, 422 A, route du Colombier,
83760 Le Revest-les-Eaux.
Tél. 04 94 98 91 22.
Mél. armand.lacroix0846@orange.fr
Membre associé en 1991.

2001

Georges MARBLÉ, pharmacien-chimiste chef des services
h. c. (2S.), radio-biologiste.
Jardin de l'Olympe, chemin de la Majourane,
83200 Toulon.
Tél. 04 94 91 02 15.
Mél. marble.georges@club-internet.fr
Membre associé en 1997.
Claude ARATA, vice-amiral (2S.).
Le Kallisté D, 267 boulevard Charles-Barnier,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 22 48 62.
Mél. claud.arata@wanadoo.fr
Membre associé en 1996.

Pierre BRUN, contre-amiral (c. r.), historien du vitrail.
Le Gounod A, avenue de Lattre-de-Tassigny,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 03 04 20.
Mél. brun.p@wanadoo.fr
Membre associé en 1993.

2002

Philippe DEVERRE, contre-amiral (2S.).
1341 avenue de la Résistance, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 31 94 69.
Mél. philippedeverre@free.fr
Membre associé en 2000.
Philippe GRANAROLO, docteur d'État ès-Lettres, agrégé
de l'Université (Philosophie)
Les Restanques du Thourar,
79 rue des Mûriers, 83130 La Garde.
Tél. 04 94 21 76 73.
Mél. philippe@granarolo.fr
Membre associé en 1994.

2003

Monique BROUSSAIS, ancien professeur des écoles ;
histoire de l'enseignement, histoire régionale.
Villa Provalsa, 135 Route des Combes,
83210 Solliès-Ville.
Tél. 04 94 28 82 03.
Mél. monique.broussais@free.fr
Membre associé en 1998.
Yves ARTRU, contrôleur général des armées (2S.) ;
histoire, économie.

Le Côte-d'Azur, 1 quai Belle-Rive,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 16 07 74.
Mél. artru@orange.fr

Membre associé en 2000.

Yves STALLONI, docteur ès lettres, agrégé de
l'université (Lettres modernes), ancien professeur de
chaire supérieure.
673 Corniche Marius-Escartefigue,
83200 Toulon.
Tél. 04 94 92 87 97 et 06 83 13 02 38.
Mél. yves.stal@wanadoo.fr

Membre associé en 2000.

Jacques KERIGUY, ancien conservateur général de
bibliothèque ; littérature. Président.
2 impasse des Grillons, 83400 Hyères.
Tél. 04 89 29 00 07 et 06 18 73 46 44.
Mél. keriguy@aol.com

Membre associé en 2001.

Jean-Paul MEYRUEIS, ancien professeur de chirurgie
orthopédique et de chirurgie appliquée à la Marine.
Président honoraire

64 rue de Metz 83200 Toulon
Tél. 04 94 20 33 70.
Mél. jean-paul.meyrueis@wanadoo.fr

Membre associé en 2002.

Dominique AMANN, capitaine de frégate (H), docteur en
psychologie ; acoustique musicale.

Le Paradou E, 166 avenue Georges-Leygues,
83100 Toulon.
Tél. 09 64 20 42 37.
Mél. amann-dominique@orange.fr

Membre associé en 2000.

2004

Philippe BARJON, conseil en informatique ; histoire.
Allée Bale-Nuée, 83160 La Valette du Var.
Tél. 06 11 80 65 39.
Mél. phb83@free.fr

Membre associé en 1997.

Daniel GISSEROT, médecin général (2S),
ancien professeur du Service de santé des armées ;
poète.

349 boulevard Amiral-de-Grasse,
83200 Toulon.
Tél. 04 94 62 31 95.
Mél. daniel.gisserot@sfr.fr

Membre associé en 2002.

Gabriel JAUFFRET, journaliste, écrivain.
190 boulevard des Lauriers-Roses,
83500 La Seyne-sur-Mer.
Tél. 06 76 05 73 09 et 04 94 94 46 92.
Mél. colette.jauffret@wanadoo.fr

Membre associé en 1996.

Michel COLAS, ingénieur de l'École nationale des ponts
et chaussées, ingénieur général des travaux maritimes
(c. r.).

214 B chemin Pierre-Vezzoso,
83190 Ollioules.
Tél. 04 94 63 28 42.
Mél. michelcolas83@orange.fr

Membre associé en 1998.

Henri-Pierre GERVAIS, ancien élève de l'ENS, docteur ès
sciences.

167 impasse des Myrtes,
83230 Bormes-les-Mimosas.
Tél. 04 94 71 80 96.
Mél. henri-pierre.gervais@wanadoo.fr

Membre associé en 2003.

2005

Lucien PROVENÇAL, capitaine de vaisseau (H), histoire.
51 rue Félix-Cléry, 83500 La Seyne-sur-Mer.
Tél. 04 94 94 94 28.
Mél. : lucien.provencal@orange.fr

Membre associé en 2001.

Christian PROSPÉRINI, ancien principal de collège,
professeur certifié d'histoire.

36 Rue Amiral Charner, 83200 Toulon.
Tél. 04 94 61 32 00 et 06 11 59 42 49.
Mél. prosperini.christian@gmail.com

Membre associé en 2002.

Jean PERREAU, expert en peinture, historien de l'art.
34 avenue des Fleurs, 83100 Toulon.
Tél. 04 94 27 16 09.
Mél. : jeanperreau@ymail.com

Membre associé en 2004.

2006

André BÉRUTTI, professeur agrégé du service de santé
des Armées, ancien urologue.

17 boulevard Eugène-Pelletan,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 03 26 21 et 06 67 24 78 51
Mél. berutti.andre@neuf.fr

Membre associé en 2005.

Jean-Yves BRY, avocat honoraire.
Le Castel des Fées, 175 rue Muiron,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 42 04 63.
Mél. jybry83@orange.fr
Membre associé en 2005

2007

Roland BILLAULT, agrégé de l'université (Lettres classiques), ancien professeur de chaire supérieure.
18 rue Chaulieu, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 41 73 52.
Mél. rbillaault@sfr.fr
Membre associé en 2005.
Geneviève NIHOUL, ancienne élève de l'ENS, docteur ès sciences, professeur émérite des universités.
L'Oasis, 49 rue des Amandiers,
83130 la Garde.
Tél. 04 94 75 07 89.
Mél. genevieve.nihoul@wanadoo.fr
Membre associé en 2005.
Anne SOHIER-MEYRUEIS, agrégée de l'université Ancien professeur de SVT (Sciences de la Vie et de la Terre) 64 rue de Metz, 83200 Toulon.
Tél. 04 94 20 33 70.
Mél. jean-paul.meyrueis@wanadoo.fr
Membre associé en 2004.

2008

Bernard CROS, ingénieur en chef de 1^{er} cl. (Marine) (e. r.)
Résidence Bonaparte, 183 rue Arcole,
83110 Sanary-sur-Mer.
Tél. 04 94 74 27 97.
Mél. e.cros.sanary@wanadoo.fr
Membre associé en 1987.
Maurice TAXIL, ingénieur général des Ponts et Chaussées.
L'Éolienne C1, boulevard de la Martille,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 46 05 48.
Mél. maurice.taxil@wanadoo.fr
Membre associé en 1997.

2009

François GOUDARD, préfet honoraire.
43 rue Jean-Cocteau, 83130 La Garde.
Tél. 04 94 75 29 77.
Mél. : francois.goudard@wanadoo.fr
Membre associé en 2005
Jocelyne-Éléonore MAROT DE LASSAUZAIE, docteur ès lettres ; écrivain.
9 rue Dumont d'Urville, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 62 53 11.
Mél. j.eleonore.m@orange.fr
Membre associé en 2003

2010

Robert GIANNONI, docteur es lettres, ancien inspecteur d'académie.
305 boulevard Cunéo, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 03 32 70.
Mél. robert.giannoni@orange.fr
Membre associé en 2005

Guy HERROUIN, ancien directeur de l'Iframer Méditerranée.

Les Bougainvillées,
19 rue de l'Officier-Thallier,
83140 Saint-Mandrier.
Tél. 04 94 63 58 33.
Mél. ng.herrouin@wanadoo.fr

Membre associé en 2003

Louis IMBERT, artiste peintre.
28 A chemin des Gravettes, 83220 Le Pradet.
Tél. 04 94 75 40 66.
Mél. louis.imbert83@wanadoo.fr
Membre associé en 2000

Robert VERSAILLES, contre-amiral (2S)
716 avenue de Siblas, 83000 Toulon
Tél. 04 94 92 98 70
Mél. versailles.robert@wanadoo.fr
Membre associé en 2008

2011

Jacques Le Vot, médecin général inspecteur (2S.).
Impasse des Lauriers, 83160 la Valette.
Tél. 04 94 23 16 67.
Mél. jacques.levot@orange.fr
Membre associé en 2003

2012

Cristina BARON, conservateur du musée national de la Marine de Toulon.
Musée national de la Marine
Place Monsenergue 83000 TOULON
Tél. 04 22 43 54 61
Mél. c.baron@musee-marine.fr
Membre associé en 2007
Gilbert BUTI, docteur en histoire, professeur des universités.
Le Mas des Sources, 1 allée du Vieux-Moulin,
83160 La Valette-du-Var.
Tél. 04 83 02 21 92.
Mél. gilbert.but@infonie.fr
Membre associé en 1996

MEMBRES ASSOCIÉS

1970

Roger ESCOFFIER, artiste peintre.
1465 Littoral Frédéric-Mistral,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 35 69 61.
Mél. escoffier.roger@yahoo.fr

1972

Solange DESSANE, ancien professeur au Conservatoire National de musique de Toulon.
17 rue Mirabeau, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 92 88 97.
Alain FRANÇOIS, artiste peintre.
989 Chemin du Cèdre,
83740 La Cadière d'Azur.
Tél. 04 94 32 60 40
Françoise FAVE-FABER, artiste peintre.
Le Petit Tourville, 7 allée des Buissons,
La Mitre, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 46 52 38.

1973

Henri TISCORNIA, président du Festival de musique de Toulon et de sa région.
117 avenue Lazare-Carnot, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 93 52 64.

1975

Jacques FERLAY, écrivain.
Mas des Trois-Sautets, route de Meyreuil,
Ferlay, 13590 Meyreuil.
Tél. 04 42 26 07 77.
Mél. m.ferlay@wanadoo.fr

1990

Georges LAGARDE, ancien inspecteur d'académie, administrateur de la fondation océanographique Ricard.

Le Beauvoir, 12 rue Thoulon,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 92 14 07.

Henri RIBOT, ancien directeur d'école.
67 avenue de la Résistance, 83110 Sanary.
Tél. 04 94 88 19 49.

1991

Simone SALINI, poétesse.
Le Duquesne, 10 rue Henri-Vienne,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 62 72 23.
Mél. simone.salini@club-internet.fr
Michel REBECQ, ingénieur en chef des travaux publics (e. r.).
Les Algues, 90 rue de la Vigie,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 41 06 86.

1992

Micheline AZÉMA-AUDOIN, artiste peintre, écrivain.
Résidence l'éclipse. Bât. B
276 avenue Auguste Renoir
83130 La Garde.
Tél. 04 94 21 95 45.

1993

Jean-Pierre AUBRY, capitaine au long cours.
59 rue de la Vigie, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 03 13 25.
Mél. aubry.j.p@wanadoo.fr

1995

Gérard FAGARD, artiste peintre.
Lotissement de L'Huide, 128 avenue Croix-du-Sud,
83110 Sanary-sur-Mer
Tél. 04 94 74 13 72.
Mél. fagardgerard@aol.com

1996

Jean-Paul FORET, docteur ès sciences ;
111 rue de la République, 83210 Solliès-Pont.
Tél. 04 94 28 83 77.
Gérard DELAFORGE, docteur en médecine ; numismate.
Le Saint-Eutrope 1, 83330 Le Beausset.
Mél. ger.delf@wanadoo.fr

Jacques MAGNAN DE BORNIER, capitaine de vaisseau, (H).
342 boulevard Grignan, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 31 03 69.
Mél.: mjmagnandebornier@wanadoo.fr

1997

Jean BRACCO, poète.
Les Jardins Sand L1, Tamaris,
83500 La Seyne-sur-Mer.
Tél. 04 94 87 73 70.
Alain BITOSSI, enseignant.
La Bruciane, chemin Duchâtel,
83160 La Valette-du-Var.
Tél. 04 94 27 60 27.

1999

Gérard BRICHON, docteur ès sciences, directeur de la station maritime Institut Michel Pacha.
9 impasse de l'Éteule,
83500 La Seyne-sur-Mer.
Tél. 04 94 87 47 11.
Michèle GORENC, docteur ès lettres, maître de conférences à l'université du Sud Toulon-Var.
La Bruciane, chemin Duchâtel,
83160 La Valette-du-Var.
Tél. 04 94 27 60 27.
Mél. gorenc@univ-tln.fr
Jean-Maurice-Henri BOULENGER, architecte DPLG.
75 allée de l'Ai-Blanc, 83150 Bandol.
Tél. 04 94 29 32 11.

2000

René BRUE, cadre supérieur administratif (e. r.).
58 Boulevard de la Corse-Résistante,
83500 La Seyne-sur-Mer.
Tél. 04 94 94 19 95.

2001

Louis-Claude CHAILLEUX, contre-amiral (2S.).
6 Jardins de l'Olympe,
chemin de la Majourane,
83200 Toulon.
Tél. 04 94 63 20 27.
Mél. lca.chailleux@wanadoo.fr
Lucien CREISSEL, dit COLLIOURE, sous-préfet honoraire ; poète.
La Goélette, avenue Port-de-Plaisance,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 46 04 19.

2002

Georges-Henri GUITTARD, certifié de lettres modernes.
Les Terrasses d'Azur,
369 avenue Marcel-Castié,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 46 24 80.
Rémi MONAQUE, contre-amiral (2S.) ; historien.
La Caroube, 5 avenue Van Loo,
83100 Toulon.
Tél. 04 94 61 04 34.
Mél. remi.monaque@wanadoo.fr

Olivier VERNIER, maître de conférences à l'université de Nice ; docteur en droit.
38 boulevard Victor-Hugo, 06000 Nice.
Tél. professionnel 04 92 15 70 53.
Tél. personnel 04 93 88 30 79.
Mél. olivier.vernier@unice.fr

Alain VIGNAL, agrégé et docteur de l'université ; histoire.
Le Socrate A2, 222 avenue Émile-Vincent,
83000 Toulon.
Tél. 09 54 36 24 83 et 06 21 14 55 28.
Mél. vignal_alain@yahoo.fr

Hubert FRANÇOIS, ancien principal de collège honoraire ; histoire.

Parc Victoria, 38 allée Albert-de-Saxe,
83400 Hyères.
Tél. 04 94 38 45 40.
Mél. christiane.francois008@orange.fr

Henri-Maurice STEIL, commandant (H.), officier de la Légion d'honneur ; poète.

Le Clos Louis, 91 boulevard Sainte-Anne,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 92 11 44.

Dominique OTTAVI, sculpteur.
946 chemin du Milieu, 83210 La Farlède.
Tél. 06 07 96 70 78.
Mél. cd.o@club-internet.fr

2003

Corine BABEIX, documentaliste,
Service historique de la Défense.
Chante le vent, 101 Av. de la Samaritaine
83200 Toulon.
Tél. 04 94 94 15 82.
Mél. corine.babeix@univmed.fr

Charles-Noël HARDY, préfet honoraire,
22 ter boulevard Frédéric Mistral.
83400 Hyères.
Tél. 04 94 35 67 22.
Mél. cnf.hardy@orange.fr

Josette SANCHEZ-PANSART, déléguée régionale
Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Société des poètes
français ; poète.

115 chemin de la Grande-Bastide,
83190 Ollioules.
Tél. 06 31 61 18 08.
Mél. josette-sanchezpansart@club-internet.fr

Yves VANEL, docteur en médecine, poète.
221 allée des Andes, Sainte-Marguerite,
83130 La Garde.
Tél. 04 94 21 37 58.
Mél. : yves.vanel@sfr.fr

Claude HEINEMANN, artiste peintre.
148 avenue Saint-Jean, 83630 Régusse.
Tél. 04 94 70 52 29.

Pierre-Alphonse JAN, ancien professeur de radiologie
du service de santé des armées
124 rue de Metz, 83200 Toulon.
Tél. 04 94 27 60 92

2004

Raymond DUSSERT-VIDALET, ingénieur du génie
maritime.
13 rue Duquesne, 83000 Toulon.
Tél. 06 87 71 26 91.
Mél. rdv3@wanadoo.fr

Michel HEGER, contre-amiral (2S.), poète.
L'Aiglon, 23 avenue Louis-Sorel,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 03 49 95
Mél. michel.heger@numericable.fr
Jean-Marie MATHEY, contre-amiral (c. r.).
19 rue Peiresc, 83210 Belgentier.
Tél. 04 94 28 12 01.
Mél. jmmathey@infonie.fr

2005

Jean-Louis VERNET, docteur ès sciences, professeur des
universités, ancien président de l'Université du Sud-
Toulon-Var.

25 Résidence Rimbault, 83120 La Farlède.
Tél. 04 94 33 44 55 et 06 11 69 57 46.
Mél. jlvernet@laposte.net

Jean LACHARD, ancien professeur de stomatologie.
413 avenue Jacques-Cartier, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 21 69 08.
Mél. jean.lachard@club-internet.fr

Évelyne MAUSHART, docteur en histoire.
Les Balcons du Baou,
205 chemin de la Croix-du-Sud, 83200 Toulon.
Tél. 04 94 24 93 90.
Mél. : evelyne.maushart@wanadoo.fr

Yves de KERMEL, ancien directeur de banque ;
Photographie.

98 avenue Victorine, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 42 24 35.
Mél. yvesdekermel@noos.fr

Arthur PAECHT, docteur en médecine, ancien vice-
président de l'Assemblée nationale.
Villa Marella, avenue Villa, Mar-Vivo,
83500 La Seyne-sur-Mer.
Mél. arthur.paecht@defense.gouv.fr

Jean-Noël BÉVÉRINI, commissaire de la Marine (H)
histoire.
33 rue du Docteur-Jean-Fiolle,
13006 Marseille.
Tél. 04 91 81 62 58.

2006

Monique BOURGUET, professeur agrégé ; histoire de
l'art.

440 Chemin du Fuméou,
83160 la Valette-du-Var.
Tél. 04 94 75 12 17 et 06 09 47 20 06.
Mél. moniquebourguet@wanadoo.fr

Jean-Marie CHARRIEZ, ancien inspecteur d'académie,
adjoint au maire de Toulon. Ancien Conseiller Culturel
d'Ambassade.

Parc Isthmia, 2680 Avenue de la Résistance,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 46 39 80.
Mél. jmcharriez@mairie-toulon.fr

Monique DAUTEMER, agrégée de l'université,
musicologue.

Les Pins tranquilles, 985
Corniche Émile-Fabre, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 62 96 75 et 06 07 19 70 23.
Mél. monique.dautemer@wanadoo.fr

Patrick BUFFE, médecin général inspecteur (2S.).

1 quai Bellerive, 83000 Toulon.

Tél. 06 20 71 86 62

Mél. patrick.buffe@sfr.fr

Claude HAZARD, industriel. Ingénieur agronome

Le Mas, 2400 avenue Joseph-Gasquet,

83100 Toulon.

Tél. 04 94 20 88 04.

Mél. claud.hazard@free.fr

Pierre LASSERRE, commissaire général de la marine (2S).

2 rue des Anciennes-Écoles,

83740 La Cadière d'Azur.

Tél. 04 94 90 19 57.

Mél. pierre.lasserre6@wanadoo.fr

Robert TOBAZÉON, docteur ès sciences directeur de recherche au CNRS.

Villa Fleur de Cardelle, 512 route de Janas,

83500 la Seyne-sur-Mer.

Tél. 04 94 34 56 16 et 06 82 17 71 00.

Mél. robert.tobazeon@orange.fr

Boris CYRULNIK, médecin neuropsychiatre ; écrivain.

317 Corniche Michel-Pacha,

83500 la Seyne-sur-Mer.

Tél. 04 94 06 39 85.

Mél. cyrulnik.boris@orange.fr

Anis HOGART, docteur en philosophie, artiste peintre.

5 place Puget, 83000 Toulon.

Tél. 06 65 21 85 04.

2007

Antoine ANTOLINI, sociologue des arts.

37 rue Paul-Lendrin, 83000 Toulon.

Tél. 06 10 99 90 98.

Mél. anto_antolini@yahoo.fr

Robert BÉNÉVENTI, chef d'entreprise, maire d'Ollioules.

1249 Route de Faveyrolles, 83190 Ollioules.

Tél. 04 94 63 22 81.

Claude CESARI, docteur ès sciences, professeur des universités.

L'Oasis, 49 rue des Amandiers,

83130 la Garde.

Tél. 04 94 75 07 89.

Mél. claud.cesari@wanadoo.fr

Albert HADIDA, ancien chirurgien orthopédiste.

Résidence Athénée,

796 Boulevard Docteur-Félix-Escudier,

83000 Toulon.

Tél. 04 94 41 26 37.

Mél. albert.hadida@wanadoo.fr

André UGHETTO, agrégé de l'université (lettres modernes) ; poète, traducteur, cinéaste.

9 rue Sylvabelle, 13006 Marseille.

Tél. 04 91 81 27 71.

Mél. ughetto.andre@wanadoo.fr

Jean MONTPELLIER dit Jean DUBRUSK vice-amiral (2S) ; artiste peintre.

140 impasse des Gardières, le Brusc,

83140 Six-Fours.

Tél. 04 94 34 06 67.

Mél. jean.montpellier@wanadoo.fr

2008

Simone LAPRAS, Historienne de l'Art.

141 place de la Liberté, 83000 Toulon.

Tél. 04 94 91 56 69.

Mél. pierre.lapras@wanadoo.fr

Michèle-Ann PILLET, diplômée de l'école du Louvre
Historienne de l'Art.

34 avenue des Fleurs, 83100 Toulon.

Tél. 04 94 27 16 09.

Mél. michelanni@ymail.com

François TRUCY, docteur en médecine, ancien maire de Toulon, sénateur du Var.

Manoir de la Calade, 570 chemin de la Calade

83000 Toulon

Tél. 04 94 62 74 74

Mél. francois.trucy@wanadoo.fr

Paul SEBAH, ancien élève de l'E.N.S. agrégé de l'Université (Mathématiques)

26 bis Bd Hugues 13012 Marseille

Tél. 04 91 85 53 87

Mél. sebah.paul@orange.fr

2009

Pascale DELPLANQUE, photographe

10 Passage Escalon 83000 Toulon

Tél. 04 94 16 07 81 et 06 09 38 02 84

Mél. delplanque-pascale@wanadoo.fr

Monique Malfre-Bérutti, artiste peintre

17 boulevard Eugène-Pelletan,

83000 Toulon.

Tél. 04 94 03 26 21 et 06 50 46 43 05

Mél. berutti.andre@neuf.fr

Jean-Louis MICHÉO, économiste

Quartier Les Angles

Chemin Flanquegiaire,

83890 Besse-sur-Issole

Tél. 06 69 95 91 30

Philippe HAMEAU, maître de conférences, anthropologue, archéologue.

14 avenue Frédéric Mistral,

83136, Forcalqueiret

Tél. 04 94 86 70 21

Mél. hameau@unice.fr

Jean RENAUD, docteur en mécanique des fluides, ingénieur aéronautique

Le Côte d'Azur, 1 quai Belle Rive,

83000 Toulon

Tél. 04 91 75 32 71 et 06 62 84 37 45

Mél. jrenaud.13@free.fr

2010

Jacqueline LEONIDE,

Les Selves, chemin de la Reboule,

Le Broussan, 83330 Évenos.

Tél. 04 94 90 30 22.

Jean LE DANTEC, contre-amiral (2S.)

12 rue Vales 83200 Toulon

Tél. 04 94 62 11 23

Mél. jrledantec@orange.fr

Gérard GACHOT, contre-amiral (2S.)

Les Cyclamens, ch.des Moineaux

83000 Toulon

Tél. 04 94 42 25 95 et 06 62 09 25 95

Mél. gagachot@aol.com

Monica ALLEN-PERIN, artiste-peintre
9 Rue de l'horloge 83130 La Garde
Tél. 04 94 08 27 95
Mél : monica@monicawatercolors.com
Claude-Henri BONNET Directeur général et artistique de
l'Opéra de Toulon

Boulevard de Strasbourg 83000 Toulon
Tél : 04 94 93 03 76 et 06 16 99 75 88
Mél. chbonnet@tpmed.org

Yves BORRINI, comédien, metteur en scène, auteur
dramatique

33 avenue de Provence 83136 Néoules
Tél. 04 94 72 79 67 et 06 11 08 67 82
Mél. yvesborrini@aol.com

Jean-Pierre BOYER, grand maître de l'ordre de Méduse
Résidence Super-Lecques

1 bis allée du Pèbre d'ail
83270 Saint-Cyr sur mer
Tel. 04 94 26 33 15 et 06 11 54 33 56
Mél. j.p.boyer@hotmail.fr

Jacques GUYOMAR artiste-plasticien Architecte
2830 Route de Selvas 83210 Solliès-Ville
Tél. 06 74 44 41 69

Mél. jacquesguyomar@orange.fr

Alain LE POITTEVIN Ingénieur mécanicien
Arcadia 373 ch. de l'Arcadia 83190 Ollioules
Tél. 06 64 89 07 32

2011

Robert AGUSSAN, Dessinateur
586 chemin des Hoirs
83140 Six-Fours-Les-Plages
Tél. 04 94 25 49 12 et 06 09 03 23 70
Mél. robert.agussan@dbmail.com

Christian BAUD, chef décorateur Opéra de Toulon
46 Chemin de la Martelle 83200 Toulon
Tél. 04 94 92 66 60 et 06 31 03 18 95
Mél. christian.baud1@orange.fr

Jacques CUNIN, directeur de banque
267 Av. Émile Fabre 83200 Toulon
Tél. 04 94 31 05 41 et 06 47 66 21 79
Mél. jac.cunin@wanadoo.fr

Andrea KERTÈS, artiste
273 Bd Bazeilles 83000 Toulon
Tél. 04 83 16 39 20 et 06 22 61 88 67
Mél. kertes.andrea@yahoo.fr

Pierre LE GOFF, avocat
73 Rue de la République 83210 Sollies-Pont
Tél. 04 94 33 71 58
Mél. legoff.83@orange.fr

Jean-Pierre MALASPINA, pharmacien
218 Av de la Résistance 83000 Toulon
Tél. 04 89 66 39 09 et 06 13 80 15 91
Mél. jean-pierre@malaspina.fr

Jean-Louis MASSON, maire de la Garde, colonel de
gendarmérie (c. r.)

110B Allée de la Patinoire 83130 La Garde
Tél. 06 70 16 38 14
Mél. jlmasson@msn.com

Thierry SOLIGNAC, ingénieur en aéronautique
8 clos des oliviers 83590 Gonfaron
Tél. 06 80 37 78 76
Mél. thierry.solignac@gmail.com

Henri Yeru, artiste-peintre
68 boulevard de Strasbourg 83000 Toulon
Tél. 04 94 41 24 67
Mél. henri.yeru@yahoo.fr

2012

Colette GLUCK, histoire de l'Art
83 Place de la Liberté 83000 Toulon
Tél. 04 94 62 04 84

Mél. c.gluck@wanadoo.fr

Gérard GARCIA, agrégé hors-classe d'anglais
Les Hameaux du Soleil, villa D4
rue Jean-Luc Alvar 83160 La Valette
Tél. 04 94 61 04 58 et 06 61 43 69 88
Mél. gerard.garcia7@numericable.fr

Brigitte SABATIER, poète
Clos Sainte-Marthe
42 Bd du docteur Bourgairel
83000 Toulon

Tél. 06 27 46 59 42
Mél. birgitt.daudon55@yahoo.fr

Magali BERENGER, historienne, adjointe du conservateur
des Archives municipales de Toulon

1040 avenue de la Résistance 83000 Toulon
Tél. 06 09 56 32 90
Mél. magaliberenger@yahoo.fr

Jean-Michel BOSSINI professeur de musique,
compositeur

2 rue Chalucet 83000 Toulon
Tél. 06 13 80 11 68
Mél. jmbossini@free.fr

Fabienne Chauveau, cinéaste, productrice et réalisatrice
de films.

221 chemin du soleil 83190 Ollioules
Tél. 06 12 11 46 28
Mél. f.chauveau221@gmail.com

Jean-Pierre DUBOIS, responsable du musée Jean Aicard-
Paulin Bertrand. ; artiste peintre, céramiste.

8 rue Louis Jouvét 83160 La Valette
Tél. 0494160491
Mél. duri@free.fr

Georges GIRARD, contre-amiral (2S.)
239 chemin Rigoumel 83200 Toulon
Tél. 04 94 92 86 45 et 06 09 84 35 58
Mél. yogirard@wanadoo.fr

Patrick GUERQUIN commissaire général de la Marine
(2S.)

50 rue Mège 83220 Le Pradet
Tel. 04 94 21 02 41 et 06 52 16 89 34
Mél. patguerq@wanadoo.fr

Ingrid TEDESCHI, professeur certifié de Musique
Le Kallisté Bât D

267 Avenue Charles Barnier 83000 Toulon
Tél. 06 51 86 67 74
Mél. ingrid.tedeschi@free.fr

Huguette THELOT, agrégée de l'Université (Lettres
classiques), docteur d'État ès lettres
94 allée des Mésanges 83136 Forcalqueiret
Tél. 04 94 86 73 60 et 06 80 22 76 00
Mél. Thelot.jph@orange.fr

Jacqueline VIOLET, agrégé d'Histoire
66 Bd Frédéric Mistral
83140 Six-Fours-les-Plages
Tél. 06 87 08 19 18
Mél. line.violet@wanadoo.fr

MEMBRES CORRESPONDANTS

1971

Jean-Jacques ANTIER, écrivain ; histoire maritime.
8 Avenue de l'Estérel, Super-Cannes,
06400 Cannes.
Tél. 04 93 38 13 79.
Membre associé en 1963.

1984

Antoine HAUTOT, professeur honoraire de l'université de Liège.
Boulevard Frère-Orban 27,
4000 Liège (Belgique).

1985

Jean-Gabriel CASTEL, professeur de droit international public et privé.
75 Wynford Heights Crescent, suite 2106
Toronto, On, Canada M3C 3H9
Mél.: jgcastel@sympatico.ca
membre correspondant non résident
David JAFFÉ, curator of paintings the J. Paul Getty Museum,
of P.O. Box 2112, Santa Monica,
CA 90407-2112, (USA).
Frans AMELINCKX, professeur de français. Université de Louisiane, Lafayette-Louisiane 70504-333 (USA.)

1987

Cecilia RIZZA, professeur de langue et littérature françaises à l'université de Gênes.
Via Silvo-Langustena 16/10,
16131 Genova (Italie).
Tél. 00 010 36 37 68.
Michel VERGÉ-FRANCESCHI, docteur en histoire, professeur des universités.
13 rue d'Arcole, 75004 Paris.
Tél. 01 56 24 24 04.

1988

Jacques NEIRYNCK, professeur à l'École polytechnique de Lausanne. Ormet 17 B. Ecublens (Suisse).

1990

John B. HATTENDORF, professeur d'histoire maritime.
Naval War College (Code 35)
686 Cusing Road,
Newport (Rhode Island), 02841, 1207 (USA).
Jacques LANXADE, ambassadeur de France, amiral (c. r.).
41 rue Saint-André-des-Arts, 75006 Paris.
Tél. 01 46 33 39 05.
Dominique MATANGA, professeur.
BP 4560 Ouagadougou 01 (Burkina Faso).
Ian MC MAHAN, écrivain.
835 Riverside Drive, apt 4J,
New York,
NY 10032-6400 (USA).
Tél. : (212) 795-3513.
Mél. ianbooks@earthlink.net

Dr N.A.M. RODGER, public record office.
All souls College, Oxford OX1 4AL
(Great-Britain)
Tél. 01865-279374.
Mél. nicholas.rodger@all-souls.ox.ac.uk

1994

Wim J. A. BOTS, professeur honoraire de l'université de Leiden (Hollande).
Veenweg 28 c, 9728 NM Groningen (Hollande).
Tél. 0031 50256793.
TRINH XUAN THUAN, professeur au service d'astrophysique, Department of Astronomy.
University of Virginia,
P.O. Box 3818, Charlottesville,
Virginia 22903~18 (USA)

1995

Tayeb HABI, éditeur, directeur de la revue *Maroc Europe*.
5 rue Mohammed Ghazi, la Pinède-Soussi,
Rabat (Maroc).
Tél. 00.212.6.61.16.54.70.
Mél. : editionslaporte@yahoo.fr
Jean-Louis MIÈGE, ancien professeur des universités, membre de l'Académie des sciences d'outre-mer et de l'Académie de Belgique.
161 rue des Landes de Terrefort,
49400 Saumur.
Tél. 02 41 40 49 90.

1998

Romain H. RAINERO, professeur de sciences politiques à l'université de Milan.
13 via Podgora, 20122 Milan (Italie).
Djibril SAMB, docteur ès lettres, professeur de philosophie, secrétaire perpétuel de l'ordre international des palmes académiques du Conseil africain et malgache.
BP 28 364 – code 12 022 Dakar (Sénégal).
Christiane VILLAIN-GANDOSI, docteur ès lettres, directeur de recherche au CNRS.
3 B1 quai d'honneur, Port-Frioul,
13001 Marseille.
Tél. 04 91 59 09 28.
Mél. cvgandossi@wanadoo.fr

1999

Éliane ZUNINO-GÉRARD ; poétesse.
Résidence Devant-Ville, 13390 Auriol
et *Les Baraques*,
07160 Saint-Barthélemy-le-Meil.
Membre associé en 1992.

2001

Frédéric DAMGAARD, art islamique, critique d'art.
Villa Tamazight BP1 –
80022 Thagazout - Maroc
Tél. 00 212 05 28 20 00 52
Yvon-Paul-Marie GEORGELIN, docteur ès sciences, astronome.
24 boulevard Pibouleau, 13012 Marseille.
Tél. 04 91 61 39 99.
Mél. ypgeorgelin@free.fr

2002

Henri-Charles FERRIER, ingénieur, conseiller en informatique.

Villa *Le Barachois*, 7 rue des Tamaris,
34820 Teyran.
Tél. 04 67 87 50 30.

Jean-Louis HAUTCOEUR, ingénieur de l'École polytechnique, économie, ancien directeur de banque.

Résidence Lamalgue-Sainte-Marie,
chemin Paul-Gayraud, 83000 Toulon
et 6 bis rue de l'Abbaye, 75006 Paris.
Tél. 04 94 46 27 10 et 01 43 26 14 32.
Mél. jlhautcoeur@wanadoo.fr

2008

Albert GIRAUD, ancien président de l'académie des sciences, agriculture, arts et belles lettres d'Aix ; historien de Provence

Espace Forbin, 6 rue Condorcet,
13100 Aix-en-Provence

Vaucron - La Garde-Freinet 83550 Vidauban
Tél. 04 42 63 26 43 et 04 94 43 79 22
Mél. giraudalbert@wanadoo.fr

2009

Denis EMORINE, écrivain, poète.

5 impasse des Érables, 68440 Landser
Tél. 06 11 86 21 33

Yann CODOU, docteur ès lettres, maître de conférences à l'université de Nice

5 Avenue du Mont Alban, 06300 Nice
Tél. 06 13 07 26 50

2010

Aurélien BOIVIN, professeur de Littérature à l'Université Laval à Québec (Canada)

1430 Av. Tardivel Sainte-Foy
Québec) G2G1R2

Tél : 00/1418.872.63.12

Mél. : aurelien.boivin@lit.ulval.ca

2012

Emilie BECK-SAÏELLO, doctorat en Peinture, Histoire de l'Art, Conservatrice des Antiquités.

75 Rue vieille-du-temple, 75003 Paris

Tél. 01 48 04 87 71 et 06 74 81 56 55

Jean-Roger SOUBIRAN, professeur d'Histoire de l'Art à l'université de Poitiers, ancien Conservateur du Patrimoine

5 allée Pascot, 33660 Latresne

Tél. 05 56 20 12 23 et 06 62 81 48 71

Mél. henri-charles.ferrier@wanadoo.fr

Soit au 1^{er} janvier 2013, un total de 200 membres

7 membres d'honneur

14 membres émérites,

49 membres titulaires,

99 membres associés

31 membres correspondants

SOCIÉTÉS & ORGANISMES CULTURELS CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DU VAR et autres attributaires du présent *Bulletin*

FRANCE

Le *Bulletin* de l'académie du Var est adressé aux principales bibliothèques des départements et à de nombreuses sociétés savantes. Il est en particulier adressé aux trente-et-une Académies réunies, sous le patronage de l'Institut de France, au sein de la conférence des Académies des Sciences, Lettres et Arts

CONFÉRENCE NATIONALE DES ACADÉMIES DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS

Académie des Sciences, Agriculture,
Arts et Belles-Lettres d'Aix
Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Alsace
Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Amiens
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Angers
Académie Florimontane d'Annecy
Académie d'Arles
Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts
de Besançon et de Franche-Comté
Académie Nationale des Sciences, Belles-Lettres et
Arts
de Bordeaux
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen
Société Nationale Académique de Cherbourg
Académie des Sciences, Lettres et Arts de Clermont
Académie Delphinale
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon
Académie des Jeux Floraux
Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts
de La Rochelle
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon
Académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille
Académie Nationale de Metz
Académie de Montauban, Sciences, Belles-Lettres, Arts
Encouragement au Bien
Académie des Sciences et Lettres de Montpellier
Académie de Nîmes
Académie d'Orléans, Agriculture, Sciences,
Belles-Lettres et Arts
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen
Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie
Académie de Stanislas
Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres
de Toulouse
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de
Touraine
Académie des Sciences morales, des Lettres et des Arts
De Versailles et des Yvelines
Académie de Villefranche et du Beaujolais

AUTRES PAYS

AUTRICHE

WIEN - Österreichische Nationalbibliothek.

CANADA

MONTRÉAL - Université du Québec.
ONTARIO Bibliothèque Morisser

ESPAGNE

SAN SEBASTIAN - Sociedad de ciencias aranzadi.

FINLANDE

HELSINKI - Annales Academicæ Scientiarum.

ITALIE

GÈNES - Università degli studi.

LIBAN

BEYROUTH - Université Saint-Joseph.

MAROC

RABAT - Bibliothèque nationale du royaume du Maroc.

NORVÈGE

OSLO - The Royal university library.

POLOGNE

LUBLIN - Biblioteki Uniwersyteckiej.

SÉNÉGAL

Université de Dakar-Fann. I. F. A. N.

SUÈDE

STOCKHOLM - Library of the Royal Academy.

SUISSE

BERNE - Universitätsbibliothek

AVIS AUX AUTEURS ET À LEURS AYANTS DROIT

La Bibliothèque nationale de France, en partenariat avec l'académie du Var, éditeur, souhaite procéder à la numérisation de la revue *Bulletin de l'académie du Var* de 1939 à 2008.

Les fascicules, numérisés en mode image et en mode texte par la BnF, seront rendus accessibles sur Internet, de façon libre et gratuite, par le biais des sites dont la BnF assure la responsabilité, et notamment Gallica.

Il est en conséquence demandé aux auteurs ayant collaboré à ce titre, ou à leurs ayants droit, de bien vouloir remplir le formulaire d'autorisation ci-joint et le retourner à :

Académie du Var
M. le directeur du *Bulletin de l'académie du Var*
Passage de la Corderie
83000 TOULON — France

À l'issue d'un délai de six mois, prenant effet à compter de la date de publication du présent encart dans la revue *Bulletin de l'académie du Var*, et sauf avis contraire des auteurs ou de leurs ayants droit, la Bibliothèque nationale de France procédera à la mise en ligne des volumes numérisés.

Il est cependant précisé qu'après cette mise en ligne, la Bibliothèque nationale de France s'engage à retirer tout article ou illustration en cas de réclamation de son auteur ou des ayants droit de ce dernier.

Je soussigné _____, auteur ou ayant droit de _____, autorise gracieusement et à titre non exclusif la Bibliothèque nationale de France à procéder à la numérisation en mode image et en mode texte et à diffuser à titre gratuit sur les sites dont elle assume la responsabilité, et notamment Gallica :

- ☐ L'ensemble de mes contributions à la revue *Bulletin de l'académie du Var* ;
- ☐ L'ensemble de mes contributions à la revue *Bulletin de l'académie du Var*, à l'exception de celles mentionnées dans la liste jointe.

Cette autorisation est valable pour toute la durée de la propriété intellectuelle et est limitée strictement aux usages définis ci-dessus.

Date :

Lieu :

Signature :

Maquette, composition typographique
et mise en page
ont été réalisées par l'Imprimerie SIRA



Achevé d'imprimer sur les presses de :

Imprimerie SIRA
960, route de Bandol
83110 SANARY-SUR-MER

pour le compte de :

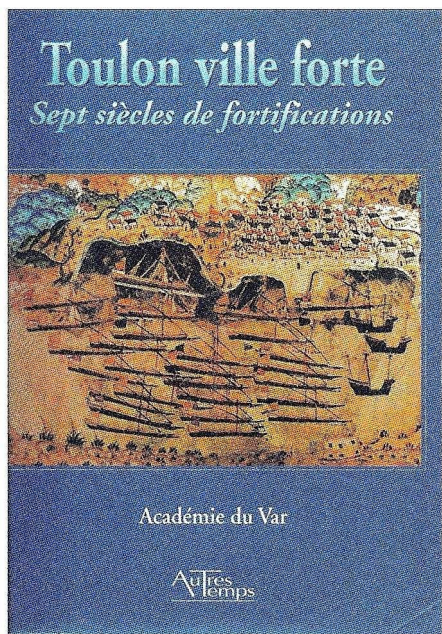
ACADÉMIE DU VAR
Passage de la Corderie
83000 Toulon – France

en mai 2013

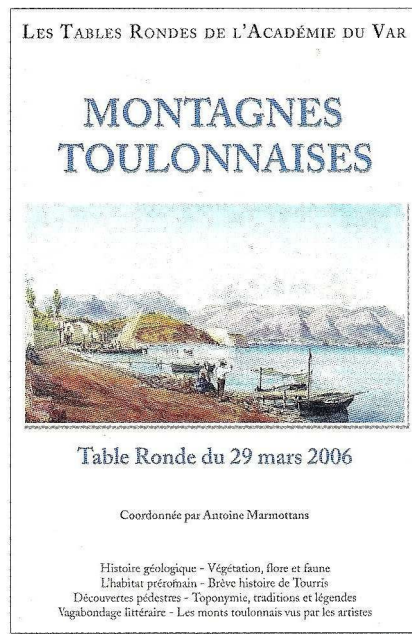


Directeur de la publication : André Bérutti
ISSN : 1148-7852

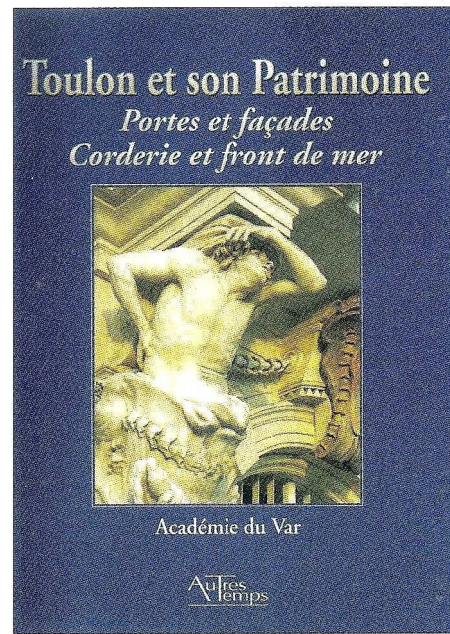
Dépôt légal juin 2013



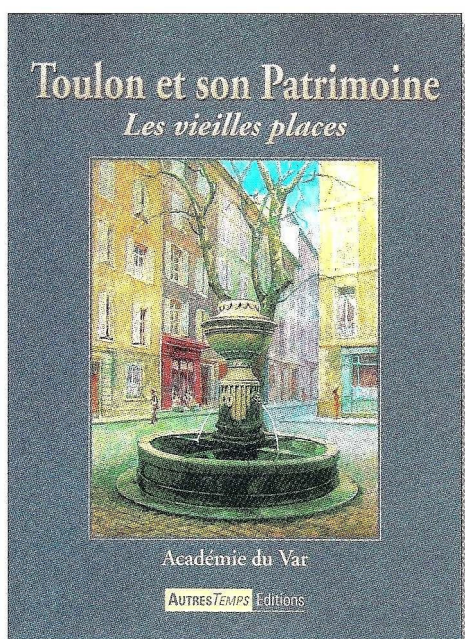
2007



2006

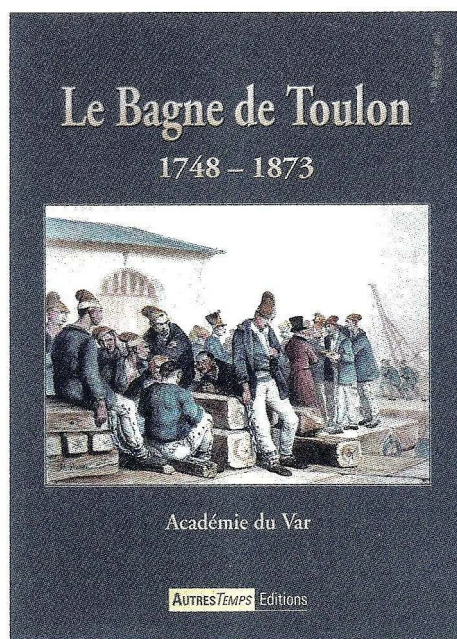


2008

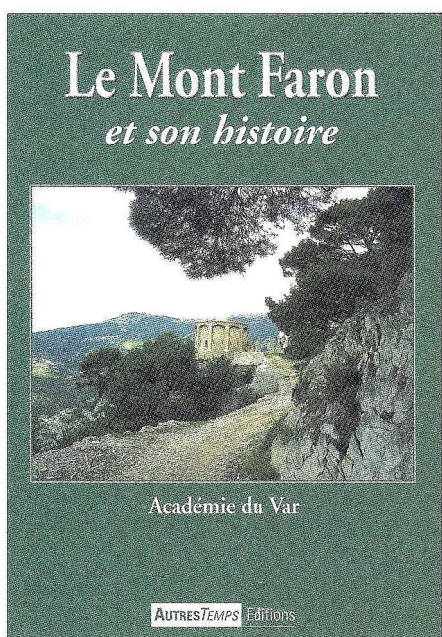


2009

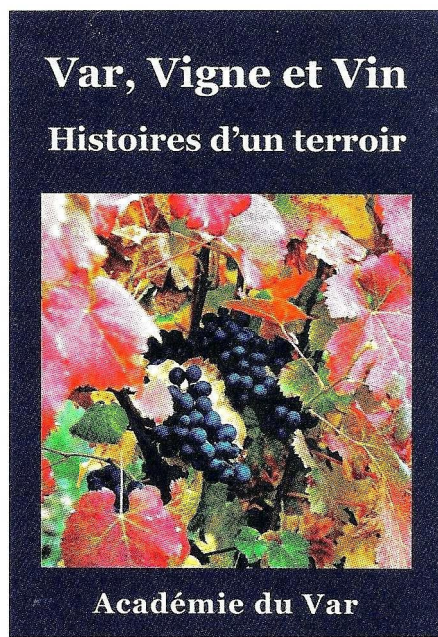
Publications de l'académie du Var



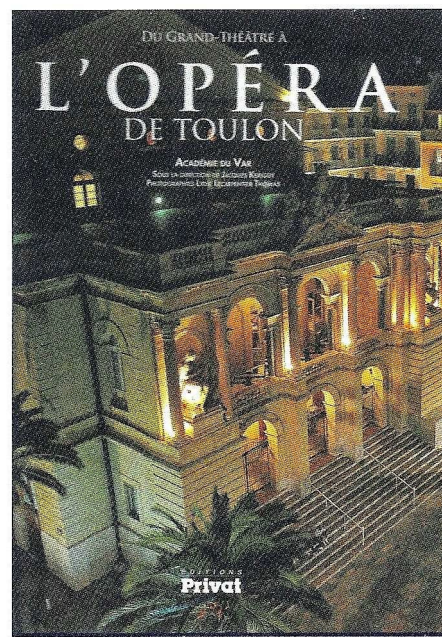
2010



2011



2011



2012